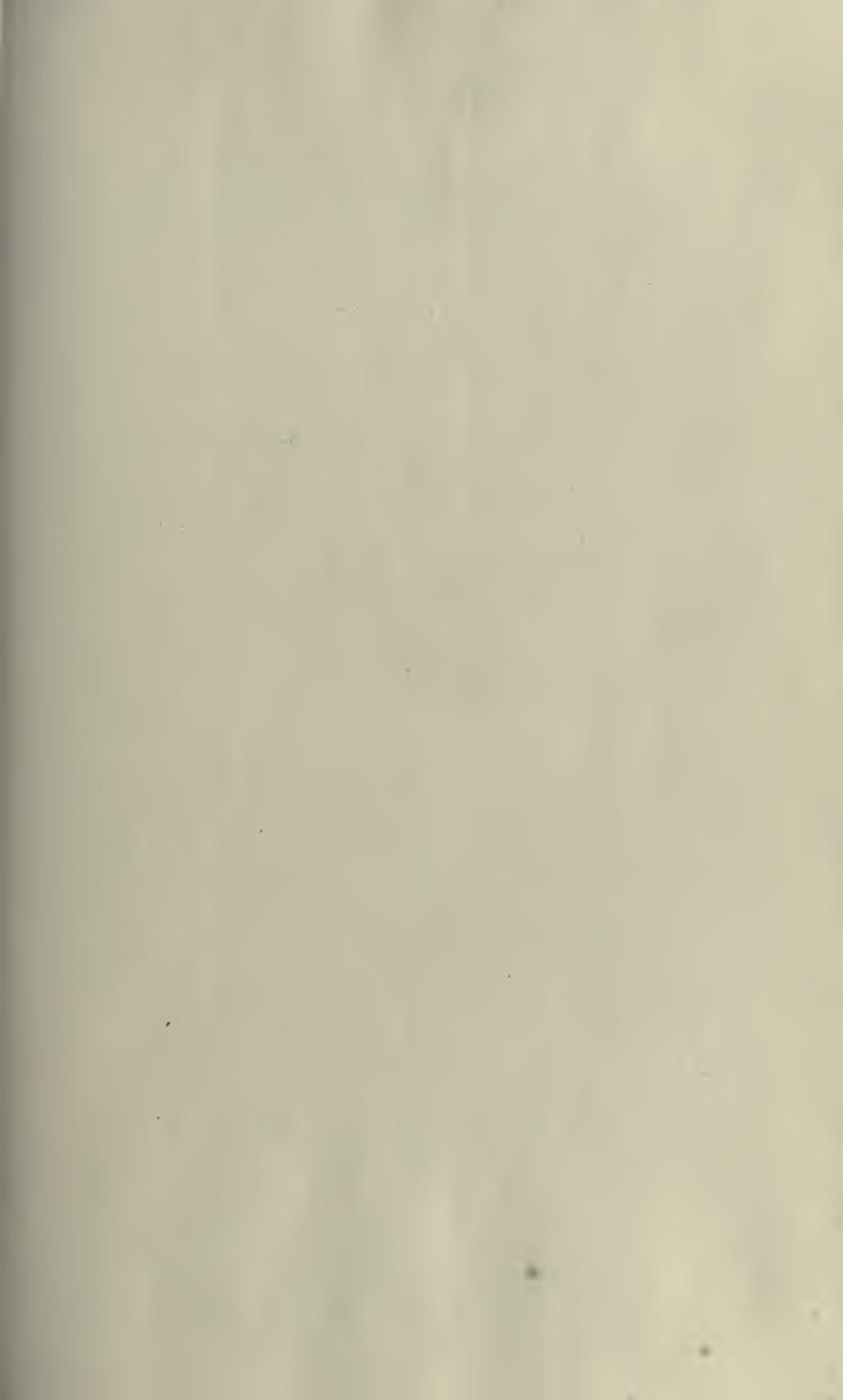


PURCHASED FOR THE  
*UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY*  
FROM THE  
*CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT*  
FOR  
ART









REVUE <sup>7330</sup>  
**ARCHÉOLOGIQUE**

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS A L'ÉTUDE DES MONUMENTS ET A LA PHILOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

ET ACCOMPAGNÉS

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

---

PREMIÈRE PARTIE

- *seconde*  
1844-45

DU 15 AVRIL AU 15 SEPTEMBRE

- *au 15 mars 1845*

---

PARIS

A. LELEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE PIERRE-SARRAZIN, 9

ALPHABETIQUE



CC  
3  
R4  
année 1

## AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

---

Les recherches archéologiques ont pris en Europe, depuis une trentaine d'années, un extrême développement. Dans toutes les parties du monde civilisé, des hommes zélés et habiles se sont consacrés à la publication ou à l'explication de monuments jusqu'alors négligés ou inconnus ; et des artistes estimables ont prêté à cette tâche utile l'assistance de leur talent et de leurs efforts.

Rien ne peut faire encore présumer jusqu'à quelles limites ces études seront poussées, car chaque jour des objets nouveaux s'offrent à l'examen et à la sagacité des antiquaires ; on peut dire sans exagération que les progrès marchent, à cet égard, avec une telle rapidité qu'une différence de quelques années suffit pour faire changer ou modifier notablement la face de chacune des branches de la science archéologique.

Il en résulte que celui qui veut suivre attentivement la marche rapide de cette science et des découvertes qui se font en quelque sorte simultanément sur tous les points du globe, éprouve de nombreuses difficultés et n'atteint presque jamais complètement son but. La publication des ouvrages destinés à exposer l'état de la science archéologique n'est ni assez générale, ni assez rapprochée, pour lui fournir toujours un tableau complet des travaux qui ont été accomplis ; et des intervalles d'années s'écoulent pendant lesquels il demeure en arrière ou mal renseigné.

Un journal consacré à la science qu'il cultive, est le seul moyen qui puisse parer à cet inconvénient et l'initier, le tenir au courant de chaque pas que fait cette science ; dans ce journal seulement, il aura sans cesse le dernier mot auquel les antiquaires de l'époque

se sont arrêtés sur chaque question. Les Allemands l'ont bien senti, et si, dans leur pays, les études archéologiques sont florissantes, il faut peut-être l'attribuer, en partie, à l'existence de plusieurs recueils périodiques destinés à la publication de Mémoires et de Documents sur les antiquités.

En France où la science des monuments, si elle a moins d'interprètes, n'est pas cultivée avec moins de bonheur qu'au delà du Rhin, nous manquons d'un moyen de propager et de populariser les connaissances archéologiques; lacune d'autant plus sensible qu'il n'est, en ce moment, presque aucune des autres branches des connaissances humaines qui n'ait son écho et sa tribune.

L'éditeur de cette *Revue*, convaincu des avantages que ce genre de publication procurerait au monde studieux, a conçu l'idée du recueil dont il présente aujourd'hui le premier volume contenant les six premières livraisons. Comme, en créant ce recueil, il n'a pour but que l'intérêt et l'avancement des études archéologiques, il ne veut pas en faire l'organe exclusif de telle ou telle branche de la science en particulier. Il croit devoir embrasser à la fois l'antiquité européenne, égyptienne et asiatique; et, parmi les monuments européens, il ne se borne pas à l'antiquité, il descend jusqu'au moyen âge; et donne une attention convenable à l'archéologie chrétienne, qui est, depuis quelques années, l'objet de recherches si intéressantes.

En agissant ainsi, il n'a point eu seulement en vue d'augmenter le nombre des personnes que cette publication pourrait intéresser; mais il a été encore mû par l'idée qu'il s'est toujours faite de l'archéologie elle-même, dont les diverses branches se tiennent par un lien indissoluble. Le passage de l'antiquité au moyen âge est, pour ainsi dire, insensible. Les différents styles d'architecture sont des transformations successives et graduelles des principes des anciens dans l'art de bâtir; les mythologies et les croyances populaires, des modifications variées d'idées et de dogmes analogues ou même identiques; et bien souvent les représentations figurées ne sont que des reproductions plus ou moins altérées, plus ou moins heureuses des types

anciens conservés par les habitudes sociales, quand le changement des croyances semblerait avoir dû les faire disparaître. En un mot, il n'est guère possible d'étudier les monuments mêmes qui ne datent que de trois ou quatre siècles, sans en retrouver comme les racines et les éléments dans les temps antérieurs. Que serait donc le moyen âge étudié isolément, en lui-même, et non rattaché à la source féconde de l'antiquité? une lettre morte dont souvent nous ne saisissons ni l'esprit ni la portée. Consacrer alors exclusivement la *Revue* au moyen âge, par la raison que l'attention paraît maintenant se porter vers l'étude de cette époque avec plus de force, c'eût été mal servir l'étude de cette époque elle-même, et tarir en partie la source des idées qui peuvent en éclaircir les ténèbres et les bizarreries. D'un autre côté, borner exclusivement à l'antiquité une *Revue archéologique*, ce serait une sorte d'anachronisme; ce serait priver nos lecteurs de la branche de l'archéologie qui se rattache de plus près à l'état actuel de notre société, à notre histoire et à nos institutions. Ainsi, pour être véritablement *archéologique*, la *Revue* a dû inscrire sur son titre : *Recueil de Documents et de Mémoires relatifs à l'étude des monuments et à la philologie de l'antiquité et du moyen âge.*

L'éditeur n'ayant pas cru devoir réduire sa publication aux limites d'une branche unique de l'archéologie, aura encore moins voulu faire de celle-ci l'organe d'un système d'opinions particulier à tel ou tel savant, ou même à telle ou telle école. C'eût été tomber par un autre côté dans un inconvénient qu'il venait d'éviter, celui de restreindre trop son cadre. L'examen des diverses doctrines émises par ceux qui s'occupent des monuments, constitue une partie de la science elle-même, et pour qu'il pût trouver place dans cette publication, l'éditeur devait permettre l'accès de son journal à toutes les écoles, à toutes les idées. Qu'on n'attende donc pas ici de prédilection pour tel ou tel homme, pour tel ou tel système. La *Revue* est ouverte à tous les hommes de talent et de conscience qui veulent bien l'honorer de leur concours; aucune acception n'est faite de leur drapeau et de leur couleur. Chacun est responsable de l'œuvre qu'il signe, et l'éditeur n'entend s'immiscer dans les communications qui lui seront faites que pour adoucir, s'il y a lieu, les formes de la critique, pour en rendre

l'expression toujours convenable, bornée aux choses, et n'atteignant jamais les personnes. Quant au fond même des articles, il ne fera nul obstacle aux opinions quelles qu'elles soient; il ne s'opposera qu'à l'introduction d'erreurs de fait ou de raisonnement qui pourraient troubler la science; et, à cet égard, il cherchera toujours à s'éclairer des lumières de savants distingués, d'archéologues éminents qui veulent bien lui prêter l'appui de leurs conseils. Mais il le répète, tout en réclamant leur assistance, il n'entend se ranger sous aucune bannière, ni subir aucune influence personnelle; il demeure libre de tout engagement et de toute coterie.

Après une pareille déclaration, il est presque inutile de prévenir que tel savant qui se trouverait contrarié dans ses idées par un article de la *Revue*, ne serait pas fondé à croire qu'il a en elle un adversaire systématique et déclaré, puisque le lendemain il y trouvera pour ses opinions une tribune, comme son antagoniste en avait trouvé la veille pour les siennes.

L'éditeur peut assurer qu'il n'épargnera aucune dépense pour que les Documents et les Mémoires soient accompagnés de dessins qui donnent une idée exacte des monuments. Ces dessins formeront des planches séparées, gravées sur acier ou lithographiées; ou bien gravées sur bois et insérées dans le texte. Déjà le premier volume, qui contient douze planches, et environ cinquante sujets sur bois, montre quels soins il se propose de donner à cette partie importante de toute publication archéologique.

Puisse ce nouvel organe scientifique fournir aux archéologues et aux amateurs un moyen plus facile et plus répandu de faire connaître leurs travaux et de s'instruire de ceux des autres!

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA PREMIÈRE PARTIE (AVRIL A SEPTEMBRE 1844.)

| DOCUMENTS ET MÉMOIRES.  |          | PAGE |
|---|----------|------|
| ARCHÉOLOGIE, par M. Ch. Lenormant, de l'Institut.....   | 1        |      |
| Le MUSÉE DES THERMES ET DE L'HÔTEL DE CLUNY.....  | 18       |      |
| VOYAGES ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES de M. Le Bas, de l'Institut, en Grèce et en Asie Mineure, pendant les années 1843 et 1844, 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> rapports à M. le Ministre de l'Instruction publique. 39, 98, 167, 277. | 98,      |      |
| COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES, instituée au Ministère de l'Intérieur, organisation administrative et travaux par M. F. Grille de Beuzelin.....   | 54, 201  |      |
| FRAGMENT SUR L'ÉTUDE DES VASES PEINTS antiques, par M. Ch. Lenormant, de l'Institut.....  | 81       |      |
| NUMISMATIQUE. par M. A. de Longpérier..   | 89       |      |
| RAPPORT DE M. EGGER, sur le Recueil général des Inscriptions latines.....   | 107      |      |
| Sur l'origine du nom d'Horace, par C.-L. Grotefend.....   | 114      |      |
| MYTHOLOGIE, par M. J.-D. Guigniaut, de l'Institut.....  | 145      |      |
| INSCRIPTIONS ROMAINES DE BAENA, par M. P. Mérimée, de l'Institut.....   | 176      |      |
| DÉCOUVERTE DE DEUX COLONNES MILLIAIRES sur la frontière du Maroc, par MM. Callier et Letronne.....  | 182      |      |
| DÉCOUVERTE D'UNE CHAUSSÉE ROMAINE et de l'ancien pavé de Paris, par A.-P.-M. Gilbert.....   | 188      |      |
| ANCIENNE CHAPELLE DU COLLÈGE DE NAVARRE, par M. N. Troche.....  | 192      |      |
| NINIVE ET KHORSABAD, par M. de Longpérier.....  | 213      |      |
| RECHERCHES SUR L'ORIGINE DES REPRÉSENTATIONS FIGURÉES DE LA PSYCHOSTASIE, par M. Alfred Maury.....  | 235, 291 |      |
| SUR UN BAS-RELIEF DU MUSÉE DE STRASBOURG, par M. P. Mérimée.....  | 250      |      |
| RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-GERMAIN-L'AUXEROIS, lettre de M. N. Troche au directeur de la <i>Revue</i> .....  | 254      |      |
| RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-OUEN, à Rouen, par M. Delaquérière.....  | 257      |      |
| Le MUSÉE GRÉGORIEN A ROME, par M. J. de Witte, correspondant de l'Institut.....   | 308      |      |
| LETTRE DE M. P. LE BAS à M. LÉON RENIER.  | 314      |      |
| OBSERVATIONS SUR LES INSCRIPTIONS contenues dans la lettre précédente, par M. L. Renier.....  | 316      |      |
| TOMBEAUX DU MOYEN AGE à Kutayah et à Nymphé (Asie Mineure), par M. Ch. Texier, correspondant de l'Institut.....   | 320      |      |
| LETTRE DE M. L. GRIFFI A M. RAOUL ROCHELLE sur un vase peint, de la collection du cardinal Lambruschini.....  | 326      |      |
| OBÉLISQUE D'AXOUM, fragment d'une lettre de MM. Ferret et Galinier.....   | 331      |      |
| MANCHE DE SCEAU D'IVOIRE, explication de la pl. 9, par M. A. L.....   | 332      |      |
| QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE MUSÉE DES ANTIQUES DU LOUVRE, par M. F. L.   | 333      |      |
| LES HIÉROGLYPHES ET LA LANGUE ÉGYPTIENNE, à propos d'une critique de la grammaire de Champollion, par feu le docteur Dujardin, par M. de Saulcy, de l'Institut.....   | 341      |      |
| RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, au nom de la commission des antiquités de la France, par M. Lenormant, séance du 9 août 1844.....  | 361      |      |
| RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, au nom de la commission du prix de numismatique, par M. de Saulcy, séance du 5 juillet 1844.....   | 378      |      |
| SUR L'ABSENCE DU MOT AUTOCRATOR dans les cartouches hiéroglyphiques qui accompagnent le zodiaque de Dendera, par M. Letronne, de l'Institut.....  | 381      |      |
| TOMBEAU D'ENFANT découvert à Athènes, explication de la pl. 12.....   | 388      |      |
| <b>DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.</b>  |          |      |
| INSCRIPTION DE ROSETTE.....   | 62, 65,  | 66   |
| EXPÉDITION DU XANTHE.....   |          | 66   |
| DÉCOUVERTE DE MONUMENTS ÉTRUSQUES..   |          | 67   |
| MONUMENT CELTIQUE A MARLY.....  |          | 68   |
| SARCOPHAGE D'AIX-LA-CHAPELLE.....   |          | 68   |
| BUSTE EN BRONZE DÉCOUVERT PRÈS DE CONSTANTINE.....  |          | 68   |
| MÉDAILLES ROMAINES TROUVÉES EN BRETAGNE.....  |          | 69   |
| CATACOMBES CHRÉTIENNES A MILO.....  |          | 69   |
| NOTE DE M. BUCHON sur des sculptures byzantines.....  |          | 69   |
| PORTIQUE DU CHATEAU DE GAILLON.....   |          | 69   |
| PIÈCE DE CANON DU XVI <sup>e</sup> SIÈCLE.....  |          | 70   |
| DÉCOUVERTE DE SÉPULTURES A SCRPT....  |          | 70   |
| COMITÉ D'ARCHÉOLOGIE DE CHALONS-SUR-MARNE.....  |          | 71   |

TABLE DES MATIÈRES.

|  | PAGE |  | PAGE     |
|--|------|--|----------|
| DOCUMENTS HISTORIQUES DU ROYAUME DE NAPLES ET DE LA SICILE.....                  | 71   | ORATOIRE DES TEMPLIERS A METZ.....   | 267      |
| ASSOCIATION ARCHÉOLOGIQUE ANGLAISE....   | 72   | RESTAURATION DU PRIEURÉ DE MORLANGE.....   | 267      |
| MUSÉE DES ANTIQUES A BARCELONNE.....   | 72   | L'ARCHÉOLOGIE A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.....  | 268      |
| NÉCROLOGIE. — J.-G. Schweighauser.....   | 73   | CATALOGUE DES ARTISTES DE L'ANTIQUITÉ.....   | 338      |
| LETTRE DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU DIRECTEUR DE LA REVUE..... | 117  | SÉANCE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LÉTTRES.....                                  | 338      |
| MONUMENT DRUIDIQUE A PLOGOUMELLEN.....   | 117  | DENIER D'ARGENT DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE.....   | 338      |
| DESTRUCTION DU MENHIR DE COLEY.....  | 117  | DOCUMENT SUR LES ÉMAILLEURS FRANÇAIS.....  | 339      |
| TEMPLE D'AUGUSTE ET DE LIVIE A VIENNE.....                                       | 118  | REVUE DES ÉGLISES DE PICARDIE ET D'ARTOIS.....   | 339      |
| FOUILLES PRATIQUÉES A L'AMPHITÉÂTRE DE NIMES.....                                | 118  | TROUBLES A MOSSOUL.....  | 402      |
| DÉCOUVERTE D'UNE VILLA ET DE PIERRES TUMULAIRES ROMAINES A SAVERNE.....          | 120  | PLATRES MOULÉS SUR DIVERS OBJETS D'ANTIQUITÉS, envoyés à la Bibliothèque Royale de Paris.....          | 402      |
| VOIE ROMAINE PRÈS DE TARASCON.....   | 121  | DÉCOUVERTE D'UNE VILLE ANCIENNE EN TOSCANE.....  | 403      |
| FRAGMENTS DE STATUES TROUVÉES A BEZIERES.....                                    | 121  | OBJETS PROVENANT DES CATACOMBES DE ROME.....   | 403      |
| INSCRIPTIONS TROUVÉES EN AFRIQUE.....  | 122  | FOUILLES DE VIEUX-RENG (Nord).....   | 406      |
| COLLIER D'OR DÉCOUVERT A SAINT-GÉRAN.....  | 124  | FOUILLES A FOUREN-LE-COMTE (Belgique).....   | 406      |
| CEINTURE TROUVÉE PRÈS DE CREIL.....  | 123  | MOSAÏQUE DU BELLÉROPHON A AUTUN.....   | 407      |
| TOMBEAUX GALLO-ROMAINS DÉCOUVERTS À SCEAUX.....                                  | 124  | CHASUBLE DE LA CATHÉDRALE DE COIRE (Suisse).....   | 408      |
| FOUILLES DES CHAMPS-ÉLYSÉES D'ARLES.....   | 125  | CHASUBLE DU B. TH. HÉLIE.....  | 408      |
| SARCOPHAGES CHRÉTIENS D'ARLES.....   | 127  |  |          |
| ORIGINES DES CLOCHES.....  | 128  |  |          |
| RESTAURATION DE NOTRE-DAME DE PARIS.....   | 129  |  |          |
| CUVE BAPTISMALE DE L'ÉGLISE DE GONDECOURT.....                                   | 129  |  |          |
| CROIX PROCESSIONELLE APPARTENANT A M. FAILLY.....                                | 130  |  |          |
| CROIX DU CIMETIÈRE D'ÉLEGUEREC.....  | 131  |  |          |
| MONNAIES TROUVÉES PRÈS DU CHATEAU DE ROQUEFORT.....                              | 131  |  |          |
| PIÈCES D'OR TROUVÉES A NOYON.....  | 131  |  |          |
| PEINTURES SUR LA TOUR DU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS.....                         | 131  |  |          |
| CAVEAUX DE L'ÉGLISE SAINT-GEORGES A CAEN.....                                    | 132  |  |          |
| DONS FAITS AU MUSÉE DE CLUNY.....  | 132  |  |          |
| INCENDIE DE LA FLÈCHE DE L'HORLOGE DE NOTRE-DAME DE LAON.....                    | 134  |  |          |
| NÉCROLOGIE. — M. Burnouf père.....   | 135  |  |          |
| LETTRE DU DOCTEUR LEPSIUS.....   | 208  |  |          |
| BARROW DANS LE FINISTÈRE.....  | 209  |  |          |
| ARRIVÉE DE M. LE BAS A ATHÈNES.....  | 209  |  |          |
| PUITS ANTIQUE A BEUZEVILLE.....  | 211  |  |          |
| BASSIN ANTIQUE PRÈS DE JOUY-AUX-ARCHES.....                                      | 211  |  |          |
| NOUVELLES FOUILLES A BEZIERES.....   | 211  |  |          |
| PORTRAITS DES PHARAONS.....  | 261  |  |          |
| TESSEIRE ET INSCRIPTION DE POUZZOLE.....   | 261  |  |          |
| MONUMENTS DÉCOUVERTS A BRINDES.....  | 262  |  |          |
| INSCRIPTION VOTIVE TROUVÉE A PÉRIGUEUX.....                                      | 262  |  |          |
| ARMES DÉCOUVERTES PRÈS DE SAINT-MALO.....  | 263  |  |          |
| COUPE SASSANIDE DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.....                                   | 263  |  |          |
|  |      | <b>BIBLIOGRAPHIE.</b>  |          |
|  |      | PUBLICATIONS NOUVELLES.....  | 74, 420  |
|  |      | (Ouvrages dont il a été rendu compte dans ce volume.)  |          |
|  |      | LETtres sur LA SAINTONGE ET SUR L'AUNIS, par M. Lesson.....  | 140      |
|  |      | FASTES HISTORIQUES, ETC., DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE, par M. Lesson.....                 | 140      |
|  |      | SOUVENIRS HISTORIQUES SUR L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE, par M. Marchand.....            | 140      |
|  |      | NOTICE SUR LE CHATEAU DE LANGEAIS.....   | 140      |
|  |      | DICIONNAIRE ICONOGRAPHIQUE, par L.-J. Guénébault.....  | 141, 415 |
|  |      | ÉLÉMENTS D'ARCHÉOLOGIE, par Batissier.....   | 142      |
|  |      | RECHERCHES SUR LA PEINTURE SUR ÉMAIL, par Dussieux.....  | 143      |
|  |      | EXAMEN CRITIQUE DE LA DÉCOUVERTE DU PRÉTENDU CŒUR DE SAINT LOUIS, par M. Letronne.....                 | 269      |
|  |      | ENCORE LE PRÉTENDU CŒUR DE SAINT LOUIS! par M. F.....  | 390      |
|  |      | NOTRE-DAME D'AJACCIO, par A. Arman.....  | 275, 419 |
|  |      | LATINI SERMONIS VETUSTIORIS RELIQUÆ SELECTÆ, recueil publié par M. A.-E. Egger.....                    | 409      |
|  |      | MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, tome VII.....                        | 410      |
|  |      | LOUIS ET CHARLES, DUCS D'ORLÉANS, leur influence sur les arts, etc., par M. A. Champollion-Figeac..... | 419      |

# REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

## ARCHÉOLOGIE.

Le mot d'*archéologie* (1) a été détourné de son sens primitif; chez les Grecs on désignait sous le nom d'*archéologue* celui qui recueillait les plus anciens souvenirs d'un pays, d'une nation. Le livre de Denis d'Halicarnasse sur les origines et les commencements de Rome a reçu de son auteur le nom d'*archéologie*. Chez nous, celui qui se consacre à la recherche des origines historiques prend place parmi les historiens; quel que soit d'ailleurs le mérite de ses travaux, il ne compte au nombre des archéologues, que s'il a appris à connaître ce qu'on appelle les *monuments de l'antiquité figurée*, c'est-à-dire s'il distingue, classe, contrôle ce qui nous reste des produits des arts du dessin chez les peuples anciens, et sait tirer de ces débris, des notions certaines sur les idées, les penchants, les habitudes, le degré de culture et d'industrie de ces peuples. Un *archéologue* aujourd'hui (car l'usage de cette dénomination ne remonte qu'à un petit nombre d'années) est ce qu'on aurait appelé autrefois un *antiquaire*, si les antiquaires d'autrefois eussent été tout ce que sont aujourd'hui les vrais archéologues. Les deux mots d'*antiquaire* et d'*archéologue* sont encore employés concurremment, mais avec une nuance assez délicate dans le sens. Un *antiquaire* est plutôt celui qui recueille les monuments de l'antiquité que celui qui les comprend; un antiquaire, avec du goût, du tact, de l'habitude, peut se passer d'érudition: M. E. Duraud, connu par la richesse et le choix des collections qu'il avait formées, pouvait être considéré comme un excellent *antiquaire*, mais il n'avait pas les mêmes droits au titre d'*archéologue*.

(1) Cet article *Archéologie* a paru il y a quelques années, dans l'*Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle*. J'aurais pu, afin de l'approprier au recueil que M. Gailhabaud vient de fonder, le refaire entièrement; mais le temps m'a manqué. Tel qu'il est, il donnera peut-être une idée exacte des deux branches les plus riches et les plus ardues de l'archéologie, l'archéologie orientale et l'archéologie classique. Quant au moyen âge et à l'archéologie chrétienne, un autre en parlera dans un article spécial. On retrouvera donc cet article à peu près tel qu'il a été inséré dans l'*Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle*. Les notes que j'y ai jointes, et qui sont nouvelles, ont pour objet d'indiquer les progrès les plus récents de la science.

On doit regarder comme un des faits les plus singuliers que présente l'histoire des sciences historiques chez les modernes, la lenteur avec laquelle les principes de la véritable archéologie se sont fondés. Les lettres antiques, plus heureuses, n'ont pas connu d'interruption dans la série de ceux qui les ont cultivées et expliquées avec intelligence. Les Grecs, dispersés en Europe au XV<sup>e</sup> siècle, et fondateurs de toutes les chaires de littérature érudite, étaient la plupart d'excellents philologues, qui, étrangers peut-être aux procédés d'une méthode rigoureuse, y suppléaient par un sens intime, et pour ainsi dire sympathique, des modèles qu'ils expliquaient. A ces Grecs, qu'on doit considérer comme les derniers des anciens, succédèrent les Laurent Valla, les Budée, les Camerarius, les Estienne, les Casaubon, les Scaliger, les Burmann, les Wetstein, les Bentley, les Markland, les Walckenaër, les Wittenback, les Schneider, les Hermann, les Boeckh. C'est à peine si le progrès s'aperçoit dans cette suite de noms illustres dont j'effleure ici les sommités; une qualité remplace l'autre; une partie du domaine exploité est mise en valeur quand une autre rentre dans l'ombre. Les philologues réunis de notre époque représentent beaucoup plus que la science isolée d'Estienne ou de Casaubon; mais, seul à seul, qui oserait lutter avec ces colosses d'un autre siècle? L'archéologie nous présente un autre spectacle: d'énormes travaux sur les antiquités ont pu être accomplis, on a pu imprimer les immenses trésors de Gronove, de Grævius et de Polenus; Fabricius a pu recueillir les matériaux de toute une *Bibliothèque antique*, sans pour cela que la véritable science des antiquités fût encore fondée. Je m'explique: pour avoir accès à cette science, il ne suffisait pas de recueillir les objets de l'art antique, de les classer dans les musées, d'en étudier les attributs, d'en publier des explications. L'absence des éléments de comparaison et des principes de la critique, l'ignorance absolue des bases de l'histoire de l'art, rendaient toute étude infructueuse, toute explication incertaine, toute réussite presque impossible.

Ajoutez à cela que, dès l'aurore de la renaissance, l'antiquité figurée, encore étrangère aux sciences historiques, était devenue la proie des artistes qui l'avaient copiée, multipliée, contre-épreuve avec un talent et une fidélité capables de confondre une critique inexpérimentée. Les beaux esprits rassemblés autour de Laurent de Médicis croyaient déjà reconnaître à des signes certains le véritable travail antique; et pourtant un Michel Ange enfant pouvait se jouer de leur crédule confiance, en enfouissant dans la terre une statue toute fraîche sortie de

l'atelier. Ce qui d'abord, de la part des artistes, avait été l'objet d'une respectueuse émulation, d'une lutte ingénieuse, devint bientôt matière aux spéculations des faussaires. A voir les collections formées dans le XVI<sup>e</sup> siècle, il est permis de penser que dès 1550 une bonne partie des objets qui passaient pour antiques ne l'étaient point. Qu'on juge des progrès qu'aurait faits une telle confusion, si la corruption du goût dans les arts du dessin n'eût rendu dès 1600 les falsifications plus aisées à reconnaître? De nos jours, sans posséder des artistes comparables aux *cinquecentistes* italiens, nous avons été envahis par des faussaires plus adroits encore que ceux du XVI<sup>e</sup> siècle; l'erreur et l'illusion sont aussi faciles qu'elles l'ont jamais été; mais les règles de critique qui guident les imitateurs nous fournissent aussi les moyens de dévoiler leurs tromperies.

La première condition pour devenir archéologue est donc de connaître les monuments: l'histoire de l'art est la base de toute archéologie. Le domaine de l'antiquité est comme un vaste casier dans les divisions duquel on doit répartir à coup sûr les objets, à mesure qu'ils se présentent. Épuisez votre imagination à réunir dans le même individu les qualités les plus brillantes et les plus solides; que chez lui la pratique des hommes et des choses complète et éclaire l'expérience des livres; qu'il ait appris à feuilleter dès longtemps, et avec un goût aussi sûr qu'éclairé, l'ensemble de la littérature classique; qu'il sache les musées, que sa tête représente un catalogue vivant, tout cela n'est rien si l'histoire de l'art n'a été apprise que dans les livres, si la critique est de *seconde main*. Ainsi donc, après cette première triture qui conduit à ne plus confondre trop grossièrement les objets, si vous voulez connaître l'aptitude d'un homme à l'archéologie, n'assemblez pas les académiciens: un jury plus simple suffit; qu'en présence de quelques antiquaires, ignorants, si l'on veut, mais exercés, le candidat puisse trier une masse d'objets antiques, distinguer en bloc le grec du romain, assigner les caractères de l'étrusque et de l'égyptien, rendre une médaille à l'Asie ou la restituer à l'Italie. Si l'épreuve réussit, on devra en conclure à une véritable vocation archéologique; sinon, le monde littéraire pourra compter un historien élégant de plus, un philologue délicat, un compilateur adroit de travaux archéologiques, mais jamais un archéologue véritable.

Je pense aussi que, chez toute personne réellement appelée à cultiver l'archéologie, l'initiation à l'antiquité par les monuments devra accompagner l'initiation littéraire, si elle ne la précède pas.

Sous ce rapport, les faits les plus saillants qui se soient produits depuis que l'archéologie existe, méritent d'être étudiés. Montfaucon, à qui l'on doit le premier et le plus beau programme de l'archéologie, n'a point sa place néanmoins parmi les maîtres de cette science. A quoi tient une telle exclusion ? uniquement à ce que Montfaucon, bon philologue, comme le prouvent ses travaux sur les Pères et sa paléographie, ne possédait, en fait de critique appliquée aux monuments, que des lumières limitées. Caylus, homme tout à fait du monde, aussi ignorant que pouvait l'être le plus érudit des grands seigneurs de la cour de Louis XV, Caylus, plus heureux que le docte Montfaucon, a pris rang parmi les archéologues : c'est que Caylus vivait parmi les monuments et les aimait ; c'est que les procédés de l'art chez les anciens étaient familiers, non-seulement à son érudition, mais encore à sa pratique ; c'est qu'avant Winckelmann il avait entrevu les lois de l'histoire de l'art. Au milieu des préjugés et des opinions précipitées, inévitables chez un homme que sa position et la tournure de son esprit avaient dû livrer tout entier aux travers du XVIII<sup>e</sup> siècle, Caylus devançait son époque dans le mouvement archéologique qui commençait à se dessiner. Winckelmann eût existé sans Caylus, mais certainement Caylus n'a pas été inutile aux progrès de Winckelmann. Ce dernier était-il un grand philologue ? L'étude de ses ouvrages nous démontre le contraire. Le développement de son génie tient à une éducation d'artiste ; les plus importantes vérités se dévoilent à lui par le contact des monuments ; l'emploi des secours littéraires ne vient que subsidiairement et toujours d'une manière secondaire, souvent embarrassée. — Zoëga compte en Allemagne pour un grand archéologue, mais à tort, ce me semble. Ce qui frappe en étudiant les précieux travaux de cet érudit, c'est sa stérilité ; son *Recueil de bas-reliefs antiques*, mine précieuse à exploiter pour quiconque possède un fonds de richesses individuelles, ce recueil manque d'explications neuves et fécondes ; c'est, au contraire, là le caractère des *Monuments inédits* de Winckelmann, livre dont l'érudition littéraire est incomplète et superficielle. Le grand travail de Zoëga sur les obélisques égyptiens, avec l'apparence d'une conception encyclopédique, n'est, en définitive, qu'un vaste amas de matériaux pour un édifice à venir, dont les pierres ne sont ni assemblées ni taillées. — Notre pays présente en contraste un véritable phénomène. Un homme contemporain de Zoëga, mais dont l'existence s'est prolongée pour la gloire de notre époque, M. Quatremère de Quincy, le premier, sans contredit, des archéologues vivants,

semble avoir professé toute sa vie une parfaite indifférence pour l'érudition philologique : étranger ainsi à l'usage direct des monuments littéraires, on dirait parfois qu'il n'a pas fait plus de cas des monuments figurés ; ou plutôt, quant aux productions de l'art, il s'est borné, dans chaque genre, à certains types que son goût a largement et habilement choisis, ne tenant de tout le reste aucun compte. De là est résulté un travail concentré sur un petit nombre d'objets, plus limité dans les exemples qu'on ne peut se l'imaginer quand on n'en a pas fait soi-même l'expérience, mais alimenté par un fonds d'idées aussi abondantes qu'ingénieuses ; et le résultat de ces travaux a été de pourvoir l'archéologie de plus de faits constatés et essentiels que n'avait pu en produire la critique prudente, l'érudition méthodique de Zoëga. — La grande exception à la remarque générale que je viens de faire, c'est Visconti, unique entre les archéologues, en ce que, dès l'enfance, il combina les deux ordres d'impression, initié par un père, homme de goût et de savoir lui-même, à la pratique des modèles littéraires de l'antiquité, puis passant de la lecture d'Homère aux galeries du Vatican, lisant les marbres grecs dans Sophocle, animant les mots d'Euripide par les figures que lui fournissait la statuaire antique, unissant à cette double vue une modération scientifique exemplaire, un bon sens exquis, et réalisant déjà, dans les limites de l'antiquité classique, l'idée que nous nous faisons aujourd'hui de l'archéologue complet, c'est-à-dire de l'homme qui explique les monuments par les livres et les livres par les monuments. Et pourtant, en dépit de cette parfaite éducation jointe à une telle réunion d'inappréciables qualités, Visconti, osons le dire, a péché quelquefois par la base même de l'archéologie ; les faussaires et les falsifications ont plus d'une fois abusé son jugement. Admirable en présence d'un monument certain, et sachant en développer non-seulement le sens, mais les beautés, Visconti trébuche devant une supercherie souvent grossière. Visconti se serait-il montré aussi accessible à l'erreur, si c'eût été l'instinct et non l'éducation qui l'eût fait archéologue ?

Les personnes qui possèdent aujourd'hui la véritable expérience archéologique ne pourront guère contester l'exactitude des observations qui précèdent. Est-ce à dire pour cela qu'une expérience anticipée de la philologie, chez un homme d'ailleurs bien doué, puisse être nuisible au développement des connaissances archéologiques ? Si je prétendais soutenir une telle opinion, l'Allemagne de nos jours me donnerait un démenti. Nous avons vu des hommes d'un grand

savoir, et d'abord connus par des travaux d'érudition littéraire ou historique, MM. K. O. Müller et Th. Welcker (le premier desquels, à ma connaissance, n'a vu d'autres monuments que ceux de Vienne, de Londres et de Paris) (1), se faire postérieurement un nom respecté parmi les archéologues, contribuer aux progrès de l'histoire de l'art, produire des travaux non-seulement utiles et bien faits, mais encore originaux et féconds, ce qui est le point essentiel. Les Gerhard, les Panofka, encore plus exclusivement archéologues que les Welcker et les Müller, ont été, avant de prendre rang dans cette science, des rejets distingués des séminaires philologiques de l'Allemagne. Tout cela est vrai; et pourtant les derniers érudits que je viens de citer nous expliqueront-ils quel a été, sur la marche de leurs idées, l'effet de l'érudition littéraire qu'ils avaient préalablement acquise? Après avoir vu si avant dans l'antiquité, uniquement par les yeux de l'esprit, ne leur a-t-il pas fallu réformer bien des impressions erronées, quand le témoignage direct des sens est venu leur apporter des notions plus certaines?

Ceci m'amène à conclure qu'il serait à désirer, pour l'affermissement définitif de la science, que les *impressions archéologiques* prisent, comme chez Visconti, une assez large place dans l'éducation. Les archéologues, formés ainsi par l'art, pourraient rendre d'aussi grands services que Visconti lui-même, qui n'était peut-être pas naturellement archéologue, et ceux qui appartiendraient de droit à cette dernière catégorie, prendraient une avance qui leur permettrait le libre usage de toutes leurs facultés. Aujourd'hui le personnel archéologique se divise, à peu d'exceptions près, en deux camps : les philologues faisant de l'archéologie par occasion, mais rebelles aux témoignages des monuments, ou les torturant au profit de leurs préjugés scolaires; les archéologues d'instinct, qui, sachant d'avance tout ce que les témoignages littéraires leur apporteraient de lumières, n'en restent pas moins, en leur présence, d'incurables écoliers.—Disons aussi que l'éducation, qui a fait Visconti, ne produirait aujourd'hui que des archéologues incomplets. Depuis ce savant, que nous avons vu mourir, le domaine de l'archéologie s'est démesurément agrandi. L'informe embryon d'archéologie orientale que Winckelmann avait cousu

(1) Tout le monde connaît la fatale issue du voyage que K. O. Müller avait entrepris pour donner à son admirable érudition, à son génie actif et pénétrant le complément d'expérience directe qui lui manquait. Frappé à Delphes par l'influence du climat, il revint mourir à Athènes, et repose aujourd'hui sur l'éminence de Colonne, à quelques pas de l'Académie.

à son histoire des arts de la Grèce a pu suffire à Visconti, qui l'a-moindrit encore quand il traite de quelque monument égyptien ou asiatique. La question des origines était alors aussi obscure que celle de l'archéologie orientale. Ces deux parties de la science en occupent aujourd'hui les premières avenues, sollicitent la curiosité, imposent à ceux qui parcourent la carrière, la solution, ou du moins l'examen des plus graves problèmes. L'archéologie est redevenue, en quelque sorte, ce qu'elle était du temps de Denis d'Halicarnasse, *la science des origines*.

La chose en est venue au point qu'on se trouve obligé de diviser la science archéologique en plusieurs branches, et de faire de chacune de ces branches l'accessoire des diverses parties du programme général des sciences historiques. Ainsi nous avons maintenant une archéologie chinoise et japonaise, une archéologie indienne, une archéologie américaine. Les rapports d'histoire primitive qui peuvent unir les antiquités chinoises et japonaises avec le monde occidental sont on ne peut pas plus obscurs. Quant aux Indiens, la philologie a constitué d'une manière inébranlable les bases d'une grammaire et d'un vocabulaire comparatifs pour un ensemble de peuples qui, décrivant un arc immense depuis les embouchures du Gange jusqu'à l'océan Atlantique, dans la direction du sud-est au nord-ouest, ont couvert de leurs tribus l'Inde occidentale, la Perse, la Bactriane, l'Arménie, l'Asie Mineure, la Scythie, la Thrace, la Grèce, l'Italie, la Germanie, la Scandinavie et la Gaule. Mais quant aux secours que peut fournir à cette admirable étude l'archéologie indienne proprement dite, ils sont, quoi qu'on en ait dit, faibles et incertains. Le classement chronologique des monuments figurés de l'Inde a été jusqu'à présent impossible, et la plupart, soit qu'ils appartiennent à l'architecture, soit qu'ils se rapportent à la statuaire ou à la peinture, sont de fabrique fort récente. Sans doute on peut y reconnaître l'application d'idées déposées elles-mêmes en des livres d'une date reculée, tels que les Védas; mais le service le plus important que puisse rendre l'archéologie, en donnant les moyens d'établir ou de confirmer la date des monuments écrits, ce service ne saurait être réclamé de l'étude des monuments figurés de l'Inde. Il est donc à craindre que cette branche de l'archéologie ne reste toujours secondaire et subordonnée.

En Amérique, l'archéologie reprend ses droits; là manquent les productions littéraires, et, à leur défaut, quand on veut rechercher quels peuples ont habité d'abord ces contrées, à quel degré de civili-

sation ils sont parvenus, quels rapports doivent unir ces peuples à ceux de l'ancien monde, l'archéologie, qui rassemble les monuments du Mexique, du Pérou et du centre de la péninsule méridionale, élève la voix tout aussi haut que l'éthnographie; reste à apprécier ce qu'elle peut alléguer de certain, en marchant ainsi dans sa liberté, sans la tutelle salubre de l'histoire et des textes.

Au reste, l'archéologie américaine n'occupera jamais qu'une place secondaire dans le cercle des études humaines; la chinoise et la japonaise ont besoin, pour réclamer notre attention, d'avoir puisé avec persévérance dans les immenses travaux des antiquaires chinois. Il sera longtemps encore facile à tout indianiste de quelque expérience d'apprendre de l'archéologie indienne tout ce qu'on en peut savoir. Il n'en est pas de même des branches de cette science qui se rapportent plus directement à notre propre histoire, et dont le cœur, pour ainsi dire, est l'étude des antiquités classiques. Ici, toutes les ramifications ont entre elles des rapports étroits, et ce serait désormais une espérance vaine que de prétendre à une place distinguée dans les rangs archéologiques, en limitant son horizon à une province isolée.

Ainsi la première question qui se présente est celle de savoir jusqu'à quel point la société classique a profité des civilisations orientales qui l'ont précédée : de là, nécessité absolue d'étudier ces civilisations dans les monuments figurés qu'elles nous ont transmis.

Pouvons-nous étudier les antiquités égyptiennes dans les monuments eux-mêmes, ou sommes-nous réduits encore aux témoignages incertains des écrivains grecs? Qu'a produit, jusqu'à ce jour, l'instrument découvert par Champollion? Quelles inductions fournit l'étude philosophique du mode d'écriture employé par les Égyptiens? Y a-t-il lieu à un classement chronologique des monuments? Ce classement conduit-il à établir des règles pour l'appréciation des phases de l'art chez les Égyptiens, ou bien faut-il croire à cette immobilité dans la production des arts que l'on attribue communément à ce peuple? Quelle idée, d'après l'interprétation des monuments figurés, doit-on se faire du degré de culture intellectuelle des Égyptiens, du caractère et de la tendance de leur religion, de leurs institutions politiques et civiles, des lois morales qui régissaient la vie commune, du rapport des classes entre elles, de la prépondérance de certaines castes et du bien-être des individus, du développement scientifique et de la capacité industrielle? Et de là on devra rechercher si la civilisation égyptienne a été, ou complètement originale, ou intégralement transmise, ou modifiée après transmission, de façon à conquérir une originalité rela-

tive; si le panthéon égyptien n'est point un appendice du panthéon asiatique; si la religion de l'Égypte n'a pas droit d'être considérée comme une réforme de la religion de l'Asie occidentale, dirigée dans une intention de progrès moral; si aux indications fournies par l'étude religieuse ne répondent pas celles qu'on peut demander à l'étude des monuments d'architecture; si, en démontrant ainsi que l'Égypte, peuplée d'Asiatiques, s'est modelée, à une époque très-reculée, sur un type asiatique, on ne préjuge pas aussi l'antériorité de la civilisation dans l'occident de l'Asie.

Ainsi, avant de s'enquérir des influences que l'Égypte a pu verser sur d'autres contrées, on apprend que l'Égypte elle-même a eu des maîtres et un modèle; on remonte à la source d'où les ruisseaux de la civilisation humaine se sont répandus dans toutes les directions. Mais ici la stérilité des documents succède à leur abondance. Le défaut de rapports directs et faciles avec les localités, la nature fragile des matériaux employés sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, et d'où résultent des monceaux de décombres au lieu de ruines; l'impossibilité où l'on a été jusqu'à ce jour de pénétrer les mystères de l'écriture cunéiforme autrement que dans les produits du système persique, le plus récent de tous, toutes ces causes réunies ont empêché l'archéologie moderne d'émettre, sur les antiquités babyloniennes et assyriennes, autre chose que de vagues conjectures (1). Pour combler autant que possible cette lacune, la plus grave de toutes, on est obligé d'avoir recours à des procédés hardis, à examiner, par exemple, si, indépendamment du secours des inscriptions, on ne peut pas tirer quelques lumières d'attributs fréquemment répétés, de compositions dont les circonstances principales se reproduisent assez souvent pour qu'on les range en classes suffisamment définies. Ainsi, l'on a pu interpréter, avec quelque bonheur, un certain nombre de monuments égyptiens, avant que le mystère de l'écriture hiéroglyphique ne fût dévoilé; mais la difficulté se complique, en ce qui concerne Babylone et l'Assyrie, par la petite dimension et le travail négligé des monuments

(1) En 1843, M. Botta, consul de France à Mosoul, a découvert, au village de Khorsabâd, non loin des ruines de l'ancienne Ninive, les restes d'un immense édifice assyrien, tout rempli d'inscriptions cunéiformes et de bas reliefs historiques. Les détails que M. Botta a donnés sur le résultat de ses travaux, et les dessins qui accompagnaient ses lettres, ont excité dans le monde savant une vive curiosité. Si ces premières recherches, puissamment encouragées par le gouvernement français, se continuent avec un succès semblable, il n'y a rien de hasardé à comparer la lumière jetée ainsi tout à coup sur le monde sémitique, à la transformation que subit l'archéologie égyptienne lors des travaux de la grande expédition française.

qui, la plupart, sont des *cylindres* ou des *amulettes*. Les témoignages classiques, dans cette recherche périlleuse, ne sont ni nombreux, ni d'un secours très-efficace : on supplée en partie à leur silence par l'étude de la Bible, mine précieuse et qui n'a pas encore été épuisée. On peut chercher aussi des éclaircissements (et c'est ce qu'a tenté l'auteur de cet article) dans les doctrines des sectes demi-chrétiennes qui se sont formées sur le terrain de l'antique influence babylonienne, et qui paraissent avoir donné asile à ces croyances vivaces dont l'existence cachée succède pendant si longtemps à l'éclat florissant des religions. Mais on sent combien, dans ces agglomérations d'idées neuves et anciennes, le point de départ est difficile à établir entre ce qui a précédé et ce qui a suivi. On ne saurait donc blâmer, jusqu'à nouvel ordre, les archéologues plus prudents qui, mettant un frein à leur curiosité, se contentent de recueillir et de classer des matériaux, dont ils lèguent l'interprétation à une génération destinée à devenir plus riche que la nôtre en documents de cette nature.

L'archéologie est la première qui, par la simple comparaison des cylindres babyloniens et des sculptures monumentales de Tchihil-Minar, ait deviné la connexion qui a existé entre la civilisation des bords de l'Euphrate et celle qui fleurit dans les montagnes de la Perse. Mais cette route n'est qu'indiquée, et les conclusions anticipées qu'on avait tirées du parallèle étaient d'abord le contre-pied de la vérité, puisqu'on y préjugait l'influence de la Perse sur Babylone. Aujourd'hui la Perse n'est plus le seul terrain sur lequel on puisse poursuivre la trace de la domination intellectuelle de Babylone ; l'Arménie, l'Asie Mineure surtout, grâce aux découvertes de nouveaux voyageurs, nous offrent des monuments qu'on peut rattacher à la même origine. Les sculptures de la Phénicie sont plus rares, plus imparfaites, ou d'une époque beaucoup plus récente. Mais les inscriptions dont plusieurs philologues ont scruté, non sans succès, les mystères, suppléent au défaut des représentations figurées. Enfin, les témoignages classiques et bibliques s'accordent à nous démontrer l'identité presque absolue des idées religieuses sur les bords de l'Euphrate et sur les côtes de la Phénicie ; à partir de ce point, la même influence, le même système religieux s'étendent sur toute la côte septentrionale de l'Afrique, en Espagne, très-probablement dans le midi de la Gaule. La Grèce et l'Italie, ces deux domaines de l'érudition classique, se trouvent donc comme enveloppées par un réseau d'établissements phéniciens, et la certitude absolue que nous avons de la transmission de l'écriture phénicienne aux peuples de la Grèce et de l'Italie nous conduit à préju-

ger la solution d'une foule de problèmes, solution dans laquelle se montre la domination intellectuelle d'un peuple plus avancé en civilisation sur des nations encore barbares.

Cependant les peuples dont on ne peut mettre en doute la soumission aux exemples venus de la Phénicie ont traversé plusieurs périodes historiques avant d'avoir pu laisser, par l'architecture et la statuaire, des témoignages durables de leur histoire. S'il s'agit de scruter les temps héroïques, l'archéologie n'a d'autre guide que le reflet répandu sur des époques plus récentes par le souvenir de ces premiers âges; à peine si quelques vestiges épars dans la Béotie, l'Argolide, la Laconie, les tombeaux de Mycènes et d'Orchomène, les murs de Tirynthe, viennent servir de preuve et de commentaire à ce que l'épopée renferme de réellement historique. Les murs pélasgiques se reconnaissent encore en Italie à leur informe grandeur; mais on doit se garder d'enfler au gré de l'imagination le catalogue de ces débris des âges primitifs; d'autant plus qu'on a reconnu le procédé de construction regardé par quelques-uns comme exclusivement pélasgique dans des murailles grecques d'une date postérieure à la guerre du Péloponnèse.

Cependant l'horizon s'éclaircit peu à peu; entre le retour des Héraclides et l'époque de Pisistrate, les monuments épigraphiques commencent à apparaître. Déjà toutes les tribus occupent sur le sol des deux péninsules leur place historique; les migrations postérieures sont toutes connues; on en sait la date, l'importance et l'effet. La Grèce et l'Italie dissipent ce brouillard demi-oriental qui les enveloppait; mais quelle part, dans cette existence nouvelle, assignerons-nous aux causes précédentes? Quel domaine d'idées à eux propres auront gardé les habitants de la Grèce, frères par l'origine des Indiens et des Perses? Que donner à cette persistance des traditions dans les tribus héroïques des Hellènes? Que reconnaître comme l'effet des rapports établis avec les Phéniciens? Et dans ces peuples qui couvrent la Grèce et l'Italie, que d'origines encore obscures! Les Étrusques sont-ils Lydiens, ou sont-ils descendus des Alpes, selon l'hypothèse favorite de Niebuhr? Jusqu'à quel point l'élément méridional de l'Asie a-t-il pénétré non-seulement dans les institutions, mais dans la formation même du peuple pélasgique, cette couche humaine qu'on découvre constamment et en tous lieux sous les origines helléniques?

Ces questions principales et un grand nombre de celles qui s'y rattachent sont encore pendantes entre les savants. La critique philologique, l'intuition historique n'ont répandu sur elles qu'une faible

lumière : si jamais ces problèmes sont résolus, on en sera redevable, pour une grande part, aux efforts de l'archéologie. Après Pisistrate, en effet, commence l'âge où les monuments figurés, médailles, vases peints, terres cuites, bronze modelé, marbre sculpté, se multiplient sur le sol classique. S'il ne s'agit que de l'origine de ces arts qui prennent dès lors un si riche développement, on n'hésitera plus maintenant à reconnaître les traces de l'influence orientale. Les partisans d'une production spontanée ont dû battre en retraite. Mais dès que la Grèce revêt une physionomie originale, un nouveau principe, inconnu à l'Orient, se développe et imprime aux productions de l'art une physionomie particulière. Jusqu'à quel point cette loi, à laquelle on a attribué le nom d'*anthropomorphisme*, a-t-elle altéré le fonds oriental? N'avons-nous ici qu'une apparence, ou la pensée grecque traverse-t-elle un âge entièrement possédé par les illusions de l'art avant de retomber dans le symbolisme de l'Égypte et de la Chaldée? Devons-nous reconnaître chez les Grecs l'existence d'un code qui, gouvernant la religion aussi bien que les arts, assignait à chaque divinité son domaine distinct de culte, de surnoms, de fonctions et d'attributs? ou bien le syncrétisme, qu'on a voulu concentrer dans l'époque postérieure à Alexandre, est-il un élément essentiel du génie de la religion chez les Grecs? Ce sont là des propositions que la science débat encore, et sur lesquelles elle n'a pu offrir, jusqu'à ce jour, un corps de doctrines à l'abri de toute objection.

Quant au reste, la route est battue, les principes posés, la tâche quelquefois accomplie. Tout ce que l'archéologie pouvait fournir de lumières à la géographie, aux annales des royaumes, à l'histoire de l'art, de l'économie politique et des sciences, a été exploité avec conscience et talent. C'est dans ces matières surtout que l'archéologie peut être fière des services qu'elle a rendus, en donnant une base de certitude absolue aux récits de l'histoire, et en permettant ainsi de préjuger la même réalité pour les lieux et les temps qui manquent d'un tel secours. Citer dans les différentes branches, après les noms que nous avons rappelés au commencement de ce travail, ceux des Vaillant, des Pellerin, des Eckhel, des Froelich, des Corsini, des Pacciaudi, des Dodwell, des Noris, des Marini, des Ignarra, des Mazzocchi, des Gori, des Passeri, des Fea, des Sestini, des Zannoni, des Barthélemy, des Mariette, des Millin, des Hirt, des Boettiger, des Raoul Rochette, des Florez, des Bayer, des Émeric David, des Gesenius, c'est offrir au lecteur une des réunions intellectuelles les plus dignes d'honorer l'esprit humain; heureux qui méritera à

l'avenir d'être adjoint à une phalange dont les rangs sont déjà si pressés et si bien occupés !

J'ai dit en commençant que le sentiment de l'art me paraissait être caractéristique de la vocation archéologique, et que, par le passé, certains hommes doués au plus haut degré de ce sentiment avaient pu être de grands archéologues en dépit de leur inexpérience philologique. Ce n'est pas à dire pour cela que le néophyte de cette science soit dispensé de profondes études littéraires ; ce que l'archéologie pouvait produire, réduite à ses propres lumières, est accompli ; le reste, et le plus important sans aucun doute, dépend d'une alliance intime de l'archéologie et de la philologie. Nul ne saurait donc désormais se flatter d'ajouter aux conquêtes de la science, s'il ne se met en état de bien comprendre les écrivains des littératures grecque et latine. L'archéologue doit avoir en sa possession la faculté de corriger un passage corrompu ; il faut qu'il sache assez de philologie pour juger sainement de ce que les opinions des philologues peuvent avoir d'exclusif et de trop absolu. Toute archéologie dont l'application se rattache, de près ou de loin, à la formation ou à l'influence des sociétés hellénique ou romaine, doit, selon nous, procéder de l'intelligence des auteurs classiques. La plupart des interprètes n'ont pas appliqué les lumières archéologiques à l'explication de ces auteurs, et il reste dans les textes une foule d'éclaircissements qui attendent encore l'esprit qui saura les découvrir. N'oublions pas d'ailleurs que les écrivains classiques ont été nos prédécesseurs, et souvent encore nos maîtres, dans cet emploi de l'analyse et de la critique qui a fondé les sciences historiques chez les modernes : que de choses ces écrivains n'ont-ils pas sainement observées, dont nous ne trouvons plus la trace, et qui, déposées dans leurs écrits, servent d'un riche supplément à nos observations directes !

L'archéologue de nos jours ne devra pas se borner à l'étude approfondie du grec et du latin ; je ne parle pas des langues de l'érudition, l'allemand, l'anglais, l'italien et l'espagnol, dont l'usage lui sera indispensable. Je ne crois pas même qu'il puisse désormais se former un sujet de quelque valeur, sans qu'il ait puisé à la source de la philologie orientale. La famille des langues sémitiques représente la plus large part des origines de notre civilisation : le dialecte araméen était parlé du Tigre jusqu'à la Méditerranée ; l'idiome dont les Phéniciens faisaient usage ne différait pas sensiblement de l'hébreu ; ce qui manque pour compléter la connaissance de l'hébreu, du chaldaïque et du syriaque, se retrouve dans l'arabe et dans l'éthiopien ; une con-

naissance avancée de l'hébreu et du chaldaïque; une teinture suffisante des autres dialectes sémitiques, me semblent désormais nécessaires aux progrès de l'archéologie. J'ai tâché, dans une autre occasion, de démontrer la connexité de ces idiomes et de celui qu'on parlait dans l'antique Égypte : cette connexité n'existerait pas, qu'il serait toujours du devoir de l'archéologue de se tenir au courant des études égyptiennes, et de se mettre en état, par la connaissance de la langue copte, de profiter de leurs progrès. Je serais moins frappé de la nécessité d'étudier les langues, telles que le zend et le sanscrit, dont le domaine a été plus reculé dans l'Orient, si l'habitude n'avait point prévalu, dans les écoles philologiques de la moderne Allemagne, de recourir à ces langues comme à la source exclusive de toute étymologie. Si donc l'archéologue, guidé par les rapports que lui fournissent les monuments de l'antiquité figurée, trouve à renouer encore les idées que lui ont fournies ces monuments par un rapprochement entre les vocabulaires sémitique, grec et latin, il faut qu'il puisse se tenir en garde contre les arguments qui pourraient lui venir du camp des indo-germanistes exclusifs, et se mettre en état d'en peser équitablement la valeur (1).

Les connaissances philologiques dont je viens d'esquisser le programme sont comme la préparation, et doivent devenir le guide constant des études archéologiques. *L'épigraphie* est une science intermédiaire entre celle des langues et celle des antiquités. Tout philologue profond et sagace acquerra facilement l'expérience nécessaire pour bien interpréter les inscriptions : les travaux des Jacobs, des Welcker, des K. O. Müller, des Boissonade, des Hase, des Le Bas, et surtout des Boeckh et des Letronne, en sont la preuve. Toutefois, le philologue qui se consacre à l'épigraphie a besoin des lumières archéo-

(1) Ici j'avais été certainement trop loin, en m'efforçant d'exclure l'étude des langues de la famille indienne et persique du cercle des obligations imposées aujourd'hui à l'archéologue. Les travaux de Prinsep dans l'Inde, les découvertes de M. Fellows dans la Lycie, la publication de la chronique de Kaschmyr, par M. Troyer et du *Rig-Véda* par Rosen, la prochaine apparition des recherches de M. Eugène Burnouf, sur l'origine du Bouddhisme, le parti que ce dernier érudit et que M. Lassen ont tiré des inscriptions de la Perse, ont déjà ouvert ou vont ouvrir des voies nouvelles à la science qui explique les monuments de l'antiquité figurée. Nous aurons certainement bientôt une chronologie indienne; en Lycie, des sculptures imitées des ouvrages grecs, se montrent accompagnées d'inscriptions conçues dans une langue qui procède du zend et du sanscrit; dans leurs travaux sur les médailles de l'Inde et de la Bactriane, M. Lassen et M. Wilson ont démontré la liaison nécessaire de cette partie de la numismatique grecque avec les monuments littéraires de l'Hindoustan. En si peu d'années, que de progrès nouveaux, et par conséquent, que de problèmes de plus!

logiques pour apprécier l'âge, l'intention et la destination des monuments de l'antiquité figurée, dont les inscriptions ne sont très-souvent que l'accessoire. La *paléographie* s'occupe non pas du sens des inscriptions, mais de la forme, de la valeur et de l'âge des caractères au moyen desquels les inscriptions sont tracées. L'art de former les caractères est dans son genre une espèce de peinture. Un philologue tirera un mauvais parti des éléments de critique que la paléographie peut fournir, s'il n'est pourvu, jusqu'à un certain point, du sens archéologique.

La *numismatique* procède à la fois de l'archéologie, quant aux figures dont les monnaies antiques sont ornées, de la philologie, quant aux inscriptions qui accompagnent ces figures, de la paléographie, quant à la forme des caractères qui composent les inscriptions, et de l'économie politique, quant à l'appréciation de la valeur des monnaies et de leur usage. Ainsi obligée à une foule de connaissances accessoires, elle réclame de celui qui se consacre à son étude une vocation toute particulière. Ses produits sont si multipliés qu'un don de la mémoire peut seul suffire à embrasser l'étendue de son domaine; les différences qui servent de guide à la critique sont si délicates que le sentiment le plus exquis de l'art est à peine capable de les apprécier toutes; le nombre des falsifications, l'adresse des faussaires, exigent du numismatiste une pratique sans relâche des monuments originaux.

Les autres classes d'objets antiques, tels que les marbres, ronde-bosse et bas-relief, les bronzes, les terres cuites, les vases peints, ne présentent point de distinctions aussi tranchées. C'est ici surtout que trouve sa place la division en diverses archéologies, selon la différence des contrées dont on étudie les produits. On n'oubliera pas, toutefois, que les archéologies grecque, romaine, étrusque et italiote, ne sauraient être scindées sans désavantage pour la science.

L'histoire de l'architecture forme une branche particulière de l'archéologie, cultivée avec succès dans ce siècle. Des artistes habiles ont reconnu l'avantage qu'il y avait à joindre l'expérience de l'antiquaire aux connaissances indispensables à leur profession; en tête de ces artistes il faut placer les Cockerell, les Stieglitz, les Donaldson, les Semper, les Hittorf; n'oublions pas non plus les beaux travaux des pensionnaires de l'Académie de France à Rome, entre lesquels on doit citer les Huyot, les Duban, les Blouet, les deux frères Labrousse.

Le degré de culture des sciences mathématiques et physiques, chez

les anciens, intéresse au plus haut point l'histoire de l'esprit humain. Les monuments de l'antiquité figurée renferment une foule de renseignements utiles à la solution de ce problème. Si, jusqu'à ce jour, il n'a pas été résolu, c'est moins au silence des monuments qu'il faut s'en prendre qu'aux savants modernes eux-mêmes, qui se sont difficilement asservis à rester dans le point de vue de l'antiquité. L'archéologue à qui manqueront presque toujours l'expérience et les facultés nécessaires pour approfondir ces questions, doit se trouver à chaque instant, faute d'un guide sûr, arrêté dans ses recherches. En attendant qu'en suivant la route ouverte par les Ideler, les Biot, et les Letronne, tous les obstacles que présente l'histoire des sciences, chez les anciens, aient été aplanis, l'archéologue devra se mettre en état d'étudier ce qu'on rencontre de notions mathématiques et physiques dans les écrivains tels qu'Empédocle et Timée, dont les opinions ont pu influencer sur les doctrines religieuses, ou dans ceux qui, à l'exemple de Platon et de Plutarque, de Proclus et des autres néoplatoniciens, paraissent avoir fait des emprunts aux religions scientifiques de l'Orient. Le rôle de l'astronomie paraît surtout évident dans l'origine et le développement des doctrines orientales. Une connaissance assez développée de l'astronomie apparente sera nécessaire à l'archéologue qui ne craindra pas d'aborder ces importantes mais périlleuses questions. Je ne parle pas ici d'une foule d'autres connaissances pratiques qui réagissent sur l'intelligence de l'antiquité. On sait toutes les lumières que produit l'esprit d'observation dans les voyages; on connaît l'analogie permanente des idées, des mœurs, des usages dans l'antique comme dans le moderne Orient, les pratiques agricoles dictées par le climat et conformes encore au code d'Hésiode et de Virgile, les procédés industriels qui, étudiés sous la main des artisans de la Perse, de l'Égypte ou de l'Asie Mineure, expliquent les particularités de la fabrication chez les anciens. La science qui consiste à déterminer les causes de la production et de la richesse, appliquée à l'antiquité par des esprits supérieurs, a produit aussi des résultats remarquables. Grâce aux Boeckh, aux Letronne, aux Dureau de La Malle, nous pouvons raisonner presque aussi juste sur le marché d'Athènes, à l'époque de Périclès, sur celui de Rome, à l'époque d'Auguste, que sur la bourse de Londres et les mouvements du port au Havre et à Marseille.

On sera peut-être effrayé de l'étendue des connaissances que j'exige de l'archéologue pour gage de son succès. Sans doute personne ne réunira l'ensemble de ces connaissances; nul surtout ne les possédera

toutes au même degré. Dans un cadre aussi vaste, il sera toujours utile que chacun choisisse une spécialité à laquelle il se livrera de préférence, selon la nature de ses facultés. Je ne m'en crois pas moins autorisé à affirmer que la garantie du progrès réside dans l'étendue des connaissances. La culture de l'esprit que je demande doit être d'ailleurs le résultat tout naturel des succès simultanés de la méthode dans toutes les applications de l'intelligence humaine. Les facultés individuelles ne croîtront pas sans doute; mais l'existence d'une foule de *guides* et de *manuels*, conçus dans un esprit philosophique, permettra à l'esprit de se répandre sans efforts dans les voies les plus opposées. La tendance encyclopédique des travaux allemands est un progrès de ce peuple sur la France; lorsque j'ai cherché à m'expliquer les causes de cette supériorité, je n'en ai pas découvert de plus évidente que l'existence en Allemagne d'un grand nombre d'ouvrages élémentaires, composés par les sommités intellectuelles de la nation : chez nous, on laisse trop souvent cette tâche aux esprits du quatrième ordre.

Ne nous laissons donc pas d'apprendre, et ne craignons pas, en voulant trop apprendre, de perdre l'occasion d'appliquer nos connaissances. En toutes choses, en désirs de connaissance comme en désirs de jouissance, l'infini est toujours devant nos yeux. N'est-ce pas une des conditions essentielles du bonheur de l'homme, que de voir jusqu'au dernier jour un but qui lui paraît proche, et pourtant recule toujours?

CH. LENORMANT, *de l'Institut.*

# LE MUSÉE DU PALAIS DES THERMES ET DE L'HOTEL DE CLUNY.

## PREMIER ARTICLE.

En 1793, tandis que la populace jetait au vent la cendre des rois, un vieux soldat qui l'avait suivie dans les caveaux de Saint-Denis, ne voulut point permettre qu'on insultât les restes de Henri IV. Cet homme, si fidèle à l'honneur national, n'était heureusement pas le seul qui pensât que pour répudier l'ancien régime il fût nécessaire de renoncer à la gloire acquise par nos pères. Quand la bande noire s'abattait sur une abbaye, quand le fanatisme mutilait un vieux château, bien des gens, et c'était souvent les partisans du nouvel ordre de choses, bien des gens exposaient leur vie pour arracher à la destruction les chefs-d'œuvre de l'art. Qui ne sait qu'Alexandre Lenoir fut blessé lorsqu'il faisait au monument de Richelieu un rempart de son corps?

Lenoir, ce respectable vieillard qui ne nous a quitté que depuis quelques années, était alors plein de jeunesse et d'enthousiasme. Dans son enfance il avait vu les églises de Paris toutes remplies de tombes, de statues, de vitraux resplendissants; ces chefs-d'œuvre avaient enflammé son ardente imagination. Lorsqu'un ignare officier municipal osa lancer contre eux un arrêt de proscription et les déclarer traîtres à la patrie, lorsque les rois de Notre-Dame furent, en vertu d'un décret de la commune, violemment arrachés de leurs piédestaux, le jeune artiste ne craignit point de dénoncer à l'opinion publique un tel attentat. Sa voix fut heureusement entendue. Bientôt le vieux cloître des Petits-Augustins offrit un asile aux nobles débris qu'on chassait de Maubuisson ou des Célestins.

Pendant dix ans ce *Musée des Monuments français* offrit un magnifique spectacle. Plus de cinq cents monuments d'architecture, de sculpture ou de peinture y avaient été rassemblés et classés avec grand soin. Sous les arceaux des cloîtres, on voyait rangées les statues de nos rois. Ces statues n'étaient point isolées, une foule d'illustres personnages, jadis comblés d'honneurs, jadis morts pour la patrie, maintenant proscrits, ainsi que leurs maîtres, semblent s'être donné rendez-vous dans ce sanctuaire consacré à *toutes les gloires de la France*. Près de Charles V on voyait Duguesclin et Olivier de Clisson, près de Louis XII Georges d'Amboise, près de Henri II l'inflexible

Montmorency ; comme si ces fidèles serviteurs avaient cru de leur devoir d'escorter encore dans ces lieux ceux à qui ils avaient dévoué leur vie tout entière.

Dans le préau, dans les cours c'étaient des bas-reliefs et des chapiteaux romans qui montraient leurs bizarres et symboliques sculptures, des arcades et des pignons gothiques avec leurs nobles et sveltes proportions, tandis qu'un peu plus loin le XVI<sup>e</sup> siècle étalait ses capricieuses fantaisies sur les façades du château d'Anet, que le *Lai d'Aristote*, le *Lai de Virgile*, un rébus picard, ou quelque merveilleuse histoire de la Table Ronde mêlaient leurs joyusetés aux images de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Tout le monde en France applaudissait aux efforts de Lenoir, tout le monde allait admirer cette merveille ; l'empereur l'encouragea de son approbation. La restauration de 1814 ne put même paralyser l'enthousiasme général. Les hommes du Nord ne se lassaient pas d'admirer ce Musée unique en son genre, et tous ils se portaient en foule aux Petits-Augustins. Qu'on nous permette de rapporter une anecdote qui peindra combien les grandeurs passées de la France inspiraient de respect à ces étrangers. Un jour, le 1<sup>er</sup> avril 1814, le lendemain de l'arrivée des alliés, Lenoir entendit brusquement frapper à la porte de son Musée, puis il vit s'avancer dans la cour un détachement de Cosaques qui accompagnait un général russe. Celui-ci demanda à visiter les salles, il dit qu'un de ses plus vifs désirs en arrivant à Paris était d'admirer ces belles collections qui n'avaient point de pareilles en Europe, Lenoir l'accompagna. Parvenu à l'extrémité du Musée, le Russe s'arrêta tout à coup devant une grande figure de marbre dont l'attitude parut le frapper. Quelle est cette tête, demanda-t-il ? Celle de Henri IV, répondit Lenoir. Alors il vit, non sans émotion, ces Tartares se découvrir et fléchir le genou devant la noble figure du Béarnais.

Un an plus tard cependant l'arrière-petit-fils de Henri IV, Louis XVIII, faisait fermer le Musée des Petits-Augustins. Pour motiver un tel acte on prétendit qu'il fallait rendre aux édifices religieux ce que la terreur leur avait enlevé, comme s'il y avait encore une abbaye de Sainte-Geneviève pour recevoir les sarcophages de Clovis et de Clotilde, un Paraquet pour abriter Héloïse et Abélard ?

La répartition des monuments des Petits-Augustins se fit avec peu d'intelligence ; Saint-Étienne-du-Mont reçut quelques tombes de Port-Royal ; Saint-Étienne de Meaux la statue de Charles d'Espagne, qui ne lui avait jamais appartenu ; Saint-Denis les cénotaphes de

Saint-Germain-des-Prés, de Sainte-Geneviève et une foule d'autres objets qu'on ne savait plus où loger; le reste fut abandonné à la pluie et à la gelée pendant plus de vingt ans, gisant au milieu des cours où l'herbe poussait comme dans un désert. En 1836 bien des sculptures curieuses étaient encore jetées pêle-mêle là où la restauration les avait entassées.

Louis XVIII, en détruisant le Musée des Monuments français, n'avait heureusement pas détruit dans les cœurs le culte et l'admiration des antiquités nationales. Lepoir, non content de conserver nos monuments, s'était attaché à les décrire, il avait formé des élèves. Un homme de cœur, enthousiaste pour les chefs-d'œuvre du moyen âge, M. Alexandre Dusommerard, consacrait alors sa fortune à sauver les débris que le temps avait épargnés. Vers 1830, sa collection, la plus riche en son genre, s'ouvrait aux artistes et aux archéologues avec une libéralité qu'on ne saurait trop louer; heureux de pouvoir communiquer ses richesses aux hommes capables de les apprécier, M. Dusommerard avait fait de sa maison un autre *Musée des Monuments français*.

Bientôt l'appartement qu'il habitait devint trop étroit pour contenir tant de richesses. Il songea à choisir une demeure plus vaste et plus digne de les renfermer. Paris alors n'avait plus que trois hôtels du moyen âge; c'était l'hôtel de Sens, l'hôtel de La Trémouille, l'hôtel de Cluny. M. Dusommerard choisit le plus curieux de tous, l'hôtel de Cluny. L'hôtel de La Trémouille n'est plus. L'hôtel de Sens, mutilé de toutes parts, est à peine reconnaissable. L'hôtel de Cluny se trouve encore tel qu'il était en 1830 et c'est à son généreux locataire qu'on doit certainement la conservation de cette précieuse relique des temps passés.

Nous ne dirons pas avec quel empressement les gens du monde et les artistes couraient à la rue des Mathurins-Saint-Jacques, ce serait dire ce que chacun sait; nous ne dirons pas non plus que par la noble générosité avec laquelle il communiquait ses collections, M. Dusommerard n'a pas peu contribué aux progrès que l'archéologie nationale a faits dans ces derniers temps: à qui l'apprendrions-nous? Il n'est personne qui n'ait eu l'occasion d'apprécier son obligeance et son désintéressement.

Tandis que la collection Dusommerard se formait, Louis XVIII en était à regretter l'arrêt de 1816 par lequel il avait ordonné la clôture du *Musée des Monuments français*, et il songeait sérieusement à réorganiser cette précieuse institution. La branche aînée de la

famille des Bourbons ne fut en effet jamais hostile aux beaux-arts : un de ses membres, le duc d'Angoulême, se rappela un jour qu'il existait dans la rue de la Harpe une vieille ruine romaine connue sous le nom de *Palais des Thermes* ; cette ruine, il alla la visiter, admira le grandiose de ses proportions architecturales et en reconnut toute l'importance. Le palais des Thermes appartenait à l'hospice de Charenton qui le louait moyennant 2 000 francs à un tonnelier ; dans la grande salle se trouvait son atelier, sur les combles un jardin qu'ombrageaient des arbres d'une prodigieuse grosseur. Le duc ordonna que le jardin serait jeté bas, que les combles seraient protégés par un toit, et que le tonnelier irait autre part porter ses magasins.

Non content d'avoir sauvé l'édifice, M. le duc d'Angoulême voulut l'utiliser ; il projeta d'établir sous ces voûtes majestueuses un *Musée Gallo-Romain*. M. Quatremère de Quincy fit un rapport sur ce projet, le ministère de l'intérieur obtint pour cinq ans un crédit annuel de 30 000 francs destinés à couvrir les frais nécessaires, et un membre de la Société des Antiquaires de France, M. Auguis, fut nommé conservateur du nouveau Musée. Tout ceci se passait en 1819 ; cependant en 1830 rien encore n'était terminé ; les Thermes mêmes n'avaient pas été achetés, et l'hospice de Charenton à qui l'on discontinuait de payer sa rente annuelle allait les mettre en vente. Heureusement alors le vieux Paris et ses pittoresques édifices étaient passés sous la protection de la mode. Les artistes et les hommes éclairés n'étaient pas les seuls qui demandassent à grands cris la conservation des monuments historiques ; peut-être, il faut bien le dire, peut-être le goût du jour autant que l'amour de l'art sauva le plus ancien palais des rois de France, que pour de mesquines considérations on allait sacrifier. En 1831, sur la proposition de M. Boulay (de la Meurthe), la salle des Thermes fut acquise par la ville de Paris. Dès lors toutes les fois qu'une vieille église tombait devant la nécessité des alignements, qu'un édifice était restauré à neuf, on trouva tout naturellement où déposer une foule de restes précieux autrefois employés comme des moellons. C'est ainsi que les chapiteaux de Saint-Germain-des-Prés, les tombeaux de la rue de l'Arbre-Sec et de Saint-Germain-l'Auxerrois, le curieux pavé romain de la rue Saint-Jacques nous ont été conservés. Certes, sans cette heureuse circonstance, tout cela, comme les statues de Notre-Dame, eût servi de bornes dans quelque quartier perdu ou de remblai dans quelque fondation d'édifices. La ville, en ordonnant le dépôt de ces objets dans la salle des Thermes, avait conçu le projet de reconsti-

tuer tôt ou tard un Musée des Monuments nationaux, elle était en cela d'accord avec l'esprit public; car, alors c'était à qui présenterait un projet pour l'établissement d'un musée de ce genre; l'un désignait l'École des Beaux-Arts, qui s'élevait sur les ruines des Petits-Augustins, un autre l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois qu'une émeute avait récemment enlevée au culte. Parmi tous ces projets il en est un qu'on doit surtout distinguer, c'est celui de M. Albert Lenoir, fils de l'homme qui arracha à la fureur des terroristes tant d'objets précieux. Ce projet fit, à l'époque où il parut (en 1833), une assez grande sensation dans le monde des arts. L'habile architecte proposait à peu près ce qui se réalise aujourd'hui, la réunion du Palais des Thermes à l'hôtel de Cluny, et la réorganisation dans ces deux splendides monuments du Musée jadis créé par son père.

M. Vitet était déjà inspecteur des monuments historiques; il apuya de tout son crédit M. Lenoir auprès du ministère, il fit tout ce qui dépendait de lui pour hâter la réalisation d'un tel projet; c'est grâce à son zèle sans doute et grâce à celui des autres membres de la *Commission des monuments historiques*, instituée près le ministère de l'intérieur, que, depuis deux ou trois ans, le *Musée des Thermes* a été commencé.

Déjà l'ignoble cloison en planches qui, du côté de la rue de la Harpe, masquait le vieil édifice, avait disparu, et une cour avait été construite en avant de la grande salle, lorsque, au mois d'août 1842, la mort vint frapper M. Dusommerard: c'était au moment où il terminait un livre dont il avait rassemblé les matériaux pendant toute sa vie; ce livre porte pour titre: *les Arts au moyen âge*.

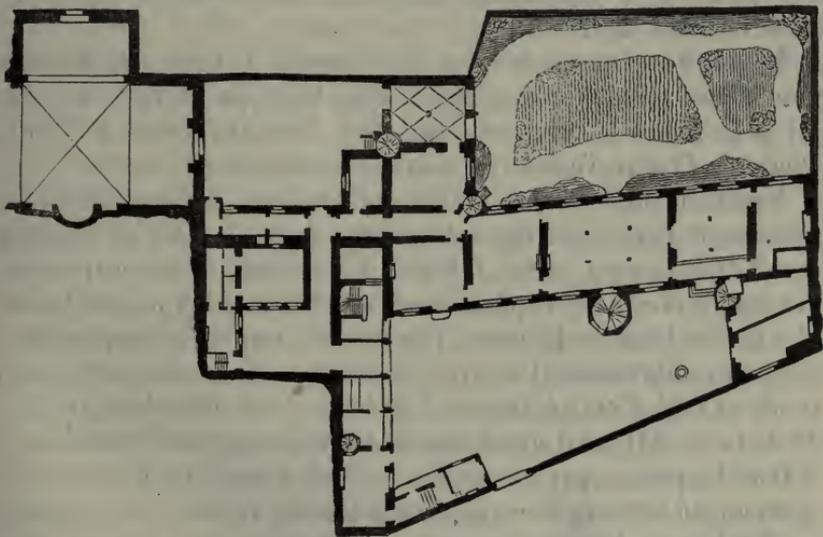
M. Dusommerard, comme la Commission des monuments historiques, hâta de tous ses vœux la formation d'un musée dont les Thermes et l'hôtel de Cluny auraient fourni le local. Ce qu'il ne put voir pendant sa vie fut exécuté un an après sa mort. Le 29 juillet 1843, une loi autorisa l'acquisition par l'État de ces deux édifices et la belle collection qu'il avait rassemblée avec tant de peine et de sollicitude. Dès lors, sous le titre de *Musée du palais des Thermes et de l'hôtel de Cluny*, on put espérer de voir combler la lacune qu'avait laissée la destruction du *Musée des Petits-Augustins*.

Qu'il nous soit permis de mentionner ici le désintéressement d'une famille qui, sacrifiant au bien public son intérêt personnel, n'a point voulu permettre qu'une si belle collection fût perdue pour la France. Madame veuve Dusommerard, repoussant des offres considérables, a préféré, moyennant une somme comparativement modique, aban-

donner à l'État toutes ses richesses archéologiques. Félicitons en même temps M. le ministre de l'intérieur, M. le directeur des beaux-arts et MM. les membres de la Commission des monuments historiques, d'avoir su apprécier une si noble conduite et d'en avoir profité.

Après les travaux nécessités pour l'appropriation du local, ce nouveau Musée, où se presse une foule avide, a été ouvert au public le 17 mars 1844.

M. Edmond Dusommerard a été nommé agent-conservateur du Musée. Qui mieux que lui était capable de remplir ce poste important et d'introduire les artistes et les antiquaires au milieu des trésors que, dès son enfance, son père lui avait appris à apprécier? C'est à M. Albert Lenoir que la direction des constructions et appropriations nécessaires a été remise. Qui pouvait mieux exécuter un tel plan que celui qui l'avait conçu? Le conservateur et l'architecte, n'en doutons pas, seront fidèles aux traditions de famille. Dépendance du ministère de l'intérieur, le *Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny* fait partie de la direction des beaux-arts, et est soumis à la surveillance de MM. les membres de la Commission des monuments historiques, c'est-à-dire des hommes que leur science spéciale a fait préposer à la conservation des richesses que, malgré ses trop nombreuses et trop récentes pertes, notre belle France possède encore en si grand nombre.



D'ordinaire, lorsqu'on entre dans un musée quel qu'il soit, ce qui frappe le plus, ce sont les objets d'art qu'il renferme; ici, au con-

traire, on ne sait sur quoi arrêter d'abord son attention. La précieuse collection qui tapisse les murs à l'intérieur, le monument lui-même, les souvenirs qui se groupent en foule autour de ces vénérables restes, tout cela se présente à la fois, éblouit, étonne et captive.

C'est là que sous les Césars on bâtit un somptueux palais et que Julien rêva la réhabilitation du vieux culte; c'est de là que, proclamé Auguste par l'acclamation des soldats, dont il était l'idole, l'Apostat partit pour galvaniser un instant le cadavre du paganisme. Plus tard, le rusé Clovis, le sanguinaire Childebert, le débauché Caribert, Sigebert, Chilpéric, Dagobert, tous nos rois francs, se sont tour à tour succédé dans le palais romain; Clotilde y a vu couler le sang de ses petits-fils; Bathilde, cette bonne *sainte Baudour*, dont les habitants du Parisis ont gardé le souvenir, Bathilde y a guidé l'enfance de Clotaire III. Lorsque l'Austrasie l'emporta sur la Neustrie, lorsque Aix-la-Chapelle devint la capitale de l'empire, délaissé par les rois de la race de Pépin et par les rois fils de Hugues Capet, le *vieux palais* tombait déjà en ruines, et la tradition vint animer de ses poétiques récits ses salles abandonnées. La famille de Charlemagne, cet Agamemnon du moyen âge, joue encore le premier rôle dans ces contes populaires; ce sont les propres filles du grand roi, Gilde et Rotrude, coupables d'avoir trop aimé, que Louis, leur frère, est accusé d'y avoir retenues captives....

En 1180, si l'on en croit les chroniqueurs, le palais des Thermes était encore un majestueux édifice. C'est alors que Philippe Auguste en fit présent à Henri, son chambellan. En 1340, l'abbé de Cluny, Pierre de Chalus, l'acheta au nom de sa communauté.

Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'abbé de Cluny, qui, dans ses vastes possessions de Paris, n'avait point un hôtel digne de l'abriter lorsqu'il venait faire sa cour au roi, l'abbé de Cluny résolut de construire en cet endroit une demeure princière. Dès lors l'hôtel fut projeté. Le bâtard du duc Jehan de Bourbon, l'abbé Jehan, en jeta les premiers fondements; mais bientôt il mourut, laissant son œuvre inachevée (2 décembre 1485). C'était à Jacques d'Amboise, le sixième frère du ministre de Louis XII, qu'il appartenait d'édifier cette somptueuse demeure. « Dom Jacques... par un compte de trois années, reçut de son re-  
« ceveur 50 000 angelots (plus de 2 400 000 francs) des dépouilles  
« d'Angleterre, lesquels il employa à la réparation du collége... et à  
« l'édification et bâtiment, de fond en cime, de la superbe et magni-  
« fique maison de Cluny, » dit un contemporain qui prétend l'avoir

su de bonne part. Presque dès l'origine cette maison fut rarement habitée par les abbés de Cluny qui la prêtaient volontiers à de grands personnages. C'est à ce titre sans doute que Marie d'Angleterre, veuve de Louis XII, l'habita pendant quelque temps après la mort de son mari. Parmi les hôtes passagers de cette maison, on cite encore des légats du pape. Peu à peu et à mesure que des habitations d'un autre goût se multiplièrent dans Paris, l'hôtel devint désert, des baux emphytéotiques le livrèrent à de nouveaux maîtres, jusqu'à ce que la révolution vint effacer le titre de propriété des abbés de Cluny.

Du côté de la rue de la Harpe, une grille donne accès dans le *Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny*. Une cour soigneusement dressée s'offre d'abord au visiteur ; à droite et à gauche, deux murs construits en pierres de petit appareil, que de distance en distance viennent soutenir des chaînes de briques, annoncent qu'on se trouve au milieu de ruines romaines. Cette cour, en effet, n'est autre que l'ancien *tepidarium* des Thermes ; c'est là qu'on prenait les bains tièdes, dans les dix niches à plein cintre dont on aperçoit les restes. Le long des murs étaient placées les baignoires ; plus à l'ouest était l'hypocauste ; plus à l'ouest encore, un égout, toujours bien conservé, mais caché aujourd'hui par les constructions modernes, et qui sans doute se continuait jusqu'à la Seine.

La cour des Thermes n'a point été arrangée pour le nouveau Musée. Il y a deux ou trois ans, lorsque la ville possédait encore le vieux palais et qu'elle donnait asile aux débris provenant des édifices qu'on détruisait, on jugea à propos de la paver. Alors c'était peut-être une nécessité ; mais cette nécessité, quelque puissante qu'elle fût à cette époque, on nous permettra, à nous autres antiquaires, de la déplorer. Un musée n'est point un édifice fait pour flatter les yeux de la foule, c'est un sanctuaire réservé à l'étude ; l'art ne doit rien à ces mondaines considérations qui, presque partout, le forcent de céder aux besoins du jour. Dans un musée, l'art doit régner en maître : aussi, quelque disgracieuses que fussent aux yeux du vulgaire les ruines antiques telles que les avait laissées le moyen âge, il eût été bien préférable, à notre sens, de ne pas les ensevelir.

En face de la grille d'entrée, et servant pour ainsi dire de façade à l'édifice, s'élève un mur, également romain, que soutiennent de modernes constructions. Il est percé de trois portes à plein cintre, dont les archivoltes sont formées par de petits claveaux, tous égaux entre eux et entremêlés de briques. Une grande fenêtre de même forme surmonte ces trois portes. Autrefois, ce mur, qu'ont dégradé

les hommes plutôt que le temps, offrait aux regards une cime inégale, ébréchée par l'injure des siècles. Certes, la pluie ou la bise la plus furieuse ne pouvaient rien contre ces pierres si fortement cimentées, et qui étalaient d'une manière si pittoresque et si majestueuse leurs nombreuses cicatrices. Si ces vénérables restes tombaient en ruines, rien n'était plus facile que de les consolider avec une couche de béton.... Cependant on a jugé à propos de les recouvrir d'un fronton en pierre de petit appareil qui donne au vieux mur païen l'aspect d'une basilique latine. Puisse bientôt disparaître cette décoration, qui heureusement n'a point attaqué l'ancien édifice !

Lorsqu'on a franchi la porte qui perce ce mur, on pénètre dans une petite chambre servant à faire communiquer le *tepidarium* et le *frigidarium*, l'endroit où l'on prenait les bains tièdes et l'endroit où l'on prenait les bains froids. Ce *frigidarium* est une magnifique salle encore intacte, la seule peut-être en son genre qu'on possède en France. C'est là que se trouvent les monuments de pierre déposés dans le Musée.

Le *frigidarium* a été construit sur des proportions colossales ; c'est un parallélogramme de 20 mètres de long sur 11 mètres 50 centimètres de large et 18 mètres d'élévation. Une vaste voûte lui sert de plafond, et huit consoles sculptées, en forme de proues de navire, soutiennent la retombée de cette voûte, dont une partie est en berceau et l'autre en arête. Ces consoles sont les seuls ornements qu'on y distingue ; toute la décoration consiste, ainsi que dans le reste du palais, en de longues chaînes alternés de briques et de pierres. Si l'on en croyait quelques antiquaires, les proues de navire feraient allusion aux victoires que le César Constance Chlore remporta dans la Grande-Bretagne : aussi regardent-ils, mais malheureusement sans appuyer leur opinion d'aucune preuve, le père de Constantin comme le constructeur du palais des Thermes. Pour nous, nous y verrons les plus anciennes insignes de la ville de Paris. Paris porte encore pour armes : *de gueules au navire d'argent, voguant sur une mer de même*. Sa *marchandise de l'eau*, si importante autrefois, cette confrérie, qui dominait les autres confréries parisiennes, ne descend-elle point, en ligne directe, des *nautæ parisiaci*, déjà si puissants sous Tibère ? Dans le moyen âge, la *marchandise de l'eau* a doté la ville de son blason : pourquoi n'aurait-elle pas emprunté elle-même l'emblème des *nautæ*, et pourquoi ces *nautæ* n'auraient-ils point prêté cet emblème à Lutèce ? De tout temps, on s'est appliqué, quand on l'a pu, une origine romaine ; de tout temps, on s'est enorgueilli des souvenirs antiques

qu'on possédait encore. Trèves, sur les monnaies, s'appelle parfois la seconde Romé et y figure sa *porte blanche*. Besançon nous y montre aussi sa *porte noire*, qui est également un monument romain. Quant à Nîmes, elle a placé sur ses poids sa *tour Magne*, et sur son écu le crocodile enchaîné, qu'en mémoire d'Actium, et pour flatter le vainqueur d'Antoine, elle avait jadis gravé sur ses monnaies de bronze.

Puisque nous avons tant d'exemples analogues, qui nous empêche de croire qu'à Paris, comme à Trèves, comme à Besançon, comme à Nîmes, l'on n'a fait que conserver une tradition antique ?

Dans le mur méridional du *frigidarium* s'ouvraient deux larges arcades aujourd'hui fermées ; elles communiquaient avec deux autres salles, dont l'une, encore intacte, est une propriété particulière, l'autre n'existe plus. Le mur occidental est décoré absolument comme celui du *tepidarium* que nous avons décrit plus haut. On y voit trois portes, dont deux, celle du milieu et celle du nord, ont toujours été bouchées ; une large fenêtre les surmonte. Cette fenêtre recevait le jour d'une petite cour parallèle à la chambre située entre les deux grandes pièces. Le mur oriental est en tout semblable à celui-ci. C'est au nord que se trouve la *piscine* ; elle est de forme quadrilatère ; son aire plus basse de 1 mètre environ que celle du *frigidarium* a 10 mètres de long sur 5 de large. Elle était autrefois éclairée par une fenêtre plus petite que celles qui, au midi, à l'est et à l'ouest, donnent du jour à la grande salle. Deux ouvertures de forme carrée, percées dans un arcature en plein cintre dont le tympan a toujours été muré, accompagnaient cette fenêtre. Une large voûte fait communiquer la *piscine* avec le *frigidarium*.

Le plancher du *frigidarium* paraît avoir été un peu plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui ; entre le sol antique et le sol actuel circulaient des canaux qui communiquaient avec la *piscine* et le *tepidarium*. Ces canaux dont quelques traces existent encore, notamment dans le mur du *tepidarium*, étaient alimentés par un château d'eau placé au midi du *frigidarium*. Des restes des conduits destinés à cet usage subsistent encore dans le mur méridional. Au milieu des trois arcades simulées qui font face à la *piscine*, on peut les apercevoir, ainsi que les débris de ceux qui alimentaient le *frigidarium*.

Rien, on le sait, ne coûtait aux Romains, lorsqu'il s'agissait de se procurer une eau pure et abondante ; aussi est-ce à Rungis, à trois lieues de Lutèce, qu'ils étaient allés chercher celle qu'ils destinaient à alimenter les Thermes du palais des Césars. Depuis Rungis jusqu'à Paris, les traces de l'aqueduc des Romains sont reconnais-

sables. M. Albert Lenoir a relevé avec grand soin la direction que suivaient les canaux sous la terre ; et au village d'Arcueil, chacun peut encore admirer les restes imposants de ces arcs qu'ils avaient jetés sur la vallée de Bièvre pour la lui faire traverser. Ces arcs, qu'une restauration indique avoir longtemps servi pendant le moyen âge, sont maintenant en ruine, comme le réservoir qu'ils alimentaient. Depuis bien des années sans doute ils ont été rompus, ainsi que les canaux du grand égout destiné à recevoir les eaux de la *piscine* et du *frigidarium*. Depuis bien des années aussi, les curieux seuls sont descendus dans les souterrains creusés sous la grande salle pour admirer le curieux plafond en pierre qui se soutient depuis tant de siècles par la seule force de la cohésion des matériaux et du ciment dont il est composé.

En passant du palais des Thermes à l'hôtel de Cluny, on se trouve transporté dans un tout autre monde. A la noble sévérité romaine succède tout à coup la coquetterie surchargée d'ornements, mais cependant gracieuse, des *xv<sup>e</sup>* et *xvi<sup>e</sup>* siècles. Ce ne sont plus seulement les masses et l'harmonie des proportions qui captivent l'œil, c'est encore la profusion, la délicatesse, le nombre infini, bizarre et capricieux des détails qui forcent à admirer.

A peine entre-t-on, que le noble propriétaire, l'homme dont les *angelots* ont fait éclore toutes ces merveilles, décline son nom et ses titres. Nous sommes dans une charmante petite salle voûtée en ogive dont les nervures vont, en s'entre-croisant, retomber sur sept consoles, un pied-droit et une légère colonnette. Cette colonnette, qui semble à elle seule soutenir tout l'édifice, est le premier objet qu'on regarde ; c'est précisément la place que le maître a choisie pour y placer ses insignes. Il en a décoré la corbeille du chapiteau. D'abord, en bon courtisan, il a commencé par faire graver le chiffre du roi régnant, Charles VIII ; c'est le **K** couronné qu'on aperçoit dans un coin ; puis vient, en y tenant une place plus importante, la coquille de saint Jacques, allusion au nom de baptême que porte l'auteur du monument ; enfin paraît l'écu de gueules chargé de trois pals d'or de la maison d'Amboise. Cet écu s'y trouve répété trois fois, timbré de la crosse épiscopale ou abbatiale ; car Jacques n'était pas seulement abbé de Cluny, il était encore évêque de Clermont. En pieux bénéficiaire, comme supports de son écu, Jacques a d'abord choisi deux anges à longues robes, à grandes ailes semi-éployées. Les prélats en agissaient ordinairement de cette façon. Cependant, quelque dévôt qu'il fût, le somptueux abbé ne put s'empêcher de sacrifier à la pompe du siècle, et de faire porter

son autre écusson par deux sauvages. Les sauvages étaient alors de mode, car en aucun temps *Lancelot du Lac* n'avait été lu avec plus d'ardeur; le roi lui-même ne rêvait que chevalerie. Sur ce chapiteau, les sauvages, ces gardiens des trésors et des belles prisonnières, ces hideux complices du traître Ganne, se trouvent donc représentés, pour ainsi dire, avec prédilection. On les a placés dans un bois, leur demeure ordinaire, comme l'indiquent les arbres qui les entourent. Le sauvage est généralement armé d'un arbre déraciné ou d'une énorme massue; au moins le figure-t-on ainsi presque partout: mais ici, le sculpteur semble avoir voulu s'écarter de la voie commune; un sauvage y paraît armé, portant d'une main un écu mal taillé, et de l'autre un long croc de fer terminé en griffe de lion, absolument semblable à ceux que les peintres-miniateurs de la même époque prêtent aux démons qu'ils peignent dans les miniatures des missels. Il a voulu sans doute renchérir sur l'épouvante qu'inspiraient ces monstres. Les consoles ne sont point richement ornementées comme le chapiteau, ou au moins les sculptures qui les décoraient ont été grattées; une seule reste encore et ne présente qu'un faible intérêt; un homme à longue barbe, coiffé d'un ample bonnet, vêtu d'une large robe qu'une cordelière sépare par le milieu, y est représenté tenant un phylactère. C'est un des motifs les plus usités de cette époque.

La petite salle, que nous venons de décrire, n'a jamais été fermée. Deux gracieuses ogives ouvertes ont de tout temps donné accès dans un préau, aujourd'hui transformé en jardin; c'est au midi et à l'ouest de ce préau que s'élèvent les bâtiments de l'hôtel. Le principal corps de logis est la partie méridionale. C'est un édifice à la fois simple et gracieux; il se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un *galelas* (c'est ainsi qu'on désignait alors ce qui aujourd'hui s'appelle un étage en *mansarde*). Dans l'origine, cinq croisées éclairaient les appartements. Celles du rez-de-chaussée et du premier étaient fort simples; des moulures prismatiques les encadraient. Les croisées du *galelas* sont plus curieuses de beaucoup; chacune d'elles a un fronton le long duquel rampent des feuilles de chou qui se terminent par un bouquet de feuillage; dans leur tympan, Jacques d'Amboise avait fait peindre son écu, surmonté soit de sa crosse, soit des coquilles, de la pannetière et du bourdon de saint Jacques. L'intempérie n'a point épargné les écussons dont les traces se devinent plutôt qu'elles ne se voient. Rien dans ce corps de bâtiment, qui semble avoir été le premier ébauché, n'indique la renaissance, tout y est gothique. Nulle

part le maître de l'œuvre n'a consulté les monuments de l'antiquité. Du reste ce côté n'est point terminé; la frise qui devait courir au-dessous du toit n'existe pas, le ciseau n'a point entamé la pierre qui l'attend toujours; en revanche, les monstres, qui semblent garder les fenêtres, n'ont point été oubliés; là ce sont des lions, ici des dragons, plus loin des fous qui grimacent ou rient, tandis que des gargouilles à figures effrayantes semblent menacer le spectateur.

Tout le luxe architectural paraît avoir été réservé pour le corps de logis de l'ouest, c'était justice: car l'abbé avait placé là sa chapelle. Du préau on aperçoit une demi-tourelle ou abside en encorbellement, dans laquelle on a établi l'autel; cette tourelle vient finir précisément entre deux ogives qui donnent accès dans le petit *narthex* que nous avons décrit tout d'abord, et qu'on a décoré du nom de *chapelle basse*. Trois fenêtres ogivales, séparées chacune en deux parties par un meneau, en font presque une verrière continue; sa partie inférieure est décorée de moulures et de deux ou trois guirlandes de feuilles fri-



sées de la plus riche élégance, tandis que sous son toit de plomb, défendu par trois petites gargouilles, serpente une bande délicate de feuillage semblable, entremêlé de limaçons, de monstres et d'animaux fantastiques. Ce n'est pas tout, deux fenêtres ogivales donnent encore du jour à la *chapelle haute* dont le toit est un peu plus élevé que celui du reste de l'édifice. Enfin, selon la mode d'alors, ces fenêtres posent sur de petites plinthes semblables à l'entablement de la demi-tourelle, qui s'étendent horizontalement au-dessous des fenêtres, puis descendent verticalement jusqu'à l'endroit où la tourelle se termine par une *trompe*. Pour que la demeure civile luttât de richesse avec la demeure de Dieu, on ne l'a point oubliée; l'unique fenêtre du *galeas* qui se trouve de ce côté est beaucoup plus riche et beaucoup plus ornée que les autres. Mais gravissons le petit escalier qui de la chapelle basse nous conduit à la chapelle haute, cette vis où le *style ogival flamboyant* a déployé toutes ces moulures contour-

nées qu'il est impossible de décrire. Nous avons franchi la cage de cet escalier dont la délicate ornementation n'est pas le seul mérite; car les monuments de ce genre ne se rencontrent plus guère maintenant. C'est aux soins de la Commission, aux soins de l'architecte M. Albert Lenoir que nous devons la connaissance de ce charmant échantillon d'architecture; il y a peu de jours un mur le masquait entièrement. Ce mur on l'a détruit dernièrement, et les matériaux qui le composaient sont venus enrichir le Musée. Jadis la chapelle haute était ornée de statues représentant tous les membres de la famille d'Amboise; on s'était servi des fragments de ces statues qui n'existent plus maintenant, comme de matériaux, pour édifier le mur qui masquait l'escalier.

Jacques d'Amboise avait seize frères ou sœurs, il les avait tous fait *pourtraire* ainsi que lui, de grandeur naturelle, à genoux et priant Dieu. L'effet devait en être agréable, puisque Piganiol de La Force, et sans doute comme lui les hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle, avaient daigné remarquer cette œuvre de barbarie, et déclarer que ces figures « placées par groupes contre les murs en forme de mausolées...., « avec les habillements de leur siècle très-singuliers, étaient bien « sculptées. » Un peu plus haut, le même Piganiol décidait « que le « gothique de cette chapelle était sans aucun goût pour le dessin. » Pour la disposition générale, nous retrouvons à peu près l'ordonnance de la chapelle basse, la colonnette centrale soutient de même tout l'édifice; son chapiteau, orné de larges feuilles de vignes entremêlées de grappes de raisin, donne naissance à une innombrable quantité de nervures accompagnées de moulures prismatiques, qui tapissent la voûte et viennent retomber sur huit consoles ornées de feuillages. Six plinthes, chargées chacune de deux rangs de feuilles de chou entre lesquelles se cachent des animaux fantastiques, soutiennent douze niches, maintenant vides, que couronnent douze dais de la plus riche ornementation. De nombreux écussons aux armes d'Amboise brillaient parmi ces plinthes; aujourd'hui ils sont complètement effacés.

Une obscurité, qui porte au recueillement, règne dans cette chapelle; elle le doit aux nombreux vitraux dont l'a garnie M. Dusommerard: les anciens avaient disparu; elle le doit aussi aux soins de M. Lenoir: il n'a pas oublié de fermer deux ouvertures modernes qui faisaient le plus mauvais effet.

L'autel, on l'a vu, est situé dans une abside en encorbellement sur la cour, et presque percée à jour. Cette abside est entière-

ment peinte à fresque, ce sont les seules peintures anciennes qui restent à l'hôtel de Cluny ; car on ne peut donner ce nom aux croix de consécration qui décorent les murs de ce même oratoire.

A droite et à gauche du sanctuaire, une main fort habile a peint à l'huile sur le mur deux saintes femmes : *Marie Jacobé* et *Marie Salomé* ; leur nom y est écrit en toutes lettres près du vase à parfum qui sert à les caractériser ; la douleur est empreinte sur leur visage. Elles assistent évidemment à l'ensevelissement du Christ. En effet, Piganiol nous dit encore : « Devant l'autel on voit un groupe de quatre figures de grandeur naturelle, où la Vierge est représentée tenant le corps de Jésus-Christ détaché de la croix et couché sur ses genoux. » Puis il ajoute : « Ces figures sont d'une bonne main et très-bien dessinées pour le temps. » Renseignement précieux pour apprécier le mérite de cette sculpture aujourd'hui malheureusement perdue pour jamais. La description de Piganiol n'est pas complète ; selon Saint-Victor, on y voyait encore Jean et Joseph d'Arimathie. Nous sommes persuadé que, parmi les personnages, Piganiol n'a pas compté Jésus-Christ ; s'il en était ainsi, le quatrième ne serait pas difficile à retrouver, il faudrait y reconnaître Marie-Magdeleine, la plus vénérée des saintes femmes. Comme à cette époque la sculpture et la peinture s'entr'aidaient l'une l'autre, cela expliquerait comment le peintre n'a eu à traiter que les figures de Marie Jacobé et de Marie Salomé.

Ne nous étonnons pas au surplus de voir un *sépulcre* dans la chapelle de Cluny. Les sépulcres étaient de mode à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Ils le furent également pendant tout le XVI<sup>e</sup>.

Le chœur, nous l'avons dit, est peint du haut en bas, depuis les deux consoles qui l'accompagnent en recevant les retombées de la voûte de la nef, et dont les feuilles de chou sont d'or et d'azur, jusqu'aux montants des ogives que garnissent des arabesques dans le goût de la renaissance. Au milieu de ces arabesques se trouve un cartouche sur lequel on lit : CARBON en caractères romains de cette époque. Ce mot, personne, que nous sachions du moins, ne l'a recueilli ; c'est cependant une indication précieuse, car c'est sur les cartouches qu'au XVI<sup>e</sup> siècle on gravait les dates. N'est-ce pas là aussi la place naturelle que devait choisir un artiste pour y placer son nom ? Jusqu'ici, les artistes qui ont coopéré à l'édification de l'hôtel de Cluny ont été complètement ignorés ; voici le nom de l'un d'eux retrouvé, espérons que, tôt ou tard, une recherche patiente ou un heureux hasard nous apprendra ceux des autres. Carbon était certainement peintre ; est-ce lui qui a représenté les deux saintes femmes ? nous n'osons le

croire ; les ornements qui les entourent sont trop supérieurs aux arabesques parmi lesquelles Carbon inscrivait son nom ; d'ailleurs, les deux inscriptions M. IACOBI, MARIA SALOMI sont en minuscules gothiques.

La richesse de la voûte qui couronne l'autel ne le cède pas au reste ; sur un fond bleu paraît le Père éternel coiffé du trirègne et bénissant au milieu d'un nuage ; au bas est Jésus-Christ sur la croix ; deux anges placés à ses côtés reçoivent dans des calices son précieux sang, tandis que huit autres, chargés chacun d'un ou de plusieurs instruments de la passion, semblent les offrir au Père éternel. Une légende en caractères gothiques est placée en bas de chacun d'eux. De chaque côté de la chapelle, enfin, deux autres anges, de plus grande dimension, semblent s'élever vers Dieu le père en priant.

Cette chapelle, si curieuse, comme on voit, et que cependant nous n'avons étudiée qu'avec une grande rapidité, cette chapelle n'est pas intéressante sous le rapport de l'art seulement ; elle l'est aussi par les souvenirs qu'elle rappelle. C'est là, dit-on, que François I<sup>er</sup> unit Marie d'Angleterre et Charles Brandon, duc de Suffolk. Bayle, du reste, est sur ce fait notre autorité la plus ancienne. Bréquigny, qui a consciencieusement étudié la vie de cette veuve de Louis XII, ne dit rien de tout cela.

De la chapelle on entre dans une salle connue depuis longtemps sous le nom de *chambre de la reine Blanche*. C'est encore là, dit une chronique citée par M. Dusommerard, c'est là qu'habitait la belle Marie, et que François I<sup>er</sup>, sacrifiant son amour à l'ambition d'un trône, lui tendit un piège, et la surprit avec Suffolk. Bréquigny avait d'avance encore démontré la fausseté de cette autre fable ; peut-être même serait-il possible de prouver que ce nom de *chambre de la reine Blanche* tient à une tout autre cause.

Il paraît certain, et des textes positifs l'affirment, que les veuves des rois de France portaient, au moyen âge, le nom de *reines blanches* ; mais la véritable *reine blanche*, Blanche de Castille, la mère de saint Louis, est bien la seule que le peuple connaisse. Le peuple, qui ne lit ni les histoires ni les chroniques, n'oublie cependant point ces grandes et nobles figures qui dominent tout un siècle. Répétés de bouche en bouche, leurs noms se transmettent de génération en génération, et finissent par se confondre avec les mystères et les croyances populaires. D'un autre côté, le nouveau venu dans la vie ne passe point devant un édifice bâti par ses aïeux sans être frappé de la différence que cet édifice présente avec ceux qui s'élèvent ; il

consulte les vieillards ; ceux-ci dans leur jeunesse ont éprouvé la même impression ; ils n'ont connu ni le premier propriétaire ni l'architecte , mais ils se rappellent confusément la tradition vulgaire et hasardent une conjecture ; cette conjecture le jeune homme l'adopte , puis il la reproduit comme une certitude. C'est pour cette raison que , dans la Normandie et dans le Poitou , tout est attribué aux Anglais , dans le midi tout aux Sarrasins , dans le Maine , dans l'Anjou , la Touraine , tout à la reine Bérandgère , à Foulques Nerra , à Thibault le Tricheur ; dans la France entière , tout à César , aux fées , aux chevaliers du Temple.

La reine *Blanche* et la belle *Gabrielle* sont les héros favoris des Parisiens ; chaque village , chaque ancien quartier de la ville possède une ou plusieurs maisons qu'on donne à ces deux femmes célèbres , et il se trouve presque toujours , comme à Bagneux et à Bourg-la-Reine , par exemple , que c'est le même édifice que le peuple veut désigner. Des érudits , qui ne comprenaient rien au génie de la tradition et voulaient tout expliquer , se sont évertués pour trouver des reines douairières à chacune de ces maisons. Et ils en ont découvert même pour l'hôtel de la Trémouille , même pour l'hôtel de Sens. Pourtant , ne leur en déplaise , le peuple , lorsqu'il prononce le nom de la reine *Blanche* , ne veut pas parler d'une autre *Blanche* que de la mère de saint Louis. C'est bien celle qu'a chantée Villon , cet enfant du peuple , lorsque , dans sa gracieuse ballade des *Neiges d'antan* , il s'écrie :

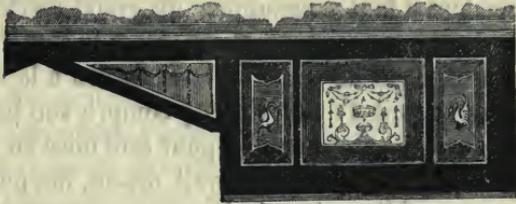
Mais où est ceste blanche reine  
Qui chantoit à voje de sereine.

Autant vaudrait dire que , sous le nom d'Hercule , des Cyclopés , de Dédale , le peuple de la Grèce entendait autre chose que le vainqueur de l'hydre , les compagnons de Vulcain , ou l'inventeur du taureau de Pasiphaé.

Pour nous , nous croirons que la chambre où nous entrons , la *chambre de la reine Blanche* , est bien , dans l'esprit de celui qui l'a le premier désignée ainsi , celle où *Blanche de Castille* a demeuré. Cette désignation , elle la doit sans doute à la richesse de son ornementation primitive. C'était probablement l'appartement le mieux décoré de tout l'hôtel. En effet , lorsqu'on arracha des murs des tapisseries que *M. Dusommerard* y avait tendues , on y découvrit quelques traces de peintures dans le goût des arabesques antiques , imitées par *Raphael* dans la Loge du Vatican.

Malheureusement le temps les avait presque détruites ; il n'existait plus sur ce mur qu'une légère silhouette. *M. Albert Lenoir* l'a précieusement calquée ; grâce à son obligeance , nous pouvons donner

ici ce qu'il a vu. Une peinture dans le goût antique exécutée au



XVI<sup>e</sup> siècle est sans doute en France quelque chose de précieux. Peut-être comme celle-ci se trouvait dans un Musée, aurait-il été



bien de la conserver telle quelle, et malgré sa dégradation. Il en a été autrement décidé; ces fresques ont été repeintes absolument dans le même style. Le goût des hommes qui ont présidé à la restauration de l'hôtel de Cluny nous est garant qu'il était difficile de faire autre chose que ce qu'ils ont fait.

La chambre de la reine Blanche communique avec le jardin par un petit escalier en vis situé dans un angle; avec le principal corps de logis par une porte qui permet l'accès de deux vastes pièces et d'une longue galerie par laquelle on se rendait jadis dans un jardin situé sur les ruines des Thermes. Çà et là, dans l'hôtel, on remarque des débris de vieux murs romains. Toutes ces pièces, ainsi que celles du bas, seraient complètement dénudées, si M. Dusommerard ne les avait pas splendidement décorées de sa riche collection. Traversons-les vite pour nous trouver dans la cour principale, celle qui fait face à la rue des Mathurins.

Au nord, à l'est, à l'ouest, elle est bordée par les bâtiments de l'hôtel; au midi, un mur la sépare de la voie publique jusqu'à la porte d'entrée; puis, sur la même ligne, s'élève une construction peu im-

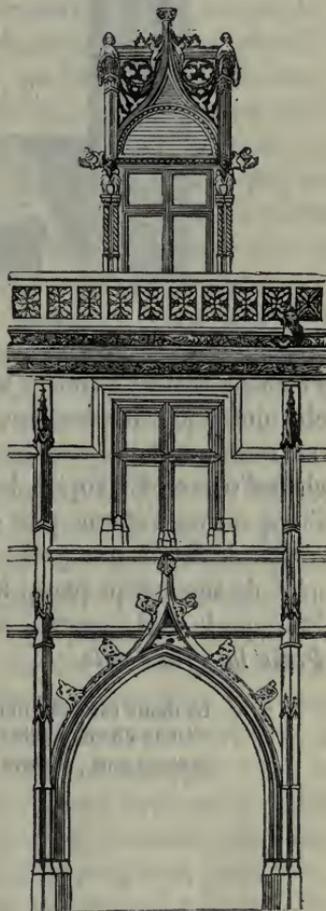
portante, qui va rejoindre le corps de logis de l'ouest. Ce mur est tout à fait nu ; cependant il faut y remarquer un grand cercle de 9 mètres de circonférence qui s'y dessine en rouge. C'est le contour de *Georges d'Amboise*, la grosse cloche de *la tour de Beurre* à la cathédrale de Rouen, cloche qui pesait 37 360 livres y compris son battant, et qui exigeait le concours de seize hommes pour être mise en branle. C'est de l'hôtel que le cardinal-archevêque l'avait, dit-on, fait jeter en moule. Aujourd'hui, nous oublions les cloches aux sommets des clochers. Autrefois il n'en était pas sans doute ainsi, puisqu'elles ont inspiré Jeanne d'Arc, donné un proverbe aux buveurs (1), prédit la mairie de Londres à Wittington, débité une foule d'oracles précieux à Panurge. Certes, les cloches méritaient bien alors d'être *pourtraites*. Ne nous étonnons donc pas, si le ministre de Louis XII a voulu laisser à la postérité le souvenir de celle qu'il avait fondue. Un habitant d'Arcueil s'est bien rendu jusqu'en Espagne à Compostelle, afin d'y prendre le contour de la cloche de l'église de Saint-Jacques, et la faire graver sur les murs de sa paroisse. Cependant, qui le croirait, des Parisiens et des habitants d'Arcueil reprochent à leurs voisins de Bagneux d'avoir sacrifié leurs fontaines pour une bonne sonnerie ; et ils leur jettent sans cesse à la face ce dicton populaire : *Ce sont les fols de Bagneux qui ont vendu leurs eaux pour avoir du son.*

Nous sommes dans la cour d'honneur ; aussi les bâtiments de l'hôtel y sont-ils ornementés avec plus de soin. C'est bien toujours la même ordonnance ; rez-de-chaussée, premier étage, *galetas* ; les fenêtres du corps de logis sont toujours encadrées dans des moulures prismatiques, celles du *galetas* sont conçues dans le même système que les autres, elles ont chacune un fronton aigu qui portait autrefois les armoiries de l'abbé ; mais elles sont plus chargées d'ornements et en outre la plate-bande de l'entablement est sculptée avec grand soin dans le goût gothique ; c'est encore un enroulement continu de feuillages et d'animaux fantastiques qui se prolonge d'un bout à l'autre de l'édifice ; enfin une curieuse balustrade où les moulures prismatiques du gothique expirant sont aux prises avec les gracieuses créations de la renaissance forme une galerie qui règne tout le long des toits. Nous devons à la restauration moderne l'entière connaissance de ce beau détail, naguère noyé dans le plâtre. Comme dans tous les hôtels et maisons seigneuriales construites à cette époque, l'escalier se trouve contenu dans une cage de forme octogone placée à l'extérieur du corps de logis. Cette tourelle, qu'une plus petite

(1) *Boire à tire la Rigault. La Rigault* était à Rouen la compagne de *George d'Amboise*.

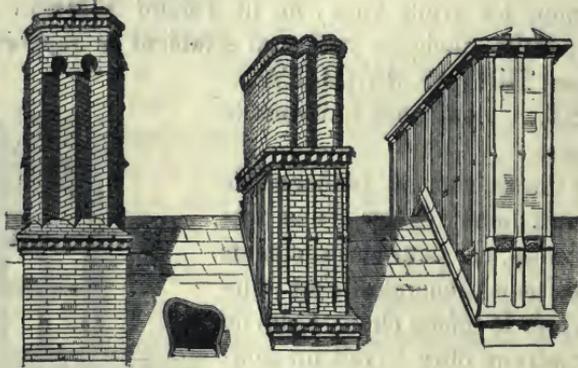
accompagne, reçoit le jour par des fenêtres à linteau légèrement épannelé et surmonté d'ogives en accolades. Ces petites fenêtres ne manquent pas d'une certaine grâce non plus que la tour, sur les parois de laquelle les emblèmes de Jacques se montrent encore ; heureusement ils ont été sculptés, et, malgré leur dégradation, on distingue au milieu des bourdons et des coquilles quelques lettres tracées sur des banderoles ; restes des devises adoptées par Jacques. Disons-le à sa louange, elles sont toutes pieuses : c'est d'abord le verset 16 de l'Écclésiastique : INITIVM SAPI.... ..MOR DOMI.. (*initium sapientiae timor Domini*). Puis d'autres sentences que leur état de dégradation nous a empêché de bien comprendre. Nous les donnons telles que nous les avons vues : on lit d'abord TIMES...., puis en différents endroits quelques mots qui semblent se rapporter à une même phrase : SERVAS MANDATA.... REG.... EST.... dont nous ignorons le véritable sens.

Nous ne dirons rien du bâtiment de l'est, ce serait nous répéter d'une manière fastidieuse, car pour les ornements et les dispositions générales c'est toujours à peu près la même chose. Celui de l'ouest au contraire offre à l'œil un nouveau spectacle. Là, quatre arcades ogivales flanquées de contre-forts à clochetons élégants, ornés de feuilles frisées et de moulures profondément refouillées, présentent une disposition particulière, enfin la seule fenêtre du galetas qu'on y ait sculptée est un véritable bijou du style de la renaissance. On dirait un défi lancé par les *romantiques* de l'époque aux partisans de l'ancienne routine, de l'architecture nouvelle qui s'introduisait en France à la vieille architecture nationale. Cependant là il y a *électisme* : au moment où l'on reconnaît les oves et les torsades antiques, tout à coup les figures géométriques et angulaires reparaissent ; c'est le gothique revêtu de nouvelles moulures, et l'essence des deux écoles



est tellement confondue qu'on ne sait comment les distinguer.

Qu'on nous pardonne cette longue description, si loin cependant d'être complète; et après s'être arrêté un instant devant la porte d'entrée qu'un pignon découpé à jour et détruit il y a quelque vingt-cinq ans rendait digne autrefois du somptueux édifice, qu'on veuille bien nous suivre encore au palais des Thermes, pour apprécier une à une les richesses dont le Musée a été doté, et que M. E. Dusommerard, guidé par les conseils de la Commission, a disposé avec tant de goût. Pourtant, si le temps et l'espace ne nous pressaient, bien des choses nous resteraient encore à étudier : témoin ces admirables cheminées



en briques et en pierre qui surmontent l'édifice, et qui, sans celle du Palais-de-Justice, seraient les plus anciennes de Paris. Aujourd'hui les cheminées font le désespoir des architectes; au moyen âge et à la renaissance, c'était l'occasion pour eux de faire éclore de nouveaux chefs-d'œuvre. En voyant les cheminées de Chambord ou de l'hôtel de Cluny on ne s'étonne plus qu'un poète du XIV<sup>e</sup> siècle, l'auteur du roman de *Berthe aus grans piés*, le roi Adenès, ait classé les cheminées de son temps parmi les merveilles de Paris, cette ville que sous Philippe le Bel, comme sous Henri IV, on pouvait déjà nommer *Paris la grand'ville*.

La dame est à Montmartre, s'esgarda la vallée,  
Vist la cist de Paris qui est longue et lée,  
Mainte tour, mainte salle et mainte *cheminée*.

A. D.

# VOYAGES ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

DE M. LÉBAS, MEMBRE DE L'INSTITUT,

EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE,

PENDANT LES ANNÉES 1843 ET 1844.

---

RAPPORTS A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

---

M. Villemain, ministre de l'instruction publique, qui a déjà donné tant de preuves de son intérêt éclairé pour le progrès de toutes les hautes connaissances et de l'archéologie en particulier, a chargé, il y a quinze mois, M. Lebas, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, d'aller explorer la Grèce, ses îles et l'Asie Mineure, afin d'y rechercher et d'y copier les inscriptions antiques dont ces terres classiques par excellence, mieux interrogées chaque jour, n'ont pas cessé d'enrichir l'histoire et la philologie. M. Lebas, si bien préparé par ses travaux épigraphiques antérieurs à cette belle et laborieuse mission, continue de s'en acquitter avec un zèle infatigable, avec un succès croissant. C'est ce dont témoignent les rapports nombreux, étendus, pleins de faits et de résultats nouveaux, qu'il adresse à M. le ministre, qui sont communiqués successivement à l'Académie par ses ordres, et que M. Villemain a voulu, dès à présent, porter à la connaissance du public en nous autorisant à les imprimer dans notre recueil. En lisant les récits du savant voyageur, en parcourant avec lui ces lieux célèbres qu'il a visités après tant d'autres, on sera frappé de tout ce que ses consciencieuses recherches doivent ajouter de lumières nouvelles à ce que l'on savait sur l'état ancien de ces pays, sur la géographie comparée, sur les monuments des diverses époques, sur les institutions, les mœurs, les usages publics et privés des peuples et des villes, quelquefois même sur des faits ou des événements qui intéressent l'histoire générale de l'antiquité. Une part bien légitime de l'honneur de ces travaux et de ces découvertes revient à l'homme d'État éminent, au savant et habile ministre qui en est le promoteur si actif, et qui, tout en soutenant avec courage et talent les droits de l'État et ceux de la raison dans les questions politiques du jour, n'en suit pas avec moins d'attention les progrès de la science, n'en seconde pas avec moins d'ardeur ses intérêts qui sont ceux de

tous les temps. A peine M. Minoïde Mynas était-il de retour de la terre classique de Grèce, en même temps sa terre natale, avec une riche moisson de manuscrits, dont quelques-uns seront bientôt publiés, que M. Lebas partait pour les mêmes contrées afin d'y recueillir les inscriptions, et que M. Flandin allait, sous la même et féconde influence, mettre son crayon exercé au service de M. Botta, notre consul à Mossoul, et coopérer avec lui à l'exhumation inespérée des monuments de l'antique civilisation assyrienne de Ninive, sur lesquels nous aurons bientôt à appeler l'admiration de nos lecteurs.

---

### PREMIER RAPPORT :

ATHÈNES, ÉLEUSIS, EXCURSION AU SUNIUM PAR LA CÔTE DU GOLFE SARONIQUE, ET, EN REMONTANT PAR LA CÔTE E., A MARATHON, RHAMNUNTE, ETC.; CÉPHISSIA ET LES MONUMENTS D'HÉRODE ATTICUS; INSCRIPTIONS DIVERSES.

**MONSIEUR LE MINISTRE,**

Chargé par vous de recueillir en Grèce tous les monuments épigraphiques restés inconnus jusqu'à ce jour, et de prendre des copies exactes de celles des inscriptions qui ont été déjà publiées, je viens, après environ six mois d'absence, aujourd'hui, pour la première fois, vous rendre compte de mes travaux. Ce retard, est-il bien nécessaire de le dire, n'a eu d'autre cause que le vif désir de vous présenter des résultats dignes de fixer l'attention du monde savant; aucun effort, aucune fatigue ne m'a coûté pour atteindre ce but et justifier l'honorable preuve de confiance que vous m'avez donnée. Vous jugerez, monsieur le ministre, si je puis me flatter d'y être parvenu.

Un voyage dans l'ancien monde hellénique devait nécessairement me conduire à Marseille: je m'y suis arrêté deux jours, mais je n'y ai retrouvé aucune trace de l'époque phocéenne. Tout a disparu, si ce n'est quelques mots qui survivent dans le langage du peuple, et encore tendent-ils chaque jour à s'effacer. Le Musée, dit-on, contient quelques inscriptions et quelques sculptures, mais j'ai vainement demandé à les visiter; mon titre de membre de l'Institut voyageant avec une mission scientifique n'a rien pu contre la rigueur d'un règlement dont le conservateur a beaucoup plus à se louer que les amateurs des beaux-arts. Le même motif qui m'a retenu deux jours à Marseille, m'en a fait passer dix à Naples. J'ai revu les *Studz*, *Pompeii*, *Sorrente*, où tout est encore grec, le costume, la coiffure des femmes, et même

quelques noms propres, notamment celui de mon guide Vincenzo Acanforo, altération manifeste de Ἀκανθοφόρος. J'ai revu aussi les doctes membres de l'Académie d'Herculanum, MM. Gervasio, Quaranta, Guarini et Avellino. Ce dernier venait de commencer la publication d'un bulletin archéologique destiné à mettre en lumière les découvertes que l'on fait chaque jour dans le royaume des Deux-Sicules. Comme ce journal ne peut manquer d'être parvenu à Paris, je crois devoir me dispenser de vous entretenir et de la découverte assez récente d'un temple et d'une charmante statue aujourd'hui en la possession de M. le duc de Montebello, et de celle d'une inscription longtemps perdue et enfin retrouvée, laquelle fait connaître le nom de l'une des anciennes phratries de Néapolis, les Théotades (Θεωτάδαι).

A Malte peu de monuments rappellent l'antique *Mélué*. La plupart des inscriptions qu'on voit dans la bibliothèque proviennent de la Grèce, et particulièrement d'Athènes. A Syros, où nous avons ensuite relâché, un assez grand nombre des inscriptions du Musée public, confié aux soins intelligents de M. Valetta, ont été apportées de Délos; mais plusieurs proviennent de l'île même, notamment une inscription assez longue, mais malheureusement fort mutilée et restée inédite par ce motif. Ce monument, un autre encore publié par M. Ross, et un troisième que j'ai copié à Athènes, chez M. Gasperi, ancien consul de France, m'offriront, je l'espère, assez de renseignements pour tenter, à l'égard de l'île de Syros, un travail de restitution historique dans le genre de celui que j'ai publié sur Égine. Retenu à Syra par le mauvais temps, j'ai mis à profit ce séjour forcé en transcrivant tous les monuments écrits conservés dans le Musée, à l'église principale et dans quelques demeures particulières, au nombre de trente environ. J'ai même eu la satisfaction de déchiffrer dans l'une de mes excursions une inscription métrique restée inédite jusqu'à ce jour, par la raison très-simple que les caractères en sont très-fins, et que la plus grande partie de la stèle où elle est gravée était encastrée dans une sorte de fronton rustique qui surmontait la porte d'un jardin, à quelque distance de la ville. Je vous la transmets ici en caractères courants :

Ἐσθλὸν τῆδ' ἱερῆα καὶ εὐσεβῆ ἀμφικαλύπτει  
 Χθῶν ἥδε Κλειτοφῶντα τὸν Ἐρασισθένου·  
 Στήλην δ' ἔστησες, σὺ πατέρ, ἐπὶ σήματι τήνδε·  
 Ἀὔξουσα φήμην πατρὸς εὐκλεῆ γραφή.

Cette petite pièce n'a guère de remarquable que le mètre dans

lequel elle est écrite. En effet, le deuxième vers de chaque distique est, non pas, suivant l'usage le plus commun, un pentamètre dactylique, mais un iambique trimètre. Du reste l'ellipse qu'offre le quatrième vers a quelque chose d'assez choquant; et le génitif Ἐρασισθένου dénote une époque où l'on avait déjà commencé à ne plus respecter les formes consacrées par les bons auteurs.

A peine débarqué au Pirée, je dus à l'obligeance d'un compatriote, M. Léon Badin, capitaine du port, la satisfaction de transcrire un monument inédit. C'était un début de bon augure. Mais Athènes me réservait de plus importants travaux; les trois Musées improvisés aux Propylées, au temple de Thésée et au portique d'Adrien renferment eux seuls près de dix-huit cents inscriptions; si l'on y ajoute celles qui sont contenues dans l'enceinte et dans les dépôts de l'acropole, celles qu'on trouve éparses dans les églises, devant les demeures des habitants, dans quelques collections particulières telles que celles de M. le chevalier Prokesch d'Osten, ministre plénipotentiaire d'Autriche; de M. Finlay, l'un des plus anciens philhellènes anglais; de M. Gasperi, dont j'ai déjà eu occasion de parler plus haut; de M. Kontostavlos près du Pirée, le chiffre ne s'éloignera guère de deux mille quatre cents, c'est-à-dire du chiffre auquel s'élèvent les quatre premiers cahiers du *Corpus inscriptionum græcarum*, publié par M. Boeckh. J'ai tout estampé avec le soin le plus religieux, et copié ensuite, quand il y avait lieu, avec la plus scrupuleuse exactitude, et deux mois ont suffi à cette tâche, grâce à la bienveillance avec laquelle le roi des Grecs s'est plu à favoriser mes travaux, et à l'empressement de ses ministres, MM. Rizo et Christidès, à me donner toutes les autorisations et les facilités nécessaires. Vous comprendrez, monsieur le ministre, que j'ai copié sans pouvoir m'arrêter sur aucun de ces monuments, sans même m'attacher à rechercher quels sont ceux d'entre eux qui sont déjà publiés et ceux qui sont inédits; mais je suis fondé à croire qu'un assez grand nombre de ces matériaux, le tiers au moins, n'a pas encore vu le jour. En effet, les inscriptions de l'Attique dans le *Corpus* occupent mille quarante-neuf numéros dont la plupart figurent aujourd'hui dans les Musées de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, etc., dont quelques autres ont disparu et dont par conséquent un très-petit nombre, cent cinquante à peine, se trouve encore sur le lieu de la provenance. Si à ces cent cinquante nous ajoutons les huit cents environ publiées par M. Pittakis dans le *Journal archéologique d'Athènes*, et cent environ insérées jusqu'ici par M. Rizo Rangabé, dans ses *Antiquités helléniques*, deux cents

autres que M. Ross va publier dans le troisième cahier de son recueil, et qui sont particulièrement relatives aux dèmes de l'Attique, et quelques autres encore qui ont été l'objet de travaux spéciaux en Europe, comme par exemple l'inscription d'Égine, dont je me suis occupé et qu'on voit aujourd'hui au temple de Thésée, on peut sans exagération affirmer que des deux mille quatre cents inscriptions existant aujourd'hui à Athènes, mille au moins sont encore inédites. Dans ce nombre se trouvent comprises sans doute beaucoup d'inscriptions funéraires qui n'offrent que des noms propres et des noms de lieux ; mais il en est d'autres d'un intérêt plus réel, des décrets, des catalogues, des épitaphes en vers, etc., et qui, je l'espère, combleront plus d'une lacune historique ou ajouteront encore à nos connaissances sur l'organisation politique et religieuse d'Athènes, et sur la vie intérieure des Grecs. Il faut d'ailleurs bien se garder de croire que les huit cents monuments du *Journal archéologique* aient été l'objet d'un travail suffisant et soient expliqués de manière à ne plus rien laisser à faire aux archéologues. M. Pittakis est un homme plein de zèle, animé du plus ardent amour pour les antiquités de sa patrie, et ayant constamment, même dans les temps les plus difficiles, veillé à leur conservation avec une activité digne des plus grands éloges ; mais M. Pittakis n'est pas ce qu'on peut appeler un savant ; ses connaissances historiques ont peu d'étendue ; il a plus d'instinct que de science réelle ; la critique verbale lui est complètement inconnue, et ses restitutions, comme ses interprétations, laissent souvent beaucoup à désirer. M. Rizo Rangabé lui-même, qui a plus d'érudition que M. Pittakis, ce qu'il a prouvé dans plusieurs dissertations sur les comptes du trésor d'Athènes (1), a la modestie de reconnaître qu'il est loin d'avoir tout dit sur les questions qu'il a traitées. Quoi qu'il en soit, il sera utile de posséder à Paris un *fac-simile* des monuments qui peuvent encore appeler l'attention des critiques, tels que ceux qui sont relatifs au trésor de l'acropole, aux tributs des alliés, à la marine d'Athènes, etc., et les érudits français vous devront cet important service.

C'est au procédé de l'estampage que je dois d'avoir pu faire en deux mois ce qui en eût réclamé au moins quatre s'il eût tout fallu transcrire. Ce procédé, je l'ai également appliqué à un certain nombre de

(1) M. Rangabé prépare en ce moment une édition des marbres récemment découverts, où se trouvent inscrits année par année, pendant un espace d'environ dix-huit ans, les noms des alliés d'Athènes et le montant des tributs qu'ils payaient à leur ambitieuse protectrice.

bas-reliefs, et ce seront encore autant de ressources nouvelles dont les antiquaires vous seront redevables.

Cette tâche accomplie, il fallait, comme complément indispensable, s'occuper de l'Attique. M. le général Prokesch d'Osten, dont le deuxième nom est une récompense décernée par le gouvernement autrichien à d'importants écrits sur l'Orient, et notamment à un voyage très-remarquable en Égypte et en Nubie, qui se délasse de ses occupations diplomatiques en se livrant à l'étude des antiquités et surtout de la numismatique, m'a offert de me servir de guide dans cette excursion, et vous devez penser, monsieur le ministre, que j'ai accueilli avec empressement une offre aussi aimable et aussi utile. C'était profiter de l'expérience d'un archéologue habile et apprendre sous un maître exercé l'art assez difficile de voyager dans un pays qui n'a pas de routes et qui n'offre encore que de très-insuffisantes ressources. Une première excursion a été consacrée à Éleusis. Nous avons visité successivement le monastère de Daphné, qui, comme le croit avec fondement M. Buchon, d'après des sarcophages portant des armoiries fleurdelisées, dut être, à l'époque de la domination française, le lieu de sépulture, le Saint-Denis des ducs d'Athènes. De là, en suivant les traces de l'antique voie Sacrée, nous avons visité le rocher consacré à Vénus, à l'entrée de la vallée d'Éleusis, et sur lequel on voit encore quelques niches destinées à recevoir les ἀναθήματα, comme l'atteste cette inscription gravée au-dessous de l'une d'elles dans la pierre vive :

ΕΥΑΝΔΡΙΑΑΦ  
ΡΟΔΙΤΕΙΕΥΞΑΜ  
ΕΝΗΑΝΕΘΗΚΕ

Et cette autre :

ΦΙΛΗΑΦΡΟΔΙΤΗ

Là se lisent encore ces deux lignes :

ΕΜΝΗΣΘΗΕΠΑΓΑΘΩ  
ΠΥΘΟΝΙΚΗΣΜΑΔΙΚΟΣ

touchant souvenir d'un frère, d'un époux, d'un père ou d'un amant, dont M. Franz, dans ses *Elementa epigraphices græcæ*, a cité plusieurs exemples empruntés au *Corpus inscr. gr.* et à la dissertation de M. Letronne sur la statue vocale de Memnon. Vous le voyez, monsieur le ministre, l'usage d'écrire son nom sur les murs des lieux que l'on visite ou que l'on habite temporairement ne date pas

d'hier. Les murs des Propylées en offrent plus d'une preuve. Je n'en citerai qu'une seule :

ΟΙΔΕΑΚΡΟΦΥΛΑΚΕΣ  
 ΠΡΙΜΟΣ  
 ΕΠΑΓΑΘΙΩΝ  
 ΕΡΜΗΣ

Avant d'arriver à Éleusis nous nous sommes arrêtés pour examiner sur la droite de la route les débris d'un tombeau en marbre blanc destiné à la famille d'un certain Straton, comme l'atteste l'inscription suivante, en beaux caractères de l'époque romaine, déjà publiée par le colonel Leake, et je crois aussi par M. Boeckh :

ΣΤΡΑΤΩΝΙΣΙΔΟΤΟΥΚΥΔ[Α]Θ[ΗΝΑΙΕΥΣ]  
 ΠΩΛΛΑΜΟΥΝΑΤΙΑΠΑΚΛΙΑ  
 ΙΣΙΔΟΤΟΣΣΤΡΑΤΩΝΟΣΚΥΔΑΘΗΝΑΙΕΥ[Σ]

Si je n'étais aussi sûr de l'exactitude de ma copie, je corrigerais sans hésiter à la fin de la deuxième ligne ΠΛΑΓΚΑ au lieu de ΠΑΚΛΙΑ. Le nom d'Isidotos devint assez fréquent dans les premiers siècles de l'empire; on le retrouve encore sur une colonne funèbre conservée à Éleusis, dans l'église de Saint-Zacharie, servant aujourd'hui de Musée public :

ΙΣΙΔΟΘΗ  
 ΙΣΙΔΟΤΟΥ  
 ΜΙΛΗΣΙΑ

Au-dessous est un bas-relief qui représente une femme assise tenant une feuille de lotus. Ce monument est inédit.

Il ne me reste rien à dire aujourd'hui sur les ruines d'Éleusis, après tant de voyageurs. L'aspect des lieux n'a pas changé depuis le passage de M. de Chateaubriand. Pour retrouver avec exactitude le plan et les débris de l'antique sanctuaire, il faudrait transporter dans le voisinage le village de Lefsina, très-malsain d'ailleurs, enlever toutes les baraques qui recouvrent le sol et faire des fouilles qui ne manqueraient pas d'être fort dispendieuses. M. Ross l'avait proposé, alors qu'il était conservateur des monuments antiques de la Grèce; mais l'état financier du royaume s'opposa alors et s'oppose aujourd'hui plus que jamais à ce qu'on réalise un pareil projet.

A Éleusis je n'ai retrouvé que quinze inscriptions, dont quelques-unes sont inédites, notamment la dédicace d'un édicule consacré à Tibère. Cette dernière consiste en cinq lignes dont la partie droite manque; elle est gravée sur l'architrave même du monument. Je ne

range pas dans la même classe un long décret des artistes dionysiaques d'Éleusis, copié il y a deux ans par mon ami M. Ch. Lenormant, qui me l'a rapporté pour en faire l'objet d'une publication spéciale. Il avait été publié par M. Pittakis quelques mois avant le passage de mon savant confrère à Athènes. Je n'en persiste pas moins dans l'intention d'en faire l'objet d'un Mémoire spécial pour lequel j'ai fait déjà de nombreuses recherches, et qui serait prêt depuis longtemps si mon départ pour la Grèce n'était venu en interrompre la rédaction.

Quelques jours après nous sommes sortis d'Athènes par la porte d'Adrien, et, longeant le bord de la mer, nous avons laissé à notre gauche le cap Colias et les lieux où exista jadis le dème d'Halæ Æxonides, et traversé successivement les ruines ou l'emplacement d'Æxone, de Prospalta et d'Anagyre; à ce dernier dème appartiennent sans doute quelques stèles et un fragment de statue équestre qu'on voit dans l'église du petit village de Bari. De ce point nous avons été visiter sur l'Hymette la grotte de Pan, ses antiques sculptures et ses inscriptions. De là, suivant la côte, nous avons parcouru les champs où furent Thoræ, Lampra, Sphettus, Ægilia, Olympus (Elympos), Anaphlystus, Azenia, Laurium et ses mines, et nous sommes parvenus au cap Sunium. Je ne tenterai point de vous peindre, monsieur le ministre, les sentiments qui m'ont animé en visitant ce promontoire célèbre auquel se rattache le souvenir glorieux de Platon. Vous n'attendez pas de moi des *impressions de voyage*. Je me bornerai à vous dire qu'en parcourant les ruines du temple de Minerve, dont les colonnes en marbre blanc, rendu plus blanc encore par l'influence du voisinage de la mer, se détachent si étincelantes sous ce beau ciel bleu de la Grèce, j'ai vainement cherché des inscriptions qui eussent quelque rapport au culte de la déesse. Trois seulement ont été gravées par des voyageurs païens sur les parois des antes. La première est mutilée et inédite; il en est de même de la deuxième; la troisième est déjà connue. Je ne rapporterai que les deux dernières :

[ΕΜΝΗ]CΘΗΖΩCΙΜΟC  
[ΑΡΙ]CΤ[Ω]ΝΠΕΙΡΑΙΕΥC

ΟΝΗCΙΜΟC  
ΕΜΝΗCΘΗ  
ΤΗ<sup>ς</sup>ΑΔΕΛΦΗΣ  
ΧΡΗCΤΗΣ

Mais si les inscriptions antiques sont rares à Sunium, en revanche les modernes y pullulent. Pas de mince aspirant de marine, d'obscur touriste anglais qui ne croie devoir apprendre à la postérité qu'il est venu s'asseoir sur les débris du sanctuaire de Minerve Poliade. Parmi tant de noms destinés à un éternel oubli, j'en ai lu trois qui certes ne mourront pas :

SUFFREN.

1775.

RIGNY.

1814.

BYRON.

A environ une demi-lieue de Sunium, en remontant vers le nord pour nous rendre à Thoriscus, nous avons rencontré deux stèles à antes fixes récemment découvertes lors des travaux exécutés pour améliorer la route. Elles sont d'un très-beau travail en marbre du Pentélique. On y lit sur la première :

ΔΗΜΑΓΟΡΑ  
ΕΦΟΔΙΟΝΟΣ  
ΣΟΝΙΩΣΟΥΓΑΤΗΡ

Ensuite une rosace avec couronne au-dessous, puis

MENEKYΔΗΣ  
[M]ΕΝΕΣΤΡΑΤΟΥ  
ΕΚ[ΣΟ]Υ[ΝΙΟΥ]

Et au-dessous :

ΜΕΝΕΣΤΡΑΤΟΣ  
ΜΕΝΕΚΥΔΟΥ

Enfin une quatrième inscription :

ΛΙΣΙΣΤΡΑΤΟΣ  
ΜΕΝΕΚΥΔΟΥ  
ΣΟΥΝ[ΙΕΥΣ]

La seconde stèle porte :

MENE[KYΔΗΣ] ou<sup>2</sup> MENE[ΣΤΡΑΤΟΣ]  
ΚΑΛΛΙΠΙΣ[ΑΙΣ]ΧΡΩΝ[ΟΣ]  
ΣΟΥΝΙΕΩΣΟΥΓΑ[ΤΗΡ]

D'où l'on peut conclure que le tombeau qui décoraient ces stèles, et qu'il faut peut-être reconnaître dans un tumulus voisin, était la sépulture d'une famille dans laquelle, suivant l'usage antique, alternaient de père en fils les noms de Ménécycde et de Ménestratè. Cette

famille devait être une des plus opulentes de Sunium, à en juger par l'élégance des deux stèles et d'un torse d'homme en marbre blanc et d'un très-beau style, trouvé dans le même endroit.

Thoriscus, son théâtre et les ruines de son temple ont ensuite fixé notre attention; puis nous sommes venus chercher un gîte au beau village de Keratia. Le lendemain nous étions de bonne heure à Merenda, nom dans lequel il faut certainement reconnaître une altération de Myrrhinunte. Ce qu'il y a de certain c'est qu'on y trouve des restes assez considérables d'un temple restauré et embelli par Hérode Atticus dont une inscription connue rappelle le nom et les bienfaits (1), mais qui devait être d'une haute antiquité à en juger par une autre inscription en caractères archaïques, et par plusieurs fragments de dalles en marbre d'Éleusis, par des colonnettes votives, et par un bas-relief mutilé formant l'une des dalles de l'église qui a remplacé le temple et représentant une Minerve assise dans le style le plus ancien et semblable à beaucoup d'égards au fragment de statue retrouvé à l'est du temple d'Érechthée sur l'acropole d'Athènes, à diverses statues ou statuettes du Parthénon et à celle dont on voit encore la partie inférieure dans la grotte de Pan sur l'Hymette. Je dois encore ajouter, au sujet de la dernière inscription dont je viens de parler, qu'elle porte des traces évidentes de mutilation. Quelle main peut l'avoir mise en cet état si ce n'est celle de Fourmont auquel on en doit la copie (voy. *Воечки*, C. I., n° 28). Voilà donc encore une preuve incontestable, selon moi, du vandalisme de ce voyageur et un argument à opposer aux savants qui veulent que les inscriptions en caractères archaïques rapportées par lui, n'aient aucune authenticité et soient regardées comme l'ouvrage d'un faussaire.

Non loin de ce temple j'ai trouvé, au milieu de pierres amoncelées, un fragment de grand bas-relief où l'on distingue encore le pied d'une femme assise et les pieds d'un enfant qui devait se tenir debout devant elle. Au-dessous on lit: ΑΘΩΝΙΟΣ ce qui ne peut être que la fin du mot [ΜΑΡΑ]ΘΩΝΙΟΣ. Sur un fragment appartenant, suivant toute vraisemblance, au même bas-relief que le précédent, on reconnaît

(1) ΗΡΩΔΕΑΤΤΙΚΟΙ  
ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΕΤΟΝΝΕΩΝ  
ΕΠΕΚΕΥΑΙΕΝΚΑΙΤΟ  
ΑΓΑΛΜΑΑΝΕΘΗΚΕΝ  
ΤΗΑΘΗΝΑΙΑ

*C. inscr. gr.*, n° 490.

un homme debout. C'était peut-être quelqu'un des ancêtres d'Hérode Atticus qui, comme on le sait, était du bourg de Marathon.

De ce lieu intéressant nous nous sommes rendus à Prasiæ, aujourd'hui *Porto Raphi*, ainsi nommé d'une statue romaine dans des proportions colossales qu'on voit encore sur le sommet d'une île qui forme l'entrée de cette baie et que les marins grecs ont assimilée à un tailleur (*ρᾶπτης*); puis à Braona (prononcez *Vraona*) où l'opinion commune place l'antique Brauron (1) qu'il faut aller chercher beaucoup plus au nord près des bords de l'Érasinus, non loin de la baie appelée aujourd'hui *Porto Livadhi*. On trouve en effet dans ce dernier lieu une église occupant l'emplacement d'un petit temple ancien qui s'appuyait latéralement sur un rocher taillé à cet effet et dans la partie supérieure duquel on voit encore des trous faits de main d'homme pour recevoir des statues ou des offrandes. C'est là sans doute que se trouvait le temple de Diane Brauronia où Oreste vint déposer la statue qu'il avait enlevée de la Chersonnèse Taurique. Sur la colline qui s'élève au-dessus de ce rocher et qui peut avoir environ 3 kilomètres de circonférence on distingue encore les soubassements de l'enceinte d'une ville (Brauron) et des ruines d'édifices anciens qui ont dû appartenir à cette ville.

Notre route nous conduisit ensuite dans le lieu appelé Velanidésa (c'est-à-dire chênaie, plantée de chênes vallons), lieu couvert de *tumuli* dans l'un desquels on a trouvé ce fameux bas-relief peint représentant un guerrier contemporain des guerres médiques (2) et peut-

(1) Braona, bâtie près d'un cours d'eau assez considérable, et près duquel on voit encore une tour dont la construction doit remonter à l'époque française, a peut-être remplacé l'antique Képhalé. C'est ce que me porterait à croire une stèle à antéfixe existant dans l'église bâtie sur la montagne qui s'élève en face de ce métochi :

N

Δ

ΚΕΦΑΛΗΘΕΝ

deux rosaces

ΦΑΝΟΣΤΡΑΤΗ

ΑΝΔΡΟΚΛΕΟΥ

ΚΕΦΑΛΗΘΕΝ

ΓΥΝΗ

ΑΝΤΙΘΕΝΗΣ

ΑΝΔΡΟΚΛΕΟΥΣ

ΚΕΦΑΛΗΘΕΝ

ΑΝΤΙΘΕΝΗΣ

ΑΛΚΙΣΘΕΝΟΥ

ΚΕΦΑΛΗΘΕΝ

(2) Le peuple l'a surnommé *Barba Jani*, « mon oncle Jani. »

être même antérieur à cette époque, lequel bas-relief est aujourd'hui conservé dans le temple de Thésée. Beaucoup de fouilles y ont été pratiquées, mais au hasard, sans autre inspiration que celle de l'avidité. Il y avait cependant là une étude intéressante à faire de la disposition intérieure de ces vastes tombeaux, de l'ordre dans lequel étaient rangés les sarcophages, de la place réservée aux chefs de famille ou de tribu. Un pareil travail pourrait se faire en assez peu de temps et n'exigerait pas de très-grands frais. La seule difficulté serait de trouver des hommes dans le voisinage, car ce pays est presque désert.

Vourna, où nous avons passé la nuit, est bâtie sur une hauteur qui doit avoir été habitée dans l'antiquité. C'est ce qu'on peut inférer d'un bas-relief d'un bon style, gravé sur une stèle en marbre du Pentélique, représentant deux hommes debout se donnant la main, avec cette inscription :

ΘΕΟΒΟΛΟΣ

[E]ΥΒΟΛΟ

ΙΔΟ. . . . .

Ι. ΙΔΙΙΣ

De là, redescendant à la côte que nous avons suivie à travers les broussailles, nous sommes venus à Raphena (*Ῥαφήνη*), lieu désert arrosé par un grand ruisseau; on n'y trouve qu'une église de la Panagia bâtie sur une colline avec des débris antiques, parmi lesquels on distingue un fragment de colonne et un autre de tuile en marbre du Pentélique. A quelque distance de là on voit un immense sarcophage; dans la plaine qu'on rencontre après avoir passé le ruisseau on reconnaît quelques traces des soubassements d'un temple, et un peu plus au nord, à deux pieds de la mer, on montre une fontaine d'eau douce à laquelle se rattachait sans doute quelque tradition mythologique.

Au moment où nous sommes parvenus sur la grève qu'occupait Probalinthus, on venait de découvrir près du rivage une statue de style égyptien en marbre blanc, évidemment de l'époque romaine et, suivant toute probabilité, du temps où vivait le riche Hérôte Atticus, qui avait une maison de campagne dans ce lieu et possédait de grands biens à Marathon, sa patrie, ainsi que nous l'apprend Philostrate et que l'attestent un assez grand nombre de monuments, entre lesquels je me bornerai à citer une porte en marbre blanc ornée de deux statues assises, et sur l'archivolte de laquelle on lit l'inscription suivante :

ΟΜΟΝΟΙΑΣΘΑΝΑΤΟΥ

ΠΥΛΗ

Et plus bas :

ΗΡΩΔΟΥΟΧΩΡΟΣ  
ΕΙ[ΣΟΝ]ΕΙ[ΣΕ]ΡΧΕΙ (1)

A mon retour à Athènes, monsieur le ministre, je me propose de retourner dans ce lieu accompagné d'un artiste, et d'y recueillir tous les éléments nécessaires pour tenter une restauration architectonique d'un monument qui me paraît digne d'intérêt, puisqu'il se rapporte à l'union conjugale d'Hérode et de sa femme dont j'aurai occasion de vous parler encore un peu plus loin.

Je n'ai pu me trouver à Marathon sans examiner avec soin les différentes opinions relativement à la position de l'armée grecque et de l'armée persane dans la bataille célèbre qui a illustré le nom de Miltiade. Je reste convaincu que le bourg de Marathon actuel n'a pas été le centre des opérations, qu'il a probablement usurpé ce nom, et que ce nom célèbre appartiendrait plus justement aux ruines voisines du monastère de Varna, au milieu desquelles sont encore deux églises bâties en grande partie avec des débris antiques et ombragées par des chênes séculaires. L'exposition des motifs sur lesquels repose mon opinion serait hors de propos en ce moment, mais vous me croirez sans peine quand j'ajouterai que les questions de cette nature ne peuvent être bien jugées que sur les lieux. J'oubliais de vous dire, monsieur le ministre, qu'on ne trouve au Marathon actuel aucune inscription, tandis qu'il en existe trois à Varna, dont une surtout est en lettres d'un très-beau style qu'on peut faire remonter au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Elle est gravée sur une stèle de 1<sup>m</sup>33 environ, couronnée par un antéfixe élégant et ornée d'un bas-relief représentant une femme debout tenant un vase à une seule anse dans la main gauche. Devant elle est un homme debout, la tête ceinte d'un bandeau, la poitrine nue et étendant la main vers elle : au-dessus du bas-relief on lit :

ΑΡΧΙΓΓΗΚΑΛΛΕΩΣ  
ΠΑΜΝΟΥΣΙΟΥ

Rhamnunte est trop près de Marathon pour qu'un voyageur se dispense d'aller visiter son double temple et son acropole en marbre blanc. Il serait bien à désirer qu'un architecte de talent s'occupât de constater l'état actuel de ces importantes ruines; car chaque jour elles sont mutilées par les touristes; en voici la preuve : au mois d'août 1838

(1) Les ruines de cette porte se trouvent sur le penchant de la vallée arrosée par le ruisseau qui coule dans le bourg actuel de Marathon.

M. Prokesch a vu à l'entrée du temple situé du côté des terres et séparé de l'autre par un mur polygonal, deux sièges semblables en marbre blanc. Sur la partie antérieure de chacun d'eux on lisait :

NEMESEI  
ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ  
ΑΝΕΘΗΚΕΝ

Sur celui de gauche :

ΘΕΜΙΔΙ  
ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ  
ΑΝΕΘΗΚΕΝ

Eh bien ! celui de droite a disparu et à sa place on voit celui qui autrefois était à gauche. Le premier a donc été enlevé malgré son poids, et décore peut-être aujourd'hui quelque obscur musée; le second a pris sa place pour avoir sans doute un jour le même sort.

En revenant à Athènes nous sommes passés par le beau village de Képhissia où le Céphise prend sa source, et là j'ai copié deux inscriptions fort curieuses contenant l'une et l'autre les mêmes imprécations contre tout propriétaire qui déplacerait des statues dont une devait être celle de la femme d'Hérode, de Régilla, ainsi qu'on peut en juger par les deux premières lignes de l'une des deux inscriptions qui sont conçues en ces termes :

ΑΠΠΙΑΑΝΝΙΑΡΗΓΙΛΛΑΗΡΩΔΟΥΓΥΝΗΤΟ  
ΦΩΣΤΗΣΟΙΚΙΑΣ

D'où l'on apprend ce qu'on ignorait encore, que Régilla appartenait à la *gens Appia* et non pas à je ne sais plus quelle autre maison. C'est ce que prouve encore une autre inscription trouvée dans le même village et où la dixième ligne porte :

ΡΗΓΙΛΛΗΣΑΠΠΙΟΥ... ΤΟΥ....

Vous voyez, monsieur le ministre, que Marathon et Képhissia, propriétés du riche Hérode Atticus, sont encore remplis de sa renommée. Il y a, je crois, dans tous ces monuments et dans d'autres encore qu'il me sera facile de recueillir, des éléments pour ajouter beaucoup de faits nouveaux à la biographie de ce riche Athénien que nous a laissée Philostrate. C'est un travail dont je me propose de m'occuper à mon retour et qui offrira, je l'espère, quelque intérêt, puisqu'il pourra jeter des lumières sur l'état de l'Attique au II<sup>e</sup> siècle après notre ère.

Je ne suis encore parvenu qu'au 6 avril, monsieur le ministre, je suis donc loin d'avoir terminé le récit de mes excursions jusqu'à ce jour. J'aurais voulu pouvoir vous le transmettre aujourd'hui dans son entier, mais je me vois forcé d'interrompre pour éviter un retard de dix jours. Par le prochain bateau à vapeur vous recevrez la suite de cet exposé et le compte rendu de mes travaux ultérieurs; qu'il vous suffise de savoir dès à présent que j'ai successivement visité Égine, Calaurie, Trézène, Phylé, Acharne, Décélie, Éleuthère, Ægosthenæ, Pagæ, OËnoé, le promontoire de Junon Acræa, Corinthe, Sicÿone, Vostitza (l'ancien Ægium), Patras, Elis, Olympie, Phigalie, Messène, Geronthræ et Sparte; qu'à Ægosthenæ j'ai trouvé des inscriptions très-longues et très-propres à jeter du jour sur l'histoire de cette ville, sur ses rapports avec Mégare, Siphæ, Onchestus, etc.; que Pagæ a aussi fourni son contingent; que si la récolte jusqu'à Messène a été peu productive, j'en ai été dédommagé par les fouilles que j'ai fait exécuter dans ce lieu. Elles ont amené la découverte d'un temple d'ordre ionique resté inconnu jusqu'à ce jour. Enfin à Geronthræ j'ai eu la satisfaction de retrouver quatre inscriptions formant neuf colonnes de 60 lignes environ chacune, et qui ne sont rien moins que la traduction en grec d'une partie considérable de la loi de maximum publiée par Dioclétien dans la dix-huitième année de son règne, c'est-à-dire en 301. Ce seul résultat, monsieur le ministre, justifierait la mission que vous m'avez confiée, car il est impossible qu'une partie des 540 lignes grecques ne remplisse pas quelques-unes des nombreuses lacunes qu'offre l'original latin d'un monument qui répand tant de lumière sur l'économie politique des Romains et sur l'administration impériale. J'apprendrais avec joie, monsieur le ministre, que telle est votre opinion et celle de l'Académie des Inscriptions, et je trouverais dans votre assentiment et dans celui de mes savants confrères la plus précieuse récompense des fatigues que je supporte pour ajouter de nouvelles richesses aux trésors de la science.

Je suis avec respect,

Monsieur le ministre,

Votre dévoué serviteur,

PH. LEBAS.

Sparte, le 26 juin 1843.

# COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

INSTITUÉE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

## ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

---

Bien des monuments ont disparu du sol de la France. Ils ont été détruits par le temps et par les hommes, par les hommes plus que par le temps. Les guerres étrangères civiles et religieuses ont fait bien des ruines; l'orgueil des idées nouvelles qui produit le dédain pour les objets admirés dans l'époque immédiatement précédente en ont fait plus encore. Les Romains ont renversé les pierres élevées par le culte des Druides, les nations barbares et chrétiennes ont démoli les temples et les autres édifices de la civilisation romaine, les rois ont démantelé les forteresses féodales, les protestants ont dévasté les églises catholiques, les révolutionnaires de 93 ont ravagé les monuments de toutes les époques de la monarchie en haine des institutions dont ces monuments étaient les symboles. — Toutes ces manifestations du fanatisme religieux ou politique ont jonché le sol de débris, mais leur action dévastatrice a peut-être été moins funeste aux productions de l'art que celle des artistes de toutes les époques. C'était avec méthode que ceux-ci renversaient de fond en comble les monuments construits par leurs devanciers, ou les mutilaient sous prétexte de restauration et d'achèvement. L'abandon eût été préférable. Il aurait laissé aux ruines leur caractère. La guerre, une guerre acharnée et impitoyable du présent contre le passé a duré sans interruption depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; c'est une idée toute nouvelle que celle du respect pour les monuments de l'art de toutes les époques, et peut-être la payons-nous bien cher si nous la devons à la perte ou du moins à l'affaiblissement de la faculté créatrice.

Sans en rechercher la cause, nous pouvons constater comme un fait l'application pratique de cette idée; elle se traduit dans un chapitre du budget qui ouvre au ministre de l'intérieur un crédit affecté à la *conservation des monuments historiques*. — C'est en 1831 que ce chapitre fut pour la première fois proposé par le gouvernement du roi et voté par les chambres: il était de 80 000 fr., et l'administration en fut confiée à la division des beaux-arts, qui jusqu'alors, dans

de rares circonstances, avait alloué les fonds nécessaires pour des réparations urgentes à des monuments en péril, sur le crédit des encouragements aux beaux-arts; ces allocations, toujours sans importance, étaient subordonnées aux besoins des autres services imputés sur le même crédit, tandis que le fonds spécial, qui fut alors voté par les chambres, avait une destination exprimée dans le titre du chapitre, et ne pouvait en être détourné. Un inspecteur général avait été nommé, dès les premiers jours qui suivirent la révolution de 1830, sous le premier ministère de M. Guizot, pour former dans les départements la liste des édifices dont l'importance monumentale était incontestable et les besoins urgents. M. Vitet, auteur de plusieurs ouvrages historiques d'un grand mérite, et qui s'était livré à des études sérieuses sur l'archéologie antique et chrétienne, fut chargé de cette mission, et l'accomplit pendant deux ans avec un zèle et une activité intelligente qui stimulèrent dans toute la France un mouvement d'études dont les effets se firent bientôt sentir. — De toutes parts se formèrent des sociétés savantes qui explorèrent les contrées voisines des villes où elles avaient été fondées, afin de rechercher les monuments qu'il fallait conserver et réparer, et d'arrêter les mutilations que des spéculateurs exerçaient sur des édifices anciens pour en vendre les matériaux. Chacun alors, gouvernement et administrés, comprit qu'il était temps de mettre un terme au vandalisme qui sévissait sur les monuments de la France, et une réaction s'opéra de toutes parts contre les démolisseurs. Jusqu'alors l'admiration servile professée pour les types grecs et romains, qui étaient pourtant en général peu connus et mal étudiés, avait exclu toute autre recherche et renfermé dans la même réprobation toutes les œuvres de l'art national; dès ce moment, au contraire, les études archéologiques embrassèrent toutes les époques de l'art. La réaction imprimée en 1831 fut suivie par M. Mérimée, nommé inspecteur général en remplacement de M. Vitet auquel l'activité de la vie politique ne permettait plus de s'occuper uniquement de travaux d'art. — M. Mérimée, déjà célèbre comme littérateur, se livra à de vastes recherches archéologiques; il parcourut la France dans tous les sens en plusieurs années, et ses rapports éclairèrent l'administration sur les besoins immenses du nouveau service qui avait été institué. Les chambres en furent informées, et augmentèrent successivement le fonds qu'elles y avaient affecté.

En 1834, M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, avait voulu suivre en France l'exemple donné par l'Angleterre pour

la publication des *Records*, et, par la haute autorité de son nom, il obtint facilement des chambres une allocation affectée à la publication des documents historiques qui jusqu'alors étaient restés enfouis en manuscrits dans les bibliothèques et les dépôts d'archives. Un comité d'hommes spéciaux fut chargé de juger l'importance des documents qui seraient publiés ; bientôt le ministre sentit le besoin de joindre la publication des monuments de l'art à celle des documents inédits : un second comité, désigné sous le nom de Comité des arts et monuments fut institué ; MM. Vitet, Mérimée, Lenormant, Le Prévost, Lenoir, etc., en firent partie. Il proposa la publication d'une *Statistique monumentale de la France*, pour la préparation de laquelle plusieurs archéologues recevaient la mission d'explorer les départements, commune par commune, afin d'y rechercher les monuments de toutes les époques, et de les décrire et dessiner tous sans exception. L'auteur de cet article fut chargé de visiter de cette manière deux arrondissements du département de la Meurthe ; l'année suivante le département des Pyrénées-Orientales, et en 1837, celui du Lot. De ces trois ouvrages, le premier fut seul publié comme *spécimen* ; l'étendue de cette publication ne permit pas de la continuer, elle aurait absorbé tous les fonds alloués pour la publication des documents pendant plusieurs années. On préféra la laisser exécuter par les départements eux-mêmes, et des instructions furent adressées aux correspondants du Comité dans les départements avec des questionnaires rédigés de façon à obtenir des réponses utiles même de la part des personnes les moins versées dans l'étude de la science archéologique. De nombreux matériaux ont été ainsi réunis, mais ils n'ont pas encore été livrés à la publicité.

La nature des attributions du ministère de l'instruction publique ne lui permettait pas de s'immiscer dans la répartition du fonds destiné à la conservation des monuments, qui dépendait de l'administration de l'intérieur, et avait été porté à la somme de 200 000 fr. Une commission fut nommée à ce ministère pour donner des avis sur l'emploi de ce crédit. Elle fut ainsi composée : M. Vatout, directeur des travaux publics, président ; MM. Le Prévost, Vitet, comte de Montesquiou, baron Taylor ; et MM. Caristie et Duban, architectes ; M. Mérimée, inspecteur général et secrétaire.

Le premier acte de cette commission fut de proposer à la signature du ministre des circulaires qui devaient exciter le zèle des préfets pour la recherche et la conservation des monuments historiques. Les effets ne s'en firent pas longtemps attendre, et bientôt le grand

nombre d'édifices qui avaient été jugés dignes de figurer sur la liste des monuments historiques, engagea les chambres à doubler le crédit qui avait été affecté à leur conservation : il fut porté à 400 000 fr. Mais alors il fallait une administration spéciale à un service qui prenait une aussi grande importance; d'ailleurs la direction des bâtiments civils venait d'être adjointe au ministère des travaux publics, la conservation des monuments historiques devait rester à la direction des beaux-arts. L'organisation fut complétée en conséquence. La commission fut augmentée de plusieurs membres : M. Lenormant de l'Institut, connu par de nombreux travaux archéologiques; M. Léon de La Borde, auteur de plusieurs ouvrages sur l'architecture; MM. A. Passy, de Golbery, de Sade, A. Denis, députés, la plupart ayant fait d'utiles recherches sur les monuments de diverses parties de la France y furent adjoints. M. le ministre de l'intérieur se réserva la présidence de cette commission. M. Vatout continua à en faire partie comme président du conseil des bâtiments civils, et M. Cavé comme directeur des Beaux-Arts; MM. Vitet et Mérimée furent nommés vice-présidents, et l'auteur de cet article fut chargé des fonctions de secrétaire et en même temps de celles de chef du bureau institué à la direction des beaux-arts pour l'expédition des affaires relatives à ce service. Des circulaires ministérielles firent connaître aux préfets la marche régulière qui devait être suivie désormais. Toutes les décisions du ministre sont motivées sur des avis émis à la suite d'une délibération de la commission d'après le rapport d'un de ses membres. Aussitôt que la correspondance signale un monument encore inconnu à classer, ou une restauration à entreprendre, le secrétaire réunit les pièces réclamées par les circulaires, lesquelles sont, dans le premier cas, une notice historique et descriptive, un plan, une coupe et une élévation de l'édifice, et dans le second, un devis détaillé des travaux projetés classés d'après leur degré d'urgence en trois catégories, avec des plans et détails à l'appui. Ces pièces sont envoyées à un membre de la commission, qui fait à une des séances suivantes un rapport sur lequel s'engage la discussion suivie d'un vote à la majorité des voix. Le résumé de cette discussion et le vote sont consignés dans le procès-verbal rédigé par le secrétaire. Il en extrait ensuite les dépêches et les actes qu'il soumet à la signature du ministre par l'entremise du directeur des beaux-arts. Telle est la marche adoptée pour toutes les affaires sans exception. L'influence de la commission s'étend donc sur tout le service. Elle a compris qu'en

présence des besoins immenses qu'éprouvaient les monuments de la France, après les épreuves que leur ont fait subir les guerres, les révolutions, le temps et les réparations mal entendues ; le crédit, même depuis qu'il a été porté à 600 000 fr., était à peine suffisant pour prévenir la ruine imminente des édifices les plus remarquables, et qu'il fallait renoncer, quant à présent, aux restaurations complètes. Pour quelques-uns d'ailleurs, une restauration serait plus funeste que l'effet du temps. Pour les ruines romaines, par exemple, dont la masse seulement et quelques détails sont restés debout, il faudrait les revêtir presque en entier, et une pareille entreprise serait un acte de vandalisme ; pour ces ruines, on doit se borner à consolider les fragments qui menacent de s'écrouler, les déblayer et acheter le sol sur lequel ils s'étendent, afin d'empêcher les spéculateurs d'en exploiter les matériaux. Il en est de même des monuments druidiques, des abbayes et des églises abandonnées, ainsi que des châteaux forts en ruines, et qui ne servent plus à aucun usage. Le crédit des monuments historiques fournit ordinairement seul toute la dépense que nécessitent leur consolidation, leur déblayement, l'acquisition des habitations modernes qui les entourent, et pour laquelle on procède par expropriation pour cause d'utilité publique, quand les propriétaires se refusent à les vendre. Il n'en est pas de même des monuments qui servent encore à un usage public : comme les églises, les forteresses qui ont été transformées en casernes et en prisons, les châteaux appropriés à des besoins administratifs ; les hôtels de ville devenus mairies ; les palais de justice, les beffrois, etc., etc. Ces édifices reçoivent des secours du gouvernement à divers titres, et le ministre de l'intérieur ne leur alloue que des fonds supplémentaires pour diriger les travaux dans le sens de l'art, et empêcher les administrations particulières de les défigurer dans un but d'appropriation à leur usage actuel. Les rapports du bureau des monuments historiques sont surtout fréquents avec le ministère des cultes, et des communications perpétuelles permettent de combiner les secours des deux administrations de manière à assurer à l'avenir la conservation de toutes les églises remarquables sous le rapport de l'art.

Il est à regretter seulement que les cathédrales restent en dehors de cette organisation ; le crédit spécial, affecté à l'entretien des édifices diocésains, est compris dans les attributions du ministère de la justice et des cultes, et si le ministre, qui est à la tête de cette administration, peut seul juger de l'opportunité des secours et de leur im-

portance, il serait peut-être à désirer que la direction des travaux fût confiée à la Commission des monuments historiques.

Les conseils généraux et municipaux sont appelés à voter souvent des fonds pour l'entretien des édifices du département et de la commune, et avec les secours du ministre des cultes, les fonds accordés par le ministre de l'Intérieur sont, dans la plupart des affaires, triplés par des ressources étrangères au crédit.

Il reste à expliquer à quelles sources sont puisés les renseignements qui servent de base aux délibérations de la Commission. D'abord, l'inspecteur général fait tous les ans un voyage de plusieurs mois, dont les comptes rendus ont déjà fourni la matière de quatre volumes publiés; ensuite, un correspondant du ministère est institué dans chaque département à l'effet de fournir au préfet tous les renseignements archéologiques dont il a besoin; il peut même correspondre sur ces matières avec le ministre. Des sociétés ou commissions savantes remplissent, dans plusieurs départements, le même office auprès du préfet, et en outre, les correspondants s'adressent directement au ministre toutes les fois que les besoins du service l'exigent. Leurs fonctions sont gratuites, ils reçoivent quelquefois des indemnités de déplacement sur les fonds du département, mais ordinairement ce sont des propriétaires aisés qui occupent honorablement à ces travaux scientifiques les loisirs de la vie de province. Ils font par an deux rapports généraux, l'un au printemps, à l'époque de l'ouverture de la campagne, l'autre en automne lorsque les travaux sont exécutés. Telle est l'organisation actuelle du service de la conservation des monuments historiques en France; un établissement nouveau vient d'être créé pour remplir une lacune qui s'y faisait sentir. Des objets anciens, qui ne servent plus aux usages du culte ou de la vie privée, mais qui sont précieux sous le rapport de l'art, et des fragments de monuments détruits étaient perdus ou disséminés faute d'un centre de conservation appartenant à l'État, depuis la déplorable dispersion du Musée des Monuments français en 1815. Ils étaient souvent achetés à vil prix par des étrangers qui les exportaient, ou des Français qui les enfermaient dans des cabinets inaccessibles au public; l'un de ces amateurs, celui qui le premier s'était occupé de réunir une collection de ce genre, M. Dusommerard étant mort, son cabinet a été acheté par l'État ainsi que l'hôtel de Cluny dans une partie duquel il l'avait réunie. Cet édifice, construit par Jacques d'Amboise à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, communique par une cour intérieure avec les ruines du palais des Thermes romains attribués par quelques auteurs

à Julien l'Apostat, et dont il reste plusieurs salles dans un bel état de conservation. Ces deux monuments ont été réunis et serviront de local à un Musée dans lequel seront rassemblés les objets d'art antiques, du moyen âge et de la renaissance trouvés en France, et qui seront rangés suivant un ordre chronologique. C'est ainsi que tous les ans de nouvelles améliorations sont introduites dans cette administration qui est sans doute destinée à recevoir encore de nombreuses modifications; mais cependant d'heureux résultats ont été déjà obtenus ou sont en voie de l'être incessamment.

Dans le mouvement général qui s'est manifesté en France pour la conservation des monuments historiques, il est nécessaire, afin d'être juste envers tout le monde, de distinguer ce qui a été le fruit du mouvement spontané des particuliers, et ce qui appartient à l'action gouvernementale. L'élan a été donné par les poètes, les gens de lettres et les savants. Tandis que la société des Antiquaires de Normandie, dans le sein de laquelle se distinguaient surtout MM. de Gerville, Le Prévost, Deville et de Caumont, recueillait la première les éléments d'une histoire de l'art en France pendant les siècles du moyen âge, le baron Taylor organisait, dans le même but, une croisade d'artistes, et Charles Nodier écrivait pour lui quelques-unes de ses pages les plus brillantes; M. Victor Hugo convertissait au moyen âge l'imagination des jeunes gens, M. de Montalembert communiquait l'impulsion au clergé, M. de Caumont excitait l'ardeur des congrès scientifiques par toute la France. Bientôt le gouvernement est entraîné lui-même dans cette voie, et les chambres s'associent à l'impulsion qu'il donne à son tour. L'action du gouvernement a pour foyer : le *Comité des arts et des monuments* et la *Commission des monuments historiques*; ces deux institutions répondent à leur but. Si l'une est plus connue et occupe plus les esprits, l'autre est plus directement utile. Le Comité, par ses *instructions*, son *bulletin*, sa correspondance étendue, a créé par toute la France un zèle extraordinaire pour les intérêts archéologiques. Son président, M. le comte de Gasparin, son secrétaire, M. Didron, ont parfaitement compris leur mission. Il est à regretter seulement qu'un fonds annuel déterminé ne soit pas affecté à la publication des monuments. Sur la somme votée par les chambres, le Comité des monuments n'a en quelque sorte que les glanures qui lui sont abandonnées par le Comité des chartes et diplômes.

La Commission des monuments historiques dispose au contraire d'une somme annuelle de 600 000 fr., à elle appartient la répartition

équitable et éclairée d'un fonds considérable en apparence, mais bien insuffisant, si l'on tient compte des besoins réels : l'accomplissement d'une telle tâche a dû nécessairement imprimer à ses travaux un caractère de méthode et de prudence ; chargée d'un service entièrement nouveau, il lui fallu créer les règles qu'elle applique ; c'est ce côté pratique de la question que le public connaît peu, et sur lequel nous avons voulu appeler son attention.

Dans un prochain article nous ferons connaître les travaux déjà achevés, ceux qui sont en voie d'exécution et enfin ceux dont l'entreprise est prévue et doit incessamment avoir lieu.

E. GRILLE DE BEUZELIN.

## DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

*Most important discovery*, tel est le titre que porte un article inséré dans le dernier numéro de la *Gazette littéraire de Londres* du 10 février ; et si la découverte qu'il annonce est bien réelle, comme il n'est guère possible d'en douter, l'épithète de *très-importante* est parfaitement méritée.

Il ne s'agit, en effet, de rien moins que d'un nouvel exemplaire complet de la fameuse *inscription de Rosette*, qui aurait été trouvée dans l'île de Méroé par M. le docteur Lepsius, chef de l'expédition scientifique envoyée par S. M. le roi de Prusse pour explorer la vallée du Nil.

On appréciera toute l'importance de cette découverte, si l'on se souvient que le bloc de granit appelé *Pierre de Rosette*, du nom de la ville où il a été découvert par les Français en 1799, porte sur une de ses faces trois inscriptions superposées, les deux premières en égyptien, écrites l'une en caractères *hiéroglyphiques* ou sacrés ; l'autre en caractères *démotiques* ou *populaires* ; et la troisième en *grec* ; et que chacune d'elles n'est qu'une expression différente du même décret, rendu à Memphis par les prêtres égyptiens, en l'honneur de Ptolémée V, dit Épiphane.

La découverte de ce document du premier ordre produisit, au commencement de ce siècle, une sensation extraordinaire ; car elle ranimait tout à coup l'espoir, alors presque entièrement perdu, de retrouver l'idiome et les systèmes graphiques de l'ancienne Égypte, au moyen de la comparaison de trois textes, dont l'un était parfaitement connu. Elle fut donc le signal de recherches poursuivies par les premiers savants de l'Europe, les Sylvestre de Sacy, les Akerblad, les Thomas Young et les Champollion, pour ne citer que les plus illustres.

Champollion est celui qui a le plus avancé le déchiffrement des deux traductions égyptiennes, puisqu'il est parvenu à une transcription presque complète du texte intermédiaire, et, par le rapprochement d'une foule d'indices, à une intelligence très-avancée du texte sacré, comme l'attestent et sa *Grammaire égyptienne* et son *Dictionnaire hiéroglyphique*.

Mais les efforts de ce génie pénétrant, comme ceux de ses devan-

ciers, ont été, en partie du moins, arrêtés par cette fâcheuse circonstance, que le texte hiéroglyphique est réduit au tiers environ de l'étendue qu'il avait primitivement, la partie supérieure ayant été emportée avec un éclat de la pierre.

A en juger par les pas immenses que l'interprétation des hiéroglyphes a faits, malgré ce grand obstacle, on peut croire qu'elle serait à présent bien avancée, si l'on avait pu, dès l'origine, s'appuyer sur une comparaison *complète* des trois textes. Or, sur le nouvel exemplaire trouvé par M. Lepsius, le texte hiéroglyphique est *extraordinairement bien conservé* (*the hieroglyphic portion is unusually perfect*) selon l'expression de la *Gazette littéraire*, et l'on peut croire à l'exactitude du fait, puisqu'il est consigné dans une lettre adressée par le docteur Lepsius à M. Bunsen, ministre de Prusse à Londres, qui est lui-même un savant très-distingué, occupé depuis longtemps de grands travaux sur l'histoire et la chronologie égyptiennes.

C'est assurément là une des nouvelles les plus intéressantes que pût recevoir le monde savant. Dans l'état où se trouvent maintenant les études égyptiennes, ce texte hiéroglyphique *complet* doit les éclairer d'une vive lumière. Ici va donc se présenter une épreuve décisive pour le système de Champollion, qui, dans ce qu'il a d'essentiel et de fondamental, a obtenu, dès l'origine, et conservé depuis, l'assentiment des plus habiles philologues de l'Europe. Niebuhr l'avait proclamé *la plus belle découverte historique des temps modernes*; Silvestre de Sacy a plusieurs fois exprimé l'opinion qu'un second monument, tel que l'inscription de Rosette, ne ferait qu'en confirmer les bases; et cette confiance est encore partagée par tous ceux qui ont pris la peine d'étudier avec soin les écrits de Champollion: ainsi ils n'auront probablement nulle inquiétude pour cette gloire de notre siècle et de notre pays; mais la vérification n'en sera pas moins attendue avec grand intérêt par tous les amis de la science historique.

Du reste, la découverte d'une nouvelle copie du décret de Memphis n'a en elle-même rien qui puisse surprendre.

Dans un récent ouvrage, j'ai indiqué (1), pour stimuler et soutenir le zèle des voyageurs, tous les motifs qui donnent lieu de croire que des *fouilles bien dirigées* devront amener *tôt ou tard* la connaissance soit d'un nouvel exemplaire de l'inscription de Rosette, soit de toute autre inscription *bilingue* analogue, dont l'étude comparée, ai-je dit,

(1) *Recueil des Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, t. I<sup>er</sup>, p. 332.

fournira le moyen de déchirer tout à fait le voile que notre illustre Champollion a si heureusement soulevé.

Mais ce qu'il y a de vraiment extraordinaire dans la découverte annoncée, c'est qu'elle ait été faite, non en Égypte, mais à Méroé. Cette circonstance, sur laquelle l'auteur de l'article dans la *Gazette littéraire de Londres* n'a fait aucune remarque, comme si elle n'avait rien que de naturel, est cependant tellement inattendue, qu'il n'est pas un homme instruit qui ne soit tenté de la croire *historiquement* presque impossible. En effet, le décret des prêtres égyptiens, transcrit sur la pierre de Rosette, ne concerne que l'Égypte dans toutes ses dispositions; il y est dit qu'un exemplaire doit en être envoyé et déposé dans les divers temples du pays. C'est donc en Égypte seulement qu'on devrait en trouver des copies, depuis la mer jusqu'à Philes, ou tout au plus dans la portion de la Basse-Nubie, qu'on appelait le *dodecaschænon* (espace de douze schænes) qui se terminait à *Hiera-Sycaminos*, limite méridionale de la domination des Ptolémées et des Romains.

Quant à Méroé, contrée reculée si loin vers le midi, elle fit partie d'un État indépendant appelé le *royaume d'Éthiopie*, qui arrivait au nord jusque vers la seconde cataracte. Il confinait donc au royaume d'Égypte. De là des guerres continuelles, dans lesquelles les Éthiopiens ont pu être souvent battus; mais rien n'annonce que les Ptolémées aient jamais porté leurs armes jusqu'à Méroé, encore moins que cette presque île aient jamais fait partie *intégrante* de l'Égypte. Or c'est, à ce qu'il semble, ce qu'il faudrait conclure de la présence à Méroé d'une copie du décret rendu par les prêtres de Memphis. Je passe sous silence bien d'autres considérations qui toutes feraient ressortir l'*invraisemblance* du fait.

De cette invraisemblance je ne conclus pas que le fait n'est pas vrai; je veux dire seulement qu'il paraît contraire à toutes les inductions raisonnables qu'on peut tirer des faits connus. Si donc il se confirme que la pierre a été trouvée à Méroé, ce sera une nouvelle preuve des immenses lacunes qui restent encore dans l'histoire de l'Égypte sous la domination grecque. C'est surtout à propos de cette branche si importante de l'histoire de l'antiquité, qu'après même les plus grands efforts pour tâcher de savoir quelque chose, il ne doit rien coûter à un esprit sincère de dire : *Quantum est quod nescimus!*

LETRONNE.

Paris, ce 6 mars.

MONSIEUR,

La nouvelle que je vous ai transmise, le 20 février dernier, de la découverte faite par M. le docteur Lepsius d'un second exemplaire de l'*inscription de Rosette* est confirmée par la lettre même adressée par ce voyageur à M. le baron A. de Humboldt.

Cette lettre (du 20 novembre), datée de Korusko, dans la Basse-Nubie, a été publiée en entier dans la *Gazette générale de Prusse* (9 janvier), et par extrait dans l'*Athenæum* (2 mars). Entre autres détails intéressants, on y lit que, dans la cour du grand temple d'Isis, à Philes, il a été découvert deux décrets des prêtres égyptiens, en caractères hiéroglyphiques et démotiques, dont l'un présente le même texte que celui de l'*inscription de Rosette*; du moins M. Lepsius s'est assuré que les sept dernières lignes sont les mêmes dans les deux monuments, quant au contenu et aussi quant à la longueur des lignes. Les quatre premières lignes de la partie hiéroglyphique, jusqu'à l'énoncé du décret, manquent; mais le reste est complet, et doit fournir les plus précieuses lumières. A côté est gravé un second décret qui appartient également au règne de Ptolémée-Épiphané. Mais on n'a trouvé le texte grec ni de l'un ni de l'autre.

Cette lettre ne laisse donc plus de doute sur la réalité de la découverte, qui, bien que moins complète qu'on pouvait le croire d'après la *Gazette littéraire de Londres*, est encore la plus importante qui ait été faite en Égypte depuis celle de la pierre de Rosette.

Quant au lieu où cette copie a été trouvée, on se souvient que, d'après la *Gazette littéraire*, ce lieu était *Mérocé*. J'avais montré combien ce renseignement était invraisemblable; et, tout en m'y soumettant d'avance, s'il venait à être démontré, j'avais dit qu'il me paraissait *historiquement presque impossible*. La lettre prouve que mes doutes étaient bien fondés, puisque la pierre a été découverte dans la cour du *grand temple d'Isis, à Philes*, sur la limite même de l'Égypte et de l'Éthiopie.

Ainsi disparaît cette circonstance extraordinaire qui, si elle se fût confirmée, eût renversé, sur un des points les plus importants, l'histoire connue de l'Égypte sous les Ptolémées.

Il reste à présent ce fait remarquable, que le décret des prêtres à Memphis a été trouvé aux deux extrémités de l'Égypte, à Rosette et à Philes; ce qui achève de montrer avec quelle fidélité fut remplie la prescription ordonnée dans ce décret, d'en envoyer un exemplaire

à tous les temples du pays; et, comme il est bien vraisemblable qu'une pareille prescription accompagnait tous les actes publics de ce caractère, on peut être assuré, comme je l'ai dit ailleurs, que des fouilles bien dirigées dans l'emplacement des anciens temples doivent amener tôt ou tard d'autres découvertes du même genre.

LETRONNE (*de l'Institut*).

— La première lettre de M. Letronne a été traduite textuellement dans le *Journal général de Prusse*, du 26 février, le rédacteur l'annonce en ces termes : « Le feuilleton du *Journal des Débats*, arrivé « aujourd'hui même, contient une lettre de Letronne, sur un des « résultats de l'expédition scientifique du docteur Lepsius. Cette lettre « est ainsi conçue : »

Puis le texte de la lettre. A la suite, le rédacteur (M. Zinkeisen, auteur d'une *Histoire de la Grèce moderne*) ajoute cette note :

« Nous croyons devoir communiquer cette lettre intéressante à nos « lecteurs. L'erreur qui s'y trouve, tirée de la *Literary Gazette*, sur « le lieu où l'importante découverte du docteur Lepsius a été faite, « n'a servi, comme on voit, qu'à montrer la sagacité et la science de « Letronne. Il a compris tout de suite combien il était invraisemblable « que le lieu de la découverte fût Méroé; et, en effet, ce renseignement « reposait sur une pure inadvertance du rédacteur de la gazette; car, « dans la lettre du docteur Lepsius, adressée à Alexandre de Hum- « boldt, il est dit expressément que l'inscription bilingue a été trouvée « dans le *grand temple d'Isis à Philes*. La domination des Ptolémées « ne s'est jamais étendue que jusqu'à *Hiéra-Sycaminos*; et, à cet « égard, la justesse de l'observation de Letronne ressort également « de ce que dit le docteur Lepsius, dans la lettre susdite, que *Hiéra- « Sycaminos* est le lieu le plus méridional où l'on ait trouvé des « inscriptions grecques. Ainsi disparaît l'invraisemblance qui pouvait « planer sur cette découverte; il ne reste plus que la grande impor- « tance dont elle doit être pour la science, et que Letronne a si cor- « dialement proclamée. »

— On lit dans le *Standard* :

« M. Fellows et les autres savants envoyés par le Musée britannique pour faire partie de l'expédition de Xanthe ont donné de leurs nouvelles en date du 20 janvier. Ils ont découvert le tombeau d'une chimère, contrairement à l'opinion générale des antiquaires que de semblables monuments ne pouvaient se trouver dans l'Asie Mineure.

Ce tombeau, construit tout en marbre, est couvert de figures d'hommes, de femmes et d'animaux. Un des groupes représente, dit-on, Bellérophon apprivoisant l'animal fabuleux appelé *chimère*. »

— Une découverte archéologique assez importante vient d'être faite presque sous les yeux de notre collaborateur M. Ernest Breton. En fouillant un champ au lieu appelé la *Casa bianca*, à deux milles environ au midi de Volterre (Toscane), cette ville si célèbre par ses antiquités, on a trouvé à peu de profondeur dans la terre et sans aucune apparence de construction divers objets de bronze tous étrusques à l'exception d'un seul.

1° Six serpents de différentes grosseurs ayant tous la tête surmontée de crêtes de coq plus ou moins proéminentes, et au milieu du ventre un tenon qui dut servir à les fixer sur un support. Le plus long étant développé aurait environ 0<sup>m</sup>60.

2° Un pigeon en bronze massif presque de grandeur naturelle, d'un travail barbare, et offrant beaucoup d'analogie avec les *colombaires* de moyen âge. Il porte sur l'aile droite l'inscription suivante en caractères étrusques :

E·CINIANN·IPIVZ·I3  
 IZIM...JVAAT...  
 TIVNATAA±

3° Trois figures grossières démesurément longues. Les deux premières sont des femmes entières, drapées, et tenant en main des patères. La troisième, qui est mâle, est beaucoup plus curieuse; la tête est couronnée, et le corps est remplacé par une lame comme celle d'une épée. Au-dessous de la tête naissent deux bras, dont le droit entièrement détaché du corps tient une patère. Le bras gauche, mince outre mesure, n'est indiqué que par une saillie le long de la lame jusqu'à la hauteur des parties sexuelles qui se voient également appliquées contre la lame. A cette hauteur la main se relève et tient un petit vase avec trois fruits ou trois boules.

4° Une petite figure de cheval au galop du style le plus barbare.

5° Enfin une statuette de travail romain. C'est un jeune homme amplement drapé, et ayant au col la bulle. Sa hauteur est de 0<sup>m</sup>35; son poids de 5<sup>k</sup>50. Sa conservation est satisfaisante, il manque seulement le pied gauche.

Ces divers objets sont en la possession de M. Pilastri, propriétaire

du champ, et on doit espérer qu'il en fera hommage au musée de Volterre, et qu'ainsi ils seront conservés à la curiosité et à l'étude des antiquaires.

— On vient de faire, à peu de distance de Paris, une découverte tout à fait digne d'exciter l'intérêt des archéologues. Au sommet du coteau de Marly, du côté qui regarde la vallée, dans un champ nommé le Mississippi, et près d'un endroit appelé la Tour-aux-Pâiens, on a mis à jour un de ces monuments celtiques connu sous le nom d'Allée Couverte ou Grotte aux Fées. Ce monument, composé de pierres d'épaisseur et de grandeur inégales, toutes également brutes, affecte la forme d'une galerie dont la hauteur peut être environ d'un mètre et demi. Les grosses pierres qui la composent sont appuyées des deux côtés sur un blocage de pierres sèches, de nature calcaire, parfaitement encastrées dans le terrain. Le monument est orienté de l'Ouest à l'Est, et son entrée se trouve sur le penchant d'une colline du côté de la Seine. Les fouilles que la Commission des Monuments Historiques fait pratiquer en cet endroit permettront de se rendre un compte plus exact de son étendue et de sa construction; on doit même espérer qu'elles conduiront à la découverte de fragments précieux; jusqu'ici on n'y a trouvé qu'une grande quantité d'ossements.

— On mande d'Aix-la-Chapelle, le 13 mars :

« Le célèbre sarcophage en marbre représentant *le Rapt de Proserpine*, et qui, jusque vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, avait été placé en guise de marchepied dans le caveau de Charlemagne, après quoi on l'avait mis à part comme un monument distingué de l'art ancien dans notre vénérable cathédrale, devait être transporté aujourd'hui, de la chapelle où il était, au jubé de la même église. Déjà ce sarcophage, dont le poids dépasse deux mille livres, touchait presque au lieu de sa destination, quand un crochet de l'une des moules vint à se rompre et entraîna la chute épouvantable du fardeau. C'est un grand bonheur qu'aucun ouvrier n'ait été atteint et que le sarcophage ne se soit point brisé. Les parois latérales et de derrière ont seules souffert, mais le côté de devant qui contient les figures ne s'est fendu qu'à une place où, depuis plusieurs siècles, il y avait une fêlure, en sorte que le dommage n'est pas grand et sera bientôt réparé. »

— On écrit de Sétif (province de Constantine), que des ouvriers du génie militaire, occupés à travailler aux fondations de l'hôpital

qu'on élève dans cette ville, ont découvert un buste en bronze, parfaitement bien conservé, qu'on suppose être celui d'un empereur romain. Cette découverte est d'autant plus précieuse pour l'archéologie qu'elle est la première qu'on ait faite d'un tel métal en Afrique. Des ordres ont été donnés pour continuer les fouilles; on espère obtenir des résultats aussi heureux que celui-ci.

— Il vient d'être trouvé, près de Hédé, en Bretagne, dans une excavation carrée, une très-grande quantité de pièces romaines de petit module du Bas-Empire, à l'effigie des empereurs Gallien, Claude, Tétricus, Victorinus, etc. Le poids pouvait en être évalué à deux livres et demie au plus.

— Dans l'une des séances du mois de mars dernier, M. Raoul Rochette a communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le passage d'une lettre de M. le baron de Prokesch, ministre d'Autriche à Athènes, qui annonce que le professeur Ross et lui ont découvert à Milo, non loin du lieu où fut trouvée l'admirable Vénus qui est maintenant au Louvre, des catacombes chrétiennes remontant, selon toute apparence, aux premiers temps de l'établissement du christianisme. M. Ross se propose de publier quelques inscriptions des tombeaux que le temps n'a pas complètement effacées. Les catacombes de Milo sont les premières chrétiennes qu'on ait découvertes en Grèce.

— M. Buchon a communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans l'une des séances du mois de mars dernier, une note relative à des sculptures particulières qu'il a observées, pendant son voyage en Grèce, dans l'église byzantine de Saint-Luc, lesquelles ont, suivant lui, de l'analogie avec des monuments persépolitains.

— M. Deville, directeur du Musée des Antiquités de Rouen, vient de découvrir, dans les archives du département de la Seine-Inférieure, le nom de l'architecte auquel on doit le beau portique du château de Gaillon qui décore la cour de l'École des Beaux-Arts. Cet architecte se nommait Pierre Fain, et était de Rouen. Il entreprit la construction de ce portique, à forfait, pour la somme de 650 livres tournois, et l'acheva dans le mois de septembre de l'année 1509. La date de 1500, que l'on a inscrite sur le portique, devrait donc être rectifiée. Il serait bien à désirer que l'on donnât suite au projet de publication des comptes de la construction du château de

Gaillon, dont ce portique faisait partie, que M. Deville a retrouvés en manuscrit dans les anciens papiers du cardinal d'Amboise; cette publication serait du plus haut intérêt pour l'histoire de l'art et de notre école française. Nous formons des vœux pour que M. le ministre de l'instruction publique accueille favorablement la demande qui lui en a été faite, si nous sommes bien instruits, par le *Comité des Arts et Monuments*.

— Le journal *l'Algérie* annonce qu'on a trouvé, dans le Bordj de Biskra, une pièce de canon du temps de Henri II; elle porte le millésime de 1549, et le chiffre et le croissant de Diane de Poitiers. On doit, dit-on, amener cette pièce en France.

— On écrit de Vitry-le-Français :

A l'extrémité Nord-Est du village de Scrupt, canton de Thiéblemont, arrondissement de Vitry-le-Français, on a trouvé, il y a une quinzaine de jours, une grande quantité de squelettes encore bien conservés et dont l'existence remonte très-haut. Tous ces squelettes ont les pieds dirigés vers l'Orient. De petits vases en terre, de différentes formes et grandeurs, se trouvaient entre les fémurs. Dans un de ces vases existait encore une substance noire et légère, ressemblant exactement par la couleur et la forme à des fragments de paille carbonisée ou de vanille détériorée.

Dans un même endroit se trouvaient les uns sur les autres plus de cinquante squelettes, avec quelques armures, des colliers, des sabres courts, des poignards, quelques ceinturons en cuivre. Les grains des colliers sont en verroterie et en terre cuite émaillée. La disposition de ces squelettes fait supposer qu'à la suite d'un sanglant combat les cadavres de nombreux guerriers avaient été jetés pêle-mêle dans une fosse commune; et, ce qui donne de l'assertion à cette supposition, c'est que la plupart des squelettes avaient la face en dessous, et n'étaient point rangés symétriquement comme dans les autres parties de ce cimetière.

Parmi les objets les plus curieux trouvés à Scrupt, sont deux pièces de monnaie en cuivre, à l'effigie de Constantin; l'une, d'un module d'une pièce de 1 franc, porte pour exergue : *Constantinus præfectus Augustus*; l'autre, d'un module de 25 centimes, porte *Constantinus Maximus*.

Ce cimetière doit être vaste, si l'on en juge par les découvertes faites beaucoup plus loin. — On avait déjà trouvé dans ce même village, l'an dernier, une pièce d'argent de Clovis : *Clovis rex*.

— Le Comité d'Archéologie de l'arrondissement de Châlons s'est réuni le 30 mars, dans une des salles de la préfecture, sous la présidence de M. le préfet. Dans cette séance, M. l'abbé Gallois, curé de Bussy-Lettrée, présente un travail sur les églises de Soudron et Bussy-Lettrée; M. l'abbé Boitel, une notice sur l'église Saint-Alpin, et M. Liénard, une notice sur les frères Jacques, sculpteurs, dont les œuvres ornent encore aujourd'hui plusieurs églises de ce département. M. Barbat offre un dessin colorié d'un reliquaire en émail qui se trouve à la cathédrale de Châlons. On fait remarquer sa ressemblance avec un reliquaire de même forme qui se trouve dans l'église de Villemaure (Aube), et dont la description existe dans le *Voyage archéologique et pittoresque de ce département*, par M. Arnaud. Il serait à désirer qu'un tel travail pût être entrepris pour le département de la Marne. M. le préfet recommande de nouveau l'ouvrage intitulé : *Éléments d'Archéologie*, par Batissier; et il fait connaître que plusieurs secours ont été accordés pour les monuments historiques, et en particulier pour l'église Notre-Dame-de-Lépine. M. le préfet appelle l'attention du Comité sur le mauvais état d'entretien dans lequel se trouvent plusieurs de ces monuments, notamment la crypte de l'église Saint-Martin-de-Vertus, celle de l'église de Jâlons, les églises de Loisy-en-Brie, Bussy-Lettrée et Champigneul. Des commissaires sont désignés pour visiter ces divers édifices, indiquer les réparations les plus urgentes, ainsi que les dalles, inscriptions qui mériteraient d'être estampées, et les fragments d'architecture qui, par leur petit volume et la perfection de leurs détails, pourraient être utilement reproduits en plâtre et placés dans les collections de la Commission d'Archéologie ou des Comités d'arrondissement. M. le préfet fait connaître que son intention est d'affecter à cette destination une partie des fonds mis à sa disposition par le Conseil général dans sa dernière session. Il place sous les yeux de la commission l'inscription du tombeau de Saint-Domitien, successeur de Saint-Memmie, estampée à la mine de plomb et offerte par M. Moutié, archéologue du département de l'Oise. MM. les commissaires devront faire leur rapport sur les divers édifices qu'ils sont chargés de visiter, dans une prochaine séance qui est fixée au 29 avril.

— S. M. le roi de Naples vient de nommer une commission chargée de publier tous les documents remarquables inédits qui se trouvent dans les bibliothèques publiques et particulières du royaume de Naples et de Sicile, concernant l'histoire de ces deux pays, depuis

l'invasion de l'Italie par les Lombards, jusqu'à l'avènement de Charles de Bourbon au trône des Deux-Siciles (1735). La commission à laquelle cet immense travail a été confié se compose de vingt-deux membres, parmi lesquels se trouvent les philologues et les historiens les plus distingués. On calcule que l'accomplissement de sa tâche durera au moins de douze à quinze années ; car on estime le nombre des documents qu'elle aura à consulter à plus de soixante mille.

— Une nouvelle société vient de se former à Londres sous le nom d'*Association archéologique anglaise*. Son but est de provoquer et d'encourager toute espèce de recherches sur les arts et monuments anciens et du moyen âge, particulièrement en Angleterre. Cette société compte déjà au nombre de ses premiers membres inscrits les hommes les plus éminents de la science. Son programme offre une très-grande analogie avec le *Comité des Arts et Monuments* en France. Le premier numéro du journal de cette association, qui est annoncé dans notre *Bibliographie* sous le titre de *British archeological quarterly journal* (1), a devancé de très-peu de jours la mise en vente de notre *Revue Archéologique*. On nous apprend aussi qu'il paraît à Naples un recueil d'archéologie (2). Cette coïncidence de publications à Paris, à Londres et à Naples, indépendamment des journaux analogues qui existaient déjà en France et à l'Étranger, nous paraît un fait assez important pour qu'il doive être signalé à l'attention de nos lecteurs, et nous le considérerons comme une nouvelle preuve du besoin qu'on éprouve partout de propager une science qui est destinée à rendre les plus grands services aux études historiques.

— L'Académie de Barcelonne vient de fonder un *Musée des Antiques* dans les cloîtres du vieux couvent de San Juan. Elle a déjà réuni beaucoup de débris romans et gothiques. — On ne saurait trop applaudir à la création de ces musées qui sont appelés à sauver un très-grand nombre de fragments de tout genre, fragments qu'on abandonnait autrefois et dont il faut aujourd'hui regretter vivement la perte. Faisons des vœux pour que notre voix soit entendue et que nous ayons bientôt la satisfaction de pouvoir annoncer la formation de collections historiques dans toutes les localités où se trouvent encore des débris de monuments.

(1) Voyez *Revue Archéologique*, T. I, page 78.

(2) *Ibid.*, page 41.

**NÉCROLOGIE.** — M. Jean Geoffroi Schweighæuser, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions, professeur de littérature grecque à la faculté de Strasbourg, fils d'un savant illustre dans toute l'Europe, vient de s'éteindre à l'âge de soixante-huit ans. Depuis quinze ans il était cloué sur son fauteuil par une paralysie, ne vivant plus que de la vie intellectuelle. Homme d'un charmant esprit et d'un vaste savoir, il avait pris une part active aux excellentes éditions d'Hérodote, de Polybe, d'Appien, d'Athénée, d'Arrien, d'Épictète, etc. Ce fut lui qui collationna sur le manuscrit de la bibliothèque de Strasbourg l'édition des Épîtres de Sénèque, signée par son père, et qui n'a point été surpassée, non plus que les éditions des auteurs grecs. Depuis une vingtaine d'années M. J. G. Schweighæuser s'était adonné plus particulièrement aux recherches archéologiques. On lui doit ce qui a été écrit de meilleur sur le mont Saint-Odile, sur la cathédrale de Strasbourg, le Champ du Feu, etc., etc. Il avait vécu longtemps à Paris dans la société intime de Millin, de madame de Staël, de Benjamin Constant, de Courier.

# BIBLIOGRAPHIE.

## PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES.

PREMIER BULLETIN.

### FRANCE.

CHAMPOLLION jeune, Dictionnaire hiéroglyphique, 1 vol. petit in-fol.; sera publié en quatre livraisons; trois sont en vente, à Paris, chez Firmin Didot frères.

CHAMPOLLION jeune, Monuments de l'Égypte et de la Nubie, d'après les dessins exécutés sur les lieux et les descriptions autographes qu'il a laissées; chez Firmin Didot frères; 44 livraisons, format grand in-fol., sont en vente.

LENORMANT (Ch.) et DE WITTE, Élite des monuments céramographiques, matériaux pour servir à l'histoire des religions et des mœurs de l'antiquité; Paris, Leleux; il paraît en ce moment 53 livraisons, format in-fol., avec planches noires ou coloriées.

GAILHABAUD (Jules), etc., etc., Monuments anciens et modernes, formant une Histoire de l'Architecture à toutes les époques, *livraison* 49<sup>e</sup>; Paris, Firmin Didot frères, in-4, pl.

ISABELLE (C. E.), les Édifices circulaires et les Dômes, classés par ordre chronologique et considérés sous le rapport de leur disposition, de leur construction et de leur décoration; par livraisons in-fol. avec planches, dont quelques-unes coloriées; il en paraît déjà cinq livraisons, chez Firmin Didot frères.

BATISSIER (Louis), Éléments d'Archéologie nationale, précédés d'une Histoire de l'Art monumental chez les anciens; Paris, 1843, Leleux, 1 vol. gr. in-18, avec nombreuses vignettes sur bois intercalées dans le texte.

HERBÉ, Histoire des Beaux-Arts, en France, par les monuments spécialement de sculpture et de peinture, depuis la domination romaine jusqu'à l'époque de la renaissance; Paris, in-4, avec planches; les huit premières livraisons sont en vente.

DUSOMMERARD, les Arts au Moyen Age; Paris, 5 vol. grand in-8, avec atlas et album in-fol.

GUENEAULT (L.), Dictionnaire iconographique des monuments de l'antiquité chrétienne et du Moyen Age, depuis le Bas-Empire jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, indiquant l'état de l'art et de la civilisation à

ces diverses époques; Paris, Leleux, in-8; les quatre premières livraisons sont en vente.

LENOIR (Alb.) et LENORMANT (Ch.), Instructions du Comité des Arts et Monuments: 1<sup>er</sup> cahier, *Monuments gaulois, grecs et romains; ceux de style latin et byzantin*; in-4, avec un très-grand nombre de vignettes gravées sur bois intercalées dans le texte.

LENOIR (Alb.), Instructions du Comité des Arts et Monuments, 2<sup>e</sup> cahier, *Monuments de style roman et ogival*; in-4, avec vignettes intercalées dans le texte.

MÉRIMÉE et LENOIR (Albert), Instructions du Comité des Arts et Monuments, 3<sup>e</sup> cahier, *Architecture militaire du Moyen Age*; in-4, avec de nombreuses vignettes dans le texte.

DIDRON, Instructions du Comité des Arts et Monuments: *Iconographie chrétienne*; 1 vol. in-4, avec 150 vignettes gravées sur bois, d'après les dessins de MM. Paul Durand et E. Boeswillwald.

BOTTÉE DE TOULMON, Instructions du Comité des Arts et Monuments: *Musique*; in-4 avec planches.

LENOIR (Albert), Statistique monumentale de Paris, publiée par le ministère de l'instruction publique; Paris, in-fol.; il paraît 13 livraisons de planches.

LASSUS et DIDRON, Monographie de la cathédrale de Chartres, publiée par le ministère de l'instruction publique; par livraisons in-fol.

CAHIER et MARTIN, Vitraux de la cathédrale de Bourges, collection format gr. in-fol., avec planches coloriées. Les premières livraisons de ce savant et magnifique ouvrage sont en vente.

HOREAU (Hector), Panorama de l'Égypte et de la Nubie; Paris, chez l'auteur; en vente les 6 premières livraisons, format in-fol., avec planches coloriées et vignettes sur bois intercalées dans le texte; l'ouvrage entier comprendra 12 livraisons.

TEXIER (Charles), Description de l'Asie Mineure, faite par ordre du ministre de l'instruction publique, de 1833 à 1837; Paris, Firmin Didot frères, in-fol. avec planches; il paraît 31 livraisons.

TEXIER (Charles), l'Arménie, la Perse et la Mésopotamie, Géographie et Géologie de ces contrées, monuments anciens et modernes, histoire, mœurs et coutumes, pour faire suite à la *Description de l'Asie Mineure*; Paris, Firmin Didot frères, in-fol. avec planches. Les huit premières livraisons sont en vente.

COSTE et FLANDIN, Voyage en Perse, avec texte rédigé par MM. E. Burnouf, H. Lebas et Ach. Leclère. Recueil d'architecture

ancienne, bas-reliefs, inscriptions cunéiformes et pehlvis, plans topographiques et vues pittoresques; par livraisons in-fol. avec planches. Les deux premières sont en vente.

DE LA BORDE (Léon), Voyage en Orient : *Asie Mineure, Syrie, Palestine, etc.*; par livraisons grand in-fol., avec planches lithographiées.

TAYLOR (baron), Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France : *Picardie, Bretagne, Champagne, etc.*; par livraisons in-fol., avec planches lithographiées et gravées.

MICHEL (Adolphe), etc., l'Ancienne Auvergne et le Velay, histoire, archéologie, mœurs, topographie; Moulins, Desroziers, par livraisons in-fol., avec texte; les premières sont en vente.

LUYNES (duc DE) et HUILLARD-BRÉHOLLES, Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale; Paris, 1844, 1 vol. grand in-fol. avec 35 planches.

Mémoires de l'Institut royal de France : *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*; in-4 avec planches.

Journal des Savants, rédigé par les notabilités scientifiques de la France; paraît par cahiers, format in-4.

LUYNES (duc DE), etc., Annales de l'Institut archéologique de Rome; publiées par cahiers in-8, avec planches.

L'INSTITUT (partie historique), journal publié par cahiers mensuels.

DE CAUMONT, etc., Bulletin monumental, ou Collection de Mémoires et de renseignements pour servir à la confection d'une statistique des monuments de la France, classés chronologiquement; Paris, Derache. Il paraît par cahiers mensuels, format in-8, avec planches; neuf volumes sont en vente.

DIDRON, Bulletin archéologique, publié par le Comité des Arts et Monuments; paraissant par cahiers in-8. Deux volumes sont publiés.

CARTIER et DE LA SAUSSAYE, Revue numismatique, paraissant par cahiers mensuels, format in-8, avec planches. Paris, Rollin.

PIOT, etc., etc., le Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire; Paris, in-8, planches; publication mensuelle.

DALY (César), etc., etc., Revue générale de l'architecture et des travaux publics; Paris, in-4, planches. Les trois premiers volumes sont en vente.

Bibliothèque de l'École des chartes, paraissant par cahiers men-

suels, dans le format in-8, chez Dumoulin, éditeur, quai des Grands-Augustins.

### ALLEMAGNE (1).

ABEKEN (W.), *Mittel Italien vor den Zeiten römischer Herrschaft; nach seinen Denkmälen dargestellt*; Stuttgart, in-8, avec 11 planches.

ALOË (Stanislas), *Les peintures de Giotto, de l'église de l'Incoronata à Naples, publiées et expliquées pour la première fois*; Berlin, in-4, avec 8 planches.

BRAUN (E.), *Antike Marmorwerke, zum erstenmal bekannt gemacht*; Leipsig, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> décade, 24 planches in-fol.

BECKER (W. A.), *Handbuch der roemischen Alterthümer nach den Quellen bearbeitet*, tome I<sup>er</sup>; Leipsig, in-8, avec 5 planches.

BUNSEN (C.), *Die Basiliken des christlichen Roms nach ihrem Zusammenhange mit Idee und Geschichte der Kirchenbaukunst dargestellt*; Munich, in-4, avec une planche. — L'atlas par Guttensohn et Knapp, sept livraisons in-fol.

EMMICH (W.), *Versuch eines Übersicht sammtlicher bekannten Bauwerke der Vorzeit und deren Denkmäler, als Beitrag zur Geschichte und Archäologie der Baukunst*; Francfort-sur-l'Oder, in-8, avec frontispice.

GERHARD (E.), *Coupes grecques et étrusques du Musée royal de Berlin*; Berlin, in-fol., avec 35 planches.

—, *Vases étrusques et campaniens du Musée royal de Berlin*; Berlin, in-fol., avec 18 planches.

—, *Archäologische Zeitung, herausgegeben von E. Gehrard*, Berlin, 4 cahiers in-4, avec figures chaque année; la 1<sup>re</sup> année en 1843.

HEFNER (DE), *Costume du moyen âge chrétien, d'après les monuments contemporains : la première division : du temps le plus ancien jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. — La deuxième division : XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. — La troisième division : XVI<sup>e</sup> siècle*; Mannheim, in-4, par livraisons, avec planches noires ou coloriées. — 21 livraisons, prises dans les trois divisions, sont en vente.

HEIDELOFF (C.), *Les ornements du Moyen Age. Collection d'or-*

(1) On trouvera tous les ouvrages allemands et anglais que nous annonçons dans ce premier bulletin, à la *Librairie étrangère* de FRIEDERICH KLINCKESIECK, rue de Lille, 11.

nements choisis et de profils de l'architecture byzantine et allemande ; Nuremberg, in-4, planches ; les 9 premières livraisons sont en vente.

LASSEN (Ch.), *Indische Alterthumskunde* ; Bonn, tome I<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> partie, in-8.

MILDE (C. J.), *Denkmäler bildender Kunst in Lübeck, begleitet mit Erläuterndem historischen, Text von E. Deecke, Lübeck, 1<sup>er</sup> cahier, in-4, avec 7 planches. L'ouvrage entier formera 6 livraisons.*

MÜLLER (C. O.), *Archäologische Mittheilungen aus Griechenland, nach den hinterlassenen papieren herausgeg. von A. Schöll* ; Francfort-sur-Mein, 1<sup>re</sup> livraison, in-4, avec 6 planches in-fol. oblongues.

PANOFKA (T.), *Bilder antiken Lebens* ; Berlin, 4 cahiers in-4, avec 20 planches imprimées.

PLATNER (E.), BUNSEN (C.), GERHARD (E.), ROSTELL (W.), und URLICHS (L.), *Beschreibung der Stadt Rom* ; Stuttgart, 6 volumes, formant 3 tomes in-8, et 2 atlas contenant 25 planches in-fol.

POPPE (C.), *Sammlung von Ornamenten und Fragmenten antiker Architectur, Sculptur, Mosaik und Toreutik, auf einer Reise durch Griechenland, Italien und Sicilien aufgenommen* ; Berlin, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cahiers, in-fol.

SCHAFARIK (P. J.), *Slawische Alterthümer. Deutsch von Mosig von Achrenfeld herausgeg. von H. Wuttke* ; Leipzig, 2 vol. in-8.

---

## ANGLETERRE.

*Archæologia, or Miscellaneous treatises relating to antiquity, published by the Society of Antiquaries of London* ; in-4, avec planches.

BARRINGTON (A.), *Pocket manual of foreign architecture, chronologically arranged, presenting at one view a series of examples of the five orders of architecture, etc.* ; London, 1 feuille in-fol.

*British archeological quarterly journal, n° 1, april* ; London, 1844, in-8.

RICHARDSON (E.), *The monumental effigies of the Temple Church ; with an account of their restoration in the year 1842* ; London, 1842, in-4, avec 11 planches lithographiées et coloriées.

ROSE (H.), *Three lectures on architecture in England, from the earliest to the present time* ; London, 1 vol. in-8, avec 12 planches.

*Weale's quarterly papers on architecture* ; London, in-4, planches, le 3<sup>e</sup> cahier vient de paraître.

## ITALIE.

CAMPANA (Gio. Pietro), *Antiche opere in plastica*, etc.; Roma, in-fol., planches; les 6 premières livraisons sont en vente.

SECCHI (P. Gianpietro), *Monumenti inediti d'un antico sepolcro di famiglia greca scoperto in Roma sulla Via Latina*; Roma, in-fol., avec planches noires et coloriées (1).

(1) Ces deux derniers ouvrages se trouvent, à Paris, chez LELEUX, libraire-éditeur, rue Pierre-Sarrazin, 9.

# GRAVURES

PUBLIÉES DANS LA PREMIÈRE LIVRAISON

DE LA

REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

---

## TEMPS ANCIENS.

ART GREC.

**SCULPTURE ET ICONOGRAPHIE** : — Bas-relief trouvé dans un *tumulus* près de Marathon; voir ce qu'en dit M. Lebas, p. 49 et 50. — Ce monument, si digne d'intérêt sous plusieurs rapports, doit être étudié plus tard d'une manière spéciale lorsque nous offrirons à nos lecteurs des *Mémoires sur l'Histoire de la Sculpture et l'Iconographie militaire des Grecs*.

## MOYEN AGE.

ART CHRÉTIEN.

**ARCHITECTURE** : — Siège épiscopal (*thronus, cathedra*) dans l'église de Saint-Césaire à Rome. — Ce meuble religieux ouvre la publication d'une série de Planches destinées à illustrer un article sur *l'Ameublement des Églises pendant le Moyen Age*.

## VIGNETTES SUR BOIS

INTERCALÉES DANS LA NOTICE

SUR LE MUSÉE DU PALAIS DES THERMES ET DE L'HÔTEL DE CLUNY :

- ARCHITECTURE** : — Plan géométral des deux monuments.  
— Élévation d'une section de la façade Ouest, située dans la cour d'honneur de l'Hôtel.  
— Cheminées en pierres et en briques.
- SCULPTURE** : — Détail de l'encorbellement de la chapelle.
- PEINTURE** : — Ensemble et détail des peintures trouvées dans la *Chambre de la Reine Blanche*.
-

# FRAGMENT

SUR L'ÉTUDE

## DES VASES PEINTS ANTIQUES,

PAR M. LENORMANT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

(Lu dans la séance publique des cinq académies de l'Institut de France,  
le 2 mai 1844.)

---

Il y a quinze ans, on découvrit dans la nécropole d'une ville de l'Étrurie une prodigieuse quantité de vases antiques ornés de peintures ; plus de six mille, les plus beaux, les plus intéressants, si on les considère en masse, qui eussent jusqu'alors paru à la surface du sol classique de l'Italie. Une telle découverte devait naturellement donner une impulsion nouvelle à l'étude de cette classe de monuments. Tandis que les explorateurs redoublaient d'activité et que le royaume de Naples, jusque-là le plus riche en vases peints, cherchait à reconquérir la prééminence qui venait de passer à l'État romain (1), les savants de toute l'Europe discutaient, non sans quelque chaleur, les problèmes qu'avait soulevés cette apparition inattendue. Depuis quelques années, pourtant, le calme s'est rétabli dans les découvertes et dans la discussion. On regarde comme presque épuisées les localités jusqu'ici les plus fécondes ; c'est le moment peut-être de résumer le débat et de marquer la mesure des progrès que l'archéologie a faits dans cette voie.

La tâche est difficile ; car il faut tirer des monuments eux-mêmes à peu près tout ce qu'on en peut dire. Les anciens n'en ont, en quelque sorte, point parlé : leur attention s'est exclusivement portée sur ces composés d'or et d'ivoire dont nous n'avons plus aucune idée, sur ces merveilles du pinceau dont pas une n'a survécu, sur ces chefs-d'œuvre de la toreutique qui ont tous également disparu. Les humbles poteries dont nous faisons aujourd'hui si grand cas, n'excitaient l'intérêt des contemporains, ni par la matière, ni probablement par le travail ; ce n'était qu'un reflet des grandes conceptions, des

(1) Le territoire de l'ancienne Vulci (Ponte della Badia, près de Canino) est situé dans la partie de l'ancienne Étrurie qui appartient à l'État pontifical.

productions directes du génie, et ce reflet se retrouvait alors partout. Pour nous, qui recueillons pieusement ces débris, nous répugnons à nous croire égarés par une admiration qui nous semble si légitime ; il nous arrive encore ce qui arrivait à Winckelmann, quand, à l'aide des statues qui sont à Rome, il restituait le code de l'art grec à l'époque de sa plus grande perfection ; les débris du Parthénon ont suffi pour détruire l'illusion que Winckelmann avait créée. Quelle que soit pourtant la défiance avec laquelle nous devons étudier les produits de la céramique grecque, les vases peints n'en ont pas moins pour nous une importance capitale. Si nous devons renoncer à les considérer comme l'œuvre des premiers artistes de l'antiquité, nous ne pouvons douter qu'ils n'appartiennent à la plus belle époque de l'art, et ce n'est point se passionner mal à propos que d'admirer des ouvrages contemporains de Phidias et de Polygnote, des productions enfin sur lesquelles a passé un souffle de ces artistes souverains.

Et, en effet, quoiqu'il ne s'agisse ici que de vases découverts en Étrurie, c'est de l'art grec, de l'influence grecque qu'il sera seulement question. Sur ce point, il est vrai, les savants n'ont pas toujours été du même avis. Les premiers vases ayant été trouvés en Étrurie, on considéra d'abord le sol toscan comme la patrie originaire de cette branche de l'art. La vanité nationale s'exalta ; des hommes d'un vrai mérite donnèrent créance à un système étrange, suivant lequel les Tyrrhéniens auraient joui d'une civilisation florissante et cultivé les arts du dessin, longtemps avec les Grecs, avant Homère. C'est alors que commença à prévaloir la dénomination de *vases étrusques*, aussi peu exacte dans son genre que celle d'*architecture gothique*, et qui, comme cette dernière, menace de rester dans notre langue.

Malgré l'infatuation des uns et la docilité des autres, une opinion aussi erronée ne pouvait longtemps conserver son crédit. On remarqua que la Toscane n'était pas seule à fournir des vases peints ; on réclama en faveur de la Sicile et de la Grande Grèce. Bientôt les vases de Corinthe, ceux d'Athènes, commencèrent à être connus ; on ne trouvait d'ailleurs sur ces vases que des inscriptions grecques, que des sujets grecs, que des imitations des ouvrages de la Grèce ; il fallut rentrer dans une voie plus simple, adopter une opinion plus conforme à ce qu'on savait de la marche des arts dans l'antiquité. Le nom de vases étrusques resta la dénomination vulgaire ; mais les savants ne reconnurent plus que des vases grecs.

On en était à cette conclusion qui paraissait définitive, lorsque les matériaux presque innombrables, fournis par les fouilles de Ca-

nino, vinrent de nouveau compliquer la question. Il fallut reconnaître qu'on avait compté l'Étrurie pour trop peu de chose ; ce que n'avait donné aucune des cités dominantes de la Grèce, ni Athènes, ni Corinthe, ni Agrigente, ni Syracuse, ni Naples, ni Tarente, on venait de le découvrir dans une province exclusivement étrusque, au sein des tombeaux d'une ville à peine mentionnée par les géographes, et dont tout souvenir historique aurait disparu, sans la mention du triomphe des Romains sur les habitants de Vulci, qui s'est trouvée dans les débris des fastes du Capitole : *De Vulsiniensibus et Vulciensibus*. Si une ville étrusque du second ordre, comme Vulci, avait possédé tant et de si beaux vases, on était forcé d'en revenir, en partie du moins, à l'opinion de ceux qui, dans l'inventaire des richesses céramiques, faisaient la part de la Toscane plus grande que celle de la Grèce elle-même.

Avant tout, ce qu'il fallait expliquer, c'était cette affluence de vases peints d'un mérite supérieur, dans les tombeaux d'une ville aussi obscure que Vulci. Le silence universel des écrivains de l'antiquité ouvrait une libre carrière aux hypothèses les plus hardies. Dans le premier moment, la difficulté du problème avait rétabli l'égalité entre les savants ; les explications proposées avaient toutes, quels qu'en fussent les auteurs, le même caractère d'audace et presque de caprice. Les uns bâtissaient une Grèce idéale dans l'Étrurie ; à les entendre, la population de ces contrées, ayant avec les Grecs une origine commune, avait marché du même pas qu'eux dans la carrière des arts. D'autres imaginaient l'existence de corporations exclusivement composées d'artistes grecs, et vivant au milieu des Étrusques, avec des lois et une constitution particulières. Ceux qui repoussaient ces conjectures voulaient, au contraire, que tous les vases de Vulci fabriqués dans les villes de la Grèce, eussent été introduits en Toscane par les voies du commerce et de la navigation.

De ces explications, la dernière était la plus sérieuse : elle a eu pour elle le suffrage de quelques-uns des plus habiles interprètes de l'antiquité, et pourtant elle donne lieu à de graves objections. Dans l'antique Italie, le morcellement politique était poussé à un degré dont on a peine à se faire une juste idée, quand on n'a pas fait de ces questions une étude spéciale. Au lieu du droit des gens, tel qu'il règne dans la société moderne, c'était, entre les différents peuples, une hostilité acharnée, perpétuelle ; les relations commerciales rencontraient mille obstacles. Aussi chaque ville se suffisait-elle à elle-même et trouvait dans les produits de son sol et dans son industrie particulière, les

moiens de satisfaire aux besoins de la vie matérielle comme à ceux de l'imagination. Si des obstacles d'une nature toute spéciale n'avaient pas entravé le transport des objets, même les moins encombrants; si les métaux précieux avaient circulé avec la liberté qui appartient à toute société régulière, d'où seraient venus les contrastes inouïs qu'on découvre entre les différents systèmes monétaires d'une seule et même contrée? Comment pourrions-nous expliquer l'existence simultanée en Italie, que dis-je? au sein d'une même province de l'Italie, par exemple, en Apulie, en Étrurie, dans le Latium, de systèmes ayant pour base les uns l'argent, les autres le bronze? Et l'on voudrait qu'entre des peuples dont les échanges étaient si limités, des objets d'une nature aussi fragile, et d'un transport aussi difficile que les vases, eussent donné lieu à un commerce florissant et étendu. L'un des rhéteurs les plus spirituels de l'antiquité, Dion Chrysostome, compare l'éclat éphémère et la grâce frivole d'un de ses discours à ces jolis vases que les voyageurs achetaient dans les îles de la Grèce. « Il arrive à mes discours, dit-il, à peu près ce qui arrive aux vases de Ténédos : bien que chaque navigateur en emporte à son passage, aucun ne les trouve sains et entiers en arrivant. On croyait avoir un vase, on n'a plus que des tessons. » Évidemment, l'esprit de spéculation ne pouvait consentir à joindre ce risque particulier à tous les autres.

Chose étrange pourtant ! c'est l'étude de la numismatique italienne qui nous a fourni la preuve de l'isolement réciproque dans lequel vivaient les peuples de cette contrée; et c'est en contemplant les mêmes monnaies que nous voyons à quel point le sentiment et la pratique des arts de la Grèce s'étaient répandus dans les pays qu'on est tenté de considérer comme placés en dehors de cette influence. Ici c'est une force qui renverse toutes les barrières et se joue de tous les obstacles. Nous retrouvons l'empreinte de l'hellénisme sur l'as le plus pesant du Latium, comme sur la drachme la plus délicate de Naples ou de Tarente.

Je viens de parler de l'hellénisme, et je sens qu'il est nécessaire d'expliquer ce que j'entends par cette expression. L'hellénisme, c'est le caractère propre à la civilisation grecque : l'essence de l'hellénisme, c'est la liberté, le mouvement. L'Égypte a pour elle l'ordre et la durée, la grandeur des proportions nous frappe dans les monarchies asiatiques, les Romains sont supérieurs dans la guerre, les Phéniciens dans le commerce : mais s'il s'agit de ces conditions particulières dans lesquelles l'activité de l'intelligence et du goût est perpétuellement excitée, la prééminence appartient sans contesta-

tion à la société grecque. L'hellénisme qui se révèle avec évidence dans les œuvres littéraires, dans les mœurs, dans les événements de l'histoire, a son expression la plus frappante dans les productions des arts du dessin. Depuis qu'on a appris à connaître les monuments de l'Égypte et de l'Asie, l'art grec n'en paraît que plus manifestement l'art complet et fécond, l'art véritable, le seul qui ait eu pour principe constant ce qui ailleurs n'a été qu'une rare et fugitive exception, la liberté, le mouvement, par conséquent la vérité, la vie.

Cette prérogative sublime ne s'est pourtant manifestée qu'assez tard dans la Grèce. Depuis longtemps la poésie avait atteint son apogée, et l'art n'en était encore qu'à des essais, fort inférieurs aux beaux ouvrages que l'Égypte et l'Asie produisaient depuis tant de siècles : le mouvement toutefois s'y manifestait déjà à l'état de symptôme, et pour ainsi dire de besoin. Tout à coup, le feu qui couvait sous la cendre de l'archaïsme éclate par une prodigieuse éruption. La lutte de la nation contre les Perses avait communiqué au génie grec un ébranlement suprême : Athènes, foyer de la résistance et centre de la gloire, recueillit la première le fruit de ces triomphes : Phidias et Polygnote, dans cette nouvelle carrière, marchèrent d'un pas aussi rapide que le firent Michel Ange et Raphaël lors de la renaissance des arts.

Athènes venait de donner l'impulsion : la Grèce entière y répondit avec une spontanéité merveilleuse. Un cachet de nouveauté, une marque de révolution s'imprima, dès lors, sur toutes les productions de l'art, même sur celles qui, soit involontairement, soit à dessein, conservaient l'apparence de l'ancien style ; l'étude des médailles fournit, sur ce point, les renseignements les plus précieux. Quelle que soit la ville grecque dont on étudie la série numismatique, on voit d'abord, à l'approche de la grande transformation, c'est-à-dire dans l'intervalle de quarante années, qui s'étend depuis la bataille de Salamine jusqu'à l'administration de Périclès, le suc de l'hellénisme parfait monter graduellement comme le mercure dans son tube, puis tout à coup l'enveloppe se rompre, et la création du génie s'élançer dans tout l'éclat de la perfection. C'est un fait qui n'a point eu de précédents, et dont l'exemple a déterminé dans l'Italie moderne la seule révolution du même genre qui depuis se soit produite.

Les artistes étaient les missionnaires, partout bien accueillis, de cette religion de la beauté. Leur action ne se bornait pas aux villes purement grecques : tous les peuples qui se trouvaient en contact avec l'hellénisme subissaient son irrésistible influence : nous le savons

par les monuments eux-mêmes, des envahisseurs carthaginois, comme des satrapes de l'Asie Mineure, des Scythes campés sur les bords du Tanais comme des Lucumons de l'Étrurie, poètes, philosophes, généraux, tous les Grecs, il faut le dire, acceptaient sans répugnance un établissement chez les barbares, quand les barbares se montraient généreux pour les représentants du génie grec : pourquoi les artistes auraient-ils témoigné plus de scrupules qu'un Xénophon, un Agésilas, un Euripide? Pourquoi n'auraient-ils pas profité de la trêve perpétuelle qui, en dépit des séparations, des inimitiés et des guerres, s'était établie en leur faveur?

L'Étrurie n'est pas le seul pays qui ait fourni des renseignements précieux sur cet ordre de faits jusqu'ici mal observés. Au même moment, et pour ainsi dire aux deux extrémités de la même mer, on découvrirait la preuve de la présence des artistes grecs chez des peuples que la langue et les mœurs semblaient avoir dû rendre étrangers à une telle influence. Les tumulus scythiques de la Crimée ont révélé des faits de la même nature, et tenu en quelque sorte le même langage que la nécropole étrusque de Vulci. Au lieu de l'empreinte nationale, c'est la Grèce, c'est Athènes surtout dont l'influence prédomine dans ces sépultures. Nous nous servons du mot d'influence, parce que nous parlons d'une chose devenue vénérable à force d'antiquité; mais s'il s'agissait des temps modernes, nous ne dirions plus l'influence, nous dirions *la mode*.

Le règne exclusif de la mode athénienne dans la ville étrusque de Vulci, c'est là un résultat si peu attendu, qu'il a fallu pour l'admettre une surabondance de preuves : mais comment résister au témoignage concordant de plusieurs milliers de peintures? On croyait d'abord que tous ces vases, ornés de sujets athéniens, chargés d'inscriptions conçues dans le dialecte de l'Attique, avaient été importés en Étrurie : après mûr examen, la chose s'est trouvée impossible. Nous avons vu quels obstacles s'opposaient à cette importation : nous savons de plus que les vases de Vulci diffèrent pour la plupart de ceux d'Athènes, par la forme, par la terre qui les compose, par le vernis qui les recouvre, par les nuances même du style. Il faut donc admettre qu'on fabriquait à Vulci des vases à la manière d'Athènes, quand on n'en pouvait pas tirer d'Athènes elle-même : les sujets des peintures qui ornaient ces vases, c'étaient des traits de la mythologie particulière aux Athéniens, des compositions inspirées par leurs poètes, des figures de leurs monuments, des scènes empruntées à leurs usages, à leurs gymnases, à leurs jeux publics : pour toutes ces séduisantes nouveautés athéniennes, les Étrusques avaient

en quelque sorte abjuré tout ce qui leur était propre, mythologie, religion, langue, coutume et préjugé national.

Aujourd'hui, bien que l'étude des antiquités étrusques soit encore environnée de grandes obscurités, nous pouvons constater trois phases principales dans la marche de la civilisation chez ce peuple, une phase asiatique, une phase corinthienne, une phase athénienne. Les monuments ont tranché la question en faveur de ceux des écrivains de l'antiquité qui avaient assigné une origine lydienne au peuple qui dominait dans l'Étrurie. Une liaison certaine unit les plus anciennes productions étrusques avec ce que nous connaissons de l'art qui florissait à une époque extrêmement reculée sur les bords de l'Euphrate. On ne sait, il est vrai, dans quel temps les Étrusques sont venus de l'Asie ; mais on reconnaît en eux, avec Hérodote et Tacite, le démembrement d'une nation asiatique, à laquelle, lors de sa migration, la pratique des arts du dessin était déjà familière.

Plus tard, beaucoup plus tard sans doute, le Corinthien Démarate, débris d'une dynastie qui venait d'être renversée du trône, cherche un asile en Étrurie, et y arrive escorté d'artistes habiles dans la plastique et la peinture. Au bout d'une ou deux générations, les descendants de Démarate semblent avoir perdu toute trace de leur origine hellénique : ses fils s'appellent Aruns et Tarquin. Mais l'art grec n'en a pas moins pris pied en Étrurie : quoique encore enveloppé dans les langes de l'archaïsme, il a fait école à Tarquinies, et les vases d'un très-ancien style qu'on découvre dans les tombeaux de cette ville témoignent clairement de l'influence exercée par l'établissement de Démarate.

Nous ne distinguons pas si clairement la cause qui ranima l'hellénisme en Étrurie, plus d'un siècle après que Démarate l'y eut importé ; mais en rassemblant avec soin les circonstances qui développèrent l'influence politique d'Athènes à l'époque de Périclès, nous sommes amenés à reconnaître que la domination exercée par cette république dans le domaine de l'art fut en grande partie la conséquence de son action politique. La marine tyrrhénienne, longtemps maîtresse des mers qu'elle couvrait de pirates, venait de recevoir un échec formidable par l'établissement des Carthaginois en Sardaigne, quand la victoire de Marathon révéla au monde la grandeur du génie athénien. A l'époque qui suivit cet événement, les Grecs du midi de la péninsule italique, et surtout ceux de la Sicile, commencèrent à se montrer sous un double aspect aux yeux des Étrusques, comme des ennemis redoutables, quand il s'agissait de la

possession exclusive de la mer Tyrrhénienne, et comme des libérateurs, après que la victoire d'Hyméra eut délivré l'Occident de la conquête carthaginoise, en même temps que celles de Salamine et de Platée affranchissaient la Grèce orientale de la domination des Perses. Dès lors nous voyons les Étrusques se mêler aux affaires de la Grèce, soit que les Syracusains brisent leur marine dans le combat livré près de Cumes, et s'emparent à leurs portes des îles d'Elbe et d'Ischia; soit qu'à leur tour les Étrusques soutiennent les Athéniens dans leur entreprise contre Syracuse, ou même envoient des renforts à Agathocle pour combattre les Carthaginois. Ainsi donc, à y regarder de près, on découvre plus d'une raison pour que les Étrusques se soient vivement préoccupés de ce qui se passait en Grèce, et pour que la ville qui alors fascinait par son éclat la Grèce tout entière ait étendu son influence jusque sur la Tyrrhénie. Les Romains, malgré leur rudesse, ne subissaient-ils pas dès lors l'ascendant de l'hellénisme? Peut-on méconnaître la coïncidence des triomphes de la démocratie athénienne, et des combats que rendit alors le peuple de Rome pour mettre sa puissance au niveau de celle du sénat? N'est-ce pas au milieu de ces circonstances que le peuple de Rome soumettait à l'approbation d'Athènes le code de ses lois? Quand une nation déploie ainsi son ascendant par la guerre, la politique, la philosophie, la littérature et les arts, tout se tient dans l'action qu'elle exerce au dehors, et là où elle influait comme législatrice, nous devons croire qu'elle dominait aussi comme artiste.

Au temps où il est certain que la plupart des vases découverts à Vulci furent exécutés, les prisonniers athéniens, dispersés dans la Sicile, adoucissaient la cruauté de leurs maîtres en leur récitant les vers d'Euripide. Bien qu'on ait trouvé tant d'inscriptions attiques, et jusqu'à des chansons, sur les vases de Vulci, je doute que les Lucumons de cette ville aient eu l'oreille aussi exercée que les Siciliens aux beautés du théâtre d'Athènes : mais celui qui se serait présenté devant eux, tenant à la main un des charmants vases vraiment athéniens, qu'on a trouvés en petit nombre, et parmi tant d'autres, dans les fouilles de l'Étrurie, aurait certainement trouvé grâce aux yeux de ces descendants des Lydiens.

---

## NUMISMATIQUE.

---

Ce que l'on se propose, ou plus exactement, ce que l'on devrait se proposer en étudiant les médailles, ce n'est pas tant de déterminer la rareté de ces monuments, mérite bien secondaire aux yeux des vrais archéologues, que de les faire servir à l'histoire humaine en obtenant de leur connaissance toutes les vérités générales qu'un examen méthodique peut scientifiquement établir. Pour cela il faut, ce me semble, après avoir approfondi dans leurs moindres particularités toutes les branches de la numismatique, abandonner un instant l'analyse pour embrasser d'un coup d'œil tout ce qui a été reconnu certain. Alors, en jugeant dans leur ensemble tous ces groupes d'idées qu'un rapprochement délicat et scrupuleux a permis de composer, il devient possible de découvrir la loi organique qui a dû présider à l'apparition des types monétaires, comme à toute autre production des hommes. Aujourd'hui les grands travaux analytiques existent, un nombre considérable de bons écrits nous offrent une source abondante de détails, il ne s'agit plus que de les résumer, d'en extraire la doctrine.

J'ai parlé du *type* monétaire, et c'est de ce sujet si fécond de nos études que je vais entretenir les lecteurs de la Revue; avant tout, nous devons définir ce terme. On nomme *type*, en numismatique, l'image, l'objet, l'arrangement des figures; en un mot, la composition que représente une monnaie ou une médaille. Chaque jour on acquiert de nouvelles preuves des fruits que peuvent retirer les sciences historiques de l'examen des types que portent les médailles; mais l'on ne s'est pas attaché à établir des notions générales qui facilitassent l'appréciation du type en fixant les diverses valeurs qu'il convient de lui attribuer suivant l'ordre d'idées auquel il doit son origine, suivant l'époque à laquelle il appartient; et bien souvent, faute de tenir compte de ces circonstances, il est arrivé que l'on a appliqué à un type une signification que ne comportait pas sa nature. De là des conséquences absurdes qui sont venues frapper de discrédit des documents précieux qu'une étude mieux entendue, basée sur un système raisonné et d'une application générale, eût pu vivifier et présenter dans toute leur va-

leur. Nous n'entreprendrons pas de donner la nomenclature, même abrégée, des types de médailles; un tel travail, quelque utile d'ailleurs qu'il puisse être, ne saurait trouver place ici; mais nous essaierons de tracer le tableau des modifications que le type a subies dans son essence, persuadé que nous sommes de la nécessité de cette méthode pour bien saisir le sens des médailles, ces pages écrites où l'art a su rendre merveilleusement significatifs les représentations les plus petites, les types les plus restreints dans leurs dimensions.

Et d'abord, on ne doit pas oublier qu'à l'origine de la monnaie le type n'avait d'autres fonctions que de donner une valeur légale au morceau de métal qui en recevait l'empreinte. Ceci explique la simplicité, nous dirons presque l'insignifiance des premiers types, qui n'avaient d'ailleurs qu'un seul côté des monnaies pour se produire. Cet état de choses ne fut pas de longue durée; avec les perfectionnements introduits dans l'exécution matérielle des monnaies se présente un changement bien autrement important; la religion, la science, s'emparent du type des monnaies, s'en font un moyen de communication avec le vulgaire illettré; le type eut dès ce moment un but, une obligation à remplir. L'observation des phénomènes de l'univers, la compréhension des forces génératrices de la nature firent naître dans l'esprit des premiers philosophes certaines idées qui furent la base du polythéisme. Ce sont ces idées que l'on s'attacha d'abord à exprimer dans les arts par des symboles qui ont perdu une partie de leur sens pour nous et dont cependant une intelligente appréciation nous fait quelquefois reconnaître la portée. Bien qu'il faille admettre quelques rares exceptions, si nous considérons que le type des monnaies antiques nous retrace d'une manière plus ou moins détournée les mythes particuliers à chaque contrée, les idées dominantes d'un peuple, nous comprendrons bien vite que c'est à ces précieuses images qu'il nous faut redemander les éléments nécessaires pour reconstruire le colosse de la pensée antique.

Le caractère sacré des premiers types devait leur assurer une longue durée, et c'est en effet ce qui arriva.

La persistance de certains types à travers les âges n'est pas une bizarrerie du goût des peuples; c'est la conséquence de leurs institutions. Tant que l'art demeura subordonné à la direction sacerdotale, tant que la reproduction d'un type consacré à l'expression d'une idée religieuse fut regardée comme un acte pieux, l'exactitude la plus rigoureuse dut présider à la composition des sujets que portent les médailles.

Les graveurs, comme les statuaires, comme les peintres, à Égine;

à Rhodes, se renfermaient dans certaines limites que le culte posait à l'art, et qui donnaient à leur style une unité toute hiératique et toute stationnaire. L'école novatrice de Phidias rencontra l'opposition la plus vive de la part des premiers d'entre les Grecs par le rang, par l'intelligence.

Aux yeux de Platon, ce génie immense, l'immutabilité de l'art égyptien, c'était la perfection; et en exprimant cette idée le philosophe ne faisait que confirmer les règles établies par les législateurs de sa patrie. A Thèbes aussi la loi enjoignait aux artistes, sous peine d'amende, l'exacte observation des anciens types. On ne s'étonnera donc point de voir le plus inconstant des peuples anciens conserver pendant huit siècles le même type. Alors que les symboles des autres villes disparaissaient de la monnaie pour faire place à l'effigie des empereurs, la vierge d'Athènes ne céda pas aux maîtres du monde. Cet attachement des peuples pour le type de leurs monnaies ne s'explique que par la valeur religieuse de ces représentations; ainsi se trouve exclu le système de quelques antiquaires qui ne voient dans certains types, très-certainement mythologiques, tels que des animaux, des plantes, qu'une allusion à la fertilité de la contrée, qu'un échantillon des productions du pays. C'est méconnaître le génie de l'antiquité que de s'arrêter à un sens aussi étroit. On conçoit aisément que chaque peuple ait de préférence exprimé ses idées au moyen des objets qui se trouvaient le plus à sa portée; que, suivant sa position, l'un ait vu dans un poisson, l'autre dans un épi un symbole de génération; mais encore une fois il est difficile de croire qu'aucune ville ait voulu enseigner à la postérité que son territoire était fertile en céréales, que son port regorgeait de poissons.

J'insiste sur ce point, parce que je regarde comme une erreur déplorable l'opinion qui tendrait à transformer les médailles antiques en autant d'enseignes de marchands, en autant de mercuriales tarifant la disette et l'abondance.

D'ailleurs, en suivant cette manière de raisonner, que fera-t-on du lion des monnaies de Capoue, de Vélie, de Marseille, de Reims, toutes villes où cet animal n'a pu exister que par *importation*? Voudra-t-on y voir un emblème du courage, de la force des habitants de ces villes? Autre erreur; si telle eût été la signification de ce type, toutes les villes ne l'eussent-elles pas adopté avec empressement? et que devrait-on penser de celles qui en avaient choisi de nature à réveiller une idée tout opposée? Dira-t-on que les habitants d'Argos étaient des lâches et des pillards parce que leur monnaie a pour type un loup?

Lorsque l'animal, la plante, l'objet que représente une médaille n'est pas l'attribut d'une divinité, il faut examiner si ce n'est pas par sa forme ou par son nom qu'il est significatif; certaines plantes, par exemple, étaient prises comme symboles de l'idée que leur forme faisait naître (1). Bien plus souvent encore le type n'était qu'une expression phonétique du nom du peuple, de la ville qui l'avait adopté; j'en citerai plusieurs exemples. Les monnaies des Phocéens de l'Ionie et de la Gaule portent un phoque, *φώκη*; celle des Phéniciens de Tyr un palmier, *φοῖνιξ*, ou la coquille de pourpre, *φοίνικες*; celles de Chrithote des épis d'orge, *κριθή*; on trouve une chèvre, *αἴξ*, gén. *αἴγος*, sur les monnaies d'Ægée, d'Ægine, d'Ægos-Potamos, d'Ægire; un cœur, *κάρδια*, sur celles de Cardia; une clef, *κλειδίον*, sur celles de Clides; une grenade, *σίδον*, sur celles de Side; une pomme, *μηλον*, sur celles de Melos; une rose, *ρόδον*, sur celles de Rhode de Carie et de Rhode d'Espagne; un coude, *ἄγκων*, sur celles d'Ancone; une feuille de persil, *σέλινον*, sur celles de Selinunte; un renard, *άλώπηξ*, sur celles d'Alopeconesus. Le cavalier qui presse un cheval, *κέλην δέρω* est une allusion au nom de Célenderis. Le drachme de Céraïtæ représente une femme cornue, *κεραιστής*; les monnaies d'Histiæ une femme qui fait flotter une voile, *ιστίον*. On peut encore citer le porc, *χλούνειον* sur une monnaie de Clunia de la Tarragonaise; la lune, *Camar* (Phenic.) sur les médailles de Camarina; une tête de bélier, *κεφαλή*, sur des monnaies de Céphallénie. Les savantes recherches de M. J. de Witte ont prouvé que le lion des médailles de Milet et de Vélië, le daim de Damas étaient encore des types parlants (2).

C'est ici le lieu de citer les types obscènes que l'on voit sur quelques médailles antiques. Les pièces frappées dans le mont Pangée, à Eione, à Amphipolis, dans l'île de Thasos, à Lampsaque, présentent des sujets que nos idées modernes ont peine à reconnaître pour des images religieuses, et qui, pourtant, n'avaient pas d'autre signification (3).

(1) Je ne rappellerai ici que le grain d'orge était un symbole féminin de la génération que parce que je trouve par là l'occasion de consigner un exemple curieux de la perpétuation des idées antiques. Je tiens de mon ami Ali ben Hamdan, d'Alger, que dans les montagnes des Beni Djénad, où l'on fait encore des sacrifices de moutons à la manière des anciens, les cheïks prononcent des paroles sur des grains d'orge que les femmes portent ensuite à leur cou dans le but de devenir fécondes.

(2) *Annales de l'Institut archéol.*, t. VI, p. 343. *Revue numismatique*, t. III, p. 8.

(3) Plus tard, à Rome, on fabriquait des tessères obscènes que l'on distribuait

Outre le type principal qui occupe le centre et pour ainsi dire la première place du champ des médailles, on y remarque souvent de petits types accessoires, très-finement gravés, et qui sont placés là comme différents monétaires; ils étaient très-certainement laissés au choix du magistrat préposé à la fabrication de la monnaie, et faisaient allusion à son nom ou à quelque circonstance particulière à l'histoire fabuleuse de sa famille.

Sur les tétradrachmes d'Athènes, trois femmes suppliantes à genoux (Ἰκετιδαί) font allusion au nom de l'archonte Hicesius. La massue d'Hercule (Ἡρακλῆς) accompagne le nom de l'archonte Héraclides. M. Fiorelli, dans un intéressant ouvrage sur la numismatique italienne, a relevé les noms des magistrats et mis en regard les types qui accompagnent ces noms et qui s'y rapportent; ainsi, Apollonius a pour épisème la tête radiée du soleil; Dyonisius, une amphore ou une tête de bacchante; Héraclétas, un arc et un carquois; Léon, un lion; Neumenius, le croissant de la lune; Olympis, une couronne; Symmachus, un casque à cimier; Nikon, un cavalier qui couronne son cheval vainqueur. Les rois empruntèrent cet usage aux magistrats; le revers d'un tétradrachme de Démétrius Soter de Syrie nous montre la figure de Cérès, en grec Δημήτηρ.

Le roi indien Mayas a fait placer sur ses monnaies de cuivre une tête d'éléphant qui rappelle celui que Maya vit en songe lorsqu'elle portait Bouddha dans son sein.

De même l'ancre des monnaies de Seleucus n'exprime pas la puissance maritime de ce roi, mais consacre la légende de sa mère Laodice, qui avait, en songe, reçu d'Apollon une bague sur laquelle une ancre était gravée.

On voit donc par ce que je viens de dire que le type des médailles des temps grecs était purement mythologique; et si nous ajoutons que les rois ne parurent sur la monnaie que comme divinités, et que les types qui expriment le nom des peuples et des villes rappelaient aussi très-certainement les mythes inhérents à l'origine de ces noms (1), on pourra poser en principe que, jusqu'à la prépondé-

dans les théâtres. Là il ne faut voir aucune intention religieuse, les pièces elles-mêmes le démontrent; car leurs types ne présentent que l'idée d'une débauche recherchée et n'ont rien de la gravité que conservent toujours les types archaïques, même lorsqu'ils nous montrent les actions les plus matérielles.

(1) Ce sont des chèvres qui sauvèrent la ville d'Égire lorsqu'elle allait tomber au pouvoir des habitants de Sicyone. *Pausan.*, VII, 26. C'est ainsi encore que la tête de Pan forme les types des monnaies de Panticapée.

rance de Rome, la totalité des monnaies ne porte que des types religieux sans exception.

Rome, en adoptant les divinités de la Grèce, semble n'y avoir vu que des statues douées, malgré leur inanimation, d'une puissance supérieure. Il y a loin de là au symbolisme oriental qui reposait sur les idées les plus profondes. Les villes avaient adopté chacune une forme de la divinité, Rome se les appropriées toutes, et, pour augmenter cette collection, elle créa de nouveaux dieux, parmi lesquels elle se plaça elle-même, ainsi que son sénat. La Grèce déchuë, répudiant ses vieilles divinités protectrices, célébrait, sur ses monuments, sur sa monnaie, le sénat et le peuple par excellence. Les figures caractérisées par les inscriptions ἱερά Σύγκλητος, ἱερός Δῆμος, devinrent les types de toutes les monnaies. Bientôt après, la bassesse, l'abjection de la Grèce amenèrent une nouvelle sorte de type sur sa monnaie : l'effigie des empereurs, non pas, comme celle des anciens rois, cachée sous les traits des dieux, mais humaine, vivante et accompagnée du nom du personnage. Toutefois, et comme si les villes grecques avaient voulu atténuer la honte de leur soumission par le souvenir de leur gloire passée, le revers des médailles impériales représente les temples, les statues les plus fameuses, les acropoles, tous ces vestiges d'une époque de génie et de liberté qui ne devait plus revenir.

A Rome, vers la fin de la république, apparaît un type d'un caractère tout nouveau, le type historique; l'enlèvement des Sabines, la mort de Tarpeïa, l'alliance avec Gabies, le serment des chefs de la guerre sociale, la soumission du roi Arétas rentrent dans cette catégorie. Nous verrons plus tard quel développement le type historique prit sous les empereurs. Les types parlants se retrouvent aussi fréquemment sur les monnaies consulaires: la tête de Pan sur les médailles de Pansa; les Muses sur celles de Pomp. Musa; un veau sur celles de Voc. Vitulus; un marteau sur celles de Val. Acisculus; les étoiles de la grande Ourse; *Triones* sur les deniers qui portent le nom de Lucr. Trio; la tête du roi Philippe sur les monnaies frappées par un magistrat romain de ce nom; le masque de Silène sur celles de Silanus; un maillet sur celles de Malleolus; une fleur sur celles de Florus. M. Ch. Lenormant a reconnu sur les deniers de la famille Titia la tête du dieu Mutinus Titinus (1) et sur ceux de la famille Valeria l'oiseau Valeria.

(1) *Revue numismatique*, 1838, 11.

Mais c'est sous les empereurs que le changement de nature des types se fait surtout sentir. Le type des médailles impériales, particulièrement de celles d'or et d'argent, qui émanaient directement des empereurs sans le contrôle du sénat, est en quelque sorte consacré à la famille souveraine; c'est l'empereur, sa femme, ses fils, ses proches, leurs actions, leurs vertus que célèbrent les monnaies où l'on voit rappelées par de pompeux trophées, par de magnifiques arcs de triomphe, les moindres victoires, des expéditions qui n'avaient pas toujours été couronnées de succès. Aux sujets historiques viennent se joindre les types allégoriques; c'est la prudence, la piété, la santé, l'abondance, le courage, la libéralité de l'empereur; la pudeur, la fécondité de l'impératrice. Toutes ces idées immatérielles, représentées sous la forme humaine, sont caractérisées par des attributs et de plus exprimées dans la légende de la médaille. Ce sont ces types allégoriques qui ont induit en erreur les antiquaires lorsqu'ils ont voulu expliquer les types plus anciens; mais ces abstractions personnifiées sont essentiellement propres au génie romain et ne doivent pas être cherchées ailleurs que sur les monuments qu'il a produits. Quelquefois même des légendes en apparence allégoriques se rattachent à des symboles religieux. On doit à M. Charles Lenormant de curieux mémoires sur l'Æon d'Hadrumète et le dieu d'Emèse qui prouvent que les monnaies frappées dans l'Orient par les empereurs, tout en adoptant la phraséologie latine, conservaient leurs types locaux et sacrés.

Il est à remarquer que vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle, alors que les révolutions se multipliaient et que les empereurs se succédaient rapidement, élevés et renversés presque aussitôt par la garde prétorienne, les types de la sécurité, du bonheur des temps et de la fidélité des troupes se reproduisent continuellement. Quelle était donc leur valeur: un heureux présage ou une affectation de confiance? Toujours est-il que les événements en ont fait autant de mensonges. Un type encore que nous ne devons pas oublier, c'est celui de la consécration, qui revient inévitablement à la mort de tous les princes. C'est ordinairement un char funèbre ou le bûcher sur lequel on brûlait les corps. Auguste, en défiant César, avait donné un exemple qui fut suivi par tous les empereurs jusqu'à Constantin, et que Julien critiqua amèrement dans sa mordante satire des Césars (1). Rien n'était en effet plus propre à renverser le polythéisme que

(1) Θεῶν ὄντως Σωτήρων ἔργα δέοντα συνέφρησεν οὗτος ὁ κοροπλάστης, κ. τ. λ.

l'admission au rang des dieux de monstres que la société humaine ne pouvait conserver dans son sein. L'Olympe escaladé par tant d'hommes, *les dieux s'en allaient*.

Cependant le christianisme, déjà répandu sur toute la terre, montait sur le trône impérial avec Constantin; le signe de la foi chrétienne parut alors sur la monnaie. Pendant quelque temps la croix fut placée dans la main de la Victoire; victoire toute chrétienne, il est vrai, puisqu'elle est figurée sous la forme d'un ange, mais qui n'en est pas moins un reste de l'art païen (1). Plus tard la croix occupa seule le revers des monnaies, et lors du démembrement de l'empire, les souverains des nouveaux États la prirent pour type de leurs monnaies, qu'ils fabriquaient à l'imitation de celles de l'empereur.

Pendant le moyen âge, le type indispensable, général, c'est la croix; symbole quelquefois politique, religieux toujours; c'est le principe et la fin de toute action; ornement variable à l'infini dans sa forme, c'est la base presque unique de l'art. A plusieurs époques on trouve des monnaies qui ont pour type une croix sur chacune de leurs faces. Au IX<sup>e</sup> siècle, les rois franks donnaient une tournure cruciforme au monogramme de leur nom qui sert de type à leur monnaie, s'effaçant ainsi devant le symbole de la foi. Un type qui parut à la même époque, et que nous devons mentionner à cause de sa longue durée, c'est le temple chrétien. La légende qui l'accompagne: *XPISTIANA RELIGIO*, ne laisse pas de doutes qu'on y ait vu, non pas un simple monument, mais cette puissante Église immatérielle à laquelle le Christ avait donné le grand apôtre pour première pierre.

Lorsque les prélats eurent obtenu des rois les droits régaliens, ils prirent ordinairement pour type de leur monnaie le saint patron de leur église. Quelquefois, à l'exemple des seigneurs laïcs, ils ne firent que copier la monnaie du souverain. C'est ici le lieu de dire un mot de l'imitation des types, qui introduisit sur les monnaies des singularités inexplicables pour qui n'aurait pas cette notion.

La conformité de types que l'on remarque sur les monnaies de quelques villes de l'antiquité tient, le plus souvent, à une communauté d'idées, de culte. Cependant il est certains cas où l'imitation

(1) Les statères d'or d'Alexandre et les monnaies de plusieurs autres rois grecs nous montrent la Victoire portant une croix qui n'est autre chose que l'armature destinée à former un trophée.

servile est tout à fait sensible (1). Au moyen âge, où la monnaie était souvent la principale source des revenus de celui qui la fabriquait, on s'efforçait de lui donner le cours le plus étendu possible. Pour cela on copiait le type en vogue; que ce fût le florin de Florence, le gros de Tours ou le sterling d'Angleterre, peu importe. On conçoit facilement quelles bizarreries résultèrent de cette coutume. Des évêques et des comtesses se firent graver sur leurs monnaies, à cheval, en armure complète et la couronne royale en tête. Le pape Clément IV fut obligé de réprimander certains évêques qui copiaient la monnaie arabe avec le nom de Mahomet, tandis que les sultans de la race d'Ortok battaient des monnaies à l'effigie du Christ, de la Vierge et des empereurs (2). L'introduction des armoiries sur la monnaie ne fut même pas un obstacle à l'imitation (3). De nos jours encore les petits souverains copient la monnaie des grands États.

Depuis deux siècles le type des monnaies, en général fort simple, est devenu fixe, c'est-à-dire qu'une fois adopté par un souverain, il se continue pendant toute la durée de son règne, et souvent même est adopté par ses successeurs. Bien des artistes ont émis le vœu de voir reparaître sur la monnaie les types variés et commémoratifs; mais cette rénovation ne se ferait qu'au profit de l'art seul. Quant à l'histoire, aux idées religieuses, elles peuvent se passer désormais de ce moyen de publicité. L'imprimerie est pour elles un auxiliaire bien autrement puissant; le changement continu de type nécessiterait des dépenses énormes et n'atteindrait pas le but qu'on semble se proposer de laisser des monuments durables de notre histoire. La grande circulation de nos monnaies, les refontes qui en sont la conséquence inévitable, ne laissent subsister aucune monnaie d'un siècle à l'autre. Quand même Louis XIV eût fait retracer sur ses monnaies les nombreux événements de son long règne, ses écus n'en seraient pas moins décriés et détruits; les chefs-d'œuvre de Warin n'ont pas trouvé grâce devant le creuset niveleur du système décimal.

ADRIEN DE LONGPÉRIER.

(1) Les tétradrachmes de Cydonia, de Gortyna, d'Hiérapytna, de Priansus, villes de Crète, sont évidemment calquées sur celles d'Athènes. A Pharsale de Thessalie, à Héraclée d'Ionie, on trouve des imitations de la Minerve attique.

(2) Une magnifique monnaie du cabinet de feu M. le duc de Blacas n'est autre chose que la reproduction servile d'un dinar du khalif Haroun Al'Raschid, avec l'addition du nom du roi de Mercie, Ofla II.

(3) Les seigneurs de Wezemale, de Mantoue, de Cugnon, d'Orange, d'Arche ont reproduit sur leurs monnaies les trois fleurs de lis de France, sans s'inquiéter des droits qu'ils pouvaient y avoir.

# VOYAGES ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

DE M. LEBAS, MEMBRE DE L'INSTITUT,

EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE,

PENDANT LES ANNÉES 1843 ET 1844.

---

SECOND RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

---

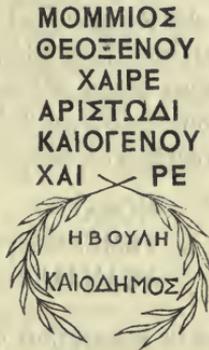
ÉGINE ET SES TEMPLES, PALEAKHORA, INSCRIPTIONS DÉCOUVERTES; CALAURIE, TRÉZÈNE,  
POROS, RETOUR A ATHÈNES, VISITE A PHYLÉ ET A DÉCÉLIE.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Monsieur l'amiral Kriesis, ministre de la marine du roi des Grecs, ayant, avec l'obligeance qu'il montre à tous les érudits français qui voyagent en Grèce, mis à ma disposition le Pollux, l'un des trois cutters du gouvernement, commandé par le brave maître d'équipage Antonio Sapono, d'Hydra, je partis quatre jours après mon retour à Athènes, c'est-à-dire le 10 avril, pour l'île d'Égine dont l'histoire m'a, comme vous le savez, occupé d'une manière toute particulière. J'étais impatient de m'assurer, sur les lieux mêmes, si les conjectures que j'ai émises dans mon dernier mémoire trouveraient leur confirmation dans quelque monument découvert depuis le passage de la Commission de Morée, et de me faire une opinion relativement à la controverse qu'a excitée l'attribution du temple dont les bas-reliefs décorent aujourd'hui le musée de Munich. A mon arrivée, je reçus l'hospitalité la plus empressée de monsieur George Logiotatidès, ancien démogéronte de l'île, et dès le lendemain je me mis en route pour le temple qui devait être l'un des principaux objets de mes recherches.

Chemin faisant, je visitai avec soin toutes les églises que je rencontrai : celles de Saint-Démétrius, de Saint-Michel, de Tous-les-Saints, de la Panagia, de Saint-George, de Saint-Élie, de Saint-Jean : presque toutes m'offrirent des tronçons de colonnes, des fragments de pierre d'Éleusis; dans presque toutes je trouvai une de

ces colonnettes cannelées connues des antiquaires sous le nom de colonnettes votives et sur lesquelles le savant M. Ross a publié une dissertation spéciale. Si je ne me trompe, Monsieur le Ministre, ces colonnettes, pour la plupart en pierre noire d'Éleusis, sont, dans les pays qui ont été sous la domination d'Athènes, l'indice de rapports religieux avec le centre du culte athénien et prouvent de plus que les églises où on les rencontre aujourd'hui ont été bâties sur l'emplacement de temples anciens; aujourd'hui encore elles sont consacrées au culte, et placées la base en l'air; elles servent à brûler l'encens les jours de cérémonies pieuses. La seule église de Saint-Eleousa que l'on rencontre un peu avant que de passer au pied de Palæakhora, ville en ruines, située au centre de l'île sur une montagne escarpée, m'offrit un inscription qui est certainement inédite; elle est gravée sur une petite stèle à fronton et conçue en ces termes :



Dans l'intérieur de l'église, l'autel se compose d'une colonnette votive renversée portant un chapiteau d'un ordre que j'appellerai volontiers *égypto-corinthien*, car on y retrouve réunis les caractères de l'architecture égyptienne et ceux du dernier ordre de l'architecture grecque; ce chapiteau est également renversé, de telle façon que la face sur laquelle il reposait primitivement forme aujourd'hui la sainte Table.

Enfin, Monsieur le Ministre, j'arrivai au temple si souvent décrit et si justement admiré. Après un examen attentif des lieux, je partage complètement les convictions des savants qui voient dans ce monument non pas le sanctuaire de Jupiter Panhellénien, mais celui que les Éginètes élevèrent à Minerve après la bataille de Salamine, ainsi que nous l'apprend Hérodote. Quel argument plus concluant, en effet, que la position de ce temple, à l'extrémité septentrionale

de l'île, en vue d'Athènes, comme si les Éginètes eussent voulu rap-  
peler à leurs ambitieux voisins qu'eux aussi ils étaient les protégés  
de Minerve, qu'eux aussi ils avaient contribué à la délivrance de la  
Grèce et que dans le combat décisif, l'un d'eux, Polycrate (1), avait  
remporté le prix de la valeur. Quel argument encore que le sujet des  
deux frontons représentant Minerve qui intervient dans deux épisodes  
de la guerre de Troie, c'est-à-dire de la première lutte de la Grèce  
contre l'Asie ! Je dois ajouter, Monsieur le Ministre, que vainement  
j'ai recherché l'inscription ΔΙΙΙΙΑΝΕΛΛΗΝΙΩΙ qu'on prétend avoir vue  
dans ce lieu il y a quelques années. Qu'est-elle devenue ? Je l'ignore.  
Il est des gens qui prétendent qu'elle n'a jamais existé, et qu'elle est  
d'une date on ne peut plus récente ; tout ce que dit M. Woodsworth  
à cet égard me paraît on ne peut plus concluant. Il est hors de doute  
qu'il a existé dans cette partie de l'île un sanctuaire de Minerve qui  
avait une étendue considérable et proportionnée à l'importance du  
temple qui en formait le centre principal : une des limites de cette  
enceinte serait encore à environ deux kilomètres au sud du temple ;  
c'est un morceau de marbre blanc oblong formant aujourd'hui le  
chambranle d'une église consacrée à saint Athanase ; sur la face prin-  
cipale on lit, gravé en caractères archaïques :

HORO<  
TEMENO<  
ΑΘΑΝΑΙΑ<

J'ai copié et estampé cette inscription qui, dans le débat dont il  
s'agit, est d'une autorité bien plus sûre que celle dont j'ai parlé plus  
haut.

Mais où retrouver le temple de Jupiter Panhellénien dont l'origine  
remonte à un fils de Jupiter, à Éaque, le héros protecteur d'Égine ?  
car on ne peut nier l'existence de ce sanctuaire. Évidemment c'est  
dans la cime la plus élevée de l'île, sur l'Hagios Hélias. J'ai gravi  
cette montagne, au pied de laquelle on reconnaît encore les substruc-  
tions du temple de Damia et Auxesia ; ce sont des ruines considérables  
d'un caractère antérieur au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Parmi ces  
débris si importants se trouve une vaste pierre, probablement des-  
tinée aux sacrifices, et une colonne votive, portant toutes deux des  
inscriptions copiées, pour la première fois, par Fourmont qui, il faut

(1) Notre hôte, M. Logiotatidès, a donné ce nom à l'un de ses deux fils ; l'autre  
porte celui d'Éaque. C'est ainsi qu'à Messène plus d'un enfant s'appelle Aristomène.  
Mais il ne suffit pas de faire revivre d'anciens noms.

bien le reconnaître, était un investigateur très-heureux et non moins zélé. J'ai, dis-je, gravi le mont Hélias, rude ascension pour un Parisien, mais non pas pour un érudit qu'entraîne le démon des découvertes! J'ai trouvé sur la cime plusieurs assises quadrangulaires qu'on a, à différentes époques, utilisées dans les reconstructions successives de l'église consacrée à saint Élie, lequel dans toute la Grèce a remplacé Jupiter sur les hautes montagnes d'où tombent et le tonnerre et la pluie. J'y ai trouvé aussi plusieurs fragments de marbre blanc bien travaillés et, ce qui a plus d'importance encore, des trous assez profonds creusés avec le ciseau dans le rocher le plus élevé pour y recevoir une statue qu'on pouvait apercevoir de toutes les parties de l'île et même de la côte voisine.

Ces deux points observés, il me restait encore une excursion à faire à Palæakhora, cette ville au centre de l'île dont j'ai déjà eu occasion de parler plus haut. Là se rencontrent (toujours dans les églises) des souvenirs des différents âges, des inscriptions en caractères archaïques, indiquant les limites des enceintes sacrées, le décret, en dialecte dorien, que j'ai restitué dans mon mémoire, quelques stèles funèbres, une épigramme inédite en six vers, quelques épitaphes, quelques dédicaces latines du XV<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire de l'époque vénitienne, et enfin le cadavre d'une ville morte depuis vingt ans, depuis qu'on peut impunément habiter la plaine et les côtes; cadavre auprès duquel veille et prie, quand il ne garde pas ses chèvres ou qu'il ne tricote pas ses bas bleus, l'une des couleurs distinctives du clergé grec, un papas fort ignorant (ils le sont presque tous), mais fort hospitalier. Quelles ont été les destinées de cette ville depuis les temps les plus reculés? c'est ce que je me propose d'examiner un jour. Je me bornerai en ce moment à vous dire, Monsieur le Ministre, que, suivant moi, cette ville n'a jamais dû être dans l'antiquité le lieu principal de l'île, mais une retraite naturellement fortifiée, où les habitants se réfugiaient en cas d'attaque soudaine, comme à l'époque des pirates Ciliciens, aux temps des grandes invasions et lors des ravages exercés par les barbaresques. Je ne vous envoie pas, Monsieur le Ministre, l'épigramme inédite, parce que les trois derniers vers en sont fort mutilés, et que je désire en tenter le premier la restitution lorsque j'aurai quelques loisirs et quelques livres à ma disposition. Je vous ferai seulement connaître celles qui n'étant accompagnées d'aucun dessin peuvent être reproduites ici. La première, gravée sur un marbre blanc, forme le linteau de la porte d'Ἄγιοι χαράλαμοι. Elle est ainsi conçue :

HOROS  
TEMENOS  
ΑΘΑΝΑΙΑΣ

La deuxième est gravée sur un marbre qui sert de seuil à la porte de la Παναγία φορήτισσα. On y lit :

HOROS  
TEMENOS[Σ]  
ΑΠΟΛΛ[ΩΝ]  
Ο[ΣΚΑΙΠΟΣΕΙ]  
ΔΩ[Ν]Ο[Σ]

Les trois dernières lignes sont en caractères d'une date plus récente.

La troisième est également gravée sur un marbre blanc dont on a fait le linteau de la porte de l'église épiscopale. Elle consiste dans les deux lignes suivantes :

HOROS  
TEMENOS

Enfin, à la porte de l'église de la Παναγία Γιάνουλα, se trouve une stèle à fronton avec une rosace au milieu. On y lit :

ΘΕΟΔΟΤΗ  
ΔΗΜΗΤΡΙΟ[Υ]  
ΘΕΟΦΙΛΟΣ  
ΜΗΝΟΔΩΡΟΥ  
✕ ΑΙΡΕΤΕ

Il me reste à vous entretenir de la ville d'Égine. Elle a été si souvent mutilée depuis quatorze siècles, les débris de ses monuments ont servi à tant de constructions diverses, qu'on chercherait vainement aujourd'hui, à l'aide des indications très-vagues de Pausanias, l'emplacement de ses principaux édifices, celui du temple de Vénus excepté. Quant à l'Æceium, le voyageur grec nous apprenant qu'il était bâti dans l'endroit le plus en évidence de la ville, ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ τῆς πόλεως, je suis très-porté à croire qu'il faudrait le chercher au-dessous du lazaret actuel, dans un lieu qu'on appelle aujourd'hui *Vardia*, où j'ai retrouvé plusieurs fragments d'assises, de chapiteaux ioniques, en marbre blanc, et où l'on voyait encore, il y a quelques années, un piédestal, également en marbre blanc, qui a été brisé pour servir à la construction de quelques cabanes. J'en ai

retrouvé dans les murs des habitations voisines les quatre fragments suivants :

Α'Ω'Λ Λ ΛΙ

ΘΕΤΗΝ Τ  
ΝΤΙΠΙΑΤΡΟΝ  
ΛΙΚΑΙ'ΟΒΑΙ  
ΙΥΕ

—

ΝΙΙΑΝΤΑ  
ΙΑΒΙΟΥΤΟ  
ΛΙΓΡΟΦ

—

ΧΙΕΡΕΑ  
ΕΒΑC

—

PIC

—

Ceux qui ont vu Égine à l'époque où elle était le centre du gouvernement grec auraient peine à la reconnaître aujourd'hui, tant elle est déchuë. Ce n'est plus qu'un grand village avec deux vastes édifices comme n'en possède pas Athènes : le Lazaret et l'Orphanotropheion, tous deux déserts, et cependant dans un état qui permettrait de les utiliser. Le musée, pour la formation duquel Capo-d'Istria avait dépouillé Délos, Mégare, Calaurie, etc., est aujourd'hui dispersé. Une partie a été transportée à Athènes, notamment la grande inscription qui a été l'objet de mon dernier travail. Tout ce qui était trop pesant est resté à droite et à gauche de la porte principale de l'Orphanotropheion, ou dans l'un des préaux de cet établissement. Le reste, provenant principalement de la localité même, est confusément entassé dans une pauvre cabane que le démarque honore du titre pompeux de *τοπικὸν μουσεῖον*. Il m'a fallu tout un jour, et deux hommes de peine, pour passer en revue les richesses enfouies dans cette tanière. Les deux dépôts m'ont fourni cent six inscriptions dont plusieurs ont déjà été publiées par moi dans le grand ouvrage sur l'expédition scientifique de Morée, et dont certaines autres sont assurément inédites. Le reste de l'île a moins donné ; j'en rapporte cependant quatorze monuments écrits.

J'étais à Égine trop près de Calaurie et de Trézène pour ne pas visiter ces lieux célèbres ; je m'y suis donc fait transporter, mais j'ai

vainement cherché dans la première les traces du temple de Neptune et du monument appelé le tombeau de Démosthènes ; tout a presque entièrement disparu. Les ruines de ces édifices ont été considérées, depuis plus de cinquante ans, comme une carrière offrant des matériaux commodes, et c'est à l'aide de ces ressources qu'ont été bâtis la ville d'Hydra, le vaste monastère de Poros et un grand nombre de maisons de cette ville. J'ai cependant pu, à l'aide des fouilles récemment faites pour enlever les dernières assises, relever le plan de la plus grande partie de ces lieux ; mais il fallait se hâter ; car, à l'heure qu'il est peut-être, on n'y verrait plus rien.

Trézène, qui mérite encore l'épithète d'*aimable*, n'a pas été beaucoup plus respectée par les hommes ni par le temps. On y retrouve pourtant, dans l'église de la Panagia *Episcopi*, des débris de colonnes doriques qui ont dû appartenir au temple de Junon. Ce temple s'élevait sur un terre-plein soutenu par des constructions cyclopéennes en pierres brutes à joints taillés. J'ai encore remarqué une tour carrée de construction hellénique, qui se rattachait sans doute au système de fortification de la ville, puisqu'elle est située à l'entrée du défilé qui conduit à Hermione, et où se voit dans un paysage délicieux un pont au-dessus d'un torrent, lequel est appelé le *Pont du diable* ; et enfin plusieurs églises où se trouvent encore la plupart des monuments écrits que Fourmont a copiés, mais dont quelques-unes ont été tellement envahies par les ronces qu'on ne pourrait y pénétrer que la hache à la main.

Poros ne contient rien d'antique qu'une stèle funèbre servant de banc devant la porte de l'église de Saint-Constantin, et un fragment connu d'inscription impériale du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle encastré dans la façade de Saint-Spiridion.

Rentré à Athènes le 17 avril, je me suis immédiatement occupé des préparatifs de mon voyage dans le Péloponèse ; comme ils exigeaient quelques jours encore, j'ai profité de ce délai pour aller visiter deux points très-importants de l'Attique : Phylé et Décélie.

A Phylé j'ai déterminé, avec plus de précision et de certitude que ne l'avait fait le colonel Leake, l'enceinte de la forteresse, l'un des plus solides remparts d'Athènes du côté de la Béotie, et me suis convaincu en même temps que jamais Thrasybule, lorsqu'il vint de Thèbes avec quelques bannis pour renverser les trente tyrans, n'aurait pu occuper ce poste inaccessible s'il n'eût eu, ce que l'on conçoit facilement, des intelligences dans la place.

A Décélie j'ai été beaucoup moins heureux et n'ai trouvé, dans le

lieu où l'on s'accorde à placer la forteresse de ce nom, aucune autre trace des murs bâtis par les Spartiates d'après les conseils d'Alcibiade, que les premières assises d'un monument quadrangulaire qui n'était probablement qu'une tour ou qu'un refuge. Cette position n'est donc pas encore bien déterminée, selon moi, et la question demande des recherches ultérieures. Je verrai, cet automne, s'il me sera possible d'obtenir un résultat plus satisfaisant.

Pour se rendre à Décélie on traverse le grand village de Ménidi, qui a remplacé l'ancienne Acharne. J'y ai copié quelques inscriptions funéraires; les plus remarquables sont les deux suivantes :

ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΣ  
ΠΑΙΔΑΓΩΓΟΣ

—  
ΑΦΡΟΔΙΣΙΟΣ  
ΑΡΜΕΝΙΟΣ

J'ai aussi retrouvé dans cet antique dème le torse d'une statue d'empereur romain en costume militaire, étendue sans gloire, quoique d'un assez beau travail et en marbre blanc, à la porte d'une cabane.

J'ai encore visité, la veille de mon départ, le village de Koukouvaïa où j'ai copié une inscription latine, chose rare en Grèce et surtout dans l'Attique, et le dème d'Amarusia dont le nom s'est conservé presque intact dans celui de Marousia, charmant village, où les Athéniens vont chercher la fraîcheur pendant l'été. Je n'y ai trouvé que l'inscription suivante, en caractères imitant l'archaïque, et publiée dans le *Corpus* d'après une copie de Fourmont.

Η ΟΡΟΣ : ΑΡΤΕ  
ΜΙΔΟΣ : ΤΕΜΕ  
ΝΟΣ : ΑΜΑΡΥ  
• ΙΑΣ

Je m'arrête ici, Monsieur le Ministre. Dans ma première lettre je vous parlerai du résultat de mes recherches d'Éleuthères à Corinthe. Un autre rapport sera consacré à mon voyage de Corinthe à Messène en passant par Sicyone, Ægium, Patras, Élis, Olympie, Héræa, Épéion, Phigalie. Un troisième vous entretiendra de mon séjour à Messène, des travaux que j'y ai exécutés, des découvertes que j'y ai faites, ainsi que de mes excursions à Pylos et à Thouria. Je vous parlerai ensuite de mon séjour à Sparte, de mon voyage à Geronthræ et

à Marios ; et enfin un dernier compte rendu sera consacré à Hélos, à Mulaos, aux antiquités de la côte occidentale du cap Malée, à Gythium et à la tournée que, de cette ville, je vais entreprendre dans le Magne, ou plutôt le long des côtes de la presqu'île qui se termine au cap Té-nare. J'aurais voulu pouvoir vous présenter, en une seule fois, l'exposé de ces différentes courses ; mais les chaleurs de l'été commencent à se faire sentir avec violence, et la prudence me fait un devoir de ne pas séjourner plus longtemps dans le sud du Péloponèse.

De Calamæ, d'où je vous adresserai la lettre qui doit suivre celle que vous recevrez dans dix jours, datée encore de Gythium, je me propose d'aller visiter Stényclos, Ira, Mégalopolis, Tégée, Mantinée, Argos, Mycènes, Tyrinthe, Nauplie, Épidaure ; puis, remontant à l'ouest, de pénétrer encore une fois dans les montagnes de l'Arcadie pour examiner les restes d'Orchomène, de Kaphiæ, de Cleitor, de Phénée, de Stympale, de Phliunte, de Nemée et de Cléones ; puis enfin de rentrer à Athènes en me dirigeant par Mégare et Salamine. De là, j'irai passer les mois d'août et de septembre dans les Cyclades et j'aviseraï alors à l'emploi le plus utile du temps qui me restera. Je n'épargnerai ni peines ni soins pour obtenir d'utiles résultats et pour répondre dignement à votre attente.

Je suis avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre dévoué serviteur,

PH. LEBAS.

Gythium, le 4 juillet 1843.

# RAPPORT

DE M. EGGER,

SECRÉTAIRE DU COMITÉ CHARGÉ DE PROPOSER LE PLAN ET LES PRINCIPALES DIVISIONS

DU

RECUEIL GÉNÉRAL DES INSCRIPTIONS LATINES (1).

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le comité choisi par vous au sein de la commission d'épigraphie latine pour proposer le plan, l'ordre, les principales divisions et la forme d'exécution du recueil confié à cette commission, avait d'abord à déterminer les limites chronologiques de l'ouvrage. A cet égard, votre intention déjà exprimée était de vous renfermer dans l'antiquité proprement dite, et d'exclure; au moins provisoirement, le moyen âge. Mais où finit l'antiquité, où commence le moyen âge? La chute de Romulus Augustule et la fondation des royautes barbares semblent d'abord marquer une époque précise; et le comité s'y arrêtaient volontiers. Vos nouvelles observations, Monsieur le Ministre, appuyées dans le sein même de la commission par de graves autorités, ont bientôt fait reconnaître qu'il était dangereux, en pareille matière, de fixer un millésime et de juger l'état social des peuples d'après le nom de leurs chefs. Au VI<sup>e</sup> siècle, Justinien conserve encore, sur le trône de Constantinople, le titre de consul, dernier souvenir de la république qui survit ainsi à la ruine de l'empire d'Occident. Au VI<sup>e</sup> siècle, le Goth Théodoric est encore un empereur romain qui s'entoure de toutes les formalités de la législation et de la chancellerie romaines; et, plus tard, quand les Barbares négligent de contrefaire ainsi les vaincus, la société qu'ils gouvernent, en se mêlant à elle par les intérêts de la conquête et les liens de la famille, n'est pas pour cela subitement transformée. Combien de temps il a fallu au christianisme pour régénérer les mœurs et éteindre les vieilles superstitions; combien de temps la société reste païenne, malgré l'active influence du gouvernement épiscopal et de la morale évangélique! Or, si le recueil projeté doit servir à contrôler, à compléter, par le témoignage des inscriptions, l'histoire entière, l'histoire sociale et domestique du monde romain, on ne peut le fermer à l'avènement d'Odoacre ou à

(1) Ce rapport a été lu dans la séance de la Commission d'épigraphie latine du 3 août 1843. (M. le Ministre de l'Instruction publique, président.)

la mort de Théodoric. Il vaut mieux simplement désigner pour terme la fin du VI<sup>e</sup> siècle, en permettant aux rédacteurs de recueillir, même au delà de cette date, toute inscription qui reproduirait quelque chose de la vie romaine. Ainsi nos recherches s'arrêteront sur cette limite quelquefois indécise, mais ordinairement appréciable, où le monde n'est plus romain que par l'usage toujours perpétué de la langue latine. Elles comprendront tout le domaine ancien d'une civilisation dont nous ressentons encore l'action puissante, et d'une langue qui a prolongé jusqu'à nous son impérieuse popularité.

Mais s'il importait de suivre, jusque dans leur dernier développement, les mœurs, les lois et la politique de Rome, les origines de sa langue, livrées encore aux doutes et aux conjectures, devaient être exclues de notre plan. D'autres recueilleront les monuments des divers dialectes italiques détruits par les Romains ou fondus par eux dans l'unité de la langue latine.

Les légendes des médailles et des pierres gravées sortent aussi du cadre de nos recherches : elles appartiennent à la numismatique et à l'archéologie. C'est faire beaucoup déjà que de nous engager à réunir les inscriptions déposées, soit par mesure de police ou d'intérêt mercantile, soit par un simple caprice de vanité, sur les briques, sur les tessères et sur des ustensiles de tout genre, comme il s'en retrouve de nos jours parmi les ruines d'Herculanum et de Pompéi.

Une question plus grave concerne l'ordre à suivre dans la disposition de matériaux si nombreux et si variés. Sur ce point, le comité vous propose de subordonner l'ordre des matières comme celui des dates à l'ordre géographique, et cela pour diverses raisons que vous apprécierez. Celle qui nous frappe surtout, bien qu'elle ne soit pas restée sans contradicteurs, c'est qu'il y aura pour l'historien et le philosophe un puissant intérêt à suivre, sur les monuments lapidaires, le progrès méthodique et rapide de la civilisation romaine à travers les peuples conquis ; c'est aussi que, sous la rigueur uniforme du gouvernement républicain ou impérial, le municpe, la cité, et dans le municpe, dans la cité, les institutions et les mœurs de la famille offrent, selon les lieux, des variétés qui appartiennent à l'histoire et que dissimule trop la division par ordre de matières appliquée jusqu'ici dans les recueils d'épigraphie latine. D'ailleurs cette division, toujours un peu arbitraire et difficile à réaliser d'une manière satisfaisante dans des recueils d'une médiocre étendue, présentait pour le nôtre encore plus de difficultés. Que de répétitions, que de confusions presque inévitables, le jour où il s'agirait de ranger, par ordre de matière,

soixante ou peut-être quatre-vingt mille inscriptions, qui presque toutes, par les détails qu'elles renferment, se rattachent légitimement à plusieurs catégories. Au contraire, sauf de rares exceptions, chaque monument n'a qu'une place, une place nécessaire et bien déterminée, dans l'ordre géographique. Enfin, cette distribution du travail a l'avantage de s'appuyer sur une foule de recueils spéciaux antérieurement composés, et d'autant mieux composés qu'un intérêt national y venait seconder le zèle de la science ; et la juste prédilection des provinces et des villes pour leurs antiquités nous assure encore dans l'avenir plus d'amis et d'utiles collaborateurs.

En accordant, pour ces motifs, la préférence à l'ordre des lieux, il a semblé convenable d'y faire quelques restrictions.

La rareté des monuments épigraphiques antérieurs à la bataille d'Actium, et leur caractère commun d'archaïsme, nous décide à en former un chapitre distinct en tête de la première classe. Comme d'ailleurs ces documents ont tous été découverts sur le territoire italien, ou dans les pays limitrophes, il s'ensuit que leur rapprochement satisfait en même temps à deux convenances.

A partir de la bataille d'Actium, les monuments seront d'abord classés selon les grandes divisions de l'empire romain.

En tête de chaque division, on rassemblera tous les monuments qui intéressent l'histoire générale de la contrée. Après avoir distribué les autres par cités, on suivra, pour chacun de ces chapitres, l'analogie des matières ; dans chaque subdivision, formée d'après ce principe, les inscriptions se rangeront, autant qu'il sera possible, par ordre chronologique, et ainsi les monuments chrétiens formeront naturellement le dernier paragraphe de chaque subdivision.

Cependant notre respect pour l'histoire locale ne pouvait aller jusqu'à diviser les inscriptions par bourgades et hameaux dans l'intérieur des anciennes cités ; opération peu utile d'ailleurs, et souvent embarrassante. En effet, on sait d'ordinaire à quel canton appartient un monument, mais on ne sait pas toujours à quelle localité particulière dans l'intérieur du canton. Il faudrait donc bien des chapitres à part pour les inscriptions dont l'origine ne peut être précisément assignée. Au contraire, la simplicité du plan que nous suivrons dissimulera en partie et sans mensonge des erreurs ou des incertitudes que rien aujourd'hui ne saurait corriger.

Vous le voyez, Messieurs, votre comité est loin d'espérer que la distribution qu'il propose soit toute facile et irréprochable ; il a voulu seulement, entre beaucoup d'inconvénients et de difficultés,

choisir les moindres. Il pense que le meilleur remède à l'insuffisance de ces diverses méthodes se trouvera dans de bonnes tables alphabétiques, et il a cru y pourvoir en ramenant les faits épars dans le Recueil à sept chefs principaux : 1° signes et abréviations ; 2° noms de divinités ; 3° noms propres ; 4° lois et offices publics de tous genres ; 5° géographie (subdivisée en deux tables) ; 6° latinité ; 7° sujets divers. Cette dernière table sera la plus riche après celle des noms propres, et, de toutes, la plus curieuse ; elle résumera, pour ainsi dire, l'intérêt historique de l'ouvrage.

Mais une publication aussi vaste et aussi longue perdrait un peu de ses avantages s'il fallait attendre, pour la consulter commodément, l'achèvement du dernier volume ; il conviendra donc de faire trois séries de tables, toutes trois sur le plan qu'on vient de voir, et qui se rapporteraient, la première, aux Gaules ; la seconde à l'Italie ; la troisième aux autres provinces de l'empire romain. Par ce moyen, la partie du recueil qui pourra être achevée la première formera immédiatement un ouvrage complet.

La commission décidera plus tard s'il y a lieu de composer des tables générales, où viendraient se fondre les trois séries de tables précédemment publiées ; elle décidera en même temps quels devront être le caractère et l'étendue de l'introduction générale, qui ne peut paraître qu'avec le dernier volume. En attendant, quelques pages d'avertissement, jointes à la première livraison, suffiront pour rendre compte au public des règles qui président à notre travail.

Ces préfaces, comme toutes les notes et explications accessoires, seront rédigées en latin, dans la langue commune du monde savant.

Malgré l'exemple donné par Muratori au dernier siècle, et de nos jours par M. Bœckh, nous n'admettrons pas, dans la rédaction, les digressions historiques et philologiques. Le nombre immense des inscriptions latines exclut de notre projet toute pensée d'un long commentaire, et rend aussi le commentaire moins utile, parce que beaucoup d'inscriptions s'éclairent l'une l'autre par le simple effet du rapprochement. D'ailleurs, la science de l'épigraphie latine est plus avancée aujourd'hui que celle de l'épigraphie grecque ne l'était, il y a vingt ans, avant les publications de M. Bœckh. Elle compte beaucoup de maîtres et beaucoup de chefs-d'œuvre auxquels on renverra le lecteur curieux de plus amples développements.

Sans rien donner au luxe, l'exécution typographique doit être digne de la grandeur de l'entreprise comme de l'autorité nationale et savante qui la protège. Les dispositions relatives à cette partie des travaux

dans le programme que nous allons vous lire se justifient assez d'elles-mêmes. Une seule exige peut-être quelques explications. Beaucoup d'anciens recueils présentent, quand il se peut, le *fac-simile* des caractères de l'inscription, encadré dans un dessin du monument où elle est gravée. D'autres ne conservent pas même l'ordre des lignes du monument original, et se contentent d'en indiquer la division par un signe particulier. En cherchant un milieu entre une fidélité plus dispendieuse qu'utile et les calculs d'une économie mesquine, qui prive quelquefois le lecteur d'un élément nécessaire à la restitution et à l'interprétation des textes épigraphiques, on a eu l'idée de faire graver les principaux types de monuments qui offrent des inscriptions latines, et d'en former comme un répertoire où l'on renverra le lecteur par des numéros joints à toutes les inscriptions pour lesquelles ce renvoi sera possible. Grâce à ce procédé déjà appliqué dans les recueils de céramographie, on n'aura plus à décrire en détail que les monuments d'une forme exceptionnelle. Pour tous les autres, le dessin dira mieux et plus vite ce que les lecteurs ont besoin d'apprendre ; la philologie restera au premier rang dans un recueil essentiellement philologique, sans se priver pour cela des lumières que doit lui prêter l'archéologie.

Telles seraient donc, Messieurs, les conditions et le plan du recueil projeté. L'immensité d'une pareille œuvre pourrait effrayer, si nous n'avions pour l'entreprendre d'autres ressources que les musées et les collections comme celles de Gruter et de Muratori. Mais, hâtons-nous de le dire, nos bibliothèques nous réservent encore des matériaux plus immédiatement utiles. Vous le saviez, Monsieur le Ministre, le jour où vous nous exposiez ici la première pensée de votre projet ; un savant qui s'est distingué par de belles recherches dans les sciences naturelles, Jean-François Séguier, avait conçu, avec son illustre ami Scipion Maffei, le projet de recueillir en un seul corps toutes les inscriptions grecques et latines. Détourné de ce projet par divers obstacles, et entre autres par la publication du recueil de Muratori, il s'imposa une autre tâche plus utile, sans doute, si l'on songe à l'état de la science épigraphique au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il entreprit de rédiger le catalogue alphabétique, par lignes initiales, des inscriptions anciennes publiées dans les ouvrages de tout genre depuis l'invention de l'imprimerie, et durant vingt-cinq ans il poursuivit son travail avec cette exactitude et ce courage qui sont bien près du génie dans les choses d'érudition. Ce dépouillement d'environ deux mille ouvrages fait monter à plus de cinquante mille le

nombre des inscriptions latines connues vers 1775. Il est précédé de longs prolégomènes où Séguier analyse et juge tous les auteurs qui, jusqu'en 1770, ont traité de l'épigraphie. Si on joint à ces deux ouvrages ce qui reste aujourd'hui de la collection qu'il avait jadis commencée, on verra que Séguier a vraiment posé les bases du monument que nous tentons d'élever aujourd'hui. Conçu et préparé par un Français, ce grand projet devait s'accomplir en France, et sans renoncer au concours des philologues étrangers, à l'avantage de cette précieuse fraternité qui unit maintenant toute l'Europe savante, vous vous souviendrez, Messieurs, qu'il vous appartenait, avant tous, de publier le Recueil général des inscriptions latines. Vous ne négligerez pas de recueillir les matériaux que de savants hommes ont pu amasser, hors de France, en vue de semblables études. Mais en réalisant la pensée de Séguier, sur des proportions encore agrandies, avec les précieux instruments qu'il vous a légués, vous revendiquerez une gloire méritée pour un des noms les plus modestes de la philologie française.

Nous avons parlé, Messieurs, de l'état des études épigraphiques au temps de Séguier, et nous avons laissé voir que la publication du Recueil projeté est plus opportune aujourd'hui qu'elle ne l'eût été au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, le nom seul de Scipion Maffei vous rappelle ces abus d'un scepticisme ingénieux qui, sur les plus légers indices, sur les soupçons les plus arbitraires, proscrivait comme supposées une foule d'inscriptions parfaitement authentiques. En publiant, en 1732, le prospectus d'une *Collection universelle* d'épigraphie grecque et latine, l'Académie de Vérone, par l'organe de Maffei, invitait ses souscripteurs à ne pas trop craindre l'énormité de l'entreprise; elle annonçait qu'une critique nouvelle débarrasserait les rédacteurs de bien des matériaux suspects, et rendrait ainsi leur tâche plus réalisable. Cette critique, c'était l'*Ars critica lapidaria*, qui ne fut jamais achevée, et qui parut après la mort de Maffei par les soins de Séguier. Le temps a fait justice de ces exagérations systématiques, et rétabli à leur place bien des textes imprudemment supprimés. Les recherches faites depuis 1775 nous ont encore enrichis d'une foule d'inscriptions curieuses, parmi lesquelles il suffit de rappeler le chant des Arvales, l'édit de Dioclétien, que M. Lebas vient de compléter par une traduction grecque retrouvée dans le Péloponèse, et les inscriptions découvertes en Algérie. Aussi nous n'espérons plus, comme l'espérait, il y a cent ans, l'Académie de Vérone, renfermer en cinq ou six volumes toutes les inscriptions païennes et chrétiennes

éparses dans le monde ancien. Mais en revanche la critique a fait depuis cette époque des progrès qui favorisent de plus en plus l'accomplissement de l'œuvre confiée à vos soins. Des procédés nouveaux permettent de reproduire avec une fidélité rigoureuse les inscriptions des monuments conservés jusqu'à nous, et facilitent beaucoup, pour l'épuration des textes, la tâche des futurs éditeurs. Les excellents travaux de Hagenbuch, de Marini et de Morcelli nous viendront en aide. Les exemples et les leçons toujours vivantes de notre Académie des Inscriptions et Belles-lettres sont pour nos plus jeunes collaborateurs un encouragement et une garantie de bon succès. Conduit avec une sage et forte persévérance, ce Recueil, qu'il nous soit permis de l'espérer, secondera bientôt à son tour les progrès ultérieurs de la science épigraphique, si féconde en beaux résultats pour l'histoire ancienne de la France et de tout l'Occident.

## SUR L'ORIGINE DU NOM D'HORACE <sup>(1)</sup>

Le père d'Horace était un affranchi ; il avait par conséquent, suivant l'usage des Romains, conservé, dans son nouvel état, le *nom* (je parle dans le sens le plus restreint du mot) qu'il portait avant son affranchissement. Or, comme les affranchis gardaient, d'ordinaire, le nom de leur ancien maître (par exemple *M. Tullius* Tiron, affranchi de *M. Tullius* Cicéron), on pourrait en conclure qu'il avait reçu son nom, avec la liberté, d'un Horatius, si l'extinction de cette noble famille ne datait déjà des premiers siècles de la république (V. *Rupertii stemmata nob. gent. Rom.*, p. 92). Il faut donc chercher à ce nom une autre origine.

Deux inscriptions dans Gruter, 115,5 (*Celeia*) :

TI. CLAVDIVS  
MVNICIPII CELEIAE  
LIB. FAVOR. PRO. SE. ET  
IVLIA PVSILLA  
VOTVM SOLVIT

et 601, 6 (*Celeia*) :

TI. CLAVDIVS  
MVNICIPII CELEIANI  
LIB. FAVOR. V. F. SIBI  
ET IVLLÆ PVSILLÆ  
CON. SVÆ ET SVIS.

nous montrent qu'un affranchi du municipe de Céleia portait le nom de Claudius. Or, Céleia dépendait de la tribu Claudia, comme le démontrent les inscriptions suivantes (dont je ne cite que les mots qui ont rapport à mon sujet) :

M. PETRONIVS  
C. F. CLA. CELE. (Bretzenheim, près Mayence, Grut. 556,7,  
Fuchs, *Hist. Mogunt.* I. Cl. 4. n. 22. Orelli, 501.)

M. SATVRNVS  
M. F. CLA.  
MAXIMVS  
CELEIA (Rome, Grut. 560, 4)  
C. VALERIO. C. F.  
CLA. CVPITO  
CELEIE (Rome, Grut. 565, 1) (2).

(1) Cet article nous a été communiqué par M. Egger.

(2) L'inscription 524,5 de Gruter, d'après laquelle un habitant de Céleia appar-

Ainsi, suivant toute probabilité, souvent les affranchis d'une colonie ou d'un municipe recevaient le nom de la tribu à laquelle cette colonie ou ce municipe appartenait. Si cela est vrai, le nom de *Publicius* venait de Vérone, ville dépendante de la tribu *Publicia*; telle serait aussi l'origine du nom d'Horace le père, sans doute affranchi de la colonie de Vénuse, car celle-ci dépendait de la tribu *Horatia*. Les inscriptions suivantes confirment encore notre opinion :

. . . . S. M. [F.] HOR. BASSVS. VEN. (Rome, Mur. 2039.)  
 C. EGNATIO.  
 C. F. HOR. MARO. (Près Vénuse, Orelli, 2217.)  
 C. ENNIO. P. F. HOR. BASSO. } Vénuse, Orelli, 3156.  
 P. ENNIO. P. F. HOR. MAXIMO. }  
 C. OPTIO. T. F.  
 HORATIO [leg. *Horatia*. Reines.] Vénuse, Grut. 555, 6.

Cependant tous les affranchis d'une colonie ou d'un municipe ne tiraient pas leur nom de la tribu; quelques-uns portaient celui de la ville même. Ainsi on trouve dans une inscription (*Mevanix*, Mur. 1548, 11) :

P. MEVANAS  
 MVNICIPIVM. I. (Leg. *Municipii. m. l.* aut *Municipum l.*) Faustus.

C'est d'après la même analogie que sont formés les noms *Sassinus* et *Sentinus* employés, ainsi que *Mevanas* comme *nomina*. On trouve encore les noms *Aquileiensis*, *Veliternius* et *Veronius*, qui n'ont certainement pas d'autre origine.

D'autres affranchis tiraient leur nom de leur ancien état. C'est-à-dire, par exemple, que ceux qui avaient été esclaves publics (*servi publici*) portaient le nom de *Publicius* (non *Poblicius*). Ainsi :

L. PVBLICIVS EVTYCHES.  
 MVN. TAR. LIB. (*Tarvisii*. Grut. 83,13.)

et

C. PVBLICIVS  
 VIRVENSIVM  
 LIB. ASIATICVS (*in Carinthia*, Mur. 2052,2.)

Ces deux villes, le municipe de Tarvisium comme la colonie de Virunum, dépendaient de la tribu Claudia. On ne peut donc penser

tiendrait à la tribu *Sub[urrana]* est fausse et probablement fabriquée par Onuphrio Panvini, qui du moins la cite le premier (*in Græv. Thes. Ant. Rom.* 1, p. 361. Édit. de Venise).

Dans l'inscription de Muratori, 814,2, où il est question d'un L. Pompilius, L. F. Vol. *Celei*, il faudrait lire *Celer*.

à dériver le nom de *Publicius* de la tribu *Poblicia* ou *Poblilia*, formes qui auraient été confondues. Nous citerons seulement pour preuves quelques inscriptions :

C. TITENIVS. C. F. CL. SECVNDVS TARVIS. (Romè, Mur. 2041.)  
M. CALVICIVS. M. F. CL. FORTVNATVS. TARV. (Rome, Mur. *ibid.*)  
P. CASSIVS. Q. [F.]

CLA.

LONGINVS (Tarvisii Grut. 67,4.)

TIB. IVLIVS. TIB. F. CL.

RVFIVS. VIR. (*Moguntiaci*, Fuchs *Hist. Mog.* I. Cl. 3. n. 3. Wiener *de Leg. Rom.* xxii, p. 119. n. 49.)

P. AELI. P. L. [Leg. *P. F.* Smet.] CLA.

FVSCI. VIRVNO. (Romæ Grut. 516,9).

C. L. GROTEFEND, dans la *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*.  
1834, n. 22.

# DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

## LETTRE

ADRESSÉE PAR M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
AU DIRECTEUR DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

Paris, ce 2 mai 1844.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous annoncer que, par arrêté en date de ce jour, je viens de souscrire au Recueil que vous publiez sous le titre de *Revue Archéologique*.

Je suis heureux d'avoir pu, par cet encouragement, vous prouver le cas particulier que je fais d'un ouvrage dont l'objet intéresse l'étude des monuments de l'Antiquité et ceux du Moyen Age.

Recevez, Monsieur, etc.

— Le hasard vient de faire découvrir un monument druidique sur la propriété du Rocher, en la commune de Plougoumelen. Il se compose d'une galerie conduisant à une espèce de sanctuaire à peu près pareil à celui de Gavrennez. La galerie est formée par d'énormes pierres enfoncées dans la terre, et supportant une voûte en pierres également brutes. Des vases et des instruments de sacrifice sont, à ce qu'il paraît, les seuls objets qu'on y ait trouvés.

— D'après l'opinion du vulgaire, il existe des trésors cachés au pied ou sous les fondements de tous les monuments antiques. Ce préjugé vient de causer la perte d'un des plus beaux menhirs, celui érigé à Culey (Calvados), dans un vallon tout à fait solitaire et pittoresque. Une mine et quelques grains de poudre ont bientôt fait voler en éclats le monolithe que tant de siècles avaient respecté : il n'existe plus maintenant que dans la statistique de feu M. Galeron. Peut-être la Société pour la Conservation des Monuments jugera-t-elle à propos de faire pratiquer à son tour quelques fouilles sous les fragments de cette pierre druidique, non pour y chercher un trésor, mais pour vérifier un fait authentique, l'opinion de la plupart des antiquaires, qui pensent que ces menhirs ne sont que des pierres tumulaires dressées sur la tombe de quelques grands personnages.

(L'abbé VAUTIER, curé d'Harcourt. — *Bulletin Monumental*.)

— Il existe à Vienne un temple attribué à Auguste et Livie qui, s'il était dans un aussi bel état de conservation que la *Maison Carrée* de Nîmes, pourrait lutter d'intérêt avec ce célèbre monument. Malheureusement le temple de Vienne a subi les plus déplorables outrages : la *cella* a été détruite, un mur a été construit entre les colonnes, et on en a haché les parties saillantes qui ressortaient du mur. Ce monument, d'abord affecté au culte, a été ensuite converti en Musée et Bibliothèque, et on y a entassé des objets précieux trouvés à Vienne et dans les environs ; mais l'espace est trop rétréci, et plusieurs fragments du plus haut intérêt sortent en dehors exposés à toutes les intempéries des saisons. La Commission des Monuments Historiques a été frappée de cet état de choses, et elle a demandé à M. le ministre de l'intérieur de donner à M. Questel la mission de préparer un projet destiné à y remédier. Ce projet consiste à transporter dans l'ancienne église de Saint-Pierre le Musée de Vienne, et à restaurer le temple, qui serait rétabli dans son état primitif. L'église de Saint-Pierre est elle-même un monument du moyen âge fort remarquable ; elle appartient à la fabrique de Saint-Maurice, et est louée à un fabricant qui y a établi une usine. Une somme de 60,000 fr. serait nécessaire pour le restaurer et l'approprier à la destination d'un musée ; des négociations sont entamées avec la ville pour qu'elle prenne à sa charge une part considérable de cette dépense, et pour que la fabrique de l'église de Saint-Maurice, pour la conservation de laquelle l'État a fait et fait encore de grands sacrifices, renonce au revenu du loyer de l'église de Saint-Pierre. En outre, M. le ministre a accordé une somme suffisante pour le dégagement de deux travées du temple d'Auguste et de Livie. Il importe, en effet, de découvrir dans quel état sont les colonnes à l'intérieur du mur moderne, et si après leur isolement elles seraient susceptibles encore de supporter l'entablement. Déjà une somme de 16,000 fr. avait été affectée à l'acquisition des maisons environnantes pour le dégagement de l'édifice ; la ville avait alloué une somme égale à cette utile opération.

— « De nouvelles fouilles viennent d'être faites dans l'amphithéâtre de Nîmes, et ont amené des découvertes intéressantes. On n'avait pas pensé jusqu'alors que ce monument fût disposé pour les naumachies, à cause de la position du sol antique que l'on croyait de 4<sup>m</sup> 50 plus étroit qu'il ne l'est effectivement. En 1809 on avait, il est vrai, découvert le *podium* composé des quatre gradins inférieurs, les grandes dalles verticales formant le revêtement de l'enceinte intérieure, et enfin le

sol de l'arène établi à 2<sup>m</sup>36 en contre-bas du sol extérieur ; on avait encore reconnu, sous l'entrée principale du Nord, un aqueduc semblable, par son appareil et ses dimensions, à celui du pont du Gard ; sa direction ne laissait aucun doute sur sa destination, qui était d'introduire dans l'amphithéâtre les eaux de la fontaine d'Eure, ou peut-être celles de la fontaine de Nîmes, et un autre aqueduc à travers le sixième portique à l'Est de la porte du Sud, qui devait, au couchant, servir à enlever les eaux du monument, puisque sa pente rapide conduit à des égouts en dehors des remparts. On avait remarqué également que les dalles du revêtement intérieur de l'arène aboutissaient à un dossier vertical séparé du mur par un espace de 19 centimètres rempli de terre glaise. Cependant ces découvertes importantes, constatées par M. Grangent, architecte, passèrent inaperçues, mais les conjectures qu'il avait dès lors exprimées viennent d'être pleinement confirmées par les nouvelles fouilles exécutées sous la direction de M. Pelet, correspondant du ministère de l'intérieur pour les monuments historiques, et nous extrayons les détails suivants de son rapport : « Sous chacun des axes de l'arène on a mis à découvert un canal entièrement creusé dans le tuf, d'une profondeur de 5<sup>m</sup>20 ; ses murs de revêtement, épais de 60 à 70 centimètres et en moellons smillés, sont détruits dans la partie supérieure, mais ils sont conservés à 1<sup>m</sup>80 au-dessus de leur fondation. Le canal du grand axe a 7 mètres de largeur dans sa partie la plus rapprochée du centre de l'ellipse, mais à 12 mètres de ce point, et des deux côtés, il s'élargit de 1 mètre par une courbe vers les murs latéraux ; trois mètres après cet élargissement les constructions ont été trouvées mutilées.

« Le canal creusé sur le petit axe a 1 mètre de moins que le premier ; ses murs n'ont pas de retraits à leur base, et ne présentent qu'un évasement dans une longueur de 10 mètres, après lequel ils avaient été détruits.

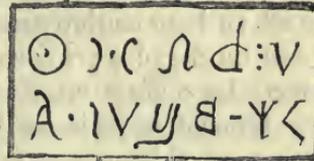
« Il est probable que ces canaux s'élevaient dans le principe jusqu'à la hauteur du sol actuel, et qu'ils étaient terminés comme à Capoue, Duzzale, Rome et Vérone par de grandes pierres portant une rainure dans laquelle s'encastraient des bois destinés à recouvrir ces canaux lorsque des combats de gladiateurs ou de bêtes féroces devaient remplacer les spectacles nautiques ; dans ce cas, on ouvrait les vannes du canal par lequel l'arène était mise à sec, et comme le radier d'écoulement était situé à 3 mètres au-dessous de l'arène et à

2 mètres au-dessus du sol des grands canaux, il restait toujours dans ces derniers une pareille quantité d'eau après que l'arène était entièrement desséchée. On peut supposer que cette disposition avait été prise pour remiser les barques et les divers agrès de naumachie dont on n'avait pas momentanément à se servir, mais pour la conservation desquels l'eau était indispensable. Dernièrement, en cherchant à rétablir les marches par lesquelles on descendait de la galerie extérieure du rez-de-chaussée au sol incliné des grandes entrées, on a découvert à la communication Sud-Ouest que la quatrième marche atteignant ce sol n'était pas la dernière, puisqu'au-dessous d'elle il s'en trouvait encore quatre autres de 19 centimètres de hauteur sur 30 centimètres de largeur taillées dans un seul bloc de pierre; mais ces dernières marches, au lieu de suivre la direction de celles qui étaient au-dessus, se retournaient à angle droit, afin de ne pas empiéter sur l'espace qu'on voulait conserver aussi large que possible sous les portiques de l'Est et de l'Ouest, et, à cet effet, ces quatre marches monolithes n'avaient que 48 centimètres de longueur au lieu de 2 mètres qu'ont les plus élevées.

« Enfin, au-dessous de la quatrième marche, on a trouvé le sol antique pavé de grandes dalles dont la majeure partie est en place. Son inclinaison est telle qu'au point le plus élevé, à 2 mètres de la galerie extérieure, il est encore à 80 centimètres en contre-bas de son sol; ce qui fait supposer qu'à ce point il devait y avoir encore quatre marches, dont une seule a été trouvée détachée. Il s'ensuit que, quand l'arène était inondée, il y avait 1 mètre d'eau sous les portiques de l'Est et de l'Ouest, et comme chacun a environ 100 mètres de surface, on pouvait y faire les préparatifs des naumachies derrière un rideau qui en cachait la vue aux spectateurs; les marches qui viennent d'être retrouvées servaient d'embarcadère, et comme elles étaient souvent submergées, l'architecte les avait sagement fait tailler dans un seul bloc. M. le ministre de l'intérieur vient d'accorder une somme de 1 000 fr. sur le crédit des monuments historiques pour la continuation de ces fouilles intéressantes, et les réparations qu'elles nécessitent au monument. »

— On a fait à Saverne la découverte d'une villa romaine assez grande; et, ce qui est plus curieux, de quelques tombeaux de forme étrange, avec des inscriptions en caractères inconnus, qui passent, aux yeux de quelques archéologues, pour des runes mêlées à des

lettres romaines; elles sont gravées sur des pierres énormes taillées à peu près de cette forme :



CAAS·BΛ⊙  
IMN M RO  
CMS IO  
R D IRVIM. .

— Une tranchée, pratiquée pour l'établissement du chemin de fer en aval de la ville de Tarascon, a mis à découvert les restes d'une voie romaine, et sur les bords de la voie une pierre tumulaire d'un grain très-fin et jaunâtre. Sur la pierre se trouve gravée l'inscription suivante :

F CORNELIVS ^ VOL  
PLANTA ^ SIBI ^ ET  
E CORNELIO ^ AETOF  
TESTAMENTO  
FIERI ^ IVSSIT

— On lit dans l'*Indicateur de Béziers* :

En creusant les fondements d'un mur, dans la maison Gasc, rue du Porche, à Béziers, on vient de faire une découverte tout à fait digne d'exciter l'intérêt des archéologues.

A un mètre environ de profondeur, on a trouvé de grandes briques romaines à rebords prolongés. Ces briques étaient placées debout et en dos d'âne; elles servaient à recouvrir des ossements. Un ou deux fragments de pavés en marbre ont été également trouvés à peu de distance des briques; non loin des ossements était un fragment d'avant-bras d'un beau marbre statuaire, veiné de bleu, d'un style correct. Après examen, on a reconnu l'avant-bras gauche d'une statue colossale.

Cette découverte excita la curiosité du propriétaire, on bêcha la terre avec plus de soin. Dans un fort court espace de temps, un nouveau débris fut dégagé de la terre qui le recouvrait. C'était la tête d'une statue de femme dont la face était tournée contre la terre. Cette tête est en beau marbre parfaitement conservé. Le port de la tête et du cou est des plus gracieux, la sculpture en est parfaite, le dessin correct. La coiffure est d'un style élégant. Les cheveux tressés en natte forment coquille sur le sommet du crâne, et la tresse va se terminer en chignon sur le derrière de la tête. Les cheveux, toujours en natte, sont aplatis sur les tempes, mais ne dépassent pas les oreilles.

De nouvelles fouilles furent pratiquées, et elles amenèrent la découverte encore d'une autre tête représentant les traits d'un adulte. La finesse et la beauté du visage, la régularité de l'ensemble, les particularités des détails, tout annonce que c'est évidemment un portrait. Le marbre est d'une transparence et d'une blancheur extraordinaire, et le grain de la pierre est d'une ténuité extrême.

En continuant les travaux en ce même endroit, les ouvriers ont encore retiré de la terre un autre fragment, également en marbre, d'une main droite appartenant à une statue colossale.

Une nouvelle fouille fut pratiquée, et une troisième tête fut encore découverte.

Les fouilles vont encore recommencer, et il est vraisemblable que la science et l'art auront encore de nouveaux fragments à étudier et à admirer.

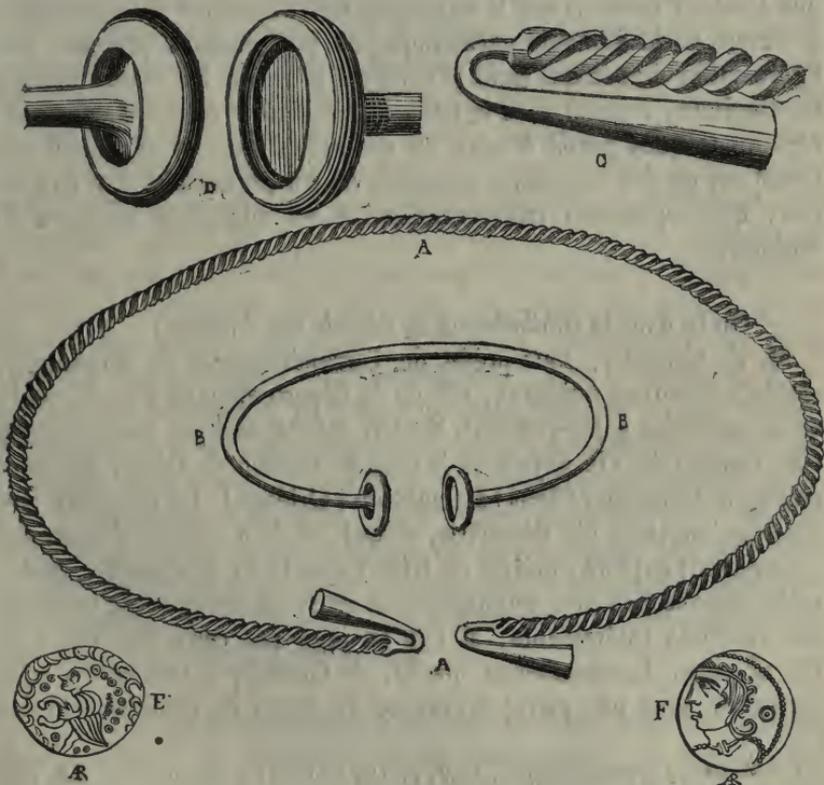
— On trouve dans l'un des derniers numéros de la *Revue de Bibliographie analytique* une lettre de M. le capitaine Azema de Montgravier, adressée à M. Hase, où sont rapportées huit inscriptions, dont trois découvertes à Tenez et cinq à Orléansville. L'épithaphe de l'évêque Reparatus fait partie de ces dernières. Parmi celles de Tenez, nous en distinguons une qui est de la plus haute importance, parce qu'elle établit que Tenez est l'ancienne *Cartenna colonia*, et que les Baquates (Βακούαται) mentionnés par Ptolémée, occupaient l'intérieur de la province d'Oran; d'ailleurs elle est destinée à perpétuer la mémoire d'un fait historique. La voici :

C. FVLCINIO MFQVIR  
OPTATO...LAMAUGHVIR  
QQPONTIFIIVIRAVGVR  
AEDQV...STORIQVI  
INRVP....NEBAQVA

TIVM.....NIAMTVI  
 TVSEST.....IMONIO  
 DECRETI ORDINIS ET  
 POPVLIC.RTENNITANI  
 ETINCOLA, PRIMO IPSI  
 NECANTE VILLI  
 AERE CONLATO

*Caio Fulcinio Optato Marci filio, Quirina, flamine Augusti, duumviro quinquennali, pontifici, duumviro augurali, ædili, quæstori, qui inruptione Baquatium coloniam tuitus est; testimonio decreti ordinis et populi cartennitani et incolarum; primo ipsi nec ante ulli, ære conlato.*

— Le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale vient de faire une acquisition précieuse. C'est un magnifique cercle d'or gaulois trouvé en mai 1843, sur le territoire de Saint-Leu d'Esserens, canton de Creil.



Nous donnons ici (A et C) le dessin de ce cercle dont les archéolo-

gues n'ont pu encore déterminer la destination ; les uns pensent qu'il a pu être employé comme ceinture, d'autres aiment mieux y voir une anse de vase.

Nous y joignons la figure d'un *Torques* ou collier gaulois (B et D) aussi d'or et pesant 284 grammes, qui vient d'être découvert à Saint-Géran, près Moulins, avec cinquante monnaies d'or gauloises, de celles connues sous le nom de *Philippes* parce qu'elles sont des copies plus ou moins barbares des monnaies du roi Philippe de Macédoine. Les deux boutons qui terminent les extrémités de ce torquès sont creusés et paraissent avoir été ornés de pierres ou de monnaies serties.

Deux médailles d'argent (E et F) dont l'une, qui porte la légende *SE-NODON*, paraît à quelques numismatistes frappée chez les Sénonais (1), tandis que l'autre pourrait avoir été fabriquée sur les bords du Danube, nous montrent des torquès tout semblables à celui de Saint-Géran. Cet ornement est placé au cou du buste gaulois de manière que les deux boutons qui le terminent sont au-dessus des clavicules ; le revers de la monnaie germanique ou pannonienne présente une figure virile drapée qui tient le collier à la main. La statue célèbre du Capitole, connue sous le nom de *Gladiateur mourant*, porte au cou un torquès pareil à ceux de nos médailles ; cet ornement national est un des caractères auxquels on n'a pu méconnaître le gaulois, que représente très-certainement cet admirable morceau de sculpture.

— On lit dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* :

M. de Grouchy, sous-préfet de l'arrondissement de Montargis, vient de découvrir à Sceaux, village du département du Loiret, quelques tombeaux gallo-romains. Sceaux est traversé par une ancienne voie connue dans le pays sous le nom de *Chemin de César*, qui conduisait d'*Agenticum* (Sens) à *Genabum* (Orléans). Le cimetière antique qu'on vient d'y découvrir, et qui est loin encore d'avoir été entièrement exploré, mérite de fixer l'attention ; des fouilles pratiquées dans ce lieu avec intelligence ne peuvent manquer de produire des résultats intéressants, si l'on en juge par ceux qui ont déjà été obtenus. Les tombeaux que M. de Grouchy a fait ouvrir sont construits avec une pierre étrangère au pays ; ils renfermaient des

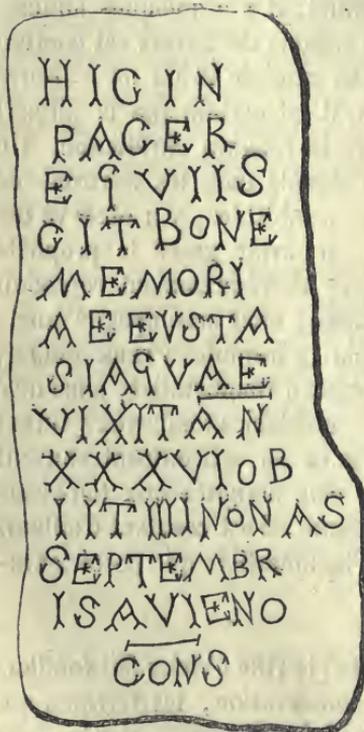
(1) V. *Revue Numismatique*, 1840, p. 165 et 178, les Mémoires de MM. Duhalais et de La Saussaye.

cadavres, près desquels on a trouvé des fibules, des boucles de ceinturon, de petits poignards et quelques médailles dont la plus moderne est à l'effigie de Crispus, fils de Constantin. Ces médailles étaient connues, à l'exception d'une variété inédite, frappée au nom de Valérien, et au revers de *VICTORIA GERMANICA*; elle a été donnée par M. de Grouchy au Cabinet du Roi, ainsi que les autres objets découverts, qui, sous le rapport du dessin et du travail, offrent certaines particularités dignes de remarque. M. de Grouchy regarde ces sépultures comme étant du IV<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> siècle, et il y reconnaît les caractères de ceux qu'on attribue généralement aux conquérants de la Gaule. Depuis quelque temps, les découvertes analogues sont fréquentes par toute la France. L'Orléanais peut, pour sa part, citer encore quatre cimetières du même genre: ceux de Tavers, de Cravant et de Rilli, canton de Beaugency, non loin desquels se trouve celui de Briou, canton de Marchenoir (Loir-et-Cher). La multiplicité de ces tombeaux nous engagerait à croire qu'ils appartiennent plutôt aux Francs qu'à tout autre peuple, ainsi que l'a dit M. Moutier, à propos d'une découverte semblable faite près de Rambouillet, il y a quelques années. Dans tous les cas, comme le cimetière antique de Tavers est contigu au cimetière de la paroisse, et que dans celui de Briou on a trouvé une croix sculptée sur une des tombes, il est certain que la plupart des personnes inhumées là professaient la religion chrétienne. Un antiquaire suisse, M. Troyon, qui a signalé dans les environs de Lausanne une multitude de sépultures semblables, y a observé des boucles de ceinturon sur lesquelles on avait gravé le prophète Daniel dans la fosse aux lions; ce sujet, si fréquemment reproduit dans les premiers siècles du christianisme, était accompagné quelquefois de la légende *DANINIL*, et de la formule *VTERE FELIX*, formule qu'on trouva aussi sur divers objets à Rambouillet, ainsi qu'à Asnières, lorsque, au siècle dernier, de semblables tombeaux y furent mis à découvert. Les mots *VTERE FELIX* se rencontrent souvent sur des ustensiles du Bas-Empire. La date assignée aux tombeaux de cette nature est donc à peu près certaine; il est constant d'ailleurs que l'inhumation ne fut substituée à l'incinération que postérieurement au II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

— Depuis un mois environ (15 février) la ville d'Arles fait fouiller, dans un esprit de recherches et de conservation, les terrains qui entourent les bâtiments de l'église de Saint-Honorat, située dans

l'ancien cimetière des Champs-Élysées. Le nombre des tombeaux en pierre qui ont été découverts s'élève déjà à 229. Tous les sarcophages ne peuvent malheureusement pas être conservés. Les uns, formés d'une cuve monolithe et d'un couvercle également d'une seule pièce, sont d'une conservation assurée; les autres, composés de petites dalles assemblées, s'entr'ouvrent en perdant leur forme dès qu'on enlève les terres qui les soutenaient par leur pression latérale. Ceux-ci ne remontent pas au delà des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, derniers temps du cimetière, où l'ensevelissement des corps ne se faisait plus que dans des tombes construites à la hâte.

Pas un de ces tombeaux n'est en marbre; tous ont été faits avec des pierres extraites des carrières du Castellet et de Fontvielle, dont la richesse fournit à la construction de l'amphithéâtre, du théâtre et des autres monuments romains d'Arles, et qui, de nos jours, fournit encore à toutes les constructions de notre colonie d'Afrique. Tous ces tombeaux sont chrétiens; ils sont sans inscription, et ne présentent, pour tout ornement, que des croix grossièrement sculptées; tantôt sur le couvercle, tantôt sur les faces latérales de la cuve.



Une seule pierre funéraire en marbre a été trouvée mêlée à ces tombeaux; elle porte l'inscription ci-contre, dont on a essayé de reproduire, avec le plus d'exactitude possible, la forme des lettres et l'inégalité de leur assemblage: on pense que cette inscription n'a point été exécutée avec le ciseau; le marbre paraît égratigné plutôt que creusé. Il semble que l'ouvrier dut employer la pointe d'un clou ou de tout autre instrument aigu.

L'intérêt que présente cette inscription est tout à fait local, et il tient au nom du consul Avienus qui, en l'année 450, avait pris la pourpre à Arles.

Nous aurons soin de faire part à nos lecteurs des résultats que pourront produire les fouilles des Champs-Élysées, cette nécropole dont

l'opulence et la sainteté obtinrent une réputation universelle pendant le moyen âge.

— Les dernières fouilles (24 février) qu'a fait exécuter la ville d'Arles dans les Champs-Élysées viennent de produire de nouveaux tombeaux en pierre et un sarcophage en marbre. Cette dernière découverte nous paraît assez importante pour entrer, à ce sujet, dans quelques détails qui ne seront peut-être point sans intérêt pour nos lecteurs.

Le tombeau est orné de bas-reliefs sur trois de ses faces, les deux faces latérales et celle de devant; sur la face latérale gauche est un personnage debout, entre deux autres également dans la même position. Il impose ses mains sur une corbeille tenue par chacun des acolytes. C'est évidemment la représentation du miracle de la *multiplication des pains*. La face latérale de droite, gravement mutilée, n'a conservé qu'une partie du sujet qu'elle représentait. On y voit une personne assise, tenant un volume à la main; une autre personne est debout; mais ce dernier personnage n'a conservé que la moitié inférieure du corps. La pose du personnage assis, la disposition des jambes surtout sont d'une vérité frappante. Quoique les lignes n'en soient pas très-pures, il y a, dans ce dessin, un naturel qui saisit.

Le bas-relief de devant est composé de quatre compartiments : le premier, en partant de gauche, représente un homme dont la nudité est presque complète; il ne porte qu'un léger manteau rejeté sur le dos et fixé sur la poitrine par une agrafe de forme ronde; à partir de ce point tout le corps est nu; les parties sexuelles sont dans une complète évidence. Ce personnage tient par la bride le cheval sur lequel il était monté. Le même sujet se retrouve, trait pour trait, dans le quatrième compartiment. Dans le deuxième, on voit un homme jeune, sans barbe, placé vis-à-vis d'une jeune femme à laquelle il semble parler. Le costume de ces deux figures est romain. Le troisième compartiment est occupé par un homme jeune encore, mais portant une barbe épaisse quoique peu longue. Il est placé vis-à-vis d'une femme en tout semblable à celle du précédent tableau. Ces deux personnes se tiennent par la main; entre elles est un autel; de la main gauche l'homme tient un volume ou rouleau de parchemin. Dans les espaces, ménagés au-dessus du chapiteau des colonnes, se montre une figure à mi-corps, qui est partout la même. D'une main, elle semble bénir; de l'autre, elle tient un rouleau semblable à celui du troisième compartiment. Aux deux extrémités du

même plan supérieur sont des colonnes réunies autour d'un vase qui renferme des grains. La figure représentée à mi-corps paraît être celle de Jésus Christ, bénissant d'une main, et tenant le saint Évangile de l'autre.

L'homme et la femme qui se tiennent par la main dans le troisième compartiment représentent une scène de mariage. Les voyageurs qu'on voit aux deux extrémités sont les paranymphe, ou des convives qui arrivent pour assister à la noce. Le sujet du second compartiment semble être celui de la demande en mariage. La femme est la même dans les deux tableaux; mais l'homme, imberbe dans le second, porte la barbe dans le troisième. Si c'est le même personnage, il faudrait croire qu'un assez long temps se serait écoulé entre la demande et le mariage.

Le dessin de ce tombeau a un caractère supérieur à celui de beaucoup de tombeaux chrétiens que possède le musée de la ville d'Arles. Il est grave et nettement expressif. Le trépan n'y est employé qu'avec sobriété. Quoique d'une époque de décadence, on y découvre de fréquentes reminiscences de l'art antique.

— L'origine de l'usage des cloches n'a pu être déterminée positivement par aucun auteur; les uns prétendent que les païens leur avaient déjà donné la préférence, pour donner le signal des réunions, aux trompettes et autres instruments de bois ou de fer auxquels on avait recours. Voici un passage qui fixerait déjà leur usage vers le VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècle du christianisme. Le moine de Saint-Gal, auteur du VIII<sup>e</sup> siècle, raconte le fait suivant : « Un ouvrier avait fondu une cloche dont le son plaisait beaucoup à Charlemagne. Cet homme dit qu'il en ferait une dont le son serait plus agréable encore si on lui donnait cent livres d'argent au lieu d'étain; ayant reçu ce qu'il avait demandé, il garda l'argent pour lui et employa de l'étain comme de coutume. La cloche néanmoins plut au roi. On la plaça dans le clocher, mais lorsque le gardien de l'église et les autres chapelains voulurent la mettre en branle, ils ne purent jamais en venir à bout. L'ouvrier en colère prit alors la corde et tira lui-même la cloche pour la faire sonner; mais le battant de fer lui tomba sur la tête et le tua. »

— L'usage des cloches n'a été introduit en Orient qu'au IX<sup>e</sup> siècle. Les Turcs supprimèrent, au XV<sup>e</sup> siècle, les cloches aux chrétiens de leur obéissance, parce qu'elles leur offraient un moyen facile de rassembler les peuples pour les soulever. Mais outre la raison politique, les musulmans ont eu encore un autre motif d'interdire les

cloches : c'est qu'ils craignent que leur son n'épouvante et ne prive du repos dont elles jouissent les âmes qui, suivant eux, sont errantes dans les airs. Pour ce motif, les Turcs n'emploient pas de cloches pour marquer les heures. Elles sont indiquées par leurs prêtres, qui crient cinq fois le jour du haut des mosquées.

— Dans une de ses dernières séances, le Conseil des Bâtiments Civils vient d'être appelé à se prononcer, d'une manière explicite et définitive, sur le choix à faire parmi les architectes qui ont pris part au concours ouvert pour la restauration de Notre-Dame de Paris. Un fait remarquable, et qui prouve toute la confiance inspirée par le Conseil, c'est qu'en cette circonstance M. le ministre des Cultes, abandonnant sa prérogative, a fait connaître au Conseil qu'il s'en rapportait entièrement à son jugement, et qu'il était décidé à le ratifier. C'est afin de répondre convenablement à une telle marque de confiance que le Conseil a dû procéder à un nouvel et scrupuleux examen des diverses observations soumises à son appréciation, et c'est après avoir éclairé ces questions par une discussion approfondie qu'il a confirmé son premier jugement en désignant le projet de MM. Lassus et Viollet-Leduc comme celui qui réunissait toutes les conditions désirables pour arriver à une bonne restauration, et même comme le seul exécutable. Nous avons donc lieu d'espérer que l'on va donner suite à cet important travail, et que bientôt la capitale de la France ne sera pas plus mal partagée que la plus mince ville de province. Au reste, il est véritablement urgent de mettre la main à l'œuvre ; car plusieurs parties menacent ruine, et aujourd'hui que l'administration est parfaitement éclairée par les savantes et judicieuses observations du Conseil des Bâtiments Civils sur les dangers qui existent, elle serait on ne peut plus coupable de rester dans une inaction qui pourrait compromettre la solidité d'un monument aussi important et aussi intéressant à tant de titres.

— Nous trouvons dans l'un des numéros du *Bulletin de la Commission archéologique de Lille* la description d'une cuve baptismale de l'ancienne église de Gondecourt : « Ce fontis consiste en un monolithe carré, d'un mètre de longueur sur chacune de ses faces, et de 0 m. 40 c. de hauteur. Il a été creusé, dans sa partie supérieure, de manière à recevoir un bassin circulaire en plomb, destiné à contenir l'eau nécessaire au baptême. La partie inférieure, aujourd'hui complètement détériorée par l'exfoliation de la pierre, paraît avoir été formée

d'un quart de rond, interrompu aux quatre angles par des dessins en spirale très-peu apparents aujourd'hui, et disposés autour d'une tailleure ou embrèvement qui a dû recevoir le fût d'une petite colonne. Cette disposition se retrouve dans la base du monument, également fort endommagée, composée d'une plinthe de 0 m. 3 c. de hauteur, d'un tore partagé en trois parties sur chacune des faces, et ornée, aux angles, d'une large feuille plate. La cuve paraît donc avoir été supportée, originairement, par quatre colonnes qui ont été remplacées, au XVII<sup>e</sup> siècle, par un pédicule à moulure de forme octogonale, qui n'a aucun rapport avec le monument. La cuve est couverte de sculptures en méplat dont nous allons donner la description. Sur les quatre faces règne une arcature à plein cintre soutenue par des colonnettes alternativement simples et jumelles, en s'amincissant de haut en bas. Les colonnettes accouplées sont taillées en hélice, les autres sont unies. Dans les entre-colonnements existent des patères ou rosaces de formes variées. Au-dessus de cette galerie se développe une large arabesque représentant, sur la face antérieure et sur celle opposée, quatre dragons ailés et enlacés; sur les deux cotés latéraux on voit, d'une part, des oiseaux becquetant des grappes de raisin; de l'autre, les mêmes oiseaux buvant dans des vases. Enfin, autour du bassin, on a sculpté une frise élégante et, dans le vide formé par les angles, des dessins représentant alternativement un vase placé entre deux oiseaux et des rameaux de feuillage. Le monument a 1 m. 4 c. d'élévation totale. »

— La Commission archéologique du département du Nord, dont les travaux se poursuivent avec activité, a vu avec intérêt deux dessins exécutés par M. de Baralle, de Cambrai, et représentant les deux faces d'une croix processionnelle en argent, qui appartenait à une église des environs de cette ville, et qui, après avoir été vendue, est tombée entre les mains de M. Faily, inspecteur des douanes et amateur d'antiquités. Cette croix est en chêne blanc, entièrement revêtue d'une feuille d'argent sur laquelle on a repoussé et riflé des ornements et des figures qui représentent les symboles des quatre évangélistes et Dieu le père. Elle a 0 m. 30 c. de l'extrémité d'un bras à l'autre, et 0 m. 40 c. de son sommet à la douille qui reçoit la hampe. M. de Contencin pense, avec M. de Baralle, que l'absence du nimbe crucifère, la disposition et la forme des ornements doivent faire reporter la croix dont il s'agit au XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle.

— On voit dans le cimetière d'Elegueréc (Morbihan) une croix en granit posée sur un piédestal de même nature en carré, dont chacune des faces porte, dans une niche, une petite statue fort grossièrement sculptée. On y reconnaît cependant sainte Marguerite foulant aux pieds le dragon; un évêque, un prêtre, et (ce qui paraît plus curieux) un laboureur breton, vêtu de la saie gauloise (*sagum*), tombant à mi-corps, serré de la ceinture de cuir armée d'une boucle, encore en usage, et ayant les larges culottes ou braies (*braccæ*), en breton *bragou-bras*. Il tient du bras gauche une gerbe, et de la main droite la longue faucille dont on se sert encore au pays. Sa tête est nue. Il porte les cheveux longs. (*Bulletin Monumental.*)

— A peu de distance de l'ancien château de Roquefort (Ariège), un habitant de la commune de ce nom vient de découvrir dans un tertre peu élevé une quantité considérable de pièces d'argent (*blanc à l'écu*) du règne de Charles VI. Il y avait aussi dans ce trésor, qu'on évalue à près de 20 000 francs, quelques pièces d'or de la même époque.

— Il vient d'être trouvé à Noyon un petit pot en terre grise assez grossièrement travaillé qui, d'après un antiquaire, paraît dater de plusieurs siècles, et qui renfermait dix-huit pièces en or, dont deux de Charles IX, cinq de François I<sup>er</sup>, une de Louis XI, une de Henri II, une de Charles-Quint, sept pièces d'Espagne, dont plusieurs de Philippe II, et une de Portugal.

— En nettoyant et en lavant la façade de la tour du Palais de Justice de Paris, du côté du Marché aux Fleurs, on a découvert, sous un épais badigeon, une large peinture ayant à peu près la forme d'une grande arcade, toute parsemée de belles fleurs de lis qui se détachent sur un fond d'azur. La partie centrale de cette peinture est occupée par une espèce de cadre ou de cartouche, orné de sculptures dans le style de la renaissance, au milieu duquel devait primitivement se trouver une inscription qui fut remplacée plus tard par celle qu'on lit encore assez nettement aujourd'hui, et qui est d'une date peu ancienne. Les traces de couleurs qu'on croit apercevoir sur quelques-unes des parties sculptées portent à penser que le cartouche dut peut-être participer, pour le mettre en harmonie, du système de coloration employé dans la grande peinture murale fleurdelisée, et avoir reçu, comme elle, un certain luxe de décoration. Au reste, l'état de dégra-

dation assez avancé dans lequel ce monument fut trouvé ne permet guère ici que les conjectures; il faudrait, pour pouvoir approfondir cette question, l'examiner et l'étudier de près, ce qui n'est guère possible vu l'inaccessibilité de sa position.

— M. le commandant de Courval ayant, il y a quelques mois, fait déblayer l'église Saint-Georges du château à Caen, trouva une ouverture scellée au moyen d'une pierre, et qui donnait issue à des caveaux voûtés sous l'église. On y descendait par une espèce de puits carré, dans lequel il y avait à peine assez de place pour placer une échelle. Deux membres de la *Société française pour la conservation des monuments nationaux*, avertis par M. le commandant de Courval, ont pénétré dans ce caveau, et ils ont reconnu que les voûtes ne pouvaient être fort anciennes : d'après la manière dont elles sont construites, il serait difficile de leur assigner une date antérieure à la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, et probablement elles ont été pratiquées pour cacher des objets précieux. Du reste, le système qu'on a souvent observé ailleurs se retrouve ici : des deux côtés d'une allée principale sont des niches ou alcôves destinées à recevoir les objets cachés, et qui pouvaient ensuite être murées. M. de Courval a levé un plan détaillé de ces galeries souterraines, qui avaient, dans l'origine, une issue dans le jardin qui borne aujourd'hui l'édifice d'un côté.

(BISEUL, *Bulletin Monumental*.)

— Le Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny est ouvert depuis un mois à peine, et déjà les dons y affluent de toutes parts : non-seulement, grâce aux soins de M. le Ministre de l'Intérieur, les monuments épars de divers côtés viennent prendre dans le nouveau Musée la place que leur assigne et leur époque et l'intérêt dont ils sont dignes, mais les amateurs eux-mêmes, jaloux de concourir au noble but que s'est proposé le Gouvernement dans la création d'un établissement aussi utile aux arts et à l'étude de l'archéologie, s'empressent d'offrir quelques-uns de ces intéressants débris, restes si précieux de religions et de civilisations diverses.

M. le ministre de l'Intérieur, sur l'avis de la Commission des Monuments Historiques, a fait transporter à l'Hôtel de Cluny les beaux fragments d'autels romains trouvés en 1711 à Notre-Dame. Ces curieux monuments sont aujourd'hui disposés au milieu de la grande salle des Thermes auprès des fragments antiques trouvés dans les fouilles de Saint-Landri et recueillis par M. Dusommerard, et des

chapiteaux de Sainte-Geneviève, de Saint-Germain-des-Prés, et des statues de Notre-Dame, donnés au Musée par la ville de Paris.

M. le Directeur des Beaux-Arts avait fait, à la vente du cabinet de M. Didier Petit, l'acquisition de plusieurs pièces en émail qu'il destinait au nouveau Musée. Ces objets, qui figurent aujourd'hui dans les salles de l'Hôtel de Cluny, au milieu de la belle suite d'émaux de la collection Dusommerard, sont d'une grande beauté; ils sont au nombre de cinq; ce sont deux diptyques dont l'un surtout est aussi remarquable par sa précieuse conservation que par l'éclat de ses couleurs. Ils représentent le Portement de Croix, — le Christ entouré des saintes femmes, puis le Christ et la Vierge; — deux grandes coupes sur pied, de forme évasée, et une coupe sur pied à balustre, toutes trois du XV<sup>e</sup> siècle, signées, *Pierre Rémond*; elles représentent divers sujets de l'histoire sacrée et de l'histoire profane.

M. le Directeur des Beaux-Arts a également donné au Musée deux statues en marbre du XV<sup>e</sup> siècle provenant d'Autun. Ces statues représentent des figures de saints; elles sont d'un style remarquable.

Parmi les objets nouvellement offerts nous citerons encore :

Une suite de pièces gallo-romaines trouvées par M. Boutarel, ingénieur, dans une tombe au milieu de la forêt de Carnoët (Finistère), et données au Musée par M. le Ministre des Finances. Ce sont entre autres : une chaîne d'or fin composée de six grands anneaux ayant chacun quatre tours; une chaîne d'argent composée de trois anneaux; un casse-tête; des glaives en bronze, piques, flèches en silex et divers ornements.

Un chapiteau et une console en marbre provenant d'une église chrétienne d'Athènes, rapportés et donnés par M. le baron Taylor;

Une série d'objets gallo-romains trouvés à Hérouval (Oise), et donnés au Musée par M. Sanson Davilliers, membre du conseil général de la Seine; ce sont : 1<sup>o</sup> une bague à pierre et cassolette; 2<sup>o</sup> deux vases en terre, couleurs rouge et grise; 3<sup>o</sup> un collier ou





bracelet en ambre ou verroterie; 4° une boucle; 5° un style; 6° une bague à chaton; 7° des anneaux, chaînettes et ornements en bronze; 8° un glaive; 9° une hache en silex, et 10° quatre eschinites, talismans renommés chez les Gaulois et appelés œufs de serpent.

Un estampage en plâtre de la belle console de Saint-Michel de Dijon envoyé par M. de Saint-Mesmin, conservateur du Musée de Dijon;

Une remarquable tapisserie du temps de Louis XII donnée par MM. Lenoir.

Divers chapiteaux, bas-reliefs, estampages en plâtre donnés par des amateurs et des artistes.

— Le *Journal de l'Aisne* du 9 mai donne les détails qui suivent sur l'incendie de la flèche de l'horloge de Notre-Dame de Laon :

Hier, vers trois heures de l'après-midi, le vent soufflant du N.-E. amena autour de notre montagne un orage violent accompagné d'une pluie très-abondante. Plusieurs coups de tonnerre retentissant avec un grand éclat firent craindre que la foudre ne fût tombée sur quelque point de notre ville. Cette crainte n'était malheureusement point sans fondement. La tour du cloître, cette construction si svelte, si légère, si aérienne, qui compte de la base à la plate-forme quatre-vingt-trois mètres d'élévation, est encore exhaussée d'un clocher en flèche d'une dizaine de mètres. Ce clocher, de forme hexagone, et qui est terminé par un globe sur lequel se tient debout un ange aux ailes déployées et portant une croix, présente dans sa partie inférieure un campanile dans lequel sont placés la cloche et les timbres de l'horloge. L'ange, haut de six mètres, est en plomb, il est du poids d'une centaine de livres; le globe sur lequel il est debout est en cuivre; les six côtés qui forment la flèche sont recouverts de feuilles de plomb. C'est à quelques mètres au-dessous du globe, dans la partie déjà très-ancienne de la flèche, que le tonnerre, en pratiquant un trou, a introduit l'élément incendiaire. La chute du globe et de l'ange a eu lieu et n'a heureusement amené aucun des graves accidents que l'on redoutait. L'ange a été horriblement mutilé. Il y a vingt et un ans que la flèche de l'horloge, maintenant tronquée par l'incendie et qu'il faut raser entièrement, a été restaurée.

— Vendredi dernier, 10 mai, ont eu lieu, à Saint-Sulpice, les obsèques de M. Burnouf le père, dont les titres à l'estime et à la reconnaissance publiques sont bien connus. Un concours considérable de membres de l'Institut et de l'Université, de professeurs du Collège de France et d'élèves de l'École Normale, de chefs et de maîtres de la plupart des établissements d'instruction publique, se pressait aux funérailles de ce savant homme, de cet homme de bien, si généralement aimé et respecté.

On y remarquait M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, son ancien collègue, MM. Cousin et Dubois, membres du Conseil royal, ses anciens disciples, M. Letronne, administrateur du Collège de France, M. Lebrun, pair de France, directeur de l'Imprimerie royale, M. Delebecque, directeur du personnel au ministère de l'Instruction publique, membre de la chambre des Députés, M. Nau-det, directeur de la Bibliothèque royale, MM. Vitet, Mérimée, le comte de La Borde, etc., etc. Le cortège étant arrivé au cimetière du Père Lachaise, et les derniers devoirs de la religion ayant été rendus au défunt, M. Guigniaut, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ancien directeur de l'École normale et ancien élève de M. Burnouf, a pris la parole sur sa tombe et s'est exprimé en ces termes :

#### MESSIEURS,

C'est un cruel devoir que m'impose aujourd'hui l'Académie, que me commande le respect de nos traditions. Le confrère à qui nous venons rendre un hommage suprême, dont je dois rappeler les titres à vos unanimes regrets, si hautement partagés par l'Université, par tout le monde savant, par la foule de ses collègues, de ses disciples, de ses admirateurs ici présents, ne fut pas seulement pour moi un confrère, un collègue, un exemple; il fut le plus ancien, le plus cher de mes maîtres; il fut pour moi, pendant trente-trois ans, un guide vénéré, un ami tendre et presque un second père.

Et toutefois, je le sens, il faut faire taire ici ma douleur personnelle; il faut refouler dans mon cœur les souvenirs si doux, aujourd'hui seulement si amers, de cette longue et précieuse intimité. Il faut vous montrer M. Burnouf tel que vous l'avez tous connu. Il faut redire, en quelques mots, ses travaux, ses services, les rares qualités de son esprit et de son âme, tout ce qui vous le faisait estimer et aimer. Il le faut pour vous, non pour lui; car lui il ne voulut jamais

être loué, et sa modestie n'eut d'égale que sa science profonde, que sa passion, hélas! trop persévérante pour l'étude et pour l'accomplissement du devoir.

L'unique et triste avantage que je trouve à cette dispensation si imprévue, si douloureuse de la Providence, qui me destinait à parler, au nom de l'Académie, sur la tombe de celui que j'avais suivi, là comme ailleurs, de loin, mais qu'enfin je n'ai jamais quitté, c'est de pouvoir vous entretenir de lui d'après mes propres impressions, d'après ce que j'ai vu, éprouvé par moi-même, durant tout le cours d'une génération qui lui doit tant. Élève de l'Université de Paris, qui lui avait décerné l'une des dernières et la plus glorieuse de ses couronnes, M. Burnouf, surpris par la tempête révolutionnaire, et quelque temps égaré dans des voies dont ses goûts, comme le souvenir de ses succès, l'invitaient à sortir, fut appelé, en 1810, sur la désignation de son ancien maître, M. Guérout l'ainé, conseiller de l'Université de France, à prendre une part doublement importante à la régénération définitive des études, organisées, comme toutes les forces, comme toutes les grandes institutions du pays, sur le plan de l'unité nationale, par le génie des temps nouveaux. Il fut, du même coup, nommé professeur de rhétorique au lycée Charlemagne et maître des conférences de littérature ancienne à l'École normale, cette colonne naissante de l'Université. Dès la fin de cette première année, il donnait à l'École son plus illustre élève, chargé des lauriers du concours général, et il inaugurait dans son sein, de concert avec une autre gloire de nos jeunes lycées, avec le ministre actuel de l'Instruction publique, que le droit du talent avait fait sans noviciat notre maître à tous, un enseignement à la fois philologique et littéraire, qui a laissé des traces profondes, qui est devenu, pour une grande part, la tradition vivante de la nouvelle Université. M. Burnouf ne se borna pas là; il voulut fixer dès l'abord une partie importante et fondamentale de cette tradition, en composant sa *Grammaire grecque*, le livre classique le plus populaire peut-être dans des études qui ne sauraient l'être tout à fait, le livre qui a le plus contribué au progrès supérieur de ces études parmi nous. Peu après, et tout en poursuivant sa double et laborieuse tâche d'enseignement, il commençait à publier cette suite de traductions excellentes, inspirées de l'esprit du traducteur de Pline l'ancien, qui ont de plus en plus perfectionné sa méthode d'élégante fidélité, d'exactitude originale, successivement appliquée par son disciple, et avec un bonheur croissant, à Tacite, à Cicéron, à Pline le jeune. Mais ce qui l'avait dès longtemps et plus

particulièrement désigné au choix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comme un des meilleurs humanistes de notre âge, ce sont les remarques critiques et historiques dont il accompagna ses traductions si françaises des auteurs anciens, ce sont les commentaires pleins d'un savoir choisi, écrits dans un latin digne de l'antiquité, qu'il joignit à son édition de Salluste, faite pour une collection dont elle est demeurée un des plus rares ornements. Aussi les suffrages du Collège de France prévinrent-ils de bonne heure les nôtres en l'appelant à remplacer M. Guérout le jeune dans la chaire d'éloquence latine illustrée par de grands hommes. M. Burnouf, pour mieux répondre à la hauteur de ce nouvel enseignement, résigna les autres chaires, mais ne pouvait cesser d'appartenir à l'Université, qu'il avait servie si utilement dans d'autres fonctions. Il devint inspecteur de l'Académie de Paris, et ce qu'il déploya de zèle, de prudence, de lumières dans cette mission délicate, aussi bien que dans celle d'inspecteur général des études, où l'éleva la révolution de Juillet, ce qu'il fit pour l'ordre de l'administration, pour le redressement de la discipline, pour l'amélioration des méthodes; l'autorité et la vigueur avec lesquelles il lutta contre des influences diverses, contre des préjugés contraires, pour le maintien des saines traditions, des fortes études, sœurs des bonnes mœurs, c'est à d'autres, c'est à de plus autorisés qu'il conviendrait de le dire, si leur présence n'était réclamée ailleurs par un impérieux devoir, le devoir de défendre ces grands principes, non pas seulement universitaires, mais sociaux, mais français, de nouveau attaqués. Ce que je dirai du moins c'est que, lorsque M. Burnouf vint, en 1836, siéger dans notre compagnie pour y perpétuer la lignée respectable des professeurs érudits de l'ancienne et de la nouvelle Université, lorsque cette couronne de l'Institut fut posée sur sa tête déjà blanchie, il était jeune encore et d'esprit et de cœur; il était en possession de cette plénitude de facultés jusque dans la vieillesse, qui semble tout à la fois le privilège et la récompense des vies pures et dévouées. Il venait de terminer son *Panegyrique de Trajan*, le chef-d'œuvre peut-être de ses belles et savantes traductions. Il méditait sa *Grammaire latine*, digne pendant, complément désiré de sa *Grammaire grecque*, qu'il lui a été permis d'y joindre pour donner un double instrument d'analyse simple et philosophique, profonde et lumineuse, aux deux grandes langues classiques, bases nécessaires de toute instruction vraiment libérale.

Il ne manquait plus, Messieurs, à l'activité si variée, si constante,

au savoir si pratique et si éminemment méthodique de notre confrère qu'une application : sa démission des fonctions d'inspecteur général, en 1840, la lui valut. En même temps qu'il recevait la croix d'officier de la Légion d'Honneur des mains de son premier élève, devenu ministre de l'Instruction publique, il était nommé aux fonctions plus paisibles, plus convenables à son âge, de bibliothécaire en chef de l'Université. Et là, comme dans sa chaire du Collège de France, l'infatigable professeur aimait à prodiguer à une jeunesse studieuse, empressée autour de lui, avec les richesses littéraires confiées à ses soins, les trésors non moins précieux de son érudition philologique et de sa longue expérience. Il les déployait aussi, ces trésors de zèle et de science, dans une mission plus laborieuse, quoique temporaire, mais qu'il sut rendre plus efficace encore, qui dut lui tenir lieu du premier des honneurs universitaires, et dont il se fit, par un dévouement au-dessus de toute ambition, même légitime, une sorte de direction intellectuelle et morale, et, si je l'ose dire, comme un épiscopat désintéressé de la classe la plus nombreuse et non pas, certes, la moins utile des jeunes professeurs. Je veux parler de la présidence du concours de l'agrégation aux classes de grammaire des collèges royaux, qu'il exerça presque sans interruption depuis 1830 jusqu'à ces derniers temps, avec une autorité ferme autant qu'éclairée, digne autant que paternelle, avec un succès qui lui survivra par la puissance féconde de la tradition. Qui la reprendra, cette tradition, qui la fera fructifier de nouveau pour l'honneur de l'Université, pour le bien de toute cette jeunesse militante qui avait foi dans M. Burnouf, pour la force et la moralité des études, dont cet humble enseignement de la grammaire n'est ni la source la moins sûre, ni la garantie la moins précieuse ?

Voilà, Messieurs, l'homme que nous pleurons, que la science, que l'Université, que le pays, où son nom était devenu populaire à force de services, pleurent avec nous. Le simple récit de ses travaux de quarante années suffit à son éloge; sa modestie, je l'ai déjà dit, n'en voudrait pas d'autre. Lui encore, il était de ceux qu'on ne remplace pas, qui laissent après eux un long et triste vide, comme Silvestre de Sacy, comme Daunou, comme Jouffroy, bien plus jeune ! On peut remplacer la science, quoique la sienne fût rare en son genre, quoiqu'elle fût des plus solides et des mieux éprouvées. Ce qu'on remplace bien difficilement, c'est l'action, c'est l'autorité, c'est le dévouement uni aux lumières, c'est la sévère pureté, l'unité parfaite des principes, des œuvres, de la vie. Tout cela, M. Burnouf le

possédait à un degré supérieur. Aussi la gloire lui est-elle venue, comme à Rollin, sans qu'il l'eût désirée, sans qu'il l'eût cherchée, et quand il ne croyait trouver que le bien, l'unique passion de son âme vraiment chrétienne. Elle lui est venue à petit bruit, simple et modeste, et faite, pour ainsi dire, à son image. Comme Rollin, et au même titre, l'Académie des Inscriptions l'avait fait asseoir dans son sein pour y sceller encore une fois l'alliance du savoir et de la vertu. Que cette pensée soit notre consolation, Messieurs; qu'elle soit celle de ses collègues, de ses disciples, parmi lesquels il comptait tant d'amis; celle de cette famille éplorée qui perd en lui un guide, un exemple, un appui si sûr, de ce fils surtout, notre confrère, qui fut aussi sa gloire et non pas la moins douce ni la moins durable, qu'il avait formé de ses mains pour être, après les Sacy, les Champollion, les Rémusat, l'honneur des lettres orientales parmi nous, qui a porté hors de la France, hors de l'Europe, l'éclat d'un nom en qui sont désormais associés, par des nœuds indissolubles, l'illustration académique et l'illustration universitaire, le génie des découvertes et le génie des œuvres dans le domaine de l'érudition.

Après ce discours, écouté par les nombreux assistants dans un recueillement profond, M. Barthélemy Saint-Hilaire, professeur de philosophie ancienne au Collège royal de France, a rendu, en quelques paroles énergiques, un nouvel hommage aux vertus, aux talents de son vénérable collègue, et l'assemblée s'est retirée emportant un souvenir religieux de cette vie si pleine et si dévouée, si utile et si pure, dont les fruits se perpétueront tant que durera, dans notre pays, la tradition des fortes études et des bons exemples.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

LETTRES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR LA SAINTONGE, ET SUR L'AUNIS, par M. LESSON, *La Rochelle*, 1840, 1 vol. in-8.

FASTES HISTORIQUES, ARCHÉOLOGIQUES, BIOGRAPHIQUES, ETC., DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE, par M. R. P. LESSON (Première Partie); *Rochefort*, 1842, 1 vol. in-8, avec Planches.

SOUVENIRS HISTORIQUES SUR L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE, ETC., par M. L. A. MARCHAND; *Orléans*, 1838, in-8, avec Planches.

NOTICE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE SUR LE CHATEAU DE LANGEAIS (Indre-et-Loire); *Paris*, 1839, Vinchon, in-8.

Le goût prononcé des études archéologiques qui s'est, il y a quelques années à peine, manifesté tout à coup dans notre pays, continue non-seulement à se propager, mais il prend même une tension à se développer encore dans l'avenir. Sur tous les points de la France, des hommes intelligents se livrent avec une ardeur bien digne d'éloges à l'étude et à la conservation de nos monuments nationaux et de nos antiquités de tout genre, comprenant enfin tout ce que peuvent offrir, pour l'interprétation de nos annales, des objets longtemps dédaignés, des monuments témoins des différentes phases de la civilisation d'un peuple. Plus d'une fois nous aurons l'occasion, pendant le cours de la publication de cette *Revue*, de signaler à l'attention de nos lecteurs des travaux dus à ce mouvement archéologique, mouvement qui a déjà produit un grand nombre de recherches précieuses et souvent pleines de documents utiles sous le double point de vue de l'histoire et de l'art. Nous aurons toujours des encouragements et souvent des éloges à donner à ces pieux antiquaires qui consacrent et leur temps et leurs veilles à de si nobles occupations, et nos sympathies, qu'ils le sachent, leur sont à tout jamais acquises. Qu'ils persévèrent donc dans cette laborieuse exploration, où il y a place pour tous, car le champ, qui est vaste et qui n'a encore été que bien peu défriché, réclame de nombreux travailleurs!

Parmi les ouvrages historiques qui nous ont été adressés afin qu'il en soit rendu compte dans la *Revue Archéologique*, nous avons dû choisir les premiers en date de réception; nous commencerons donc par eux notre série d'articles bibliographiques.

M. Lesson, dans ses *Lettres* et ses *Fastes historiques*, etc., nous paraît avoir su recueillir avec assez de bonheur plus d'une ancienne tradition locale, et signaler quelques coutumes actuelles qu'il com-

pare non sans justesse avec celles de certains peuples de l'antiquité. Historien, M. Lesson cherche d'abord les analogies, puis il en tire des rapprochements et des déductions qui ne sont point sans intérêt; archéologue, plus d'un monument peu connu lui doit l'honneur d'une description souvent fort courte, mais généralement faite en explorateur instruit. Il y aurait bien à relever ici quelques inexactitudes de détails, mais ces petites erreurs nous paraissent fort secondaires à côté du grand nombre d'articles remarquables que renferment ces deux ouvrages.

Les *Souvenirs historiques sur l'ancienne abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire* ont fourni à M. Marchand le sujet d'une étude sérieuse qui mérite d'être lue et consultée par toutes les personnes qui voudraient obtenir des renseignements positifs sur l'histoire et les monuments de cette abbaye.

Nous recommandons encore à nos lecteurs la *Notice sur le Château de Langeais* comme le travail le plus complet et le plus utile que nous connaissions sur ce curieux monument du moyen âge.

L'exiguïté du cadre qui nous est accordé pour les comptes rendus d'ouvrages d'archéologie ne nous permet point de suivre plus longuement ces doctes antiquaires dans chacun de leurs ouvrages; nous ne voulons point d'ailleurs enlever à nos lecteurs le plaisir qu'ils éprouveront à leur lecture, nous préférons donc les y renvoyer; car ils se recommandent d'une manière spéciale par la réunion des documents historiques qu'ils renferment, par l'intérêt et la description des monuments peu connus qu'on y trouve, mais surtout par un style clair et concis qu'on voudrait voir employé dans les ouvrages de ce genre.

DICTIONNAIRE ICONOGRAPHIQUE DES MONUMENTS DE L'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE ET DU MOYEN ÂGE, par L. J. GUENEBALT, 2 vol. gr. in-8, divisés en 10 livraisons à 2 fr.—La quatrième livraison est en vente; Paris, Leleux, édit.

Ce livre est d'un intérêt et d'une utilité générale: on y trouve classée par ordre alphabétique, l'indication de tout ce que les manuscrits du moyen âge, les livres à planches gravées ou lithographiées, renferment de monuments religieux, civils et militaires les plus remarquables à chaque époque, depuis le II<sup>e</sup> ou le III<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de la Renaissance. Paléographie, architecture, peinture, broderie, tenture, tapisserie, orfèvrerie, attributs des arts et sciences, attributs des saints, allégories, emblèmes, armures, costumes, meubles, ornements de tous les genres et de toutes les époques; sceaux, faits historiques, inscriptions, tombeaux, vases, etc., tout s'y trouve consigné; c'est un véritable in-

ventaire de toute la civilisation de l'ancienne Europe, indiquant les sources où il faut aller puiser les documents dont on peut avoir besoin.

On doit savoir d'autant plus gré de ce travail au patient auteur, que cet ouvrage, commencé il y a près de vingt ans et continué sans relâche, est du nombre de ceux qu'on ne devait guère espérer de voir entreprendre, et que très-probablement on ne refera jamais. Il est dans la nature d'un aussi vaste ensemble, dit un savant antiquaire, d'excéder en tous genres les forces ordinaires d'un seul homme, et de ne pouvoir être exécuté par plusieurs, tant l'unité de plan et d'exécution est une chose indispensable pour ce genre de travail; c'est presque un travail de congrégation. L'auteur, qui paraît doué d'une certaine dose de persévérance, présente le dépouillement de plus de 3 000 ouvrages et de plus de 200 000 sujets puisés aux meilleures sources; il a analysé des ouvrages ou des collections qui se composent de 250 volumes in-folio de planches; il les a analysés par figures, par portions de costumes et a classé le tout dans l'ordre alphabétique.

ÉLÉMENTS D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE, précédés d'une HISTOIRE DE L'ART MONUMENTAL CHEZ LES ANCIENS; par M. LOUIS BATISSIER, 1 fort volume in-12 de 608 pages, renfermant la matière de 3 ou 4 volumes in-8, et orné de plus de 200 vignettes. — Prix : 6 fr. Paris, Leleux, éditeur.

L'archéologie a fait de nos jours de grands progrès. Cette science a été étudiée par un bien plus grand nombre d'esprits qu'autrefois, et elle fera partie sans doute prochainement de l'éducation. Peut-on bien comprendre, en effet, les mœurs, les institutions civiles et religieuses, les usages, l'état des arts chez les civilisations anciennes, sans avoir recours à l'archéologie? Elle seule porte son flambeau dans les ruines du passé, et ressuscite les temps qui ne sont plus. Elle recompose les monuments et les villes. Les écrits des historiens, les vers des poètes eux-mêmes ont besoin du secours de ses lumières. Jusqu'à notre époque, les études archéologiques ont été le labeur de quelques artistes érudits qui, comme Winckelmann, ont consacré leur vie à l'histoire de l'art. De gros volumes enfouis au fond des bibliothèques, et presque aussi bien enterrés que les débris dont ils parlent, ont seulement témoigné de ces curieuses investigations, de ces recherches importantes sur les destinées antérieures de l'humanité. Il faut donc remercier M. Louis Batissier d'avoir exhumé de la poudre ces travaux inconnus, et rendu accessibles à tous, dans un Manuel solide et précis, les éléments de cette science.

Des définitions exactes, des divisions intelligentes facilitent la lecture de ce volume, accompagné de dessins qui éclairent encore le texte, en donnant une idée nette et détaillée des objets dont il est question. L'histoire de l'art monumental comprend l'Indoustan, la Phénicie, l'Assyrie, la Médie, la Perse, la Judée, la Chine, le Mexique, le Pérou, le Canada et l'Égypte; l'art grec, l'art étrusque, l'art romain continuent cette vaste étude, et l'auteur arrive enfin à l'archéologie nationale, qu'il divise en trois ères, l'ère celtique, l'ère gallo-romaine et l'ère du moyen âge. Nous n'avons pas besoin d'indiquer tout ce qu'il y a de nouveau dans cette partie, traitée avec un soin particulier. L'ère chrétienne présente des détails d'un rare intérêt. Les peintres y trouveront sur la figure du Christ, qui a tant occupé les théologiens, des renseignements circonstanciés. Une précieuse bibliographie archéologique termine ce beau travail, accompli par un esprit sérieux, littéraire, versé profondément dans l'histoire de l'art.

RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE LA PEINTURE SUR ÉMAIL DANS LES TEMPS ANCIENS ET MODERNES, ET SPÉCIALEMENT EN FRANCE, par L. DUSSIEUX, 1 vol. in-8. — Prix, 3 fr. Paris, Leleux, éditeur.

L'histoire de la peinture sur émail présente une suite de faits très-intéressants, mais, en général, très-mal connus. On ne sait presque rien sur la plupart des artistes célèbres qui se sont voués à la culture de cette branche de l'art : un nom et une date, inscrits sur l'une de leurs productions, sont souvent les seuls renseignements que l'on puisse se procurer. On trouve bien quelques faits dans les livres, mais ce sont des faits isolés, souvent faux, et toujours écrits loin des monuments. La tâche était donc difficile; aussi n'est-ce qu'après quatre ans de recherches assidues, que M. L. Dussieux a pu présenter à l'Institut son savant Mémoire, qui a obtenu, en 1841, une mention honorable. Le public ne peut manquer d'accueillir avec intérêt et faveur cet excellent travail, fait avec une conscience bien rare de nos jours.

L'auteur, après une introduction, où il explique ce qu'est la peinture sur émail, fait, en vingt-cinq chapitres successifs, l'historique de ce bel art, depuis les émaux égyptiens, babyloniens, grecs, etc., pendant le moyen âge, etc., jusqu'à ceux du XIX<sup>e</sup> siècle; puis, il termine par une liste des peintres sur émail, et une notice sur la manufacture royale de porcelaine de Sèvres. Nous le répétons, ce Mémoire fait grand honneur à la science investigatrice de M. L. Dussieux.

# GRAVURES

PUBLIÉES DANS LA DEUXIÈME LIVRAISON

DE LA

REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

---

## TEMPS ANCIENS.

**ARCHITECTURE** : — Obélisques d'Axum. — Cet intéressant dessin que nous devons à l'obligeance de M. le docteur Aubert Roche, précède la publication d'une Notice spéciale qui sera insérée dans notre prochain Numéro.

## MOYEN AGE.

**SCULPTURE ET ICONOGRAPHIE** : — Ivoire de Saint-Jean de Besançon. — Nous nous proposons de publier successivement plusieurs monuments byzantins de ce genre, mais d'époques différentes, avant d'offrir à nos lecteurs un Mémoire sur cette branche de l'histoire de l'art.

## VIGNETTES SUR BOIS

INTERCALÉES DANS LE TEXTE

DES DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

- ARCHITECTURE** — Pierre tumulaire, découverte à Saverne.  
**INSCRIPTIONS** — Pierre funéraire trouvée près de Tarascon.  
*Idem.* dans les Champs-Élysées d'Arles.  
*Idem.* à Saverne.  
**ARMES** — — Glaive en bronze découvert dans la forêt de Carnoët.  
Fer de pique trouvée au même endroit.  
**ORNEMENTS** — Cercle ou ceinture en or trouvé près de Creil.  
Agrafe trouvée à Hérouval.  
*Torques* ou collier en or découvert à Saint-Géran.  
**NUMISMATIQUE** — Deux médailles représentant l'usage du collier chez les Gaulois.

# MYTHOLOGIE (1).

---

MYTHOLOGIE, la science ou la connaissance des *mythes*, mot que l'exemple de la docte Allemagne a fait passer dans notre langue, depuis quelques années, pour remplacer l'expression équivoque de *fables*, sous laquelle on comprenait les récits de la mythologie, comme on disait, au singulier, *la fable* pour la mythologie elle-même. Non pas que, dans l'origine, le mot grec  $\mu\tilde{\upsilon}\theta\omicron\varsigma$  n'ait eu une acception aussi étendue que le mot latin *fabula*, puisqu'il signifiait toute énonciation quelconque de la pensée par la parole, un discours, un récit qui se prononce, qui se répète, qui circule par la tradition orale, sans distinction de vérité ou de fausseté, de réalité ou de fiction ; mais, peu à peu, le mot  $\mu\tilde{\upsilon}\theta\omicron\varsigma$  se restreignit, par son opposition avec celui de  $\lambda\omicron\gamma\omicron\varsigma$ , d'abord tout aussi vague, aux anciennes traditions librement traitées par les poètes, qui s'en emparèrent comme de leur domaine ; les *mythes* furent les traditions poétiques suspectes de fiction, tandis que les *logoi* furent les traditions historiques, ou supposées telles, qu'exposèrent en prose les premiers historiens grecs, nommés pour cette raison *logographes*. Quant aux *mythographes*, dont les plus anciens se confondent avec eux, ils firent sur les récits mythiques un travail analogue ; nous y reviendrons plus loin.

Les Grecs, créateurs du mot, commencèrent à avoir, entre le temps de Pindare et celui de Platon, sinon l'idée parfaitement distincte, au moins le sentiment vrai de la chose. Tandis que  $\lambda\omicron\gamma\omicron\varsigma$  devint pour eux l'expression directe, simple et nue, d'une vérité soit de fait, soit de raison, telle que l'énonçaient les historiens et les philosophes,  $\mu\tilde{\upsilon}\theta\omicron\varsigma$  en fut l'expression indirecte, voilée, ornée de la fiction et du merveilleux, telle que l'affectionnait le peuple et que les poètes aimaient à la parer. Plus tard, ils rattachèrent la notion du

(1) La mythologie étant une des principales lumières de l'archéologie, nous avons cru devoir placer ce morceau, d'une portée que nos lecteurs apprécieront, en tête d'une des premières livraisons de la *Revue Archéologique*. Nous l'avons emprunté, avec l'autorisation de l'auteur de l'article, et avec l'agrément des éditeurs de l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, à cet important recueil, qui, sous un titre populaire, et sous une forme accessible à tous les esprits cultivés, contient les résultats les plus précis, les plus positifs, quelquefois les plus profonds, de la philosophie et de l'histoire, des sciences, des arts et de toutes les connaissances, soit théoriques, soit pratiques.

(Note de l'Éditeur.)

*mythe* aux notions plus générales de *symbole* et d'*allégorie*; ils y virent une des formes principales du langage intuitif ou figuré, forme propre à la haute antiquité, et qui leur parut surtout consacrée à l'énonciation, à la tradition des vérités ou des faits de l'ordre religieux.

Le caractère le plus frappant que les Grecs aient reconnu dans leur mythologie, c'est-à-dire dans l'ensemble de leurs mythes, est, en effet, d'appartenir, du moins par l'origine, aux temps les plus reculés de leur nation, à ces temps dits eux-mêmes mythiques ou héroïques, parce que les mythes en étaient la seule histoire, et que cette histoire avait pour acteurs les héros, pareils aux dieux, et les dieux dont ils descendaient. Ces temps, ils les révéraient, ils en accueillèrent les traditions avec une foi implicite, et pourtant ils les distinguaient des temps historiques, ils en firent le domaine à peu près exclusif de la poésie et de l'art, qui vivent de fiction; tout en acceptant le merveilleux, le surnaturel, l'impossible même des récits dont ils étaient l'objet, ils y soupçonnèrent de bonne heure, sans trop s'en rendre compte, autre chose que de l'histoire. Néanmoins, dans leurs plus hardis essais d'interprétation, aux époques philosophiques, ils ne parvinrent jamais à pénétrer le secret tout entier de la mythologie, à saisir complètement le génie de cette forme, dont l'unité nécessaire recèle en son sein les éléments les plus divers de la pensée et de la vie humaines.

Les modernes ont été, à cet égard, plus heureux que les anciens. Après s'être égarés, sur leurs traces, dans des systèmes exclusifs et opposés, tantôt voulant à toute force retrouver dans la mythologie des faits historiques, des personnages et des événements humains plus ou moins déguisés, tantôt y cherchant de préférence tel ou tel ordre d'idées, d'opinions, de croyances, sous le voile de l'allégorie et du symbole, ils ont fini par renoncer à l'hypothèse, et par demander la vérité qu'elle leur refusait, d'une part à l'analyse comparée des mythes, d'autre part à l'observation attentive des lois qui ont présidé à leur création. Riches d'expérience comme ils le sont devenus de jour en jour davantage, ayant eu occasion d'étudier un grand nombre de peuples à tous les degrés de la barbarie et de la civilisation, la mythologie leur est apparue, non plus comme un phénomène isolé, particulier à l'antiquité grecque et romaine, comme un tissu accidentel ou prémédité, soit de récits et de fables poétiques, soit de fictions sacerdotales et savantes, mais comme un fait général, spontané, nécessaire, qui a ses analogues à toutes les époques correspon-

dantes du développement de l'esprit humain, et qui ne saurait s'expliquer que par son histoire.

De ce point de vue, la mythologie, considérée dans son principe, est la forme même de l'esprit humain et de ses produits quelconques aux époques dont il s'agit; considérée dans ses éléments, dans les matériaux qui la composent, elle embrasse à la fois l'histoire, la religion, la philosophie et l'art de ces époques, si ces deux mots y peuvent trouver place. D'ordinaire, la poésie, fille aînée de la mythologie, en est l'organe et le véhicule; mais la tradition populaire, cette poésie naturelle, qui se confond par son origine avec la mythologie elle-même, est son premier interprète. C'est assez dire que la mythologie, en tant qu'objet d'étude, est infiniment complexe; science historique et philosophique tout ensemble, elle emprunte de précieuses lumières à la philologie, à l'archéologie; elle a besoin d'une critique supérieure qui, sans exclure la méthode, soit capable de se transporter, par la puissance de l'imagination, dans une sphère de faits et d'idées très-différente de la sphère actuelle; telle que l'ont faite les travaux de ces trente dernières années, elle a pris rang comme une science *sui generis*, comme l'indispensable auxiliaire, non pas seulement de la science des antiquités dans toutes ses branches, mais de la philosophie de l'histoire dans ses parties les plus élevées et les plus difficiles.

Ce qu'il y a de capital pour l'intelligence de la mythologie, pour la connaissance de la nature du mythe, c'est le rapport de la forme et du fond dans ce récit traditionnel des temps anciens. Le fond peut être une idée, une croyance, un sentiment ou une conception de l'esprit; il peut être un fait, un phénomène du monde physique ou du monde moral, un événement de la nature ou de l'histoire. Dans cette variété d'éléments, la forme reste invariablement la même, celle du récit; les sujets du mythe, quels qu'ils soient, en sont les acteurs, et ces acteurs figurent comme des personnes;

Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage,

ainsi que l'a dit notre Boileau. En un mot, la personnification est la loi fondamentale de la mythologie, et les personnages mythiques se développent dans le temps avec tous les caractères de l'humanité; ils agissent, ils parlent, ils pensent, ils sentent à la manière de l'homme. Il y a plus: tandis que les êtres quelconques se présentent ainsi sous l'aspect de personnes; leurs accidents, leurs rapports quelconques sous celui d'actions; que tous les phénomènes du monde

physique et du monde moral se traduisent en histoire apparente, l'histoire, à son tour, l'histoire réelle se rattache par des liens étroits à ces personnifications idéales, et les événements, les faits humains, les hommes eux-mêmes se mêlent et se confondent de mille manières avec les créations fantastiques de leur pensée ou avec ses objets dans la nature. C'est que, sous l'empire de la forme mythique, ni le monde des idées ni celui des faits ne sont conçus distinctement, ne sont nettement séparés l'un de l'autre; tour à tour l'idée se personnifie, s'individualise, quelque générale qu'elle soit; et le fait particulier, l'événement, la personne véritable s'idéalisent au point de devenir des types généraux, des symboles. L'imagination, reine de cet empire, médiatrice entre le corps et l'âme, entre l'esprit et la matière, crée sans cesse des figures sensibles avec des éléments intellectuels, et transfigure les réalités extérieures en les élevant jusqu'à l'idée.

De ce que nous venons de dire il résulte que, dans le mythe, le fond fait corps avec la forme, l'idée avec le fait, que ce fait soit une vérité qui donne à l'idée sa forme, ou qu'il ne soit autre chose que cette forme même sous laquelle se produit l'idée. C'est en quoi le mythe tient par ses racines au symbole, signe nécessaire, image naturelle de l'idée prenant un corps; en quoi il diffère de l'allégorie, où l'idée et la forme, conçues à part l'une de l'autre, s'unissent par des rapports plus ou moins arbitraires et artificiels. Le mythe, comme le symbole, est spontané, irréfléchi, quoiqu'à un moindre degré, tandis que l'allégorie a conscience d'elle-même et suppose la réflexion; elle dit une chose et en pense une autre, ainsi que son nom l'atteste; le mythe pense ce qu'il dit et comme il le dit, la forme avec le fond, l'idée avec le fait, sans avoir conscience de cette distinction, au moins une conscience claire et vraie. Souvent même le mythe n'est qu'un symbole mis en action par la parole; il est d'autant plus voisin du symbole qu'il est plus ancien; au contraire, il se rapproche d'autant plus de l'allégorie qu'il appartient à une époque plus récente, à un développement plus mûr de l'esprit. Il y a progrès, pour la liberté de la pensée, pour la vivacité, la lumière, sinon pour l'énergie et la profondeur de son expression, du symbole muet et immobile au mythe animé, brillant, dramatique, à l'ingénieuse et transparente allégorie.

Peut-être ces idées s'éclairciront-elles si, de la nature du mythe et de ses rapports avec les formes analogues d'expression, nous remontons à son berceau, nous tâchons de surprendre le secret de son origine dans l'état de l'esprit humain à l'époque où ces formes dominant.

C'est une laborieuse recherche, et où nous ne saurions mieux faire que de prendre encore une fois pour guide l'homme de savoir et de génie, qui, mieux qu'un autre, a su tout à la fois poser et résoudre la question dans ce sens. Suivant la théorie de M. Creuzer, théorie qui a passé dans des ouvrages plus récents que le sien, avec des modifications peu importantes au fond (1), dans l'enfance et dans la première jeunesse de tous les peuples, de ceux du moins dont l'histoire a eu son cours régulier, se retrouve un mode de conception et en même temps de croyance d'après lequel toute chose, dans la nature, est douée de vie et de sentiment. Nulle distinction de matière et d'esprit, de corps et d'âme; dans la pensée naïve des hommes de ces temps-là, comme des enfants de tous les temps, et jusqu'à un certain point des hommes simples et grossiers du nôtre, tout vit d'une vie commune et uniforme; bien plus, tout vit à la manière de l'homme, tout se représente sous ses traits. Une sorte de nécessité à laquelle ne saurait se soustraire absolument, dans nos siècles de civilisation et de philosophie, l'esprit même le plus rigoureux et le plus exact, porte l'homme à se considérer comme le centre de la création, à se réfléchir en quelque sorte dans toute la nature comme en un miroir, à ne voir partout que sa propre image. De là vient que, pour lui, toute force est une personne, tout être est soumis à ses propres lois; de là le sexe et toutes ses conséquences transportés aux objets quelconques de sa pensée; la génération et l'enfantement, l'amour et la haine, toutes les passions, tous les phénomènes de la vie, et cet autre grand phénomène de la mort, appliqués indifféremment au monde intérieur et au monde extérieur qui sont confondus dans une même intuition.

Cette personnification générale, dont nous avons fait plus haut la loi fondamentale de la mythologie, est donc la loi même de l'esprit humain, et, ainsi que nous l'avons dit encore, la forme nécessaire et spontanée de ses conceptions comme de ses produits aux époques justement appelées mythiques, parce qu'elles ne sauraient être mieux caractérisées que par ce phénomène du mythe qui leur est propre. Le mythe y naît et s'y développe de lui-même sous l'inspiration de la nature, et selon cette loi primitive de l'esprit qui fait que

(1) Nous nous contenterons de citer ici le célèbre théologien Baur, qui a combiné la théorie symbolique de Creuzer avec la dogmatique religieuse de Schleiermacher, dans son livre plus philosophique que savant, intitulé : *Symbolik und Mythologie, oder die Naturreligion des Alterthums*, Stuttgart, 1824, tome I; et O. Müller, trop tôt ravi à la science dont il était une des gloires, dans ses *Prolegomena zu einer Wissenschaftlichen Mythologie*, Göttingen, 1825, p. 267 et suiv., 332.

l'homme s'assimile, qu'il représente à sa propre image tout ce qu'il voit, tout ce qu'il sent, tout ce qu'il *imagine* et croit tout ensemble, au dehors et au dedans de lui. L'imagination et la foi, compagnes inséparables, sont les deux muses de cette poésie naturelle qui est aussi une religion, et dont les racines tout au moins s'entrelacent avec celles de la croyance religieuse. En effet, le sentiment religieux, à son premier essor, revêt nécessairement la forme mythique et s'unit pour longtemps à elle. Si l'esprit de l'homme est invinciblement porté à personnifier ce qu'il aperçoit, même dans le cercle de l'expérience vulgaire, et s'il croit à ces personnifications au moment où il les crée, que doit-ce donc être des idées qui lui apparaissent en dehors de ce cercle, et qui exaltent d'autant plus en lui la puissance de l'imagination qu'il fait plus d'efforts pour les saisir et les représenter? Aussi personnifie-t-il de bonne heure et adore-t-il du même coup, pour ainsi dire, non-seulement les éléments, les astres, les grands phénomènes de la nature, mais le pouvoir secret qui s'y manifeste à tous les degrés, et les forces visibles ou invisibles, bienfaisantes ou funestes, sous l'empire desquelles il se sent placé. Plus tard, il personnifie et divinise de même ses propres facultés, qui sont aussi des forces, les pouvoirs de l'esprit, les qualités morales, ainsi que les qualités physiques de l'homme, son génie, ses vertus, et jusqu'à ses faiblesses. Enfin, il anthropomorphise jusqu'aux attributs métaphysiques de la Divinité, tels que sa raison les lui révèle dans le monde extérieur ou dans sa conscience, et longtemps encore après l'époque où il les identifiait avec les forces de la nature ou avec les facultés humaines; ce qui a fait dire que, si Dieu a formé l'homme à son image, l'homme le lui a bien rendu.

Ainsi la religion, dans tous ses développements, à tous ses degrés, par l'anthropomorphisme, contracte avec la mythologie une étroite et durable alliance. Mais le polythéisme principalement lui est sympathique, ou plutôt ils se confondent l'un avec l'autre dans cette primitive et merveilleuse disposition de l'âme, que nous décrivions tout à l'heure, et qui porte l'homme à transporter hors de soi, dans le monde physique et moral, son individualité, sa personnalité propres, une vie, une action semblables aux siennes, une cause enfin, vivante, volontaire, intelligente comme lui, là surtout où de grands effets le frappent, où lui apparaissent des phénomènes plus ou moins généraux, où il entrevoit des lois, un pouvoir mystérieux et supérieur, quelque émanation de la cause suprême, de la substance, de l'être infini, que plus tard il essaiera de dégager, par l'abstraction, de toutes ces manifes-

tations accidentelles et finies. De là cette multitude de personnes divines, dieux ou démons, héros ou génies, objets de la foi et du culte, dont les légendes constituent le fonds le plus riche et en partie le plus ancien de la mythologie. Ces légendes, la croyance qui en est le principe, le culte qui s'y rattache, se développent de concert sous l'influence de la nature extérieure et des circonstances locales chez les divers peuples, sous celle de leur génie non moins divers, d'où la diversité même des formes qu'affectent ces premières créations du polythéisme mythologique. Elles en sont la partie positive, profondément symbolique dans l'origine, mais d'autant plus difficile à interpréter que s'unissant intimement, d'une part aux localités, d'autre part aux souvenirs nationaux, les mythes des dieux et des héros, bientôt liés en généalogies, revêtent l'aspect d'une histoire primitive. A la tête de cette apparente histoire, où l'élément historique est secondaire, où domine l'élément religieux, quel qu'en soit le germe, physique ou moral, viennent ensuite prendre place d'autres mythes, d'un caractère plus spéculatif et généralement d'une époque plus récente, qui, sous le voile des théogonies, cachent de véritables cosmogonies. La réflexion naissante s'y fait jour, à travers la forme mythique, pour remonter d'abstraction en abstraction à l'origine des choses; pour expliquer, par des symboles de plus en plus généraux, l'énigme du monde, celle de l'homme, les lois de l'univers. Mais, bien différents des premiers, ces symboles sont transparents; l'idée y perce aisément son enveloppe matérielle; souvent même ce sont des personnifications voisines de l'allégorie, et où le nom suffit pour mettre sur la trace du sens. Les mythes qui en résultent, quoique objets de foi comme les précédents, vont de la religion à la philosophie, et chez les Grecs, par exemple, aussi bien que chez les Hindous, ils frayèrent la voie à cette dernière. Entre ces deux classes de mythes, œuvres du peuple ou des sages, ou plutôt encore, les uns comme les autres, quoique à différents degrés, inspirations naïves d'une élite d'hommes, naïvement adoptées par les masses, se place un troisième ordre de légendes, également religieuses et des plus révérees, souvent aussi anciennes que les premières, aussi significatives que les secondes, mais non pas d'un caractère aussi général, auxquelles se rapportent celles que les Grecs nommaient *ἱεροὶ λόγοι*, ou *traditions sacrées*. Ce sont principalement des interprétations d'antiques symboles du culte présentées dans de courts récits, des explications mythiques de l'origine des rites, des fêtes, des temples, des institutions fondamentales de la vie religieuse ou civile; d'autres explications, non moins mythiques, des noms consacrés et tradition-

nels des dieux, des lieux saints, des peuples, des pays, des villes. Ces légendes, dont une partie furent l'ouvrage des prêtres, vont, les dernières surtout, de la religion à l'histoire, comme les mythes cosmogoniques de la religion à la philosophie.

Plus historiques encore, quoique toujours empreints d'un caractère religieux et mêlés d'éléments symboliques, sont, en partie du moins, les mythes relatifs aux héros, qui racontent leur naissance, leurs aventures, les migrations, les guerres, les conquêtes, les entreprises lointaines par terre ou par mer, les fondations de colonies, et d'autres événements de ce genre accomplis sous leurs auspices. Non pas que les héros soient tous des personnages humains et réellement individuels, qu'ils aient vécu de la même vie que nous, bien qu'ils soient censés avoir passé comme nous sur la terre, avoir joui et souffert comme nous; beaucoup, la plupart peut-être, types divins de l'humanité, modèles proposés à l'imitation des mortels, ne sont, comme au fond les dieux, que des personnifications ou physiques ou morales, en rapport originaire avec eux, avec la nature, mais rattachées de plus près à l'homme et à l'histoire, qu'elles ravissent en quelque sorte dans la sphère de l'idéal. Cette sphère, idéale et historique à la fois, ce sont les temps dits héroïques, où les héros sont les acteurs souvent supposés d'actions véritables, où ils sont les symboles des peuples, des tribus, des pays; où les dieux, dont ils tiennent l'être et qu'ils représentent ici-bas, interviennent à chaque instant dans les affaires humaines; où tout est grand, surnaturel, merveilleux, parce que, dans le lointain de la tradition et dans la simplicité des esprits, tout apparaît à travers le prisme de l'imagination et de la croyance. Aussi ne faut-il chercher dans ces temps-là ni généalogies certaines, ni chronologie suivie; les faits y sont groupés, développés selon de tout autres lois que celles de l'histoire, et souvent, d'époques plus récentes, transportés au sein de l'âge héroïque, mis sur le compte des vieux héros, par une illusion de la piété ou de l'orgueil national. De là ces grands mythes historiques, concentrations populaires d'éléments anciens et nouveaux, fictifs et réels, où domine ce que nous nommons le merveilleux, c'est-à-dire la foi poétique, et qui forment le tissu infiniment divers et sans cesse modifié de la tradition avant de servir de thèmes à l'épopée. Les plus sûres lumières que la mythologie fournit à l'histoire ne consistent pas tant dans les faits individuels, les événements particuliers, que dans les faits généraux qui intéressent un pays tout entier, qui marquent les révolutions de son existence et de ses mœurs, le progrès de ses établisse-

ments, de ses armes, de son commerce, l'extension de ses connaissances et de ses idées, de ses relations avec les autres peuples, les échanges, les transformations d'opinions et de croyances, tous objets de mythes que l'on peut nommer, à toute rigueur, historiques, et dont les plus positifs, sinon les plus récents, sont les mythes ethnographiques et géographiques.

Nous voudrions pouvoir faire ressortir la vérité de ces distinctions, faire toucher au doigt les caractères des différentes classes de mythes que nous venons d'établir, par un choix d'exemples pris dans la mythologie classique ou dans les autres corps analogues de traditions qui se trouvent au berceau de tous les grands peuples, à l'origine de toutes les littératures. Mais l'espace nous manque (1), et nous nous bâtons de joindre à cette théorie générale des mythes, du point de vue de l'antiquité grecque et romaine principalement, un aperçu rapide de leur histoire, des vicissitudes qu'ils ont subies dans le cours des temps, des travaux, des systèmes auxquels ils ont donné lieu chez les anciens et chez les modernes ; ce qui nous conduira à comparer ailleurs, par les traits les plus saillants de leurs rapports et de leurs différences, les mythologies qu'on peut appeler fondamentales. Ce sera l'objet d'un travail à part.

La plupart des mythes étant nés, pour ainsi dire, du sein du peuple, ayant formé de très-bonne heure, chez les Grecs comme chez les autres nations, une sorte de poésie naturelle, empreinte au plus haut degré du cachet des lieux et des temps, se conservèrent d'abord par la tradition, circulant sur les ailes de la parole, et soumis à toutes les variables influences de la mémoire, de l'imagination, des circonstances historiques ou autres. Dans cette période primitive, qui n'est autre que l'époque mythique, à la fois mère et matière des mythes, de simples images de la nature qu'ils étaient, de personnifications toutes symboliques déposées dans des noms expressifs, ils se développent en récits de plus en plus libres, se compliquent de toute sorte d'éléments, se coordonnent en généalogies et commencent à se grouper. Vient le chant, vient la poésie, et l'art à leur suite, qui continuent et perfectionnent, au grand profit de la forme, au grand détriment du fond, l'œuvre ébauchée par la tradition orale et la fantaisie populaire. A l'époque mythique, qui se confond avec l'âge héroïque, succède une seconde époque encore toute passionnée pour

(1) Le lecteur y suppléera aisément en parcourant les nombreux articles mythologiques, contenus dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, et en y appliquant notre classification et les principes de notre théorie.

les mythes, oubliant le présent pour ce passé révérend qui la charme, ou l'y transportant par un prestige qui lui est propre, mais idéalissant et le passé et ce présent qu'elle combine avec lui, les hommes et les choses, traduisant les mythes dont elle s'empare en de merveilleuses et dramatiques histoires dont les dieux et les héros sont les acteurs. Cette époque est celle de l'épopée, plus divine ou plus humaine, héroïque ou didactique, mais toujours religieuse, bien que, obéissant à la loi nouvelle du beau, cherchant à plaire en même temps qu'à instruire, elle s'inquiète peu du sens des antiques symboles, s'attache en eux aux formes extérieures, et y fasse triompher le génie de l'anthropomorphisme. Homère et Hésiode, les créateurs de la théologie (plastique) des Grecs, selon Hérodote; Valmiki et Vyasa, auteurs du *Ramayana* et du *Mahabharata* chez les Hindous, représentent cette époque dans son plus haut essor, et font une œuvre commune, bien qu'ici sacerdotale, et là toute populaire. Alors se forment autour de tel dieu, de tel héros, de tel événement traditionnel, ce qu'on appelle les cycles épiques, lesquels s'enchaînant les uns aux autres, comme les mythes élémentaires s'étaient groupés dans l'épopée, mais moins artistement que ceux-ci, finissent, dans le long enfantement des poèmes cycliques de la Grèce et des *Pouranas* de l'Inde, par engendrer le grand cercle mythique, ou le corps complet de la mythologie nationale élaboré successivement par les chantres épiques. A mesure qu'ils entrent davantage dans les temps historiques, cette mythologie y prend davantage aussi la physionomie de l'histoire; à mesure qu'ils se rapprochent des époques de réflexion pratique ou spéculative et de poésie artificielle, elle se mélange de mythes moraux, philosophiques, scientifiques et de fictions purement poétiques, aboutissant à l'allégorie d'une part, au conte romanesque de l'autre, lui-même dérivé souvent des vieux mythes symboliques, à travers une série de transformations diverses. Chez les Grecs, le génie mythique ne cessa pas de multiplier ses productions, tantôt populaires et tantôt savantes, jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle qui précède notre ère, époque où la philosophie et l'histoire s'émancipant de la poésie et de la tradition, sous la double influence des progrès de la raison et de ceux de l'écriture, parvinrent à se créer une forme propre, où l'idée et le fait, perçus distinctement, trouvèrent enfin dans la prose leur expression vraie. Et, toutefois, la forme du mythe continua d'être employée de loin en loin, en vers et en prose, ou par les prêtres, ou par des sectaires tels que les orphiques, ou même par les philosophes, soit qu'elle leur parût atteindre mieux à la hauteur de leurs conceptions, soit qu'ils voulussent donner à leurs

dogmes l'autorité de cette forme consacrée. C'est ce que fit encore Platon pour les pressentiments sublimes de sa morale ou les spéculations transcendantes de sa métaphysique; c'est ce que les Alexandrins appliquèrent systématiquement aux découvertes de l'astronomie, à la représentation des phénomènes célestes. Chez les Hindous, on le sait, et chez plusieurs autres peuples de l'Orient dominés par la théocratie, jamais ni la philosophie, ni l'histoire surtout, n'ont réussi à s'affranchir complètement du joug de la forme mythique.

Et cependant, pour revenir aux Grecs, qui, plus que d'autres, ont parcouru toutes les phases de la mythologie, toutes celles de l'esprit humain, ils portèrent légèrement ce joug et se plurent à le couvrir de fleurs. Chez eux, les anciens mythes, après les chants épiques dont ils avaient été la source, qui leur avaient donné tant de développement, de variété, d'éclat extérieur, furent doublement au service des autres genres de poésie issus tour à tour de l'épopée, et qui les modifièrent plus ou moins, selon leur génie propre et l'esprit des temps. Des lyriques, comme Stésichore, comme Pindare, tout en respectant la tradition d'Homère et d'Hésiode, s'en écartèrent plus d'une fois dans un but moral ou religieux, présentèrent les dieux et les héros sous des couleurs qui leur semblaient plus dignes de leur auguste caractère, et produisirent au grand jour de la poésie des mythes populaires jusque-là restés dans l'ombre. Les poètes tragiques allèrent plus loin : non-seulement ils durent plier la fable de leurs pièces à la loi de l'intérêt dramatique, et lui donner, de gré ou de force, une péripétie, mais il leur fallut encore, pour employer une comparaison bien connue d'Eschyle, accommoder au goût des Athéniens les reliefs des festins d'Homère, sacrifier à leurs opinions, à leurs préjugés, pour obtenir leurs applaudissements. Toutefois, Eschyle et Sophocle, génies élevés, encore pleins de foi, prirent moins de libertés avec la tradition, avec les dieux mythiques auxquels ils croyaient, quoique le premier les entoure d'une auréole mystérieuse, le second d'une pureté idéale où perce diversement le progrès des idées. Quant à Euripide, poussé par le besoin d'innover pour intéresser, disciple d'ailleurs des sophistes, il se fait sur la scène le missionnaire des lumières du siècle, et non-seulement il travestit les mythes au gré de son imagination, mais il les interprète ouvertement dans le sens de la philosophie dominante. C'est ce qui le rendait cher à Socrate lui-même, et ce qui le mit, au contraire, en butte à la raillerie mordante et patriotique d'Aristophane, défenseur énergique d'un passé glorieux. Plus tard, les poètes d'Alexandrie, et à leur exemple

ceux de Rome, sauf dans l'épopée, qui, jusqu'aux derniers temps, garda avec une certaine fidélité le sentiment de sa mission héréditaire, firent des mythes l'ornement obligé, mais arbitraire, l'accessoire enjoué, ou bien encore la matière curieuse, habilement traitée ou pédantesquement compilée, de leurs élégantes, érudites ou abstraites compositions. Il suffit de comparer Callimaque et Apollonius de Rhodes, Virgile et Ovide, de penser aux élégiaques grecs et romains, de nommer l'obscur Lycophron, le savant Nonnus de Panopolis, pour vérifier ces remarques.

L'art, de son côté, l'art proprement dit, s'inspirant des figures divines et héroïques créées par le génie mythique, développées par celui de l'épopée, parvint, après de longs efforts, à se dégager des vieux symboles hiératiques, et, subordonnant tout à la loi du beau, à révéler dans la forme humaine, épurée jusqu'à l'idéal, la divinité et ses attributs. Les temples, les tombeaux, les édifices publics et privés se peuplèrent d'une multitude de statues, de bas-reliefs, de peintures, où les dieux et les héros prirent réellement un corps, où les scènes de la mythologie apparurent aux regards dans toute leur variété. Il n'est pas jusqu'aux produits inférieurs de la plastique, sans parler des monnaies, des bronzes, des pierres gravées, des ornements et des bijoux de toute sorte, qui, en rendant témoignage de la vie et des mœurs des anciens, ne jettent un jour plus vif encore sur leurs traditions religieuses. Communément, les artistes demeurèrent fidèles à ces traditions, et les reproduisirent par les moyens et dans les conditions qui leur étaient propres, telles que les poètes les avaient traitées. Il s'ensuit que les documents littéraires suffisent en général à l'intelligence des mythes, et que les monuments leur empruntent beaucoup plus de lumières qu'ils ne sont capables de leur en donner. Mais, d'une part, ils suppléent à ce que nous avons perdu en fait d'écrits; ils nous présentent de temps en temps les personnages et les événements mythiques sous des aspects, avec des circonstances, même avec des noms sur lesquels les auteurs se taisent. D'autre part, il est difficile de ne pas penser que, dans certains cas, ils sont les témoins immédiats de la tradition, surtout pour les antiques symboles nationaux et pour les légendes locales. De jour en jour, les preuves abondent; de jour en jour, la mythologie s'enrichit des découvertes de l'archéologie; et quoiqu'il faille, dans l'étude des monuments figurés, consulter avant tout les textes, quoiqu'il faille se tenir sévèrement en garde contre les séduisantes mais faciles illusions de l'interprétation livrée à elle-même, il n'en est pas moins juste de reconnaître que l'archéologie de l'art,

appliquée à la mythologie, lui a rendu, dans ces derniers temps surtout, les plus grands services, et qu'elle peut lui en rendre de plus signalés encore.

Mais la poésie et l'art ne sont pas les seules sources de la connaissance que nous pouvons avoir des mythes; ils n'ont pas seuls contribué à les modifier en les transmettant. Chez les Grecs, nous l'avons déjà dit, la prose naquit au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère; elle naquit des progrès combinés de la raison et de l'écriture, dans la marche générale de la société et de la civilisation. Au VI<sup>e</sup> siècle aussi parurent la philosophie et l'histoire, sorties du sein fécond de la mythologie, mais émancipées par la réflexion, et presque dès l'abord se séparant avec éclat de leur mère commune. Pourtant quelques-uns des premiers logographes, tels qu'Acusilaüs d'Argos, ne firent guère que traduire en les ordonnant, les abrégeant et les dépouillant de leurs ornements poétiques, mais non pas du merveilleux, les traditions quelconques déjà recueillies et jusqu'à un certain point digérées par l'épopée. Successeurs des cycliques, conteurs, ou, si l'on veut, chroniqueurs en prose comme ceux-ci en vers, ils ne furent au fond que des mythographes et les plus anciens de tous. Tel ne voulait pas être cet illustre Hécatee de Milet, qui prétendit introduire la critique dans la logographie, commença à interpréter historiquement les mythes, et fut, ainsi que nous l'avons nommé ailleurs, le précurseur d'Hérodote(1). Ce sont les logographes qui, revisant et contrôlant les généalogies épiques, en tirèrent une sorte de chronologie en grande partie conjecturale; ce sont eux qui achevèrent de réduire les mythes soit divins, soit héroïques, de plus en plus assimilés à l'histoire, en un système qui n'est rien moins qu'historique, et qu'ont reproduit, d'après les poètes cycliques ou autres et d'après eux, les mythographes postérieurs. Faut-il s'étonner si des esprits moins religieux, moins sévères qu'Hérodote et Thucydide, si des historiens de profession comme Ephore et Théopompe, méconnurent complètement, dans la suite, la notion du mythe, et, dupes de l'apparence, crurent faire sortir de ses récits la véritable histoire, en gardant la forme et laissant le fond, en retranchant l'élément merveilleux, en faisant des héros, même des dieux quelquefois, des hommes comme nous, et suscitant ainsi de vains fantômes de personnes et d'événements à la place des réalités de croyances, de mœurs, de faits géné-

(1) Voyez dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, l'article HÉCATÉE et celui d'HÉRODOTE, sans parler des articles HOMÈRE et HÉSIODE, qui peuvent surtout servir d'éclaircissements au présent morceau.

raux, qu'ils furent impuissants à dégager? Faut-il s'étonner si ces travestissements souvent ridicules d'un passé jadis respecté aboutirent, dans la décadence de la foi, dans le progrès du scepticisme et du matérialisme, au système ou au roman historico-philosophique d'Évhémère, qui, posant en principe que tous les dieux sans exception devaient avoir été des hommes dans l'origine, et ne pouvant établir son assertion par les seules traditions de la Grèce, imagina un voyage à l'île chimérique Panchæa, où, suivant lui, existaient des monuments de ces hommes défiés? Denys de Samos, surnommé le cyclographe, que l'on a confondu longtemps avec le vieux logographe Denys de Milet, mais qui fut, selon toute apparence, le contemporain d'Évhémère et un adepte de la même école, a contribué avec lui à entraîner le crédule Diodore de Sicile dans cette voie aujourd'hui décriée de la mythologie romanesque, où se sont égarés sur ses pas tant de savants hommes parmi les modernes.

Les philosophes, en général, suivirent une meilleure route et se firent de la mythologie des notions plus dignes, quoiqu'ils aient péché par un autre excès, en traitant la forme mythique comme une pure forme, produit de la réflexion, en y méconnaissant la part du fait, en donnant à l'idée une importance exclusive, et se méprenant ainsi sur les simples et naïves intuitions de la haute antiquité, qu'ils dotèrent gratuitement de leurs spéculations les plus abstraites. Parmi les premiers sages, tandis que les uns, tels que Xénophane, Héraclite et Pythagore lui-même, du point de vue nouveau de la raison, proscrivaient les fables symboliques d'Homère et d'Hésiode, comme attentatoires à la morale et à la majesté des dieux; d'autres, les Ioniens par exemple, avec eux Phérécyde, Empédocle, Parménide, ou trouvaient dans le sens caché de ces fables la confirmation de leurs propres hypothèses sur l'origine et le gouvernement du monde, ou, comme nous l'avons déjà fait observer, reprenant pour leur propre compte la forme consacrée du mythe, lui confiaient, par un penchant plus ou moins réfléchi, les résultats de leurs méditations. Peu à peu l'interprétation et l'emploi de la mythologie devinrent tout à fait arbitraires; elle dut se plier successivement à tous les systèmes philosophiques, accepter leurs explications, ou bien leur servir d'organe. Les stoïciens n'y voulurent voir que de la physique, et crurent découvrir dans les poèmes d'Homère un ensemble d'allégories de ce genre; d'autres y trouvèrent de préférence des allégories morales. Les néo-pythagoriciens et les néo-platoniciens y cherchèrent avec plus de grandeur leurs théories métaphysiques, et se flattèrent en vain de

raffermir le paganisme ébranlé en élargissant ses bases par l'alliance de l'éclectisme avec le syncrétisme religieux. Le dernier et triste fruit de cette fausse direction donnée à l'interprétation mythologique fut la secte postérieure des allégoristes, digne pendant, quoiqu'en un sens opposé, des Évhéméristes.

Plus utiles pour la connaissance et même pour l'intelligence de la mythologie, sont les mythographes proprement dits, qui, aux époques alexandrine et romaine, compilèrent les mythes d'après les poètes de tout ordre et de tout âge, les logographes, les historiens; plus précieux encore sont les débris des savants commentaires, où les grands critiques d'Alexandrie eurent occasion de les exposer et de les expliquer. Entre ceux-ci il suffit de nommer Aristarque et Didyme; parmi les premiers, Apollodore, de la bibliothèque mythologique duquel nous avons un extrait qui nous tient lieu, jusqu'à un certain point, de l'original et de tant d'écrits perdus; après lui Conon, Hygin, etc. Une mention d'honneur est due ici à Pausanias, ce naïf et érudit voyageur, qui, au temps d'Hadrien et des Antonins, étudia sur les lieux les antiquités de la Grèce, décrivit ses monuments et recueillit avec un religieux scrupule, de la bouche du peuple ou de celle des prêtres, ses traditions vivantes encore, sans parler d'une foule d'écrivains qu'il avait consultés et dont il cite les témoignages.

On peut dire sans injustice que ce qui a toujours manqué à l'antiquité, c'est la véritable compréhension de cette mythologie, dont pourtant elle se préoccupa jusqu'aux derniers temps, et où elle ne cessa pas de soupçonner une grande énigme. Quand régnait la foi religieuse, quand la vénération pour les anciens mythes subsistait, l'idée était conçue comme elle se produisait encore, avec la forme et par elle; elle demeurait identifiée au fait. Quand le doute fut éveillé par la réflexion, quand la raison demanda compte à la foi de ses respects et de ses croyances, la forme avait tellement prévalu sur le fond que les meilleurs esprits, ceux qui ne se résignaient point à prendre les mythes au pied de la lettre, ne purent y retrouver le sens primitif, fait ou idée, et qu'ils se virent réduits ou à le nier, en admettant la pure fiction, ou à le tirer violemment de leurs propres hypothèses. Mais lorsque se fut étendu pour les Grecs l'horizon de l'expérience, lorsque leur commerce et leurs colonies d'abord, puis l'expédition d'Alexandre et les établissements de ses successeurs, enfin leur contact avec Rome et leur absorption dans son empire, leur révélèrent l'Asie et l'Égypte, l'Orient et l'Occident, d'une part il se fit un rapprochement, une combinaison de dieux, de héros, de symboles et

de fables religieuses, où le génie de l'hellénisme domina quant à la forme, où au fond il se pénétra chaque jour davantage d'éléments étrangers; d'autre part, les hypothèses historiques prirent place à côté des hypothèses philosophiques dans l'explication de la mythologie. Même avant les logographes, avant Hérodote et depuis, indépendamment des communications plus ou moins anciennes, plus ou moins réelles, de cultes et d'idées, une multitude de liens mythiques se formèrent entre la Grèce, l'Égypte et diverses contrées de la basse et de la haute Asie, venues successivement à la connaissance des Grecs et en relation directe ou indirecte avec eux. D'abord ils parurent vouloir prendre le pas sur l'Orient; ils crurent y retrouver partout la trace de leurs héros et de leurs dieux; ils les promènèrent jusqu'au fond de la Thébàide ou même de l'Éthiopie, jusque dans la Colchide et dans l'Assyrie, dans la Perse et dans l'Inde. Mais bientôt, soit reconnaissance implicite de la priorité de l'Asie, de l'Égypte, en fait de religion et de civilisation, soit admiration sentie pour la supériorité, la grandeur des conceptions symboliques de l'Orient et de ses institutions sacerdotales, soit besoin de découvrir à tout prix le mot de l'énigme mythologique qui leur avait échappé, de rendre le sens et l'idée à ces formes dont la beauté plastique ne suffisait plus à leur raison, ils se retirèrent sur le second plan, et ils posèrent en principe que ces dieux, ces héros, amalgamés déjà en partie avec les dieux et les héros asiatiques et égyptiens, ces mythes helléniques mariés peu à peu avec les symboles orientaux, leur étaient parvenus dès l'origine, ou de l'Égypte ou de la Phénicie, ou de quelque contrée encore plus reculée. Alors les faits et les idées, les personnes et les choses, les dates et les pays se confondant et s'identifiant de plus en plus dans cette résurrection systématique de la mythologie, œuvre mi-partie d'érudition et d'enthousiasme, qu'Alexandrie surtout vit s'opérer, les vieux chantres sacrés, les prophètes mythiques de la Thrace et de la Piérie, de l'Olympe et de l'Hélicon, durent comme les anciens sages, Thalès et Pythagore, mais bien avant eux, voyager en Égypte ou dans l'Inde, et puiser à la source orientale les dogmes d'une philosophie allégorique, mêlée d'éléments fort divers, étroitement rattachée aux formes anciennes, et donnée comme la religion primitive. Orphée, tantôt Égyptien, tantôt Thrace ou Grec, Orphée, le héros d'une secte religieuse qui paraît avoir fait de très-bonne heure une tentative analogue, fut érigé en théologien du paganisme ainsi restauré contre l'assaut du christianisme naissant, et sous son nom révérend, dont le christianisme lui-même ne dédaigna pas de

s'autoriser dans l'occasion, se multiplièrent des poésies où les dieux, les héros, les mythes et les symboles retrouvèrent un sens pour les philosophes, mais ne purent retrouver la foi des peuples. Toutes ces combinaisons historiques ou philosophiques furent impuissantes à régénérer l'antique mythologie aussi bien qu'à en surprendre le secret. En vain, comme nous l'avons dit déjà, l'éclectisme néo-platonicien vint en aide au syncrétisme alexandrin, le mysticisme oriental au mysticisme grec. Depuis que le fond et la forme, l'idéal et le réel avaient cessé de se pénétrer réciproquement, depuis que le principe de vie qui les unissait dans la vieille *parole* (le mythe) s'était évanoui, leur nécessaire alliance ne pouvait se reproduire que sous l'influence d'un principe supérieur, d'un médiateur nouveau, par l'avènement du *Verbe* fait chair.

Mais il nous tarde d'arriver aux travaux modernes dont la mythologie classique principalement a été l'objet jusqu'à nos jours, et qui, par une analyse à la fois plus large et plus profonde que celle qui fut permise aux anciens, l'ont éclairée, et peu à peu les autres mythologies avec elle, d'une lumière de plus en plus vive.

Quand on cherche à se rendre compte de la marche des systèmes sur la mythologie dans les temps modernes, on trouve qu'ils se sont succédé, sinon dans le même ordre, au moins avec les mêmes caractères généraux que les systèmes anciens, mais sur une plus vaste échelle et avec un notable progrès. Dans la double préoccupation de la forme mythique prise à la lettre et de la tradition biblique regardée comme la seule histoire véritable du genre humain, le système qui prévalut d'abord fut celui qui, rapprochant, des personnages et des événements supposés de la mythologie, les événements et les personnages jugés historiques de l'Ancien Testament, voulut voir exclusivement dans ceux-là ceux-ci défigurés et altérés. Le savant Samuel Bochart (*Phaleg* et *Canaan*) mit une merveilleuse érudition philologique au service de cette hypothèse aujourd'hui ruinée, malgré les efforts récents de quelques mystiques pour la relever. L'abbé Banier et bien d'autres chez nous, l'Anglais James Bryant, en Allemagne Hüllmann, et à quelques égards le célèbre archéologue Böttiger, peuvent être rangés dans la même école, plus étroitement ou plus largement historique, mais au fond des mythes cherchant toujours de l'histoire, soit des hommes, soit des institutions, grecque, égyptienne, phénicienne ou autre. Ce sont les évhéméristes modernes, quoique dans un esprit plus ou moins différent de celui qui animait l'ancien Evhémère. Non moins exclusifs,

mais plus heureusement inspirés, ont été ceux qui, soupçonnant dans les mythes un sens caché, et faisant la distinction de la forme et du fond, mais les traitant l'une et l'autre d'une manière complètement arbitraire, ont renouvelé les systèmes d'interprétation ou physique ou morale des anciens, et forment ce qu'on peut appeler l'école allégorique. A cette école appartiennent et Noël le Comte, ou plutôt Conti (*Natalis Comes*), pour qui les mythes furent surtout moraux, et le grand Bacon, qui y trouva de préférence les maximes de la sagesse politique de l'antiquité, et le Hollandais Jacob Tollius, qui rapporta à la chimie naissante l'histoire fabuleuse tout entière, sans parler des alchimistes proprement dits, qui prétendirent expliquer la mythologie par leur vaine science, en même temps qu'ils lui en demandaient la clef. Mais l'hypothèse qui, dans le progrès désormais assuré de toutes les connaissances physiques au XVIII<sup>e</sup> siècle, et l'invasion d'un esprit philosophique à la fois sceptique et enthousiaste, fut développée avec le plus d'éclat, accueillie avec le plus de faveur, est celle qui, dans les symboles et les rites des cultes anciens, dans les légendes religieuses et les récits mythologiques de tous les peuples, essaya de montrer l'histoire de la nature et principalement celle du ciel. L'ingénieux abbé Pluche préluda à cette théorie, que le savant Dupuis, dans son *Origine de tous les cultes*, agrandit, généralisa et formula en un système aussi hardi qu'étroit, aussi conséquent que faux, qui a reçu à bon droit le nom de système astronomique, et dont Volney et d'autres, en le copiant avec emphase ou le résumant avec sécheresse, ont encore exagéré les conséquences matérialistes. Dornedden, en Allemagne, d'après le même principe et à la même époque, mais avec moins de savoir et de rigueur que Dupuis, a cru expliquer par le calendrier la mythologie et l'art de la Grèce, dérivés, selon lui, de l'Égypte. Tout comme ces hypothèses, confondant les dates, ont transporté dans la haute antiquité, et le zodiaque chaldéo-grec, et la sphère poétique des Alexandrins, et leurs connaissances relativement récentes en astronomie, un auteur de nos jours, M. Schweigger, a gratifié la mythologie des découvertes les plus belles de la physique moderne, de celles du magnétisme et de la polarité par exemple.

Ce qui manquait également à tous ces systèmes, qui, s'attachant à l'écorce poétique de la mythologie, au fait apparent ou réel, ou bien plaçant son essence dans tel ou tel ordre de notions et d'idées morales, politiques, scientifiques, arbitrairement généralisé, faisaient saillir tour à tour, à l'exclusion des autres, un des éléments divers qui la

composent, c'était de tenir compte du plus fondamental de tous, l'élément religieux. Telle ne fut pas l'erreur du grand philologue Gérard Jean Vossius ou Vossius le père, dans son livre digne encore d'être étudié, dont le titre complet indique le point de vue si étendu et si élevé pour le temps : *De Theologiâ gentili et Physiologiâ christianâ, seu de origine et progressu idololatriæ ad veterum gesta et rerum naturam redactæ, deque naturæ mirandis, quibus homo adducitur ad Deum*, lib. IX, *Amstelod.*, 1642, 1666, etc. Vossius vit très-bien que la mythologie renferme à la fois des faits et des idées, mais que les uns et les autres y sont rapportés à un centre commun, la religion; il en fit la théologie du polythéisme, qu'il dérivait, par une série de dégradations différentes, selon les différents cultes païens, comparés entre eux, du monothéisme des Juifs ou du seul vrai culte avant le Christianisme. C'était la même préoccupation que nous avons vue dominer le système historique, bien plus étroit, de Bochart, celle que partagèrent Huet, Bossuet, et tant d'autres pieux savants du XVII<sup>e</sup> siècle; c'est ce qu'on peut appeler le système ou l'école théologique, qui a trouvé jusqu'à nos jours de nombreux partisans, surtout dans le clergé, rarement d'aussi érudits et d'aussi sincères que Vossius. L'hypothèse moderne de la révélation primitive, faite aux ancêtres du genre humain, restreinte depuis dans le mosaïsme, obscurcie successivement, sans s'effacer tout à fait, dans les religions païennes, et reparaisant triomphante dans le Christianisme, n'est qu'une modification de l'ancien système théologique, cherchant à se mettre en accord avec le progrès des connaissances historiques, et pactisant avec la philosophie.

Avant que ce système, et jusqu'à un certain point tous les autres, se transformassent dans des conceptions plus vastes et plus indépendantes, où le véritable esprit philosophique s'allierait à l'érudition historique et littéraire, il fallait que la nature de la mythologie fût étudiée en elle-même; il fallait que fût déterminé son rapport plus ou moins nécessaire, soit avec le polythéisme, soit avec la religion en général. Pour cela, il était indispensable qu'une mythologie particulière, et de préférence la mythologie grecque, la plus accessible, sinon la plus riche et la plus parfaite de toutes, fût soumise à un examen approfondi, impartial, exempt de préjugé religieux ou autre. C'est ce qu'entreprit l'école que nous nommerons philologique, à la tête de laquelle nul ne mérite aussi bien d'être placé que l'illustre Heyne, pas même son âpre et sagace adversaire, Jean-Henri Voss, dont les efforts pour fonder exclusivement l'étude de la mythologie

sur la lettre et la suite en quelque sorte matérielle des textes, n'ont abouti qu'à faire mieux sentir la nécessité d'une critique sévère dans cette difficile recherche. En dépit de ses attaques, Heyne, grâce à l'étude profonde et persévérante qu'il fit, pendant plus de quarante années (de 1763 à 1807), du génie des Grecs, de leur langue, de leur poésie et de leur histoire, garde l'honneur d'avoir le premier tenté de définir la nature du langage mythique ou symbolique, d'en avoir sondé l'origine, d'avoir déduit de là des règles d'interprétation, auxquelles il ne demeura pas toujours fidèle dans la pratique, ayant donné beaucoup trop aux explications allégoriques des stoïciens. Après lui, le spirituel Philippe Buttmann insista de nouveau sur le caractère essentiellement significatif du mythe, le sépara nettement de la tradition historique, ainsi que de la pure fiction, et y montra une forme d'expression simple et naïve des idées, propre aux temps primitifs, et bien distincte de ses élaborations poétiques, même les plus anciennes. Mais de nouveau aussi Buttmann porta son regard au delà de l'horizon de la Grèce, vers l'Orient, vers l'Asie, qui lui parut recéler la première origine d'un certain nombre de mythes grecs ; et signalant l'analogie, plus encore que l'étymologie, comme un puissant moyen d'interprétation, il recommanda la comparaison des traditions orientales et des Sagas du Nord avec la mythologie des Hellènes. C'est par là qu'il s'écarte du système rigoureusement hellénique, tel que Heyne et Voss l'avaient professé en général, tel que l'ont adopté et développé à leur suite, quoique dans des voies opposées du reste, MM. Welcker et O. Müller d'une part, Lobeck de l'autre, les deux premiers se plaçant au point de vue symbolique et faisant hautement ressortir l'élément religieux qui pénètre la mythologie tout entière ; l'autre refusant à la mythologie, comme aux cultes de l'antiquité, toute signification élevée et sérieuse, et se tenant judaïquement, bien que savamment, à la lettre, sans faire acception de l'esprit.

Mais longtemps avant que MM. Welcker et Müller, avec quelques différences dont nous ne tiendrons pas compte en ce moment, eussent produit leurs idées sur la nature de la mythologie grecque, sur l'origine et le caractère de la forme mythique, sur le lien intime et nécessaire qui l'unit à toutes les conceptions de l'esprit, à tous les sentiments de l'âme, surtout au sentiment religieux, ces idées, auxquelles nous adhérons presque de tout point, et que nous avons exposées plus haut telles que nous les admettons, avaient été formulées et généralisées par M. Fr. Creuzer, dans la belle théorie à laquelle nous nous sommes déjà référé. L'auteur de la *Symbolique et Mythologie*,

publiée pour la première fois de 1810 à 1812, est donc aussi le chef, sinon le créateur, de l'école nommée, principalement d'après son livre et son point de vue, mythique ou symbolique; école, disons-nous, et non pas système; car le système hellénique, le système théologique, transformé en oriental, et le système allégorique ou, si l'on veut, philosophique, représenté aujourd'hui par le célèbre Godefroy Hermann, s'y sont également donné rendez-vous, en dépit de la polémique de ce dernier contre Creuzer. Creuzer lui-même, il faut le reconnaître, a fait de son principe, dont la supériorité et la vérité se trouvent ainsi établies, une sorte d'amalgame avec ces trois systèmes, amalgame que n'avoue pas toujours la critique, que les esprits sévères lui ont vivement reproché, mais qui n'est peut-être qu'une de ces anticipations hardies que les esprits élevés comprennent et qui ont au moins le mérite de marquer le but, si elles ne l'atteignent pas, si même elles se trompent sur les vrais moyens de l'atteindre. Ce n'est pas ici le lieu d'aborder en détail cette grande controverse; mais rien n'empêche que, dans le progrès ultérieur des connaissances historiques et philologiques, dans l'accord de plus en plus étroit de la philosophie de l'histoire avec l'étude des antiquités des peuples, l'idée du développement propre et local de la mythologie grecque, comme de toute autre mythologie de l'Occident, ne parvienne à se concilier avec celle de son origine orientale; rien n'empêche que l'influence de la Phénicie, ou de l'Égypte, ou de l'Asie Mineure sur les cultes, les traditions, l'art de la Grèce et surtout de l'Étrurie, ne se vérifie, quoique dans une autre mesure, par d'autres voies ou pour d'autres époques que celles qui ont été généralement admises; rien n'empêche qu'il ne se forme avec le temps et d'une manière légitime des familles de mythologies, de religions, comme des familles de langues, dont les racines soient identiques, dont les flexions, pour ainsi parler, soient analogues, et qui doivent s'expliquer finalement les unes par les autres, quoiqu'elles aient, dans leur complète efflorescence, un caractère d'originalité relative; rien n'empêche enfin que, de proche en proche, et par la comparaison des familles mythologiques entre elles, une fois qu'elles auront été profondément étudiées en elles-mêmes et dans leur immédiate connexité, on ne soit conduit, au moins pour une portion considérable de notre espèce, à la pensée d'une filiation plus générale, d'une source commune et primitive, soit des grandes institutions religieuses, soit de leurs formes symboliques principales, source qui ne serait ni le monothéisme hébreu, ni le monothéisme chrétien reporté aux premiers temps du monde, mais

cette simple et féconde religion de la nature, révélant la Divinité à l'homme par ses œuvres, la lui montrant dans tout ce qui l'entoure et dans lui-même, la diversifiant sans perdre de vue son unité, qui est tout ensemble un culte, une philosophie, une poésie, et que l'on entrevoit au berceau de toutes les croyances païennes, de tous les systèmes religieux comme de toutes les mythologies de l'antiquité, depuis l'Inde jusqu'à la Grèce et l'Italie, et de la Scandinavie ou de la Celtique jusqu'à l'Égypte, l'Assyrie et la Bactriane.

J. D. GUIGNIAUT de l'Institut.

# VOYAGES ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

DE M. LEBAS, MEMBRE DE L'INSTITUT,

EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE,

PENDANT LES ANNÉES 1843 ET 1844.

---

TROISIÈME RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

---

ROUTE D'ATHÈNES A CORINTHE PAR L'OUEST DE LA MÉGARIDE; ÉLEUTHÈRES ET ÆGOSTHÈNES, INSCRIPTIONS IMPORTANTES; PAGÆ, AUTRES INSCRIPTIONS; CENOË, TEMPLE DE JUNON ACRÆA; RECTIFICATIONS GÉOGRAPHIQUES.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Peu de jours avant mon départ pour le Péloponèse, M. le général Prokesch d'Osten, avec lequel j'avais déjà si agréablement parcouru l'Attique, me proposa de faire, de compagnie, route jusqu'à Messène. J'acceptai avec empressement une association qui ne pouvait que m'être agréable et utile.

Comme il fallait de toute nécessité que je revinsse à Athènes par Mégare, nous convînmes de ne pas pénétrer dans le Péloponèse par la route habituelle, mais de faire un léger circuit, de tourner le mont Kérata, de nous diriger sur Éleuthères et de nous rendre à Corinthe en suivant la côte occidentale de la Mégaride.

Éleuthères fut donc notre première station. Peu de lieux antiques, monsieur le Ministre, méritent au même degré l'attention du voyageur. Cette place importante, qui fermait la route la plus directe de Thèbes à Athènes, avait été bâtie par les Athéniens avec un soin tout particulier, sur un immense rocher escarpé de toutes parts, et situé entre deux ravins aboutissant tous deux à un défilé. Une partie très-considérable de l'enceinte subsiste encore aujourd'hui et ne présente que très-peu de solutions de continuité. Toute la muraille nord-est avec ses tours, ses murs de ronde, ses parapets semble dater d'hier, et se prêterait par conséquent très-facilement à une restauration architectonique de l'ensemble; cette forteresse, OEnoé, Phylé, formaient pour l'Attique avec les Longs Murs et Mégare un système de défense qu'il serait intéressant d'étudier. J'ai déjà fait relever le plan

de Phylé; on connaît la direction des Longs Murs; on sait comment ils se rattachaient à l'enceinte du Pirée; on a également, si je ne me trompe, dessiné ceux de Mégare; il ne resterait donc plus qu'à s'occuper d'Éleuthères et d'OÉnoé. Il faudrait en outre étudier les routes qui conduisent de Marathon à Athènes, et l'on serait alors en état de publier un travail qui expliquerait, d'une manière satisfaisante, plus d'un point de l'histoire militaire d'Athènes, resté obscur jusqu'à ce jour. On aurait de plus des éléments importants pour un travail non moins utile : l'histoire de la fortification militaire chez les Grecs. Il est d'autant plus urgent de s'en occuper que depuis la renaissance de la Grèce, depuis que les villes et les villages se rebâtissent, un grand nombre de ces précieux débris ont déjà disparu, et bientôt ils ne présenteront plus par conséquent que des données insuffisantes. Je me propose, si le temps et les ressources que vous avez mises à ma disposition me le permettent, de faire dessiner et mesurer tout ce que je trouverai, non-seulement d'OÉnoé et d'Éleuthères, mais des autres places fortes, tant du Péloponèse que de la Grèce centrale. C'est ce que j'ai déjà fait, avec un soin tout particulier, pour Messène et pour le mont Ithôme, ainsi que j'aurai l'occasion de vous le dire dans une des lettres suivantes.

D'Éleuthères, longeant la pente méridionale du Cithéron, nous nous sommes dirigés sur Ægosthènes, appelée aujourd'hui Porto-Germano, nom que ce lieu doit, peut-être, à ce que notre saint Germain y a été l'objet d'un culte particulier à l'époque de la domination française. A moitié de la distance qui sépare ces deux villes, à environ une demi-lieue du village moderne de Villia, au point où vient aboutir la route qui monte directement à Pagæ; le colonel Leake a retrouvé, il y a quelques années, dans une église, une inscription existant aujourd'hui dans la collection particulière de M. Prokesch, et d'où il résulte que dans ce lieu même, vallée verdoyante et retirée, se trouvait le Mélampodéion, sanctuaire du héros local d'Ægosthènes. Je me propose de publier, à mon retour, cette inscription, dont il est possible de donner une restitution plus complète et plus satisfaisante que celle qu'on doit à M. Leake, et d'en faire, avec d'autres encore dont je vais bientôt vous entretenir, l'objet d'une monographie.

Ægosthènes, monsieur le Ministre, est située au fond d'une baie que forment, d'une part, la prolongation occidentale du Cithéron et de l'autre les montagnes de la Mégaride. A en juger par ce qui reste de ses murailles, et il en reste une portion considérable, surtout dans

la partie qu'on peut envisager comme l'Acropole, elles avaient principalement pour but de faire de cette ville un obstacle contre une invasion venant de la Béotie, et, sans doute, elles se rattachaient au système de défense propre à la Mégaride. Si elles ne sont pas mieux conservées aujourd'hui, c'est qu'elles ont été utilisées au moyen âge.

Suivant l'usage, nous avons visité attentivement toutes les églises. Celle de la Panagia nous a offert d'abord cette épitaphe encastrée dans la façade :

ΜΕΛΑΜΠΟΔΩΡΑ  
ΑΧΕΛΟΝΟ

En regardant ensuite de plus près, nous nous sommes aperçus que sur la face extérieure de la pierre, servant de linteau à la porte, était gravée, en caractères très-fins de l'époque macédonienne, une longue inscription de soixante-douze lignes environ dont quarante au moins pouvaient se lire; et que sur la face intérieure il s'en trouvait encore une autre un peu moins étendue, il est vrai, mais au moins aussi lisible. La position de cette pierre rendait la lecture des deux monuments, surtout du dernier, on ne peut plus difficile. Comment d'ailleurs songer à déchiffrer plus de cent lignes, de trente-cinq à quarante lettres chacune, dans le court espace de temps dont nous pouvions disposer; car il avait été décidé que nous irions coucher, le soir même, sur les ruines de Pagæ. J'ai donc eu recours à l'estampage qui m'a parfaitement réussi, et depuis lors j'ai tenté, dans mes très-courts instants de repos, de reproduire, par une copie fidèle, le contenu de ces deux monuments. Si je m'en suis fait une idée exacte, la pierre sur laquelle ils sont gravés devait faire partie de la muraille extérieure de quelque monument public, et cette muraille elle-même était comme un vaste registre où l'on déposait, sans observer aucune classification méthodique, les principaux actes de l'autorité; fait dont notre savant confrère, M. Joseph-Victor Leclerc, a déjà fourni plus d'un exemple dans son excellent livre sur les *Journaux des Romains*. Ainsi ce que j'ai pu lire jusqu'à ce jour de la face antérieure contient cinq actes dont deux seulement ont du rapport entre eux. Le premier est un décret par lequel le peuple des Ægosthénitains, sur la proposition d'un certain Nicias, fils de Dionysios, soumise préalablement au sénat, accorde le droit de préséance à la ville béotienne de Syphæ, pour des preuves constantes de bienveillance, et veut que tout Syphéen qui viendra assister aux sacrifices communs jouisse des mêmes avantages que les citoyens d'Ægosthènes. Ce décret doit être gravé sur

une stèle et déposé, sans doute en copie, dans le sanctuaire de Mé-lampe.

Chose remarquable, cet acte n'est pas écrit, comme ceux qui le suivent, dans ce dialecte dorien commun dont plusieurs pièces officielles des autres villes de la Mégaride fournissent des exemples; mais, autant que je puis l'affirmer, dépourvu que je suis en ce moment, au milieu des rochers de la Laconie, du seul livre qui pourrait m'offrir des comparaisons, dans le dialecte béotien, où 1° H remplaçant AI, on écrivait ΗΓΟΣΘΕΝΙΤΗΣ au lieu de ΑΙΓΟΣΘΕΝΙΤΑΙΣ, ΚΗ au lieu de ΚΑΙ, ΔΕΔΟΧΘΗ au lieu de ΔΕΔΟΧΘΑΙ, ce qui, soit dit en passant, pourrait paraître un argument en faveur des grammairiens qui ne veulent pas admettre que Η se soit toujours prononcé I, mais ce qui prouve en même temps que Η n'avait pas la même prononciation que ΑΙ, puisque dans d'autres actes on lit : και, δεδόχθαι, Αιγοσθενιτᾶν, etc.; où 2°, I se substituant à la diphthongue EI, on écrivait ΕΠΙΔΗ pour ΠΕΙΔΗ, ΦΥΛΑΤΤΙ pour ΦΥΛΑΤΤΕΙ, ce qui serait encore un argument en faveur de la même cause; où 3°, substituant ΤΤ à Σ on disait ΟΠΟΤΤΟΙ pour ΟΠΟΣΟΙ. Je me borne à ces trois faits entre beaucoup d'autres que je pourrais citer.

D'où vient cette différence marquée entre des actes qui évidemment ont été gravés par la même main et probablement à la même époque, ce qui est incontestable pour les deux premiers? Plusieurs conjectures se présentent à l'esprit. Les hommes d'Ægosthènes avaient-ils voulu *faire une politesse* à leurs voisins en employant leur dialecte dans un décret dont une copie devait sans doute leur être envoyée? Il est bien vrai qu'il n'est pas fait mention de cet envoi dans l'acte en question, mais beaucoup d'autres monuments du même genre autorisent à le supposer. Faut-il au contraire penser qu'Ægosthènes, à une certaine époque, avait été réunie à une confédération de la Béotie et employait la langue de ce pays dans ses rapports avec les différents membres de cette confédération? Il est constant, par le décret en question, qu'Ægosthènes, comme Thèbes, avait des magistrats désignés sous le nom de polémarques; d'un autre côté, il résulte du troisième et du quatrième acte de la face A et de tous ceux de la face B, que cette ville avait pour magistrat suprême un Archonte qui était éponyme et dont le nom, sur les actes officiels, était précédé de celui de l'archonte d'Onchestus. Je me bornerai à un seul exemple, c'est le début du n° 2 de la face B : Ἀριστόκλειος ἀρχοντος ἐ[ν Ὄγ]χηστῶ ἐπὶ δὲ πόλιος Καλλιγένης[ος]. De ce second fait

on déduirait encore qu'à l'époque où la pierre a été gravée des liens intimes existaient entre Ægosthènes et l'amphictyonie dont la ville d'Onchestus était le centre.

Le second décret accorde le titre de *proxène* et de bienfaiteur à un certain *Poli[ti]cos*, fils de Ménon, habitant de Chaléon (Χαλεύς), ville des Locriens Ozoles, en reconnaissance des services qu'il a rendus à la ville des Ægosthénitains, et cette décision, comme la précédente, doit être, par les soins des polémarques, gravée sur une stèle et déposée dans le Mélampodéion.

Dans le troisième, on trouve les noms de onze éphèbes désignés, selon l'usage, par celui de leurs pères, et cette énumération, qui commence par ces mots : *τοῖδε ἐξ ἐφήβων*, n'est suivie d'aucun verbe qui indique ce qu'ils ont fait, ou ce qui leur mérite cette distinction.

Le quatrième nous apprend que, dans l'année où Onasymos était archonte à Onchestus, *Alici...*, fils d'Apollodore, a été inscrit, sur quelle liste? dans quelle tribu? C'est ce qu'il faudra examiner.

Le cinquième mentionne qu'une pareille inscription est accordée à Denys, fils de Pasiclès. Les trente-deux lignes suivantes sont horriblement mutilées, et une étude très-longue, très-difficile et très-fatigante ne me conduira, je le crains bien, qu'à retrouver quelques lettres de chaque ligne. Je n'y puis songer en ce moment.

Je passe donc à la face *B* qui contient quatre listes d'éphèbes toutes dressées dans des années différentes. La première contient huit noms, la seconde onze, et se termine par ces mots : *τὸν (τῶν) ὀπλιτᾶν ἐνίκασε Διονύσιος Ἡρέα* \* ce qui porterait à croire que ces noms, comme ceux des listes dont j'ai déjà parlé et de celles dont je parlerai plus bas, désignent des jeunes gens qui ont pris part à des jeux solennels. Mais alors comment se fait-il que le nom du vainqueur, au combat des hoplites, ne figure pas sur cette liste et soit mentionné immédiatement après? Ce vainqueur appartiendrait-il à la classe des hommes faits; mais alors pourquoi ne donne-t-on pas une liste de ceux qui ont combattu? Il y a là une difficulté qu'un voyageur, éloigné de ses livres et de tous secours scientifiques, ne peut guère résoudre, mais que je me propose d'examiner dans des temps plus favorables.

Les n<sup>os</sup> 3 et 4 sont de même nature que les précédents, mais d'une date différente. Dès que j'aurai le *Corpus* à ma disposition, j'examinerai si les inscriptions de la Béotie présentent quelques faits analogues et, s'il en était ainsi, ce serait une preuve qu'Ægosthènes, que tous les géographes placent dans la Mégaride, a, pendant plu-

sieurs années, à l'époque macédonienne, dépendu de la Béotie, tant sous le rapport politique que sous le rapport religieux.

C'est à des temps beaucoup plus récents qu'appartient l'inscription suivante, découverte récemment par un paysan de Villia :

ΑΥΡΗΛΙΟΙΖΗΝΛΙΝΚΑ[Ι]  
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΣΥΝΤΟΙ[Σ]  
 ΤΕΚΝΟΙΚΑΤΑΕΥΧ[ΗΝ]  
 ΤΟΠΡΟΝΑΙΟΝΤΟΙ[Σ]  
 ΘΕΟΙΣΕΚΤΩΝΙΑΔ[Ι]  
 ΩΝΕΠΟΙΗΣΕΝ (sic.)

C'est-à-dire : *Zénon et Apollonia, de la gens Aurelia, ont, avec leurs enfants, et par suite d'un vœu, élevé, à leurs frais, ce pronaos, en l'honneur des Dieux.*

Quels Dieux ? Peut-être Marc-Aurèle et son frère Vérus, déifiés à Ægosthènes, comme Antonin, sur tant d'inscriptions de Sparte, ainsi que j'aurai occasion de le prouver dans une de mes prochaines lettres.

Je me propose, monsieur le Ministre, de repasser par Ægosthènes lors de mon voyage en Béotie ; les murailles de cette ville me paraissent mériter une étude attentive ; car elles offrent, selon moi, un argument en faveur de l'opinion que j'ai conçue en étudiant les murs de Messène, c'est à savoir que les anciens n'employaient les enceintes continues que pour leurs acropoles, et que la ville, proprement dite, n'était défendue par des murailles que sur les points où elle était directement attaquant.

Le soir même, nous avons été chercher un gîte à Pagæ, aujourd'hui Alopéko-Kampo, village entièrement abandonné. Nous n'y avons pu trouver d'autre asile que l'église, sans toit, de la Panagia dont les murs ne sont, en grande partie, que des fragments de monuments antiques entassés sans art comme sans mortier, et parmi lesquels figurent plusieurs inscriptions. Malheureusement la plus longue et la plus importante, bien qu'elle soit de l'époque romaine, sert de linteau à la porte du sanctuaire champêtre et ne pourrait être lue, recouverte qu'elle est par des matériaux, qu'en démolissant cette partie du frêle édifice, sauf à reconstruire ensuite. Cette opération serait loin d'être difficile ; mais elle exigerait cependant au moins une

journée et des travailleurs qu'on ne pourrait trouver qu'à quelques lieues de là.

Le petit nombre de monuments écrits que j'ai trouvés dans ce lieu, quelque courts et quelque insignifiants qu'ils soient en apparence, sont autant de chapitres de l'histoire de Pagæ, depuis l'époque de la ligue achéenne jusqu'au règne de Constantin. En effet, un fragment de vingt-quatre lignes prouve qu'à l'époque des Achéens, dont le nom revient plus d'une fois dans ce décret, cette ville était gouvernée par un magistrat portant le titre de roi; qu'elle avait un port désigné sous le nom de Panorme, dont on voit effectivement encore, sur le bord de la mer, quelques traces consistant en assises et en colonnes de marbre blanc. Un autre fragment de neuf lignes doit avoir appartenu à un décret d'une époque rapprochée, car la forme des caractères est à peu près la même. Malheureusement on n'y lit que les premières lettres de neuf lignes. Vient ensuite une épitaphe qui doit être postérieure d'un siècle :

MENEKPATHΣ  
ΘΛΑΣΙΜΟΥ

Au premier siècle de notre ère appartient une grande colonne funèbre portant :

ΞΕΝΟ  
ΙΑΔΑ  
ΧΑΙΡΕ

et au-dessous une femme assise, ce qui prouve que, sur ces sortes de représentations, le personnage, dans cette attitude, n'est pas toujours le mort.

Il faut rapporter à la même époque que ce monument une autre colonne qu'un paysan nous a montrée dans la vallée au nord de Pagæ et sur laquelle on lit :

ΑΡΙΣΤΩΝ  
ΣΩΤΕΛΕΟΣ  
ΧΑΙΡΕ

Je considère comme plus récente l'épitaphe qui suit :

ΠΑΙΑΜΟΔΙΕ  
ΧΡΗΣΤΕ  
ΧΑΙΡΕ

La dédicace d'une statue d'Hercule, élevée gratis par le Saint Sy-

node (ἱερὰ σὺν[οδοῦ] τῶν Ἑρακλ[ει]τῶν) des adorateurs de ce dieu, doit être, à en juger, par la forme des lettres, d'une époque plus récente encore.

Enfin la dernière, en lettres d'un travail grossier, était gravée sur la base d'une statue élevée en l'honneur de l'empereur Constance. Elle est ainsi conçue :

TONKYPIONHMONTONEΠΙ  
ΦΑΝΕΣΤΑΤΟΝΚΑΙΣΑΡΑΦΛ  
ΟΥΑΛΕΡ.ΚΩΣΤΑΝΤΙΟΝ  
ΗΠΙΟΛΙC

Le lendemain, nous étions, à midi, dans la plaine fertile d'Aspro-Kampo, où les murs d'une église nous offrirent plusieurs pierres avec des caractères archaïques, mais dont malheureusement aucune ne présente un sens, si ce n'est celle où j'ai lu :

ΗΟΣΤΟΔΒΜΑΜΑ (ὅς τόδε σᾶμα)

ce qui est le début de plus d'une inscription métrique relative à la dédicace d'une statue.

A dix minutes de là, au sud-est, on voit, sur une élévation, une autre église avec des soubassements en assises antiques; c'est évidemment dans ce lieu qu'il faut placer ΟΕνοέ et non pas, comme l'ont fait les officiers par lesquels a été dressée la carte de Grèce, sur un rocher, au sud, où l'on voit un mur grossièrement construit que les habitants honorent, fort mal à propos, du nom pompeux de *Palæo Kastro*, et qui ne date probablement que de la dernière guerre contre les Turcs.

Le jour suivant, nous eûmes encore l'occasion de rectifier une erreur de la carte. A la partie la plus occidentale de la côte que nous venions de suivre se trouve un promontoire, célèbre dans l'antiquité, où s'élevait un temple consacré à Junon Acræa, et qu'apercevaient, au loin, tous les navigateurs qui parcouraient le golfe de Corinthe. Ce temple, dont il n'existe plus aucune trace certaine, a été placé sur la carte au point qu'occupe aujourd'hui l'église d'Hagios-Nikolaos. Mais de ce point on n'aurait pu l'apercevoir au loin et le surnom d'Acræa n'aurait pas eu de sens. Il me paraît hors de doute qu'il faut chercher ce monument sur un plateau un peu plus élevé à 600 mètres au moins en avant, où j'ai retrouvé les assises du soubassement d'un temple, orienté de l'est à l'ouest, très-près et à l'ouest d'un rocher

sur le sommet duquel on retrouve une citerne antique qui devait servir aux sacrifices ; un peu en arrière et au-dessous, on distingue encore un terre-plein soutenu, du côté de la mer, par un soubassement en assises cyclopéennes qui formaient, avec les parties inaccessibles du rocher, l'enceinte de ce lieu vénéré.

Quant à l'église d'Hagios-Nikolaos, qui est incontestablement bâtie sur l'emplacement d'un temple antique, entouré lui aussi de murs pélasgiques, mais d'une construction moins belle que celui dont je viens de parler, elle doit avoir été un sanctuaire de Neptune, car, à l'époque où le culte chrétien a remplacé le paganisme, saint Nicolas a, dans plus d'un lieu, détrôné le dieu de la mer. Du reste, tout ce promontoire, jusqu'au lac salé qui l'avoisine, a dû être habité dans l'antiquité, ainsi que le prouvent la fertilité du lieu, les nombreux débris de tuiles antiques, les assises, les citernes taillées dans le roc vif, que l'on rencontre sur divers points de la route.

Du cap on se rend, en cinq heures, à Corinthe où nous vîmes coucher le soir. De cette ville, si riche autrefois, et qui, même après sa destruction par Mummius, avait recouvré un certain éclat sous Auguste, il ne reste plus aujourd'hui qu'un nom, bien que le gouvernement grec ait fait de ce triste village le chef-lieu d'une province. Son Acropole, dont nous avons parcouru toutes les sinuosités, n'offre plus que bien peu de traces de l'enceinte hellénique. Ce poste, qui a joué un si grand rôle dans toutes les guerres de la Grèce, n'a plus aujourd'hui, pour garnison, que quatre hommes et un caporal, et pour moyen de défense que quelques mauvais caïons turcs ou vénitiens encloués. La désolation règne partout ! et cependant de quelle importance pourrait être encore cette ville située sur deux mers, à quelques heures d'Athènes, à deux jours de Constantinople ou de l'Italie ! Espérons qu'elle renâtra de sa cendre : il est des noms qui ne doivent pas mourir !

Je suis, avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre dévoué serviteur,

PH. LEBAS.

Gythium, le 8 juillet 1843.

## INSCRIPTIONS ROMAINES DE BAENA.

---

Les inscriptions suivantes, découvertes en Andalousie au mois d'août 1838 n'ont jamais été publiées, du moins en France; nos lecteurs nous sauront gré de les leur faire connaître.

Des bergers gardant leurs troupeaux au lieu dit *Cortijo de las Virgenes*, dépendant du bourg de Baena, à quelques lieues de Montilla, découvrirent un tombeau souterrain, voûté, long de 3 mètres environ, large de 2, ayant sous clef 3 mètres 50 centimètres. Le long des murs régnait une corniche saillante, à hauteur d'appui, sur laquelle étaient rangées treize urnes en pierre, dont douze portaient des inscriptions en beaux caractères, parfaitement gravés. Ils trouvèrent encore un grand vase de verre dans une espèce de boîte en plomb, une lampe, des fioles et quelques poteries grossières de fabrique romaine. Persuadés qu'un pareil lieu devait renfermer un trésor, les bergers le mirent au pillage, dispersèrent les cendres et les ossements calcinés que contenaient les urnes, brisèrent le vase de verre, en ouvrant la boîte de plomb, et n'avertirent de leur découverte le propriétaire du terrain, M. Don Diego Pineda, que lorsqu'ils se furent assurés que le caveau ne contenait aucun objet en métal précieux. M. D. Diego Pineda mit les urnes en sûreté et recueillit de son mieux les débris échappés aux mains sacrilèges des chercheurs de trésor.

Voici les inscriptions :

1. Q. POMPEI. Q. F. SABINI

2. POMPEIAE. Q. F  
NANNAE

3. VELGAN

4. ILDRON'S  
VELAVNIS F

5. FABIA. M. F. ANINNA  
M. POMPEI. Q. F

6. CN. POMPEIVS. CN. F  
GAL. AFER. AED  
II VIR
7. M. POMPEIVS Q. F. ICSTNIS  
II VIR. PRIMVS. DE FAMILIA  
POMPEIA
8. IGALGHIS. ILDRON<sup>s</sup>. F
9. Q. POMPEIVS. Q. F  
VELAVNIS
10. IVNIA. L. F  
INSGHANA
11. SISEANBAHAN  
NONIS. F
12. GRACCHI

Nous rapportons les inscriptions dans l'ordre qu'elles ont sur la copie qui nous a été envoyée de Baena ; il est plus que probable que telle n'était point la disposition originelle des urnes dans le tombeau. Leur déplacement est regrettable, car l'arrangement primitif aurait pu fournir quelques indications sur les rapports de parenté ou d'alliance existant entre les treize individus réunis ainsi dans une sépulture commune ; nous essaierons tout à l'heure d'y suppléer par nos conjectures.

Remarquons d'abord que dans les douze urnes, portant des inscriptions, il n'y en a pas une seule qui renferme les restes d'un affranchi. Cette particularité distingue ce tombeau de la plupart des sépultures romaines, et, à notre avis, est un indice qu'il a été construit à une époque où l'Espagne n'avait point encore adopté complètement les usages de Rome. Le mélange de noms latins, carthaginois et espagnols vient confirmer d'ailleurs cette présomption.

Dans toutes les provinces de l'empire, les habitants *barbares* prirent de bonne heure des patrons parmi les conquérants et adoptèrent leurs noms, empressés de faire oublier leur origine et de s'affilier à la nation souveraine. La naturalisation entraînait toujours pour le barbare un changement de nom ; le patronage seul d'un Romain illustre avait le même résultat : on est en droit de le supposer, en

voyant sur des médailles gauloises des chefs *protégés* qui portent le nom de *Julios* (1). Lors donc que dans une inscription, à un nom purement romain, se trouve joint un surnom barbare, et surtout, lorsqu'après le nom *romain* d'un personnage, se lit le nom *barbare* de son père, on peut en conclure avec vraisemblance que peu avant l'époque où l'inscription a été tracée, ce personnage a été naturalisé ou bien est entré dans une clientèle romaine, et, dans certains cas, que le pays auquel il appartient, est passé, en même temps que lui, sous l'influence de la civilisation de Rome. Que si le nom romain est précisément celui du magistrat de la République qui a subjugué ou gouverné le pays auquel l'inscription se rapporte, c'est une forte présomption pour croire qu'elle remonte à une époque peu postérieure au gouvernement de ce magistrat. Faisons l'application de la règle que nous venons de poser à l'inscription de l'arc de Saintes, laquelle ayant une date certaine (le quatrième consulat de Tibère) ne peut nous égarer. La dédicace du monument est faite par un magistrat portant le prénom et le nom du conquérant de la Gaule, et un surnom latin. Son père et son grand-père avaient les mêmes noms et prénoms, mais des surnoms gaulois. Enfin, son bisaïeul n'avait qu'un nom gaulois.

C. IVLIVS. C. IVLI. OTTVANEVNI. F. RVFVS. C. IVLI.  
GEDEDMONIS NEPOS. EPOTSORVIDI. PRONEPOS.... ETC.

On voit, au premier coup d'œil, que la famille de Julius Rufus était entrée dans une clientèle romaine, deux générations avant lui; que son auteur, Épotsorovide, est demeuré barbare, et que le fils de ce dernier, Gededmon a obtenu de César le droit de cité romaine, ou du moins qu'il a été son protégé.

Nous allons, maintenant, rechercher dans les inscriptions de Baena des indications analogues à celles dont nous venons de constater la valeur. La cause qui a multiplié les Jules dans toute la Gaule a dû répandre en Espagne le nom de Pompée. Obligés de se choisir un protecteur à Rome, les Barbares préféraient avec raison le plus puissant, et tel était à leurs yeux celui qui les avait vaincus, ou qui les gouvernait. Le vainqueur, de son côté, surtout dans les derniers temps de la République, accordait facilement son patronage aux chefs bar-

(1) *Duratius*, chef des Pictons, et un certain Togirix qui n'est connu que par des monuments numismatiques.

bares : c'étaient autant de soldats dévoués pour le cas , toujours probable , d'une guerre civile.

Tous les noms romains inscrits sur les urnes de Baena appartiennent à des familles illustres , dont quelques membres , par une coïncidence remarquable , ont exercé une influence politique en Espagne , pendant une période de temps antérieure à la complète soumission de cette province. On remarque cinq Pompée , dont deux ont des surnoms purement romains ; ce sont vraisemblablement les plus modernes. Vient ensuite une *Fabia Aninna* (n° 5) dont le nom rappelle celui de Q. Fabius Maximus , lieutenant de César en Espagne. Il faut remonter plus haut pour trouver l'origine du nom de *Junia Inghana* , (n° 10). Tite-Live nous fait connaître deux membres de la famille Junia , qui ont tous les deux commandé en Espagne : le premier , *M. Junius Silanus* , lieutenant de Scipion en l'an de Rome 545 ; le second , *M. Junius Pennus* , préteur en 579. Mais le nom le plus extraordinaire à rencontrer , c'est celui de *Gracchus* (n° 12). On sait , en effet , que ce nom , ou plutôt ce surnom , s'éteignit avec les deux fameux tribuns Tiberius et Caius. Pour expliquer sa présence dans une inscription espagnole , il faut admettre qu'il ait été introduit dans la Péninsule ibérique , par le patronage , soit de Tiberius , questeur dans la guerre de Numance , soit de son père , préteur quelques années auparavant , dans la guerre contre les Celtibériens. On peut inférer de ce qui précède que le tombeau de Baena aurait été construit à une époque postérieure à la guerre civile de Pompée et de César , et probablement une ou deux générations après cette lutte mémorable.

Une dernière considération peut encore servir à confirmer la date à laquelle nous a conduits le rapprochement des noms romains et barbares. Nos lecteurs ont remarqué la formule très-singulière , qui se lit sur l'urne n° 7. Nous traduisons ainsi : *Marcus Pompeius Ictnis* ( nous reviendrons sur ce surnom ) *filis de Quintus , de la tribu Galeria , le premier de la famille Pompeia qui ait été duumvir*. On a quelque peine à s'empêcher de sourire à cette remarque naïve , où le nom de Pompée se trouve associé à l'ambition du magistrat d'une ville de province , Munda suivant toute apparence , car Montilla qui occupe l'emplacement de Munda est voisine de Baena (1). Il peut paraître étrange qu'un homme prenne soin d'apprendre à la postérité

(1) V. *Diccionario geográfico-histórico de la España antigua* , por don Miguel Cortés y Lopez , tomo III , *Munda Bætria*.

que les honneurs municipaux sont nouveaux dans sa famille. Cette modestie ou cet orgueil, si l'on veut, ne se rencontre pas d'ordinaire chez les Anciens. On peut soupçonner une énigme; voici l'explication que nous en proposerions. Après les victoires de César et d'Auguste, la clientèle de la famille Pompeïa dut cesser d'être un titre à la faveur des magistrats romains. Il fallut que Sextus, le dernier des Pompées, fût anéanti avec toute sa faction, pour que ce nom illustre cessât d'être un obstacle pour parvenir aux honneurs dans une province longtemps agitée par la guerre civile. Cette espèce de réprobation ne dut cesser que sous Auguste, lorsque l'empire jouit enfin d'une complète paix. L'inscription, alors, au lieu d'être offensante pour les aïeux de *Pompeius Icastnis*, marquerait seulement d'une manière détournée qu'on avait rendu tardivement justice à sa maison. Si l'on voulait se lancer plus avant dans le champ des hypothèses, ne pourrait-on pas supposer que *M. Pompeius Icastnis* dut les honneurs municipaux à son mariage avec *Fabia Aninna*, dont la famille, par le patronage d'un lieutenant de César, donnait des garanties au parti vainqueur? Quelle que soit la valeur de cette dernière conjecture, en réunissant les observations qui précèdent, on peut, avec beaucoup de probabilité, placer la date des inscriptions de Baena, soit à la fin de l'empire d'Auguste, soit au commencement du règne de Tibère.

Les rapports de l'Espagne méridionale avec l'Afrique furent toujours si fréquents, que personne ne sera surpris de voir un nom carthaginois sur l'urne (n° 11), *Siseanba*, fils ou fille de Hannon. J'ignore si ce nom de Siseanba est espagnol ou punique. Le surnom d'Afer donné à un Cneïus Pompée (n° 6) prouve, d'ailleurs, que la famille à laquelle appartenait le tombeau comptait des Africains parmi ses membres.

Nous avons promis de revenir sur le surnom bizarre de *Icastnis*. Il est probable qu'un tel groupe de lettres ne forme un mot dans aucune langue, car on ne saurait le prononcer; suivant toute apparence, des voyelles ont été omises dans l'écriture, suivant l'usage des Phéniciens, imité par les Celtibériens, autant qu'on en peut juger par quelques-unes de leurs médailles (1). Alors, peut-être, faudrait-il chercher dans *Icastnis*, un surnom dérivé d'*Icosium*, ville de la Mauritanie, dont Pline nomme les habitants : *Icositani*. Il y avait encore en Espagne une ville d'*Ictosia* dont l'emplacement n'est point connu avec certitude, mais que la plupart des géographes croient être la même que Octogesà, au confluent de la Sègre et de l'Èbre.

(1) Par exemple : *Clsa*, pour Celsa, *Csa*, pour Cissa.

Tâchons maintenant d'indiquer les liens de parenté ou d'alliance qui ont pu exister entre les individus rassemblés dans le caveau de Baena.

Le chef de la famille paraît être *Ildro* ou *Ildron*, fils de *Velaunis* (n° 4); mais ce *Velaunis* pourrait bien être le même que *Velgan* (n° 3). La difficulté de transcrire en lettres romaines des noms barbares expliquerait jusqu'à un certain point la différence dans l'orthographe des deux inscriptions.

Vient ensuite *Igalghis*, fils d'*Ildron* (n° 8).

Puis, il y a nécessairement une lacune; la famille de *Velaunis* et d'*Ildron* adopte le nom romain de *Pompée*; un de ses membres a le prénom de *Quintus*. Ce *Quintus* n'est point renfermé dans le tombeau commun. Nous pensons, cependant, que le surnom de *Velaunis*, que porte son fils (n° 9), établit suffisamment son origine commune avec les précédents. — Le même *Quintus* a une fille nommée *Pompeia Nanna* (n° 2).

De *Pompée Velaunis*, ou de son père, *Quintus Pompée*.... seraient fils :

*M. Pompeius Ictnis* (n° 7), marié à *Fabia Aninna* (n° 5) et *Q. Pompeius Sabinus* (n° 1).

Quant aux autres noms, il nous paraît impossible de les rattacher avec certitude aux précédents.

Nous joignons ici un fragment d'inscription gravé sur pierre, et trouvé plusieurs mois après la découverte du tombeau, dans le voisinage du *Cortijo de las Virgenes*.

|                |   |
|----------------|---|
| Q. M V M M I O | } |
| L. F. GAL      |   |
| G A L L O P    |   |
| V I R. D. L.   |   |

P. MÉRIMÉE, de l'Institut.

## DÉCOUVERTE DE DEUX COLONNES MILLIAIRES

### SUR LA FRONTIÈRE DU MAROC.

M. Letronne nous communique une lettre qu'il a reçue de son ami M. le chef d'escadron Callier, aide de camp de M. le Maréchal, Ministre de la guerre. Nous en extrayons les passages suivants, auxquels M. Letronne a joint quelques observations.

Au camp de Lalla-Magrenia, le 2 mai 1844.

« Il faut bien commencer par vous dire où est situé le lieu d'où je vous écris, car je doute fort que ce nom obscur et sans importance soit arrivé jusqu'à vous. Lalla-Magrenia est le nom d'une musulmane révérée à qui on a élevé un de ces monuments en coupole que nous appelons *marabout*, bien que le mot *marabout* (attaché à Dieu) s'applique à l'individu et non à l'édifice. La pieuse musulmane à qui on a rendu cet honneur, de couvrir ses cendres d'un monument en coupole, donna son nom au lieu où nous sommes campés. Notre présence ici a pour but de créer un établissement militaire pour observer la frontière du Maroc et pour maintenir dans la soumission les tribus remuantes de l'ouest. Cette position, à 4 ou 5 lieues de la frontière et à 9 ou 10 lieues en ligne droite à l'ouest de Tlemcen, a été occupée par les Romains, qui, comme nous, avaient sans doute eu besoin d'un poste militaire pour maintenir cette grande plaine des *Angades*, que les cartes appellent à tort *Désert*. Nous nous établissons sur le lieu même où les Romains avaient construit leur *præsidium*; c'est presque toujours ce que l'on a de mieux à faire, car messieurs les Romains s'entendaient parfaitement à occuper les positions. L'emplacement était facile à reconnaître par son relief et sa régularité; il est circonscrit par une enceinte triangulaire de 250 mètres sur 225. Le mur est en maçonnerie de grès, sans chaux; il a 1<sup>m</sup>50 d'épaisseur. Tout l'intérieur est encombré de ruines; mais à part quelques voûtes en voussoirs, on ne trouve que des traces de maçonnerie. Vous vous deman-

dez sans doute à quoi bon tous ces détails ; je ne suis pas, en effet, de la commission des inscriptions latines ; mais tout ceci est cependant pour arriver à vous donner une inscription et les documents qui m'ont paru devoir l'accompagner. En creusant en dedans de l'enceinte, on a trouvé debout, et en face l'une de l'autre, deux longues pierres étroites en forme de bornes milliaires, portant chacune l'inscription suivante :

|                           |                   |
|---------------------------|-------------------|
| IAPCAE                    | .....             |
| M. ARELIVS                | .....             |
| ..... IIV                 | ..... IIV         |
| FELIX. X̄G. P.P. C̄S DIVI | A X̄G. P.P. COS   |
| MAGNI. ANTONI             | VI MAGNI          |
| NI. FILIVS. DIVI          | ANTONINI          |
| SEVERI. NEPOS             | FILIVS DIV        |
| MIL. NOV̄A. POS           | VERI NEPOS        |
| SVIT. PER. T. AELI        | MIL. NOV̄A POSVIT |
| VM. DECRIANVM             | PER. T. AELIVM    |
| PROC. SVVM ^              | DECRIA VM         |
| A. N. SEVERIA             | PROC SVVM         |
| NVM . . . . .             | A. N. SEVERIA     |
| .....                     | NVM.....          |
| SYR                       | .....             |
| .....                     | SYR               |
| MPII                      | MPIII             |

Je vous donnerai les deux copies comme je les ai prises hier ; elles se complètent l'une l'autre, et diffèrent par le chiffre de la fin. Vous reconnaîtrez les lignes effacées à dessein, comme il arrive souvent. L'inscription me paraît bien claire jusqu'à SVVM^ . Mais les lettres A. N et le mot SEVERIANUM se liaient sans doute à ce qui suivait et qui a été effacé. Le mot SYR, parfaitement distinct sur les deux pierres et isolé, serait-il le nom du lieu ? Je ne saurais mieux m'adresser qu'à vous pour avoir les éclaircissements nécessaires. Écrivez-moi donc quelques lignes sur cette inscription, et dites-moi si elle a quelque intérêt pour les savants ; je serai alors heureux de vous l'avoir communiquée, et d'être sans doute le premier à la faire connaître. On n'a trouvé que deux médailles en bronze, l'une d'Hadrien, l'autre de Faustine. On a trouvé aussi un petit cavalier en bronze, lançant quelque chose de la main droite ; c'est un travail assez grossier ; c'était sans doute une espèce d'amulette. . . . . »

CALLIER.

## OBSERVATIONS.

Je propose de lire de cette façon le texte qui résulte des deux copies :

*Imp[erator] M[arcus] Aurelius [Antoninus P]ius Felix Aug[ustus]  
P[ater] P[atria] Magni Antonini Filius, Divi Severi Nepos, Mil[itaria]  
Nova posuit per T[rium] Aelium Decrianum Proc[uratore]m suum.....  
Severianum [Legatum Imperatoris Augusti Antonini]..... M[ilia]  
P[assuum] II aut III.*

Les qualifications de MAGNI ANTONINI FILIVS et de DIVI SEVERI NEPOS ne peuvent convenir qu'aux deux empereurs *Héliogabale* et *Alexandre Sévère*. D'un autre côté, les titres de PIVS, FELIX et PATER PATRIÆ, ayant été portés également par ces deux princes, il n'y aurait, dans l'inscription même aucun motif pour se décider entre l'un et l'autre, sans une circonstance qui, à ce qu'il me semble, ne permet aucun doute; c'est que, sur l'une des colonnes milliaires le nom du prince contenu dans la troisième ligne, et sur l'autre, les trois premières lignes, ont été effacées à dessein, selon le rapport de M. Callier. Cette circonstance ne peut guère s'appliquer qu'à *Héliogabale*, dont le nom fut effacé des monuments, par un décret du sénat, au témoignage de Lampride (1) : *Nomen ejus erasum est, senatu jubente*; et, en effet, plusieurs inscriptions relatives à ce prince ont déjà montré que ce décret fut assez fidèlement exécuté, tant en Italie qu'en Sicile (2). Ce nouvel exemple atteste que l'exécution du décret fut poursuivie jusqu'à l'extrémité de l'empire, comme l'avait été celle d'un semblable décret relatif à *Commode* (3).

La date de l'inscription peut même être déterminée avec une approximation assez grande, au moyen du mot *cos* (4) qui n'était suivi d'aucun chiffre, ce qui est évident sur la première borne où *cos* est suivi immédiatement de *divi*. On sait qu'*Héliogabale* s'appropriâ le consulat de *Macrin*, qui périt le 8 juin 218 de notre ère; c'est-à-dire qu'il substitua son propre consulat à celui de son prédécesseur,

(1) *In Heliogabal.* §. 17.

(2) Orelli, *Inscr. select.*, n° 949, 1869.

(3) *V. mon Recueil des Inscript. grecques et latines de l'Égypte*, t. I, p. 441.

(4) On remarquera les sigles *CS* pour *COS* et *XX* pour *AVG.* qui ne sont pas communes.

au lieu de le continuer, selon l'usage, pendant tout le cours de l'année commencée (1).

Ainsi la date des deux bornes milliaires se renferme dans la seconde moitié de l'an 218 de notre ère; et, comme il a dû s'écouler un certain laps de temps entre l'avènement d'Héliogabale à Antioche, et l'exécution de l'ordre de réparer les colonnes milliaires à l'extrémité de la Mauritanie césarienne, la date peut se placer dans les quatre derniers mois de cette année.

A la fin des deux inscriptions, la partie effacée est la même; il n'y a pas une lettre de plus ni de moins sur l'une et l'autre. M. Callier ne s'est donc pas trompé en disant que cette partie avait été aussi effacée à dessein. Car si la mutilation était due seulement à l'action du temps, on y remarquerait quelque différence. On doit donc présumer qu'après *Severianum* (2), se trouvait exprimée quelque autre circonstance qu'on avait des motifs d'envelopper dans la même proscription.

C'est ce qui m'a fait conjecturer que ce Severianus devait porter le titre de *Legatus Augusti*, dont la présence serait ici d'autant plus naturelle, comme celle du *Procurator Cæsaris*, que la Césarienne était une province impériale. Ce titre ainsi que nous le montrent beaucoup d'exemples, étant ordinairement suivi du nom répété de l'empereur, il devait y avoir LEG. IMP. AVG. ANTONINI; ce qui explique assez bien pourquoi les deux lignes de la fin ont été effacées comme celle du commencement.

Je ne sais pas d'où proviennent les lettres SYR, bien distinctes sur les deux pierres. On s'attendrait à trouver là, selon l'usage, la mention expresse des deux points extrêmes de la route, qu'on avait réparée ou dont on avait refait les milliaires, comme par exemple sur une pierre de Nicée :.... *Viam ab Apamea ad Niceam collapsam vetustate restituendam curavit, per C. J. Aquilam, procuratorem suum* (3). Dans ce cas, les lettres SYR pourraient être le reste d'un nom local qui n'a pas été conservé; mais j'en doute encore, parce que la place manque pour un supplément semblable entre la ligne effacée et les lettres SYR qui semblent avoir fait partie du titre précédent. Ces lettres paraissent trop distinctes pour que tout changement ne soit pas arbitraire.

J'ai demandé à M. le commandant Callier une empreinte. En

(1) *Dio Cassius*, LXXIX, 2.

(2) Je ne sais trop que faire des deux lettres A. N. séparées par un point sur les deux inscriptions.

(3) Vidua, *Inscr. antiq.* Tab. IV. — *Journal des Savants*, 1827, p. 18. — Böckh, *Corp. Inscr.*, n° 3743.

attendant qu'on l'ait sous les yeux, il convient de s'abstenir sur ce point.

Quant au *miliaria nova posuit*, formule que je n'ai pas trouvée ailleurs, elle doit être synonyme de *miliaria renovavit* (1) ou bien de *miliaria vetustate conlapsa restitui jussit*, qu'on trouve dans d'autres inscriptions analogues (2). J'ai d'abord pensé que cela signifie qu'on a élevé des bornes milliaires dans une partie de la route déjà faite (*strata*) mais non encore divisée par milles (*miliaris distincta*); mais il me semble qu'en ce cas on aurait dit seulement *miliaria posuit* ou *poni jussit*, et non pas *miliaria nova posuit*.

Le lieu où ces colonnes milliaires ont été trouvées donne un certain intérêt à cette découverte; c'est un *præsidium* ou campement, placé, dit M. Callier, à 9 ou 10 lieues (36 à 40 kilomètres), en ligne droite à l'ouest de Tlemcen, par conséquent tout près des frontières actuelles du Maroc; il doit se trouver également sur la lisière même de la Mauritanie césarienne, et correspondre, soit à la station appelée *ad Rubras* dans l'itinéraire d'Antonin (3), soit à *Calama*, où commence, dans cet itinéraire, la route de 393 milles qui aboutissait à *Rusucurrus*, fort près de Dellys, à l'est du cap Bengal, en passant par *Mina*, *Tigava* et *Oppidum novum*; car on sait qu'au delà de *Calama*, qui a dû être très-voisin du fleuve *Malva* ou *Molochath*, l'itinéraire ne compte plus aucune station, excepté celles qui continuent à longer la côte jusqu'à l'Océan. Nous nous trouvons donc ici sur la frontière de la Césarienne, presque au point où s'est toujours arrêtée la route romaine. C'est ce qui rend plus remarquable le soin mis à la réparation de ces bornes milliaires, sur chacune desquelles on prenait la peine de graver de longues inscriptions; et ce qui ne doit pas moins attirer l'attention, c'est l'époque d'un tel travail; à savoir, le commencement du règne d'Héliogabale, de ce prince qui s'occupait toujours si peu de l'empire, et qui alors n'était pas encore venu à Rome, puisqu'il passa à Antioche, non-seulement tout le reste de l'an 218, mais encore l'hiver de 219, ne donnant presque d'autre signe de vie que l'empressement à prendre de lui-même les titres d'Empereur, César, fils d'Antonin, petit-fils de Sévère, auguste, pieux, heureux, proconsul, revêtu de la puissance tribunitienne (4), tous titres que nous trouvons ici, excepté pourtant les deux derniers qui existent

(1) Gud. 69, 1. Spon, *Misc.*, p. 271.

(2) *Orelli*, n° 3330.

(3) *Itin. Anton.*, p. 36-39.

(4) *Dio Cassius*, LXXIX, 2.

dans l'inscription des Arvales (appartenant à la même année) (1), comme celui de *père de la patrie*.

Il est bien à présumer qu'un tel prince est resté étranger au renouvellement des bornes milliaires vers les limites occidentales de l'empire. Elle a peut-être été opérée à son insu, comme une mesure d'intérêt local, due à l'initiative du procurateur de César; mais il ne pouvait se dispenser d'en reporter l'honneur au prince régnant, en se gardant d'oublier les titres dont il s'était revêtu, sans attendre, selon l'usage, qu'ils lui fussent conférés par un décret du sénat.

Cette mesure a-t-elle reçu sa complète exécution? on serait disposé à en douter, puisque les deux bornes milliaires, avec les chiffres II et III, ont été trouvées dans l'enceinte même du *præsidium*, enfouies en face l'une de l'autre; ainsi de deux choses l'une, ou elles n'avaient pas encore été mises dans leur place respective, ou elles furent déplacées plus tard; dans le premier cas, l'exécution de la mesure aura été interrompue par quelque cause, peut-être le déplacement des magistrats qui l'avaient ordonnée.

Quoi qu'il en soit, les chiffres II et III indiquent nécessairement qu'on était près d'une station, soit *ad Rubras*, soit *Calama*, d'où se comptaient les milles.

Ce sont, au reste, des questions que j'ai soumises à M. Callier, en le priant de les étudier sur les lieux mêmes, si les événements de la guerre le lui permettent.

LETRONNE, de l'Institut.

(1) *Marini atti dei Arv.*, p. CLXIII. — *Orelli*, n° 347. Je m'étonne que ces deux derniers titres manquent ici, puisque Dion Cassius dit qu'Héliogabale les avait pris en même temps, et que l'inscription des Arvales montre qu'il les portait, en effet, dans les premiers six mois de son règne. On peut présumer que, les ayant pris un peu plus tard, quoique dans la même année, la nouvelle n'était pas encore arrivée en Mauritanie lorsqu'on répara les bornes milliaires.

# DÉCOUVERTE D'UNE CHAUSSÉE ROMAINE ET DE L'ANCIEN PAVÉ DE PARIS,

FAITE EN JUILLET 1842.

---

Les fréquents travaux que nécessitent, soit l'assainissement de la ville de Paris ou ses embellissements, offrent par fois des découvertes fort importantes sur son état primitif qu'il est curieux de constater.

Vers la fin de juin ou au commencement de juillet 1842, en faisant les fouilles nécessaires pour la construction d'un égout sous les rues du Petit-Pont et Saint-Jacques, on a retrouvé d'abord une grande partie des fondations du Petit Châtelet, ancienne forteresse ayant servi depuis de prison. M. Auxerre, dessinateur attaché aux travaux de feu M. Jollois, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a reconnu sous ces mêmes fondations une construction romaine, constatée par la présence des grandes briques employées en libages et placées alternativement entre les assises des pierres. Cette découverte ne laisse aucun doute sur la nature de la construction de la forteresse du Petit Châtelet, évidemment romaine, qui existait encore au IV<sup>e</sup> siècle, et qui fut remplacée au IX<sup>e</sup> par des tours en bois, incendiées et détruites par les Normands. Ce ne fut qu'en 1369 que Charles V, pour arrêter les incursions des écoliers de l'Université sur les bourgeois de la Cité, ordonna à Hugues Aubriot, prévôt de Paris, de faire élever cette forteresse, qui après avoir servi de prison, fut démolie en 1781, dans la vue d'assainir ce quartier, et dans celle de l'intérêt de la voie publique, extrêmement resserrée dans les limites de la longue voussure ogivale qui était pratiquée sous cette tour.

En continuant les fouilles sous le sol de la rue du Petit-Pont, on a découvert à 1 mètre 20 centimètres de profondeur, l'ancien pavé de Paris, composé de gros quartiers ou blocs de grès de différentes proportions, mais dont les plus grands portaient de 1 mètre 50 centimètres carrés sur 35 à 40 centimètres d'épaisseur. Afin de rendre cette démonstration plus palpable, nous joindrons ici la coupe du terrain de la chaussée qui a été retrouvée intacte depuis le Petit-Pont jus

qu'à la rue des Noyers. Cette coupe est prise devant la maison, n° 16, de celle du Petit-Pont :

*Légende de la coupe du terrain :*

a. Couche de remblai de 1 m. d'épaisseur, mesurée du dessus du pavé.

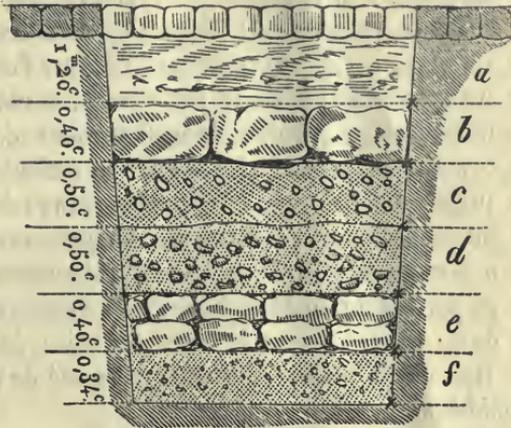
b. Blocs de grès ajustés les uns contre les autres, autant que leur irrégularité avait pu le permettre, de 35 à 40 centimètres d'épaisseur. Plusieurs de ces blocs ont été déposés au Musée des Thermes.

c. Couche de béton grossier.

d. Sable mêlé de petites pierres calcaires de 50 centimètres d'épaisseur.

e. Blocage en moellons de roche de 40 centimètres d'épaisseur.

f. Couche de sable de montagne qui paraît être le sol naturel de cette partie du terrain de la ville.



L'abbé Le Beuf fait mention d'une semblable découverte (1) faite au mois de janvier 1739, en creusant les fondements d'une maison près de l'hôtel de l'ancienne Poste, située alors rue des Déchargeurs ainsi que dans la rue Saint-Jacques, à deux mètres de profondeur. On s'aperçut qu'il existait dans l'épaisseur de la tranchée, une couche de terre superposée qui indiquait l'existence d'un second rang de pavés entre ce premier pavé et celui d'aujourd'hui. En 1770, en creusant sous l'un des bas côtés de l'église de Saint-Benoît (aujourd'hui transformée en théâtre) pour la construction d'un caveau, on a découvert à 3 mètres de profondeur un rang de pavés, semblable à celui que nous venons de signaler. On sait que Philippe Auguste, qui, mieux que ses prédécesseurs, s'était occupé des embellissements et de l'agrandissement de la capitale du royaume, qu'il avait fortifiée

(1) *Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile de Paris, etc.*, tome I, page 85 à la note.

de tours, et d'un mur d'enceinte encore existant en partie, fit paver Paris en 1185. Son historien Rigord raconte le motif qui provoqua cette sage mesure de salubrité. « Ce monarque, occupé d'affaires « importantes, se promenant dans son palais royal, s'approcha des « fenêtres où il se plaçait quelquefois pour se distraire par la vue du « cours de la Seine (1). Des voitures traînées par des chevaux tra- « versaient la Cité en remuant la boue, faisaient exhaler une odeur « insupportable, le roi ne put y tenir, et même cette exhalaison fétide « le poursuivit jusques dans l'intérieur de son palais. Dès lors, il « conçut un projet très-difficile à exécuter, mais très-nécessaire; « projet qu'aucun de ses prédécesseurs, à cause de la grande dé- « pense et des graves obstacles que présentait son exécution, n'avait « osé entreprendre. Il convoqua les bourgeois et le prévôt de la ville, « et par son autorité royale, leur ordonna de paver avec de fortes et « dures pierres toutes les rues et voies de la Cité (2). » Guillaume le Breton dit que ce pavé était composé de pierres carrées, *quadratis lapidibus*.

Quelques écrivains prétendent, et entre autres Mézeray (3), que Gérard de Poissy qui avait le maniement des finances, faisant un retour sur sa conscience, contribua aux frais de ce pavage pour une somme de onze mille marcs d'argent (4), chose extraordinaire, ajoute cet historien avec ce ton caustique qu'on lui connaît, tant il est vrai, dit-il, que ces gens-là iront plutôt au gibet que de venir à restitution. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que d'après l'invitation du roi, le prévôt et les bourgeois payèrent tous les frais de cette entreprise. Cette amélioration qui intéressait la circulation et la salubrité de la capitale, a le mérite d'un premier exemple; étendu et perfectionné dans la suite, elle fut un bienfait pour Paris, mais ce bienfait ne s'opéra que lentement et ne reçut son entière exécution que sous Louis XIII, époque à laquelle la moitié des rues de Paris n'était pas encore pavée; on s'était simplement borné sous Philippe-Auguste, à paver ce qu'on appelait alors *la chaussée de la croisée de Paris*, deux rues qui se croisaient au centre de la ville, dont l'une se dirigeait du midi au nord, et l'autre de l'est à l'ouest comme les plus fréquentées.

(1) C'est ce même palais de nos rois, qui est devenu depuis le sanctuaire de la justice.

(2) *Gesta Philippi-Augusti, etc.*, Recueil des Historiens de France, t. XVII, page 16.

(3) *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*; édition d'Amsterdam, 1688, tome III, page 589.

(4) 27,500 francs au taux de l'époque.

Quant au massif en maçonnerie de blocage sur lequel s'appuyait le pavé de Philippe Auguste, nous n'avons trouvé aucun indice de l'époque à laquelle il fut érigé ; mais sa construction parfaitement identique avec celle de toutes les chaussées romaines, ne permet pas de douter qu'il ne fût de cette époque ; il porte tout le caractère et se compose de tous les matériaux qui entraient ordinairement dans ces sortes de constructions. Le travail des fouilles pour l'érection de l'aqueduc qui a été pratiqué sous la rue Saint-Jacques, n'a fait que confirmer cette opinion, par une solution de continuité du même massif de maçonnerie, construit avec les mêmes matériaux indiqués dans la coupe du terrain ci-dessus gravée. Tels sont les indices certains de l'existence sous la rue Saint-Jacques de l'une de ces grandes chaussées qui sous, la domination romaine, traversaient Lutèce, et sur l'une desquelles on aura établi en 1185, le pavé érigé par les ordres de Philippe Auguste.

A.-P.-M. GILBERT,

Membre de la Société royale des Antiquaires de France.

# ANCIENNE CHAPELLE

DU

## COLLÈGE DE NAVARRE.

---

C'est une grande et noble pensée, que celle qui créa et qui nous a dotés, il y a quelques années, du Comité Historique des Arts et Monuments, pour être « le tuteur naturel de nos édifices nationaux, et « dont la principale mission consiste, par une influence latérale, si- « non directe, à arrêter toute destruction projetée, toute mutila- « tion, etc. (1). » Nous ne porterons point un regard rétrospectif sur les innombrables actes de vandalisme qui se sont commis, même sous la Restauration, avant l'importante institution de ce Comité, composé d'hommes pleins de zèle, de science et de courage : mais, tout en reconnaissant qu'il rend d'immenses services, nous ne pouvons néanmoins nous dispenser de dire, que très-souvent aussi sa voix est étouffée, ou ses justes réclamations méconnues. Nous pourrions citer des faits à l'appui de ce raisonnement, mais il nous suffit de rappeler la démolition récente de l'hôtel historique de la Trémouille, et les mutilations ignobles que vient de subir le vieux manoir semi-féodal et militaire, ancienne résidence des archevêques de Sens, comme métropolitains de Paris.

Malgré l'incessante sollicitude du Comité Historique, le percement de nouvelles rues, l'élargissement ou le redressement des anciennes, et les spéculations particulières, font disparaître, de temps à autre, le peu qui reste de nos vieux monuments religieux et civils, ou changent leur forme et leur destination. Les sociétés savantes, les commissions d'antiquités, et les hommes de goût et de talent qui les composent auront beau faire : le goût des lignes droites ou du confortable, et surtout l'impérieuse loi de la nécessité en matière de casernes et de prisons, l'emporteront sur leurs doléances : ils seront presque toujours *la voix qui crie dans le désert*.

Naguère, nous avons donné un souvenir aux vénérables débris de

(1) *Bulletin Archéologique*, tome I, page 12.

l'abbaye Saint-Magloire, dont le sol béni est traversé maintenant par la rue de Rambuteau. Depuis, nous avons exprimé quelques regrets de la destruction prochaine de la chapelle royale et priorale des Célestins : aujourd'hui nous avons à signaler la disparition imminente d'un autre de ces rares et derniers fleurons de la couronne monumentale du vieux Paris. La pioche du démolisseur officiel va s'abattre au premier beau jour sur l'illustre chapelle de Navarre, dont le vieux et modeste portique révèle encore le souvenir d'une gloire chère à la France et aux lettres.

L'École polytechnique existe aujourd'hui dans les localités et sur l'emplacement où s'élevaient, il y a un demi-siècle, les collèges de Navarre, de Boncourt et de Tournay, fondés dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, réunis pendant le XVII<sup>e</sup>, par Louis XIII; supprimés et détruits en partie, en 1793, avec tous les établissements religieux ou d'instruction publique du royaume.

Le collège de Navarre, appelé aussi collège de Champagne, à cause d'une des dignités de la royale fondatrice, rappelle les souvenirs les plus brillants dans les fastes de l'instruction publique en France. C'était là que se donnait l'enseignement le plus complet des établissements de l'université de Paris. Dès son origine, il fut pourvu de chaires de théologie, de philosophie et d'humanités. Cette maison avait un corps de docteurs en théologie comme la Sorbonne, et qui prenaient le titre de *Docteurs de la société et maison royale de Navarre*.

Ce collège, si dignement remplacé aujourd'hui, dans un autre genre d'études, par le magnifique établissement de l'École polytechnique, fut fondé en 1304, par le testament de Jeanne de Navarre, femme de Philippe IV, dit le Bel, et, de son propre chef, reine de Navarre, comtesse palatine de Champagne et de Brie, comme fille et unique héritière de Henri III, roi de Navarre, et de Blanche, dite aussi Jeanne d'Artois. Le testament, ordonnant cette fondation, est daté de Vincennes, du jour de la nativité N. D., 25 mars 1304. Par une libéralité toute nationale, et contrairement aux autres établissements de ce genre, où on n'admettait que les écoliers de la province où était né le fondateur, ou de celle qu'il habitait, il suffisait d'être *Français*, pour avoir droit aux bourses du collège de Navarre. Simon Festu, évêque de Meaux, et Gilles de Pontoise, abbé de Saint-Denis, tous deux exécuteurs testamentaires de la reine Jeanne, ayant été chargés, par les six autres, de tout ce qui concernait la fondation de ce collège, en rédigèrent les statuts, et

le 3 avril 1315, les maîtres et les écoliers assemblés en chapitre dans la chapelle, dont les restes extérieurs vont être dénaturés, jurèrent de les observer : ils furent approuvés en 1316 par le pape Jean XXII.

Depuis 1357, les archives et le trésor de l'université étaient gardés dans la maison de Navarre. On sait que l'université était divisée, dès l'an 1218, en quatre nations ou sociétés de maîtres appartenant à une commune patrie, et régies chacune par un procureur, dont les quatre voix réunies éalisaient le recteur ; savoir : la nation de France, surnommée *Honorenda* ; la nation de Picardie, surnommée *Fidelissima* ; la nation normande, surnommée *Venerenda*, et la nation allemande, surnommée *Constantissima*. Or, le collège de Navarre était le chef-lieu de la nation de France : c'est là qu'elle tenait ses assemblées ; elle contribuait à l'entretien de la chapelle où se prononçaient les sermons généraux de l'université. Il serait trop long d'énumérer ici les nombreux privilèges de cet illustre établissement, dont la renommée et la gloire se réfléchissent et se perpétuent dans la savante école qui le remplace. Nous remarquerons seulement que les rois, les princes de leur famille et les plus grands seigneurs du royaume y envoyaient leurs enfants comme pensionnaires : c'est pourquoi Mézeray l'a appelé « l'école de la noblesse française et l'honneur de l'université (1). »

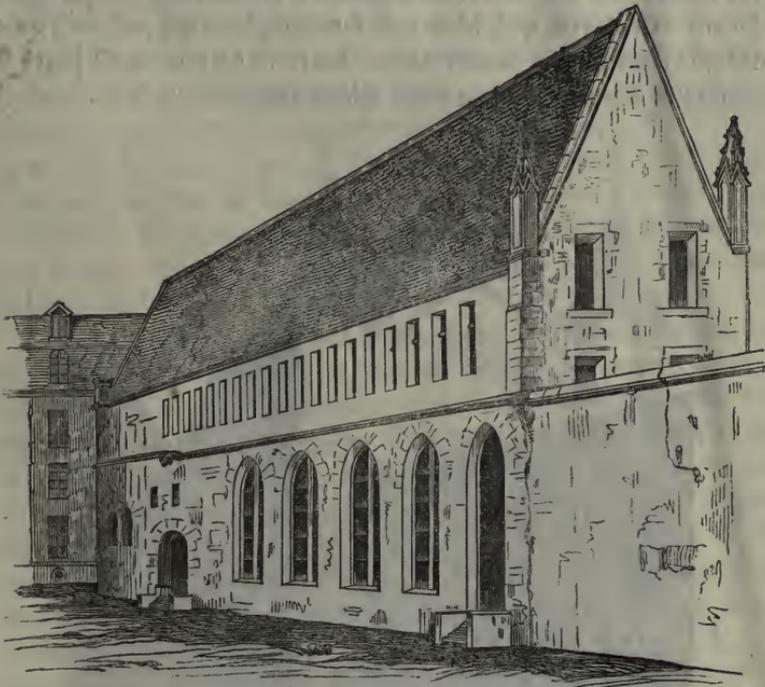
Par suite du décret de la convention nationale du 29 juin 1793, qui prononça la suppression de tous les collèges de plein exercice, des facultés de théologie, de médecine, des arts et de droit, sur toute la surface de la république, le collège de Navarre, déserté par la science, fut loué par portions à des particuliers. On y vit bientôt des industries de toute nature. Le docteur Capuron y faisait des cours d'anatomie, et il s'y établit jusqu'à des fabriques de papiers peints, de couvertures et de coton. La chapelle, coupée en deux, par une cloison, servait de magasins à deux libraires. Cet état d'abandon dura douze ans : mais un décret impérial du 9 germinal an XIII (30 mars 1805), ayant affecté toutes les dépendances du ci-devant collège de Navarre au service de l'École polytechnique, établie alors dans les communs, la salle de spectacle et l'orangerie du Palais Bourbon, l'École fut installée à Navarre, le 11 novembre de la même année, 490 ans après que les maîtres et les écoliers de Navarre avaient eux-mêmes pris possession des mêmes lieux. Dès ce moment les bâtiments de Navarre furent en grande partie démolis ou changés dans leur aspect

(1) Méz. Tome V, p. 534.

extérieur et dans leurs divisions intérieures, par les reconstructions nécessaires à cette grande institution.

Le cloître de Navarre, dont les fondements furent jetés en 1309, au même temps que ceux de la chapelle, qui est le principal objet de cet article, a été démoli en 1811. Le bâtiment élevé au sud du cloître, vers 1410, par la munificence du célèbre cardinal Pierre d'Ailly, qui fut successivement boursier, professeur et grand maître de Navarre, après avoir servi de lingerie à l'École polytechnique, a été démoli en 1836, pour faire place aux nouvelles constructions de l'entrée principale de l'École.

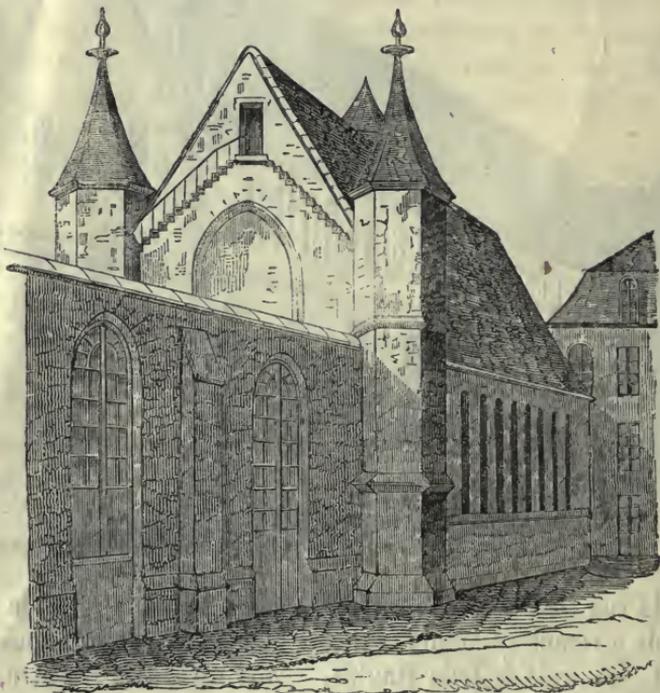
Il ne reste plus guère des bâtiments du moyen âge que la chapelle et le grand bâtiment à pignons cantonnés de pinacles, que l'on aper-



çoit de la rue Descartes. Ce bâtiment, dans lequel la salle de dessin de l'École a remplacé la bibliothèque du collège, fut bâti sous Charles VIII, aux frais de Jean Raulin, grand maître de Navarre, et célèbre prédicateur du XV<sup>e</sup> siècle. Le roi donna 240 livres tournois pour son achèvement, qui s'effectua en 1496. Suivant les calculs de M. D\*\*\*, qui a bien voulu nous communiquer son précieux travail inédit sur les bâtiments de l'École, cette somme représentait

13.000 francs de notre monnaie et était d'une importance à peu près égale à celle de 50 000 francs d'aujourd'hui. Au rez-de-chaussée de ce bâtiment était la salle des actes. Cette salle, où Bossuet fut reçu docteur, a servi de chapelle à l'École polytechnique sous la Restauration; elle est maintenant divisée en deux étages et en plusieurs pièces, servant aux examens.

La chapelle de Navarre, l'âme en quelque sorte de cet établissement national, et qui résume encore tous ses souvenirs et sa gloire, doit disparaître sous peu de jours, ou du moins, la dernière transformation qu'elle va subir, achèvera de lui ôter son caractère historique et religieux. Si les philosophes éclectiques, qui administraient sous la Restauration, ont préféré la dénaturer intérieurement plutôt que de lui rendre son auguste destination, du moins ils avaient respecté sa forme extérieure, qui, bien que fort simple, n'est pas sans grâce, ni indigne d'un intérêt conservateur. Au reste on pourra en juger par la sommaire description que nous allons essayer d'en faire.



Le bâtiment de cette chapelle, qui n'est point orienté suivant le rit catholique, mais disposé à peu près du Nord au Sud, est un parallélogramme terminé par une abside à trois pans. Il est bâti tout en

Pierre de cliquant, solidement appareillée. Les murs de flanc et les angles sont soutenus par des contre-forts à larmiers, qui ont conservé presque toute la vivacité de leurs profils. L'édifice est percé entre les contre-forts, par vingt grandes fenêtres ogivales, sans meneaux, y compris les trois de l'abside et celle de la façade, mais dont les baies sont ornées d'une moulure en boudin, avec un petit chapiteau-feuillagé à la naissance de l'ogive.

Les corniches qui soutiennent le toit à pentes rapides, et les bandeaux qui circulent autour du monument, sont d'un profil très-simple ; ils ont une gorge dont la concavité est lisse. Cet édifice, qui ne conserve plus que sa robe avec sa forme extérieure, et dont il serait difficile de relever les dimensions dans l'œuvre, autrement que sur quelque ancien plan, a 47 mètres 70 centimètres de longueur, hors d'œuvre, sur 12 mètres 50 centimètres de largeur, et 15 mètres de hauteur, du sol actuel, considérablement surélevé, jusqu'à la pointe du pignon. Il y a lieu d'être étonné de la grandeur de cet édifice, destiné à être la chapelle d'un collège, peuplé d'environ quatre-vingts personnes, tant maîtres qu'écoliers : mais, suivant la judicieuse remarque de l'auteur du *Mémoire* précité : « C'est que les hommes de ce temps remplissaient leur rôle de fondateurs sur la plus grande échelle, et comme animés par une prévision certaine des destinées de leurs institutions. »

Aux angles du portail sont accolées deux tourelles octogones, coiffées de leurs toits ou lanternons en pierre, et amortis par une houppe de plomb, jadis peut-être ciselée en fleurs de lis. Elles contiennent un escalier en spirale, débouchant sur un emmarchement de pierres, à deux pentes, incrusté en formant saillie, dans le champ du pignon, et défendu par une main courante en fer, pour laisser arriver par une baie carrée sous le comble de la chapelle. La charpente de ce comble, bien œuvrée et conservée, est assez remarquable par sa complication. Quelques personnes prétendent que cette charpente se voyait à nu dans l'intérieur du vaisseau : mais M. Chéronnet, notre ami, ancien élève de la maison, nous a assuré avoir vu cette chapelle couverte d'une voûte en bardeaux, que le temps avait colorée d'une teinte brune très-foncée.

La crête du toit au-dessus de la nef était surmontée d'une flèche ou clocher, couvert en plomb et ardoises, d'une construction élégante, se terminant par une croix. On voit encore sur le faite la naissance de ce clocher, et sous le comble, l'ingénieux assemblage des pièces de bois se réunissant autour du poinçon sur lequel s'éle-

vait son aiguille. La pointe du pignon indique l'ancien support d'une statue, probablement celle de Saint-Louis, patron titulaire.

Lorsque nous l'avons vu encore à peu près intact, vers 1818, le portail de cette chapelle nous paraissait digne d'être conservé, à cause de sa physionomie architectonique, toute particulière. Sa façade offrait, dans la simplicité de l'ensemble, un aspect gracieusement pittoresque. Entre les rampants du double escalier de pierre en porte à faux, conduisant au comble, on voit encore (mars 1844), percée en retraite dans le mur du pignon, une large croisée ogivale, ornée de moulures dans l'ébrasement, et dont le champ est divisé en cinq arcatures, aussi en ogive, d'un style plus récent, jadis remplies de vitreaux et aujourd'hui aveuglées avec du plâtre.

Au-dessous de cette fenêtre régnait la grande porte, aussi en ogive, percée en retraite et partagée par un trumeau sur lequel on voyait jadis une statue du roi Louis X, dit le Hutin, avec cette inscription sur le piédestal : LUDOVICUS DECUS REGNANTIUM. On voyait à droite et à gauche deux autres statues royales abritées, comme la précédente, sous des dais gothiques. Sous les pieds de celle à droite, on lisait : PHILIPPUS PULCHER, HUIUS DOMUS FONDATOR EGREGIUS; et au bas de celle à gauche était écrit : JOANNA, FRANCIE AC ETIAM NAVARRÆ REGINA, HUIUS DOMUS QUONDAM FUNDATRIX INCLYTA. ANNO DOMINI MCCCIV. Ces trois statues du père, de la mère et du fils étaient peintes en couleur de chair, avec des robes d'azur, semées de fleurs de lis d'or. Ce portail a été masqué en 1830, par une construction en prolongement, pour agrandir la bibliothèque de l'École : et par une contradiction, qui ne peut d'ailleurs que rappeler dans la suite des temps, que ce bâtiment informe fut jadis un édifice consacré à Dieu, l'ignoble construction qui masque aujourd'hui si désagréablement ce portail, et qui doit bientôt, en se surélevant, faire disparaître le pignon et sa gracieuse vitre, est percée en avant et en flanc de baies ogivales de même dimension et style que les autres fenêtres de l'édifice. Nous avons remarqué en le visitant récemment, qu'on a affecté aussi la forme ogivale pour la plupart des ouvertures pratiquées dans les cloisons et murs de refends qui fractionnent maintenant en différents étages et pièces irrégulières d'un aspect peu agréable, l'intérieur de la vaste et vénérable chapelle de Navarre.

La première pierre de cette chapelle fut posée le 12 avril 1309, par Simon Festu, alors évêque de Meaux, et l'un des huit exécuteurs testamentaires de la reine Jeanne : mais elle ne fut dédiée par Pierre

de Villers, évêque de Nevers, que le 16 octobre 1373, « en l'honneur de la sainte Trinité, de la victorieuse croix du Christ et de « la glorieuse Vierge Marie, sous le vocable du bienheureux Louis, « roi de France et de la bienheureuse Catherine vierge. » On voyait scellée, à gauche du portail, une inscription indiquant l'époque où fut posée la première pierre, et à droite, une autre faisant mention de la dédicace de la chapelle. Ces deux inscriptions latines sont insérées à la page 663 des *Antiquités de Paris*, par D. Dubreuil. C'est la première église de Paris qui ait été dédiée sous l'invocation de saint Louis.

Cette chapelle servait pour les offices et services de la nation de France; on y conservait la moitié d'une côte de Saint-Guillaume, archevêque de Bourges en 1200, qui fut donnée en 1407, par Jean, duc de Berry, à Jean Archer, procureur de la nation de France; Raymond Perault, cardinal de l'Église romaine et légat du saint-siège, en Allemagne, qui avait été autrefois boursier de ce collège, lui fit aussi présent, en 1511, de plusieurs reliques.

Au mois de janvier 1415, la nation de France y fit célébrer un service pour Louis d'Orléans, assassiné, en 1407, par Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Le docteur Brevi Coxa fit l'oraison funèbre et condamna les doctrines du docteur Jean Petit, qui, s'étant dévoué par cupidité au duc de Bourgogne, avait fait l'apologie de ce meurtre.

C'était dans cette même chapelle où s'agitèrent les plus importantes questions théologiques et où s'accomplirent les plus importantes cérémonies, qu'en 1491, le roi Charles VIII, accompagné des principaux seigneurs de la cour, vint deux fois honorer de sa présence les actes des vespées de Louis Pinelle, le lundi, d'après *Lactare*, et de Jean Charron, la veille du dimanche de *Pâques fleuries*. Le roi et sa cour étaient au jubé, et la faculté, les prélats et le parlement dans la nef. On remarque encore, dans le mur intérieur, à la naissance de la partie du chevet qui formait le chœur, un arrachement du jubé où se plaçaient les princes, les évêques et autres grands personnages lors des réunions solennelles de l'université.

Parmi les doctes personnages dont les tombes à figures et épitaphes formaient presque tout le pavement de cette chapelle, on distinguait dans le chœur celle de Nicolas Clémengis, qui fut grand maître et une des gloires de Navarre : inhumé sous la lampe, devant le grand autel, où il était souvent venu méditer, son épitaphe rappelait, par un naïf jeu de mots, que celui qui avait été le flambeau de l'Église, reposait maintenant sous la lampe. Dans la nef, on voyait

aussi la tombe de Jean Tessier, connu sous le nom de Ravisins Textor, le plus fameux linguiste de son temps. Sous la couche salpêtrée, qui a été superposée pour former le sol des salles d'escrime placées dans la vieille chapelle, on peut retrouver encore les pierres tumulaires d'un grand nombre de ces personnages célèbres du collège de Navarre, avec des inscriptions et leurs images gravées en creux, quelques-unes crossées et mitrées, et même en chapeau de cardinal; mais toutes fort endommagées, ce local ayant servi de laboratoire de chimie pendant plusieurs années, avant que le sol en fût recouvert de terre (1).

Sur le mur, à droite dans la nef, on voyait un tableau fort ancien où étaient inscrits soixante-trois vers latins rimés, insérés dans Dubreuil, page 662. Ces vers, qui composaient tout un poëme historique à la louange de Jeanne de Navarre, sont bien propres à démentir les odieuses anecdotes répandues sur cette généreuse princesse.

On ne peut contempler ce vénérable édifice sans se rappeler avec une douce et respectueuse émotion, que, dans son enceinte, Nicolas Oresme, précepteur de Charles V, les cardinaux d'Ailly et Deschamps, Jean Gerson, regardé par quelques-uns comme étant le sublime et modeste auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*, et Bossuet, vinrent puiser, dans la méditation et la prière, le génie qui les a rendus la gloire de la religion et l'honneur de la France.

Aux premiers beaux jours qui vont luire, le pignon et le toit de la chapelle de Navarre vont être rasés jusqu'au-dessous de la corniche, et les constructions, qui vont s'élever au-dessus pour en faire des salles d'étude ou des dortoirs, achèveront d'ôter à cet édifice la physionomie de son ancienne et sainte destination, sans doter autrement l'École que d'une construction insolite, incohérente et sans harmonie.

L'ancienne chapelle de Navarre devrait être conservée telle qu'elle est par un gouvernement qui s'impose des sacrifices pour la conservation des monuments historiques : mais, si réellement un besoin impérieux devait l'emporter sur tant de glorieux souvenirs, du moins que des dessins exacts et un plan la reproduisent dans la *Statistique monumentale de Paris*, publiée par M. Albert Lenoir sous le patronage de M. le Ministre de l'instruction publique (2).

N. M. TROCHE,

Auteur d'une Monographie inédite de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

(1) Mém. précité.

(2) Nous pouvons annoncer à nos lecteurs que le vœu émis ici par notre docte collaborateur, M. Troche, doit recevoir sous peu son accomplissement.

# COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES, INSTITUÉE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

---

## TRAVAUX.

### PREMIER ARTICLE.

Je ne remonterai pas au delà de 1840 dans l'histoire des travaux entrepris par le Ministre de l'intérieur avec le crédit affecté à la conservation des monuments historiques. Ce n'est qu'à partir de cette époque que ce chapitre du budget a pris assez d'extension pour obtenir des résultats utiles, et que son administration a été séparée de celle des autres services de la direction des beaux-arts. Dans cette Revue, je compte, au reste, me borner à rendre compte des principales affaires déjà traitées; on conçoit que j'ai dû négliger le détail des petites allocations affectées à des travaux de consolidation en quelque sorte provisoires; je me contenterai de rappeler sommairement tous les édifices auxquels des secours ont été accordés; mais je donnerai des renseignements plus précis sur les décisions qui ont assuré la conservation de monuments remarquables, que je classerai dans un ordre chronologique.

La restauration des monuments druidiques est presque toujours impossible, et serait d'ailleurs sans but; peut-être aurait-il été curieux seulement de relever le *menhir* colossal de Lockmariaker, qui gît sur le sol, brisé en trois pièces, et présente une masse comparable à celle de l'obélisque de Louqsor; des études ont été faites à ce sujet; mais leur résultat n'a fait que constater les difficultés de l'exécution d'un pareil projet; sans fournir l'assurance du succès, et sans faire connaître le prix auquel il faudrait l'acheter; l'action du gouvernement pour cette classe de monuments a dû se borner, jusqu'à présent, à une protection qui n'est malheureusement pas toujours efficace contre la cupidité des communes et des particuliers sur les propriétés desquels ils ont été découverts. Des circulaires ont été adressées aux autorités locales pour éclairer les populations sur l'importance historique de ces monuments; mais leur situation, ordinairement isolée, rend la surveillance difficile; les habitants des lieux environnants, où la pierre est rare, vont en chercher dans ces carrières factices; d'autres, inspirés par une superstition généralement répandue, les bouleversent pour y chercher des trésors, et les efforts de l'administration sont quelquefois encore impuissants pour empêcher ces déprédations. La seule allocation qui ait pu être utile-

ment employée a servi à dégager un dolmen auprès de Saumur, et dernièrement une somme a été consacrée à des fouilles et à l'acquisition d'un terrain sur lequel on a découvert une de ces galeries auxquelles on donne le nom de *Grotte-aux-Fées*, dans la commune de Marly, près Paris.

La meilleure méthode d'appliquer l'action conservatrice de l'administration aux monuments romains est aussi très-difficile à déterminer. Les travaux de déblaiement doivent être conduits avec de grandes précautions, ceux de consolidation appliqués avec une extrême réserve. La commission désigne pour les diriger des architectes auxquels leurs études sérieuses de l'antiquité permettent de produire des projets qui sont examinés avec une scrupuleuse attention, et dont l'exécution est surveillée par l'inspecteur général et les correspondants. En effet, les constructions modernes qu'il est souvent utile de juxtaposer aux anciennes pour soutenir celles-ci doivent être de nature à ne pas se confondre avec elles, et cependant leur aspect ne doit pas blesser l'œil par un contraste trop choquant; cette mesure est difficile à garder; il faut se contenter de conserver l'aspect des masses, sans reproduire les détails; les travaux exécutés à l'arc d'Orange, sous la direction de M. Caristie, sont un excellent exemple de cette méthode de consolidation. Elle avait été suivie à Nîmes pour l'amphithéâtre, et le déblaiement de celui d'Arles qui était aussi terminé en 1840. A cette époque, il restait encore dans les villes du midi deux grandes opérations à terminer, le dégagement des théâtres romains d'Arles et d'Orange. Elles ont été conduites en même temps. Tous les ans une somme de 20 à 30 000 fr. y a été employée, et cette année les acquisitions ont été complétées. Le théâtre d'Orange, qui a conservé son mur de scène, est déjà dégagé de manière à être fermé de toutes parts; celui d'Arles le sera dans le courant de l'année; alors on pourra terminer à l'intérieur les travaux de déblaiement qui ont dû être arrêtés pour empêcher la dégradation des parties découvertes par le public lorsqu'il n'était pas possible d'y établir une surveillance suffisante.

Un beau travail a été aussi exécuté à la Tour Magne de Nîmes sous la direction de M. Questel, architecte. Ce monument avait été renfermé en 1840 dans l'enceinte du jardin public de la Fontaine, ce qui permettait de lui restituer quelques-unes des constructions comprises jusqu'alors dans une propriété particulière et dont la privation lui ôtait une partie de son caractère. Cet édifice fut probablement destiné, dans l'origine, à servir de mausolée; son élégante simplicité fut d'abord altérée par des constructions romaines qui en firent

une tour de signaux destinés à servir à la sûreté de la colonie. Au commencement du V<sup>e</sup> siècle, les Barbares ravagèrent Nîmes et n'épargnèrent pas la Tour Magne. Les Sarrasins devenus maîtres du pays trois siècles après y ajoutèrent quelques constructions pour en faire une forteresse. Charles Martel la démantela en 1185, et lorsque le Languedoc fut réuni sous la souveraineté du comte de Toulouse, la Tour Magne fut rétablie en château fort auquel le duc de Rohan ajouta plus tard quelques ouvrages avancés. Toutes ces transformations avaient jusqu'alors respecté l'intérieur de l'édifice, lorsqu'en 1601 Henri IV autorisa le jardinier Trancal à y exécuter des fouilles pour y chercher un trésor; le squelette du monument était pourtant resté debout et intact, lorsque l'établissement d'un télégraphe en ébranlant toute la masse pour en évier l'intérieur, avait enfin porté atteinte à sa solidité. La partie supérieure, celle où sont les niches, étant moins évidée que les parties basses, reposait à faux, de sorte que le poids principal portait justement sur des arrachements suspendus. La construction de tout l'édifice consiste en un blocage parementé en petit appareil, mais il n'y a ni arc ni voûte, et le massif de la partie supérieure ne tenait que par l'excellence du mortier. L'établissement d'un pilier au centre a consolidé toute cette masse; il monte jusqu'au massif sur une épaisseur de 2 m. 50 c. de diamètre et sert de noyau à un escalier en spirale, au moyen duquel on rejoint la cage de l'escalier antique qui a été restauré et sert à monter facilement jusqu'au faite. Ces travaux sont terminés, ceux du Pont-du-Gard sont en voie d'exécution. Il ne s'agissait d'abord que de réparer le dallage des aires ou plafonds de la seconde galerie qui présentaient de larges excavations, et de consolider par incrustation un certain nombre de pieds-droits de la troisième galerie. Plus tard on établira une pente destinée à remplacer un escalier moderne qui sert à monter au sommet de l'édifice et il sera aussi nécessaire de remplacer en sous œuvre un grand nombre des immenses voussoirs des arcades.

A Nîmes encore et sous la direction du même architecte, on a reculé la grille qui fermait le temple de Diane de manière à l'isoler et à découvrir le sol antique d'une galerie qui appartenait à l'édifice et avait été laissée en dehors de l'ancienne clôture, et on a rétabli une partie de l'entablement qui soutient le tympan semi-circulaire qui est au fond du temple. Cette réparation a permis de supprimer un pilier en moellon qui défigurait le monument; le département et la ville ont pris une part notable à ces travaux, leur concours est encore réclamé pour ceux que la commission des monuments historiques a proposé de faire exécuter à la porte d'Auguste. Il s'agirait de

retrouver le sol antique qui est à 2 m. 60 c. du contre-bas du boulevard moderne. Cette porte sert actuellement d'entrée à la caserne de la gendarmerie; M. Questel propose de donner une autre issue à la cour de cet établissement, il serait alors possible d'exécuter une fouille qui déborderait légèrement sur le boulevard, elle s'avancerait de 3 mètres en face du pilier qui occupe le milieu de la porte et formerait une portion de cercle allant gagner à droite et à gauche les murs des tours qui flanquaient l'entrée de la ville antique. Le fossé se prolongerait dans la cour de la gendarmerie jusqu'à l'extrémité du mur de refend antique formant la galerie couverte qui est à droite et serait terminé au fond par un mur de soutènement; au-devant duquel on établirait l'escalier par lequel on descendrait dans la fouille. Il serait surmonté d'une grille, et cette disposition permettrait d'en défendre l'entrée aux curieux, sans un surveillant. Du côté du boulevard le sol moderne pourrait être abaissé sans inconvénient jusqu'à un mètre de celui du fossé, dont une grille défendrait l'entrée sans empêcher de juger de l'aspect du monument. Ce projet a été adopté par la commission, et l'administration en poursuivra incessamment l'exécution.

A Vienne, le même architecte vient d'étudier par l'ordre du Ministre un projet de transport dans l'église Saint-Pierre, du Musée des antiquités qui encombre l'ancien temple d'Auguste et de Livie. Ce monument serait ensuite dégagé des édifices qui l'entourent, les colonnes seraient débarrassées du mur en moellons qui les empâte; les cannelures qui ont été intérieurement et extérieurement hachées au niveau de ce mur, seraient établies par incrustation, et l'édifice reprendrait son élévation primitive au-dessus du sol antique mis à découvert. L'église Saint-Pierre qui est elle-même un monument intéressant du moyen âge, malgré les travaux que Soufflot y a fait exécuter et qui dénaturent son style, échapperait ainsi à la ruine dont la menace l'usage industriel auquel elle est affectée par le locataire de la fabrique de Saint-Maurice qui en est propriétaire, et serait parfaitement convenable à l'établissement d'un vaste musée destiné à contenir les antiquités déjà réunies et celles que fournit chaque jour le sol fécond en beaux fragments de l'ancienne cité romaine. Cette affaire est difficile à conduire à une bonne fin, elle entraînera des dépenses considérables, mais cependant elle est suivie avec persévérance par la commission, et déjà plusieurs bâtiments qui encombraient les abords du temple ont été achetés avec les fonds de l'État et ceux de la ville réunis dans la proportion d'un à deux tiers.

La situation de l'arc de triomphe de Reims (porte de Mars) était

réellement alarmante, et des travaux de restauration considérables y étaient devenus nécessaires. Les travaux de terrassement qui doivent s'exécuter prochainement pour la suppression d'un ancien boulevard dégageront le monument et permettront d'apercevoir les façades latérales, l'une d'elles a besoin de grandes réparations, le pied-droit, fort endommagé, étant poussé au vide par l'arcade qui s'y appuyait. Il en résulterait inévitablement la chute d'une partie de l'édifice. L'architecte de la ville, M. Brunette, a proposé de reprendre en sous œuvre ce pied-droit et de couvrir tout l'arc en asphalte pour le mettre à l'abri des infiltrations dont il a déjà eu à souffrir; on rétablira en même temps quelques pierres d'entablement renversées depuis longtemps, mais conservées avec soin, et des mesures seront prises pour assurer l'écoulement des eaux et dégager le pied des constructions. Ce projet a été approuvé, la ville et le département ont pris à leur charge la moitié de la dépense, l'autre moitié a été imputée sur le crédit des monuments historiques et les travaux sont en voie d'exécution.

A Saintes, on exécute en ce moment sous la direction de M. Clerget, architecte, un travail fort important et sur lequel il est nécessaire de donner quelques explications, car il a été l'objet de critiques qui étaient au moins prématurées. Un arc de triomphe à deux portes avait été élevé par les Romains sur les bords de la Charente; ce monument, l'un des plus remarquables de même espèce que possède la France, avait subi de singulières vicissitudes, le lit de la Charente avait changé et compris dans son cours l'arc qui fut sans doute exposé pendant quelque temps, d'abord aux crues extraordinaires et ensuite au courant régulier. Un pont destiné à mettre en communication les deux rives fut appuyé sur la pile que formaient naturellement ses fondations; ce pont renouvelé à plusieurs époques et dont la dernière construction remontait à trois siècles environ, avait changé entièrement l'aspect du monument. Tout le soubassement et une partie des pied-sdroits avaient été compris dans la pile et le tablier s'élevait entre les arcs à une hauteur de plus de 3 mètres dont il diminuait d'autant l'élévation; de plus, un affaissement du sol du côté de la rivière avait causé un tassement dans les constructions qui faisait pencher tout le monument d'une manière notable et rendait sa conservation problématique; le pont était d'ailleurs en très-mauvais état, trop étroit pour les besoins de la circulation, et son radier formait un des principaux obstacles à la navigation du fleuve; déjà en 1788 sa démolition avait été jugée nécessaire: en 1835 seulement elle fut résolue, et celle de l'arc avec lui; en 1840, sur une réclamation de la commission des monuments historiques, l'affaire fut

étudiée de nouveau, on proposa d'abord de conserver la partie du pont qui réunissait l'arc et le faubourg; le pont jusqu'à la pile qui supporte l'arc serait resté isolé comme le Ponte Rotto à Rome; l'administration des ponts et chaussées y consentait, et ce projet aurait été adopté si l'arc avait été dès son origine établi sur un pont romain dont on aurait retrouvé le sol antique, mais il n'en était pas ainsi, et en admettant qu'un éperon eût été suffisant pour maintenir l'arc avec son surplomb au-dessus du fleuve, le monument romain aurait toujours été enterré dans des constructions qui lui enlevaient une partie de son élévation et tout son caractère; la Commission des monuments historiques a pensé qu'il était préférable de le lui rendre en le remplaçant sur le nouveau rivage de la Charente dans une position analogue à celle qu'il occupait du temps des Romains. Il s'agissait seulement d'exécuter avec soin l'opération de déposer les pierres en les numérotant, et leur dimension de grand appareil en assurait le succès; c'est ce qui a été fait sous la direction de M. Clerget, et la démolition de la pile a donné raison aux prévisions des archéologues en amenant la découverte d'un soubassement dont l'existence n'était pas connue et qui en restituant à la construction romaine toute sa hauteur, a prouvé victorieusement qu'elle n'était pas dans l'origine placée sur un pont, puisque sa base antique est presque au niveau des eaux du fleuve. Des fonds considérables et suffisants ont été alloués pour l'achèvement des travaux, les pierres rangées par ordre ont été déposées pendant l'hiver sous des hangars, et en ce moment l'architecte est sur les lieux pour procéder à la reconstruction du monument antique qui retrouvera dans son ensemble l'aspect que lui avaient donné ses fondateurs et qu'il avait perdu depuis si longtemps. — Des travaux considérables ont été aussi exécutés à Jublains (Mayenne) pour déblayer et consolider un fort gallo-romain dont les ruines importantes présentent un ensemble des plus intéressants; ces ruines dépendaient d'une propriété privée qui a été acquise au moyen d'une allocation de 3 000 fr. votée par le conseil général du département, et d'un secours de 1 000 fr. accordé par le Ministre de l'intérieur. Des murs de 1 m. 90 c. à 2 m. d'épaisseur, conservant encore plus de 3 mètres d'élévation et revêtus extérieurement en pierre de taille de grand appareil, et intérieurement d'un parement en petites assises de moellons smillés parfaitement rejointoyés, forment une enceinte rectangulaire de 31 m. de longueur sur 18 m. 70 c. de largeur, flanquée à chaque angle de tours ou pavillons carrés communiquant tant en dehors qu'avec l'intérieur de l'édifice par de petites portes carrées ou pyramidales de 1 m. 10 c. à 1 m. 20 c. de largeur. Un bassin ou piscine, des

vestiges d'hypocauste, une porte isolée et un puits creusé dans le granit, se sont rencontrés dans l'espace compris entre l'enceinte extérieure et l'édifice central qui est un *impluvium* recevant les eaux des versants des quatre toits intérieurs avec deux aqueducs destinés à le dégager de son trop plein. Ce spécimen curieux des constructions militaires élevées par les Romains dans les Gaules a été dégagé des monceaux de terre qui l'avaient encombré; ses murs et ruines ont été recouverts de chapes en mortier et brique qui empêchent l'infiltration des eaux sans en dénaturer l'aspect, et ces travaux étant terminés, des fouilles dirigées avec intelligence dans les localités environnantes par M. Magdeleine, ingénieur en chef du département, ont amené la découverte d'un temple périptère, et de thermes dont la salle principale avait 6 m. 50 c. sur 7 mètres, et était terminée à ses deux extrémités par des hémicycles.

A Autun, des études sont faites en ce moment par M. Viollet-Leduc, architecte, pour l'isolement et la consolidation de la porte romaine de Saint-André; le théâtre a été acheté, il est maintenant isolé et clos, et on pourra y diriger utilement des fouilles dont le résultat promet d'être intéressant; des fouilles ont été également entreprises sur l'emplacement de l'amphithéâtre de cette ville; des travaux de même nature ont été exécutés depuis quatre ans à Narbonne, à Aix, à Martres (Haute-Garonne), à Pomponiana, près d'Hyères (Gard), à Apt et à Vaison (Drôme); à Évreux, trois théâtres ont été découverts dans un espace très-rétréci, et de superbes spécimens de sculpture antique ont été trouvés dans le cours des travaux. Tous les objets précieux recueillis dans ces fouilles sont conservés dans les musées des villes environnantes. Le gouvernement permet, en effet, que ces fragments restent dans les départements d'où ils proviennent pour y former comme des archives de l'histoire locale, et pour y répandre le goût des arts. Si cependant quelques objets d'une importance extraordinaire étaient découverts dans ces explorations, le Ministre réclamerait leur dépôt dans les grandes collections de la capitale, car c'est là seulement qu'ils peuvent être d'une véritable utilité. De telles raretés intéressent tous les savants, et ne peuvent être mieux placées que dans les musées de Paris, qui sont de grands centres d'étude. Dans un tel cas, qui d'ailleurs ne doit pas se présenter fréquemment, l'administration s'est engagée à donner à la ville dans le territoire de laquelle la découverte aurait été faite un moule de l'objet envoyé à Paris.

E. GRILLE DE BEUZELIN.

# DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU PROFESSEUR LEPSIUS.

E. Dahmer, 26 janvier 1844.

Les monuments nubiens ont réellement un caractère particulier, quoique presque tous aient été élevés par les rois d'Égypte. Très-peu sont dus à des rois éthiopiens, et encore sont-ils unis à des constructions égyptiennes. Nous n'avons découvert que les noms de *Tahraca*, *Ergamenes* et *Atechramen*, et en partie dans des lieux qui ont échappé à Champollion. La vallée entière est d'ailleurs si petite et la contrée si désolée qu'elle n'a jamais pu faire vivre une population nombreuse et n'a pas eu de monuments avant la conquête égyptienne, parce qu'elle ne pouvait servir de séjour à des princes riches et puissants; mais l'adoration des dieux et de rois même de l'Égypte offre dans ce pays plusieurs particularités, entre autres la divinisation de Ramsès le Grand, très-souvent confondu avec Ammon, Phre et Phtha, et qui a comme eux le titre de divinité suprême. Au reste l'homme se sépare de Dieu lorsque ordinairement il s'adore lui-même. C'est ce qui a conduit Champollion à cette opinion singulière que le Ramsès divin n'a rien de commun avec le roi, et que Ramsès n'est que l'un des noms que l'on joint à celui de Ra lui-même. A E' Sebuia, le roi adore quatre divinités qui sont : 1° le *Phtha de Ramsès dans le palais d'Ammon*; 2° le *Phtha avec le signe du Sakri, Socharis*; 3° le *Ramsès dans le palais de Phtha*; 4° *Hathor*; dans le même lieu il adore aussi la barque sacrée de l'*Ammon de Ramsès dans le palais d'Ammon*. On trouve aussi en Nubie plusieurs dieux nouveaux et inconnus à l'Égypte. Quelques-uns d'entre eux sont considérés comme les divinités principales des temples où on les adore. Tel est le Mèrul à Talmis. Une autre particularité est le culte fréquent en Nubie de Sesertusen III. Ce prince est aussi appelé précisément le seigneur de la Nubie et les rois sont nommés *les aimés de Sesertusen* et d'autres divinités encore. C'est à Abu Simbel que nous avons fait le plus long séjour. C'est là que les sculptures égyptiennes sont les plus nombreuses et les plus intéressantes. Nous y avons trouvé aussi sur les genoux du colosse extérieur des inscriptions grecques et phéniciennes très-remarquables; parmi les inscriptions grecques, qui, à la vérité, se bornent la plupart à des noms, j'en ai découvert une en quelques

lignes écrite à la manière dite *βουστροφεδόν*, que nous n'avons pu encore déchiffrer en entier. J'ai fait prendre l'empreinte de toutes ces inscriptions et j'en ai pris moi-même avec beaucoup de soin une seconde empreinte de manière que le texte deviendra intelligible avec quelque étude. Parmi les autres inscriptions grecques il y en a plusieurs en caractères très-anciens ; quelques-uns datent du temps des Ptolémées, et sont écrites dans un récent système paléographique. J'ai dressé une liste chronologique des princes éthiopiens qui ont gouverné le pays sous l'autorité supérieure de l'Égypte, depuis Tuthmès III jusqu'à Ramsès Miamun. Ces princes n'étaient pas du sang des Pharaons, le nom de fils royaux n'était pour eux qu'un titre comme celui de *συγγενής* sous les Ptolémées. La Nubie fournit peu de choses utiles pour la chronologie.

— M. de la Pylaie vient de découvrir dans le Finistère, vis-à-vis l'Anse du Frêt, à main droite de la route et au milieu d'un champ, un petit tertre de la nature de ceux auxquels il a donné le nom de *barows-bian* (avec encaissement). Ce tertre, de forme un peu ovale, est long de 12 pieds du Nord au Midi, large de 10 de l'Est à l'Ouest, et haut de 3 pieds au-dessus du niveau du sol ; il offre à sa circonférence quatre pierres établies en manière de contre-forts ou plutôt d'encaissements, dont la principale est du côté du levant. C'est le seul petit-barrow de cette nature que l'on connaisse encore dans le Finistère, mais ces tertres sont communs à l'île de Noirmoutier et à l'île Dieu. En examinant les environs du sommet du tertre du Frêt, on ne tarde pas à apercevoir dans le même champ une pierre isolée qui est à trente-six pas de distance à l'Est. Cette pierre est haute de 2 pieds et demi, épaisse de 2 pieds, alignée du Nord au Midi. On rencontre encore à égale distance, du côté de l'Ouest, d'autres pierres qui, sans doute, forment le complément du même système.

(*L'Institut.*)

— M. Phil. Lebas, membre de l'Institut, est arrivé à Athènes dans les derniers jours d'avril, venant de la Carie, où il a fait d'importantes découvertes archéologiques, telles que celle de la véritable position d'Alabanda, chef-lieu judiciaire de cette province, sous l'administration romaine, et d'Alinda, refuge de la reine Adda, alors qu'Alexandre le Grand vint assiéger Halicarnasse ; de cent cinquante inscriptions inédites et du plus haut intérêt, recueillies à Mylasa (1) ; de la ville de Labranda et de son temple de Jupiter

(1) M. Lebas a pris non-seulement des copies exactes et des estampages de ces

(*Jupiter Labrandenus*), l'un des sanctuaires les plus célèbres de l'Asie Mineure dans l'antiquité, et qui cependant s'était jusqu'à ce jour dérobé aux recherches des archéologues; enfin, d'un grand nombre d'inscriptions, jusqu'à ce jour jugées indéchiffrables, qu'il a cependant lues et estampées sur les ruines d'un théâtre de l'ancienne Jasos, et où il a trouvé plus d'un fait curieux pour l'histoire de l'art dramatique dans l'antiquité. Au 19 mai, date de ses dernières lettres, il était sur le point de partir pour la Phocide, et d'aller explorer les ruines de Delphes, où les découvertes d'Ottfried Müller, interrompues par le funeste accident qui a privé l'archéologie de l'un de ses plus savants interprètes, prouvent qu'il y a encore une abondante moisson à faire.

M. Lebas a fait mouler à Athènes, pour notre École des beaux-arts, les plus beaux morceaux de sculpture que renferme cette ville. Voici la liste des moulages qu'il a jusqu'à ce jour adressés à Paris :

- Quatorze plaques de la frise du Parthénon;
- Cinq fragments de la barrière du temple de la Victoire sans ailes;
- Douze fragments de la frise du même monument;
- Une métope du Parthénon;
- Six statues, statuettes, Hermès;
- Dix bas-reliefs votifs, funèbres et autres;
- Trois têtes et bustes;
- Deux stèles funèbres;
- Un vase;
- Huit fragments d'architecture.

Les travaux qui restent à exécuter sont :

- 1° L'entablement complet du Parthénon, avec la naissance du fronton et le retour d'angle; c'est une des plus grandes opérations de ce genre qui aient été exécutées jusqu'ici;
- 2° Une grande partie de l'ordre du temple d'Érechthée;
- 3° Quelques détails du temple de Minerve Poliade;
- 4° L'entablement et le stylobate du *Pandrosium*.

Au moyen de ces envois déjà faits par M. Lebas, et de ces travaux que le savant archéologue espère pouvoir achever d'ici au mois d'octobre, terme assigné à sa mission par le gouvernement, on aura

inscriptions; il rapporte les marbres mêmes de trois des plus anciennes. Ce sont des décrets du temps d'Artaxerxès Memnon et du satrape Mausole, le mari de la célèbre Artémise. Ces marbres sont assurément un des plus précieux ornements de notre Musée des Antiques.

l'ordre complet des quatre plus beaux temples de l'antiquité, et notre École des beaux-arts sera dotée de modèles vraiment dignes de l'admiration des élèves et même des artistes.

— Un puits antique, dont l'origine semble remonter aux Gaulois ou du moins être antérieur aux Romains, a été découvert dans le territoire de Beuzeville (Eure). Ce puits a 13 mètres de profondeur, 1 mètre 30 centimètres de diamètre; il est pierré tout au tour en silex, posés à sec et sans taille, mais de façon à former un revêtement solide. Parmi les déblais qui remplissaient ce puits se sont trouvés divers fragments de poterie ornés de figures en relief; le plus grand appartient à un vase sur lequel une chasse était représentée. Plusieurs fragments portent une frise ornée d'un rang d'oves séparés les uns des autres par un cordon pendant et terminé par un gland.

(*L'Institut.*)

— On vient de découvrir, près de Jouy-aux-Arches (Moselle), un bassin de forme circulaire, placé au point où les eaux de l'aqueduc romain, qui traverse cette commune, quittaient les arches pour entrer dans l'aqueduc souterrain dont on voit encore des vestiges sur le chemin adjacent.

— En continuant les fouilles commencées à Béziers, dont nous avons fait connaître, dans notre précédent numéro, les premiers résultats, on a fait, ainsi qu'on l'espérait, de nouvelles découvertes : l'enlèvement des terres a mis à nu l'angle d'un mur auquel on assigne une construction d'origine romaine. Au bas de ce mur ont été retrouvées six têtes parfaitement conservées, en très-beau marbre statuaire, et remarquables par la correction du dessin. Une de ces têtes est d'une grande dimension; elle porte une barbe touffue et une chevelure épaisse et bouclée. Jusqu'à présent le chiffre des têtes trouvées s'élève au nombre de neuf. On espère qu'en creusant un peu plus bas on trouvera la mosaïque ou le pavé de l'édifice qui renfermait toutes ces richesses.

— Nous annonçons à nos lecteurs la mise en vente d'une publication, portant pour titre : *Examen critique de la découverte du prétendu cœur de Saint-Louis, faite à la Sainte-Chapelle, le 15 mai 1843; accompagné d'extraits de ce qui a été publié sur cette découverte, etc.*; par M. Letronne, garde général des Archives du royaume, membre de l'Institut, etc.; nous nous proposons de rendre compte de cet important ouvrage dans un de nos plus prochains numéros.

# GRAVURES

PUBLIÉES DANS LA TROISIÈME LIVRAISON

DE LA

REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

---

## MOYEN AGE.

**ARCHITECTURE** : — Armoire aux Saintes Huiles dans l'église de Saint-Clément à Rome. Ce meuble fait partie d'une suite de Planches destinées à illustrer un article sur l'*Ameublement des Églises pendant le Moyen Age*.

— Tombeau byzantin à Kutaya. Nous devons le dessin de ce monument à l'obligeance du savant voyageur M. Ch. Texier, qui a bien voulu nous promettre une Notice archéologique que nous donnerons, avec un autre monument funéraire du moyen âge, dans notre prochain numéro.

## VIGNETTES SUR BOIS

INTERCALÉES DANS LA NOTICE

SUR LA CHAPELLE DU COLLÈGE DE NAVARRE A PARIS.

1° Vue de l'Ancienne Bibliothèque.

2° Vue de la Chapelle du Collège.

## NINIVE ET KHORSABAD.

Si l'on cherche bien attentivement à quelles causes la capitale de l'empire d'Assyrie doit l'immense renommée dont elle jouit vingt-cinq siècles après sa destruction, on se convaincra bientôt, je crois, que ce n'est ni à un rôle important dans l'histoire, puisque l'histoire, née plus d'un siècle après qu'elle avait péri, ne nous a transmis de ses annales que des fables confuses, ni à des ruines imposantes qui auraient été un témoignage matériel de son existence. On sait, en effet, que jamais ville n'a laissé moins de traces de sa splendeur (1). Je pense que le très-court récit de Jonas, texte qui, en présentant le tableau d'un pardon obtenu par un repentir profond, fournissait une parabole, frappante et toujours prête, au zèle des prédicateurs de la foi chrétienne, a suffi pour répandre le nom de Ninive chez toutes les nations. *Adhuc tres dies, et Nineve subvertetur*; cet avertissement terrible, mille fois répété dans la chaire du Christ, a eu autant de puissance sur les esprits du moyen âge que les poèmes d'Homère et de Virgile en avaient eu dans l'antiquité pour rendre célèbre le sort de Troie. C'est un fait curieux à constater, que l'influence d'une pensée philosophique et religieuse ait placé dans la mémoire des peuples une ville qui n'a jamais été entrevue qu'à travers le brouillard des fables, à côté de Rome et d'Athènes dont l'histoire nous est si familière, dont les langues sont les bases de celle que nous parlons. La légende du prophète Jonas est aussi populaire chez les musulmans que chez les chrétiens, et c'est au nom de *Nébi Iounas* imposé par les premiers à un tombeau voisin du Tigre que l'on reconnaît le site de Ninive (2). A l'époque de dom Calmet, ce site était encore con-

(1) *Lucien. Charon. 23.* Ἡ Νίνος μὲν, ἀπόλωλεν ἤδη καὶ οὐδὲ ἕχγος ἐτι λοιπὸν αὐτῆς, οὐδ' ἂν εἴποις ὅπου ποτ' ἔν. Lucien, comme on sait, était né à Samosate, à cent lieues de Ninive.

(2) *Nébi Iounas*, c'est-à-dire le prophète Jonas. V. Buckingham : *Travels in Mesopotamia, etc., with researches on the ruins of Nineveh, Babylon and other ancient cities.* London, 1827, in-8°. — Rich : *Narrative of a residence in Khoordistan and on the site of ancient Nineveh, etc.* London, 1836, in-8°.

testé (1); mais, depuis quelques années, des voyageurs anglais, que leurs prédilections bibliques attiraient vers cette partie de l'Asie, ont tranché la question, et il est désormais constant que Ninive occupait l'emplacement qui s'étend sur la rive orientale du Tigre et que traverse la rivière nommée Khausser, en face de Mossoul.

L'enceinte, qui embrasse une étendue de terrain d'environ deux tiers de lieue de large sur une lieue un tiers de long, est formée de deux murs séparés par un fossé encore très-bien conservé; dans l'espace que renferment ces fortifications, construites en blocs immenses, des fouilles ont fait retrouver quelques substructions, parmi lesquelles étaient des briques et des dalles de gypse, les unes et les autres chargées de caractères cunéiformes.

M. Rich acheta un curieux siège de pierre, qui fut trouvé dans la colline qui supporte le tombeau de Jonas. Quelque temps auparavant, on avait découvert, dans la partie nord-ouest de l'enceinte, à un endroit où la muraille est plus haute et plus épaisse que partout ailleurs, un immense bas-relief représentant des hommes et des animaux, couvrant une pierre grise de la hauteur de deux hommes (2). Toute la ville de Mossoul alla examiner ce curieux échantillon de l'art assyrien, qui fut ensuite mis en pièces. Quelque vaste que fût cette enceinte, elle paraît insuffisante pour y placer la ville que le prophète hébreu mit trois jours à traverser, et que Diodore de Sicile nous dit avoir eu 480 stades de tour, être fermée d'un mur de 100 pieds de haut, sur lequel trois chars pouvaient passer de front (ce qui équivaut à environ 10 pieds), et défendue par quinze cents tours de 200 pieds de hauteur. Il est vrai que ces dimensions colossales indiquées par l'écrivain grec, à une époque où l'on *faisait de l'histoire* (3), sont, pour ainsi dire, impossibles, et que nous ne savons pas dans quelles proportions nous devons les restreindre. Nous pourrions aussi supposer que Jonas ne traversait pas seulement la ville, comme presque tous les écrivains l'ont entendu, mais qu'il parcourait chaque quartier, et s'arrêtait pour crier ses menaces; en sorte qu'il a pu employer trois journées dans un lieu d'une moyenne

(1) Dictionnaire de la Bible, t. I, p. 104. Le savant bénédictin paraît s'être singulièrement préoccupé du témoignage de Diodore de Sicile.

(2) Rich, *loc. laud.*, t. II, p. 41.

(3) Les renseignements que Jonas nous fournit sont exprimés naïvement et par hasard, sans aucune intention d'établir des données historiques. Il en est autrement de Diodore qui, vivant à une époque annaliste, veut paraître érudit et bien informé sur toutes les questions: c'est là le genre d'écrits dont il faut se défier.

étendue. Ce qui le ferait supposer avec quelque vraisemblance, c'est que le prophète put se faire une idée de la population de la ville, qu'il porte à plus de 120 000 hommes, qui, dit-il dans son dépit, ne savaient pas distinguer leur main gauche de leur main droite (1). M. Rich, influencé peut-être par les idées qui circulent depuis tant de siècles sur la grandeur des villes d'Assyrie; a considéré l'enceinte qui existe encore aujourd'hui comme marquant seulement l'aire de la résidence royale; et ce qui a contribué à faire naître chez lui cette opinion, c'est la quantité considérable de ruines et de mouvements de terrain qui se remarquent en dehors de la muraille, dans un rayon fort considérable.

Un orientaliste distingué, que le gouvernement français a envoyé récemment à Mossoul, en qualité de consul, M. Botta, près avoir fait pratiquer quelques fouilles sur l'emplacement de Ninive, tel que nous venons de le faire connaître, et fatigué de n'y rencontrer, de tous côtés, que des briques et des fragments insignifiants, eut l'idée d'envoyer quelques ouvriers dans un village voisin, nommé Khorsabad, d'où l'on avait apporté déjà des briques à inscriptions cunéiformes. Les fouilles ne tardèrent pas à amener les plus heureux résultats, et nous allons en donner un aperçu.

Le village de Khorsabad est à quelque distance au nord-est de Mossoul, sur la rive gauche de la petite rivière nommée Khausser, qui, ainsi que je l'ai déjà dit, vient se jeter dans le Tigre en traversant l'antique enceinte de Ninive. Il est bâti sur un monticule allongé de l'est à l'ouest; l'extrémité orientale se relève en un cône que l'on dit être artificiel et moderne; mais cela paraît douteux. L'extrémité occidentale se bifurque, et c'est sur la pointe septentrionale de cette bifurcation que les ouvriers de M. Botta firent leurs premières découvertes.

On mit à nu la partie inférieure de murailles parallèles qui semblaient déterminer un passage d'environ 3 mètres, au bout duquel se trouvait une salle dont les parois sont couvertes de bas-reliefs dont

(1) Jonas, C. IV, V. 2. On a généralement pensé que par ces cent vingt mille âmes Jonas avait voulu désigner les enfants au-dessous de l'âge de raison qui ne savent pas distinguer *encore* leur droite de leur gauche, et que, par conséquent, en établissant la proportion qui doit exister entre le nombre des enfants et celui des hommes faits, on arriverait à un chiffre de 600,000 habitants. J'ai connu des Arabes hommes et femmes, d'un âge fait, qui n'avaient pas la notion de la droite et de la gauche. Cela paraîtra moins surprenant à ceux qui se rappelleront que les Orientaux ne savent jamais leur âge et qu'il ne leur vient même pas à l'idée de s'en occuper. Je crois donc que dans sa mauvaise humeur Jonas a simplement voulu traiter d'ignorants les habitants de Ninive qui étaient au nombre de plus de 120,000.

le style est fort intéressant. On voit d'abord un guerrier vêtu d'une cotte de mailles et coiffé d'un casque tombant en arrière, percé d'une lance; derrière lui sont deux archers, habillés de même et lançant des flèches dans la direction du guerrier (actuellement détruit) qui portait le coup de lance à leur compagnon. Sur une autre partie de la muraille, on voit une forteresse composée de deux tours crénelées, sur lesquelles sont deux personnages fort disproportionnés relativement aux tours. L'un d'eux lève les bras au ciel en signe de désespoir, et l'autre lance un javelot; plus au sud sont deux archers, le genou en terre, coiffés d'un casque pointu comme celui des soldats normands du XI<sup>e</sup> siècle, et revêtus de cottes de mailles; l'un décoche un trait dans la direction de la forteresse; l'autre se couvre d'un grand bouclier circulaire orné de dessins, comme les boucliers étrusques de bronze trouvés dans les sépultures de Cere (1), ou comme les targes de jonc recouvert de soie dont se servaient les Mamelouks. Derrière ces deux personnages sont deux archers debout, tirant vers la forteresse. Ces figures sont hautes de 3 pieds, et sont dessinées avec assez de naturel et de mouvement. Toute la scène est surmontée d'une inscription cunéiforme très-dégradée, et dont il manque une grande partie, car l'édifice a été, comme les maisons de Pompei, entièrement détruit au rez du sol, et quelques figures colossales, dont je vais parler, ne subsistent plus que jusqu'au niveau des hanches. Dans le passage, la muraille du nord présente d'abord un personnage de 3 pieds de haut, barbu, couvert d'une tunique courte, et portant au côté un parazonium; de la main gauche il tient une hampe qui peut appartenir à une lance; non loin se trouve la partie inférieure d'un colosse qui devait avoir au moins 8 pieds de haut; il était richement vêtu d'une tunique et d'une large robe à franges; ses pieds sont munis de sandales, et il me semble que le personnage devait être un roi, si je compare cette figure à celle de Xerxès qui se voit sur les pieds-droits de Persépolis, et qui de même est colossale et accompagnée de serviteurs d'une taille plus petite; ce qui me le fait supposer, c'est qu'à Khorsabad le même sujet se répète aussi sur le mur opposé.

En face de ce bas-relief, la muraille présente la partie inférieure de cinq personnes simplement vêtues et tournées vers l'est; derrière elles marche un personnage dont la tête manque, et qui semble avoir eu des ailes, ou du moins un manteau de fourrure dont le poil

(1) V. l'ouvrage du chevalier Luigi Griffl, intitulé: *Cere antica*, Rome 1842, in-folio.

est figuré en quadrille comme des plumes. Ensuite on voit un homme ayant une épée au côté, et tenant à la main un long bâton; de sa ceinture pend une sorte de tablier en forme d'aile qui rappelle un ajustement égyptien; ce soldat semble pousser devant lui deux femmes, dont l'une porte une bourse et l'autre tient par la main un enfant nu; elles sont précédées par une troisième femme qui paraît porter une outre ou un sac sur ses épaules. Il semble que tout ce côté de l'édifice représente les prisonniers faits dans l'expédition sculptée de l'autre côté. Tous ces personnages ont 3 pieds de haut, et sont, comme les autres, surmontés d'une inscription cunéiforme très-mutilée.

Le passage entre les deux massifs sur lesquels sont sculptées les grandes figures royales est pavé d'une large pierre qui en occupe toute l'étendue; elle est couverte d'une inscription cunéiforme de 32 lignes de beaux caractères, qui paraissent avoir été incrustés de cuivre si l'on en juge par le résidu qui s'y trouve encore.

M. Botta, ayant fait creuser un puits à quelques pas en avant de la muraille du nord, en découvrit une autre portant deux très-remarquables colosses de 8 pieds et  $\frac{1}{2}$  de haut, et tout à fait complets. Le premier est un personnage barbu, marchant à l'est et portant à la main un coffret ou une corbeille (1). Devant lui s'avance un personnage imberbe, à la chevelure ramassée en touffe derrière la tête; sa robe, dont les manches étroites se terminent au coude, est large, sans taille, finement plissée comme la *saya* des dames espagnoles. Cet individu, au côté duquel pend un parazonium, et dont les pieds sont chaussés de sandales, n'est nullement une femme, comme M. Botta l'avait indiqué dans sa correspondance, et j'y vois un prêtre suivi d'un acolyte. Ces figures portent en divers endroits des traces évidentes de couleurs. Je reviendrai sur ce point en parlant d'autres bas-reliefs du même lieu. M. Botta découvrit encore un autel de pierre, composé d'une base triangulaire surmontée d'une plate-forme ronde, le tout soutenu par trois griffes de lion très-bien sculptées; sur le bord de la table, qui est parfaitement plane, règne



(1) Peut-être encore un gril destiné à recevoir le feu sacré.

une inscription cunéiforme appartenant au même système d'écriture que les inscriptions des bas-reliefs et du dallage, et sans la présence de laquelle on aurait pu prendre cet autel pour un monument purement grec (1). Tout l'édifice dont je viens de décrire les bas-reliefs est bâti sur un plancher formé d'un seul rang de briques cuites et portant des inscriptions. Au-dessous de cette aire, il y a une couche de sable fin de 10 pouces d'épaisseur, qui est étendue sur un autre plancher de briques, superposées sur plusieurs rangs et fortement cimentées avec du bitume, *Ὀππὰς δὲ πλίνθους εἰς ἄσφαλτον ἐνδοησαμένη τεῖχος κατασκευάσασε* (2). Ce sable a été apporté du Tigre, et c'est là un trait qui rapproche ce genre de construction de celles des Romains.

Les murailles sont formées de grandes et minces plaques de gypse marmoriforme, connu sous le nom de marbre de Mossoul; ces dalles sont appuyées sur des massifs de terre argileuse mêlée de chaux.

En continuant les recherches on débaya un second, puis un troisième passage pavé, comme le premier, d'une large pierre portant une inscription cunéiforme; celle du second passage présente quarante-six lignes de caractères, et, quoique fendue, elle est complète. L'inscription du troisième passage est un peu moins bien conservée, et les caractères en sont très-espacés. L'une et l'autre paraissent avoir été incrustées de cuivre, et ce métal, en s'oxydant, a coloré d'une teinte verte la surface même de la pierre.

La paroi occidentale du deuxième passage montre deux figures colossales de près de 9 pieds de haut, tournées vers le sud : l'une est



un personnage ailé à tête d'oiseau (maintenant très-endommagé); il tient à la main une petite corbeille tressée, à anse; il est vêtu d'une courte tunique, et sa ceinture est très-riche. Je

donne ici, au lieu d'un dessin du bas-relief, celui d'un cône de calcédoine blanche, trouvé dans les fouilles et envoyé par M. Botta à M. de Cadalvène. Cette pierre gravée représente, sur chacune de ses faces, une divinité assyrienne; l'une, montée sur un animal, a la tête ornée d'une tiare; c'est pro-

(1) Circonférence de la table 2<sup>m</sup>,20; hauteur totale : 0<sup>m</sup>,79; largeur de chacune des faces de la base 0<sup>m</sup>,74; *id.* vers le haut, 0<sup>m</sup>,55.

(2) Diod. Sicul. lib. II, 7.

blement *Baal* ; l'autre est ce même personnage ailé à tête d'oiseau que nous venons de voir sur les bas-reliefs ; à la base du cône se trouvent deux figures de dieu-poisson : Σύρρους... τιμῶν τοὺς ἰχθύς ὡς θεοῦς (1). Au-dessous, la plante *homa* ou le *barsom* ; au-dessus, un globe ailé à queue d'oiseau. Il semble qu'il y ait là une alliance du culte d'Oannès et de celui d'Ormouzd.

Revenons au bas-relief : le personnage ailé est suivi par un homme barbu, vêtu d'une tunique courte, que recouvre un long habit à franges, ouvert sur le devant ; il a le bras droit élevé, et tient de la main gauche un instrument dont la base à trois pieds, encore peinte en rouge, est seule conservée ; c'était peut-être un candélabre ou un trépied à feu. Un peu après se voit un petit cavalier au galop ; il a 3 pieds de proportion environ ; ses yeux sont teints en noir, ce qui rappelle l'usage du *kohl* dont les Persans se servent encore. Ce petit bas-relief est surmonté d'une bande d'inscription cunéiforme, au-dessus de laquelle se trouvaient plusieurs personnages dont on ne voit plus que les jambes.

Il faut faire observer que cette disposition est la même partout où les figures ne sont pas colossales ; il y toujours deux bas-reliefs superposés et séparés par une inscription tracée sur un bandeau d'environ 0<sup>m</sup>50 de hauteur.

Cette même muraille, en retour à l'ouest, offre deux cavaliers de front courant au galop, puis un autre marchant au pas. Presque en face dans le troisième passage, se trouve un petit personnage de trois pieds de haut, et plus à l'est deux cavaliers armés de lances se suivant au galop ; au-dessus d'eux règne la bande d'inscription accoutumée ; hommes et chevaux offrent *partout* des traces évidentes de couleur.

En tournant au nord, la muraille du troisième passage fait voir un



(1) Diod. Sicul. lib. II, 4.

très-curieux bas-relief, qui représente un char traîné par deux chevaux, dans lequel se trouvent trois personnages. Le principal est un homme fortement barbu, ayant les cheveux ramenés en touffe derrière la tête et coiffé d'une tiare peinte de couleur rouge; il lève la main droite et tient un arc de la gauche; derrière lui est un serviteur imberbe, portant un parasol à franges, et à son côté gauche est l'aurige, tenant les rênes et un fouet. Le roi, car je crois que c'en est un, et le cocher, ont des boucles d'oreille. Les roues du char sont à huit rayons; il était orné de diverses sculptures actuellement indiscernables. Une barre qui semble s'attacher au char par une double bande, vient s'appuyer sur la naissance du timon; c'était probablement une tige métallique destinée à assurer la solidité du véhicule.

Les chevaux ont le caractère du pur sang arabe; leur harnais est très-riche et présente des traces de couleurs très-visibles. On ne distingue toutefois avec certitude que le rouge et le bleu; les autres sont devenues noires; quant au bleu, il est extrêmement vif. Sur la tête des chevaux est un panache pointu formé de trois houppes; leur front est couvert d'un épais bandeau; sous leur cou est un gland peint en bleu et suspendu à une large bande rouge qui descend de derrière la tête. Le cou semble entouré aussi d'un large collier divisé en avant en plusieurs lanières et noué sur le côté par une rosette; sur le poitrail est un ornement formé de quatre rangées de glands, alternativement rouges et bleus, suspendus à une courroie rouge relevée elle-même de plusieurs ornements; quant aux rênes, attachées au mors par une seule courroie, elles semblent ensuite divisées en trois lanières rouges dont l'une revient se lier au char. De la boucle du collier pend un riche gland formé de houppes rouges et bleues. Il est singulier que ces chevaux, non plus que ceux dont j'ai parlé, n'aient pas d'oreilles distinctes.

Derrière ce char, marche un guerrier à cheval, tenant une lance, ayant une épée à la ceinture et le carquois à l'épaule. On aperçoit encore la barbe, mais le reste du visage a disparu. Son cheval est comme les précédents, richement enharnaché. Le bandeau du front est bleu pointillé de rouge; le gland rouge et bleu suspendu sous le cou est très-en relief; sur la tête s'élève un ornement que je ne puis mieux comparer qu'à la *crista* d'un casque.

Ce bas-relief a environ trois pieds de hauteur; l'inscription cunéiforme, tracée au-dessus, est malheureusement très-fruste, en sorte que si elle contenait un nom propre, ce nom a dû disparaître avec tout le commencement de la légende. En avant du char marche un animal

à peine visible, et que M. Botta pense être un éléphant; un personnage qui le précède semble écrire et prendre livraison de six têtes humaines empilées devant lui.

Le personnage mitré, placé dans le char, a la tête ceinte de bandelettes dont les extrémités tombent sur les épaules. C'est à cette particularité que je reconnais le caractère royal; au reste, on est frappé de la ressemblance de cette figure traînée dans un char avec celle que nous montrent des dariques hexadrachmes considérées par quelques numismatistes comme frappées en Cilicie et qui me paraissent plutôt appartenir à l'Assyrie sous la domination perse. Sur ces monnaies, le roi (ou peut-être le Dieu) a la main élevée; mais, au lieu d'un serviteur qui porte un parasol, il est suivi par un jeune esclave tenant un chasse-mouches, ainsi qu'on le retrouve sur tant de monuments perses (1). Sur les hexadrachmes comme à Khorsabad, les crins des chevaux sont disposés de la même façon; il est fort curieux de voir dans les bas-reliefs de la ville de Xanthus de Lycie ce même mode d'arrangement qui fut conservé jusque sous les Sassanides ainsi que je l'ai remarqué ailleurs (2). A Xanthus aussi, les bas-reliefs, et en particulier le harnachement des chevaux sont peints de diverses couleurs (3), et, pour le dire en passant, la découverte de M. Botta vient confirmer d'une façon aussi heureuse qu'inattendue, les conjectures de M. Charles Texier qui, après avoir examiné l'état actuel de la surface des bas-reliefs de Persépolis, avait, il y a déjà plusieurs années, affirmé que ces monuments avaient été peints, et avait publié, à l'appui de cette idée, une restitution de l'un des pieds-droits, représentant le roi Xerxès au-dessus de la tête duquel un serviteur tient un parasol (4).

Sur la muraille orientale du deuxième passage, on voit deux cavaliers marchant au pas et de front. Suivant la méthode antique, le second cheval n'est indiqué que par un double trait qui reproduit et suit exactement les contours du premier; le soldat qui monte celui-ci, le seul que l'on puisse distinguer, est armé d'une épée, un arc est passé à son bras gauche, et sous l'aisselle du même côté, il porte un

(1) V. Sir Robert Ker Porter, *Pl.* 48, 49, 50. V. aussi *Pl.* 41, un char traîné par deux chevaux, et dont la roue est semblable à celle des chars qui se voient à Khorsabad, et sur les dariques; la crinière des chevaux offre aussi sur tous ces monuments la plus frappante analogie.

(2) *Annales de l'Institut archéologique.* T. XV, 1843, p. 112.

(3) Ch. Fellows: *An account of discoveries in Lycia.* London, 1841, in-8, p. 173 et 199.

(4) *Voyage en Arménie et en Perse*, Pl. III.

assez long carquois ; les jambes sont recouvertes de bas à larges mailles probablement de métal, retenus au-dessous du genou par un anneau ou jarretière. Les ornements du cheval sont peints comme ceux des autres.



Dans un angle de la salle à laquelle on communique par le premier et le deuxième passage, on voit deux figures colossales, imberbes et armées d'épées ainsi que celle dont j'ai parlé plus haut. M. Botta croit que ce sont des eunuques. Les chevelures, les yeux et les sourcils sont peints de noir. Devant ces figures, sont deux personnages tournés l'un vers l'autre aussi de dimensions colossales et très-remarquablement conservés. L'un d'eux a la tête nue, ceinte d'une bandelette rouge qui retombe sur le dos. Sa chevelure et sa barbe sont peintes en noir et très-curieusement tressées (voyez la barbe du roi parthe Vologès III, sur les tétradrachmes); il a des pendants d'oreille en forme de croix ansée, de riches bracelets au bras et au poignet et une épée sur le pommeau de laquelle il repose sa main gauche. L'autre personnage est coiffé d'une tiare ornée de bandes rouges au

sommet de laquelle est une pointe ; sa chevelure, sa barbe, sa boucle d'oreille et ses bracelets sont semblables à ceux du précédent. De la main droite il tient un long sceptre peint en rouge ; sa tunique est ornée de rosaces et de franges ; une sorte de pallium sacerdotal tombe de son épaule et passe sur une épée courte ou parazonium. D'après certaines données que j'ai réunies sur les sujets que représentent les pierres gravées assyriennes et les bas-reliefs de la Perse, je crois être fondé à penser que la figure mitrée est celle d'un dieu, et que le personnage qui est placé debout devant elle dans une attitude de respectueuse égalité (1), est le roi. Je ne puis d'ailleurs qu'indiquer sommairement ici cette opinion sur laquelle je reviendrai avec des preuves dans un autre travail.

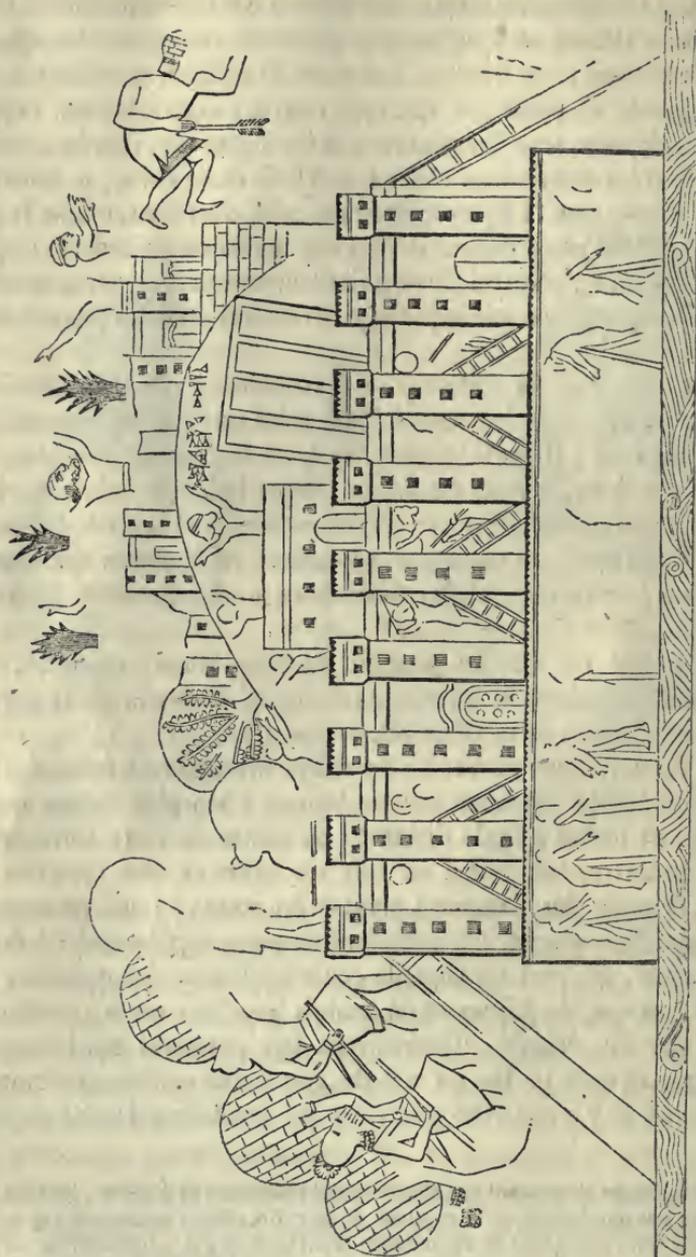
En entrant dans la salle située à l'extrémité nord du deuxième passage, on voit un char semblable à celui que j'ai décrit quelques lignes plus haut ; il porte également trois figures, et, de plus, est précédé par deux soldats ; au-dessus, règne la bande ordinaire chargée d'une inscription, laquelle est surmontée d'un bas-relief très-dégradé, dans lequel on distingue cependant un homme qui semble nager dans une rivière, et des montagnes que gravissent des troupeaux.

Tout à fait en face du passage est une longue muraille, représentant des scènes de guerre. Je donne ici le dessin de la portion la plus importante de cette grande composition.

C'est l'assaut d'une forteresse ou d'une ville ; elle est formée d'une enceinte crénelée défendue par des tours un peu plus hautes que la muraille, et toutes à égale distance ; au centre de cette fortification s'élève un tertre, sur lequel on voit un arbre et une citadelle qui devient la proie des flammes (peintes en rouge) ; un personnage barbu, placé au sommet, élève les bras en signe de désespoir. A droite de l'enceinte, au pied de laquelle coule un fleuve, des guerriers armés de casques, de piques et de grands boucliers ronds, montent à l'assaut par une échelle, d'autres sont déjà parvenus sur le sommet des tours, et dans le bas on voit de plus petits soldats montant sur six échelles. Il y a aussi des guerriers qui escaladent le côté gauche,

(1) Le roi Sapor s'adressant aux chrétiens qui refusaient de l'adorer, leur dit : Ne savez-vous pas que je suis de la race des dieux ? Un officier reproche à ces mêmes chrétiens le refus qu'ils font de reconnaître la divinité du roi. *Acta marty. orient.* Dans une lettre adressée par Chosroès à un roi d'Arménie, on trouve le préambule suivant : Χωρόης βασιλεύς βασιλέων... ἐν θεοῖς μὲν ἄνθρωπος ἀγαθὸς καὶ αἰώνιος, ἐν δὲ τοῖς ἀνθρώποις ΘΕΟΣ ἐπιφανέστατος. κ. τ. λ. Theoph. Simocat. lib. IV, cap. VIII.

mais ils sont très-endommagés ; on peut distinguer seulement que l'un



d'eux frappe de son épée un défenseur de la place ; du sommet de cette extrémité tombe un homme percé d'une flèche, et dans divers endroits

des personnages levant les bras au ciel. Au bas de l'enceinte il y a une rangée de malheureux empalés par la poitrine (1). Il est à remarquer enfin que le haut de la montagne porte un mot composé de six caractères cunéiformes destinés à exprimer soit le lieu de la scène, soit beaucoup plus probablement le nom du personnage placé au sommet. J'avoue qu'il m'est impossible de deviner quels peuvent être la nature et l'usage de l'espèce de grille ou de herse qui s'élève au-dessus des trois tours de gauche. Une très-belle darique de grand module, que possède la Bibliothèque royale, représente une ville munie de tours percées de fenêtres, qui offre avec celle que je viens de faire connaître une telle analogie, que l'on ne manquera pas de concevoir l'idée que la monnaie appartient à la contrée où se trouve le bas-relief.

Après avoir étudié les détails de la ville sculptée sur les murs de Khorsabad, j'ai été frappé de la nouvelle preuve qu'ils nous donnaient de la véracité d'Hérodote. Voici ce que cet écrivain rapporte au sujet de Babylone.

L'Assyrie contient plusieurs grandes villes; mais Babylone est la plus célèbre et la plus forte; c'était là que les rois du pays faisaient leur résidence depuis la destruction de Ninive. Cette ville située dans une grande plaine, est de forme carrée... Un fossé large, profond et plein d'eau, règne tout autour; on trouve ensuite un mur de cinquante coudées de roi d'épaisseur, sur deux cents de hauteur. A mesure que l'on creusait les fossés, on en convertissait la terre en briques, et lorsqu'il y en eut une quantité suffisante, on les fit cuire dans des fourneaux. Ensuite, pour servir de liaison, on se servit de bitume chaud, et de trente couches en trente couches de briques on mit des lits de roseaux entrelacés. On bâtit d'abord de cette manière le bord du fossé; on passa ensuite aux murs que l'on construisit de même; au haut et sur le bord de cette muraille, on éleva des tours qui n'avaient qu'une chambre, les unes vis-à-vis des autres, entre lesquelles on laissa autant d'espace qu'il en fallait pour faire tourner un char à quatre chevaux. Il y avait à cette muraille cent portes d'airain massif (2).

Je ne parlerai pas ici des briques que l'on retrouve en grande quantité sur l'emplacement de Babylone et de Ninive, avec le bitume en-

(1) Voy. Herodot. L. III. 159. Cyrus ayant pris Babylone fait mettre en croix 3,000 prisonniers.

(2) Herod. Clío. CLXXVIII et CLXXIX.

core adhérent et portant l'empreinte de roseaux; chacun connaît ces particularités; mais je dois faire ressortir le rapport saisissant qui existe entre les paroles de l'historien grec et la représentation découverte dans une ville appartenant à la même contrée que Babylone, et, suivant toutes probabilités, bâtie suivant le même mode. Le fossé, la forme carrée de l'enceinte, la proximité des tours entre elles, et les portes de métal (dans le bas-relief on distingue les clous à large tête), tout est commun, tout est exact.

A Xanthus, en Lycie, l'infatigable Fellows a découvert la frise d'un édifice qui représente toute l'histoire de la prise de la ville par les Grecs. C'est d'abord la ville entourée de hautes murailles et de tours au sommet desquelles on aperçoit les sentinelles, puis les Grecs qui s'avancent, placent des échelles et montent à l'assaut après s'être déchaussés; puis différents épisodes du combat entre les hoplites grecs et les archers asiatiques. Enfin, sur un trône semblable à celui de Xerxès dans les bas-reliefs de Persépolis, et comme le roi des rois abrité sous un parasol que soutient un esclave, un satrape assis, coiffé d'un bonnet conique, vêtu à l'orientale, reçoit des députés au milieu de ses officiers, dont quelques-uns se reconnaissent à leur costume grec pour des chefs de mercenaires. La frise se termine par la représentation de la ville prise et désolée, tandis que deux soldats s'en échappent emportant ce qu'ils ont jugé de plus précieux, un sac vraisemblablement plein de dariques, le trône et le parasol, insignes de la royauté (1).

En voyant de quelle façon les nouveaux maîtres de Xanthus avaient célébré la prise de cette ville en élevant sur les lieux mêmes un monument de leur conquête, on admettra sans doute que ceux qui construisirent les édifices de Khorsabad ont pu retracer dans les bas-reliefs que l'on vient de retrouver quelques circonstances de la ruine des dynasties qu'ils avaient remplacées.

Après avoir comparé les bas-reliefs découverts par M. Botta à tout ce que nous connaissons de monuments asiatiques du même genre, quoique je n'aie pu tirer rien encore des inscriptions, j'ai la conviction de l'impossibilité de faire remonter ces ouvrages au delà des premières années du VI<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. A cette époque, Ninive était détruite et l'Assyrie au pouvoir des Mèdes. Je crois que Khorsabad aura été élevé par un des conquérants, à côté de la ville renversée, de même qu'*Ilium recens* a succédé à Troie primitive. La

(1) Les bas-reliefs qui ornaient la frise de Xanthus ont été apportés à Londres, et placés au British Museum. Ils seront, je l'espère, incessamment publiés.

prise de Ninive par les deux confédérés Arbaces et Bélesis avait dû être le sujet de poésies et de contes nombreux, et lorsque Astyages et Nabopolassar s'emparèrent à leur tour du gouvernement, le sort si dramatique de Sardanapale ne pouvait être oublié.

J'oserai donc proposer de voir dans le personnage qui au sommet de la ville élève les bras au ciel, au milieu des flammes, le fils de Phoul au moment où il périt sur l'immense bûcher qu'il s'était préparé (1).

C'est ainsi que dans la Grèce on reproduisit pendant des siècles des scènes empruntées aux mythes d'Hercule et de Bellérophon; ainsi encore que sur une terre plus voisine de l'Assyrie, les Persans puisent dans le *Schah-Nameh* des sujets pour leurs peintures. Les Phéniciens devaient avoir une grande communauté de mœurs et d'usages avec les Assyriens, et nous voyons précisément dans le récit de Virgile que Didon avait fait orner les murailles du palais qu'elle venait de construire de compositions historiques où figuraient des héros dont le souvenir était familier à l'asiatique *Ænée* (2).

Après le bas-relief dont je viens d'esquisser le commentaire, vient sur cette même façade un char portant seulement le roi et le cocher; les chevaux sont au galop, dirigés vers la forteresse, et foulent aux pieds un homme étendu par terre (3); devant eux court un guerrier. Ce char est très-dégradé, mais on distingue toutefois à l'extrémité un ornement en forme de pelta ou de fer de bipenne sur lequel est sculpté un petit personnage à tête d'animal, tenant d'une main le T mystique, et de l'autre un anneau. De cet ornement paraît partir une bandelette qui va se rattacher à un pilier s'élevant du milieu du char (ou passant derrière), et surmonté d'une boule. Le char est suivi de quatre autres, série qui était certainement destinée à représenter une bataille. Chacun des chars, tourné vers la forteresse, est traîné par deux chevaux et porte quatre personnages; le principal d'entre eux est coiffé d'une tiare pointue et lance des flèches; à ses côtés est l'aurige, et derrière sont deux guerriers ar-

(3) Diod. Sicul., lib. II, 27. Ἰνα δὲ μὴ τοῖς πολεμίοις γένηται ὑποχείριος, πύρρον ἐν τοῖς βασιλείοις κατασκευάσασιν ὑπερμεγέθη, καὶ τὸν τε χρυσὸν καὶ τὸν ἀργυρὸν ἅπαντα... ἐαυτὸν τε καὶ τὰ βασιλῆα κατέκαυσεν.

(2) *Æneid.* lib. I, v. 456 et seqq.

(3) Au revers de l'hexadrachme sur laquelle se voit une ville fortifiée de tours, est un roi dans un char conduit par un aurige. Les chevaux sont aussi au galop et foulent aux pieds un immense bélier imprimé en creux dans la monnaie, et qui représente sans doute un mauvais dieu. Je n'ai plus de doutes maintenant sur l'origine assyrienne de cette rare pièce.

més de dards et portant des boucliers. Sous les pieds des chevaux il y a toujours un cadavre, et au-dessus d'eux un guerrier qui paraît blessé et jeté en l'air la tête en bas (1). M. Botta pense que la singulière position de cette figure ne peut guère s'expliquer que par l'intention d'exprimer soit la confusion de la bataille, soit la rapidité du char qui jette au loin avec violence tout ce qu'il rencontre. Je crois qu'il est plus probable que l'artiste a voulu rendre la perspective du champ de bataille, et que ce guerrier est étendu mort *plus loin* et non pas *plus haut* que les chevaux.

Dans la plupart de ces bas-reliefs les chevaux du char mettent leurs pieds de devant sur la croupe d'un cheval abattu, portant un cavalier blessé qui tombe. Ces cinq groupes, sculptés chacun sur une des grandes plaques de gypse qui forment la muraille, sont essentiellement les mêmes, mais les détails de mouvement et d'arrangement varient. Chaque scène est très-animée; les chevaux surtout sont pleins d'ardeur, et les têtes encore conservées de quelques-uns des vainqueurs sont empreintes d'un air de supériorité satisfaite très-bien rendue. Il est à remarquer qu'il y a une grande différence dans les vêtements des vainqueurs et des vaincus. Ces derniers sont généralement couverts de cette espèce de manteau de plumes dont il a déjà été question. M. Botta ayant remarqué à ce vêtement un appendice qui se trouve constamment sur le côté, et qui semble la dépouille d'une patte, en a conclu que ce manteau était fait d'une peau d'animal dont le poil est représenté par les losanges striés, méthode toute conventionnelle qui se retrouve dans les animaux de Persépolis, et même dans des ouvrages grecs, romains et égyptiens, où souvent les crinières des lions sont exprimées par des mèches régulières en forme de losanges. Le harnachement des chevaux est ici très-riche et de même forme que celui du char décrit plus haut; les couleurs sont très-belles. La série des chars est surmontée d'une longue inscription, qui au premier abord semble continue; il est certain cependant qu'elle doit être divisée en plusieurs parties déterminées, chacune par le bord de la dalle sur laquelle elle est gravée; il y a en effet à l'extrémité de chaque plaque une ligne verticale qui borne les inscriptions. Celles-ci d'ailleurs varient par le nombre des lignes.

Au-dessus de ce bandeau chargé de caractères, il y a une suite de personnages effacés; c'est une répétition de la scène sculptée au-

(1) Voyez dans la vignette de l'assaut, le guerrier de gauche qui tombe percé d'une flèche.

dessus de la forteresse assiégée : deux personnages, dont l'un est imberbe, assis en face l'un de l'autre, et séparés par une table ; derrière eux plusieurs individus se tiennent debout.

Lorsqu'on sort de la *salle des Batailles*, par le troisième passage, et que l'on tourne à droite vers le nord, on trouve un quatrième passage conduisant à une grande salle ; on voit d'abord (dans ce passage) une figure colossale ; sur le bas de la robe est une inscription. Ce doit être le nom du roi, car à Persépolis la figure de Xerxès porte de même le nom de ce prince gravé sur les plis de sa robe. Plus loin on voit une suite de figures colossales, deux desquelles sont des prisonniers chargés de fers aux pieds et aux mains. La tête de l'un d'eux est bien conservée et d'un fort beau caractère. Devant ces captifs marchent trois personnes vêtues et armées comme celle qui, je l'ai dit plus haut ; est considérée comme un eunuque par M. Botta. Dans la même salle, sur la face qui regarde le Nord, on remarque une scène composée de sept personnages ; un roi, très-probablement, qui se reconnaît à son riche costume : une robe longue à franges, recouverte en partie d'une double stola (semblable à la chasuble des prêtres catholiques), toute parsemée de rosaces et bordée d'une large frange ; on aperçoit, malgré la ruine de la pierre, les bandelettes qui tombent soit de la tête du roi, soit de la main du porteur de chasse-mouches qui le suit immédiatement. Tous deux ont des sandales peintes en rouge, et sur le bas de la robe royale court une inscription ; aux pieds de cette figure deux captifs agenouillés, barbus, vêtus de la peau d'animal dont j'ai déjà parlé, sont suivis par deux autres prisonniers, debout, conduits par un garde, sur le vêtement duquel on distingue trois caractères cunéiformes. Les prisonniers ont ici une chaussure recourbée à la pointe qui les fait ressembler à la représentation de Sésostris, sculptée à Karabel, près de Smyrne (1).

En sortant par le quatrième passage, et tournant à droite, on dégagea un bas-relief qui nous apprend dans quelle *manière* les artistes assyriens traitaient le paysage. C'est une haute montagne très-escarpée, couverte d'arbres, au sommet de laquelle est un château crénelé. Au-dessous du château une source donne naissance à un courant d'eau qui roule en cascade rapide jusqu'en bas du tableau, et vient baigner le pied d'une ville désignée par des murailles flanquées de tourelles très-rapprochées. Cette ville est posée sur un tumulus

(1) Cf. Hérodote. I. 102. V. cette fig. dans le *Archæologische zeitung*, publié à Berlin, par Éd. Gerhard, t. I, pl. 2.

entouré d'une terrasse soutenue par un mur percé de quatre portes, et sur laquelle croissent des arbres. Évidemment, ce sont là des *jardins suspendus* qui nous enseignent quelle était la nature des travaux fameux que Sémiramis fit exécuter à Babylone. Je dois dire aussi que dans l'Inde, et notamment dans l'île de Ceylan, on voit des *Topes* composés de terrasses en retraite et plantés d'arbres (1).

Un homme à tunique courte s'avance vers la ville; quoique la partie supérieure de son corps ait disparu, on voit clairement qu'il devait dépasser de tout le buste et la ville et la montagne; il est vrai qu'il marche au premier plan. Dans ce paysage la surface du rocher est rendue d'une façon étrange; elle a l'air, littéralement, carrelée.

Les figures les plus grandes qui aient encore été découvertes se trouvent dans un cinquième passage, parallèle au deuxième, et situé à l'extrémité est de la salle du Dieu et du Roi, sujet dont la copie a été donnée dans cet article (2); elles sont au nombre de trois, et celle du milieu, plus importante que les deux autres, est coiffée d'une tiare recourbée comme le bonnet phrygien, et ornée de deux bandelettes, dont les bouts pendent sur le dos. La robe est très-riche et semble, autant que l'on en peut juger en raison de sa dégradation, porter cette espèce d'écharpe à franges qui caractérise toutes ces figures royales ou hiératiques. Comme à l'ordinaire, cette frange passe sur l'épée, et la main droite du personnage est levée; l'autre est baissée et tient une haste dont l'extrémité est ornée d'un fleuron en forme de lotus (3). La tige du milieu, peinte en vert, se termine par une boule, les deux autres s'épanouissent en fleurs. Derrière le roi, une figure imberbe tient, de la main gauche, une double bandelette; de la droite elle soutenait un chasse-mouches, dont on voit les restes. En face, un homme se tient debout; il a la tête nue et est vêtu plus simplement; sa main droite est élevée et la gauche repose sur la poignée de son épée. Les sandales de ces trois figures sont peintes en bleu.

Tous ces bas-reliefs sont d'un grand mérite pour l'histoire de l'art,

(1) *Transact. of the asiatic Society*, t. III.

(2) Je ne dois pas oublier de faire observer la ressemblance de costume qui existe entre la figure mitrée de Khorsabad et celle qui est sculptée à Nahr-el-Kelb, près Beyrouth: cette dernière a le corps entièrement couvert de caractères cunéiformes.

(3) « Ils (les Assyriens) ont chacun un bâton travaillé à la main, au haut duquel est ou une pomme, ou une rose, ou un lys, ou un aigle, ou toute autre figure; car il ne leur est pas permis de porter de canne ou bâton sans un ornement caractéristique. » (*Herodot. Lib. I. 195.*) La canne et la fleur de lotus se trouvent dans les mains de Xerxès, à Persépolis. (*Ker Porter*, pl. 48 et 49.)

sinon pour celle du peuple qui les a vu exécuter; mais aucun d'eux, peut-être, ne présente un intérêt égal à celui qu'inspire l'apparition inattendue des grandes figures symboliques de taureaux à face humaine, à demi engagées dans les pieds-droits de deux portiques signalés par notre habile consul (1).

Ces colosses, séparés par un passage de deux mètres quarante centimètres de large, décoraient une porte d'un caractère fort imposant et d'une grande magnificence. Les jambessont très-naturelles et bien musclées, ; chacun des taureaux, haut de cinq mètres et d'un seul bloc de gypse, envoie dans l'intérieur du passage une aile qui en tapisse la paroi. Des écailles régulièrement striées indiquent les plumes. Le visage se termine par une barbe soigneusement tressée, et le fannon est représenté par une large bande de stries horizontales.

Jusqu'à présent on a considéré le taureau à face humaine de Persépolis (2), comme appartenant à la symbolique arienne, et cependant nous le trouvons ici dans un édifice qui paraît bien assyrien. Il y a là matière à étudier pour les érudits.

Mais un fait non moins curieux, c'est que dans l'enfoncement situé derrière les taureaux sont deux personnages à tête d'oiseau, tout semblables à celui que j'ai déjà décrit, et qui se voit sur un cône de calcédoine. Cette combinaison, tout égyptienne, qui ne s'est encore rencontrée sur aucun des cylindres que j'ai pu examiner, et qui n'a rien absolument de Perse, appartenant à la même portion du monument que les taureaux, prouve, d'accord avec le caractère des inscriptions, que ces deux quadrupèdes à visage humain n'ont pas été ajoutés au portique après coup et à l'époque de la conquête de Xerxès.

Dans le passage on trouva en enlevant les terres un petit lion de bronze de quarante-deux centimètres de longueur et entièrement de ronde bosse. Cet animal est d'un travail très-fin et très-avancé. Au dos est fixé un anneau, et M. Botta ayant observé un anneau sem-

(1) Le taureau à tête humaine, que l'on ne connaît en sculpture qu'à Persépolis, mais qui se retrouve sur des pierres gravées sassanides (entre autres sur un cône du cabinet de Munich), et même sur des monnaies frappées en Lycie sous l'influence arienne, paraît à M. de Sacy représenter l'homme taureau ou Kaïomorts, qui est l'origine de la première race des rois de Perse et même du genre humain. Le mot de Kaïomorts est une altération de son nom pehlvi Gaiomard, formé de *gaw*, bœuf, et de *mard*, homme. Heeren y avait vu le Martichoras de Ctésias, qui, suivant cet écrivain, était un monstre à face humaine et mangeur d'hommes (*mard*, homme, *khorden*, manger); mais l'opinion de M. de Sacy me paraît préférable. (V. *Mém. de l'Acad. des Inscip.*, 1815, p. 212.)

(2) Ker Porter, pl. 32 et 33.

blable dans la muraille à côté, a pensé qu'autrefois ce lion était enchaîné, idée qui me paraît très-juste. En effet, dans le lieu où se rencontre le Kaiomorts, splendide et triomphant, il est tout naturel que son ennemi le dew Epéwesch soit vaincu et enchaîné. Cette explication ne paraîtra pas extraordinaire à ceux qui sont familiarisés avec la théologie asiatique (1).

M. de Cadalvène a bien voulu me confier une sorte d'amulette de lapis-lazuli qui lui a été adressée par M. Botta. Elle se compose de deux lions couchés en sens opposé et croisés selon leur longueur, de façon que la croupe de l'un vient se confondre avec la poitrine de l'autre. Cet objet est percé, au milieu, d'un trou qui le traverse dans toute sa hauteur. J'en donne le dessin de grandeur réelle. Les lions sont muselés et leur disposition rappelle d'une manière frappante les chapiteaux de Persépolis (2).



Un autre type bien connu a été retrouvé sur des sceaux d'argile non cuite, c'est le groupe du personnage frappant de son épée un lion debout qu'il tient par la crinière. Six de ces sceaux ont été recueillis à diverses places; ils sont percés d'un trou dans lequel on distingue encore le reste d'une cordelette carbonisée; il y a toujours sur le bord quelques caractères cunéiformes qui sont de la même nature que ceux des inscriptions du dallage et des parois. Il est certain, du reste, que ces sceaux ont été pétris dans le creux de la main; on y voit encore la trace des doigts et des pores de la peau; quant à leur destination, elle est difficile à établir; peut-être étaient-ils employés à la fermeture des portes (3).

Jusqu'à présent on n'a pas trouvé de traces de fer dans le monument, tandis que l'on rencontre de nombreux restes d'objets de cuivre, tels que des clous, des anneaux et même un fragment d'une petite roue à jante mince d'environ 0,50° de diamètre.

Les briques qui ont été découvertes à Khorsabad sont liées entre elles avec du bitume et tout à fait semblables à celles de l'ancienne Ninive, où M. Botta a aussi trouvé des restes de sculpture, exacte-

(1) V. Silvestre de Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, 1815, p. 209, 211.

(2) Ker Porter, pl. 41.

(3) V. dans Hérodote, lib. II, 121, l'anecdote de Rhampsinite. Le roi ne savait qui accuser du vol de son trésor, parce que *les sceaux étaient entiers*.

ment du même style que les bas-reliefs dont j'ai donné l'analyse.

Les murailles sont partout formées par d'immenses plaques de gypse marmoriforme, de dix à douze pieds en carré et épaisses d'un pied; il est probable cependant que n'étant pas assez grandes pour donner aux chambres la hauteur nécessaire à leur destination, elles étaient surmontées de quelques rangs de briques : on en voit, en effet, un très-grand nombre dans les décombres qui remplissent les chambres et les passages; elles n'ont pas la dureté de celles qui forment le plancher, mais elles sont émaillées (1) ou peut-être peintes sur une de leurs faces; la plupart sont jaunes ou blanches; quelques-unes portent des portions d'ornements qui devaient être complétés par la juxtaposition d'autres carreaux. Sur d'autres on voit de beaux caractères cunéiformes, peints en jaune sur un fond vert obscur, le tour de la brique étant bordé de blanc; au-dessus devait être placée une corniche de terre cuite, composée d'oves striés que M. Botta compare à un poing fermé. Cette corniche, dont les débris sont tombés avec les briques, est peinte en jaune et a environ 15° d'épaisseur. Le toit ou seulement le plafond était de bois et peint en bleu; c'est du moins ce que l'on peut conjecturer d'après la quantité de charbon et de poutres calcinées que l'on retrouve, mêlées à de nombreux fragments d'un épais enduit d'un beau bleu d'azur. Pendant un incendie ce toit se sera écroulé et aura contribué, par l'action des flammes, à la détérioration des bas-reliefs dont bon nombre sont devenus du plâtre.

On voit avec quel soin M. Botta a étudié les moindres parties de sa découverte et les plus grands éloges lui sont dus pour le zèle (l'étude que j'ai faite des monuments de l'Orient me permet d'ajouter pour le talent) avec lequel il a su dessiner les nombreuses sculptures dont nous ne posséderons probablement jamais d'autre souvenir. En effet, déjà plusieurs murailles, détruites par le contact de l'air, entraînées par les pluies, n'existent plus. Le dessinateur, que la libéralité de MM. les ministres de l'Instruction publique et de l'Intérieur avait permis d'envoyer sur les lieux, et qui, par suite de diverses circonstances qu'il ne m'appartient pas d'apprécier, n'est arrivé à Mossoul que six mois après son départ, ne trouvera plus que des débris informes et délités des bas-reliefs et des inscriptions (2).

(1) On sait que l'abbé de Beauchamps a recueilli à Babylone plusieurs fragments de briques parfaitement émaillées.

(2) Ces inscriptions cunéiformes sont conçues en caractères qui forment une sixième variété à ajouter à celles que nous connaissons déjà et qui se trouvent à Ba-

Notre courageux consul a donc bien fait de se hâter de recueillir la moisson archéologique, qu'avec trop de modestie, sans doute, il présente comme insuffisante; mais il lui a fallu lutter contre la maladie et braver les obstacles de toute nature que les autorités turques et les missionnaires méthodistes n'ont cessé d'apporter à ses utiles travaux.

Le nom de Khorsabad me paraît signifier demeure de Khosrouh (1), que je crois être la forme assyrienne de Xerxès. Or le quatrième successeur de Sémiramis se nommait ainsi; ce n'est pas assurément que je suppose que ces sculptures appartiennent au XXII<sup>e</sup> siècle avant notre ère; mais je désire seulement constater que le nom de Xerxès a pu être porté en Assyrie avant le fils de Darius.

Si les constructions de Khorsabad, qu'elles aient été un palais ou une nécropole, avaient été élevées après la conquête des Perses, nul doute que l'on y aurait trouvé une ou plusieurs de ces inscriptions trilingues contenant une colonne de Zend qui sont gravées sur tous les monuments perses jusque même à Suez (2).

Après tout, les fouilles ne sont pas encore terminées et les découvertes ultérieures viendront peut-être nous secourir dans l'étude de ce problème difficile dont la solution doit vivement préoccuper le zèle des archéologues, car elle intéresse et l'histoire de l'art et celle d'une contrée considérée comme le berceau du monde.

ADRIEN DE LONGPÉRIER.

bylone, à Van en Arménie, et à Persépolis (au nombre de trois dans cette dernière ville).

(1) De *abad*, demeure. C'est ainsi qu'ont été formés Firouzabad, Djellalabad, Khaïrabad, Murschidabad et tant d'autres noms de villes.

(2) V. le Mémoire de M. de Rozière, dans le grand ouvrage de la commission d'Égypte, t. I, p. 265.

# RECHERCHES

SUR

## L'ORIGINE DES REPRÉSENTATIONS FIGURÉES DE LA PSYCHOSTASIE

### OU PÈSEMENT DES AMES

ET SUR LES CROYANCES QUI S'Y RATTACHAIENT.

#### PREMIER ARTICLE.

La pensée de l'autre vie, des peines et des récompenses qui nous y attendent, suivant la conduite que nous avons menée ici-bas, a fortement préoccupé les esprits, au moyen âge. Dans les sermons, comme dans les fabliaux, les écrits théologiques, comme dans les chansons populaires, sur les vitraux et les bas-reliefs des églises, aussi bien que sur les pierres votives et sépulcrales, on trouve la preuve que cette idée religieuse s'associait à tous les projets, à toutes les conceptions, à tous les actes de nos pères. L'image du paradis et de l'enfer, du jugement dernier et de la résurrection générale, formait, au fond de leur cerveau, comme un miroir dans lequel venaient se réfléchir toutes leurs pensées. Et cette préoccupation de l'avenir qui s'ouvre au delà du tombeau, donnait à leurs œuvres littéraires ou plastiques une physionomie particulière, qui ne s'est effacée qu'au moment de la Renaissance. Il importe donc à ceux qui veulent connaître l'art au moyen âge, d'étudier les différents cercles d'idées qui se rattachaient à la croyance à l'autre vie. Pour bien saisir l'esprit et les détails des sujets que nos ancêtres sculptaient sur la pierre ou peignaient sur le verre, il faut pénétrer assez avant dans les opinions qu'ils s'étaient faites de l'existence mystérieuse à laquelle la mort nous fait naître.

Au nombre des représentations figurées qui appartiennent à cet ordre de croyances religieuses, nous avons surtout remarqué celles qui offrent le jugement dernier sous l'image du pèsement de l'âme et des actions de chaque homme. La répétition fréquente de ce sujet dans les églises, particulièrement en France, les détails curieux qui l'accompagnent d'ordinaire, enfin le grand nombre de légendes qui s'y rapportent et en forment comme le commentaire, nous ont engagé

à en faire l'objet de quelques recherches. Ce sont ces recherches que nous soumettons maintenant au lecteur.

Le pèsement des âmes, ou pour nous servir du mot adopté par les antiquaires, la psychostasie, forme habituellement un sujet isolé qui a été reproduit sur plusieurs chapiteaux d'église: c'est ainsi qu'on le voit à Sainte-Croix de Saint-Lô, à l'église de Montivilliers, à celle de Saint-Nectaire, et sur des bas-reliefs, comme à Saint-Trophime d'Arles par exemple. On retrouve le même sujet dans les miniatures des manuscrits du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Parfois ce jugement forme un des épisodes de la grande scène du jugement dernier ou de la résurrection; c'est de cette manière qu'il s'offrait à Notre-Dame de Paris, qu'il a été placé à la cathédrale d'Amiens, à Notre-Dame de la Couture, au Mans, à l'église Sainte-Foy de Conques et que Van Eyck et Lelio Orsi le peignirent dans leurs tableaux. Sur certains manuscrits, c'est Dieu qui tient la redoutable balance. Ainsi sur la Bible moralisée en latin et en français de la Bibliothèque royale, à Paris, cotée 6829, Bible que M. Paulin Paris (1) soupçonne être celle de Pierre Comestor, on voit, folio 1379, une miniature dont le sujet est Dieu tenant une balance et pesant une âme représentée par une figure nue; ces mots accompagnent la peinture: *Omnes viæ hominis patent oculis Domini, spirituum ponderator est Dominus*. M. Didron, dans son *Iconographie chrétienne*, donne, p. 576, une miniature italienne d'un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, dans laquelle on a figuré Dieu tenant un compas de la main droite et une balance de la gauche. Dans le bas-relief qui décore un des chapiteaux de Sainte-Croix, à Saint-Lô (2), on observe seulement un bras qui supporte



(1) Cf. *Catal. des manuscrits franc. de la Bibl. roy.*, t. IV, p. 4.

(2) Cotman's, *Architectural antiquities of Normandy*, t. II, p. 87, in-fol.

une balance. Dans le plateau de droite, est une petite figure tenue par un ange demi-agenouillé; dans l'autre plateau, dont le poids paraît l'emporter, sont des objets qu'on ne peut distinguer: un bras, sans doute celui du diable, entraîne ce plateau trébuchant. Le plus ordinairement, c'est l'archange saint Michel qui tient le fléau de la balance. A Notre-Dame de Paris, dans la partie supérieure du tympan de la porte principale qui a été supprimée (1), on avait figuré cet archange tenant la balance de la justice divine et pesant les âmes; au-dessous était le champ de la résurrection. C'est encore le même saint Michel qu'on retrouve sur un des chapiteaux de l'église de Montivilliers (2). A Saint-Nectaire, sur le chapiteau qui offre la psychostasie, saint Michel tient également la balance, et il est suivi de l'ange exterminateur monté sur un cheval et portant à sa main un



grand nombre de dards (3). Dans une fresque du XIII<sup>e</sup> siècle de Saint-Laurent hors-des-Murs à Rome, fresque appartenant à l'école gréco-italienne, on voit la mort et les obsèques d'un personnage dont saint Michel pèse les actions (4). Dans une autre fresque italienne, quidate du XV<sup>e</sup> siècle, et qui est à Sainte-Agnès-hors-les-Murs dans la même ville, l'archange tient une balance; une âme est dans chaque plateau (5). Dans un des bas-reliefs du tombeau du bienheureux Alberto, de l'ordre de Cluny, mort au monastère de Pondida, en 1095, on a sculpté un homme à cheval portant une ba-

(1) Gilbert, *Descrip. de la Basiliq. métrop. de Paris*, p. 62.

(2) D. Ramée, *Manuel de l'histoire générale de l'architecture*, t. II, p. 170.

(3) Mallay, *Essai sur les églises romaines du Puy-de-Dôme*, p. 47. Pl. XLI.

(4) D'Agincourt, *Hist. de l'art, Peint. Pl. XCIX.*

(5) D'Agincourt, *ibid.*

lance et une âme dans chaque bassin (1). Ce personnage est très-probablement saint Michel, ou, peut-être, l'ange monté sur un cheval noir, qui, dans l'Apocalypse, apparaît à l'ouverture du troisième sceau. Sur un des vitraux de la cathédrale de Bourges (2),



même pèsement, et même archange pour peser. L'emploi de saint Michel comme grand *ponderator* s'est conservé à des époques plus rapprochées de nous. A l'abbaye de Westminster, on voit sur le tombeau de Henri VII, saint Michel portant le fléau de la balance (3). Sur un des bas-reliefs qui ornent le tombeau du pape Paul III, on a sculpté le même saint tenant un glaive de la droite et une balance de la gauche (4). Molanus donne positivement la balance comme attribut ordinaire de saint Michel (5).

Dans presque tous ces sujets, l'âme est l'objet d'une vive contestation entre les anges et les saints patrons qui environnent le plateau de droite, et les diables qui cherchent à faire basculer celui de gauche, en se pendant après les cordes qui tiennent le plateau, ou en pesant dedans du poids de leurs bras ou de leurs fourches. C'est ce qui frappe particulièrement à Notre-Dame de la Couture, au

(1) D'Agincourt, *Peint. Pl. XXVI.*

(2) Martin et Cahier, *Vitraux de la cathéd. de Bourges. Pl. II.*

(3) Carter, *Specimens of the anc. sculpt. and paint. in England. Pl. LVIII,* et p. 85.

(4) *Crypt. Vatic. mon. ill., tab. LXXVI.*

(5) *De Historia ss. imaginum.* Ed. Paquot, lib. 2, c. 23, p. 71; lib. 3, c. 41, p. 356.

Mans (1), à la cathédrale d'Amiens (2), à Sainte-Foy de Conques (3). Souvent, comme sur les bas-reliefs de Notre-Dame de Paris et sur un des vitraux de Bourges, on voit un diabolotin placé traîtreusement sous le bassin accusateur, et cherchant, en se cramponnant après, à le faire trébucher. En un mot, les artistes ne manquaient jamais de représenter les démons très-acharnés à la perte de l'âme dont le procès était pendant au tribunal divin. « Appingunt etiam nonnulli, dit Molanus (4), ad lancem in qua est anima, diabolum eam deprementem quo significatur quod ipse sit calumniator et accusator fratrum et rigidus exactor omnium eorum quæ male egimus. »

Si maintenant nous étudions les autres détails qui entraient dans le sujet de la psychostasie, nous y reconnaitrons quelques variantes.

Dans certaines représentations, l'âme est dans un des plateaux et les actions dans l'autre; c'est ce qui paraît avoir été figuré à Sainte-Croix de Saint-Lô. A la cathédrale d'Amiens, dans le bas-relief en partie mutilé qui offrait la psychostasie, l'agneau sans tache était dans le premier plateau, l'âme dans le second. Mais plus ordinairement il y a une âme dans chaque plateau, c'est ce que nous venons déjà de faire observer dans divers monuments. A Saint-Trophime d'Arles, saint Michel, que Millin a pris à tort pour saint Gabriel, tient une balance, et dans chaque plateau de celle-ci, est une âme figurée par un petit personnage nu, vu à mi-corps; une autre âme debout qui a été trouvée de bon poids, est prête à entrer dans le paradis.

Le pèsement que nous rencontrons sur tant de monuments, était-il simplement une allégorie adoptée généralement par les artistes, comme plus propre à exprimer la sévère justice du jugement de l'Éternel, ainsi que nous le donnerait à penser ce passage de Molanus (5) : « Michael Archangelus cum libra pingitur, ut simplices, inquit Eekius, intelligant eum potestatem habere animas hominum suscipiendi, eorumque merita ponderare? » On serait tenté de le croire, si l'étude des légendes ne nous montrait pas que cette représentation n'était pas seulement pour les *simplices* dont parle Molanus, une image emblématique, mais bien l'image positive d'un mode d'examen, à la réalité, à la matérialité duquel, ils ajoutaient foi. Il nous suffira de rapporter

(1) P. Mérimée, *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, p. 61.

(2) Gilbert, *Descript. de la cath. d'Amiens*, p. 35.

(3) P. Mérimée, *Notes d'un voyage en Auvergne*, p. 184.

(4) *De Historia ss. imaginum*, Ed. Paquot, p. 374.

(5) *Ibid.*, lib. 3, c. 39, p. 347. Ed. Paquot.

quelques-unes de ces légendes, pour convaincre le lecteur à cet égard.

On lit dans la Légende dorée de Jacques de Voragine, dans l'histoire de saint Laurent, qu'à la mort de l'empereur saint Henri, lorsque ce monarque était à l'agonie, un ermite, du fond de sa cellule, vit par-devant sa fenêtre, qui était ouverte, une grande foule de diables, et il demanda à celui qui allait le dernier de tous, où ils se rendaient, et celui-ci lui répondit : « Nous sommes une légion de démons et nous accourons vers l'empereur qui se meurt, afin de voir si nous ne trouverons pas en lui quelque chose qui nous revienne. » Et l'ermite pria le diable de lui dire à son retour ce qui s'était passé, et le diable revint fort triste, et dit à l'ermite : « Nous n'avons rien eu du tout; car le bien et le mal qu'avait fait l'empereur, ayant été mis dans la balance, les plateaux se maintenaient dans un équilibre parfait; mais il a été mis dans le plateau de son côté, la grande chaudière de saint Laurent, et son poids immense a donné un énorme avantage au bassin où étaient les bonnes actions de l'empereur, et dans mon dépit j'ai emporté un morceau de cette chaudière. »

Dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris (1), intitulé : *Faits et miracles de Notre-Dame*, on lit le fait suivant, pag. 31, au chapitre : *D'ung clerc qui fut pesé en la balance par monseigneur saint Michel, sur l'accusation de l'ennemy*. (M. Paulin Paris a lu par inadvertance, saint Remy) : Un clerc qui avait la dévote habitude de dire tous les jours quatre *Ave Maria* fut mis à mort par l'ennemy, c'est-à-dire le démon, lequel, comme on le devine bien, voulait avoir son âme; son ange gardien le défendait. L'âme fut portée par ledit ange devant Dieu et fut mise en la balance, dit le texte, *avecques tous les biens qu'il avoit en sa vie ditz et faitz et les maulx que l'ennemy mist de l'autre part*. Et il se trouva que les maux pesaient *merveilleusement plus* que les biens. Mais la Vierge Marie rétablit l'équilibre et même fit trébucher en sens inverse la terrible balance, en apportant dans le bon plateau les *Ave Maria*, qu'avait journellement récités le clerc; et en récompense l'âme du clerc obtint de rentrer dans son corps et de revenir à la vie, et notre pécheur dévot à Marie *vesquit en religion moult dévotement*. Alain de La Roche nous a raconté une légende analogue que nous rapporterons également : Un certain usurier italien n'avait eu, sa vie durant, d'autre mérite que de dire exactement tous les jours son rosaire. Au moment de mourir,

(1) Manuscrit fr., fonds Lancelot, n° 7018. Cf. P. Paris, *Catal. des manuscrits fr.*, t. IV, p. 4.

l'usurier eut une vision : il vit saint Michel mettant dans un des plateaux d'une balance qu'il tenait à la main, les biens qu'il avait faits, lui usurier, biens fort minces et de peu de poids, et le diable accumula dans l'autre plateau les mauvaises actions cent fois plus pesantes qu'il avait à se reprocher, et le bassin fatal l'emportait, lorsque la Vierge accourut, et jetant le rosaire dans le plateau des bonnes actions qui s'élevait déjà léger comme s'il eût été vide, elle décida du bonheur éternel de l'usurier (1).

L'auteur de la chronique de Turpin raconte que ce prélat étant à Vienne, et venant de chanter la messe et de célébrer les saints mystères, s'apprêtait à réciter les psaumes, lorsqu'il entendit une violente rumeur, ce qui lui fit mettre le nez à la fenêtre ; il vit alors une innombrable troupe de démons ; il interrogea le plus petit, celui qui lui parut le moins repoussant ; ce diable lui répondit qu'ils allaient querir l'âme de Charlemagne qui venait d'expirer. L'archevêque le conjura de lui dire, à leur retour, quel aurait été le résultat de leur expédition ; et en effet, à peine eut-il achevé son psaume, qu'il entendit le même bruit que précédemment, ce qui lui fit regarder de nouveau par la fenêtre ; le petit démon lui apprit alors qu'à peine la légion infernale avait-elle été rassemblée, l'archange Michel était accouru avec la sienne, et que tandis qu'une lutte s'établissait entre eux, au sujet de l'âme impériale, saint Jacques de Compostelle et saint Denis étaient survenus, ainsi qu'on pouvait les reconnaître à l'absence de leur chef, qu'ils avaient placé dans une balance tous les biens qu'avait faits l'empereur, biens qui l'avaient emporté de beaucoup sur les maux : *Et in stateram miserunt cum bonis operibus quæ in vita sua rex fecerat, tot ligna, lapides et structuræ, ornamenta ecclesiarum et cultus, quod mala superare et multiplicare minime potuerunt* (2).

Nous citerons encore une de ces curieuses légendes que nous recommandons plus particulièrement à l'attention du lecteur, parce que rien ne s'y trouve omis dans les circonstances de ce pèsement terrible et qu'on y rencontre jusqu'aux moindres détails de cette scène, telle que se la retraçaient les imaginations au moyen âge.

Odon, comte de Champagne, mourut après avoir mené ici-bas une vie peu édifiante. Au moment de son trépas, Dieu songea à la vie charnelle dans laquelle il était resté plongé, *scilicet quod pulvis vel carô non spiritus esset, dum viveret comes Odo*. Toutefois, se rappelant que ce seigneur avait fait réparer le grand monastère de Saint-Mar-

(1) Michael Nævius, *Chronic. apparit. et gestor. S. Michael.*, p. 286.

(2) Lenglet Dufresnoy, *Dissert. sur les apparitions*, t. II, p. 181 et suiv.

tin, œuvre fort méritoire à ses yeux, il eut pitié du pécheur et fit avertir par un ange l'évêque de Tours, d'intercéder pour celui qui lui avait conservé, au milieu de ces égarements, une dévotion particulière et de le défendre contre les tentatives des démons qui allaient le réclamer comme leur propriété. Le grand saint s'empressa d'accourir au pied du tribunal divin et de faire valoir en faveur d'Odon, sa piété enyers lui, sa mort repentante, faisant appel surtout à la miséricorde divine, à la rédemption dont le bénéfice s'étend sur tous les hommes.

Les diables étaient confondus de l'éloquence de saint Martin ; la force de son raisonnement les accablait comme un coup de foudre ; ils eurent recours à la chicane, refuge ordinaire des mauvaises causes. *Hæc Martino pro eripienda de dentibus ursorum ovicula adversus impios non transeuntis inculcatione sermonum, sed in verbi Dei omnia penetrantis et comprehendentis collatione brevissima allegante, et causam injustæ abdicationis et detentionis captivi sui retractante illi ejusdem verbi virtute ac si tonitruï corruscatione præstricti non habentes qui tantæ auctoritatis objectionibus rationabiliter opponerent, hærebant attoniti. Ad nota callidæ machinationis commenta refugiunt.* Les diables opposaient le grand nombre de péchés ; et, comptant sur la puissance de cette considération, ils demandent la terrible épreuve de la balance. « *Comitis specie sibi retinendi eum, pollicentes, examen libræ proponunt.* » Ils font valoir l'excellence du pèsement en matière d'équité. « *Asserentes æquius nil videri quam ut cujus partis opera in eo præponderare invenirentur, eadem illum opera secum sive sursum sive deorsum traherent.* » Ils rappellent même le passage dont l'interprétation littérale a suggéré l'idée de ce pèsement. « *Asserunt etiam nullo melius quam isto probari posse argumento dominum suum qui miserat eum justum esse judicem de quo scriptum sit quod omnia in numero et pondere et mensura disposuit.* » On apporte donc la balance qui est suspendue dans le ciel. « *Protinus divinæ virtutis potentia non parvæ quantitatis trutina in aere suspensa apparet.* » Aussitôt les démons d'amonceler dans le sinistre plateau tous les méfaits, tous les péchés capitaux et véniels du défunt ; ils les y entassent comme des pierres, comme des morceaux de bois, de fer ou de plomb. « *Nec mora cupidissimi feneratores et exactores nequissimi omnes quasi totius vitæ comitis scrutantes substantiam et ut brevissime multa perstringam, quidquid cogitando, loquendo et operando in negligentia seu transgressione divinorum præceptorum deliquerat, memoriter retinentes in similitudinem lapidum, lignorum ferri et plumbi et cæterorum hujusmodi in patera si-*

nistræ partis ejusdem trutinæ alacres et festini coacervant. » A peine les démons ont-ils comblé le plateau de cet affreux assemblage, que la balance trébuche, et plus vite que la plume, dans l'air s'élève le bon plateau, tandis que l'autre et son poids accusateur descendent aussi bas que possible. « Fit immensa congeries et dextro cornu libræ in altum sublato, sinistrum, quantum descendere poterat, in imum demergitur. » Déjà les diables crient victoire, tandis que saint Martin et l'ange gardien d'Odon se hâtent de rassembler sur le plateau trop léger tout ce qu'ils peuvent découvrir de bon dans la vie du comte; ils y placent l'œuvre pie capitale qui milite en faveur du ciel, brille comme l'or et le rubis et pèse comme les métaux les plus précieux. « Sed auri et argenti atque gemmarum gravitatem et pulchritudinem referentiæ in patera dextræ partis stateræ convehunt. » Cependant l'équilibre est à peine rétabli, la troupe avide de Satan réclame encore; alors saint Martin fait valoir les prières, les veilles, les jeûnes du défunt; il rappelle le saint sacrifice de la messe auquel Odon ne manquait jamais d'assister dévotement, il exalte la puissance de ce symbole journalier de la Rédemption, qui renouvelle sans cesse les mérites qui ont valu aux yeux de l'Éternel le salut du genre humain. Cette dernière considération est venue ajouter au bon plateau, ce qui lui manquait encore pour l'emporter; la balance trébuche en sens inverse, le bassin de droite s'abaisse et fait sauter en l'air celui sur lequel s'appuyaient les démons. Le premier rayon de soleil ne fait pas fondre la glace plus rapidement que ne s'effectua ce mouvement: « Quo facto pars sinistræ partis trutinæ ac si vacua esset, dextera præponderante in sublime resilit et quicquid in ea congestum fuerat, velut glacies a fervore solis deficiens reliquatum ad nihilum redigitur. » Saint Martin entonna à son tour le chant du triomphe, et son cœur compatissant tressaillit de joie, tandis que la troupe horrible des esprits impurs, *teterrimus immundorum spirituum ille globus*, s'évanouissait comme la fumée, *sicut deficit fumus*, se fondait comme la cire, *sicut fluit cera a facie ignis*, et était replongée dans l'abîme, *in abyssum subplumbatus* (1).

La poésie populaire du moyen âge nous retrace la même image de pèsement: écoutons pour preuve Guillaume de Deguilleville, moine de Chalis, qui écrivait, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le *Pèlerinage de la Vie humaine*. Arrêtons-nous à la seconde partie de

(1) *Anonymi Narratio de command. Turonicæ provinciæ et de nomin. et act. episcop. civ. Turon.*, p. 172 et suiv. à la suite de *l'Histoire des Francs*, de Grégoire de Tours, Parisiis, 1610, in-12.

son poëme, le pèlerinage de l'âme. Le pèlerin est arrivé en présence de la justice divine, les anges et les démons se le disputent avec acharnement. Satan l'accuse avec tant de violence devant saint Michel, que l'archange est au moment de le damner. Mais dames Justice, Miséricorde, Raison, Vérité le défendent éloquemment. Saint Benoit, le patron de l'ordre qu'a embrassé le pèlerin, se joint à eux; saint Michel, embarrassé, ordonne alors à la Justice de prendre sa balance, et il dit :

En la balance tu metras,  
Dit-il, et adroit peseras  
Quanke ait fait le pèlerin  
Pour mettre tost sa cause à fin.  
Qui rien y era à mettre  
Soit bien, soit mal, tost li mette.  
Et quant Benoist avoit escript,  
Quanke aussi Sathan veult dire  
Et quanque puet contredire.  
Le pèlerin et ceux qui sont  
Pour li, en balance metront  
Le bien saucun est à destre  
Soit et les maux à senestre.  
Or que chascun appointment  
Soit enformés du jugement.  
De nul je n'ay reçu don  
Pour quoy doie estre en soupesson.  
Aussi ne doit juge faire  
Qui sonnour ne veult deffaïre.

Après ce discours, dans lequel il est curieux de voir saint Michel protester de sa probité de juge et assurer qu'il n'a pas été gagné, le poëte commence le récit du pèsoement.

Lors fut levei ung eschafault  
Sur la cortine tout en hault,  
Sur laquelle dehors se monstra  
Justice, qui tost aporta  
Ses balances aprestées  
Et également ajustées.

Les dames allégoriques citées plus haut assistent à cette pesée solennelle. Le pèlerin met dans l'un des plateaux, celui de droite, son bourdon, son bâton, son écharpe. Dans l'autre, s'amassent les méfaits; le monstre Sideresis y entre avec sa tête énorme et ses jambes grosses et courtes (1), et déjà le diable s'efforce de faire pencher ce

(1) C'est au moins ainsi qu'il est représenté dans le manuscrit de Deguilleville que j'ai consulté. Ce manuscrit, orné de peintures fort médiocres, appartient à la bibliothèque de Metz où il est coté E. 110; il est du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, et provient de la bibliothèque des Célestins. J'en dois la communication à l'obligeance de M. Declercx, bibliothécaire de Metz.

plateau si chargé. Saint Benoît apporte à son tour ses écrits dans le plateau du paradis; mais le démon fait observer malicieusement que cela ne fait point encore le poids. Le saint rapporte deux cédules et la Justice en déclare encore l'insuffisance. Enfin, au moment où Satan va s'adjuger sa proie, la Miséricorde accourt avec des lettres de grâce de Jésus-Christ et de la Vierge.

Ces légendes sont les véritables commentaires des représentations figurées que nous avons décrites rapidement, en commençant cet article; nous retrouvons bien ces violences, ces tentatives traîtresses des démons pour ravir une nouvelle proie. L'auteur anonyme du discours dans lequel est racontée la légende du comte Odon rappelle lui-même cet usage où étaient les artistes de placer cette lutte comme épisode habituel de la psychostasie. Il montre aux chrétiens quelle salutaire pensée d'effroi ce pèsement doit jeter dans leur âme, sans cependant nous frapper de stupeur ou nous rendre incrédules; il parle de ces tentatives sournoises et perfides des diables, pour faire trébucher le plateau accusateur, *quamvis Diabolus arte pictoris suppositus, præpositam libræ pateram utraque manu tenens, toto nisu ad ima conetur detrahere*. Mais saint Michel imposait par son autorité aux légions perverses de l'enfer, et c'était à lui qu'elles étaient contraintes de s'adresser, pour réclamer celui qui avait été trouvé trop léger.

Prévost Michiel delivre nous  
Et ajuge tost nostre proie,

disent les Sathanas, dans le Pèlerinage de la Vie humaine.

D'où venaient ces croyances? Était-ce une figure, une allégorie qui de l'art, était passée dans les esprits et avait fini par y prendre corps? était-ce une superstition plus ancienne, dont il faut aller chercher les racines dans l'antiquité? Un grand nombre de passages d'auteurs de diverses époques, nous font voir que l'expression métaphorique de *pèsement* fut employée non-seulement chez les premiers chrétiens, mais encore chez les Juifs. Tout donne à penser que ces expressions n'étaient que des figures de langage, pour ceux qui en faisaient usage, tandis qu'elles étaient traduites par le peuple dans un sens matériel et littéral.

Le fameux mot *Thecel*, une des trois paroles prophétiques qu'une main mystérieuse traçait sur le mur de la salle du festin de Balthazar, a été expliqué ainsi dans la Bible: Vous avez été pesé dans la balance, et vous avez été trouvé trop léger. *Appendat me in statera justa, et sciât Deus simplicitatem meam*, dit le livre de Job (1), et le iv<sup>e</sup> livre d'Esdras

(1) XXXI, 6.

au ch. III, verset 34 : *Nunc ergo pondera in statera nostras iniquitates*. Saint Augustin a développé cette idée. Il écrit dans un de ses sermons (1) : *Appendat me in statera justa, et sciat Deus simplicitatem meam*; et il dit ailleurs (2) : *Erit tibi sine dubio compensatio bonorum malorumque et velut in statera posita utraque pars, quæ demerserit illa eorum, quò momentum vergitur, operarium vendicabit si ergo malorum multitudo superaverit, operarium suum pertrahit ad gehennam. Si vero majora fuerint opera bonorum summa vi obsistent, et repugnabunt malis atque operatorem suum ad regionem vivorum in ipso etiam gehennæ confinio, convocabunt*. Fortunat, dans un de ses chants sacrés, s'écrie :

*Statera facta corporis  
Prædamque tulit Tartari,*

et Prudence dit aussi :

*Gentibus justam positurus æquo pondere libram.*

Saint Denis l'Aréopagite nous parle de ces balances divines qui pèseront notre vie : *Τοῖς θεοῖς ζυγοῖς ὑποτιθεῖσα τὴν οἰκίαν ζωῆν* (3).

On lit ce distique parmi ceux qui expliquent les niellures allégoriques représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, que le prélat Werner fit exécuter en 1181, par Nicolas de Verdun, sur le parement d'autel du cloître de Klosterneuburg (4).

*Nos tuba quando ciet tunc quod cinis est caro fiet  
Quam manet occulta lanx, surgit turba sepulta.*

Cette balance cachée, *occulta lanx*, qui attend les ressuscités représentés au-dessous de ces vers, est une figure évidente, c'est une métaphore empruntée à la même idée de psychostasie.

Un passage de Léon Diacre paraît renfermer plus qu'une figure, et annoncer l'existence de la croyance réelle à un pèsement, ainsi que nous l'avons constaté dans les légendes rapportées ci-dessus. Cet historien raconte qu'au moment de mourir, l'empereur Jean Zimisce, se rappelant ses nombreux péchés, invoqua saint Nicolas et la vierge Marie, afin qu'ils le secourussent au jour du jugement dernier, jour dans lequel on pèsera dans la balance les actions des hommes :

(1) Serm. *De tempor. barbaric.*

(2) Serm. I *in vig. Pentecost.* par. 16.

(3) *De eccles. hierarch.* c. 4, par. 8, ap. *Oper. S. Dionys. Areop.* Ed. Corde-rii, t. I, p. 337.

(4) Cf. J. Arneth; *Das Niello-Antependium zu Klosterneuburg in Oestreich*, p. 9 (Wien, 1844, in-8°).

Εν ἡμέρᾳ τῆς δίκης, ὀπηνίκα παρὰ τῶ ὑιῶ αὐτῆς καὶ Θεῶ τὰ τῶν βροτῶν πρακτέα τοῖς ἀδεκάστοις ζυγοῖς καὶ σταθμοῖς ταλαντεύεται (1).

Il serait trop long, et sans grande utilité pour notre sujet, de rapporter ici les passages des écrivains plus modernes qui ont fait usage de cette figure du pèsement divin, figure qu'on retrouve, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le sermon de Massillon sur le jugement universel : « Je ne m'arrête pas, dit-il, à vous faire observer tous les titres dont sera revêtu celui qui vous examinera et qui annonce toutes les rigueurs dont il doit user, *en pesant dans sa balance vos œuvres et vos pensées.* » Dans la bouche éloquente de l'évêque de Clermont, ce n'est qu'une figure, et cependant à la même époque, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les idées populaires, la réalité de ce jugement était encore admise. On croyait que l'Être infini pour lequel n'existe ni la succession des raisonnements, ni la réflexion que réclame l'imperfection de notre intelligence, usait, dans l'examen de nos actions, des formes dont aurait pu user la justice humaine. On se représentait encore la vie future sous un aspect si terrestre, si anthropomorphique ! Écoutons plutôt le père Hyacinthe Lefébure dans son *Traité du jugement dernier*, page 77 : « Ce fut un spectacle effrayant, écrit-il, qui arriva en la personne d'un défunt. Les chanoines de Notre-Dame de Paris assistaient à des funérailles, au moment où le choriste entonna la première leçon du second nocturne de l'office des morts, qui commence par ces mots : Répondez-moi, combien ai-je d'iniquités? le cadavre se leva sur son séant et dit d'une voix haute, qui troubla le cœur et épouvanta l'assemblée : Je suis accusé. Après quoi, il se remit dans son cercueil ; ce qui fit différer son inhumation jusqu'au lendemain, auquel jour le corps se leva, comme le précédent, aussitôt que le choriste eut prononcé les mêmes paroles, et dit d'une voix horrible : Je suis jugé. L'inhumation ayant été encore différée jusqu'au lendemain, au moment qu'on commença la même leçon, le cadavre se leva derechef et proféra ces mots, d'une voix qui fit retentir toute l'église : Je suis condamné. »

C'était donc un procès en bonnes formes que le peuple se figurait devoir être soutenu devant le tribunal de Dieu : un procès qui, comme le montre cette légende, pouvait rester pendant, durant plusieurs jours, et dans lequel la Vierge et les saints patrons jouaient le rôle d'avocats, tandis que le démon remplissait les fonctions du ministère public : *Testis est diabolus qui ostendet nobis omnia quæ fecimus aliquando*, dit

(1) Leon, Diacon. *Hist.* X, p. 178, éd. Hase, Bonnæ, in 8°.

saint Bonaventure. On se rappelle le drame de Bartole : « L'homme par-devant Jésus, le diable demandeur et la Vierge défendeur. » Le diable réclame l'homme comme sa chose, alléguant sa longue possession.

Au sujet de cette idée toute matérielle de la justice divine, il ne faut pas oublier de citer le singulier ouvrage du père Hyacinthe Lefébure qui nous a fourni la légende précédente, et qui est intitulé : « Traité du jugement dernier ou Procez criminel des réprouvez, accusez, jugez, et condamnez de Dieu selon les formalitez de la justice, contenant l'ordre et la forme de procéder, juger et condamner en matière criminelle, selon les lois divines, canoniques et civiles » (Paris, Thierry, 1671, in-4°). Dans ce livre, dédié au chancelier de France, Pierre Séguier, l'auteur a décrit minutieusement toutes les formes du jugement dernier, comme il l'eût fait dans un traité de procédure criminelle. Les différentes phases du jugement sont ponctuellement suivies, depuis la dénonciation, l'audition des accusateurs, des parties plaignantes, jusqu'à l'information, la citation, la consultation. On y retrouve tout, l'emprisonnement des réprouvés, l'interrogatoire, le récolement et la confrontation des témoins, l'extrait du procès criminel fait par les rapporteurs, la liste des juges qui composent le tribunal, en un mot, par une puérilité qui ne peut s'expliquer qu'au moyen des croyances que nous avons exposées précédemment; le père Hyacinthe Lefébure s'est attaché à nous initier aux plus légers détails de ce jugement terrible.

La métaphore du pèsement a passé dans la poésie chrétienne moderne, qui l'a empruntée aux représentations du moyen âge, et, nous le verrons aussi tout à l'heure, à l'antiquité. Dans le Paradis perdu de Milton, l'Éternel prend dans le zodiaque la balance d'or d'Astrée, pour peser la destinée du combat entre Satan et les archanges.

The Eternal, to prevent such horrid fray  
Hung forth in Heaven his golden scales, yet seen  
Betwixt Astrea and the scorpion sign,  
Wherein all things created first he weigh'd  
The pendulous round Earth with balanc'd air  
In counterpoise, now ponders all events,  
Battles and realms : in these he put two weights,  
The sequel each of parting and of fight :  
The latter quick up flew and kick'd the beam ;  
Which Gabriel spying, thus bespake the fiend.

Book IV.

Klopstock, dans son immortelle *Messiad*, a dit aussi, par la bouche d'Éloha :

Und mit eisernem Gang die Todesengel herabgehn !  
 Dass die Gerichteten alle die starren Augen erheben  
 Nach dem Thron schauen ! Denn die Entscheidung fasset die Wage  
 Bald , bald schwebt in die Himmel hinauf die steigende Schale !  
 Also rief er. Allgegenwärtige , schauernde Stille  
 Hatte sich über die Himmel und über die Erde gebreitet.

Ges. XVIII.

« Anges de la mort , descendez des cieux , hâtez votre pas de fer.  
 O vous qui attendez votre arrêt , levez les yeux vers le trône du Tout-  
 Puissant ! Voilà la balance qui va décider de votre sort. Déjà ses bas-  
 sins s'agitent , ils s'élèvent , ils s'abaissent et s'élèvent dans les  
 cieux. »

C'est cette même idée de la pesée de nos actions qui a fourni à  
 Schiller une de ses plus belles pensées :

Sehet zu, das Schicksal der Menschen steht unter sich in fürchterlich  
 schönem Gleichgewicht. Die Wagschale dieses Lebens sinkend, wird  
 hochsteigen in jenem, steigend in diesem, wird sie in jenem zu Boden  
 fallen.

« Regardez-y bien , le destin de l'homme se balance dans une  
 terrible et admirable équité ; si le plateau de cette vie a été abaissé,  
 il se relèvera dans l'autre vie ; s'il a été élevé dans cette vie , dans  
 l'autre il s'abaissera davantage. »

ALFRED MAURY.

(La suite au Numéro prochain.)

SUR

## UN BAS-RELIEF DU MUSÉE DE STRASBOURG.



La vignette ci-jointe est la copie d'un bas-relief conservé dans la bibliothèque de Strasbourg. Ainsi qu'on en peut juger, l'original est d'une très-faible saillie et d'un travail barbare. J'ignore le temps précis où il a été découvert, mais il est plus que probable qu'il provient des environs de Strasbourg, car il est sculpté sur un grès rouge à grain fin, semblable à celui qui est employé dans toutes les constructions de la ville. L'inscription est mutilée, cependant la lacune me semble facile à remplir, et je n'hésite point à lire **LEHERNHVS**; c'est à mon sentiment l'image d'une des divinités guerrières adorées dans la Gaule, et assimilées à Mars par les Romains.

Le costume est remarquable. Le casque percé d'yeux rappelle le casque béotien, qui, baissé ou plutôt enfoncé sur la tête, couvrait tout le visage. Si l'aigrette est dans une position oblique, il faut l'attribuer, je crois, à la maladresse du sculpteur, embarrassé pour rendre cet ornement de face comme il devrait être. La lance sur laquelle le dieu s'appuie de la main droite est également de forme grecque. On voit dans tous les musées des pointes de lance en bronze absolument semblables à celle-ci. Quant à l'épée, sa longueur singulière répond bien à la description que Tite-Live nous a laissée des sabres gaulois destinés surtout à porter des coups de taille: *Gallis prælongi*

*gladii ac sine mucronibus*, XXII, 46. Le bouclier rond, légèrement bombé, est garni d'un *umbo* étroit. Au limbe extérieur une pointe est adaptée qui permet de le ficher en terre, comme les pavois dont les archers se couvraient au moyen âge. Le bas-relief de Strasbourg est, à ma connaissance, le seul monument antique qui offre un exemple de cette disposition. Il est facile de reconnaître, malgré la grossièreté du travail, que le dieu n'a point de cuirasse. Sa poitrine n'est couverte que d'un *sagum* à manches, qui descend jusqu'aux genoux. Je ne crois pas qu'il ait d'armure de jambes, et rien n'indique même les braies gauloises. L'absence d'armes défensives autres que le casque et le bouclier s'explique facilement, car on sait que les guerriers gaulois pour montrer leur mépris de la mort allaient au combat nus jusqu'à la ceinture: *Galli super umbilicum pugnant nudi*, Liv. XXII, 46. A gauche de la figure, sur un bâton terminé par une barre transversale en forme de T, on voit un coq, la tête retournée vers le dieu. Est-ce un coq véritable ou bien une enseigne militaire? il est assez difficile de décider la question. Les détails assez fins des plumes, surtout la longueur et le mouvement de celles de la queue, me feraient croire que le sculpteur a voulu représenter un oiseau vivant. On peut encore se demander si le coq doit être regardé ici comme un symbole du courage, de la vigilance, etc., ou bien si l'artiste, jouant sur le double sens du mot *Gallus*, a voulu donner, pour ainsi dire, des armes parlantes au Mars gaulois. Les habitudes belliqueuses du coq sont d'une observation si facile qu'on peut supposer que les Gaulois avaient consacré cet oiseau au dieu des combats, sans qu'il soit besoin de supposer une importation grecque de la fable d'Alectryon.

Gruter a publié deux inscriptions tracées sur des monuments votifs à Leherennus, trop concises l'une et l'autre pour indiquer les attributions de cette divinité, qu'il paraît rapprocher de la déesse zélandaise *Nehallenia*, laquelle présidait au commerce et à la navigation. V. P. MLXXIII, 6, 7. — Reines. I, 177, seqq.

LEHERENNO (1)

DOMESTICVS

RVFI • F

V. S. L. M.

LEHEREN

DEO

TERTVLLVS

V. S. L. M.

(1) Orelli a mal à propos donné la leçon LEHERENNIO. INSS. coll. 2020.

Ces deux inscriptions ont été découvertes près de Saint-Bertrand de Comminges.

Les quatre inscriptions suivantes, placées aujourd'hui dans le musée de Toulouse, et trouvées dans les Pyrénées, ne permettent pas de méconnaître le caractère de Leherennus. Suivant l'usage romain, son nom gaulois est devenu l'adjectif caractéristique de la divinité à laquelle il pouvait être assimilé.

MARTI  
LEHERENN  
INGENVVS  
SIRICONS  
V S L M

—

LEHEREN  
MARTI  
RVMEIX (1)  
PVBLC  
V S L M

—

LEHERENO  
MARTI  
TITVLLVS A  
MOENI · F  
V. S. L. M

LEHERENNO  
DEO  
MANDATV  
MASVETRE (*sic.*)  
V. S. L. M

Il est fort remarquable que les deux inscriptions de Gruter, ainsi que les quatre que je joins ici, proviennent toutes du voisinage des Pyrénées. Je me souviens qu'un savant professeur de la province de Guipuscoa à qui je montrais les inscriptions de Toulouse, réclama pour son pays le dieu Leherennus. *Lehertcea*, ou quelque chose de semblable, veut dire en basque, écraser, briser. Leherennus signifierait l'assommeur. Cela me parut alors une étymologie passable, mais trouver à Strasbourg une divinité basque serait un fait assez étrange. Faut-il chercher à son nom une signification germa-

(1) L'R et le V sont liés.

nique, *Lehren*, par exemple? A ce compte, *Leherennus* serait le dieu qui instruit les hommes, non par la douceur, mais dans la lutte et le combat. « Le Mars du Latium », dit M. Guigniaut dans son savant ouvrage sur les religions de l'antiquité, « se montre sous une double « face comme le dieu de la nature, sous l'autre comme le dieu de « la guerre ; mais avec l'idée première d'une lutte perpétuelle « nécessaire au développement du monde aussi bien qu'à celui de la « société. »

Je me hâte d'abandonner des étymologies par trop incertaines, pour revenir à ma première observation, c'est-à-dire à l'existence dans les Pyrénées de six monuments sur sept connus, consacrés à *Leherennus*. Tandis qu'un autre Mars gaulois, *Camulus*, a laissé des monuments de son culte dans maintes provinces fort éloignées (1), *Leherennus*, à une seule exception près, ne paraît avoir été connu que des peuples au sud de la Garonne. Il ne serait pas invraisemblable, je pense, d'attribuer l'inscription de Strasbourg à des Aquitains, soldats dans les armées romaines. L'armée de Germanie avait cinq cohortes d'Aquitains, sous Vespasien, comme l'atteste une curieuse inscription publiée par M. Arneth (2). Plusieurs des monuments consacrés à *Camulus* ont été érigés par des Gaulois éloignés de leur patrie (3); on peut supposer que le culte de *Leherennus* a été importé de la même manière en Alsace.

(1) Par exemple, à Rome, sur les bords du Rhin, à Reims, à Clermont. L'inscription de Clermont, qui est, je crois, inédite, indique que *Camulus* était une divinité topique de la Picardie. Elle est tracée en très-grands caractères sur une large pierre qui paraît être le tympan d'un assez grand fronton.

CAMVLO VIROMANDVO

(2) *Römische militär diplome*. Wien, 1843, p. , lib. III.

(3) V. l'inscription précédente, et Gruter, XL. 9. LXI, 11, 12.

MARTI CAMVLO  
OB SALVTEM TIBERI  
CLAVDII CAES · CIV · REMI  
TEMPLVM CONSTITVERVNT.

A Rindenen, dans le duché de Clèves.

P. MÉRIMÉE, de l'Institut.

## RESTAURATION

DE

### L'ÉGLISE DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, A PARIS.

LETTRE A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

MONSIEUR,

Après une interruption qui commençait à inspirer des regrets aux amis de l'art chrétien, la sollicitude du gouvernement et de la ville de Paris envers l'antique église de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'une des plus belles de cette cité, continue à se manifester. Les travaux de sa restauration typique ont repris une nouvelle activité. L'état de ruine de l'ornementation extérieure du chevet disparaît comme par enchantement; les galeries à jour sont refaites à neuf avec une imitation de style qui fait désirer la restitution de celles du grand comble. Les trois fenêtres des chapelles au sud du chœur et les quatre du collatéral nord, longtemps privées de leurs meneaux, vont enfin les recouvrer. Le trumeau qui divisait autrefois en deux baies la grande porte occidentale va reparaître orné de la statue du Christ; et comme complément de l'ornementation symbolique de la voussure, on prépare le tympan de l'ogive de cette même porte à recevoir une réduction du jugement dernier que l'on voit à la porte principale de Notre-Dame de Paris. On sculpte dans la chapelle de la Sainte-Vierge un retable gothique en pierre, qui retracera les faits principaux de la vie mystérieuse de l'auguste patronne. Les chapelles absidiales sont richement ornées de vitraux colorés et de peintures monumentales d'une exécution plus ou moins remarquable: enfin, le porche construit par Jean Gausssel, et commencé en 1432, est lui-même en voie de recevoir, en fresques, une semblable décoration, confiée au talent bien connu de M. Victor Mottez; mais qui s'opère avec une lenteur désolante, et qui a l'inconvénient d'offrir, depuis déjà trois ans, à l'œil du visiteur, les ogives de ce porche délicat et gracieux, obstruées par d'horribles châssis recouverts de percaline en lambeaux, et d'ignobles palissades qui donnent au portail l'aspect d'une ruine plus hideuse qu'après le désastre de 1831.

Nous suivons les phases de ces divers travaux avec un intérêt d'autant plus légitime que nous avons consacré de longues veilles pour essayer de constater, dans une monographie, l'origine, les splendeurs et les vicissitudes de ce saint monument. C'est pourquoi nous voudrions voir s'accomplir une restauration aussi magnifique, selon le vœu du conseil municipal et les principes posés dans le bulletin archéologique et dans les instructions du comité historique des arts et monuments : c'est-à-dire que, comme plusieurs parties de l'église appartiennent à des époques différentes, on apportât le plus grand soin à les restaurer dans le style qui les caractérise; car sous ce point de vue, et dans un intérêt d'unité, il serait bien à désirer que la Commission des Monuments Historiques, attachée au Ministère de l'Intérieur, fût chargée d'exercer une surveillance officielle sur la restauration de tous nos monuments religieux, civils et militaires, ou au moins d'en examiner et approuver les projets. Nous aimons donc à espérer que M. l'architecte chargé de la direction de ce travail qu'il a si bien commencée ne se départira pas d'une règle aussi logique, et dont il semble avoir fait l'heureuse application dans la restauration du porche et de la fenêtre-rose occidentale.

Cependant on assure que dans la restauration des fenêtres du collatéral nord de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui appartiennent à la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, on va reproduire les divisions et les formes des meneaux placés dans les baies du midi, appartenant à la fin du XIV<sup>e</sup>; car la chapelle de la Sainte-Vierge est évidemment la plus ancienne de toutes celles de l'église; elle date à peu près des règnes de Charles VI et de Charles VII, c'est-à-dire de 1380 à 1463; les vingt autres ayant été bâties ou refaites dans le cours du XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'il résulte des contrats ou notes de fondations que nous avons retrouvés. « J'apprends des comptes des marguilliers, dit Sauval, qu'en 1564 on commença le jubé et la contre-nef du septentrion » (tome I, page 337). L'architecte a donc fait preuve de sa science archéologique en introduisant dans les divisions des fenêtres, les trilobures et les rosaces à redans, types du style ogival de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Partant d'un si louable précédent, il serait d'autant plus difficile de comprendre que l'on put porter l'amour de la symétrie jusqu'au point de faire des divisions du XIV<sup>e</sup> siècle dans des baies du XVI<sup>e</sup>, que nous savons, d'une manière positive, que le projet officiel présenté l'an dernier, et approuvé successivement par le conseil des bâtiments civils et par M. le préfet de la Seine, indiquait des com-

partiments du XVI<sup>e</sup> siècle, dont le type existe dans les chapelles au nord du chœur, et qui vient d'être si harmoniquement rétabli dans les six fenêtres des deux chapelles polygonales de l'abside.

Notre unique but, en recourant à la publicité de votre savante Revue, est de voir dissiper un bruit que nous croyons erroné, et de provoquer ainsi l'exécution la plus prompte du projet officiellement approuvé par l'autorité compétente.

Je vous prie d'agréer l'expression des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre dévoué serviteur,

TROCHE,

Chef de bureau de l'état civil du 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

# RESTAURATION

DE

## L'ÉGLISE SAINT-OUEN A ROUEN.

---

Depuis plusieurs années, le gouvernement, éveillé sur l'immense mérite de l'église de la ci-devant abbaye de Saint-Ouen comme œuvre d'art, a conçu la pensée d'en opérer l'achèvement par la construction d'un portail qui manque à cette merveille de l'architecture ogivale. En conséquence, M. Grégoire, architecte en chef du département, a été chargé de présenter un projet. Ses plans, très-habilement exécutés, se voient, en ce moment, à l'exposition municipale(1). Cette œuvre projetée, d'une importance capitale par son objet, doit être examinée sous toutes ses faces avec une grande maturité et la plus sévère attention, afin d'acquérir la certitude que nous posséderons cet édifice religieux complètement terminé, et que toutes ses parties se coordonneront de la manière la plus satisfaisante.

Nous avons jeté un coup d'œil sur les plans du projet en question, et tout aussitôt nous avons été saisis de la crainte qu'ils ne répondissent pas à l'attente du public et à l'espérance des amis de nos anciens monuments, tant la pensée de l'auteur nous a paru au-dessous de la grandeur de l'entreprise.

En effet, qu'exige l'achèvement de Saint-Ouen? une façade qui fasse connaître, tout d'abord, l'immensité et la majesté de l'édifice. Que nous offre M. Grégoire? un triple porche, rien autre chose, un porche, il est vrai, très-habilement ajusté, dans le style du XIV<sup>e</sup> siècle : ensemble et détails charmants, dessin d'une exécution admirable. Malheureusement ce n'est pas, suivant nous, un portail pour une église de l'importance de Saint-Ouen; il est par trop pauvre, par trop chétif, en outre des défauts que nous allons signaler.

L'auteur a jugé à propos de supprimer les tours pour faire valoir sans doute la belle tour centrale. Nous croyons qu'il s'est grandement trompé. Nous ne discuterons pas ici la convenance ou la non-convenance d'exécuter le portail d'après le plan de dom Pommeraye dans

(1) Depuis, ces dessins ont été adressés à M. le Ministre de l'Intérieur pour être soumis à l'examen de la Commission des Monuments Historiques.

son histoire de l'abbaye de Saint-Ouen, avec les deux tours placées en diagonale; il y aurait beaucoup trop à dire là-dessus et pour et contre; mais nous partirons de là pour établir en principe que les deux tours sont nécessaires, sont indispensables.

Dans le plan actuel, les côtés du portail ne s'élèvent pas au delà des pignons qui couronnent les portes latérales: La grande porte seule est surmontée par la rose et par le pignon du mur de la nef. Comme amortissement à ce corps central, s'élèvent parallèlement de chaque côté deux clochetons; et dans l'éloignement le plan nous retrace, sans doute *pour mémoire*, car il est impossible de l'apercevoir, à moins de se mettre sur les toits qui font face à l'église, la tour centrale, à laquelle, il faut le dire, il a malheureusement sacrifié tout son portail. En voulant la rehausser, l'exalter, il a cru devoir donner à la façade principale d'autres parties culminantes que les deux clochetons dont nous venons de parler.

De l'abaissement des ailes de son portail, il résulte qu'au delà, par derrière, l'on aperçoit les contre-forts, les pyramides, et jusqu'aux bras de la croix, avec leurs fenêtres et leur toiture, ce qui produit le plus mauvais effet. Son portail, nous le disions tout à l'heure, est de l'ordre le plus secondaire. Il s'est mépris. Il faut à Saint-Ouen une masse imposante comme sont les portails de toutes les cathédrales, de toutes les grandes églises, qui couvre et masque la vue des parties latérales de l'édifice, en s'étendant même au delà, comme à la cathédrale de Rouen, et qui s'élève à la plus grande hauteur possible, comme pour annoncer la magnificence et le grandiose de l'intérieur.

Il est, en outre, indispensable qu'un tel portail, autant pour satisfaire à l'usage général que comme complément d'ornementation, et pour ajouter au caractère noble, imposant, religieux de ces sortes de monuments, soit terminé par deux tours ou par deux hautes flèches.

En adoptant des tours, s'il y a impuissance de les faire plus hautes et plus belles que la tour centrale, nous accorderons que celle-ci les domine de deux ou trois mètres. Si vous préférez des clochers pyramidaux, que ceux-ci s'élancent dans les airs avec la hardiesse la légèreté de ceux de Coutances, par exemple.

Nous croyons avoir démontré que le projet proposé ne doit pas, ne peut pas être exécuté. A notre avis, il vaudrait mieux laisser encore les choses dans leur état actuel, quelque peu satisfaisantes qu'elles soient, plutôt que de nous exposer à des regrets amers et inutiles.

Mon estimable et savant confrère, M. Déville, inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure, a appuyé la préférence à accorder au projet d'achèvement de Saint-Ouen de Rouen avec tant et de si puissantes raisons (1), qu'il est difficile de penser que le Comité historique des arts et monuments ne se range pas à son avis, indépendamment du vœu manifesté par l'immense majorité du public appelé aussi à se prononcer.

M. Déville a véritablement clos la discussion. Après lui, il n'est plus possible d'agiter cette question : Le portail de Saint-Ouen doit-il ou ne doit-il pas être accompagné de tours ? Elle est résolue affirmativement. Il est un point important sur lequel nous différons ensemble : c'est qu'il passe condamnation sur l'étrécissement et l'accourcissement des tours du projet présenté concurremment avec celui qui n'offre point de tours ; c'est que même il approuve ces réductions, par ce motif qu'il faut que la tour centrale domine seule le monument.

Je regrette profondément que mon sentiment intime, que ma conviction invincible ne s'accordent point avec l'opinion d'un homme qui a donné tant de preuves de science, de goût et de sagacité que mon honorable confrère, et dont la manière de voir doit nécessairement exercer une certaine influence sur la détermination du Comité historique des arts et monuments :

Je ne peux me défendre de croire qu'il est nécessaire, indispensable d'élever le portail de Saint-Ouen d'après les données fournies par les rudiments du portail non achevé ; qu'il faut continuer l'œuvre commencée ; qu'il faut seulement l'achever, uniquement l'achever, ne pas faire autre chose, sous peine de se fourvoyer ; qu'il faut donc bien se garder de toucher à ces indications, et porter franchement les tours à la hauteur que le dernier architecte voulait leur donner, lui encore imbu des idées architectoniques du moyen âge, sans se préoccuper si ces tours seront aussi hautes ou même plus hautes que la tour séparant le chœur de la nef.

Parce que le clocher central devait primitivement avoir une hauteur gigantesque, que, plus tard, on ne lui a pas donnée, puisqu'on l'a converti en tour couronnée, au lieu d'en faire une pyramide à aiguille, est-ce à dire qu'il faille absolument étrécir le diamètre des bases de ces tours, afin de diminuer, en tout, leur volume et leur importance, uniquement pour faire revivre ce système *abandonné* de

(1) *Revue de Rouen*, mois de mai 1844.

prééminence du clocher central? Le dernier architecte de Saint-Ouen ne le pensait pas, lui, et certainement tous les architectes de son temps avec lui. Pourquoi donc se créer des théories que les hommes de ces temps éloignés de nos idées et de nos études n'ont pas connues?

Du reste, j'accorde, comme M. Déville, à M. Grégoire de justes éloges pour la manière heureuse dont il termine le couronnement de ses tours projetées; mais je dis que le projet proposé avec tours amincies, abaissées, réduites enfin, pour ainsi dire, à leur plus simple expression, quelque habilement conçu, combiné, ajusté qu'il soit, malgré quelques défauts faciles à corriger, est au-dessous de la magnificence monumentale de l'admirable basilique de Saint-Ouen; et je persiste à conclure que les bases actuelles, de même que l'arche sainte à laquelle il était défendu de toucher, doivent demeurer dans leur intégrité.

**E. DELAQUÉRIÈRE,**

Membre de l'Académie de Rouen.

## DECOUVERTES ET NOUVELLES.

---

Nous recevons une lettre de M. E. Prisse qui nous annonce l'arrivée en France d'un monument du plus grand intérêt, et dont il a fait don à la Bibliothèque nationale : ce sont les fameux bas-reliefs de la salle des ancêtres de Mœris (Thoutmès III) qu'on voyait, il y a peu de temps encore, au milieu des ruines de Karnac. Parmi les monuments dynastiques de l'ancienne Égypte, la petite salle qui contient la table généalogique des ancêtres de Mœris est sans contredit l'un des plus précieux, et tous les hierogrammates qui l'ont fait connaître par des descriptions et des dessins, ont senti l'importance de ce vieux document historique qui sert, en quelque sorte, de complément aux fragments mutilés de Manéthon dont l'ouvrage composé, comme on le sait, d'après les monuments mêmes, ne nous est pas parvenu en entier. Les bas-reliefs de la chambre des rois présentent, en deux compartiments environ, soixante portraits d'anciens Pharaons rangés dans leur ordre dynastique, et dont la plupart des noms ont été déchiffrés, soit par Champollion lui-même, soit par d'autres savants élevés à son école. Ou doit savoir gré à M. E. Prisse d'avoir sauvé la chambre des rois du Vandalisme des barbares, de son enlèvement par la commission prussienne qui explore en ce moment l'Égypte, et d'avoir surtout refusé de la vendre à l'Angleterre où est malheureusement passée la célèbre *fable d'Abydos*.

—On vient de découvrir dans un tombeau à Pouzzuole, au pied de Gaurus, une tessère d'ivoire tout à fait nouvelle par sa forme. Elle représente ce crustacé que Pline appelle *gammarus* (lib. XXVII, c. 3) et qui figure sous le nom d'ἄστρακός dans Ælien (*de nat. anim.* lib. VI, c. 22; lib. VIII, c. 23) et porte comme les autres tessères de théâtre le numéro du degré où devait se placer celui des spectateurs qui en était muni. Mais ce qui rend cette marque extraordinaire, c'est qu'elle est conçue en deux langues, en grec : Γ, et en latin : III.

Il est fort curieux que l'on ait choisi le *gammarus* pour une tessère du 3<sup>m</sup>e rang, puisque cette préférence paraît être fondée sur le rapport du nom de ce crustacé avec celui de la lettre grecque qui indique le chiffre trois. Ainsi, la forme même de la tessère était une transcription latine du *gamma* pour la population romaine de Pouz-

zole. Quant à l'existence d'un amphithéâtre à Pouzzole, voy. Suétone (aug. c. 43—44). On se rappelle aussi les deux victoires du cytharède Septimius dans les fêtes Hadrianales (Reines, Inscript. ant. cl. V, n° 20).

Dans la même fouille on a trouvé l'inscription suivante, qui nous paraît digne d'être reproduite, à cause de la formule adoptée pour invoquer la colère des mânes contre celui qui troublerait le silence de cette tombe.

D. M.  
 CLAVDIAE · FORTV  
 NATAE · ET · FORTVNA  
 TO · ET · LAETO · FILIS · EIVS  
 BENE · MERENTIBVS  
 ABASCANTVS · CONLIBER  
 TVS · FECIT QVISQVE · MA  
 NES · INQVETABERIT · HABERIT · ILLAS · IRA  
 TAS

Les lettres sont peintes de rouge et les points qui séparent les mots sont triangulaires; celui qui devrait suivre FECIT, manque.

Cette attention toute particulière donnée aux dieux mânes, rappelle le voisinage de l'Averne.

— Un journal annonce qu'on vient de découvrir à Brindes plusieurs fragments de vases, lampes et urnes, et plusieurs pièces de monnaie qui paraissent appartenir à une haute antiquité. Un taureau d'airain a été trouvé aussi non loin de là; ses quatre pieds étaient encore retenus dans un bloc de granit, dont la circonférence est de 10 mètres. Quatre tombeaux romains ont été mis à découvert le même jour. Chaque sarcophage renfermait un squelette en parfait état de conservation. Sur les casques guerriers on distingue les initiales A. N. L. Tous ces restes ont été, dit-on, recueillis avec soin par M. Callé, à qui appartient la propriété où tous ces objets ont été trouvés.

— En creusant les fondements d'une maison, à la place des anciens remparts de Périgueux, on a découvert une pierre mutilée, mais facile à reconnaître pour un autel romain, sur lequel on lit l'inscription suivante : JOVI. O. M. ET GENIO TI. AVGVSTI SACRVM LANIONES. C'est-à-dire « A Jupiter très-bon, très-grand (*optimo, maximo*) et au génie de Tibère-Auguste les bouchers (de Vésone) ». On voit, par cette inscription, entière et bien

lisible, que la corporation des bouchers de Vésone avait consacré un autel à Tibère. Peut-être cet empereur avait-il fait construire dans notre cité quelque *macellum* (marché aux viandes.)

— On a découvert quelques objets antiques près de Saint-Malo, dans les ruines d'une ancienne cité romaine (*Curiosolis*) Corseuil. Ces objets sont : un coin en bronze de la longueur du doigt, un petit poignard également en bronze et d'un travail remarquable, enfin un glaive du même métal, d'une longueur de 70 à 80 centimètres, d'un poids énorme, et qui, avec le coin, servait sans doute aux sacrifices. Le glaive, de même forme que les sabres dont se servent maintenant les fantassins de l'armée française, est percé à la partie la plus large de la lame de douze petits trous réguliers; au milieu de la croix formée par la lame, la poignée et le garde-main, est visible encore une figure assez régulièrement exécutée; le garde-main a la forme exacte d'une ancre de marine; la pomme du glaive, entièrement ronde, est massive et très-grosse. De ces trois objets, deux sans doute sont d'origine gauloise, et le troisième, le poignard, d'origine romaine. Malgré la couche épaisse d'oxyde de cuivre qui les couvre, ces armes sont bien conservées.

— Le cabinet des antiques de la Bibliothèque royale possède depuis la révolution une belle coupe formée de disques de verre, rouge, vert et blanc sertis d'or, et au fond de laquelle se remarque la figure d'un roi en costume oriental, gravé en creux. Cette coupe était autrefois conservée dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis où elle était connue sous le nom de Vase du roi Salomon. Mongez, dans le dictionnaire d'antiquité qu'il a fourni à l'Encyclopédie méthodique, reconnut que ce monument était de l'époque Sassanide; et M. de Longpérier dans une *Notice sur quelques monuments émaillés du moyen âge*, a proposé d'y voir la représentation du roi Cosroès I<sup>er</sup> qu'une médaille d'or du cabinet de M. le duc de Blacas a permis d'identifier. Depuis quelque temps les conservateurs de la Bibliothèque royale ont acheté deux coupes d'argent de la même forme que la coupe de verre coloré et appartenant au même peuple et à la même époque. M. le duc de Luynes a voulu compléter la collection perse du cabinet des antiques et il vient de faire don à cet établissement d'un magnifique monument d'argent qui a été décrit par M. de Longpérier dans le tome XV des *Annales de l'Institut archéologique de Rome*.

Selon cet antiquaire, le roi que représente cette coupe, dont nous

donnons ici le dessin réduit au tiers, est Firouz, fils d'Izdedjerd II,



qui succéda sur le trône de Perse à son frère Hormisdas III, en 458, et fut tué dans une guerre contre les Huns Euthalites, en 488. Le vase sassanide est donc de la seconde moitié du cinquième siècle de l'ère chrétienne. On trouvera le récit des événements qui signalèrent la vie du roi Firouz, dans la traduction de Mirkhond, publiée par M. de Sacy.

La figure équestre est dorée et se détache en relief sur le fond d'argent; devant le roi fuient deux sangliers et leur marcassin, un axis, une antilope et un buffle.

Deux autres sangliers, un axis, un buffle et une antilope gisent à terre percés de flèches dont quelques-unes se sont brisées dans la blessure.

Le spectacle d'un roi atteignant de ses traits une multitude d'animaux que leur force et la rapidité de leur course ne saurait protéger, paraît avoir été pour les Perses empreint d'une idée de majesté toute particulière. On connaît l'immense bas-relief de Takhti Bostan qui représente un roi perçant de ses flèches des troupeaux de sangliers et de cerfs qui se réfugient dans un marais ; on sera frappé de l'analogie qui existe entre cette composition et le sujet de la coupe donnée par M. le duc de Luynes, en remarquant dans ce dernier monument les roseaux vers lesquels se précipitent les deux sangliers.

On voit aussi au musée de Naples une amphore à volutes, à figures rouges, sur laquelle est peint un roi de Perse, accompagné de femmes vêtues comme les Amazones, et chassant au sanglier.

Nulle part peut-être la chasse n'a atteint les proportions que lui donnent les rois de Perse. Chardin rapporte « qu'aux chasses royales, « on entoure de rets un vallon ou une plaine, et on relance les bêtes. « de quinze à vingt lieues de pays à l'entour, qu'on fait battre par « des paysans, au nombre de plusieurs milliers. Quand il y a un grand « nombre de bêtes dans cet enclos, que des cavaliers bordent tout à « l'entour, le roi y vient avec sa troupe, comme si c'était dans un « parc, et chacun se jette sur ce qu'il rencontre, cerfs, sangliers, « hyènes, lions, loups, renards ; on en fait une furieuse boucherie « qui est d'ordinaire de sept à huit cents animaux. On dit qu'il y a « de ces chasses où l'on a tué jusqu'à quatorze mille bêtes. Dans les « chasses ordinaires lorsqu'une bête est arrêtée, on attend que le plus « noble de la troupe arrive ; *il lui tire un coup de flèche*, et après chacun « se jette dessus. »

Lors du second voyage qu'il fit en Perse avec sir Gore Ouseley, Morier vit à Koï deux *Kellihminar* (colonnes de crânes) qui ont été construites comme monuments de la chasse extraordinaire de Schah Ismaël, qui tua en un jour une telle quantité de chèvres sauvages que l'on a pu de leurs crânes encore garnis de cornes, construire deux tours très-élevées.

Le personnage équestre a le nez aquilin, l'œil très-ouvert, la barbe courte, la moustache longue et horizontale, les cheveux réunis derrière la tête en une très-petite masse ; l'oreille ornée d'un pendant à double poire ; sa tête est chargée d'une couronne, crénelée par derrière et sur le côté, et portant un croissant sur le devant ; deux ailes que surmonte un globe posé dans un croissant forment le cimier de cette coiffure. Si l'on parcourt la suite des monnaies sassanides on se convaincra que le seul portrait qui présente toutes les particularités

de physionomie et d'ajustement que nous venons de signaler est celui de Firouz, ce prince qui fit gémir la Perse sous un sceptre cruel pendant trente années.

C'est par la comparaison avec les médailles que l'on peut reconnaître les rois asiatiques que les bas-reliefs nous montrent bien souvent sans inscriptions. En publiant, il y a quelques années, la série des monnaies sassanides sur lesquelles il avait déchiffré les noms de presque tous les rois de la dynastie, M. de Longpérier a fourni aux archéologues le plus sûr moyen de donner une époque positive à tous ces monuments si curieux et si grandioses dont les voyageurs de ce siècle ont rapporté de Perse des copies nombreuses. Lui-même il applique les principes qu'il a exposés à cet égard, dans le nouvel ouvrage qu'il va publier sur les *Médailles des trois races, Achéménide, Arsacide et Sassanide*; nous espérons qu'il ne négligera rien pour faire servir les monuments numismatiques à l'explication des sculptures dessinées par Ker Porter, Tèxier et Flandin.

Le cheval semble être un des attributs importants de la royauté sassanide; un grand nombre de bas-reliefs représentent des princes de cette race à cheval et par suite de la confusion perpétuelle que les peuples anciens faisaient de la personne royale et de la divinité, on a figuré, à Nakschi-Roustam, Ormuzd lui-même monté sur un cheval qui foule Ahriman à ses pieds. C'est ainsi qu'au moyen âge les artistes français ont fréquemment donné à Dieu le père et à la Vierge les costumes et les ornements des rois et des reines. Cet emprunt fait aux princes des attributs de leur puissance humaine est quelquefois poussé si loin, que l'on a dans les temps modernes cru trouver souvent des sujets historiques là où les sculpteurs et les peintres n'avaient voulu représenter que des scènes religieuses tout à fait banales.

Le globe qui surmonte la tête de Firouz paraît destiné à reproduire la sphère céleste; c'est peut-être une expression matérielle de cette idée que cinq siècles plus tard le poète Firdousi faisait revivre dans ce vers du *Schah-Nameh*, où, en parlant du jeune Fériidoun, il dit pour exalter la majestueuse beauté du héros : *au-dessus de sa tête tournaient les sphères du ciel*. Dans le même poëme on voit Fériidoun recevant l'étendard sacré de Kaveh, l'oriflamme de la Perse, le couronner d'un globe semblable à la lune, de même que les empereurs byzantins et quelques autres rois chrétiens qui portaient sur leur diadème une figure de la croix, en décoraient aussi la hampe de leurs bannières.

Les ailes que l'on voit au-dessous du globe sont un symbole du

caractère divin des rois. Dans la théologie persane, en effet, les *Izeds* et les *férouhers*, sont munis d'ailes.

La ceinture dont les extrémités voltigent derrière le roi est le *kosti*. C'est le lien sacré que tout adorateur du feu qui a atteint l'âge de quinze ans doit mettre sur lui, chaque jour, à son lever. Les bonnes œuvres de celui qui n'en est point ceint sont nulles aux yeux de la loi.

On nous a dit qu'il existait à Saint-Pétersbourg, dans la collection de *l'Ermitage*, plusieurs vases d'argent sassanides; il serait bien à désirer que quelque artiste en fît le dessin. Il n'est pas douteux que ces monuments fourniraient des faits nouveaux et intéressants pour la connaissance des antiquités de l'Orient, jusqu'ici bien imparfaitement expliquées.

A. W.

— Nous recevons la lettre suivante d'un de nos correspondants de la Moselle : ..... Si vous ne me venez en aide, et au plus vite, l'oratoire des templiers, si merveilleusement conservé, qui se trouve au centre de l'emplacement de l'ancienne citadelle de Metz, va devenir, avec ses curieuses peintures, *une forge pour le train des équipages!*..... Ce monument, décrit par M. de Saulcy dans les *Mémoires de l'Académie Messine* avec la haute intelligence et le goût qui distinguent ce savant, ayant été classé sur la demande de notre inspecteur, M. Victor Simon peut, à bon droit, réclamer toute la sollicitude de l'autorité. Jusqu'ici, l'artillerie, maîtresse du terrain, avait respecté le sanctuaire; mais c'est le génie qui le possède aujourd'hui, et, je le répète, si vous ne parvenez à conjurer l'orage: c'en est fait. La ville aurait, dit-on, l'intention de consacrer cet oratoire à un musée, et ferait volontiers bâtir une forge. Vous voyez qu'il serait ainsi fort aisé de concilier tous les intérêts.

— On nous écrit de Metz :

Les amis des beaux-arts et de nos antiquités nationales apprendront sans doute avec plaisir que la charmante chapelle du prieuré de Morlange (arrondissement et canton de Thionville), bâtie vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle (1188), par les abbés de Gorze, et l'un des monuments les plus curieux de l'époque de transition que nous ayons dans nos contrées, doit être incessamment restaurée. En 1743, ce prieuré fut loué vingt livres annuelles par un bail emphytéotique que souscrivit le cardinal, duc de Rohan, abbé de Gorze, au profit du prieur Simon Varnier. Il fut ainsi sauvé des fureurs de 1793. Le bail expirant cette année, on a vendu, au profit de nombreux acquéreurs du domaine de l'abbaye de Gorze, deux jardins et deux mesures qui tiennent à l'église; mais, grâce aux démarches de M. Ter-

wer, maire de Morlange, à celles de son adjoint, aux sentiments religieux du conseil municipal, les propriétaires se sont désistés de leur quote-part dans la chapelle en faveur de la commune, et il est décidé que cette dernière dépensera cinq cents francs pour les réparations les plus urgentes, et que l'église sera rendue au culte. — La conservation de cet édifice si intéressant est due en grande partie à l'intervention de la section d'archéologie de l'académie de Metz, et au zèle de son président, M. le baron Emmanuel d'Huart, dont les démarches avaient déjà, il y a plusieurs années, sauvé cette chapelle d'une ruine imminente, en réunissant les secours nécessaires pour réparer la toiture fortement endommagée. L. A.

— La Chambre des députés a examiné le 9 juillet le budget du ministère de l'Instruction publique. La discussion présentait un caractère archéologique tout à fait de notre ressort. C'est en vain que M. Isambert a réclamé pour le cabinet des antiques la restitution de la chaise curule romaine (connue sous le nom de *fauteuil de Dagobert*), transférée à Saint-Denis malgré les protestations du conservatoire de la Bibliothèque royale et du ministre de l'Instruction publique; la Chambre n'a pris aucune décision à cet égard.

Un député a soutenu que les professeurs de langues asiatiques savent à peine ce qu'ils enseignent et demandait la suppression de quelques chaires. L'honorable membre paraît avoir peu étudié la question. Il saurait que l'école des langues orientales est une institution que l'Europe nous envie. Les professeurs de tous les pays se sont formés chez nous. MM. Freytag, Müller, Humbert, Cohn, Dernburg, Brosset, Arri, Amari, Gorrezio, Ochoa, Pacho, Weil, sont des élèves de l'école de Paris. Ainsi la Prusse, la Bavière, Genève, la Hongrie, la Russie, la Sardaigne, la Sicile et l'Espagne ont eu recours à notre enseignement. Ce n'est pas tout, nos agents consulaires, nos interprètes se forment encore à cette école des langues orientales. MM. Brenier, de Nully, Urbain, Cor, Botta, Lauxerrois, Boré, d'Abaddie avaient trouvé à Paris les moyens de s'instruire dans les langues de l'Orient et de rendre par là de grands services à la science, à la politique et à l'armée. Si le gouvernement encourageait au contraire davantage l'étude de l'arabe et qu'il pût entretenir actuellement en Afrique cent interprètes probes et instruits pour remplacer les juifs algériens qui pillent l'armée, il en résulterait une économie de plusieurs millions, et ce qui est plus important, on épargnerait la vie de bien des soldats.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

EXAMEN CRITIQUE DE LA DÉCOUVERTE DU PRÉTENDU COEUR DE SAINT LOUIS, faite à la Sainte-Chapelle le 15 mai 1843 ; par M. LETRONNE. Paris, 1844, in-8°.

Il n'est pas de découvertes archéologiques réellement importantes pour l'histoire et la connaissance de notre pays, qui aient fait plus de bruit et occupé davantage les érudits que celle qui est l'objet de cette brochure. Et cependant, il faut en convenir, s'il n'y avait dans les esprits qu'un froid bon sens qui ne s'intéresse qu'aux choses réellement intéressantes, c'est un fait qui n'aurait pas eu un grand retentissement. De quoi s'agissait-il, en effet ? d'un objet trouvé à la Sainte-Chapelle, pendant les travaux de restauration entrepris dans cette église ; d'une boîte de fer-blanc renfermant un cœur humain entouré d'un morceau de linge, sans inscription aucune, et contenant seulement un écrit constatant que ledit cœur avait été déjà découvert en l'an XI, et que Camus, alors garde général des archives, l'avait fait remettre dans une autre boîte, dans un trou, à la même place, c'est-à-dire derrière l'autel, sous une dalle. En vérité, il n'y avait ici rien à apprendre pour les hommes curieux, et peu matière à dissertation pour les antiquaires ! Un cœur dans un morceau de toile, renfermé dans une boîte, voilà, ma foi, une relique comme on en trouva probablement par centaines, au moment de la révolution, alors que l'on détruisit tant d'édifices consacrés au culte, que l'on viola tant de monuments et de sépultures, puisqu'un usage fort répandu faisait placer dans les églises, en un lieu spécial, le cœur des dignitaires ecclésiastiques, de certains chanoines, des bienfaiteurs du clergé ! Mais non, on s'émut de cette découverte, on voulut y voir autre chose qu'une trouvaille insignifiante, et voici le dialogue qui s'établit entre certaines gens :

Ce cœur est quelque chose d'auguste ! — Cela peut être ; mais nous n'en savons rien. — Vous n'avez donc pas observé la place qu'il occupait. — Eh bien ! il était derrière le maître-autel. — Non pas, mais précisément sous ce maître-autel lui-même. (Notez que le fait est inexact, et donnez raison à l'autre interlocuteur.) Il était là, sous la protection des saintes reliques de la passion placées derrière l'autel. — Qu'en inférez-vous ? — Mais alors, c'est le cœur d'un bienfaiteur,

d'un fondateur de cette église. — Comment, ainsi placé, sans honneur, sans inscription, d'une façon furtive et honteuse, dans un morceau de toile? — Pure humilité du monarque, sentiment exquis des convenances, qui faisait craindre d'enterrer avec pompe le cœur d'un roi, quand à côté de lui se trouvaient les objets vils qui avaient servi à martyriser un Dieu-Homme. — Ainsi, vous seriez porté à admettre que ce cœur est celui de saint Louis? — Comment! porté à admettre, dites donc sûr, absolument certain; esprit sourd, âme de glace, n'entendez-vous pas une voix intérieure qui vous crie que c'est le cœur vénérable du très-saint roi?

Sans doute qu'après un pareil entretien, l'interlocuteur ignorant aura éprouvé encore quelques vellétés d'objections, mais il n'y avait pas à répliquer; on était en face de gens qui avaient consacré leurs veilles à approfondir les ténèbres du moyen âge, et qui, dès lors, pouvaient, sur la simple vue, vous nommer le personnage auquel le cœur avait appartenu, avec autant d'assurance que s'ils avaient eux-mêmes enterré le viscère en litige. D'ailleurs, ce ne pouvait être que le cœur de saint Louis! Cela se sentait, cela parlait de soi-même, pour peu qu'on fût une *noble et pieuse intelligence*. Est-ce que, par hasard, vous croiriez que c'est une découverte fortuite? esprit charnel, ne comprenez-vous pas que c'est une de ces voies mystérieuses que la Providence emploie, dans des moments donnés, pour faire paraître des marques non équivoques de sa satisfaction. C'est à l'instant même où l'on restaure la Sainte-Chapelle, qu'elle conduit la pioche d'un maçon et fait surgir l'adorable relique. Or, telles étaient les raisons savantes que donnèrent de prime abord les hommes *initiés aux choses du moyen âge*, et qu'ils opposaient à l'incrédulité légère et superficielle de certains esprits forts, et de M. le garde général des archives en particulier, lui qui s'était permis de donner là-dessus et tout de suite son opinion. Et quelle opinion! Il avait soutenu que ce n'était pas le cœur du saint roi, parce que l'histoire disait que ce cœur n'était pas venu à Paris. Ils s'appuyait sur des preuves positives et matérielles que l'on récusait, attendu qu'elles venaient d'un helléniste, et qu'un helléniste ne pouvait que se tromper en matière de moyen âge. Il est vrai en effet que, des raisons, MM. les antiquaires du moyen âge en faisaient bon marché. Il y avait un certain passage de Geoffroy de Beaulieu, confesseur de saint Louis, qui disait formellement que la chair, le cœur et les intestins, *carnem, necnon cor et intestina*, avaient été accordés au frère du monarque, Charles d'Anjou, roi de Sicile, tandis que les ossements seuls étaient restés à Philippe le Hardi. On avait coupé

le corps en morceaux, que l'on avait fait bouillir dans un mélange d'eau et de vin, pour détacher la chair des os, et faire à chacun sa part des restes vénérés. Après quoi, la chair, le cœur et les intestins avaient été transportés à l'abbaye de Montréal, près de Palerme. L'auteur de l'histoire de Philippe le Hardi, Guillaume de Nangis, était moins explicite; il s'était borné à dire que les viscères, *viscera*, avaient été placés à l'abbaye en question; mais il ressortait du témoignage de Geoffroy de Beaulieu, qu'il avait compris le cœur dans ce mot *viscera*. D'ailleurs, le récit circonstancié de la translation des restes de saint Louis à Saint-Denis, que nous donne le même Guillaume, la relation non moins détaillée que présentent les historiens de la translation de son corps à Paris, lors des cérémonies de la canonisation qui eurent lieu en 1298, ne font aucune mention de ce cœur.

Mais je le répète, tout cela n'était que raisons d'hellénisme, c'est-à-dire fort mauvaises, et on n'avait pas vu le fond des choses. Geoffroy de Beaulieu n'avait pas tout dit, répondaient les hommes versés dans le moyen âge; il avait bien mentionné l'arrivée du cœur à Montréal, mais il n'avait pas pu parler de ce qui eut lieu postérieurement à la rédaction de son récit, le retour du cœur à Paris, à la suite d'une négociation tenue secrète. Et comment ce retour s'était-il effectué, quelle était cette mystérieuse négociation? Les partisans de ladite opinion ne s'en inquiétaient guère, sans doute par un effet *de la grande habitude qu'ils avaient des hommes et des événements du moyen âge*. On avait bien essayé d'une première hypothèse, mais comme elle soulevait une foule de difficultés, on s'était hâté de l'abandonner pour une seconde tout aussi inadmissible. Après tout, disaient, sans doute pour se consoler, les hommes versés dans la matière, l'autorité de M. Le Prévost vaut bien celle de Geoffroy de Beaulieu. Cependant, il faut le reconnaître, il y avait dans le camp que j'appellerais volontiers des croisés, vu qu'il s'agit de saint Louis et qu'il me revient à la tête une phrase prononcée dans une autre discussion célèbre; il y avait dans ce camp, dis-je, des gens qui, tout convaincus qu'ils étaient de la découverte du cœur, voyaient cependant avec peine que la Providence, puisqu'on voulait à toute force la faire intervenir, n'avait pas pour elle l'histoire et les faits. Et ils se mirent à leur tour, gens à foi moins vive, moins spontanée et plus réfléchie, à chercher des motifs en faveur d'une croyance qu'ils avaient d'abord acceptée sans motifs, procédé déplorable employé en matière de croyance, il faut le dire, par bien des gens, même de ceux qui se piquent de raisonner. Or donc, ils opposèrent au malencontreux Geoffroy de Beaulieu un pas-

sage d'un certain moine anonyme de Saint-Denis, que M. Guérard, qui a soutenu de son excellent esprit et de sa vaste érudition la même cause que M. Letronne, nous a appris se nommer Guillaume Scot et avoir écrit en 1317. Ce Scot avait écrit, lui, que les os et le cœur avaient été apportés à Saint-Denis. On opposait encore une lettre de l'évêque de Thunes, à Thibaud, roi de Navarre, qui dit expressément que les entrailles furent portées à Montréal, *mais que li cuers et li cors demourèrent encore en l'ost, li peuples en nule manière ne veut souffrir qu'il en feut porté.*

On avait donc enfin trouvé des raisons bonnes ou mauvaises ! Dès lors, les défenseurs de la *cause nationale* ne se lassèrent pas de crier victoire, et comme le succès avait accru leur audace, ils ne voulurent même pas laisser subsister le passage accusateur de Geoffroy de Beaulieu, et un savant académicien se chargea de prouver que c'était une pure interpolation.

Après cela, il n'y avait plus moyen de douter : M. le garde général des archives était confondu ; et en conséquence on ne lui épargna pas les injures et on lui cria aux oreilles : Victoire ! le plus haut qu'on put. J'oublie une circonstance importante : les deux parties s'étaient accordées sur ce seul point, de demander une enquête à Montréal, pour connaître quel était l'état des reliques du saint roi. On avait procédé en conséquence sur les lieux, à l'ouverture de l'urne qui contenait les précieuses reliques et on n'avait trouvé que des fragments noirs, putréfiés, semblables entre eux et dans lesquels il n'était pas possible de distinguer si le cœur y était renfermé. L'enquête ne pouvait donc éclairer en rien la question. Mais les défenseurs de la cause nationale ne regardaient pas de si près quant au choix de leurs raisons, et pour peu que quelque chose eût eu l'apparence d'en être une, ils la prenaient d'acclamation. Le cœur n'avait pas été trouvé à Montréal, dirent-ils, donc il est à Saint-Denis. Et notez bien que les médecins appelés à constater l'état des restes, n'avaient nullement affirmé *que le cœur n'y fût pas*. Voilà, au reste, en résumé, quel était l'enchaînement rigoureux et inextricable des raisonnements de ces nobles et pieuses intelligences :

Geoffroy de Beaulieu a dit que le cœur du monarque avait été porté à Montréal, *donc il a été porté de Montréal à Paris*. L'anonyme de Saint-Denis dit que le cœur a été porté avec le corps à Saint-Denis, *donc il est à la Sainte-Chapelle de Paris*. On ne peut plus distinguer le cœur des autres restes pulvérulents de saint Louis, dans sa châsse à Montréal, *donc il n'est plus à Montréal, donc il est à Paris*.

En face d'une dialectique pareille, comment ne pas se confesser vaincu. Il y avait pourtant des gens qui n'avaient pas raisonné comme eux ! il y avait un duc de Serra di Falco, un des premiers antiquaires de l'Italie, un révérend père Tarallo qui avaient jugé autrement ! Ah ! c'est évidemment qu'ils étaient aveuglés par un intérêt de clocher, celui de Montréal, à ce qu'on répondait. Il y avait aussi beaucoup de membres de la docte Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui ne se croyaient pas foudroyés par de pareilles raisons, c'étaient des gens incompetents, des entêtés, des hommes dominés par une influence occulte !

Cependant il devenait de plus en plus urgent de faire écrouler une fois pour toutes, cet échafaudage de preuves contradictoires que *les amis de la France et de la religion* étayaient depuis quelque six mois, de déclamations et d'injures. C'est à celui qui avait ouvert le premier la brèche, qu'il appartenait d'accomplir cette tâche, puisque l'accomplir, c'était achever son œuvre ! Oui, c'était M. Letronne qui devait réduire au silence ces fanfarons de moyen âge et de patriotisme ; c'est ce qu'il a fait dans le livre que nous annonçons, livre qui est à la fois la défense de son premier rapport taxé de légèreté et d'ignorance, et la défaite la plus complète de la coterie qui avait écrit sur sa bannière : *Cœur de saint Louis*. Nous l'avouons franchement, jusqu'à l'apparition de la brochure de M. Letronne, nous n'avions pris qu'un médiocre intérêt à la polémique soulevée par cette question, car nous ne nous croyions plus à une époque où les reliques avaient une importance telle qu'on s'en préoccupât autant que des affaires d'État : nous nous croyions bien loin du temps où on négociait leur échange comme des traités de paix. Nous pensions tout cela tout au plus du ressort d'une sacristie, fort peu d'un corps savant... Mais M. Letronne a traité le sujet d'une manière si neuve, si incisive, il a déroulé avec tant de clarté le fil des faits et des preuves évidentes à l'appui de son opinion, il a si curieusement fait voir qu'en pareille matière, la raison n'est pas toujours la science, puisque tant de gens savants avaient déraisonné jusqu'à la fin, il a donné de si bonnes leçons de critique et décoché tant de traits piquants, qu'il est impossible de ne pas lire sa brochure avec le plus vif intérêt. Que d'erreurs matérielles il a relevées ! depuis cette description si circonstanciée, si poétique en même temps, donnée de la boîte renfermant le cœur, par un savant antiquaire qui ne l'avait jamais vue et qui probablement la voyait par l'intermédiaire de Dieu, suivant le système philosophique de Malebranche, jusqu'à cette croix tracée par

une main du XIII<sup>e</sup> siècle et qui se trouve finalement avoir été taillée par le ciseau d'un *maçon*, sous les yeux du citoyen Terrasse, le 5 ventôse an XI de la république une et indivisible.

Après l'examen matériel de la découverte, vient l'examen des preuves historiques. L'évêque de Thunes devient un évêque de Tusculum, français d'origine, qui n'écrit plus la lettre, mais auquel tout au contraire écrit Thibaud de Navarre, du camp même de Tunis, c'est-à-dire avant le départ du cœur pour Montréal où l'on n'avait encore expédié que les chairs et les entrailles. Le moine anonyme, c'est-à-dire Scot, n'est plus qu'un copiste et un traducteur maladroit d'une chronique française fabriquée d'après Guillaume de Nangis et qui ne mérite nulle confiance, d'autant plus que ce Scot annonce un fait que ceux mêmes qui veulent accepter son témoignage, sont forcés de rejeter en partie, puisqu'il veut que les ossements et le cœur aient été apportés à l'abbaye de Saint-Denis, tandis que Guillaume de Nangis dit expressément que cette abbaye ne possédait que les ossements.

M. Natalis de Wailly s'est chargé de nous démontrer l'impossibilité de l'interpolation du passage de Geoffroy, dans la chronique duquel tout se lie, tout se tient et où il est impossible de retrancher des faits auxquels il est fait allusion dans d'autres passages.

Ainsi cette brochure est excellente à lire comme règle de conduite pour les antiquaires ès moyen âge (bien que l'auteur n'en soit pas un et ne se pique pas de l'être), et c'est à ce titre que nous la recommandons à la méditation de certaines gens qui nous font l'effet de voir un peu trop cette époque, qui ne sera jamais qu'un temps d'ignorance et de naïve crédulité, comme le bel âge de la poésie et de la religion. D'ailleurs en lisant le mémoire du savant garde général des archives, on trouve le résumé le plus complet et le plus impartial de toute la question, de tout le débat littéraire, puisqu'il n'a pas balancé à y insérer la plupart des écrits publiés en faveur du cœur, dont plusieurs, il faut malheureusement en convenir, ressemblent plus à des pamphlets qu'à des dissertations historiques.

Il est vrai que nous voilà désormais privés du *plus noble cœur qui ait jamais battu dans la poitrine d'un roi*. Nous nous en consolons volontiers, en pensant que nous avons en échange un plaidoyer spirituel et amusant, écrit avec clarté et logique, qualités si ordinaires chez M. Letronne qu'il ne m'est plus permis de l'en louer, puisque prononcer son nom, c'est pour ainsi dire les désigner. Le cœur de saint Louis nous eût au fond peu appris, enrichi encore moins, il

eût fallu payer une châsse et des cérémonies pompeuses. Le mémoire en question nous instruit et nous éclaire; y a-t-il beaucoup de reliques qui aient eu cette vertu? nous ne le croyons pas. Malgré la vive admiration que nous avons vouée à Louis IX, nous pensons que ce prince vit beaucoup plus dans l'histoire et l'amour des Français, que dans un reste humain en partie putréfié. On sera de l'avis de M. Letronne et peut-être du nôtre, si on lit cette brochure avec ce bon sens et cette simple raison, à la place desquels certains gens voudraient substituer je ne sais quel sentiment, quel amour du miraculeux; car tout ceci nous confirme dans ce précepte : *Dieu nous garde des savants qui sentent au lieu de savoir!*

F. \*\*\*

NOTRE-DAME D'AJACCIO, ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE ET LÉGENDES; par ALEX. ARMAN; tel est le titre d'une brochure in-8, qui vient de paraître au bureau de la *Revue Archéologique*.

Cette publication renferme un grand nombre de faits intéressants, curieux et peu connus sur ce monument, et l'histoire de la Corse.

## GRAVURES

PUBLIÉES DANS LA QUATRIÈME LIVRAISON

DE LA

REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

---

### MOYEN AGE.

- SCULPTURE** : — Bas-relief à l'Église de Saint-Ouen à Rouen, représentant le transport d'une châsse.
- Tombeau à Nymphi. Nous devons le dessin de ce monument à l'obligeance de M. Ch. Texier.

### VIGNETTES SUR BOIS.

- Autel trouvé à Khorsabad.
- Cône de Calcédoine gravé.
- Roi assyrien dans un char; bas-relief.
- Dieu et Roi assyrien; bas-relief.
- Prise de Ninive; bas-relief.
- Double lion de lapis-lazuli.
- Chapiteau de l'Église Sainte-Croix à Saint-Lô.
- Saint-Michel sur un chapiteau de Saint-Nectaire.
- Pèsement d'une âme sur un vitrail de Bourges.
- Bas-relief du Musée de Strasbourg. Divinité gauloise.
- Coupe donnée à la Bibliothèque royale, par M. le duc de Luynes.

# VOYAGES ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

DE M. LE BAS, MEMBRE DE L'INSTITUT,

EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE,

PENDANT LES ANNÉES 1843 ET 1844.

QUATRIÈME RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ROUTE DE CORINTHE A PATRAS PAR LA CÔTE NORD DU PÉLOPONÈSE. — ANTIQUITÉS DE PATRAS, INSCRIPTIONS GRECQUES ET ROMAINES. — KATO-ACHAÏA, ATTRIBUTION DE CE VILLAGE A OLÉNUS, CONTROVERSE A CE SUJET, MONUMENTS. — ROUTE A ÉLIS PAR L'INTÉRIEUR DES TERRES ET LA VALLÉE DE SANTA-MÉRI. — SOUVENIRS DE LA DOMINATION FRANÇAISE, RUINES FÉODALES. — MONASTÈRE DE MARITZA, INDICES CURIEUX D'UN TEMPLE D'ESCULAPE. — ÉGLISE BYZANTINE DE ST.-DÉMÉTRIUS ET DE ST.-GEORGE, AUTRES INDICES D'ANTIQUES CROYANCES. — OLYMPIE, COMBIEN PEU CONNUE ENCORE. — TOMBEAU PRÉTENDU DE COROEBUS. — HELLENIKO, PROBABLEMENT ÉPION. — PHIGALIE ET LE TEMPLE D'APOLLON A BASSÆ. — ARRIVÉE A MESSÈNE.

MONSIEUR LE MINISTRE,

De Corinthe notre plan de voyage devait nous conduire à Patras, en suivant la côte septentrionale du Péloponèse. Rien de plus beau, de plus imposant tout à la fois que la vue dont on jouit de cette route, si toutefois on peut donner le nom de route aux mauvais sentiers qui mettent en communication les différentes contrées de la Grèce. Au nord, à l'horizon, les cimes neigeuses de l'Hélicon et du Parnasse; plus près, les côtes de la Béotie et de la Locride; plus près encore, la mer des Alcyons; au sud, les collines élevées et verdoyantes de la Sicyonie et de l'Achaïe, leurs riantes et fertiles campagnes, leurs villages bien bâtis; et à l'ouest, à mesure que nous approchions de l'entrée du golfe, les longues silhouettes d'Ithaque et de Céphalonie. Toutefois le charme qu'on éprouve n'est pas sans quelques contrastes: d'excellentes terres abandonnées, des constructions interrompues, de tristes paroles dans la bouche des habitants, prouvent que le bonheur n'a pas encore revu ces lieux, et, malgré soi, lors même qu'on voudrait être tout au passé, on se sent pris de mélancolie, et l'antiquaire, oubliant les Grecs d'autrefois, ne peut se défendre de faire des vœux pour les Grecs d'aujourd'hui.

La première ville ancienne dont on rencontre les restes est Sicyone. Je ne décrirai point, après tant d'autres voyageurs les ruines de la patrie d'Aratus, le théâtre et ses deux vomitoires, le stade et ses substructions cyclopéennes; je dirai seulement que, comme un savant archéologue (1), j'ai admiré la régularité des murs de cette ville, relativement assez récente, puisqu'elle a été bâtie par Démétrius-Poliorcète. Leur alignement, à en juger par les fondements des maisons qu'on distingue encore sur un assez grand nombre de points, les place toutes, suivant le précepte rappelé par Vitruve (1, 6, 7, 8), dans la direction de deux vents principaux, du nord-est au sud-ouest, ou du nord-ouest au sud-est. Rien dans ces lieux pour l'épigraphie. Le peu qu'y ont vu Cyriaque d'Ancône et plus tard Dodwell, a totalement disparu.

A *Aristonautæ*, l'ancien port de Pellène, on voit encastrées dans la façade d'une maison particulière, un petit bas-relief représentant deux hiérodules debout, d'un style imitant l'archaïque, privées l'une et l'autre de la partie antérieure des bras, laquelle devait être rapportée dans le principe, car on voit encore la trace des trous destinés au scellement.

La rapidité avec laquelle nous avons parcouru la côte de l'Achaïe ne m'a pas permis de remonter jusqu'à *Ægira*, à *Ægæ*, à *Bura* dont on assure qu'il existe encore des traces; mais maintenant que l'archéologue ne voyage plus en touriste, je me propose, en sortant de Clitor, d'aller visiter le couvent de *Megaspilæon*, pour m'assurer s'il ne serait pas possible d'y retrouver d'anciens manuscrits, et de ce monastère je dirigerai quelques excursions sur les points dont je viens de vous parler. Je pousserai même peut-être jusqu'à *Ægium*, dont je n'ai pu, au mois de mai, admirer que le platane séculaire, qui est aussi le monument le plus vénérable de ce lieu.

Il ne reste plus absolument rien de l'antique ville achéenne de *Patræ*. Le peu de ruines qu'on voit encore là où elle exista, sont toutes ou de l'époque romaine, ou des temps de la domination féodale des Français. Ce ne sont pas les seuls souvenirs que notre patrie ait laissés dans ces lieux; il en est de plus récents, plus glorieux pour elle et plus chers aux descendants des Hellènes, qui parlent encore avec enthousiasme du séjour que nos troupes firent il y a quinze ans au milieu d'eux, du dévouement toujours désintéressé qu'elles leur montrèrent. Mais c'est surtout dans la Messénie que ce sentiment

(1) L. Ross, *Reisen im Peloponnes*, Berlin, 1841.

d'admiration et de reconnaissance subsiste avec le plus de force. Quelque chose de nos mœurs, de nos habitudes, de notre langage, j'allais presque dire de notre physionomie, s'y fait reconnaître encore, et l'on y parle du temps de l'occupation française, comme des jours de bonheur qu'on voudrait voir renaître.

Mais je reviens aux antiquités de Patras. Un sarcophage romain sur la grande place de la ville, qui, soit dit encore pour ne plus revenir sur le présent, est tirée au cordeau d'après le plan d'un ingénieur français; dans l'intérieur de la citadelle un tronçon de statue de femme, peut-être de Minerve, d'un travail passable; à l'extérieur un torse d'empereur drapé en Hercule et surmonté d'une tête de Jupiter qui n'appartient pas à ce torse; deux fragments d'inscription, l'un grec, et l'autre romain, une inscription latine dans la maison habitée en dernier lieu par le consul anglais; une assez grande quantité de ruines, d'édifices romains, bains, temples, demeures particulières; quelques fragments de mosaïque de la même époque, voilà tout ce qu'une journée de recherches m'a fait voir, j'oserais presque dire, tout ce qui existe.

Sur la plinthe du sarcophage où, suivant l'usage le plus commun, on voit grossièrement sculpté un ἔγκαρπον soutenu au centre par un génie funèbre ailé, et aux angles par des têtes de taureau, on lit l'inscription suivante :

CEPBΛIOCΦIΛEPΩCKATECKEYACANAYTΩKAI THCYNBIΩ-  
MOYBOYΛOY MNIACYN... YCH

La syntaxe de cette inscription est fort irrégulière; cette irrégularité vient-elle de celui qui s'était fait préparer le tombeau dont il s'agit, ou de l'artiste chargé de graver l'épithaphe? Je pencherais pour cette dernière opinion et serais disposé à croire que le *manuscrit* remis au graveur portait: KATECKEYACA E M AY TΩ. A cette époque les Grecs étaient sans doute tombés bien au-dessous d'eux-mêmes; mais il n'est pas croyable qu'un affranchi de la *gens* Servilia uni à une femme qui avait appartenu à la *gens* Volumnia, et comme elle de race grecque, ait pu commettre une faute de langage aussi grave, car il est plus que probable que l'épithaphe a été rédigée par lui. Vous aurez sans doute remarqué, monsieur le Ministre, dans ma précédente lettre, que l'inscription d'Ægosthènes, commençant par AYPHΛIOI ZHNHNKAI [I] AΠOΛΛΩNIA finit par le verbe EΠOIH CEN, ce qui est une construction contraire à celle du sarcophage de Patras,

mais dont l'irrégularité n'est qu'apparente et qu'on pourrait expliquer logiquement en s'étayant de nombreux exemples.

Les deux fragments d'inscription se bornent à très-peu de lettres; voici le premier :

IPOTATON

Le deuxième, que je connais uniquement par une copie qui m'en a été remise et dont il ne m'a pas été loisible de vérifier l'exactitude, contenait, dit-on, ce qui suit :

U L  
ITRIORISIII  
RIIIPROPABIEOIN  
ITIAIIS

Enfin, l'inscription latine se compose de six lignes dont les trois dernières seulement sont assez distinctes pour présenter un sens vraiment satisfaisant. On y lit :

CORNONO  
CNFMODSA  
POIOSCERERI  
DIANAM  
SPCONSECR  
VIT

Peut-être ce monument doit-il être lu ainsi : *Corn (elius) Ono-* (marchus), *Cn (æi) f (ilius) Mod (esti) Sapo [n] os, Cereri Dianam s (ua) p (ecunia) consecravit.* Ce qu'il y a de certain, c'est que cette inscription prouve un fait sur lequel j'aurai occasion de revenir, c'est à savoir que, dans l'antiquité païenne, toutes les statues consacrées dans les temples n'offraient pas d'absolue nécessité l'image de la divinité qui était dans ces lieux l'objet d'un culte spécial; qu'ainsi une statue de Diane pouvait être consacrée à Cérès, et que, par conséquent, la découverte de telle ou telle image dans les ruines d'un temple ne prouve pas péremptoirement que ce temple avait été élevé en l'honneur du dieu ou de la déesse qu'elle représente.

A Kato-Achaïa, où nous sommes venus coucher le soir, et où, pour notre malheur, les habitants célébraient la fête de saint Georges, ce qui nous a tenus éveillés toute la nuit au bruit de leur musique tout à la fois aigre et monotone, les murs de l'église nous ont

offre un fort joli petit fronton en pierre blanche, d'une bonne époque, et l'inscription latine suivante :

M' LOLLIVS  
EPINICVS  
AED · VOVIT  
⚭' VIR  
DEC · DEC  
STATAE · MATR[*I*]  
DE SVA PECVN[*IA*]  
POSVIT  
SACRVM

Il résulte de ce monument que M. Lollius Epinicus avait fait vœu, étant duumvir, d'élever un temple à une déesse désignée sous le nom de *Stata Mater*; ce vœu, au sortir de ses fonctions, il l'accomplit de ses propres deniers, après avoir obtenu le consentement de l'autorité municipale.

On retrouve encore à Kato-Achaïa une inscription grecque en deux fragments, qui a été publiée successivement par Dodwell, par Pouqueville et par M. Bœckh, n° 1544 du *Corpus inscr. gr.* La voici :

ΠΟΛΙΣΦΑΡΑΙΕΩ [N] ΕΥΦΡΑΝΟΡΑ  
ΑΡΕΤΑΣΕΝΕΚΕΝΚΑ [I] ΚΑΛΟΚΑΓΑΘΙΑΣΑΣΕΧ

Πόλις φαραιέω[ν] Εὐφράνορα [τοῦ δεῖνα υἱόν] ἀρετᾶς ἔνεκεν  
καὶ καλοκαγαθίας ᾶς ἔχ [ων διατελεῖ κ. τ. λ.]

Je ne reproduis ici cette inscription, monsieur le Ministre, que parce qu'elle se rattache à une question assez difficile. Le village de Kato-Achaïa occupe-t-il l'ancien emplacement de Pharaë, comme paraît le supposer Pouqueville, si j'ai bonne mémoire; ou celui d'O-lénus, comme le pensent M. Bœckh et M. Boblaye (1); ou bien encore celui de Dymé, comme on pourrait le conclure de l'inscription latine que j'ai rapportée plus haut et où la *Stata Mater*, à laquelle M. Lollius Epinicus consacre un monument à ses propres frais, ne peut être autre que Cybèle, que la θεὰ Μᾶ, la Δινδυμήνη μητήρ qui avait un temple à Dymé. Pausanias le dit expressément (VIII, 17, 5) : Δυρκαίοις δὲ ἔστι μὲν Ἀθηνᾶς ναὸς καὶ ἄγαλμα... ἔστι δὲ καὶ ἄλλο ἱερόν σφισι Δινδυμήνη μητρὶ καὶ Ἄττη πεποιτημένον.

(1) *Recherches géographiques sur les ruines de la Morée*, p. 20.

Pour ma part, les raisons géographiques alléguées par M. Boblaye me semblent l'emporter sur les preuves qu'on pourrait déduire de nos deux inscriptions. En effet, que dit la grecque : que *la ville des Phariens a décerné une distinction à Euphranor, fils de... pour la vertu et les bons sentiments dont il ne cesse de faire preuve, etc.* Mais n'est-il pas possible que cet Euphranor, citoyen d'Olénus, ait rendu des services aux habitants d'une ville voisine, et que ceux-ci soient venus lui apporter un témoignage de gratitude dont sa patrie se sera fait un ornement ?

Les recueils épigraphiques et l'histoire fournissent un grand nombre d'exemples de cet usage. Quant à l'inscription latine, il a très-bien pu se faire que M. Lollius Epinicus ait transporté et propagé à Olénus un culte qui était en vigueur dans une ville voisine et qui avait fait de si grands progrès dans tout l'empire ; d'ailleurs le sanctuaire élevé par ce personnage devait être de petite dimension, à en juger par la pierre qui porte l'inscription, tandis que celui de Dymé, pour mériter la mention qu'en fait Pausanias, devait avoir des proportions beaucoup plus grandes.

Et lors même qu'il serait constant que les deux inscriptions n'appartiennent pas à Olénus, qu'elles proviennent, l'une de Pharæ, et l'autre de Dymé, on n'en pourrait encore tirer aucun argument contre l'attribution donnée au village de Kato-Achaïa ; car on aurait alors à objecter que toutes deux sont de petite dimension ; que la grecque se compose de deux fragments ayant le premier 0, 25 sur 0, 10 et le second 0, 26 dans sa plus grande largeur, et 0, 16 dans sa plus petite sur 0, 10 ; que la latine n'a guère plus de 0, 66 sur 0, 27, et que par conséquent toutes deux auraient pu être transportées, l'une de l'emplacement de Dymé, et l'autre de l'emplacement de Pharæ lors de la construction du village de Kato-Achaïa et de son église. Cela serait d'autant plus admissible que tout ce qui porte la trace du ciseau est appelé par les paysans *γράμματα* et considéré par eux comme un ornement, quand ils n'en ont pas besoin pour faire de la chaux. Quelque plausible que soit cette dernière explication, je regarde la première comme de beaucoup préférable et même comme la seule vraie.

Ce qu'il y a de très-positif, c'est qu'on trouve à Kato-Achaïa les traces incontestables d'un établissement ancien qui devait avoir des édifices d'une certaine élégance, à en juger par plusieurs fragments de sculpture conservés dans les murs des chaumières actuelles, et que

cet établissement existait encore à l'époque romaine, qui, elle aussi, a laissé des traces.

De ce point, pour nous rendre à Elis, nous pouvions ou suivre la route ordinaire le long de la côte, ou remonter directement au sud et traverser la vallée de Santa-Méri, nom dans lequel il faut probablement reconnaître l'altération de celui de Saint-Omer, autre trace du séjour des seigneurs français dans la Morée; visiter en passant l'antique monastère de Maritza, puis redescendre dans les plaines riantes qu'arrosent le Ladon et le Pénée. C'est à ce dernier parti que nous nous sommes arrêtés. Comme cette route n'a été suivie ni par Gell, ni par le colonel Leake, je crois devoir la retracer ici avec quelques détails.

En remontant vers le sud pour aller rejoindre la vallée du Pirus, on passe sur le plateau de Kato-Achaïa près d'un petit lac; puis on descend dans une plaine fertile et bien cultivée. A l'horizon s'élèvent les cimes orgueilleuses de l'Olénus, aujourd'hui Santa-Méri. On remonte en suivant un sentier le long du penchant d'une colline ombragée par des chênes vallons, jusqu'à ce qu'on arrive, après une heure de marche, au village moderne d'Apano-Achaïa, où quelques géographes modernes placent, sans aucune raison valable, la ville de Dymé. Là se trouvent les ruines d'un château féodal encore garni de deux tours qui, par une singularité que justifie peut-être la nécessité de surveiller deux vallons différents, sont placées non pas sur une même façade, mais aux extrémités de la diagonale qui se trouve dans la direction de ces deux vallons.

On continue ensuite à remonter la vallée, laissant à droite et à gauche deux moulins abandonnés, puis on rencontre à 40 minutes les ruines d'un village antique au confluent de deux ruisseaux. A 30 minutes de là, une source fraîche et limpide, sous un vaste platane, invite le voyageur à se reposer quelques instants. De ce point on commence à monter, et l'ascension se continue pendant une heure à travers des rochers jusqu'au couvent de Maritza, véritable oasis au milieu de ces montagnes incultes.

Dans l'église de ce monastère dont le pavé se compose de plusieurs fragments de mosaïque de l'époque romaine, nous attendait une scène qui devait tout à la fois nous éclairer sur l'antique destination de ce lieu, et nous prouver la persistance des préjugés populaires. La porte de l'église était fermée; nous aperçûmes en l'ouvrant une paysanne debout, tenant un jeune enfant dans ses bras. Devant l'autel, en dehors de l'enceinte sacrée où le prêtre seul pénètre, étaient étendus

quelques tapis et un coussin, seul genre de lit connu des Grecs de la campagne. Que faisait là cette femme? Elle était venue, suivant un usage de toute ancienneté, passer la nuit dans le temple, afin que la Panagia lui apparût en songe pour lui révéler le remède qui devait le plus sûrement rendre la santé à son fils. Nous étions donc, à n'en pas douter, dans un antique sanctuaire d'Apollon ou d'Esculape, dont Pausanias ne parle point, parce qu'il n'a pas visité ces montagnes, mais dont l'existence est prouvée et par les restes de mosaïque dont j'ai parlé plus haut, et plus sûrement encore par l'affluence des malades qui viennent chercher leur guérison dans ce lieu.

En voyant cet enfant d'une physionomie intéressante, M. Prokesch s'était approché de lui et lui avait fait quelques caresses. Nous étions depuis quelque temps assis dans la fraîche et verte prairie située derrière le monastère, quand nous vîmes arriver nos domestiques grecs tout effarés. Eux aussi ils avaient visité l'église; ils y avaient trouvé la pauvre femme tout en pleurs. Le regard de M. Prokesch s'était fixé le premier sur son enfant; ce devait être pour lui un regard funeste (le mauvais œil, *Βασκανία*); et le seul moyen de détourner le danger, c'était qu'il vînt immédiatement lui cracher trois fois au visage. Je me croyais au temps des bergers de Théocrite! Dois-je ajouter, monsieur le Ministre, que la paysanne fut satisfaite et que le remède prescrit, accompagné de quelques pièces d'argent, tranquillisa pleinement sa tendresse maternelle.

Après une heure ou deux de repos, nous redescendîmes dans la vallée que domine le village de Santa-Méri, bâti sur la pente orientale de la montagne de ce nom. Est-ce une illusion? Mais il me sembla que la disposition des chênes et des poiriers sauvages rappelait nos vergers de l'Artois et de la Flandre, comme pour justifier le nom donné, il y a quelques siècles, au lieu d'où le seigneur féodal veillait sur les terres de son domaine.

Nous avons marché depuis trois heures en plaine, quand nous recommençâmes à monter. Nous découvrîmes bientôt Zante, le cône de Klémoutzi, les montagnes de Phigalie et toute la partie occidentale du mont Olénus. De ce point on descend jusqu'à une petite église, on traverse ensuite la rivière de Vervina et, une heure après avoir quitté la vallée de Saint-Omer, on atteint le village d'Agrapido-Khori. C'est là que nous allâmes chercher un gîte.

Le lendemain, à cinq minutes de ce village, nous visitâmes, au confluent du Pénée et du Ladon, une colline où nous trouvâmes l'emplacement d'une antique construction (peut-être d'Amessus), empla-

cement indiqué sur la carte par le mot *ruines* bien que, à vrai dire, il n'existe pas de ruines en cet endroit. Dix minutes plus tard nous passions le Ladon. Les villages de Roupakia, de Souli, de Bali, bâtis sur des collines que suit la route, furent successivement visités par nous. Puis le chemin, tournant à droite au pied des coteaux, nous conduisit à l'église d'Iman-Tchaoutchi, à une fontaine ombragée par un chêne, non loin de Kolokyntha, et enfin à une église byzantine située près d'un ruisseau qu'on traverse sur un pont. Cette église d'une construction pittoresque, a, on n'en saurait douter d'après plus d'un indice, remplacé un temple antique; et comme elle est à double nef et dédiée à saint Démétrius et à saint Georges, je ne crois pas être loin de la vérité en supposant qu'elle a remplacé un sanctuaire de Cérès et de Proserpine qui devaient être l'objet d'un culte particulier dans ces contrées fertiles, de Cérès dont le nom grec, Δημήτηρ, a servi à former celui de Démétrius, de Proserpine, déesse qui habite les entrailles de la terre (γῆ d'où *Georgios*). Le plan de cet édifice a été relevé et j'en ai fait prendre deux vues.

Une heure plus tard nous étions à Palæopolis, après avoir rencontré, chemin faisant, deux ruines romaines assez importantes. Le village de Palæopolis s'élève, dit-on, sur l'emplacement d'Elis. Ainsi de cette ville sainte, de ses pompeux monuments, des chefs-d'œuvre de l'art qui l'enrichissaient, il ne reste plus que quelques ruines en briques, rappelant la domination romaine, un pauvre village sur lequel veille un jeune prêtre épileptique exténué par la maladie, tendant humblement la main aux voyageurs en leur disant à voix basse: εἶμαι ἀσθενής καὶ πτωχός (*je suis malade et pauvre*), et une seule inscription, un seul mot, ΑΝΕΠΑΥCΑΤΟ (*elle repose pour toujours, elle est morte*).

D'Elis nous nous sommes dirigés sur Gastouni, où après une route de trois heures et demie, nous sommes parvenus en suivant le cours du Pénée. Gastouni, qui doit sans doute ce nom à quelque seigneur, compagnon de Villehardouin, est une ville devenue presque déserte depuis le départ des Turcs, et qui n'offre d'autre intérêt à l'antiquaire que le fleuve qui l'arrose et les marais qui l'avoisinent. C'est là, en effet, que la fable place les écuries d'Augias, et je ne puis rappeler, sans un sourire, que le voyageur anglais Dodwell a vu des traces certaines de l'un des travaux d'Hercule dans un vaste fossé qu'on rencontre en sortant de la ville.

Je ne vous décrirai point, monsieur le Ministre, mon voyage jusqu'à Pyrgos. Tout ce pays, sans grand intérêt pour moi, a dû en of-

frir beaucoup à M. Buchon, car il est plein des souvenirs du moyen âge. J'ai hâte d'arriver à Olympie, lieu sacré pour un amant de l'antiquité. Mais que vous dire de ce lieu? qu'il n'y a encore de certain, dans toutes les topographies qu'on en pourrait donner, que l'emplacement du temple de Jupiter olympien et que la restauration qu'en ont faite messieurs les architectes de la commission de Morée; que tout le reste, l'emplacement assigné à l'hippodrome, aux trésors et à tant d'autres monuments décrits par Pausanias, doivent être regardés comme autant de rêves ou de conjectures sans fondements solides, jusqu'au jour où des fouilles qui, pour être productives, devront être entreprises sur une très-grande échelle, viendront mettre un terme à toutes les incertitudes. C'était un des vœux de Winckelmann : si jamais un gouvernement ami des arts et des sciences historiques, tentait de le réaliser, il faudrait commencer par compléter les fouilles du temple de Jupiter qui sont loin d'avoir donné tout ce qu'on en pourrait attendre. On devrait ensuite rechercher, et l'on retrouverait sans trop de difficultés, le *Pelopeion* et l'*Heræon* qui, à en juger par les indications de Pausanias, étaient au nord du temple de Jupiter. Tout cela, je le répète, demanderait beaucoup d'argent et beaucoup de temps; mais les résultats offriraient un ample et précieux dédommagement.

En quittant Olympie, nous remontâmes les bords enchanteurs de l'Alphée et passâmes à gué, non sans quelques périls, l'Érymanthe et le Ladon. Sur la rive droite du premier de ces deux affluents du Pénée, on voit un tumulus d'une élévation considérable dans lequel M. Ross veut reconnaître le tombeau de Korœbus, dont la victoire aux jeux olympiques commence l'ère des olympiades. Avant de former, avec le savant professeur, le souhait de voir ce tumulus creusé et de concevoir avec lui l'espérance d'y trouver un nombre considérable de vases peints et d'objets en bronze qui fourniraient un riche objet de comparaison avec les trésors découverts dans les nécropoles étrusques, je voudrais, ce qui n'est pas, et je le regrette, partager ses convictions sur l'authenticité de ce tombeau. En effet, que dit Pausanias? que les limites du territoire d'Heræa du côté de l'Élide étaient, à en croire les prétentions des Arcadiens, le cours de l'Érymanthe, tandis que, suivant les Éléens, le tombeau de Korœbus déterminait les frontières de l'Élide de ce côté, ce que rappelait l'inscription qu'on lisait sur le monument. Or si le tombeau s'était trouvé sur la rive droite de l'Érymanthe, comment y aurait-il eu débat entre les habitants des deux pays voisins? Évidemment la limite eût été là même et la dispute

n'eût plus été qu'une dispute de mots, ce qu'on ne peut admettre. Le monument de Korœbus devait donc être plus loin, probablement sur les bords du Ladon, autre limite naturelle qui ajoutait une portion de territoire assez considérable au pays des Éléens, et qui resserrait d'autant celui des Héréens. Il était trop tard quand nous avons franchi le Ladon, pour examiner si le terrain offrait quelque élévation qu'on pût prendre pour une sépulture antique. D'ailleurs rien dans Pausanias n'indique de quelle nature était le monument du célèbre Olympionice, et le texte du voyageur grec porterait plutôt à croire que c'était un édifice et non un tumulus : *καὶ ἔστιν ἐπίγραμμα ἐπὶ τῷ μνήματι... καὶ ὅτι τῆς Ἡλείας ἐπὶ τῷ πέρατι ὁ τάφος αὐτῶν πεποιήται.*

Le soir même nous couchâmes à Hagios-Johannis, non loin de l'emplacement de l'antique *Heræa*. Les ruines qui subsistent encore de cette ville sont assez étendues, mais fournissent peu de données certaines. Le court espace de temps que j'ai passé dans ce lieu ne m'a permis de dessiner qu'une esquisse rapide de cette position qui était encore occupée à l'époque romaine, comme le prouvent les restes qu'on trouve sur la pente qui conduit à l'Alphée.

Le lendemain, nous franchissions ce fleuve sur lequel il existait vers ce point, du temps de Polybe, un pont dont on ne voit plus aucune trace. Redescendant ensuite la rive gauche de l'Alphée jusqu'au point où le Diagon se jette dans ce fleuve, nous avons suivi les sinuosités de ce dernier que nous avons traversé pour nous diriger vers le village de Platania, au-dessus et au sommet duquel, sur le sommet d'une vaste montagne qui s'étend de l'est à l'ouest, sont les ruines connues aujourd'hui des habitants sous le nom d'*Hellenico*. Ces ruines sont celles d'une ancienne ville dont l'acropole entoure, sur une longueur considérable et sur une largeur relativement beaucoup moindre, la crête étroite de la montagne, tandis que les murs de la ville proprement dite descendent en l'entourant le long du flanc méridional de la montagne. Dans l'acropole qui est divisée en plusieurs parties par des murs en assises plus ou moins régulières, on voit les fondations et même des restes importants d'édifices quadrangulaires construits comme les murs d'enceinte, en assises tantôt régulières et tantôt irrégulières, dans lesquelles un voyageur, qui a visité ces lieux avant moi, voit des maisons particulières, ce qui me paraît au moins douteux. On y remarque encore de vastes citernes et les restes d'un petit théâtre, restes parmi lesquels j'ai retrouvé un siège en pierre, de tout

point semblable, quant à la forme, au siège votif de Rhamnunte. Il y aurait là d'importantes recherches à faire. Si, comme l'a conjecturé M. Boblaye et comme tout porte à le croire, ces ruines sont celles de l'antique Epion, il serait intéressant de lever un plan et de prendre quelques vues de cette antique cité qui doit occuper une place importante dans l'histoire militaire des Grecs, comme elle en a occupé une tout récemment dans les troubles civils de la Grèce. C'est sur ce nid d'aigle que Colocotronis, suivi de 3 000 de ses partisans, vint camper pendant quelque temps, alors qu'il était en lutte contre la régence.

Le désir où j'étais de ne point me séparer de mon compagnon de voyage ne m'a pas permis de mettre immédiatement cette idée à exécution, mais je me propose de revenir dans ces lieux, et les des- sins que je rapporterai de cette excursion vous prouveront, monsieur le Ministre, à quel point elle était utile.

Le jour suivant, nous admirions le temple d'Apollon à Bassæ, temple dont, il y a quelques années, j'ai longuement décrit la frise intérieure, un des plus riches ornements du musée de Londres. Ces lieux sont encore tels que les ont vus les membres de la commission de Morée. Le jour où nous les avons visités était le premier mai des Grecs. Toutes les jeunes filles des villages voisins s'y étaient réunies en habits de fête, et, sur une plate-forme, non loin du temple, célébraient par des chants et par des danses le retour du printemps. Un instant nous nous crûmes transportés à l'époque où ces admirables ruines étaient encore dans toute leur beauté native, et où les Grâces réunies aux Nymphes venaient au son de la lyre former des chœurs et adorer le fils de Jupiter. Une pluie abondante vint bientôt interrompre cette fête champêtre et nous contraindre de gagner en toute hâte le village de Paulitza bâti sur l'emplacement de Phigalie.

L'air devenu serein, nous avons parcouru l'enceinte de la ville antique, également digne de notre attention sous plus d'un rapport, car elle embrasse un espace d'au moins 8 kilomètres. Là j'ai trouvé dans une église ruinée quatre inscriptions au moins en aussi mauvais état que l'église. La seule qu'on puisse lire facilement, et qui présente quelque suite, est l'inscription funèbre qui suit :

ΔΩΡΙΚΛΗΚΛΙΝΙΠΠΑ

ΔΑΜΕΑ

ΧΑΙΡΕΤΕ

ΞΕΝΩΝ

ΑΡΙΣΤΕ

ΞΕΝΟΔΩ

C'est encore une épitaphe gravée sur un polyandron ; seulement

les noms sont écrits à la suite l'un de l'autre sur plusieurs lignes au lieu d'être distribués sur deux colonnes.

La deuxième est un fragment de décret :

/ ΔΩΠΑΣΑΝ  
ΑΛΙΟΥ ΙΑ  
ΕΝΙΑΥΤΩΙΕΝΩΙΔΕΙΤΑΑΝΔΡΙΝΕ  
ΑΡΙ..... ΙΝΕΣΘΩΠΑΡΑΤΡΙΑ

Quant aux deux autres, comme il ne m'a été possible d'en prendre qu'un estampage, moyen très-insuffisant quand les caractères ont aussi peu de creux que ceux des monuments dont il s'agit, voici tout ce que j'ai pu en déchiffrer :

(1) ΟΝ . ΕΩ . ΤΩΝ  
ΠΟΜΑ  
ΑΣΤΑ  
Α  
ΤΑΠΟΛΙΟ  
Ο  
ΤΩΚΑΙΟΥΠΟΑ.. ΑΓΟΡΝΟ  
Φ  
ΕΚΑΣΤΑΦΙΛΑΤΑ

(2) Α  
Ι  
ΠΙΡΑ ΙΟ  
ΑΣΟΠΙ  
.  
.  
.  
ΟΛΙ  
ΧΟΝΕ  
ΦΑΕΚΤΩΝΑ... ΡΟ  
ΟΛΟΝΤΟΠΟΛΙ  
ΗΤΟ  
ΩΙ  
ΤΑΠΡΟΚΑ  
ΡΟ  
Ο  
ΠΟΛΙΣΦΙΓΑΛΕΩ  
ΤΟΝΔΑΜΟΝΤΟΝ  
ΑΙΠΡΟΚΑΕΙΑΑ.. ΑΝ

De ce peu de lettres, on est en droit de conclure que les deux pierres en question contenaient des décrets. Je tenterai donc, si ma route me conduit de nouveau par Phigalie, de m'arrêter dans ce lieu le temps nécessaire pour parvenir à une lecture plus complète, ce qui ne sera peut-être pas impossible avec beaucoup de patience et en me plaçant dans un jour plus favorable.

De Phigalie nous sommes descendus dans les plaines fertiles de la Messénie, et après un jour de marche, nous visitâmes les lieux qu'ont à jamais rendus célèbres les noms d'Aristodème et d'Aristomène. Parvenu à ce point, mon savant compagnon de voyage dut penser au retour. Nous nous séparâmes, lui, pour rentrer à Athènes par la voie la plus courte, moi pour glaner laborieusement dans un champ où mes devanciers ont si richement moissonné, bien résolu à ne quitter Messène qu'après l'exécution d'un travail auquel j'attachais le plus grand prix. Frappé de l'admirable état de conservation de l'enceinte bâtie par Epaminondas, je voulais me rendre compte jusque dans les plus petits détails du système adopté par ce général pour défendre la ville qu'il opposait à Sparte dans le midi de la Grèce. C'était le moyen de connaître avec exactitude le système de défense des places adopté par les Grecs à l'époque du plus grand développement de leur art militaire. Ce projet je l'ai mis à exécution sans me laisser décourager par les difficultés ni par les obstacles, et dans mon prochain rapport, monsieur le Ministre, j'aurai l'honneur de vous exposer ce qu'ont produit quatre semaines d'un travail constant et opiniâtre.

Je suis avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre dévoué serviteur,

PH. LE BAS.

Calamæ, 26 juillet 1843.

# RECHERCHES

SUR

## L'ORIGINE DES REPRÉSENTATIONS FIGURÉES DE LA PSYCHOSTASIE

### OU PÈSEMENT DES AMES

ET SUR LES CROYANCES QUI S'Y RATTACHAIENT.

#### DEUXIÈME ARTICLE.

Si nous portons nos regards vers l'Orient, nous verrons que la psychostasie ne prenait pas seulement sa source dans l'emploi de toutes ces métaphores; là nous trouvons, comme au moyen âge, une croyance sérieuse à un pèsement. Dans les religions de l'Égypte, de l'Inde et de la Perse, ces ancêtres des religions qui leur ont succédé, et dont le christianisme s'est approprié tant de mythes, en les purifiant par un souffle divin, en les métamorphosant, en les animant par une pensée nouvelle, dans ces religions, disons-nous, apparaît à une époque qui a précédé de longtemps les figures de langage où se peint le pèsement des âmes, tout le sujet de la psychostasie.

En Égypte l'existence de ce dogme nous est attestée par la plupart des rituels funéraires, par nombre de peintures qu'offrent les hypogées et les cercueils des momies.

Dans ces représentations du jugement qui a lieu dans la région de Kel (1), on voit Osiris, le juge de l'Amenthi ou de l'enfer égyptien, figuré de grandeur colossale, assis sur un trône; devant lui est une balance au-dessus de laquelle se tient, au centre du fléau, Hap, un des ministres de Thoth, sous la forme symbolique d'un babouin. Horus, à tête d'épervier, regarde le plateau où sont déposées les actions du défunt, et Anubis à tête de chacal, celui où l'âme est placée. Devant eux, Thoth ibiocéphale écrit le résultat du jugement qu'Osiris prononce du haut de son trône. Cette représentation a été observée par Champollion dans la nécropole royale de Biban-el-Molouk, au tombeau de Siphtah (2), au milieu du grand tableau qui offre la marche du soleil dans les deux hémisphères. « A la troisième

(1) Caillaud, *Voyage à Meroé*, t. IV, p. 43.

(2) *Lettre sur l'Égypte*, 13<sup>e</sup> lettre, p. 230.

heure, le dieu Soleil arrive dans la zone céleste où se décide le sort des âmes, relativement aux corps qu'elles doivent habiter dans leurs nouvelles transmigrations. On y voit le dieu Atmou assis sur son tribunal, pesant à sa balance les âmes humaines qui se présentent successivement. L'une d'elles vient d'être condamnée; on la voit ramenée sur terre dans une bari qui s'avance vers la porte gardée par Anubis; elle est conduite à grands coups de verges par des cynocéphales, emblèmes de la justice céleste. Le coupable est sous la forme d'une énorme truie, au-dessus de laquelle on a gravé en grands caractères : Gourmandise ou gloutonnerie; sans doute le péché capital du délinquant, quelque glouton de l'époque. » Cet Atmou, chef des dieux de la seconde classe, n'est qu'une des nombreuses formes du dieu Phré, c'est donc, comme Osiris, une image du soleil, un des types de l'Apolon grec. On observe le même sujet du pesement dans un bas-relief du Rhamesseum, reproduit dans l'excellent ouvrage de M. Ch. Lenormant, intitulé : *Musée des Antiquités égyptiennes* (Pl. IX, n° 12.)

Dans l'un des manuscrits funéraires appartenant à lord Mountnorris, et publié dans les *Hieroglyphical Collections of the Egyptian Society* (1), on voit Osiris assis sur son trône, tenant de la main droite le fouet, et le crochet de la gauche; au-dessus du tableau sont rangés sur deux lignes, les quarante-deux juges assesseurs de la divinité infernale, et devant le trône est Teoum-em-Ement à la tête de crocodile, le cerbère égyptien, et les quatre génies de l'Amenthi. Près d'eux, Thoth ibiocéphale écrit sur des tablettes les actions du défunt, tandis qu'Horus et Anubis tiennent les plateaux de la balance derrière laquelle l'âme attend son destin. Rosellini (2) a donné une représentation complète de cette scène funéraire. On y voit Horus qui tient le plateau qui est à la gauche d'Osiris et dans lequel est la plume, emblème de Tmei, la justice; Anubis supporte le plateau de droite sur lequel est placé le cœur du défunt, et porte la main au fil à plomb qui indique l'équilibre des bassins. L'ombre du défunt, εἶδωλον, est figurée derrière, implorant la déesse de la justice, représentée par une femme de couleur verte et reconnaissable à la plume qu'elle a sur la tête et au thau ou signe de la vie qu'elle porte à la main. Celle-ci a l'air de l'interroger.

Ce sujet se présente au reste dans presque tous les grands rituels funéraires et notamment dans celui qui est intitulé : *Livre des Mani-*

(1) Cf. Samuel Sharpe, *The early history of Egypt*, p. 32. London, 1838, in-4°.

(2) *Monumenti dell'Egitto e della Nubia*. Atlas, t. II. Pl. CXXXV.

festations de la Lumière (1). Il offre seulement parfois de légères variantes; souvent apparaît une double image de Tmei, emblème de la justice et de la vérité. Ce sont les deux divines vérités du champ de Oen-ro, qu'on invoque dans les manuscrits funéraires. Et un petit personnage, peut-être le mort lui-même, place dans un des plateaux, son cœur, tandis qu'Horus et Anubis s'appêtent à le peser.



Ce dogme de la psychostasie, clairement exprimé en Égypte, se retrouve avec des circonstances moins précises, mais cependant bien reconnaissables, dans la religion mazdéenne. Mithra et Raschné-Rast pèsent les actions des hommes sur le pont Tchinevad qui sépare la terre du ciel (2).

On retrouve aussi le pèsement des âmes dans le bouddhisme. Sur une représentation bouddhique rapportée par le père Georgi, dans son *Alphabetum tibetanum* (3), et qui ne doit pas remonter beaucoup au delà du X<sup>e</sup> siècle, à ce que soupçonne M. Eugène Burnouf, on a figuré un cercle qui renferme les douze Nidânas ou causes de la vie; au centre est placée la division cosmologique adoptée par le bouddhisme. Dans la partie supérieure sont les demeures des dieux, au-dessous se trouvent la terre et les autres mondes, au-dessous desquels est l'enfer. Dans la partie supérieure de l'enfer, ou Patala, est désigné en thibétain par le nom de *Cen-re-si*, et assis sur un trône, Yama que les Indiens nomment Dherma-Radja (4), le roi de

(1) Cf. Lenormant, *Musée des Antiquités égyptiennes*, Pl. XI, n<sup>o</sup> 3. Pl. XII, n<sup>o</sup> 7. *Descript. de l'Égypte, antiq. Figur.*, tom. II, Pl. 67. Caillaud, *Voyage à Meroé*, tom. IV, p. 33.

(2) *Zend-Avesta*, tr. Anquetil Duperron, t. I, part. 2, p. 131, note.

(3) *Alphabetum tibetanum studio Aug. Ant. Georgii edit.* Romæ, 1762, in-4<sup>o</sup>. Pl. II, p. 487.

(4) Cf. Ed. Moor, *The hindu pantheon*, p. 302.

la justice, et qui règne sur le Patala. De la droite il tient une sorte d'épée, de la gauche un miroir dans lequel se reflètent les biens et les maux faits par ceux qui doivent être jugés (1). A la gauche de



Cen-re-si, ou Yama, est un personnage qui pèse les corps de ceux qui vont être précipités dans les enfers. Aux pieds du juge souverain sont deux esprits, celui du bien, Lhaam, et celui du mal, Dré. Ils secouent des sacs pleins de cailloux, qui représentent les bonnes et les mauvaises actions. Les cailloux de l'un sont blancs et les autres sont noirs. Au-dessous sont représentés les supplices de l'enfer.

Voilà la preuve que la psychostasie existait dans les religions de l'Orient; on comprend alors comment les Grecs l'adoptèrent, eux dont la religion n'était qu'un syncrétisme du culte grossier des Pélasges et des mythes asiatiques. Ils la reçurent sans doute des Égyptiens, auxquels Hérodote nous dit qu'ils avaient emprunté leurs dieux. C'est en effet sur les bords du Nil que ce dogme paraît avoir été le plus répandu, le plus populaire. Ce sont les poètes, les théologiens du paganisme qui ont apporté le pèsement des âmes chez les Grecs, dans les écrits desquels nous voyons figurer de bonne heure la

(1) Voyez dans la *Chronique de Tabari*, part. I, ch. v, tr. Dubeux, p. 31, un passage qui paraît se rapporter à ce miroir du jugement dernier.

ψυχοστασία (1). Homère nous montre Jupiter pesant les destinées des Grecs et des Troyens. Au moment où ces deux peuples vont en venir aux mains, le roi de l'Olympe prend ses balances d'or, il y place les deux keres qui amènent le long sommeil et la mort, celle des Grecs et des Troyens; il saisit cette balance par le milieu; le malheur des Grecs se déclare, leur destinée descend jusqu'à terre, et celle des Troyens s'élève jusqu'aux nues.

Καὶ τότε δὴ χρύσεια πατὴρ ἐτίθεινε τάλαντα  
 Ἐν δ' ἐτίθει δύο κῆρε τανηλεγέος θανάτοιο,  
 Τρώων θ' ἱπποδάμοιο καὶ Ἀχαιῶν χαλκοχαιτώνων  
 Ἐλκε δὲ μέσσα λαθῶν, ῥέπε δ' αἰσιμον ἤμαρ Ἀχαιῶν.  
 Αἰ μὲν Ἀχαιῶν κῆρες ἐπὶ χθονὶ πουλυβοτείρῃ  
 Ἐξέσθην· Τρώων δὲ, πρὸς οὐρανὸν εὐρὺν ἄεθρον.

*Iliad.* IX. v. 69-74.

Lorsqu'Achille et Hector vont combattre, le poète fait usage de la même figure, Jupiter pèse également les destinées des deux héros. Le bassin dans lequel est celle d'Hector touche aux enfers, et celui d'Achille monte jusqu'aux cieux.

Καὶ τότε δὴ χρύσεια πατὴρ ἐτίθεινε τάλαντα  
 Ἐν δ' ἐτίθει δύο κῆρε τανηλεγέος θανάτοιο,  
 Τὴν μὲν Ἀχιλλῆος, τὴν δ' Ἑκτορος ἱπποδάμοιο  
 Ἐλκε δὲ μέσσα λαθῶν, ῥέπε δ' Ἑκτορος αἰσιμον ἤμαρ  
 Ὄχετο δ' εἰς ἄλδαο.

*Iliad.* XXII. v. 210-214.

C'est encore l'idée du pèsement des religions orientales, mais le poète a ajouté des circonstances nouvelles à ce mythe emprunté; ce ne sont plus précisément les âmes que Jupiter pèse, mais les divinités qui président à la destinée de chacun de ses héros. Cet échange n'a rien que de naturel et que de très-conforme aux habitudes de la Fable, et il ne nous empêche pas de reconnaître l'origine de ces images homériques. Disons d'ailleurs que les keres se prenaient pour les âmes elles-mêmes; les mots de kere et d'âme étaient pris comme synonymes (2). Ces balances d'or sont celles que l'antiquité donnait à la justice, à Dicé, cette noble fille de Jupiter. Tel est le langage des poètes: lisons plutôt cette épigramme grecque, nous allons y retrouver en même temps une allusion au passage d'Homère:

Παρθένος ἑυπατέρεια Δίκη, πρέσβειρα πολίων  
 Οὐ τὸν ἐν εὐσεβίῃ χρυσὸν ἀποστρέφεται

(1) Cf. *Julii Pollucis Onomasticon*, ed. Lederling et Hemsterhuis. *Amsted.*, 1706, lib. IV, c. 19, tom. I, p. 428. *Philost. Heroic.*, ed. Boissonade, 619. *Schor ad Hesych.* 95. H. Estienne, *Thes. ling. græc.*, ed. Londini, 1825, p. 10898, v° ψυχή.

(2) Suidas, v° κῆρ: κῆρ δὲ ἡ ψυχή.

Ἀλλὰ καὶ αὐτὰ τάλαντα Διὸς πάγχρυσά τελέσθη,  
 Οἷσι τάλαντ' ἐνεὶ πάντα νόμον βίτου  
 Καὶ τότε δὴ χρύσεια πατὴρ ἐτίθεινε τάλαντα  
 Εἰ μὴ Ὀμηρείων ἐξελάθου χαρίτων.

[Macédon., épig. 38, ap. *Anth. grecq.*, éd. Jacobs, t. IV, p. 91.

Des Grecs, la psychostasie a passé chez les Romains, et Virgile, lorsqu'il faisait peser par Jupiter les destinées d'Énée et de Turnus, lorsqu'il écrivait :

*Jupiter ipse duas æquato examine lances  
 Sustinet, et fata imponit diversa duorum;  
 Quem damnet labor, et quo vergat pondere lethum.*

Æn. XII, 725.

substituant les *fata* aux *keres*, il ne faisait qu'imiter Homère.

On voit aussi que c'est à cette école, beaucoup plus que dans les légendes, que Milton a puisé l'allégorie que nous avons rapportée plus haut.

L'art grec s'est éloigné moins que les poètes de la tradition égyptienne ; les représentations rappellent davantage les détails de la psychostasie des bords du Nil. Ce ne sont plus les destinées que pèse Jupiter, ce sont les âmes mêmes que pèse Mercure, Hermès, le Thoth des Grecs. C'était Thoth ibiocéphale en effet, qui, dans le jugement de l'Amenthi, inscrivait, ainsi que nous l'avons vu, la sentence solennelle.

Le miroir mystique connu sous le nom de Patère de Jenkins et qu'ont publié Winckelmann (1) et Millin (2), représente Mercure assis, pesant dans une balance, en présence d'Apollon qui remplace Osiris, dieu solaire, avec lequel il a effectivement le plus grand rapport d'attributs, les âmes d'Achille et de Memnon. Peut-être aussi l'artiste avait-il substitué Apollon à Jupiter, parce que la balance était un des symboles du dieu Soleil, comme nous le montre une cornaline du musée de Cortone, représentant un corbeau, oiseau consacré à Phœbus, entouré des attributs de cette divinité et tenant une balance dans le bec. (*Ap. Museum Cortonens.*, Pl. XXVII, *Romæ*, 1750). Le combat des deux guerriers cités tout à l'heure, le pèsement de leurs destinées était un fait célèbre dans l'antiquité ; il avait fourni à Eschyle (3) le sujet d'une de ses tragé-

(1) *Monum. ant. ined.* II, 34. Passeri, *Pict. etrusc.*, t. III, pl. CCLXII-CCLXIII.

(2) Millin, *Peint. de vases antiq.*, publ. par Dubois-Maisonneuve, t. I. Pl. LXXII, n° 1.

(3) Plutarch. *De audit. poet.* 58, éd. Francof., t. II, p. 17. Eschyl., éd. Pauw, t. II, p. 646.

dies perdues, et qui était intitulée : *Ψυχοστασία*. Quintus de Smyrne a reproduit le même mythe dans son poème ; mais s'écartant



comme Homère, de la tradition égyptienne, et introduisant davantage l'allégorie, il a substitué à Mercure la Discorde, entre les mains de laquelle il place la balance (1). Le même sujet se retrouve sur un vase peint qu'a également publié Millin (2) : Mercure est assis devant la balance qui est suspendue à un arbre ; il y a une figure ailée dans chaque plateau, tandis que, dans la patère de Jenkins, les âmes n'ont pas d'ailes.

Cette association des idées de balance et de Mercure s'est conservée encore après la chute du paganisme, et a passé dans l'astrologie. Dans les miroirs astrologiques des Orientaux, la Vierge qui porte la balance est accompagnée de la figure de Mercure (3).

La balance fut toujours, dans l'antiquité, le symbole de la rigoureuse

(1) Lib. II, v. 539.

(2) *Peint. antiq.*, t. I. Pl. XIX.

(3) Reinaud, *Monum. du cabinet du duc de Blacas*, t. II, p. 413.

équité du destin qui nous assujettit tous au niveau commun du trépas ; et de même qu'elle figurait entre les mains de la déesse *Æquitas*,



au revers de plusieurs monnaies impériales (1), elle servait aussi d'attribut aux Parques, les déesses de la destinée, ainsi qu'on peut l'observer sur un bas-relief du Musée Capitolin (2). Dans ce bas-relief, on voit les trois *Fata* ; celle du milieu porte une balance de la main droite, et une corne d'abondance de la gauche. A sa droite est la Parque qui tourne le fuseau ; à sa gauche, celle qui tient le rouleau sur lequel est écrit l'arrêt de l'*Είμαρμένη*, du fatum. Ces balances sont les *σφαλερὰ τάλαντα τῆς τύχης*.

.... ἀσταθὲς τε τύχης σφαλεροῖσι τάλαντοῖς  
Δέρπέ μοι, etc.

dit Agathias, en tête de son Anthologie (3).

Nous devons maintenant être frappés de l'analogie qui existe entre les représentations que nous venons d'étudier et celles que nous avons examinées dès notre début. Ces points de contact seraient-ils de simples effets du hasard, où y a-t-il un lien de parenté qui lie des croyances si analogues subsistant à des époques cependant si éloi-

(1) Cf. Rasche, *Lexicon rei numariae*, t. I, p. 138 et suiv.

(2) Hirt, *Bilderbuch für Mythologie, Archæologie und Kunst* (Berlin, 1805), Pl. XXVII.

(3) Agath. *proœm. ap. F. Jacobs Animadv. in Epigram. Antholog. græc.* Vol. I, part. I, p. LVIII. Cf. C. F. Naegelsbach, *die Homerische Theologie*, p. 121. (Nürnb. 1840.)

gnées l'une de l'autre? Si, envisagée en elle-même, la première hypothèse répugne à l'esprit, elle devient complètement inadmissible, dès qu'on étudie les religions qui, nées du paganisme, des mythologies orientales, en conservent encore des traits nombreux et primitifs. Eh bien, dans ces religions, chez les Druses, les Nazoréens, les Musulmans, nous retrouvons précisément cette même psychostasie, comme chez les chrétiens! Au jugement dernier, disent les Druses, les balances seront posées pour l'examen, les actions seront jugées (1). Les nazoréens ou Mandai-Jahia sont encore plus explicites. Voici ce qu'on lit dans le Divan, un de leurs livres religieux: Les deux anges Beedat et Gourat pèsent dans une balance les actions de chaque âme (2). Enfin, le Coran nous tient clairement le même langage:

« Lorsque la trompette sonnera, les liens de parenté n'existeront plus pour les hommes. On ne se demandera plus d'assistance; ceux dont la balance penchera jouiront de la félicité; ceux pour qui la balance sera légère, seront les hommes qui se sont perdus eux-mêmes, et ils demeureront éternellement dans la gehenne (3); » et on lit ailleurs dans le même livre (4): « Celui donc les œuvres seront de poids dans la balance, aura pour demeure le fossé. » Ce fossé est le feu éternel.

Droits comme le pont Sirath, justes comme la balance dans laquelle seront pesées les œuvres des mortels, dit Scherf-Eddin Elboussiri, dans le Borda (5).

Les musulmans s'imaginent que cette balance, dans laquelle Dieu pèsera les actions des hommes, sera tenue par l'ange Gabriel; elle sera d'une si prodigieuse grandeur que les bassins, dont l'un sera suspendu sur le paradis et l'autre sur l'enfer, pourraient contenir la terre et les cieux.

Toutes ces analogies ne peuvent être une œuvre fortuite, toutes ces croyances sont évidemment écloses dans le même berceau. Le christianisme, aussi bien que l'islamisme, le nazoréenisme, la religion de Hakem, a emprunté ce pèsement aux doctrines religieuses qui l'ont précédé. Ne voyons-nous pas, dès le premier siècle, la balance apparaître comme symbole du jugement dans l'Apocalypse, c'est-à-dire dans celui de tous les écrits canoniques de la nouvelle loi, qui

(1) Silv. de Sacy, *Expos. de la religion des Druses*, t. II, p. 628.

(2) L. E. Burckhardt, *Les Nazoréens*, thèse, p. 40 (Strasb. 1840, in-4°).

(3) Koran, ch. XXIII, v. 103. tr. Kasimirski, p. 313.

(4) *Ibid.*, ch. CII, 5, 6, p. 571.

(5) Cf. trad. de ce poème par M. Silvestre de Sacy, p. 140, à la suite de l'Exposition de la foi musulmane, trad. par M. Garcin de Tassy.

porte l'empreinte la moins méconnaissable des idées, des mythes de l'Orient? ne voyons-nous pas un personnage, un ange monté sur un cheval noir et portant une balance se montrer à l'ouverture des sceaux? (1)

Un détail de la psychostasie, sur lequel nous avons déjà attiré l'attention, prouve non-seulement la transmission des croyances païennes chez les premiers chrétiens, mais encore la fidélité avec laquelle l'art nouveau conservait souvent les traditions antiques, lors même que ces traditions n'étaient plus en complet accord avec les idées catholiques. Nous avons observé la présence d'une âme dans chacun des plateaux de la balance, cependant nous avons vu que dans les légendes, dans les passages des auteurs chrétiens qui parlaient du pèsement, il n'était pas question de la pesée comparative de deux âmes, mais simplement de la pesée de son âme ou de ses actions. De plus, dans les idées chrétiennes qui expriment si nettement la traduction matérielle et littérale des expressions de *libra*, *lanx*, *trutina*, rien n'annonce qu'une âme dût entrer dans chacun des bassins. Il n'est trait que de l'âme placée dans un des plateaux, et des mauvaises actions dans l'autre, ou des bonnes placées dans le premier bassin, et des mauvaises dans le second. Ce ne peut donc être qu'à la psychostasie grecque, à celle d'Homère, où nous voyons Jupiter ou Mercure, comparant les âmes, les kérés de deux héros, que l'idée de placer une âme dans chaque plateau peut avoir été empruntée. C'est un souvenir tout antique qui corrobore puissamment notre opinion de l'origine païenne des représentations qui nous occupent.

L'emploi de l'archange Michel à titre de grand peseur dans la scène de la psychostasie nous semble avoir une origine orientale, comme la psychostasie elle-même. Nous avons déjà fait observer que saint Michel remplissait à peu près les mêmes fonctions dans la psychostasie chrétienne, que Thoth et Hermès dans la psychostasie antique. Mithra et Raschné-Rast qui pèsent, d'après la doctrine macédonne, ainsi que nous avons vu, les actions des hommes sont des Izeds et répondent comme tels, parfaitement à nos archanges. D'ailleurs, chef de la milice céleste, défenseur, protecteur spécial des fidèles, esprit victorieux des légions rebelles, Michel devait à tous ces titres être choisi comme l'ange chargé de faire respecter l'équité des lois divines, de faire régner dans cette pesée terrible la plus sévère justice. Aussi Nicéphore le nomme-t-il ὁ τῆς Χριστιανῶν πίστεως ἕφορος (2),

(1) *Apoc.* VII, 5.

(2) *Hist. eccles.* VII, 50.

et Sophronius, dans son discours sur l'excellence des anges, lui donne les épithètes de *sanctus architrapa, animorum propugnator, corporum conservator, universæque naturæ illustrator* (1). Dans le style du moyen âge, c'est le grand prévôt du Paradis. Mais ce n'était pas tant comme commandant des armées célestes, qu'à raison de l'analogie de son rôle dans la hiérarchie céleste avec celui de Thoth, d'Hermès dans la hiérarchie divine, antique, qu'il a été, nous le répétons, chargé des fonctions *libratrices* dans le jugement futur. Dans la psychostasie égyptienne, Thoth écrit la sentence prononcée par Osiris ; et ces fonctions de scribe ont été conservées au personnage de Mercure dans l'astrologie orientale. Sur les tableaux relatifs à cette science mensongère, on voit cette planète représentée sous la figure d'un écrivain, tenant un roseau à la main, ayant un encrier à la ceinture (2) ; Mercure, disent les astrologues arabes, est chargé d'écrire les événements de la terre et du ciel ; il met par écrit les ordres du Tout-Puissant.

Non-seulement Thoth pesait les actions des morts, inscrivait la sentence solennelle, il conduisait encore l'âme aux pieds du trône d'Atmou, il la préparait à l'effrayante épreuve du jugement (3). Ce dieu ibio-céphale est devenu Hermès chez les Grecs, et il a conservé chez ce peuple ses fonctions de Psychopompe. Sur les vases antiques nous voyons ce messager des dieux, couronné de myrte, le pétase rejeté sur le dos, tenant le caducée, assis sur un ocladias ou le pied appuyé sur un bassin. Il est ordinairement imberbe comme nos anges. Il veille sur l'âme, l'ombre du défunt, représentée par une petite figure nue, *εἰδωλον*, qui, le front ceint d'une bandelette, attend son sort. Cette figure nous reporte à l'image de l'âme qu'on observe sur les sarcophages ou les rituels funéraires égyptiens, comme le bâton recourbé, le sceptre de Minos ou de Rhadamanthe nous reporte au crochet tenu par Osiris. Tel est le Mercure, l'Hermès *Ψυχοπομπός, Ψυχαγωγός, Ἡγεμόνιος, Ἀγήτωρ, Ἐνόδιος, Ψυχῶν ταμίας*, sorte de type de notre saint Michel. Non-seulement Mercure protège les âmes, les mène au tribunal des trois juges de l'enfer (4), veille sur elles pendant le jugement, les dirige et les conduit durant leur course dans le monde éthéré, c'est encore lui qui les porte, qui les soutient, ignorantes qu'elles sont de la route qu'il faut tenir, sitôt qu'elles se sont échappées de leur

(1) *Bibl. P. P. Max.* Lugd., t. XII, p. 210.

(2) Reinaud, *Monum. du cabinet Blacas*, tom. II, p. 381.

(3) Cf. Champollion, *Panth. égypt.*, art. *Thoth psychopompe*. Notice des Monum. égypt. du Musée Charles X. A. 309.

(4) Cf. deux peintures du tombeau des Nasons ap. Bellori, *Pictur. sepulcr. Nason.* Tab. v et viii.

terrestre enveloppe, impuissantes qu'elles se sentent à se soutenir dans l'espace et à voler dans les sphères aériennes. Et c'est là surtout la fonction qui a valu à ce dieu les noms précédents. Voyez-le sur les monuments, dans l'attitude d'un homme qui marche, tenant de la main gauche son caducée et de la droite, l'âme humaine sous les traits de Psyché aux ailes de papillon et vêtue d'une robe longue. Psyché, la personnification de l'âme, supportée par le dessous des ailes, présente en avant ses deux mains, à la manière de ces figures égyptiennes qui prient ou implorent quelque divinité. Ainsi cette attitude pourrait fort bien être empruntée, aussi bien que le mythe d'Hermès Psychopompe, à l'art égyptien. C'est ainsi que le dieu se voit sur un sarcophage dans le cortile du palais des Studi à Naples (1).

Mercuré ramène aussi à la vie l'âme qui s'en est échappée, il la réintroduit dans le corps :

Ἑρμῆ βασιλεὺ τῶν ἐνέρον  
Πέμψκε<sup>τ</sup> ἐνερθευ ψυχὰν ἐς φάος.

dit Eschyle dans ses *Perses*.

C'est à Cyllène qu'on rendait surtout un culte à Mercure Psychopompe, à ce dieu qui de sa baguette d'or chasse aux enfers les âmes légères, qui les évoque à son gré.

*Tu piis lætis animas reponis  
Sedibus, virgaque levem coerces  
Aurea turban,*

dit Horacé (lib. I, od. X). Écoutons encore Homère, c'est lui qui donne au dieu l'épithète de Cyllénien.

Ἑρμῆς δὲ ψυχὰς Κυλλήνιος ἔξεκαλεῖτο  
Ἀνδρῶν μνηστῆρων· ἔχε δὲ ράβδον μετὰ χερσίν  
Καλὴν, χρυσεῖην.

*Odyss.* Ω, 1-3.

Les inscriptions funéraires désignent également Hermès de Cyllène comme celui qui conduit l'âme dans le séjour de l'Élysée (2).

Cette baguette du dieu χρυσοῤῥαπισ (3) rappelle la baguette que les

(1) Admir. 67. Mus. capit. IV, 25. Winckelmann, *Mon. ined.*, n° 39. A. Hirt, *Bilderbuch für Mythologie*, taf. VIII, n° 8. Cf. sur une représentation analogue comte de Clarac, *Mus. de Sculpt. antiq. et moderne*, bas-relief n° 31, p. 201, Pl. CCXVI.

(2) Comte de Clarac, *Insc. grecq. du Louvre*, n° 481. A. ap. *Mus. de sculpt. anc. et mod.*, t. II, P. 2, p. 886.

(3) Cf. sur cette épithète Schol. Hom. *ad Iliad.* O. v. 256. Phurnutii *liber de natur. Deor.* 16.

artistes placent dans la main des anges. C'est la verge de messager, c'est celle avec laquelle l'ange qui apparut à Gédéon, sous le chêne d'Ephra, toucha la pierre sur laquelle descendit le feu du ciel qui consuma les chairs du chevreau et les pains azymes (1).

Ce culte de Mercure, conducteur des ombres, remonte, on le voit, aux premiers âges de la mythologie grecque, et si Diogène Laerte nous dit (2) que ce fut Pythagore qui apporta d'Égypte en Grèce, le mythe d'Hermès Psychopompe, il faut croire que le philosophe de Samos ne l'introduisit pas le premier; mais cette assertion du biographe n'en est pas moins précieuse, puisqu'elle confirme formellement l'origine égyptienne que nous révélait l'examen interne du mythe lui-même.

Les fonctions de Psychopompe sont formellement attribuées par les chrétiens à l'archange Michel, quoique les autres anges, et surtout Gabriel, les partagent souvent avec lui (3).

C'est à saint Michel qu'on consacre, au moyen âge, les chapelles des cimetières; c'est son image que l'on place à l'entrée des champs de repos, de même que dans l'antiquité on peignait à la porte des tombeaux, la figure du génie de la mort ou celle de Mercure Propyleus (4).

C'est sous son invocation que se mettaient les confréries qui ensevelissaient les morts. Dans les révélations de Saint Barthélemy (5), c'est cet archange qui, sur l'ordre du saint Père éternel, lui amène les âmes d'Adam et d'Ève auxquelles Dieu annonce que la rédemption est proche. Dans l'histoire arabe de saint Joseph, c'est lui et saint Gabriel qui reçoivent l'âme de l'époux de Marie dans un brillant linceul (6), et dans la légende dorée, d'après Grégoire de Tours, c'est lui qui présente à Dieu l'âme de la Vierge: « Et ecce dominus, dit ce dernier (7), « Jesus advenit cum angelis suis, et suscipiens animam ejus, tradidit « Michaeli archangelo et recessit. » Chez les Grecs modernes, saint Michel est encore le conducteur des âmes (8), c'est lui qui précipite dans les abîmes les broucolacas, dont les spectres hideux assiègent et tourmentent les pécheurs. Ces spectres, personnification des affres de la

(1) *Judic.*, VI, 21.

(2) *Lib. VIII*, p. 263, éd. Hubner.

(3) Je me propose de publier incessamment un Mémoire sur les divinités psychopompes qui fera suite à ce travail. J'y donnerai sur ce sujet de plus amples détails.

(4) Pausan., I, 228. *Annal. de l'Institut. archéol.*, X, 249.

(5) Dulaurier, *Fragment des révélât. apocryph. de saint Barthélemy*, p. 9 (Paris, 1835).

(6) Thilo, *Cod. apocryph. Novi Testam.*, t. I, p. 43.

(7) *De Gloria Martyr.*, lib. I, c. 4, p. 724, éd. Ruinart.

(8) Pouqueville, *Voyage en Grèce*, t. V, p. 160.

mort, sont ceux dont la vierge Marie, dans la légende copte citée plus haut, demandait à Dieu d'écarter la présence. Il n'est pas jusqu'aux poésies populaires dans lesquelles nous ne retrouvions des traces des mêmes idées. Dans la chanson de Roland, saint Michel et saint Gabriel viennent recevoir l'âme du paladin :

Seint Gabriel de sa main l'ad prins  
 Desur sun bras teneit le chef enclin  
 Juntas ses mains en alet à sa fin.  
 Deus tramist sun angle chérubin  
 Et seint Michel del péril  
 Ensemble od els seint Gabriel i vint :  
 L'anme del cunte portem en pareis  
 Morz en Rollans : Deus en ad l'anme és cels.

(*Chanson de Roland*, éd. F. Michel, p. 93. St. 173.)

Voilà, certes, des analogies bien grandes entre Mercure et saint Michel, et, pour parler des monuments, nous dirons qu'à la tour de Glastonbury où est représenté l'archange, tout rappelle en lui le dieu de Cyllène. Un bas-relief antique du musée de Vérone offre réciproquement un Mercure qui a toute l'apparence d'un saint Michel (1). Enfin, pour dernière preuve de l'introduction de l'Hermès Psychopompe dans les légendes chrétiennes, sous le nom de saint Michel, nous remarquerons que M. Raoul-Rochette a reconnu dans une des peintures du cimetière de Saint-Calixte, à Rome, le sujet païen de l'âme introduite par Mercure dans l'asile du repos éternel (2).

Une fonction qui rapprochait encore Mercure des anges, c'est qu'il était le conducteur des songes, *ὄνειροπέμπης*,

*Dat somnos adimitque et lumina morte resignat.*

*Æneid.*, IV, 242.

On sait que dans les idées chrétiennes, les anges donnent parfois en songe des avertissements, de la part du Seigneur.

Ajouterait-on que Mercure apparaît aussi dans la mythologie grecque comme l'adversaire de Prométhée, antique personnification du mal et de la science, sorte de démon du mythe hellénique. C'est Mercure qui, par l'ordre de Jupiter, attache avec des clous de fer Prométhée au sommet du Caucase, et qui place sur son sein l'aigle qui doit lui ronger le foie (3). Voilà un dernier point de commun entre Michel auquel le Tout-Puissant ordonne d'aller combattre les

(1) *Museum Veronens.* Pl. CCXI, n° 2. (Veronæ, 1749, in-fol.)

(2) Cf. *Mémoire sur les Antiq. chrétiennes ap. Mém. de l'Acad. des Insc. et Belles-Lettres*, tom. XIII, p. 146.

(3) *Hygini fabulæ*, c. 144.

légions rebelles de Satan et de les enchaîner dans les enfers, et Hermès qui enchaîne le rival orgueilleux des divinités de l'Olympe. En faisant ce rapprochement, nous ne prétendons pas prouver que le personnage de saint Michel ne soit autre que l'Hermès Psychopompe grec, nous voulons seulement faire comprendre comment une quasi-identité dans les attributs avait porté naturellement les chrétiens, en adoptant le dogme païen de la psychostasie, à remplacer par leur archange le dieu psychagogue des Grecs et des Égyptiens. Tout le monde sait d'ailleurs que l'attribution des fonctions psychopompiques à saint Michel remonte plus haut que le christianisme et qu'elle a sa source dans les idées juives d'où la religion nouvelle l'a empruntée. Les rabbins admettaient que saint Michel présente à Dieu les âmes des justes (1). Et les juifs disent encore dans la prière pour les morts, appelée *Tsiddouk haddin*, c'est-à-dire, justification du jugement : L'archange Michel ouvrira les portes du sanctuaire, il offrira ton âme en sacrifice devant Dieu. L'ange libérateur sera de compagnie avec toi jusqu'aux portes de l'empire où est Israël (2).

Tel était, au moyen âge, le système de croyances qui se rattachait à ces curieuses représentations du pèsement de l'âme. Au XVI<sup>e</sup>, au XVII<sup>e</sup> siècle, celles-ci disparurent peu à peu. D'ailleurs les eût-il reproduites, l'artiste n'eût plus excité par leur vue, les mêmes impressions qu'elles avaient jadis provoquées. Il y a plus, c'est que les anciennes représentations de la psychostasie n'étaient plus comprises, et l'oubli des anciennes croyances leur faisait attribuer des sens nouveaux et arbitraires. Nous n'en citerons qu'une preuve qui nous fournira l'occasion de signaler une singulière association d'idées en apparence bien disparates. Nous avons trouvé, en Allemagne, une vieille gravure sur bois que nous avons rapidement crayonnée, et qui représentait un pèsement de l'âme. On y voit St. Michel tenant la balance. L'archange est couvert d'une armure qui rappelle celle qui lui est donnée sur le tombeau de Henri VII (3). Au-dessous de la balance sont les initiales *MC AN*. Nous ne voyons guère d'autre moyen d'expliquer ces deux monogrammes, qu'en admettant qu'ils signifient *mancipatio animæ*, la mancipation de l'âme. En effet, en jetant les yeux sur la gravure, on reconnaît que Dieu a été considéré par l'artiste, comme l'acheteur de l'âme ; celle-ci, agenouillée et les mains jointes, attend avec anxiété, aux pieds de son ange gardien, le résultat du pèsement. L'artiste

(1) Cf. *Targum. in Cantic.*, IV, 12, et *Resbith Chochmach*, c. 3.

(2) Mardoeh. Venture, *Prières journal. des Juifs*, p. 543.

(3) Carter, ouvr. cit., Pl. LVIII.

semble avoir eu devant les yeux les paroles du Koran, chap. *Taoubat*, ou de la Pénitence : Dieu a acheté des fidèles, leurs vies et leurs biens, leur donnant en échange le Paradis (1), ou encore celle-ci que prononçaient les juifs à la maison de ceux qui étaient dans le deuil (2); Dieu rachètera mon âme de l'enfer quand il me l'aura reprise. Sans doute que cette gravure fut commandée par quelque amateur de droit romain du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle, quelque disciple d'Irnerius, d'Accurse, de Barthole ou d'Alciat, qui voulait retrouver jusque dans le Paradis la jurisprudence romaine.

Voici le Paradis devenu chose *mancipi*. Saint Michel est le libripens qui doit assister à cette antique forme d'acquisition de la propriété. Le Christ est là, il fait de la droite ce signe qui avait valu à ce mode d'acquisition le nom de *mancipium*. Voici bien les cinq témoins qui devaient être pubères (3); ici ils ne sont pas citoyens romains, mais citoyens de l'autre univers. C'est la Vierge qui n'est plus une femme incapable, en tutelle, mais la mère d'un dieu, deux saints et deux



démons témoins d'assez mauvaise mine, que la vue de saint Michel, qui brandit sur eux son épée, frappe de terreur. L'archange a bien, comme chef de la milice céleste, le caractère sacerdotal ou magistral qui était exigé pour le libripens. Le Christ, de la main gauche, touche avec un bâton fort court un des plateaux de la balance. C'est l'image du lingot d'airain avec lequel celui qui recevait *in mancipio* frappait le bassin et qu'il donnait au mancipant comme prix fictif de la vente (4). Il

(1) Cf. d'Herbelot, *Biblioth. orient.*, art. *Paradis*.

(2) M. Venture, *Prières des Juifs*, p. 552.

(3) Cf. Gaius, *Instit.*, lib. I, par. 119. Ulp., *Fragm.*, XIX, 9. Schollast. *Cicer.*, ed. Orelli; tome I, p. 322.

(4) Varr., *De Ling. latin.*, V, par. 163.

ne manque à cette reproduction bizarre de la mancipation que les paroles sacramentelles. « Hunc ergo hominem ex jure Quiritium meum « esse aio isque mihi emptus est hoc ære æneaque libra ». Il n'y aurait eu que les mots *Quiritium* à remplacer par *divino*.

L'idée de notre artiste paraîtra moins étrange, quand on observera que la mancipation s'appliquait même au changement d'état des personnes et que le jugement dernier était l'acte, le contrat par lequel s'accomplissait le plus solennel de ces changements. Sans doute, un artiste voulut exprimer par cette allégorie, digne de l'école, que c'est au moment de la mort, que l'homme passe d'un état temporaire et misérable à un autre permanent et irrévocable.

Mais quelle qu'ait été sa véritable intention, il est certain qu'il s'écartait de la donnée sur laquelle reposaient les représentations que nous venons d'étudier, représentations qui devaient cesser d'être traitées avec intelligence, une fois que les croyances sur lesquelles elles reposaient avaient disparu, par suite du progrès des idées métaphysiques.

**ALFRED MAURY.**

## LE MUSÉE GRÉGORIEN A ROME.

Le musée étrusque dont S. S. Grégoire XVI a doté Rome et le monde savant est une des collections les plus remarquables qui existent. Réuni aux trésors inappréciables du Vatican, ce nouveau musée vient compléter ces suites de monuments de l'art ancien qui ont reçu le tribut d'admiration de tant de siècles ! Ce sont les fouilles de l'ancienne Étrurie qui ont fourni ces collections ; les tombeaux de Vulci, de Campo Scala, de Tarquinies, de Cære, de Toscanella, de Bomarzo étaient remplis de milliers de vases peints, de bronzes, de morceaux de plâtrique, de bijoux d'or et d'argent, aujourd'hui disséminés sur tous les points de l'Europe. C'est grâce à ces découvertes, un des grands événements scientifiques de notre siècle, qu'on doit les richesses archéologiques qui ont, pour ainsi dire, changé la face de la science. La nouvelle de la découverte de la nécropole de Vulci eut, il y a maintenant plus de quinze ans, un grand retentissement dans le monde savant ; mais, tandis que tous les musées de l'Europe se disputaient les innombrables vases peints, tirés des hypogées étrusques, Rome, la capitale des arts, de laquelle sont sorties ces innombrables statues qu'on montre avec orgueil dans les autres capitales, semblait se laisser dépouiller des trésors qu'on trouvait à ses portes. Il n'en était rien pourtant ; le saint-père avait conçu le noble projet de former un musée étrusque, pour la création duquel le gouvernement pontifical s'était imposé de grands sacrifices en se réservant les plus importantes trouvailles. A l'appel du pape répondit le zèle d'hommes éclairés. Les cardinaux Lambruschini, Angelo Mai et Fieschi, secondés par M. le chevalier Visconti, secrétaire perpétuel de l'Académie pontificale d'archéologie, et par le directeur des Musées du Vatican, M. le chevalier Fabris, dirigèrent les travaux et les acquisitions. Bientôt des villes, des corporations, de simples particuliers vinrent enrichir de leurs dons le nouveau musée ; et Rome, si remplie de monuments antiques, fut étonnée d'avoir à admirer une collection de plus, une collection d'une richesse inouïe.

Les objets précieux qui composent le nouveau musée sont rassemblés dans la partie du Vatican où furent les appartements de Pie IV. Les premières salles renferment les sarcophages, urnes, statues et bas-reliefs de terre cuite, de pierre et d'albâtre. C'est là que

sont placés ces vases de terre noire et en forme de *cabanes* ou de *huttes*, trouvés principalement à Albano et regardés par la plupart des savants comme des monuments qui remontent à l'époque des Aborigènes italiotes. Dans une de ces premières salles, près de la porte d'entrée, on remarque un grand sarcophage de *nenfro* qui est orné de bas-reliefs. Sur un des grands côtés, on voit au centre Étéocle et Polynice qui s'entretuent ; à droite Polynice assis sur un trône, deux furies et Étéocle debout devant son frère ; à gauche un éphèbe nu guide les pas d'Œdipe aveugle ; plus loin se présente une furie et Jocaste assise sur un rocher. La seconde grande face du sarcophage montre le corps de Clytemnestre placé sur un lit funèbre, aux pieds du lit Électre assise qui verse des larmes ; à droite Pylade debout, Égisthe étendu par terre, et deux personnages qui déplorent cette catastrophe ; à gauche le vieux pédagogue qui pleure, et Oreste tourmenté par deux furies. Les bas-reliefs des petits côtés de ce sarcophage ont pour sujets, d'une part : Pyrrhus qui égorge Priam ; le vieillard presse entre ses bras le jeune Astyanax ; de l'autre on voit le même Pyrrhus qui immole Polyxène sur le tombeau d'Achille.

Dans la salle suivante on admire la statue de terre cuite représentant Mercure, trouvée à Tivoli, et l'urne de terre peinte de diverses couleurs, sur le couvercle de laquelle on voit Adonis blessé à la cuisse et couché sur un lit funèbre ; à côté est son chien de chasse.

On entre ensuite dans les salles destinées aux vases peints. D'abord se présentent à la vue les vases à figures noires sur fond jaune. Parmi les vases enrichis de compositions mythologiques je citerai plusieurs des travaux d'Hercule, des Gigantomachies, des Hydrophories, des exploits de Thésée, des scènes de la guerre de Troie, etc. Au centre de cette première salle est placé, sur un socle d'albâtre oriental fleuri, un des plus beaux vases qui existent ; c'est un cratère à fond blanc, sur lequel sont tracées des figures dessinées avec un goût exquis, rehaussées de plusieurs couleurs, et, ce qui est extrêmement remarquable, distinguées des produits ordinaires de la céramographie par des lumières et des ombres. Le sujet de cette précieuse peinture est Mercure qui porte le petit Bacchus à Silène. Au revers sont représentées trois Muses qui célèbrent par leurs chants la naissance du fils de Jupiter.

La salle qui suit renferme des vases de la plus grande beauté : on y voit encore quelques vases à fond jaune et figures noires, quoique le plus grand nombre soit à figures rouges sur fond noir. Parmi les premiers, on remarque surtout la grande amphore tyrrhénienne sur

laquelle sont représentés Achille et Ajax qui consultent le sort ; au revers les Dioscures Castor et Pollux, Tyndare, Léda et le cheval Cyl-larus. Au nombre de la seconde classe de vases, ceux à figures rouges, on distingue principalement l'hydrie qui montre Apollon Delphinien assis sur le trépied fatidique et porté sur les flots. On remarque aussi le combat d'Achille et d'Hector et une foule d'autres sujets intéressants.

Vient ensuite la galerie en hémicycle, dans laquelle sont rangés de grands vases, la plupart à figures rouges sur fond noir. On y remarque l'amphore sur laquelle est représenté Hector qui prend congé de Priam et d'Hécube, le stamnus qui montre Jupiter, Égine, Asopus et ses filles ; l'hydrie qui a pour sujet Neptune et Éthra, une autre amphore qui représente Achille et Briséis, une hydrie qui offre la dispute de Thamyris avec les Muses, le stamnus orné d'une assemblée de dieux, l'hydrie qui montre Hercule et Augé, etc. Ce dernier vase est surtout remarquable par une restauration antique ; le vase a été fracturé au milieu de la panse, de sorte qu'une partie des figures d'Hercule et de la nymphe ont disparu ; le restaurateur ancien a mis à la place un fragment de coupe peinte sur laquelle était tracé un festin. Ces sortes de restaurations se voient à un assez grand nombre de vases, qui, dans l'antiquité, ont été brisés par accident : on les répareit d'une manière grossière au moyen de tenons et d'attaches de bronze qui fixaient des morceaux d'autres vases sans aucun égard pour la composition qu'on voulait rétablir ; il paraît qu'on n'avait d'autre but dans ces sortes de restaurations que de boucher les ouvertures et de refaire la forme du vase. J'ai déjà dans plusieurs occasions signalé des restaurations de ce genre (1).

Il faudrait nommer tous les sujets, si on se laissait entraîner ; car tous les vases placés dans cette galerie sont du plus grand intérêt. Parmi les vases à figures noires je me contenterai de citer l'amphore sur laquelle est représentée l'Aurore qui pleure la mort de son fils Memnon ; le corps est étendu par terre au milieu d'une forêt de myrtes.

Après la galerie en hémicycle, on entre dans la galerie des coupes, collection merveilleuse où l'on admire les sujets de Mercure enfant, voleur des bœufs d'Apollon, du roi Midas, de Jason vomé par le dragon, d'Hercule naviguant dans la coupe du Soleil, de Sisyphe et de Tityus punis aux enfers, etc. Dans une armoire vitrée on a rassemblé quelques vases de formes singulières, des verres antiques diaprés de

(1) Voyez mon *Catal. Durand*, n° 819, et mon *Catal. Étrusque*, n° 134.

diverses couleurs et des vases qui se distinguent par la finesse de l'émail et la correction des dessins qui s'y trouvent tracés. Citer Hélène poursuivie par Ménélas, en présence de Vénus, de l'Amour et de Pitho ; un personnage royal en costume oriental, désigné par l'inscription ΒΑΣΙΛΕΥΣ, le *Roi*, auquel une jeune femme qui s'appelle la *Reine* ΒΑΣΙΛΕΣ (*sic*) apporte un vase ; le combat de coqs, etc., c'est indiquer tout ce que l'art hellénique a su produire de plus délicat, de plus gracieux.

Il faut retourner sur ses pas pour pénétrer dans la grande salle des bronzes et des bijoux, dont l'aspect étonne par le nombre et la variété des monuments qu'elle renferme. On y admire la statue de Mars découverte à Todi, des trépieds, des candélabres, des cistes, un lit funèbre, des plaques de bronze destinées à la décoration des portes, des armes de toute espèce, des boucliers, des cuirasses, des cnémides, des trompettes tyrrhéniennes, un char étrusque, des vases, des ustensiles de toute sorte, et enfin une magnifique collection de miroirs avec laquelle on ne peut mettre en parallèle que la riche collection de miroirs du Cabinet des Médailles à Paris, augmentée dans ces dernières années de la presque totalité des miroirs du cabinet Durand. On remarque surtout Ulysse qui consulte l'ombre de Tirésias, la lutte de Pélée et d'Atalante, Calchas qui inspecte les entrailles d'une victime, Hercule et Atlas, Jupiter entre Thétis et l'Aurore, le Soleil accompagné de Neptune et de l'Aurore, l'Aurore qui enlève Céphale, et enfin la dispute de Vénus et de Proserpine, pour la possession d'Adonis-Thammuz, miroir sur lequel j'ai publié ailleurs une dissertation (1).

La collection d'objets d'or et d'argent, disposée sur une grande table ronde au milieu de la salle, est d'une richesse prodigieuse. Il est difficile de se faire une idée de la délicatesse de travail, de la finesse des ornements et du goût des artistes anciens qui excite l'admiration jusque dans les moindres détails. C'est là qu'on a réuni à quelques bijoux trouvés dans la nécropole de Vulci, tous ceux découverts dans la célèbre tombe de Cervetri. La construction de cette tombe paraît remonter à une époque très-reculée. On en a retiré une masse considérable de bijoux d'or et de coupes d'argent ornées de composition en bas-relief, traitées dans le style oriental. Au nombre des objets d'or, on remarque un ornement de tête d'un travail surprenant, une plaque d'or qui servait de pectoral et sur

(1) *Nouv. Annales de l'Instil. arch.*, t. I, p. 507 et suiv. Cf. *Bull. de l'Inst. arch.*, 1842, p. 149 et suiv.

laquelle sont tracés des animaux symboliques rangés par bandes ou zones. Les coupes d'argent sont enrichies de figures aussi bien en dedans qu'en dehors; on y voit des chasses qui sont traitées dans le genre de la chasse représentée sur la magnifique coupe Sassanide, dont la libéralité de M. le duc de Luynes vient d'enrichir le Cabinet des Médailles (1). D'autres de ces coupes montrent des armées en marche, des combats, etc., le tout empreint d'un caractère qui rappelle pour le style les monuments de l'art asiatique. Il serait impossible d'énumérer ici toutes les richesses trouvées dans le tombeau de Cervetri; on peut consulter à ce sujet un rapport de M. Em. Braun, inséré au *Bulletin de l'Institut archéologique* de 1836, p. 56 et suiv.; le savant ouvrage de M. le chevalier L. Grifi sur les monuments de l'antique Cære; celui de M. Canina, sur l'ancienne ville de Cære; le *Museum Gregorianum*, et enfin plusieurs articles de M. Raoul-Rochette, dans le *Journal des Savants*, mai, juin, juillet et septembre 1843.

La collection de bijoux d'or est aussi extrêmement riche en parures à l'usage des femmes; on y voit des colliers, des bracelets, des boucles d'oreille, des chaînes, des fibules, des bagues avec ornements ciselés, d'autres enrichies de scarabées; des plaques, des bulles pour les magistrats et les enfants nobles, des couronnes de toute espèce destinées aux morts, complètent cet ensemble de richesses éblouissantes.

De la grande salle des bronzes et des bijoux, un corridor rempli d'inscriptions étrusques conduit à la salle dans laquelle on a placé les copies des peintures dont les originaux couvrent les parois des tombeaux de Vulci, de Corneto et de Tarquinies. On y voit des jeux, des repas, des luttes, des courses. C'est une heureuse idée sans doute d'avoir réuni dans une salle ces copies de peintures qui chaque jour risquent de disparaître pour jamais. Malheureusement la disposition de la salle n'a pas permis de ranger ces peintures dans l'ordre où elles se trouvent dans les tombeaux, ce qui est un inconvénient assez grave pour ceux qui veulent en étudier les sujets.

En sortant du Musée Grégorien, on trouve l'imitation exacte d'un tombeau étrusque, disposé de manière à ce que le visiteur puisse se rendre compte de la place qu'occupent, dans ces dernières demeures, les cercueils, les urnes, les vases peints, les ustensiles de

(1) Adrien de Longpérier, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XV, p. 98-114, et *Mon. inédits*, t. III, pl. LI. Cf. la quatrième livraison de la *Revue archéologique*, p. 264.

bronze, les armes, etc. A la porte d'entrée sont placés deux lions de *nenfro*, qui originairement décoraient un tombeau de Vulci.

Cette courte Notice ne peut donner qu'une idée imparfaite des richesses que renferme le nouveau Musée étrusque, créé par les ordres du souverain pontife; mais elle suffira pour faire apprécier l'idée qui a présidé à sa formation. Ces salles remplies de trésors qui nous initient à la civilisation, aux arts, à la vie intérieure des anciens habitants de l'Italie, fournissent des matériaux inappréciables à l'étude et aux recherches. C'est à Rome qu'il faut aller pour trouver de grandes, de nobles pensées. A mesure que le domaine de la science s'étend, les collections de la ville éternelle s'agrandissent et offrent un nouvel aliment aux méditations et aux études de l'historien, de l'archéologue et de l'artiste.

Le gouvernement pontifical vient de faire paraître un grand ouvrage en deux volumes in-folio, sous le titre de *Museum Etruscum Gregorianum*. Cette publication excite au plus haut degré l'intérêt de tous ceux qui s'occupent d'études archéologiques. Je me propose, dans un prochain article, de rendre compte de cet ouvrage important.

J. DE WITTE, *Correspondant de l'Institut.*

## LETTRE DE M. PHIL. LE BAS, DE L'INSTITUT.

L'un de nos collaborateurs nous communique la lettre suivante qu'il a reçue de M. Le Bas, et à laquelle il a joint quelques observations.

Athènes, le 20 juin 1844.

Vous me demandez, mon cher ami, si mes recherches à Athènes m'ont fait découvrir beaucoup d'inscriptions inédites. Il vous semble peu probable qu'un lieu si souvent exploité par les voyageurs puisse encore offrir des richesses inconnues. Sans doute, tous les monuments qu'on rencontre dans cette ville célèbre n'ont pas l'attrait séduisant de la nouveauté; mais j'ai la conviction que, séparation faite de ce qui a été déjà publié, il me restera encore à livrer au public un recueil assez considérable d'*Anecdota Attica*. D'ailleurs il faut bien se garder de croire que les textes épigraphiques, déjà connus, ne laissent plus rien à dire, que tous aient été copiés avec fidélité et intelligence, et par conséquent expliqués d'une manière satisfaisante. Chaque jour j'ai lieu d'acquiescer à la conviction du contraire. Dès à présent, je voudrais vous la faire partager, je voudrais vous prouver, pièces en main, que mon voyage, n'eût-il eu d'autre résultat que de mettre à la disposition des érudits des copies rectifiées de toutes les inscriptions déjà connues qui subsistent encore ici, on ne saurait nier qu'il n'ait été d'une grande utilité pour la science. Mais le choix m'embarrasse. Commencerai-je par les 125 lignes de l'inscription relative à la reconstruction des longs murs, déjà publiée quatre fois d'après des transcriptions, où les restitutions de plusieurs des passages mutilés ont été insérées dans le texte par le copiste, comme s'il avait eu ces passages sous les yeux, ce qui donne souvent à ses conjectures une importance qu'elles sont loin de mériter? Une pareille tâche serait trop rude; elle serait même impossible en ce moment. Je me garderai bien aussi, mais pour un autre motif, de vous mettre sous les yeux les cent et quelques fragments du *registre en marbre* (passez-moi cette expression) sur lequel, au temps de Périclès, on inscrivait les sommes que les alliés payaient à Athènes, pour qu'elle défendit la grande famille Hellénique contre les agressions du Barbare: je me plais à vous annoncer qu'un archéologue grec, M. Rizo Rangabé, qui s'est fixé à Athènes après avoir fait de très-fortes études en Allemagne, publie sur ce document si curieux un travail qui fera oublier tout ce qu'on en a imprimé précédemment, et laissera, je crois, peu

de choses nouvelles à dire aux savants qui voudront s'en occuper à l'avenir. Mais, à défaut de celui-là, il en reste bon nombre d'autres, et, puisqu'il faut renoncer provisoirement aux textes qui occuperaient trop de place, nous choisirons, si vous le voulez bien, une classe de monuments qui, au charme de la poésie, réunissent le mérite de la concision, c'est-à-dire, les inscriptions métriques.

Le temps me manque aujourd'hui pour commencer cette revue; trouvez donc bon que je renvoie la partie à dix jours. Cependant vous aimez tant l'inédit, que je ne veux pas fermer cette lettre sans satisfaire votre goût. Voici une inscription que M. Pikerton, fils de sir Edmund Lyons, ministre plénipotentiaire d'Angleterre en Grèce, a estampée l'an dernier en Thessalie, à *Tricala*, l'ancienne *Τρίκκη*; elle est gravée sur une stèle avec fronton, en lettres du troisième siècle avant notre ère, et conçue en ces termes (je me borne à une transcription en caractères courants) :

## 1.

Πούταλα Πουταλεία κόρα  
ἃ Τιτυρεία γυνά.

ἔλω δὴ στυγερῶ θανάτῳ προλιποῦσα τοκῆα[ς],  
Πώταλα, ἐγ' γαστρὸς κυμοτόκοις ὀδύνας,  
οὔτε γυνὴ πάμπαν κεκλημένη οὐκέτι κούρη  
πένθος πατρὶ λίπες μητρὶ τε τῇ μελέα.

Ἐρμάου Χθονίου.

*Potala, fille de Potalus,  
femme de Tityre.*

*Tu n'es plus; une mort cruelle t'a ravie aux auteurs de tes jours,  
Potala, au milieu des douleurs d'un pénible enfantement; tu n'avais  
point encore entièrement mérité le nom de femme, tu n'étais plus une  
jeune fille; tu laisses dans le deuil, un père et une mère infortunés.*

*A Hermès souterrain.*

Cette inscription peut fournir matière à d'intéressantes observations; mais, je vous l'ai dit, l'heure me presse. Je me borne donc à y joindre deux autres épitaphes provenant du même lieu, vous laissant le soin de faire sortir de la comparaison de ces trois monuments ce

qu'ils peuvent contenir de faits nouveaux pour l'histoire de la langue. Voici mes deux autres *ἀνέκδοτα* :

2.

ΑΛΕΞΟΜΕΝΟΣΑΡΓΑΛΕΙΟΣ  
ΕΡΜΑΟΥΧΘΟΝΙΟΥ

3.

ΓΑΥΣΑΝΙΑΣΑΣΤΟΚΡΑΤΕΙΟΣ.

A dix jours donc : préparez-vous à beaucoup de variantes. Pour vous dédommager de cet insipide réchauffage d'une vieille cuisine, je vous donnerai de temps en temps un peu de fruit nouveau.

Recevez, etc.

PH. LE BAS.

## OBSERVATIONS

SUR LES INSCRIPTIONS CONTENUES DANS LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Les deux dernières épitaphes et la partie non métrique de la première sont en dialecte thessalien. Pourquoi l'auteur du tétrastique gravé sur le tombeau de Potala n'a-t-il pas employé le même dialecte? Eustathe nous l'apprend probablement; c'est que la langue de la Thessalie passait, ainsi que celle de l'Élide et celle de la Béotie, pour être un peu barbare : *ὅτι δὲ τὸ τῶν Ἠλείων ὑποβάρβαρον ἐσκώπτετο, δηλοῖ ὁ ἐν τῷ ἐρωτηθῆναι, πότερα Βοιωτοὶ βαρβαρώτεροι τυγχάνουσιν ὄντες ἢ Θετταλοὶ, φάμενος ὡς Ἠλεῖοι* (1). Quoi qu'il en soit, cette épigramme est assez bien tournée, et nous ne doutons pas qu'elle ne trouve place dans une nouvelle édition de l'Anthologie grecque. Elle fournira, d'ailleurs, aux dictionnaires un mot nouveau, l'adjectif *κυμότοκος*, qui se présente ici pour la première fois, mais qui est parfaitement conforme à l'analogie (2).

On ne sait presque rien sur le dialecte de la Thessalie. Quelques mots mentionnés par les grammairiens ou expliqués par les lexicographes, quelques légendes de monnaies, dix inscriptions (3) dont trois

(1) Ad II. β', p. 304, 2, ed. Bas.

(2) Voy. Lobeck sur *Phrynichus*, p. 668 et suiv.

(3) Les numéros 1766 et 1767 du *Corpus Inscr. Gr.*; les huit autres ont été pu-

seulement ont plus de deux ou trois lignes, mais sont tellement mutilées qu'on y trouve à peine une phrase entière, voilà tout ce que l'on en possédait avant la découverte des trois inscriptions que nous adresse le savant voyageur. Cette découverte est donc fort intéressante; car les monuments qu'elle nous fait connaître vont, malgré leur peu d'étendue, occuper une place importante parmi ceux qui nous restent de la langue d'une partie considérable de la Grèce.

Le nom de Πάταλα, dont Πούταλα est la forme thessalienne (1), figure ici peut-être pour la première fois. Le nom masculin Πάταλος se trouve dans une inscription d'Iasos, lue à Chios par Chandler; il est porté par un Macédonien (2).

Πούταλα Πουταλεία κορά, etc., équivaut à Πάταλα Πατάλου θυγατήρ, γυνή δὲ Τιτύρου. Dans les inscriptions thessaliennes, ainsi que dans celles de la Béotie, écrites en dialecte béotien (3), les liens de parenté sont indiqués par un adjectif, au lieu de l'être, suivant l'usage ordinaire, par un génitif (*Corp. Inscr. Gr.*, n° 1766, Σουσίπατρος Πολεμαρχίδαίος; *Leake*, III, n° 150, Νικάσιππος Νικούνειος; IV, n° 211, Ἀγλαΐς Ἰππολυτεία, etc.; voyez aussi, dans les deux dernières inscriptions que nous adresse M. Le Bas, Ἀλεξόμενος Ἀργάλειος et Πανσανίας Ἀστοικράτειος); l'épithaphe de Potala nous offre un exemple de l'extension de cet usage aux liens matrimoniaux.

Ἐρμάου χθονίου répond, grammaticalement du moins, au *Dis manibus* des Romains et au Θεοῖς Καταχθονίοις ou Χθονίοις des Grecs, formules si souvent exprimées par les initiales D. M., Θ. K, ou Θ. X. Ces deux mots sont donc au datif. On savait que les Thessaliens formaient ce cas en ου, au singulier de la seconde déclinaison (*Corp. Inscr. Gr.*, n° 1766, Ἄπλουσι κερδ[ο]ίου; *Leake*, III, n° 149, l. 5, δεδόσθαι αὐτοῦ καὶ τοῖς [ἐσ]γόνοις...; *ibid.*, l. 8, [π]ροξενίαν αὐτοῦ καὶ... etc.). La formule Ἐρμάου Χθονίου, deux fois répétée dans les inscriptions que nous adresse M. Le Bas (4), prouve que ces peuples donnaient également cette terminaison au même cas des noms masculins qui, dans les autres dialectes, font partie de la première déclinaison.

bliées par M. Leake (*Voyage dans la Grèce septentrionale*, t. III, numéros 149, 149 bis, 150 et 151; t. IV, numéros 185, 209, 211 et 219); M. Ahrens les a réimprimées parmi les *Addenda* du second volume de son *Traité des Dialectes grecs*.

(1) *Corp. Inscr. Gr.*, n° 1766, Σουσίπατρος pour Σωσίπατρος; *Leake*, t. III, n° 149, Κραννονοίς pour Κράννωνοίς; γνόμα pour γνώμα, etc.

(2) *Corpus Inscr. Gr.*, n° 2675 b, l. 10.

(3) Voy. Bœckh, sur l'*Inscr.* n° 1574 du *Corpus*.

(4) Et dans le n° 150 de M. Leake, où, sans nul doute, il faut lire Ἐρμάου au lieu de Ἐρμαθ.

naison. De l'inscription n° 1767 du *Corpus*, laquelle est ainsi conçue :

ΑΠΛΟΥΝΙΤΕΜΠΕΙΤΑ  
ΑΙΣΧΥΛΙΣΣΑΤΥΡΟΙ  
ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ

M. Bœckh, et après lui M. Ahrens, ont conclu que ces noms formaient ce cas en  $\alpha$ . Mais rien ne prouve que cette inscription soit entière ; et, ce qui, au contraire, nous ferait croire qu'elle a subi quelque mutilation, c'est que le mot *Σατύροι*, qui termine la seconde ligne, et où M. Bœckh voit le génitif du nom du père d'*Αἰσχυλῆς*, présenterait, si cette conjecture était admise, un fait contraire à l'usage du dialecte, lequel remplace, ainsi que nous l'avons vu plus haut, ce génitif par un adjectif patronymique. Il faudrait donc peut-être lire ainsi ce monument :

Ἀπλουι Τεμπειτά[ου]  
Αἰσχυλῆς Σατύρ[ε]ί[α],  
Ἐλευθέρια.

*A Apollon de Tempé, Æschylis, fille de Satyre,*

*a consacré cette offrande en reconnaissance de son affranchissement.*

Si ces inscriptions ne nous étaient adressées par un savant aussi habile que M. Le Bas dans l'art de déchiffrer et d'interpréter les textes épigraphiques, nous proposerions de lire, au n° 2, ΑΡΓΑΛΕΙΟΣ, au lieu de ΑΡΓΑΛΕΙΟΣ. Harpalus était un nom fort commun chez les Macédoniens ; il fut porté, entre autres, par cet officier d'Alexandre, qui s'enfuit à Athènes avec une partie des trésors dont le conquérant lui avait confié la garde, et par le chef de l'ambassade envoyée à Rome par Persée, en 172 avant Jésus-Christ (1). Le nom d'*Argalus*, au contraire, n'est connu que par un passage de Pausanias, qui le donne à l'un des fils d'Amyclas, fondateur de la ville de Sparte (2). On avait douté qu'*Ἄργαλος* fut la véritable leçon de ce passage (3) ; notre inscription sera une forte présomption en faveur de son exactitude.

L'épithète n° 3 présente, dans un nom nouveau, Ἀστοκράτης, un terme de comparaison au moyen duquel on pourra peut-être

(1) Voyez Tit. Liv. XLII, 14.

(2) Pausan. III, 1, n° 3.

3) Clavier, *Hist. des temps primitifs de la Grèce*, t. I, p. 120, 2<sup>e</sup> éd.

restituer le fragment suivant, trouvé dans la Phthiotide et inséré dans le *Corpus*, sous le n° 1768 :

ΣΤΟΚΡΑΤΕΙΑ  
 ΤΤΑΡΛΙΕΙΑ  
 ΕΜΙΔΙΛΟΧΕ  
 ΤΑΙΕΥΕΜ

Les formules Θεοῖς Χθονίοις et Θεοῖς Καταχθονίοις n'avaient été lues jusqu'ici que sur des tombeaux de l'époque romaine (1), et l'on en avait conclu que c'étaient de simples traductions de la formule latine *Dis manibus*; nos épitaphes 1 et 2, dont la date est de plus d'un siècle antérieure à cette époque (2), pourraient leur faire attribuer une autre origine. Ajoutons que ces deux épitaphes sont, avec celle qui a été publiée par M. Leake sous le n° 150, les seules encore où l'on ait vu le défunt placé sous la protection spéciale d'*Hermès*; et qu'outre ce fait, déjà curieux, elles nous apprennent que ce dieu, auquel les Athéniens offraient chaque année, dans une espèce de fête des morts, des sacrifices solennels, en l'invoquant comme *dieu souterrain* (3), était aussi, au même titre, l'objet d'un culte particulier dans la Thessalie.

LÉON RENIER.

(1) Franz, *Elementa Epigraphices græcæ*, p. 340.

(2) M. Le Bas nous dit qu'elles sont formées de lettres du III<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne; on pourrait encore démontrer leur haute antiquité par leur dialecte (toutes les inscriptions thessaliennes de l'époque romaine étant en dialecte commun), et par cette circonstance que le nom du mort y est mentionné simplement au nominatif. Voy. Franz, *Ouvr. cité*, p. 339.

(3) Voy. M. Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, t. II, 1<sup>re</sup> part., p. 327 et suiv.

## TOMBEAUX DU MOYEN AGE

A KUTAYAH ET A NYMPHI (ASIE MINEURE.)

Ce qui a surtout contribué à la conservation des monuments antiques, en Europe comme en Asie, c'est l'heureuse application qu'ont pu en faire les peuples modernes à des destinations et à des usages utiles. La plupart des temples qui sont parvenus jusqu'à nous ont été convertis en églises dès les premiers temps du christianisme. Il est probable que depuis longtemps nous ne pourrions plus admirer le Panthéon d'Agrippa, si un pape n'eût conçu la pensée d'en faire un Panthéon chrétien, consacré à tous les martyrs de la foi. La pieuse consécration des tombeaux, les malédictions et les amendes dont étaient menacés ceux qui vendaient, qui diminaient ou qui voulaient dépouiller les sépultures, n'ont pas empêché des mains sacrilèges de s'enrichir des trésors que contenaient les tombeaux célèbres.

Le tombeau de Cyrus ne fut pas à l'abri d'un pareil affront, et les seules sépultures que nous trouvions aujourd'hui intactes, et qui offrent une riche et rare proie aux antiquaires de nos jours sont celles qui, cachées dans des cryptes presque inconnues, ont échappé jusqu'à présent aux investigations des curieux de tout genre.

Après avoir enlevé les matières précieuses que contenaient les tombeaux, on en est venu à convoiter les monuments eux-mêmes : les nombreuses chambres sépulcrales taillées dans le flanc des montagnes ont été converties en maisons d'habitation, et les sarcophages de marbre qui paraient les abords des grandes routes ont servi comme bassins pour les fontaines. C'est grâce à cette destination que la plupart des sarcophages antiques qui sont disséminés dans toutes les anciennes villes de l'Asie mineure, sont parvenus jusqu'à nous. Mais l'horreur que professent les Musulmans orthodoxes (1) pour toute représentation de figure humaine, a été cause de nombreuses mutilations, qui n'ont été du reste que la suite des outrages que les iconoclastes avaient fait subir à toutes ces œuvres de la sculpture. Aussi est-il extrême-

(1) Les Schytes admettent la peinture et la sculpture des figures d'hommes et d'animaux.

ment rare de rencontrer un sarcophage antique contenant des figures intactes. On peut à peine en citer trois ou quatre dans toute l'Asie mineure ; et, par une singularité remarquable, l'un de ces monuments, qui représente des faits de l'Iliade, a été conservé par les princes Seldjoukides d'Iconium, qui l'ont fait encastrer dans l'une des tours de la ville.

Il n'est pas très-facile de déterminer à la seule inspection, en quel lieu étaient placés les sarcophages antiques, qui sont aujourd'hui exposés aux regards. L'usage chez les anciens était de les élever sur les grandes routes ou dans des champs de sépulture, comme à Arles en France, à Antiphellus en Asie. Le caractère des *Nécropoles* n'était pas le même dans toutes les villes ; quelquefois les sarcophages étaient déposés dans des chambres creusées dans le roc, ou dans des *ædicules* richement ornés ; quelquefois dans des caveaux souterrains, avec une faible indication au dehors, souvent une simple pierre.

Les chrétiens ont admis les sépultures aux environs des temples, et même dans les églises ; aussi les sarcophages de l'époque byzantine sont-ils les plus nombreux. La proximité des temps n'est pas la seule cause ; mais l'Église d'Asie, surtout depuis les ravages des iconoclastes, n'a jamais admis les sculptures des figures humaines comme ornement sur les monuments religieux. Les sarcophages de cette époque ont donc offert au fanatisme turc une cause de moins de destruction.

Le premier sarcophage que nous avons publié dans la 3<sup>e</sup> livraison, existe dans le château de la ville de Kutayah, ancien Cotyæum, ville qui fut toujours assez bien peuplée, et qui offre par conséquent un très-petit nombre de monuments antiques. Le château, ouvrage des empereurs Byzantins, est aujourd'hui abandonné, on y remarque une église assez bien conservée, avec des traces de peintures. Ce sarcophage est de marbre blanc ; sa face antérieure est divisée en quatre parties par des arcs et des pilastres ornés d'un treillis réticulé. Les deux arcs extrêmes ont leur partie centrale ornée d'une croix grecque, entourée d'une rosace formée par huit cercles qui se coupent. Un des arcs du centre présente un bas-relief d'un travail assez médiocre, mais dont le sujet se perpétue, pour ainsi dire, sans lacune, depuis les temps les plus reculés. Un lion monstrueux dévore un daim ou une gazelle. Les plus anciennes représentations de ce type, purement asiatique, se rencontrent sur les cylindres babyloniens, sur les monuments de Persépolis, sur les tombeaux de la Lycie. Plusieurs monuments grecs, phrygiens et romains nous en offrent la répétition, sans autre variante que la nature de l'animal dévoré par le lion, mais qui

est toujours un herbivore, — un taureau, une antilope, un daim, et même un lièvre. Les chrétiens ont adopté ce type, comme le prouve notre monument. On en voit également plusieurs représentations à Athènes, sur l'église Catholicon, et sur la grande porte de l'Acropolis. Il serait d'ailleurs impossible d'énumérer toutes ces répétitions de ce sujet qui sont connues en Europe.

Il est probable que le principe de cette représentation a été d'abord un emblème tout astronomique, qui a changé de signification par la suite des temps, jusqu'à représenter aux yeux des peuples la lutte entre le bon et le mauvais principe. Ce sujet a d'ailleurs été traité plusieurs fois par M. Lajard. Cette nouvelle représentation de ce symbole sur un tombeau chrétien est une preuve de plus en faveur de l'opinion du savant académicien.

Il est rare de trouver sur les monuments des dates aussi précises que celle que l'on peut lire sur celui-ci. L'orthographe de l'inscription, horriblement défectueuse, est cependant d'accord avec la prononciation de la langue grecque telle qu'elle est parlée en Grèce. Ceci doit être aujourd'hui une question jugée; il serait à désirer que les savants qui sont à la tête de l'instruction publique prissent en considération les travaux qui ont été faits dans les quinze dernières années, et pensassent à faire enseigner le grec dans les collèges, avec la prononciation hellénique.

L'inscription du tombeau doit être expliquée ainsi :

Ἐκοιμήθη ὁ δοῦλος τοῦ θεοῦ, Γρηγοῦρας, Προτοσπαθᾶριος καὶ Στρατῆγος Ἀσιανὸς Μῆνι Ἀυγούστῳ εἰς τὴν τριακοστῆν πρώτῃν (ἡμέραν) Ἰνδικτίονος δεκάτης, ἐν τῷ ἔτει ϞΞΟΘ (ἑξήχιλιάδες πεντακόσια ἑβδομήκοντα ἐννέα.) (1)

Littéralement :

« S'est endormi le serviteur de Dieu, Grégoire, Protospatare (impérial) et général d'Asie, le 31 août de la dixième indiction, « l'an 6579. »

Cette année correspond à l'année commune 1071, c'est-à-dire à l'époque de l'arrivée des Seldjoukides en Asie mineure.

Il faut remarquer l'orthographe : EKYMIOI pour EKOIMHΘH; l'un et l'autre mot se prononcent d'une même manière.

ΚΕ pour ΚΑΙ; la prononciation *caï* est encore plus barbare que l'orthographe de l'inscription.

(1) Voyez la planche dans le numéro du 15 juin 1844.

HCTIN pour ΕΙΣ ΤΗΝ [sous-entendu ΗΜΕΡΑΝ], ΑΑ, (31); ΕΤΙ pour ΕΤΕΙ. On s'apercevra sans peine qu'il y a eu dans le calque transposition du signe Ç.

L'aigle sculpté sur l'autre compartiment indique que le défunt occupait une haute charge à la cour des empereurs. En effet, le Protospatare, porte-épée, était une des grandes fonctions à la cour de Byzance.

L'aigle des Paléologues se retrouve encore sur plusieurs monuments à Constantinople, et notamment sur la porte du bazar appelé le *Bezestein*.

### TOMBEAU A NYMPHI, L'ANCIEN NYHPHÆUM.

La tradition répandue parmi les Turcs de l'Asie mineure, qui attribue à des peuples francs tous les châteaux et forteresses que l'on aperçoit sur les côtes, et même fort avant dans les terres, n'est pas toujours complètement dénuée de fondement. Les Génois, les Vénitiens, les chevaliers de Rhodes ont possédé et fortifié un grand nombre de ports; les cours des rivières ont été interceptés par des tours et des échauguettes qui arrêtaient les caravanes. Les ports de Boudroum, de Jassus, de Castello-Rizo, offrent encore des traces nombreuses de ces constructions qui sont généralement illustrées par des écussons et des inscriptions, dans lesquels un amateur des antiquités du moyen âge ferait un ample butin.

La ville de Nymphi, quoique assez avancée dans l'intérieur des terres, devint l'apanage d'un prince latin à l'époque où les Latins, maîtres de Constantinople, de Nicomédie, de Chalcedoine, dominaient, pour ainsi dire, sur toute la partie occidentale de l'Asie mineure. On voit encore à l'entrée du village un immense château de forme carrée, sans tours, ressemblant plutôt à un palais qu'à une forteresse. Les Turcs l'appellent *le Château des Génois*; ces ruines imposantes sont situées sur la route de Smyrne; la façade, sans ornements, est percée de grandes fenêtres qui étaient peut-être couronnées par un linteau en bois, car elles sont toutes ruinées dans la partie supérieure. L'appareil de la construction est formé de trois assises de briques et d'une assise de moellon, de sorte que de loin on croit voir un édifice romain. Mais la nature des briques, la composition du mortier et les dispositions du plan suffisent pour faire reconnaître à quelle période cet édifice appartient.

Le village de Nymphé, qui était déjà célèbre à Smyrne par sa position pittoresque et par ses riches vallées plantées de cerisiers, est devenu un lieu de pèlerinage obligé pour les antiquaires et les touristes, depuis que nous avons fait connaître au monde savant l'existence d'un bas-relief taillé dans le roc, dans une vallée située à une lieue du village, et que les antiquaires ont été d'accord pour regarder comme le portrait de Sésostris, sculpté par ordre de ce prince, et qui est mentionné par Hérodote comme se trouvant sur la route de Sardes à Éphèse.

Pendant qu'assemblés sur la place du village nous prenions les renseignements nécessaires pour aller observer ce monument qui était inconnu de la plupart des habitants, je remarquai le sarcophage qui se trouve encastré dans la fontaine voisine de la maison de l'aga. Les fleurs de lis répandues parmi les ornements, les animaux plus ou moins barbares sculptés dans divers compartiments m'ont fait distinguer ce tombeau parmi le grand nombre de monuments de même espèce que l'on rencontre sur les routes, et qui sont pour la plupart d'un style moins barbare que celui-ci, mais en même temps moins curieux.

Je regrettai que l'inscription tracée dans le bandeau ne m'apprit pas le nom du défunt, et ne pût me permettre de déterminer positivement l'époque à laquelle il faut attribuer cet ouvrage. J'estime qu'il a été exécuté dans la seconde moitié du douzième siècle.

L'inscription paraît avoir été tirée de quelque poème religieux de l'époque; elle se compose de deux vers dont le sens est assez obscur, quoique les hellénistes les trouvent d'une assez bonne facture.

ΝΥΝ ΚΟΣΜΟΣ ΗΔΥΣ ΣΧΗΜΑ ΣΟΙ ΘΕΙΟΝ ΜΕΓΑ  
ΝΥΝ ΟΥΝ ΒΑΔΙΖΕ ΠΡΟΣ ΘΕΟΝ ΣΤΕΦΗΦΟΡΟΣ (1).

*Nūn κόσμος ἡδύς σχῆμά σοι θεῖον μέγα·*

*Nūn οὖν βαδαίζει πρὸς θεὸν στεφηφόρος.*

« Maintenant un ornement délicieux te donne une attitude (une « forme divine »); va donc maintenant à Dieu, portant la couronne. »

Ceci est tellement mystique qu'on ne saurait comprendre quel est le genre d'ornement dont il est question. Était-ce en réalité un riche vêtement dont on avait décoré le corps selon l'usage des Byzantins? Les sculptures ne permettent pas de décider si le défunt était clerc ou soldat, homme ou femme.

(1) Voyez la planche dans le numéro du 15 juillet 1844.

Le compartiment à gauche contient deux chats (?) assis qui se donnent la patte, deux fleurs de lis, et deux oiseaux qui ressemblent à des pigeons. La disposition des figures me porte à croire que le sculpteur a voulu avant tout chercher un dessin symétrique. La rosace du milieu qui surmonte un griffon passant, est ornée de quatre fleurs de lis. On retrouve encore un de ces signes héraldiques près d'une autre figure de chat dans le compartiment à droite. Deux paons qui se becquètent remplissent le vide inférieur.

J'avoue que si ces figures offrent quelque sens allégorique, je ne l'ai nullement saisi, mais j'ai pensé que ce monument devait être conservé tant à cause de l'inscription qu'à cause du caractère bizarre des ornements qui le décorent.

**CH. TEXIER**, *Correspondant de l'Institut.*

## LETTRE A M. RAOUL ROCHETTE

SUR UN VASE PEINT DE LA COLLECTION DU CARD. LAMBRUSCHINI.

« Pour remplir ma promesse de vous informer de ce qui se découvre ici d'intéressant, j'espère qu'il ne vous sera pas désagréable d'avoir la description d'un vase de la collection de M. le cardinal Lambruschini, secrétaire d'État, qui joint à toutes ses belles connaissances un goût éclairé pour l'antiquité. Le vase dont il s'agit est une amphore d'excellent dessin qui tient beaucoup de celui des vases de Ruvo, outre qu'elle est très-remarquable par son sujet et par sa provenance; elle fut déterrée dans les fouilles des tombeaux antiques de Poggio-Sommavilla, en Sabine; ce qui donnerait lieu de croire que les Étrusques auraient introduit dans la Sabine, non-seulement leur manière d'ensevelir les morts, mais encore leurs arts du dessin et les agréments de leur manière de vivre. Quant au trait d'histoire représenté sur ce vase, il n'a encore paru sur aucun monument de ce genre. On y voit un homme jeune, armé du casque et de l'épée qu'il tient nue de la main droite, tandis que de la main gauche il tient serré sur sa poitrine le simulacre de Pallas; et ainsi, tournant légèrement la tête pour regarder en arrière, il marche d'un pas leste et rapide. Il est suivi d'un quadriges traîné par quatre rapides coursiers excités dans leur course et guidés par une femme qui est assise sur le char, auprès d'un jeune homme vêtu à la phrygienne, la tête ceinte d'une bandelette et couronnée de lauriers. Il ne paraît pas douteux que dans la figure qui tient le Palladium on ne doive reconnaître le trait de l'enlèvement de cette statue; mais comme ce ne fut pas une seule fois, mais bien plusieurs, que cet événement eut lieu, soit par le fait de Diomède et d'Ulysse, soit par celui de *Démophon* et d'*Ergiæus*, il ne semblera pas hors de propos d'examiner auquel de ces enlèvements peut se rapporter cette peinture.

« Pour commencer par le trait de *Démophon*, c'est à Agamemnon qu'il enleva le *Palladium*, si nous nous en tenons à la narration d'Eustathe, de Suidas, d'Harpocracion et à celle du *Grand Étymologique*. Or, l'air du personnage qui est dans le char, et son vêtement qui n'est point grec, ne s'accorderaient pas avec une interprétation puisée dans ce sujet, les traits du chef des Grecs étant bien

connus, sinon dans sa jeunesse, du moins dans son âge mûr, tels qu'on les voit si bien dans son effigie sculptée sur le cercueil trouvé il y a peu de temps dans le tombeau près du *Camp des prétoriens*, hors de la porte Pia; et bien que la femme assise à ses côtés pût se prendre pour Cassandre, qui, selon Euripide, lui échut par le sort lors du partage des captives troyennes, et que l'épée tenue par le héros pût faire allusion au carnage que Démophon fit des Argiens, cependant l'aspect et le costume de celui qui devrait représenter Agamemnon ne se rapportant pas aux conditions de sa personne, après la prise de Troie, il semble véritablement qu'on ne puisse trouver là le trait en question de Démophon; à quoi l'on pourrait ajouter l'air hautain de la femme qui, si c'était Cassandre, devrait paraître plutôt affligée, tant à cause de la mort des siens qu'à raison de sa condition d'esclave. Si, au sujet de cet enlèvement, on préférerait à l'autorité des auteurs que j'ai cités celle de Pausanias, qui dit que Démophon enleva le Palladium à Diomède, et non pas à Agamemnon, l'explication n'en deviendrait pas plus aisée; car le héros assis sur le quadrigé, tel qu'il est représenté, non-seulement n'a point l'aspect de Diomède, mais n'a même pas le genre de vêtements employé par les anciens pour indiquer les personnages de l'*Iliade*. Quant à l'entreprise d'Ergiæus, le peu qu'en rapporte Plutarque, dans ses *Questions grecques*, ne suffit pas pour nous donner l'explication de notre peinture; de sorte que le meilleur parti à prendre est d'y reconnaître le rapt du Palladium, exécuté à Troie par Ulysse et Diomède. Sur la *table iliague*, ils sont tous deux sculptés, avec leurs noms, sur le point de sortir victorieux de leur entreprise; mais c'est Diomède qui tient le Palladium, et Ulysse le suit de près, comme le remarque aussi Fabretti. Euripide était de l'opinion que ce fut Diomède seul qui enleva la statue; ce à quoi semble se rapporter la peinture d'Athènes décrite par Pausanias, où était retracé l'enlèvement dont nous parlons; et Conon avait suivi la même tradition. D'un autre côté, Virgile et Suidas rapportent les noms de ces deux guerriers comme ayant concouru ensemble à cette périlleuse entreprise; ce qui se trouve aussi dans Pline et dans Ovide, toutefois avec la mention d'Ulysse en première ligne, et de Diomède en second rang. Mais il est vrai qu'en parlant comme il faisait du roi d'Ithaque, il entraînait dans la pensée d'Ovide d'accumuler sur lui tous les éloges; ce qui se remarque aussi dans les récits de Libanius et de Sabinus, qui attribuent à Ulysse et non à Diomède la principale part dans cette glorieuse entreprise. D'après tout ce qui vient d'être observé, il semble que le héros de

notre peinture doit représenter Diomède armé d'une épée nue qu'il élève en l'air avec un geste menaçant, encore ému du combat qu'il vient de livrer aux gardes de la citadelle de Troie, et hâtant son retour vers le camp des Grecs. Il est représenté entièrement nu, avec le casque sur la tête, de la même manière qu'on le voit sur le camée publié dans l'ouvrage de Fabretti. Il semble, en effet, que cette figure doive se rapporter plutôt à Diomède qu'à Ulysse, parce que ce dernier était souvent représenté barbu, comme on le voit sur beaucoup de vases étrusques, et en particulier sur le miroir où il est figuré au moment où il vient consulter Tirésias. Nul doute ne peut s'élever quant à la statue de Pallas, vu la description qu'en fournissent le scholiaste de Lycophron, Apollodore et Eustathe; et, quoique Strabon suppose qu'elle était assise, son témoignage n'est pas si sûr qu'il ne soit infirmé par d'autres, et spécialement par les monuments, parmi lesquels celui-là même dont nous nous occupons mérite un rang distingué, ainsi que le *préféricule* de Ménélas et Hélène, dans le Museo Gregoriano. En admettant donc qu'on dût reconnaître ici l'enlèvement du Palladium, il ne saurait être douteux que le char et les figures qui y sont assises n'aient quelque rapport avec cette histoire. Il a été démontré que ni Agamemnon ni Ergiæus ne pouvaient être retrouvés sous ces traits; et il ne serait pas probable que le peintre y eût représenté Anténor et Theano s'enfuyant de la citadelle, après leur trahison opérée en faveur des Grecs, ainsi que le raconte Suidas. Mais l'enlèvement de la fatale statue se joignait à d'autres circonstances, et en particulier à la violence exercée sur le divin Hélénius pour le forcer à révéler les destins secrets de sa patrie et la manière dont il était arrêté par le sort qu'elle succomberait aux attaques de ses ennemis. Ulysse se chargea de cette entreprise, en promettant d'amener Hélénius aux Grecs. Il y a néanmoins une autre tradition, suivie par Conon, d'après laquelle Hélénius, mécontent de ce que Déiphobe, son frère, avait reçu pour épouse Hélène après la mort de Paris, se retira sur le mont Ida, d'où, par suite de la haine qu'il avait conçue contre les siens, il se rendit auprès des Grecs et leur dévoila les arrêts du Destin. En suivant donc le récit de Conon, on pourrait voir dans la figure virile assise sur le char Hélénius conduit par Junon au camp des Grecs. La femme a les bras nus (ce qui peut faire allusion à l'épithète de λευκώλενος que lui donne Homère) et ornés de bracelets, et elle semble guider la course des chevaux et les pousser vers le but; ce qui indique à la fois la reine des dieux et l'implacable ennemie des Troyens, la déesse qui leur enlève leur

dernière ressource en dévoilant les secrets du Destin. Rien de plus convenable que de la représenter emmenant avec elle sur son char Hélénius, comme pour indiquer que c'est elle qui lui a inspiré la volonté de trahir sa patrie : l'auteur de cette peinture ne pouvait mieux représenter la démarche d'Hélénius entraîné par Junon. Il existe d'ailleurs beaucoup de vases peints où sont représentés des dieux et des déesses montés sur des quadriges ; et il est conforme aux récits d'Homère de voir l'image d'une déesse marchant de cette manière au secours des Grecs.

« Si l'on préférerait, au contraire, la tradition suivant laquelle c'était Ulysse qui avait amené Hélénius dans le camp des Grecs, tradition d'accord avec celle de quelques auteurs précédemment cités qui attribuaient à Ulysse la gloire d'avoir enlevé le Palladium, on trouverait précisément tracées dans cette peinture deux des principales actions de ce héros résumées dans ces vers des *Métamorphoses* d'Ovide (1) :

Quam sum Dardanio, quem cepi, vate potitus,  
 Quam responsa deum trojanaque fata retexi,  
 Quam rapui Phrygiæ signum penetrale Minervæ  
 Hostibus è mediis.

« Et comme, selon Pindare, Ulysse était souvent protégé par Junon, celle-ci peut intervenir aussi dans cette entreprise, et c'est une manière d'indiquer le succès qui doit la couronner, que de faire conduire le char par la déesse elle-même. Or, les signes extérieurs de celui qui enlève le Palladium se rapportant aussi bien à Ulysse qu'à Diomède, la peinture peut être aussi bien interprétée par Ulysse qui dérobe le Palladium et force Hélénius à le suivre. On doit aussi remarquer que le sol que parcourent les coursiers est indiqué comme une montagne, afin d'exprimer ainsi le lieu quitté par Hélénius, lequel était l'Ida. Le costume même du jeune homme convient parfaitement à celui des fils de Priam qui avait la faculté de révéler l'avenir ; car il porte les *anaxyrides* avec une *tunique* courte, par-dessus laquelle est jeté un manteau brodé à la phrygienne. Il est couronné de lauriers, ce qui est le signe d'un prêtre et d'un devin ; et sa tête est ceinte d'une *bandelette* qui lui voltige en arrière sur les épaules comme marque de sa dignité sacerdotale ; à l'appui de quoi je me contenterai de rappeler le vers de Sapho cité par Athénée sur les couronnes des prêtres, et le vase de la collection du vicomte Beugnot, où se voit Hercule prêt à sacrifier, avec la tête ceinte d'une

(1) Liv. XIII, v. 335-338.

couronne de lauriers. Les formes jeunes et gracieuses indiquent un fils de Priam; car il devait être tel avant la prise de Troie; l'arrangement des cheveux, le costume riche et différent du vêtement hellénique le désignent comme Troyen, en même temps que tout le luxe déployé sur sa personne indique bien sa royale origine. Reste à expliquer le motif de la massue qu'il tient. Comme c'était une arme de guerre, on pourrait supposer que par là l'artiste a voulu aussi faire allusion à sa qualité de guerrier; car il est représenté sur la *table iliague*, une fois combattant, et une autre fois sans armes et assis parmi les prisonniers; sans compter qu'il est nommé par Homère, au 13<sup>e</sup> chant, parmi ceux qui combattent contre Ménélas. La *massue* pourrait encore être regardée comme un symbole asiatique, attendu qu'on la voit empreinte sur les monnaies d'Archelaüs et de Mithridate; ou bien encore ce pourrait être un moyen d'indiquer que Priam, père d'Hélénus, aurait reçu d'Hercule le royaume de Troie; mais je n'insiste pas sur cette conjecture. Cette amphore fut trouvée, il y a quelques années, au lieu que j'ai indiqué. Elle est de couleur rouge sur fond noir. La peinture du côté opposé est peu importante; on y voit un satyre faisant le mouvement d'exécuter un saut devant une jeune fille enveloppée d'un manteau. »

L. GRIFI.

## OBÉLISQUE D'AXOUM (1).

( *Extrait du Bulletin de la Société de Géographie.* )

Plusieurs voyageurs ont visité et décrit les ruines d'Axoum. Tous ont admiré l'obélisque qu'on voit encore debout sur une grande place au nord de la ville, ainsi que l'arbre colossal qui l'ombrage de ses immenses branches.

Il est d'un bloc de syénite gris et il est probable qu'il a été taillé dans la montagne voisine qui est formée de la même roche. Les Abyssins qui n'ont pas la moindre idée des sciences ni des arts ne conçoivent pas comment on a pu élever une si grande pierre et ils sont tous convaincus qu'on n'a pu y parvenir qu'à l'aide des esprits malins. Ils pensent aussi qu'elle a été érigée par les méchants qui espéraient ainsi arriver au séjour des bienheureux.

Bruce et Salt ont dessiné cet obélisque, le plus bel ornement de la ville d'Axoum. Mais, en examinant le dessin que chacun d'eux en a donné, il est impossible de croire qu'ils ont voulu représenter le même objet. Bruce s'écarte tant de la vérité qu'il nous est permis de supposer qu'il l'a dessiné pour la première fois en Angleterre, se rappelant alors seulement ce magnifique monument, mais ayant oublié complètement et ses formes et ses contours. Salt, quoique moins inexact que son devancier, a commis cependant quelques erreurs qu'il importe de faire connaître et de rectifier.

La patère qui couronne l'obélisque est représentée par lui comme terminée en pointe et formée par deux arcs de cercle qui se coupent; mais nous pouvons assurer qu'elle est entièrement arrondie et que son contour forme exactement un demi-cercle. Salt dessine des ornements sur toutes les faces et cependant il n'en existe que sur celle qui est tournée vers le sud. Cette dernière face, la seule qui porte des sculptures, a été creusée au milieu et on y a pratiqué, de haut en bas, une espèce de rainure un peu plus large que le tiers de la largeur totale de l'obélisque. C'est dans cette partie seulement qu'ont été taillés les ornements en relief dont il est question. Poncet qui a visité l'Abyssinie avant Bruce et Salt est complètement dans l'erreur quand il dit que cet obélisque est chargé d'hiéroglyphes.

**FERRET et GALINIER.**

(1) Voir la *Planche* de la deuxième livraison, 15 mai 1844.

## MANCHE DE SCEAU D'IVOIRE.

Millin s'était procuré pendant son voyage en Italie le dessin d'un monument d'ivoire appartenant à la collection célèbre du comte Gherardesca : ce dessin n'a jamais été publié et nous le donnons dans ce recueil, parce qu'il se rapporte au travail de notre collaborateur, M. Maury (1); c'est le manche d'un sceau qui paraît avoir été sculpté au XIII<sup>e</sup> siècle dans l'Italie septentrionale. Il représente d'un côté saint Michel assis, tenant, de la main droite, une épée; de la gauche, une balance. L'archange est ici revêtu complètement du caractère de la Justice, car il tient d'une main la balance qui lui sert à peser les actions des hommes, de l'autre, le glaive qui devra châtier ceux que la souveraine et éternelle équité aura reconnus coupables. Au revers de saint Michel on a figuré un évêque debout, appuyé sur sa crosse, et levant la main droite, en faisant le geste de la bénédiction. Nous ne saurions dire si cet évêque est saint Ambroise ou tout autre saint évêque d'Italie; pour déterminer l'identité de ce personnage, il faudrait, avant tout, savoir dans quelle ville le manche de sceau a été sculpté. Mais là n'est pas la question, et nous croyons que l'on peut trouver la symbolique de ce monument, indépendamment de toute notion de sa provenance. La bénédiction épiscopale est essentiellement un symbole de paix; et, de fait, en imposant les mains, un évêque dit aux chrétiens : *Pax tecum*. Sur la monnaie des évêques du moyen âge le mot PAX et la main bénissante sont des équivalents. Je crois donc qu'en donnant au saint évêque l'attitude de la bénédiction, on a eu pour but d'exprimer la Paix, au point de vue chrétien et que la réunion de cette justice et de cette paix fait allusion au onzième verset du psaume 84 ; *Misericordia et veritas obviaverunt sibi; JUSTICIA et PAX osculatæ sunt*. Cette idée convient parfaitement à l'instrument qui doit servir à authentifier des transactions où la justice doit régner, et qui sont destinées à prévenir la discorde. On pourra objecter que deux figures adossées répondent mal à l'expression *osculatæ*; mais l'essentiel est que l'assemblage soit évident; et ici l'idée de réunion est parfaitement rendue.

A. L.

(1) Voyez plus haut, p. 237, ce que cet archéologue a dit au sujet de saint Michel considéré comme grand *Ponderator*.

## QUELQUES OBSERVATIONS

SUR

### LE MUSÉE DES ANTIQUES DU LOUVRE.

---

Une lettre écrite d'Athènes, en date du 21 juin dernier, et adressée au directeur de la *Revue de Paris*, vient d'appeler l'attention des amis des arts sur l'état actuel du Musée du Louvre. L'auteur anonyme de cette lettre a été tellement frappé de l'incurie apportée par les conservateurs du Musée, à la garde de cette précieuse collection, qu'il s'applaudit de savoir que les nouveaux objets envoyés par M. Prisse ne vont plus grossir le nombre de ceux qui sont entassés dans les rez-de-chaussée du Louvre, et que les curieux bas-reliefs de la Chambre de Mœris sont destinés à la Bibliothèque royale. Quant à nous, nous avons été d'autant moins surpris d'apprendre que l'insouciance coupable des directeurs des Musées royaux était chose connue jusqu'à Athènes, que nous avions pour notre part fait depuis longtemps de tristes réflexions à cet égard; toutefois nous espérions toujours qu'une disposition de l'intendant général de la liste civile viendrait remédier à cet abus, et nous attendions impatientement le moment où tant de monuments intéressants seraient livrés aux regards et aux études du public. Mais puisque tout donne à penser que d'ici à *longtemps* ce système de vandalisme continuera à être suivi, puisque nous voyons le Musée apprendre avec indifférence que M. Prisse envoie à la Bibliothèque royale des monuments dont la place était marquée d'avance au Louvre, nous ne pouvons plus garder le silence, et nous viendrons joindre notre voix à celle inconnue, mais pleine de bon sens et parfaitement éclairée, qui est partie d'Athènes.

Lorsque nous commençâmes à explorer le Musée du Louvre, nous fûmes frappés de voir combien il s'était peu enrichi depuis une douzaine d'années. Cette observation nous était d'autant plus pénible que nous savions combien, au contraire, depuis ce même laps de temps, les Musées de Londres, de Berlin, de Munich, de Turin, s'étaient agrandis. En 1831, Paris pouvait se placer avec avantage parmi les villes les mieux dotées sous le rapport archéologique, et depuis nous remarquions avec peine qu'il tendait à déchoir notablement du rang qu'il occupait. Et cependant nous ne pouvions nous expliquer cet état stationnaire; car si, d'une part, nous savions que

le Musée avait peu acquis dans ces dernières années, nous savions, d'un autre côté, que des voyageurs courageux, des amateurs zélés et amis de la France, avaient enrichi gratuitement ce même Musée du fruit de leurs explorations. Quelle ne fut pas notre surprise, quand nous apprîmes que d'innombrables débris antiques, et notamment plusieurs de ceux que nous savions être arrivés au Louvre par une voie toute libérale, étaient entassés pêle-mêle, sans précaution, dans le rez-de-chaussée ! Nous pensâmes alors que le défaut de place contraignait les directeurs du Musée de tenir ces précieux monuments loin des yeux des visiteurs, et nous ne doutâmes plus qu'on ne s'empressât de leur trouver un local et un emplacement. Illusion dont nous fûmes cruellement désabusé, lorsqu'étant parvenu à pénétrer dans le rez-de-chaussée, nous reconnûmes que les salles où tout était entassé fournissaient en grande partie le local demandé ; qu'il n'y avait qu'à apporter un peu d'ordre et de régularité dans la disposition des monuments ; qu'à effectuer quelques transports pour avoir quatre nouvelles salles, et de la plus belle grandeur, digne complément de notre Musée. Alors, nous l'avouons, la conduite de la liste civile nous a paru inexplicable ; nous nous sommes demandé si, en présence d'un tel état de choses, le titre de conservateurs, donné à ceux qui sont placés à la tête de ces établissements, n'était pas la plus amère plaisanterie qu'on pût leur adresser. Nous nous demandâmes surtout si la France pouvait consentir à ce qu'on traitât ainsi, sans *plus de révérence que ne le ferait un maçon*, ce qu'elle avait fait venir à grands frais ; ce qui était le résultat de voyages et d'explorations qui avaient figuré lourdement au budget, et si les représentants de la nation ne se croiraient pas fondés à refuser les allocations demandées pour de pareilles dépenses, quand ils sauraient que tel est l'emploi fait des antiquités auxquelles elles sont consacrées.

Il faut avoir vu les salles basses du Louvre où sont déposés en tas comme des décombres tous les monuments qui nous occupent, pour se faire une idée de ce désordre si funeste à la conservation de ces monuments eux-mêmes, puisque l'on est obligé de marcher sur plusieurs d'entre eux, pour pouvoir extraire de ces salles, des statues modernes qui y sont parfois momentanément déposées. Et quand on pense que ce qui est abandonné comme un tas de pierres se compose de la plus admirable collection de sarcophages, de stèles, d'inscriptions de frise, de statuettes et de statues colossales, tout cela venu d'Égypte et au milieu desquels figurent plusieurs morceaux de premier ordre,

on ne peut pas se défendre d'un peu d'humeur pour ne pas dire davantage, si l'on est Français et si on aime les arts. C'est dans ces salles que se trouvent les bas-reliefs d'Assos si intéressants pour l'histoire de la sculpture, posés à terre sans plus de cérémonie que des moellons; c'est là que sont placés les superbes fragments venant d'Olympie et la belle statue du pédagogue des Niobides qui ferait envie à Florence, et qu'à coup sûr elle ne mettrait pas à la cave. C'est là enfin que se pressent plusieurs des morceaux de première rareté, énumérés par l'auteur de la lettre d'Athènes : le grand sarcophage de Rhamsès IV, en granite rouge, la statue colossale de Rhamsès III, en brèche memnonienne, celle d'Aménophis III, en granite rouge, celle de Menephtath III, en granite gris, un sphinx colossal de Rhamsès III, en granite rose, deux chapelles monolithes de Psammétichus II et de Cléopâtre, un autre sarcophage du temps de Psammétichus II, acheté 30,000 francs de M. Drovetti.

Nous pourrions continuer encore longtemps cette énumération; elle fatiguerait le lecteur; elle noircirait encore davantage les conservateurs, assez noirs déjà dans l'esprit des amateurs. Au reste, cette insouciance, qui paraît porter surtout sur les monuments égyptiens (bien qu'outre le conservateur des Antiques, ils aient encore un sous-conservateur particulier), se révèle déjà dans la partie du Musée égyptien exposée au public : là, aucun ordre systématique dans la disposition des objets, aucun catalogue qui en fasse connaître au visiteur la signification, la rareté, la provenance; rien, en un mot, qui mette en relief pour l'étranger ce musée, le plus français des musées antiques, puisque c'est un Français qui l'a formé, qui lui a donné son importance, qui en a déchiffré les monuments! Champollion, dont nous devrions retrouver le nom écrit sur la porte! Cette même négligence à publier les catalogues de ses richesses archéologiques ne s'est pas arrêtée là chez la liste civile : hormis l'excellent catalogue de M. de Clarac, aucun autre catalogue n'a été publié, et celui des vases, si important, si plein d'intérêt, n'est pas encore mis sous presse, bien qu'on assure qu'il soit fait et n'attende, pour être livré à l'impression, que le bon plaisir de M. l'intendant général. Ne nous étonnons pas, du reste, de cette négligence, on devait s'y attendre de la part d'un Musée qui avait laissé passer à l'étranger l'admirable collection du chevalier Durand. Ce n'est rien encore, et l'indifférence pour l'antiquité vient d'être portée si loin, que nous en sommes réduits à souhaiter qu'au moins tous les monuments que le Louvre possède, jouissent d'un abri, fût-ce même pêle-mêle avec des statues modernes sans destination, et qu'on a achetées à des artistes apparemment

pour encombrer un peu plus les rez-de-chaussée. Maintenant, à ce qu'il paraît, c'est la cour, ou plutôt l'enclos placé devant la colonnade, et dans laquelle reposèrent autrefois les héros de juillet, qui va servir de succursale aux salles basses; c'est là qu'à la pluie, au vent, à la neige, à la poussière, à la fumée des maisons voisines, sous le climat changeant de Paris, on *conserve* le magnifique sarcophage de Thessalonique, envoyé par M. Gillet, et les bas-reliefs de la frise du temple de Diane Leucophryne, à Magnésie, apportés par M. Texier. Ce sarcophage, un des plus beaux de conservation que nous ait laissés sans contredit l'art Romain, est placé là provisoirement, ce qui, en style de liste civile, dans le dictionnaire dont fait usage M. l'architecte du Louvre, signifie fort longtemps, pour ne pas dire toujours.

Lorsque nous vîmes ce magnifique monument, on était en train de vider l'eau croupie dont il était rempli ! Il n'y aurait qu'à replacer la tête des deux personnages dont les statues sont couchées sur ce sarcophage, pour que ce monument parût sortir des mains de l'ouvrier. Il ferait un des ornements de la salle du Tibre ou des Cariatides ou de toute autre salle, dans laquelle il serait aisé de lui faire une place. Mais nous avons appris que M. Fontaine attend pour le placer qu'il ait un pendant, vu qu'il ne veut rien que de symétrique, dût-il priver le public du plus beau morceau ! A l'ignorance et à l'insouciance qu'il manifeste pour tout ce qui est antiquité, nous croirions volontiers qu'il s'imagine qu'on fabrique à Thessalonique des sarcophages antiques dans le même goût, et qu'il attend l'envoi de quelque autre, pour se décider à ne plus laisser celui-ci se déliter et se noircir à l'air; il se dit sans doute que si ce monument vient à être endommagé, il en serait quitte pour le faire réparer ! Memmius, s'il eût été architecte du Louvre, n'aurait certainement pas agi autrement.

Ce qui nous irrite et nous afflige tout à la fois, c'est que nous ne connaissons pas au juste le criminel ou, pour mieux dire, que tout le monde nous paraît coupable, depuis les ouvriers jusqu'à l'intendant général. Nous accuserions en première ligne le conservateur des antiques, si l'amour désintéressé qu'il a toujours témoigné pour les arts, le zèle excessif qu'il apporte dans tout ce qui les concerne, ne rendait cette accusation évidemment injuste et invraisemblable. Il faut du moins que les excellentes intentions de ce conservateur, savant amateur lui-même, soient paralysées par le mauvais vouloir des uns et l'entêtement des autres. Nous avons ouï dire que le principal auteur de ce désordre serait l'architecte du Louvre lui-même : soutenu aussi, il faut croire, dans ses ridicules préventions contre l'antiquité, par le directeur des musées royaux qui paraît aussi étranger aux arts

que peu soucieux de les encourager. (Il est bien entendu que nous disons les arts et non les artistes, ce qui est bien à distinguer.) S'il est vrai que la monomanie et l'obstination d'un vieillard, incapable de comprendre l'antiquité, soient les causes qui maintiennent cet état de choses, nous ne pouvons que former des vœux, pour que la personne auguste et si amie des arts, au pouvoir de laquelle ces trésors archéologiques sont placés, jette un regard sur ces abus et les fasse cesser. Nous sommes persuadé que si elle était instruite de ce qui se fait au Musée des Antiques et si elle apportait autant de soin qu'elle en met à parcourir le Musée de Versailles, le désordre ne se prolongerait pas davantage. Nous sommes d'autant plus fondé à le croire que l'on ne peut alléguer les frais énormes que nécessiterait la mise en état du nouveau musée, dont l'emplacement et les éléments existent, et qui ne demanderait tout au plus que quelques journées d'ouvriers. Si nous connaissions les conservateurs des Antiques et du Musée égyptien, nous les engagerions, en vertu du proverbe, charbonnier est maître chez lui, à ne pas laisser un architecte s'immiscer à ce qu'il ne comprend et déclare lui-même ne pas vouloir comprendre. L'existence du Musée égyptien est liée aux progrès de l'histoire, non-seulement en France, mais dans le monde; et si nous ne nous trompons, elle importe un peu plus à ses progrès, que la série plus ou moins médiocre de tableaux de commande et de pacotille, destinés à apprendre aux badauds qui vont voir Versailles, des faits que tout le monde sait et qu'on a pris le soin, à si grands frais, de leur expliquer dans un volumineux catalogue.

Nous dirons, en terminant, que si l'état dans lequel sont les antiquités du Louvre doit durer, nous regrettons sincèrement que la révolution de juillet n'ait pas rendu à la nation des musées que l'on n'a laissés à la royauté que dans l'espoir qu'ils s'agrandiraient davantage par sa munificence. Une telle conduite de la liste civile va faire multiplier les imitateurs de M. Prisse. Quand on saura que le généreux donateur du sarcophage de Thessalonique, M. Gillet, qui avait refusé de le livrer à l'étranger pour cent mille francs, n'a pas même reçu un remerciement de la maison du roi et qu'il est encore à savoir officiellement ce qui est advenu de son présent, on sera, certes, peu encouragé à imiter une générosité payée par tant d'ingratitude. Et tout nous donne à penser qu'il ne faut plus rien espérer pour un musée pour lequel il est de *bon ton* de montrer à la cour de l'indifférence et du dédain !

## DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

— M. le comte de Clarac, conservateur du Musée des antiques du Louvre, vient de faire paraître le Catalogue des Artistes de l'antiquité, le plus complet qui ait été encore composé. Ce travail, qui forme une partie de l'important Manuel de l'Art ancien que publiera incessamment cet habile et consciencieux antiquaire, sera accueilli, nous l'espérons, par le monde savant, avec toute la faveur qu'il mérite par le soin excessif qui a été apporté à sa rédaction, et les nombreux détails sur les procédés de l'art qu'il renferme. Il nous donne à l'avance une idée bien avantageuse du livre dont il ne constitue qu'un fragment.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a tenu sa séance publique annuelle le 9 août, sous la présidence de M. Guigniaut.

M. Lenormant a présenté le rapport sur les Mémoires envoyés au concours pour les prix d'antiquités nationales. Le savant académicien sait donner à ce genre de communications un intérêt très-réel et très-vif par la manière ferme et impartiale avec laquelle il expose les jugements de l'Académie, et donne des avis pour l'avenir.

La première médaille a été décernée au Mémoire de feu Hercule Géraud, intitulé : *Ingerburge de Danemark, reine de France*.

Les autres médailles ont été données à MM. Marchegay, la Teyssonnière, Cheruel et Leglay.

Plusieurs mentions très-honorables, ou simplement honorables, ont été accordées à divers antiquaires.

Le prix de numismatique, fondé par Allier de Hauteroche, a été décerné à M. Gennaro Riccio, juge napolitain, pour son ouvrage intitulé : *Monete delle Famiglie Romane*, livre très-intéressant dont nous rendrons compte.

La *Revue* donnera *in extenso*, dans un de ses plus prochains numéros, les rapports lus à l'Académie, sur le prix de numismatique et sur les antiquités nationales.

— On vient de trouver dans les environs de Valenciennes un denier d'argent de l'époque mérovingienne qui paraît inédit. Cette monnaie, parfaitement conservée, fait aujourd'hui partie du cabinet de M. Benezech de St.-Honoré, maire du Vieux-Condé. D'un côté, autour d'une tête d'un style barbare, on lit ce mot : MONTINIACO. De l'autre

est une croix entre les branches de laquelle on distingue deux lettres avec cette inscription autour : EODVLFO MONE. Ce denier doit être, selon toutes probabilités, attribué au bourg de Montigny en Bassigny, situé près des sources de la Meuse, à six lieues de Langres. Le nom de l'officier monétaire qui a frappé cette pièce était peut-être *Theodolfus*, car jusqu'à présent le nom Eodulfus est inconnu, et l'antiquaire à qui nous devons cette nouvelle n'a peut-être pu distinguer le TH initial emporté par le temps.

— M. Albert Way, directeur de la Société des Antiquaires de Londres, adressa, vers la fin de l'an dernier, au Comité historique des arts et monuments, un document ancien qui intéresse vivement la France. Dans le second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, un artiste français fut chargé de confectionner, à Limoges même, une tombe émaillée pour un évêque de Rochester; *Jean de Limoges*, l'émailleur, accompagna son œuvre jusqu'en Angleterre pour en diriger la pose. Le document recueilli par M. Way révèle non-seulement le nom de l'artiste, mais encore le prix qui fut alloué pour confectionner, charrier et construire le monument. Cette tombe de Rochester n'existe plus, mais l'abbatiale de Wetsminster en conserve encore une semblable, entièrement française d'exécution, et qui représente un comte de Pembroke, originaire de la famille française de Valence. On savait bien que la France avait prêté, durant le cours du moyen âge, des architectes et des peintres sur verre à l'Angleterre, mais on ignorait encore qu'elle lui eût fourni des fondeurs et des émailleurs.

— Dans plusieurs diocèses de France, on rassemble avec soin les éléments d'une statistique de tous les monuments religieux. Le caractère de leur construction, les légendes et les pèlerinages des anciens temps qui se rattachent à ces édifices sont l'objet d'investigations multipliées. M. l'évêque d'Amiens a voulu seconder un zèle si louable. Par une circulaire qu'il a adressée à tous les ecclésiastiques de son diocèse, il les a invités à répondre à une série de questions qui leur ont été transmises par MM. H. Dusevel et P. Roger, d'Amiens. A l'aide des documents qui leur sont parvenus ces deux écrivains viennent de faire paraître la première partie d'une *Revue historique et archéologique des églises de Picardie et d'Artois*, qui présente un grand nombre de détails sur l'architecture, la sculpture et la peinture au moyen âge.

## GRAVURES

PUBLIÉES DANS LA CINQUIÈME LIVRAISON

DE LA

REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

---

### MOYEN AGE.

**SCULPTURE** : — Manche de sceau d'ivoire, d'après un dessin inédit de Millin. Voy. page 332.

**ARCHITECTURE** : — Ambon de Saint-Laurent à Rome, d'après un dessin de M. Horeau. (Voir l'article sur les Ambons dans les *Éléments d'Archéologie* du docteur Batistier, p. 354 et suiv.)

### VIGNETTES SUR BOIS.

- Scène de la Psychostasie chez les Égyptiens.
- Yama pesant des cadavres ; représentation bouddhique.
- Miroir de Jenkins.
- Balance d'après un vase peint.
- Pèsement de l'âme, d'après une ancienne gravure allemande.

# LES HIÉROGLYPHES

## ET LA LANGUE ÉGYPTIENNE,

A PROPOS D'UNE CRITIQUE DE LA GRAMMAIRE DE CHAMPOLLION,

PAR FEU LE DOCTEUR DUJARDIN (1).

---

Huit années se sont écoulées depuis la publication de l'article que le docteur Dujardin avait destiné à ruiner jusque dans ses fondements la théorie de Champollion le jeune sur les écritures et la langue de l'antique Égypte ; huit années entières, pendant lesquelles les disciples du créateur d'une science admirable, parce qu'elle est réelle, ont été détournés, par leurs propres travaux, de prendre la plume, pour dire au public lettré qu'on cherchait à le tromper, pour protester contre des sophismes entassés à plaisir afin d'égarer l'opinion de ce public sur un sujet aussi digne de son attention ; c'était donc à moi qui me suis mis en opposition avec Champollion lui-même sur quelques points de sa doctrine, c'était à moi qu'était réservé l'honneur de repousser la plus vive des attaques que cette doctrine ait subies jusqu'à ce jour. Étrange fatalité ! c'est à Champollion mort que s'adressaient les injustes critiques de Dujardin, et c'est à Dujardin mort que je viens répondre aujourd'hui. N'ai-je donc pas à craindre qu'on ne m'accuse d'élever la voix parce que la discussion n'est plus possible ? Dieu merci, ce reproche ne saurait m'atteindre. La race des envieux est vivace, et pour un qui périt, il en naît dix. Vienne donc une réplique que j'attends sans inquiétude, que j'ose appeler, et il faudra bien que la vérité se fasse jour.

La découverte de Champollion avait eu assez d'éclat et de retentissement pour qu'il y eût quelque gloire à proclamer et à démontrer qu'elle était imaginaire. M. Dujardin se laissa séduire par l'appât du renom qu'un semblable exploit lui promettait ; et comme il était tranquille sur les suites de sa croisade anti-égyptienne, attendu que pas un peut-être de ses lecteurs ne serait tenté de le suivre sur le terrain qu'il choisissait, peu de temps après la mort de Champollion,

(1) V. *Revue des Deux Mondes*, premier cahier de juillet 1836.

il lança dans le monde littéraire l'article décourageant auquel nous venons répondre de point en point.

L'homme qui combat un système a toujours plus de chance de se faire écouter que celui qui le défend; car ainsi est fait le public devant lequel commencent et finissent les débats scientifiques auxquels il assiste pour opiner; il est tout disposé à prendre pour le plus savant et le plus habile celui qui accuse hardiment d'ignorance l'adversaire qu'il prend à partie. Je serais donc embarrassé du rôle que je me suis donné, si l'attaque, par cela même qu'elle est imprimée, ne m'eût livré les idées que je voulais combattre. Comme pendant vingt années de ma vie j'ai été plongé dans le *milieu mathématique* qui rend si exigeant pour les autres et pour soi-même, on ne s'étonnera pas de me voir apporter dans cette discussion une allure géométrique qui, si elle marche au but le plus directement possible et sans ambages, néglige par compensation d'arrondir des périodes élégantes et fleuries. Quand il s'agit d'une science sérieuse et grave, grave et sérieuse doit être la discussion dans laquelle peut naître ou périr étouffée la foi réclamée pour cette science. Je ne me contenterai donc pas de probabilités plus ou moins subtilement mises au jour, et l'à *peu près* que je suis tout disposé à rejeter chez autrui, je m'abstiendrai d'en faire usage pour moi-même. J'entre donc en matière sans plus d'hésitations, et je déclare que la cause que je soutiens est si bonne, que si je la perdais, ce serait à ma maladresse seule que ma défaite devrait être imputée.

Avant d'attaquer le système de Champollion, M. Dujardin ne pouvait se dispenser d'esquisser à grands traits l'histoire des recherches sur les monuments écrits de l'Égypte; par conséquent il dut nécessairement commencer par l'appréciation des essais tentés pour le déchiffrement du triple texte de la fameuse pierre de Rosette. On a tant de fois décrit celle-ci, qu'il serait inutile d'en donner une nouvelle description; tout le monde la connaît, tout le monde sait ce qu'est et ce que vaut ce monument, sans lequel les écritures égyptiennes seraient encore lettres mortes pour nous. Je ne puis toutefois me dispenser de transcrire la dernière phrase descriptive de M. Dujardin, parce que plus loin elle me sera fort utile. « Enfin, la « partie inférieure, dit-il, est occupée par une inscription grecque « plus longue encore, au moyen de laquelle nous apprenons que les « trois inscriptions ne sont qu'un même décret tracé en caractères et « en langages différents. »

Je prends acte de cette concession.

Après avoir fait la part du savant Akerblad, qui, le premier, sut

analyser les noms propres du texte égyptien vulgaire ou démotique du décret (1), M. Dujardin ajoute que « l'alphabet qui résulta de l'analyse  
« des noms propres étrangers n'eut aucune prise sur le texte égyptien ; que toutes les tentatives de déchiffrement demeurant infructueuses, les érudits renoncèrent bientôt à marcher plus longtemps  
« dans cette voie. Ils y étaient entrés convaincus que l'écriture égyptienne vulgaire était alphabétique comme la nôtre ; ils la quittèrent  
« emportant des doutes nouveaux, et se demandant de quelle nature  
« pouvait être cette écriture vulgaire. »

Ce passage contient à peu près autant d'erreurs que de propositions ; je vais le démontrer.

Dans le travail qu'il écrivit *currente calamo*, à l'apparition de la lettre de Sylvestre de Sacy, Ackerblad, après avoir lu correctement tous les noms propres qui s'étaient présentés à lui, s'empressa de faire l'application de son alphabet à quelques mots dont le sens était assez bien défini par leur position naturelle dans le texte, pour qu'il fût impossible de se méprendre sur leur compte. Deux de ces mots, *nachè*, beaucoup, et *fi*, porter, cédèrent à ses premiers efforts, et ces mots étaient du copte pur ! Ackerblad fit plus encore ; il reconnut la présence d'un mot grec, écrit en toutes lettres, comme tant d'autres qui ont pris successivement place dans l'idiome des Pharaons devenu le copte, c'est-à-dire une langue qui mérite à peine ce nom. Le seul mot grec qui paraisse dans le texte démotique du décret de Rosette est le nom d'un impôt, *σύνταξις*, importé par le gouvernement fiscal des Ptolémées. Ainsi donc, en peu de jours, Ackerblad avait saisi la clef de ce texte mystérieux, et, à l'aide de cette clef, il avait remarqué des radicaux coptes ; il lui eût été facile, s'il eût persévéré dans cette voie, d'arriver à tout lire, et je dis *tout* avec conviction ; mais la légèreté habituelle du savant suédois l'emporta sur le désir de résoudre ce magnifique problème, et l'insouciance que tous les hommes qui ont vécu dans l'intimité d'Ackerblad s'accordent à lui reprocher, lui fit abandonner à tout jamais la voie qu'il avait ouverte avec tant de bonheur. Il n'est donc pas vrai de dire que l'alphabet qui résulta de l'analyse des noms propres étrangers, n'eut aucune prise sur le texte égyptien. J'espère bien donner quelque jour aux plus incrédules la preuve complète du contraire.

Il me reste maintenant à expliquer pourquoi les tentatives posté-

(1) Sylvestre de Sacy, avant Ackerblad, avait déterminé nettement la place et les limites de chacun de ces noms propres ; mais l'analyse qu'il en avait proposée avait été bientôt abandonnée, quoiqu'à regret, par lui-même.

rieures de déchiffrement demeurèrent infructueuses, et pourquoi surtout la croyance que l'écriture vulgaire était alphabétique comme la nôtre, fut abandonnée par les deux seuls hommes qui s'étaient obstinés dans la recherche d'une solution, c'est-à-dire Young et Champollion. Comme je ne veux pas m'appesantir sur l'écriture démotique et sur son déchiffrement, pour ne pas avoir l'air d'écrire une apologie de la méthode à l'aide de laquelle j'ai eu le bonheur d'arriver à résoudre le problème, je me bornerai à dire ici comment il a pu se faire que des esprits aussi justes, aussi sagaces que ceux de ces deux savants, renoncassent au seul principe capable de les amener à de bons résultats, et je reviendrai ensuite à l'examen critique de l'article publié par M. Dujardin.

Young et Champollion étaient convaincus que le texte hiéroglyphique et le texte démotique appartenaient à une seule et même langue, ou mieux à un seul et même dialecte; ils devaient donc s'attendre naturellement à trouver les mêmes mots, doués des mêmes consonnances, destinés à peindre les mêmes idées et à constituer les mêmes phrases. Pour eux la conséquence était rigoureuse; et pourtant comment expliquer la préoccupation étrange qui les a décidés à admettre l'existence, sur la même pierre, d'un même décret, composé des mêmes mots, reproduit en deux écritures différentes, dont l'une était inévitablement connue de tous les lecteurs égyptiens, puisqu'au dire de saint Clément d'Alexandrie, pour s'initier à la lecture des écritures égyptiennes, on commençait par apprendre l'écriture démotique. Ceux qui savaient lire le texte hiéroglyphique étaient donc *a fortiori* en état de lire couramment le texte démotique; dès lors à quoi bon ce double emploi qui aurait été presque ridicule? Je me hâte de déclarer, avec M. Dujardin lui-même, que les trois inscriptions n'étaient qu'un même décret tracé en caractères et en langages différents (1).

Puisque les idées seules restaient les mêmes, tandis que les expressions étaient différentes, il est précisément arrivé ce qui devait arriver à tout homme raisonnant juste, mais partant d'un point de départ essentiellement faux; il était bien possible d'opérer, tant bien que mal, une coïncidence factice d'une première phrase hiéroglyph-

(1) Manéthon (ap. Georg. Syncel.) parle de dialecte sacré, *ιερά διάλεκτος*, et d'écriture sacrée, *ιερογραφικὰ γράμματα*. Et le même écrivain, dans le précieux passage conservé par Josèphe, établit, à propos des noms des Hyksos ou Rois pasteurs une distinction fort tranchée entre la langue sacrée *ιερά γλώσσα*, et le dialecte vulgaire, *κοινή διάλεκτος*. Pourquoi donc avoir mis à néant un pareil témoignage?





Voilà ce que M. Dujardin appelle la découverte réelle du docteur Young. Certes, il était difficile de mieux réduire à zéro tout le fruit des veilles du savant docteur, et probablement celui-ci pensait avoir une part plus belle que M. Dujardin ne la lui a faite. Voyons maintenant comment le critique termine l'intéressant parallèle qu'il établit entre Young et Champollion :

« Ainsi, avoir démontré que les écritures sacrées et vulgaires sont « de même nature, voilà la part qu'il n'est pas possible de contester « au docteur Young, et c'est la seule qu'il réclame.

« Avoir fixé la valeur propre à chacun des caractères hiérogly-  
« phiques qui composent des noms propres, voilà la part que réclame  
« M. Champollion, et que personne ne lui conteste. Il n'y a point ici  
« découverte disputée; il y a deux découvertes tout à fait distinctes,  
« celle du savant Français est venue après celle de M. Young; mais  
« elle n'en est point une conséquence obligée. »

Si l'appréciation de M. Dujardin était juste, le docteur Young serait peu exigeant, puisqu'il n'élèverait de prétention que sur la propriété d'une erreur. Heureusement pour lui, ceux mêmes qui sont les plus ardents admirateurs de Champollion, ceux-là, dis-je, accordent plus au docteur Young. Quant à la restriction par laquelle M. Dujardin réduit la découverte de Champollion à l'appréciation exacte des articulations qui constituent *les noms propres*, elle ne peut être sérieuse, comme la lecture d'une seule page de la grammaire le démontre surabondamment; mais n'anticipons point. Chaque grief viendra en son temps.

Nous arrivons maintenant au point où M. Dujardin commence à élever les batteries qui doivent foudroyer le système de Champollion. Suivons bien son raisonnement : « Champollion a lu les noms de « Septime Sévère, de Geta, de Caracalla sur le grand temple d'Esné, « dont la décoration hiéroglyphique se trouve ainsi ramenée jusque « dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, et la présence d'inscriptions « hiéroglyphiques sculptées sur les temples égyptiens au II<sup>e</sup>, au « III<sup>e</sup> siècle de notre ère, et peut-être plus récemment encore, est « un fait de la plus haute importance, comme nous allons le voir.

« Nous possédons une langue égyptienne, désignée plus ordinai-  
« rement sous le nom de langue copte; elle nous est donnée princi-  
« palement par les versions de l'Ancien et du Nouveau Testament.  
« On a longuement et savamment disputé sur l'origine de cette langue.  
« De fort habiles critiques ont examiné la question sous toutes ses  
« faces. Un premier résultat de leurs laborieuses recherches, au-

« jourd'hui généralement admis, est que la langue copte est la même  
 « que la langue égyptienne de l'époque des Pharaons, sauf les chan-  
 « gements que le temps et les autres circonstances peuvent apporter  
 « dans un idiome usuel. Un autre résultat est que la version copte  
 « de l'Ancien et du Nouveau Testament a dû être faite au plus tard  
 « dans le cours du II<sup>e</sup> siècle, et que cette version, qui a joui dès  
 « l'origine d'une autorité égale à celle du texte grec qu'elle a  
 « promptement remplacé, représente fidèlement le langage des ha-  
 « bitants de l'Égypte dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. On  
 « sait le caractère d'immutabilité des livres sacrés.

« Nous avons donc la langue dont faisait usage la population  
 « égyptienne à l'époque où Septime Sévère faisait recouvrir de  
 « légendes hiéroglyphiques le grand temple d'Esné. Nous pouvons  
 « désormais tenter, avec espoir de succès, l'interprétation des hié-  
 « roglyphes qui recouvrent les temples d'Esné, ceux de Denderah ;  
 « tous les édifices de l'époque romaine : nous avons la langue con-  
 « temporaine. » Plus bas, après avoir rappelé les propres paroles de  
 Champollion, qui affirmait que la connaissance exacte du copte pouvait  
 seule amener à l'intelligence des textes égyptiens, il ajoute : « Cham-  
 « pollion fut envoyé pour arracher à la destruction et livrer à la  
 « science ces inscriptions dont le sens ne pouvait plus nous échapper,  
 « et les restes de cette langue copte qui, seule, nous en pouvait four-  
 « nir la clef.

« Mais, pour remplir cette double mission dont il s'était chargé, il  
 « eût fallu à M. Champollion un temps double de celui dont il pou-  
 « vait disposer.... Il fut donc obligé de revenir rapportant un porte-  
 « feuille riche, inappréciable, ayant fait tout ce qu'il était possible  
 « de faire pour fournir à la question un de ces deux éléments indispen-  
 « sables, la *connaissance exacte des écritures*, et laissant à d'autres les  
 « fatigues nouvelles par lesquelles on pouvait obtenir le deuxième  
 « élément, la *connaissance complète de la langue copte*.

« Privé d'une partie des moyens qu'il avait lui-même jugé néces-  
 « saires au succès, M. Champollion n'hésita point cependant à mar-  
 « cher en avant. Il se sentait trop près du but pour ne pas essayer de  
 « l'atteindre à l'aide des ressources dont il pouvait disposer.... Il fut  
 « entraîné graduellement, par des rapprochements heureux, par le  
 « succès apparent de quelques essais, à considérer l'écriture hié-  
 « roglyphique comme étant plus qu'aux trois quarts alphabétique.  
 « M. Champollion entreprit de soutenir cette opinion en opposition  
 « avec tous les témoignages historiques. »

Avant d'aller plus loin et de nous édifier sur la rectitude de jugement avec laquelle M. Dujardin coordonne et commente les textes dont il se sert, arrêtons-nous un instant pour voir crouler tout cet échafaudage de raisonnements mal étayés, sous le choc d'un seul mot que le critique, par malheur, a laissé couler de sa plume.

M. Dujardin, décrivant la pierre de Rosette, dit, sans arrière-pensée : « Enfin, la partie inférieure est occupée par une inscription grecque plus longue encore, au moyen de laquelle nous apprenons que les trois inscriptions ne sont qu'un même décret tracé en caractères et en *langages différents*. »

En langages différents ! ces trois mots ont tué le système de M. Dujardin avant qu'il ne sortît de l'œuf. Il admet l'existence de deux langages égyptiens différents ; l'un est le langage vulgaire démotique, et celui-là est devenu du copte ; il est distinct du langage sacré hiéroglyphique ; et de quel droit alors peut-on demander aux mots coptes, aux mots du langage démotique du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, de s'ajuster sur les mots du langage sacré de la même époque ? Le critique de Champollion a pris soin de constater lui-même l'immutabilité des textes sacrés ; il eût pu dire aussi justement l'immuabilité des idiomes sacrés. Le copte, cette langue qui, pour lui, est la même que la langue égyptienne de l'époque des Pharaons, sauf les changements que le temps et les autres circonstances peuvent apporter dans un idiome usuel, en quoi peut-il être identique avec cette langue sacrée dont il reconnaît l'existence, avec cette langue pétrifiée depuis des milliers d'années, pour me servir de la juste et spirituelle expression que M. Letronne a su lui appliquer ? Où sont les textes démotiques que nous ayons le droit de comparer au copte attribué, sans bonnes preuves, au II<sup>e</sup> siècle, parce qu'ils sont eux-mêmes écrits au II<sup>e</sup> siècle ? Nous n'en avons pas un seul ; et parce que l'on aura reconnu que le langage hiéroglyphique du texte du temple d'Esné n'est pas du copte, on jettera un cri de triomphe, et l'on se croira le droit de croire que Champollion en a imposé ! Certes, celui qui le dirait abuserait étrangement du droit de critiquer.

Et, une fois pour toutes, puisque l'occasion s'en présente naturellement, finissons-en avec le copte, et apprécions cet idiome à sa juste valeur. « C'est, dit M. Dujardin, la langue égyptienne de l'époque des Pharaons, sauf les changements que le temps et les autres circonstances peuvent apporter dans un idiome usuel. » Mais est-ce donc peu de chose pour une langue usuelle que l'influence de quelques siècles de vieillesse, que l'influence du contact, pour ne pas

dire de la suprématie écrasante d'un autre idiome que le vainqueur impose aux vaincus? Qui oserait prétendre que les invasions successives qui ont désolé l'Égypte, depuis les Perses jusqu'aux Arabes, ont assez respecté l'idiome vulgaire du pays pour le laisser intact et pour lui conserver sa pureté primitive? Que l'on juge par les phases qu'a subies la langue latine pour se transformer en italien, en espagnol et en français, des modifications apportées à la langue égyptienne, et signalées avec tant d'indifférence par M. Dujardin; que l'on fasse mieux encore, que l'on compare le français d'aujourd'hui au français du XIV<sup>e</sup> et même du XVI<sup>e</sup> siècle, et l'on comprendra ce qu'ont été les différences absolues, nécessaires, inévitables que quatre siècles, que trois siècles, que deux siècles ont dû imposer à un idiome étouffé dans les étreintes du grec et du latin; l'arabe a tué le copte à tout jamais, dira-t-on que le latin et le grec avaient été sans action sur l'égyptien? non, mille fois non. Qu'on lise une page du copte le plus ancien, et l'énorme proportion des mots grecs qui s'y sont glissés prouvera au plus incrédule que le copte ne peut être appelé la langue usuelle des Pharaons, à moins qu'on ne se hâte d'ajouter que les changements que le temps et ce que M. Dujardin appelle les *autres circonstances*, lui ont imposés, furent des altérations assez profondes pour porter la gangrène au cœur de cette langue.

Mais ici prenons garde de nous laisser entraîner trop loin. Parce que les mots de la langue copte telle que nous la livrent les manuscrits dont le dépouillement a engendré les meilleurs Lexiques publiés jusqu'à ce jour, parce que ces mots, dis-je, sont tellement vagues sous le rapport des sons voyelles, et si peu arrêtés sous le rapport des articulations essentielles, que l'on voit à chaque instant les consonnes congénères, et douées de l'affinité que la philologie n'a pu méconnaître, se remplacer sans rien changer au sens des radicaux, devons-nous conclure que le copte ne peut être d'un très-puissant secours dans le déchiffrement des anciens textes égyptiens? Nullement. Les radicaux ont survécu au naufrage de la syntaxe grammaticale, comme les radicaux de la langue française sont bien et dûment identiques avec les radicaux latins, quoique le mécanisme grammatical des deux langues n'ait plus le moindre rapport.

Le copte comporte ce que l'on est convenu de nommer trois dialectes, le memphitique, le baschmourique et le thébain. Ici que l'on me permette un rapprochement trivial, ces trois dialectes sont les patois picard, dauphinois et provençal de la langue égyptienne. Nos Dictionnaires nous donnent ces radicaux primitifs, tels qu'ils sont ac-

commodés par chacun de ces patois, nous devons donc nous contenter, quand nous procédons à l'analyse d'un texte égyptien, de tirer parti de la connaissance de ces radicaux fournie par le copte, sans concevoir l'incroyable prétention de retrouver du copte, c'est-à-dire de l'égyptien décrépité et corrompu, dans un texte rédigé longtemps avant que le phénomène de la décrépitude et de la corruption du langage ne fût consommé.

Après cette longue digression, qui n'était peut-être pas inopportune, revenons aux raisonnements de M. Dujardin. J'ai démontré, je crois, qu'il n'y avait absolument rien à conclure de la comparaison du copte le plus ancien, c'est-à-dire de l'égyptien vulgaire, avec des textes hiéroglyphiques de la même époque, c'est-à-dire avec des phrases d'un langage différent, comme M. Dujardin a pris soin de le dire. La conclusion de ceci est légitime : toute argumentation basée sur une comparaison de ce genre demeuré stérile et sans force. C'est pourtant là tout ce que nous offre la critique de M. Dujardin, un ballon gonflé à grand'peine, et dans lequel il a donné lui-même le coup d'épingle qui devait le rendre vide et flasque en un instant.

J'ai tout à l'heure annoncé que j'examinerais de près l'usage que M. Dujardin fait des textes; j'y arrive. Comme il lui importe de démontrer que l'écriture hiéroglyphique n'est pas alphabétique, puisqu'il veut renverser la théorie de Champollion, il passe en revue quelques passages qui lui semblent étayer solidement cette opinion.

Diodore de Sicile est le premier dont il invoque le témoignage (*Bibl. hist.*, livre III). Je transcris :

« Après avoir dit que ces caractères offrent à nos yeux des animaux  
 « de tout genre, des parties du corps humain, des ustensiles, des  
 « instruments, principalement ceux dont font usage les artisans, il  
 « expose dans les termes suivants les motifs qui leur ont fait donner  
 « ces formes. Ce n'est point, en effet, par l'assemblage des syllabes  
 « que chez eux l'écriture exprime le discours, mais c'est au moyen  
 « de la figure des objets retracés, et par une interprétation métapho-  
 « rique basée sur l'exercice de la mémoire; plus bas, après avoir  
 « donné divers exemples de cette manière d'employer les hiéroglyphes,  
 « il ajoute : C'est en s'attachant aux formes des divers caractères qu'ils  
 « arrivent, au moyen d'un exercice prolongé de la mémoire, à recon-  
 « naître le sens de tout ce qui est écrit. Ce qu'il y a de fort clair  
 « dans ces paroles, c'est que l'écriture hiéroglyphique ne fournit  
 « point de syllabes, c'est-à-dire qu'elle ne se rattachait point, comme  
 « notre écriture, aux idées par l'intermédiaire des sons, mais bien

« par la forme, par la figure de ses caractères. Ce qui est beaucoup  
 « moins clair, c'est la manière dont ces figures exprimaient les idées.  
 « On reconnaît cependant, par les détails dans lesquels est entré  
 « l'historien, qu'une figure, outre l'objet représenté directement,  
 « pouvait représenter, métaphoriquement ou d'une manière détour-  
 « née, un grand nombre d'autres idées; ce qui est conforme, du  
 « reste, aux notions que nous fournit le Dictionnaire symbolique  
 « d'Horus Apollon. »

Diodore, en écrivant ce qu'il a dit des hiéroglyphes, a-t-il annoncé qu'il allait mettre ses lecteurs parfaitement au courant de ce qu'il ignorait lui-même? Savait-il lire les textes hiéroglyphiques? Nullement. Et s'il a pris la peine de demander à un Égyptien lettré qu'il lui traduisît une phrase quelconque d'une inscription dans laquelle se rencontraient, à côté d'expressions phonétiques que lui Diodore ne comprenait pas, des symboles non phonétiques qu'il pouvait plus aisément comprendre, qu'a-t-il dû penser? Précisément ce qu'il a écrit. C'était évidemment l'idée nouvelle pour lui, habitué à son alphabet grec, qui devait le frapper, et à laquelle seule il devait s'arrêter; c'est cette idée qu'il a enregistré dans son livre. Quant à la deuxième phrase, rapportée par M. Dujardin, elle est si parfaitement insignifiante, qu'elle s'applique tout aussi bien à l'emploi de notre alphabet de vingt-quatre lettres qu'à celui des hiéroglyphes.

Vient ensuite le tour d'Ammien Marcellin, dont l'assertion rapportée par M. Dujardin est la suivante: « Les anciens Égyptiens n'a-  
 « vaient point, comme aujourd'hui, un nombre de lettres déterminé  
 « et d'un emploi facile pour exprimer tout ce que peut concevoir  
 « l'esprit humain; mais chaque lettre représentait un mot, et quel-  
 « quefois même une phrase entière. »

Comme le nombre des hiéroglyphes recueillis jusqu'ici ne dépasse pas neuf cents, on est en droit de conclure ou qu'Ammien Marcellin s'est moqué de ses lecteurs, ou que celui qui a fourni ce renseignement à l'écrivain s'est moqué de lui. Et pourtant M. Dujardin, mis à l'aise par ce témoignage en faveur de sa thèse, le fait suivre de cette réflexion: Cela est assez positif; Ammien compare les anciens procédés des Égyptiens à ceux qu'ils employaient de son temps, c'est-à-dire à l'écriture alphabétique. Je dirai, moi: Oui, cette assertion est tellement positive qu'il en découle clairement qu'Ammien Marcellin ne savait rien de ce qu'il prétendait enseigner à ses lecteurs, et que son témoignage sur ce point de philologie est trop

empreint d'une crédulité enfantine, je ne veux rien dire de plus, pour mériter d'être pris en considération.

Les assertions de saint Clément d'Alexandrie étaient beaucoup plus embarrassantes pour M. Dujardin; il lui a donc fallu user de subtilités pour en éluder les conséquences rigoureuses. Nous allons voir comment il y est parvenu, en faisant dire au saint écrivain ce qu'il n'a jamais eu dans la pensée. Je transcris :

« Saint Clément, parlant dans ses *Mélanges* des voiles mystérieux « dont on s'est plu souvent à entourer la science pour n'en permettre « l'abord qu'aux initiés, cite comme exemple de ces obstacles mul- « tipliés, l'usage qui, de son temps, c'est-à-dire sur la fin du II<sup>e</sup> siècle, « régnait encore chez les Égyptiens. L'on ne pouvait atteindre que « par des degrés successifs le terme le plus élevé de l'instruction qui « était la science des hiéroglyphes. Il résulte bien clairement de là « que la science des hiéroglyphes n'était rien moins qu'une chose « facile, et l'on pourrait, avec toute apparence de raison, affirmer « que saint Clément n'a point vu dans les hiéroglyphes une écriture « presque entièrement alphabétique. Il parle cependant de l'emploi « des caractères hiéroglyphiques comme caractères alphabétiques. »

Comment M. Dujardin a-t-il pu lire dans le texte de Clément d'Alexandrie que la science des hiéroglyphes n'était rien moins qu'une chose facile? Je l'ignore; mais ce que je sais très-bien, c'est que ce texte nous dit simplement : Ceux qui parmi les Égyptiens reçoivent de l'instruction, apprennent d'abord le genre d'écriture égyptienne qu'on appelle épistolographique; en second lieu, l'hiératique dont se servent les hiérogrammates; et enfin l'hiéroglyphique. Cette traduction, qui appartient à M. Letronne, mérite à coup sûr toute confiance. Où donc le critique a-t-il vu que le texte en question impliquait des difficultés énormes interdisant aux profanes l'accès de la science des hiéroglyphes? Dans son imagination ou dans sa volonté; ailleurs, il n'y en a pas de trace. Le mot dont se sert saint Clément est *παιδευόμενοι*; or *παιδεύω*, formé de *παῖς*, *παῖδος* enfant, signifie à la lettre : Donner à un enfant l'instruction convenable, et, par extension, instruire, enseigner; d'où au passif *παιδευόμενοι*, apprendre. Il y a loin de là à l'idée d'une science mystérieuse, comme M. Dujardin prétend la trouver caractérisée dans le texte de saint Clément. Le critique, après avoir été forcé, bon gré mal gré, de reconnaître que saint Clément d'Alexandrie constate l'existence d'hiéroglyphes phonétiques et d'hiéroglyphes symboliques, ajoute : « De cette distinction « faite par saint Clément, il résulte qu'il a voulu signaler la méthode

« au moyen de laquelle on écrivait les noms étrangers si fréquemment  
 « employés dans les décorations hiéroglyphiques ; mais il est évident,  
 « par l'ensemble du passage, que cet alphabet hiéroglyphique pho-  
 « nétique ne pouvait être qu'un accessoire peu considérable du  
 « système total. Il devait servir à exprimer des noms propres étran-  
 « gers, des noms de peuples, de pays, de villes, des mots empruntés  
 « aux langues étrangères, quelques mots de la langue égyptienne  
 « elle-même, lorsque, pour représenter une action faite par des  
 « étrangers, ou à la manière des étrangers, on voulait éviter l'emploi  
 « d'un symbole qui, rappelant le mode d'action égyptien, pouvait  
 « donner une idée fausse. »

Toutes ces conclusions sont autant de conséquences monstrueuses que l'on peut bien tenter de proposer à des lecteurs qui, voulant une opinion toute faite, se soucient peu de rechercher si on leur dit la vérité, mais qui ne peuvent être de mise pour les hommes sérieux qui croient aux petites subtilités scientifiques, et qui par conséquent sont bien aises de vérifier les assertions même les plus positives, avant de leur donner du crédit en les acceptant. Je n'hésite pas à le déclarer : en avançant que, d'après le témoignage de saint Clément, les noms des personnes et des choses ne pouvaient être exprimés phonétiquement qu'à la condition de se rapporter à des personnes ou à des choses étrangères, ou enfin à des actions faites par des étrangers, M. Dujardin a étrangement abusé du droit de chercher dans les textes des preuves à l'appui du système que l'on conçoit. Jamais saint Clément n'a dit un seul mot de cela. M. Dujardin devait donc parler pour son propre compte, et se garder de donner comme évident ce qu'il savait bien n'être pas rigoureusement vrai.

Au reste, la discussion du texte de Clément d'Alexandrie a fait commettre à M. Dujardin un second *lapsus calami* dont il n'a pas compris la portée, plus qu'il ne l'a fait lorsqu'il avait l'imprudence de reconnaître deux langages égyptiens différents.

« La pierre de Rosette, dit-il, nous offre un exemple assez re-  
 « marquable de l'expression alphabétique d'un mot égyptien ; il est  
 « question d'écrire le décret en lettres sacrées, en lettres vulgaires et  
 « en lettres grecques. Un même symbole, rappelant les procédés  
 « d'écriture adoptés par les Égyptiens, se trouve répété deux fois  
 « pour exprimer les lettres sacrées et les lettres vulgaires de l'Égypte ;  
 « mais comme la méthode d'écriture des Grecs différait complètement  
 « de celle des Égyptiens, quand il s'agit d'exprimer les lettres  
 « grecques, ce n'est plus le symbole précédent qu'on emploie, c'est

« le mot lettres, emprunté à la langue égyptienne, que l'on écrit à la  
« manière alphabétique. »

Examinons cette preuve matérielle que M. Dujardin trouve si favorable à son opinion sur la transcription des noms et des choses apportés par les étrangers. Ne fallait-il pas chez les scribes une incroyable subtilité pour distinguer l'idée écriture tracée par un Égyptien de l'idée écriture tracée par un Égyptien se servant d'une langue étrangère? Quoi! dans un cas il était régulier, convenable, prescrit d'employer un symbole? dans l'autre, d'employer le mot égyptien écrit en toutes lettres? Les lettres dont la valeur a été découverte par Champollion sont donc bonnes à quelque chose, et le copte aussi, tout corrompu que soit l'égyptien qu'il nous rappelle, puisqu'à l'aide de ce copte et de ces lettres on lit nettement le mot égyptien et copte *sakh*, caractères, que M. Dujardin a l'imprudence de reconnaître. Mais ce n'est pas tout encore : le critique explique à sa façon l'emploi du symbole et du mot phonétique qui a lieu dans des cas prescrits et déterminés; qu'il nous explique donc aussi pourquoi dans l'écriture démotique, qu'il a déclaré procéder exactement de même que l'écriture hiéroglyphique, c'est le même groupe qui se trouve reproduit trois fois, sans le moindre changement, quand il s'agit de l'écriture grecque, aussi bien que quand il s'agit des deux écritures égyptiennes? Pourquoi passer sous silence cette circonstance qui, ce me semble, contre-balance le *ben trovato* de l'emploi régulier de deux groupes hiéroglyphiques distincts signifiant écriture?

Les préliminaires d'entrée en campagne de M. Dujardin se terminent par le paragraphe suivant : « Si donc chez les auteurs anciens  
« on a trouvé l'indication de la méthode alphabétique employée pour  
« écrire les noms étrangers (toujours les noms étrangers!), on n'y  
« saurait trouver de même que l'écriture hiéroglyphique était d'une  
« nature presque exclusivement alphabétique. Bien loin de là : l'opi-  
« nion adoptée par M. Champollion est en opposition directe avec  
« tous les témoignages de l'antiquité. Cette circonstance nous rendra  
« naturellement plus scrupuleux dans l'examen des preuves alléguées  
« à l'appui du système nouveau; cependant il ne faudrait pas les  
« condamner sur ces seuls indices; il n'est peut-être pas impossible  
« que tous les auteurs qui nous ont parlé de l'écriture hiéroglyphique  
« se soient mépris sur sa nature. »

J'en ai dit assez, je crois, pour saper les raisonnements sur lesquels s'appuient les conclusions renfermées dans le paragraphe qui précède.

M. Dujardin en parlant ainsi se croyait sûr de la victoire, et, à mon avis, il était loin de compte.

Suivons-le maintenant dans l'examen de la grammaire de Champollion. Chacun sait que la première partie de cette précieuse grammaire ne parut que plusieurs années après la mort de son auteur, et que par conséquent celui-ci ne put, jusqu'au dernier moment, améliorer son travail. C'est donc un premier jet que nous possédons; et bien que la grammaire égyptienne soit destinée à subir quelques modifications que les découvertes ultérieures pourront peut-être rendre nécessaires, il n'en est pas moins vrai que l'œuvre du maître, telle qu'elle est, peut soutenir un examen sévère, mais loyal, sans cesser d'être la base impérissable de la science. Voici comment M. Dujardin aborde définitivement la question :

« L'auteur, dit-il, s'écartant de la marche ordinairement suivie  
 « dans les grammaires, a mis avec profusion, dans cette première  
 « partie, de longues phrases hiéroglyphiques, empruntées aux mo-  
 « numents de toutes les époques, depuis les temps les plus reculés  
 « jusqu'au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, et toutes ces phrases sont accom-  
 « pagnées de leur traduction complète. Nous pouvons donc juger la  
 « méthode nouvelle par ses résultats, par les applications qu'en a  
 « faites l'auteur lui-même : la juger n'est pas difficile; nous savons que  
 « la langue copte était la langue de l'Égypte aux premiers siècles du  
 « christianisme; voilà notre pierre de touche. La nouvelle méthode  
 « sera bonne dès qu'elle pourra lire sur les temples d'Esné, sur ceux  
 « de Denderah, des mots, des phrases appartenant à la langue copte  
 « qui fut contemporaine de ces monuments. Tout système de lecture  
 « qui, essayé sur les édifices dont nous parlons, ne reproduira ni les  
 « mots, ni la syntaxe de cette langue, ne pourra prétendre à aucune  
 « confiance. »

Nous savons déjà que le raisonnement du critique pèche par sa base; c'est donc la méthode d'expérimentation de M. Dujardin qui ne peut prétendre à aucune confiance, puisqu'elle n'a aucun fondement solide. Les textes sacrés de l'époque la plus reculée et les plus modernes sont conçus dans la même langue, et cette langue n'est pas du copte pour M. Dujardin lui-même, qui ne s'aperçoit pas, dans son désir de trouver mauvais ce que Champollion a fait, qu'il a lui-même condamné son opinion, puisqu'il a été *forcé* d'admettre l'existence de deux langages égyptiens différents, lorsqu'il s'est trouvé en face de la pierre de Rosette. Il a constaté que les textes sacrés sont doués d'immutabilité; il faut donc qu'il admette par contre-coup que

ce fait notoire implique l'immutabilité matérielle du langage dans lequel ces textes sont conçus ; et c'est après avoir affirmé, à dix pages de distance, ce fait qui domine tout le reste, ce fait de l'existence évidente de deux langages différents, que M. Dujardin, oubliant ce qu'il a déjà dit, raisonne ainsi qu'il suit :

« La conséquence à laquelle on serait conduit par l'application de  
 « la méthode nouvelle, c'est qu'il y avait en Égypte, au III<sup>e</sup> siècle de  
 « l'ère chrétienne, deux langues, différant très-notablement l'une de  
 « l'autre, tant pour les mots que pour la syntaxe, dont l'une, abso-  
 « lument inconnue jusqu'à nos jours, s'employait sur les monuments,  
 « tandis que l'autre, la langue copte, était à l'usage de la popula-  
 « tion. Mais où est la démonstration de l'existence d'une langue  
 « monumentale différente de la langue copte, ailleurs que dans la  
 « certitude de la méthode qui l'a fait découvrir ? Où peut être la  
 « certitude de la méthode nouvelle, ailleurs que dans l'identité des  
 « résultats qu'elle fournit, avec la langue copte que nous connaissons ?  
 « La méthode ne saurait être démontrée par la chose nouvelle qu'elle  
 « nous fait connaître, en même temps que cette chose nouvelle se-  
 « rait démontrée par la méthode. »

Pour admettre ce raisonnement, il faudrait qu'à la phrase qui demande où est la démonstration de l'existence d'une langue monumentale différente de la langue copte, ailleurs que dans la certitude de la méthode qui l'a fait découvrir, il faudrait, dis-je, qu'on ne pût pas répondre : cette démonstration est où vous l'avez trouvée vous-même, dans le fait matériel, dont vous n'avez pas éludé la signification incontestable, parce que le fait était plus fort que votre vouloir ; elle est dans la présence, sur la pierre de Rosette, du double texte égyptien d'un même décret pour le même peuple, chez lequel tous les hommes sachant lire, et pour qui le décret était apparemment gravé et exposé, devaient trouver suffisant le texte démotique. Il fallait donc que M. Dujardin choisît l'opinion qu'il voulait adopter, qu'il prît soin de s'en bien pénétrer, qu'il réfléchît plus mûrement qu'il ne l'a fait à l'attaque qu'il dirigeait contre la découverte de Champollion, et surtout qu'il ne se crût pas infallible et invulnérable, tout en s'exposant à dire blanc et noir sur le même point de doctrine.

Champollion, ainsi que le fait observer M. Dujardin, n'a point été conduit à concevoir l'existence de deux langues contemporaines. Ceci est vrai, et c'est certainement cette erreur de Champollion qui l'a empêché de réussir à analyser complètement le texte démotique du décret de Rosette.

Après tout ce que je viens de dire contre la comparaison tout à fait inopportune des phrases hiéroglyphiques avec les phrases coptes exprimant les mêmes pensées, il demeure absolument inutile de s'appesantir sur les dissemblances que M. Dujardin constate par quelques exemples, et qu'il devait inévitablement rencontrer, sous peine d'être en contradiction avec lui-même dans ce qui faisait la base fondamentale de son travail. Des textes démotiques du III<sup>e</sup> siècle de notre ère et des textes coptes contemporains, voilà ce qui seulement pouvait être mis en regard; toute autre comparaison était essentiellement illusoire et inutile; et, par suite, toute conclusion tirée d'une comparaison de ce genre devenait fautive et nulle.

Ma tâche n'est pas finie encore, puisqu'il me reste à faire justice des phrases suivantes : « Que l'on examine dans la grammaire elle-même toutes les traductions d'inscriptions appartenant à l'époque romaine, et que l'on ne s'en laisse point imposer par les caractères employés qui sont bien réellement des caractères coptes, on verra qu'elles ne contiennent pas un seul mot copte, pas un seul, obtenu au moyen de la nouvelle méthode; et que quand il se rencontre, ce qui est rare, quelque mot de cette langue que l'on parlait en Égypte au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, il répond à un caractère symbolique sous lequel M. Champollion place le nom copte de l'idée qu'il est supposé représenter. L'examen des fragments empruntés à l'inscription de Rosette nous donne absolument les mêmes résultats.... Nous obtenons, par les procédés de lecture qui nous sont proposés, une langue nouvelle qui, loin de pouvoir démontrer la certitude de ces procédés, aurait besoin elle-même d'être démontrée. Dès cet instant, la nouvelle méthode est jugée. »

Après avoir pris M. Dujardin en défaut comme je l'ai fait, j'aurais pu, je pense, écrire aussi : Dès cet instant la critique de M. Dujardin est jugée : je n'ai pas eu cette outrecuidance. J'ai préféré fouiller jusqu'au fond sa pensée et démontrer de point en point que tout ce qu'il avait dit était contestable, pour ne pas dire plus. Ici, malheureusement, mon rôle change, et je ne puis plus dire : M. Dujardin s'est trompé. A l'en croire, les phrases rapportées par Champollion, comme exemples à l'appui de ses aphorismes grammaticaux, ne contiennent pas un seul mot copte, pas un seul; il n'est pas possible que le critique ait été de bonne foi lorsqu'il écrivait ces dures paroles. Que penser d'une semblable assertion en face de la longue série de mots égyptiens hiéroglyphiques, purement phonétiques, rapportée à la page 60 et aux pages suivantes, mots qui présentent tous

une identité presque absolue avec les mots coptes correspondants? Sont-çe des choses étrangères à l'Égypte que celles désignées par les mots : *Gloire, soif, dent, lait, vin, lune, vache, lumière, soleil, etc., etc.*? Et puisque ce ne sont pas des choses étrangères, que devient l'opinion si tranchée de M. Dujardin? Je laisse à d'autres le soin de qualifier le sentiment qui l'a dictée.

La première phrase hiéroglyphique rapportée en exemple se trouve page 81; elle se transcrit, abstraction faite des déterminatifs et des signes du pluriel qui suivent les substantifs :

**TF EHO, OPT, ERP, ERT, MRH.**

et se traduit : « Il donne des bœufs, des oies, du vin, du lait, de la cire. »

Au lieu de **TF**, qui se compose du radical **T** donner et du pronom affixe de la troisième personne du masculin singulier **F**, on trouverait en copte **FTI**, mot dans lequel le pronom **F** préfixe est suivi du radical **TI** donner. Quant aux substantifs extraits de cette phrase, le lecteur peut en faire la comparaison avec les substantifs coptes correspondants, en tenant compte de la suppression des voyelles dans l'écriture égyptienne et de l'équivalence des liquides **L** et **R**. En voici le tableau :

| Égyptien.  | Copte.  | Signification. |
|------------|---|----------------|
| <b>EHO</b> | <b>EHOOU</b>  | <i>Bœufs.</i>  |
| <b>OPT</b> | n'a pas encore été retrouvé dans les textes coptes. | <i>Oies.</i>   |
| <b>ERP</b> | <b>ERP</b>  | <i>Vin.</i>    |
| <b>ERT</b> | <b>EROTE</b>  | <i>Lait.</i>   |
| <b>MRH</b> | <b>MOULH</b>  | <i>Cire.</i>   |

Dans cet exemple, sur six mots cinq sont coptes, et je me contente de cette réponse à l'affirmation de M. Dujardin. Quant aux exemples tirés du temple d'Esné et du décret de Rosette, comme tous ceux qui ont été donnés sont essentiellement religieux et formés des idées *temple, Dieu, fête, etc.*, accompagnés de noms propres de divinités, je maintiens qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que ces phrases sont empreintes d'un symbolisme assez transparent pour qu'il y ait impossibilité de faire un contre-sens en les traduisant. M. Dujardin en convient en disant : « Le sens d'un grand nombre de caractères et de groupes hiéroglyphiques a pu être déterminé d'une manière certaine, indépendamment de toute lecture. » Mais quand il ajoute : C'est là ce qui a égaré M. Champollion, il rai-

sonne de la façon la plus étrange, car l'erreur absolue ne peut pas découler avec la vérité, du même coup et des mêmes faits observés par le même esprit. Si M. Dujardin se fût borné à blâmer l'habitude que Champollion avait de transcrire en lettres coptes de purs symboles dont la véritable prononciation ne sera peut-être jamais connue, je serais le premier à lui donner raison; mais telle n'a pas été sa pensée; blâmer tout et sans réserve, c'est ce qu'il a voulu; voilà précisément ce qui m'a décidé à discuter son opinion sans indulgence, ou plutôt sans faiblesse. Un peu plus loin, M. Dujardin accuse Champollion de s'être engagé dans la voie des étymologies pour rattacher sa langue nouvelle à la langue copte: « C'est, dit-il, par des rapports étymologiques qu'il a cru masquer les différences profondes que nous avons signalées: ces rapports l'ont séduit; nous le concevons; il est l'auteur de la méthode nouvelle. Mais nous qui examinons, libres des préoccupations par lesquelles il se trouvait dominé, tous ces rapprochements, quelque ingénieux qu'ils soient, ne sauraient nous faire illusion, et nous rejetons un système qui ne s'appuie que sur des subtilités étymologiques. »

Le lecteur a vu plus haut quelques échantillons des subtilités étymologiques de Champollion; et comme je l'ai mis en demeure d'apprécier ce que je me permets, à mon tour, d'appeler les subtilités logiques de M. Dujardin, il pourra juger en connaissance de cause, et décider ce qu'il veut, ce qu'il doit accorder de confiance aux dires passionnés du critique de la grammaire égyptienne.

L'article de M. Dujardin est terminé par des observations plus ou moins justes sur l'emploi du copte fait par Champollion, qui, très-certainement, savait fort bien cette langue, quoi qu'on en puisse dire. A l'entendre, les fautes de syntaxe fourmillent, et le choix de ces fautes à signaler serait seul embarrassant. Et cependant M. Dujardin n'est pas absolument heureux dans ses reproches: « Parcourez la grammaire, dit-il, vous y trouverez sans cesse l'article pluriel indéterminé, associé aux noms de nombre, combinaison que la syntaxe copte n'admet pas plus que la nôtre. » Au premier abord ce reproche semble juste, et cependant, tout bien considéré, il ne l'est pas, cette prétendue faute ne se retrouvant que dans des énumérations, comme, par exemple, dans un compte de têtes de bétail enlevé à l'ennemi, où chaque nom d'espèce forme un titre indéterminé, suivi du nombre d'individus capturés; de même, enfin, que nous dirions aujourd'hui en français, on a pris à l'ennemi: drapeaux, 10; canons, 20; prisonniers, 1000. Je le demande, dans le cas où l'on aurait à traduire

en copte une énumération de ce genre, de quel article pluriel se servirait-on, si ce n'est de l'article indéterminé?

A propos du mot égyptien *nib* signifiant tous, et que Champollion transcrit constamment ainsi, M. Dujardin ajoute : *nib*, préféré, je ne sais pourquoi, au mot *nim* du dialecte thébaïque et au mot *niben* du dialecte memphitique. Le pourquoi, le voici : c'est qu'il est rendu incontestable par des centaines de passages que le même symbole signifie *tout* et *seigneur*. Or ce dernier mot est *nèb* ou *nib* en copte, et, de plus, M. Dujardin a sans doute oublié qu'en baschmourique *tout* se dit *nibi*. Il était donc absolument nécessaire de lire ce symbole *nib* ou *nibi* en restituant la voyelle finale qui s'est conservée dans le dialecte baschmourique.

Puis, à propos des mots coptes *djo*, tête, *rat*, pied, *ro*, bouche, M. Dujardin avance qu'ils ne se montrent dans la grammaire de Champollion qu'avec les articles simples ou possessifs : *petro*, ta bouche; *netrat*, tes pieds; *ensenjo*, leurs têtes; tandis que dans les livres coptes les mêmes mots n'admettent pas autre chose que des terminaisons comme *rof*, sa bouche; *djos*, sa tête; *ratou*, leurs pieds. Ajoutons, dit-il, que les articles possessifs, *pet*, *net*, *ensen*, sont complètement étrangers à la langue copte.

Cette fois M. Dujardin a raison, l'exemple dans lequel il a reconnu ces fautes de copte, se trouve à la page 205, et il est incontestable que les prétendus articles possessifs, *pet*, *net*, *ensen*, ne sont ni égyptiens ni coptes; aussi dans le chapitre fort détaillé, où Champollion traite des articles possessifs, le tableau général des articles ne présente-t-il aucun des trois mots monstrueux que le lithographe a tracés par mégarde, et qui eussent infailliblement disparu si l'auteur n'eût été, par sa mort prématurée, empêché de corriger lui-même les épreuves de son livre. On a donc mauvaise grâce de reprocher à Champollion les fautes d'un artiste qui, sans aucun doute, ne se piquait pas de savoir le copte.

Quant à l'observation sur l'emploi des pronoms personnels suffixes comme pronoms possessifs, elle est très-juste, et les trois mots cités par M. Dujardin comme comportant ces pronoms possessifs suffixes ne sont pas les seuls mots coptes auxquels cette règle soit applicable; les mots *tot*, main, *hèt*, cœur, sont dans le même cas, et ce qui n'est plus dans le copte qu'une exception était positivement la règle générale dans l'ancienne langue égyptienne. En un mot, le fait allégué par M. Dujardin est un des faits grammaticaux les plus favorables à la méthode de lecture de Champollion. Je ne suis pas aussi convaincu

de la justesse du reproche adressé à la locution *maif*, aimant lui, mise, dans les transcriptions de Champollion à la place du copte moderne *etmaiemmos* que M. Dujardin voudrait à toute force y trouver. Il n'est pas possible, en effet, de contester l'existence de l'emploi même récent des pronoms personnels régimes suffixes dont le mot *maif*, qui aime lui, est un exemple, et le savant Peyron est fort explicite sur le compte de ces pronoms aux pages 54 et 55 de son excellente grammaire. Dès lors, si en copte, *mainoute* veut dire aimant Dieu, *maichemmo*, aimant les étrangers, pour hospitalier, *maif* signifie tout naturellement aimant lui.

Et maintenant M. Dujardin avait-il le droit de dire ? « Ces négligences et bien d'autres encore qu'il serait trop long de citer, montrent à quel point M. Champollion avait perdu de vue les règles de la langue copte ; elles suffiraient, quand même l'art des rapprochements étymologiques dont il a fait usage, serait moins trompeur, elles suffiraient pour faire douter de la réalité des rapports qu'il a cru apercevoir entre cette langue et les résultats de ses lectures. »

Le lecteur jugera lui-même.

Il ne me reste plus maintenant qu'à exprimer sans arrière-pensée le regret sincère que j'éprouve et que tous les amis des progrès scientifiques partageront sans doute, en pensant que le docteur Dujardin a péri sur les rives du Nil, au moment même où il allait se mettre à la recherche des manuscrits coptes qu'il était plus que personne à même d'apprécier et de recueillir. Profondément versé dans la connaissance de cette langue, il eût, j'en suis convaincu, puisé dans l'exécution de la mission honorable qui lui avait été confiée à si juste titre, la certitude qu'il s'était laissé entraîner, beaucoup plus loin peut-être qu'il ne l'avait voulu lui-même, par des influences étrangères. De retour en France, il eût, sans aucun doute, reconnu et réparé loyalement le tort qu'il avait fait à l'étude dont il proclamait hautement l'utilité, et son appui consciencieux eût été probablement plus profitable à la science des écritures égyptiennes que son dédain ne leur a été nuisible.

F. DE SAULCY, *membre de l'Institut.*

# RAPPORT

FAIT

A L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,  
AU NOM DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

PAR M. LENORMANT.

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 9 AOÛT 1844.

---

MESSIEURS,

Votre Commission des antiquités nationales a éprouvé cette année l'embarras des richesses. Plus de trente ouvrages imprimés ou manuscrits avaient été présentés au concours. C'a été une tâche des plus délicates que de classer des productions dont les sujets et le caractère offraient tant de variété; et même, après s'être acquittée de cette tâche avec tout le soin dont elle était capable, votre Commission est contrainte de demander qu'on n'attribue point une signification absolue à l'ordre dans lequel sont énumérés les ouvrages qu'elle a le plus distingués, certaines productions n'ayant dû la préférence dont elles ont été l'objet, qu'à ce qu'elles rentraient plus spécialement dans le cadre des *antiquités*, dont l'Académie a surtout voulu encourager l'étude.

L'observation qu'on vient de faire ne s'applique point à l'ouvrage auquel votre Commission vous propose d'accorder la seconde médaille. En tout état de cause, le *Recueil des archives d'Anjou*, par M. Paul Marchegay, aurait excité votre attention et mérité vos suffrages. M. Marchegay a puisé dans l'École des chartes, une instruction solide, avec un goût passionné pour la diplomatique et la paléographie. C'est dans toute la force du terme un bénédictin laïque, s'il est permis à l'érudition seule de s'emparer d'un nom qu'elle a si puissamment contribué à maintenir en honneur dans le cours des deux derniers siècles. Chargé de la conservation des archives du département de Maine-et-Loire, M. Marchegay devait ressentir un attrait particulier pour les souvenirs de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuille, qui reçut la première dans la Gaule le disciple de saint Benoît, et qui, plus de mille ans après, était destinée à donner son nom à la réforme dont l'influence a produit les principaux monu-

ments de l'érudition bénédictine. Cette recherche toutefois aurait rebuté la patience des investigateurs ordinaires. Indépendamment de plus anciens désastres qui l'avaient ruinée et appauvrie, l'abbaye de Saint-Maur fut pillée trois fois dans le XVI<sup>e</sup> siècle. La dernière de ces calamités pensa consommer la destruction de ses titres. Quand la paix et l'ordre furent rétablis, ce fut à peine si les religieux purent recueillir quelques lambeaux à demi consumés de leur précieux cartulaire. De nouveaux périls attendaient ces débris, lors de la suppression des monastères : les vingt-neuf feuillets arrachés aux soldats de Duplessis-Mornay, furent de nouveau lacérés et dispersés dans des liasses composées des papiers les plus disparates. M. Marchegay est parvenu à les retrouver tous, et le Recueil des archives d'Anjou contient les LXII chartes de Saint-Maur, toutes antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle, un grand nombre contemporaines des deux premières races, et inédites pour la plupart.

Mais ce n'a été là pour M. Marchegay que la moindre et la plus facile de ses conquêtes. Le dépôt des archives de Maine-et-Loire possédait, il y a une quinzaine d'années, un cartulaire également du XII<sup>e</sup> siècle, appelé le *Livre Noir*, et provenant d'un monastère moins illustre par son origine que celui de Saint-Maur, mais dont l'importance dura bien plus longtemps, l'abbaye de Saint-Florent de Saumur. On ignore dans quelle année précisément, et par suite de quelle infidélité ou de quelle négligence a disparu le *Livre Noir* de Saint-Florent ; seulement la perte de ce monument diplomatique avait été constatée avant l'installation de M. Marchegay. Mais que les amis de la science se rassurent ! avec un tel archiviste, il n'est point de pertes irréparables. Les copies des différentes pièces dont se composait le *Livre Noir*, étaient éparpillées dans un grand nombre de recueils, ou conservées en original dans le dépôt de Maine-et-Loire. M. Marchegay, avec une sagacité et une patience admirables, a rapproché ces documents épars en y rattachant les indications accessoires qu'il avait pu recueillir. A cinq ou six chartes près, il nous rend le *Livre Noir* : travail singulier, unique en son genre, et auquel ne sauraient trop applaudir ceux qui s'intéressent au progrès de notre histoire.

On sait en effet quelle est l'importance et l'autorité des chartes, surtout pour les époques les plus anciennes : elles suppléent alors presque toujours au silence ou à l'excessive sécheresse des chroniqueurs. Plus tard, et quand les renseignements commencent à devenir abondants, les chartes perdent peu de leur valeur : c'est à leur

aide surtout qu'on surprend les secrets de la vie civile; sans elles les pensées dominantes du moyen âge et les rouages de l'organisation sociale resteraient souvent enveloppés d'un mystère impénétrable.

Nous venons de voir les résultats de fortes études dans un homme jeune et dévoué. La production désignée à vos suffrages pour la troisième médaille diffère totalement de celle qui précède. Vous ne trouvez dans les *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, ni les ressources, ni les prétentions d'une érudition profonde. C'est tout le charme, c'est souvent aussi tout le décousu de la conversation chez un homme qui, à des connaissances très-variées, joint l'habitude du monde, et cette curiosité intelligente pour laquelle les moindres détails ont leur intérêt et leur signification.

M. de la Teyssonnière n'a point voulu faire une histoire : il s'est contenté de classer, dans un ordre chronologique (et qui n'est pas toujours suivi avec une scrupuleuse fidélité), le fruit de ses lectures et de ses recherches, en les accompagnant de réflexions sensées, quelquefois piquantes, et dont une mise en œuvre plus soignée aurait pu faire ce qu'on appelle complaisamment aujourd'hui de *grandes vues historiques*. Les défauts et les mérites du volumineux ouvrage de M. de la Teyssonnière se résument en un seul mot : *variété*. Riche surtout en détails sur les coutumes locales, la législation et les incidents du foyer domestique, il ne lui manque sous ce rapport qu'une exactitude plus constante dans l'indication des sources où l'auteur a puisé les matériaux de ses recherches.

Après le paléographe exercé, après le causeur instruit et spirituel, nous avons placé l'historien proprement dit, l'homme qui saisit les masses, et y subordonne sans peine les faits accessoires. On ne saurait assurément dénier ces qualités à M. Chéruel, auteur d'une *Histoire de Rouen pendant l'époque communale*, et c'est à propos de ce livre surtout, que votre Commission a éprouvé quelque peine à se rappeler qu'elle avait pour mission de couronner plutôt l'œuvre de l'antiquaire que celle de l'historien. Sans doute on remarque un certain contraste entre les espérances que M. Chéruel avait conçues en entreprenant son livre, et le langage un peu désabusé de la conclusion. Point de noms illustres à exhumer, de grandes actions à mettre en lumière, dans l'histoire de cette commune indisciplinée, égoïste, tracassière, comme presque toutes les communes du moyen âge. Si l'on prend quelque intérêt à sa formation, on la voit au contraire disparaître sans regret, et se fondre, par la perte de ses privilèges, dans la grande unité nationale. Cependant l'*Histoire de*

*Rouen* a ses renseignements précieux. Là se montre, plus marquée peut-être que partout ailleurs, la transition progressive de l'état de serf à celui de citoyen d'un grand royaume. La ville de Rouen est comme la personnification intelligente et passionnée des sentiments qui durent successivement attacher à la cause française ou en séparer les provinces qui, dans l'origine, avaient joui d'une existence indépendante de la royauté. Sous le gouvernement d'un Philippe Auguste et d'un Louis IX, elle passe promptement d'une résignation sombre à un attachement sincère pour ses nouveaux maîtres. Un règne tyrannique, suivi d'une administration désordonnée, ébranle sa fidélité du XIII<sup>e</sup> siècle, mais ne la détruit pas immédiatement; elle donne encore son sang à Crécy pour la France, et ne se livre à l'esprit de sédition qu'après Poitiers. La sage administration de Charles V restaure l'esprit français dans la cité normande; au milieu de la lutte si difficile que notre pays soutint alors, la résistance isolée des communes devint une cause de salut pour la France. La constance des Rouennais y produisit un effet prépondérant, et Charles V prouva qu'il l'avait bien compris en léguant son cœur à leur cathédrale. Mais bientôt les tuteurs de Charles VI détruisent l'œuvre du prudent monarque à Rouen comme dans le reste du royaume : de là, une rébellion terrible, punie avec une rigueur irréfléchie, dont le ressentiment jette la capitale de la Normandie dans le parti de l'étranger. Trente-sept ans de servitude apprirent aux Rouennais que l'abandon de la cause nationale est un triste remède au mauvais gouvernement de la patrie.

Ces remarques intéressantes ne trouvent malheureusement qu'une assez faible place dans le livre de M. Chéruel. Avec quelque talent que ce professeur ait traité son sujet, il n'a pu échapper à ce qu'ont de monotone et de fastidieux les querelles incessantes de la commune et du chapitre, de la ville et de l'abbaye de Saint-Ouen : en un mot, l'historien est supérieur au sujet qu'il a choisi. Une critique toute contraire s'applique à l'*Histoire des comtes de Flandre*, par M. Edward Leglay; ici la tâche était peut-être trop forte pour celui qui l'avait embrassée.

Et d'ailleurs, en se réduisant à un simple récit, en s'interdisant toute réflexion et, comme il le dit quelque part, toute pause, M. Leglay n'a-t-il pas accru à plaisir la difficulté de son entreprise? Il est vrai que, se proposant surtout de faire une introduction à la belle histoire des ducs de Bourgogne par M. de Barante, il a cru devoir suivre fidèlement le système adopté par son modèle. Mais qui ne voit

qu'un pur récit qui s'approprie à des événements d'une notoriété éclatante, comme tout ce qui se rapporte aux règnes de Charles VI et de Charles VII, ne saurait convenir aux annales obscures et confuses des premiers comtes de Flandre? L'historien de ces princes est obligé, sous peine de n'être pas compris, d'entrer dans les détails des généalogies et des alliances; il lui faut faire marcher de front les souverainetés diverses qui, pendant plusieurs siècles, ont occupé le sol de la Belgique: les ducs de la basse Lorraine et du Brabant, les comtes de Hainaut, de Boulogne et de Hollande réclament son attention tout autant que les comtes de Flandre. Comment d'ailleurs ne pas s'arrêter à la fondation, au progrès de toutes ces villes, à l'origine et au développement de ces puissantes industries? Qu'est-ce que l'histoire de Flandre sans les mœurs? Depuis les Forestiers des premiers temps jusqu'au brasseur Artevelle, quels changements, quelle transformation! Cette terre est d'abord comme le centre des mœurs héroïques: les Francs en descendent sur la Gaule; elle donne aux croisades le premier roi de Jérusalem, le premier empereur latin de Constantinople; et, ensuite, comme si ce flot d'une barbarie glorieuse s'était tout à fait écoulé vers l'Orient, une noblesse marchande succède à la noblesse des temps de chevalerie. Semblables aux esclaves des Scythes qui avaient pris la place de leurs maîtres, entraînés au loin par la passion des conquêtes, les serfs émancipés de la Belgique fondent ces communes tumultueuses avec lesquelles les souverains sont forcés de capituler dès le XII<sup>e</sup> siècle, et en qui se développent pour la première fois, les avantages et les inconvénients d'une démocratie industrielle et marchande, peu différente de celle dont le temps présent offre de si notables exemples.

Telle est la grande révolution dont nous aurions voulu trouver les causes et le progrès plus clairement exposés dans l'*Histoire des comtes de Flandre*. On n'en lit pas moins, avec un vif intérêt, quelques parties de ce livre, et surtout celles où un récit clair et rapide s'adapte à des circonstances plus saillantes, comme l'assassinat de Charles le Bon et la poursuite de ses meurtriers. C'est là surtout que les défauts du système adopté par M. Leglay disparaissent, et que son mérite se montre avec avantage.

Tout en assignant à M. Chéruel une place plus élevée que celle à laquelle M. Leglay peut prétendre, la Commission avait émis le vœu qu'une quatrième médaille fût partagée entre ces deux historiens. Le vœu a été accueilli par M. le Ministre de l'instruction publique, et, grâce à cet acte d'une munificence dont l'Académie a déjà eu tant de

preuves, la médaille qui doit récompenser MM. Chéruel et Leglay, sera mise à la disposition de l'Académie.

La Commission aurait été embarrassée, et ses dispositions auraient sans doute été différentes, si deux ouvrages, spécialement consacrés à l'archéologie, l'*Histoire de l'art dans l'ouest de la France*, et la *Description des vitraux de Bourges*, n'avaient été déjà couronnés par l'Académie : celui-ci à la suite du concours de l'année dernière, celui-là à une époque plus ancienne, mais dont la compagnie n'a point perdu le souvenir, ayant depuis lors admis l'auteur au nombre de ses correspondants.

MM. Martin et Cahier ont donné un heureux démenti aux craintes que votre Commission avait exprimées : la *Description des vitraux de Bourges*, sans rien perdre de l'abondante et profonde érudition qui la distingue, marche rapidement vers son terme : si les auteurs n'ont plus trouvé l'occasion de développements aussi féconds que ceux qui leur ont été suggérés par le vitrail représentant la *nouvelle alliance*, en revanche, ils se sont abandonnés à de moins longues digressions, et ont réformé en partie leur vocabulaire. Ce livre restera, avec de grands défauts sans doute, mais avec des qualités supérieures.

Ce n'est pas la science avec ses derniers efforts que les nombreux lecteurs de M. de Caumont cherchent dans le *Cours d'antiquités monumentales* ; nous ajouterons même que s'il s'agissait de juger un livre d'après sa valeur absolue, celui que M. de Caumont vient de compléter, par la publication d'un sixième volume consacré au mobilier des édifices religieux, soulèverait quelques objections. On lui demanderait plus d'ordre et de méthode, une nomenclature plus correcte, des opinions moins flottantes, une critique plus individuelle. Mais si l'on juge l'ouvrage de M. de Caumont d'après l'effet qu'il a produit et sur son incontestable utilité, la sentence sera nécessairement plus favorable. Qui ne sait avec quel zèle M. de Caumont a propagé dans toute la France l'étude de nos monuments ? La Commission ne peut oublier que le but de l'institution des médailles que l'Académie distribue, a été d'encourager un genre de recherches dont l'abandon était un juste sujet de chagrin pour les amis de la science. Si tout est changé maintenant, si un zèle véritable a succédé à l'indifférence, il y aurait de l'ingratitude à ne pas proclamer hautement les noms de ceux qui se sont dévoués à ce mouvement. Et certes, M. de Caumont occupe dans cette liste une des premières places.

Au jugement de la Commission, M. de Caumont et MM. Martin

et Cahier ont continué de mériter les médailles que l'Académie leur a précédemment décernées.

Après les distributions, les vœux et les rappels de médaille, la Commission a épuisé ses ressources; et il ne lui reste que le regret de ne pouvoir désormais proportionner les témoignages de son approbation au mérite réel des ouvrages dont elle va maintenant entretenir l'Académie. *L'Histoire de Gigny*, par M. Gaspard; *l'Abbaye de Pontigny*, par M. le baron Chaillou des Barres; la *Description historique des maisons de Rouen*, par M. de la Quèrière, et l'édition critique du *Diversarum artium schedula*, du moine Théophile, donnée par MM. de l'Escalopier et Guichard, ont paru dignes à la Commission d'une mention très-honorable, et plusieurs de ces productions auraient été sans doute plus heureuses dans un moins riche concours.

Ce fut une destinée singulière que celle de la *royale abbaye de Gigny*: liée intimement à l'histoire des principaux développements de l'ordre de Saint-Benoît en France, elle n'y tient néanmoins qu'une place secondaire, et on dirait qu'à toutes les époques elle s'est volontairement refusée à prendre sa part de mérite et de gloire dans des travaux dont l'influence a été si puissante sur la civilisation et la science. Fondée avant Cluny par B. Bernon, les cénobites qui commencèrent cette illustre abbaye, sortirent de son sein. Mais Cluny, confiée à la direction des plus nobles esprits du X<sup>e</sup> siècle, grandit et propagea rapidement son empire. Gigny, au contraire, demeura stationnaire, et ne se signala que par sa résistance au mouvement dans lequel voulait l'entraîner son illustre fille. Vous chercheriez en vain quelques-uns de ceux qui l'ont conduite ou habitée, dans la liste des grands noms de l'ordre de Saint-Benoît, et ce n'est qu'après être tombée en commende, au XV<sup>e</sup> siècle, que le hasard de la désignation de ses prieurs jette sur elle un reflet indirect. Le plus illustre de ces commendataires fut sans contredit le cardinal Julien de la Rovère, depuis pape, sous le nom de Jules II; et ce n'est pas le moins piquant des contrastes qu'offre l'histoire des arts, que de trouver au pied du Jura, sur le portail d'une église qu'il avait fait reconstruire dans le style gothique, le nom et les armes du protecteur de Raphaël et de Michel-Ange.

Quand au XVII<sup>e</sup> siècle, se lève, pour l'ordre de Saint-Benoît, l'aurore d'une glorieuse régénération, la royale abbaye ne se montre pas mieux inspirée: elle refuse d'entrer dans la congrégation de Saint-Vannes; elle aime mieux se recruter de gentilshommes à seize

quartiers, et rester ce qu'on appelait sérieusement alors un *hôpital de noblesse*, que de devenir un des sanctuaires de la piété et de la science. Plus tard, les illustres voyageurs, D. Martenne et D. Durand, se présentant à Gigny, trouvent une maison en désordre, et ne peuvent même pénétrer dans le dépôt des chartes. Quand la révolution vint frapper les monastères, elle n'eut plus à détruire, dans Gigny, qu'un chapitre noble, triste monument du relâchement et de la décadence arrivée à son extrême limite.

On le voit, la *royale abbaye* n'excitera pas au dehors un bien puissant intérêt; et pourtant elle a rencontré un historien passionné, un défenseur intrépide. M. Gaspard, *natif de Gigny*, prend parti pour l'abbaye, contre Cluny et la congrégation de Saint-Vannes, contre Henri IV et contre la France, en un mot, contre tout le monde. Jamais on ne vit patriotisme plus robuste; et, chose singulière! le livre y gagne sous un rapport essentiel. Ne demandez pas à M. Gaspard une appréciation exacte de l'histoire générale, un sentiment juste du rôle religieux, politique et social qu'a joué le monastère de Gigny; ce qui le recommande, c'est une patience de recherches à toute épreuve. Pas un nom, lié de près ou de loin à l'histoire de Gigny, ne lui échappe: il en suit l'influence jusque dans les ramifications les plus éloignées; toutes les pierres ont pour lui un langage, un souvenir. De tout cela résulte, non-seulement une mine précieuse de renseignements, mais encore un livre amusant et original.

L'abbaye de Pontigny, près d'Auxerre, offrait un intérêt plus sérieux que celle de Gigny; elle a trouvé, dans M. Chaillou des Barres, un historien impartial et judicieux. Sans doute le livre assez court qu'il a écrit est plutôt le fruit des loisirs d'un homme instruit, que le résultat d'un labeur patient et soutenu pendant de longues années; mais on aurait tort, pour quelques inexactitudes, pour quelques traces de négligence, de ne pas tenir compte, au nouvel historien, des qualités attachantes qui distinguent son récit. Et d'ailleurs, quelle grandeur dans cette histoire! quel intérêt dans les personnages qui y figurent! Saint Bernard préside à la naissance de Pontigny; il imprime à l'immense vaisseau de son église le cachet de son austère réforme. Bientôt la seconde fille de Cîteaux devient le refuge des hommes les plus importants de l'Église d'Angleterre. Les murs parlent encore de leurs illustres hôtes: Thomas Becket, Étienne Langton; et son sanctuaire expose à la vénération des fidèles les restes de saint Edmond, celui des archevêques de Cantorbéry dont

le nom clôt la liste, commencée à Lanfranc et à saint Anselme, des grands évêques, qui furent les rivaux des princes et les protecteurs du peuple. Admirable dans sa ferveur, Pontigny n'est pas moins curieuse à étudier dans sa décadence. Le caractère de Dom Chanlatte, dernier abbé sous la protection duquel s'abrita quelque temps le cercueil de Voltaire, a fourni à la plume de M. Chaillou des Barres le sujet d'observations à la fois piquantes et mesurées.

M. de la Quèrière est venu trop tard au concours, et il en porte la peine. Quand il y a plus de vingt ans, il publia la *Description historique des maisons de Rouen*, c'était un heureux novateur. L'un des premiers, il avait ressenti un intérêt intelligent pour ces vieux témoins de la vie privée de nos pères; le premier, il avait assuré le souvenir de ces débris fragiles d'un art ingénieux et délicat. Le volume que M. de la Quèrière a récemment mis au jour, complète ses recherches; et, quoiqu'il ait eu bien des imitateurs, l'exactitude des renseignements et le mérite des planches, conservent à sa publication une grande partie de ses avantages primitifs. C'est, au reste, un véritable nécrologe que le livre de M. de la Quèrière : peu à peu, tous ces petits chefs-d'œuvre de l'architecture civile, pendant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, qui décoraient nos villes du nord de la France, surtout dans la Normandie et les provinces de la Loire, disparaissent sous les coups de deux ennemis implacables, l'ignorance des propriétaires et la passion des alignements. Lorsque les villes regorgeaient de ces richesses, on n'y faisait aucune attention; quand, au contraire, tout le monde aura appris à les goûter et à les regretter, il n'en restera plus vestige. On consultera alors le livre de M. de la Quèrière, avec le sentiment douloureux auquel les amis des arts ne peuvent se soustraire, en retrouvant dans Ducerceau et dans Chastillon, ces palais, ces châteaux qui nous rendraient, si nous les possédions encore, moins jaloux des merveilles architecturales de l'Italie.

Aujourd'hui, cependant, on a commencé à faire de sérieux efforts pour s'arrêter dans cette voie de démolition : si un zèle éclairé n'est que trop fréquemment impuissant à conjurer la destruction des édifices qui appartiennent à des particuliers, il n'en est pas de même des monuments publics, que protège une sollicitude de plus en plus active de la part du gouvernement et des autorités locales. On ne se contente pas de soutenir les monuments, on les restaure : sorte d'opération d'une nature très-délicate, et qui ne saurait être conduite à bien, sans la connaissance pratique des procédés en usage chez les

artistes du moyen âge. C'était donc, dans les circonstances actuelles, une publication opportune, que celle du seul ouvrage dans lequel aient été minutieusement décrites les recettes employées par le peintre, le verrier, le mosaïciste, le ciseleur et le fondeur de métaux, à l'époque où la plupart de nos grands édifices religieux furent bâtis et décorés. Lessing avait déjà donné, dans le recueil de la bibliothèque de Wolfenbüttel, l'ouvrage du moine Théophile; Raspe l'avait reproduit en Angleterre, à la suite d'une dissertation sur l'origine de la peinture à l'huile; mais ces éditions étaient fort rares en France, et l'on n'avait pas établi définitivement le texte d'après la collation des divers manuscrits. M. de l'Escalopier s'est acquitté de cette tâche avec succès, et le magnifique volume qu'il a donné suffira sans doute pendant longtemps aux savants et aux artistes, pour lesquels l'ouvrage de Théophile présente un intérêt du premier ordre. Malheureusement, des notes un peu superficielles et une traduction tellement littérale, qu'elle en devient inexacte, nuisent à l'ensemble de ce beau travail. A part le texte, il n'aurait donc eu qu'un prix secondaire aux yeux de la Commission, si M. Guichard ne l'eût enrichi d'une dissertation claire et spirituelle, dans laquelle sont discutés, et à peu près établis, l'origine et l'âge de l'auteur, ainsi que le mérite de son ouvrage. Suivant M. Guichard, Théophile était Allemand, et doit avoir vécu à la fin du XII<sup>e</sup> ou au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle.

Voici déjà bien des noms, et cependant nous n'avons pas comblé la mesure de nos éloges. On en doit à M. Cartier, l'un des fondateurs de la *Revue numismatique*, auteur de *Lettres sur l'histoire monétaire de France*, insérées successivement dans cette Revue, et dont le recueil a été mis sous les yeux de la Commission. M. Cartier joint à un grand zèle pour l'étude de nos antiquités numismatiques, des connaissances spéciales sur l'art monétaire, qui l'ont mis en état d'éclaircir un certain nombre de difficultés techniques. Ses vues sur les vicissitudes de la monnaie baronnale sont justes et ingénieuses, et ses conjectures quelquefois heureuses quant à l'attribution des tiers-de-sou d'or mérovingiens. Mais l'étude de ces derniers monuments ne saurait conduire à des résultats positifs sans un dépouillement approfondi des documents littéraires et diplomatiques des premiers siècles de la monarchie, et M. Cartier n'a pas abordé cette étude.

Nous devons à M. Mantelien une Notice sur la monnaie de Trévoux et de Dombes. Les monuments de cette monnaie appartiennent à une époque comparativement récente, puisqu'ils ne commencent qu'après le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, quand l'héritage des sires de Villars et

de Thoire eut été dévolu à la maison de Bourbon : mais aussi ils se prolongent plus tard que le reste de la numismatique des feudataires français, et il est piquant de voir la Grande Mademoiselle, au nom et comme souveraine d'une imperceptible enclave dans le vaste royaume de Louis XIV, frapper des écus d'argent à l'égal de son fier cousin le roi de France. M. Mantelien n'a pas connu tous les moyens dont les agents de Louis XIV se servirent pour dégoûter la fille de Gaston de l'exercice d'un attribut aussi important de la souveraineté : sa *Notice* n'en est pas moins judicieuse et élégamment écrite.

Il faut applaudir au zèle déployé par les auteurs du *Nivernais, album historique et pittoresque*, ouvrage soumis à la Commission avec un grand nombre de corrections et d'additions manuscrites. M. Morellet, le principal auteur de ce recueil, a eu raison d'en entreprendre la révision ; seulement il ne l'a pas faite assez sévère. Un style plus châtié et moins empreint de néologisme, des couleurs moins hasardées, des ornements moins étrangers au sujet, auraient imprimé à ce livre une physionomie plus grave et un cachet d'utilité incontestable. Tel qu'il est, il témoigne d'un courageux dévouement et d'un ardent amour de la terre natale. La Commission n'a pas voulu se montrer trop rigoureuse pour une production considérable, et qui atteste les progrès rapides de la typographie et de l'impression sur pierre dans les provinces.

M. Cartier, M. Mantelien, M. Morellet et ses collaborateurs ont paru dignes à la Commission d'une mention honorable. Elle exprime le même vœu à l'égard du *Recueil* manuscrit *des inscriptions grecques et latines de Glanum*, envoyé par M. le marquis de Lagoy, correspondant de l'Académie, et du *Rapport* imprimé de M. Rouard, *sur les fouilles faites à Aix dans le cours de l'année 1842*.

On connaît les beaux monuments de Glanum, aujourd'hui Saint-Remy : cette ville tient aussi une place honorable dans la numismatique grecque de la Gaule. Le recueil des inscriptions rassemblées par M. Lagoy pourrait déjà servir à reconstruire, en quelque sorte, l'antique histoire de Glanum. On y remarque trois inscriptions gauloises en caractères grecs, sorte de monuments auxquels le témoignage de Jules César nous avait préparés, et sur lesquels toutefois on n'a appelé que très-récemment l'attention de l'Académie.

Le rapport de M. Rouard est excellent : mais les fouilles de 1842 ont malheureusement été peu productives. On verra souvent des trésors inappréciables surgir à la surface du sol, et se disperser aussitôt entre des mains ignorantes et cupides : ici toutes les précautions étaient

prises ; l'emplacement d'Aquæ Sextiæ était admirablement choisi : l'Académie d'Aix épiait, le style à la main, les moindres circonstances de la fouille, et l'on n'a trouvé qu'une mosaïque médiocre, des médailles insignifiantes et deux marbres d'un intérêt secondaire. Ce sont là des coups de cette Fortune, dont les autels ont couvert le monde, et que par distraction un antiquaire pourrait bien encore implorer ou maudire.

Des éloges et des encouragements sont dus à M. Doublet de Boisthibault, lequel a donné, dans un mémoire manuscrit, des détails sur la découverte du tombeau de saint Chaletric, évêque de Chartres au VI<sup>e</sup> siècle, et à M. Auguste Pelet, auteur d'une bonne *Notice des monuments antiques conservés dans le musée de Nîmes*. On doit savoir gré à M. Pelet d'avoir, par cette publication, comblé une lacune qui affligeait les amis de la science, dans le chef-lieu des antiquités romaines de la Gaule, et dans la patrie de Séguier. De son côté, M. Doublet de Boisthibault a eu raison de faire connaître à l'Académie un monument contemporain des rois mérovingiens, orné d'une épitaphe dans laquelle on sent encore le parfum de la primitive Église. La Commission a pensé qu'un extrait du travail de M. Doublet de Boisthibault pourrait figurer avantageusement dans le recueil de ses Mémoires.

Afin d'achever l'énumération des ouvrages sur lesquels l'attention des commissaires a été appelée, il suffira d'indiquer l'*Histoire manuscrite de la cité des Carnutes et du pays chartrain*, par M. Ozeray ; la *Notice historique sur la Guilloneu*, par M. Cassany Mazet ; les *Recherches* imprimées et manuscrites relatives *aux vigueries et aux origines de la féodalité en Poitou*, par M. de la Fontenelle de Vaudoré ; les *Coutumes de Charroux*, ouvrage manuscrit du même correspondant de l'Académie ; l'*Attribution à Solonium de la médaille gauloise avec la légende Solos*, par M. Chaudruc de Crazanne, notre correspondant ; *Histoire des juifs dans le nord-est de la France*, par M. Émile Bégin, et le second volume de l'*Histoire de la cathédrale de Metz*, ouvrage du même auteur, déjà mentionné dans le rapport de l'année dernière.

Enfin, quels que soient les égards que nous impose la confiance des personnes qui soumettent leurs ouvrages au jugement de l'Académie, nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots des singulières observations qu'on trouve dans un livre intitulé : *Archéologie celto-romaine de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*. Les auteurs de cette Archéologie ont accru le nombre des habitants

de l'Olympe celtique : ils y ont découvert le dieu *Ogne*, d'où vient *Bourgogne*; le dieu *Hé*, d'où vient *Valais*; le dieu *I*, d'où dérive le nom des *Helvetii*. De quelque manière que ce livre ait été conçu, que l'intention en soit sérieuse ou satirique, les auteurs ont eu tort de l'envoyer à l'Académie : de telles productions ne sont pas de notre compétence.

L'Académie s'étonne peut-être de ce que, après avoir mentionné tant d'ouvrages divers, nous n'ayons encore rien dit de celui auquel la Commission a cru devoir décerner la première médaille. C'est que, indépendamment du mérite intrinsèque de cet ouvrage, un douloureux intérêt s'y attache. Dans les premiers jours d'avril dernier, M. Hercule Géraud présenta à l'Académie un Mémoire manuscrit sur *Ingeburge de Danemark, reine de France*. Le 9 mai suivant, il avait cessé de vivre. La Commission saisie de l'examen du Mémoire n'a pas cru que la mort de l'auteur fût un motif pour l'exclure du concours : elle a pensé, au contraire, qu'en attachant une récompense éclatante au dernier de ses ouvrages, elle témoignerait ainsi de son estime envers un savant dont l'Académie avait suivi les progrès avec un constant intérêt.

La notice sur Ingeburge de Danemark était une suite à des travaux du même genre sur les *Routiers*, sur *Marcadier*, sur le *Comte-évêque*, que M. Géraud avait insérés dans la Bibliothèque de l'École des chartes, et par lesquels il préludait à la composition d'une histoire critique de Philippe Auguste et de son siècle. Ces publications successives avaient excité l'attention de ceux qui croient que l'histoire de France ne pourra enfin être écrite d'une manière satisfaisante que quand les vastes matériaux dont elle se compose auront été soumis à une analyse approfondie, et pour ainsi dire, à une trituration complète. M. Géraud se montrait admirablement préparé pour accomplir une partie de cette tâche. Une prodigieuse facilité de travail, une inaltérable clarté dans la disposition des matériaux, une critique juste, une modération constante, telles étaient les qualités précieuses qu'on voyait chez lui se développer et grandir.

La plupart des lecteurs ne s'accommodent pas des scrupules de l'historien critique : ils s'ennuient de ses lenteurs, ils refusent de le suivre dans la comparaison consciencieuse des autorités et des témoignages, sans laquelle pourtant la recherche de la vérité n'est qu'une chimère. La réussite populaire, le renom universel auraient donc échappé peut-être à M. Géraud : mais les vrais connaisseurs l'auraient élevé d'autant plus haut qu'il aurait moins cherché un de ces

succès de surprise, à l'attrait desquels il est si rare qu'on résiste.

La vie d'Ingeburge de Danemark est un des points de notre histoire qui présente le plus d'obscurités. Le motif du brusque dégoût que Philippe Auguste manifesta pour cette princesse aussitôt après l'avoir épousée, est resté et demeurera sans doute un mystère. La plupart des contemporains étaient intéressés à embrasser la cause du roi contre cette étrangère. De là, l'indifférence qu'on a montrée pour ses infortunes, la disposition qu'on a eue généralement à en atténuer la rigueur, à en dissimuler la durée. D'ailleurs, par l'appel qu'Ingeburge fit au saint-siège, sa cause se trouva mêlée à la grande querelle du sacerdoce et de la royauté. Les imaginations furent saisies par les sombres couleurs de l'interdit qu'Innocent III jeta sur la France entière, pour réduire Philippe Auguste à reprendre la reine. Les historiens français se montrèrent donc sévères envers la princesse danoise, tellement que, du fond de son tombeau, elle aurait pu encore répéter les cris de *Mala Francia! Mauvaise France!* qu'elle proférait, quand, ignorant la langue du pays où on l'avait amenée pour être reine, séparée de ses femmes et de ses compatriotes, elle promenait des regards désespérés sur tous ces hommes que le besoin de plaire au roi avait rendus serviles jusqu'à la cruauté.

Le savant éditeur des Lettres d'Innocent III, de la Porte du Theil, entrevit le premier la justice de la cause d'Ingeburge. M. Géraud, à l'aide de documents d'une authenticité incontestable, complète cette réhabilitation nécessaire. C'est, il faut le dire, une admirable prérogative de l'historien, que la faculté qu'il a d'instruire de grands procès de révision, et de faire casser, après plusieurs siècles, des sentences dictées par l'iniquité ou l'erreur. Un tel rôle convenait à l'âme si droite et si pure de M. Géraud. Il est beau pour lui que son dernier ouvrage ait été une bonne action.

Un talent frappé dans sa fleur, une organisation rare qui se brise avant le temps, une voix harmonieuse qui s'éteint avant que son chant soit achevé, voilà ce qui touche justement les hommes, et la mort prématurée des artistes et des poètes excite d'ordinaire les plus vives sympathies. Nous n'en voulons pas à l'expression, quelquefois exagérée, de sentiments si naturels; mais qu'il nous soit permis de réclamer un peu de cet intérêt en faveur des martyrs de la science. M. Géraud fut de ce nombre : il était bien doué pour toutes les œuvres de l'esprit; la carrière des succès brillants lui était ouverte; il l'abandonna pour des travaux plus obscurs et plus utiles. L'excès du

travail eut bientôt ruiné sa complexion délicate et malade. Il n'écouta pas les avertissements de la nature, et pour avoir voulu trop tôt atteindre le but, il a succombé à trente-deux ans, déjà vieux de travaux, et trompant ainsi l'une des plus belles espérances que nous ayons conçues. Son nom laissera donc peu de bruit : mais cette Compagnie ne l'oubliera pas. Elle lui avait décerné, en 1837, la première des médailles du concours des antiquités nationales, pour son début dans la carrière de l'érudition : elle consacre de nouveau cette distinction à sa mémoire, comme témoignage d'un regret profond et durable.

**LENORMANT.**

---

# RAPPORT

FAIT

A L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,  
AU NOM DE LA COMMISSION DU PRIX DE NUMISMATIQUE,  
DANS LA SÉANCE DU 5 JUILLET 1844, PAR M. DE SAULCY.

L'Académie a décidé que la Commission chargée d'examiner les ouvrages présentés officiellement au concours pour le prix de numismatique, pourrait en outre faire participer à ce concours les ouvrages sur la matière publiés dans les délais voulus, et non soumis à son jugement par leurs auteurs. Votre Commission a donc commencé dès cette année à user de l'autorisation que vous lui aviez donnée, et son examen a porté sur les ouvrages désignés ci-après :

*Osservazioni sopra alcune monete rare di citta greche*, par GIUSEPPE FIORELLI, in-4°;

*Le monete delle antiche famiglie di Roma, fino allo imperadore Augusto inclusivamente, co suoi zecchieri, detti comunemente consolari*, par GENNARO RICCIO;

*Numismatique gauloise*, par M. LAMBERT;

*Monnaies du règne de l'empereur Justinien I<sup>er</sup>*, par MM. PINDER et FRIEDLAENDER;

*Monnaies de Lixus*, par MM. FALBE et LINDBERG.

Ces deux dernières brochures n'étant en réalité que des spécimens des ouvrages très-importants que leurs auteurs comptent publier incessamment sur l'histoire monétaire de l'empire grec et sur la numismatique punique et mauritanique en général, votre commission ne peut qu'exprimer toute l'estime que de semblables essais lui font concevoir à l'avance pour les ouvrages auxquels ces essais devront se rattacher. La monographie numismatique du règne de Justinien, outre qu'elle est un véritable modèle d'ordre et de clarté, contient un très-grand nombre d'explications nouvelles, indubitables, de ces sigles monétaires si fréquentes sur les monnaies byzantines, et qui étaient demeurées de véritables énigmes jusqu'à ce jour. Le travail de MM. Pinder et Friedlaender a donc paru à votre Commission mériter une mention très-honorable.

Quant à la monographie numismatique de la ville africaine de Lixus, elle donne un point de repère de plus dans la classification des rares monuments de la langue et de l'écriture puniques. La détermination des monnaies de Lixus est d'ailleurs établie par MM. Falbe

et Lindberg sur l'étude d'un assez grand nombre de monnaies puniques, munies de légendes africaines et latines équivalentes, et elle a de plus le singulier mérite d'avoir conduit à l'interprétation de la légende latine par celle de la légende punique.

Votre Commission, en mentionnant honorablement de semblables essais, espère avoir, dans un avenir rapproché, la satisfaction d'étudier et de vous faire apprécier les ouvrages auxquels ces essais servent en quelque sorte d'annonce.

M. Lambert, de Bayeux, a consacré quelques années à l'étude comparative des monnaies antiques de notre pays, c'est-à-dire, des monnaies de fabrication gauloise. La numismatique des Gaules a fait dans les dix dernières années des progrès très-réels et très-rapides, qu'il n'est pas possible de contester; mais ces progrès sont loin encore d'avoir tout éclairci. Il est pourtant un fait saillant qui semble aujourd'hui hors de doute; c'est que nos ancêtres ont fort peu créé de types qui leur fussent propres et qu'ils se sont contentés presque toujours de copier tant bien que mal les types qu'ils rencontraient sur les monnaies grecques et latines que le commerce faisait affluer dans leur pays. On se tromperait néanmoins, si l'on prétendait que les artistes gaulois, s'il est permis de leur donner ce nom, ont toujours et partout servilement copié des œuvres étrangères; les monuments prouvent le contraire, et il existe des types monétaires, en assez petit nombre il est vrai, qui sont bien certainement d'invention purement gauloise. M. Lambert n'a pas constamment démêlé les origines des types qu'il décrivait; mais placé, comme il l'était, loin des admirables collections de monuments et de livres qui, pour les habitants de la capitale, rendent les travaux plus faciles, il devait nécessairement laisser échapper une foule de rapprochements qu'il eût sans doute saisis en étudiant avec soin l'histoire numismatique de la Grèce. Souvent, trop souvent M. Lambert s'est efforcé de faire ressortir de l'inspection des monnaies qu'il décrivait, les éléments d'une sorte de symbolique religieuse de la Gaule. C'est là une entreprise plus que hardie qu'il ne sera peut-être jamais permis de mener à bonne fin. Où les textes manquent presque entièrement, il est bien difficile de ne pas céder un peu aux conseils de l'imagination; et l'on sait à quels écarts l'imagination peut conduire dans les études archéologiques. Avant d'expliquer les symboles gaulois, qui peut-être resteront toujours inexplicables, il est prudent, il est sage de s'en tenir à la simple recherche des attributions monétaires, attributions qui naîtront d'elles-mêmes, lorsqu'on aura des notions multipliées et précises sur les lo-

calités qui fournissent d'habitude telle ou telle monnaie de métal vulgaire. Cnaque jour les faits de ce genre s'enregistrent, et le temps n'est probablement pas loin où l'on pourra, avec toute chance de succès, réclamer, pour la numismatique gauloise, le bénéfice de la méthode si heureusement appliquée à la classification des monnaies grecques anépigraphes ou munies de simples initiales. Le livre de M. Lambert contient en appendice un chapitre intéressant où sont mentionnées par dates et par localités les découvertes de monnaies gauloises dont il a eu connaissance depuis un certain nombre d'années. Ce chapitre fournira certainement des documents précieux pour la classification dont je viens de parler à l'instant. En résumé, le livre de M. Lambert a paru digne d'encouragement à la Commission, qui néanmoins a cru devoir protester une fois pour toutes contre la tendance à expliquer tous les symboles gaulois, tendance qui se manifeste trop fréquemment dans ce livre,

M. Giuseppe Fiorelli est de l'école du savant Cavedoni, et ses *Osservazioni sopra alcune monete rare di città greche* sont peut-être trop empreintes de cette finesse d'explication que l'auteur du *Spicilegio* a plus sobrement employée, tout en la mettant à la mode. Sans doute, il est permis de reconnaître dans un type monétaire une allusion au nom d'un personnage ou d'une ville, quand cette allusion est toute naturelle, toute palpable; mais la rechercher en subtilisant, c'est s'exposer à des erreurs. Quoi qu'il en soit, le travail de M. Fiorelli nous promet un bon numismatiste de plus, et votre Commission ne peut qu'applaudir à l'apparition de son premier ouvrage.

Reste enfin le livre de M. Gennaro Riccio, sur les monnaies des familles romaines, et cette fois les éloges de votre Commission sont sans restriction, sauf en ce qui concerne la faible exécution des planches; ce livre, en effet, quoique rédigé dans une petite localité du fond de l'Italie, loin de tout secours littéraire, résume de la manière la plus heureuse les travaux antérieurs sur la matière, et il est un excellent répertoire pour toutes les personnes qui étudient et recherchent cette classe si intéressante des monuments numismatiques. En conséquence, votre commission vous propose d'accorder le prix fondé par M. Allier de Hauteroche à M. Gennaro Riccio.

*Les membres de la commission :*

RAOUL-ROCHETTE, le duc DE LUYNES, LENORMANT,  
et DE SAULCY, rapporteur.

SUR  
L'ABSENCE DU MOT AUTOCRATOR

DANS

LES CARTOUCHES HIÉROGLYPHIQUES QUI ACCOMPAGNENT  
LE ZODIAQUE CIRCULAIRE DE DENDERA.

---

Le fait sur lequel j'appelle ici l'attention des lecteurs paraîtra peut-être, au premier abord, minutieux ou indifférent. Les détails où je vais entrer montreront, je l'espère, qu'il n'est ni sans importance ni sans intérêt.

On sait que le zodiaque circulaire, maintenant à Paris, occupait la moitié du plafond d'une petite salle supérieure dans le temple de Dendera.

Le zodiaque était séparé de la seconde partie du plafond par une grande figure de femme qui en prend toute la largeur. Cette figure nue, dont les bras sont élevés au-dessus de la tête, se retrouve avec la même attitude à la partie intérieure du couvercle de quelques momies, entourée d'étoiles ou bien des signes du zodiaque, dans les momies d'époque romaine. C'est une expression de la déesse *ciel*; *tpe*, représentée ordinairement les parties supérieure et inférieure du corps courbées en avant pour envelopper, en quelque sorte, les figures symboliques qui l'accompagnent. Car, je le remarqué en passant, il n'y a peut-être pas, dans toute l'Égypte, de représentation dite *astronomique*, zodiacale ou autre, qui n'ait une signification proprement *funéraire*; ce que montre soit l'ensemble de la représentation elle-même, soit le lieu où elle a été découverte. C'est une vue archéologique que j'ai fait ressortir le premier dans mon *Analyse critique des Zodiaques de Dendera et d'Esné* (1).

Lorsqu'on voulut détacher le zodiaque pour le transporter en France, on ne toucha pas à la grande figure, qui devait être, à elle seule, d'un poids considérable. Cette figure, avec les deux bandes d'hiéroglyphes qui la bordent, est donc encore restée en place. La scie, ayant coupé fort irrégulièrement la pierre, la colonne de gauche des hiéroglyphes a été entamée; il n'en subsiste sur le lieu qu'une très-petite partie (2); le reste est à présent perdu.

(1) Qui s'imprime dans le t. XVI des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

(2) On a marqué par une teinte plus foncée sur notre planche n° 11, les seules parties de cette bande qui, sur les lieux, ont résisté à l'opération.

Cette grande figure nous intéresse à plus d'un titre. D'abord, elle n'offre pas ce relief si plat qui distingue les sculptures égyptiennes; le relief en est, au contraire, fort saillant et presque de ronde bosse; pour obtenir ce résultat, le sculpteur a creusé la pierre en forme de *niche* demi-circulaire; par ce moyen le relief de la figure a pu être considérable. Cette particularité a été fort nettement exprimée dans le dessin de Denon (1), mais très-imparfaitement dans celui de la Commission d'Égypte (2). Le dessin de M. Prisse, que j'ai sous les yeux, ne laisse plus aucun doute sur cette particularité, d'autant moins indifférente qu'elle est *unique* dans les monuments égyptiens; aussi bien que cet arrangement du *cercle céleste*, contenant le zodiaque, qui est inscrit dans un carré et soutenu alternativement par des figures debout et agenouillées. Cette disposition pleine de symétrie, de grâce et d'élégance, dont on ne trouve aucune autre trace en Égypte, avait seule suffi pour faire dire à M. Quatremère de Quincy qu'à *coup sûr l'esprit grec avait passé par là*.

On sait que le tableau qui renferme le zodiaque ne porte aucun de ces encadrements elliptiques, dit *cartels* ou *cartouches*, dans lesquels sont ordinairement renfermés les noms des rois ou des empereurs. Il n'offre donc directement aucun caractère chronologique. Mais, au bas de la grande figure dont je parle, se trouvent deux de ces encadrements elliptiques. Dans le dessin de Denon, qui a pourtant reproduit *tous* les hiéroglyphes des deux bandes, les deux cartouches sont *vides*, comme on les a figurés sur notre planche; et il tombe sous le sens qu'il y aurait aussi marqué des signes hiéroglyphiques, s'il y en avait aperçu. Au contraire, dans celui de la Commission d'Égypte ils sont remplis de signes hiéroglyphiques.

En présence d'une si frappante contradiction on devait se demander de quel côté se trouvait l'erreur. A cet égard, il semble qu'en bonne critique on ne pouvait hésiter. Car il était peu vraisemblable que les auteurs du second dessin, exécuté, on devait le croire, avec toute l'exactitude possible, eussent mis des signes là où il n'y en aurait pas eu sur l'original.

En cette circonstance, l'erreur n'était pas du côté de Denon.

Dans son Voyage en Égypte, Champollion n'avait pas négligé de remarquer que ces deux cartouches sont restés *vides*. Le texte imprimé de ses lettres porte, d'une manière générale: « Dans tout « l'intérieur du Naos, ainsi que dans les chambres et les édifices

(1) *Pl. CXVIII.*

(2) *Antiq., pl. t. IV, pl. 21.*

« construits sur la terrasse du temple, il n'existe *pas un seul* car-  
 « touche sculpté; *tous sont vides* et rien n'a été effacé (1). Dans le  
 texte manuscrit des lettres, que M. Champollion Figeac a bien voulu  
 me communiquer, on lit ensuite cette autre phrase que l'éditeur avait  
 cru devoir supprimer. « *Le plaisant de l'affaire* c'est que le mor-  
 « ceau du *fameux zodiaque* circulaire, qui portait le cartouche,  
 « est encore en place et que ce *même cartouche est vide*, comme tous  
 « ceux de l'intérieur du temple, et il n'a jamais reçu *un seul coup de*  
 « *ciseau* » (2). Rien de plus formel que cette phrase qui ne fait,  
 comme on voit, que particulariser celle qui a été imprimée dès 1828,  
 et réimprimée en 1833.

Maintenant, M. Prisse, qui avait été consulté sur ce point en  
 Égypte, par M. Champollion Figeac, vient de rapporter un dessin étudié  
 de la grande figure, ainsi que des hiéroglyphes sculptés sur les deux  
 bandes latérales. Il résulte de ce dessin que les deux cartouches sont  
 réellement *vides*. M. Prisse déclare qu'il n'y a *jamais* rien eu. C'est  
 donc là un fait désormais établi et hors de toute contestation.

M. Devilliers, l'un des deux auteurs du dessin de la Commis-  
 sion d'Égypte, a réclamé, devant l'Académie des sciences, contre  
 l'observation que M. Champollion Figeac a faite (3), sans aucune  
 intention, j'en suis convaincu, d'atténuer le mérite de ce dessin, mais  
 seulement pour constater un fait qui devait finir par être établi tôt ou  
 tard. M. Devilliers se rejette sur *la grande exactitude* qu'on doit

(1) *Lettres écrites d'Égypte*, p. 91, 92.

(2) M. Prisse confirme cette assertion de Champollion, dans la note suivante qu'il  
 m'a communiquée :

« A l'exception du portique, qui est en entier couvert des légendes impériales de  
 Tiberius, de Caius Caligula, de Claudius et de Nero, les parties intérieures du  
 grand temple n'offrent que des cartouches vides. Le petit hypèthre qui est sur la  
 plate-forme, ainsi que toutes les chambres qui sont sur la terrasse, n'offrent que des  
 cartouches vides. Tous les cartouches de la salle du Zodiaque et de celles qui l'avoï-  
 sinent, n'ont jamais reçu de sculptures, à l'exception d'un petit cartouche qui fait  
 partie de la légende d'un prêtre brûlant de l'encens à la suite de plusieurs divinités  
 qui officient devant Osiris. Ce singulier cartouche ne contient que les signes qui sont  
 dans celui que nous donnons (v. plus bas, p. 385), et qu'on rencontre si souvent dans  
 les édifices de l'époque romaine. Ces deux signes auxquels on a donné le sens de  
*grande demeure*, paraissent devoir se traduire par le *décorateur de la de-  
 meure, du temple*. En effet, le caractère posé perpendiculairement, qui signifie  
*grand*, est souvent employé comme déterminant des verbes *sculpter, décorer* et  
 comme signe initial du nom de plusieurs pierres dures pour lesquelles on em-  
 ployait probablement ce genre de poinçon ou burin figuré ainsi dans les  
 grands tableaux. »

(3) Fourier et Napoléon, *l'Égypte et les Cent Jours*, p. 64, 65.

attribuer à des dessins soumis à l'examen d'une commission présidée par Monge (1). Mais ce n'est pas là répondre; car, pour le cas dont il s'agit, l'autorité de Monge est loin d'être une garantie suffisante. Comment ce grand géomètre pouvait-il savoir, si, dans les dessins qu'on lui présentait à Paris, ou même en Égypte, les hiéroglyphes avaient été bien ou mal copiés? Selon le même habile ingénieur « toutes les fois que les auteurs de ces dessins n'ont donné les hiéroglyphes qu'en masse, et sans prétendre à l'exactitude, ils en ont averti »; or, comme l'avertissement n'a pas été donné en cette circonstance, il en conclut que les cartouches sont pleins et non vides. M. Jomard a dit, dans le même sens: que les auteurs du dessin et de l'explication ont averti que tous les signes ont été copiés exactement, et qu'ils l'avaient été dans la prévision de l'importance qu'on pouvait attacher aux bas-reliefs astronomiques (2). Que peuvent valoir de telles réclamations, en présence du fait constaté par le dessin de Denon, par l'affirmation expresse de Champollion, qui l'a vérifié sur les lieux mêmes, et par le nouveau dessin de M. Prisse, exécuté justement dans la vue de ne laisser à personne aucun doute? D'ailleurs, il résulte de ce même dessin, où les hiéroglyphes sont exprimés avec le plus grand soin, que, sur le dessin de la Commission d'Égypte, ceux de la seule bande conservée ont été représentés avec une très-grande inexactitude. En effet, sans parler de ce que le sens de la bande a été renversé; c'est-à-dire que tous les signes sont retournés, ce qui s'explique dans le passage du dessin à la gravure, il faut dire que, sur les cent quatre-vingts signes inscrits sur cette bande, il n'y en a pas dix qui aient été exactement reproduits; que presque tous l'ont été de manière à être presque méconnaissables; que plus de douze ont été passés et omis par le dessinateur. C'est là ce qui résulte de la comparaison que chacun pourra faire bientôt du dessin de la Commission d'Égypte avec celui de M. Prisse, que publie en ce moment M. Champollion Figeac, dans les *Monuments d'Égypte et de Nubie*, formant les matériaux recueillis pendant le voyage de son illustre frère. Ce dessin mérite toute confiance, étant l'œuvre d'un très-habile dessinateur, depuis plusieurs années exercé à copier des hiéroglyphes, et qui a traité ceux-ci avec un soin tout particulier, d'après la recommandation expresse qu'il en avait reçue.

Ces erreurs, quoique graves, sont fort excusables. A l'époque où

(1) *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Sciences* (23 juillet 1844), t. XIX, p. 235.

(2) Les mêmes, endroit cité.

le dessin du zodiaque a été fait en Égypte, nul n'était exercé à saisir et à discerner les signes hiéroglyphiques. Personne n'ignore combien il faut de soin et d'habitude pour copier sans faute, quand on a peu de temps, une longue suite de pareils signes, quelquefois en partie effacés; c'est ainsi, par exemple, que M. Champollion Figeac a trouvé plus de quarante erreurs dans les hiéroglyphes du dessin, d'ailleurs très-exact, que M. Gau, si habile à rendre les formes égyptiennes, a mis trois mois à exécuter à Paris, avec tous les secours dont il pouvait avoir besoin, et dont avaient manqué les auteurs du dessin de la Commission d'Égypte.

Une plus grande exactitude, dans ce genre de détails, était peut-être au-dessus des forces humaines, au milieu des obstacles qu'ils avaient à vaincre en Égypte. Le reconnaître n'est pas seulement de la bienveillance, c'est de l'équité.

Voyons quelle est au juste la gravité de ce fait, à présent constaté, que les deux cartouches, placés au bas de la figure, ne renferment aucun signe.

MM. Jollois et Devilliers, persuadés, comme ils l'étaient alors, que les sculptures du temple de Dendera remontaient au delà de la conquête des Perses (1), étaient fort loin de se douter que les signes même dont ils meublaient généreusement un des cartouches, démentaient leur opinion. Ce ne fut qu'en 1822 que la découverte de l'alphabet phonétique fit reconnaître à Champollion (2), dans le cartouche de gauche, le mot bien distinct ΑΟΤΚΡΤΡ (Αὐτοκράτωρ); d'où il résultait que la grande figure, comme le reste du plafond, qui était de la même main, avait été exécutée au temps de la domination romaine. Champollion alla plus loin. Il remarqua que, sur des médailles alexandrines de Claude et de Néron, on trouve, au revers, le mot ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ, sans autre désignation (3), comme au zodiaque; il en conclut que ce devait être l'un de ces deux empereurs que désignait le cartouche isolé; car le cartouche de droite ne portait que deux signes qui n'ont nul rapport à un nom impérial.



Dans mes travaux sur l'époque des zodiaques égyptiens, j'ai fort légèrement glissé sur l'argument tiré de ce nom d'*autocrator*, je ne l'ai jamais cité que comme venant à l'appui d'autres arguments

(1) *Description de Dendera*, p. 62.

(2) *Lettre à M. Dacier*, p. 24.

(3) *Même lettre*, p. 26.

décisifs (1); C'est que, tout en n'osant pas rejeter ces cartouches, si formellement exprimés dans le dessin de la Commission d'Égypte, ils m'ont toujours fort embarrassé, en laissant dans mon esprit un de ces doutes dont on ne peut se défendre, quoiqu'on n'ose pas s'y abandonner; et voici sur quoi il se fondait :

1° On ne trouve jamais le mot *autocrator* ainsi isolé; il est toujours accompagné de KAESAR ou de SEBASTOS, tantôt compris dans le même encadrement, tantôt placé à côté, quand il s'agit d'Auguste; en outre, accompagné du nom particulier de l'empereur, quand il s'agit de tout autre, tels que *Tiberios*, *Caios*, *Néron*, etc. L'exemple tiré des médailles alexandrines me paraissait peu concluant; car, s'il est vrai qu'au revers on n'y trouve que le mot *autocratora*, de l'autre côté est l'effigie de l'empereur, avec les noms qui complètent la légende. Ainsi la difficulté restait entière.

2° Un second motif de doute se trouvait dans le deuxième cartouche, que ce dessin représentait comme composé de deux signes, le quadrilatère, signifiant *demeure*, et un vase; deux signes bien connus, pris isolément, mais dont la réunion dans un cartouche est jusqu'à présent inouïe. Sa vraie forme est celle-ci, comme dans le *Musée des antiquités égyptiennes* de M. Ch. Lenormand, page 37.



L'embarras que me causaient les deux cartouches n'était pas sans fondement, puisqu'il est à présent démontré que ni l'un ni l'autre n'existent sur le zodiaque.

Mais comment donc expliquer que les auteurs du dessin de la Commission d'Égypte, dont nul ne peut soupçonner la sincérité, aient rempli de signes imaginaires des cartouches qui étaient *vides*? et pourquoi les ont-ils remplis de ces signes plutôt que d'autres?

Ces deux singulières circonstances s'expliquent, ce me semble, d'une manière très-simple.

Je suis d'abord convaincu que le dessin original de MM. Jollois et Devilliers fait en Égypte, n'offrait que les cartouches *vides*, comme le dessin de Denon. Sur place, ils ne pouvaient pas y mettre ce qu'ils ne voyaient pas; mais ensuite, soit au Caire quand on mit la minute au net, soit plus tard à Paris, lorsque le dessin fut préparé pour la publication, on s'étonna de cette *vacuité*; on crut qu'elle était le résultat d'une erreur; car on devait bien se souvenir que les cartouches du Pronaos et du Naos étaient pleins; pourquoi ne l'au-

(1) *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, etc.* Introduction, p. xxxvii

raient-ils pas été dans la chambre supérieure? et, comme les signes composant le mot *autocrator*, dont on ignorait alors la signification, se trouvent réunis dans tous les encadrements elliptiques du temple, qu'on y avait copiés, on pensa qu'on pouvait, sans risque de se tromper, remplir ainsi l'un des deux cartouches restés vides sur la minute du dessin.

Quant à l'autre cartouche, la note de M. Prisse l'a suffisamment éclairci (plus haut, p. 383, n. 2). La fréquence de ces deux signes, dans les chambres supérieures du temple de Dendera, explique très-bien comment les auteurs du dessin de la Commission d'Égypte crurent pouvoir en remplir l'autre cartouche *vide*.

Il ne reste plus qu'à savoir quelle conclusion on doit tirer de l'absence du nom d'*autocrator*. On a dit que c'était là un fait tout nouveau, qui pouvait remettre en question l'époque romaine du monument. En quoi l'on s'est doublement trompé. En premier lieu, le fait n'est pas nouveau, puisqu'il était connu par le dessin de Denon et par l'affirmation expresse de Champollion, dans ses lettres imprimées. Quant à l'époque du zodiaque, il faudrait, pour attacher la moindre importance à cet argument négatif, n'avoir aucune idée des preuves archéologiques et historiques qui établissent son époque récente. Pour fixer les idées à cet égard, je me contenterai de citer cette phrase de Champollion, dans sa lettre datée du 24 novembre 1828, phrase qui *n'existe que dans son manuscrit*, et qui avait été retranchée par l'éditeur: « Du reste, « dit-il, que l'on ne se presse pas de triompher parce que le car-  
« touche du zodiaque est *vide* et ne porte aucun nom; car toutes  
« les sculptures de cet appartement, comme celles de tout l'intérieur  
« du temple, sont *atroces*, du plus mauvais style, et ne peuvent re-  
« monter plus haut que Trajan et les Antonins. » Cet arrêt, confirmé par l'opinion de tous les connaisseurs qui ont depuis vu ces sculptures, empêchera ceux mêmes qui seraient restés étrangers à l'étude de la question, de tirer de cette circonstance le moindre indice que le zodiaque pourrait ne pas être de l'époque romaine.

Après avoir vu le monument, Champollion se convainquit que l'exécution du zodiaque est d'un siècle plus récente qu'il ne l'avait cru d'abord. En le plaçant, au plus haut, vers l'époque de Trajan, il le fait contemporain des momies de la famille de Soter, qui contiennent des zodiaques, dont la ressemblance avec ceux de Dendera m'avait frappé dès 1824 (1).

LETRONNE.

(1) Voir mes *Observations sur les représentations zodiacales*, p. 43 et suiv. Paris, 1824.

## TOMBEAU D'ENFANT, DÉCOUVERT A ATHÈNES.

Ce sarcophage (V. la pl. 12), contenant des vases ornés de peintures noires avec bordures rouges, est celui d'un enfant. Il était muni d'un couvercle, et les os qu'il renfermait étaient placés d'une manière symétrique tout à fait remarquable. Le tombeau a été trouvé près de la porte Acharnienne, et il fut dessiné, lors de sa découverte, par le savant Stackelberg. La forme en est elliptique et rappelle les dimensions d'une baignoire. Les cercueils de bois de cette forme portaient le nom de *δροίτην*. Celui-ci était tourné de l'est à l'ouest, circonstance qui vient à l'appui de ce que nous dit Plutarque (Solon, x) de l'usage où étaient les Athéniens de placer les morts la face du côté de l'orient, séjour des dieux et des bienheureux. Les Mégariens et les Phéniciens pratiquaient le contraire. Il ne faudrait pas croire cependant que cette règle fût sans exception, car on a des exemples de tombeaux athéniens tournés vers le sud et vers le nord.

Tous les objets contenus dans ce coffre étaient soigneusement entourés de terre, qui remplissait tout l'intérieur du tombeau jusqu'à la hauteur du couvercle, ce qui assurait ainsi une position plus ferme et plus stable au mort et aux ustensiles dont on croyait devoir l'approvisionner.

Ce qui étonne dans ce tombeau, c'est que des os très-importants et qui ordinairement se conservent le mieux, ne s'y sont pas retrouvés. De chaque côté des vertèbres du cou, qui ne sont conservées que d'une manière incomplète, au-dessus des humérus, se voient deux figures hiéراتiques peintes. Ces terres cuites, moulées avec assez de soin et d'un type fin, représentent Gea Olympià, reine des Mânes. Entre les os des épaules, à la place de la poitrine et de l'abdomen où l'on ne trouve aucune trace du bassin, il y avait, de chaque côté, un lécythus peint à figures noires sur fond jaune, dont l'orifice se trouvait tourné vers le crâne; deux cotyles et un diota dont l'ouverture était dirigée en sens contraire, c'est-à-dire vers les pieds. Les os des avant-bras et des mains manquent totalement, mais à la place du bras gauche se trouvait un lécythus, probablement destiné à contenir l'offrande offerte aux divinités qui recevaient les morts.

Entre les genoux est une phiale ou coupe plate de moyenne grandeur, et dans laquelle est placée une lampe. Contre celle-là est un

cotyle dirigé vers les pieds, recouvert d'une tasse remplie d'une matière épaisse et gluante, qui pourrait bien être le reste d'une libation de miel faite aux mânes ou aux divinités chthoniennes. Immédiatement au-dessous était un petit cotyle posé dans une grande coupe peinte intérieurement, et placée droite sur son pied; cette coupe était située entre les os des tarse, et il se pourrait que ce fût le *σφαγγεῖον* ou vase qui contenait une libation de sang que l'on était dans l'habitude de présenter au mort pour apaiser son ombre. Enfin, à la partie tout à fait inférieure du coffre, se voyait un cotyle de plus grandes dimensions.

Outre ces vases, dont plusieurs pourraient bien avoir contenu les débris du repas funéraire, à en juger par la position dans laquelle on les a découverts, était encore, près des os des jambes, un lécythus renversé, et à gauche un petit jouet d'enfant placé entre deux petits vases de terre.

D'après la disposition régulière des objets trouvés auprès d'un squelette aussi incomplet, et auquel, chose singulière, manquent des parties aussi solides que les vertèbres lombaires, les os des épaules, le sternum, tandis que des parties beaucoup moins dures, telles que les tarse et les métatarses ont été conservées, on peut croire que nous avons là un cercueil et un appareil funéraire accordé à quelque cadavre recueilli par pitié, nous dirions par charité, s'il s'agissait d'une époque chrétienne. Il arrivait, en effet quelquefois, que l'on rendait les honneurs de la sépulture à des corps déjà décomposés, et dont une partie avait été dévorée par des bêtes de proie. Toute la tragédie d'Antigone de Sophocle roule sur ce sujet.

Au reste, ce que nous avons voulu surtout, c'était de donner une idée de la disposition des vases dans les cercueils, et de répondre par là, à la curiosité qui nous a été manifestée à cet égard, par plusieurs antiquaires. L'intérêt toujours croissant que donnent à l'étude des vases antiques les différents ouvrages où l'on trouve l'explication des sujets qu'ils représentent, s'étendait aussi à la manière dont ils ont été confiés à la terre par les anciens. Nous venons de décrire un tombeau découvert dans l'Attique; nous en ferons plus tard connaître d'autres trouvés dans l'Étrurie, dans la Pouille et dans la Gaule. On pourra de cette manière acquérir des notions comparatives sur le mode de sépulture en usage dans l'antique Europe.

## ENCORE LE PRÉTENDU COEUR DE SAINT LOUIS!

RÉCENTES BROCHURES DE M. BERGER DE XIVREY, DE M. LETRONNE ET DE M. LE PREVOST SUR CE SUJET. — RAPPORT DE M. DUMAS. — SOLUTION PRÉSENTÉE PAR L'ACADÉMIE.

Puisque nous avons commencé à entretenir nos lecteurs de cette question (1), qui touche autant à l'archéologie qu'à l'histoire, nous pensons qu'ils nous sauront gré de les mettre au courant, par ce second article, de l'état où elle se trouve en ce moment.

On nous a reproché d'avoir, dans notre premier article, pris un ton ironique, et de nous être tant soit peu amusé des méprises produites ou des faux raisonnements allégués par certaines personnes dans cette discussion. Mais, en vérité, le moyen de garder son sérieux en présence de cette manière d'argumenter, dont M. Letronne avait si bien fait ressortir le côté plaisant? Il faut que la chose fût assez difficile, puisque les nombreux journaux qui ont parlé de cet ouvrage, tels que *l'Univers religieux*, la *Revue de Paris*, la *Gazette de l'Instruction publique*, le *Courrier*, le *Siècle*, le *National* et le *Journal des Débats*, ont tous pris le même ton que nous, et même se sont permis des accès de gaîté que nous nous étions interdits. Enfin, un des plus grands littérateurs de notre temps, le traducteur de Shakspeare, de Calderon, du poëme sanscrit du Ramayana, le grave Aug.-Guill. de Schlegel, fait en ce moment circuler en Allemagne, et a envoyé en France, une pièce de vers *français*, où il s'amuse à soutenir que le fameux cœur est celui du perruquier *l'Amour*, enterré là clandestinement par *Anne sa perruquière*, comme l'appelle Boileau. De cette pièce, nous n'avons par malheur retenu que les deux premiers vers :

- On vient de retrouver dans la Sainte-Chapelle,
- Le magnanime cœur du perruquier *l'Amour*. »

C'en est assez pour voir qu'il y a vraiment là de quoi faire un pendant au *Lutrin*! Avis aux poètes qui ont du temps et du talent de reste!

(1) Voyez la quatrième livraison.

Nous ne sommes donc pas si coupables de ne nous être pas dit, non plus que tant d'écrivains sérieux: *Gardons-nous bien de rire en si grave sujet* : mais à cette heure, changeons de ton; *moto quæramus seria ludo*.

La première brochure publiée depuis notre article est intitulée: *Sur la polémique relative au cœur de Saint Louis, par M. Berger de Xivrey*. Cet académicien s'est fait, dès l'origine, une position bien triste dans ce débat. D'abord il s'y est jeté, on ne sait pourquoi; car, étranger à la question, il ne pouvait y apporter aucune lumière. Il s'était donc contenté de se faire le fidèle écho et le prôneur des erreurs de fait et de raisonnement de MM. Taylor, Le Prevost, Lenormant et Paris. Mais au lieu de continuer à se renfermer, comme il l'avait fait d'abord, dans une discussion calme et modérée, la seule convenable en pareil sujet, il s'est mis, dans une inqualifiable diatribe, à insulter son confrère, M. Letronne, uniquement parce qu'il n'adoptait pas son opinion, et à se jeter dans de telles *excentricités*, qu'il en fut blâmé par l'Académie, séance tenante. Après cet échec, ce qu'il avait de mieux à faire, c'était à coup sûr de se tenir tranquille, ou, s'il voulait reprendre la parole, il devait au moins chercher de bonnes raisons, en laissant de côté toute question personnelle. Mais, pour cela, il aurait fallu avoir quelque chose de raisonnable à dire; ce qui ne paraît pas être en son pouvoir; aussi, dans sa nouvelle brochure, il n'apporte aucun fait nouveau: il revient encore sur des choses jugées, sur des erreurs détruites sans retour; puis, en dédommagement de cette nullité, le voilà qui recommence sur nouveaux frais ce que M. Letronne avait qualifié, à bon droit, d'*aménités littéraires dignes de Trissotin*, et attribué *aux efforts désespérés d'une coterie aux abois*.

Croirait-on, par exemple, qu'une partie de cette brochure est occupée par la *réimpression du Rapport au Ministre, fait par M. Letronne*, déjà imprimé dix fois? M. Berger y joint des notes pour prouver que l'auteur a changé des points ou des virgules; ici retranché, là ajouté quelques mots. Mais, quand cela serait, M. Letronne n'aurait fait que ce que font sans scrupule tous les Députés, les Pairs de France et les Ministres, passés et présents, lorsqu'ils corrigent la rédaction de leurs discours de tribune. S'il avait aussi quelque peu modifié sa première rédaction, où serait le mal, et qui cela regarderait-il? Ce savant a dit que, depuis son premier rapport, il n'a rien

*changé* à son opinion, et que les conclusions de son Rapport sont les mêmes sur tous les points essentiels que celles de son *Examen critique*; que ce soit là une chose parfaitement exacte, M. Berger ne le conteste pas. Mais alors son reproche n'a pas de sens et sa brochure n'a aucun but.

Ce qui paraît avoir le plus piqué cet académicien *excentrique*, c'est une petite note de M. Letronne à propos de sa phrase : *Ce Rapport a oublié de consulter les hagiographes*; sur quoi M. Letronne dit : *quel style !* L'autre veut défendre à toute force sa phrase, qui est détestable; puis, se mettant à chercher avec la loupe dans le livre de M. Letronne, il y découvre deux énormes fautes; savez-vous lesquelles? c'est d'abord la *vileté de la matière*, quoique la locution ait été employée par Massillon, et soit autorisée par le Dictionnaire de l'Académie; ensuite le mot *trouvaille*, terme familier parfaitement de mise à l'endroit où il est employé. Voilà donc les seules taches qu'il a découvertes dans un livre de deux cents pages. Tout le monde en tirera la conclusion que le livre est écrit *passablement*.

---

On pense bien que M. Letronne ne s'est pas beaucoup ému de cette nouvelle brochure. Cependant elle a occasionné de sa part une réplique de quelques pages, intitulée : *Addition à l'examen critique de la découverte faite à la Sainte-Chapelle*. Cette addition n'a qu'un seul objet, c'est de donner un démenti formel à M. Berger de Xivrey, qui prétend que M. Letronne a, par ses *obsessions et ses étranges manœuvres*, empêché la publication de sa précédente brochure dans le *Bulletin du Bibliophile*. M. Letronne répond en publiant la lettre que lui a écrite l'éditeur du Bulletin, M. Techener, attestant que c'est lui-même qui a retiré la brochure de son plein gré. M. Letronne pouvait donc qualifier sévèrement cette nouvelle *excentricité*; pourtant il ne l'a point fait. Il s'est contenté de montrer combien est absurde cette accusation qu'on lui intente d'avoir voulu faire supprimer une brochure qui était, quand il l'a connue, *imprimée et distribuée* déjà à plus de trente personnes, et qu'il a reproduite lui-même dans son ouvrage, justement afin que le public ne fût pas privé de ce chef-d'œuvre. Ce qu'il y a de plus drôle, et ce que M. Letronne n'a point remarqué, c'est que cette brochure, *supprimée et détruite*, est pourtant inscrite sur la liste des ouvrages qui se vendent chez Techener (1), où elle est annoncée au prix de *trois*

(1) *Bulletin du Bibliophile*, numéro de juillet 1844.

*francs*, papier ordinaire; et de *cing francs*, papier de Hollande. Cependant que ceux qui veulent l'avoir, se dépêchent; car il n'en reste plus, dit l'annonce, que *trente-cinq exemplaires*; partant, vrai gibier de bibliophile!

En se jetant à la traverse d'une question si nouvelle pour lui, il semble que M. Berger n'ait cherché qu'une occasion et un prétexte pour attaquer M. Letronne et tâcher de déprécier un mérite reconnu. Pourquoi? cela est difficile à deviner. Qui sait? peut-être est-il ennuyé d'entendre dire partout que M. Letronne est un savant homme; mais enfin, pour un motif ou pour un autre, à ses yeux, M. Letronne n'a qu'un mérite usurpé; *car qu'à-t-il fait depuis vingt-cinq ans, sinon de tout amoindrir, de tout déprécier, de tout rapetisser*. Voilà ce que dit M. Berger dans sa première brochure. Dans celle-ci, nous lisons que M. Letronne n'a fait que *traduire quelques passages grecs de peu d'étendue*. C'est tout: pas davantage. Il paraît bien que M. Berger ne lit pas ou ne veut pas comprendre ce qu'il lit.

A qui persuadera-t-il, en effet, que celui qui, dans l'opinion de tous les Français instruits, comme des étrangers, tient le premier rang parmi les érudits du siècle, n'a pas fait quelque autre chose *depuis vingt-cinq ans*? Pour nous, qui connaissons les travaux de M. Letronne, qui apprécions tous les services qu'il a rendus à la science, tant par ses écrits que nous avons tous lus, que par ses cours publics, auxquels nous assistons depuis huit ans, nous en avons une idée un peu différente. Mais, comme notre opinion personnelle n'est d'aucun poids, nous nous bornerons à mettre sous les yeux de M. Berger le jugement des étrangers, appréciateurs non suspects quand il s'agit de nos compatriotes. Voici donc ce que disent quelques-uns des plus éminents: Dans une lettre de Niebuhr, publiée par M. de Golbéry (1), ce grand connaisseur de l'antiquité disait en 1828, il y a déjà seize ans: « M. Letronne est décidément le digne successeur des grands hommes qui mirent la France au premier rang de la philologie, dans le XVII<sup>e</sup> siècle. » Et que de grands travaux il a faits depuis dignes de leurs aînés, ou même leur sont supérieurs! Le même Niebuhr (mort le 2 janvier 1831) avait l'habitude de dire: « M. Letronne, à lui seul, vaut toute une académie (2). » Le célèbre M. Guill.-Aug. de Schlegel, en commençant avec M. Letronne une

(1) En tête du tome VII de la traduction de l'Histoire romaine.

(2) Golbéry, Notice historique sur Niebuhr, p. 17; dans la nouvelle *Revue germanique* de février 1831.

polémique sur le zodiaque, dans laquelle celui-ci est resté vainqueur, le qualifie de *egregium Academiae parisiensis decus* (1) : voilà comment un adversaire le traite. M. de Humboldt l'appelle « cet helléniste érudit et « spirituel, qui embrasse, avec une égale supériorité de vues, le champ « entier de l'antiquité (2) » ; et dans son livre sur la géographie de l'Amérique, il reconnaît qu'il lui doit des vues ingénieuses et profondes sur la géographie générale et l'astronomie des anciens (3). Un des premiers philologues de ce siècle, M. Aug. Böckh, témoigné dans plusieurs de ses écrits son estime et son admiration pour la méthode, la science et la sagacité de notre compatriote (*ingenium, quale in Letronnio maxime admiror*) (4). Dans ses savantes *Recherches métriques* (5), il exprime le cas qu'il fait des *Considérations générales sur les monnaies*, publiées en 1817 par M. Letronne, tout au commencement de sa carrière académique. Selon lui, cet ouvrage est à la tête de tout ce qu'on a écrit sur la matière, et forme la base de ses propres recherches (6). Enfin, M. Amédée Peyron, le premier philologue actuel de l'Italie, esprit d'ailleurs éminent, l'appelle le *Lagrange des archéologues* (7).

Il y a deux ans, le roi de Prusse a fondé un ordre nouveau ou plutôt a formé une nouvelle *classe de la paix* dans l'ordre militaire fondé il y a un siècle par Frédéric le Grand. Cet ordre destiné à récompenser le *mérite européen* dans les sciences, les lettres et les arts se compose de *soixante* membres en tout, *trente* pour l'Allemagne, et *trente* pour le reste de l'Europe. Quatre savants ou littérateurs y ont été admis pour représenter les sciences et la littérature en France; Arago, les sciences mathématiques; Gay-Lussac, les sciences physiques; Chateaubriand, la littérature française dans son expression la plus haute; et Letronne, la littérature ancienne dans toute sa vaste extension. Ce choix a paru, sans doute, fort injuste à M. Ber-

(1) *De Zodiaci antiq. et origine*. Bonn, 1839.

(2) *Asie centrale*, T. I, introd., p. LIII.

(3) *Ex. critique* de la géogr. du nouveau continent. T. I, p. 37; III, p. 118.

(4) *Corp. inscr.* T. I, præfat., p. XIX.

(5) Page 4.

(6) *Sie bilden die Grundlage meiner Forschungen*, *ibid.*

(7) *Allri loderanno la vasta erudizione, l'acuta filologia, la giusta critica del Letronne, etc. Quello che più ammira nel chiar. autore, e dirige e perfeziona le tre doti precedenti, si è la lucidissima analisi condotta con un metodo affatto geometrico, tanto più mirabilmente applicato alle cose morali, quanto maggiore è la loro distanza dagli ordini matematici. Egli è il Lagrange degli archeologi.* *Bibliot. italiana*, n. CCXLV, maggio 1836, p. 255, 256.

ger ; qu'y faire ? Ce sont là des honneurs qu'on ne va pas chercher ; mais, comme on aurait mauvaise grâce à se plaindre de n'y avoir pas été admis, on se venge en médisant de celui qui les a obtenus !

En tout cas, ce sont là des autorités que nous prenons la licence d'opposer à la sienne, et même de lui préférer, au moins jusqu'à ce que l'auteur des *Traditions téatologiques* se soit élevé au niveau des Niebuhr, des Schlegel, de Böckh, des Humboldt et des Amédée Peyron. Nous désirons même ne pas attendre longtemps, puisque nous aurions à enregistrer, parmi les Français, un homme illustre de plus. Ce que nous ne désirons pas moins, en l'espérant davantage, c'est qu'une si triste campagne dégoûte M. Berger de se mêler de ce qu'il ne sait pas, et surtout le guérisse de cette manie qui le porte à vouloir, sans rime ni raison, à propos du premier sujet venu, rabaisser ceux de ses compatriotes que l'estime de la France et de l'étranger place à un rang si élevé.

---

La seconde brochure, intitulée : *Réponse à l'écrit de M. Letronne*, par M. Auguste Le Prevost, 37 pages, nous place heureusement sur un autre terrain. Le savant auteur est bien un peu piqué contre son confrère qui, tout en le ménageant autant que possible, a cependant relevé les erreurs de fait où il était tombé, voire même un peu raillé la teinte mystique de ses arguments ; l'intérêt de la question l'exigeait sans doute. M. Le Prevost tâche de parer ces coups portés par des *armes courtoises*. C'était son droit, et il le fait comme il convient à un homme aussi distingué par son caractère que par son esprit élevé, mais, comme le dit trop justement M. Letronne, *malheureusement fourvoyé dès le commencement*.

Répondre à son adversaire n'était pas chose facile. Pour y réussir, M. Le Prevost devait 1° montrer qu'il n'avait pas commis les erreurs matérielles qu'on lui reproche ; 2° détruire les faits et les arguments qu'on lui oppose ; 3° en produire un nouveau, tant soit peu convaincant.

Nous sommes obligés de convenir qu'il n'a rien fait de tout cela. Il commence par reconnaître que *des erreurs* ont été commises. Passant condamnation sur celles qui avaient été signalées par M. Letronne, il avoue qu'on ne s'était pas bien rendu compte de l'état des choses ; ce qui équivaut à convenir, comme l'avait dit l'adversaire, qu'on avait négligé de s'en instruire : singulier moyen d'arriver à la

vérité! Puis il cherche à atténuer l'effet de ces erreurs qui, selon lui, affectent médiocrement le fond de la question. Nous ne pouvons être de cet avis; car, comme ces erreurs constituaient les seuls faits qui pussent rendre vraisemblable l'origine sacrée du cœur découvert, cette origine n'a plus aucune base, dès le moment que ces faits sont *faux*; car tout alors devient *contre*, et rien ne reste *pour*.

Toutefois, dans cette *litanie des faits faux* déroulée par M. Letronne, M. Le Prevost s'inscrit contre *deux* qu'il regarde comme importants, et sur lesquels il croit pouvoir prendre son adversaire en faute.

Le premier concerne la place où le cœur a été trouvé *dans l'axe de l'abside, derrière le maître-autel*. M. Le Prevost persiste à soutenir que cette *place était réservée au fondateur*; il reproche même à M. Letronne d'avoir glissé sur cette circonstance, et confondu, dans les exemples qu'il a cités, *l'abside* avec les autres parties du chœur.

Cette confusion n'existe pas. M. Letronne a reconnu que, dans les églises, les *environs du maître-autel* étaient places d'honneur pour les sépultures; mais qu'aucune n'était constamment *réservée au fondateur*, ce qu'il a prouvé par une multitude d'exemples; il a même soutenu qu'aucun texte n'indique le contraire. Que devait donc faire M. Le Prevost? Évidemment *citer un texte* ou montrer la *constance de l'usage* appliqué au fondateur seul. Or, il n'a fait ni l'un ni l'autre. Dans la discussion académique, où nous avons assisté, M. Letronne l'a sommé de citer une *autorité* ou un *fait* positif. Sur ces deux points, l'adversaire est resté muet. En revanche, l'autre l'a accablé d'exemples qui attestent que des personnages, qui n'étaient point *fondateurs*, furent inhumés dans l'axe de l'abside, et que des *fondateurs*, au contraire, furent enterrés en d'autres parties de l'église. Voilà donc un *fait faux* qu'il n'est plus possible de retrancher de la *fameuse litanie*, et pour lequel M. Le Prevost n'a pas d'autre autorité que la sienne, qui est grande sans doute, mais qui ne suffit pas.

Le second fait est relatif à la *boîte en plomb*, qui renfermait le cœur de Richard. M. Letronne avait avancé qu'elle était *doublée en argent*, se fondant sur le *rapport officiel* rédigé à Rouen, que lui avait transmis M. Deville, un des signataires de ce rapport. Depuis, une analyse chimique a montré à M. Deville que la feuille d'*argent* est d'*étain*; mais on ne le savait pas lorsque M. Le Prevost et M. Letronne ont écrit leurs dissertations. Le premier triomphe de cette erreur; cependant il n'y a pas de quoi: car lorsqu'elle a été commise, elle n'en était pas une. C'est lui-même qui se trompait alors, puisqu'il allait contre

une pièce officielle, dont rien ne pouvait faire soupçonner l'exactitude sur ce point.

Maintenant, que la boîte de plomb soit ou non *doublée d'argent*, cela fait-il quelque chose à la question ? Nullement. Le raisonnement de M. Le Prevost était celui-ci : « M. Letronne croit qu'on n'a pas pu mettre le cœur de saint Louis *dans une boîte d'étain* ; pourquoi cela ? puisque celui de Richard avait bien été mis *dans une boîte de plomb*. » L'analogie était juste et le raisonnement fondé ; il resterait tel, si M. Letronne s'était contenté d'opposer que la boîte de plomb était doublée d'argent ; fait qui n'est plus exact : mais il avait ajouté une circonstance bien importante, d'après la chronique de Normandie, et Guillaume le Breton, c'est que le cœur de Richard fut mis dans une sépulture d'argent massif, tellement riche, qu'on la fondit pour servir à parfaire la rançon de saint Louis, prisonnier à Damiette. Cette circonstance, qui avait échappé à M. Le Prevost, tout savant qu'il est dans l'histoire de Normandie, fait tomber son raisonnement ; car l'extrême richesse de la sépulture de Richard rend d'autant plus invraisemblable qu'on n'eût employé que *l'étain*, pour renfermer le cœur du saint roi.

On voit par là que ses deux réclamations contre la *litanie* ne sont pas heureuses, et laissent la question dans le même état.

Il revient encore sur *l'absence d'inscription*, cet argument si fort contre son hypothèse. Pour l'écartier, il avait soutenu, jusqu'au dernier moment, que ce que M. Letronne prenait pour le *couvercle*, était le fond de la boîte ; à présent qu'il a vu les objets, il convient que celui-ci avait raison. C'est bien le *couvercle* ; mais alors il se rejette sur la conjecture purement gratuite de M. Paris, approuvée et fort exaltée par M. Berger de Xivrey, que l'inscription était *peut-être* sur les côtés, *qui sont détruits*. Avec un *peut-être* on va loin. M. Letronne avait objecté l'in vraisemblance de cette conjecture ; et il avait prié ces Messieurs de lui citer un *seul* exemple d'une inscription pareille, mise autre part que sur le *couvercle*. M. Le Prevost essaie de répondre que cette place *pourrait* s'expliquer par l'usage où l'on était de mettre les inscriptions tumulaires, non au milieu de la dalle, mais sur le bord, *tout autour*. Cette réponse qu'il a prise à M. Berger de Xivrey, ne nous étonne pas de la part de celui-ci ; mais elle nous surprend un peu de la part de M. Le Prevost, qui connaît si bien le moyen âge. Comment ne voit-il pas qu'il n'y a nulle parité entre les deux faits ? Que les pierres sépulcrales, ayant leur surface occupée par une *stature*, comme on disait, ou par une *figure*, soit en relief, soit *gravée*,

force était de placer les inscriptions sur les bords; mais il lui sera aussi difficile de trouver une inscription ainsi placée sur une pierre, dont le milieu serait resté vide, que sur une boîte dont le couvercle serait libre de tout ornement.

Ceci montre, nous regrettons de le dire, que M. Le Prevost s'accroche à tout, comme les gens qui se noient. Les plus mauvaises explications lui servent, du moment qu'elles lui sont favorables. Son adversaire a eu beau les détruire, il y revient toujours, parce qu'il n'en peut trouver d'autres: telle est, par exemple, l'analogie qu'on lui a fournie, entre autres erreurs qui l'ont égaré, telles que la boîte *sous le maître-autel et encastrée dans la voûte, et cette adorable croix du XIII<sup>e</sup> siècle*, qui fait en ce moment le tour de l'Europe, au grand agrément des archéologues. Cette analogie est celle qu'il tire du corps de saint Bernard, laissé dans son tombeau; d'où M. Lenormant concluait que le cœur de saint Louis pouvait avoir été abandonné sous une dalle. M. Letronne a beau répondre que cet exemple ne prouve rien, puisque c'était un usage, prouvé par une infinité d'exemples, de ne lever, lors de la canonisation, que le chef d'un saint, et de laisser le reste du corps dans son tombeau, où il n'était pas moins l'objet de la vénération des fidèles. Mais le *cœur de saint Louis*, du héros du XIII<sup>e</sup> siècle, on l'aurait mis *avant* la canonisation, on l'aurait laissé *après*, enfoui sous une dalle, foulé aux pieds par le premier venu! Cela est impossible; il n'y a vraiment que la prévention la plus aveugle qui puisse supporter cette idée; et, lorsque dans la discussion académique, M. Letronne a fait ressortir cette impossibilité, en s'appuyant de l'opinion des membres les plus instruits du clergé de Paris, nous avons entendu avec surprise un membre de l'Académie rejeter l'opinion du clergé, comme suspect de ne savoir pas l'*hagiographie*.

C'est vraiment un peu fort. Il paraîtrait donc, par le temps qui court, qu'il n'y a plus que ces *Messieurs du moyen âge* qui aient qualité pour écrire sur les saints! mais que voulez-vous? lorsqu'on a pris son parti, *quand même*, la raison en personne se présenterait qu'on ne la voudrait pas voir. Mais pourquoi faut-il qu'un homme aussi instruit que loyal comme l'est M. Le Prevost, jusque-là peu disposé à l'enthousiasme, se soit laissé entraîner dans cette impasse? Il n'avait qu'un moyen d'en sortir, c'était de suivre le conseil que lui a donné un excellent esprit, M. Guérard, et de convenir qu'on l'avait d'abord fourvoyé par de faux renseignements; car, lui disait-il: « j'en suis encore à imaginer un commencement de preuves, un

« simple indice, en faveur de votre opinion. » Mais on voit que, par malheur, M. Le Prevost est encore à cent lieues de se douter de l'excellence de ce conseil.

En terminant, il se propose de donner une *leçon de méthode* à M. Letronne. Il lui reproche de se poser comme le représentant de la vraie méthode historique. M. Letronne, dans sa préface, se donne seulement pour un représentant de cette méthode : or c'est ce qu'on ne peut lui contester. M. Le Prevost lui reproche encore de prétendre *décider* la question, et de *démontrer* que le cœur *n'est pas et ne peut être celui de saint Louis*. Il lui voudrait plus de réserve, un ton moins affirmatif; mais celui qui sent qu'il a vingt fois raison, peut-il afficher un *doute* qu'il ne peut avoir, et laisser dans l'incertitude une question qu'il croit avoir complètement résolue ! M. Le Prevost lui recommande le *doute cartésien*. Nous pensons qu'il ne se fait pas lui-même une juste idée du *doute cartésien*. Descartes plaçait le doute *avant* toute recherche, et non *après*. Pour lui, le doute était une condition nécessaire de toute recherche impartiale, et un *moyen* d'arriver à la *certitude*. Prétendre que l'*incertitude* doit toujours se trouver à la *fin* de toute recherche, c'est préconiser le *scepticisme*, non le *doute cartésien*. Or lequel des deux antagonistes s'est montré le plus fidèle à ce doute philosophique, de celui qui, comme M. Le Prevost, *avant tout examen*, sans avoir rien vu, rien observé, a formé sa conviction, comme il le dit, d'une manière inébranlable; ou de celui qui, comme M. Letronne, a d'abord *douté*, s'est roidi, en quelque sorte, contre la tendance de son esprit, et n'a formé sa conviction qu'après une étude complète de tous les faits ? Assurément, c'est celui-ci. Oui, la méthode qu'il a suivie en cette circonstance est, ainsi qu'il a eu le droit de le dire, la vraie méthode historique; c'est la seule qui puisse mener à des résultats *certain*s; la seule qui ait fait la gloire de l'Académie des Inscriptions, et qui puisse la maintenir au rang qu'elle occupe encore à la tête des sciences historiques.

---

Depuis que ces trois brochures ont paru, le savant chimiste, M. Dumas, a fait son rapport sur l'analyse des objets trouvés à la Sainte-Chapelle. Ce rapport a été lu à la séance de l'Académie, séance que quelques-uns voulaient rendre *secrète*; mais qui a été maintenue *publique*, grâce aux instances d'autres académiciens;

MM. Quatremère, Letronne et Raoul-Rochette. C'est surtout à eux que nous devons d'y avoir assisté ; et nous leur en faisons nos remerciements. Voici les résultats :

1° La boîte est en étain du commerce, c'est-à-dire pur d'alliage. Elle était neuve quand on l'a employée. Il n'y a nul vestige d'argenture.

2° La *charnière* et l'*agrafe* qui attachaient le couvercle à la boîte, sont d'un travail *grossier*. M. Letronne avait dit *médiocre* ; M. Le Prevost, qui ne l'avait pas vu, avait *présumé* que ces objets étaient d'un *travail métallurgique précieux*, d'un *dessin délicat et pur* (II<sup>e</sup> Lettre).

3° Le fond et les côtés ont été détruits par un effet galvanique, qu'a favorisé l'humidité.

4° La toile qui enveloppe le cœur est une toile ordinaire de lin, neuve quand on l'a employée. Elle avait été trempée dans un bain de cire.

5° Le cœur était embaumé avec diverses substances aromatiques, qui en ont absorbé en grande partie la substance.

6° Il n'a probablement pas fallu moins de *deux siècles* pour l'amener à cet état, mais il peut être plus ancien ; parce qu'une fois réduit, il pouvait subsister encore, sans nouvelle altération notable, pendant plusieurs siècles.

Le fait de l'*embaumement* suppose une sépulture *soignée*, comme celle de tout personnage distingué, roi, prince, trésorier ou premier président.

Ce rapport, comme on voit, laisse subsister la question dans les mêmes termes.

Le nom de saint Louis, on devait s'y attendre, n'est pas plus sorti de ce rapport si bien étudié, que des autres faits historiques ou matériels qu'on avait pu recueillir.

Ainsi l'a pensé la Commission nommée par l'Académie pour examiner les objets et lui proposer une réponse à faire au Ministre. Cette Commission était composée de *neuf membres* (c'est plus du tiers des membres présents à cette époque de l'année), choisis parmi ceux qui s'étaient occupés de la question, MM. Letronne, Guérard, Quatremère, de Wailly, Le Prevost et P. Paris, auxquels on avait joint les trois membres du bureau, MM. Guigniaut, Pardessus et Walckenaër. Après avoir examiné longuement tous les éléments de la question, après avoir écouté le rapport de M. Dumas, et l'avoir discuté avec son savant auteur, elle n'a pas été embarrassée longtemps pour proposer son opinion. Elle a conclu, à l'unanimité moins une

voix (M. Le Prevost absent), à ce qu'il fût répondu au Ministre :

« Considérant qu'en attribuant ce cœur à saint Louis, on s'expose à commettre une erreur grave; et que cette conjecture, con-  
« tredite par plusieurs textes anciens, et surtout par le *silence de*  
« *l'histoire*, ne serait ni la seule qui pût être proposée, ni même la  
« *plus probable*,

« La Commission propose de faire cette réponse au Ministre :

« Rien n'autorise à croire que le cœur trouvé dans l'abside de la  
« Sainte-Chapelle soit le cœur de saint Louis. »

Cette proposition émanée d'une telle Commission, éclairée par l'examen des objets découverts, était, à coup sûr, la plus modérée qu'on pût faire, et celle qui répondait le mieux à la pensée de l'Académie. Elle a cependant hésité à s'exprimer si formellement contre une opinion soutenue par plusieurs de ses membres. Elle a cédé à la réclamation de M. Le Prevost, qui a demandé la suppression du considérant, et la substitution du mot *affirmer* au mot *croire*. La majorité a été pour ce moyen terme, espèce de coussin qui devait amortir la rudesse de la chute.

La plupart des membres qui ont voté pour *affirmer*, en sortant de la séance, ne dissimulaient pas le motif respectable de l'adoucissement, et n'étaient pas moins convaincus que la question ne peut laisser aucun doute dans tout esprit impartial.

Quand la passion qu'on y a portée sera tout à fait dissipée, nous sommes convaincus que ceux même qui se sont d'abord laissé égarer seront surpris de s'être à ce point abandonnés à la prévention, dans une question où il suffit, pour avoir une opinion arrêtée, de se laisser conduire par les simples lumières du bon sens. Ils sentiront que le nom de *saint Louis* a été introduit bien mal à propos dans cette affaire puisqu'il n'y était appelé par aucun indice, tandis qu'il en était repoussé par les preuves les plus palpables, comme l'a si bien démontré le livre de M. Letronne. Ce livre restera pour indiquer la vraie marche à suivre dans les *recherches historiques* de ce genre. Qu'elles concernent le moyen âge ou l'antiquité, peu importe : c'est toujours le même instrument qui sert à frayer la route, ce sont les mêmes dons de l'esprit qui font découvrir la vérité, dons fort modestes, sans doute, très-peu enviés surtout de nos jours, qu'on ne se doute pas jusqu'à quel point leur réunion est rare. Ce sont tout simplement *l'impartialité* qui accueille tous les faits, *l'attention* qui les rassemble, *le sens commun* qui les classe, les discute et les juge.

## DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

— La nouvelle des troubles récents qui ont éclaté à Mossoul a dû faire concevoir des inquiétudes sur le sort des découvertes de M. Botta ; mais, fort heureusement, avant ces désordres, notre consul avait pu exécuter de nouveaux travaux ; déjà nous savons qu'il a déblayé une salle de 108 pieds de longueur. Les détails de ces fouilles sont consignés dans une nouvelle lettre adressée, comme les précédentes, à M. Jules Mohl, membre de l'Institut, et elle sera imprimée dans le *Journal Asiatique*. C'est dans ce recueil, auquel nous avons emprunté une partie des renseignements qui nous ont servi à rédiger notre article sur Khorsabad, que l'on trouvera tous les dessins des bas-reliefs et les nombreuses inscriptions relevées par M. Botta. Nous attendons avec impatience la publication des planches qui accompagnent les lettres inédites dont M. Mohl a bien voulu nous permettre de faire usage. Ces planches nous fourniront très-probablement le sujet d'un second article.

A. DE L.

— M. Florent Gilles, conservateur des Musées et arsenaux particuliers de l'empereur de Russie, vient, avec l'autorisation spéciale de Sa Majesté Impériale, d'adresser au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale de Paris une collection de plâtres moulés avec le plus grand soin sur les plus beaux morceaux d'antiquité qui existent au palais de l'*Ermitage*.

On remarque parmi ces monuments un grand vase d'argent repoussé, de la forme la plus élégante. Trouvé à Kertch, l'ancienne Panticapée, il représente des sujets scythes traités par des artistes grecs, et a probablement été exécuté en Italie, comme les vases de beaucoup plus petites dimensions découverts à Pompeï et à Bernay, avec lesquels il offre une singulière analogie.

Un rhyton d'argent, en forme de tête de bœuf, orné à sa partie évasée d'un relief mythologique très-intéressant, semble avoir été copié, quant à la forme générale, des vases de même espèce (mais d'argile) qui se fabriquaient dans la Grande Grèce, et dont il existe à Naples, tant au musée des Studj que chez M. de Santangelo, des variétés si nombreuses.

Un disque d'or, que l'on croit avoir été l'ombilic d'un bouclier,

offre le mélange le plus bizarre et le plus curieux du style indien et du style grec. A le voir en masse, on le croirait arraché à quelque statue de Krichna ou de Parvati, et, lorsqu'on l'examine de près, on reconnaît que ces dessins surchargés, ces lancéoles asiatiques, sont composés de petites têtes de Méduse toutes semblables à celles de la monnaie frappée à Néapolis de Macédoine, à Populonia d'Étrurie ou dans l'île de Motya.

Nous avons été très-satisfait de trouver dans cette collection, outre les plâtres d'une quantité considérable de plaques d'or, de bracelets, coupes, monuments qui tous proviennent des fouilles de Kertch, deux coupes persanes représentant des rois combattant des lions et des sangliers; la *Revue* (p. 267) avait signalé ces vases inédits à l'attention des artistes qui vont à Saint-Pétersbourg étudier les musées, et les engageait à en faire des dessins. Ce vœu se trouve accompli ou plutôt prévenu, grâce à la libéralité de M. Gilles.

— Les ruines d'une ville ancienne viennent d'être découvertes près de Magliano, dans la Maremme toscane. En perçant une route à travers une terre basse, entre cette petite ville et la mer, des ouvriers rencontrèrent quelques gros blocs de pierre, et, en déblayant dans le sens de leur direction, ils furent conduits à mettre à nu tout un circuit de murailles qui ne mesurent pas moins de six milles en longueur. D'après la grandeur et la forme des blocs qui composent ces murs, et d'après différents objets qui ont été trouvés dans l'enceinte, notamment quelques tombeaux qui ont offert quelques poteries et bronzes étrusques, il paraît certain que cette ville est d'origine étrusque. On n'y a découvert aucun objet d'antiquités romaines, ce qui prouve qu'elle avait déjà cessé d'exister, lorsque les Romains firent la conquête de cette partie de l'Étrurie. Il est difficile de comprendre comment une ville située à si courte distance de la mer et d'une étendue aussi considérable, car elle ne le cède en rien à Veii ou Volterra, a pu être passée sous silence par les écrivains de l'antiquité; il est également difficile de savoir quelle a pu être cette ville; était-ce Vétulonia, autrefois la gloire des Étrusques, comme nous l'apprend Silius Italicus, la première qui donna à Rome les douze lieuteurs avec leurs faisceaux, la chaise curule et la robe de pourpre de l'État? Des recherches ultérieures sont nécessaires pour éclaircir ce fait.

— Les monuments du premier âge du christianisme ont été de tout temps fort recherchés par les antiquaires, et principalement en Italie.

Mais ce n'est guère que de notre temps que la critique s'est appliquée à les interpréter d'une manière satisfaisante. M. Raoul Rochette a, dans le tome XIII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, publié trois *Mémoires* qui constituent un véritable traité de l'art chrétien primitif. Ce savant archéologue, tout en distinguant avec soin ce qui dans les représentations chrétiennes devait son origine aux nouvelles croyances, a su fort bien aussi faire la part de la perpétuation des types empruntés au paganisme. Dans les manifestations figurées des doctrines chrétiennes, on retrouve en effet des idées nouvelles exprimées à l'aide de compositions qui, jusque-là, avaient eu une autre valeur symbolique; tandis que dans les textes on découvre, au contraire, d'anciennes idées qui s'efforcent en vain de revêtir un accoutrement nouveau.



Parmi les représentations chrétiennes les plus importantes, on doit placer le Bon Pasteur, *ὁ ποιμὴν ὁ καλός*, cette image du Dieu qui discerne entre les individus de son troupeau la brebis pure de celle qui est souillée, qui l'aide et la défend. Voici une pâte de verre bleu trouvée à Rome, vraisemblablement dans les Catacombes, et rapportée par M. le comte Ch. de L'Escalopier, antiquaire plein de zèle et d'obligeance, à qui nous devons la communication de tous les petits monuments dont nous donnons la gravure (1). Cette pâte représente le *καλὸς Ποιμὴν* dans une attitude tout antique. L'améthyste qui suit porte une ancre, une nef et un poisson, accompagnés des lettres S. T. qui sont ou les initiales du nom d'un saint ou celles du propriétaire de la pierre. Les symboles que je viens de nommer ont une signification de salut assez connue, pour que nous n'insistions pas sur leur sens. Une pâte de verre brune, gravée en creux, nous montre une colombe tenant dans son bec une branche d'olivier; au-dessous un dauphin croisé avec une ancre; dans le champ, les lettres C. I. P. Nous avons dit que la pierre qui précède exprimait l'idée de salut, et nous en dirons autant de cette pâte. La colombe de la nouvelle alliance indique le salut matériel de l'arche, figure antique du salut spirituel. Le dauphin a tou-

(1) Ces monuments sont représentés ici de grandeur naturelle à l'exception de l'eulogie qui est réduite de moitié.

jours été pour les anciens un animal σωτήρ, témoin ceux de Taras et d'Arion.

La *Revue* nous entretenait dernièrement (p. 261) de la découverte d'une tessère représentant le crustacé *gammarus* dont le nom rappelait



la valeur numérique *trois*. Les chrétiens, eux aussi, avaient leurs tessères qui servaient de marques de reconnaissance pour l'admission aux saints mystères, et précisément le nom du poisson ἰχθύς qui, décomposé lettre par lettre, formait, comme on sait, la phrase sacramentelle Ἰησοῦς Χριστός Θεοῦ Υἱός Σωτήρ donnait à cet animal un sens très-significatif. L'un de ces deux poissons est de cristal de roche; ses yeux étaient d'émail : un seul subsiste, il est irisé. Le second poisson est de verre bleu, et l'irisation lui donne l'apparence d'un poisson véritable.



Les chrétiens avaient conservé l'usage de remplir les tombeaux d'ustensiles et de vases funéraires. On trouve quelquefois de petits vases à parfum d'une terre rougeâtre un peu grossière et portant assez communément l'inscription ΕΥΛΟΓΙΑ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΜΗΝΑ. Sur la face antérieure de l'eulogie que nous publions ici, et qui ne porte pas d'inscription, on voit saint Ménas, les bras étendus vers deux oiseaux; dans le champ, sont deux petites croix. La Bibliothèque royale pos-

sède une eulogie, avec l'inscription rapportée ci-dessus et la figure du saint entièrement semblable à celle du vase de M. le comte de L'Escalopier.

— Des ouvriers travaillant au terrassement de la nouvelle route de Maubeuge à Binch, trouvèrent, il y a quelque temps, à la profondeur d'environ 2 mètres, une grande quantité de vieux ossements. Cette rencontre ayant vivement piqué leur curiosité, ils poussèrent plus loin leurs excavations, et ne tardèrent pas à mettre au jour les débris de deux cents squelettes humains, à peu près; ils découvrirent en outre deux fers de hache, une lance, plusieurs tronçons d'une large épée à deux tranchants, et trois petits vases en terre grisâtre et vernissée, renflée par le milieu. L'un des squelettes fut trouvé renfermé dans une maçonnerie rectangulaire d'un mètre de hauteur, et la face tournée contre terre, comme tous les autres. Entre les jambes se trouvait un des fers de hache, la lance, les tronçons d'épée et deux des vases en terre. Il y avait dans un de ces vases quelques petits objets en cuivre, qu'on peut soupçonner avoir servi de garniture à une boîte ou à un ceinturon.

Deux petits disques de même métal et de forme concave se trouvaient également avec ces objets; les ouvriers, qui les prirent d'abord pour des médailles, reconnurent bientôt que ce ne pouvait être que les plateaux d'une petite balance, à l'aspect des trois petits trous percés au bord de chaque plateau; et la présence d'une petite verge de bronze, qui n'était autre que le fléau de la balance, vint les confirmer dans cette pensée. Tous ces objets, dans un état complet d'oxydation qui leur ôtait une partie de leur forme primitive, furent remis à M. André, maire de Vieux-Reng qui, à la première nouvelle du fait, s'était transporté sur les lieux, et avait assisté aux fouilles avec une sollicitude judicieuse.

— L'Académie des Sciences de Bruxelles a entendu, dans sa séance du 3 février dernier, la lecture d'un rapport fait par une commission composée de MM. Cornelissen, de Reiffenberg et Roulez, sur divers objets d'antiquités provenant de fouilles faites sur la commune de Fouren-le-Comte, à l'endroit dit *Steenbosch*, dans un champ appartenant à M. Delvaux: ces fouilles, exécutées par le propriétaire du champ, ont mis à découvert douze pièces d'une habitation romaine. Dans l'un des appartements, on a découvert les restes d'un hypocauste. Cent trente-cinq piliers de forme ronde, mais dont aucun n'était resté entier, soutenaient le pavé de l'appartement, et formaient

une cave servant à la circulation du calorique, fourni sans doute par un fourneau voisin. Les piliers, distant les uns des autres de 2 centimètres, se composaient de briques rondes, placées les unes sur les autres, et liées par une couche de mortier. Une de ces briques fait partie de l'envoi de M. Delvaux : elle a 25 centimètres de diamètre. Sur les piliers, reposaient de grandes briques carrées formant la base du pavé de l'appartement; elles ont 43 centimètres de longueur et largeur sur 5 à 6 d'épaisseur; quelques fragments se trouvent parmi les objets envoyés. On y rencontre également un fragment d'un des tuyaux qui ont dû servir à conduire la chaleur dans les appartements. La cave de l'hypocauste avait elle-même un pavé, composé de deux couches de ciment, assises sur deux grosses pierres brutes. Le ciment de la couche inférieure, épaisse de 1 décimètre, était rempli de petites pierres blanches. Dans celui de la couche supérieure, ayant 9 centimètres d'épaisseur, se trouvaient de petits morceaux de terre cuite qui donnaient une belle couleur rouge à l'extérieur du pavé. L'Académie possède des échantillons de ces ciments. Le toit de cette habitation était formé de tuiles plates munies de rebords sur les côtés, à l'exception des extrémités par où elles s'engageaient les unes dans les autres; c'est du moins ce qu'autorisent à croire les nombreux morceaux répandus dans la campagne jusqu'à la distance de 150 mètres. Mais on a trouvé quelques-unes de ces mêmes tuiles dans l'hypocauste. Celles-ci sembleraient avoir été employées en guise de briques; car l'intérieur de quelques-unes est rempli de morceaux d'autres tuiles attachées avec du mortier. Des exemples d'un pareil emploi ont été constatés en Angleterre et en France.

— Parmi les monuments antiques que le zèle éclairé des archéologues dévoués à la science et aux arts a sauvés de la destruction, il en est un qui, déjà plusieurs fois, a éveillé l'attention du gouvernement et fixé celle des étrangers. Nous voulons parler de la mosaïque du Bellérophon, découverte à Autun dans une propriété qui sera probablement vendue tôt ou tard. Il est vivement à souhaiter que le gouvernement fasse les sacrifices nécessaires pour conserver sur place cette admirable page historique qui rappelle les plus beaux temps de l'époque gallo-romaine, où la ville d'Auguste (Autun) fut pompeusement décorée du titre de sœur et d'émule de Rome.

Les ruines vénérables de quelques-uns de ses temples et de son vaste théâtre, deux portes magnifiques, sans compter une infinité de

fragments d'antiquités remarquables enlevés au pays, attestent suffisamment quelle fut l'importance de la vieille cité gauloise qui, nous l'espérons, n'aura pas le regret de voir les derniers et précieux vestiges de sa splendeur passée conquis sur elle, comme une dépouille, par l'or de l'étranger.

— M. Reinaud, professeur de langue arabe à Paris, a parcouru la Suisse dans le but d'y trouver des traces du passage des Huns. Dans la cathédrale de Coire, canton des Grisons, on lui fit voir une chasuble que l'on regardait comme remarquable uniquement à cause de son ancienneté. M. Reinaud la considéra avec un étonnement toujours croissant, et demanda aux personnes qui l'accompagnaient si quelqu'un avait essayé de déchiffrer les broderies qui se voyaient sur la bordure; et, sur la réponse négative qu'on lui fit, il y lut les mots : *Es'soulthan, el malek, en'nasser*, trois mots arabes qui signifient : sultan, prince, protecteur. Le vêtement de cérémonie du prêtre chrétien était composé de magnifiques étoffes orientales que sans doute les croisés avaient rapportées d'Orient dans le XIII<sup>e</sup> siècle.

— Un journal de Caen rapporte que monseigneur l'évêque de Coutances a chargé M. Couppey, au commencement de l'année dernière, d'examiner une chasuble attribuée au bienheureux Thomas Hélie, et de vérifier si elle porte réellement le type du XIII<sup>e</sup> siècle. Suivant une ancienne tradition, cet ornement aurait été envoyé par saint Louis au pieux Hélie, alors curé de Biville. M. Couppey a remarqué sur l'étoffe de la chasuble une fleur de lis, un lion, un aigle et un château fort à deux tours crénelées. La présence de ces emblèmes héraldiques confirme la tradition locale. On les retrouve sur plusieurs monuments du siècle de saint Louis, entre autres à Saint-Denis sur deux devants d'autels en verroteries. La fleur de lis y figure comme pièce principale du blason royal; le lion et le château sont empruntés aux armoiries de la reine Blanche de Castille. Le royaume de Castille timbre en effet son blason d'un château sommé de deux tours, et le royaume de Léon porte un lion sur son écu. Quant à l'aigle, il appartient sans doute aux armoiries de quelque alliance germanique.

## BIBLIOGRAPHIE.

---

LATINI SERMONIS VETUSTIORIS RELIQUÆ SELECTÆ, Recueil publié sous les auspices de M. VILLEMMAIN, ministre de l'Instruction Publique, par A. E. EGGER, professeur suppléant à la Faculté des Lettres, maître de conférences à l'École normale, 1 vol. in-8. Paris, Hachette, 1843.

Dans l'impossibilité de recueillir tous les fragments de l'ancienne latinité épars dans un si grand nombre d'ouvrages, M. Egger a cherché du moins à en composer un choix qui pût jeter quelque jour sur les origines et les vicissitudes de la langue. On n'avait pas eu jusqu'ici l'idée de réunir en un seul recueil ces monuments, et les savants seuls pouvaient les consulter dans des collections spéciales; aussi les élèves de nos collèges, et même des humanistes plus expérimentés, se contentaient d'étudier les chefs-d'œuvre de la littérature latine, sans songer à rechercher par quels essais elle est arrivée successivement à ce point de maturité et de perfection. On connaissait vaguement les efforts tentés, vers le commencement du VI<sup>e</sup> siècle, par Livius Andronicus, et un peu plus tard par Ennius, pour adoucir la rudesse de la langue et donner à la poésie une forme plus régulière. On retrouvait encore la trace de ce travail dans les vers de Lucrèce et de Catulle; mais peu de gens avaient tenté d'entrer dans les détails de cette lente réforme par la comparaison attentive des textes. Cette étude est devenue facile aujourd'hui, grâce au recueil de M. Egger. On y trouvera aussi, surtout dans la première partie, qui comprend les fragments de quinze grammairiens antérieurs au siècle d'Auguste, des éclaircissements importants sur la formation grammaticale et le sens propre d'un grand nombre de mots, et l'on pourra se convaincre que tantôt les modernes ont laissé s'introduire dans les lexiques des expressions qu'aucun exemple ne justifie, et que tantôt, au contraire, la langue latine s'est appauvrie dans nos livres par des scrupules exagérés. Mais ce n'est pas là le seul avantage qu'on doive se promettre de la lecture des *Reliquiæ*. Ces fragments, intéressants pour la philologie, sont en même temps des documents précieux pour l'histoire; c'est là même uné des considérations sur lesquelles l'auteur a le plus insisté dans sa préface, et, pour compléter autant que possible cette galerie historique, il a joint à la fin de son livre quelques morceaux originairement écrits en latin, et

dont la traduction grecque nous est seule parvenue. On remarque aussi, à la place que leur date leur assigne parmi les fragments des poètes et des orateurs, plusieurs pièces législatives presque tombées dans l'oubli ou reproduites avec peu d'exactitude dans des collations récentes. Mais surtout nous ne pouvons passer sous silence quelques pages d'un exemplaire grec du testament politique d'Auguste, dont M. Egger a enrichi son volume, grâce à une nouvelle découverte faite sur les ruines d'Ancyre par le voyageur anglais Hamilton, et qui comblent heureusement plusieurs lacunes du texte latin. Chaque chapitre est précédé d'une notice bibliographique et critique, où l'auteur a réuni en peu d'espace les renseignements les plus nécessaires à l'étude de ces divers monuments, et le volume se termine par un index où toutes les formes archaïques sont accompagnées d'une explication en langue plus vulgaire et qui supplée, autant qu'il est possible, à l'absence d'une annotation continue.

Tout concourt ainsi à faire de ce recueil un livre également intéressant pour les littérateurs, les historiens et les jurisconsultes, et à le rendre digne du ministre et de l'homme de lettres éminent qui en a fourni lui-même l'idée première à l'auteur et sous les auspices duquel il est publié.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES, publiés par la Société royale des Antiquaires de France. Nouvelle série. Tome VII<sup>e</sup>. Paris, 1844, in-8.

La Société des Antiquaires, qui vient de livrer à la publicité le VII<sup>e</sup> volume de ses Mémoires, est une institution qui date déjà de loin. Fondée sur les débris de l'Académie celtique, elle en a pendant quelque temps suivi les errements d'une manière assez complète. La spécialité de ses travaux leur assurait du moins cette part d'estime qui s'attache au labeur bien intentionné : *Hominibus bonæ voluntatis*.

Si nous parcourons la liste des personnes qui composent la Société actuelle, nous y voyons deux membres de l'Institut, beaucoup d'*hommes de lettres*, et, nous le reconnaissons, aussi quelques archéologues qui, s'ils ne sont pas nombreux, sont assez habiles pour justifier le titre que porte la compagnie dont ils font partie. D'un autre côté, si nous jetons les yeux sur la table des chapitres placée à la fin du volume que nous avons entre les mains, nous voyons avec étonnement que parmi les auteurs de Mémoires, les hommes de lettres figurent seuls. Que font donc les antiquaires de

profession? Hélas! il faut le dire, ils travaillent ailleurs. Les uns rédigent la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, cet excellent et solide recueil; les autres portent à la *Revue numismatique*, au *Bulletin du Bibliophile*, au *Journal de l'Instruction publique* et au *Journal asiatique*, le tribut de leurs consciencieuses recherches, leurs découvertes, leurs idées brillantes. Que reste-t-il donc pour former le contingent érudit que la Société enfante laborieusement tous les deux ou trois ans? Le volume que nous avons sous les yeux est là pour nous l'apprendre. Et, il faut le déclarer dans l'intérêt même de la science, après une lecture attentive de près de six cents pages de Notices et de Mémoires, on demeure frappé de la nullité du résultat.

On devine la lutte continuelle dans laquelle doit épuiser ses forces un comité de l'impression composé de trois hommes intelligents, qui se sont vus obligés de mettre au bas de certaines pages des notes qui contredisent les assertions imprimées immédiatement au-dessus. Pourquoi, en pareil cas, ne pas obtenir des auteurs la suppression totale du passage que des témoignages formels démentent? C'est que souvent ces passages sont inhérents à l'objet même du travail que l'on a accepté, afin de remplir à tout prix le volume.

Ce que l'on remarque tout d'abord, c'est que les écrivains paraissent étrangers à la matière qu'ils traitent, et semblent croire que leurs œuvres sont destinées à être lues dans les boudoirs; de là la nécessité pour eux d'expliquer, à eux-mêmes d'abord, aux autres ensuite, la signification d'une foule de mots qui sont du vocabulaire habituel de l'Archéologue. Ainsi (page xxiiij) l'un déclare, dans une note spéciale, que le quinaire est la moitié du denier, et à peu près de l'épaisseur et du diamètre d'une pièce de 25 centimes de notre monnaie *actuelle*; que le sesterce vaut la moitié du quinaire, qu'il est beaucoup plus mince et d'un diamètre moins grand, ce dont on ne doutera pas dès l'instant que l'on sait qu'il ne vaut que la moitié; tout de suite après nous voyons consigné ce fait neuf, à savoir, que le titre d'*Auguste* n'était porté que par les empereurs régnants, et celui de *César* par leurs héritiers présomptifs. Un autre dit: Adiabène, province d'Assyrie. Plus loin (p. 15) il est question « de l'influence qu'exercera sur les artistes et sur les hommes de lettres la conviction de M. Eugène Baresté » en ce qui touche le sens d'un mot grec; l'éditeur de l'*Almanach prophétique* donné comme un helléniste, serait-ce une plaisanterie par hasard?

Nous pensons plutôt que tout cela n'est que de l'innocence; mais nous avons à dire autre chose d'une Notice sur Roquefort, dont le

style trivial dépasse toutes les bornes concevables. Ce sont des fils *décédés* avant leur père (p. cj); des correspondants *défunts* (p. xcvi). L'auteur de la Notice remarque que « M. Philarète Chasle a eu bien-tôt fait de dire, etc. (p. xcviij). » Roquefort, suivant son biographe, « avait malheureusement fréquenté certains artistes qui l'entraînèrent dans des *parties*, etc. (p. cj.) » Puis c'est une phrase ainsi conçue : « Une circonstance terrible acheva d'anéantir Roquefort; c'était en « 1832, lorsque le choléra sévissait avec fureur sur notre malheureuse France, et que *cette lie* de la population, moins soulevée par « le fléau dévastateur qu'égarée par d'indiscrètes proclamations, « voulait assouvir ses vengeances (p. cv.). » Il ne nous a pas semblé que l'insinuation politique que renferme cette période rachetât ce que sa forme a de défectueux; nous serions surtout très-empressé de savoir à quoi se rapporte le pronom démonstratif. Pourquoi ne pas imiter la sage réserve du rapporteur de 1842, M. Guichard? son travail n'est pas sans doute celui d'un archéologue consommé, mais il est clair, d'un ton simple et parfaitement écrit. Nous étendrons cet éloge à une notice excellente de M. Depping sur Gauttier d'Arc, le moins antiquaire peut-être de tous les correspondants de la docte société. Voilà certes deux morceaux qui sont agréables à lire, mais aussi ne sont-ils pas, nous le répétons, du domaine de l'archéologie.

Nous avons toujours cru que l'on ne saurait être bibliothécaire sans être aussi quelque peu bibliographe, ou bien encore que la bibliographie était une *science* qui consistait à transcrire exactement le titre des livres. Il nous faut renoncer à l'une de ces deux convictions, en lisant (p. 83) dans un long travail sur les instruments de musique, le titre d'un livre de Strutt (appelé Struth ici) : *A compleat (sic) vieuv (sic) of the manners, costum (sic) of the inhabitants (sic) of england (sic)*. Six fautes en deux lignes, et lorsqu'il serait si facile de consulter plusieurs confrères qui savent l'anglais comme leur propre langue! Dans la même dissertation nous trouvons (p. 68), à propos d'un instrument de musique, « le nom véritable est *acetabula*, en grec *αξοβαφα* »; nous croirions plus correct de dire : *acetabula* et *αξύβαφα*; mais chacun a son goût.

« Les CROTALES, dit le même écrivain, étaient simplement des grelots. » Et à l'appui de cette assertion il cite un passage de J. de Salibury (*lisez* Salisbury), passage qu'il ponctue mal. Nous aurions désiré que l'auteur ajoutât : Si l'on a appliqué par extension le nom de crotales aux grelots, il est certain que dans l'antiquité ce nom, qui exprime l'idée de percussion, était donné aux castagnettes, instru-

ment que nous voyons fréquemment dans les mains des satyres et des ménades, et qui se retrouve sur le tympanum de la statue de Cybèle du musée Pie-Clémentin.

En général, nous croyons que l'écrivain, dont nous examinons le travail, aurait pu consulter avec fruit quelques ouvrages élémentaires d'archéologie.

« Chez les anciens, dit-il encore (p. 73), on nomma primitivement *pythaulés* des joueurs de flûte de Pythie. Plus tard on désigna « par ce mot l'instrument que nous nommons *musette*, et qui était « connu de l'antiquité, *puisque* l'on trouve dans la Copa de Virgile :

*Ebria formosa saltat lasciva taberna.  
Ad cubitum raucos excutiens calamos.*

Πυθαύλης est celui qui célèbre sur la flûte la défaite du serpent Python vaincu par Apollon ; quant aux vers *attribués* à Virgile, nous ne voyons pas bien ce qu'ils établissent en faveur de la musette. De ce qu'une femme ivre souffle dans des pipeaux enroués, nous ne saurions conclure à l'existence de telle ou telle espèce d'instrument. La flûte de Pythie n'en reste pas moins une énigme.

Après la citation des vers de la Copa, nous ne comprenons pas quel scrupule peut empêcher l'auteur de rechercher si la flûte traversière était connue de l'antiquité (p. 135). Il avait d'ailleurs à indiquer un monument superbe, la coupe d'argent antique dont M. Édouard Gerhard a publié, à Berlin (*Archæologische Zeitung*), une excellente description, et sur laquelle on voit cette flûte.

Nous avons encore remarqué ce passage : « Parmi les instruments « à corde de cette époque reculée, figure le *circulus*, qui devait être « une harpe, d'après le passage suivant : « *Qui harpatorem, qui cum « circulo harpare potest, in manu percusserit.* » *Lex Anglorum Weteri-* « *normum*, tit. 5, §. 20. Il est probable que le *circulus* devait son nom « à sa forme arrondie (p. 74). » Cette dernière réflexion ne sera certainement contredite par personne ; mais on pourrait entendre autrement le latin de la loi germanique, et traduire *harpare cum circulo*, jouer d'un instrument à corde avec un archet. Dans tous les cas, il aurait fallu écrire *leges Angliorum et Werinorum*, il ne s'agit ici ni d'Anglais ni de bêtes de somme ; mais bien de deux petits peuples de la Germanie, devenus aujourd'hui des Saxons et des Mecklenbourgeois. Nous voudrions encore *in manum percusserit*, au lieu de *in manu* ; les Anglais frappent dans la main de leurs amis, assez fréquemment, mais ils ne sont pour cela condamnés à aucune amende.

Nous aurions aussi désiré trouver, à l'article du Cromorne (p. 138) l'explication de ce mot, qui nous paraît être le *krummhorn*, ou cor recourbé des Allemands.

Qui a jamais connu Vita Saint-Yvonis (*sic*), auteur d'un ouvrage en 4 volumes, intitulé *le Processus*? Assurément il faut que ce personnage inédit figure dans le catalogue de la Bibliothèque du conservatoire de musique, car nous le trouvons mentionné à la page 69 du *Mémoire sur les instruments*. Nous prions cependant les bibliographes, avant de transcrire le nom de l'auteur du *Processus*, de consulter les Bollandistes; ils trouveront, au tome IV de mai (p. 541), un chapitre ayant pour titre : *Processus de vitâ et miraculis sancti Yvonis*, et qui pourrait bien être le seul acte de naissance de l'écrivain nouvellement découvert.

Après ces citations, que nous pourrions facilement accroître, comment avoir le courage de reprocher à l'auteur du *Mémoire* quelques omissions? Nous ne lui demanderons donc pas pourquoi il n'a rien dit de l'Olifant, qui serait peut-être ce *cor sarrazinois* qui paraît si fort l'intriguer (p. 146). Nous devons plutôt le prévenir que le *tabour* des Arabes et des Turcs n'est pas un tambour, mais une mandoline à très-long manche.

Un jeune voyageur découvre, en visitant les catacombes de Naples, une épitaphe grecque qu'il copie, et la Société des Antiquaires s'empresse de la publier comme inédite (p. 50). Il faut peu connaître l'Italie pour s'imaginer qu'il y subsiste quelque chose d'inédit, et dans le cas actuel il était indispensable de consulter les ouvrages où pouvait se trouver publiée l'inscription funéraire. Le plus connu de tous c'est le *Guida per le catacombe di S. Gennaro de' poveri*, du chanoine André de Jorio, le doyen des antiquaires de l'Italie. L'épitaphe de Charitosa existe dans ce volume, gravée en très-gros caractères, pl. IV, n° 3. Elle figure encore à la page 23 du livre de Giuseppe Fusco, intitulé : *Dichiarazioni di alcune iscrizioni pertinenti alle catacombe di S. Gennaro dei Poveri*, Naples, 1839; et nous apprenons de M. Fusco que cette même inscription, publiée il y a longtemps par Martorelli, a été l'objet d'excellentes observations dues à Pelliccia. Le mot inédit, qui, seul, donnait quelque prix à la plus ordinaire de toutes les épitaphes de jeunes filles était donc de trop.

Nous avouons que nous n'avons pas pu lire, avec la liberté d'esprit nécessaire, les quarante-cinq pages, suivies des soixante-treize pages de pièces justificatives qui, réunies, constituent les *Recherches sur la grande confrérie Notre-Dame*; nous espérons que l'auteur remplira

bientôt la promesse qu'il a faite de consacrer un Mémoire aux représentations théâtrales qui furent exécutées à Paris par les différentes confréries; il nous le doit pour nous dédommager des soixante-treize pages de pièces justificatives à qui il ne manque que d'être justifiées. Nous ne ferons non plus aucune observation sur les « Origines du mont Saint-Michel » (p. 349), car un homme d'un grand mérite a fait suivre ce travail d'une excellente note où il répond, avec l'autorité que donne une vaste érudition, à des assertions que nous eussions repoussées. Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas averti l'auteur des Origines que M. Maximilien Raoul, auquel il s'en prend, n'est qu'un être imaginaire forgé par un caprice de M. Letellier.

On trouvera peut-être que nous sommes sévère dans notre examen; mais on devra comprendre quels ont été notre désappointement, notre douleur, en trouvant ce que nous venons de relever, dans un livre où nous cherchions des travaux pleins d'érudition, et tels qu'on en doit attendre d'une compagnie qui pourrait être l'une des plus savantes de France. On ne nous accusera pas d'aimer les personnalités, nous n'avons nommé aucun des auteurs que nous critiquons; c'est qu'aussi nous nous en prenons à la société tout entière qui, d'après le titre même de son recueil, *publie* les Mémoires, et qui devrait veiller à leur impression, à leur rédaction, et attendre s'il le fallait dix années pour composer un volume, plutôt que de s'exposer à perdre le renom dont elle a joui en se rendant solidaire de travaux d'une médiocrité qui indigne.

Quoi! nous trouvons à la fin de votre volume la liste de dix académies étrangères qui échangent avec vous leurs publications! Que vont-elles dire, hélas!

E. N.

DICIONNAIRE ICONOGRAPHIQUE DES MONUMENTS DE L'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE ET DU MOYEN AGE, par L.-J. GUENEBAULT. Paris, Leleux, 1844.

Tous les peuples de l'Europe, après l'introduction du christianisme, ont subi, avec plus ou moins de différence, les mêmes modifications dans leurs usages, leurs mœurs et leurs symboles, lors des invasions des Barbares, aux III, IV et V<sup>es</sup> siècles de notre ère. On est convenu de donner au temps qui s'est écoulé depuis les premières notions historiques que la science a pu recueillir, jusque vers le V<sup>e</sup> siècle, le nom d'*antiquité*. Là où finit l'antiquité commence le *moyen âge* qui, lui-même, a fini aux *temps modernes*, et la période intéressante désignée par cette appellation date de la chute de l'empire grec et la

prise de Constantinople par Mahomet II, empereur des Turcs, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle (1453).

Le moyen âge est l'époque où la philosophie, les sciences et les arts vinrent se réfugier dans les cloîtres et dans les cathédrales, près desquels, sous le patronage de prélats éminents en vertu et en science, se formèrent les premières universités, et d'où elles furent tirées par ces hommes illustres qui préparèrent ce qu'on appelle la *renaissance*, dans le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle; époque brillante, mais qui ne peut échapper au reproche d'avoir introduit dans l'architecture religieuse toutes les réminiscences archaïques de l'art païen.

L'histoire a démontré que les inventions utiles, perfectionnées plus tard, datent, pour la plupart, du moyen âge; ainsi, la boussole, la peinture à l'huile, la poudre et les canons, la gravure sur bois et sur cuivre, la taille du diamant, les lunettes, l'imprimerie, etc., furent découverts dans la période du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Mais le vrai caractère distinctif du moyen âge, c'est la grande importance de l'architecture religieuse, qui se divise, du IV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, en deux genres: le *roman*, et celui improprement appelé *gothique*.

Depuis quelques années, nous sommes témoins d'un mouvement intellectuel qui entraîne les esprits vers l'étude des monuments du moyen âge, et l'on éprouve un besoin insatiable de connaître, d'apprendre et de savoir. Il n'est plus permis aujourd'hui de contester l'utilité ni l'intérêt qu'offre l'étude de l'art chrétien: de toutes parts on s'en occupe avec amour et avec succès. L'archéologie monumentale et l'iconographie, qui est une de ses branches, font maintenant partie de l'enseignement; elles ont leurs cours et leurs professeurs spéciaux.

Pour satisfaire plus facilement les recherches inspirées par cette effervescence d'un amour désintéressé pour nos monuments nationaux et pour ces ruines vénérables dont la présence rappelle tant de glorieux souvenirs et perpétue des autorités traditionnelles dont la trace semblait naguère vouloir se perdre en France, il manquait à la science archéologique, telle qu'on la cultive aujourd'hui, un répertoire ou manuel général qui présentât dans un cadre étroit et avec une définition rapide, facilement saisissable, les productions des arts, et les écrits des auteurs qui en ont parlé, ou dans lesquels ils sont reproduits par le dessin ou la gravure, tout en indiquant l'état de l'art, de la civilisation et de tout ce qui constitue l'iconographie des monuments dans ses ramifications diverses pendant l'espace de quinze siècles qui s'écoulèrent depuis la fin du Bas-Empire jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup>.

Un homme modeste et laborieux vient de combler cette immense lacune, en dotant les archéologues de cet important monument littéraire, qui leur abrégera bien des recherches. Les six premières livraisons formant le premier volume du *Dictionnaire iconographique des Monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge*, etc., par L.-J. GUENEBAUT, sont en vente et ont été publiées dans l'espace de quelques mois, ce qui laisse espérer que le second et dernier volume se fera peu attendre.

Cette vaste et utile entreprise a coûté à M. Guenebault, homme de conviction profonde, vingt années de patientes et consciencieuses recherches, dont la seule pensée étonne ; car, quel courage ne lui a-t-il pas fallu pour dépouiller le nombre immense de rares et beaux livres à figures, publiés jusqu'à ce jour dans tous les pays de l'Europe, et les analyser ; traiter avec tant de constance et de soins un travail dont la matière inépuisable ne pourra jamais, il faut en convenir, être contenue dans les deux volumes in-8° compacts, petit-texte et à deux colonnes, qu'il nous offre ? Il prend son point de départ aux catacombes, et déroule ce grand panorama monumental en s'appuyant de citations toujours prises aux sources primitives. Son livre est un immense inventaire énumérant par ordre alphabétique tout ce qui peut servir à constater la vie publique et religieuse des peuples, les découvertes, le mouvement des intelligences dans les vieux âges, et les progrès dans les arts, qui annoncent la civilisation perfectionnée ; les rites, les cérémonies liturgiques, etc. : c'est véritablement un rudiment universel, où l'historien, l'artiste, l'industriel et tous ceux qui aiment les études graves, découvriront en un instant les sources où ils devront puiser pour trouver ce qu'ils chercheraient longtemps et souvent sans succès dans une multitude de livres. Cet ouvrage sera aussi pour les érudits un mémoire supplémentaire qui leur rappellera incontinent ce qui aurait pu échapper à leurs souvenirs.

Le christianisme, qui a produit à lui seul plus de bien que toutes les institutions purement humaines, et qui a inspiré le génie dans tous les siècles, déploie toutes ses splendeurs dans l'ouvrage de M. Guenebault, depuis la vaste cathédrale et l'antique abbatale jusqu'à la plus modeste chapelle. Puis, viennent les objets sacrés du culte et de la liturgie catholiques : les vêtements et les insignes des évêques et des prêtres ; les vases sacrés, les reliquaires, les saintes images et autres objets à l'usage du sacerdoce ; les tableaux, statues, autels, diptyques, triptyques, missels, etc. Or, présenter ainsi le catalogue de tout ce que les hommes voués aux arts et pleins de foi ont

essayé dans tous les temps pour honorer Dieu, c'est le servir et l'honorer : c'est prouver que le génie ne se développe jamais plus noblement et plus glorieusement que sous l'empire du sentiment religieux ; car la foi, loin de dédaigner les arts et leur séduisant prestige, les appelle, les encourage et les honore. Néanmoins, le livre de M. Guenebault renferme une foule de renseignements précieux dans un autre ordre d'idées : ses minutieuses recherches seront accueillies avec empressement et mises à profit par tous les hommes sérieux qui s'occupent des productions de l'art, quelle que soit d'ailleurs leur façon de penser. Des notes bibliographiques, critiques ou technologiques, placées au bas des pages, offrent de curieux détails, ou des définitions courtes et claires, de ce qui n'a pu être expliqué dans la rapide concision que comportent nécessairement les articles d'un dictionnaire.

Après avoir exposé, avec une impartiale justice, la haute importance du livre de M. Guenebault, ce ne sera pas sortir des bornes d'une sage critique, si nous exprimons la pensée que, dans un ouvrage aussi sérieux, l'auteur aurait pu citer de meilleures productions que les gravures de l'*Univers pittoresque*, publié par MM. Didot frères, et celles de la *France monumentale*, de M. Abel Hugo. Toutefois, nous serions trop sévère si nous relevions avec rigueur quelques noms propres mal orthographiés et quelques erreurs typographiques échappées à la correction d'une matière si ardue, et d'un texte aussi compliqué. Ces légères imperfections n'ôtent rien à l'excellence de cette publication consciencieuse.

Quand on songe à ce qu'il a fallu à M. Guenebault de soins, de comparaisons, de révisions pour comprendre dans son œuvre les châteaux forts, les maisons, les édifices publics, les théâtres, les cirques, les colonnes, les obélisques, les arcs de triomphe, les tombeaux ; tout ce qui tient à la numismatique, à la paléographie, à la glyptique, à la plastique, à la mosaïque, à l'étude des meubles, des ustensiles religieux, civils, domestiques et funéraires : combien il lui a fallu de persistance pour réunir tant de matières diverses ; on en vient à se rappeler ces immenses travaux exécutés jadis dans le recueillement des cloîtres par les studieux bénédictins : miracles de patience qui épouvaient notre futilité.

En somme, le *Dictionnaire iconographique* de M. Guenebault, qui résume des milliers de volumes, tiendra une place honorable parmi les œuvres utiles de notre époque, où l'étude de l'art chrétien a repris son rôle et son rang comme au temps des congrégations religieuses à

qui nous devons nos grandes et magnifiques collections historiques. Ce livre sera classé dans les bibliothèques parmi les plus usuels.

### TROCHE.

LOUIS ET CHARLES DUCS D'ORLÉANS, LEUR INFLUENCE SUR LES ARTS, LA LITTÉRATURE ET L'ESPRIT DE LEUR SIÈCLE, d'après les Documents originaux et les Peintures des Manuscrits, par AIMÉ CHAMPOLLION FIGEAC, première et deuxième partie. — Paris, Comptoir des Imprimeurs-Unis, 1844, in-8.

L'auteur de cet ouvrage a eu la très-heureuse idée de faire l'histoire d'un siècle comme nous voudrions voir faire toute l'histoire de France, à l'aide des monuments. Ce sont les chartes, les comptes de dépenses, les quittances, les inventaires, les vignettes de manuscrits qu'il range dans un ordre méthodique et dont il tire des faits parfaitement certains et authentiques, qui viennent ainsi enrichir d'autant l'histoire générale. On se fait, après avoir lu ce livre, une plus juste idée des mœurs féodales, artistiques, du commerce, des manufactures, des jeux, des chasses, de la littérature des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles; et il n'est pas un peintre ou un romancier qui ne trouvât à puiser dans cette mine abondante des renseignements de toutes espèces. Si cet ouvrage précieux était fait par tout autre, nous nous en tiendrions à l'éloge que nous venons d'en tracer, mais M. Aimé Champollion porte un grand nom, et nous devons attendre beaucoup de lui. Aussi lui reprocherons-nous de n'avoir pas donné une explication assez détaillée des planches qui ornent son livre. Six pages pour commenter trois cents sujets (cérémonies, portraits, sceaux, devises, voyages, tournois, repas, costumes, musique, architecture, navigation, caricatures, vénerie, armes), cela ne nous a pas suffi, et nous demandons avec instances à l'auteur de nous donner un chapitre de plus, pour nous dire l'origine et la signification complète de toutes ces représentations, à la vue desquelles la curiosité est excitée au plus haut degré, sans pouvoir toujours se satisfaire.

Nous tenions à signaler dès aujourd'hui ce livre de M. Champollion aux lecteurs de la *Revue*; mais nous le leur ferons mieux connaître encore, en en extrayant quelques dessins très-curieux qui nous ont paru donner matière à un article spécial.

NOTRE-DAME D'AJACCIO, ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE ET LÉGENDES, par ALEX. ARMAN, etc. — Paris, Leleux, 1844, in-8.

Nous devons, à notre grand regret, protester contre le titre même que porte ce volume. En effet, il n'y est guère question d'archéolo-

gie; c'est une description agréable, semée d'anecdotes intéressantes, à propos d'églises, de construction évidemment très-moderne. L'auteur a longtemps habité la Corse, il a recueilli de la bouche des habitants des traditions qu'il reproduit; mais ces traditions ne remontent pas au delà des années qui ont vu naître ceux qui les lui ont fournies. Nous dirons encore, au risque de passer pour sévère, que le style de M. Arman est empreint d'italianismes qui pourraient être excusés à Bastia ou à Corte, mais qui, pour notre continent, sont quelquefois incompréhensibles. Après tout, au point de vue de l'histoire contemporaine, la notice sur N.-D. d'Ajaccio renferme des renseignements intéressants; quelques pages nous font connaître des détails curieux des mœurs de cette île si pittoresque et si peu explorée. En somme, si l'on ne trouve pas dans la publication de M. Arman la description architecturale des églises de la Corse, ni l'explication des sculptures et des peintures qui les ornent, on y rencontre avec quelques traits historiques empruntés à Moréri, des idées sages sur les améliorations à introduire dans l'administration et une juste appréciation des efforts que quelques esprits généreux tentèrent à diverses époques pour le bien de la Corse. Ce livre peut donc être lu avec plaisir, même après l'excellent Voyage en Corse de M. Prosper Mérimée.

---

#### NOUVELLES PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES.

*Bibliothèque de l'École des chartes*, 6<sup>e</sup> liv., juillet-août, in-8°. Paris, rue de Verneuil, 51.

*Bulletin monumental*, publié par la Société française pour la conservation et la description des monuments nationaux, et dirigé par M. de Caumont; 6<sup>e</sup> liv., 1844. Paris, Derache.

*Dictionnaire iconographique* des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge, par L.-J. Guenebault, 6<sup>e</sup> liv. contenant la fin du tome I<sup>er</sup>, grand in-8°. Paris, Leleux.

*Journal des Savants*, août 1844, in-4°. Paris, Artus-Bertrand.

*Archéologie celto-romaine* de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), par M. J.-B. Leclerc, dessins de M. Gaveau, in-4°. Paris, Anselin.

*British archeological, Quarterly journal*, n<sup>o</sup> 2, june 1844, London.

---

920

# REVUE ARCHÉOLOGIQUE

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS A L'ÉTUDE DES MONUMENTS ET A LA PHILOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

ET ACCOMPAGNÉS

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

---

SECONDE PARTIE

DU 15 OCTOBRE 1844 AU 15 MARS 1845

---

PARIS

A. LELEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE PIERRE-SARRAZIN, 9

1845

PROVINTI

# GIUDIZIO DI CRIMINALI

DELLA

REPUBLICA DI GENOVA  
NEL 1814

DELLA

DELLA

DELLA

DELLA

DELLA

**DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,**

RUE DE VAUGIRARD , N° 9.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA DEUXIÈME PARTIE (OCTOBRE 1844 A MARS 1845.)

## DOCUMENTS ET MÉMOIRES.

|  | PAGES | PAGES  |
|--|-------|--|
| VOYAGES ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES de M. Le Bas, de l'Institut, en Grèce et en Asie Mineure, pendant les années 1843 et 1844, 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> rapports à M. le Ministre de l'Instruction publique, 421, 629, 705 | 705   | NOUVELLES OBSERVATIONS sur l'âge du porche de Notre-Dame-des-Doms, par M. J. Courtet..... 602                                  |
| SUR L'USAGE DES ANCIENS de consacrer la statue d'un dieu à un autre dieu, par M. Letronne, de l'Institut..... 439  | 439   | VITRAIL DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS, représentant l'abbé Suger, explication de la planche XVIII, par M. A.-M..... 606           |
| VASE FABRIQUÉ EN ÉGYPTÉ pendant la domination perse, par M. de Longpérier.... 444  | 444   | NOTE SUR UNE GRAVURE EN BOIS DE 1418, par M. le baron de Reiffenberg..... 611  |
| LETTRE DE M. P. LE BAS à M. GUIGNIAUT, sur le nombre d'inscriptions inédites qui existent à Athènes. .... 452  | 452   | SUR LA MÉCANIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS, par M. Letronne..... 642   |
| FIGURINE DE BRONZE du cabinet de M. le vicomte de Jessaint, par M. de Longpérier. 458  | 458   | SCÈNES DE LA PSYCHOSTASIE HOMÉRIQUE, par M. de Witte, corresp. de l'Institut..... 647  |
| PEINTURE SYMBOLIQUE DE L'ANNONCIATION, par M. A. Maury ..... 462   | 462   | EXTRAIT D'une lettre du docteur Lepsius à M. Letronne..... 678   |
| OBSERVATIONS SUR L'ÂGE DU PORCHE DE NOTRE-DAME-DES-DOMS d'Avignon, par M. J. Courtet..... 472  | 472   | LETTRE A L'ÉDITEUR DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE, par M. Le Bas..... 686   |
| SUR LES NOMS GRECS DE CLÉOPHAS ET DE CLÉOPAS, par M. Letronne..... 485   | 485   | TABLEAU DE SAINT LOUIS, explication de la Pl. XX, par M. L.-J. Guénehault.... 691  |
| INSCRIPTION DÉCOUVERTE EN 1842 A MARSAI, expliquée par M. de Saulcy, de l'Ins. 492   | 492   | ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNE, lettre à M. Champollion-Figeac, par M. Prisse..... 723   |
| SUR L'ÉPOQUE DU VASE D'ARTAXERCE, par M. A. de Longpérier. .... 495  | 495   | LETTRE A M. LETRONNE sur les actes d'adoration, ou proscynèmes, par M. de Saulcy, accompagnée de sept Planches..... 734, 785   |
| DES DIVINITÉS ET DES GÉNIES PSYCHOPOMPES, par M. A. Maury..... 501, 581, 657   | 657   | LETTRE A M. DE SAULCY sur l'époque d'un proscynème démotique, par M. Letronne. 748   |
| RELIQUAIRE DE SAINT CHARLEMAGNE, explication de la Pl. XV, par M. A. de Longpérier... 525  | 525   | ARBRE DE JESSÉ, explication des Pl. XXI et XXII, par M. A. Maury..... 755  |
| NOUVELLES OBSERVATIONS sur l'âge du porche de Notre-Dame-des-Doms, par M. P. Mérimée, de l'Institut..... 533   | 533   | LETTRE DE M. EGGER A L'ÉDITEUR DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE..... 760  |
| NOTICE SUR UNE COUPE ARABE, explication de la Pl. XVI, par M. A. de Longpérier. 538  | 538   | LETTRE A M. HASE sur les antiquités de la régence de Tunis, par M. Pellissier.... 810  |
| UN DERNIER MOT SUR LE PRÉTENDU COEUR DE SAINT LOUIS..... 546   | 546   | OBSERVATIONS HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES sur l'inscription d'une borne militaire qui existe à Tunis, par M. Letronne..... 820 |
| COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES, instituée au Ministère de l'Intérieur, organisation administrative et travaux par M. F. Grille de Beuzelin..... 549  | 549   | SUR UN FRAGMENT D'UNE DES STATUES DU PARTHÉNON, par M. P. Mérimée..... 832   |
| LES TUMULUS DE DJEBEL EL AKHDHAR, par M. A. de Longpérier..... 565   | 565   | LETTRE DE M. LE BAS au rédacteur du <i>Moniteur grec</i> ..... 837   |
| EXTRAITS des dernières lettres du docteur Lepsius. .... 573  | 573   | NOTE SUR QUELQUES BRIQUES VERNISSÉES du musée de Sèvres..... 840   |

## DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

|  |     |
|--|-----|
| TOMBEAU ANTIQUE découvert à Neuvy (Indre)..... 476 | 476 |
|--|-----|

## TABLE DES MATIÈRES.

|   | PAGES | PAGES   |     |
|---|-------|---|-----|
| CONSTRUCTION ROMAINE découvert. à Nîmes. . . . .                              | 477   | ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, élections du 10 et 17 janvier. . . . .                       | Id. |
| INSCRIPTION trouvée à Avignon. . . . .  | 478   | FOUILLES à Saint-Rivérien. . . . .  | 698 |
| DON de M. E. Guillemot au musée de Cluny. . . . .                             | 479   | DÉCOUVERTE faite par M. Ed. Grasset, à Janina. . . . .  | Id. |
| RESTAURATION de l'église de Voullon. . . . .                                  | 479   | EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. GARGALLO GRIMALDI à M. DE WITTE, sur les fouilles exécutées à Pérouse. . . . . | 761 |
| TEMPLES de CÉRÈS AUGUSTA découvert dans l'île de Côs. . . . .                 | 556   | VENTE DE LA COLLECTION DES VASES DU PRINCE DE CANINO. . . . .   | Id. |
| RUINE de l'antique Icosium. . . . .   | Ib.   | DESTRUCTION DU VASE PORTLAND AU BRITISH MUSEUM. . . . .   | 762 |
| OBJETS ANTIQUES découverts à Ciudad-Réal (Espagne). . . . .                   | 557   | ANNEAU d'OR trouvé à Tunis. . . . .   | Id. |
| FOUILLES à STEENBOSCH. . . . .  | Ib.   | DÉTAILS sur une maison du XV <sup>e</sup> siècle, à Tours. . . . .  | Id. |
| TOMBEAUX découverts dans la cathédrale de Troyes. . . . .                     | Ib.   | NÉCROLOGIE. — E. Grille de Beuzelin. . . . .  | 843 |
| ÉPÉE REMARQUABLE trouvée dans la province de Luxembourg. . . . .              | 558   | INSCRIPTION TROUVÉE A MARSEILLE! . . . . .  | Ib. |
| ANGE DE LA FLÈCHE de l'Horloge de Notre-Dame de Laon. . . . .                 | 559   | DON de M. LE DUC DE LUYNES au département des médailles de la Bibliot. royale. . . . .                    | 844 |
| ÉGLISE de SAINT-JULIEN à TOURS, à vendre. . . . .                             | Ib.   | MONNAIES trouvées sur les bords de l'Adour. . . . .   | Ib. |
| CHAPITEAUX DU CLOÎTRE des CÉLESTINS à Paris. . . . .                          | Ib.   | ÉMAUX DU CHATEAU de MADRID. . . . .   | 845 |
| DÉPART de M. J.-J. AMPÈRE POUR L'ÉGYPTE. . . . .                              | Id.   | ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN. . . . .   | Ib. |
| FOUILLES de NINIVE. . . . .   | 614   | NOUVELLES de M. AMPÈRE. . . . .   | Ib. |
| INSCRIPTIONS GRECQUES découvertes à Alexandrie. . . . .                       | Id.   | TABLEAU de SAINT LOUIS. . . . .   | Ib. |
| RESTAURATION de L'ARCROMAIN de SAINTES  | Id.   | VENTE de VASES PEINTS du Prince de Canino   | Ib. |
| MÉDAILLES trouvées à Nogent. . . . .  | Id.   |   |     |
| MONUMENTS de TOURS. . . . .   | 615   |   |     |
| VENTE de LA COLLECTION DES MÉDAILLES de LA BACTRIANE. . . . .                 | 616   |   |     |
| DISTRIBUTION de MÉDAILLES de la commission des monuments historiques. . . . . | Id.   |   |     |
| TRAVAUX EXÉCUTÉS à l'église de Saint-Spire de Corbeil. . . . .                | Id.   |   |     |
| RESTAURATION du PORTAIL de l'église de Mailly. . . . .                        | 617   |   |     |
| ACHATS FAITS par LE CABINET DES ANTIQUES de la Bibliothèque royale. . . . .   | Id.   |   |     |
| DON de M. PRISSÉ à la Bibliothèque royale. . . . .                            | 695   |   |     |
| RESTAURATION du PALAIS CONSTANTINIEN, à Trèves. . . . .                       | Id.   |   |     |
| MOSAÏQUE découverte près de Pau. . . . .                                      | 696   |   |     |
| BATEAU ROMAINE découvert à Cherchell. . . . .                                 | Id.   |   |     |
| RESTAURATION de L'ÉGLISE de MUNSTER. . . . .                                  | 697   |   |     |
| NOUVELLES de M. BOTTA. . . . .  | Id.   |   |     |

| BIBLIOGRAPHIE.  |          |
|---|----------|
| PUBLICATIONS NOUVELLES, 484, 560, 627, 628, 704, 784                                    |          |
| <i>Ouvrages dont il a été rendu compte dans ce volume :</i>                             |          |
| ANNALES de L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE, t. XV, 1 <sup>er</sup> cahier. . . . .             | 480      |
| ANALYSE d'UNE DISSERTATION du PROFESSEUR KUGLER sur LES BASILIQUES CHRÉTIENNES. . . . . | 618      |
| DESCRIPTION des TERRES CUITES du MUSÉE de BERLIN, par M. Th. Panofka. . . . .           | 699      |
| INTRODUCTION à L'HISTOIRE du BOUDDHISME INDIEN, par M. E. Burnouf. . . . .              | 764      |
| ELITE des MONUMENTS CÉRAMOGRAPHIQUES, par MM. Lenormant et De Witte. . . . .            | 776, 846 |
| REVUE de PHILOGIE. . . . .  | 852      |

# VOYAGES ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

DE M. LEBAS, MEMBRE DE L'INSTITUT,

EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE,

PENDANT LES ANNÉES 1843 ET 1844.

CINQUIÈME RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

TRAVAUX A MESSÈNE. — ENCEINTE FORTIFIÉE D'ÉPAMINONDAS, SES INTERRUPTIONS, IDÉES A CE SUJET. — SOUBASSEMENTS DE TEMPLES. — FOUILLES EXÉCUTÉES A SPELOUZA, TEMPLE DÉCOUVERT, INSCRIPTIONS, CONJECTURES. — AUTRES INSCRIPTIONS FRAGMENTAIRES DE SUJETS DIVERS. — INSCRIPTIONS MODERNES DU COUVENT DE L'ITHÔME ET DU MONASTÈRE DE VULCANO. — VISITE A PYLOS.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Avant que je vous rende compte du résultat de mes travaux à Messène, vous me permettez, je l'espère, de rappeler quelques faits qui se rattachent immédiatement aux lieux dont je dois vous entretenir.

Quand Épaminondas, par la victoire de Leuctres, eut brisé la puissance des seuls rivaux que Thèbes eût alors à craindre dans toute la Grèce, il comprit que, pour les empêcher à jamais de se relever, il fallait rendre aux confédérations longtemps opprimées par eux l'importance politique dont leurs ambitieux voisins les avaient dépouillés. Mégalopolis devint pour l'Arcadie un grand centre d'attaque et de défense où la population de quarante villes éparses accourut se réunir en un seul faisceau. Ce n'était pas assez : les plus anciens et les plus opiniâtres adversaires de Sparte, les Messéniens, qui avaient contre elle les plus justes griefs, avaient survécu, comme peuple, à trois guerres d'extermination et conservaient, dans les lieux divers où ils vivaient exilés, leurs mœurs, leur langage et leur haine contre leurs cruels oppresseurs : Épaminondas les rappela dans leur patrie, et tous répondirent à sa voix. Mais il fallait qu'ils fussent assez forts pour se défendre. Il résolut de leur bâtir une ville qui les mît à l'abri de toute attaque. Frappé de l'heureuse position de l'Ithôme et de la vallée qui s'étend à sa base occidentale, il reconnut que c'était là, dans ces lieux

consacrés par de si grands souvenirs, sous la protection même de Jupiter Ithomate, qu'il fallait placer l'indestructible rempart de la Messénie. Aucun moyen ne fut oublié pour accroître la confiance de ses futurs défenseurs. Le général thébain fit intervenir les dieux par la voix des augures dont toutes les réponses furent favorables. Tous les héros de la Messénie, Aristomène surtout, furent invoqués pour qu'ils vissent présider à la renaissance de la patrie dont ils avaient fait la gloire. Une musique guerrière exécutant les airs de Pronomos, le plus grand *compositeur* de l'époque, excitait les travailleurs accourus des différents points du Péloponèse, et dirigés par les architectes les plus habiles. Il dut être beau le jour où l'illustre Thébain vint poser la première pierre de la ville nouvelle; il dut être plus beau encore celui où les Messéniens célébrèrent par des fêtes religieuses l'achèvement de cette grande entreprise!

Une forte muraille garnie de fortes tours, rondes ou quadrangulaires, suivant que l'exigeait la position des lieux qu'elles devaient observer et défendre, partait du point le plus élevé de la pente occidentale de l'Ithôme, suivait à l'ouest les sinuosités des mamelons qui dominant les routes de l'Arcadie et de l'Élide, puis redescendait, presque perpendiculairement, vers le sud, le long d'une crête très-abrupte qui formait comme un rempart naturel. Elle serpentait ensuite vers l'est jusqu'au défilé qui, séparant l'Ithôme du mont Évan, conduit dans les plaines orientales de la Messénie. De ce point fortifié avec un soin minutieux, comme le plus directement accessible aux Spartiates, la muraille remontait vers le nord le long de la pente orientale de l'Ithôme, s'interrompant seulement là où les escarpements du rocher rendaient toute construction inutile, et s'élevait ainsi jusqu'au plateau du mont Sacré, jusqu'à l'acropole défendue elle-même par sa position et par de formidables travaux.

Cette vaste enceinte, Monsieur le Ministre, cette enceinte dont le développement occupe au moins une étendue de 16 kilomètres, subsiste encore sur beaucoup de points, et nous pourrions l'admirer tout entière si partout on eût employé pour la construire la pierre dure de l'Ithôme. Mais dans un assez grand nombre d'endroits, la partie inférieure des remparts a été bâtie avec une sorte de pierre poreuse qui, sous l'action de l'air, du soleil et de la pluie, se broie, se décompose et se fond pour ainsi dire, de telle sorte que là où jadis on voyait un mur recouvert de ses dalles surmontées d'un parapet et de créneaux, on ne voit plus aujourd'hui que la partie supérieure, laquelle était en pierre dure; on la voit descendue de plus de 3 mètres et

reposant sur le sol, attendu que la partie inférieure s'est totalement dissoute. Là au contraire où des matériaux solides et durables ont été seuls employés, les fortifications de Messène semblent dater d'hier.

Quatre portes, et même peut-être cinq, facilitaient les communications avec l'extérieur. Trois d'entre elles subsistent encore; une surtout, celle d'Arcadie, dont MM. les architectes de la Commission de Morée ont publié une restauration qui ne laisse rien à désirer sous aucun rapport.

Mais comment faire comprendre au public érudit les différentes parties de cette immense place forte; les procédés employés pour que, sur des murs qui avaient souvent une pente très-escarpée, les défenseurs fussent toujours en état de combattre; par quels moyens ils communiquaient entre eux et avec la ville; comment étaient intérieurement disposées les tours; de quel genre de défense elles étaient susceptibles, etc., etc.? La description la plus circonstanciée et la plus habilement faite n'atteindra jamais ce but aussi efficacement qu'une suite de dessins; et certes on doit tenir à connaître comment Épaminondas entendait l'art de fortifier les villes, afin de pouvoir ensuite comparer son système avec celui des Athéniens, à l'époque de leur puissance, et avec celui des autres peuples de la Grèce dans des temps plus reculés; car c'est sur cette comparaison que doit s'appuyer l'histoire de la défense des places fortes chez les Grecs, travail qui, même après les écrits de Juste Lipse, reste encore à faire aujourd'hui, et ne peut manquer d'éclairer plus d'un point resté obscur dans l'histoire militaire d'un peuple qui compte tant de grands capitaines, et dont toute l'existence politique fut une longue lutte guerrière. Je me suis donc mis à l'œuvre avec un artiste qui m'accompagne en ce moment; il a dessiné, nous avons mesuré la muraille dans toute son étendue, ses dimensions diverses, tous les angles qu'elle forme, et nous sommes en état de publier aujourd'hui un plan général de l'enceinte beaucoup plus exact et plus circonstancié que tous ceux qu'on en a donnés jusqu'à présent, ainsi qu'une série de planches qui satisferont à toutes les questions que j'ai posées plus haut.

Il est un seul point, Monsieur le Ministre, sur lequel je ne suis pas encore fixé. Dans plusieurs endroits l'enceinte de la ville cesse tout à coup sans qu'on puisse en retrouver aucune trace, de quelque espèce qu'elle soit. Cette solution soudaine de continuité se fait surtout remarquer immédiatement après la porte dite de Messénie. A 1 kilomètre de là, on retrouve la muraille dans une étendue d'environ

100 mètres; puis, plus rien jusqu'à la porte de Laconie. Le même fait se reproduit au nord dans la partie qui, de la porte d'Arcadie, remonte jusqu'à l'Ithôme. Pour ce dernier point, la chose peut s'expliquer d'une manière plausible : il est permis de supposer que des éboulements occasionnés par des tremblements de terre ou par de très-grandes pluies auront renversé et recouvert la portion de la muraille la plus voisine de la montagne; mais au sud aucun événement de ce genre ne peut être admis, et je serais très-disposé à croire que sur ce point aucune muraille n'a jamais existé. En effet, à peu de distance de la porte de Messénie commence un ravin très-escarpé formé par un ruisseau qui coule au pied du mont Évan, rempart plus sûr pour la ville que les murailles les plus épaisses. Le mur qu'on trouve un peu plus haut et qui, à en juger par la manière dont il se termine aux deux extrémités, n'a jamais dû se rattacher à rien, ne peut être, selon moi, considéré que comme un ouvrage avancé, destiné à défendre la ville contre les ennemis qui arriveraient par un étroit défilé qui, partant du versant occidental du mont Évan, vient aboutir en face de ce mur. En effet, la partie la plus resserrée de ce défilé était elle-même fermée par une sorte de défense en assises très-régulières. De là jusqu'à la porte de Laconie, aucune issue praticable, par conséquent aucun besoin de défense. Ce qui porterait à croire que ce moyen de résistance était préféré partout où il pouvait suffire, c'est qu'une double construction, du même genre que celle qui formait le défilé du mont Évan, était à cheval sur le sentier qui, de la porte de Laconie, conduit dans l'intérieur de la ville en suivant à mi-côte le versant méridional de l'Ithôme.

Je dois ajouter, Monsieur le Ministre, que la disposition du terrain au delà de ce qui reste du mur méridional est telle qu'on peut l'envisager comme formant une série non interrompue d'ouvrages avancés. Pendant près de 4 kilomètres les ravins succèdent aux ravins, plus ou moins profonds, mais tous parallèles les uns aux autres et parallèles aux murs de la ville. De distance en distance, le seul sentier praticable qui aujourd'hui conduit de Mavromati (1) à Anaziri, en traversant la porte de Messénie et le petit village de Simissa, passe entre des mamelons assez élevés, dont quelques-uns portent encore des traces de construction en larges assises. On peut présumer que ces points étaient occupés par des postes d'observation aux-

(1) Village moderne bâti au-dessus de l'emplacement qu'occupait l'agora de Messène, près de la fontaine Arsinoé.

quels la marche de l'ennemi arrivant par le sud ne pouvait nullement échapper.

Accoutumé à la vue de places fortes ceintes d'une muraille continue, j'ai longtemps hésité à adopter l'explication que je vous propose. Deux jours ont été consacrés à battre la campagne en tous sens, à suivre péniblement tous les accidents de terrain dont les ingénieurs grecs avaient pu profiter pour y placer des remparts, et je n'ai rien découvert qui contrariât mon opinion, dont les premières lueurs, comme j'ai déjà eu occasion de vous le dire dans mon troisième rapport, datent de mon passage à Ægosthènes et de la vue de ses fortifications. Je la crois donc vraie aujourd'hui, et serais même disposé à regarder le fait dont il s'agit comme le résultat d'une loi générale; c'est-à-dire à penser que les anciens n'adoptaient l'enceinte continue que pour leurs acropoles, et ne fortifiaient autour de leurs villes que les points vraiment susceptibles d'attaque. Toutefois, je ne serai complètement satisfait que lorsque des fouilles pratiquées à l'est de la porte de Messénie auront indiqué le point précis où s'arrêtait la muraille dont les auteurs de la carte de Morée, sur leur plan particulier de Messène, indiquent à tort la continuation par une ligne ponctuée qui fait supposer des traces là où il n'en existe aucune.

Dans le cours des recherches laborieuses auxquelles je me suis livré pour fixer mon incertitude, j'ai rencontré au nord-est, à environ 150 mètres de la porte de Messénie, des soubassements que les auteurs du plan ont supposé avoir appartenu à l'enceinte, faute de les avoir suffisamment examinés. En effet, cette construction diffère essentiellement des remparts; elle a moins de largeur, elle est plus régulière, les assises en ont moins d'élévation; et comme en outre ce mur est orienté de l'est à l'ouest, on doit le considérer comme ayant été destiné à soutenir la plate-forme sur laquelle était bâti un des plus grands temples de Messène, peut-être celui d'Esculape qui, au dire de Pausanias, renfermait tant de belles statues. Un peu plus loin, en redescendant vers le nord-est, car les constructions dont je viens de parler se trouvent sur un plateau assez élevé, on remarque les traces d'un autre temple ayant la même orientation, et que je suppose avoir été celui de Messéné, car il semble résulter du récit de Pausanias (IV, 31, 8 et 9) que ces deux édifices étaient voisins.

C'est également à tort que sur le plan on a indiqué (lettre P) comme des soubassements de tours antiques certains restes de construction que l'on rencontre à droite du sentier abrupte qui de Mavromati conduit au sommet de l'Ithôme. Si on eût mieux observé

cette position, à laquelle les habitants du pays donnent le nom de Spelouza, on y aurait remarqué trois plates-formes d'une étendue inégale, mais qui toutes devaient se rattacher à un même système de construction. La plus considérable et la plus haute est oblongue, assez régulière et a sa plus grande dimension de l'est à l'ouest. L'orientation de ce plateau, sa position élevée d'où l'on découvre toute la partie méridionale de la Messénie que ne masque point le mont Évan, laquelle s'étend au sud-est jusqu'au golfe de Calamata, à l'est, jusqu'aux cimes neigeuses du Taygète, au sud-ouest, jusqu'aux montagnes voisines de Coroné, et à l'ouest jusqu'à Pylos, nous firent préjuger qu'un temple avait pu exister dans ce lieu. Cette idée nous porta à sonder les buissons épais de lentisques, dont le terrain était couvert, et nous découvrîmes deux bases de colonnes ioniques, un fragment d'ante et quelques assises ayant appartenu à un soubassement. Dès lors, toute incertitude cessa, et je résolus d'entreprendre les fouilles nécessaires pour découvrir le plan de ce temple, persuadé que la partie supérieure, dont il ne restait plus aucune trace sur le sol, avait été employée, après la chute de l'édifice, à des constructions particulières.

Une première tranchée fut ouverte immédiatement dans la direction du nord au sud, c'est-à-dire perpendiculairement à la direction supposée de l'axe du temple. Elle eut pour résultat la découverte presque immédiate, à une profondeur de 0<sup>m</sup>,60 environ, d'un dallage d'une conservation admirable. Nous avons rencontré le péristyle! En continuant vers l'est, nous trouvâmes deux rangs de gradins que plus tard, quand nous eûmes mis au jour les quatre angles, nous reconnûmes régner autour de l'édifice.

En creusant en avant de la partie antérieure du temple dans l'espoir de découvrir quelques restes des colonnes, de l'entablement, etc., et peut-être quelques bas-reliefs, nous trouvâmes, en effet, quelques débris informes et mutilés de corniches, de colonnes, d'architraves, etc., mais tous de cette pierre tendre et poreuse, dont j'ai déjà parlé plus haut, et par conséquent d'une nature bien différente de celle de la pierre qui avait été employée pour les soubassements, lesquels, grâce à la dureté de la matière première, sont encore aujourd'hui dans un si bel état de conservation que notre première idée fut de supposer que ces restes si différents avaient appartenu à deux édifices distincts. Mais bientôt nous dûmes nous convaincre qu'il n'en était pas ainsi; que le temple en question était construit en pierre dure jusqu'à la hauteur des bases des colonnes inclusivement, tandis

que tout le reste était en tuf et recouvert d'un stuc dont nous retrouvâmes des restes bien conservés sur plusieurs fragments.

Le péristyle une fois dégagé, nous procédâmes au déblayement de l'intérieur du temple, et nous découvriâmes successivement le seuil de la *cella* d'une seule pierre de 3<sup>m</sup>,20; le pavé du temple, consistant en une sorte de mosaïque grossière, sans aucun dessin, faite à l'aide d'un ciment rougeâtre et de petits cailloux noirs et blancs; un piédestal creusé à sa partie supérieure pour y placer une statue, et une sorte de vasque carrée qui peut-être était destinée à recevoir un bassin en bronze contenant l'eau lustrale ou le sang des victimes immolées dans les sacrifices. Vainement nous recherchâmes l'image du dieu ou du héros adoré dans ce sanctuaire. Les ouvriers ne découvrirent, sur différents points très-éloignés les uns des autres, que quelques fragments de peu d'importance : 1° un pied chaussé d'un brodequin à large et épaisse semelle, tenant encore à une base circulaire qui s'adapte parfaitement au trou pratiqué dans le piédestal; 2° la partie supérieure d'une jambe, s'arrêtant au-dessus du genou et garnie de courroies se croisant sur le devant, laissant voir en outre, ainsi que le pied dont je viens de parler, plusieurs trous de scellement, où sans doute étaient fixés des ornements en bronze; 3° un poignet à demi fermé et sur la paume de la main la trace assez informe d'une corde ou d'une flèche.

J'ajouterai ici que les fouilles pratiquées en dehors du temple prouvèrent que toute la décoration extérieure était en terre cuite. On trouva en effet des antéfixes, des rinceaux, une tête de lion, tous élégants produits de la céramique.

En résumé, Monsieur le Ministre, les fouilles exécutées à Spelouza ont eu pour résultat la découverte d'un édifice resté inconnu jusqu'à ce jour et que tout indique avoir été un temple. Les parties retrouvées suffisent effectivement pour en prouver la destination, et de plus fournissent les matériaux indispensables pour une restauration architectonique. Le plan de ce temple, d'ordre ionique et d'une époque que l'on peut regarder comme postérieure d'au moins cent cinquante ans à la fondation de Messène, est le plus simple de tous ceux que les anciens adoptaient. Il se compose d'une *cella* et d'un péristyle avec deux colonnes seulement. Il est, suivant l'usage le plus commun, orienté de l'est à l'ouest; sa longueur est de 16<sup>m</sup>,30 sur 10<sup>m</sup>,13.

A qui ce sanctuaire était-il consacré? J'espérais que, à défaut d'une statue bien caractérisée, quelque inscription viendrait m'éclairer à cet égard; mais aucune des quatre auxquelles les fouilles ont

fait revoir la lumière, n'est de nature, je le crains bien, à nous éclairer sous ce rapport. La première, gravée sur une petite stèle creusée à la partie supérieure pour recevoir un *ἀνάθημα*, et dont le bord antérieur, aujourd'hui mutilé, contenait vraisemblablement une première ligne est ainsi conçue :

ΣΩΤΕΛΗΣ  
 ΑΡΧΟΙ  
 ΑΙΜΝΑΤΙ  
 ΙΕΡΙΤΕΥΣΑΝΤΕ

La deuxième et la troisième qu'on lit sur des monuments du même genre que le précédent, portent, l'une :

ΕΠΙΙΑΡΕΟΣΤ  
 ΙΜΑΡΧΩΑΦΙ  
 ΗΤΙΦΙΛΩ VC

L'autre :

ΕΦΙΕΡΕΟΣΦΙΛ  
 ΙΔΑΕΦΟΡΟΥΟΑΛ  
 ΙΔΑΜΟΥΜΗΛ  
 ΡΙΑΛΙ

Enfin, sur la gauche d'une grande pierre brisée, ayant actuellement environ 1<sup>m</sup>,60 de longueur, et qui doit avoir eu dans son intégrité environ 3 mètres, on lit, en assez grand caractères d'une forme contemporaine de la construction du temple, et peut-être même antérieure, les quatre lettres suivantes :

ΚΤΟΣ

Les recherches les plus minutieuses faites par nos travailleurs, dont j'avais stimulé et redoublé le zèle par la promesse d'une forte récompense, n'ont pu faire retrouver la partie droite de ce monolithe. Je suis donc réduit aux conjectures pour rétablir le commencement de l'inscription.

Si la pierre appartenait à un des gradins extérieurs du temple, comme je l'avais d'abord pensé, le nom qu'on pourrait y reconnaître avec le plus de vraisemblance serait celui du père de l'architecte, lequel nom aurait eu pour dernier élément le mot *ἀναξ*, comme

Πλειστόναξ, Ἐρμειάναξ, etc. On sait, par plusieurs exemples, que les artistes, peintres, sculpteurs, architectes, inscrivait souvent leur nom sur la partie la moins en évidence de leurs ouvrages.

Si, au contraire, la pierre eût formé le linteau de la porte, on pourrait supposer, comme j'ai déjà eu occasion de le prouver dans l'ouvrage de Morée, à propos d'un autre temple de Messène, que le magistrat sous l'administration ou aux frais duquel le monument avait été élevé, y avait inscrit son nom et celui de son père.

Enfin, si elle eût été placée sur le frontispice, l'inscription n'aurait pu contenir que le nom du dieu ou du héros adoré dans le temple, nom auquel aurait été ajouté le titre d'ἄναξ, fait dont je ne me rappelle aucun exemple épigraphique.

Plus d'une raison s'oppose à ce que l'on admette cette dernière supposition. D'abord l'emploi insolite du mot ἄναξ, et ce qui est plus concluant, la nature même de la pierre qui est de l'espèce la plus dure, tandis que toutes les parties de la façade du temple étaient en tuf. La première n'est pas plus admissible, car il résulte de la forme de la pierre et d'autres données architecturales que le temple n'a pu avoir d'autres gradins que ceux dont j'ai parlé plus haut. Quant à la deuxième, pour laquelle je pencherais, j'attends, pour la regarder comme une vérité, que l'étude des différentes parties de l'édifice ait permis à l'architecte qui me seconde de se prononcer avec certitude. Dans le dernier cas même, ce ne serait point par cette inscription qu'on arriverait à une solution de la question principale.

Il reste donc à examiner si les inscriptions des trois petites stèles peuvent aider à la résoudre. Occupons-nous d'abord de la première.

Du duel IEPITEΥΣANTE ou du pluriel IEPITEΥΣANTEΣ, si l'on admet que le Σ final a disparu, ce que l'état de la pierre rend très-vraisemblable, on doit conclure, comme je l'ai déjà fait plus haut, que le monument contenait un premier nom qui a été brisé. Resteraient à expliquer les lignes 3 et 4. Le mot APXOI ne peut être que le datif de APXΩ, nom propre de femme, dont le *Corpus inscr. gr.* offre un exemple au n° 1570 que je n'ai malheureusement pas à ma disposition en ce moment. Le mot ΔΙΜΝΑΤΙ ne peut être non plus que le datif de l'éthnique λιμνάς, λιμνάτος, le même que λιμνάτις, λιμνάτιδος. Cette Archo de Limnes, je serais disposé à le croire, n'est autre que la Diane Limnatide adorée sur les frontières de la Messénie touchant à la Laconie, et le nom qu'elle reçoit ici est sans doute un nom mystique. Mais de tout cela, peut-on inférer que le temple de

Spelouza était consacré à cette déesse? Je ne le pense pas. Sotélès et un autre Messénien, après avoir rempli des devoirs religieux en l'honneur d'Archo de Limnes, ont, au retour du saint pèlerinage, consacré près de notre temple un petit *ἀνάθημα*, probablement en terre cuite, suivant un usage dont nous avons eu des preuves sur les lieux mêmes. On a en effet trouvé dans les fouilles de Spelouza plusieurs fragments, malheureusement très-mutilés, de petites figures en terre cuite, ayant appartenu à des offrandes de ce genre, et représentant, les unes Bacchus, les autres Minerve, etc. Ce que Sotélès et un autre Messénien font ici, Cornélius Onomarchus le faisait à Patras, où il consacrait une statuette de Diane à Cérès; mais, encore une fois, comme j'ai déjà eu occasion de le remarquer dans mon précédent rapport, on ne peut conclure de là que notre temple fût celui d'Artémis. Passons donc aux deux autres inscriptions.

La première est certainement plus ancienne que l'autre, puisqu'elle est écrite en dialecte dorien, sans doute dans ce dialecte que les Messéniens, tout dispersés qu'ils étaient, avaient conservé dans sa pureté première; mais toutes deux se rapprochent en ce qu'elles portent l'indication d'un sacerdoce éponyme, c'est-à-dire la date d'une année (1). Or, le seul sacerdoce éponyme à Messène était, Pausanias nous le dit expressément, celui de Jupiter Ithomate. Ces deux inscriptions ne nous apprennent donc rien de plus que la première; comme elle, elles sont destinées à instruire la postérité que, à telle époque déterminée, telle ou telle offrande a été faite à la divinité du sanctuaire. Il faut donc recourir à d'autres ressources et voir avant tout si le texte de Pausanias ne pourrait pas nous fournir quelques lumières.

Suivant le voyageur grec, lorsque Démétrius, envoyé par son père, Philippe III, roi de Macédoine, pour lever des tributs d'argent dans le Péloponèse, pénétra dans Messène, en escaladant la muraille qui existe entre la ville et l'acropole (ce qui est impossible pour quiconque a vu les lieux et prouve que le passage de Pausanias est altéré), il fut repoussé par toute la population, femmes, enfants, vieillards, et par la garnison de l'acropole. Messène avait alors pour chef ou pour premier magistrat un certain Æthidas, riche citoyen, qui mérita si bien de la patrie dans cette journée mémorable qu'on lui décerna

(1) On trouve encore un exemple de cette manière de supputer les années à Messène dans une inscription provenant de cette ville et publiée dans le *Corpus*, sous le n° 1297. J'en ai donné une explication détaillée, t. I, p. 43 de l'ouvrage de Morée, (T. I, p. 15 du tirage à part.)

après sa mort les honneurs dus aux héros, c'est-à-dire qu'on lui éleva un temple. Pausanias, après ce récit, ajoute : *et là aussi est le tombeau d'Aristomène* : καὶ Ἀριστομένους δὲ μνημὴ ἐστὶν ἐνταῦθα. Or, à 10 mètres environ à l'est de la façade du temple, des fouilles postérieures nous ont fait retrouver, reposant sur une base travaillée dont l'axe est sur la même ligne que celui du temple, de grandes dalles qui n'ont pu appartenir qu'à un cénotaphe. Ce monument était recouvert par une pierre qui subsiste encore en deux fragments, et dont les extrémités se relevaient en s'arrondissant, comme tous les couvercles de sarcophages antiques. Seulement, le travail de cette pierre étant assez grossier, on doit supposer qu'elle portait des ornements plus soignés en marbres précieux ou plutôt en bronze. Nul doute pour moi que cette conjecture ne soit très-fondée et que l'amour-propre national n'ait voulu rapprocher les noms de deux grands hommes et les honorer pour ainsi dire d'un même culte.

Je ne dissimule pas que Pausanias parle d'Æthidas à la suite de la mention qu'il fait des statues qu'on voyait dans le gymnase, et que de ses paroles relatives à ce personnage il semblerait résulter que son image était gravée sur une stèle existant dans le lieu consacré aux exercices du corps. Mais on sait que Pausanias, dans ses descriptions, n'observe pas un ordre très-méthodique, qu'il saute souvent d'un sujet à un autre sans transition bien sensible. Si, comme il le dit, Æthidas reçut les honneurs réservés aux héros, ces honneurs ne durent pas se borner à une image gravée sur une stèle, mais durent consister surtout en un temple et en un culte spécial, comme celui dont Flamininus était encore l'objet au temps de Plutarque. Mais, m'objectera-t-on encore, il paraît qu'il y avait eu deux Æthidas : Æthidas le riche, et Æthidas le brave. Ma réponse est facile : au riche les honneurs du gymnase ; au brave, au sauveur de la patrie les honneurs divins.

Il me reste peu de choses à dire des deux plates-formes qui conduisaient à la plus importante. Elles avaient eu sans doute pour but de faciliter le passage des processions dans les jours solennels, et le mur qu'on remarque en avant de la plus basse n'a pu être construit que pour soutenir les terres rapportées dans cette partie très-escarpée de la montagne.

Mais il est un point du voisinage qui mérite une mention toute particulière. C'est un petit plateau à environ 20 mètres au-dessous du plus bas de ceux dont je viens de parler et à l'ouest sud-ouest du temple. Ce plateau est soutenu au midi par un mur de même con-

struction que le mur de soutènement du plateau supérieur, et a une largeur d'environ 3<sup>m</sup>,32. Dans la moitié de la largeur, et parallèlement au mur dont il vient d'être fait mention, on voit un autre mur en assises très-régulières avec des retours d'angle qui ont dû former une enceinte rectangulaire en se rattachant avec des assises que l'on trouve au bas de la pente du plateau supérieur. Au milieu de ce dernier côté du rectangle se voient cinq colonnes grossières supportant des architraves qui elles-mêmes supportent des dalles et forment ainsi une sorte de caveau dans la pente de la montagne. Chose assez remarquable, l'intérieur était enduit, sur toutes ses parois, et même sur le sol, d'une couche de mortier très-dur, comme si c'eût été celui d'une citerne. Il me paraît assez difficile de déterminer quelle pouvait être la destination de cette construction singulière. Ce qui est certain, selon moi, c'est qu'elle dépendait du temple d'Æthidas.

Ces différents travaux, Monsieur le Ministre, qui tous ajoutent à nos connaissances relativement à la ville de Messène, ont nécessité un séjour de près d'un mois, tant au monastère de Vulcano qu'au village de Mavromati et sur le sommet de l'Ithôme, où nous avons bivouaqué deux jours, nous désaltérant aux eaux délicieuses de la fontaine Clepsydre et couchant à la belle étoile dans la cour d'un couvent abandonné. Si la raison ne m'eût dit qu'il fallait enfin quitter ces lieux pour visiter d'autres contrées, un second mois aurait pu y être très-utilement employé; car, si l'on excepte Olympie, je ne crois pas qu'il y ait en Grèce beaucoup de sols qui puissent être plus féconds en découvertes archéologiques. J'ai la conviction que si on creusait à la porte de Laconie, on y retrouverait un temple qui était encore debout lors du voyage de Fourmont, et dont le plan est encore presque entièrement visible aujourd'hui. Je suis non moins persuadé que si un pareil travail était exécuté à la porte de Messénie, non-seulement on éclaircirait l'intéressante question dont je vous ai entretenu plus haut, mais on aurait encore la satisfaction de mettre au jour des constructions qui, pour être moins imposantes que celles de la porte d'Arcadie, n'en seraient pas moins très-dignes d'attention, car elles seraient sans aucun doute d'un travail plus élégant, d'une architecture plus pure, d'un ciseau plus délicat. C'est ce dont j'ai pu me convaincre en faisant déblayer un pilier qui, dans ce lieu, soutenait l'architrave d'une double porte.

Je me hâte d'ajouter, Monsieur le Ministre, que mes études sur l'enceinte de la ville, non plus que les fouilles de Spelouza, ne m'ont

pas fait oublier le but principal de mon voyage : les recherches épigraphiques. Malheureusement, si j'excepte les inscriptions du temple d'Æthidas, deux épitaphes trouvées, l'une à Simissa, l'autre à l'ouest de la porte de Messénie, et quatre fragments encastrés dans les murs de l'église du monastère de l'Ithôme, je n'ai, à cet égard, obtenu que des résultats au-dessous de mon attente, eu égard à la durée de mon séjour. Toutefois, mon passage dans ce lieu, indépendamment des nouvelles acquisitions qu'on lui devra, aura encore cet avantage que je rapporte des copies plus exactes de quelques-uns des monuments lus avant moi. Ainsi, j'ai acquis la certitude que la base d'une statue qu'on supposait élevée en l'honneur de Lucius Vêrus, se rapporte bien certainement à Marc-Aurèle, dont les bienfaits envers les Grecs sont attestés, dans les différentes contrées du Péloponèse, par des témoignages de gratitude semblables. J'ai aussi pu me convaincre qu'une conjecture émise par moi au sujet d'une sigle gravée sur un monument funèbre devait être abandonnée, attendu que le Θ lu à la partie supérieure par mes devanciers n'est autre chose qu'un O ; et cependant cette conjecture avait, je puis le dire, quelque chose d'ingénieux, et avait été approuvée par plus d'un juge compétent. Il faudra bien la remplacer par une autre.

Voici les quatre fragments trouvés sur l'Ithôme :

I. Sur une pierre dans l'église :

ΑΙΝΕΣ

II. Fragment de stèle faisant partie de l'un des jambages de la porte :

ΛΛΙΟΙΔ  
ΜΑΡΧΙΔΗΣ . Κ  
ΑΤΡΑΝΟ . . ΔΙ  
ΤΗΡΙ

III. Fragment de stèle, sur un banc près de la porte :

ΘΕΟΤΙΜΟΣ  
ΠΑΥΛΙΝΟΣ  
ΚΕΙΑΝ  
ΧΑΤ

IV. Sur une plaque de marbre brisée, servant de chambranle à une croisée du couvent :

ΤΙΜΑΣΙΩΝ

ΑΡΙΣΤΩΝ

ΗΡΙΩΝ

ΑΡΙΣΤΕΑΣ

ΜΕΝΑΛΚΙΔΑΣ

ΟΝΑΣΙΝΙΚΟΣ

ΑΚΡΑΤΗΤΟΣ

Τ

ΤΡΙΤΟΒΟΥ

ΦΙΛΟΚΡΑΤΗΣ

ΑΝΔΡΟΝΙΚΟΣ

ΘΕΟΤΙΜΟΣ

ΤΗΛΕΑΣ

ΚΑΛΛΙΤΕΛΕ

ΝΕΟΔΑΜΟΣ

ΑΡΙΣΤ Α

Serai-je bien loin du vrai, Monsieur le Ministre, en supposant que cette dernière inscription a dû appartenir à un contrôle des soldats formant la garnison de la citadelle? Si c'était un monument funèbre, le nom de chacun des morts serait, conformément à l'usage, accompagné du nom de son père au génitif, ce qui n'a pas lieu ici. D'ailleurs, le sommet de l'Ithôme n'était pas un lieu de sépulture: c'est au sud des murs de la ville, au fond de la vallée, qu'on a retrouvé tous les monuments funéraires de Messène. Sur un contrôle destiné aux appels, le nom du père de chaque soldat était inutile et eût allongé sans nécessité l'étendue d'un marbre que l'officier devait pouvoir lire avec promptitude. Je ne me rappelle pas d'exemples de semblables monuments dans l'épigraphie grecque; mais l'épigraphie latine en offre de très-nombreux, où, chose assez naturelle, tous les noms sont au vocatif. Je me contenterai de citer un des marbres de la villa Albani, publiés par le maître de l'épigraphie latine, l'illustre abbé Marini, et un fragment que j'ai possédé dans ma très-modeste collection.

Il me reste à vous entretenir des deux épitaphes dont j'ai parlé plus haut. Celle de Simissa est gravée sur une pierre carrée, dont chacune des faces porte une suite de noms, malheureusement très-effacés, pour la plupart. Voici ce que j'ai pu en déchiffrer :

| Face antérieure.   | Face postérieure : | Face lat. droite : | Face latér. gauche : |
|--------------------|--------------------|--------------------|----------------------|
| ΕΝΦΑΝΗΣ            | ΣΙΝΙΑ              | ΧΑΡΙΔΑ             | ΜΟΔΟΣ                |
| ..... ΠΑΤΩ         |                    | ΕΥΑΝΔ              | ΕΑΣ                  |
| ..... ΛΥΣΙΝΟΣ      | ΑΡΙΣΤΟΚΛΗΣ         | ΑΡΙΣΤΟΔ            | ΠΙΚΟΥ                |
| ..... ΣΩ .....     |                    | Ε. ΙΦΙΛΟΚ          | [Δ]ΕΞΑΜΕΝΗ           |
| 5. ΣΙΟΣΠ. ΞΗΙΟΣ    |                    | 5.) ΑΡΙΣ           | 5.) ΥΣΝΙΚΟΣ          |
| ΘΑΛΙΑΡΧΟΣ          |                    | ΑΡΙΔΑ              | ΚΙΠΠΙΑ               |
| [Φ]ΙΛΩΤΑΣ... ΕΤΑΝΔ |                    | ΕΥΝΟΛ              | ΔΟ.. ΔΛ              |
| ..... ΡΑΙ .....    |                    | Δ                  | Α-                   |
| ΚΛΕΟΦΑΤΟΣ          |                    |                    | ΑΣ                   |
| 10. ΣΑΙΘΙΔΑ        |                    |                    |                      |
| .....              |                    |                    |                      |
| .....              |                    |                    |                      |
| .....              |                    |                    |                      |
| 15. .....          |                    |                    |                      |
| ΑΡΙΣΤΟΞΕΝΟΣ        |                    |                    |                      |

Il est assez embarrassant, au premier aperçu, de préciser quel a pu être l'emploi de ce monument. Presque tous les noms intacts qu'il porte sont au nominatif. Les seuls génitifs qu'on y rencontre sont ΣΑΙΘΙΔΑ, ligne 10 de la face antérieure, et. . . [N]ΙΚΟΥ, ligne 3 de la face latérale gauche. De plus, aux noms d'hommes se trouvent mêlés des noms de femmes [ΕΛΕΥ]ΣΙΝΙΑ, ligne 1 de la face postérieure et ΔΕΞΑΜΕΝΗ (Δεξαμένη), ligne 4 de la face latérale gauche. De plus, encore, tous les noms, à en juger par la forme et les dimensions des caractères, n'ont pas été inscrits à la même époque; je serais donc disposé à croire que ce marbre a appartenu à une sépulture commune et qu'on y a gravé successivement les noms des morts qui auront été successivement déposés dans le caveau qu'elle surmontait. Ce qui ajoute beaucoup de vraisemblance à cette conjecture, c'est que la stèle en question a été déterrée non loin de la vallée des tombeaux. Quant au manque des noms au génitif, il est possible qu'il ne soit qu'apparent, et que beaucoup des noms qui ont disparu ou dont on ne lit plus que les premiers éléments, aient reçu dans le principe cette flexion. Je vous ferai remarquer encore que le nom Κλεόφατος paraît pour la première fois et que Σαίθιδας est aujourd'hui le deuxième exemple connu d'un nom qui paraît avoir été particulièrement usité à Messène. (Voyez *Corpus inscr. gr.*, n° 1318, et l'ouvrage de Morée, t. I, p. 45; t. I, p. 26 et suiv. du tirage in-8°.)

L'autre inscription est gravée sur le larmier de l'architrave d'un édicule funèbre d'assez grandes proportions, laquelle a été trouvée tout récemment par suite de l'éboulement d'un mur qui soutenait l'extrémité d'un champ disposé en gradins. Elle est ainsi conçue :

ΧΑΙΡΕ

Χαῖρε.

ΘΑΛΛΟΥΣΑΝΘΕΙΑΧΑΙΡΕ

Θαλλουσάνθεια <sup>(1)</sup>, χαῖρε.

Il paraît que ce monument était destiné à recevoir deux corps, et avait été bâti par un mari à l'occasion de la mort de sa femme; que ce mari avait, à droite de l'inscription portant le nom de la défunte, fait ajouter le mot *χαῖρε* précédé de l'espace nécessaire pour inscrire son propre nom, quand il y aurait lieu. Son trépas, loin de Messène, ou quelque autre événement, sera venu tromper ses prévisions. Du reste, ne trouvez-vous pas comme moi, Monsieur le Ministre, que ce nom de *Θαλλουσάνθεια* qui réunit l'idée d'une fleur à celle du vert feuillage qui l'accompagne, est un des plus gracieux exemples de la composition des mots dans la langue grecque?

Pour en finir avec Messène, Monsieur le Ministre, je transcrirai ici trois inscriptions très-modernes copiées, la première, au couvent d'Ithôme, les deux autres au monastère de Vulcano. Elles vous prouveront où en étaient au XVIII<sup>e</sup> siècle les connaissances, même orthographiques, des moines de l'ordre qui a pour fondateur le grand saint Basile. On peut affirmer qu'ils ne connaissaient plus autre chose que le nom de cet admirable écrivain. Ceux d'aujourd'hui sont encore de quelques degrés au-dessous de leurs prédécesseurs, car beaucoup d'entre eux ne savent même pas lire.

I.

ΜΑΚΑΡΗΩΣ

ΥΤΟΚΟΕΧΟΝ

ΥΜΑΧΟΚΝΑΓΑ

ΘΗΝΜΙΜΗΤ

ΙΣΓΑΡΕΤΙΤΒΑ

ΣΑΘΔΗΜΟΝΔΕ

ΣΜΟΤΥ

ΑΨΝΣΜΑΙΣΒ

(1) La véritable orthographe de ce nom serait *Θαλλουσάνθεια*. C'est une nouvelle

c. a. d. Μακάριος οὗτος ὁ ἔχ(ω)ν ὑπα(κ)οήν ἀγαθὴν· μιμητ(ή)ς γάρ ἐ(σ)τι τοῦ ἀγαθοῦ ἡμ(ῶ)ν δεσπότη. ΑΨΝΤ Μαίου β .

## II.

ΜΕΤΑΝΟΕΪΤΕ· Ἡ ΡΕΞ

ΚΕ· ΦΑΡΗΒΑΣΙΛΕΙΑ· Τ

ΟΝ ΟΡΑΝΟΝ· Η ΔΥ· Η Α

ΖΙΝΗ· ΠΡΟΣ ΤΗΝ ΒΙΖΑ

Ν· ΤΩΝ ΔΕΝΔΡΩΝ· ΚΕΙΤ

ΑΞ· ΜΗ ΠΤΟΪΘΝ· ΚΑΡ

ΠΤΟΝ· ΚΑΛΟΝ· ΕΚΚΟ

ΠΤΕΤΑΙ· ΚΑΙ ΕΙΣ· ΠΥΡ

Β' ΑΛΛΕΤΑΙ ∴

Α Ψ Ζ Ζ

ΜΑΡΤΙΟ ΚΘ

preuve d'un fait que j'ai déjà signalé dans mon commentaire sur ma traduction française de Nicéas Eugeniaus et dans mes notes encore inédites sur le roman de Théodore Prodrome, c'est à savoir que les Grecs d'autrefois ne faisaient pas sentir les doubles consonnes dans leur prononciation que les Grecs d'aujourd'hui ont parfaitement conservée. Il est digne de remarque que chacun des éléments de ce mot si frais et si virginal a été le nom d'une courtisane. Voyez Athénée et Lysias.

Μετανοείτε, (εἰ)ρ(η)κε γάρ ἡ βασιλεία τ(ῶ)ν οὐραν(ῶ)ν. (Ἰ)δοὺ, ἡ ἀξίγη πρὸς τὴν ῥίζαν τῶν δένδρων κείται· [καὶ τὸ δένδρον] μὴ ποιοῦν καρπὸν καλὸν ἐκκόπτεται καὶ εἰς πῦρ βάλλεται· ΑΨΞΖ, Μαρτίου κθ'

## III.

ΜΝΗΜΗΘΑΝΑΤΟΥ  
ΧΡΥCΙΜΕΥΕΤΩΒΙΩ  
ΑΨΙΒ

Μνήμη θανάτου χρ(η)σιμεύε(ι)τῶ βίω. ΑΨΙΒ.

Avant de terminer cette lettre, déjà bien longue, je dois vous faire savoir, Monsieur le Ministre, que pendant les quelques jours consacrés par mon habile auxiliaire à dessiner les murs de Messène et quelques bas-reliefs funèbres découverts depuis le passage de la Commission de Morée, j'ai visité l'antique Pylos; mais là rien que de grands souvenirs : celui de Nestor, celui des Spartiates morts ou pris dans Sphactérie, et celui de Santa Rosa immolé par le cimenterre des Turcs en défendant une belle cause, celle de la liberté et de l'indépendance des Hellènes.

Je suis avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre dévoué serviteur,

PH. LE BAS.

Thouria, 2 août 1843.

## L'USAGE DES ANCIENS DE CONSACRER LA STATUE D'UN DIEU

## A UN AUTRE DIEU.

Dans une des intéressantes lettres de M. Le Bas, insérée dans l'avant-dernière livraison de la *Revue* (1), ce docte et courageux voyageur nous fait connaître une inscription latine qui finit par les mots CERERI . DIANAM . S . P . CONSECRAVIT, et il ajoute :

« Cette inscription prouve un fait sur lequel j'aurai occasion de « revenir, c'est à savoir que, dans l'antiquité païenne, toutes les sta- « tues consacrées dans ses temples n'offraient pas d'absolue nécessité « l'image de la divinité qui était, dans ces lieux, l'objet d'un culte « spécial; qu'ainsi une statue de *Diane* pouvait être consacrée à « *Cérés*; et que, par conséquent, la découverte de telle ou telle « image n'annonce pas qu'elle avait été élevée en l'honneur du dieu « et de la déesse de ce temple. »

Ces observations sont fort justes; et l'inscription a bien la portée que M. Le Bas lui donne. Quant à l'usage qu'elle constate, qui paraît le surprendre, ou du moins lui semble avoir besoin d'être éclairci, puisqu'il se propose d'y revenir, je crois utile de rappeler que cet usage de dédier *une statue de dieu* à un autre *dieu* a déjà été l'objet d'une contestation entre M. Raoul Rochette et moi. L'inscription trouvée par M. Le Bas ne fait, comme on va le voir, qu'apporter un nouvel argument en faveur de l'opinion que j'ai soutenue.

Tout le monde connaît la statue archaïque de bronze qui est au musée du Louvre. M. Raoul Rochette prétendit qu'elle représentait un *jeune athlète* ou un *lampadophore*; et il y reconnut un *style primitif* qui devait être *antérieur à Phidias* (2). Ce savant archéologue me parut avoir fait fausse route sur ces deux points. Je soutins, de mon côté, 1° qu'elle représente Apollon, 2° qu'elle est de *style d'imitation*, et certainement postérieure à Alexandre, peut-être même de l'époque romaine (3).

Le premier point ne fut guère contesté, et tous les antiquaires se sont rendus à mon opinion, excepté pourtant M. Raoul Rochette

(1) Ci-dessus, p. 280.

(2) *Lettre à K. O. Müller*, dans les *Annales de l'Institut. arch.* T. V (1833), p. 193 et suiv.

(3) *Lettre à M. Millingen*, dans les *Annales.* T. VI (1834), p. 198 et suiv.

qui, dans un Mémoire récemment lu à l'Académie, a maintenu celle qu'il avait proposée, dont il est, assure-t-il, plus convaincu que jamais; mais il est resté à peu près seul de son avis.

Le second point rencontra plus de contradicteurs parce qu'il blessait davantage les idées reçues. On alla même jusqu'à prétendre que je bouleversais l'histoire de l'art.

Ce point est pourtant, si l'on peut dire, plus certain encore que le premier. Je ne parle pas ici du mélange de deux styles, d'époques différentes, que j'y aperçus le premier. Comme l'appréciation de ce caractère tient au sentiment individuel, et peut ne pas frapper tout le monde, quoiqu'un œil exercé ne manque pas de le reconnaître à présent, je n'insiste pas sur ce point, et je me borne à rappeler un argument tout positif que je fis alors valoir. Je le tirai de l'inscription [OΔHM] ΟΣ ΑΘΑΝΑΙΑΙ ΔΕΚΑΤΑΝ, incrustée en lettres d'argent sur le pied gauche. Cette inscription, intimement liée à l'exécution de la statue, en est contemporaine. Or, comme les lettres ont la forme de celles qui furent employées, non-seulement après *Phidias*, mais, au plus tôt, dans le siècle d'*Alexandre*, ainsi qu'en conviendront tous les paléographes, c'est une preuve sans réplique que la statue est postérieure à *Phidias*, et dès lors qu'elle ne peut être que de style d'imitation. C'est là un argument auquel on s'étonne que M. Raoul Rochette n'ait pas pensé, la première fois qu'il s'est occupé de la statue; et l'on s'étonne plus qu'il s'y montre insensible, après qu'on le lui a fait remarquer. Mais qui ne sait combien on a de peine à revenir une fois qu'on s'est engagé dans une fausse route?

Ainsi, mon opinion sur le *style d'imitation* de cette figure étant appuyée sur un argument de cette force, n'avait nul besoin d'être confirmée par une nouvelle preuve, telle que la découverte d'une seconde inscription, faite plus tard en 1842, dans l'intérieur, indiquant les noms des auteurs de la statue, dont l'époque est de peu antérieure à l'ère chrétienne, si même elle n'est pas postérieure. Cette découverte, curieuse à d'autres égards (dont la sottise et la présomption voulurent d'abord révoquer en doute l'authenticité), était réellement superflue, pour établir un fait clairement démontré déjà par l'examen seul de la première inscription.

Après ce petit préambule, qui rappelle au lecteur les principaux traits de cette discussion, devenue assez célèbre dans le monde archéologique, j'arrive à l'objet spécial de ma note.

Contre l'idée que la statue représente Apollon, M. Raoul Rochette avait surtout opposé l'inscription ΑΘΑΝΑΙΑΙ ΔΕΚΑΤΑΝ qui indique

que la statue était le produit d'une dime, et qu'elle fut dédiée à *Minerve*. Car, selon le savant antiquaire, il était contraire à toutes les traditions de l'art et de la religion antiques qu'une statue d'*Apollon* ait été dédiée à *Minerve*.

Dans ma *Lettre à M. Millingen*, je fis observer que mon docte adversaire méconnaissait sur ce point les traditions et les usages de l'art et de la religion antiques. Car rien n'était moins rare chez les anciens que de dédier une statue de dieu à un autre dieu. C'est un fait depuis longtemps reconnu que les anciens dédiaient souvent des statues de particuliers dans les temples (1). Pourquoi n'en aurait-il pas été de même de statues de dieux? Aussi j'avais cité, d'après Pausanias, des statues de divinités consacrées dans le temple d'autres divinités. Dans l'un et l'autre cas, ce n'était ni l'homme ni le dieu que l'on dédiait; c'était la statue elle-même, qui servait d'ornement au temple, ou augmentait sa richesse; elle avait le caractère d'offrande, ἀνάθημα, comme un tré-pied, un cratère, un autel, ou tout autre objet distingué par la richesse de la matière ou le mérite de l'art, que l'on dédiait également, accompagné le plus souvent d'une inscription, indiquant le nom du donateur, et celui de la divinité à laquelle la donation était faite.

Mais, pour qu'on n'eût aucun doute sur la réalité de l'usage, j'avais cité cette inscription de Smyrne : Κόιντος Βαλέριος Ἰουλιανὸς Σμυρναῖος Ἄσκληπιῶ ἱητῆρι Διὸς Σωτῆρος ἀγάλμα σὺν βάσει ἀργυρῆ γύψου μέσση ἀνέθηκεν..... (2). « *Quintus Valerius Julianus de Smyrne a dédié à Esculape, médecin, cette statue de Jupiter sauveur, avec sa base d'argent remplie de plâtre* (3). » Puisqu'on dédiait une statue de *Jupiter* à *Esculape*, disais-je, on pouvait bien dédier une statue d'*Apollon* à *Minerve*. Cet exemple était si décisif que j'ai cru inutile d'en citer d'autres qui ne le sont pas moins. Mais comme M. Raoul Rochette revient encore, dans son *Mémoire*, sur son erreur, et refuse de se rendre à cette preuve si palpable, il faut bien le renvoyer à une autre inscription rapportée par M. Bœckh, où l'on voit qu'une statue d'*Hercule* avait été dédiée à *Esculape* (4); et, ce qui est plus singulier, qu'un autel portant les figures des divinités grecques d'*Apollon*, de *Diane* et de *Latone*, avait été dédié aux divinités égyptiennes *Sérapis* et *Anubis* (5). L'inscription trouvée par M. Lebas, est un cinquième exemple, non

(1) *Annales*. T. VI, p. 215.

(2) Maffei, *Mus. Veron.*, p. xxxviii. — Bœckh, *Corp. Inscr.*, n° 3159.

(3) *Annales*, volume cité, p. 211.

(4) *Corp. Inscr.*, n° 1774 a.

(5) *Id.*, n° 2304.

moins évident que les quatre autres, qui ne fait qu'ajouter une autorité *latine* aux autorités *grecques* que je viens de citer. Je les recommande à l'attention de M. Le Bas, quand il voudra revenir, comme il se propose de le faire, sur ce point curieux d'archéologie. Cet usage devait être bien peu connu des antiquaires, avant cette discussion, si l'on en juge par la fausse opinion d'un des plus savants d'entre eux, lequel se montre encore si difficile à convaincre sur un point à présent si clair.

Ce qui paraît l'avoir engagé à persister dans cette erreur, c'est, comme on le voit dans son Mémoire récent, un passage de Dion Chrysostome dont il abuse étrangement, à mon avis. Il croit y trouver la preuve manifeste que les anciens *n'ont jamais pu dédier une statue de dieu à un autre dieu*. Mais on peut d'avance être sûr que le rhéteur connaissait trop bien les usages de sa nation pour commettre une erreur pareille. Il parle en effet de l'ignorance de Mummius qui, méconnaissant le sujet de la belle statue du Neptune Isthmien de Corinthe, après l'avoir fait transporter en Italie, ou du moins l'avoir ôtée de sa base, l'avait *dédiée à Jupiter* (1); mais il ne s'agissait pas seulement de *dédier* la statue à un autre dieu; ce qui se faisait sans cesse. Mummius, par ignorance (*φεν τῆς ἀμαθίας*), en avait change l'*attribution*, c'est-à-dire qu'il avait transformé un Neptune en Jupiter, en consacrant la méprise par une inscription gravée sur la statue; et ce qui prouve que telle est bien la pensée de Dion, ce sont les deux exemples suivants qui annoncent, de la part du général romain, une ignorance plus grande encore, car il *fit inscrire le nom* (2) de Philippe fils d'Amyntas, sur une statue enlevée à Thespie (probablement la statue faite par Lysippe, représentant l'Amour, divinité principale de cette ville) (3); ainsi que les noms de Nestor et Priam sur les statues de deux *jeunes gens*, peut-être Jolas et Myrtilus (4), qu'il avait enlevées de Pheneos en Arcadie (5); ce qui était le comble de l'ignorance, puisqu'évidemment Mummius ne savait même pas que Priam et Nestor étaient des vieillards. Tel est le vrai sens du passage de Dion qui, je le répète, ne pouvait pas dire une chose contraire à ce qu'il avait sous les yeux.

(1) Τὸν Ἴσθμιον... Μόμμιος ἀνασπάσας, ἀπέθηκε τῷ Διὶ. Orat. XXXVII. T. II, p. 123. Reiske.

(2) Φίλιππον μὲν τὸν Ἀμύντου [τὸν Ἐρωτα], ὃν ἐκ Θεσπιεῶν ἔλαβεν, ἐπέγραψε.

(3) Pausan. IX. 27, 3.

(4) *Id.* VIII, 14, 6 et 7.

(5) Καὶ τοὺς ἐκ Φενεοῦ νεανίσκους, τὸν μὲν Νέστορα, τὸν δὲ Πρίαμον. Dio Chrysostom. *Ibid.*, p. 124.

Ce qui explique, sans les justifier, ces méprises de Mummius, c'est que les statues des dieux ou des héros portaient rarement des noms indiquant le personnage qu'elles représentaient, parce que cette indication était inutile. C'est le fait qu'exprime clairement le même Dion Chrysostome, lorsqu'il dit que *l'usage n'était pas de mettre le nom des dieux* sur leurs statues; aussi, dans la suite finit-on bien souvent par ignorer quels personnages divins ou héroïques elles représentaient (1). Cette circonstance favorisa les fausses attributions que l'on fit si fréquemment vers l'époque romaine, de quelques-unes de ces statues anonymes auxquelles on imposa des noms d'empereurs ou d'autres hommes puissants. En cela, l'ignorance vint au secours de la flatterie.

Pour revenir à mon sujet, en finissant, on voit que la nouvelle inscription trouvée par M. Le Bas achève d'établir le sens que j'ai donné à celle de la statue de bronze : [ὁ δῆμ]ος Ἀθαναία δεκάταν qui, dans sa concision, était aussi claire pour un Grec que si elle avait porté ὁ δῆμος [τόδε ἄγαλμα] Ἀθαναία δεκάταν [ἀνέθηκε]. « Le peuple « de... [a dédié cette statue] à Minerve, [produit d'une] dîme. »

LETRONNE, de l'Institut.

(1) Ἡ τινῶν [lisez τίνων] ἡμιθέων ἢ καὶ θεῶν ὄντας ὑστερον ἀγνοηθῆναι διὰ τὸν χρόνον· τοὺς γὰρ θεοὺς ἐπιγράφειν οὐκ ἔστιν ἔθος. *Orat.* XXXI, t. I, p. 615.

# VASE FABRIQUÉ EN ÉGYPTÉ,

## PENDANT LA DOMINATION PERSE.

Tout le monde connaît, soit de vue, soit par les descriptions qui en ont été données, le vase d'albâtre portant le nom de Xerxès qui, du cabinet du comte de Caylus, est passé dans celui de la Bibliothèque royale (1).

Ce vase présente sur la panse, un cartouche égyptien surmonté de deux lignes de caractères cunéiformes qui donnent dans trois systèmes d'écritures, et très-certainement en trois langues différentes, le nom de Xerxès suivi du titre de grand roi.

C'est aux efforts réunis de Saint-Martin et de Champollion jeune que l'on doit l'interprétation de cette quadruple forme d'une même légende royale.

Obligé de défendre son système contre des personnes qui doutaient de l'existence de l'alphabet hiéroglyphique avant les Grecs et les Romains, Champollion regarda comme une bonne fortune la découverte du cartouche de Xerxès, qui venait prouver d'une manière irréfragable l'emploi de cet alphabet plus de cent cinquante ans avant Alexandre (2).

De son côté, Saint-Martin comprit toute l'importance de ce petit nombre de lettres cunéiformes qui s'accordaient si bien par leur valeur et leur position avec le cartouche égyptien; aussi déclare-t-il, dans son Mémoire inséré au tome XII du Recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que sans cette circonstance qui, au moment où il s'y attendait le moins, est venue ajouter un nouveau degré de vraisemblance à ses conjectures, il n'eût pas songé à donner de la publicité à son travail sur les inscriptions cunéiformes (3).

(1) *Recueil d'antiquités*, t. V, pl. xxx. Caylus, qui nous apprend que ce monument avait été trouvé en Égypte, le considérait comme une preuve à l'appui de l'opinion qu'il avait développée dans un Mémoire, à savoir que Persépolis était une colonie égyptienne.

(2) *Précis du système hiéroglyphique*, 1824, première édition, p. 179. Champollion n'avait pu encore trouver le nom d'aucun autre roi perse écrit hiéroglyphiquement. Depuis, on a retrouvé ceux de quatre des rois de la première dynastie persane en Égypte à commencer par Cambyse.

(3) *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XII, deuxième partie, p. 143.

Depuis vingt ans la science a fait des pas immenses ; mais il y a toujours un grand nombre de gens qui veulent s'instruire sans efforts, et qui ne croient pas à une méthode dès l'instant qu'elle ne les dispense pas de tout travail, de toutes difficultés (1). Pour ceux-là, les arguments les plus courts sont les meilleurs, et je ne doute pas qu'ils n'aient compris beaucoup plus aisément la démonstration réciproque fournie par le vase de Xerxès que les excellents travaux analytiques de MM. Burnouf et Lassen (2).

Mais combien les inductions que l'on a pu légitimement tirer de l'examen du vase de Xerxès n'acquerront-elles pas de force lorsque l'existence de ce monument ne sera plus un fait isolé ? car si le hasard avait permis que l'étonnant parallélisme des caractères cunéiformes et hiéroglyphiques ne fût qu'une vaine coïncidence, une exception spécieuse à laquelle on ne pouvait accorder de confiance, il devient impossible de douter encore en présence d'un second exemple dans lequel toutes les notions qui ressortent du premier viennent trouver leur application, et par conséquent se vérifier.

Telle a été ma pensée aussitôt que j'ai eu connaissance de la découverte que sir Gardner Wilkinson vient de faire dans le trésor de Saint-Marc, à Venise, d'un vase sur lequel se voit le nom d'Artaxerxe (3).

Le savant Wilkinson ne nous fait pas savoir de quelle matière est le vase en question ; mais d'après la disposition des inscriptions qui est identiquement celle que nous remarquons sur le vase de Paris, nous pouvons supposer que l'un est d'albâtre aussi bien que l'autre.

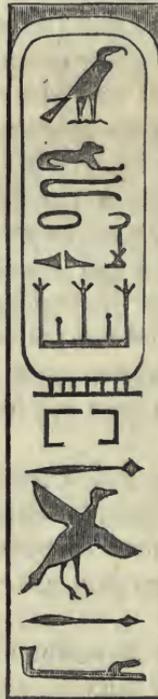
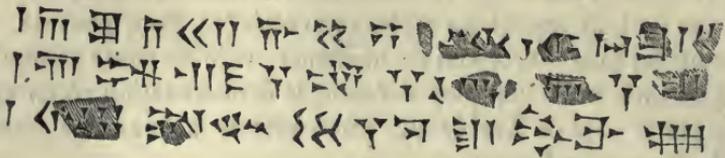
Le dessin que je place ici a été communiqué à l'Association archéologique britannique par M. Pettigrew, à qui sir Gardner Wilkinson avait envoyé une empreinte prise au moyen du frottement sur le

(1) Personne ne doute de la réalité de la lecture des livres arabes, ni du mérite de la savante grammaire de Silvestre de Sacy ; comment se fait-il donc qu'il y ait dans le Coran et dans bien d'autres ouvrages des passages que l'on a tant de difficulté à expliquer ? pourquoi aussi un si petit nombre d'intelligences réussit-il à comprendre et à appliquer les principes grammaticaux exposés dans la grammaire de l'illustre orientaliste ? faut-il pour cela regarder l'alphabet arabe comme imaginaire ?

(2) Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près d'Hamadan, etc. Paris, 1836, in-4. *Die Altpersischen Keil-Inschriften von Persepolis, Entzifferung des Alphabets und Erklärung des Inhalts.* Bonn, 1836, in-8.

(3) Cette nouvelle a été donnée au monde savant par la *Literary gazette*, du 21 septembre 1844, n° 1444.

vase de Venise. Ce procédé, qui réussit à merveille lorsque l'on opère sur un monument gravé profondément, ne donne qu'un résultat



très-imparfait lorsque l'on doit relever des traits faiblement tracés comme le sont probablement ceux qui forment les caractères cunéiformes du vase de Saint-Marc (1); aussi ne doit-on pas s'étonner de voir en plusieurs endroits des lettres très-incorrectionnellement figurées.

(1) C'est à peine si le dessinateur du comte de Caylus avait pu distinguer les caractères hiéroglyphiques du vase de Xerxès, et s'il a mieux vu les caractères cunéiformes, il ne les a pourtant pas rendus d'une manière tout à fait exacte; le mot *Wazark*, grand, qui suit le nom du roi, est illisible dans sa copie. On sait du reste que, quelque degré de talent que l'on y apporte, on ne peut jamais copier exactement une inscription conçue dans une langue que l'on ne lit pas. C'est ce qui fait que nous n'avons pas encore deux copies identiques des inscriptions cunéiformes de la Perse.

Comme on le pense bien, l'apparition de la nouvelle inscription quadrilittérale a fait sensation dans le monde scientifique, et M. le baron Walckenaer l'ayant communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, elle a donné lieu à de savantes observations, auxquelles ont pris part MM. Burnouf, Letronne et Lenormant. On me pardonnera de publier mes propres observations sur un sujet déjà examiné par les maîtres de la science; mon seul but est de faire connaître aux lecteurs de la *Revue* un monument qui me paraît digne de tout leur intérêt.

La première ligne de l'inscription cunéiforme se compose de treize caractères disposés en trois mots séparés par de petits traits, qui, au lieu d'être obliques comme dans la plupart des inscriptions murales, sont verticales. C'est une particularité que j'avais déjà remarquée dans une inscription qui appartient, je crois, à l'un des derniers Darius, et que Rich a copiée sur la muraille du nord au-dessus du grand escalier de Persépolis (1).

La transcription de ces mots donne ARDAKHEVSCHY NAH WAZARK, c'est-à-dire *Artaxerce, roi grand*. C'est là une forme différente de celle que nous montre l'inscription si curieuse copiée par Rich (2), et dans laquelle, si je ne me trompe, je trouve la généalogie des Achéménides. Dans ce texte, en effet, le nom d'Artaxerce est toujours écrit ARTAKHESCHTHA.

Dans les deux cas, il est remarquable que le nom d'Artaxerce est bien distinct de celui de Xerxès, qui est toujours écrit KHSCHAHARSCHA ou KHSCHARSCHA (3). Ainsi l'indication fournie par Hérodote (4) qui dit que Xerxès signifiait dans la langue des Perses *guerrier*, et Artaxerxès *grand guerrier*, bien qu'elle puisse être étymologiquement exacte, n'implique pas l'identité de prononciation pour ces deux noms à l'époque de l'historien grec.

La langue dans laquelle est conçue la seconde ligne de caractères

(1) Rich, *Narrative of a journey to the site of Babylon, etc., with narrative of a journey to Persepolis*. London, 1839, in-8, v. pl. XXIV.

(2) *Ibid.*, pl. XXIII.

(3) Cette dernière forme ne se trouve, je crois, qu'à la quatorzième ligne de l'inscription précitée, ce qui prouve que la langue allait en s'adouissant.

(4) Lib. VI, c. 98. Δύναται δὲ κατὰ Ἑλλάδα γλῶσσαν ταῦτα τὰ οὐνόματα, Δαρειῶς, ἐρξείης· Ἐέρξης, ἀρήϊος· Ἀρτοξέρξης, μέγας ἀρήϊος. Hérodote écrit Artoxerxes; Thucydide, Diodore, Cornelius Nepos, Étienne de Byzance, emploient la forme Artaxerxes. Maintenant que nous avons le nom en caractères cunéiformes, nous voyons que la voyelle entre le D, ou le T, et le KH, était omise et que les Grecs ont pu écrire O ou A suivant la prononciation plus ou moins large des Perses qu'ils entendaient.

cunéiformes est encore inconnue. Les uns ont supposé que c'était le mède; d'autres, les orientalistes anglais principalement, y voient du parsi. Mais toutes ces conjectures, qui ne reposent que sur des considérations historiques, n'ont aucune valeur, et pourraient se multiplier à l'infini. Ce qu'il faudrait pour résoudre la question, ce serait l'analyse et la lecture des textes que nous fournissent en assez grand nombre les monuments de la Perse et de l'Arménie; et cette tâche pourrait être accomplie du jour où l'on obtiendrait des copies correctes de ces inscriptions. En attendant on a pu, à l'aide de la contrepartie zende des inscriptions trilingues, retrouver les noms propres et un assez grand nombre de mots, mais c'est une sorte de dictionnaire muet dont les éléments peuvent être compris, mais non pas articulés.

Dans l'état des choses, voici tout ce que je puis dire : le nom d'Artaxerce paraît se composer de six lettres seulement. La première, qui se trouve toujours la troisième dans le nom de Xerxès (qui dans ce système ne compte que quatre lettres), doit être un A. La seconde ressemble, si elle est exactement tracée, à la lettre qui commence le nom de Darius, et termine celui d'Ormouzd dans les inscriptions de l'Elvend; on peut donc la considérer comme un D.

La troisième lettre que nous voyons en tête du nom de Xerxès, aussi bien à Persépolis qu'à Van et sur le vase de la Bibliothèque royale, ne peut être qu'une gutturale fortement aspirée; elle ne paraît pas dans le nom d'Achemènes. Au quatrième et au sixième rang figure le même caractère que nous retrouvons le second dans le nom d'Ormouzd. C'est probablement un U, avec plus ou moins le son OU.

Si la cinquième lettre est une sifflante, ce que nous ne sommes autorisés à supposer par aucun exemple antérieur, on obtiendrait pour le nom complet ΔΑΚΗΟΥΣΧΟΥ ou quelque chose d'approchant. On devine plutôt qu'on ne distingue à la suite de ce nom le caractère unique qui répond au mot *roi* dans toutes les inscriptions appartenant à ce système. Vient après le mot *grand*, dont on n'aperçoit que les trois lettres ΑΥΑ, la dernière manquant tout à fait.

Le système d'écriture que nous montre la troisième ligne, et que l'on appelle communément assyrien, est plus facile à étudier que le précédent, parce que les caractères en sont en général plus distincts, et qu'ils paraissent, non pas syllabiques, mais simplement alphabétiques. Malheureusement la copie que nous avons sous les yeux est très-imparfaite, et les deux premiers caractères tout à fait incertains. Le troisième est un D, que nous connaissons par sa présence dans les

noms de Darius et d'Ormouzd. Le quatrième est une lettre aspirée qui se reproduit deux fois dans le nom de Xerxès, au centre et à la fin, et qui termine aussi les mots Achemènes et Ormouzd. La lettre qui suit est aussi la dernière du nom de Darius, et doit être une sifflante. Les trois autres restent incertaines; mais, selon toute probabilité, l'antépénultième est une voyelle. Le tout est terminé par le groupe bien connu qui répond toujours à *roi grand*.

Tels sont les résultats bien minimes que j'obtiens de l'étude de ces phrases si courtes et si peu instructives. J'espère que l'inscription contenant le nom d'un Artaxerce, copiée par M. Coste, en Perse, et dont M. Burnouf nous fait espérer la traduction, sera plus féconde en enseignements de toute nature.

Je passe maintenant à l'examen de la bande hiéroglyphique placée au-dessous des caractères que j'ai décrits. M. Pettigrew a positivement avancé que Sir Gardner Wilkinson lisait *phonétiquement* la légende entière, et qu'elle donnait ainsi *Ard-Kho-scho Erpra*. Le savant baronnet traduit ces mots par *Artaxerce grand*, ce qui ne serait pas un équivalent de la phrase déjà trois fois répétée, puisque le mot *roi* manquerait.

Sur les sept caractères contenus dans le cartouche, six sont parfaitement connus et ils entrent en fonction dans un si grand nombre de noms royaux qu'il serait superflu de chercher à en appuyer la valeur par des citations. Un seul présente quelque difficulté, c'est le signe elliptique placé au-dessus du s, et qui doit sonner après le ΚΗ. M. Pettigrew en fait un D, afin, dit-il, d'avoir un équivalent du caractère cunéiforme D, qui occupe une position correspondante. Or, le caractère qui figure à ce rang dans le zend, est celui que M. Burnouf a reconnu pour un V dans son *Mémoire sur les Inscriptions d'Hamadan*, en sorte que je ne puis m'expliquer la pensée de l'antiquaire anglais. Le caractère elliptique ressemble beaucoup au *Rhé* que nous montrent tant de cartouches hiéroglyphiques, et si nous adoptions cette valeur, le nom entier pourrait être lu : ARTAKHERS-ESCH, ou ARTAKHERSSCH è, forme qui aurait cela de singulier qu'elle se rapprocherait davantage de la transcription grecque Ἀρταξέρσης que de l'original zend ARDAKHEVSCHY.

Il faut encore faire observer que l'on a trouvé en Égypte, à Qosseir, deux cartouches d'Artaxerce, que M. Rosellini croit sculptés pour Artaxerce-Longue-Main (1), et que ces cartouches (qui d'ailleurs

(1) *I Monumenti dell' Egitto e della Nubia*. Pisa, 1833, in-8. *Parte prima*. T. II, p. 183, pl. XII, numéros 151 et 151 a.

présentent quelques variantes dues à l'emploi d'omophones), portent **ARTAKHSCHESHÈ** ou **ARTAKHSCHESHCH**.

On pourrait en conclure que le vase de Venise et la représentation de Qosseir n'appartiennent pas au même Artaxerce; comme d'un autre côté, j'ai fait remarquer la différence de forme qui distingue le nom royal cunéiforme, tel que nous le voyons sur ce vase, de celui qu'on trouve dans la table généalogique de Persépolis, table qui paraît avoir été gravée sous Artaxerce III; il en résulterait que le vase pourrait être attribué à Artaxerce Mnémon. Ce prince cependant ne paraît pas avoir régné sur l'Égypte (1), en sorte que l'on ne saurait trancher la question sans témérité. Pour résoudre ce problème, il faudrait posséder la merveilleuse sagacité et la connaissance profonde des annales de l'Égypte, qui servent si admirablement M. Letronne dans l'interprétation historique des moindres monuments de l'épigraphie. Je me borne à appeler son attention sur ce point.

Au-dessous du cartouche royal se voient cinq caractères que Sir Gardner croit former le mot **ERPRA**, *grand*. Champollion avait lu sur le vase de Xerxès, *Iriena*, *Ierina* ou *Irieno* qui, selon lui, répondrait au persan **IERE** et signifierait *héros* ou *Iranien*, c'est-à-dire Perse. Il avait été trompé en cela par la lecture de M. Saint-Martin qui n'avait pas su reconnaître le mot **wazark**, *grand*, qu'a lu depuis M. Lassen et que M. Burnouf adopte.

M. Rosellini, en proposant de lire *Hanpena* au lieu d'*Iriena*, avoue qu'il ne saurait traduire ce mot (2).

Je pense que l'erreur consiste à vouloir faire un seul mot de ces cinq caractères, et la solution de cette difficulté nous est donnée par M. Charles Lenormant dans ses *Recherches sur l'utilité des Hiéroglyphiques d'Horapollon* (3).

« Les Égyptiens, suivant l'écrivain alexandrin, regardent leur roi  
« comme le maître du monde. Voulant exprimer cette idée, ils pei-

(1) *I Monumenti dell' Egitto*, etc., M. Rosellini remarque que l'on manque presque totalement de monuments des rois égyptiens de la XXIX<sup>e</sup> dynastie, contemporains d'Artaxerce II, et il attribue ce dénûment aux guerres qui troublèrent cette époque. Le roi Achoris eut à combattre continuellement Artaxerce Mnémon. Serait-ce dans un instant où ce dernier aurait fait quelques progrès sur les possessions égyptiennes que le vase aurait été fabriqué? Nous savons que Darius avait élevé à Suez un monument, probablement pour constater le premier pas qu'il avait fait sur la terre des Pharaons. Malgré les différences qui se remarquent dans les cartouches, il vaut peut être mieux les attribuer tous à Artaxerce I<sup>er</sup>.

(2) *Ibid.*, p. 176. « Non *Irina*, ma bensì *Hanphena* o *Hanpena*, voce che dir « non saprei che cosa significare potesse. »

(3) Paris, 1838, p. 23.

« gnent un serpent ; dans le milieu de ce serpent, ils indiquent une  
 « grande maison ; car, dans leurs idées, la demeure du roi, c'est le  
 « monde lui-même. »

« On rencontre fréquemment, ajoute M. Lenormant, dans les  
 « édifices égyptiens de l'époque romaine, un cartouche au milieu  
 « duquel on distingue deux caractères seulement : le premier, le  
 « plan d'une maison ; le second, le symbole ordinaire de l'idée de  
 « grandeur. Ce cartouche est placé auprès de la figure  
 « du souverain, laquelle, selon l'usage égyptien, inter-  
 « vient continuellement dans les scènes religieuses.  
 « C'est donc là, comme Horapollon le dit expressé-  
 « ment, une désignation générique du souverain de  
 « l'Égypte. »

Il suffit de jeter les yeux sur ce cartouche pour y reconnaître immédiatement les deux premiers signes qui succèdent au nom d'Artaxerce, et le mot *roi* se trouve ainsi occuper la même place que dans les lignes cunéiformes.



Vient ensuite le signe PE, déterminatif masculin ; puis les deux caractères qui, suivant Champollion, signifient réunis, *grand* (voy. le n° 444 du tableau lithographié à la suite du *Précis*). La légende complète est donc *Artaxerce roi grand*, et d'une part, nous sommes débarrassés du mot *Iriena* qui ne pouvait se lire qu'en changeant la valeur ordinaire de deux signes ; de l'autre, nous avons l'avantage d'expliquer l'absence des titres royaux au-dessus du cartouche, absence que l'on conçoit très-bien, puisque ces titres ne pourraient être à la fois à deux places ; enfin, on obtient une traduction complète et exacte des lignes cunéiformes. Il aurait été bien extraordinaire, que sur un vase très-vraisemblablement fabriqué en Égypte, on eût omis la qualité de roi précisément dans la langue du peuple vaincu. Ce fait n'aurait pu s'expliquer que par une intention politique qu'il est bien difficile d'attribuer aux Égyptiens, très-empressés en général de célébrer leurs maîtres, quels qu'ils fussent.

ADRIEN DE LONGPÉRIER.

## LETTRE DE M. LE BAS A M. GUIGNIAUT.

SUR LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS INÉDITES QUI EXISTENT A ATHÈNES.

M. Guigniaut, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ayant donné lecture à cette Académie, dans l'une de ses dernières séances, d'une lettre qui lui a été adressée par M. Ph. Le Bas, son confrère, au sujet des inscriptions existant dans les divers dépôts d'Athènes; nous croyons faire plaisir à nos lecteurs et rendre service à la science en publiant cette espèce de statistique d'une des branches les plus importantes de l'épigraphie grecque.

Quelques doutes avaient été élevés dans le sein de l'Académie sur une assertion précédente de M. Le Bas, à savoir que, des 2 000 inscriptions grecques existant à Athènes, 1000 à 1200 sont inédites. Voici comment le savant et zélé voyageur justifie cette assertion :

Il n'est pas exact de dire que tout ce qui se découvre d'inscriptions à Athènes est immédiatement mis au jour par la rédaction du *Journal archéologique* publié dans cette ville. C'est ce qu'il est facile d'établir d'une manière incontestable. Le nombre des monuments soit figurés, soit épigraphiques, publiés jusqu'à ce jour dans le journal en question, s'élève à 800. Dans ce nombre, les monuments figurés entrent pour 44, les inscriptions pour 740, total 784. La différence de 16 provient de quelques erreurs commises par l'éditeur dans le numérotage.

Sur les 740 inscriptions, 594 seulement proviennent de l'Attique, savoir :

|   |     |
|---|-----|
| Inscriptions trouvées à l'Acropole. . . . . | 305 |
| dans Athènes . . . . .                      | 176 |
| au Pirée. . . . .                           | 76  |
| dans les autres dèmes . . . . .             | 37  |
| <hr/>                                       |     |
| Total pareil. . . . .                       | 594 |

Les 146 numéros restants appartiennent, soit aux îles, soit aux villes du nord de la Grèce.

Voilà donc un fait bien constaté : le *Journal archéologique* d'Athènes ne contient que 594 inscriptions attiques.

Est-ce à ce nombre que se bornent les monuments existant dans cette contrée? il s'en faut de beaucoup. Le résumé ci-joint, dont les chiffres sont plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité, le prouve d'une manière péremptoire.

Dans la série des 3600 fragments de sculpture, d'architecture ou d'épigraphie, conservés dans les quatre grands dépôts d'Athènes, les Propylées, la Pinacothèque, le temple de Thésée et le carré d'Hadrien, série dont tous les numéros sont loin d'être occupés (1), et qui, en ce moment, se borne à 3100 numéros environ, les inscriptions figurent pour 1420, savoir :

|                              |     |
|------------------------------|-----|
| Temple de Thésée. . . . .    | 166 |
| Propylées. . . . .           | 222 |
| Pinacothèque. . . . .        | 793 |
| Portique d'Hadrien . . . . . | 239 |

Total pareil. . . . . 1420, ci... 1420

A ce nombre il convient d'ajouter :

|   |     |
|---|-----|
| Les fragments non numérotés des inscriptions relatives aux tributs des alliés, lesquels s'élèvent à. . . . .      | 117 |
| Les inscriptions non numérotées éparses au milieu des ruines de l'Acropole, et montant à. . . . .                 | 90  |
| 25 monuments funèbres transportés récemment dans la tour d'Andronique de Cyrrhus. . . . .                         | 25  |
| Les inscriptions que j'ai vues et copiées dans différentes maisons particulières d'Athènes au nombre de . . . . . | 172 |
| La collection de M. Finlay composée de. . . . .   | 18  |
| Celle de M. Prokesch qui en contient. . . . .   | 12  |
| Celle de M. Pittakis. . . . .   | 10  |
| Celle de M. Gasperi . . . . .   | 10  |
| Les 79 inscriptions que j'ai copiées en Attique. . . . .  | 79  |
| Les 15 que j'ai transcrites au Pirée . . . . .  | 15  |

Total. . . . . 1968

J'étais donc en droit de dire qu'à ma connaissance il existait, tant à Athènes que dans les dèmes de l'Attique, environ 2000 inscriptions.

J'étais également dans le vrai en affirmant que, sur ce nombre de 2000, 1000 à 1200 étaient inédites. C'est ce que je vais établir en

(1) Cette série qui commence au temple de Thésée s'arrête, pour les monuments contenus dans ce musée, au n° 608. Elle continue sous le portique gauche des Propylées; mais le premier numéro n'est pas 609. On a jugé plus convenable de laisser 400 numéros libres pour les acquisitions ultérieures, et le premier numéro de ce dépôt est 1001. Le dernier numéro des monuments de l'Acropole est 2866, et le premier du carré d'Hadrien qui vient ensuite est 3001. Il n'y a donc par le fait que 3100 monuments numérotés.

éliminant successivement du nombre de 1968 tous les chiffres qu'il convient d'en défalquer. Commençons par les 594 inscriptions publiées dans le *Journal Archéologique* d'Athènes. Il nous restera 1374 monuments écrits qui ne figurent pas dans ce recueil, ci. . . 1374

Un examen attentif m'a prouvé que sur les 1049 inscriptions attiques contenues dans le *Corpus inscriptionum graecarum*, on ne pourrait aujourd'hui en retrouver à Athènes plus de 150. En effet, le plus grand nombre a été prendre place dans les différents musées de l'Europe, notamment à Oxford, à Londres et à Paris, et le reste a disparu dans les décombres ou dans les fours à chaux. Je ferai remarquer en passant que, sur les 150 marbres en question, il en est bien peu dont M. Bœckh ait eu une copie exacte. Quoi qu'il en soit, déduction faite de ces . . . . . 150

il reste encore . . . . . 1224

Retranchons de ce nombre une centaine de monuments qui ont été dans ces dernières années l'objet de publications spéciales soit en Italie, soit en Allemagne, telles que les inscriptions relatives à la marine athénienne, celle qui se rapporte à la réédification des longs murs, celles qui contiennent les comptes annuels des tributs payés par les alliés d'Athènes, etc., ci 100

le reste ci-dessus se trouvera réduit à . . . . . 1124

J'accorde encore que, de ces 1124, on déduise les 100 à 120 inscriptions relatives aux dèmes de l'Attique, que M. Ross se propose de faire insérer dans les *Mémoires* de l'Académie de Munich, bien que la publication puisse s'en faire attendre assez longtemps, il n'en reste pas moins constant que, même après cette dernière déduction, . . . . . 120

les inscriptions inédites d'Athènes dépassent le nombre de 1000, puisqu'elles sont au nombre de . . . . . 1004

On pourra m'objecter qu'en cherchant bien, on parviendrait à retrouver quelques-unes de ces 1004 inscriptions dans un livre publié à Athènes en 1835 sous le titre suivant : *L'ancienne Athènes ou la description des antiquités d'Athènes et de ses environs*. Mais qui jamais aurait le courage de se donner une peine aussi infructueuse? Que tirer de ce gouffre où tous les monuments sont confondus pêle-mêle, sans explications, sans commentaires, dénaturés le plus souvent par les plus grossières fautes d'impression, où enfin, il faut bien le

dire, beaucoup d'inscriptions passent pour avoir été forgées au profit d'un système topographique? Mieux vaut cent fois copier de nouveau que de tenter un triage dont les résultats seraient nuls et ne pourraient même qu'égarer. Pour ma part, quelque grande que soit ma patience, je ne saurais la pousser jusqu'à ce point. D'ailleurs, ce livre est de 1835, et un grand nombre d'entre les monuments qui ne figurent ni dans le *Corpus* ni dans le *Journal Archéologique* ont été découverts depuis cette époque. Je tiens donc les 1004 inscriptions dont il s'agit pour inédites et suis convaincu que mon opinion sera partagée par quiconque aura voulu, comme moi, se rendre minutieusement compte de l'état des choses.

Sans doute, Monsieur le président, toutes les 1004 inscriptions dont je parle n'ont pas l'importance du registre des tributs payés par les alliés, de celui qui contient les comptes rendus par les gardiens du trésor, de celui où sont énumérées les dépenses occasionnées par les chefs-d'œuvre dont Périclès avait embelli sa patrie, de cet autre encore où sont consignés les états de situation de l'Arsenal du Pirée. Je n'ai jamais rien avancé de semblable. Depuis longtemps j'ai prévenu M. le Ministre de l'Instruction publique que dans ce nombre était comprise une certaine quantité d'inscriptions funéraires, et même quelques fragments plus ou moins insignifiants. C'est, du reste, le cas de presque toutes les collections de ce genre. Mais ne tirât-on de ces 1004 monuments que 2 ou 300 documents qui intéressent l'histoire, ce serait encore une acquisition précieuse, et je puis répondre avec connaissance de cause, dussé-je être de nouveau contredit, qu'on obtiendra bien plus encore.

Il s'agirait d'ailleurs d'examiner si toutes les inscriptions attiques qui ont vu le jour depuis quinze ans ont été l'objet d'un travail suffisant, et si une nouvelle édition de la plupart d'entre elles n'est pas absolument indispensable. Qu'on voie, pour me borner à un seul exemple, comment a été traitée dans le *Journal Archéologique* d'Athènes l'inscription d'Égine dont j'ai fait, en 1842, l'objet d'une dissertation spéciale, et, si l'on veut être de bonne foi, on conviendra avec moi qu'une pareille publication ne saurait avoir aucune autorité scientifique. Par égard pour l'auteur de ce travail, je ne veux pas insister ici sur sa prétendue restitution du texte non plus que sur les déductions historiques qu'il en tire. Je me borne à constater que la copie du monument n'est pas même fidèle. Or, on sait qu'une transcription peu fidèle, faite par une main peu exercée, embarrasse parfois et souvent même égare les archéologues les plus habiles, et

qu'un monument ne cesse vraiment d'être inédit qu'autant que la copie qui en est mise sous les yeux du public peut être considérée comme un *fac-simile* de l'original; de même qu'on est toujours en droit de s'exercer sur ce monument tant que les explications qui en ont été données précédemment ne satisfont pas à toutes les exigences de la critique. Qui oserait blâmer M. Welcker d'avoir, après le *Journal Archéologique*, reproduit dans le *Rheinisches Museum* l'inscription suivante, conservée au carré d'Hadrien sous le n° 3162 :

ΕΡΣΗΙΣ

ΤΗΛΟΠΑΤΡΙΔΟΣΟΣΣΕΘΑΝΟΝΦΛΕΝΑΙΣΕΝΑΘΗΝΑΙΣ  
ΕΡΣΗΙΣΓΝΩΤΟΙΣΙΝΓΑΣΙΛΙΓΟΣΑΓΟΘΟΝ

surtout après avoir lu la transcription suivante en caractères courants qu'en donne l'éditeur athénien (p. 302, n° 359) :

Ἐρσηίς

Τήλου πατρίδος ὡς ἔθανον κλειναῖς ἐν Ἀθήναις  
Ἐρσηίς γνωτοῖσιν πᾶσι λίπος ἀποθοῦσα,

tandis qu'il fallait lire, en tenant compte de certains faits dialectiques :

Ἐρσηίς.

Τηλοῦ πατρίδος οὗσ' ἔθανον κλειναῖς ἐν Ἀθήναις  
Ἐρσηίς γνωτοῖσιν πᾶσι λιποῦσα πόθον.

Un monument aussi mal lu (1), disons le mot, aussi maladroitement estropié, ne demandait-il pas à être repris et ne justifie-t-il pas la réflexion du savant professeur de Bonn : *Sic isti legunt inscriptiones græcas!* Et certes, ce n'est pas le seul qui soit de nature à provoquer de sévères critiques. Pour ne pas sortir des inscriptions métriques, je puis signaler encore les n°s 22, 53, 273, 287, 302, 311, 423, 456, 509, 560, 569, 641, 716, 748 qui tous ont été mal lus (2), mal reproduits et par conséquent mal compris (3).

(1) Sur la planche lithographique qui est supposée donner le *fac-simile* de l'inscription, on lit à la fin du second vers : ΓΑΣΙΛΙΓΟΣΑΓΟΘΟΥ.

(2) N° 643, une inscription latine a été prise pour une inscription grecque.

(3) Ce qui prouve à quel point le *Journal Archéologique* d'Athènes mérite peu d'être considéré comme une publication sérieuse, c'est qu'ici même un archéologue grec, M. Rizo Rangabé, qui a, pendant les premiers temps, fourni quelques articles à ce recueil, a cru devoir renoncer à toute coopération et entreprendre une nouvelle explication, dans un ordre plus méthodique, de tous les monuments trouvés

C'est parce que la plupart des copies d'inscriptions attiques publiées en Europe depuis quinze ans sont dues à ceux qui lisent ainsi les monuments épigraphiques de la Grèce, c'est parce que, en comparant ces copies aux monuments, j'ai eu lieu de me convaincre qu'elles étaient loin d'être fidèles, et que dans les plus importantes, comme, par exemple, dans celle qui concerne les réparations des longs murs, les conjectures du copiste ont été insérées par lui dans le texte, comme si elles faisaient partie du monument; c'est pour ce motif, dis-je, que j'ai cru devoir, une fois pour toutes, constater par la transcription et par l'estampage l'état actuel de tous ces documents historiques, qu'ils fussent déjà publiés ou non. Je persiste à croire que j'ai eu raison de mettre ainsi à profit mon séjour à Athènes. Si d'autres voyageurs, envoyés ici comme moi avec une mission archéologique, n'ont pas jugé à propos d'en faire autant, s'ils ont trouvé un emploi plus utile ou plus agréable de leur temps dans un pays où il n'y a pas autre chose à faire lorsqu'on ne dessine pas ou qu'on a un dessinateur à sa disposition; je suis bien loin de les en blâmer; mais je puis aussi leur demander d'avoir la même bienveillance à mon égard et de me savoir même quelque gré de n'avoir pas reculé devant une tâche pénible dont l'accomplissement ne peut qu'être utile à la science.

en Grèce depuis la régénération de cette contrée. Ce travail estimable et qui dénote beaucoup de connaissances et de sagacité est digne de l'attention de l'Académie, à laquelle l'auteur m'a chargé de faire hommage à mon retour d'un exemplaire de tout ce qui a paru jusqu'à présent. L'impression a atteint le n° 248 et n'a pas encore dépassé la première section qui doit contenir tous les actes promulgués entre l'olympiade 80 et l'olympiade 94.

Athènes, le 24 juillet 1844.

## FIGURINE DE BRONZE

DU CABINET DE M. LE VICOMTE DE JESSAINT,

PAIR DE FRANCE.

---

De toutes les figures de bronze que nous a laissées l'antiquité, les plus rares, sans contredit, sont celles qui représentent des particuliers. Je ne parle pas des bustes, mais des images entières, surtout de celles qui sont exécutées en petit. La raison de cette rareté est, en premier lieu, que l'exécution d'un portrait réclame le talent d'un artiste habile ; que, dans l'antiquité, les artistes ne furent jamais bien nombreux, et que peu de particuliers pouvaient faire les sacrifices d'argent nécessaires pour mettre à leur service un ciseau consacré à la reproduction du type idéal de Jupiter, de Vénus ou d'Apollon ; quant aux artistes médiocres, aux artisans, ils préféreraient sans doute copier à la douzaine les statues célèbres des dieux et des héros ; il ne s'agissait plus pour eux, dans ce cas, que d'imiter une attitude bien connue qui suffisait pour déterminer l'identité du personnage.

Si l'on avait quelque vœu à accomplir, quelque offrande intéressée à déposer dans les temples, plutôt que de faire faire sa propre image, on aimait mieux dédier une statue de dieu, même d'un dieu différent de celui que l'on voulait implorer ou remercier, comme l'a fait voir M. Letronne (1).

En second lieu, les portraits de particuliers n'offraient souvent, après quelques générations, aucun intérêt, et s'ils étaient de métal, ils échappaient bien difficilement à la fonte, genre de malheur que le marbre n'avait pas du moins à redouter. Il en fut de même au moyen âge, temps pendant lequel les représentations de Dieu, de la Vierge et des Saints étaient transmises de siècle en siècle, et toujours conservées par les fidèles.

La découverte de la figurine, dont M. le vicomte de Jessaint vient d'enrichir sa collection, est donc un fait digne de remarque. Ce monument fut récemment trouvé dans l'Aisne, à quelque distance de Soissons ; sa hauteur est de onze centimètres, et il est fait de bronze

(1) Voyez ci-dessus, p. 439.

jaune recouvert d'une belle patine brune. Les yeux sont d'argent, et toute la figure est exécutée avec un soin qui en fait un morceau précieux, indépendamment de l'intérêt qu'elle excite sous le rapport archéologique.

Le personnage que représente cette figurine est assis sur un siège dont les pieds manquent; il a les cuisses et les jambes recouvertes par une draperie, dont l'extrémité tombe derrière le siège. La tête offre une expression douce et souffrante. Un des pieds est nu et posé seulement sur une sandale, l'autre est complètement chaussé.

Ce qui rend cette figure extrêmement remarquable, c'est l'état de maigreur extraordinaire des bras et du torse qui laissent voir tout le système osseux. Une créature humaine ne peut être amenée à cette étisie surprenante qu'après une maladie fort longue et fort grave, telle, par exemple, que la phthisie pulmonaire. On s'aperçoit bien facilement que l'artiste a découvert toute la partie supérieure du corps pour mettre en évidence cette effrayante maigreur.

La gravité malade du visage, le soin avec lequel les cheveux et les yeux sont traités, excluent l'idée d'une caricature, car on a des exemples d'empereurs, d'acteurs, de divinités même, dont les imperfections étaient ridiculisées avec une extrême liberté (1). Parmi les infirmités qui prêtaient à la raillerie, on peut compter la maigreur, témoin les misérables infibulés, dont Winckelman a publié le dessin (2), mais l'attitude grotesque de ces figures les distingue complètement de la nôtre.

Celle-ci paraît avoir été faite par ordre d'un malade qui voulait consacrer dans le temple d'un Dieu sauveur, Apollon ou Æsculape, le souvenir de sa guérison, plus heureux que Phayllus, général phocéén, dont parle Pausanias qui, s'étant vu en songe aussi maigre que le squelette de bronze dédié par Hippocrate dans le temple de Delphes (3), ne tarda pas à tomber dans une maladie de langueur qui réalisa bientôt ce que le songe avait présagé, et le conduisit au tombeau.

(1) Winckelman, *Monumenti inediti*, n° 190. — Lenormant, *Mémoire sur les caricatures de Caracalla* conservées dans le musée d'Avignon; *Nouvelles annales de l'Institut archéologique*, t. II, deuxième partie. — J. de Witte, *Catalogue de la collection Durand*, n° 1685 à 1692, 669 et 670. — Le même, *Explication d'une amphore à sujet comique. Annales de l'Inst. archéol. de Rome*, t. XIII, p. 303. Voy. la parodie de l'arrivée d'Apollon à Delphes gravée en tête de la thèse de M. Lenormant: *cur Plato Aristophanem in convivium induxerit*; 1833.

(2) *Monumenti inediti*, n° 188.

(3) Ἐν τοῖς ἀναθήμασι τοῦ Ἀπόλλωνος μίμημα ἦν χαλκοῦ χροιοτέρου, κατερῆρηκός τε ἦδη τὰς σάρκας, καὶ τὰ ὀστέα ὑπολειπομένου μόνα. Paus. *Phocid.*, II, 10.

Sur le devant de la draperie, se lit une inscription en caractères formés de points :

ΕΥΔΑΜΙΔΑΣ  
ΠΕΡΔΙΚ

On doit sous-entendre ANEΘΗΚΕΝ, et traduire : *Eudamidas, fils de Perdiccas, a dédié cette figure.*

C'est donc un ex-voto du genre de ceux que le christianisme a rendus si communs ; mais je ne connaissais d'autre monument antique de cette classe que la jambe de plomb suspendue à une chaîne d'or que Linck avait rapportée de Grèce.

Cette statuette, trouvée au centre de la Gaule, ne saurait y avoir été fabriquée, mais elle a pu y être apportée comme une singularité intéressante à l'époque où les mœurs romaines, et avec elles le goût des collections, se répandirent dans notre pays.

Les caractères sont tracés de manière que l'on ne sait, au premier abord, s'il faut lire ΕΥΔΑΛΛΙΔΑΣ ou ΕΥΔΑΜΙΔΑΣ. Sans la petite distance qui existe entre les jambages intérieurs de l'M, ce qui semble en faire deux *lambda*, je ne penserais pas au premier de ces noms qui est, autant que je puis le croire, tout à fait inconnu, tandis que l'histoire et les monuments nous ont conservé le souvenir de plusieurs Eudamidas. Car, sans compter ce Corinthien si confiant en amitié, et dont Lucien a rendu le testament célèbre (1), on connaît deux rois de Sparte (2) qui portaient ce nom, ainsi qu'un νομοφύλαξ de la même ville (3), et ce chef lacédémonien, frère de Phœbidas, qui fut mis à la tête de troupes envoyées en Thrace pendant la guerre contre les Olythiens (4).

D'ailleurs, ce nom est un dérivé régulier d'Eudamus, nom connu aussi bien que celui d'Eudames (5). Perdiccas est un nom que l'on

(1) Lucian. *Toxaris*, 22. Ἀπολείπω Ἀρεταίῳ μὲν τὴν μητέρα μου τρέφειν καὶ γηροκομεῖν, Χαριζένῳ δὲ τὴν θυγατέρα μου ἐκδοῦναι μετὰ προικός, ὅπως ἂν πλείστην ἐπιδοῦναι παρ' αὐτοῦ ὀύνηται.

(2) Polyb., IV, 35, 13. — Plut. *in Agid.*, c. 3. — Pausan. III, 10, 5.

(3) Inscription trouvée à Sparte près du théâtre et de la tour méridionale. Bœckh, I<sup>er</sup> vol., p. 616, n° 1240. V. deux autres personnages du même nom dans les inscriptions découvertes au théâtre et près du temple de Lycurgue. *Ibid.*, p. 623, n° 1249 et p. 628, n° 1256.

(4) Xenoph. *Hist. græc.*, lib. V, c. II, 24. — Diod. Sic., lib. XV, xx, 3; XXI, 1.

(5) Aristoph. *Pl.* 884 Eudamus, philosophe qui vendait des anneaux magiques. — Cf. Mionnet. Ces noms se trouvent sur des médailles de Cos et de Smyrne. V. aussi Muratori, MXXVII, 1. L'inscription d'Eudamus, fils de Castor. — Cf. Diog. Laert., IV, 30, 31.

peut dire exclusivement macédonien, et qui se rencontre rarement dans les écrivains anciens, mais il a pu être porté à Alexandrie, et de là transporté à Rome.

Il est assez difficile de déterminer le pays où cette figurine a été fabriquée; quant à l'époque à laquelle vivait Eudamidas, je crois qu'elle a dû précéder de bien peu l'ère chrétienne. La coiffure de ce personnage est tout à fait celle d'Auguste; je dois faire observer, en outre, que l'on aperçoit aux extrémités des jambages droits des lettres de l'inscription (voyez pl. XIII, le *fac-simile* placé au-dessous de la figure) de petits traits que les paléographes appellent *apices*, genre d'ornement qui s'est introduit vers le 1<sup>er</sup> siècle, avant Jésus-Christ, mais seulement, comme le remarque M. Letronne (1), dans l'écriture des inscriptions sur pierre ou sur métal, car il n'en reste aucune trace dans celle des manuscrits d'Égypte ou d'Herculanum.

Il est fort étonnant que l'artiste à qui l'on doit l'*ex-voto* d'Eudamidas, et qui a su modeler le cou, le dos, le bas-ventre et les bras avec un talent anatomique vraiment irréprochable, n'ait pas su comment s'attachaient les côtes et n'ait nullement indiqué le sternum. Un petit squelette de bronze conservé dans le musée Kircher (2) présente la même singularité; sept côtes de chaque côté viennent se joindre entre elles sans sternum ni fausses côtes.

Cet oubli dénote, chez les artistes de l'antiquité, l'absence d'études ostéologiques, et le fait est que les représentations de squelettés sont très-rares. Cela tient à ce que, bien différents en cela des chrétiens du moyen âge, les anciens avaient horreur de la mort; si, à une époque, comparativement récente, on voit Trimalcion faire apporter à ses convives, au milieu d'un festin, un squelette d'argent, il faut considérer cette action comme un raffinement de débauche d'un homme blasé qui avait emprunté à la civilisation corrompue des Égyptiens (3) ce moyen d'excitation, et que la peur de cesser de vivre stimulait à abuser de la vie.

#### ADRIEN DE LONGPÉRIER.

(1) Explication d'une inscription grecque trouvée dans l'intérieur d'une statue antique de bronze. *Paris*, 1843, p. 33.

(2) Ficoroni, *Gemm. antiq. litteral*, Rome, 1758, pl. VIII, n° 4.

(3) Hérodote, II, 78. Ἐν δὲ τῆσι συνουσίησι τοῖσι εὐδαίμοσι αὐτίων, ἑπεὶν ἀπὸ δείπνου γέγονται, περιφέρει ἀνὴρ νεκρὸν ἐν σαρῶ ξύλων πεποιημένον, μεμιμημένον ἐς τὰ μάλιστα καὶ γραφῆ καὶ ἔργῳ· μέγαθος ὅσον τὸ πάντα πηχυαῖον, ἢ δὲ πηχυον· δεικνύς δὲ ἐκάστῳ τῶν συμποσίων, λέγει, Ἐς τοῦτον ὀρέων, πίνε τε καὶ τέρπευ· ἔσσει γὰρ ἀποθανὼν τοιοῦτος.

SUR

# UNE ANCIENNE PEINTURE SYMBOLIQUE

## DE L'ANNONCIATION

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE WEIMAR.

( Voir la Planche 14. )

Nous donnons ici la gravure d'un tableau fort curieux de la bibliothèque ducale de Weimar, qui nous a paru mériter l'attention de ceux qui s'occupent d'iconographie chrétienne. Quoique cette gravure ait été déjà publiée par Bertuch, dans le sixième volume de son recueil périodique intitulé, *Curiositäten der physisch-literarisch-artistisch-historischen. Vor und-mitmelw* ( Weimar, 1817 ), nous avons jugé utile, maintenant que les études sur la symbolique du moyen âge sont approfondies davantage, de la reproduire et d'en faire l'objet d'un examen plus détaillé et plus sérieux.

Le style et la manière de ce tableau nous font reconnaître la main d'un artiste allemand de la fin du XV<sup>e</sup> ou du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, époque qui nous est indiquée d'ailleurs, par l'armure d'un guerrier à genoux sur une toison, et que l'inscription de la bande-rolle située dessous, nous apprend être Gédéon.

Devant une porte fermée, *porta clausa*, ainsi que le dit la bandelette qui s'étend dans sa largeur, est une jeune fille agenouillée, aux cheveux blonds flottant sur les épaules, et la tête surmontée d'une auréole. A sa physionomie qui respire la douceur et la piété, qui rayonne d'une pureté céleste, il est aisé de reconnaître la Vierge Marie, celle dont saint Épiphane a dit : « Sur ton front brille un rayon céleste ; le Christ t'illumine comme un soleil (1). » Elle est vêtue d'une robe de couleur brune, semée de fleurs d'or ; un manteau vert est jeté sur ses épaules. Elle est assise au milieu d'un parterre de fleurs entouré d'une enceinte à l'intérieur de laquelle s'élève aussi la porte close. Sur son sein repose une licorne qu'elle caresse de la main et qui franchit l'enceinte, en s'élançant dans son giron. En dehors de cette même enceinte, et en face de Marie, est un ange qui s'annonce tout de suite pour être Gabriel. Il est en habit de chasseur ; sa tunique est verte

(1) De laud. beat. Virg. ap. Oper. ed. Petavii, t. II, p. 298.

semée d'or, son manteau est écarlate et ses ailes rayonnent de mille couleurs. Du bras droit, il porte une lance ou plutôt un épieu; de la main gauche il sonne du cor. Du pavillon de l'instrument s'échappe une banderole portant ces mots : *Ave, gratia plena, Dominus tecum.* De la main droite, il tient en laisse quatre limiers retenus par des cordons rouges attachés à leurs colliers verts. Deux de ces chiens sont brun noir, le troisième est brun clair, et le quatrième blanc. De leurs gueules s'échappe à chacun, une bandelette sur laquelle est écrit, pour les deux premiers, *veritas et justitia*, pour le troisième, *misericordia*, pour le quatrième, *pax*. Ces quatre animaux sont dans l'attitude du repos, ils regardent la haie de l'*hortus conclusus* (on a écrit *ortus* suivant l'ancienne orthographe). Au devant de la Vierge, sont inscrites dans une banderole les paroles de la salutation angélique : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum*, qui, réunies à celles prononcées par Gabriel, nous indiquent avec certitude que le sujet représenté par le peintre, est l'annonciation. Il y a en outre autour du tableau une foule d'autres inscriptions sur des phylactères : à savoir aux pieds de l'ange : *quasi oliva formosa exaltata est in campis*; aux pieds de la Vierge, *Porta Ezechielis* et *Porta aurea*; au-dessous de Gédéon, sur le second plan, *vellus Gedeonis* (on a écrit *wellus*, suivant l'orthographe allemande); au-dessus d'une ville et d'une tente dressée devant la ville, *Archa Domini*; sur le même plan, *Fons hortorum, puteus aquarum viventium*; cette inscription est auprès d'une fontaine dont l'eau s'échappe par trois conduits, et non loin d'un puits placé entre cette fontaine et la ville. Sur le plan postérieur à celui du puits, un autel sur lequel brûlent huit cierges, et au milieu desquels s'élève la verge d'Aaron qui fleurit, *virga Aaron*, ainsi que l'annoncent ces deux mots écrits sur l'autel. Le long de l'enceinte, à peu près sur le même plan que cet autel, sont plusieurs phylactères, sur lesquels on lit : *Turris eburnea, urna aurea; sicut lilium inter spinas sic amica mea inter filias; cum creavit me requievit in tabernaculo meo.*

Au-dessus de la porte close est le buste de Dieu le père, placé dans une couronne de chêne; il ouvre les deux bras, et de sa poitrine s'échappent des rayons lumineux sur lesquels s'élance l'enfant Jésus, nu, nimbé, et portant sa croix. Les rayons se dirigent vers Marie, et à leur extrémité, on a peint la colombe divine, la tête surmontée de l'auréole et volant droit à l'oreille de la Vierge. On lit sur une bandelette placée dans la même direction : *Veni, auster, perfla hortum et fluant aromata.*

L'artiste avait ainsi réuni dans son tableau, presque tous les symbo-

les sous lesquels la mère du Sauveur était représentée. En effet, ces diverses inscriptions sont autant de passages tirés des Écritures, qui s'appliquent à Marie. Les expressions : *Sicut lilium inter spinas, ut fons hortorum, puteus aquarum viventium, Veni, auster, perfla ortum, etc., hortus conclusus, turris eburnea*, sont empruntées au Cantique des Cantiques (1), et étaient regardées comme autant de métaphores prophétiques, par lesquelles la Vierge avait été désignée.

Marie est la fleur éternelle, suivant les expressions de saint Anselme (2), *flos æternus*; c'est la fleur des champs d'où est sorti le lis précieux de la vallée, *flos campi de quo ortum est pretiosum lilium convallium* (3), le puits des eaux vives (4), la fontaine qui étanche la soif de tous ceux qui sont altérés (5), le lis qui fleurit au milieu des épines (6); la tour d'ivoire, qui se dresse entre toutes, comme un monument de piété inaccessible au vice comme le perpétuel triomphe de la vertu dont elle est la récompense (7); le parterre que vient rafraîchir le souffle divin du zéphyr (8); le jardin fermé d'où s'échappe la source divine dont les eaux fécondent le monde (9).

La toison est encore une image de Marie, car le Psalmiste s'est écrié (10) : *Descendit sicut pluvia in vellus*; paroles qui ont été appliquées à Marie par saint Ephrem (11), saint Bonaventure (12), saint Bernard (13), Richard de Saint-Victor (14) et St. Jean Damascène (15). C'est également à Marie que se rapportent ces paroles de l'Écriture :

(1) Cantic. Cantic. II, 2; IV, 12, 16, 15; VII, 4.

(2) In Hymn. I in beat. Domini genetric. Mar.

(3) S. Augustin, Sermon. 2 de Annunt. beat. Mariæ, 12.

(4) S. Hieronym., Sermon. de Assumpt. beat. Mariæ, 4. S. Ildephons., Sermon. 1 de Assumpt. beat. Mariæ, 10.

(5) Psalter. beat. Virgin. Ps. 81, v. 3, ap. Oper. S. Bonavent. T. VI. (Bernæ, 1696.)

(6) « *Lilium inter spinas, quia de spinosa propagine Judeorum nata candescebat munditia virginæ castitatis in corpore, flammescebat autem ardore gemmæ charitatis in mente, fragrabat passim odore boni operis, etc.* » S. Petr. Damian. Hom. in nativ. beat. Virgin.

(7) « *Turris eburnea, vere præposita cunctis in exemplum sanctimoniam, circumposita singulis in præsidium pugnam, superposita omnibus, in spectaculum gloria, reposita universis legitime certantibus in præmium coronam.* » Helinandus Cisterc. Sermon. 2, in nativ. beat. Virg.

(8) « *Hortus conclusus quem auster Spiritus Sancti adventu visitat pleniore.* » Philippus abb., lib. IV, in Cantic. Cantic. c. 29.

(9) Joan. Gerson. Sermon. in cæn. Domini.

(10) LXXI, 6.

(11) Sermon. in laud. beat. Virgin. ap. Oper. ed. Assemani, t. III, p. 575.

(12) Psalt. in beat. Virgin. XL, 2.

(13) Sermon. 3 sup. *Salve regina*.

(14) Exposit. in Cantic. Cantic. c. 42.

(15) Orat. de nativ. beat. Virgin. III. 21.

*Quasi oliva speciosa, exaltata est in campis* (1). L'urne d'or, l'arche du Sauveur, sont autant d'emblèmes de cette femme incomparable : Salut, urne d'or qui contient la manne, dit en l'invoquant, saint André de Crète (2) : Urne d'or qui porte la manne, c'est-à-dire le Christ, écrit saint Chrysostome (3) : *Urna aurea de luto nostræ naturæ producta quæ in se reconditum habuit manna cælestis gratiæ*, lit-on dans Pierre Comestor (4) : Arche du Sauveur qui a une âme et une intelligence, dit saint Jean Damascène (5) ; Κιβωτός τοῦ δεσποῦτος, trouve-t-on dans une homélie de saint Chrysostome (6) ; *tu arca pietatis et gloriæ*, écrit, dans son concert de louanges à Marie, le mystique saint Bonaventure (7).

La porte close qui occupe le milieu du tableau et à laquelle se rapportent aussi les titres de *Porta Ezechielis, Porta Aurea*, est un autre symbole de la Vierge. Cette porte fait allusion au passage d'Ezéchiel : *Et convertit me ad viam portæ sanctuarii exterioris, quæ respiciebat ad orientem et erat clausa. Et dixit Dominus ad me : Porta hæc clausa erit : non aperietur et vir non transibit per eam : quoniam Dominus Deus Israel ingressus est per eam, eritque clausa* (8). Elle est à la fois l'image de la porte du ciel (9) et de celle par laquelle le Seigneur est venu visiter son peuple ; c'est l'emblème de la conception. Écoutez plutôt saint Éphrem s'écriant : *Ave, porta cælorum, ave, portarum cælestis paradisi reseramentum*, et il ajoute ailleurs (10) : *Claves illas portæ orientalis semper clausæ non excussit Deus creator tuus, in virginali tuo utero sine sēmine carnem indulus* (11). C'est la porte fermée par laquelle est entré Jésus : *Jesus enim clausis ingressus est*

(1) Superbe olivier qui porte un fruit glorieux et dont la fleur exhale un délicieux parfum. S. Joan. Chrys. Orat. VII. in dom. Deipar. 14. « *Oliva speciosa qui pulchra* » in ramis, in foliis et fructibus. » Jacob. a Voragine in Marial. Serm. 3. Cf. Joan. Gerson. Tract. IX sup. *Magnificat*.

(2) S. Andrea Cretensis Serm. in Annunt. beat. Mariæ, ed. Combefis, p. 3.

(3) Orat. VII in sanctiss. Deipar. 14.

(4) In Serm. de concept. beat. Virgin.

(5) Orat. III de Assumpt. beat. Virgin. 19.

(6) Serm. in sanct. Virgin. et Deipar. ap. Opera ed. Montfaucon, t. VIII, p. 237.

(7) Cantic. ad beat. Virgin. ap. Oper. T. VI, p. 516.

(8) IV, 1-2.

(9) « *Porta orientalis, ut ait Ezechiel, semper clausa et lucida, operiens in se, vel ex se proferens sancta sanctorum per quam sol Justitiæ et Pontifex noster* » secundum ordinem Melchisedech ingreditur et egreditur. » S. Hieron. Ep. 30 ad Pammach. pro libr. adv. Jovinian. ap. Oper. T. V, col. 211. (Opera, 1716, Parisiis, in-fol.)

(10) Serm. de sanctiss. Deipar. virg. Mar. T. III, p. 576 ap. Opera.

(11) *Ibid.*, p. 575.

*ostiis. Hortus conclusus, fons signatus*, écrit saint Jérôme en faisant allusion au verset du Cantique des Cantiques (1).

La verge qui fleurit sur l'autel, c'est celle d'Aaron : gracieuse image de Notre-Dame : *Ero quasi ros, Israel germinabit sicut lilium et erumpet radix ejus ut Libani*, dit le prophète Osée (2). Ce sont les Pères qui se sont tous accordés, pour expliquer ainsi la miraculeuse fleuraison de la baguette d'Aaron, cette verge qui, comme Marie, a fleuri ἀνίκητως (3). *Virga Aaron frondens et fructum faciens*, dit saint Augustin (4). *Virga Aaronis viridans*, dit saint Ephrem (5). *Virga Aaron de qua sine omni læsione prodiit nascendo flos Christus*, écrit Hugues de Saint-Victor (6). *Virga Aaron quæ fronduit, floruit et fructificavit sine opere humano*, dit saint Antonin (7). C'est aussi la verge de Jessé (8) qui joue un si grand rôle dans l'iconographie chrétienne et qui a été le type de tant de légendes (9).

Et comme cette fleur est l'emblème de Marie, le peintre l'a aussi placée au milieu d'un parterre de fleurs; car Marie est la fleur des fleurs, *flos florum*. Ces fleurs sont là, pour faire allusion au passage du Cantique des Cantiques : *Flores apparuerunt in terra nostra, tempus putationis advenit* (10).

Mais arrêtons-nous surtout au symbole qui forme le sujet principal de ce tableau, à la licorne et à l'ange chasseur. L'animal est poursuivi par Gabriel, et il se réfugie sur le sein de Marie : voilà une allusion à une antique croyance populaire relative à cet animal fabuleux (11). Écoutons-la, telle que nous la trouvons consignée dans le traité intéressant des propriétés des bêtes extraites du neuvième livre du Roman d'Alexandre, et publié par M. Berger de Xivrey : « Ceste beste est si forte qu'elle ne puisse estre prinze par la vertu des veneurs, sinon par subtilité. Quant on la vieult prandre, on fait venir une pucelle au lieu où on scet que la beste repaist et fait son re-

(1) S. Hieronym. Epist. 30 ad Pammach. col. 242.

(2) XIV, 6.

(3) Σουζάντης (τὴν ψυχὴν) Ἀαρὼν ῥάβδον ἀνίκητω βλαστησασαν εὐώρακε. S. Athan. Orat. in occurs. Domini, c. 16, ap. Oper. ed. Cong. S. Maur. T. II, p. 423.

(4) Serm. IX ad frat. in Her. Erem.

(5) Serm. de laud. sanctiss. Deipar. virg. Mar. p. 576.

(6) Annotation elucid. S. Joan.

(7) Summ. Part. III, 31, c. 3.

(8) Isaïe, XI, 1.

(9) Voyez mon *Essai sur les Légendes pieuses*, p. 75.

(10) II, 12.

(11) Fabuleux ! On sait qu'on prétend aujourd'hui avoir retrouvé ce célèbre animal ; mais nous doutons encore et attendons confirmation.

peire. Si la licorne la veoyt et soit pucelle, elle va se coucher en son giron, sans aucun mal lui faire et illec s'endort. Alors viennent les veneurs qui la tuent au giron de la pucelle. Aussi si elle n'est pucelle, la licorne n'a garde d'y coucher, mais tue la fille corrompue et non pucelle (1). » La licorne indique donc ici l'innocence, la virginité de Marie. Cet animal était devenu, d'après la fable que nous citons, le type de la pureté. Cette attribution et cette fable remontent sans doute l'une et l'autre, à une haute antiquité, puisque chez les Perses, la licorne était un symbole du règne entier des animaux purs, tandis que le fantastique martichoras était à la tête des animaux impurs (2).

Mais en même temps que la licorne apparaît ici comme emblème de la virginité, elle est aussi l'image du Sauveur, l'homme pur par excellence. C'est ce que nous apprennent plusieurs passages des Pères. On lit par exemple dans saint Chrysostome : « Les licornes sont les justes, et par-dessus tout Jésus-Christ qui combat contre ses adversaires avec sa croix comme avec une corne ; cette corne est celle dans laquelle repose notre confiance (3). » Saint Basile nous dit que la licorne est l'emblème de la force et que la licorne est la force du Père (4). On lit dans un écrivain scolastique, moins célèbre que ces deux Pères : « Dilectus quasi filius unicornium. Quid filio Dei « similius quam filius unicornium? Captus est et ipse amore virginis « et majestatis oblitus, carnis vinculis irretitur (5). » Ici l'allusion à la croyance vulgaire est évidente ; elle reparait dans ce verset du cantique à la Vierge de saint Bonaventure : « Benedicta sit Domina et « mater Dei Israel qui per te visitavit et fecit redemptionem plebis suæ « et erexit unicornu salutaris castitatis tuæ (6). »

Au moyen âge, ce rôle symbolique de la licorne était devenu populaire. Philippe de Thaun-dit, à ce sujet, dans son *Bestiarius* :

Monosceros grui est, en françois un corn est ;  
 Beste de tel baillie Jhesu Crist signifie  
 Un Dieu est et serat et fuet et parmaindrat  
 En la Virgene se parut et Virgene le conceut  
 Virgene est et serat et tuz jurz parmaindrat

(*Apud T. Wright, Popular treatises, on science written during the middle age, p. 86.*)

(1) Traditions tératologiques, p. 559.

(2) Cf. Creuzer, *Religions de l'Antiquité*, trad. Guigniaut, t. I, p. 340.

(3) S. Chrysostom. Spuria in Psalm. XCI. ap. Oper. ed. Montfaucon. t. VII, p. 778.

(4) Homil. in Ps. XXVIII, c. 6, ap. Oper. ed. Garnier, t. I, p. 120. Cf. Beda in Psalm. LXX, 1. Isidore Hispalena Origen. Lib. XII, c. 2.

(5) S. Thomas Villanovus in nativ. Domin. Conc. 4.

(6) Cantic. ad beat. Virgin. ap. Oper. l. c. p. 515.

Le minnesinger Conrad de Wurzburg tient le même langage, quand, parlant de l'incarnation du Christ, il s'écrie : « Que cherches-tu au sein de Marie : es-tu, comme la licorne, cette bête farouche qui, aux abois, fuit vers la Vierge (1) ? »

Il est clair, d'après ces passages, que cet animal était à cette époque l'emblème du Christ. C'est à ce titre qu'il figure sur certains chapiteaux des églises romanes et gothiques, et notamment sur un de ceux de saint Regnobert de Caen, où l'on voit la licorne poursuivie par un chasseur, se réfugier sur le sein d'une jeune fille (2). Image souvent répétée et qui a fourni à plus d'un poète de ces temps, d'heureuses comparaisons, comme on le voit, entre autres, par cette chanson du trouvère Pierre de Gand :

Ausi com l'unicorne suis  
Ke s'esbahit en regardant  
Quant la pucelle vait mirant,  
Tant est de son anuit  
Pasmée chiet en son giron,  
Lors l'occist-on en traixon,  
Et moi ont mors d'ateil semblant  
Amors et ma dame por voir  
Mon cuer ont, n'en puis poent avoir.

*Ap. Arth. Dinaux, Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France, t. II, p. 343.*

Citons aussi ces vers naïfs du minnesinger Rumsiant :

Ein Thier hat greulichen Zorn  
Dess alle Jæger grauet; das ist das Einhorn.  
Man jagt's lang und darft's nicht fahen,  
Doch sing es, wie man mir gesagt,  
Ganz eine und lauter, eine magd.  
Et legt sich in des Mægdleins schoos,  
Und gab sich ihr gefangen.

*Maners, Minnesinger-Sammlung, I, 224.*

Un autre minnesinger, Hohenfels, a fait une allusion analogue dans ces deux vers :

Das Einhorn in der mægde Schoos  
Giebt der Keuschheit seinen Leib.

*Maners, o. c. I, 84.*

Dans plusieurs anciens zodiaques la vierge est accompagnée d'une licorne, toujours par la même intention symbolique.

L'animal fabuleux est donc le Christ qui choisit Marie, parce qu'elle

(1) Maners, *Minnesinger-Sammlung*, II, 201.

(2) Cf. Delarue, *Essai histor. sur Caen*, t. I, p. 99.

est la plus pure. Gabriel est le chasseur qui la poursuit; il donne du cor, comme pour annoncer l'arrivée du Seigneur et faire ouvrir la porte close. Ainsi jadis, au pied de la tourelle du manoir féodal, l'écuyer annonçait le retour de son maître. Les chiens s'arrêtent d'étonnement devant la Vierge qui a servi de refuge à l'animal. Ils annoncent le règne de la vérité, de la paix, de la miséricorde et de la justice, ou plutôt ils adressent ces mots à celle que les pères ont proclamée : *Pax mundi* (1), *pax Domini* (2), *Θεράνιος εἰρήνη* (3), *veritas prophetarum* (4), *misericordia ipsa* (5), *justitia perfecta* (6).

Pour achever l'examen de cette composition symbolique, il nous reste à parler du rayon lumineux et de la colombe qui se dirige vers l'oreille de Marie. Cette particularité se rattache à une croyance curieuse, et, à ce qu'il paraît, jadis fort répandue; aussi a-t-elle été suivie par un grand nombre de peintres qui ont traité le sujet de l'annonciation. Raphael, entre autres, dans un de ses tableaux représentant la salutation angélique, a observé les mêmes détails : la colombe est près de l'oreille de la Vierge, et de son bec s'échappent des rayons qui se dirigent vers cet organe. Dans un autre de ses tableaux, où l'on voit le même sujet et dans lequel Dieu le Père est également représenté en buste sur le dernier plan, la colombe est plus éloignée, mais elle prend la même direction. Nous pouvons citer, comme ayant adopté le détail en question, Angélico de Fiesole, Horace Gentileschi, Vasari, Guido Reni, Solimene; plusieurs graveurs de l'école allemande, tel que Hans Schaufelein, Hans Springinkle, Lucas de Leyde, s'y sont aussi conformés.

La croyance que nous venons de rappeler, est celle dans laquelle on admettait que la Vierge avait conçu par l'oreille, croyance que l'on étayait de certains passages d'écrivains sacrés, tels que celui-ci de saint Augustin : « Deus per angelum loquebatur et Virgo per aurem » imprægnabatur (7); » ou celui-là de saint Ephrem : « Quemadmodum ex parvulo sinu illius auris ingressa et infusa in mors; ita » et per novam Mariæ aurem intravit, atque infusa in vita (8). »

(1) S. Ephrem, Serm. de laud. Virg. ap. Oper., p. 297.

(2) Albert. Magn. sup. Missus est, c. 121.

(3) S. Epiphan. de laud. beat. virgin. Mariæ, ap. Oper. c. p. 300.

(4) S. Bonavent. Cantic. ad beat. Virgin. ap. Oper., p. 516.

(5) Albert. Magn. sup. Missus est, c. 195.

(6) Origen. Homil. I, in divers., 14.

(7) Serm. de tempor. 22.

(8) Cf. Calixti Mariæ virginis immaculatæ concept., p. 134. Fenstel, Miscellan. sacra, p. 195.

Dans le Bréviaire des Maronites, on lit cette formule : « Verbum « Patris per aurem benedictæ intravit; » et Agobart s'écrie en termes semblables : « Descendit de cœlis missus ab arce Patris, introivit per « aurem Virginis in regionem nostram, inductus stola purpurea et « exivit per auream portem lux et Deus universæ fabricæ mundi (1). »

On s'explique maintenant la particularité de notre tableau, qui, du reste, est rendu dans d'autres compositions plus anciennes, souvent d'une façon plus frappante. Par exemple, à Klosterneuburg, sur le parement d'autel, qui date du XII<sup>e</sup> siècle, et qui est dû à Nicolas de Verdun, on voit l'ange Gabriel étendant la main droite vers Marie, et de l'extrémité de ses doigts s'échappent des rayons qui se rendent vers l'oreille de la Vierge (2). Sur un ancien vitrail de la sacristie de Pistoje, voici comment on avait figuré le même sujet : Devant la Vierge, qui lisait l'office, était un jeune homme ailé, et dans un des angles du vitrail, une colombe du bec de laquelle s'échappaient des rayons lumineux, entre lesquels était peint un petit enfant; ces rayons pénétraient dans l'oreille de Marie (3). C'est cet enfant Jésus que nous retrouvons ici dans notre tableau. Au-dessous on avait écrit :

*Gaude virgo mater Christi  
Quæ per aurem conceptisti.*

en sorte qu'il n'y avait pas moyen de douter de l'intention et de la croyance de l'artiste. Cette strophe est au reste empruntée à une hymne qui est attribuée à Saint-Thomas Becket.

M. Hyac. Langlois a cité dans son *Essai sur la Calligraphie* (4), les vers suivants qui se lisent dans un exercice spirituel avec gravures en taille-douce, daté de 1654, et dédié à madame la chancelière Seguièr :

Réjouissez-vous, vierge et mère bienheureuse  
Qui dans vos chastes chants, conceutes par l'ouyr,  
L'Esprit saint opérant d'un très-ardent désir,  
Et l'ange l'annonçant d'une voix amoureuse.

On voit qu'il n'y a pas encore bien longtemps que de pareilles puérilités se glissaient parmi les croyances chrétiennes. Cette concep-

(1) *De conviction. Antiphonarii*, c. 8.

(2) Arneth, *Das Niello-Antependium zu Klosterneuburg in Oesterreich*, p. 11.

(3) Cicognara, *Storia della scultura*, t. I, p. 324, n° I.

(4) P. 173.

tion par l'oreille rappelle celle que l'on prêtait à la belette, ou Mustoile, qui, au dire de Richard de Fournival, conçoit par l'oreille et enfante par la bouche (1). Ce rayon lumineux, par lequel Marie conçoit, rappelle le fait d'Aloung-Goa, veuve de Dounboun-Bayan qui conçut trois fils par un rayon de lumière (2), fable souvent reproduite en Asie, pour consacrer la naissance du fondateur d'un empire, du chef d'une dynastie. Les bœufs Apis et Mnevis furent conçus par une vache fécondée par un rayon de soleil, et le dieu indien de la lumière, Sourya, lança dans le sein d'une jument un de ses rayons qui la rendit mère des jumeaux Aswini et Koumara (3); dans la même mythologie, le mouni Jahnou enfanta par l'oreille Ganga, sous le nom de Jahnavi (4).

On pourrait singulièrement multiplier les rapprochements de ces fables; nous ne les poursuivrons pas davantage.

Le tableau qui nous occupe et qui nous a suggéré toutes ces réflexions, n'est pas le seul de ce genre que possède l'Allemagne. Rudolphi, dans sa *Gotha diplomatica*, en a publié un autre fort analogue qui se voit dans l'église de l'hôpital de Grimmenthal, au bailliage de Mersfeld, dans le duché de Saxe-Meiningen; un second se voit aussi à Weimar, à ce que dit Bertuch qui ne donne à son égard aucune indication. Enfin le quatrième est à Brunswick, et Ribbentrop en a fait connaître la description. Il est peint sur une sorte de grand triptyque qui surmonte l'autel de la cathédrale; on y retrouve presque absolument les mêmes symboles que dans le nôtre; il y en a toutefois quelques-uns qui ne figurent pas dans ce dernier, tels sont la porte de Jephté, la Roche ardente, *rupes ardens*, le soleil levant, avec le mot *aurora*, l'étoile de Jacob. Enfin, on lit dans la bouche de l'ange ces mots qui font une allusion plus directe à la licorne: *Quia quem cæli capere non possunt, in tuo gremio contulisti*.

Quoique ces œuvres soient d'une époque relativement assez moderne, elles se rattachent à un ordre d'idées infiniment plus anciennes, et il est important pour les antiquaires de les étudier, car ils y retrouvent une sorte de clef des emblèmes qui, isolés, ont plus d'une fois mis en défaut leur sagacité.

ALFRED MAURY.

(1) Cf. dans le *Catal. des Manus. franç. de la Bibl. roy.*, par M. P. Paris, t. IV; p. 24, l'analyse du *Bestiarius* de cet auteur.

(2) C. d'Ohsson, *Histoire du Mongol*, t. I, p. 23.

(3) Ch. Coleman, *the Mythology of the Hindus*, p. 374.

(4) Guigniaut, p. 615, Not. au liv. I de la *Symboliq. de Creuzer*.

## OBSERVATIONS

SUR

### L'ÂGE DU PORCHE DE NOTRE-DAME-DES-DOMS, A AVIGNON.

Le département de Vaucluse possède quelques restes de monuments dont la physionomie singulière devait exercer la sagacité des archéologues. Ce sont les frises extérieures des vieilles églises de Vaison et de Cavailhon, la porte latérale très-fruste, il est vrai, de l'église de Pernis, l'abside triangulaire de la chapelle de Saint-Quenin à Vaison et le porche de Notre-Dame-des-Doms, la vieille métropole d'Avignon. Il y a entre ces diverses parties un air de famille assurément; et en même temps chacune d'elles présente ce caractère hybride qui dénote une époque de transition. Or, c'est cette époque que nous croyons pouvoir déterminer aujourd'hui.

Nous n'entreprendrons pas de donner ici une description qu'on trouvera très-bien détaillée dans les *notes d'un voyage dans le midi de la France*; M. Mérimée a trouvé dans l'abside de Saint-Quenin des détails dont le caractère est roman; mais il reconnaît pourtant que la frise, les chapiteaux des pilastres, la corniche et la partie extérieure des transepts rappellent fortement l'ornementation du Bas-Empire. M. Lenormant, selon lui, n'hésiterait point à croire l'extérieur de cette abside du VIII<sup>e</sup> siècle. L'époque ne nous paraît pas heureusement choisie. Pendant le VIII<sup>e</sup> siècle, le midi, continuellement ravagé par les Sarrasins ou les Franks, dut voir beaucoup plus de ruines et de destructions, que de constructions religieuses. On sait que ces pays-ci furent très-souvent le théâtre de la guerre. Nous pencherions plutôt pour le siècle suivant; car les chroniqueurs nous apprennent que sous Charles-le-Chauve, prince passionné pour les arts, on répara beaucoup de monuments détruits par les Arabes et les Northmans.

Il est hors de doute que, dans le midi, la vue continuelle des monuments romains a dû réagir beaucoup sur l'imagination des ouvriers chrétiens. Cette remarque trouve ailleurs aussi son application. « En Italie, dit M. D. Ramée (1), les monuments du IX<sup>e</sup> siècle ont encore tout à fait le cachet de l'antique, tant dans leur ensemble que dans leurs détails; ils ne ressemblent pas aux édifices élevés ailleurs en Occident pendant la même époque... Le style antique romain, sauf de légères modifications, se maintint en Italie jusqu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle. » Or, ce qui était vrai pour l'Italie a dû l'être également

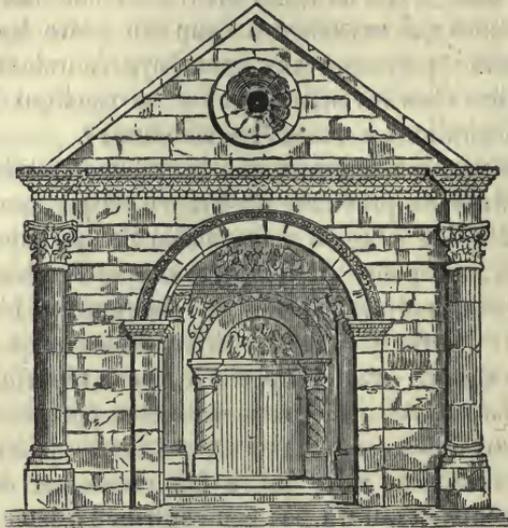
(1) *Manuel de l'Hist. de l'Architecture*, t. II, p. 416.

pour le midi de la France. L'histoire nous prouve les nombreux, les incessants rapports qui existaient entre les deux pays. Depuis Louis II, empereur d'Italie, et roi de Provence par la mort de son frère Charles, en 863, jusqu'à la cession du roi Hugues, en 930, ils ont toujours obéi, à peu de chose près, au même souverain. Pourquoi les relations qui existaient à coup sûr entre les individus de plusieurs classes appartenant aux deux pays n'auraient-elles pas été aussi habituelles chez les artistes et les ouvriers qui devaient avoir puisé leurs inspirations à une source commune ?

On a eu raison de remarquer que le système architectural en vigueur dans plusieurs provinces de France devait, en général, son origine à l'imitation plus ou moins fidèle de quelques monuments antiques. Sous ce rapport, le midi n'avait que l'embarras du choix. Aussi, le style qui prévalut, comme le remarque fort bien un archéologue anglais, H. Gally Knight, dérive directement du siècle des Césars, et, à cause de cela, il l'appelle le *roman impérial* (1). C'est ce style décoré par nos voisins d'une si juste et si pompeuse appellation qui a régné parmi nous, au milieu de ces temps qu'on est convenu d'appeler barbares. C'est celui qui se fait remarquer dans plusieurs de nos monuments, et qui n'a pas peu contribué à jeter les archéologues dans la plus grande incertitude à l'endroit de leur origine. Au premier aspect, on est véritablement tenté de les croire antiques, et il faut une inspection minutieuse des détails pour revenir sur cette opinion. Le porche de Notre-Dame-des-Doms à Avignon est le spécimen le plus remarquable de ce style (*Voir la fin de la note ci-dessus*). Il se compose d'une grande arcade à plein cintre entre deux colonnes

(1) *The Edinburgh Review*, n° CXXXIX, avril 1839, p. 85. *And hence it may be termed the imperial romaneseque*, par opposition au style qui prévalut dans le Nord, au *Romaneseque barbarous style*. Voici les principaux caractères de celui du Midi, d'après M. Knight : « Le chapiteau est presque invariablement, non une imitation de l'ordre corinthien, mais corinthien même, tel qu'il existe dans les derniers monuments romains et travaillé généralement avec beaucoup de vérité, de goût et de délicatesse, les moulures surtout, dans les archivoltés, s'accordent avec les colonnes; ce qui domine, c'est l'ove fleuroné et l'ove à dard de serpent (*Ornamented echimes, the egg and tongue*). Les frises consistent fréquemment en feuillages, en animaux, et en masques antiques. Toutes les décorations tendent vers un système uniforme. La disposition ordinaire des portes présente un ove au-dessous d'un fronton. L'imposte est déterminée, les pilastres cannelés sont communs et le baptistère, avec sa colonnade circulaire, partout où on le rencontre, ressemble à un temple païen. Une série régulière d'exemples de ce style pourrait être citée, depuis l'érection du palais de Dioclétien, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle; à cette époque il céda enfin devant la *gothique*, et même alors, beaucoup de ses traits se marièrent avec l'arc pointu. » (*The portal of the Cathedral of Avignon, probably of the tenth century, is a splendid example of the best Imperial Romaneseque*. C'est cette probabilité que nous désirons voir se changer en certitude.

corinthiennes cannelées qui soutiennent un assez riche entablement; celui-ci est surmonté d'un fronton dont l'inclinaison rappelle les règles antiques; mais les moulures des corniches rampantes ont disparu, lors de la démolition, par Rodrigues de Luna, en 1410. Au



Porche de N.-D.-des-Doms, à Avignon.

milieu du fronton est un *oculus* à moulures concentriques; au fond du porche, une porte à colonnes torsées ouvre dans l'église. L'arcade, l'entablement, les colonnes, leurs chapiteaux, les moulures et les ornements des archivoltes, tout évidemment est une copie de l'architecture romaine. Ce qui en diffère, c'est cet appareil moyen que nous rencontrons dans toutes nos constructions religieuses; c'est un commencement de mépris pour la symétrie dans les détails, et le tambour des colonnes qui sont engagées dans la muraille, à droite et à gauche alternativement. On a remarqué aussi l'analogie qu'il y avait par les caulicoles et les tailloirs, entre ces chapiteaux et ceux de l'arc d'Orange. Il ne faut pas être étonné si les opinions les plus opposées ont été émises relativement à l'âge de ce monument. Les uns, avec raison, séparent le porche et le corps de l'église; les autres le font contemporain, ce qui n'est pas possible. Ceux-ci font remonter le tout à l'époque de Charlemagne. Nous ne mentionnerons que pour mémoire les gens qui osent remonter jusqu'à Constantin, et même plus haut encore, d'autres réclament pour le XI<sup>e</sup> siècle et le XII<sup>e</sup> siècle. Nous sommes convaincu, pour notre part, que le porche de la métropole, avec la partie inférieure du clocher, jusqu'au-dessus de la

corniche (1), ainsi que les portions de nos quelques églises qui, par leur imitation de l'antique, rentrant dans le style *roman impérial*, appartiennent à la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du X<sup>e</sup>. Il y eut un moment de tranquillité pour la Provence, ce fut comme un temps d'arrêt. La paix réveilla les arts sur cette terre classique. Charles, roi de Provence (844), et son tuteur, le fameux Gérard de Roussillon, Louis II (863), Bozon (879), son fils Louis, l'aveugle (890), Hugues (923), ainsi que les premiers comtes de Provence qui succédèrent au pouvoir royal, durent encourager les grandes constructions religieuses. Leur politique y était fort intéressée, c'était un moyen facile d'avoir les suffrages des peuples et du clergé. Louis, renvoyé aveugle d'Italie par son compétiteur, ne continua-t-il pas à régner sur la Provence par une espèce de commisération publique? Ne fallait-il pas la justifier à quelque titre? Par une coïncidence assez remarquable, l'histoire des évêques d'Avignon cite un Fulchérius comme l'évêque auquel on doit la réparation de toutes nos églises. Or, ce Fulchérius jouissait d'un très-grand crédit auprès de Louis l'aveugle. Nous pensons donc que c'est à ce règne pacifique du fils de Bozon, de 890 à 923, qu'il faut attribuer l'érection ou le commencement d'édification de la plupart de ces grands monuments religieux. Au-delà, la chose n'était guère possible, à cause des invasions sarrasines et frankes; du reste, les œuvres de l'époque carlovingienne sont empreintes de la plus grande barbarie, et les sièges épiscopaux furent en grande partie vacants pendant les VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles. En deçà, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, commence un style d'architecture tellement caractérisé, qu'il est impossible de s'y méprendre. Toutes ces raisons nous font croire que ces diverses parties de nos monuments à physionomie antique datent de la fin du IX<sup>e</sup> siècle et du commencement du X<sup>e</sup> siècle. On ne sera donc plus surpris de l'air de famille qui règne entre le porche de la métropole d'Avignon, la porte de l'église de Pernes et l'abside extérieure de Saint-Quenin, entre la frise de Cavaillon et celle de la vieille basilique de Vaison. Ces divers fragments ont triomphé des siècles et se font aisément remarquer au milieu même des remaniements qu'ont exigés les édifices auxquels ils appartiennent.

JULES COURTET.

(1) M. l'architecte du département a vérifié que le profil de celle-ci était copié exactement sur celui de la corniche qui décore l'attique de l'arc d'Orange. Le soubassement du clocher a conservé ses décorations de petites colonnes engagées tout à fait dans le goût romain.

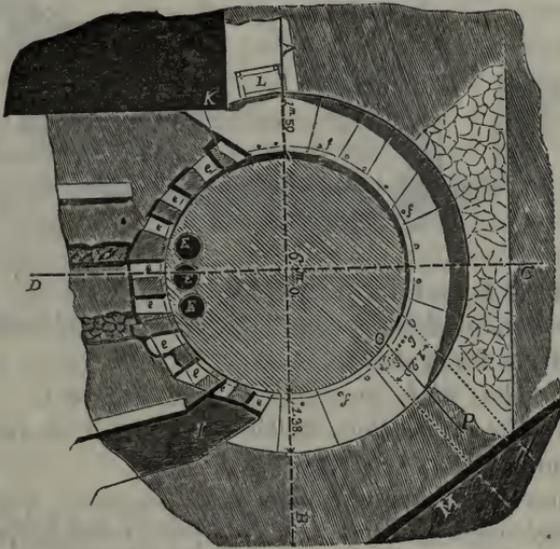
## DECOUVERTES ET NOUVELLES.

— Un tombeau d'une haute antiquité a été découvert le 8 septembre dans un champ, près du village de Neuvy-Pailloux (Indre), à 10 kil. d'Issoudun. C'est une espèce de caveau construit en moellons dont la base est à quatre mètres au-dessous du sol, et dont les quatre pans rectangulaires ont chacun cinq mètres de longueur. On a trouvé ces murs revêtus d'un enduit épais et poli, couverts d'une peinture noire et divisés par de larges bandes perpendiculaires de couleur rouge en panneaux réguliers. Ces panneaux, ainsi qu'un lambris régissant, portent des dessins d'oiseaux, de fruits, de plantes, de feuillages funéraires, et ces fresques ont apparu dans un état de conservation étonnant, quand on considère les effets d'une longue durée de siècles et du contact direct d'un sol humide. On a trouvé dans ce tombeau un squelette humain d'une taille moyenne, autour duquel étaient placés des vases de terre cuite, une double meule à bras, entourée d'un détritrus noir, produit sans doute par du froment décomposé; plusieurs grandes amphores pouvant contenir chacune 27 litres, à en juger par celles qui ont été trouvées intactes, un grand instrument porte-crémaillère, un bassin de cuivre de trois mètres de circonférence dont les anses remarquablement travaillées ont été détachées par l'oxydation, beaucoup d'autres vases de même métal, dont quelques-uns présentent des sculptures importantes à étudier; deux masques en cuivre doublés de fer, un grand nombre d'objets en cuivre de plus petite dimension et d'une conservation complète, des fers de lance, des débris d'armes, des instruments de pionnier et une quantité considérable de cercles de fer, de pièces forgées, dans un tel état d'oxydation qu'il est difficile au premier aspect d'en deviner la destination. Des ossements de sanglier et d'autres animaux ont été recueillis près de la meule à bras. Au doigt annulaire de la main droite du squelette était un anneau d'or massif absolument semblable à nos bagues dites *chevalières*. Le chaton de cet anneau est vide.

Tel est sommairement l'état des richesses archéologiques qui viennent d'être exhumées d'un tombeau qu'on présume être celui d'un des chefs de cohortes romaines qui occupèrent ce pays avant l'établissement des Francs.

MM. de La Villegille et Des Meloize ont dirigé les travaux d'exploration; ce dernier a réuni chez lui la précieuse collection d'objets découverts.

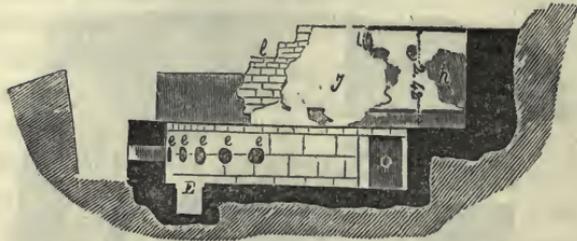
— On vient de faire à Nîmes une découverte qui complète la série de monuments antiques civils et religieux qui rendent cette ville si intéressante pour les archéologues. M. Henri Durand, architecte, en faisant des fouilles près de la maison centrale de détention, a mis à découvert une construction romaine, qu'il a reconnue pour un bassin destiné à distribuer, dans l'enceinte de la ville les eaux amenées par l'aqueduc du Gard. Voici le plan du bassin, relevé par M. Durand avec un soin dont on doit lui savoir gré :



- E.** Trois auges circulaires servant probablement à vider complètement le bassin lorsqu'on voulait le nettoyer. L'orifice conserve des traces de scellement en plomb.
- K.** Angle de la maison du sieur Carbonnel, où ont été découverts les premiers vestiges.
- L.** Seuil de la porte antique donnant sur la plate-forme concentrique au bassin.
- O.** Débouché de l'aqueduc du Gard dans le bassin.
- P.** Point où l'aqueduc reprend la section, est surmonté d'une route et présente les mêmes dimensions que sur le reste de la ligne générale.
- e.** Pertuis circulaires dégorgeant de deux en deux dans cinq ramifications de canaux; celui indiqué par la lettre I est le mieux conservé.

- f. Rainure circulaire et traces de l'ancien scellement de la grille qui entourait le bassin.  
 g. Trous indiquant l'existence d'une herse au-devant de l'aqueduc d'alimentation.  
 M. Maison centrale de détention.

Au-dessus du bassin est une chambre dont les murailles sont décorées d'une plinthe verte et d'encadrements rouges. Le dessin suivant fera comprendre la disposition des lieux :



Profil suivant la ligne C D en regard du point B.

- h. Reste d'un enduit de *stuc*, orné d'un soubassement vert et de deux bandes rouges formant frise.  
 j. Parties d'enduit où la superficie du *stuc* a disparu.  
 l. Partie du mur en moellons taillés sur lequel il ne reste plus de traces d'enduit.

Nous ajouterons, pour compléter ces indications, que ce bassin présente exactement la même disposition que celui qui est connu à Montpellier sous le nom de *Peyrou*. Quelques fragments de colonnes et de frises que l'on a recueillis dans les fouilles, font penser que le bassin était surmonté d'une colonnade circulaire formant rotonde. M. Durand suppose que, lors de la construction de la citadelle, ce bassin aura pu être découvert et que le plan en aura été étudié par l'architecte à qui l'on doit l'édification du *Peyrou* de Montpellier.

Le plan et le profil que nous donnons ici ont été réduits sur une échelle de 0,005 millimètres par mètre.

— En faisant des fouilles sur le rocher de Notre-Dame-des-Doms, à Avignon, on a découvert un bloc, d'un calcaire compacte à grain fin et blanc, faisant partie sans doute d'un autel votif. Sur l'une des faces, on lit en très-beaux caractères l'inscription suivante. (*Inédite par conséquent.*)

Des substructions assez considérables permettent de croire que là

était ce fameux temple (de Diane peut-être) qui a servi aux archéologues des deux derniers siècles pour trouver une incroyable étymologie d'Avignon. Ce temple fut-il élevé par le préteur ou le propréteur des Volkes, Carisius ? Comment, dans Avignon, sur la rive gauche du Rhône, chez les Cavares, trouva-t-on un monument d'un préteur des Volkes qui habitaient la rive droite ? Est-ce le résultat d'un fait personnel, ou faut-il y voir une conséquence de la division territoriale ?

En parlant du passage d'Annibal, Tite-Live dit que les Volkes occupaient les deux rives du Rhône. *Jam in Volcarum perveniat agrum, gentis validæ. Colant autem circa utrumque ripam Rhodani.* (Lib. XXI, 26.) De son temps pourtant le Rhône séparait les Volkes des Cavares. Il faudrait donc en conclure, ou que les Cavares n'existaient pas sous ce nom du temps d'Annibal, ce qui n'est guère probable, ou qu'ils étaient une division de la grande confédération des Volkes. M. Walckenaer pense que le nom de *Volcie* dérive du mot germain *volck* qui signifie peuple, et devait être commun à plusieurs peuplades ; d'où les Wolkes tectosages (Toulouse), les Volkes arékomikes (Nîmes) et les Volkes cavares (Avignon). Cette inscription confirmerait le récit de Tite-Live et l'opinion de M. le baron Walckenaer.

T. CARISIVS. T. F.  
PR. VOLCAR. DAT.

— Le Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny vient de s'enrichir d'un grand nombre d'objets donnés par M. Eug. Guillemot qui les a recueillis près de Pontpoint (Oise), où ils ont été découverts en défrichant un bois. Ce don se compose d'armes et d'ornements en bronze d'origine gallo-romaine, tels que bracelets, boucles d'oreilles, hachettes de grandeurs et de formes variées, fers de lance, etc. Tous ces objets ont été trouvés liés ensemble par des bandelettes de cuivre très-mince.

— M. l'évêque de Meaux, à qui le conseil général de Seine-et-Marne avait attribué, par un vote récent, une somme de 2900 fr., vient de refuser cette allocation pour lui-même, en manifestant l'intention où il était de l'employer à la réparation de l'église de Voulton, l'une des plus intéressantes de son diocèse.

## BIBLIOGRAPHIE.

---

ANNALES DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE, t. XV, premier cahier. Paris, BROKHAUS et AVENARIUS, in-8, p. 220.

Notre intention étant, comme nous l'avons manifesté, de rendre compte des principaux recueils archéologiques, nous ne pouvons mieux commencer que par la collection que publie l'Institut archéologique.

Nous ne ferons pas l'injure à nos lecteurs de croire qu'ils ignorent les services rendus à la science de l'antiquité par l'*Institut de correspondance archéologique*. Cette association, fondée à Rome vers la fin de 1828, s'est proposé dès lors pour but de recueillir tous les faits dont l'archéologie s'enrichit chaque jour, par suite des fouilles entreprises et des voyages exécutés sur le sol des contrées classiques. Elle fut composée d'un *directoire* de trente personnes, dont dix formaient le comité des fondateurs, à savoir : MM. le duc de Blacas, le duc de Luynes, Bunsen, Fea, Gerhard, Kestner, Millingen, Panofka, Thorwaldsen, Welcker, et vingt autres savants furent élus parmi les archéologues les plus distingués de l'Europe. Déjà quatorze volumes sous le titre d'*Annales*, ont été publiés par cet Institut, accompagnés de planches qui offrent la gravure d'une foule de monuments inédits. Ces volumes contiennent, outre l'explication de ces monuments, des mémoires sur les diverses branches de l'archéologie. Entre les noms des auteurs de ces travaux, on distingue ceux de MM. le duc de Luynes, Gerhard, Panofka, Bunsen, Millingen, Borghesi, Welcker, Bœckh, O. Müller, Raoul Rochette, Letronne, Lenormant, de Witte, etc.; c'est dire assez le mérite et l'intérêt que ces travaux doivent offrir.

Il nous est impossible à présent de revenir sur les *quatorze* volumes de cette collection qui ont paru avant la fondation de notre *Revue*. Nous devons nous borner à tenir nos lecteurs au courant de ceux qui paraîtront par la suite, en commençant par le 15<sup>e</sup> volume, dont la première partie a été publiée tout récemment par la section française, qui se compose à présent de MM. le duc de Luynes, Lajard, Letronne, Guigniaut, de Witte, de Saulcy et Adrien de Longpérier.

Le cahier que nous annonçons est l'ouvrage de la section française

de cet Institut. Le cahier suivant, qui complétera le tome XV, sera l'œuvre de la section italienne.

Celui-ci, pour la variété et l'importance des matières qu'il contient, ne le cède point aux volumes précédents qui ont pris une place si distinguée dans la science. Nous allons justifier ce jugement en indiquant brièvement les mémoires qui sont entrés dans ce cahier.

1° *Phinée délivré par les Harpyies*. Ce Mémoire, composé par M. le duc de Luynes, a pour objet l'explication d'un vase grec découvert près d'Athènes par M. Graham. L'illustre auteur l'a fait précéder de quelques considérations sur le mythe de Phinée et des Harpyies expulsées par les Argonautes. Il en expose les principales formes, en suivant l'ordre chronologique des auteurs qui en ont parlé, depuis Hésiode jusqu'à Tzetzés. On ne saurait qu'approuver cette méthode, tant recommandée par H. Voss et K.-O. Müller. Mais ce n'est là qu'un premier travail qui, dans le volume suivant, sera complété par des recherches sur les Harpyies, leur nature symbolique, leurs fonctions et les manières diverses dont les anciens les ont figurées. M. le duc de Luynes, qui fait un usage si judicieux des textes, et qui connaît si bien les monuments, ne laissera rien à désirer sur ce mythe curieux et, à certains égards, encore très-obscur.

2° *Ex temporalia de nonnullis nominum etruscorum formis*, par M. F. Hermann, professeur jadis à Marburg, maintenant à Göttingue. Ce ne sont que cinq pages, où l'auteur examine plusieurs noms propres étrusques qu'on trouve sur les urnes funéraires. Il croit reconnaître que les syllabes *isa* ou *sa*, qui terminent certains noms, signifiaient *épouse*; ainsi *Tlesnalisa*, *Phrinisa* signifient *Tlesnal* et *Phrinis uxor*.

3° *Dichiarazione delle pitture d'un vaso greco inedito, da Gargallo Grimaldi*. Le sujet de ces deux peintures est fort obscur; nous ne savons si le docte interprète l'a complètement éclairci. Mais les efforts qu'il a faits pour y parvenir l'ont conduit à quelques observations de détail qui présentent leur utilité.

4° *Note sur une inscription bilingue gréco-égyptienne, découverte à Athènes en 1841*, par M. de Saulcy, membre de l'Institut. Cette inscription a déjà exercé M. Quatremère, qui l'a expliquée dans le *Journal des Savants* de septembre 1842; mais la copie qu'il a eue sous les yeux étant inexacte, a induit en erreur ce savant sur quelques points. M. de Saulcy, tout en adoptant le sens général, rectifie plusieurs détails d'après une copie plus exacte; et il en propose une explication plus complète, qu'il ne présente qu'avec la réserve que

tout bon esprit doit mettre quand il s'agit des inscriptions phéniciennes, dont l'interprétation, et même la lecture, offre encore tant d'obscurité.

5° *Mémoires sur le χρυσουῶν θέρος* et sur quelques médailles de Métaponte et de Cyrène, par M. de Witte. Dans l'opinion du savant archéologue, le χρυσουῶν θέρος que Métaponte envoyait à Delphes est représenté sur ces médailles par le grillon et le dauphin, qu'on y reconnaît. Ce χρυσουῶν θέρος était, selon lui, l'image d'un champ de blé en or; conjecture ingénieuse, que l'auteur appuie par beaucoup de rapprochements curieux.

6° *Énée sauvé par Vénus*, autre Mémoire du même savant. Il s'agit de deux peintures qui ornent une amphore à figures noires de la collection Paoli à Rome. M. de Witte y reconnaît des sujets empruntés aux scènes du V<sup>e</sup> livre de l'Iliade, dans lequel Homère célèbre les exploits de Diomède.

7° *Baubo*, par M. J. Millingen. Ce Mémoire a pour objet d'expliquer une terre cuite fort curieuse représentant une femme les jambes écartées, dans l'intention de montrer ses parties génitales : elle est assise sur un porc. M. Millingen, dont on connaît la justesse de coup d'œil et l'érudition sobre et choisie, voit dans cette figure énigmatique *Baubo* ou *Jambé* qui, selon l'hymne orphique rapporté par Clément d'Alexandrie, « reçut Déméter chez elle, et lui offrit un breuvage que « la déesse refusa. Baubo prenant ce refus comme un acte de mé-  
« pris, releva ses habits, et montra la marque de son sexe. » Le savant antiquaire rattache à ce passage d'autres textes qui s'y rapportent, et à l'aide desquels il explique toutes les circonstances de ce monument unique. A cette occasion, il fait des observations pleines de justesse sur la nouveauté des mystères chez les Grecs, et sur l'abus que l'on fait encore dans ce temps-ci de la *symbolique de l'Orient*; abus qui, « loin  
« d'être utile et d'avancer les progrès de la science, a contribué au  
« discrédit dans lequel elle est tombée. » Il aurait pu appuyer son jugement de plus d'un exemple péremptoire; mais il s'est arrêté, de peur de donner trop d'étendue à son Mémoire : « Le champ de l'ar-  
« chéologie, dit-il, est devenu aujourd'hui si étendu, qu'il faut une  
« grande sobriété dans les discussions qui s'y rapportent, afin de ne  
« pas consumer inutilement le temps de l'écrivain comme celui de son  
« lecteur. » Observation fort juste, à laquelle il serait à désirer que tous les archéologues voulussent bien se rendre. Dans cette dissertation, comme dans tout ce qui est sorti de sa plume judicieuse, M. Millingen a prêché de précepte et d'exemple.

8° *Explication d'une coupe sassanide*, par M. Adrien de Longpérier. Après quelques observations sur les autres monuments de l'époque sassanide, le jeune et savant antiquaire décrit et explique cette belle coupe d'argent, que le cabinet des antiques de la Bibliothèque royale doit à M. le duc de Luynes qui lui en a fait présent. Cette coupe représente un roi sassanide faisant la chasse à des animaux sauvages. M. de Longpérier pense que ce prince est Péroze ou Firouz, fils d'Izdegerd II, tué en 488. Cette coupe serait donc du milieu du V<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les divers détails qui entrent dans le sujet compliqué qu'elle représente sont éclaircis par d'ingénieux rapprochements où M. de Longpérier montre beaucoup d'érudition et un sens droit, qui devient de plus en plus rare, quoiqu'il s'appelle le *sens commun*.

9° *De la croix ansée égyptienne imitée par les chrétiens d'Égypte, pour figurer le signe de la croix*, par M. Letronne. Ce Mémoire a pour objet de repousser une critique mal fondée de M. Raoul Rochette, qui n'avait pas compris une observation qu'avait faite l'auteur. Celui-ci avait remarqué en tête de plusieurs inscriptions chrétiennes d'Égypte la *croix ansée égyptienne*, tenant la place de la *croix* ou du *monogramme*; et comme il n'avait pas trouvé pareille chose hors de l'Égypte, il en avait conclu qu'elle était propre à ce pays, et devait tenir à une circonstance particulière. M. Raoul Rochette, de son côté, prétendit qu'on le trouve aussi dans les monuments des catacombes de Rome. M. Letronne prouve qu'il a commis une erreur en confondant l'une des formes du monogramme chrétien avec la croix ansée. Il entre, à ce sujet, dans des détails aussi neufs que curieux sur les différentes formes de la croix et sur les diverses espèces de monogrammes; et il explique l'adoption du signe païen par les chrétiens d'Égypte, au moyen des passages des historiens ecclésiastiques rapprochés des livres sibyllins. Ce Mémoire, plein de faits et d'idées, forme un chapitre très-neuf et très-curieux d'*archéologie chrétienne*. Il serait à désirer que tous ceux qui s'occupent de cette branche si importante y portassent la même réserve et le même esprit de critique. La lecture de ce Mémoire doit prémunir les archéologues, comme l'observe l'auteur, « contre la tendance trop commune « de s'arrêter aux ressemblances apparentes, au lieu de distinguer les « caractères essentiels ou fondamentaux des symboles, afin d'en dé- « terminer exactement l'origine et la nature. »

10° *Recherches et conjectures sur le mythe de Glaucus et de Sylla*, par M. Ernest Vinet. Ce Mémoire est le coup d'essai d'un jeune archéologue fort zélé pour la science, et qui s'annonce comme réunissant

déjà l'érudition des textes et celle des monuments. Ce travail est une étude approfondie de ce mythe marin, qui se présente dans l'antiquité sous des formes très-diverses, quoique se rapportant toutes à un type commun qui, comme le dit fort judicieusement l'auteur, « est « une sorte de *fétiche* en qui se résumait la plus grande partie des « croyances et des superstitions des pêcheurs et des matelots. Aussi « trouvons-nous son culte répandu dans tout l'archipel grec et sur les « côtes de la Méditerranée, depuis la péninsule italique jusqu'aux « côtes de l'Asie Mineure. » Ce Mémoire donne de grandes espérances pour l'avenir scientifique du jeune archéologue.

11° *Amphiaraüs prenant congé d'Eriphyle*. Tel est le sujet d'une peinture représentée sur un vase de Nola, et dont M. Roulez, savant professeur de Gand, donne l'explication. Il ne saurait y avoir de doute sur le sujet, d'après le caractère des deux figures principales, au-dessus de l'une desquelles se trouve le nom d'AMΦΙΑΡΑΟΣ. Ce sujet était déjà représenté sur le coffre de Cypsélus, selon Pausanias. Quelques détails de la peinture offrent des difficultés que le savant interprète résout d'une manière simple et plausible; ce qui n'étonnera pas ceux qui connaissent l'érudition et le bon esprit de M. Roulez.

Cette analyse un peu sèche suffira cependant pour donner une idée du mérite de ce volume, et inspirer aux amateurs de l'antiquité l'envie de lire les morceaux qui le composent; c'est l'unique but que nous nous sommes proposé d'atteindre.

Δ.

---

### NOUVELLES PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES.

*Elite des monuments céramographiques*, par MM. Lenormant et de Witte, 60° liv., grand in-4°. Paris, Leleux.

*Choix de peintures de Pompeï*, lithographiées en couleur et accompagnées d'un texte et d'une introduction sur l'histoire de la peinture chez les Grecs et chez les Romains, par M. Raoul-Rochette, membre de l'Institut, 1<sup>re</sup> liv., grand in-fol. Paris, chez l'auteur et Duprat.

Cet ouvrage sera publié en huit livraisons. Il paraîtra deux livraisons par an.

*Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, in-8°, tome IV. Amiens, Duval et Hermont.

---

SUR

## LES NOMS GRECS DE CLÉOPHAS ET DE CLÉOPAS

(ΚΛΕΟΦᾶς ET ΚΛΕΟΠᾶς).

QUEL EST CELUI DES DEUX QUE PORTAIT LE FRÈRE DE SAINT JOSEPH, HONORÉ  
PAR L'ÉGLISE SOUS LE NOM DE SAINT CLÉOPHAS ?

CORRECTIONS (ORTHOGRAPHIQUES) A INTRODUIRE DANS LES TEXTES DE SAINT LUC,  
DE SAINT JEAN, DE SAINT PAUL ET DE L'HISTORIEN JOSÉPHE.

---

L'étude des noms propres grecs, la plupart composés et significatifs, est susceptible d'un intérêt qui peut quelquefois s'élever jusqu'à un intérêt historique. J'en pourrais citer plus d'une preuve. Je me borne, pour ce moment, aux observations suivantes, que me suggère un passage du dernier rapport de M. Le Bas, inséré dans la *Revue Archéologique* (1). Ce rapport, relatif à la Messénie, contient de judicieuses et savantes remarques, comme tous ceux que notre confrère a adressés à M. le Ministre de l'Instruction publique. En effet, dans ces rapports, écrits au courant de la plume et sans le secours des livres, brillent, à un très-haut degré, le bon sens et le savoir du zélé voyageur.

L'inscription dont je parle est assez insignifiante en elle-même, puisqu'elle ne se compose que de noms propres. Cependant elle en contient un qui peut donner lieu à plus d'une observation que les lecteurs de la *Revue* ne seront peut-être pas fâchés de rencontrer ici.

Ce nom se présente sous la forme ΚΛΕΟΦΑΤΟΣ. Prise pour celle d'un nominatif, Κλεόφατος, comme le fait M. Le Bas, elle est réellement, ainsi qu'il le dit, jusqu'à présent inconnue.

Une observation fort juste que fait M. Le Bas pouvait le mener à la solution de cette petite difficulté *onomatologique*. Il a remarqué

(1) *V.* livraison vi<sup>e</sup>, p. 435.

que plusieurs des noms, que l'inscription contient, sont *au génitif*. Il n'avait qu'à mettre celui-ci dans le nombre; et tout était dit; car ΚΛΕΟΦΑΤΟΣ devenait Κλεοφᾶτος, génitif de Κλεοφᾶς, nom qui se trouve en premier lieu dans les versions latines des évangiles de saint Luc (1) et de saint Jean (2), pour désigner, dans le premier, un des pèlerins d'Emmaüs; dans le second, le frère de saint Joseph, et l'époux de Marie, sœur de la Sainte Vierge. Les commentateurs ne sont pas d'accord sur la question de savoir si, dans les deux évangélistes, il est question du même personnage (3). Mais il n'y a pas d'hésitation sur le nom même, qui, dans les textes *latins* de tous les deux, est écrit uniformément *Cléophas*; c'est sous ce nom que le saint personnage est honoré par l'Église catholique, le 25 septembre.

Il n'a pas manqué de savants qui ont voulu voir dans cette forme un nom hébraïque plus ou moins déguisé; mais que le nom soit d'origine grecque, c'est ce qu'attestent plusieurs inscriptions.

D'abord, une inscription latine d'Augsbourg, où il se montre sous la forme dorienne CLEVPHAS (4), en grec, Κλευφᾶς; ce qui revient à Κλεοφᾶς; comme Θεύδοτος, Θεύδωρος, pour Θεόδοτος et Θεόδωρος, etc. Λευντιάδης pour Λεοντιάδης (5), et Κλεύμανδρος (6), Κλευμενίδας (7), Κλεύνικος (8), pour Κλέύμανδρος, etc. Le même nom se reconnaît également dans deux inscriptions d'Amorgos, publiées par M. Ross; dans la première on lit : ΤΟ ΨΗΦΙΣΜΑ ΖΩΣΙΜΟΥ ΤΟΥ ΚΛΕΟΦΑ (τὸ ψήφισμα Ζωσίμου τοῦ Κλεοφᾶ (9), avec le génitif en ᾶ, qui est fréquemment usité; mais le génitif en ᾶτος n'est pas moins commun pour ces noms en ᾶς, qui sont des abrégés dont l'usage est fréquent à l'époque romaine; tels que Μηνᾶς (pour Μηνόδωρος), Ζηνᾶς (pour Ζηνόδωρος), Ἄρτεμᾶς (pour Ἄρτεμίδωρος), Δημᾶς (pour Δημήτριος), Ἀλεξᾶς (pour Ἀλέξανδρος, etc.); ainsi, les inscriptions d'Égypte me fournissent les génitifs Ἀλεξᾶτος, Φωκᾶτος, Ἄνουβᾶτος, Γαιωνᾶτος, Πρωτᾶτος, Ἄρτεμιδωρᾶτος, au lieu de Ἀλεξᾶ, Φωκᾶ, etc. On voit

(1) XXIV, 18.

(2) XIX, 25.

(3) D. Calmet, *Dict. de la Bible*, à ce nom; — Schleusner, *Lexic. Nov. Testam.* h. voce. — Winer, *Biblisches Real-Wörterb.* T. I, p. 783.

(4) Gruter, p. 649, 10; — Orelli, n° 4250.

(5) Ross, *Insc. ined.* n° 182.

(6) *Rheinisches Museum*, 1841, p. 208.

(7) *Corp. Inscr.* n° 2574.

(8) Theocr. XIV, 13.

(9) Ross, *Inscript. ined.* n° 121.

que Κλεοφᾶς est un nom du même genre et un abrégé de Κλεόφαντος; il doit donc avoir le double génitif; et, conséquemment le ΚΛΕΟΦΑΤΟΣ de l'inscription de Messénie est le génitif Κλεοφᾶτος. C'est aussi, je pense, de cette manière qu'il faut achever le même nom, auquel manque la syllabe finale, dans une deuxième inscription d'Amorgos (1) : ΑΓΑΘΙΝΟΣ ΑΓΑΘΙΝΟΥ ΤΟΥ ΚΛΕΟΦΑ.... (Ἀγαθίνος Ἀγαθίνου τοῦ Κλεοφᾶ [τος]).

Je me suis quelquefois demandé d'où vient que ces noms abrégés, avec la finale en ᾶς, sont tous affectés du circonflexe au nominatif, comme aux cas obliques. Je crois que c'est parce qu'on les a considérés, à l'époque alexandrine, comme des contractions de έας, qu'on aura cru être leur désinence régulière. Cela paraît certain, au moins, pour quelques-uns d'entre eux. Ainsi on trouve la double forme Δημέας (2), ou Δαμέας (3) et Δημᾶς (4), Ἄριστᾶς (5) et Ἄριστεάς, nom fort connu. On trouve, sur une médaille de Smyrne, ΑΡΙΣΤΑΣ, et, sur quelques-unes d'Apamée, d'Éphèse, d'Érythrée, de Stratonicee, etc. ΑΡΙΣΤΕΑΣ, qui est le même nom; Πρωτᾶς, dans une inscription de Philes, et Πρωτέας, forme la plus usitée (6). Le nom macédonien (dorien) Φιλωτέας est écrit Φιλωτᾶς dans les manuscrits de Denys d'Halicarnasse (7), ainsi que d'Athénée (8); et, à tort, Φιλώτας dans ceux d'Arrien (9) et de Diodore. On peut ajouter encore Σωτέας (10), ou Σωτᾶς (11); Σαυρᾶς (12), le même nom que Σαυρέας (13), et que Σαυρίας, dans Athénagore (14). Les Doriens ont écrit souvent sans contraction Ἰπποκλέας, Ἄριστοκλέας, etc. (15); et, de même, les anciens Attiques, Πατροκλέης, Ὑψοκλέης, Ἄγασικλέης (16). Lors donc que s'est

(1) Ross, *Inscript. ined.* n° 135.

(2) Thucyd. V, 116. Xenoph. *Mémor.* II, 7, 6 et ailleurs.

(3) Paus. VI, 14, 5; X, 9, 8.

(4) *Corp. Inscr.* n° 1085.

(5) Mionnet, *Med. Gr. Suppl. T. VI*, p. 285.

(6) Arrian. *Anab.* II, 2, 7. Athen. IV, 129, A.

(7) Heges. ap. Dion, Halic. *De composit. verbor.* p. 252, ed. Schaeef.

(8) VIII, p. 352 B.

(9) *Anab.* 1, 2, 1-14, 2. III, 11, 13. IV, 13, 7; Diod. Sic. XVII, 8, 17.

(10) *Corp. Inscr.* n° 1279.

(11) *Id.* n° 244, l. 10; 266, 17, et alibi.

(12) Pline, XXXVI, 5.

(13) Le *Saureas* de Plaute dans l'*Asinaria*. C'est à tort que les traducteurs français écrivent *Saurea*. Plaute ne donne ce nom qu'aux cas obliques, *Sauream* (V. 70. 357, 366, 449, 564) et *Saureæ* (V. 328, 335); mais le nominatif est *Saureas*.

(14) *Pro Christianis*, p. 59, ed. Dechair.

(15) *Corp. Inscr.* n° 812.

(16) *Marmor sandwic.* in *Corp. Inscr.* n° 158.

introduit l'usage de ces noms abrégés, on leur aura donné l'accent circonflexe, d'après l'analogie seulement, car il est douteux qu'on les ait jamais terminés par *έας*, en écrivant *Μηνέας*, *Έπαφρέας*, *Άσκληπέας*, etc.

Pour revenir au nom de *Κλεοφᾶς*, il fournit un nouvel exemple de *Juifs* portant un nom grec ou romain; tels qu'*Hérode*, *Antipater*, *Archélaüs*, *Aristobule*, *Bérénice*, *Agrippa* et d'autres, cités par *Josèphe*; et plus anciennement encore; puisque, parmi les soixantedouze *Juifs* qui, selon le faux *Aristéas*, traduisirent en grec le Pentateuque, par l'ordre de *Ptolémée Philadelphie*, il y en a cinq qui portent les noms de *Théophile*, de *Jason*, de *Théodote*, de *Théodose*, et de *Dosithée*; il est vrai que quatre de ces noms pourraient être la traduction grecque d'un nom propre hébreu; mais on ne peut le dire ni de *Jason*, ni surtout de *Dionysios*, nom tout païen que porte un *Juif* dans une inscription de *Ouadi-Genesseh*, sur la route de *Bérénice* (1). On peut citer encore *Δημᾶς* (pour *Δημήτριος* ou *Δήμαρχος*) nom d'un compagnon de saint *Paul*; sans compter les évangélistes saint *Marc* (*Μάρκος*), et saint *Luc*, dont le nom grec, *Λουκᾶς*, dérive de *Λουκανός*; et *Silas* (*Σιλᾶς*, non *Σίλας*, comme il est écrit dans le texte de l'évangéliste), compagnon de saint *Paul*, dont le nom dérive de *Σιλουανός* (*Sylvanus*). Il se pourrait donc que les noms d'*Eupolémus*, d'*Aristéas*, d'*Hécatee*, de *Démétrius*, qui désignent les auteurs de certains écrits fabriqués par des *Juifs* hellénistes, soient, non pas des *pseudonymes grecs*, comme l'a pensé *Valckenaër* (2), mais les véritables noms de ces écrivains.

Quant à *Cléophas*, dans le texte grec (et la version copte) des deux évangélistes, le nom se rencontre sous les formes *Κλέοπας*, qu'il faut lire *Κλεοπᾶς* (3), et *Κλωπᾶς* (4). *Hégésippe* (5), *Eusèbe* (6), saint *Épiphane* (7), *Nicéphore* (8), et ceux des *Pères grecs* qui citent ce nom, n'adoptent que l'une de ces deux formes; *Κλεοφᾶς* leur est inconnu. Ce n'est que dans les versions *latines* du Nouveau Testa-

(1) Dans le tome II de mon *Recueil d'inscriptions grecques et latines de l'Égypte*. (Sous presse).

(2) *De Aristobulo judæo*, p. 18, 19.

(3) Ὁ ὄνομα Κλέοπας. Saint *Luc*, XXIV, 18.

(4) Μαρία ἡ τοῦ Κλωπᾶ. Saint *Job*, XIX, 25.

(5) Ap. *Euseb. Hist. eccl.* III, 32, IV, 22.

(6) *Hist. eccl.* III, 11.

(7) *Hæres.* 66, 19, 78, 79.

(8) *Hist. eccl.* III, 9.

ment et dans les Pères latins (1), que l'on trouve la forme *Cléophas*, adoptée par l'Église catholique. Quand on n'aurait que ce seul indice, il serait difficile de douter que Κλεοπᾶς ou Κλωπᾶς ne soit le véritable nom de ce saint personnage, et que ce nom n'ait été légèrement altéré par les anciens traducteurs latins; peut-être à cause de l'extrême rareté du nom de *Cléopas*; car jusqu'ici on n'en avait découvert aucun exemple excepté celui qui est fourni par les textes de saint Luc et de saint Jean; tandis que *Cléophas*, ainsi qu'on l'a vu, se rencontre assez fréquemment; or, s'il arrive souvent aux copistes de changer un nom inconnu contre un autre qui est fréquent, le contraire ne leur arrive jamais. Cette raison achève de montrer que le véritable nom est *Cléopas*, non *Cléophas*; en conséquence, que les textes grecs des deux évangélistes sont les originaux, et tous les autres des versions.

On a voulu faire de ce nom si rare, Κλεοπᾶς, soit un nom hébreu, soit un nom grec, composé de κλέος et de πᾶς (2); mais ainsi que l'a vu M. Winer (3), c'est évidemment un dérivé ou un abrégé de Κλεόπατρος, comme Ἀντιπᾶς l'est de Ἀντίπατρος; et, par les raisons qui viennent d'être données, Ἀντίπας des manuscrits de l'Apocalypse (4) et de Josèphe (5), est une faute des copistes, qu'on doit hardiment changer en Ἀντιπᾶς. Ainsi les deux noms *Cléophas* et *Cléopas*, qui peuvent si facilement se confondre, puisqu'ils ne diffèrent que par l'aspiration, sont, en effet, très-différents par leur composition.

Au reste, la réalité de ce nom de Κλεοπᾶς ne repose pas seulement sur la vraisemblance de l'étymologie, et sur le texte grec des deux évangélistes; j'ai découvert récemment un exemple alexandrin de ce même nom, dans la leçon altérée d'une inscription de Philes en Égypte.

Cette inscription a été tracée à la gauche du bras étendu d'une des figures sculptées sur le pylône du grand temple, qui est une de celles dont l'exécution est postérieure aux inscriptions grecques. Le ciseau du sculpteur égyptien a enlevé une partie des lettres et

(1) Entre autres, saint Jérôme, *De locis Hebraïcis*, V. Emmaüs; (*Epistol.* 108, 8, ad *Eustochium*); saint Jean Chrysostome et Theodoret (*Comment. in Epist. ad Galatas*, c. 1).

(2) Schleusner, *Nov. Lexicon.* h. v.

(3) *Bibl. Real-Wörterbuch*, I, p. 783.

(4) II, 13.

(5) *Ant. Jud.* XVII, 3, 1; 9, 4; II, 4. *Bell. Jud.* I, 28, 4; 32, 7; 33, 7; II, 2, 3; IV, 3, 4.

l'a réduite à l'état de mutilation où elle se trouve. Copiée déjà par M. Gau (1), elle l'a été ensuite plus complètement par M. Lenormant. C'est un *proscynème* ou *acte d'adoration* fait par plusieurs visiteurs ou bien par un seul, qui rapporte les noms de ses amis, prenant part à cet hommage religieux. Tous ces noms sont fort distincts, à l'exception d'un seul, caché dans ce passage : ΤΟΥΔΕΛΦΟΥΠΑΝΙΚΙΩΝΟΣ [ΚΑΙ] ΤΟΥΔΕΛΦΟΥΚΑΘΟΠΑΤΟΣ que je lis : Καὶ τοῦ ἀδελφοῦ Πανισκίωνος (2), καὶ τοῦ ἀδελφοῦ Κλεοπάτος ; car, de la combinaison des deux leçons ΚΑΘΟΠΑΤΟΣ (Lenormant), et Κ. ΘΟΠΑΤΟΣ (Gau), sort avec évidence le nom ΚΛΕΟΠΑΤΟΣ. C'est jusqu'ici le *seul* exemple fourni par les inscriptions ; mais il suffit pour justifier, s'il en était besoin, la leçon Κλεοπάς dans le texte grec du Nouveau Testament.

L'origine grecque du nom de ce saint personnage me suggère l'explication d'un autre nom qu'il porte en d'autres endroits.

Il est, en effet, reconnu que saint *Cléophas* ou plutôt saint *Cléopas* est appelé *Alphæus* (Ἀλφαῖος) dans saint Marc (3) et saint Luc (4). Ce même nom est donné par saint Marc (5) au père de Lévi (saint Matthieu). L'étymologie en est obscure. Les commentateurs ont essayé de le ramener à celui de *Cléophas*, par le retranchement du κ [π], et la métathèse du π [κ], *Chalphai*, *Chalpai*, *Chlapai*, *Alphai*. Mais il serait peut-être assez naturel de voir dans Ἀλφαῖος, encore un nom grec, ou du moins hébreu grécisé, dérivé de Ἄλφα (*Aleph* hébraïque), cette première lettre des deux alphabets, qui servait, dans les deux langues, de signe numérique à l'unité. Dans ce cas, le nom serait tout à fait analogue aux noms propres Πρῶτος ou Πρᾶτος, avec leurs dérivés Πρωτᾶς, Πρατίων, Πράταλος, Πραταλίδας ; et aux noms latins *Primus*, *Secundus*, *Tertius*, etc., indiquant primitivement l'ordre des naissances dans une même famille. Je pense que Ἀλφανός, sur une monnaie de Lampsaque (6) ; et Βητίων (7) (qui semble un dérivé de Βῆτα), pourraient bien avoir semblable origine. Le frère de saint

(1) *Antiq. de la Nubie*, Inscr. pl. XI, 27.

(2) Nom jusqu'ici inconnu, un dérivé de Πανίσκος, qui se trouve dans quelques inscriptions d'Égypte.

(3) III, 18.

(4) VI, 15. ; — *Act. Apost.* I, 13.

(5) II, 14.

(6) Mionnet, *Méd. gr. Suppl.* T. V, p. 380.

(7) Ap. Diog. Laért. IV, 54.

Joseph avait donc deux noms, ou du moins un nom et un surnom, dont la réunion devait être Κλεοπᾶς ὁ καὶ Ἄλφαιος; on employait tantôt l'un, tantôt l'autre, pour le désigner. De là, cette double dénomination qui a fort embarrassé les commentateurs.

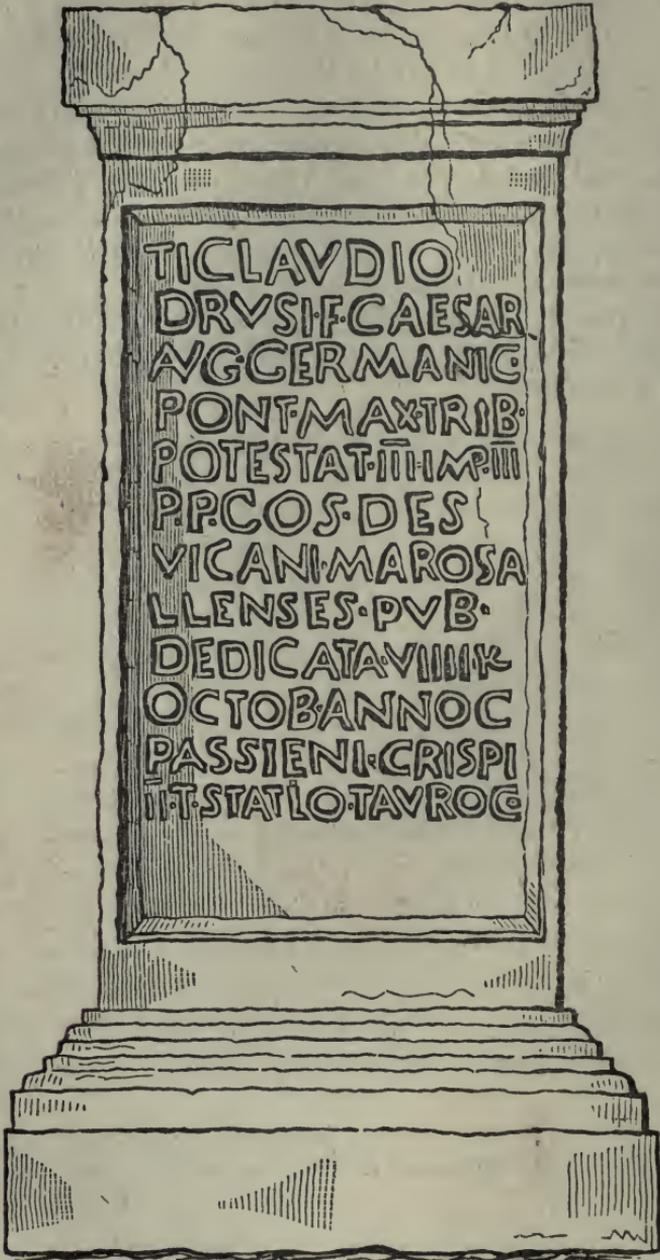
C'est ainsi que le désir d'expliquer le ΚΛΕΟΦΑΤΟΣ de l'inscription de Messénie nous a conduit à connaître la vraie étymologie des noms Κλεοφᾶς, de Κλεοπᾶς et, peut-être, d'Ἄλφαιος; à corriger l'accentuation de ces noms et de ceux du même genre, dans les textes grecs des deux évangélistes et dans l'historien Josèphe; enfin à retrouver la vraie forme du nom d'un des saints de l'Église.

On en conclura, je pense, que les recherches sur les *noms propres grecs*, quelque minutieuses qu'elles puissent paraître, ne sont pas tout à fait inutiles.

LETRONNE.

# INSCRIPTION DÉCOUVERTE EN 1842 A MARSAL

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.



Sur cent monuments épigraphiques que restitue le sol de notre

pays, il en est à peine un qui fournisse à l'histoire quelque document nouveau; c'est donc une véritable bonne fortune que la découverte d'une inscription qui offre la réunion de plusieurs faits encore inconnus, et véritablement dignes d'intérêt. A ce compte, je n'en sais aucun qui mieux que l'inscription publiée dans les Mémoires de l'Académie royale de Metz, pour l'année 1843, mérite d'être étudié avec attention. L'inscription dont il s'agit est gravée sur un piédestal de calcaire grossier, ayant servi de support à une statue votive, et que les ouvriers employés à Marsal, par les officiers du génie, chargés de construire une caserne à l'abri de la bombe, ont extrait dans les premiers mois de l'année 1842, de la vase dans laquelle il était plongé depuis une longue suite de siècles. Ce piédestal fait aujourd'hui partie de la riche collection lapidaire, formée depuis peu d'années, à la bibliothèque publique de Metz, et il y a été placé par les soins éclairés de M. le colonel Bergère, directeur du génie en cette résidence.

Le texte publié dans les Mémoires académiques précités, ayant été légèrement altéré en plusieurs points, j'ai dû naturellement lui faire subir quelques petites rectifications, dont j'ai constaté la légitimité, en étudiant le monument lui-même. La lecture de cette inscription ne présente aucune difficulté, et elle se complète ainsi qu'il suit :

TIBERIO CLAUDIO  
 DRUSI FILIO, CÆSARI  
 AUGUSTO, GERMANICO,  
 PONTIFICI MAXIMO, TRIBUNITIA  
 POTESTATE TERTIA, IMPERATORI TERTIUM,  
 PATRI PATRIÆ, CONSULI DESIGNATO,  
 VICANI MAROSA-  
 -LLENSES. PUBLICE  
 DEDICATA (sous-entendu statua), NONA KALENDAS  
 OCTOBRIS, ANNO CAII ou GONSULATUS  
 PASSIENI CRISPI  
 SECUNDUM; TITO STATILIO TAURO CONSULE.

La date précise de ce monument y est écrite de la manière la plus explicite : c'est le 9 des kalendes d'octobre de l'année dans laquelle Claude fut revêtu pour la troisième fois de la puissance tribunitienne; et comme cette année est nécessairement la troisième année du règne de ce prince, c'est-à-dire l'an 44 de l'ère chrétienne, il en résulte que la statue votive dont le piédestal a été découvert à Marsal fut

érigée le 23 septembre 44 de J. C. Le 9 des kalendes était l'anniversaire de la naissance d'Auguste, et ce fut très-probablement ce motif qui le fit choisir pour la cérémonie à laquelle donna lieu la dédicace de la statue de Claude; d'autant plus que le jour natal d'Auguste continua d'être célébré longtemps après sa mort, puisque celui de Livie ou *Julia Augusta*, femme d'Auguste, l'était encore sous le règne de Galba, en 68 de notre ère (1).

Marsal, que l'on avait jusqu'ici considéré comme une localité relativement assez moderne, puisque la plus ancienne mention de cette ville se trouvait dans un acte de donation, daté de l'an 709 et passé par un comte Vulfoald au profit de l'église de Saint-Mihiel, Marsal, dis-je, se trouve ainsi remis en possession d'une origine beaucoup plus reculée. Dès l'année 44 de J. C., il existait, au même point où se trouve aujourd'hui cette petite place forte, un *vicus* Romain, portant exactement le même nom et décrétant l'érection d'une statue votive en l'honneur de l'empereur régnant. Le silence des anciens géographes et des itinéraires antiques ne peut donc plus être invoqué pour prouver que l'origine de cette ville appartient au moyen âge.

Chacun sait que la ville de Marsal est fondée sur un radier artificiel entièrement composé de fragments de terre cuite façonnés à la main, et formant une croûte épaisse et solide, connue depuis longtemps des archéologues sous le nom de briquetage de Marsal. Ce monument curieux de l'industrie humaine a vivement préoccupé les antiquaires du dernier siècle, et il nous a valu l'intéressant mémoire que d'Artezé de La Sauvagère, ingénieur ordinaire du roi, publia en 1740 pour prouver que le briquetage était l'œuvre des Romains. Aujourd'hui que l'inscription de l'année 44 est acquise à la science, il devient impossible d'adopter l'opinion de La Sauvagère. En effet, un calcul très-simple prouve que ce briquetage, qui contient environ deux millions de mètres cubes de fragments de terre cuite, a dû coûter plus de cent années consécutives d'un travail assidu de huit heures par jour, exécuté par une masse de quatre mille travailleurs des deux sexes et de tout âge, pour que ses matériaux fussent seulement préparés.

Il est bien évident que les Romains, dont la première expédition dans les Gaules n'a précédé que d'un siècle (2) l'érection de la

(1) Letronne, *Recueil des Inscriptions grecques et latines d'Égypte*. T. I. p. 83.

(2) L'expédition de César contre Orgetorix ayant eu lieu sous le consulat de Mesala et de Pison, il en résulte qu'il s'est écoulé un intervalle de cent cinq ans entre

statue décernée à Claude par les *vicani Marosallenses*, ne peuvent être les auteurs du briquetage. Il faut, dès lors, admettre que les peuplades gauloises établies sur les bords de la Seille imaginèrent cet étrange moyen de solidifier le terrain boueux du marais où s'élève Marsal, pour s'y établir et y exploiter les eaux salifères dont la richesse avait dû tenter leur cupidité dès l'époque la plus reculée. Le briquetage est donc l'œuvre des Gaulois : ceci est aujourd'hui incontestable.

Passons actuellement à l'étude des faits historiques que nous révèle l'inscription de Marsal. Deux consuls y sont mentionnés, et leurs noms étant écrits à des cas différents, il en faut conclure que celui-là seul dont le nom est placé à l'ablatif absolu était revêtu des honneurs consulaires au moment où le monument fut érigé. Si nous recourons aux fastes consulaires pour l'année 44 de J. C., nous y trouvons une très grande incertitude dans la dénomination des deux personnages consulaires entrés en fonctions aux kalendes de janvier de cette année. Ainsi parmi les anciens, Dion mentionne C. Crispus, consul pour la deuxième fois, et Titus Statilius ; Idace cite Crispus pour la deuxième fois et Taurus ; enfin, Prosper mentionne Crispinus et Taurus. Parmi les modernes, Noris cite L. Quinctius Crispinus II et M. Statilius Taurus ; Tillemont adopte la même nomenclature et les auteurs de l'Art de vérifier les dates, ainsi que les rédacteurs des Fastes consulaires de l'Encyclopédie méthodique, suivent aussi Noris, mais en ajoutant que Manius Æmilius Lepidus fut substitué au premier de ces deux consuls.

Toutes ces listes, en désaccord entr'elles, quant aux prénoms des consuls, sont en désaccord avec l'inscription de Marsal, et comme celle-ci ne peut avoir tort, il devient nécessaire de rectifier pour cette année 44 les fastes consulaires publiés jusqu'à ce jour, et d'y inscrire Passienus Crispus, consul pour la deuxième fois, et Titus Statilius Taurus.

Le nom de Passienus Crispus est loin d'être inconnu dans l'histoire. En effet, nous savons qu'Agrippine, veuve de Domitius Ahenobarbus et mère de Néron, rappelée de l'exil auquel l'avait condamnée Caligula, revint à la cour de l'empereur Claude, et donna bientôt sa main au rhéteur Passienus Crispus, dont elle convoitait l'immense fortune. Passienus eut l'imprudence de faire un testament par lequel il léguait tous ses biens à Agrippine, et celle-ci pressée d'hériter, empoisonna son mari. Passienus Crispus avait été deux fois revêtu des honneurs consulaires, et ses funérailles furent pom-

pet événement et l'année dans laquelle les *vicani Marosallenses* dédièrent à l'empereur Claude la statue dont le piédestal vient d'être retrouvé.

peusement célébrées par un deuil public. On ignorait la date de la mort de ce personnage dont le nom ne se retrouvait pas dans les fastes consulaires, bien que l'on fût assuré qu'il avait été deux fois consul ; aujourd'hui nous sommes en droit d'affirmer que le deuxième mari d'Agrippine vivait encore au commencement de l'année 44 ; qu'aux kalendes de janvier de cette année, il fut pour la deuxième fois nommé consul, après avoir été antérieurement revêtu d'un petit consulat, ou consulat substitué ; qu'enfin, il ne mourut empoisonné par sa femme que vers le milieu de l'année, puisque le 23 septembre on savait à Marsal qu'il avait cessé de vivre, tandis qu'en cette localité assez éloignée de la capitale de l'empire, on ne connaissait pas encore le nom du personnage substitué au consul défunt.

F. DE SAULCY.

---

## SUR L'ÉPOQUE DU VASE D'ARTAXERCE.

---

En parlant de ce curieux monument dans la dernière livraison, j'ai laissé en doute s'il avait été exécuté sous le premier Artaxerce, dit *Longue-Main*, ou sous le deuxième, dit *Mnémon*, et j'ai appelé sur ce point l'attention et la critique de M. Letronne.

J'ignorais, lorsque j'écrivais mon article, que cet illustre savant s'était occupé des vases égypto-perses à quadruple inscription, dans un Mémoire qu'il a lu à l'Académie des Inscriptions sur *l'état de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs dans ce pays sous Psammétichus, jusqu'à la conquête d'Alexandre*. Sans s'appuyer, comme j'ai tâché de le faire, sur des considérations tirées de l'examen des inscriptions elles-mêmes, et en partant uniquement du point de vue historique, il est arrivé à des résultats qu'on peut regarder comme positifs, et qui me paraissent tels, sur l'âge du vase d'Artaxerce, ainsi que des monuments de ce genre où se montrent l'empreinte, et, en quelque sorte, le mélange des deux civilisations. M. Letronne ayant bien voulu me communiquer le fragment qui se rapporte à cette intéressante question, je ne puis mieux faire que de le transcrire avec la permission du savant auteur, que je m'empresse de remercier de cette nouvelle preuve de bienveillance.

Avant de transcrire ce fragment, je dirai que le Mémoire dont il fait partie a pour objet de prouver la conservation de toutes les branches de la civilisation égyptienne, principalement des *arts*, qui en étaient l'expression fidèle, et de réfuter l'opinion de ceux qui prétendent encore que la domination des Perses y avait porté une atteinte profonde.

Dans la première partie de ce Mémoire, l'auteur montre que, sous les derniers Pharaons, l'Égypte n'avait rien perdu de son antique prospérité; que Psammétichus, Nechos et Amasis exécutèrent des travaux qui, pour la grandeur et la perfection, ne le cédaient pas à ceux des Thouthmosis et des Rhamnès; et que les rois perses, à part les excès isolés de Cambyse, ne portèrent aucune atteinte, ni aux institutions ni aux arts de l'Égypte; que la religion, dans cette période, fut aussi florissante, et les travaux d'art aussi parfaits que dans les siècles passés; et qu'on n'a nulle raison de penser, comme on le fait encore, que Platon et Eudoxe n'ont pas trouvé les sciences positives, telles que les mathématiques, la mécanique (1) et l'astro-

(1) Dans la livraison suivante, nous donnerons un autre fragment de ce Mémoire, qui concerne la *Mécanique des Égyptiens*.

nomie, dans le même état où elles furent aux époques les plus prospères; ce qui fait tomber plus d'un préjugé qui s'appuie encore sur les chimères de Bailly.

Voici le fragment relatif au *vase d'Artaxerce*. Il ouvre la deuxième section (de la deuxième partie) du Mémoire, intitulée *de l'Égypte, depuis la mort de Darius II jusqu'à l'arrivée d'Alexandre* :

ADRIEN DE LONGPÉRIER.

« Cette période de l'histoire égyptienne n'est exactement représentée que dans les extraits de Manéthon. Rien ne pourrait faire soupçonner, dans ce qui nous reste des historiens classiques sur cette époque, que l'Égypte, après la mort de Darius II, ne resta point, comme par le passé, sous la domination persane; mais qu'elle fut exclusivement gouvernée par des rois tirés de son sein. Ici l'annaliste égyptien est, sur tous les points, d'accord avec les monuments.

« En effet, après la XXVII<sup>e</sup> dynastie, qu'il appelle *persane*, composée des rois persans de Cambyse à Darius II, Manéthon compte trois dynasties *égyptiennes* : la XXVIII<sup>e</sup>, la XXIX<sup>e</sup>, et la XXX<sup>e</sup>, formées de neuf règnes successifs, dont la durée totale est d'environ soixante-quatre ans, et dont le dernier, celui de Nectanébo II, finit douze années seulement avant l'arrivée d'Alexandre.

« Le premier de ces rois est *Amyrtée*, qui commence à régner en 404. Les chronologistes s'accordent, en général, à croire que c'est ce même *Amyrtée* qui s'était retiré dans les marais du Delta, après sa défaite et la mort d'Inaros en 458; et cette opinion est adoptée encore par sir Gardner Wilkinson (1). Mais elle n'est pas admissible. Outre qu'il s'est écoulé environ cinquante ans entre cette défaite et le moment où cet *Amyrtée* reparait comme roi d'Égypte, on oublie qu'Hérodote (2) a dit formellement que les Perses ont permis à son fils *Pausiris* de lui succéder. L'*Amyrtée* de Manéthon ne peut donc être que le fils de ce *Pausiris*, conséquemment le petit-fils de l'*Amyrtée* d'Hérodote et de Thucydide; et ce n'est pas le seul exemple qui montre que, chez les Égyptiens comme chez les Grecs, les noms sautaient une génération et passaient aux petits-fils.

« Ce prince était déjà sorti de ses marais en 414, se soulevant contre Darius II. Mais ce ne fut que plus de dix ans après, à la mort de ce roi et à l'avènement d'Artaxerce II ou Mnémon, qu'il se montre

(1) *Manners and customs*, t. I, p. 202, 203.

(2) III, 15.

comme souverain de l'Égypte, et qu'on voit pour la première fois, depuis Psamménite, reparaître une dynastie nationale.

« Comment ce changement s'est-il opéré? Comment Artaxerce a-t-il été forcé de consentir à cette modification si importante dans les relations politiques des deux pays? Est-ce sa guerre avec son frère Cyrus qui l'avait réduit à cette extrémité? c'est ce que l'histoire ne nous apprend pas. Mais, si la cause est inconnue, le fait est constant. Il ne l'est pas moins qu'Amirtée eut pour successeurs cinq rois, formant la dynastie mendésienne, à savoir : *Néphérites*, qui régna six ans; *Achoris*, treize ans; *Psammuthis* (1), un an; *Néphérites II*, quatre mois, et *Muthis*, un an; puis trois rois formant la dynastie sébennytique, à savoir : *Nectanébo I<sup>er</sup>*, ayant régné dix-huit ans; *Tachos*, deux ans; *Nectanébo II*, huit ans; après quoi, l'Égypte retomba pour douze ans sous la domination persane. Ainsi les noms des rois perses disparaissent des dynasties manéthoniennes à partir de l'an 404, c'est-à-dire de l'avènement même d'Artaxerce II ou Mnémon, qui n'est plus compté que comme roi persan.

« La tolérance que je viens de signaler de la part des rois perses, entre Cambysé et Darius II, alla même jusqu'à permettre l'emploi de l'écriture hiéroglyphique sur les objets qui faisaient partie du mobilier royal en Égypte. Du moins, il semble que ce soit ainsi qu'on doit expliquer l'inscription *bilingue*, peut-être *quadrilingue*, en tout cas *quadrilitérale*, gravée sur le fameux vase d'albâtre du Cabinet des Antiques, portant le nom de *Xerxès*, écrit à la fois en hiéroglyphes phonétiques et dans les trois espèces de caractères cunéiformes; monument dont personne ne pouvait supposer la grande valeur paléographique, avant la découverte de Champollion, et qui vint apporter une confirmation si heureuse et si inattendue à la lecture des hiéroglyphes phonétiques et de l'écriture cunéiforme. Un second exemple a été fourni récemment par un pareil vase que sir Gardner Wilkinson a découvert à Venise, dans le trésor de Saint-Marc (2), portant le nom d'*Artaxerxe*, écrit également dans une quadruple inscription de même nature.

« Il faut bien que ces deux rois, ou que les officiers de leur maison, fissent un certain cas de l'écriture hiéroglyphique, pour en ordonner ou du moins en permettre l'emploi en de telles circonstances; car ces deux exemples montrent assez que l'usage de ces doubles inscriptions sur les ustensiles n'était pas fort rare.

(1) C'est le *Psammélichus* de Diodore (XIV, 35, 5).

(2) *Literary Gazette*, numéro 1444; 21 septembre 1844, p. 610-611.

« Quant à savoir quel est cet *Artaxerce*, la question ne saurait être douteuse, d'après ce qui précède. Ce ne peut être qu'Artaxerce I<sup>er</sup> ou *Longue-Main*, puisque le deuxième, n'ayant pas régné en Égypte, n'a pu avoir dans ce pays de *maison royale*, et conséquemment y posséder des ustensiles portant leur nom en hiéroglyphes; car on ne trouvera sans doute pas fort vraisemblable qu'Artaxerce Mnémon se servît, *en Perse*, d'ustensiles marqués de tels signes. Au contraire, l'extrême tolérance d'Artaxerce I<sup>er</sup>, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, rendit le gouvernement du Delta à l'Égyptien Pausiris, le fils du rebelle Amyrtée, explique parfaitement que son nom ait été, comme celui de Xerxès, inscrit en hiéroglyphes sur les ustensiles à son usage.

« J'aperçois là les indices d'une sorte de fusion dans les usages des deux peuples; et cette fusion se manifeste encore, comme je l'ai dit dans la partie inédite de mon Mémoire sur la *croix ansée*, par les sujets de certains cylindres rares, ou de bas-reliefs (1) sur lesquels des symboles, évidemment égyptiens, sont mêlés à ceux qui sont propres aux peuples de l'Asie occidentale. La présence de ces symboles doit indiquer, à mon avis, que les monuments où on les trouve ont été gravés en Égypte même, pour l'usage des Perses; ce qui nous autorise à en placer l'exécution dans la première période de cent vingt et un ans, comprise entre Cambyse et Darius Ochus, de 525 à 404 avant notre ère; époque à laquelle, ainsi qu'on l'a vu, l'Égypte recouvra ses rois nationaux, et ne fut plus qu'un pays tributaire de la Perse.

« Si donc on trouve un jour d'autres vases de cette espèce, ou des ustensiles portant des noms de rois perses en hiéroglyphes, on peut, je crois, prédire à coup sûr que ces rois appartiendront à cette première période, et principalement à Cambyse, Darius, Xerxès, et Artaxerce I<sup>er</sup>, les seuls rois perses dont jusqu'ici les noms ont été trouvés écrits *hiéroglyphiquement*.

« C'est là, je crois, la première indication chronologique qu'on ait pu introduire dans la critique de ces monuments si dignes d'intérêt. A ce titre, du moins, elle mérite peut-être l'attention des personnes qui étudient spécialement ces importants matériaux de l'archéologie et de la philologie asiatiques. Je la soumets à leur examen. »

(1) Tel est le fragment trouvé à Suez par le général Dugua, où l'on voit la tête d'un roi persan, avec une ligne en caractères cunéiformes et le globe ailé égyptien. (Denon, Pl. 124, n° 3. Cf. *Descript. de l'Égypte; Antiq.* T. V, pl. 29, n° 1-4.)

# DES DIVINITÉS

## ET DES GÉNIES PSYCHOPOMPES

DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE.

PREMIER ARTICLE.

En exposant l'origine du sujet de la psychostasie, j'ai fait voir que saint Michel, l'ange psychopompe par excellence des chrétiens, avait été substitué au Mercure de l'antiquité, dans les représentations du pèsement des âmes. Je me suis peu étendu sur ce rapprochement, car je me proposais d'y revenir plus en détail, et de démontrer toute l'étendue de l'analogie existant entre les idées païennes et celles qu'adopta le peuple au moyen âge. Maintenant je vais suivre avec attention l'enchaînement des croyances qui se liaient à cette doctrine de génies, d'anges psychopompes. Examinée avec soin, la trace des traditions antiques sera moins méconnaissable; le rapprochement paraîtra moins étrange, moins hasardé peut-être. On verra que l'homme a toujours conçu de la même manière tout ce qui touche à la vie future; car l'impuissance où est son intelligence de se figurer une existence foncièrement distincte de la sienne, le contraint de tourner dans le même cercle d'idées, de s'en prendre aux mêmes hypothèses grossières et matérielles.

Il est sans doute extraordinaire, presque inconcevable que le messager de l'Olympe soit devenu le chef des légions de Jéhovah. Comment s'expliquer qu'un dieu qui, pour les premiers chrétiens, n'était qu'un démon s'arrogeant sous un nom mensonger les adorations des hommes qu'il égarait (1), ait été métamorphosé en une de ces pures intelligences, ennemies déclarées et incessantes de ce démon lui-même? Pour le comprendre, il ne faut pas opposer la sévère ortho-

(1) On sait que tous les premiers chrétiens regardaient les divinités païennes comme autant de démons, et s'imaginaient même que ces démons habitaient en personne dans les idoles. C'est une opinion en faveur de laquelle témoignent presque tous les Pères et un grand nombre de vies de saints. La manière si différente dont la mythologie grecque et latine est envisagée par les antiquaires modernes, même les plus orthodoxes, démontre à quel point les opinions ont changé sur ce point; on en pourrait dire autant de bien d'autres idées!

doxie de certains fidèles à la stupide idolâtrie de païens ignorants. Il faut porter les regards sur ces sectes nombreuses qui se groupent autour du christianisme naissant, sur cette grande famille du gnosticisme où viennent se mêler et se confondre toutes les doctrines mystiques, allégoriques de l'Orient, et les fables poétiques et gracieuses de la Grèce. C'est là que s'opérait un syncrétisme immense, tantôt ingénieux et profond, tantôt désordonné et puéril. Là les divinités des différentes religions étaient échangées, accouplées, défigurées; là, tous ces dogmes chrétiens et ces mythes antiques qui se heurtaient ailleurs, opéraient une bizarre alliance. Les gnostiques étaient à moitié païens, à moitié chrétiens; ils formaient un parti mixte qui exerçait sur les partis extrêmes une grande influence. Ils présentaient toutes les nuances, depuis les Valentiniens, le Basilidiens, si ennemis de la foi du Christ, jusqu'aux Ptoléméens, qu'on pouvait considérer comme quelques-unes de ses brebis indociles, et mutines parfois, mais qui cependant suivaient le pasteur. Une foule d'écrits chrétiens, que le catholicisme lui-même a adoptés pour son enseignement dogmatique, portent l'empreinte irrécusable des idées de ces sectes (1). Et comme il n'existait pas entre les diverses communions chrétiennes une séparation aussi prononcée que certains historiens l'ont fait croire, comme chaque Église gardait ses observances particulières et ses interprétations à elle, suivant les opinions des évêques et du clergé, les idées gnostiques pénétraient plus ou moins chez les orthodoxes, c'est-à-dire chez ceux qui se ralliaient, sur les points principaux, à l'opinion générale (2). Ainsi c'est par le gnosticisme, que les croyances païennes pénétraient dans la masse des chrétiens; elles y étaient apportées par ceux qui abandonnaient cette secte et rentraient dans le sein de la société orthodoxe, tout en conservant encore le fond de leurs croyances et de leurs idées. L'homme croit souvent abandonner ses idées, mais ses idées ne l'abandonnent guère; elles tiennent à la nature même de son esprit qui garde toujours son premier moule. Les croyances, les dogmes païens arrivaient donc aux chrétiens, déjà transformés, ayant perdu une partie de leur vêtement primitif; les néophytes les acceptaient alors d'autant plus aisément qu'ils y retrouvaient moins les traits qui auraient pu trahir leur

(1) Cf. l'excellente Histoire du Gnosticisme de M. Matter, qui nous a été d'un si utile secours, et dans laquelle tous ces faits sont démontrés avec évidence.

(2) Voyez les Histoires du Christianisme de MM. Neander, Matter, Gfrörer, et en général celles qui appartiennent, par les opinions de leurs auteurs, à l'Église évangélique.

origine. C'est ainsi qu'est entré dans le mythe chrétien de la psychostasie, le Mercure, l'Hermès, le Thoth des religions expirantes. Une pierre gravée publiée dans Chifflet (1), dans le cabinet Gori (2) et dans le recueil d'inscriptions de Gori (3), va venir appuyer notre conjecture.

Cette gemme offre Mercure assis sur un rocher, ainsi qu'il est fréquemment représenté sur les pierres gravées antiques. Il est coiffé du pétase ailé et porte un grand caducée; devant lui est un coq qui chante. On lit sur la pierre le nom de MICHAEL. Dans le champ on a tracé deux lettres hébraïques : un aïn et un thau, ce qui forme le mot 'Ath (prononcez 'Eth), et qui signifie le temps (4). Ce mot semble donc être une allusion au jugement futur. Le coq, emblème de la vigilance et des exercices de la palestre et du gymnase, figure comme symbole habituel de Mercure, inventeur des jeux gymnastiques (5), mais il est probable qu'on a attribué à cet oiseau un sens nouveau; Mercure étant devenu l'archange Michel, le coq est sans doute représenté comme un emblème du jugement dernier, jour où la trompette nous éveillera du tombeau, comme à l'aurore le chant de cet oiseau domestique rappelle l'homme à la vie active et l'arrache au sommeil.

C'est Prudence qui nous donne l'explication de cet emblème, lorsque sa lyre sacrée fait entendre ces accents :

*Ales dei nuncius  
Lucem propinquam præcinit,  
Nos, excitator mentium  
Jam Christus ad vitam revocat (6).*

Et il ajoute pour compléter en quelque sorte le commentaire de notre figure :

*Vox ista qua strepunt aves  
Paullo ante quam lux emicet  
Nostris figura est judicis.*

Saint Eucher nous tient un langage analogue: *Galli nomine designantur, dit-il, prædicatores sancti qui inter tenebras vitæ præsentis*

(1) Chifflet, *Tab. XXI, fig. 85.*

(2) Cabinet des pierres gravées de Gori et autres cabinets célèbres de l'Europe. T. II, pl. CCXVIII, n° 435.

(3) Gori, *Inscript. antiq.*, I, p. L. Tab. III, 1.

(4) Cf. Osann, *Commentat. de Gemma sculpta Christiana.* Gissæ, 1843, p. 16 et 19.

(5) Cf. Creuzer, *Zur Gemmenkunde*, p. 56 et 57.

(6) *Cathemer.* I.

*student venturam lucem prædicando quasi cantando nunciare; dicunt enim, nox præcessit, dies autem appropinquavit, abjiciamus ergo opera tenebrarum* (1).

L'origine de cette pierre gravée n'est pas douteuse, c'est une de ces nombreuses pierres gnostiques monuments curieux de l'association de toutes les divinités et de tous les symboles religieux que je rappelais tout à l'heure. Il est clair ici que l'archange a été substitué au dieu antique. M. Matter, j'en conviens, a jeté quelques doutes sur l'authenticité de cette gemme, qui est à ses yeux l'œuvre d'un faussaire italien du moyen âge (2). Le savant auteur se fonde, dans son opinion, sur le peu d'analogie qu'il y a, dans les doctrines gnostiques, entre Mercure et saint Michel. Mais cette objection perd toute sa force, actuellement que nous avons fait voir l'extrême connexité qui existe entre les deux personnages (3). Frappés de l'accord du sujet de cette pierre et des faits auxquels nous avons été conduits par une tout autre voie, comment négligerions-nous une si curieuse confirmation de nos idées? comment s'expliquer, si c'est ici l'œuvre d'un faussaire, ce rapprochement singulier? Et même une main moderne eût-elle fabriqué cette gemme dans le but d'abuser les amateurs, au moins doit-on croire qu'elle avait pour modèle une pierre gnostique analogue, autrement pourquoi aurait-elle inventé un pareil sujet?

Le signe de la planète Mercure qui se voit sur cette pierre, indique l'assimilation de l'ange au génie de l'astre, assimilation qui n'a rien que de très-conforme aux habitudes gnostiques, aux idées astrologiques qui y étaient si souvent associées (4).

L'Hermès égyptien était d'ailleurs regardé comme un messager de la Divinité, comme une sorte de Christ, de Logos, émanation de l'intelligence suprême, envoyée pour instruire les hommes. Le livre mystique attribué à Pœmander, et qui est certainement l'œuvre de quelque gnostique, représente ce personnage comme enseignant aux

(1) *De laud., spir. form.*, c. 5.

(2) Cf. Atlas de la première édition de *l'Hist. du Gnosticisme*, explication de la pl. IX, p. 95.

(3) Un fait curieux à noter, et qui vient encore à l'appui de notre rapprochement, c'est que certains temples de Mercure ont été remplacés dans les Gaules par des églises sous l'invocation de saint Michel. Ainsi près du Puy en Velay, l'église de Saint-Michel, élevée en 965, au sommet d'un pic des plus escarpés, celui de l'Aiguille, a été construite sur les restes d'un temple de Mercure, dont quelques débris se voient, dit-on, encore.

(4) Voyez ce que nous disons plus bas du rapport des anges avec les astres.

hommes les dogmes de la vraie religion et comme venu pour leur annoncer le règne de la piété : Ἡρῆμαι κηρύσσειν τοῖς ἀνθρώποις τὸ τῆς εὐσεβείας καὶ τῆς γνώσεως κλέος (1). C'est dans cette même idée qu'il faut chercher le sens d'une inscription trouvée jadis à Argos et dont M. Osann a démontré l'origine chrétienne (2). Elle forme le distique suivant :

Ἡρμῆς δίκαιός εἰμι(ι) καὶ με...υ  
Ἔστησ' ἔλεγχον τῶν δικαίων καὶ δίκων.

Cette inscription nous donne à supposer que celui qui la composa regardait Hermès comme un des agents de la rémunération future.

Les pandémions planétaires des gnostiques représentés avec des ailes aux épaules et aux hanches et tenant une balance ou plutôt une romaine, pandémions que M. Matter explique comme ayant une signification psychostasique, avaient certainement une analogie avec l'Hermès psychopompe qui a aussi quatre ailes et porte également une balance. A l'époque du néoplatonisme et du gnosticisme, la plupart des divinités étaient assimilées aux étoiles. Mercure avait alors cela de commun avec ces pandémions, ces génies panthées, qu'il était regardé ainsi qu'eux, comme présidant à la marche d'un astre. Winckelmann, dans sa description des pierres gravées du cabinet de Stosch (3), cite une gemme représentant Mercure debout, tenant de la main droite le caducée et de la gauche une balance. Devant lui on voit le cancer et derrière lui les poissons et le scorpion. Cette pierre a évidemment une signification astrologique; elle se rapporte peut-être au voyage zodiacal, si la date en est assez récente pour qu'on puisse la rattacher à l'époque du néoplatonisme. On ne peut s'empêcher de la rapprocher de la pierre gnostique publiée par M. Matter (4), et sur laquelle on voit un génie panthée à quatre ailes, un calice de lotus sur la tête, placé entre deux rames mystiques, tenant de la main gauche une balance romaine et de la main droite un scorpion. Cet ensemble d'attributs est fort analogue, on le voit, à ceux du Mercure de cabinet du Stosch. Le nom d'Iao qui se lit au bas de la pierre gnostique est celui du génie de la lune. D'un autre côté le planisphère de Bianchini d'accord avec Julius Firmicus Ma-

(1) Casaubon, *Exercit. ad Baronii Annal.* Francof. 1805, p. 57 et suiv.

(2) Osann, *Sylog. inscr. græc.*

(3) *Descript. des pierres gravées de Stosch*, p. 91.

(4) Atlas cité, pl. I, fig. 9.

ternus (1), indique la lune comme le premier des décans qui correspond à la planète ou signe de la balance; de plus, celle-ci, dans l'ordre des signes, précède immédiatement le scorpion, un des attributs de Mercure sur un grand nombre de pierres gravées. Enfin Thoth, qui est le même qu'Hermès, présidait à la lune (2). Quoiqu'on ne puisse pas démêler le sens astrologique de ces pierres, il est impossible de ne pas reconnaître entre elles une grande analogie, analogie qui peut nous faire très-légitimement supposer que Mercure était adopté par les gnostiques comme un génie panthée sidéral, rôle qu'ils attribuaient aussi à Michel. Dès lors l'échange a été facile entre les deux personnages. Il est d'ailleurs assez remarquable que le nom de Michel se lise encore précisément avec celui de trois autres anges, au revers de l'abraxas en question, nouvelle preuve de l'analogie entre Iao, génie de la lune, identifié à Thoth-Hermès, génie de la même planète chez les Égyptiens, et l'archange Taxiarches, comme disaient les Grecs (3).

Ces considérations suffiront pour faire comprendre comment eut lieu l'étrange substitution de saint Michel à Mercure; elles montreront, je l'espère, que c'est chez les gnostiques que s'est opérée sur ce point la fusion des idées juives, grecques et égyptiennes. La balance donnée à la fois à Mercure, comme dieu du commerce, garde des mesures et des poids (4) et comme futur peseur de nos actions, passa entre les mains de l'archange protecteur spécial d'Israël. Emblème de l'inflexible équité de la mort (5), elle contribua, une fois adoptée sur les monuments chrétiens, à nourrir dans l'imagination populaire une fable dont l'explication tout entière est dans la traduction littérale du terrible *Thecel* (6).

(1) Cf. Letronne, *Observ. sur les représent. zodiac.*, p. 98-99.

(2) Champollion, *Panth. égyptien*, pl. 30.

(3) Cf. sur ce surnom Arundell, *Discoveries in Asia minor*. T. II, p. 176.

(4) C'est pour cette raison qu'on trouve des balances dont les poids représentent une tête de Mercure. Cf. *Mus. Florent.* T. II, p. 153, Fabretti, *Inscr.* c. 6. a.

(5) Sur une sardoine antique, rapportée par Ficoroni, *Gemmæ. antiq. litter. Tab. VIII, fig. 2*, on voit une tête de mort au dessus de laquelle est une balance, au-dessous de celle-ci est une roue. Cette balance figure ici, comme un emblème du pèsement des âmes, ou plutôt comme une image de la mort dont la loi est égale pour tous, c'est l'*Omnia mors æquat* de Claudien.

La roue a aussi une signification funéraire. Cf. sur la roue, de Witte, *Catalogue de la Collect. du vicomte Beugnot*, p. 26 et suiv.

(6) Les livres rabbiniques ont reproduit souvent cette comparaison de pèsement : Comme les mérites et les péchés de l'homme sont pesés à l'heure de la mort *Hischoth Tchovah*, ch. 3, 3, celui qui commet un seul péché, fait pencher pour son propre compte et pour celui du monde entier, le plateau de la culpabilité (en he-

Nous l'avons vu, pour les chrétiens des premiers siècles et du moyen âge, saint Michel était le conducteur des âmes, c'est lui qui les portait au sein de Dieu. Mais il n'est pas toujours le seul auquel ces fonctions aient été dévolues; saint Gabriel et l'armée tout entière des anges les partagent avec lui : Ἄλλ' οἱ μὲν ἄγγελοι τὴν ψυχὴν παραλαβόντες ἀπάγουσιν, nous dit saint Ephrem (1). Dans certains rites chrétiens, voilà quelles étaient les paroles qu'on prononçait, après avoir donné l'extrême onction au malade : « Te supplices deprecamur ut suscipi « jubeas animam famuli tui *per manus sanctorum angelorum* (2). » On pourrait produire un grand nombre de passages où se trouve énoncée la même idée, nous nous contenterons d'en citer quelques-uns et des plus anciens. On remarquera qu'ils sont empruntés aux livres apocryphes des premiers siècles, livres composés la plupart par des sectes hétérodoxes dont les doctrines étaient infiniment plus empreintes que celles des orthodoxes, des idées orientales. Écoutons la prière que l'histoire arabe de la vie du charpentier saint Joseph, place dans sa bouche, en le faisant entrer dans le temple de Jérusalem : « Si ma vie est consommée, ô Seigneur, si voici le moment où je dois sortir de ce monde, envoie-moi Michel, le prince de tes saints anges. Qu'il demeure près de moi, pour que ma pauvre âme sorte en paix, sans peine et sans crainte, de ce corps de douleur (3). » Et le Christ suppliant le Tout-Puissant pour celui qu'il nomme son père (4), s'écrie dans un autre endroit du même livre : « Envoie Michel, le prince de tes anges, et Gabriel qui annonce la lumière et tous les anges de lumière, et que leur troupe accompagne l'âme de mon père Joseph, jusqu'à ce qu'ils l'aient conduit vers toi. » Et on ajoute que Michel et Gabriel vinrent vers Joseph et reçurent son âme dans un linceul éclatant (5); et que deux autres anges vinrent ensevelir son corps. Nous allons retrouver une légende racontée d'une manière plus circonstanciée encore dans l'histoire des communautés religieuses fondées par saint Pacôme (6). « Lorsqu'un homme de bien vient à mourir, y lit-on, quatre anges se rendent auprès de lui, et ces esprits célestes sont toujours d'un rang

breu *cap*, plateau, bassin); celui qui commet une seule bonne action fait trébucher, en faveur de lui-même et du monde entier, la balance du mérite. *Ib.* ch. 3, 4.

(1) *De secund. advent.* ap. *Opera ed. Assemani.* T. III, p. 273.

(2) Gori, *Symbol. litterar. ord. baptiz. infirm.* ap. *Oper.* T. IX, p. 220.

(3) Cap. 13. *Ap. Thilo, Cod. Apocryph. Nov. Testam.* T. I, p. 23.

(4) C. 22.

(5) C. 23.

(6) Dulaurier, *Fragment des révélations apocryphes de saint Barthélemy et de l'histoire des communautés religieuses, fondées par saint Pakhôme.* Paris, 1835, p. 16 et suiv.

analogue à la condition de la personne qui vient de succomber. Si son rang était élevé, les anges occupent également des places distinguées dans la hiérarchie céleste ; si son rang n'était que secondaire, ces anges sont pareillement d'une classe inférieure. Dieu veut par là que ses messagers, en allant visiter l'homme, opèrent la séparation de l'âme et du corps avec douceur et avec bonté. L'un de ces anges se tient debout, près de la tête, l'autre auprès des pieds du mourant, dans l'attitude d'hommes qui de leurs mains froteraient son corps d'huile jusqu'à ce que l'âme s'élève dégagée des liens du corps. Un autre tend un linge immense et d'une substance incorporelle, pour y recueillir cette âme sainte qui, elle-même, s'y précipite. Un des anges prend les deux extrémités de ce linge par-derrière, un autre saisit celle de devant, de la même manière que sur la terre, les hommes disposent un corps qu'ils veulent transporter. Un troisième ange le précède, chantant des hymnes dans une langue inconnue.... Le cortège qui accompagne l'âme s'élève avec elle au travers des airs et se dirigeant vers l'orient. La démarche des anges ne ressemble point à celle des mortels, qui sont obligés d'agiter leurs membres pour se transporter d'un lieu à un autre. Ils s'élancent avec l'âme confiée à leurs soins vers les régions de l'atmosphère. »

L'auteur de l'assomption de Moïse dit que : « Josué étant sur la montagne où Moïse mourut, vit deux Moïses, l'un au milieu des anges qui montait au ciel, et l'autre sur la terre où il fut enterré. Le premier Moïse était son âme, et le second était sa dépouille mortelle (1). »

Cette croyance que nous voyons exposée ici dans ses moindres détails, est aussi indiquée dans les livres orthodoxes, par quelques passages, et les vies de saints acceptées par l'Église romaine, renferment nombre de légendes qui y ont trait. Un des évangiles (2) nous dit que l'âme du pauvre Lazare fut portée par les anges dans le sein d'Abraham. Saint Antoine rencontra sur son chemin l'âme de saint Paul, ermite, qui montait au ciel au milieu des anges, des prophètes et des apôtres (3). Le même solitaire vit, au dire du ménologe grec de l'empereur Basile, l'âme de saint Amoun portée au ciel par la main des anges (4). On lit dans l'histoire de saint Pierre

(1) Ap. Clem. Alex. *Stromat.*, l. 6. *Evod. ad August.*, Ép. 259, ap. S. Augustin. *Oper.*

(2) Luc. XVI, 22. Cf. Amphiloeh. episcop. Icon. *Orat. de Lazar.* ap. *Opera.* Paris, 1644, p. 62 et sq. *Arnob. adv. gentes*, lib. 2, c. 17.

(3) *Bolland. Act. jan.* T. I, p. 606.

(4) *Menologium Græcorum.* Ed. Annib. Albani, pl. I, p. 94, 4 octob. (Urbini, 1727, in-fol.)

et de saint Marcellin, attribuée à Éginhard (1), qu'on aperçut leurs âmes s'élever dans les airs, sous la figure de jeunes filles parfaitement belles, ornées de pierreries et portées par la milice divine : « *Forma quasi virginali tectos vere fulgida, auro quoque radiantés ac gemmarum lumine, angelorum coruscantum circumdatos agmine lætabundos cum immensa lucis affluentia, supra cuncta penetrando, celsa mundi sidera sublevatos ad æterna cœli regna scandere.* » D'après le ménologe grec que nous venons de citer (2), l'empereur Maximin aperçut l'âme de saint Alexandre de Thessalonique portée au ciel par quatre anges. Saint Benoît vit l'âme de saint Germain, évêque de Capoue, que des anges emportaient au ciel, dans une sphère de feu (3). Quand sainte Madeleine de Pazzi mourut, on vit son âme entourée d'une foule innombrable d'anges qui la portaient au ciel, puis la revêtirent d'une robe dorée et placèrent sur sa tête une couronne de pierreries (4). Plusieurs faits de ce genre sont rapportés dans le *Gyneceum sacrum* et d'autres hagiologies. On lit dans la vie de saint Bernard qu'au moment où ce saint homme expira, on vit près du lit sur lequel il reposait, la mère de Dieu, sa patronne, à la tête d'une grande troupe d'anges qui vinrent chercher son âme et l'enlevèrent aux cieux, en faisant entendre les chants les plus harmonieux (5).

Ces chants qui faisaient entendre les esprits célestes, en conduisant l'âme du saint abbé de Clairvaux, nous rappellent les hymnes entonnées par les anges dans une langue inconnue, dont il est parlé ci-dessus, dans l'histoire des communautés de saint Pacôme. Et cette particularité d'anges chantant n'a rien ici d'insolite ni de particulier. Au moyen âge c'était une opinion très-généralement répandue que l'âme du juste s'élevait aux cieux aux accords de la musique céleste. « Il faut savoir, dit saint Grégoire dans ses *Dialogues* (6), qu'il arrive souvent que les esprits bienheureux chantent agréablement les

(1) *Bolland. Act. jan.* T. II, p. 176. Cf. *Œuvre d'Éginhard*, éd. Teulet, T. II, p. 312.

(2) Pl. I, p. 176. *Novemb.*

(3) Cf. S. Gregor., *Dialog.*, lib. 2, c. 35; S. Bernard, *Serm.* XIII, 1, 21 mars, ap. *Oper.*, tom. I, p. 864, et *Tractatus anonymi de remunerat. meritum non dilata* ap. *script. veter. nov. collect. e codic. Vatic.* Ed. A. Maio, T. VII, p. 270.

(4) Vincent. Pazzini, *Vit. beatæ Mariæ a Pazzis*. Part. I, c. 61.

(5) *Bolland. Act. XX, Aug.*, c. 51, p. 220. On pense bien que ce n'est que comme exemple que nous avons cité les faits précédents. Nous ne prétendons nullement avoir reproduit tous ceux de cette nature; on en rencontre presque à chaque page dans les Bollandistes.

(6) Lib. 14, c. 14.

louanges de Dieu, lorsque les âmes des élus sortent de ce monde, afin qu'occupées à entendre cette harmonie céleste, elles ne sentent pas la séparation d'avec leur corps. » On raconte dans le même ouvrage (1), que les anges enlevèrent en chantant l'âme de saint Romule au ciel. Juvenal, patriarche de Jérusalem, qui vivait dans le v<sup>e</sup> siècle, écrivait à l'empereur Marcien et à l'impératrice Pulchérie, que les apôtres se relevaient les uns les autres, passant le jour et la nuit avec les fidèles, au tombeau de la Vierge et qu'ils mêlaient leurs voix et leurs cantiques à ceux des anges qui, durant trois jours, ne cessèrent de faire entendre la plus céleste mélodie. On lit dans les Bollandistes que l'âme de saint Domitien, évêque d'Utrecht, fut conduite au ciel par des anges qui chantaient des hymnes célestes : « Affuerunt ejus transitui chori angelorum hymnidici qui animam « ipsius cum laudibus detulerunt ad præmium gaudii (2). » Quand le bienheureux Silvestre, camaldule, mourut, les anges chantèrent sur son corps et enlevèrent en chantant son âme au paradis (3). Saint Jean Silentiaire vit l'âme d'un pèlerin que des anges conduisaient au ciel, « cum divina quadam hymnodia et suaveolentia (4). Au moment où les martyrs expiraient, en confessant la foi, les anges portaient au sein de Dieu leurs âmes victorieuses et chantaient des chants de triomphe qu'entendirent les bergers carmanites, d'après ce que disent les actes des martyrs captifs (5).

Cette croyance poétique rappelle le rôle qu'on attribuait aux sirènes, génies psychopompes qui, d'après les doctrines antiques, menaient au ciel les âmes des justes en les accompagnant de leur chant mélodieux, aux accords de la voix, de la flûte et de la lyre (6); elles conduisaient dans les régions de l'éther le souffle qui s'échappe du mourant. « Les sirènes, dit Platon (7), inspirent aux âmes expirantes l'amour des choses célestes et divines et l'oubli des choses mortelles. Elles racontent dans les enfers tout ce qui se passe dans les cieux; elles sont filles de Phorcus qui veille à l'exécution des loix d'Hades. » Placées comme les anges, dont les différentes hiérarchies occupaient,

(1) Lib. 4, c. 15.

(2) *Act. sanct. V maii*, p. 58.

(3) *Cecinerunt angeli supra in campanili et in egressu susceperunt animam.* Bolland. *Act. IX jun.*, p. 258, col. 2.

(4) Assemani, *Act. Martyr. orient.* Pars I, p. 139, 206.

(5) Bolland. *Act. XIII maii*, p. 256, col. 1.

(6) *Sirenes secundum fabulam parte virgines fuerunt, parte volucres : harum una voce, altera tibiis, alia lyra canebat.* Servius ad *Aeneid.* Vers. 864.

(7) Ap. *Quæst. symp.* L. IX, 146.

d'après certains théologiens du moyen âge (1) chacun des neuf cieux, elles étaient assises sur chacun des huit cercles célestes, mêlant leur voix à celle des trois Parques (2).

De même que les démons de l'antiquité, les génies des Grecs, qui étaient d'abord les âmes elles-mêmes et qui sont devenues plus tard leurs génies tutélaires (3), les sirènes, après avoir été les âmes elles-mêmes chez les Égyptiens, symboles de la sagesse et de la science, filles du Simurgh ou Sireng de la Perse, sont devenues les conductrices des âmes, leurs guides mélodieux dans l'infernal séjour (4). Et c'est un trait de ressemblance que ces génies ont avec les anges, esprits tutélaires qui enseignent la sagesse et la vertu à l'âme et la dirigent après la mort vers le céleste séjour. L'âme pieuse, à l'ombre de leurs ailes, s'élève aux cieux comme elle s'y élevait, au temps d'Euripide, sur les ailes d'or des sirènes.

Χρύσειαι δὴ με πτέρυγες περὶ νότῳ καὶ  
 Τὰ Σειρήνων ἑρόντα πέδιλα ἄρμόζεται. Βάσομαι  
 Δ' εἰς αἰθέρα πολλὴν ἀερθεῖς, Ζηνὶ προσμύζων.

*Euripid. Fragm. ap. S. Clem. Alex. tom. IV, p. 543. Fragm. ed. Musgrave, t. II, p. 494.*

On retrouve encore ailleurs d'autres monuments antiques de cette même idée que l'âme se rend à l'heureux séjour, aux accents de la musique. Sur le bas-relief qui décore l'urne funéraire de Flavia Sabina, au musée du Louvre (5), on voit les deux divinités psychopompes, le génie et le triton qui charment les âmes qu'ils conduisent aux îles fortunées, le premier par les accords mélodieux de sa lyre, le second par les sons modulés de sa flûte. Sur un autre bas-relief du même musée, on observe également des génies accompagnant des sons de ces deux instruments le cortège d'une âme (6).

La musique était envisagée comme l'occupation des bienheureux et

(1) Je renvoie pour ce sujet au travail que je publierai incessamment sur les idées populaires du moyen âge relatives au ciel.

(2) Platon. *Repub. X*. Cf. Euripid. *Helen. Act. I*. v. 166-179.

(3) Je développerai ce fait intéressant de la mythologie antique dans un grand travail sur l'histoire des croyances relatives à la vie future, et dont ce mémoire ne forme en quelque sorte qu'un épisode.

(4) Cf. sur les Sirènes, Platon, *Cratyl.* 403. Proclus in *Tim.* 259. Creuzer, *Ægyptiaca*, p. 246-352. Millingen, *Anc. ined. Monum.* Part. 16, l. 14. Panofka, *Mus. Bartholdian.* 62. *Cabinet Pourlatès*, p. 76. *Annal. de l'Inst. archéol. de Rome.* T. I, p. 286. Art. de M. de Laglandière.

(5) Comte de Clarac, *Mus. de Sculp. anc. et mod.* T. II, Pl. I, p. 384. Pl. 167-251, n° 60.

(6) *Ibid.*, p. 502, Pl. 207, n° 404.

des anges, d'après cette autre idée antique qui faisait regarder cet art comme divin. Manéros dans lequel était personnifié la musique, était fils de l'Éternel, ainsi que l'indique son nom (1). Apollon, accompagné des Muses, charmait l'assemblée des dieux par les accords de sa lyre (2). Dans le ciel hindou, les Gandharbas enchantent Indra et les habitants des sept swargas ou sphères célestes, par leurs mélodieux accents (3). Les âmes qui habitaient l'Empyrée chantaient dans des concerts de louange leur bonheur et celui des immortels. On lit dans les oracles chaldéens qui portent le nom de *Zoroastre* : Τὸ λόγιόν φησι τὰς ψυχὰς ἀναγόμενας τὸν παιᾶνα ἄδειν (4) et Pindare a dit :

Ψυχὰι δ' ἄσθείων ὑπουράνιοι  
Γαῖα πατῶνται ἐν ἄλγεσι φονίῳις  
Ἰπὸ ζεύγλαις ἀφύκτοις κακῶν·  
Εὐσεθίων δ' ἐπουράνιοι νόοισα  
Μολπαῖς μάκαρα μέγαυ ἀεῖδοντ' ἐν ὕμνοις.

*Fragm. ap. ed. Bœckh, t. II. p. 623.*

C'est encore le langage que tiennent, seize siècles plus tard, les poètes du moyen âge, c'est la même croyance qui fait placer par les artistes italiens des instruments de musique entre les mains des anges ; c'est celle qui suggère cette réflexion à saint Bernard : « Osi quis habe-  
« ret oculos apertos quos orando propheta puero revelavit, videret pro-  
« culdubio quemadmodum præveniunt principes conjuncti psallenti-  
« bus, in medio juvenularum tympanistriarum. Videret, inquam, qua  
« cura, quoque tripudio intersunt cantantibus (5). »



Nous avons cité un grand nombre de textes à l'appui de l'existence de la croyance à des anges psychagogues dans le christianisme, nous parlerons maintenant des monuments dans lesquels cette croyance se peint aux yeux et auxquels les passages cités servent véritablement de commentaire. A Saint-Trophime d'Arles (6), dans un des entre-colonnements du portail, on a représenté deux anges qui tirent de la bouche de saint Étienne son âme, tandis que ses persécuteurs sont occupés à le lapider ; ces anges conduisent cette âme à Dieu qui est figuré par un busté

(1) Hérodote. II, 79. Creuzer, *Relig. de l'Antiquité*, trad. Guigniaut, T. I, p. 476.

(2) Hésiod. *Asp. Herc.*, v. 202 et suiv.

(3) Cf. Moor, *the hindu Pantheon*, p. 65, 96, 215.

(4) Coray, *Ancient fragments*, 2<sup>e</sup> édit. p. 255. *Olymp. in Phœdr.*

(5) Saint Bernard, *Epist.* 78 ad Suger. *ant. med.*, c. 6, col. 80, ap. *Oper.* T. I.

(6) Millin, *Voyage dans le midi de la France*, atlas, pl. LXX, n<sup>o</sup> 16. Alex. de Laborde, *Monum. de la France*. T. II, pl. XXIV.

placé dans la partie supérieure. Sur la pierre sépulcrale de saint Goar, on voit ce saint qui tient dans sa main un château, image abrégée de la ville d'Allemagne qui porte son nom, et qui foule aux pieds le dragon. Deux anges le portent aux cieus (1). Au portail de l'église de Saint-Gilles, on retrouve l'âme portée par les anges; elle est de plus couronnée par eux. Dans la Bible moralisée, manuscrite, de la Bibliothèque royale, cotée 6829, fol. 31, 39, in-fol. (2), on voit un ange recevant l'âme qui, sous la forme d'un petit personnage nu, s'échappe de la bouche d'un mourant.

A l'abbaye de Cadouin dans le Périgord, parmi les sculptures qui décorent le cloître, on retrouve cette âme portée aux cieus par les anges. Sur un lit composé de roses et de fleurs, repose l'homme juste qui va recevoir la récompense de ses vertus. Les anges aux ailes déployées le soulèvent de sa couche mortelle pour l'enlever vers la Divinité qui, sous l'image du Christ, attend l'âme bienheureuse au milieu d'un concert exécuté par les glorieux habitants des cieus, tandis qu'en regard et pour former le pendant du premier tableau, l'artiste a figuré la mort du pécheur. Sur un lit funèbre, entouré de femmes en longs habits de deuil, le corps est enseveli. Deux démons à la face horrible cherchent à s'emparer de ce cadavre, et déjà le bras de la victime disparaît dans la gueule béante d'un de ces monstres. Le lit est surmonté d'un dais au-dessus duquel est représentée une scène de l'enfer (3).

Dans une des miniatures d'un manuscrit latin du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle, miniature due au pinceau d'un peintre italien de l'école grecque, on voit le diable emportant l'âme du mauvais riche et l'ange celle de Lazare (4). Dans une peinture sur bois de Barnabé de Modène représentant le crucifiement, on voit au-dessus de la croix du bon larron deux anges enlevant dans un linceul son âme qui prie, et les diables qui viennent chercher celle du mauvais (5). (V. la Pl. ci-après.) Ce linceul nous rappelle le linceul dans lequel les archanges Michel et Gabriel reçurent l'âme de saint Joseph, et cet autre linceul, figuré sur le mausolée de Dagobert et dans lequel est portée l'âme de ce monarque par saint Denis, saint Martin et saint Maurice, tandis que

(1) *Bolland. Act. jul.* T. II, p. 332.

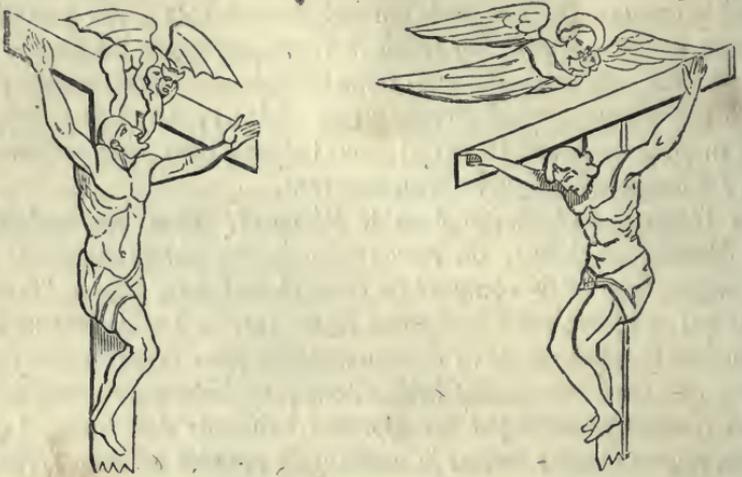
(2) Cf. *Catolog. des Manusc. franç. de la Bibl. royale*, par M. P. Paris, T. II, p. 18.

(3) Charrière, *Cloître de Cadouin*, p. 31. Paris, 1839.

(4) D'Agincourt, *Hist. de l'Art, Peint.* Pl. CIII.

(5) *Ibid.*, pl. CXXXII.

des anges l'encensent (1). Nous le voyons figurer dans le passage de l'histoire des communautés de saint Pacôme dont nous avons parlé



plus haut on y lit : Après quoi Michel saisit les deux bouts d'un tapis de soie de grand prix, Gabriel prit les deux autres extrémités et embrassant de leurs étreintes l'âme de mon père Joseph, ils la placèrent



(1) Alex. Lenoir, *Mus. des Mon. franç.* T. I, p. 115.

dans ce tapis (1). Cette âme, portée dans un linceul par des anges, reparaît encore dans une foule de représentations, dont nous ne citerons que quelques-unes à titre d'exemples. On la voit dans l'exaltation de saint Edmond gravée sur le sceau de Bury saint Edmond (V. la Planché pag. précéd.) (2); c'est ainsi qu'est portée au ciel l'âme d'Alphonse II, comte de Provence, sur son tombeau à Aix (3). Un des anges l'encense, et l'autre le couronne. Dans le tombeau de l'évêque Maurice, à la cathédrale de Rouen (4), tombeau qui date du XIII<sup>e</sup> siècle environ, on remarque l'âme du prélat portée dans ce même linceul et entourée de six anges qui tiennent dans leurs mains des flambeaux et des encensoirs. Sur le second panneau du reliquaire de Mauzac dont la confection est attribuée à Pierre V, abbé de Mauzac et rapportée à l'année 1298, on a représenté sainte Namadie portée par des anges. Sur le troisième panneau est figurée semblablement l'âme de saint Calmin (5). Ce sujet a été reproduit, même par des peintres modernes, à une époque où déjà l'expression, *portée aux cieux par les anges*, ne recevait plus du plus grand nombre qu'un sens allégorique. Par exemple, dans l'apothéose de saint Philippe, par Murillo, on voit l'âme de l'apôtre, figurée par un petit homme nu, emportée aux cieux par les anges. Sur certains tombeaux modernes on a substitué un cœur à l'âme, ici l'on voit commencer l'idée d'une pure allégorie qui succède à la croyance matérielle. C'est ce que l'on observe notamment sur des monuments chrétiens de la Géorgie d'une époque peu ancienne (6).

Quelquefois l'âme est portée par un seul ange sur la main duquel elle est assise (7); elle tend alors les bras vers le ciel; c'est ce que l'on observe dans une fresque du XIII<sup>e</sup> siècle de l'église des Trois Fontaines, et dont le sujet est la mort de saint Anastase (8). Cette représentation rappelle la représentation égyptienne d'Horus offrant le petit Horus à Ammon ou au dieu Nil. Horus étend la main droite sur le plat de

(1) Dulaurier, *Fragm. des révélations apocryphes de saint Barthélemy et de l'histoire des communautés religieuses, fondées par saint Pachome*, p. 29.

(2) Dugdale, *Monasticon anglican.* T. III, pl. XVII.

(3) Millin, *Voyage dans le midi de la France.* T. II, p. 288.

(4) Deville, *Tomb. de la cathédrale de Rouen*, p. 37.

(5) Mallay, *Essai sur les Églises romanes et romano-byzantines du Puy-de-Dôme.* Pl. XXI, XXII, p. 26. Moulins, 1826.

(6) Cf. le Mémoire de M. Brosset sur des *Inscrip. tumul. georgien.*, p. 477 du tome IV des *Nouv. Mém. de l'Acad. des Sciences de Saint-Petersbourg.*

(7) « Angeli, via finita, nos in manibus tollunt ». Saint Bernard. Serm. XIII, 1, col. 864, T. II Aper. Le même Père dit ailleurs : « Arbitror sane velut duabus qui- busdam manibus ejusmodi homines interdum abiangelis supportari. » Serm. XII, 10, *ibid.* col. 864.

(8) D'Agincourt, *Peint.* Pl. XCVIII, n<sup>o</sup> 1.

laquelle est assis le jeune dieu, tandis que de la gauche il semble le bénir ou adorer le dieu Nil qui tient les trois croix ansées ou signes de vie (1). Cet ange unique est l'ange gardien de l'âme, celui qui a veillé sur elle durant sa vie ici-bas, c'est le *Σύζυγος* des gnostiques qui forme avec chaque homme un couple mystique et entre avec lui dans le Plérome (2).

Ces sujets sont très-nombreux; je ne poursuivrai pas davantage leur examen, il serait facile de multiplier les exemples (3).

La fonction de psychagogues, dévolue aux anges, est aussi rappelée dans certaines inscriptions sépulcrales, témoin celle-ci rapportée par Orelli (4).

SEVERO FILIO DVL // CISSIMO LAURENTIVS PATER  
BENEMERENTI QVI BI // XIT ANN. IIII. MC. VIII. DIÉS. V //  
ACCERSITVS AB ANGELIS. VII IDVS IANVA.

Nous avons vu dans les poésies populaires des allusions au rôle de saint Michel, comme psychopompe, nous trouvons également des allusions aux fonctions semblables exercées par les anges.

On lit dans le roman de Garin le Lohérain (5).

Saint Lou de Troies nous ont iluec ocis  
La teste enprenent devant le duc Hervi  
L'ame emportèrent li angle en paradis.

(1) Rosellini, *Monuments dell' Egitto e della Nubia*, atlas, T. II, pl. XXXIX.

(2) Matter, *Hist. du Gnosticisme*, t. II, p. 389, 2<sup>e</sup> édit. Nous pensons que c'est à cette croyance qu'il faut rapporter le sujet d'une pierre gnostique donnée dans Gortée, T. II, pl. CCXVIII, 430. Au-dessous de la figure du père commun représenté comme le dieu Terme, on voit deux personnages nus qui paraissent être des âmes. Ils sont l'un et l'autre accompagnés d'un génie ailé en adoration comme eux devant l'Éternel. Sous leurs pieds est figurée la voûte constellée et les sphères célestes. Je pense que ce sont les *Σύζυγοι* qui conduisent les âmes dans le sein du Plérome. Je ne puis, au reste, parvenir à découvrir un sens à la légende dont les caractères grecs sont évidemment fort altérés.

(3) Ces représentations exerçaient incontestablement une grande influence sur l'imagination populaire, et y entretenaient puissamment cette croyance. Comment, par exemple, ne pas reconnaître dans la représentation si commune de l'âme portée par un ange, sous la figure d'un enfant, la source de cette vision de sainte Gertrude, qui vit son âme que son ange gardien présentait à Dieu, la portant dans ses bras sous la figure d'un petit enfant? Cf. *sanct. Gertrud. Vit. et revel.*, lib. III, c. 23. De même le sujet de la psychostasie avait enfanté dans l'esprit halluciné de sainte Rose-de-Marie la vision suivante : « Elle vit Jésus-Christ se montrer à elle, sur deux arcs-en-ciel éclatants, et tenant à la main une balance d'or, avec laquelle il pesait d'un côté les douleurs que les hommes pouvaient endurer, et de l'autre les grâces et les récompenses infinies qu'il leur promettait. » *Voy. J. B. Feuillet, Vie de Rose-de-Marie*, 4<sup>e</sup> édit., p. 129. Paris, 1676.

(4) *Insc. lat. select.* 4724.

(5) Éd. P. Paris, T. I, p. 41, 1<sup>re</sup> Chanson.

On récitait ces vers dans le mystère du martyr de saint Denis et de ses compagnons qu'on mettait dans la bouche de Jésus (1).

Mes anges, en France volez  
Quant Denis sera décolez  
Le conduisiez à Letrée.

Dans une épître farcie qu'on chantait le jour de Saint-Étienne, on trouve (2) :

Le esperit de luy issy  
Droit en paradis l'emporterent  
Les anges qui le coronnerent  
Et à Dieu puis le présenterent.

Quelquefois ce n'étaient pas les anges, mais Dieu lui-même qui venait chercher l'âme de celui qui expirait. C'était une marque d'une haute faveur donnée par le Tout-Puissant, et qu'il accorda entre autres à la Vierge (3). C'est au moins ce qu'on a représenté dans deux diptyques, sur lesquels on a gravé l'assomption, ou, pour nous servir de l'expression grecque, la *Kολυπησις* de la Vierge. On y voit le Seigneur qui reçoit entre ses mains l'âme de sa sainte mère; et ce trait est, au reste, conforme à la légende copte de la mort de la Vierge (4). Dès qu'elle eut dit *amen*, rapporte cette légende, la sainte mère de Dieu se plaça sur les linceuls avec des parfums. Elle tourna le visage vers l'orient, et, se signant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, elle rendit le dernier soupir. A l'instant même le Seigneur vint à elle, monté sur le char des chérubins et précédé par des anges. Il vint; et, se tenant au-dessus d'elle, il lui dit : « Ne crains pas la mort, ô ma mère! celui qui est la vie tout entière est devant toi. Il faut que tu la voies seulement une fois de tes propres yeux, et je lui prescrirai de ne pas t'approcher. » Le Souverain ordonna en disant : « Accours, ô toi qui viens du côté du Midi et qui résides dans un lieu caché. » Et aussitôt, dès que la Vierge l'aperçut, son âme s'élança dans le sein de son Fils qui l'étreignit de ses embrassements célestes.

La croyance à des génies psychopompes, à des esprits qui venaient recevoir l'âme dès qu'elle s'échappait du corps, n'était pas particulière aux chrétiens. Nous avons déjà constaté chez les juifs l'existence

(1) Jubinal, *Mystères inédits*, tom. I, p. 145.

(2) Jubinal, *op. cit.* t. I.

(3) Cf. *Ludus Conventriæ, a collection of mysteries*, edit. by Halliwell, p. 393. (Lond., 1841.)

4) Dulaurier, fragment cité, p. 22.

de saint Michel psychopompe ; l'étude de leurs livres établit que tous les anges étaient encore pour eux des esprits psychagogues. On lit dans le Targum du Cantique des Cantiques, que ceux-là seuls iront dans le paradis, qui auront mené une vie pieuse, et qu'ils y seront conduits par les anges ; tandis que le Zohar (1) dit que les âmes des impies seront emmenées par l'ange nommé Douma ; ce Douma est, d'après les rabbins (2), le roi des enfers. Le rabbin Eleasar enseignait qu'au moment où le juste quitte le monde, trois chœurs d'anges l'accompagnent (3). A ces fonctions se rattachait aussi le soin d'appeler au son de la trompette les morts de leur tombeau, au moment de la résurrection ; la croyance à ce singulier appel, qu'on trouve formellement exprimée dans l'Apocalypse, passa chez les musulmans, qui chargent de ce soin l'ange Azrafiel.

Non-seulement aux yeux des Hébreux, les anges sont des divinités psychagogues, ce sont encore des esprits *léthifères*, des ministres de la mort ; plusieurs d'entre eux reçoivent du Tout-Puissant la mission de frapper certains hommes du coup mortel. Cet ange homicide est l'ange de la mort, *Malach Hammaveth* (4), à l'épée duquel furent livrés les Israélites murmureurs et l'armée de Sennachérib, cet ange à l'existence duquel nous trouvons diverses allusions dans l'Ancien Testament. « Quand il y aurait mille anges de mort, dit le livre de Job (xxxiii, 23), nul ne le frapperait, s'il pensait dans son cœur à retourner au Seigneur. » Et ailleurs (xxxvi, 14) le même livre dit : « Si le pécheur n'écoute pas le Seigneur, la vie lui sera ôtée par les anges. — Le méchant, est-il écrit dans les Proverbes (xvii, 11), ne cherche que la division et les querelles, et l'ange cruel sera envoyé contre lui. » Le Zohar, les rabbins, tiennent encore le même langage et parlent de ce redoutable ministre du trépas. « Lorsque l'homme, disent-ils, au moment de quitter ce monde, vient à ouvrir les yeux, il aperçoit dans sa maison une lueur extraordinaire, et devant lui l'ange du Seigneur, vêtu de lumière, le corps tout parsemé d'yeux et tenant à la main une épée flamboyante ; à cette vue, le mourant est saisi d'un frisson qui pénètre à

(1) Cf. Extr. du Mém. de M. Franck, sur l'*Origine de la Cabale*, Compt. rend. de l'Acad. des Scienc. moral. et politiq., t. I, p. 280 ; et *La Kabbale*, par M. Ad. Franck, p. 366.

(2) Bartoloccio de Celleno, *Biblioth. magn. Rabb. Pars I*, p. 284. Cette croyance juive s'étendait à l'homme vivant ; suivant les rabbins, les bons anges accompagnent les justes et les démons les méchants.

(3) VIII, 26.

(4) Bartoloccio de Celleno, *O. c. Pars III*, p. 620.

la fois son esprit et son corps. Son âme fuit successivement dans tous ses membres, comme un homme qui voudrait changer de place; mais voyant qu'il lui est impossible d'échapper, il regarde en face celui qui est là devant lui, et se met tout entier en sa puissance. Alors, si c'est un juste, la divine présence se montre à lui, et aussitôt l'âme s'envole loin du corps. » Suivant d'autres traditions consignées dans le *Talmud*, à l'heure suprême l'ange de la mort se tient avec son glaive à la main, au-dessus de la tête du mourant et dans la bouche duquel il fait tomber une goutte de fiel. Le moribond pâlit et expire à l'instant. L'ange exterminateur frappait donc le coupable, et saint Michel conduisait son âme au Seigneur, comme dans la mythologie antique, le génie de la mort exécutait l'arrêt de la destinée, et Mercure conduisait l'âme au tribunal du juge des enfers. C'est ce que nous voyons dans le célèbre bas-relief de Prométhée au Capitole (1).

Les musulmans ont reçu des juifs les mêmes croyances; ils admettent aussi un ange psychopompe par excellence; mais, pleins de défiance pour saint Michel, auquel ils trouvent une prédilection trop marquée pour le peuple juif, ils transférèrent ses fonctions à Azrael (2). Ils ont aussi leur ange de la mort; chez les Arabes il se nomme Abou-Iahia, ou bien c'est Azrael lui-même; chez les Persans, c'est Mordad. « L'ange de la mort, dit le Coran (3), vous ôtera d'abord la vie, puis vous retournera à Dieu. » Le même livre dit ailleurs (4) : « Lorsque les deux anges chargés de recueillir les paroles de l'homme se mettent à le recevoir, l'un s'assied à droite et l'autre à gauche; » ces deux anges sont Monkir et Nekir substitués à Michel et Gabriel, que nous avons vus jouer un rôle identique dans les légendes coptes rapportées plus haut. C'est le Beedat et le Gourat des Nazaréens (5). Ces deux mêmes anges se retrouvent expressément dans les croyances juives. Voici ce que disent les rabbins (6) : « A peine la mort est-il enfermé dans le sépulcre, que l'âme vient de nouveau s'unir à lui; et, en ouvrant les yeux, il voit à ses côtés deux anges venus pour le juger. Chacun d'eux tient à la main deux verges de

(1) Cf. comte de Clarac, *Mus. de Sculpt.*, t. II, pl. I, p. 203.

(2) Voyez sur l'Ange de la mort, Azrael ou Izraïl, *Chroniq. de Tabari*, trad. Dubeux, part. 1, ch. 25-35, p. 68-89. Dans le chapitre 35 on raconte que cet ange conduisit Edris dans le paradis et l'enfer, et lui révéla les mystères de la vie future, comme le font, dans la *Divine Comédie*, Virgile et Béatrix pour Dante.

(3) Trad. Kasimirski, ch. 32, v. 11, p. 370.

(4) *Id.*, ch. 50, p. 477.

(5) Cf. mon *Mémoire sur la Psychostasie*.

(6) Cf. Franck, *La Kabbale*, p. 280.

feu (1), d'autres disent des chaînes de fer, et l'âme et le corps sont jugés en même temps pour le mal qu'ils ont fait ensemble. » Ces deux anges pourraient fort bien être ceux que les saintes femmes rencontrèrent au tombeau du Christ, et qui leur apprirent la résurrection de celui-ci (2). Quoi qu'il en soit d'ailleurs, ils ont évidemment une origine juive, et par conséquent orientale; car leur type se trouve dans Mithra aux proportions colossales, aux dix mille yeux, comme les chérubins de la vision d'Ézéchiel, comme l'Indra hindou, et dans Raschné-Rast, divinités qui s'emparent toutes deux de l'âme, à la sortie du corps.

Chez les Égyptiens, nous avons reconnu dans Thoth le type de Mercure (3) et de Michel psychopompe; nous retrouvons dans Anubis et dans Horus le type des deux anges qui reçoivent le mort de Monkir et de Nekir. Sur une pierre gnostique, rapportée par M. Matter (4), on voit ces deux divinités debout sur la caisse d'une momie, et paraissant s'entretenir de la destinée de l'âme du défunt. Nous pensons que ces dieux nécropompes que les Gnostiques avaient empruntés aux Égyptiens, doivent être identifiés avec Michel et Gabriel, considérés comme les anges chargés de recueillir l'âme du mort. On a sans doute, observé, que dans les légendes que nous avons extraites des livres apocryphes (5), ces deux esprits célestes jouent absolument le même rôle qu'Anubis et Horus, que Monkir et Nekir. Ce doit être encore par le gnosticisme qu'ils seront passés dans le christianisme avec les fonctions psychagogiques.

Au reste, pour les Égyptiens, Thoth, Anubis, Horus n'étaient pas les seules divinités psychopompes. Il y en avait une troupe aussi

(1) Ce sont les baguettes des anges dont nous avons parlé.

(2) Luc, XXIV, 3-5.

(3) Sir J. Gardner Wilkinson, dans son intéressant ouvrage intitulé : *Manners and customs of the ancient Egyptians* (2<sup>e</sup> série, t. I, p. 442; t. II, p. 10), distingue formellement Mercure psychopompe, de Thoth; pour lui, le premier répond à Anubis. Une opinion analogue avait été émise avant lui, par M. J. C. Prichard, dans son *Analysis of the Egyptian mythology* (London, 1819), p. 125. Nous croyons, avec ces savants, qu'Anubis a souvent été confondu avec Mercure, et que génie psychopompe ainsi que Thoth, il a aussi transmis ses caractères à l'Hermès grec. C'est ainsi que le caducée se voit sur les pierres gnostiques, entre les mains d'Anubis à tête de chacal; ce dieu tient d'une main le caducée et de l'autre la palme, emblème de la victoire qu'il vient de remporter avec l'âme et qui l'accompagne aux régions célestes. (Voyez Cabin. Gorlée, t. II, pl. CCXXXV, n° 504; et Matter, *Atlas*, pl. II, c, fig. 1.) Cette représentation est tout à fait conforme à ce que dit Apulée (*Metamorph.*, lib. II); cet auteur donne précisément à cette divinité ces deux attributs. Plutarque, de *Is. et Osirid.* c. 43, assimile également Anubis à Mercure.

(4) Atlas de la 1<sup>re</sup> édit. de l'*Hist. du Gnosticisme*, pl. I, c., fig. 11.

(5) Voyez les légendes rapportées plus haut.

nombreuse, plus nombreuse que celle des anges. Qu'on jette les regards sur un rituel funéraire égyptien, on en verra une foule qu'invoque le mort ou qu'on invoque pour lui. Les divinités des portes de la contrée occidentale, de la demeure de Siou, des régions de Matos, étaient autant de puissances célestes auquel le défunt demande, dans ces papyrus funèbres, de le faire admettre dans le ciel avec les esprits des dieux grands, de le conduire dans les régions de Masdj où sont tous les dieux et toutes les déesses de la région supérieure. Toutes ces invocations se mêlaient à celles adressées à Thoth auquel on demandait de faire auprès de l'âme les mêmes fonctions qu'il a remplies auprès du dieu Osiris, lorsque celui-ci mourut dans sa manifestation sur la terre; à celles adressées à Anubis, gardien des gardiens des portes de la demeure des âmes, pour qu'il lui plût de les ouvrir (1).

Les diables nous apparaissent aussi dans les idées chrétiennes du moyen âge, comme des génies psychopompes. De même que les anges emportent aux cieus les âmes des justes, ils emmènent en enfer celles des méchants. Nous avons dit plus haut qu'une pareille doctrine était enseignée par les juifs, lorsqu'ils racontent que le démon Douma conduit en enfer l'âme des méchants. Dans les légendes coptes, s'offrent des idées toutes semblables. Une histoire copte des dits et faits de l'abbé Moïse, évêque de Cleft, manuscrit dont le savant Zoega nous a donné l'analyse (2), on met dans la bouche de Jean, disciple de Pisentius, un dialogue qu'il prétend avoir entendu entre un mort nommé Oriundus et un inconnu qui interrogeait ce mort dans le cimetière où il reposait : cet Oriundus, natif d'Hermothis, racontait qu'au moment d'expirer, comme il avait été élevé dans le paganisme par ses parents qui adoraient Neptune, les génies du monde (3) se présentèrent à lui et lui reprochèrent ses coupables actions; ils arrachèrent alors l'âme de son corps, et l'attachèrent à la queue d'un cheval noir immatériel, qui la conduisit en enfer. Ce cheval psychopompe, sur lequel nous reviendrons bientôt, est la monture habituelle des diables, et joue un grand

(1) Voyez F. Cailliaud, *Voyag. à Méroé*, t. IV, p. 8 et 19.

(2) Zoega *Catalog. codic. coptic. in mus. Burgian.*, p. 45.

(3) Dans le texte copte, p. 48, on lit le mot *nicrosmocrator*, qui est emprunté au grec, et qui a été employé par saint Paul, *Ep. ad Eph.*, VI, 12, pour désigner les démons. Ce mot est l'expression d'une idée gnostique. Les *Κοσμοκράτορες*, les *Ἐγκράμιοι* désignaient chez les gnostiques les génies ou démons gouverneurs du monde visible.

rôle dans les légendes de la même famille. Nous rappellerons, par exemple, celle-ci, consignée dans la Chronique de Richer (1).

« L'an mil cinquante-deux, raconte ladite Chronique, Humbert, cardinal, ayant obtenu congé du pape, s'accompagna de bonne escorte, et se remit en chemin pour revoir son pays; en sorte qu'étant parvenu ès Alpes, il rencontra une grande compagnie de chevaucheurs (car ils sembloient être montez sur des chevaux noirs), lesquels regardant de plus près, luy semblèrent flanboyans et environnez de feu. Puis s'armant du signe de la croix, dit à ses compagnons : Destournez-vous et les laissez passer, car vous ne les connoissez. Ce qu'étant fait, ledit Humbert, désireux de sçavoir d'où venoit telle et si grande troupe de gens à cheval, regarda sur la queue, en aperceut trois sur chacun un cheval plus flamboyant que les autres, auxquels il vint à dire : Par l'indicible puissance de Dieu, je vous adjure de me dire d'où part ceste grande troupe de chevaucheurs, qui vous êtes et d'où vous venez? Auquel l'un des trois répondant : Regarde, dit-il, tous ceux-cy; nous sommes tous les messagers de Sathan! — Et d'où venez-vous? Il répondit : Nous venons de la cité de Châlons. — Et quoy faire? répliqua le cardinal. — Nous venons de quérir l'évêque Gebuyñ lequel nous emmenons. »

Nous ne rapporterons pas le reste du dialogue, nous dirons seulement que le cardinal eut grand hâte de s'informer du crime qu'avait commis l'évêque, ce qui lui fut dit. Il nous suffit de rapprocher le cheval des diables de celui que nous avons vu plus haut traîner à sa queue l'âme d'Oriundus. Guillaume-le-Breton rapporte une légende analogue (2).

Quelquefois, ainsi que nous verrons par la suite, en rappelant des idées païennes analogues, les élus sont portés dans le ciel par des chevaux célestes, sur des chars mystérieux et éthérés. Ces chevaux psychopompes n'étaient, au reste, que la figure symbolique des anges, du moins pour la partie éclairée des fidèles. C'est ce que nous rappelle le passage suivant de saint Bonaventure (3) : « Angeli in figura equorum sæpius describuntur. Nam sicut equus circumducitur freno, sic ipsi divino imperio circumaguntur. »

Saint Bernard faisant allusion à cette croyance populaire l'explique ainsi par une éloquente interprétation allégorique : « Equi quibus ad

(1) *Chroniq. de Richer, moine de Sennones*, trad. franç. du XVI<sup>e</sup> siècle, publiée par J. Cayon, lib. 2, c. 19. Nancy, 1843.

(2) *Collect. Guizot*, p. 218.

(3) *De Eccles. hierarch.*, pl. III, p. 280. ap. *Opert.* V. Rome, 1596.

cœlum evehimur, tres sunt : Dolor ex pœnitudine, fervor ex religione, desiderium ex amore (1). » C'est le langage d'une superstition grossière, qu'il emprunte pour rendre une magnifique idée.

Nous ne continuerons pas davantage les citations; les légendes dans lesquelles il est question de diables emportant des âmes coupables, sont trop nombreuses pour qu'on ne le trouve pas à chaque pas dans l'étude du moyen âge. Nous rappellerons uniquement la célèbre vision d'un soldat manceau qui vit par une fenêtre la légion infernale qui accourait se saisir de l'âme de Gervais, archevêque de Reims, mais qui s'en revint bien désappointée, parce que saint Denis et saint Nicaise leur avaient ravi leur proie (2). Nous noterons aussi ces deux hideux esprits, ces Zabuli que saint Godric, ermite, voyait, à sa dernière heure, venir chercher son âme, avec un petit berceau dans lequel ils s'apprêtaient à la placer, mais que le solitaire mit en fuite avec un signe de croix. Nous n'oublierons pas non plus le miracle de saint Letard qui contraignit les diables à rendre l'âme d'une femme morte en travail d'enfant et qu'ils conduisaient au plus vite en enfer (3).

Les poésies populaires n'abondent pas moins que les hagiologies en fables semblables, auxquelles plus d'un vers fait de directes allusions.

On lit dans la chanson de Roland, au sujet de Marsilie (4) :

Si cum pecchet l'encumbret  
L'anme de lui as vifs diables dunet.

et ailleurs dans la même chanson (5) :

Li paiens chet cuntreval à un quat;  
L'anme de lui emportet sathanas ! aoi !

Dans le mystère du martyr de saint Pierre et de saint Paul, les diables accourent s'emparer de l'âme de Néron en criant (6) :

Ha ! ha ! ha ! Neron, Neron  
Ou puis d'enfer te porteront.

Dans un mystère de la passion du XV<sup>e</sup> siècle, dont M. Vallet de Viriville a donné une intéressante analyse, on voit les diables s'em-

(1) *Liber Sentent.*, 149. ap. t. II. *Oper.*, p. 783.

(2) Lenglet Dufresnoy, *Dissert. sur les Apparit.*, t. I, part. 1, p. 191.

(3) *Bolland. Act. XXV maii, de transl. S. August.*, p. 412.

(4) Chanson de Roland, éd. Fr. Michel, st. 266, p. 141.

(5) *Ibid.*, st. 94, p. 50.

(6) Ach. Jubinal, *Myst. inéd.*, t. II, p. 91.

parer d'Hérode qui, placé dans son lit, expire frénétique, en apprenant que son propre fils a été tué dans le massacre qu'il a ordonné (1). Dans le mystère représenté sur les curieuses tapisseries de la ville de Reims, la scène xxvi<sup>e</sup>, figurée sur la ix<sup>e</sup> toile, offre pour sujet le bon larron rendant l'âme entre les mains de Gabriel, et le mauvais entre celles de Satan (2). Dans le mystère de la vengeance (3), les diables armés de croix et de rateaux s'élançèrent pour aller recueillir l'âme damnée de Pilate; celui-ci enfermé dans un cachot, s'est brisé la tête contre les barreaux. Nous avons cité plus haut des peintures dans lesquelles des sujets du même genre ont été traités : peinture, sculpture, légende et chanson populaire, tout nous reflète la même croyance, tout respire la même espérance dans l'ange qui porte au ciel, la même crainte du démon qui conduit aux enfers.

ALFRED MAURY.

(1) *Biblioth. de l'École des Chartes*, t. V, p. 49, 1843.

(2) Leberthais et L. Paris, *Toiles peintes et Tapisseries de la ville de Reims*. Paris, 1843, in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 564.

(3) *Idem*, t. II, 734.

# RELIQUAIRE DE SAINT-CHARLEMAGNE,

## PL. XV.

Il existe au Musée du Louvre, dans une armoire de la salle des émaux, un monument du XII<sup>e</sup> siècle, précieux à plus d'un titre.

La soin avec lequel il a été exécuté, le souvenir du grand roi pour lequel il fut fait, l'intérêt enfin qui s'attache à la collection de portraits qu'il nous a conservée, tout concourt à rendre cet objet extrêmement remarquable.

C'est un coffret oblong, entièrement recouvert de bas-reliefs d'argent doré travaillés au repoussé et orné d'émail. Sur chacune des grandes faces, cinq arcades sont soutenues par six colonnettes engagées. Entre les colonnettes se voient cinq figures, que font reconnaître des inscriptions tracées en beaux caractères romains, et qui sont ainsi disposées :

|                       |                                 |   |                                  |                            |
|-----------------------|---------------------------------|---|----------------------------------|----------------------------|
| Conrad III.           | SĀS PETRVS<br>St. Pierre.       | IHC. XC.<br>Protoime du<br>Christ.                      | SĀS PAVL'<br>St. Paul.           | Frédéric<br>duc de Souabe. |
| Frédéric Barberousse. | SĀS. MICHAEL.<br>L'ange Michel. | SCA. MARIA.<br>La Vierge te-<br>nant l'enfant<br>Jésus. | SĀS. GABRIEL.<br>L'ange Gabriel. | Béatrix<br>de Bourgognè.   |

Aux deux extrémités l'artiste a placé Louis le Débonnaire et Othon III.

Willemin avait dessiné deux de ces figures dans son ouvrage sur les *Monuments français inédits*, et lorsqu'après sa mort M. André Pottier fut chargé de rédiger le texte qui devait accompagner les planches de ce livre, depuis longtemps publiées, ce savant n'examina probablement pas le monument même, et n'en put par conséquent reconnaître toute l'importance.

« Nous ne savons, dit-il en parlant du reliquaire, d'après quelle  
« autorité on suppose qu'il a contenu un bras de Charlemagne.

« Des historiens et des légendaires peu dignes de confiance ont  
« raconté avec des circonstances assez merveilleuses que, vers  
« l'an 1000, Othon III, étant à Aix-la-Chapelle, avait voulu s'assu-

« rer de l'endroit où l'on avait mis le corps de Charlemagne, et « qu'ayant fait ouvrir son tombeau, il en avait extrait la croix d'or « qui pendait au cou du monarque. C'est peut-être le souvenir de « cette tradition joint à la rencontre du portrait d'Othon sur ce reli- « quaire, qui aura fait supposer qu'il avait contenu des reliques de « Charlemagne. (1). »

M. Pottier fait observer encore que les catalogues du trésor de l'abbaye de Saint-Denis ne consacrent en aucune façon cette attribution.

Rien en effet n'est plus véritable, mais il eût, ce me semble, été nécessaire d'ajouter que ces catalogues, non-seulement ne parlent pas des reliques de Charlemagne, mais encore ne font nulle mention du reliquaire dont j'ai donné plus haut la description (2).

Il suffit, pour répondre à ces observations, de soulever le couvercle du coffret ; à l'intérieur on lit ces mots, gravés sur une plaque d'argent, en majuscules du XI<sup>e</sup> siècle :

BRACHIVM SCI ꝛ GLORIOSISIMI INPERATORIS KAROLI.

Ceci lève toute espèce d'incertitude, et montre que la tradition n'avait point tort. Nul doute, par conséquent, que ce meuble n'ait renfermé le bras du grand empereur, et je vais faire voir qu'il a été fait en 1166, alors que Frédéric Barberousse ouvrit le tombeau d'Aix-la-Chapelle pour en tirer les restes de Charlemagne.

Dans cette hypothèse, la présence sur ce monument de tous les personnages impériaux dont j'ai précédemment indiqué la disposition, s'explique très-facilement par leur connexion avec l'empereur français et le prince qui voulait honorer sa très-glorieuse mémoire.

Je reproduis, dans l'ordre chronologique, les inscriptions qui sont tracées au-dessus de chaque figure, et je les ferai suivre de quelques détails sur les personnages qu'elles désignent, détails qui sont indispensables dans la recherche que je me suis proposée.

LVDOVICꝰ IPERATOR PIVꝰ. Buste de Louis le Débonnaire ;

Ce prince figure ici, non-seulement comme fils de Charlemagne,

(1) *Monuments français inédits*, p. 26, col. 2. M. Pottier d'après les deux figures dont il a vu le dessin, pense que le reliquaire a été exécuté, du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, par des artistes grecs.

(2) On peut consulter non-seulement le chapitre relatif au trésor des reliques dans *l'Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis*, par dom Bouillard ; mais encore le catalogue publié par dom Germain Millet en 1638 et l'article *Abbaye* dans le *Dictionnaire de Paris*, par Hurtaut et Magny, t. I, p. 35.

mais encore comme ayant présidé à sa sépulture en 814, et fait exécuter son testament. Pendant longtemps, le nom de Louis a été écrit *Iludovicus* ou *Hlodovicus*, mais du vivant même de Louis le Débonnaire, ainsi que le prouvent des deniers frappés à Rome, des oboles frappées à Reims, à Bourges, en Aquitaine, à Tours et à Melle, on supprimait l'aspiration. Le surnom de *Pius*, que nous traduisons par *Débonnaire*, se trouve sur des monnaies de Louis fabriquées à Rome et à Strasbourg. C'était une réminiscence du règne des Antonins. La couronne de Louis est surmontée d'une fleur de lis.

OTTO. MIRABILIA MVDI. Buste d'Otton III.

Ce jeune empereur, qui mourut en l'an 1002, âgé de vingt-deux ans, et après dix-neuf années de règne, n'appartient ni à la famille de Charlemagne, ni à celle de Barberousse; mais, comme on l'a déjà vu, la tradition prétend qu'en l'an 1000 il avait pénétré dans le tombeau de Charlemagne, et qu'il s'était emparé de la croix d'or de l'illustre chef des Carolingiens (1). Élève du célèbre Gerbert, qui fut aussi le maître de Robert, fils de Hugues Capet, Otton avait, comme le roi de France, acquis sous ce précepteur illustre une science peu commune de son temps; et qui le fit surnommer la *merveille du monde*. On remarquera que c'est par ce titre seulement qu'il est désigné sur le reliquaire. C'est donc simplement comme savant, comme l'antiquaire qui avait eu le premier l'idée d'examiner la sépulture de Charlemagne, que l'on a pu introduire ici Otton de Saxe, et cette circonstance me paraît confirmer pleinement l'opinion que la tradition rapporte.

FREDERICVS DVX SVAORV. Buste de Frédéric tourné à droite, et armé d'une cotte de mailles.

Le premier duc de Souabe, de la maison de Hohenstauffen, fut Frédéric de Buren (1081-1106), qui épousa Agnès, fille de l'empereur Henri IV; c'était l'aïeul de Barberousse. Son fils (1106-1147) porta le même nom que lui avec le surnom de *Borgne* et de *Grand preneur de villes*. Je ne saurais décider auquel de ces deux princes l'empereur Frédéric aura voulu faire l'honneur de le placer sur son reliquaire. Entre son aïeul, auteur premier de la grandeur de sa famille, et son père, frère de l'empereur Conrad, tous deux illustres

(1) « An diesem obgesagten Ort aber hat er geruhet biss in die 352 Jahr; Immit-  
« tels aber ist in Anno 1000, in Maio, Keyser Otto der 3 gen Aach kommen, das  
« Grab eröffnet, und den heiligen Cörper zwar bleiben lassen, etc. » JEAN NOPPIUS,  
*Acher chronick*, p. 11.

par leur bravoure, le choix a dû être difficile pour Barberousse, et la distinction demeure impossible pour nous.

Frédéric de Souabe, père de Barberousse, était mort depuis dix-neuf ans à l'époque à laquelle je crois que la chasse fut faite, et le duc, représenté sur ce monument, est armé d'une cotte de mailles et d'un casque conique, absolument enfin avec l'attitude et l'ajustement donnés à Mathieu, duc de Lorraine, sur les monnaies (1) que ce prince frappa à Nancy (1155-1176). Mathieu était gendre du second duc Frédéric; mais on ne saurait rien conclure de ce rapprochement, quant à la distinction entre le père et le fils, puisque, quel que soit celui des deux princes que l'on ait voulu représenter, on lui aura donné le costume en usage en 1166; mais au moins cette similitude d'ajustement concourt à prouver que le reliquaire appartient bien certainement au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Au moyen âge on ne faisait pas d'archaïsme, et un monument de cette époque ne peut être plus récent que le costume qu'il représente.

CONRAD<sup>9</sup> II ROMANOR REX. Buste de Conrad.

Conrad, oncle et prédécesseur immédiat de Barberousse, n'ayant point reçu le sacre impérial, se faisait scrupule de prendre le titre d'empereur dans ses chartes; il ne dérogeait à cette coutume modeste que dans ses relations avec les empereurs d'Orient, afin de traiter de pair avec eux. Ici comme dans les chartes il ne reçoit que le titre de roi. Cette circonstance prouve surabondamment que le reliquaire est de travail allemand. S'il eût été fabriqué à Constantinople ou même par des ouvriers byzantins venus en occident, il est à croire que Conrad y eût été qualifié *empereur*, titre sous lequel il était connu par les Grecs. Le chiffre ordinal II, dont la présence est insolite dans une légende du XII<sup>e</sup> siècle, est là pour indiquer que c'est bien positivement l'oncle de l'empereur que l'on a eu dessein de faire entrer dans cette composition. Conrad de Hohenstauffen est appelé *second* parce qu'alors on ne tenait pas compte de Conrad I<sup>er</sup>, roi de Germanie.

BEATRIX ROMA IPATRIX AVG<sup>9</sup>A. Buste de Béatrix, tourné à gauche, tenant de la main droite, recouverte d'une draperie, une croix double.

En l'année 1156 l'empereur, qui avait répudié depuis trois ans Adèle de Vohbourg sa première femme, épousa Béatrix, fille unique

(1) V. F. de Saulcy. *Monnaies des ducs héréditaires de Lorraine*. 1841, pl. 1, numéros 7 et 8.

et héritière de Renaud III, comte palatin de Bourgogne. Cette princesse mourut en 1185.

FREDERICVS ROMANOR IPATOR AVG. Buste de Frédéric Barberousse, tourné à droite, tenant son sceptre et le globe impérial.

Barberousse avait voué un culte véritable à Charlemagne, et, dans la chaleur de son enthousiasme pour le fils de Pépin, dont les vastes conquêtes étaient l'objet de sa constante émulation, il avait sollicité et obtenu du pape Pascal III (Guy de Crème), qu'il le canonisât. C'est qu'alors cette sanction ecclésiastique n'était en quelque sorte que l'expression la plus haute de l'estime politique, tout comme l'excommunication n'était qu'une pénalité bien souvent appliquée dans des circonstances entièrement étrangères aux intérêts de la foi.

Il faut dire que Guy de Crème (1164-1168) était un pape créé par les Gibelins et que Rome ne reconnaît pas. Cependant, depuis cette époque, on a toujours célébré la fête de Charlemagne à Aix et en plusieurs autres lieux sans que l'Église s'y soit opposée; elle accepte donc tacitement Charlemagne comme saint, et tel est l'avis de Baroni-  
nius et de Bellarmin. Les Bollandistes ont placé sa fête au 28 de janvier.

Une des cérémonies, non pas indispensables, mais du moins très-habituelles, qui précédaient la canonisation, c'était la translation des reliques. Nous avons un diplôme de Frédéric *de elevatione et canonizatione S. Caroli*. Après avoir énuméré toutes les vertus de Charles, au premier rang desquelles figure sa libéralité envers les églises et les abbayes, toutes ses grandes actions, les contrées qu'il a soumises à la foi chrétienne, Barberousse ajoute :

« En conséquence et attendu que nous sommes plein de confiance  
« dans les actes glorieux et les mérites du très-saint empereur Charles,  
« engagé par la pressante invitation de notre très-cher ami Henri, roi  
« d'Angleterre, avec l'assentiment et l'autorité du seigneur Pascal,  
« et de l'avis de tous les princes tant séculiers qu'ecclésiastiques,  
« pour l'élévation, l'exaltation et la canonisation de son très-saint  
« corps, nous avons célébré à Aix, le jour de Noël, une assemblée so-  
« lennelle dans laquelle son très-saint corps (qui avait, dans la crainte  
« d'ennemis extérieurs ou domestiques, été soigneusement caché,  
« mais qui fut manifesté par une révélation divine) a été, au milieu  
« d'une grande affluence de princes et d'une immense multitude de  
« clercs et de peuple, tous chantant des hymnes et des cantiques  
« spirituels, relevé et exalté par nous avec crainte et respect, à la  
« louange et pour la gloire du nom du Christ, pour l'affermissement

« de l'empire romain et pour le salut de notre chère épouse l'impératrice Béatrix et de nos fils Frédéric et Henri (1). »

On voit par là que Béatrix, qui ne quittait guère l'empereur, même pendant ses expéditions militaires, assistait à la cérémonie; quant à ses deux fils, ils devaient être très-jeunes, car Henri l'aîné, qui est nommé ici le second, je ne sais pourquoi, était né en 1165.

Henri II, roi d'Angleterre (1154-1189), cité dans cette charte, était fils de Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, et de Mathilde, veuve de l'empereur Henri V. Il est assez singulier que Frédéric n'ait pas jugé à propos de mentionner le prince français qui occupait alors le trône de Charlemagne. Il est vrai que depuis 1159 Louis le Jeune et l'empereur étaient divisés par des querelles religieuses; ce ne fut qu'en 1171 qu'ils signèrent un traité d'alliance à l'effet d'exterminer des bandits armés qui dévastaient la France et l'Allemagne.

Maintenant que j'ai donné un aperçu du rôle historique de chacun des personnages que représente le reliquaire, de ses rapports avec Charlemagne et Barberousse, on conviendra avec moi que ce dernier seul a pu avoir la pensée de réunir leurs images, et que cette idée ne peut lui avoir été suggérée que par le besoin de conserver un monument de la grande cérémonie religieuse à laquelle il reconnaissait le pouvoir d'affermir l'empire romain.

J'ai déjà dit que je croyais la châsse de Charlemagne de travail allemand, et il me paraît nécessaire d'insister sur cette opinion parce qu'il est à peu près convenu depuis une quinzaine d'années de donner le nom de *byzantin* à tous les monuments que l'art a produits depuis le VI<sup>e</sup> siècle jusqu'au commencement du XIII<sup>e</sup>, en quelque pays que ce soit. Plus j'étudie les œuvres du moyen âge, plus je me convaincs de l'absurdité de cette appellation banale. Partout au contraire on retrouve l'imitation plus ou moins grossière du style romain; c'est tout simplement la continuation dégénérée de l'art tel qu'il était né dans toute l'Europe sous l'influence du peuple conquérant.

Les gens du X<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle, pour construire et orner les grossiers monuments qu'ils nous ont laissés, n'ont pas eu besoin de l'intervention d'artistes grecs; ils n'avaient rien à apprendre, il ne leur a fallu qu'oublier.

D'ailleurs il existe des sculptures et des peintures véritablement byzantines, et il est facile de les comparer avec les ouvrages contemporains exécutés dans l'occident.

(1) *Bolland.* T. II de janvier, p. 888.

Par exemple, le Musée des monuments français de l'Hôtel de Cluny renferme une feuille d'ivoire sculptée très-certainement à Constantinople pour être envoyée en présent lors du mariage de Théophanon, fille de Romain II avec l'empereur Otton, en 972 (1). Ce monument est parfaitement grec-oriental, et le diptyque de Romain IV et Eudoxie, qui doit être de 1068 (V. *la Revue*, n° 2, pl. 4.) reproduit à un siècle de distance le même type dans tous ses détails; donc les monuments byzantins avaient un caractère bien particulier et qui se perpétuait.

D'un autre côté, nous connaissons le retable d'or de Bâle, qui représente l'empereur Henri II et sa femme Cunégonde (1003-1024) aux pieds du Christ (2), et le style de ce monument est tout différent de celui qui distingue les ivoires que je viens de citer. L'impératrice Théophanon avait donc pu apporter en Allemagne des ouvrages d'art grecs sans que cette circonstance ait influé sur le faire des sculpteurs germaniques. Le reliquaire de Barberousse, qui offre plus d'un trait de ressemblance, quant au travail, avec le retable de Bâle, a été certainement aussi fait suivant la tradition latine.

Les couronnes impériales ne sont pas formées seulement d'un diadème de pierreries portant une croix sur le devant; elles sont fermées et celle de Louis le Débonnaire est surmontée d'une fleur de lis. Aucun des princes représentés ici n'a la tête entourée du nimbe; ce symbole de l'existence céleste est réservé au Christ, à la Vierge et aux saints qui les accompagnent.

J'ai dit, en commençant, que les catalogues du trésor de l'abbaye de Saint-Denis ne mentionnent en aucune manière le bras de Charlemagne. Il n'est pas possible d'admettre que l'on eût passé sous silence une relique aussi précieuse pour l'abbaye royale, qui considérerait comme un de ses plus grands privilèges l'honneur de donner

(1) Il a été lithographié dans l'*Album*, publié par feu M. Du Sommerard, v<sup>e</sup> série, pl. XI; malheureusement le dessinateur, qui paraît n'avoir aucune connaissance de l'alphabet grec, a tracé les inscriptions d'une manière tellement incorrecte qu'on ne peut les déchiffrer. J'ai eu recours à l'original qui porte en caractères très-lisibles : OTTO IMP ΡΩΜΑΝ ΑΥΓC (Otto Imperator Ρωμαιῶν αὐγουστος); ΘΕΟΦΑΝΩ IMP ἈC (Θεοράνω, Imperatrix αὐγούστα); ΚΕ ΒΟΗΘΕΙ ΤΟ ΔΔΛ ΙΩ ΧΩ ΑΜΕΜ. (Κύριε, βοήθει τῷ δούλῳ [σου] Ἰωάννη Χωματηνῷ? Amen.) L'invocation paraît être adressée au Christ par l'artiste auteur de cet ivoire qui s'est représenté prosterné aux pieds de l'empereur. Le mélange de latin et de grec dénote l'intention de flatter l'empereur occidental en employant sa langue. Ici l'intention d'écrire du latin ne saurait être réputée pour le fait.

(2) Lors de la découverte de ce retable dans les cryptes de l'église cathédrale de Bâle, il en a été publié, dans cette ville, une excellente lithographie chez Hasler.

un dernier abri à la dépouille mortelle des princes français (1).

Les descriptions du trésor de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle ne parlent point de notre reliquaire, et cependant on montrè dans cette église un os du bras de Charlemagne.

« Barberousse fit déterrer le grand empereur. L'Église a pris le squelette et l'a dépecé comme saint pour faire de chaque ossement une relique. Dans la sacristie voisine, un vicaire montre aux pas-sants, et j'ai vu, pour trois francs soixante-quinze centimes, prix fixe, le bras de Charlemagne, ce bras qui a tenu la boule du monde, vénérable ossement qui porte sur ses téguments desséchés cette inscription écrite pour quelques liards par un scribe du XII<sup>e</sup> siècle : *Brachium sancti Caroli magni* (2). »

J'ai vu, comme l'illustre poète à qui j'emprunte ces lignes, cet os carlovingien; il est placé dans une châsse de vermeil en forme de bras, de travail moderne. Nous savons positivement que ce bras de métal existait en 1736 (3), autrement on aurait pu supposer que M. de Wailly, commissaire du gouvernement (lorsqu'il transporta à Paris le sarcophage antique représentant l'enlèvement de Proserpine, dans lequel Charlemagne avait eu les jambes plongées pendant trois siècles et demi), avait aussi emporté le reliquaire actuellement au Louvre, et que l'os seul aurait été restitué à l'église d'Aix avec le sarcophage (4).

Peut-être aussi les deux bras ont-ils été détachés du corps et ont-ils reçu des enveloppes métalliques à des époques différentes. Dans ce cas on ne saurait ce qu'est devenu l'os qui a occupé le reliquaire que j'ai décrit. Il est impossible d'acquérir maintenant d'éclaircissements à cet égard, puisque la grande châsse qui contient le squelette de Charlemagne ne s'ouvre jamais. ADRIEN DE LONGPÉRIER.

(1) L'historien de l'abbaye dom Bouillard, parle même du désir que Charlemagne avait témoigné d'être enterré à Saint-Denis, près de Pépin, et il cite une charte à l'appui. *Hist. de l'Abb.* p. xxxij, n<sup>o</sup> XLVII.

(2) Victor Hugo, *le Rhin*, t. I, p. 177.

(3) *Délices des Pays-Bas*, t. III, article d'Aix. — Amusements des eaux d'Aix-la-Chapelle, 1736, pl. XX, n<sup>o</sup> 16.

(4) Un des custodes de l'église raconte comment le sarcophage a été enlevé par Marat et Robespierre; un autre m'assura que ce monument était revenu tout seul et de lui-même. Ces gens, au reste, sont encouragés par l'exemple de leurs supérieurs. Le vicaire dont parle M. Victor Hugo me fit voir une magnifique sardeine travaillée en canée et représentant Septime Sévère en face de Caracalla, qu'il affirmait être Constantin et sa femme; tandis que d'une tête de Bacchus en améthyste, il faisait une sainte Hélène. J'en ai conclu qu'à Aix-la-Chapelle la science archéologique est renfermée, avec les grandes reliques, dans la châsse que l'on n'ouvre que pour les *têtes couronnées*, suivant l'expression du montreur.

## NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR

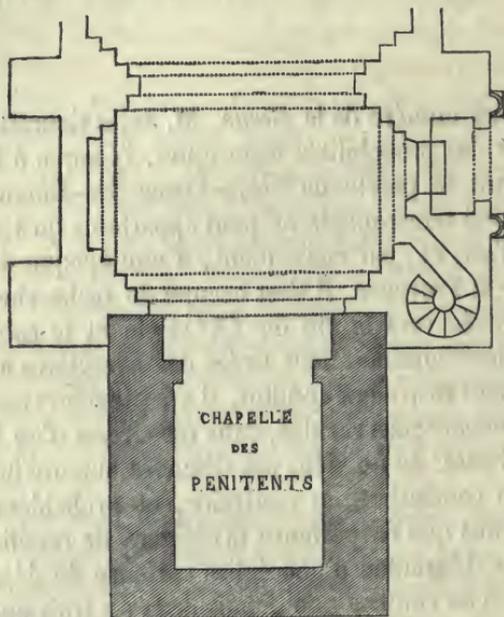
### L'AGE DU PORCHE DE NOTRE-DAME-DES-DOMNS.

---

Dans le dernier numéro de la *Revue*, M. Jules Courtet a essayé de déterminer, par des probabilités historiques, l'époque à laquelle aurait été construit le porche de Notre-Dame-des-Domns. Persuadé qu'un édifice aussi remarquable ne peut appartenir qu'à une sorte de renaissance de l'art, et, par conséquent, à une époque de paix et de prospérité pour la Provence, il s'est occupé de rechercher cette époque, et l'a trouvée vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle et le commencement du XII<sup>e</sup>. Quelques considérations tirées des caractères architectoniques du monument m'avaient conduit, il y a plusieurs années, à proposer une date encore plus reculée, dans mes *Notes d'un Voyage dans le midi de la France*. Je ne viens pas défendre aujourd'hui cette opinion; je dois la combattre, au contraire, et probablement ce n'est pas la dernière fois que l'expérience m'obligera de rectifier mes premiers jugements. L'examen d'une église curieuse du département de la Drôme, que je ne connais que depuis deux ou trois ans, m'a paru fournir quelques lumières nouvelles pour la solution du problème que M. Courtet vient de reproduire. Je veux parler de l'église de Saint-Restitut, à une lieue environ de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Elle a aussi son porche, semblable de tous points à celui de Notre-Dame-des-Domns; mêmes profils, mêmes détails de construction, même apparence antique. Toutes les questions que font naître les porches de Pernes et d'Avignon se présentent à Saint-Restitut. Là, heureusement le champ des conjectures est moins vaste, et nous trouvons quelques faits positifs qui peuvent servir de base à une étude nouvelle de la question.

Lanef et le cœur de Saint-Restitut appartiennent, sans aucun doute, à une époque avancée du style Roman-Fleuri de la Provence. La disposition générale, l'ornementation, les arcs doubleaux en ogive, les contre-forts saillants, les chapiteaux à feuillage fantastique, les riches moulures, indiquent à toute personne familiarisée avec l'ar-

chitecture du moyen âge le commencement du XII<sup>e</sup> siècle ou la fin du siècle précédent. Quant au porche, on ne peut supposer qu'il ait fait partie d'une construction plus ancienne. En effet, un de ses angles s'appuie à un bâtiment carré, placé à l'occident de l'église, et incontestablement très-antérieur en date à celle-ci.



Je ne m'occuperai pas ici à rechercher sa destination primitive ; c'est aujourd'hui une chapelle affectée à une confrérie de Pénitents. Ses murs très-épais, à petit appareil, sauf la rudesse de l'exécution, rappellent les constructions romaines les plus communes de la Provence. A dix mètres du sol environ, règne sur *les quatre faces* une espèce de frise plate, encadrée entre des pierres taillées en losanges et en triangles et scellées avec un ciment rouge. On distingue sur la face occidentale un Christ nimbé, assis sur un trône, vers lequel se dirige une espèce de procession, interrompue çà et là par des animaux fantastiques et quelques ornements bizarres. La frise se compose d'une suite de dalles, ayant chacune d'une à quatre figures encadrées dans une petite bordure en relief. Rien de plus barbare, de plus grotesque que

cette sculpture d'une très-faible saillie. Il est difficile de n'y pas voir le début encore informe d'un art qui a perdu toutes les traditions de l'antiquité.

Les murs de l'église, en s'appliquant sur la chapelle des Pénitents, ont masqué en partie la bande orientale de la frise, mais à



l'intérieur de la nef, on la voit reparaître, et la juxtaposition des deux constructions est bien évidente. L'un des angles du porche, ainsi que je l'ai déjà dit, entame le côté sud de la frise. Il faut de toute nécessité reconnaître que la chapelle est antérieure à l'église et au porche. Maintenant, peut-on supposer que le porche appartenait à un monument détruit aujourd'hui, lequel aurait été postérieur à la chapelle, mais antérieur à l'église? — Une hypothèse analogue est admise pour Avignon et Pernes. A Saint-Restitut, elle est démentie par la liaison intime que l'on observe entre l'église et le porche. Nulle trace d'ailleurs d'une bâtisse préexistante, sinon la chapelle des Pénitents, laquelle est un édifice complet en son genre et d'un style tout particulier.

Mais, dira-t-on, le porche de Saint-Restitut peut être du XI<sup>e</sup> siècle, sans qu'il s'ensuive comme une conséquence que les porches d'Avignon et de Pernes soient du même temps. Pourquoi celui de Saint-Restitut ne serait-il pas une copie de l'un des deux autres, copie exécutée d'après un type célèbre depuis longtemps dans le pays? — Sans doute cette supposition ne doit pas être rejetée uniquement,

parce qu'elle n'est pas appuyée sur des preuves historiques. Toutefois il est facile de faire voir combien elle manque de vraisemblance. — Si l'on observe dans le moyen âge des imitations évidentes de l'antique, ces imitations appartiennent presque toutes à une époque de renaissance bien connue, au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle. Elles se bornent d'ailleurs en général à des détails d'ornementation, modifiés encore par le goût ou le caprice des ouvriers. Je ne connais pas d'exemple d'une copie exacte, servile, d'un type ancien, qui se rapporte à une époque où l'art avait une impulsion bien caractérisée, où il était soumis aux lois d'une école. On sait, au contraire, et les preuves abondent dans toutes nos provinces, qu'un monument considérable était, *presque aussitôt après sa construction*, adopté comme type dans un rayon plus ou moins étendu. L'église principale d'une grande ville était copiée *immédiatement* par les villes voisines. Voilà pourquoi les églises de Beaune et de Saulieu reproduisent les caractères architectoniques et jusqu'aux fautes de construction de Saint-Lazare d'Autun. Voilà pourquoi les églises du Poitou semblent toutes bâties sur le même plan ; pourquoi Saint-Césaire d'Angoulême a produit dans la Charente tant d'églises à coupole. Bref, les formes architecturales avaient, comme le pouvoir féodal, leur circonscription déterminée, et d'ordinaire, de la ressemblance de ces formes, on est en droit de conclure une conformité de dates.

Tout le monde sait que les différents styles d'architecture, que leurs formes caractéristiques n'ont eu que peu de durée, et cette considération seule suffirait peut-être pour faire assigner une date commune aux porches d'Avignon, de Pernes et de Saint-Restitut ; mais cette présomption sera encore fortifiée si l'on détermine approximativement l'âge de la chapelle des Pénitents. — Il est bien évident que ce n'est pas une construction romaine. Quelque grossières que soient ses sculptures de sa frise, elles me semblent indiquer une époque postérieure à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, car aucun des monuments carlovingiens que j'ai pu examiner ne m'a offert de traces d'une semblable ornementation. Aix-la-Chapelle, Ottmarsheim, Maurmoutier, Ville-neuve et Celleneuve près de Montpellier, Aniane, etc., sont dépourvus de bas-reliefs. Ce n'est guère qu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle que la sculpture et surtout les grandes compositions en bas-relief commencent à prendre place dans l'ornementation. L'un des caractères les plus remarquables de la sculpture romane à son début, c'est le peu de saillie des figures. J'ai déjà signalé ce caractère dans la chapelle des Pénitents. Je ne pense donc pas qu'il soit possible de lui donner

une date antérieure à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, et peut-être est-elle plus moderne encore. Quelle que soit l'époque que l'on préfère, pour que de cette barbarie l'art s'élève à des monuments tels que les porches d'Avignon et de Pernes, il faut bien supposer un intervalle de temps considérable, et nous sommes encore ramenés au XI<sup>e</sup> siècle. — En résumé, c'est faute d'un type intermédiaire entre l'architecture romaine et celle du XI<sup>e</sup> siècle qu'on a pu attribuer une date très-ancienne au porche de Notre-Dame-des-Domns ; mais puisque ce type intermédiaire existe dans le midi de la France, il n'y a plus de raison pour supposer dans ce pays une renaissance locale de l'art, que la barbarie aurait étouffée presque aussitôt.

Un mot encore sur la chapelle de Saint-Quénin à Vaison, que M. Courtet rapproche, à tort, suivant moi, des édifices précédents. Je ne pense pas que les arguments dont je viens de me servir trouvent ici leur application. En effet, à Saint-Quénin nous ne voyons pas, comme à Avignon, comme à Saint-Restitut, un plan, une composition plus ou moins exactement copiés d'après l'antique. Au contraire, le plan de Saint-Quénin est de la barbarie la plus étrange, et l'ornementation est, sous le rapport de l'exécution, d'une grossièreté remarquable. Sans doute on y surprend çà et là une imitation curieuse de quelques détails antiques, imitation bien naturelle, je dirai même inévitable au milieu des ruines d'une ville romaine. On sent que la différence est grande entre l'imitation de quelques détails et celle de la disposition générale. La première doit se rencontrer dans le midi de la France à toutes les époques, l'autre au contraire ne peut être rapportée qu'à un temps où l'art a pris un développement très-considérable. Je regarde donc comme la plus probable la date proposée pour Saint-Quénin (le VIII<sup>e</sup> siècle) par mon savant ami M. Lenormant, dans sa lettre à M. de Caumont sur l'origine de l'ogive.

P. MÉRIMÉE, de l'Institut.

---

# NOTICE

SUR

## UNE COUPE ARABE,

CONSERVÉE

AU DÉPARTEMENT DES ANTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

PL. XVI.

On est si acoutumé à recourir aux textes pour expliquer les monuments, qu'il paraîtra peut-être intéressant de voir une fois par hasard employer une méthode tout opposée, c'est-à-dire tenter d'interpréter un texte obscur à l'aide d'un monument figuré. On ne pourra, je l'espère, se refuser à l'évidence de faits, qui concourent à prouver l'utilité de l'archéologie.

Dans le *Regestum* de l'empereur Frédéric II, publié par Carcani en 1786, on lit le passage suivant d'une lettre de ce prince :

« Mandamus... eligas tres de leopardis tue cure commissis meliores et melius affaytatos et tres alios non affaycatos (*sic*) meliores qui tamen *sciant equitare* et habiliores sint ad affaytandum. » (1).

Des léopards *qui sciant equitare* pouvaient paraître au premier abord assez extraordinaires, mais un habile écrivain auquel nous devons une histoire de la lutte des Papes et des Empereurs de la maison de Souabe, en me faisant l'honneur de me consulter sur cette difficulté, m'a fourni l'occasion de lui indiquer un monument qui la résout. M. de Cherrier en acceptant mon explication lui donne une autorité qui m'engage à la faire connaître.

Chacun sait que les Orientaux dressent pour la chasse, des lions, des onces et des léopards, qu'ils portent en croupe et lancent sur le gibier lorsqu'ils sont à portée convenable (2). Ces animaux doivent donc être habitués de bonne heure à se tenir sur le cheval, c'est ce que le *Regestum* exprime par *scire equitare*.

(1) Naples, 1786, F<sup>o</sup>, p. 308. L'ordre est adressé : *Renaldino de Panormo vallecto*.

(2) Voy. les détails rassemblés par M. Reinaud : *Monuments arabes, persans, etc.* T. II, p. 426.

On trouve sur un vase à boire, contemporain je crois de Frédéric, des cavaliers qui portent, sur la croupe de leur cheval, des animaux féroces de la race féline.

La coupe qui nous montre ces chasseurs, trouvée en 1838 à Fano, dans le duché d'Urbino, et acquise pour la Bibliothèque royale, par M. Charles Lenormant, est faite d'une combinaison de cuivre et d'étain fondus, que l'on appelle vulgairement *métal de cloche*; elle est toute couverte de riches et gracieuses incrustations d'or et d'argent fixées au marteau, avec une habileté qui étonne, car le moindre coup mal appliqué pourrait briser le métal extrêmement aigre qui forment le calice.

La panse de la coupe est ornée de six médaillons déterminés par un entourage formé de six cintres et de deux ogives; ces médaillons, qui contiennent chacun un cavalier, sont séparés par six petites rosaces incrustées d'or. L'un des médaillons a été à demi emporté par une fracture. Le premier qui vient à la suite représente un personnage nimbé, à cheval, tenant de la main gauche une épée; sur la croupe du cheval est placé un lion. (Voy. pl. XVI, n° 1.)

Le second médaillon contient un cavalier tirant de l'arc (pl. XVI, n° 3), le troisième un autre cavalier nimbé qui frappe avec une masse d'arme une biche placée au-dessus du cheval (c'est-à-dire dans un plan plus éloigné). Le chasseur du quatrième médaillon, la tête couverte d'une espèce de casque ou de turban toujours avec un nimbe, tient de la main droite les rênes de son cheval; de la gauche il lance un léopard qu'il portait en croupe. (Pl. XVI, n° 2.) Le cinquième médaillon est rempli par un personnage à cheval ayant un faucon sur son poing muni d'un de ces gants particuliers dont les veneurs du moyen âge se servaient pour tenir les oiseaux de vol (1). Entre les jambes du cheval, court un chien le cou entouré d'un collier. (Pl. XVI, n° 4.)

Au dessous des chasseurs, deux lignes d'argent laissent entre elles un bandeau étroit divisé par six petites rosaces incrustées d'or et contenant six groupes composés chacun de deux animaux; à savoir: une antilope poursuivie par une panthère, un éléphant percé par une licorne, un loup qui se retourne vers un léopard, un bœuf bossu qui fuit devant un lion; un lièvre atteint par un lévrier, et enfin un sphinx ailé et nimbé que suit un griffon.

Sur le fût qui soutient la coupe, au-dessous d'un renflement en

(1) « Debet autem falco erigi super pedes suos et collocari super manum investitam chirothecâ. » *De arte venandi cum avibus*, livre écrit par l'empereur Frédéric II. Édit. de 1596, p. 208.

forme d'anneau, on voit une inscription en grands et beaux caractères



d'argent qui se détachent sur un élégant arabesque et que je lis : المال المالى المالى c'est-à-dire : *le pieux, le pieux, l'excellent.*

Les deux premiers mots sont séparés par une fleur, entourée d'un filet d'argent, formant un médaillon qui se répète de l'autre côté à la fin de la légende. ( Voy. pl. XVI, n° 5. )

La base circulaire de laiton battu qui supporte le fût, nous montre la phrase suivante, quatre fois répétée ; on reconnaît à la première



inspection le titre de *pieux* que j'ai indiqué tout à l'heure, suivi de l'épithète *élevé* المالى العالى. Après ces mots, vient un médaillon reproduit un même nombre de fois, et contenant le nom royal الملك الاشرف



*el malek el Aschraf.*

Plusieurs princes arabes ont porté ce nom et j'entrerais à cet égard dans quelques détails un peu plus loin. Je dois d'abord achever la description de la coupe et il me reste précisément à signaler une particularité tout à fait intéressante ; lorsque j'étudiai minutieusement ce vase et que j'en dessinaï les inscriptions et quelques autres parties, afin de les mieux apprécier, je fus frappé de la tournure étrange des

personnages et des animaux qui ornent la frise régnant au bord supérieur ; les jambes surtout me paraissaient d'une roideur extraordinaire. A force d'examiner cette frise, j'acquis la conviction que toutes ces figures de guerriers, de chasseurs, d'animaux et d'oiseaux de proie déguisent une longue légende qu'à la fin je finis par déchiffrer et que je transcrivis en caractères courants :

العز الدائم والنصر الاقبال البقا الوتار  
البركة والسلامه النعمه والعافيه  
الدباجه الرفاعه السعاده الشامله

Ces six phrases, qui ainsi qu'on le voit riment deux à deux, sont séparées par des rosaces incrustées d'or, semblables à celles qui se voient au-dessous, sur la panse. Voici la traduction du tout : *Honneur durable et victoire ; prospérité, vie longue, puissance ; bénédiction et salut ; félicité et santé ; faveur (1), élévation ; bonheur complet*. Ces mots, qui se voient plus ou moins nombreux et diversement combinés sur d'autres vases décrits par M. Reinaud, s'adressent à celui auquel la coupe devait appartenir, et leur présence sur ce vase n'a rien que de très-habituel, tandis que la forme humaine des caractères est un fait que je crois véritablement nouveau dans la paléographie arabe. Je me contente de donner, comme échantillon, la première des phrases



rapportées plus haut, qui servira à faire juger des autres. Tous les personnages qui paraissent dans cette frise sont nimbés ; leurs jambes ne suffisant pas pour tracer au complet les caractères, il a fallu faire intervenir des animaux réels ou fantastiques dont les formes bizarres se prêtent à l'expression des traits courbes. C'est ainsi que le ز, le د et le م des mots العز الدائم sont figurés par un canard, un oiseau

(1) Voy. la remarque faite sur ce mot qui veut dire *robe de soie*, dans l'ouvrage de M. Reinaud, intitulé : *Monuments arabes, persans et turcs* du cabinet de M. le duc de Blacas. T. II, p. 424, note.

à queue de poisson et un griffon ailé, tandis que dans le mot نصر les deux dernières lettres sont représentées par deux serpents entrelacés.

On sait que pendant tout le cours du XII<sup>e</sup> siècle et le commencement du XIII<sup>e</sup>, les sulthans Ortokides et les Atabeks de l'Iraq marquèrent de types *animés* très-variés les monnaies de cuivre qu'ils frappaient à Mardin, à Miafarkin, à Amida, à Djézireh, à Mossoul, à Alep, etc. Le prince Ayoubite Malek el Aschraf, ayant obtenu de son frère Malek el Kamel la ville de Miafarkin, enlevée aux Turcomans, y frappa monnaie en 612 et 617 de l'hégire (1215 et 1220 de J. C.), et quoique de race arabe il paraît ne s'être fait aucun scrupule d'imiter les Ortokides en ce qui regarde les monnaies. Les siennes ont pour type une figure royale assise les jambes croisées et ayant la tête nimbée (1), circonstance qu'il est important de noter en passant. Avant la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle les princes musulmans turcs, avaient cessé de placer des représentations d'êtres animés sur leurs monnaies. Quant aux sulthans Ayoubites ou aux Mamlouks d'Égypte, ils ne commirent jamais cette infraction à la loi du prophète.

La présence de personnages sur les vases chargés d'inscriptions arabes, doit être, ce me semble, attribuée à la même influence à laquelle les types figurés des monnaies musulmanes durent leur origine.

C'est ce qui se prouverait par les exemples que nous fournissons ceux des monuments figurés dont la date est connue; tels sont entre autres le vase de M. le duc de Blacas, et le miroir de l'abbé de Tersan (2). Le premier de ces monuments, fabriqué à Mossoul par Schodja, fils de Hanfar, en l'année 629 (1230 de J. C.); le second, portant les noms et les titres du sulthan de Kaïfa Abou'lfadl Ortok-Schah, confirment d'autant mieux l'opinion que je viens d'avancer que les sujets qu'ils représentent sont tout à fait traités de la même manière que les types monétaires dont j'ai parlé; âge et style, tout semble commun.

Si j'insiste autant sur ce point, c'est que par ce moyen je crois arriver à déterminer la date de notre coupe. Si l'on attache, ainsi que moi, quelque importance aux rapprochements que j'ai tenté d'établir, on admettra probablement que ce monument a dû, ainsi que le vase de M. le duc de Blacas avec lequel il offre tant d'analogie, être fait en Mésopotamie, sous l'influence turcomane et dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, par conséquent pour l'un des deux premiers princes qui

(1) V. Marsden: *Numismata orientalia*. Pl. IX, n° CXLIII.

(2) Reinaud: *Monuments arabes, etc.* T. 11, p. 404 et 424.

portèrent le surnom d'Aschraf, mot qui se lit sur le pied de la coupe ainsi que je l'ai dit précédemment.

El Malek el Aschraf, dont j'ai déjà parlé, fils de Malek el Adel Séif-eddin Aboubekr, neveu du célèbre Selah-eddin, avait reçu de son frère, Malek el Kamel quelques terres en Syrie; il joua un rôle important dans les guerres de la troisième croisade et fut en relations avec l'empereur Frédéric II,

El Malek el Aschraf, fils de Malek el Rhazi, neveu du premier, sulthan de Miafarkin, fut assiégé et pris dans cette place par l'armée de Houlagou, qui le fit mourir l'an 658 (1259), deux ans après la prise de Bagdad par les Mongols (1).

Ce fut le 18 février 1229 qu'une trêve fut conclue entre Malek el Kamel, son frère Malek el Aschraf et l'empereur Frédéric. Depuis, l'union entre ces princes ne fit qu'augmenter, et ils se firent parfois de magnifiques présents, Le sulthan expédiait au César un éléphant, des dromadaires, des singes et d'autres raretés. Frédéric envoyait des objets d'art, des fourrures, des chevaux; c'est peut-être par suite de cet échange de présents que la coupe du cabinet des antiques est arrivée en Italie.

On pourrait donner à ce monument une autre patrie, sans cependant modifier en aucune façon l'âge que je lui ai assigné en m'appuyant sur des considérations qu'il est difficile d'écarter. On a pu remarquer que la forme de ce vase, monté sur un pied élevé, a quelque chose d'occidental qui le distingue de tous les ustensiles de même nature qui sont jusqu'à présent rassemblés dans les collections d'Europe. Une autre particularité qui ne frappera que les orientalistes, c'est la nature des titres inscrits sur le pied. En effet, jusqu'à présent, les mots المملكى الاثرى ne se rencontrent dans aucune inscription composée en Orient, et ne se montrent que sur les vases et les ornements impériaux fabriqués en Sicile par les Musulmans qui

(1) Les autres princes qui ont porté ce titre sont : 1° El Malek el Aschraf Mousa, fils d'Youssof (668-642), sulthan ayoubite d'Égypte, expulsé par les Mamlouks.

2° El Malek el Aschraf, fils de Malek el Mansour, oncle de Selaheddin. de la race de Schirgoueh, le dernier des cinq princes de cette famille qui régnèrent à Emese; il mourut en 661.

3° El Malek el Aschraf, fils de Kélaoun (689-693), huitième roi de la première dynastie des Mamlouks en Égypte, qui prit Ptolémaïs sur les Francs en 690.

4° El Malek el Aschraf ala eddin Kudjouk (742).

5° El Malek el Aschraf Schaban (764-778), tous deux sulthans mamlouks. Dans la seconde dynastie des Mamlouks, six sulthans depuis 825 (1421) jusqu'en 923 (1517), ont ajouté à leurs noms celui d'El Aschraf.

vivaient sous la protection de l'empereur (1). Je trouve dans la frise qui borde la coupe un aigle qui enlève un lièvre dans ses serres, groupe si connu dans la numismatique sicilienne qu'il n'est pas nécessaire d'en citer même un seul exemple. Serait-il trop hardi d'attribuer cet ouvrage à quelque Sarrasin de Lucera? Il est évident que l'on fabriquait en Occident des vases de même style à l'époque à laquelle le moine Théophile écrivait son *Traité* (2), c'est-à-dire au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Voici comment cet auteur s'exprime à ce sujet :

« *Fiunt et imagines regum et equitum eodem opere in ferro ex quibus auricalco Hispanico impressis ornantur pelves, quibus aqua in manibus funditur, eodem modo quo ornantur scyphi auro et argento cum suis limbis ejusdem metalli, in quibus stant bestiolæ vel aves et flosculi, qui tamen non figuntur sed stagno solidantur.* »

Non seulement les artistes arabes de Lucera pouvaient avoir reçu du Diarbekr ou de la Palestine des modèles qu'ils imitaient avec quelques modifications, mais ils pouvaient encore, sans avoir recours à des inspirations venues de si loin, retracer des sujets tels que ceux dont j'ai donné la description en reproduisant les scènes de chasse qu'ils avaient fréquemment sous les yeux, en copiant les animaux exotiques nourris dans les ménageries de Frédéric (3). L'usage de peindre sur les vases des rangées processionnelles d'animaux naturels ou fabuleux paraît avoir été introduit en Italie par les Phéniciens à une époque fort reculée. Les Musulmans ont sans doute pris pour des réalités quelques compositions symboliques du genre de celles que nous montrent les vases de Corneto ou de Théra (4). C'est un fait

(1) V. Gregorio : *Rerum arabicarum quæ ad Siculam spectant collectio*. Palerme. 1790. Fol. p. 178, 182 et suivantes.

« Les inscriptions, dit M. Reinaud, en parlant de vases arabes (voy. ouvrage précité, t. II, p. 423), sont quelquefois incomplètes ou tellement défigurées qu'il est impossible d'y rien entendre ; il paraît encore que plusieurs des objets sur lesquels on les lit, ne sont pas l'ouvrage d'artistes musulmans, mais d'ouvriers qui ne connaissent pas ce qu'ils marquaient, d'où l'on peut induire que plusieurs de ces objets ont été travaillés en Europe. »

(2) *Diversarum artium schedula*, édit. de M. le comte de l'Escalopier, p. 244.

(3) Voy. Huillard-Bréholles, *Monuments et histoire des Normands et de la maison de Souabe en Italie*, p. 109. Les éléphants étaient connus du temps des Normands ; V. dans le même ouvrage, pl. x, le siège de l'archevêque Urso (1089) conservé dans l'église de Canosa et dont les pieds sont formés par deux de ces animaux. Ce siège est signé par le sculpteur ROMOALDVS.

(4) J. De Witte. *Catalogue Durand*, nos 879, 880, 899, 900, 944, 945, 947 à 950, 956, 960, 986 et 989.

positif, qu'ils ont enrichi le règne animal d'une foule d'êtres bizarres dont la collection nous est conservée dans le كتاب عجائب المخلوقات (*Livre des Merveilles des Créatures*) du célèbre Cazouini; ils transportent même les animaux symboliques dans leurs croyances religieuses et représentent, avec la tête et le sein d'une femme, des ailes et une couronne, la jument sur laquelle l'ange Gabriel enleva le prophète(1).

Il est, comme on le voit, très-difficile d'asseoir solidement une opinion définitive sur les arguments divers que j'ai présentés. D'un côté, le rapport évident qui existe entre les ornements de notre coupe et ceux d'un vase certainement fabriqué à Mossoul en l'an 1230; de l'autre, la forme européenne de ce monument et la présence sur son pied de mots qui ne se voient que dans des inscriptions siciliennes; tels sont en somme, les moyens de critiques auxquels je suis réduit. Dans tous les cas, ce qui me paraît résulter incontestablement de mes recherches, c'est l'âge de la coupe de Fano, qui fut certainement exécutée à une époque où Frédéric II écrivait le passage auquel elle sert de commentaire.

Adrien DE LONGPÉRIER.

(1) V. Mouradja d'Ohsson; Tableau de l'empire ottoman. Pl. II, p. 67.

## UN DERNIER MOT

SUR

### LE PRÉTENDU COEUR DE SAINT-LOUIS.

---

On lit, dans le *Moniteur* du jeudi 24 octobre, cette note, que tous les journaux ont répétée le lendemain :

« Mardi dernier, sur l'invitation de M. le ministre des travaux publics, M. l'archevêque de Paris a délégué M. l'abbé Églée, un de ses vicaires-généraux, pour procéder, de concert avec M. Letronne, garde-général des Archives du royaume, à la remise dans les mains de M. Duban, architecte de la Sainte-Chapelle, de la boîte et de tous les objets qu'elle contenait, trouvés le 15 mai 1843, dans l'abside de cette église.

« Cette boîte avait été jusqu'ici confiée à M. le garde-général, scellée du double sceau de l'archevêque et du ministre des travaux publics, et déposée dans l'armoire de fer ; à l'ouverture de chaque séance de la commission, chargée d'examiner ces restes, et de dire son avis sur la question de savoir s'ils appartiennent à saint Louis, les scellés étaient levés en présence de l'archevêque et de nouveaux apposés à l'issue de la séance.

« Après l'examen approfondi qui a été fait de cette question, les scellés viennent d'être levés pour la dernière fois, et la boîte ouverte a été remise à M. Duban, pour être replacée dans l'abside, à l'endroit même où elle avait été trouvée. L'architecte et ses deux inspecteurs sont chargés seuls de cette opération, l'autorité ecclésiastique ayant déclaré qu'elle n'avait pas à y prendre part.

« Ainsi s'est terminée cette affaire, qui a tant occupé depuis dix-huit mois. La solution qu'elle reçoit se trouve être justement celle que lui avait donnée, il y a quarante-un an, le garde-général des Archives, Camus, lors de la première découverte de ces restes humains. »

On voit, par cette note officielle, que l'autorité ecclésiastique s'est prononcée sur le question du prétendu cœur de saint Louis. Tant que cette question a été pendante, M. l'archevêque a continué de tenir à ce que la boîte contenant ce reste humain fût scellée du sceau de l'ar-

chevêché. A présent, cette formalité ne lui paraît plus nécessaire; la boîte est remise *ouverte* à l'architecte, pour qu'il ait à la replacer, lui et ses inspecteurs, conformément à l'ordre du ministre, dans l'ouverture d'où elle a été tirée. Ce n'est pas tout, le clergé abandonne ce reste humain; il ne juge pas nécessaire son assistance dans la *ré-inhumation*; la boîte sera *ré-enterrée purement et simplement*, sans prières ni cérémonies aucunes. Or, si l'autorité ecclésiastique eût conservé le moindre doute sur la question agitée depuis dix-huit mois, aurait-elle montré ce renoncement complet? n'aurait-elle pas fait quelque réserve? Le simple *soupçon* que ce cœur pourrait être le cœur de saint Louis appelait quelque mesure différente de la part tant du ministre que du clergé; ceci est une preuve manifeste qu'aux yeux de l'un et de l'autre la question ne présente plus nulle incertitude; que l'hésitation de l'Académie des Inscriptions sur ce point ne les a pas arrêtés, et que la solution toute négative, présentée par M. Letronne, dans son rapport du 24 mai et dans son *Examen critique*, que ce cœur *ne peut être celui de saint Louis*, a été adoptée par les deux autorités, par celle principalement qu'on pouvait croire le plus disposée à se réunir à une de ces opinions mixtes, qui, n'engageant à rien, laissent tout en suspens.

Il semble donc qu'en cette grave circonstance les rôles ont été intervertis. L'Académie d'*Histoire et de critique*, malgré l'avis de ses membres les plus éclairés, nous paraît avoir laissé prendre le sien au clergé, qui a montré, en toute cette affaire, une réserve, une sincérité et une critique vraiment remarquables.

Quoique la note insérée au *Moniteur* soit rédigée avec une grande modération, qu'on s'y soit même abstenu de tout jugement et borné à une simple exposition des faits, M. Le Prevost a cru devoir réclamer quelques jours après, dans le *Moniteur*, contre l'expression : *Ainsi s'est terminée cette affaire*. Il veut que l'*affaire* ne soit pas *terminée*, attendu que l'Académie ne s'est pas *décidée*. Nous nous sommes déjà expliqués sur cette *hésitation* du corps savant et sur le motif respectable qu'on peut en donner. Nous nous trompons fort, ou, à l'heure qu'il est, il reste *quatre* personnes, ni plus ni moins, dans cet illustre corps, qui persistent à ne pas croire que la *question* soit *résolue*; naturellement M. Le Prevost est de ce nombre, et nous ajouterons qu'il en sera toujours ainsi de MM. Lenormant, Paris et Berger de Xivrey. Mais le docte académicien fait ici confusion entre l'*affaire* et la *question*; quand même il persisterait à croire que celle-ci n'est pas *résolue*, il lui est impossible de nier que l'*affaire* ne soit *terminée*, par le

*ré-enterrement* pur et simple de la boîte; car personne n'en parlera plus désormais, jusqu'à ce que M. Le Prevost, ou tout autre, trouve un fait concluant; ce qui n'aura pas lieu de sitôt: on peut même, dès à présent, leur donner le conseil d'en appeler au *jugement dernier*.

M. le Prevost paraît donc n'avoir pas voulu comprendre la note officielle du *Moniteur*, dont tous les termes paraissent avoir été pesés avec une précaution vraiment administrative.

Quant à nous, qui avons pris tout d'abord un parti dans cette discussion, et qui nous sommes prononcés sans hésiter pour l'opinion et le livre de M. Letronne, nous ne pouvons que nous applaudir de voir notre jugement, et celui des organes les plus sérieux de la presse, confirmés par l'autorité si grave et si compétente du clergé. *L'Univers religieux*, le *Journal des Débats*, la *Revue de Paris*, le *Courrier*, le *Droit*, le *Siècle*, le *National*, la *Gazette* et la *Revue de l'Instruction publique*, notre *Revue*, etc., en rendant compte du livre de M. Letronne, ont été *unanimement* pour déclarer, avant que *l'affaire ne fût terminée*, que *la question était résolue*. Il y a donc encore du bon sens dans notre beau pays de France (1).

F\*\*\*

(1) Dans l'étranger, le livre de M. Letronne est apprécié comme en France. Un des meilleurs journaux littéraires de l'Allemagne, le journal de *Critique scientifique de Berlin* (août 1844), contient un article aussi savant que spirituel, où le livre et la question sont jugés avec une grande finesse de vues; et précisément dans le sens que nous avons tous adopté. L'auteur, M. le docteur H. Weil, fait surtout ressortir les avantages de la méthode de critique que M. Letronne a suivie dans cet ouvrage, comme dans ceux qu'il a publiés sur les diverses branches de l'antiquité.

# COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

INSTITUÉE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

## TRAVAUX.

### DEUXIÈME ARTICLE.

On compte en France un bien petit nombre de monuments romans de la première période : aussi la commission des monuments historiques a-t-elle apporté le plus grand soin à en rechercher l'existence et à conserver les plus remarquables de ceux que nous possédons.

L'église de la Basse-OEuvre, à Beauvais, appartient à cette classe intéressante de monuments ; elle était destinée à être démolie si la cathédrale eût été achevée. Située sur l'emplacement que devait occuper la nef, elle se trouve dans un axe différent de celui du chœur.

Un particulier auquel cet édifice religieux appartenait l'avait coupé en plusieurs étages pour en faire des magasins de matières combustibles, en sorte que, non content de défigurer cette église, il mettait encore en danger la cathédrale, qui en est voisine. Ces constructions parasites avaient dénaturé l'aspect extérieur de l'édifice primitif, dont néanmoins on retrouve l'ancien appareil dans les murs des façades latérales qui sont parfaitement conservés. Enfin la Basse OEuvre fut achetée par l'État, dégagée des hors d'œuvre qui lui ôtaient son caractère monumental ; et on pourvoit à sa consolidation. Maintenant M. le ministre de l'intérieur se propose de la rendre au culte, comme chapelle annexe de la cathédrale, lorsque le ministre de la justice et des cultes aura consenti à faire les frais de son appropriation à cet usage.

Plus anciennement, l'édifice connu sous le nom de temple Saint-Jean, à Poitiers, avait été sauvé d'une ruine imminente par les soins de M. le ministre de l'intérieur. En 1830, le percement d'une rue nouvelle dans l'axe de laquelle se trouvait ce monument, avait été autorisé par une ordonnance royale. M. Vitet, alors inspecteur général des monuments historiques, passa à Poitiers sur ces entrefaites ; il reconnut l'importance architecturale de cette église, et obtint la modification de l'alignement déjà adopté. Cet édifice, qui a probablement servi d'oratoire ou de baptistère, car on y a retrouvé sous le pavé les

traces d'une piscine octogonale, est un des plus anciens monuments religieux qui existe en France : c'est du moins l'opinion de M. de Caumont qui a reproduit celle de l'abbé Lebœuf. Ces archéologues le font remonter au V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle. Le principal corps de bâtiment est sur un plan parallélogramme ayant 13<sup>m</sup>,30 sur 8<sup>m</sup>,30, sans y comprendre l'addition faite au XI<sup>e</sup> siècle. Les deux pignons sont en petit appareil avec des ornements en briques incrustées. Les murs sont en petit appareil aussi, mais de pierres plus larges que hautes et séparées par des zones de briques. A l'intérieur, les archivoltés des trois arcades inégales qui existent dans chacune des faces sont supportées par des colonnes de marbre présentant chacune un caractère différent, et probablement arrachées à des édifices plus anciens. Le style des chapiteaux varie pour chacun d'eux. L'édifice a été transformé en musée et renfermé les fragments précieux recueillis par la Société des antiquaires de l'Ouest.

L'église de Savenières est aussi en voie de restauration. Le chœur ne peut être reporté au delà du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle ; mais la façade et une partie des murs latéraux paraissent être du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle. Le parement des murs de cette façade est en pierres carrées, noires ou grises, de marbre et de silex, comme dans les constructions en petit appareil. On remarque à différentes hauteurs six larges zones de briques posées en feuilles de fougère, et trois petits cordons composés seulement d'un double rang de briques posées à plat ; deux fenêtres plein cintre avec leurs archivoltés garnies de briques, et dans le pignon on remarque une ouverture triangulaire formée de la même matière.

La crypte de Jouarre est aussi un monument d'une haute antiquité. Sa fondation remonte à l'an 630 ou 640. Elle se compose de deux chapelles souterraines, l'une dédiée à saint Paul ermite, et l'autre à saint Ébrigésile, évêque de Meaux, qui y fut enterré vers l'an 700. Le tombeau de sainte Telchide, première abbesse de la célèbre abbaye de Jouarre, qui y fut enterrée en 660, prouve que cette chapelle existait déjà vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle. Ce tombeau est parfaitement conservé ; des travaux d'assainissement et de consolidation ont été habilement exécutés sous la direction de M. Garcez, et ont ainsi assuré la conservation de cet édifice, qui est du plus haut intérêt.

Des travaux de même nature ont été exécutés à la crypte d'Andlau. Cette crypte ne remonte qu'au IX<sup>e</sup> siècle ; et elle fut en partie reconstruite avec l'église au XI<sup>e</sup>. Ce monument des plus remarquables de

l'Alsace, l'abbaye d'Anteloha (Andlau), avait été fondé par Charles le Gros, pendant son séjour à la résidence impériale de Kirkeim; l'impératrice Richarde s'y retira, victime des calomnies que ses ennemis avaient répandues contre elle auprès de son époux. L'église fut en partie reconstruite par l'abbesse Mathilde, sœur de l'empereur Conrad II, et dédiée par le pape Léon IX; mais la crypte et une partie du portail remontent à l'époque de sa fondation.

Si de ces édifices appartenant à une époque qu'on pourrait appeler romane primitive, on passe à celle qui s'étend du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, et dans laquelle on peut comprendre le style de transition, on rencontre un certain nombre d'édifices qui ont été l'objet de la sollicitude du Ministre de l'Intérieur et que nous énumérerons, en suivant l'ordre d'importance des travaux qui y ont été exécutés.

On doit placer en première ligne l'église de l'ancienne abbaye de Vezelay. Cette église avait été fondée au IX<sup>e</sup> siècle, mais il ne reste presque rien de sa première construction : en 1008, le duc Henri de Bourgogne chargea l'abbé Guillaume du rétablissement de l'église, c'est de cette époque que datent la nef et la crypte; le portique dit des Catéchumènes, où l'ogive est mêlée au plein cintre, doit appartenir au XII<sup>e</sup> siècle; le chœur, qui avait été brûlé en 1165, fut seulement reconstruit au XIII<sup>e</sup> siècle. Les proportions de cet édifice sont immenses; la longueur, depuis le portail jusqu'à l'abside hors d'œuvre, est de 123<sup>m</sup>,40. Cette église, dont l'entretien était abandonné aux faibles ressources d'une ville qui ne compte que mille âmes et qui est dépourvue d'industrie, tombait en ruine, faute de réparations; les dévastations de la terreur et celles plus anciennes des guerres de religion, dont les traces n'ont jamais été entièrement effacées, avaient en partie détruit l'édifice; quelques années d'abandon auraient suffi pour amener sa ruine complète, et tel était son état de délabrement que les travaux de restauration exécutés sous la direction de M. Viollet le Duc, bien que conduits avec la plus stricte économie, ont absorbé des sommes considérables. Heureusement, le succès a couronné une entreprise qui présentait de grandes difficultés. Les murs étaient déjetés, fendus et pourris par l'humidité; on avait peine à comprendre que la voûte, toute crevassée, subsistât encore; trois travées ont été reconstruites entièrement, plusieurs piliers ont été repris en sous-œuvre, les corniches et les soubassements ont été refaits à neuf sur tout le développement du périmètre extérieur; bref, le monument est actuellement à l'abri de tout danger, et inéssamment il aura repris toute son ancienne splendeur.

Les églises d'Issoire et de Notre-Dame-du-Port à Clermont, ont été aussi l'objet de réparations importantes, sous la direction de M. Mallay, architecte de la localité. Ces édifices peuvent servir de types au style des églises paroissiales ou conventuelles les plus anciennes de l'Auvergne avec Saint-Julien de Brioude, qui est aussi en voie de restauration; ils ont des absides rondes avec des plates-bandes, des tours sur la croix des axes, et leur appareil extérieur est décoré d'une ornementation bicolore.

Tous les bâtiments de l'ancienne abbaye de Montmajor, près d'Arles, ont été achetés par l'État et consolidés. La consolidation de l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, présentait de grandes difficultés qui ont été surmontées avec habileté par M. Delton. Cet édifice n'est plus celui qui fut bâti vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle sur les fondements de l'ancien *Castellum de Fleury*, il fut démoli de fond en comble, par les Normands, dans le IX<sup>e</sup> siècle; des incendies au X<sup>e</sup> siècle et au commencement du XI<sup>e</sup>, détruisirent encore les bâtiments qui avaient été reconstruits, en sorte que le monument actuel ne remonte qu'au XI<sup>e</sup> siècle. Le porche et la crypte sont particulièrement dignes de remarque. Quelques antiquaires à la vue du grand appareil du porche principal, ont cru que sa construction remontait à l'époque de la fondation de l'abbaye. Toutefois le caractère des chapiteaux historiés est une preuve évidente d'une origine relativement plus moderne.

Auprès de Saint-Benoît, la petite église de Germigny présentait un exemple unique en France d'une voûte en cul-de-four orné de mosaïques. Elle a été aussi restaurée.

L'église de Souillac dans le département du Lot, est comme la cathédrale de Périgueux, l'église de la cité de la même ville, et la cathédrale de Cahors, voûtée en coupole à l'exemple de Saint-Marc de Venise. Ces spécimens sont rares en France, et l'église de Souillac était dans un état qui nécessitait de prompts réparations: elles ont été faites sous la direction de M. Questel. Le même architecte a dirigé la restauration complète du beau cloître de l'ancienne abbaye de Moissac. On y avait ajouté, au XVI<sup>e</sup> siècle, des voûtes dont le poids avait déversé sur le préau le mur des arcades, malgré les contre-forts informes qu'on y avait ajoutés, et qui défiguraient tout l'édifice. La voûte a été supprimée, ce qui a permis d'enlever les contre-forts et de rendre au cloître tout son aspect primitif, et sa couverture en appentis soutenu par des charpentes apparentes. Les longues suites d'arcades sont supportées par des colonnettes accouplées aux

chapiteaux chargés de figures ; et le pavé se compose de carreaux , décorés d'ornements reproduits avec fidélité d'après les parties anciennes qui avaient été conservées.

Dans la Drôme, M. Questel a encore dirigé les réparations de l'église de Saint-Paul-Trois-Châteaux, édifice roman très-remarquable par les détails qui présentent tous les caractères de la plus belle architecture romane, celle de Saint-Restitut, du même style, mais avec une annexe composée de deux étages, et qui est d'une époque évidemment antérieure, et enfin l'église Saint-Bernard de Romans, non moins remarquable que les deux autres. Dans l'Isère, il a conduit avec bonheur des travaux importants exécutés à la voûte de l'église Saint-Maurice de Vienne, et a restauré complètement le portail de Sainte-Trophime à Arles, et l'église de Saint-Gilles (Gard). Cet édifice n'a jamais été terminé ; les fondations du chœur sont seulement recouvertes de quelques amorces élevées jusqu'à une certaine hauteur, et parmi lesquelles on remarque un escalier dont la coupe des pierres est un chef-d'œuvre de stéréotomie connu sous le nom de vis de saint Gilles. Le portail est de ce style roman inspiré directement par l'architecture antique, dont on ne trouve d'exemples que dans le Midi ; des constructions parasites avaient encombré cet édifice remarquable de tous les côtés. Il a été dégagé ; la surface du sol sur l'emplacement du chœur a été déblayée, fermée par des grilles et sert de musée en plein air ; le portail, débarrassé d'une maison qui l'obstruait, a retrouvé l'élégance de ses proportions, et des fouilles récentes ont fait retrouver les fragments d'un ornement en saillie, semblable à un porche découvert composé de colonnes surmontées d'un entablement, et dont les piédestaux seulement étaient restés debout. Ces fragments ont été soigneusement réunis, complétés, et le monument a repris tout son aspect primitif.

C'est encore à M. Questel qu'on doit de belles études sur les anciennes abbayes de Sylvacane et du Thoronet, et les églises des Saintes-Maries (Bouches-du-Rhône), de Marmans (Isère), de Rieux-Mérinville (Aude), sur le plan de Saint-Etienne-le-Rond, à Rome ; et enfin, de Saint-Philibert-de-Tournus, dont la restauration va être commencée cette année.

Plusieurs édifices romans, du département de la Vienne, étaient en voie de restauration, sous la direction de M. Lion jeune, architecte plein de talents, lorsqu'une mort inopinée est venue le frapper au milieu de ses travaux. Ils ont été continués par M. Jolly, architecte de Saumur, que des études sérieuses sur les monuments de son

département avaient fait apprécier. Je citerai la belle église de Civray, dont la façade est, avec celle de Notre Dame de Poitiers, une des plus richement ornées de tous les édifices romans si remarquables que renferment les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres. La coupole de Charroux, seul reste d'une ancienne église abbatiale d'une grande importance, et qui a été consolidée; Saint-Pierre de Chavigny, dont les chapiteaux historiés sont du plus haut intérêt; et enfin l'église de Saint-Savin, avec sa nef romane, ornée de peintures qui vont être publiées par le ministère de l'Instruction publique; les dessins en ont été exécutés avec talent sur les échafauds destinés aux travaux de restauration, par M. Gérard Seguin. La tour du XIII<sup>e</sup> siècle sur la face a été aussi reprise en sous-œuvre avec une grande hardiesse, entreprise qui a été couronnée d'un plein succès.

Dans le département des Deux-Sèvres, M. Segretain, architecte de Niort, a dirigé avec habileté les travaux de consolidation à l'église de Saint-Geperoux, dont quelques parties sont antérieures au X<sup>e</sup> siècle, et à celle d'Airvaux et d'Oiron.

L'église Sainte-Marie-des-Dames, à Saintes, fondée par les comtes d'Anjou, avec l'abbaye de ce nom, a été commencée en 1047 et achevée dans le siècle suivant: bien qu'ayant subi quelques transformations, cet édifice est encore fort remarquable; la tour et l'abside sont du XI<sup>e</sup> siècle. La façade offre trois portes richement ornées, et que l'on peut attribuer à la première partie du XII<sup>e</sup> siècle. Cette église, depuis 1793, a été convertie en magasin affecté au service d'un quartier de cavalerie, et en 1839 elle devait être démolie; M. le Ministre de l'Intérieur a entamé avec l'administration de la guerre des négociations qui ont abouti à un échange dont les bases sont maintenant arrêtées, et qui assurent la conservation de cet édifice curieux. Le cloître de l'ancienne abbaye de Fontfroide (Aude), monument excessivement remarquable de la même époque, appartenant à un particulier, va être restauré sous l'habile direction de M. Viollet-le-Duc. Un acte passé avec le propriétaire, l'engagera ainsi que ses héritiers ou acquéreurs à conserver l'édifice à perpétuité dans l'état actuel, sans pouvoir l'aliéner ou le modifier en quelque manière que ce soit, même dans un but de restauration qui ne serait pas admise par la Commission des monuments historiques.

L'église Saint-Pierre de Touques (Calvados), a été restaurée avec talent par M. Danjoy. Cet édifice, dont quelques parties paraissent remonter à une époque antérieure au XI<sup>e</sup> siècle, est en grande par-

tie d'un style roman, dont le caractère est d'autant plus curieux, qu'il offre moins d'analogie avec celui des autres édifices de la même époque dans la Normandie. Dans le même département et sous la direction du même architecte, le château de Falaise, aussi remarquable sous le rapport de l'art que pour les événements historiques dont il a été le théâtre, a été l'objet d'importants travaux. La chapelle Saint-Gabriel a été achetée par l'État, et consolidée ainsi que plusieurs églises communales de la même époque. Enfin, auprès de Rouen, l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Georges de Boscherville est en voie de restauration sous la direction de M. Grégoire. Tellé est la liste de la plupart des édifices romans ou byzantins, dont la conservation a été assurée par d'importants travaux dans ces quatre dernières années, avec les fonds mis à la disposition du Ministre de l'Intérieur pour ce service. Dans un prochain article, je donnerai celle des monuments ogivaux et de la renaissance, dont la réparation a été également commencée pendant cette période, et ensuite je me propose de donner des détails plus complets sur les nouvelles restaurations qui seront entreprises ou terminées, à mesure que ces travaux seront ordonnés.

#### E. GRILLE DE BEUZELIN.

## DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

---

— On lit dans l'*Archäologische Zeitung*, 6<sup>e</sup> livraison, l'extrait d'une lettre écrite de Rhodes, par M. L. Ross le 30 mai 1844.

Le savant antiquaire nous apprend qu'il a découvert dans l'île de Còs, parmi les ruines de la ville d'Isthmos qui étaient demeurées jusqu'alors inconnues, les restes assez considérables d'un temple dorique consacré à Cérès Augusta, et dans une autre partie de l'île, de magnifiques débris d'un heroon d'ordre ionique. A Halicarnasse, M. Ross a été moins heureux, il a toutefois remarqué quatre beaux fragments de frise encastrés dans le mur du fort situé du côté du port; ces débris lui font soupçonner que c'est peut-être là l'emplacement du célèbre mausolée. Il s'y trouva aussi des colonnes ioniques d'un mètre vingt-deux centimètres de diamètre. Dans l'île de Telos, M. Ross a découvert les restes d'un temple de Minerve-Poliade et de Jupiter-Polieus, avec d'intéressantes inscriptions qu'il a envoyées à M. Böckh. A Rhodes, dans l'emplacement du temple d'Apollon-Erethimios, qu'il avait mis au jour l'année dernière, il n'a trouvé que deux nouveaux fragments d'inscriptions présentant le nom du Dieu. L'une d'elles porte :

ΑΡΘΑΛΩΝΙΕΡ | ΕΘΙΜΙ | ΩΙ  
..... | ΥΙΕΡΑΤ | ΕΥΣΑΣ

A Linde, cet antiquaire a découvert les ruines de deux temples, l'un de Minerve-Lindia et l'autre de Jupiter-Polieus, ainsi qu'un grand nombre d'inscriptions nouvelles dont plus d'une demi-douzaine fait connaître des noms nouveaux d'artistes de l'école rhodienne.

— Voici encore un reste de l'antique Icosium que le hasard vient de mettre au jour dans cette partie d'Alger, située sur l'emplacement de la ville romaine. En creusant, pour établir les fondations du portail de la cathédrale de Saint-Philippe, on a trouvé, à quatre mètres environ au-dessous du sol actuel, une belle mosaïque romaine parfaitement conservée. Les ouvriers en avaient brisé une faible partie

lorsque ceux qui dirigeaient les travaux s'en sont aperçus et ont pris des mesures pour la conservation de ce reste précieux.

On a continué de creuser à l'endroit où la mosaïque a été déjà dégradée, et après avoir rencontré quelques médailles et une main de bronze, on a découvert une magnifique citerne dont l'étendue en longueur ne paraît pas encore bien déterminée, et où il y avait de l'eau à une hauteur d'un mètre cinquante centimètres. La parfaite conservation de l'enduit de cette citerne, la profondeur à laquelle l'exhaussement du sol l'avait enfouie, permettent de penser que depuis plusieurs siècles cette eau existe là sans aucune communication avec l'extérieur. Les fondations des constructions mauresques élevées en cet endroit s'appuyaient immédiatement sur la mosaïque.

— Des ouvriers ont découvert, en creusant le sol, aux environs de Ciudad-Real, un beau pavé en mosaïque, des tombeaux romains, des amphores et quelques vases en argile, dont le travail atteste une haute antiquité. Il a été reconnu que ces magnifiques débris appartenaient à une ville du nom d'Alascos, qui existait sous la domination romaine, et sur l'emplacement de laquelle avait été bâti le fameux château servant de point de réunion aux chevaliers de l'ordre de Calatrava.

— Les fouilles commencées en 1840 à Steenbosch, commune de Fouron-le-Comte, par M. Henri Delvaux, ont été reprises le 9 du mois dernier, aux frais du gouvernement belge et sous la direction du même antiquaire, conjointement avec M. Guyot, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Hasselt. Les pièces d'appartements découvertes étaient alors au nombre de douze, et les objets trouvés furent envoyés à l'Académie royale de Bruxelles. Aujourd'hui on a encore mis à découvert une vingtaine de nouveaux appartements, le fourneau et les piliers ronds et carrés de terre cuite qui indiquent un hypocauste; un grand nombre de morceaux de marbre poli de deux à trois décimètres, une grande quantité de plomb en partie fondu par un incendie, du cuivre, des débris de poterie romaine, des ossements brûlés, des charbons de bois, des clous, fêrailles, des verres à vitres de quatre millimètres d'épaisseur, deux broches bien conservées, etc. On y remarque surtout un canal de plus de quarante mètres de longueur, et formé de briques à rebords conduisant l'eau dans un puits.

— Le 31 octobre, les ouvriers occupés à creuser les fondations de la chapelle de Notre-Dame, située derrière le maître-autel de

la cathédrale de Troyes, pour y placer l'autel en marbre blanc, sculpté par MM. Desprey frères, sur les dessins de M. Baltard, ont trouvé, à un mètre environ de profondeur, deux tombeaux placés à la suite l'un de l'autre : l'un renfermant les restes d'Henri I<sup>er</sup>, dit le *Libéral*, comte de Champagne et de Brie, mort en 1180, à son retour de la terre sainte ; l'autre contenant les ossements du comte Thibault III, mort en 1200 ou 1201, au moment où il se préparait à aller faire la guerre en Palestine. Ces tombes ont été placées, lors de la destruction de la collégiale Saint-Etienne, sous les dalles de la chapelle Notre-Dame. Les ouvriers, en continuant les fouilles, ont trouvé immédiatement, sous la tombe de Thibault, le cercueil de pierre renfermant, si l'on s'en rapporte aux traditions et aux données des auteurs qui se sont occupés de l'histoire de la Champagne, les restes de l'évêque Hervée, 60<sup>e</sup> évêque de Troyes, dont l'épiscopat a duré depuis 1206 jusqu'en 1223.

La couverture du cercueil a été soulevée en présence de M. l'évêque de Troyes, de quelques chanoines, de M. Arnault, antiquaire, et de M. Bouché, architecte du département. On a trouvé divers objets d'art, entre autres des débris de soierie ouvrée, qui composaient le costume d'Hervée ; des fragments de broderies circulaires provenant, suivant toute vraisemblance, des gants épiscopaux et représentant une main bénissant, entourée de cette légende : *In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti*, et un agneau auprès d'une croix, avec la formule *Agnus Dei*. On a trouvé aussi plusieurs objets d'orfèvrerie : 1<sup>o</sup> une crosse en argent doré et émaillé, montée sur une hampe en sapin, n'excédant que de quelques centimètres la longueur d'une canne ordinaire ; cette crosse est composée d'un serpent et d'un lion fort délicatement exécutés ; des chimères, des lézards et des serpents ciselés à jour et en saillie sur la croix de la crosse et dans la partie intérieure, la complètent ; 2<sup>o</sup> un calice en vermeil ; 3<sup>o</sup> une patène en même métal ; 4<sup>o</sup> un anneau d'or surmonté d'un très-beau saphir ; 5<sup>o</sup> une fiole de verre et beaucoup de galons bien conservés.

Ces objets ont été extraits de la tombe et déposés provisoirement à l'évêché.

— Un habitant d'Arville, village situé dans la province de Luxembourg, entre le château de Mirwart et Saint-Hubert, vient de découvrir dans le bois d'Arville une épée remarquable par son travail. La garde de cuivre doré est en forme de coquille, entièrement ciselée à

jour, avec de petites figures d'un travail exquis. Le pommeau, fort gros et ciselé à jour, présente d'un côté trois personnages en costume du moyen âge : c'est un seigneur à cheval suivi de son écuyer ; un vassal à genoux lui rend hommage ; de l'autre côté du pommeau, on remarque deux cavaliers qui se donnent la main. La dorure est assez bien conservée, surtout sur la coquille. Cette arme qui paraît être de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, a été achetée par M. le major Geoffroy qui s'occupe de recherches archéologiques dans les Ardennes.

— Lors de l'incendie de la flèche de l'horloge de Notre-Dame de Laon, événement dont la *Revue* a rendu compte dans le numéro du 15 mai dernier, l'ange qui dominait la flèche tomba et eut la tête séparée du corps. Les ouvriers qui travaillaient à réparer cette statue viennent de découvrir dans l'intérieur de la tête une petite boîte de plomb ayant la forme d'un tombeau. Cette boîte renfermait quelques ossements entourés de rubans fort détériorés par le temps. L'ange de la flèche était fort ancien ; avant la révolution de 89, il était placé au-dessus d'une tourelle dépendant du palais épiscopal de Laon, et que l'on a transformé depuis en palais de justice.

— Un des plus beaux monuments historiques de la ville de Tours, la belle église abbatiale de Saint-Julien, qui fait l'admiration de tous les étrangers, est dans ce moment à vendre ou à louer. Cet édifice, qui date du XII<sup>e</sup> siècle, est dans un état de conservation parfait. Il sert d'écurie et remise à un hôtel y attenant.

— Dans les travaux qui s'exécutent en ce moment sous la direction de M. Charles, architecte de la ville, dans l'ancien couvent des Célestins, détruit en grande partie pendant la révolution, on a découvert deux charmants petits chapiteaux du XVI<sup>e</sup> siècle provenant du cloître qui était un des plus beaux de Paris, à cause de la délicatesse des sculptures dont ses arcades étaient ornées. L'habile architecte a fait transporter ces précieux débris au Musée des Thermes.

— Unde nos écrivains les plus distingués, M. J. J. Ampère, membre de l'Institut, va partir incessamment pour l'Égypte, où il se propose de passer tout l'hiver, et de poursuivre les études qu'il a commencées sur les hiéroglyphes. M. Ampère sera accompagné d'un dessinateur que lui adjoint M. le Ministre de l'Instruction publique. On doit d'autant plus attendre les meilleurs résultats de cette excursion, que le savant critique l'entreprend avec une véritable passion.

## BIBLIOGRAPHIE.

---

L'archéologie reposant en partie sur l'étude des textes, la connaissance des livres est indispensable à ceux qui la cultivent. Or, si nous ajoutons que l'antiquaire, non-seulement pour se tenir au courant de la science, mais encore sous peine de commettre des erreurs, ou de suivre une fausse route, doit être instruit de tout ce qui se publie chaque jour dans les diverses parties du monde civilisé, on sera forcé de convenir que la *bibliographie* est le plus puissant auxiliaire des recherches archéologiques.

Convaincus de cette vérité, nous croyons être utiles à nos lecteurs en leur donnant, chaque mois, la liste de tous les ouvrages qui ont traité à l'archéologie, et qui paraissent tant en France qu'à l'étranger.

Aujourd'hui, nous commençons par l'Allemagne, parce que nous savons avec quel zèle on s'occupe dans ce pays du moyen âge et de l'antiquité. On nous pardonnera de faire remonter notre catalogue à l'année 1842, lorsqu'on aura remarqué que, si de simples titres de livres suffisent pour faire connaître quelles sont les questions dont les antiquaires de nos jours se préoccupent particulièrement, ce n'est que quand cette énumération embrasse un certain laps de temps.

Les numéros de la *Revue* qui doivent suivre contiendront la liste des ouvrages publiés en Angleterre, en Italie, en France, etc., etc. Nous y joindrons un catalogue spécial dans lequel nous indiquerons les travaux relatifs au moyen âge.

Nous espérons qu'on voudra reconnaître ici une nouvelle preuve de notre désir d'offrir aux hommes studieux une publication qui puisse contribuer réellement aux progrès de l'archéologie.

---

### ALLEMAGNE.

AMBROSCH (S. Ath.) : Die Religionslehrbücher der Römer (Abdruck aus der Zeitschrift für kathol. Theol.). Bonn, 1843, 8.

ARNETH (Jos.) : Synopsis nummorum Romanorum, qui in Museo Cæsareo Vindob. adservantur. (Syn. num. antiq. M. Vindob. pars II) Vindob. 1842, in-4.

BECKER (Guil. Ad.) : De Romæ veteris muris atque portis. Lips. 1842, 2 Taf. in-8.

BERGK (Th.) und CÆSAR (J.) : Zeitschrift für Alterthums-  
wissenschaft. Cassel, 1843, 1844, 4°.

BÖTTICHER (C.) : Die Tektonik der Hellenen. Erster. Band Ein-  
leitung und Dorika. Potsdam, 1844.

BRAUN (Emil.) : Artemis Hymnia und Apollon mit dem Armband ;  
eine Spiegelzeichnung. Rom, 1842, fol. 1 Taf.

BRUNN (Henr.) : Artificum liberæ Græciæ tempora. Diss. Bonn,  
1843, 1 Taf. in-4.

BURCKHARDT (Gust. Emil.) : Handbuch der Klassischen Mythologie  
nach genetischen Grundsätzen für höhere Lehranstalten und zum  
Selbststudium. I Abth. Griechische Mythologie. I Bd. Die Mythologie  
des Homer und Hesiod. Leipz. 1844, in-8.

CREUZER (F.) : Symbolik und Mythologie der alten Völker, be-  
sonders der Griechen. Dritte verb. Ausgabe. Th. III, IV. Leipz. und  
Darmstadt 1842, 7 und 8 Taf.

— Katalog einer Privatantikensammlung. Leipz. und Darmst. 1843.

CURTIUS (Ern.) : De portubus Athenarum commentatio. Addita  
est tabula geographica. Hal. 1842, in-8, 1 Taf.

— Anecdota Delphica. Berol. 1843, 2 Taf. in-4.

— Inscriptiones Atticæ nuper repertæ duodecim. Berol. 1843, in-8.

DENKMALE : Des Alterthums und der alten Kunst im Kgr. Wür-  
temberg, zusammengestellt von dem kgl. statist. topograph. Bureau.  
(Besonder Abdruck aus den Württ. Jahrbr. 1841.) Heft I. Stutt-  
gart u. Tübing. 1843.

FORCHAMMER (Pet. W.) : Topographie von Athen. Mit einem  
Plane der alten Stad. — Kiel, 1842, 8°.

— Die Geburt der Athene. Eine archäologische Abhandlung. Mit  
einer lithogr. Tafel. Kiel, 1842, 4°.

HERMANN (K. Fr.) : Schema akademischer Vorträge über Archäo-  
logie oder Geschichte der Kunst des klassischen Alterthums. Göt-  
tingen, 1844, in-8.

KIEPERT (H.) : Topographisch-historischer Atlas von Hellas und  
den hellen. Kolonien. In 24 Blättern. Unter Mitwirkung des Prof.  
K. Ritter bearbeitet. Zweites Heft enth. Blatt 4, 5, 12, 15, 16, 17,  
18, 20. Berlin. Querfolio.

LASAULX (vön) : Prometheus, die Sage und ihr Sinn. Würzb.  
1843.

LEPSIUS (R.) : Ueber die tyrrhenischen Pelasger in Etrurien und

über die Verbreitung des italischen Münzsystems von Etrurien aus. Zwei Abhandlungen. Leipz. 1842, in-8.

— Das Todtenbuch der Ägypter nach dem hieroglyphischen Papyrus in Turin mit einem Vorwort zum erstenmale herausgeg. Leipz. 1842, 79 Tafeln. in-4.

MERCKER : Das Princip des Bösen nach den Begriffen der Griechen. Berl. 1842, in-8.

MENKE (Theod.) Lydiaca. Dissertatio ethnographica. Berol. 1843.

MINUTOLI (H. C. von) : Topographische Uebersicht der Ausgrabungen römischer, arabischer und anderer Münzen und Kunstgegenstände, wie solche zu verschiedenen Zeiten in den Küsterländern des Baltischen Meeres stattgehabt. Berl. 1843.

MORGENSTERN (K.) : Erklärungsversuche einer noch nicht bekannt gemachten Abraxasgemme. An Hrn. Staatsr. und Ritter J. F. von Recke in Mitau. Dorpat u. Leipz. 1843.

NITZSCH (Guil.) : De Eleusiniorum ratione publica commentatio. Kiel, 1842, in-4.

NORK (J.) : Etymologisch-symbolisch-mythologisches Real-Wörterbuch. Bd. I. u. 2 Lief. Stuttg. 1843.

OLSHAUSEN (J.) : Die Pehlewi-Legenden auf den Münzen der letzten Sasaniden auf den ältesten Münzen arabischer Chalifen, etc. zum ersten male gelesen und erklärt. Kopenhag. 1843.

— Panofka, Theod. Griechinnen u. Griechen nach Antiken skizzirt. Mit 56 bildlichen Darstellungen. Berlin, 1844, 2 Taf. gr. in-4.

— Catalog der Gypsabgüsse im Kgl. Museum zu Berlin. Berlin, 1844, in-8.

PINDER (M.) und J. FRIEDLÄNDER : Die Münzen Justinians. Berlin, 1843, VI, Kpf., in-8.

PRELLER (L.) : Über die Bedeutung des Schwarzen Meeres für den Handel und Verkehr der alten Welt. Rede gehalten am Krönungsfeste Sr. Kaiserl. Majestät. Dorpat, 1842, in-8.

— Nummorum græcorum qui in Museo Academico asservantur recensus Specimen, I. Dorpati, 1842, in-4.

RICHTER : Ueber Ursprung und erste Bedeutung der griechischen und römischen Hauptgottheiten. Programm. Quedlinburg 1841.

RITSCHL (T.) : Commentatio de Porta Metia. Bonn. 1842, in-4.

ROMBERG (J. E.) und F. STEGER : Geschichte der Baukunst von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Erster Band. Leipz. 1843, in-4.

SCHNAASE (Carl) : Geschichte der bildenden Künste bei den Alten.

Bd. 1 Völker des Orients, Bd. 2. Griechen und Römer. Düsseldorf, 1843, in-8.

SCHRÖER (F. G.) : *Archæologia Græcorum et Romanorum*. Posen, 1843.

SCHWARTZ (Fr. Guil.) : *De antiquissima Apollinis natura*. Berol. 1843, in-8.

SCHWARTZ (M. G.) : *Das alte Ägypten oder Sprache, Geschichte, Religion und Verfassung des alten Ägyptans*. 1 Theil, 1 Abtheil. Leipz. 1843, gr. 4°.

SCHREIBER (Heinrich) : *Die Maralhesschlacht bei Clastidium, Mosaikgemälde in der casa di Goethe zu Pompeji*. Ein archäologischer Versuch. Freiburg, 1843. 4 Lithograph. 4°.

SEYFFARTH (G.) : *Die Grundsätze der Mythologie und der alten Religionsgeschichte*. Leipz. 1843.

STEPHANI (L.) : *Der Kampf zwischen Theseus und Minotauros*. Eine kunstgeschichtl. Abhandlung. Leipz. 1842, 10 Tafeln, in-fol.

— *Reise durch einige Gegenden des nördlichen Griechenlands*. Leipz. 1843, in-8.

STEBB : *Ueber die Urbewohner Rhätiens und ihren Zusammenhang mit den Etruskern*. München 1843.

STRACK (H.) : *Das altgriechische Theatergebäude*. Nach sämtlichen bekannten Ueberresten dargestellt auf 9 Tafeln. Potsdam, 1843.

THISQUEN (Fr. Guil.) : *Phocaica Diss. inaug.* Bonn, 1842, in-8.

VERZEICHNISS einer Antiquitätensammlung in Bronze, Eisen, Blei, Marmor, Silber, Elfenbein, in gebrannter Erde und Gemmen in Gold gefasst. Gotha, 1844, 8 lith. Taf. 4°.

WEISKE (J. G.) : *Promethens und sein Mythenkreis*. Mit Beziehung auf die Geschichte der griechischen Philosophie, Poesie und Kunst. dargestellt, Nach dem Tode des Verfassers, herausgeb. von H. Leyser. Leipz. 1843.

WIESLER (Fr.) : *Adversaria in Æschyli Prometheum vincitum et Aristophanis ayes philologica, atque archæologica*. Gött. 1844, in-8.

— *Die ara Cazali*. Eine archäologische Abhandl. Nebst 4 Tafeln. Gött. 1844, in-8.

VOGEL : *Geschichte der Entstehung und Fortbildung der Baukunst*. Leipz. 1843.

WHITTE : *De rebus Chiorum publicis. Addita est enumeratio nummorum Chiorum omnium*. Kopenh. 1838.

ZAHN (W.) : *Die schönsten Ornamente und merkwürdigsten Ge-*

mælde aus Pompeji, Herculenum und Stabiæ. Zweite Folge. Berlin, 1843, in-fol.

— Auserlesene Verzierungen aus dem Gesamtgebiet der bildenden Kunst. Heft 1-4, Berlin, 1843.

— Ornamente aller klassischen Kunstepochen. Heft 10, Berlin, 1843.

### ERRATA.

- Page 440, ligne 14, au lieu de : ΟΔΗΜ, lisez : ΟΔΑΜ.  
 443, 15, au lieu de : (ὁ δῆμ), lisez : (ὁ δᾶμ)  
 443, 17, au lieu de : ὁ δῆμος, lisez : ὁ δᾶμος  
 462, 6, au lieu de : Historischen Vor und Mitwelt, lisez : Historischen Vor- und-Mitwelt  
 467, note 4, ligne 2 : au lieu de : Hispalena, lisez : Hispalensis  
 471, note 2, au lieu de : Histoire du Mogol, lisez : Histoire des Mongols.  
 480, dans l'article bibliographique sur les *Annales de l'Institut archéologique*, nous avons omis de citer les noms de MM. Ph. Le Bas, Ch. Lenormant et L. De la Saussaye parmi les membres composant le comité de rédaction de la section française.  
 481, ligne 21, au lieu de : *Ex temporalia*, lisez : *Extemporata*  
 481, 33, au lieu de : Gréco-Égyptienne, lisez : Gréco-Phénicienne  
 482, 4, au lieu de : χρυσούν, lisez : χρυσούν  
 482, 5, au lieu de : M. De Witte, lisez : M, Rathgeber  
 482, 6, au lieu de : χρυσούν, lisez : χρυσούν

# LES TUMULUS DE DJEBEL EL AKHDHAR,

## DANS LA PROVINCE D'ORAN

(MAURITANIE CÉSARIENNE.)

---

Les recherches des archéologues n'ont pas encore complètement déterminé quelle était la destination de certaines collines factices, formées de terresamoncelées et quelquefois revêtues de pierres, qui se voient en divers points des Gaules et de la Grande-Bretagne. L'opinion la plus commune donne à ces monuments une origine Celtique ou Gallo-Romaine, et les fouilles pratiquées en plusieurs lieux ont amené quelques découvertes qui indiquent des sépultures. Les *Tumulus* de l'Italie sont mieux connus et plus faciles à apprécier (1). L'état de conservation parfait dans lequel sont restés les tombeaux coniques de l'Étrurie a permis de juger avec certitude de l'usage pour lequel ils avaient été édifiés. Sur les bords de la mer Noire, dans les contrées que peuplèrent les Scythes, on retrouve les tumulus funéraires dont la Grèce et l'Asie Mineure présentent aussi quelques exemples. Dans l'Inde enfin et dans l'Afghanistan, partout où le Bouddhisme a porté ses doctrines on découvre des monuments circulaires connus sous le nom de *Stoupas* ou *Topes* (2), qui paraissent avoir été érigés pour conserver des restes mortels ou des reliques.

D'après le récit de quelques voyageurs nous savions que dans l'Afrique septentrionale il existait deux tombeaux célèbres. Celui dont Peyssonnel, cité par M. Dureau de la Malle (3), donne une description détaillée, est un grand corps de bâtiment rond, de deux cents mètres de circonférence, qui se termine en pyramide par trente-deux degrés de pierre; il est situé à Médrachem, à une dizaine de lieues au nord-ouest de Lamba (l'antique Lambasa), dans la province de Constantine. L'autre appelé communément Qobeur

(1) Micali, *Monumenti per servire alla Storia degli ant. pop. Italiani*. Pl. LXII, n° 7 et 8. V. dans le même ouvrage le *Nouraghe d'Isiti*, pl. LXXI, n° 4.

(2) Masson. *Memoir on the topes and sepulchral monuments of Afghanistan*. Ariana antiqua. London, 1841, p. 55. — Ritter; *die Stupas*.

(3) Recueil de renseignements pour l'expédition dans la province de Constantine. 1837, p. 212 et suiv.

er' Roumiah (le tombeau de la chrétienne), est à l'ouest de Coléah. Il est comme le premier haut de trente mètres, posé sur une base cylindrique et se termine aussi en pyramide.

Un officier français, M. Azéma de Montgravier, envoyé avec la division de Mascara dans le Sersou (nom que les Turcs ont donné aux plateaux dans lesquels prennent leurs sources les rivières qui coulent au nord), a singulièrement accru les notions que nous possédions sur l'architecture africaine, et les principaux monuments qu'il signale sont des tumulus qui ressemblent de la manière la plus frappante à ceux de l'Inde, plus encore peut-être qu'aux constructions du même genre que nous avons pu examiner en France. M. Hase a reçu, du savant officier, des dessins très-habilement faits, accompagnés d'un rapport fort intéressant dont nous allons extraire les renseignements nécessaires à la complète intelligence des figures que nous avons fait graver.

La campagne de 1843 permit à M. de Montgravier d'explorer toute la portion du Sersou comprise entre la chaîne du Djébel-Nador, la haute Mina et les Keffs, dans une longueur d'environ dix myriamètres. L'armée, partie de Tiaret, longea successivement tous les côtés de ce vaste rectangle qu'elle parcourut plusieurs fois en divers sens. Les monuments qui existent dans cette région peuvent être classés en deux catégories bien distinctes : 1° Les postes romains; 2° les cités barbares protégées par ces postes et les monuments tumulaires voisins de ces cités; c'est ce qui se voit à Tiaret, à Loha, à Mérat sur les Keffs, à Kennouda et à Bentçara sur le cours de la Mina. Dans chacun de ces points on remarque en dehors de l'oppidum romain une enceinte continue en maçonnerie, et dans l'espace qu'elle renferme, des débris confus auxquels on pourrait donner le nom de cité barbare. Sur les crêtes du Djébel-Nador, à chaque source principale, à côté du poste romain se trouvent des vestiges de forteresses barbares; on reconnaît dès l'abord que ceux qui les ont élevées n'ont pas toujours eu à leur disposition les instruments nécessaires pour la taille des pierres ni le ciment pour les assembler. De larges dalles en forment le sol, et leurs débris couvrent les flancs des mamelons. Il ne reste d'intact que certaines constructions gigantesques qui rappellent les pierres de Karnac et nos autres monuments druidiques.

Parmi les points explorés, Kennouda est un de ceux qui offrent le plus d'intérêt par la réunion de la cité à la nécropole. Là, par un examen attentif, il est facile de reconnaître un bâtiment central de forme circulaire, situé au milieu d'un carrefour auquel viennent

aboutir les lignes principales des rues ou habitations particulières. Les fouilles ont démontré que le mode de construction de ces étranges monuments consistait en pierres sèches, formant deux parements, l'un intérieur, l'autre extérieur, entre lesquels était jeté un blocage de moellons de petites dimensions.

A l'intérieur de la ville, on trouve la nécropole, où l'on remarque des pierres colossales, disposées comme nos *dolmen*. Un de ces monuments a quatre mètres de long sur deux de large et deux de hauteur. La pierre supérieure est percée de trois augets communiquant entre eux par un canal. Deux cavités rondes, placées symétriquement, semblent avoir été creusées pour recevoir les hampes de lances ou les supports d'un baldaquin dans une cérémonie religieuse, et, si cette hypothèse ne devait pas paraître trop hardie, on pourrait déclarer que cet autel barbare est un véritable dolmen. Il serait certainement fort intéressant de retrouver sur les confins du désert un monument qui semble établir quelque analogie entre les usages des peuples de la Gaule et ceux des habitants de l'Afrique septentrionale avant l'occupation romaine.

M. de Montgravier, en remontant la vallée de la Mina, au delà de Kennouda, arriva à Bentçara, lieu marqué sur la carte comme étant le point de rencontre de deux affluents principaux de la Mina dans ces régions élevées, savoir : l'Oued Tisnouna à l'ouest, et l'Oued el Djad à l'est. Bentçara, en arabe, signifie la fille des chrétiens; on y remarque de nombreuses ruines. L'acropole n'est autre chose qu'un de ces camps construits par les légions, dans tous les lieux soumis au pouvoir des Romains, depuis l'extrémité de la Grande-Bretagne jusqu'au pied de l'Atlas; le temps n'a pu faire complètement disparaître la trace des remparts, des tours, des portes et du prétoire, puissantes constructions de pierre de taille, réunies entre elles par des crampons de fer et un excellent ciment.

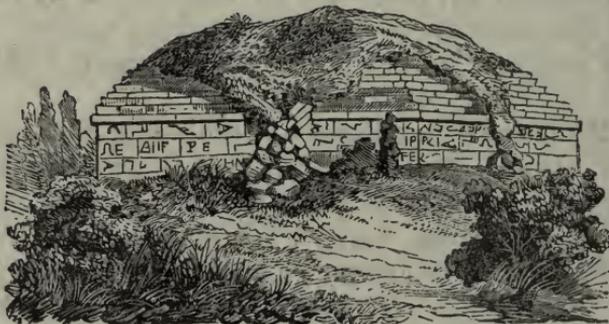
Autour du camp, une immense quantité de débris de poteries et des matériaux de tout genre, confusément épars sur le sol, révèlent une cité romaine barbare et deux races différentes, dont les générations ont pendant plusieurs siècles confondu leurs cendres. Les fouilles exécutées sur ce point n'ont laissé aucun doute à cet égard; elles ont fait découvrir autant de monnaies mauritaniennes de plomb à la figure de Jupiter Ammon (1) que de médailles romaines; et même quelques

(1) Nous avons conservé les propres expressions de M. de Montgravier, quoique nous ne sachions pas de quelle espèce de monnaies il a entendu parler. En général, les pièces de plomb antiques qui nous sont parvenues ne sont pas des monnaies proprement dites, mais des tessères.

inscriptions tumulaires portant des noms barbares précédés de pré-noms romains :

A Bentçara, comme à Kennouda, la nécropole couvre un espace de terrain considérable ; elle s'étend le long de l'Oued Tisnouna jusqu'auprès du Djébel el Akhdhar, au sommet duquel on aperçoit les tumulus que nous allons décrire, et qui se dressant sur les trois principaux pitons de cette montagne, paraissent de loin une énorme masse de rochers.

Dans une forêt de chênes, sorte de bois sacré, qui, suivant la tradition, couvrait autrefois la contrée, prêtant son ombrage mystérieux aux sources de la Mina et aux sépultures d'El Akhdhar, s'élèvent trois collines ; en suivant le chemin qui conduit à la plus élevée, l'on trouve à l'un des contours du sentier un magnifique monument portant dans sa construction elle-même le témoignage de son antiquité.



C'est un parallélépipède dont la base a 50 mètres de côté et la hauteur 10 mètres. Il sert de soubassement à une pyramide, dont le parement extérieur est construit en belles pierres de taille en gradins, comme celles des pyramides d'Égypte, et qui devait se terminer par un monolithe. La hauteur totale du monument est de 30 mètres. Il est orienté, et la face tournée vers l'est, sur laquelle devait se trouver l'entrée, indique par des éboulements considérables, les efforts que l'on a tentés, à diverses époques, pour pénétrer dans l'intérieur. La pyramide n'offre pas d'inscriptions ; mais les pierres de la base en sont chargées.

Le deuxième tumulus est absolument semblable au premier, quant à la forme, mais de plus petite dimension ; il ne porte aucune inscription.

Le troisième monument, situé sur une colline voisine, présente un rapport frappant avec les deux autres. Le plateau sur lequel il est

construit est tout entier couvert de matériaux éboulés (1). On devait arriver au tumulus par un vestibule à ciel ouvert ; un premier escalier rachetait la pente entre la partie la plus basse du vestibule et la deuxième enceinte ; mais à partir de celle-ci commençait un deuxième



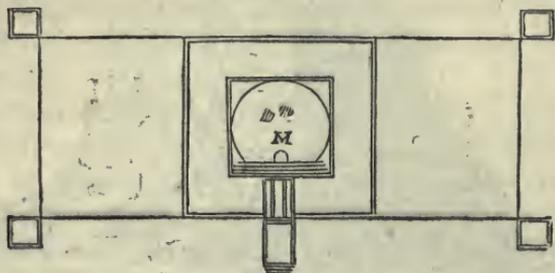
vestibule couvert, renfermé dans le premier, d'où un autre escalier descendait vers le monument. Ces deux vestibules furent déblayés et l'on put reconnaître la situation des lieux. A leur point de jonction avec les murs du monument se trouvait l'entrée ; elle a 1 mètre 50 centimètres de largeur et s'ouvre sur un troisième escalier qui descend par une pente rapide sous le monument lui-même. Cette ouverture et la galerie souterraine ont pu être examinées, mais l'étranglement de cette dernière et les matériaux qui l'obstruaient rendirent inutiles les efforts que firent les officiers pour y pénétrer. Cependant une excavation qui existait sur la pyramide, permit à un homme qui s'y introduisit de reconnaître les annonces de deux galeries se dirigeant à droite et à gauche à partir de la galerie principale. Les fouilles ne purent en enseigner davantage sur la disposition intérieure du tumulus. Quant à sa construction extérieure, voici les particularités qu'elle présente.

Le plateau est entouré d'un mur en bonne maçonnerie, flanqué de quatre tours carrées. Un deuxième mur, beaucoup plus rapproché du monument, le circonscrit d'une manière régulière ; il est formé de deux parements de pierres de taille de grande dimension, parfaitement travaillés. L'intervalle entre ces deux parements est comblé par une excellente maçonnerie : les tours offrent la même nature de construction, ainsi que le parallélepède servant de sou-

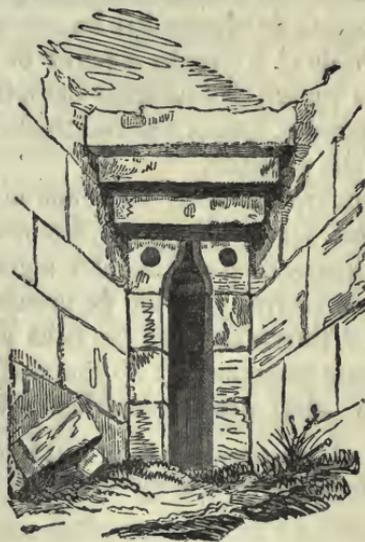
(1) Cette construction a la plus grande analogie avec la pyramide de Meydoun, au midi de Sakkarah. (V. *Appendix to operations carried on at the pyramids of Gizeh*, vol. III, p. 78.)

basement à la pyramide. Enfin les matériaux qui composent la pyramide elle-même sont réunis entre eux par un ciment solide, dans lequel sont engagées les pierres de taille disposées en gradins.

Le tumulus, que nous venons de décrire, diffère donc du premier en ce qu'il repose sur une triple base dont les arêtes et la majeure partie sont conservées. Il est construit sur une plate-forme figurant,



ainsi qu'on peut le voir dans le plan ci-dessus, exécuté à 2 millimètres, un long rectangle flanqué aux quatre coins de constructions carrées; sur un des longs côtés du rectangle est pratiquée la voie qui conduit à l'entrée; à 12 mètres environ de distance se trouvent les premiers degrés qui conduisent sur la plate-forme; de la plate-forme un second degré conduit sur la seconde base; la troisième base est occupée dans toute sa largeur par un degré en haut duquel se trouve pratiquée l'entrée qui se compose de fortes assises de pierres; les deux d'en haut se rapprochent de manière à donner à la partie supérieure la forme d'une ogive ouverte par sa pointe; de chaque côté est percé



un trou cylindrique, et trois assises de pierre grandissant graduellement forment le gigantesque linteau de cette porte. Il est très-intéressant de retrouver cette sorte d'ogive dans un monument africain bien antérieur sans contredit à toutes les ogives européennes. Ne peut-on pas voir là en quelque sorte le germe de cette architecture que les Maures transportèrent en Espagne, et qui a eu peut-être sur le style des monuments de l'Occident plus d'influence que l'on ne s'est jusqu'ici accordé à lui en reconnaître ?

Malgré la petitesse de nos dessins, on aura pu remarquer sur la base du premier tumulus les inscriptions qui se trouvent réparties au centre de chaque pierre de taille. Ce sont des monogrammes tant soit peu barbares, de courts groupes de caractères dans lesquels les lettres romaines se mêlent à des signes qui présentent une ressemblance éloignée avec les caractères qui se voient en si grand nombre sur les rochers du mont Sinaï (1). Quoi qu'il en soit, on ne saurait attacher une bien grande importance à des inscriptions si peu explicites. Ce sont ou des marques qui ont servi aux ouvriers à désigner la place que devaient occuper les pierres, ou des signes indiquant le nom de ces mêmes ouvriers, ou bien encore des signatures abrégées laissées par des visiteurs ou des pèlerins ; il serait possible, en effet, que de même que les stoupas de l'Inde ou les dagobas de Ceylan, ces tumulus africains eussent recouvert des corps de personnages vénérés. On sait que dans le même pays on vient actuellement de tous côtés pour rendre hommage aux dômes qui servent de sépultures à des marabouts et qui sont connus sous le nom de *qobbah*. Quant aux deux inscriptions qui se trouvent sur les faces sud et nord du même tumulus, elles se composent, l'une de deux lignes, l'autre de quatre, donnant en tout une trentaine de caractères appartenant à un alphabet inconnu. Il y aurait certainement quelque profit pour la science à tenter le déchiffrement de ces deux inscriptions ; mais dans tous les cas il n'est guère probable que l'on y retrouve le canon des dynasties mauritaniennes dont M. de Montgravier pense que les noms royaux existent sur ces monuments. Nous croyons que l'opinion de Pomponius Méla (2), qui désigne le Qobeur er' Roumiah par ces mots : *Monumentum commune regie gentis*, ne repose que sur une tradition sans

(1) Beer. *Studia asiatica*. Leipzig, 1840-4°. *Inscriptiones veteres litteris et lingua hucusque incognitis ad montem Sinaï magno numero servatæ ; cum tabulis lithographicis XVI*. Ce fascicule, qui offre le résultat de découvertes pleines d'intérêt, devait être suivi de plusieurs autres dont la mort prématurée de Beer nous a privés.

(2) I. VI, 10.

preuve, et que le nom de ce tumulus (qu'il faudrait, pour plus d'exactitude peut-être, traduire par *tombeau de la Romaine* (1)) est un indice d'origine comparativement moderne.

(1) Il est évident que si, dans le langage actuel, surtout dans l'acception populaire, *roumi* signifie un chrétien, ce mot veut dire aussi un Romain chez les habitants de l'Afrique septentrionale, et un Grec chez les Turcs et les Arabes de Syrie. En traduisant *Qobeur er Roumiah* par *tombeau de la chrétienne*, les voyageurs se sont donc plutôt appliqués à exprimer l'idée que les musulmans actuels attachent à ces mots, que le sens qu'ils représentaient dans l'origine. Le grand mausolée circulaire de Médrachem a pu être, comme le monument si connu de Cæcilia Metella, élevé pour quelque Romaine de distinction.

ADRIEN DE LONGPÉRIER.

## EXTRAITS

### DES DERNIÈRES LETTRES DU DOCTEUR LEPSIUS. 1

---

Nous nous empressons de donner des extraits de ces lettres, publiées le mois d'octobre dernier par la *Gazette universelle de Prusse*, dans la persuasion où nous sommes que tout ce qui se rattache au voyage scientifique du célèbre professeur allemand est destiné à exciter, parmi les lecteurs de la *Revue Archéologique*, un vif sentiment d'intérêt et de curiosité. Dans la partie de ces lettres que nous traduisons, nos lecteurs remarqueront plusieurs observations intéressantes relatives aux anciens idiomes de ces contrées. M. Letronne a bien voulu mettre quelques éclaircissements au bas des pages de cet extrait.

E. V:

Pyramides de Méroé, 22 avril, et Gebel Barkal, 3 mai.

.....  
Étant arrivés le même jour, un peu avant le coucher du soleil, à *Begeranie*, nous nous sommes dirigés, à cheval, vers les Pyramides, et nous y avons retrouvé tous nos compagnons de voyage en parfaite santé. Abeken a passé la nuit ici; quant à moi, j'ai profité du clair de lune pour retourner vers notre barque, que j'ai rejointe à minuit. Le lendemain, j'ai fait apporter notre bagage aux Pyramides.

On a copié avec le plus grand soin à *Naga* et à *Ouadi-Sofra*, le costume pompeux des dieux et des rois, qui forme la décoration principale des temples Éthiopiens, monuments ornés avec richesse, mais dépourvus de style. — Reproduit par le crayon, ce costume est d'un effet remarquable, et contribuera singulièrement à enrichir nos portefeuilles. — D'actives recherches, dans les chambres des pyramides, remplies de décombres, nous ont permis de faire quelques découvertes. Il n'y a rien de certain. Le nom de Candace ne s'est pas confirmé (1), à moins qu'on n'admette une erreur plusieurs fois répétée de la part du graveur qui, à cette époque reculée, devait être fort

(1) Ceci se rapporte à une observation faite par M. Lepsius dans une lettre antérieure (*Gaz. univ. de Prusse* du 1<sup>er</sup> juillet). Il croyait avoir lu sur un bloc le nom de *Kentake*, qui lui paraissait le même que celui de *Candace*, porté par plusieurs

ignorant. Ainsi, par exemple, le signe ☉ n'a point d'appendice; une fois il se montre avec un quadrilatère au milieu ☉, ce qui change totalement la signification. — Le nom d'Ergamène existe, sans aucun doute, mais il ne désigne pas le roi, comme dans l'histoire (1). Ce nom aura été usurpé par les princes Éthiopiens venus plus tard, et jaloux de se faire appeler comme leur glorieux prédécesseur (2).

.....  
 .....  
 ..... Depuis mon retour, je me suis occupé, sans relâche, des Pyramides, et de leurs inscriptions, j'ai fait fouiller plusieurs chambres, et me suis appliqué à décrire chaque pyramide avec exactitude.

J'ai trouvé trente noms différents de rois et de reines de l'Éthiopie, lesquels, par malheur, ne sont point disposés dans un ordre chronologique. La suite de ces inscriptions fait voir quel était le mode de succession au trône, et la forme de gouvernement. Le prince dont

reines Éthiopiennes. (Strabon, XVII, p. 820, 821; — *Act. Apost.* VII, 27. Cf. Ludolf, *Comm. ad Hist. Æthiop.* p. 89 et suiv.) Il remarquait déjà que le deuxième K lui semblait fort douteux; et il espérait que bientôt ce doute serait éclairci par la découverte d'autres exemples de ce nom. On voit que son espoir ne s'est pas réalisé.

—L.

(1) Diodore de Sicile fait mention d'un roi de Méroé, *Ergamène*, qui doit avoir été contemporain de Ptolémée Philadelphie. Jusqu'ici on n'avait trouvé son nom qu'au temple de Dekkeh ou Pselcis en Nubie, sous la forme de *Erkmen* ou *Erkamen*, dont *a* est le prénom et *b* le cartouche nom propre, qui se lit : *Erkmen toujours vivant, aimé d'Isis*.

La découverte du nom d'*Erkamen* sur les monuments de Méroé est un fait important, qui confirme d'une manière remarquable le témoignage de Diodore. La présence de ce même nom sur le temple égyptien de Dekkeh, dont Ergamène paraît avoir commencé la construction, comme un autre roi, *Atharamon*, celle du temple de *Debout*, en Nubie, atteste à la fois que, sous les premiers Ptolémées, la basse Nubie était au pouvoir des rois éthiopiens, et que ces rois se servaient de l'écriture, et professaient la religion égyptienne. Ces faits, établis dans mon *Recueil des Inscriptions de l'Égypte* (t. I, p. 12 et 39; t. II, p. 226-228), ressortent avec évidence des nouvelles observations du docteur Lepsius. — L.

(2) Peut-être que le nom d'*Erkamen* ou *Erkamon* a été porté par plusieurs princes; comme celui de *Ptolémée* par les Lagides.



le nom est inscrit sur la pyramide du sud-ouest, appelée *Meru* ou *Meroua*, était aussi grand prêtre d'Ammon. En cas de mort, sa femme devait s'emparer de l'autorité, mais, à la condition de la partager avec l'héritier mâle de la couronne, qui n'occupait alors que la seconde place de l'État. Puis le fils du roi, qui durant la vie de son prédécesseur était second prêtre d'Ammon, portait le bouclier royal, et prenant le titre de souverain, devenait enfin seul possesseur de l'autorité suprême.

Les inscriptions d'un grand nombre de pyramides démontrent que lors de la construction de ces monuments on n'avait plus la complète intelligence des hiéroglyphes, et que très-souvent on employait ceux-ci dans le seul but de décorer un édifice. C'est ce qui m'a empêché, tout d'abord, de reconnaître quels sont les trois princes qui ont érigé les temples de *Naga*, *Ben Naga* et *Ouadi Temed*. Je suppose seulement, et avec toute probabilité, qu'ils appartiennent à la plus brillante période de l'empire de Méroé (1). — Du reste, il m'est prouvé que les pyramides où se trouvent les salles voûtées en plein cintre romain, dans lesquelles Ferlini a découvert un trésor, sont l'œuvre des rois guerriers et puissants que l'on voit à *Naga*, avec une riche parure et des ongles pointus d'un demi-pouce de long, ce qui était, à cette époque, comme de nos jours, la marque d'une noble oisiveté.

L'écriture la plus usitée, la plus généralement connue dans ce temps, c'était une écriture *Ethiopico-Démotique*, analogue à l'écriture *égyptio-démotique* d'où elle a tiré la plupart de ses caractères, et probablement aussi son origine. Son alphabet, très-peu riche d'ailleurs, se compose de quatorze ou quinze signes au plus, qui se lisent comme l'*égyptio-démotique*, de droite à gauche, mais en séparant davantage les mots à l'aide de deux points. — J'ai recueilli vingt-six inscriptions démotiques, soit sur des stalles, soit sur des tables à libation, soit dans les chambres des pyramides, au-dessus de ces personnages qui vont processionnellement en portant des palmes au-devant des rois défunts, soit enfin sur les espaces nus des pyra-

(1) Dans une lettre antérieure, déjà citée, le docteur Lepsius déclare que les plus anciennes sculptures des monuments de Méroé remontent tout au plus au temps des premiers Ptolémées. Les pyramides ne lui paraissent pas plus anciennes. C'est la théorie que j'ai professée dans mes cours du collège de France, où j'ai toujours soutenu, contre l'opinion d'Hoskins (*Travels in Æthiopia*, p. 73 et suiv.), que les monuments de Méroé sont postérieurs aux temps pharaoniques. Je me fondais sur le style des sculptures, sur le mode de bâtisse, et sur l'époque évidemment récente des objets précieux trouvés par Ferlini dans une des pyramides.

mides, et la disposition de ces inscriptions m'autorise à dire qu'elles ne sont point d'une date postérieure aux représentations qu'elles accompagnent.

Des recherches plus approfondies nous mettront peut-être à même de déchiffrer cette écriture avec moins de difficulté, et nous saurons ainsi quels étaient les signes phonétiques de la langue que parlaient alors les Éthiopiens. Il y a là un moyen de s'éclairer sur les rapports réels de cette même langue avec la langue égyptienne. Et ceci mérite avec d'autant plus de raison d'être signalé que, jusqu'à ce jour, la similitude presque parfaite des hiéroglyphes de l'Égypte et de l'Éthiopie n'a pas suffi pour démontrer l'étroite relation des deux idiomes : même on pouvait croire, ce qui d'ailleurs ne saurait être l'objet d'un doute, en ce qui concerne la dernière époque de Méroé, qu'en Éthiopie on employait les hiéroglyphes sans modification aucune, et uniquement parce que c'était l'écriture monumentale et religieuse de l'Égypte.

La répétition des mêmes signes, en même temps qu'elle aide à déchiffrer cette écriture, prouve aussi qu'elle est alphabétique : quant au mode de séparation des mots, il est peut-être emprunté aux inscriptions romaines. Du reste, l'analogie devient encore plus marquée si on envisage les changements apportés par le temps dans les deux écritures ; ainsi l'écriture *éthiopico-démotique* devient plus tard *éthiopico-grecque*, et par là se rapproche de l'écriture copte à laquelle nous lui voyons faire quelques emprunts. On remarque, en effet, six caractères coptes, sans compter quelques noms propres, dans les inscriptions trouvées à *Soba* et sur les murs des temples minés de *Ouady-Sofra*.

Comme en Égypte, nous avons deux écritures empruntées sans doute l'une de l'autre, et qui contiennent le dialecte local, proprement éthiopien. Nous observerons, en passant, qu'on se tromperait, si on confondait l'éthiopien, qui n'est qu'un dialecte sémitique, avec l'ancienne langue *gées* abyssinienne. J'ai aussi trouvé, dans la chambre d'une des pyramides, une inscription en purs caractères *gées*, qui a été évidemment tracée à une époque récente. Nous possédons l'original de l'inscription latine de *Ouady-Sofra*, copiée (1), en partie,

(1) Dans la copie de Cailliaud, la première ligne de cette inscription manquait ; et il était impossible de la restituer. Le premier mot paraissait être VICINA. Il n'y avait rien après le quantième. La copie du docteur Lepsius permet de lire, sans nul doute, les lignes qu'il a données ; il est bien dommage que le savant voyageur n'ait rien aperçu au delà du nom de *Tacitus*, qui a dû être suivi de quelque qualification.

par Cailliaud, et complétée par Letronne. La voici dans son entier :

BONA . FORTVNA (1) . DOMINÆ  
 REGINÆ . IN . MVLTVS . AN .  
 NOS . FELICITER . VENIT  
 E . VRBE (2) . MENSE . APR .  
 DIE . XVIII . TACI  
 TVS .

Du reste, le nom placé à la fin laisse quelques doutes : le dernier jambage du chiffre est si voisin du T qu'on croirait plutôt qu'il s'unit à cette lettre pour former un Π grec (3).

L'étude des inscriptions indigènes, jointe à celle de la langue usuelle, pourra, je l'espère, jeter quelque lumière sur les rapports mutuels des peuples de l'Éthiopie. Le nom d'Éthiopien, qui avait chez les anciens des acceptions très-diverses, marquait surtout la séparation d'avec la race nègre. Les antiques habitants de toute la vallée du Nil, et ceux des rives du Nil Bleu, à l'exception du petit coin de terre de *Fazoglou*, et les peuplades du désert, à l'est du Nil, ainsi que les Abyssins, différaient encore plus des nègres que maintenant, à raison de leur origine caucasienne. Les Éthiopiens de Méroé, le berceau de ces peuples, selon les anciens, avaient, comme aujourd'hui, la peau d'un rouge-brun, semblable à celle des Égyptiens, mais un peu plus foncée, comme encore maintenant. Cette observation se trouve confirmée par les monuments sur lesquels j'ai remarqué plus d'une fois, dans les figures des rois et des reines, la teinte rouge des chairs. En Égypte, dans ces temps reculés qui précèdent l'union de ce pays avec l'Éthiopie, dans la période des *Hycsos*, les artistes donnèrent aux chairs des femmes cette teinte jaune que l'on aperçoit

(1) BONA. FORTUNA. est singulier, si ce n'est pas une faute. Le sens est sans doute *Pro bonâ fortunâ*. Les mots *Dominæ reginæ* sont à remarquer. S'agit-il d'une impératrice romaine, pour laquelle le voyageur fait des vœux au terme de son voyage? ou bien cette *reine* n'est-elle que la *Souveraine du pays*, qui régnait lors du voyage de Tacitus? c'est ce que je ne déciderai pas. Je penche toutefois pour la seconde hypothèse. Il me semble que notre Romain ne pouvait manquer de dire le nom de l'impératrice. Ce serait là un indice à l'appui de tant d'autres, qui montrent que le sceptre de l'empire de Méroé tombait souvent *en quenouille*.

Pourquoi donc ce *Tacitus*, qui a si bien précisé le mois et le jour, ne nous a-t-il pas dit l'année de son voyage? c'est par là qu'il aurait dû commencer.—L.

(2) Il est incertain si *Urbs* désigne ici *Rome*, et non *Alexandrie* qui, en Égypte, s'appelait aussi, par excellence, *Urbs* et ἡ πόλις.—L.

(3) Rien de si commun que cette proximité du chiffre avec le nom suivant. Il y a donc peu de doute à former sur le nom de *Tacitus*. L'absence du prénom indique une époque récente.

encore à présent, mais plus fortement indiquée chez les Égyptiennes, qui s'étioloient dans les harems. A partir de la 18<sup>e</sup> dynastie, on employa des tons rouges pour les figures de femmes, et il est hors de doute que cet usage n'a pas varié depuis, à l'égard des Éthiopiennes.

Il paraît que c'est dans les veines de la race *berbère*, plus nombreuse qu'autrefois, qu'il faut chercher le vieux sang éthiopien. De plus, la langue de ce peuple peut être d'une très-grande utilité pour nos études. C'est sans doute l'ancienne langue *nubienne*, qui s'est même conservée sous ce nom dans quelques localités éloignées, situées du côté de l'ouest, où les débris du peuple nubien trouvèrent un asile au moyen âge. Ajoutons qu'au sud et au nord du *Cordofan* la langue *nubienne* a de grands rapports avec la langue *berbère*.

Les noms de pays fournissent aussi la preuve que la langue *berbère* ou *nubienne*, qui se parle depuis *Assouan* jusqu'à *Schaikie*, au sud de *Dongola*, là où le fleuve forme une courbe, a été adoptée dans les provinces *berbères* de l'île de *Méroé*. Les réponses des fakirs à mes nombreuses questions m'ont prouvé que les noms de villages recueillis par Cailliaud n'ont point été changés. On trouve sur les bords du fleuve, à très-peu de distance des ruines de *Méroé*, dans la direction du sud, d'abord *Marouga*, puis *Danghileh*, puis *Es' Sotr*. Or, comme ces localités sont comprises toutes trois sous la dénomination de *Bé-géranie*, il en est résulté que, dans le langage usuel, on emploie le plus souvent ce dernier nom. A cinq minutes au nord d'*Es' Sour*, on trouve le village de *Galleh*, et à dix minutes plus loin *El Gnes*, portant tous deux le nom de *Xabine* (j'exprime par le X le ch doux). A une heure au nord, on aperçoit les deux villages de *Marouga*, peu distants l'un de l'autre, et déjà abandonnés avant la conquête, et, un peu plus à l'ouest, à l'endroit où les montagnes font saillies sur le fleuve, on voit un troisième village, que l'on nomme le village (de la Montagne).

Cailliaud ne connaît que le plus méridional des *Trois-Marouga*, situé près des ruines du plus grand des temples ruinés de *Méroé*. Ce nom de *Marouga*, qui l'a frappé à cause de son analogie avec celui de *Méroé*, l'aurait frappé bien davantage s'il avait su que *Marou* est ici la véritable dénomination, et que le *ga* est tout simplement une forme de substantif ou de l'adjectif que l'on ajoute ou que l'on supprime, suivant que la grammaire l'exige, et qui n'a aucune valeur dans certains mots. En outre, le *ga* final des dialectes de *Matass* et de *Soucot* se change en *ghi* dans le dialecte de *Kenous* et de *Dongola*.

Lorsque, avec notre domestique *berbère*, j'examinai les noms divers

des localités, j'appris que *Maro* ou *Marogi* dans un dialecte, et *Marou* ou *Marouga* dans l'autre, désignent une terre antique, une colline dégradée, un temple détruit. *Marogi* est le nom des ruines de l'ancienne ville de *Syène*, et de celle de l'île de *Philæ*. Du reste, ce mot diffère entièrement d'un autre mot *berbère*, de *Meroua* qui se prononce aussi *Meraoui*, et par lequel ils désignent ce qui frappe les regards : une roche blanche, une pierre blanche, un vieux château blanc à l'apparence. Par exemple, on indique, dans le dialecte *berbère*, par le nom d'*Abe-n-Arti*, c'est-à-dire l'île d'*Abe*, une roche blanche, située dans le voisinage d'Assouan, sur la rive occidentale du Nil, proche d'un village nommé *El Djéziret*, l'île, bien qu'ici il n'y ait point d'île. On remarquera d'ailleurs que de même que l'arabe, le *berbère* renverse l'ordre naturel dans les compositions des mots. C'est ainsi que l'île d'*Argo*, *El Djéziret Argo*, se nomme en *berbère*, *Argo-n-Arti* ou *Argo-n-Artigi*, *Argo* l'île, et que l'île de *Philæ* que les Arabes appellent *Kasr-En'nas-el-Oudjoud*, le château des hommes d'Oudjoud, est désignée par les mots *Birbe-n-Arti*, le *Temple-Ile*, c'est-à-dire l'île du Temple.

En somme, il est clair que le mot de *Marouga* n'a rien de commun avec *Méroé*, car on ne donne pas le nom de *Cité-des-Ruines* à une ville que l'on fonde. Celui de *Meroua*, ou de *Maraoui* (la roche blanche), serait, au contraire, fort applicable dans certaines circonstances, et conviendrait, par exemple, à une ville située près du mont *Burkal*; mais ce n'est pas ici le cas.....

De *Naga* on n'a rien pu emporter dans le désert à cause de la difficulté des transports; joint à cela qu'en ce moment je ne me trouvais pas sur les lieux. Nous avons remarqué ici plusieurs objets dignes d'intérêt, entres autres une figure assise de face, dont une couronne radiée surmonte l'ondoyante chevelure. Cette figure élève le bras gauche à angle droit, en dirigeant vers le ciel le doigt indicateur et le doigt du milieu, absolument comme le Christ des artistes byzantins (1), tandis

(1) Ce fait très-curieux confirme ce que j'ai avancé, il y a déjà quinze ans, en recherchant par quelle voie, et à quelle époque, la langue grecque s'était introduite en Nubie, jusqu'à *Méroé*; j'ai dit alors qu'on ne trouve aucune inscription grecque païenne au delà de *Meharrakah* (l'anc. *Hiera-Sycaminos* *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. X; *Matériaux pour l'Histoire du Christianisme*, p. 55-58); fait que les observations de M. Lepsius (exposées dans ses lettres antérieures) ont déjà confirmé; j'ai ajouté que toutes celles qu'on a rencontrées plus haut sont de l'époque chrétienne, sauf peut-être quelque *proscynème* d'un voyageur isolé, comme l'inscription de *Tacitus*. Enfin, j'ai montré, d'après divers indices qui m'ont semblé palpables, que tout, dans les inscriptions chrétiennes et les débris d'églises qu'on trouve en ces contrées, portant l'empreinte évidente de l'influence byzantine,

que de la droite elle appuie sur la terre, à peu près comme saint Jean-Baptiste, un long bâton. Cette figure, si peu dans l'habitude de l'art égyptien, a été sans doute apportée ici. Il doit en être de même d'une autre figure d'un caractère moins nouveau. Celle-ci qui, par son aspect, rappelle un Jupiter romain, porte une barbe avec de belles boucles. La fusion des deux religions fut si étroite dans les derniers temps que je ne serais point étonné si des recherches ultérieures venaient établir que les rois d'Éthiopie donnèrent place parmi leurs dieux à Jupiter et au Christ.....

Nous avons accompli le voyage du désert; le premier jour, accompagné d'un guide et d'un domestique, je suis allé visiter à cheval les pyramides de *Nouri*, afin de voir par moi-même s'il y avait là matière à nos recherches. Notre retour sur les rives du fleuve a précédé d'une nuit l'arrivée de nos amis. J'ai trouvé à une lieue du Nil, dans la vallée d'Aboukom, les ruines d'un ancien cloître, et, au milieu des débris de l'église de la communauté, un grand nombre d'inscriptions grecques et coptes. A la vérité, celles du côté du sud sont déjà connues. Comme je n'avais rien emporté avec moi, j'ai eu la pensée de revenir pour voir plus attentivement ce qui a le moins souffert. Plusieurs de ces inscriptions sont gravées sur la pierre, d'autres sont tracées sur des plaques d'argile passées au feu. Un examen plus approfondi nous donnera des renseignements plus étendus sur ce cloître dont il existe encore de nombreuses ruines.

Les pyramides de *Nouri*, presque entièrement détruites ou perdues dans le sable, n'offrent plus, du moins aujourd'hui, aucune trace de salles intérieures, ni même de sculptures; aussi n'avons-nous ici rien à faire. Tenter des fouilles serait inutile à cause du grès dont ces monuments sont construits, car le seul contact de l'air suffit pour le réduire en poussière.

atteste les relations constantes qui, même après la conquête des Arabes, unirent la Nubie chrétienne avec les patriarchats d'Alexandrie et de Constantinople.

Toutes ces vues, qui ne reposaient alors que sur un certain nombre de faits, sont à présent confirmées par les remarques du docteur Lepsius. L'influence *byzantine* se montre dans le *Christ* de Naga. Je ne doute pas qu'elle ne se montre aussi dans tous les autres vestiges du christianisme primitif que ce savant voyageur aura recueillis, et que nous connaissons plus tard. — L.

# DES DIVINITÉS

## ET DES GÉNIES PSYCHOPOMPES

DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE (1).

SECOND ARTICLE.

Nous avons constaté la croyance à des esprits conducteurs des âmes durant tout le cours du moyen âge ; nous avons retrouvé ensuite cette même croyance chez les Hébreux, auxquels les chrétiens l'avaient empruntée, en partie du moins. Il nous reste à poursuivre la recherche des idées analogues qui peuvent s'offrir chez d'autres peuples ; ces rapprochements nous permettront de reconnaître si la doctrine des génies psychopompes ne se lie pas à tout un système théogonique qui, sorti de l'Asie, a rayonné en différentes directions, s'est incorporé aux religions de divers peuples, en conservant toutefois, dans cette fusion, la plus grande partie de ses premiers linéaments. En un mot, nous devons examiner si toutes ces croyances n'émanent pas d'une source commune, ne sortent pas d'une même contrée, de celle où l'esprit de l'homme s'est éveillé pour la première fois à la pensée de l'autre vie. Il y a dans cette étude quelque chose qui intéresse à la fois le philosophe et l'antiquaire, l'érudit et le penseur. Démêler la

(1) On se demandera peut-être pourquoi nous avons intitulé ce travail : des *Divinités psychopompes*. Les anges, dira-t-on, n'étaient pas des divinités ; les Grecs refusaient le nom de *dieux* à leurs démons. En adoptant ce mot, nous lui avons restitué son sens véritable. Divinité n'a pas toujours voulu dire le dieu suprême, dieu au-dessus duquel rien n'existe, dieu tout-puissant, la divinité n'a été pour tous les peuples de l'antiquité, dans son acception générale, qu'un être supérieur à l'homme, à l'existence duquel celui-ci croit, qu'il invoque ou qu'il conjure. C'est en adoptant ce sens du mot divinité, qu'il est permis de dire que les Égyptiens, les Indiens, les Grecs adoraient plusieurs divinités, plusieurs dieux. Autrement il faudrait reconnaître en eux des Monothéistes, ce qui n'est pas vrai absolument. Les anges et les diables du christianisme, entendus dans ce sens, sont donc de véritables divinités. C'est au fond ce qui ressort des définitions adoptées par les Pères eux-mêmes : *Ὁ θεὸς ὡς ἀρχὴ τῶν λεγομένων θεῶν, ἀγγέλων φήμι καὶ ἀνθρώπων δικαίων*, écrit saint Maxime, *Schol. in S. Dionys. Ar. Cœlest. hierarch.* c. 1, p. 7, ed. Corder.; et Origène dit d'une façon plus explicite encore : « *Angelos igitur quibus regendas gentes commisit Excelsus, vel deos appellari et dominos constat: deos quasi a Deo datos et dominos quasi a Domino sortiti sint potestatem. Unde et Dominus dicebat ad angelos qui non servaverunt suum principatum: Ego dixi, dii estis et filii excelsi omnes, etc.* » *Hom. in Exod. ap. Oper.* éd. Delarue, t. II, p. 157.

filiation des dogmes, la parenté des monuments qui les peignent aux yeux, et cela dans une matière qui se rattache à l'éternel problème de notre destinée, c'est servir à la fois plusieurs causes, c'est agrandir le domaine de l'archéologie, en transportant sur son terrain les plus hautes questions qui puissent préoccuper notre intelligence. Cependant c'est avec une certaine timidité que nous allons proposer nos idées; nous sentons combien notre curiosité va paraître indiscreète à ceux qui ne veulent pas aller au delà de l'inscription gravée sur la pierre tumulaire, et qui craignent qu'on ne soulève celle-ci, pour chercher quels restes elle dérobe aux regards. Pour les antiquaires, estimables et savants d'ailleurs, qui croient que dans les travaux archéologiques, il faut s'arrêter à la description approfondie du monument, et ne point s'occuper ensuite de la pensée sous l'empire de laquelle s'est élevé ce monument lui-même, le genre des études auxquelles nous nous livrons ne saurait convenir. Ces archéologues s'en tiennent, prudemment à la lettre, de l'examen de laquelle ils tirent tout ce qu'ils peuvent tirer, mais sans jamais franchir l'espace qui les sépare du monde des idées. Nous n'avons pas cette prudence, et le désir d'arriver à des solutions d'un ordre plus élevé, à des considérations d'une utilité plus réelle, nous a rendu moins réservé. A ceux-là seuls nous nous adressons, qui joignent l'indépendance de la pensée à une plus haute opinion de l'archéologie, de la symbolique; toutefois ce n'est ni une dissertation métaphysique, ni un écrit de controverse et de polémique, que nous présentons au lecteur, ce sont des rapprochements de faits de la nature de ceux que se sont permis, en tout temps, les antiquaires, quoique la classe à laquelle ces rapprochements-ci appartiennent ait été rarement l'objet de leur attention, de leur examen raisonné.

Nous avons exclu de nos recherches tout ce qui aurait pu offrir un caractère purement hypothétique, et les inductions auxquelles nous avons été amené, sont celles auxquelles aurait été invinciblement conduite toute personne qui, sans prévention antérieure, sans système adopté d'avance, aurait étudié la question. Et cependant, nous le répétons, ce n'est encore qu'avec une extrême réserve, en protestant contre toute conséquence tirée de ce travail qui aurait pour effet de nous attribuer un but que nous ne poursuivons pas, une doctrine de négations qui est loin d'être la nôtre, que nous entreprenons cette investigation attentive de croyances pieuses et naïves qui achèvent d'expliquer les monuments dont nous avons traité dans notre premier article.

L'antiquité grecque présente un système de divinités psychopompes fort analogues aux anges des chrétiens du moyen âge. C'est d'abord Mercure, dont nous avons déjà parlé, en traitant de la psychostasie, et qui s'offre à nous précisément sous les couleurs qu'on a attribuées aux anges et aux démons. Homère lui-même appelle Hermès du nom que les néophytes de la Grèce donnaient aux esprits célestes, il le nomme Ἄγγελος ἀθανάτων. Comme les anges, ce dieu mène les âmes des morts, εἰδῶλα καμόντων, il conduit dans le sein des immortels les héros, c'est-à-dire les justes qui, à l'instar d'Hercule et de Pollux, ont obtenu par leurs vertus, de s'asseoir à côté des dieux :

*Hac arte Pollux et vagus Hercules  
Ensis arces atligit igneas ;  
Quos inter Augustus recumbens  
Purpureo bibit ore nectar.*

Horat. *Od.* 3. lib. III.

Comme les diables, il conduit aux enfers ceux auxquels leurs actions coupables ont mérité des châtimens.

Ὅς ψυχὰς θνητῶν καταγείς ὑπὸ νέκτερα γαίης  
Ὅς παρὰ Περσεφόνης ἱερὸν δῶμον ἀμφιπολεύεις  
Αἰνομόροις ψυχαῖς πομπὴς κατὰ γαῖαν ὑπάρχων.

Orph. *Hymn.* LVII (sive LVI), p. 323, éd. Hermann.

En lisant, au sujet de Mercure, ces mots, dans Lucien, ἀθρόους αὐτοῦς τῇ ῥάβδῳ σοβῶν (1), ne se représente-t-on pas ces diables qui, dans les bas-reliefs des jugemens derniers de nos cathédrales, chassent devant eux la foule innombrable des damnés :

*Dal vecchio ponte guardavam la traccia  
Che venia verso noi dall' altra banda  
E che la ferza similmente schiaccia.*

*Infern.* XVIII.

a dit le Dante, en nous décrivant un tableau de ce genre, dans son immortelle épopée.

La jeunesse du dieu psychopompe des grecs, sa blonde chevelure, ses ailes, sa baguette, tout rappelle les attributs que les peintres chrétiens ont donnés aux anges messagers du Très-Haut (2).

(1) Lucian. *Catapl.* c. 3.

(2) Cf. sur le costume des anges, S. Gregor. Naz. *Orat.* XXIII, 25; et surtout l'excellent ouvrage du docteur J. Chr. Wilh. Augusti, intitulé : *Denkwürdigkeiten aus der Christlichen Archæologie*, t. XII, p. 256 et suiv.

Un lien nouveau rattache Mercure à ces mêmes génies bienfaisants, ce sont ses fonctions d'évocat des ombres, de κήρυξ chargé de rappeler dans les corps, les âmes qui ont accompli une première expiation. Cette croyance était empruntée au dogme égyptien de la métempsycose. Lorsque les âmes avaient expié leurs crimes dans les enfers, effacé leurs souillures terrestres, elles revenaient sur terre accomplir une seconde existence, et c'était Mercure qui les ramenait à la vie ; il est le dieu auquel Virgile fait allusion lorsqu'il dit :

*Has omnes ubi mille rotam volvère per annos  
Lethæum ad fluvium Deus. evocat agmine magno.*

*Æneid. VI, 744-749.*

C'est ce même Hermès qui conduit les âmes au fleuve Léthé, dont, selon Platon, les eaux ont la propriété de faire oublier les faits de l'existence antérieure (1). Pythagore enseignait que cette divinité qui exerce son autorité sur les âmes, ramenait celles qui sont pures dans les régions supérieures et livrait les impures aux Érinyes pour les enchaîner (2).

Hermès présidait à la naissance, ainsi qu'à la mort ; et il apparaît plusieurs fois sur les monuments, comme divinité généthliaque. C'est ainsi que nous le voyons recueillir le jeune dieu Bacchus, au moment où il vient au monde, le conduire sur les flancs du mont Nysa (3), prendre Pandoïre naissante des mains d'Épiméthée (4), et porter par ses ailes de papillon, la symbolique Psyché (5). Mercure figure à la fois le dieu qui conduit les âmes au séjour des morts et celui qui les ramène la vie. C'est bien là celui dont Virgile a dit :

*Has animas ille evocat Orco  
Pallentes, alias sub tristia Tartara mittit.*

*Æneid. IV, 242-243.*

Mercure, qui ramène les âmes sur terre, est celui qui avait reçu chez les Romains, le surnom de *Redux*. Ce côté sous lequel s'offre à nous le dieu psychopompe, paraît avoir été un des plus fréquemment représentés par les artistes. Les pierres gravées nous fournissent bien des fois ce sujet curieux. Nous citerons entre autres une sardoine rouge du Musée de Florence (6), une pierre gravée publiée

(1) Platon, *Repub.* X, 514-515 (620-621). Cf. Phedr. et Tim.

(2) Diogén. Laert. VIII, 32.

(3) Cf. Pausan. III, 18, 7. Eustath. *ad Homer.* p. 871, 40 ; 1816, 4 ; Nonn. *Dionys.* XIII, 140. Apollon. *Argon.* IV, 1137.

(4) Hésiod. *Epy.* 73.

(5) Hirt, *Bilderbuch für Mythologie*, taf. VIII, 8.

(6) Voyez *Reale galleria di Firenze illustrata*, serie V. *Cammei ed Intagli*, 1824, pl. V, n° 4.

par Lippert (1), et une autre qu'à donnée Winckelmann, dans ses *Monuments Inédits* (2). Lachau et Leblond, dans leur description des pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans (3), ont publié une agate onyx sur laquelle se voit Mercure coiffé du pétase, tenant le caducée de la main droite et tirant de terre, c'est-à-dire de l'enfer, par la main gauche, un personnage dont la moitié du corps est déjà visible. D'autres fois, c'est de leur tombeau, d'une urne funéraire et non de terre, que le dieu psychopompe fait sortir l'âme qu'il ramène à la vie; un papillon, voltigeant sur l'urne, achève d'expliquer le sens symbolique caché sous cette représentation (4). Nous mettons ici sous les yeux une sardoine brune et une chalcédoine qui offrent le même sujet avec quelques variantes, et qui proviennent de la riche collection de M. Bodegts de Laborde, à l'obligeance duquel nous devons les empreintes d'après lesquelles ont été exécutés les dessins. Sur une sardoine blonde de la même collection, dont nous joignons



la figure aux précédentes, le dieu évoque l'âme représentée par un petit personnage ailé, qui est à ses genoux et semble l'implorer. Le dieu tient à la main une branche d'olivier ou de laurier. Enfin, sur une chalcédoine appartenant également à M. de Laborde, Mercure courbé, tient son caducée de la main droite, et de la gauche il amène à lui pour l'interroger, l'âme dont on n'a dessiné que la tête. Ce sujet si curieux de Mercure Redux s'observe aussi sur quelques médailles : on voit, par exemple, Mercure dans cet office, devant Sérapis, sur une médaille alexandrine de Trajan (5).

Les anges rappellent également les âmes à la vie. Ce sont eux qui, à la fin du monde, au moment où une existence nouvelle commencera pour la créature, ramèneront les âmes dans les corps dont ils auront

(1) Lippert, *Daktyl. supplém.* n° 205.

(2) *Monum. inéd.* 39.

(3) T. I, p. 99.

(4) Voyez un scarabée étrusque, dans les *Impront. gemm. dell' Instit. di Corr. arch.* Cent. I, n° 36.

(5) Cf. Neuman, *Num. inéd.* t. II, p. 102; et Zoega, *Num. Egypt. imp. mus. Borg.* p. 69, n° 75.

rassemblé les débris épars, les restes décomposés, auxquels ils auront rendu leur forme première, en répandant dessus une splendeur inconnue : « *Ministerio itaque sanctorum angelorum dispositione agentium « fiet suscitatio mortuorum, quos cineres angeli colligunt et suscitatos « ad iudicii locum perducent ; reprobos ab electis segregabunt et damnatos in poenas retrudent »*, a dit un théologien célèbre (1). Voilà bien les anges conduisant les âmes dans les régions célestes et livrant aux Érinnyes, transformées en démons, les méchants pour les enchaîner. C'est précisément la doctrine que le philosophe de Samos avait rapportée d'Égypte. Et ce n'est pas seulement au dernier jour que les anges s'acquitteront de ce solennel office : quand par l'effet d'un miracle prodigieux, Dieu rappelle dans le corps l'âme qui l'avait abandonné, ce sont les mêmes esprits qui l'y réintroduisent. On lit, par exemple, dans la vie de saint Comgall, que les anges apportèrent, sur l'ordre du Tout-Puissant, l'âme du moine Enanus, dans son corps que le saint venait de ressusciter (2).

Les anges président aussi à la naissance et sont comme Mercure de véritables divinités généthliques. Tertullien dit que ce sont des êtres « *commissa hominibus utero ferendi, struendi, fingendi paratura « divinis officiis »* (3), idée qui était aussi celle de Philon, lorsqu'il supposait la préexistence des âmes à la naissance et affirmait que les anges les amènent dans l'embryon au moment de la fécondation (4). Origène allait même jusqu'à faire présider ces esprits divins à la naissance des animaux, des plantes et à la germination des bourgeons (5), idée dont l'origine est évidemment persane (6).

Les anges sont envoyés sur la terre pour conduire les mortels à une fin, à un but qui leur est assigné par Dieu. Raphaël conduit ainsi le fils de Tobie (7) ; l'ange mène de la sorte saint Jean-Baptiste dans le désert (8) ; de même les anciens nous représentaient Mercure Hegémonios servant de guide aux mortels, conduisant, par exemple, Priam dans la tente d'Achille (9).

Il n'est pas jusqu'à la manière dont le dieu psychopompe porte les

(1) S. Dionys. Carthus. *Enarr. in Evang.* c. XIII, art. 26, p. 88.

(2) *Bolland. Act. X maii*, p. 584.

(3) *De Anima*, c. 37.

(4) *De Conf. ling.* p. 346, ed. Francof.

(5) *In Numer. Hom. XIV.* Ap. Oper. éd. Delarue, t. II, p. 323.

(6) Ce sont les ferouers persans. Cf. *Zend-Avesta*, trad. Anq. Duper. t. II, p. 249 et sq.

(7) *Tob. XII*, 25.

(8) Cf. Gori, *Thesaur. veter. diptych.* t. III, p. 350.

(9) *Iliad.* XXIV, 461.

Âmes des êtres qu'il amène à la vie, qui ne rappelle les représentations analogues des chrétiens et qui ne semble avoir été le type imité par les artistes. Nous sommes frappés, par exemple, de ces petites figures entourées de bandelettes, images de l'âme que Dieu ou les anges portent dans leurs bras. C'était surtout de la sorte que la représentaient les artistes byzantins, tandis que les artistes occidentaux la peignaient plutôt nue. Cette figurine emmaillottée représente l'âme de Marie et est entre les mains du Christ sur des diptyques offrant la *κοίμησις* de la Vierge (1), et sur une peinture ruthénique du X<sup>e</sup> siècle, où l'on voit le même sujet (2). Les âmes de saint Amoun, de saint Alexandre emportées par les anges, sont exprimées de même dans le Ménologe grec de l'empereur Basile (3).



Mercure et Iris (4), dieux-anges des anciens, divinités psychopompes et messagères, portent absolument de la sorte, entourés de bandelettes, Bacchus (5) et Plutus (6).

(1) Gori, *Thesaur. veler. diptych.* t. III, pl.

(2) D'Agincourt, *Hist. de l'Art, Peint.*, Pl. CXIII.

(3) Part. I, p. 94, 196.

(4) Iris était aussi une divinité psychopompe comme Mercure. Voyez l'Énéide, IV, 693, c'était comme ce dieu un véritable ange. Cf. Platon, IV, Leg. 717.

(5) Cf. Inghirami, *Vasi fittili*, tab. LXV, Stackelberg, *die Gräber der Helenen*, taf. XXI. Cf. sur le génie de la naissance, R. Rochette, *Oresteïde*, par. 8, p. 2.

(6) Pausan. I, 83. Cf. Ed. Gerhard, *Aus. griech. Vasenbilder*, taf. LXXXIII, t. II, p. 15.

C'était également sous la forme d'un enfant environné de bandelettes, que les Égyptiens représentaient les âmes. C'est ainsi qu'on voit le défunt, sur la caisse de la célèbre momie de Pétaménoph, présenté par Anubis, reconnaissable à sa tête de chacal, coiffé du pschent, à Osiris-Péthempamentes ou infernal, et à la déesse Isis (1). Ces bandelettes, dont on a entouré Pétaménoph, rappellent l'idée de la momie; ce savant entourage de linges et de substances antiseptiques qui conservait les restes du mort, était, comme on sait, pour le peuple, l'image de la nature impérissable de notre âme. Il est donc probable que c'est aux Égyptiens, que cette manière de représenter l'âme a dû être empruntée.

Dans le christianisme, on aura substitué les anges gardiens à Mercure et à Osiris, et cette figure d'enfant aura été adoptée d'autant mieux pour représenter l'âme, qu'elle semblait une allusion aux paroles du Christ : « Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis « in regnum cœlorum. »

Mercurc Psychopompe et Redux ne sont pas les seuls types antiques que nous puissions rapprocher des anges psychopompes. L'étude des monuments nous fournit d'autres personnages non moins analogues à ceux-ci. Il suffit de comparer les représentations figurées de l'âme enlevée au ciel par les esprits célestes, avec celle du défunt porté au ciel par des génies, sujet si fréquemment reproduit sur les sarcophages antiques, pour reconnaître qu'il y a dans ces monuments d'âges si différents, une fort grande ressemblance d'intention et d'idée. Ici c'est l'âme d'un mort qui est représentée par un petit personnage nu porté dans le ciel, par des génies ailés; là c'est le buste du défunt qui est placé dans une sorte de médaillon ou sur un bouclier, et porté pareillement au ciel par des génies aussi ailés; la presque identité de sujets sur des monuments tous deux funéraires, fait très-légitimement supposer la connexité des croyances qui ont guidé la main de l'un et l'autre artiste; et une réflexion bien naturelle naîtra de ce simple examen, c'est que les païens et les chrétiens ont cru tous deux que les âmes étaient transportées dans les régions éthérées par des divinités ailées (2), aériennes. En outre si l'on remarque que c'est souvent dans une sorte de cadre rond ou elliptique que l'âme chrétienne est placée (3), et que les anges soutiennent

(1) Cailliaud, *Voyage à Méroé*, pl. LXVII, n° 3, t. III, p. 46.

(2) Ces ailes données aux anges ne sont pas, comme on serait tenté de le croire, une pure convention iconographique. Cf. Isaïe, VI, 2. Daniel, IX, 21. *Apocalypses*. XIV, 6, XIX, 17.

(3) Voyez, par exemple, l'âme de saint Martin, représentée dans une auréole

cette auréole absolument comme les génies portent le bouclier ou médaillon, on sera bien plus frappé de l'analogie, et l'on sera porté par là à admettre un point de ressemblance encore plus étroit ; or cette auréole, ce médaillon avait été adopté par les païens et les chrétiens, par suite d'une pure convention iconographique, il était l'expression d'un fait admis matériellement. La première supposition, pour l'antiquité, est la plus probable, nous dirons presque la seule admissible, car on ne retrouve chez les anciens, dans les mythographes comme chez les philosophes, aucune trace de cette auréole dans laquelle l'âme aurait été logée, en allant au ciel. Mais pour le moyen âge, il en est tout autrement, cette auréole est bien réellement l'expression d'une croyance à laquelle mainte allusion s'offre dans les légendes, c'est la représentation d'une croyance formelle. C'est dans une sphère ou auréole de feu, par exemple, que les anges conduisirent dans les cieus l'âme de saint Germain, évêque de Capoue (1), et celle de saint Robert, abbé de Cîteaux (2).

Il est vrai que dans les monuments chrétiens, les anges n'ont pas tout à fait les mêmes traits que les génies antiques. Ceux-ci sont nus, les premiers sont vêtus. Mais outre que cette légère différence s'explique fort bien par les scrupules pudiques des chrétiens, il est à remarquer que dans certains sarcophages chrétiens appartenant précisément aux temps primitifs de la foi, les anges sont nus et tout semblables aux génies païens. Nous citerons, par exemple, un sarcophage tiré du cimetière de Sainte-Lucine (3), un du cimetière de Sainte-Calixte (4), un du cimetière de Sainte-Agnès (5), un sarcophage de Vérone, et un de saint Ambroise de Milan qui passe pour avoir été le cercueil de Stilicon (6). Les anges sont, sur ces sarcophages, si semblables aux génies païens, qu'on ne saurait dire, si le

elliptique sur un vitrail de la cathédrale de Chartres. Cf. Didron, *Iconogr. chrét.*, p. 104 ; Jésus-Christ, la Vierge, sont aussi représentés dans des auréoles elliptiques portées par des anges ; c'est ainsi qu'on voit, par exemple, le premier sur les portes Korsouniennes de Sainte-Sophie de Novogorod. Cf. Adelung, *die Korssun-schen Thüren*, taf. VI, la seconde sur plusieurs sceaux et notamment sur celui des Frères précheurs de Florence. Cf. Manni, *Osservaz. istorichi sopra i sigilli antichi*, t. I, p. 1.

(1) Voyez, plus haut, p. 509.

(2) *Bolland.* 7 jun. p. 49, col. 1.

(3) Bottari, *Pittura*, t. I, tav. XXII, XLI, p. 48. T. II, tav. LXXXVI, p. 94.

(4) Bottari, t. II, tav. LXXXV.

(5) Bottari, t. III, tav. CXXXI, p. 3-4.

(6) Raoul-Rochette, 3<sup>e</sup> *Mém. sur les Antiq. chrét.* p. 709.

reste du monument ne l'indiquait, à quelle religion appartenait l'artiste. On ne peut donc douter que ce sujet d'âmes emportées dans des auréoles lumineuses par les anges, n'ait été emprunté aux artistes païens, et que d'une simple allégorie qu'il était pour ceux-ci, il ne soit devenu, pour les artistes chrétiens, pour le moyen âge tout entier, aux yeux duquel toute allégorie était matérialisée, l'expression bien réelle d'un miracle qui s'accomplissait à la mort de certains saints.

Au reste, cet emprunt fait à l'antiquité a été constaté par les plus célèbres antiquaires. Il suffira de citer les noms de Marangoni, Maffei, Allegranza, Buonarotti, Bottari.

Déjà dans trois excellents Mémoires publiés dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, M. Raoul-Rochette (1) avait établi ce fait, avec tout le degré d'évidence qu'on pouvait attendre de son savoir. « Il résulte de mon travail, dit cet habile antiquaire, que plusieurs des figures allégoriques qui avaient été consacrées, sur les sarcophages des anciens, à exprimer certaines intentions funéraires ou symboliques, durent être adoptées par les chrétiens, quand ils eurent à rendre les mêmes idées ou des idées équivalentes. De ce nombre furent certainement ces petites figures de génies nus et ailés, soutenant de leurs mains dans une position inclinée, tantôt le bouclier avec l'image du défunt, tantôt le cartel avec l'inscription, tels qu'on les voit sur une foule de sarcophages. »

Le génie de l'éternité, bien qu'allégorique, semble avoir été, dans l'art, un des types des anges, car, hâtons-nous de le dire, si les chrétiens ont reçu des Hébreux la croyance des anges, ils n'en peuvent du moins tenir les images, puisque ce peuple condamnait toutes les figures comme des idoles. Ce ne peut donc être qu'à l'antiquité païenne qu'ils ont demandé les modèles qu'ils ont ensuite modifiés, en leur attribuant un sens plus ou moins différent de celui qui leur était assigné primitivement. Nous disions que le génie de l'antiquité apparaît comme un ange psychopompe. Jetons en effet les regards sur le bas-relief de la base de la colonne Antonine où l'on voit Antonin-Pie et Faustine portés aux cieus sur les grandes ailes du génie de l'éternité (2); regardons cette peinture des Thermes de Trajan et d'Hadrien où l'on voit Faustine conduite dans les cieus par le même génie (3),

(1) Mém. cité, p. 709.

(2) Voy. Visconti, *Mus. Pio-Clem.* t. V, p. 29, O. Müller et Ch. Oesterley, *Monum. de l'Art antiq.* n° 392, pl. LXXI. *Hist. Bilderb. für Mythologie*, taf. XVI, 2.

(3) Bellori, *Pict. veter. in crypt. roman.* tab. IX.

ou ces médailles des Faustine présentant le même sujet (1), ne serons-nous pas frappés de l'analogie qui existe entre ce sujet et celui de l'ange abritant de ses ailes l'âme qu'il conduit aux cieux et qu'il protège contre les démons; sujet qui, avant d'avoir été traité par les artistes, se trouvait exprimé tout entier dans ces paroles de Sophronius :

« Iterum, Michæel, te oro, ut e vitæ hujus curriculo exituro lætus  
« pacatusque appareas, meque sub honorato alarum tuarum velamine  
« abscondas, atque ex angustis obscurisque inferorum locis ereptum  
« in loca tabernaculi admirabilis constituas deducens usque ad do-  
« mum Dei (2). »

Pour peu qu'on cherche à établir, entre les représentations antiques et celles du moyen âge, des comparaisons telles que nous venons de les établir, on sera surtout frappé du diptyque consulaire du cabinet du comte de Gherardesca, représentant l'apothéose de Romulus, et qu'a publié Gori (3). Il est difficile de n'y pas retrouver précisément le sujet de l'âme portée aux cieux par les anges.



Sur ce diptyque, on voit le premier roi de Rome que les génies ailés portent aux cieux. Au-dessus de sa tête sont figurés les signes du zodiaque et les dieux qui s'appêtent à recevoir celui qui désormais :

*In cælo, cum diis genitalibus ævum  
Degit.*

Ennius, *ap. Servium ad VI Eneid.*

Ce zodiaque rappelle que, d'après les croyances égyptiennes, c'était

(1) Rasche, *Lexic. rei numar.* t. I, p. 171.

(2) Sophronii *Orat. ap. Biblioth. P. P. Max.* t. XII, p. 210.

(3) *Thesaur. veter. diptych.* t. II, p. 121, tab. XIX.

cette bande céleste que les âmes suivaient dans leur ascension aux cieux. Elles prenaient la route formée par les douze constellations, et, guidées par Ophiucus (1), génie psychopompe, analogue à Hermès, entraînent par la porte des hommes, située à la constellation du capricorne, et revenaient à la vie par celle des dieux placée à la constellation du cancer (2).

L'expression *Raptus a diibus*, qui se trouve dans tant d'inscriptions funéraires, à la suite du nom du défunt (3), joue absolument le même rôle que celle d'*Accersitus ab angelis* que nous avons rappelée précédemment. La formule païenne *Cujus spiritus inter deos receptus est* se lit même sur des monuments chrétiens, en tête desquels est le sigle antique : D. M., *Dīs manibus* (4). M. Raoul-Rochette a rapproché cette formule de celle : *Cujus anima cum sanctos in pace*, qui offre avec elle une fort grande analogie ; il a poursuivi ce travail de rapprochement entre le christianisme et le paganisme, pour un grand nombre d'autres inscriptions. Tous ces faits sont autant de preuves de l'échange qui s'opérait entre les deux ordres d'idées. Elles ajoutent encore plus de probabilité à la conjecture que nous avons développée ci-dessus.

Et comment pourrait-on nier ce passage des idées païennes aux idées chrétiennes, quand certains monuments conservent, d'une manière encore plus évidente, l'empreinte de cet emprunt singulier ; quand non-seulement les monuments du moyen âge nous offrent des représentations analogues à celles des monuments antiques, et auxquelles les chrétiens paraissent avoir attribué à peu près le même sens que les anciens attribuaient aux leurs, mais quand ils nous présentent l'image de croyances absolument identiques. Pour en fournir un des exemples qui nous semblent les plus frappants, ne voyons-nous pas la barque du vieux Caron reproduite sur les monuments chrétiens ? Jetons les yeux sur ce bas-relief de l'église de Semur, dont le sujet est la mort de Dalmacius, et que fit faire, comme expression de son remords, celui qui fut à la fois le gendre et le meurtrier de la victime, Robert le Vieux, duc de Bourgogne (5). Ne voyons-nous pas

(1) Ophiucus rappelle aussi saint Michel, il triomphe comme lui du serpent, emblème du mal, et conduit les âmes aux cieux.

(2) Cf. Macrob. lib. I, c. 12. Isid. Hispal. *Origin.* lib. III, c. 34, p. 904. Porphy. *de antro Nymph.* p. 124. Lobeck, *Aglaophamus*, *Orphic.* lib. II, p. 932.

(3) Orelli, *Insc. latin. select.* n° 4608.

(4) Cf. 2° Mém. de M. Raoul-Rochette, dans le t. XIII des *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lett.* p. 194 et suiv.

(5) Voy. Laborde, *Monum. de la France*, t. II, pl. 161.

l'âme de celui-ci conduite en paradis dans la barque antique immortalisée par Virgile ?

Si nous portons nos regards sur un autre monument funéraire, sur le célèbre tombeau de Dagobert et de Nánthilde, ne remarquons-nous pas encore l'âme du monarque naviguant sur une barque dans laquelle il est tourmenté par les démons (1) ?

Ces représentations ne nous font-elles pas penser à la barque que les anges conduisaient eux-mêmes, et dont il est question dans la vie de saint Probatius (2) ? Ne nous reporterons-nous pas en esprit à cette vision de saint Arsène, dans laquelle l'anachorète voyait son âme et celle de Moïse naviguant sur le Nil dans une barque menée par des anges et des démons (3) ? Dans les déserts de l'Égypte, l'image de cette bari funèbre, conduite sur le Nil céleste, par les cynocéphales (4), et qui figure si fréquemment sur les monuments de cette contrée, ne pouvait-elle pas s'offrir à l'imagination du solitaire ? En comparant du moins ce sujet égyptien et celui du tombeau de saint Denis, en observant quelle ressemblance les démons qui assaillaient le roi de France ont avec les singes sacrés, on n'est pas éloigné de croire qu'il peut y avoir eu là quelque imitation étrangère, quelque provenance exotique. La bari égyptienne elle-même n'était-elle pas le type primitif de la barque du nocher Charon (5) ?

Ainsi, ce n'est pas par une inadvertance, comme on l'a souvent répété, mais pour obéir à une croyance encore subsistante à son époque, que Michel-Ange a placé, dans son tableau du jugement dernier, la barque du Styx.

Il est à remarquer que l'époque à laquelle apparaissent sur tous les monuments funéraires antiques, dont nous parlions plus haut, les figures de génies, d'érotés, d'amours, regardées par les antiquaires comme des personnifications des affections, des passions, des goûts, des plaisirs, ou bien d'un pays, d'une ville, que cette époque, disons-nous, est celle à laquelle la doctrine des démons, des génies, se répandit dans le monde grec et latin. Sur les bas-reliefs, les génies sont représentés comme des agents, des ministres de la divinité ; tantôt ils portent le casque et les armes de Mars, tantôt ils soulèvent la massue d'Hercule ; ils nous offrent évidemment des images allégori-

(1) Pl. 153.

(2) *Bolland. Act. IV Febr.* p. 554.

(3) Marin, *Vies des Pères du désert d'Orient*, p. 467, *Vie de saint Arsène*.

(4) Champollion, *Lettres sur l'Égypte*, p. 141.

(5) Cf. Gardn. Wilkinson, *Customs and Manners of the ancient Egyptians*, t. II, p. 482.

ques des puissances intermédiaires entre l'homme et les dieux, et qui servent de ministres à ceux-ci. En un mot, c'est au fond le même sens attribué aux anges, que l'on donnait à ces génies qui semblent pourtant à la première vue se relier à un tout autre ordre d'idées. Quelques antiquaires n'ont voulu voir dans les génies, les amours des bas-reliefs romains, que de purs jeux de l'imagination, et ils ont formellement distingué entre les génies romains et les *δαίμονες* des Grecs. Il se peut que, dans la pensée de quelques artistes, ces génies n'aient plus été que de pures figures de fantaisie, mais il est bien certain qu'à l'origine, elles répondaient à une idée, à une croyance nettement déterminée. Les anges et les diables, dans une foule de compositions de la renaissance, ne sont plus que des figures destinées à l'embellissement, des personnages placés uniquement pour animer la scène, et cependant cela n'empêche pas que ces images ne répondissent originairement à des êtres très-réels. M. le comte de Clarac (1), qui a soutenu dans son excellent ouvrage sur le musée, l'opinion que nous combattons en partie, n'a peut-être pas assez distingué entre les *δαίμονες* des premiers siècles de la civilisation grecque, ceux d'Hésiode, par exemple, qui ne sont que les dieux, les êtres supérieurs, les *devas* hindous, et les *δαίμονες* des platoniciens, des néoplatoniciens, dont la doctrine devint extrêmement populaire, précisément à l'époque de l'avènement du christianisme, et qui appartenaient à un autre système théogonique. Remarquons de plus que des génies tels que les admettaient les néoplatoniciens, étaient souvent de véritables personifications des passions ou des états de l'homme; par exemple, pour Apulée, l'amour et le sommeil sont deux *démons*: « Sunt autem non « posteriore numero, prestantiori longe dignitate superius aliud au- « gustiusque genus dæmonum, qui semper a corporis compedibus « et nexibus liberi, certis potestatibus curant, quorum numero Somnus « atque Amor (2). » Quant à nous, frappé de la présence des génies sur les monuments, justement alors que l'on croyait à l'existence d'êtres semblables répandus dans toute la nature, il nous est difficile de ne pas regarder ces deux circonstances comme une preuve de l'influence exercée sur les artistes par le système démonologique en vigueur. Si, d'un autre côté, nous ajoutons que les chrétiens ont reproduit sur leurs propres monuments les génies figurés par les Grecs, en les modifiant légèrement, et qu'ils professaient en même

(1) Cf. *Mus. de Sculpt. anc. et mod.* t. II, part. I, p. 169.

(2) Apul. *de deo Socrat. ap. Oper. ed. Bipont.* t. II, p. 237. Cf. Platon. *Conviv.* 178.

temps un système *angélogique* tout à fait analogue au système démonologique des païens, il ne nous sera pas difficile d'admettre que ce n'était pas seulement de la part des artistes chrétiens une imitation provenant de l'absence de modèles et de types, une imitation *non-raisonnée*, mais au contraire, le résultat de la similitude dans les croyances et les idées attachées à ces figures elles-mêmes. Un pareil emprunt une fois admis, une fois constaté, on s'expliquera alors naturellement la métamorphose insensible de toutes les idées sur les génies psychopompes des païens, en idées chrétiennes. Les chrétiens qui avaient reçu des juifs un système démonologique analogue à celui qu'adoptaient les platoniciens, ne virent chez ceux-ci que des croyances qu'ils partageaient et ne répugnèrent en aucune façon à leur emprunter certains détails, certaines particularités de dogmes qui étaient inconnus aux juifs dont ils tiraient le fond des dogmes eux-mêmes.

Afin qu'il ne reste dans l'esprit du lecteur aucune incertitude à cet égard, nous devons compléter cette démonstration, en prouvant ce que nous n'avons fait qu'avancer, ou au moins que démontrer pour le seul Mercure, à savoir que tous les traits sous lesquels les anciens nous peignent les *δαίμονες*, s'appliquent parfaitement aux anges et aux diables des chrétiens.

Pour les premiers Grecs, les *δαίμονες* n'étaient que les âmes des hommes vertueux auxquelles ils rendaient un culte, parce qu'ils s'imaginaient que ces âmes devenaient des divinités protectrices des mortels (1). C'est ainsi que nous les représente Hésiode :

Τοιμὲν δαίμονές εἰσι Διὸς μεγάλου διὰ βουλάς  
 Ἐσθλοί, ἐπιχθόνιοι, φύλακες θνητῶν, ἀνθρώπων  
 Οἱ ῥα φυλάσσουσίν τε δίκας καὶ σχέτλια ἔργα  
 Ἥέρα ἑσσάμενοι, πάντη φοιτῶντες ἐπ' αἴαν  
 Πλουτοδόται. Ἔργ. 121 et sq.

Ce culte des âmes des ancêtres est un des plus anciens auxquels se soit attaché le sentiment religieux de l'homme; on sait que c'est celui que la Chine nous offre dans les temps les plus reculés; il se retrouve aussi chez plusieurs peuples sauvages. Plus tard les *δαίμονες* furent considérés différemment de la part des Grecs, parce qu'une nouvelle doctrine démonologique fut apportée de l'Orient et de l'Égypte où elle était depuis longtemps en vigueur.

Ce nouveau système démonologique apparaît avec Pythagore et

(1) Cf. Plutarch. *de deo Socrat.* Platon. *Cratyl.* 48.

Platon. Ce dernier philosophe nous peint dans son *Banquet* (1) les démons comme des êtres nombreux et de différentes classes, πολλοὶ καὶ παντοδαποί, qui sont les interprètes et les entremetteurs entre les hommes et les dieux, qui apportent au ciel les vœux et les sacrifices des mortels, et rapportent à ceux-ci les ordres des dieux et les récompenses qu'ils leur accordent pour leurs sacrifices. Ils entretiennent par là l'harmonie entre les deux sphères. Maxime de Tyr (2) dit que les démons sont moins puissants que les dieux, mais plus puissants que les hommes; ils sont les ministres et les assistants des humains; ἀνθρώπων δὲ ἐπιστάται, très-voisins des dieux, et cependant très-préoccupés du soin des hommes, θεῶν μὲν πλησιαιτάται, ἀνθρώπων δὲ ἐπιμελέστατοι. Il nous représente leur nombre comme très-grand, πολλή δὲ ἡ δαιμόνων ἀγέλη (3). Plutarque, Apulée tiennent le même langage. Le premier voit, avec Platon, son guide, dans le démon, l'être intermédiaire qui lie l'homme à la divinité (4). Le second développe la même idée: « Sunt enim (Dæmones) inter nos ac « Deos, ut loco regionis, ita ingenio intersiti, habentes communem « cum superis immortalitatem, cum inferis passionem (5). » Porphyre (6) écrit comme Platon que les démons portent nos prières aux dieux, tandis qu'ils rapportent aux hommes les avertissements des immortels.

Ces démons sont répandus dans l'air où ils voltigent sans cesse, Εἶναι τε πάντα τὸν ἀέρα ψυχῶν ἔμπλεων, καὶ τούτους δαίμονας τε καὶ ἥρωας νομίζεσθα, enseignait Pythagore (7), Alcinoüs (8) disait qu'il y a des démons dans la terre, dans le feu, dans l'air, dans l'eau, sur le sol. Héraclite professait les mêmes doctrines (9). Posidonius (10) pensait de même que toute la terre est remplie d'esprits immortels, et il assurait que les démons étaient d'une nature éthérée (11). Selon Plotin (12), ces démons tiennent le milieu entre les dieux et les hommes, et ont pour cette raison un corps aérien ou igné. « Dæmones generi animalia, ingenio

(1) Platon. *Conviv.* 202-203, ed. Bek. p. 428.

(2) Maxim. Tyr. *Dissertat.* XIV, p. 266, éd. Reiske.

(3) *Idem.*, p. 268.

(4) *De deo Socrat.*

(5) *De deo Socrat.* p. 235, éd. Bipont.

(6) *De abstinent.* lib. II, c. 38.

(7) Diogen. Laert. VIII, p. 887, ed. Casaub.

(8) *De Doctr. Platon.* c. 15.

(9) Diogen. Laert IX, 7. Origen. *Cont. Cels.* VII, p. 738.

(10) Cicero. *de Divinat.* l. I, c. 15.

(11) Posidonii *Reliq.* ed. Bake, p. 45.

(12) *Ennead.* 3 L. 5, n° 6, p. 298.

« rationabilia, animo passiva, corpore aëria, tempore æterna, » écrivait Apulée (1). On s'imaginait que ces démons se nourrissaient de vapeurs et de la fumée des sacrifices (2), croyance que Lucien a persiflée en plus d'un endroit. Ils envoyaient aux hommes les songes et les maladies; c'est encore Pythagore qui nous le dit : *Καὶ ὑπὸ τούτων πέμπεσθαι ἀνθρώποις τοὺς τε ὄνειρους καὶ τὰ σημεῖα νόσου τε καὶ ὑγίαιας* (3).

Il n'est pas un seul de ces caractères qui n'appartienne, soit aux anges, soit aux diables des chrétiens. Les anges sont des esprits supérieurs aux hommes, sans être les égaux de Dieu (4). Ils sont les ministres des volontés du Créateur, servent d'intermédiaire entre lui et les humains (5). Ils ont des corps, mais ces corps ne sont pas de chair et d'os comme les nôtres (6); ils sont d'une substance éthérée qui tient le milieu entre la matière et l'essence immatérielle de la Divinité (7). Ils sont en quelque sorte d'une nature matérielle spiritualisée. « *Angeli spiritu materiali constituerunt,* » dit Tertullien (8), un corps d'une nature propre, « *habent corpus sui generis* (9) ». Les séraphins sont d'une nature ignée (10). Théodote qui écrivait au II<sup>e</sup> siècle, dit que les démons sont incorporels, non parce qu'ils n'ont point de corps, car ils ont une figure par laquelle ils sont susceptibles de punition, mais seulement par comparaison avec les autres corps, près desquels ils ne sont que comme des ombres. Quant aux anges, ils ont, ajoute-t-il, des corps puisqu'ils sont visibles (11). Cette opinion, soutenue par Origène, saint Basile, saint Athanase, saint Methodius, se trouve d'ailleurs consignée dans le cinquième acte du second concile de Nicée (12).

Les anges présentent à Dieu les prières des hommes; ce sont principalement les archanges qui sont chargés de ce soin (13). Tertullien

(1) *De deo Socrat.* p. 235, *Oper.*, t. II, ed. Bipont.

(2) Porphyr. *de Abstin.* lib. II, c. 42.

(3) Diog. Laert. l. c.

(4) Matth. XXIV, 26.

(5) Jud. XIII, 16, 20. Tob. XII, 19. *Epist. ad Hebr.* I, 14. S. Basil. de Sp. s. c. c. 16, 38. Origen. *Reg. fd. in proem. de princip.* l. I, c. 6, 7.

(6) Hug. de S. Victor, *De Anima*, lib. II, e. 3, ap. *Oper.* t. III, p. 15.

(7) Athenag. *Legat. p. Christian.* c. 22.

(8) Adv. Marc. II, c. 8.

(9) De Carn. Christ. c. 8.

(10) S. Bernard, Serm. IV, col. 94. *Ap. Oper.*, éd. Mabillon, t. I.

(11) Théodot. *Eclog. Fabric.* t. V, p. 144.

(12) Voyez la note de Delarue dans le tome III, p. 813 de son édition d'Origène.

(13) Tob. XII, 25. Jos. V, 14. Jud. XIII, 19. Apoc. XIX, 10. XXII, 19. *Epist. ad Colon.* II, 18. *Orat. Nicetæ, in laudat. sanct. archang.* ed. Possin, p. 15.

distingue même un ange spécial de la prière (1). Cet ange figure dans plusieurs visions, par exemple dans celle du frère Gérard de Saint-Germain-d'Auxerre, qui le vit sous la figure d'un jeune homme vêtu de blanc, portant dans ses mains un morceau d'étoffe d'une grande blancheur, dans laquelle il recevait les prières (2). Saint Jean Chrysostôme s'écrie en parlant de ces êtres mystérieux : *Τὴν δεσπότην παρακαλοῦσιν ὑπὲρ τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως* (3). « *Credimus angelos sanctos ad stare orantibus, offerre Deo preces et vota hominum,* » écrit saint Bernard (4).

Le nombre des anges est infini (5), c'était au moins ce qu'admettait la majorité des docteurs, en s'appuyant sur les paroles de Daniel : « *Mille millia ministrabant ei et decies millia dena millia adsistebant ei* (6). - *Numerus angelorum excedit omnem numerum corporalium,* » dit saint Thomas (7). Ces anges sont répandus dans tout l'air : *Ὁ ἄρ' ἀγγέλων ἐμπέλησται*, dit saint Jean Chrysostôme (8), et le poète Prudence développe cette idée dans les vers suivants :

*Cum portis, domibus, thermis, stabulis, soleatis,  
Adsignare suos genios, perque omnia membra  
Urbis perque locos, geniorum millia multa  
Fingere, ne propria vacet angulus ullus ab umbra.*

II. *Ad. Symmach.*

Saint Paul a exprimé la même croyance, quant aux démons. Il s'imaginait que tous ces esprits de ténèbres voltigeaient dans l'atmosphère (9), doctrine qui est aussi celle de saint Athanase (10); saint Prosper veut que l'air dans lequel sont emprisonnés les démons, soit l'air épais (11). Tout le moyen âge a admis cette bizarre idée : Alcuin voit les démons errer sans cesse dans les airs, occupés à épier l'homme pour le tenter : *Diabolus cum suis complicitibus per istum vagatur aerem, insidians saluti fidelium* (12). Albert le Grand dit que

(1) *De Orat.* c. 12.

(2) Chroniq. de Raoul Glaber, collect. Guizot, p. 334, liv. V, c. 1.

(3) *Hom. 3 de incomp. Dei natur. Ap. Oper.*, éd. Montf. t. I, p. 468.

(4) *Serm. VIII, in Cantic. ap. Oper.* t. II, col. 1283.

(5) S. Dionys. Areop. *de Cælest. hierarch.* c. 14, p. 187, éd. Cordieri.

(6) Dan. VII, 10. Cf. S. Cyrill. *Catech. XV de jud. post.* c. 24.

(7) S. Thom. Aq. *Summ. theol.* Part. I, quæst. 50, art. 3.

(8) In Ascens. J. C. *Ap. Oper.* t. II, p. 448, éd. Montfaucon.

(9) *I Ep. Corinth.* VI. 12.

(10) *De incarnat. verb. Dei*, c. 26. *Ap. Oper.* éd. Congr. S. Maur, t. I, p. 68, et *Vit. S. Anton.* c. 21, p. 812.

(11) *Caliginosi aeris carcere: de vit. Contempl.* lib. III, c. 2.

(12) *Confess. fid.* c. 25. *Ap. Oper.* t. IV, p. 405.

leur troupe parcourt à tout instant l'atmosphère qui entoure notre globe (1). De même que les démons étaient regardés par plusieurs, conformément à l'ancienne croyance, comme des hommes admis aux cieux pour leurs vertus, certains Pères, Origène et Philastre à leur tête, ont cru que les anges étaient les âmes des justes. Tertullien a dit que les âmes des méchants deviennent des démons (2).

La persuasion où l'on a été pendant tout le cours du moyen âge, de la présence des démons dans l'air, c'est-à-dire dans toute la nature, puisque l'air pénètre pour ainsi dire tous les objets, a donné naissance à la classification de Psellus (3), en démons aériens, terrestres, aquatiques, marins, souterrains, etc., etc.

Par une croyance absolument semblable à celle qui faisait croire que les *δαίμονες* se nourrissaient d'une matière plus subtile que celle qui constitue les aliments de l'homme, telle par exemple que la fumée, Saint-Justin (4), Saint-Clément d'Alexandrie (5), Minucius Felix (6) et d'autres Pères de l'Église ont admis que les anges vivaient, dans le ciel, d'une nourriture particulière appropriée à leur constitution éthérée. On admettait une nourriture analogue pour les diables (7).

Les *δαίμονες* forment, chez les Grecs, le cortège habituel de la divinité. Proclus assure que les dieux étaient toujours accompagnés d'une grande suite de démons (8). C'est aussi environné des célestes légions, qu'apparaît le Tout-Puissant; c'est ainsi que nous l'offrent sans cesse les monuments figurés. Les inscriptions chrétiennes parlent fréquemment du roi de l'univers qu'escortent les légions invisibles des anges (9). C'est dans ce cortège que certains esprits s'attendent encore à voir Dieu paraître à la fin du monde.

Les anges sont de véritables *δαίμονες πολιούργοι*. Les démons protègent les villes, les peuples, les individus. Chaque cité, chaque lieu a son génie auquel font allusion tant d'inscriptions (10). Rome recon-

(1) *Summ. theolog.* part. 2, quæst. 7. *Ap. Oper.* t. XVIII, p. 75.

(2) Cf. Note de Delarue, t. IV, p. 202, de son édition d'Origène, et Huet, *Origenianor.*, lib. II, p. 165. ap. eamd. édition.

(3) *De Operat. Dæmon.* c. 10.

(4) *Dialog. cum Tryphon.* p. 170, éd. Jebb.

(5) S. Clem. Alexand. *Pædagog.* lib. I, *Ap. Opera*, éd. Potter, t. I, p. 122-123.

(6) Octavius, c. 27.

(7) Pselli *de Operat. Dæmon.* c. 151.

(8) Cf. Gale in Jamblich. *de Myster.* l. V, c. 10.

(9) Voyez, par exemple, une inscription et une mosaïque du monastère de Ghé-lathi, rapportées par M. Dubois de Montpéroux, dans son savant *Voyage au Caucase*, t. II, p. 186. Atlas, *Part. Archéol.* Pl. XXI, fig. 1.

(10) Cf. Orelli, *Inscr. latin. select.* passim.

naissait un génie tutélaire, comme Israël avait son ange. Daniel nous parle de l'ange des Perses et de celui des Grecs. L'Apocalypse attribue un ange protecteur à chaque église. Ἐστήσεν ὁ θεὸς ἀγγέλους κατὰ τὰ κλίματα τῆς οἰκουμένης ἕνα ἕκαστον ἐπιτροπέυειν, dit saint Jean Chrysostôme (1). Saint Denis l'Aréopagite nous tient le même langage (2) : « Non solum episcopus ad tuendum gregem « Dominus ordinavit, sed etiam angelos destinavit », écrit saint Ambroise (3). Et c'est cette idée qui fit parfois imposer aux évêques le surnom d'*Ecclesiæ angeli* (4). Enfin saint Thomas d'Aquin sanctionne cette doctrine de tout le poids de son autorité théologique : « Angeli custodiunt particulares homines, dit-il, archangeli pro- « vincias, principatus, totam naturam humanam, virtutes, corpora, « potestates supra dæmones, sed dominationes supra bonos spiritus « habent custodiam (5). »

Origène (6) assimile si bien les anges à des gouverneurs de province, qu'il va jusqu'à avancer que dans le ciel ils tirent au sort pour savoir de quelle nation, de quelle province et de quelle personne ils seront les gardiens. On sait que cette assimilation fut au moyen âge et dans les temps modernes poussée plus loin encore, et que Carlo Fabri ne craignit pas de dire que les sept électeurs de l'empire germanique avaient pour protecteurs les sept archanges Michel, Gabriel, Raphaël, Scealtel, Uriel, et Ferediel (7).

Les démons du paganisme se divisaient en bons et méchants; cette même division fut adoptée pour les anges. Les bons démons s'attachent aux hommes vertueux qu'ils guident de leurs conseils, éclairent de leurs lumières (8); les méchants sont ennemis de l'homme (9). Heureux ceux qui écoutent les avis salutaires des bons démons, ils atteignent le bonheur suprême (10) et causent la joie de leurs célestes guides. La même félicité est réservée à celui qui se remet aux mains de son

(1) Ap. Photii *Biblioth.* éd. Bekker, p. 1544. P. 517, col. 2.

(2) *De Cœlest. hierarch.* éd. Cordieri, t. II, p. 136.

(3) S. Ambros. *Oper.*, éd. Congr. S. Maur., t. I, col. 976.

(4) Augusti, *Denkwürdigkeit.* etc. t. X, p. 124.

(5) S. Thom. Aq. *Summ. theol.* 19, 113, 3, c.

(6) Orig. *in gener. Hom.* IX, p. 85; t. II; éd. Delarue, p. 157. *Ibid.* *In Exod. et Hom.* XXIII. *In librum Jesu narc.* p. 451. *Ibid.* t. II, éd. Delarue.

(7) Cf. Barbeyrac, *De la nature du sort*, p. 102; et Gaffarel, *Curios. inouïes*, c. 10, p. 440.

(8) Chalcidii *in Tim. Platon. Com.* p. 226. S. Clem. Alex. *Stromat.* lib. VII, c. 2, p. 382.

(9) Porphy. *de Abstn.* lib. II, c. 40.

(10) Cf. Fabricius *in Act. s. Johann.* c. 17.

ange; méprise-t-il au contraire ses conseils, l'ange en gémit, pleure sur ses péchés et le fuit comme les abeilles fuient la fumée et les colombes la puanteur (1).

Les méchants démons, nous dit Xénocrate, sont terribles et puissants; ils sont ennemis de l'homme; ils sont chargés de punir les impies et les coupables (2). Τιμωροί δαίμονες αἵ οἱ θεοὶ δημίους χρώνται κολασταῖς ἐπὶ τοὺς ἀνοσίους καὶ ἀδίους ἀνθρώπους, dit Chrysippe, dans Plutarque (3), qui les appelle ailleurs ὑπερρηφάνων καὶ μεγάλων τιμωρῶν. Dans ces génies, occupés à punir l'orgueil et le crime des habitants de la terre, on reconnaît la copie ou le modèle des diables chrétiens; des anges exterminateurs des Hébreux. Tout le portrait que l'on trace de ces méchants démons répond trait pour trait à celui des diables. Ils sont faux et menteurs, inspirent aux hommes des opinions mensongères et coupables, les poussent aux plaisirs des sens, cherchent à s'attirer les adorations de l'homme et à usurper un culte qui n'appartient qu'aux dieux (4).

(1) S. Basil. in Psalm, XXIII, p. 220. Ap. Opera. t. I, p. 220.

(2) Cf. Origen. Comment. in Math. X. Ap. Opera. éd. Delarue, t. III, p. 456.

(3) De Oracul. defect. p. 417.

(4) Porphyr. de Abstin. lib. II, c. 39, 40. Jamblich. de Myster. I, c. 9.

(La suite au numéro prochain.)

## NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR

## L'AGE DU PORCHE DE NOTRE-DAME-DES-DOMS.

DEUXIÈME ARTICLE.

En revenant sur une question aussi intéressante, notre intention n'est pas plus de provoquer une discussion qui pourrait néanmoins profiter à l'art, que de constater l'erreur dans laquelle seraient tombés les savants les plus recommandables. Loin de nous une pareille prétention ! Notre plume, humble et faible, n'entendra jamais battre en brèche les œuvres ou les opinions des princes de la science. C'est déjà trop pour elle d'avoir mis l'historien de nos monuments nationaux à même de combattre une ancienne opinion, et d'avouer que ce ne sera pas la dernière fois que l'expérience l'obligera de rectifier ses premiers jugements. On ne saurait demander plus à la franchise et au talent.

Des inductions archéologiques autant qu'historiques m'ont amené à penser que quelques parties de monuments du département de Vaucluse, et entre autres le porche de la métropole d'Avignon, datent de la fin du IX<sup>e</sup> et du commencement du X<sup>e</sup> siècle. Dans le dernier numéro de la *Revue*, M. Mérimée cherche à combattre cette opinion en donnant une description du porche de Saint-Restitut qu'il fait dater du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Or, une objection se présentait tout naturellement : Pourquoi le porche de Saint-Restitut ne serait-il pas une copie de celui d'Avignon, copie exécutée d'après un type célèbre depuis longtemps dans le pays ? Cette objection ; la sagacité de M. Mérimée n'a pas manqué de la lui faire prévoir ; mais je crains qu'il n'ait été moins heureux en disant que cette supposition manquait de vraisemblance.

Une chose qui contribue beaucoup à jeter dans l'embarras les archéologues du nord, relativement aux monuments du midi, c'est de vouloir embrasser toutes nos antiquités nationales dans un seul et même cadre, de les juger avec le même *criterium*, si je puis m'exprimer ainsi. Pourquoi faire pour l'archéologie ce qu'on ne ferait pas pour l'histoire, pour la politique, pour la législation ? Il y a autant de différence entre le midi et le nord de la France qu'entre les Romains et les Celtes, entre les Burgondes, les Ostrogoths et les Franks, entre la civilisation et la barbarie. Le nord fut vaincu et absorbé, le midi

conquit et absorba ses vainqueurs. Là, tout disparut dans la conquête. Il se fit une longue nuit de ténèbres et de barbarie que dissipa à peine, au bout de six cents ans, le soleil de la renaissance. Dans le midi, au contraire, les Barbares, ceux du moins qui s'y fixèrent, s'amollirent au contact de la civilisation. L'histoire est là pour nous prouver que tous leurs efforts tendirent à s'assimiler aux vaincus. Cédèrent-ils aux attraits d'un beau ciel ou d'une société plus raffinée? Ce qui est positif, c'est qu'ils respectèrent tout : croyances, mœurs, administrations, préjugés, législation, beaux-arts. C'est des forêts du nord que fondaient ces bandes affamées qui venaient porter dans le midi la désolation et l'effroi. Les Franks de Clovis et de Charles Martel lui firent infiniment plus de mal que les Sarrasins et que les Northmans. Aussi, autant par haine de ces sauvages ennemis, autant par antagonisme de races que par une conséquence des rapports incessants et fraternels entre les peuples du midi de la France et les peuples d'Italie et d'Espagne, il s'établit entre ceux-ci une solidarité de principes qui ne tarda pas à réagir dans le domaine de l'art. Fidèles à la tradition romaine dans le cercle administratif et gouvernemental, ils ne répudièrent point l'art païen, alors même que l'esprit religieux vint rompre avec les souvenirs de l'antiquité; et quand plus tard le génie du catholicisme trouve un nouveau système d'architecture, capricieux et hardi symbole de sa foi; quand, dans le nord, l'imagination, plus rêveuse et plus fantastique, court après les mille caprices de l'ornementation, les combine et les transforme à l'infini, les artistes méridionaux, stationnaires pour ainsi dire, semblent abandonner à regret les vieilles traditions du passé et rompre avec peine avec les souvenirs de l'art païen.

Il ne faudrait rien préjuger de la présence de l'ogive dans nos monuments du XI<sup>e</sup> et même du X<sup>e</sup> siècle. Elle s'y rencontre dans une position tout à fait secondaire, comme moyen de solidité quand les arcs doivent avoir une grande portée, mais jamais comme ornementation. Dans le nord, l'ogive est le symbole d'une ère nouvelle, d'une époque de régénération politique et artistique. Elle marche, elle progresse avec la sécularisation de l'art, elle coïncide avec ce qu'on appelle l'affranchissement des communes. La pensée ayant germé sous tous les fronts, ayant éclos dans toutes les intelligences, il devait se faire un traité de paix et d'union entre les architectes prêtres et les architectes laïques. Le plein cintre et l'ogive se donnèrent la main sans que l'un dominât l'autre, jusqu'à ce que, par suite de l'émancipation politique, l'ogive triomphât définitivement de son antique rival. Le

XIII<sup>e</sup> siècle fut la brillante apogée du système ogival. Il n'en fut pas ainsi dans le midi. Ici, comme nous venons de le dire, et comme nous le prouvons longuement dans notre *Statistique générale du département de Vaucluse*, la conquête n'éteignit aucun des vieux souvenirs romains. La législation et les arts du grand peuple avaient laissé dans le sol et dans les mœurs de profondes et de vivaces racines. La Curie n'avait jamais disparu : elle avait été continuée par la Commune. Nos comtes et nos vicomtes se disaient les *proconsuls* de la Curie. Le midi put donc accueillir l'ogive de bonne heure comme la personnification de la nouvelle puissance laïque, comme le développement d'une forme employée par les constructeurs rivaux des prêtres et des moines. Il put lui donner tout d'abord l'hospitalité, c'est-à-dire une place secondaire ; mais bientôt la vieille rancune contre le nord se réveilla. Par haine de tout ce qui venait de ce pays, haine qui nous est bien et dûment attestée par les chroniqueurs, peut-être aussi un peu par l'influence de l'ancienne civilisation païenne, ou par un simple motif d'esthétique et de goût, le midi resta fidèle au système de la ligne horizontale, et ne permit pas au système curviligne de chercher, comme dans le nord, son plus complet développement. C'est ce qui nous explique la présence craintive de l'ogive durant la période romano-byzantine, sa disparition au XIII<sup>e</sup> siècle, époque de la grande lutte albigeoise, de cette guerre atroce du nord contre le midi, et sa réapparition, au siècle suivant, à la suite d'un pouvoir qui, sur nos bords du Rhône, fut à la fois temporel et spirituel. Et pourtant, même alors, l'ogive n'osa pas s'élever triomphalement, comme elle avait fait dans le nord ! Sous le ciel du midi, les souvenirs antiques empêchèrent toujours la ligne perpendiculaire de prendre un noble essor vers les cieux.

De tout ce qui précède, il résulte, pour moi que le midi ne pouvait avoir son époque de renaissance du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle il faut, suivant M. Mérimée, rapporter les imitations évidentes de l'antique. L'art n'avait pas besoin d'y renaître, puisque l'art n'y avait jamais péri totalement, puisque les peuples conquérants avaient tout respecté, et que les seuls et véritables Barbares furent les hordes de la grande invasion et les Franks du VI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle. La Provence et l'Italie ne formèrent pendant longtemps qu'un seul et même pays. Les mœurs et les arts de l'une furent les mœurs et les arts de l'autre. On sait que le style antique romain se maintint fort tard en Italie jusqu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle. Or, quand l'évêque Fulchérius, auquel des chartes donnent le titre de *Grand*, à cause de sa vertu, de

sa piété et de ses libéralités envers les églises de son diocèse(1), quand le conseiller et le favori de Louis l'Aveugle entreprit, au commencement du X<sup>e</sup> siècle, de faire bâtir une église dans Avignon, et de réparer celles qui étaient ruinées et abandonnées par leurs moines, quel type devait-il et pouvait-il imiter? Le type romain seul était là devant ses yeux; les débris des temples païens existaient sans doute encore à cette époque dans la contrée. Pourquoi l'église ne se serait-elle pas modelée sur le temple, sauf les modifications convenables? Le porche est-il autre chose que la partie qui précédait l'entrée de la *cella*, le *πρόναος*, le *πρόδρομος*, l'*anticum* des Latins? Les pilastres des autres ont changé de place avec les colonnes; on a fermé les entre-colonnements latéraux. Voilà tout. — Si le porche de Saint-Restitut est du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, c'est une copie du porche de Notre-Dame-des-Doms, copié lui-même sur le type primordial des temples antiques. Il est à remarquer que les façades de nos plus anciennes églises, comme celles de Vaison, de Cavailloy, d'Orange et d'Apt, ont toutes été refaites dans les temps modernes. Conservées, quelques-unes d'entre elles nous eussent évidemment présenté des porches à peu près semblables à celui d'Avignon, ainsi qu'on peut en juger par le porche latéral de l'église de Thor. Celui de Notre-Dame-des-Doms devait les précéder, parce que c'était à la métropole à donner l'exemple, et que son évêque disposait de grandes richesses dues à sa position et à sa considération personnelle. Le luxe qu'il déploya dut moins ressortir des fantaisies de l'ornementation et des détails de sculpture, peu usités à cette époque, que de cette sévère ordonnance antique, relevée par de riches moulures dorées, et par ces peintures dont les débris seulement ont suffi à d'éminents artistes pour croire à la collaboration des peintres byzantins (2).

Jules COURTET.

(1) Le P. Nouguier, dans son *Hist. de l'Église et des évêques d'Avignon*, donne deux Fulchérius, évêques, c'est à la date de 835 et l'autre à la date de 911; le premier, grand favori de l'empereur Louis le Débonnaire, et l'autre de Louis l'Aveugle, dont il reçut de grandes faveurs. Or ces deux évêques ne sont qu'une seule et même personne. Par une erreur commune de son temps et bien prouvée aujourd'hui, le P. Nouguier attribuait à Louis le Débonnaire une charte qui est de Louis Bozon, et dont l'original est aux Archives de la préfecture, cart. Avenion. vol. III, n<sup>o</sup> 7.

(2) Il n'est question ici que des peintures du porche, débris admirables d'un faire large et moelleux, et non des maigres silhouettes de l'entrée de l'église, lesquelles accusent les tâtonnements des artistes du XIV<sup>e</sup> siècle. — Quelques erreurs typographiques se sont glissées dans notre premier article; nous relèverons seulement les principales. Ainsi, à la ligne 9 de la note, lisez : *echinus*; à la ligne 11 : *arc* pour *ove*; à la ligne 16 : *le* pour *la*. Page 474, ligne 4, après le mot *démolition*, ajoutez *du clocher*; ligne 12, lisez : *les tambours. . . engagés*; lignes 17 et 18, lisez : *les sous contemporains*; page 475, ligne 2, lisez : *rentrent*. Dans l'article de M. Mérimée, p. 533, ligne 8, lisez : X<sup>e</sup> au lieu de XII<sup>e</sup>.

## EXPLICATION

### DU VITRAIL DE SAINT-DENIS,

#### REPRÉSENTANT L'ABBÉ SUGER,

Depuis que les représentations figurées du moyen âge, étudiées avec plus de soin qu'elles n'avaient été jusqu'alors, ont donné naissance à une branche nouvelle de l'archéologie, l'iconographie chrétienne, les vitraux de nos églises, si riches en sujets symboliques et historiques de toute sorte, ont dû fixer l'attention plus particulière des antiquaires. Au nombre des plus magnifiques verrières que nos temples aient possédées, se placent incontestablement celles de l'abbaye de Saint-Denis. Ces immenses vitrages, si multipliés que quelques-uns avaient pu dire avec raison qu'il y avait à Saint-Denis plus de vitres que de bâtiments, ne laissaient pénétrer dans l'intérieur qu'un jour sombre et mystérieux, qui ajoutait encore au caractère imposant de l'édifice (1). Ces vitres (écrit Dom Doublet, l'historien de l'abbaye), sont les plus riches, les plus magnifiques et les plus exquises qui soient en Europe, tant pour la matière que pour les vives couleurs dont elles sont composées. Cette profusion de vitraux avait fait donner à cette basilique le surnom de *Lucerna*, Lanterne (2). C'était à la magnificence et au goût éclairé pour les arts de l'immortel Suger, qu'on était redevable de ces admirables verrières. Du petit nombre d'ornements qui étaient restés de la reconstruction du ministre de Louis VII, et qu'avait laissés en leur place l'abbé Eudes de Clément dans ses immenses travaux, ces chefs-d'œuvre de la peinture sur verre ne trouvèrent point grâce devant la fureur dévastatrice de 93. Plusieurs néanmoins furent arrachés au vandalisme révolutionnaire par le zèle et le dévouement d'Alexandre Lenoir.

Quoique les annales de l'abbaye de Saint-Denis ne nous aient conservé que bien peu de renseignements sur les vitraux en question, plusieurs témoignages formels cependant établissent que Suger avait

(1) L'abbé Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. III, p. 183.

(2) D. Doublet, *Antiquités et Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis*, p. 286.

apporté un soin tout particulier à la décoration des fenêtres de l'édifice (1). *Unde quia magni constant mirifico opere*, dit le livre de l'administration de Suger, attribué à cet abbé lui-même, mais qui paraît avoir été plutôt de Guillaume, religieux de Saint-Denis (2), auteur de sa vie. *Sumptuque profecto vitri vestiti et saphirorum materia tuiioni et refectiioni earum ministerialem magistrum sicut etiam ornamentis aureis et argenteis peritum auri fabrum constituimus*; et ailleurs on ajoute : *Qui enim inter alia majora etiam admirandarum vitrearum operarios et materiem saphirorum locupletem administrabit*.

Nous apprenons par le même livre que ces peintures formaient une suite nombreuse et variée, commençant par l'*Arbre de Jessé* qui se trouvait au chevet de l'église et finissant au vitrail placé sur la porte principale. Suger avait chargé de leur exécution les maîtres les plus habiles, dont plusieurs avaient même été appelés, dans ce dessein, des pays étrangers.

Nous sommes heureux que dans le petit nombre des verrières que nous possédons encore, se trouve précisément un sujet qui établit d'une manière incontestable l'époque de leur exécution; il nous fournit de plus la preuve de l'attention toute particulière dont les peintures avaient été l'objet pour Suger, ainsi que le démontrent nos textes que nous venons de citer. Sur l'un des panneaux du double vitrail, seul reste de tant de chefs-d'œuvre, on remarque la figure de Suger lui-même. Cette particularité d'un puissant intérêt historique nous a déterminés à donner aux lecteurs de la *Revue* la reproduction de ce panneau; la planche XVIII pourra servir en même temps de spécimen de la fenêtre, qui, selon l'expression dont se sert M. Ferdinand de Lasteyrie dans son excellent ouvrage (3), réunit tous les caractères de l'ornementation le plus en usage à cette époque, et peut être considérée comme un résumé de la peinture sur verre au XII<sup>e</sup> siècle.

Notre panneau représente l'*Annonciation*. Aux pieds de la Vierge, on voit Suger dans son costume d'abbé, la crosse entre les bras. L'inscription *Sugeriùs abas* (*sic*) ne nous permet pas de douter de l'identité de ce personnage avec le ministre de Louis VII. Son visage est fort laid et ne répond, en aucune façon, à l'idée qu'on se serait faite de celui d'un homme d'un si noble caractère et d'une si haute intelligence. Il implore la protection de l'auguste mère du Sauveur, patronne de toute

(1) Cf. Félibien, *Hist. de l'Abbaye de Saint-Denis*, liv. II, p. 57. Montfaucon, *Antiq. expliq.* t. I, p. 177, pl. XXIV.

(2) D. Doublet, o. c. p. 285.

(3) *Histoire de la Peinture sur verre*.

église, ou plutôt il lui rend grâce pour la protection qu'elle a accordée à l'édification de la basilique. Rien n'est au reste plus ordinaire que la présence sur un vitrage du personnage qui l'avait consacré, et le peuple, au moyen âge, ne nourrissait pas ces susceptibilités religieuses qui forçaient Phidias à s'exiler, pour avoir sculpté sa figure parmi les guerriers du bouclier de la Minerve du Parthénon.

L'ange Gabriel, portant une sorte de sceptre de la main gauche, bénit de la main droite Marie et lui adresse les mots *Ave Maria*, qu'on lit au haut du champ du vitrail. Ses ailes sont couleur de feu, comme celles que l'on donne aux séraphins et aux membres élevés de la hiérarchie céleste. Sa tunique verte est recouverte d'un pallium blanc (1). La tête de l'archange est environnée d'une auréole de feu comme les ailes. La Vierge, le front ceint d'une semblable auréole, se lève de son grand fauteuil devant le messager divin, témoignant d'une sorte d'embarras mêlé de timidité, comme l'indique surtout le geste de sa main droite. Elle s'apprête à recevoir l'Esprit saint qui s'échappe d'une sphère lumineuse, image du ciel, et se dirige vers son oreille, d'après une croyance dont nous avons déjà parlé à propos d'une autre peinture de l'*Annonciation*.

Ce panneau, comme tous ceux qui composent la fenêtre, est placé dans un médaillon rouge, à lisérés perlés, se détachant au milieu d'un réticulaire formé par des baguettes rouges à intersections blanches sur un fond du bleu le plus vif. Il se trouve le premier à gauche, en partant des trois magnifiques rosaces qui occupent le sommet de la fenêtre, et fait pendant à un autre médaillon représentant l'*Adoration des Mages*. Aux quatre coins de ces deux médaillons s'en trouvent d'autres plus petits, offrant en bustes des figures d'anges à tunique rouge et à ailes vertes. Tel est le panneau, qu'on peut appeler consacré. Il a été remplacé, avec le vitrail auquel il appartient, à la fenêtre qu'il décorait jadis. Il figure à côté des vitraux modernes dus à la manufacture de Choisy-le-Roi, et il forme aujourd'hui l'un des plus riches ornements de la royale basilique. Grâce aux soins intelligents de l'habile et savant architecte, qui, depuis plus de trente ans, s'est consacré à la restauration de ce magnifique monument, l'église de Saint-Denis ne laissera plus bientôt reconnaître la moindre trace des profanations du sans-culottisme.

(1) Cf. sur le costume donné aux archanges, Bahr, *Symbolik des Apsaischen Cultus*, t. I, p. 339 (Heidelb., 1837).

Préoccupé avant tout du désir de reproduire l'esprit et les détails de l'ancienne construction, M. Debret a appelé à son secours aussi bien l'étude attentive de chaque partie de l'édifice que l'examen minutieux des archives. Dans cette tâche pénible, qu'il a poursuivie avec autant de zèle que de conscience, il n'a rien négligé pour que sa restauration fût empreinte du goût de l'époque qui avait vu naître l'abbaye. Quelques archéologues, mus peut-être davantage par les idées systématiques qu'ils s'étaient formées sur l'architecture du moyen âge, que conduits par un sentiment réel des règles de l'art et des nécessités qu'entraînaient les parties subsistantes de l'ancienne construction, ont critiqué avec amertume plusieurs détails de la restauration. S'il est vrai, ce qu'il nous est difficile de croire, que M. Debret ait manqué à certaines observances des maîtres constructeurs du XII<sup>e</sup> siècle, il a su du moins, tout en conservant le plan général primitif, ne pas compromettre l'élégance et le bon goût, et reproduire, dans son ensemble, un monument sur lequel nul ne peut avoir d'opinion plus assurée que lui.

A. M.

## NOTE

SUR

### UNE GRAVURE EN BOIS

RÉPRÉSENTANT

## LA VIERGE ET L'ENFANT;

AVEC LA DATE 1418.

La gravure avec la date la plus ancienne qu'on connaisse, représente saint Christophe portant l'enfant Jésus sur ses épaules (1). Elle est marquée du millésime 1423.

On ne signale que trois épreuves de cette pièce : celle du Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, à Paris, que M. Léon de la Borde regarde comme une copie, l'épreuve coloriée de la bibliothèque de lord Spencer; une troisième restée en Allemagne, celle probablement que C.-H. de Heineken, auteur classique en fait d'arts du dessin, découvrit dans la Chartreuse de Buxheim, près de Memmingen (2).

De Murr en a donné un *fac-simile* qu'on retrouve dans l'*Essai sur l'origine de la gravure*, de Jansen, t. I, pl. IV, p. 106; d'autres *fac-simile* sont dans la *Bibliotheca spenceriana*, de Dibdin, t. I, p. 115, et dans le *Mémoire de M. L. de la Borde sur l'Origine de l'imprimerie à Mayence*, Paris, 1840, in-4°. Une copie réduite en contre-partie a été insérée dans le *Magasin pittoresque*, 2<sup>e</sup> année, 1834, p. 404; consulter aussi d'Agincourt, *Histoire de l'art*, pl. CLXIX, n° 8,

(1) Sur saint Christophe, voir Molanus, *De Historia SS. imaginum*, lib. III, c. 27; *Revue anglo-française*, I, 356, M. Alfred Maury, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, p. 52; L.-J. Guenebault, *Dictionnaire iconogr. des Monuments*, p. 276-77; et surtout *Die Attributen der Heiligen*. Hanoveren, 1843, ouvrage dont MM. Morellet et Thomas, professeurs au collège de Colmar, nous promettent une traduction corrigée et complétée. M. Ch. Heideloff de Nuremberg, dans son recueil intitulé: *Les Ornaments du Moyen Age*, 1<sup>re</sup> partie, 1844, p. 31, pl. IV, fig. d, décrit le collier de la confrérie de saint Christophe, fondée en 1480, par le comte Guillaume de Henneberg, et à laquelle M. Bechstein se propose de consacrer quelques pages de son grand ouvrage sur les monuments de la Franconie et de la Thuringe.

(2) *Idée générale d'une Collection complète d'estampes*; Leipzig, 1771, in-8, p. 250.

section *Peinture*; et le *Voyage de Dibdin en France*, t. III, p. 103 et suivantes, etc.

Cette planche in-folio est du genre de celles des dominotiers, qui procédaient des cartiers, comme les graveurs sur cuivre procédèrent plus tard des orfèvres. Ces dominotiers s'appliquaient en italien le mot qui sert à exprimer les opérations typographiques, à une époque où l'imprimerie était encore ignorée. Une requête des cartiers de Venise, présentée au sénat de la république, le 11 octobre 1441, contient ces mots : *Carte e figure STAMPIDE che si fanno in Venezia*; manière de parler usitée également dans les Pays-Bas, et qui suffit pour faire tomber les arguments de Des Roches et de son auxiliaire F.-J.-J. Mols (1).

De pareilles images sur bois et enluminées étaient fort communes au XV<sup>e</sup> siècle. On raconte que l'une de celles que les moines distribuaient dans les processions, décida la vocation de Quentin Metsys.

Mais si elles abondaient alors, elles disparaissaient avec facilité. Rien ne les protégeait contre la destruction, ni leur mérite, ni leur prix, ni leur forme. De là vient que des objets sans valeur à cette époque sont devenus pour nous des raretés du premier ordre.

C'était donc à 1423 que s'étaient arrêtées les investigations les plus favorisées. Là, les annales de la gravure avaient fixé leur premier jalon, leur point de départ.

Un hasard propice est venu faire reculer cette limite de cinq années :

Il y a quelques semaines, on allait briser à Malines un vieux coffre dont on avait extrait des archives moisisées. Dans l'intérieur du couvercle était collée une estampe à peine visible. Par bonheur il se trouvait là un curieux (2) qui en détacha les fragments, les réunit ensuite avec adresse et comprit, à l'inspection de la date de 1418, qui y est clairement exprimée, que cette feuille pouvait intéresser l'histoire de l'art.

On détacha à peu près ainsi, à Bruges, au mois d'août 1841, quelques autres gravures sur bois collées dans des sépultures en maçonnerie de l'église cathédrale de Saint-Sauveur (3), mais ces dernières étaient beaucoup plus modernes.

(1) Celui-ci a cependant soin d'aller au-devant de notre objection. Voyez son Mémoire dans le *Bulletin du Biblioph. belge*, I, 78.

(2) M. J. B. De Noter, peintre et architecte.

(3) O. Delepierre, *Notice sur les Tombes découvertes en août 1841*, etc., in-8 de 8 pages avec un fac-simile in-plano.

Attentif à ne pas laisser sortir de notre pays les choses précieuses qui s'y découvrent, nous sommes parvenu à acquérir ce trésor, au prix de 500 francs, véritable bagatelle pour un morceau de cette importance, unique et inédit.

En voici la description, en attendant que nous en puissions publier une copie exacte.

L'estampe, qui a juste 40 centimètres de hauteur sur 26 centimètres et demi de largeur, et qui a contracté par le temps une teinte jaunâtre, a été déchirée en plusieurs endroits; elle offre des piqûres de vers, et le bas a même été enlevé, mais avec du papier de la même époque et pris dans le même coffre, on l'a habilement raccommodée; en laissant cependant aux amateurs la faculté de la bien examiner des deux côtés.

La marque du papier, dont les pontuseaux suivent la direction horizontale, est une ancre posée en face vers la partie supérieure. Or, cette marque ne se voit point parmi celles qu'a rassemblées Jansen.

L'image a été coloriée suivant l'ancien usage; toutefois il n'y a guère que le rouge et un peu de vert et de bistre qui aient résisté.

Dans le haut, trois anges tendent des deux mains des couronnes de fleurs. Deux colombes voltigent au-dessous d'eux. Au centre d'un cercle palissadé, semblable à celui du jardin de la Pucelle de Hollande, est assise entre deux arbres la Vierge avec l'enfant Jésus. Celui-ci se tourne à droite vers sainte Catherine, qui a pour attributs un glaive et une roue. Sur l'extrémité de la palissade voisine de l'épaule droite de la sainte est perché un oiseau, une colombe encore, peut-être. À gauche est sainte Barbe, tenant une tour; sur le premier plan, à droite, sainte Dorothee, avec un bouquet de fleurs et un panier de fruits; au milieu le serpent ou dragon, dont la Vierge doit écraser la tête; à gauche, sainte Marguerite, qui tient une croix et un livre. La palissade est fermée par une barrière, et, en dehors, vers la gauche, on aperçoit un lapin en entier, tandis que dans l'estampe de saint Christophe, le lapin est presque entièrement caché dans son terrier.

Si l'image que nous décrivons est plus ancienne que le saint Christophe, elle est aussi infiniment supérieure pour l'exécution. En effet, l'ordonnance en est ingénieuse, les attitudes sont simples et naturelles, les draperies indiquées dans le style des miniatures de l'époque, à plis larges et empesés, et le dessin ne manque pas d'une certaine correction.

La gravure n'est qu'un simple contour d'une profondeur remarquable, et qui se fait sentir en repoussoir par derrière. L'impression paraît exécutée, d'après la pratique ordinaire, avec une espèce de détrempe pâle ou plutôt grise. Le papier doit avoir été appliqué sur la planche et frotté fortement au revers, ce qui explique la vivacité de l'empreinte.

Toutes les têtes sont nimbées, mais le nimbe de l'enfant Jésus est seul crucifère, cette sorte d'ornement étant réservé à la divinité.

La Vierge porte une couronne impériale; sainte Catherine, une couronne de reine; sainte Dorothee, une couronne de fleurs. « Vir-  
« ginum imaginibus, dit Molanus, IV, 31, coronam ex floribus con-  
« sertam imponimus, quia et virginitatis est florem carpere et ex  
« eo favum et mel componere, de quo dicitur: Favus distillans labia  
« tua, sponsa; mel et lac sub lingua tua. Cyprianus etiam virginita-  
« tem ipsam florem appellat in tractatu ad Demetrianum. »

Les cheveux de la Vierge sont relevés, ceux des quatre saintes flottent sur leurs épaules; quatre légendes, dans des phylactères, offrent les noms de celles-ci en caractères gothiques: *Sca Katerina*, *Sca Barbara*, *Sca Theoretisa* (?), *Sca Margarita*. Chacune des figures est assise.

Sur la première traverse de la barrière est l'inscription capitale, le millésime de MCCCCXVIII, et il y est d'une manière nette, précise, incontestable.

Voilà donc Bruxelles en possession d'un monument qui n'existe nulle part ailleurs, et qui, selon toute apparence, est un monument national, l'œuvre de nos anciens *printers*. L'école flamande de peinture s'y montre en effet avec son caractère natif et individuel. Raison de plus pour nous applaudir de cette conquête.

Le baron de REIFFENBERG, *Corresp. de l'Institut.*

## DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

---

— Une ordonnance royale vient d'ouvrir un crédit de 50,000 fr. afin d'acquitter les dépenses faites et à faire sur le sol de l'ancienne Ninive en Mésopotamie, pour y recueillir les débris les plus précieux des monuments qui y sont enfouis. Cent soixante ouvriers sont maintenant employés à ces fouilles exécutées sous la direction de notre consul M. Botta.

— Un voyageur, tout récemment arrivé d'Égypte, annonce qu'on vient de découvrir à Alexandrie dans le quartier du *Bruchion*, un large piédestal portant deux inscriptions grecques.

— On est occupé à consolider le massif qui doit supporter l'arc romain de Saintes, dont la restauration s'accomplira ensuite avec rapidité. Cet arc, construit en superbe appareil, a pu être démonté sans aucun accident, et va être rétabli dans une position analogue à celle qu'il occupait à l'époque de sa fondation, par rapport à la Charente dont le lit a changé de place. Le soubassement découvert dans l'intérieur de la pile, et le sol antique dont le niveau est à peine supérieur à celui des eaux du fleuve, prouvent suffisamment qu'il n'avait pas été originairement élevé sur un pont, mais à quelque distance des bords de la Charente. Le conseil municipal de la ville de Saintes a eu la malheureuse idée de vouloir rétablir une passerelle dans l'axe de l'arc. M. le Ministre de l'intérieur s'est opposé à ce que ce passage suspendu sur des pieds droits élevés fût placé en face du monument, ou tout au moins a exigé que les chaînes fussent presque horizontales et comprises dans des massifs d'un mètre au plus de hauteur. Mais il faut encore espérer que la ville abandonnera ce projet, destiné seulement à satisfaire des exigences particulières, dont le but serait d'ailleurs manqué, attendu que la circulation se porte nécessairement à 100 mètres plus bas sur le nouveau pont et la granderoute de Bordeaux.

— On a trouvé récemment à Nogent, près de Chevilly, un vase en terre, que maladroitement on a brisé, et qui contenait plus de 200 mé-

dailles romaines de Gallien, Salonine, Postume, Victorin, etc. Presque toutes ces médailles, d'une assez belle conservation, sont de petit-bronze ou de bronze-saucé.

— Un de nos collaborateurs, en explorant la ville de Tours, a remarqué à la *Porte du change*, dans une niche qui surmonte l'ouverture principale, une peinture qui paraît remonter au XV<sup>e</sup> siècle ou tout au moins au XVI<sup>e</sup>, et représentant à n'en pas douter l'ancien château de Tours, avec ses fortifications et son pont-levis. Cette peinture, que recouvre une épaisse couche de crasse et de poussière, pourrait être facilement nettoyée, et il serait important d'en prendre une copie, avant que l'humidité et le soleil en aient fait disparaître les couleurs. Nous signalerons aussi au zèle de la Société archéologique de Tours un monument de la sculpture du XV<sup>e</sup> siècle, qui offre un véritable problème à résoudre. Dans la rue du Grand-Marché, on remarque sur la façade d'une antique maison, habitée par M. Roulleau, un montant de bois sur lequel est figuré, en assez haut relief, le sujet singulier que nous reproduisons ici. Un pauvre *Diable*, aux longues dents, aux pieds fourchus, dont la poitrine décharnée montre des côtes protubérantes, est placé la tête en bas. Un *fol* lui tient les griffes, tandis que deux *bourgeoises*, les pieds posés sur ses épaules, armées de coutelas, semblent le dépecer ou même lui faire l'horrible opération qu'Origène crut devoir s'imposer dans un moment d'exalta-



tion scholastique ; la femme placée à gauche a tout l'avant-bras cassé et le visage emporté, mais on retrouve néanmoins le mouvement de sa personne.

Ce groupe bizarre était-il une enseigne, ou un rébus ou la représentation d'une légende locale, ou bien enfin une satire contre le sexe féminin ? C'est aux archéologues et surtout à ceux qui habitent la ville de Tours qu'il appartient de répondre à cette question.

— La collection des médailles de la Bactriane et de l'Inde, faite par le général Allard à son retour dans le Pendjab, apportée en France après la mort de cet officier par son frère, va être vendue, dans les derniers jours de janvier, par l'administration de *l'Alliance des Arts*. Le Catalogue se distribue rue Montmartre, n° 178.

— Sur la proposition de la Commission des monuments historiques, M. le Ministre de l'intérieur vient d'adresser la médaille frappée à l'occasion de l'établissement de ce service, à M. Gouin, député, ancien ministre, qui a acheté et restauré à ses frais, à Tours, une maison du XV<sup>e</sup> siècle, remarquable sous le rapport de l'art ; à M. Boutarel, inspecteur des eaux et forêts dans le département du Morbihan, qui a fait hommage au musée des Thermes et de Cluny d'objets antiques trouvés dans des fouilles qu'il avait dirigées lui-même avec autant de bonheur que d'habileté ; et à M. de Sévelinge, qui a fait hommage au même musée de fragments de fresques du XIII<sup>e</sup> siècle, enlevés par lui-même au réfectoire de l'abbaye de *Charlieu* (Loire), lors de la démolition de cet édifice, devenue inévitable. La même distinction a été accordée au maire de Tréguier (Côtes-du-Nord), qui a fait des avances considérables pour la réparation de l'église de cette ville, dont la conservation est désormais assurée par des travaux exécutés aux frais de l'État.

— En travaillant à l'église de Saint-Spire à Corbeil, on vient de découvrir une porte de sacristie du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans le tympan, entouré d'un trèfle très-délicat, se trouve une peinture assez bien conservée, représentant sainte Anne, qui fait l'éducation de la Vierge. Il est à souhaiter que l'on s'abstienne de restaurer cette peinture avant qu'elle ait été examinée par des archéologues instruits. Il appartient à la Commission du Ministère de l'Intérieur de sauver cet ouvrage d'art. Nous signalerons encore à son attention des réparations assez peu solides qui s'exécutent dans la même église, notamment

l'emploi du plâtre dans les travaux extérieurs. Quant au déplacement du mausolée de Jacques Bourgoïn, capitaine de Louis XIV, nous regrettons que l'âge récent de ce monument ne nous permette pas de nous en occuper.

— On vient de restaurer le curieux portail de l'église de Mailly (Somme). M. H. Dusevel, membre de la Société des Antiquaires, qui l'a visité, a reconnu dans les statues dont le principal porche est orné, les divers patrons des membres de l'illustre famille de Mailly, qui vivaient à l'époque où cette église fut construite. La découverte de M. Dusevel n'est pas sans importance pour l'étude des monuments du moyen âge ; il en résulte, en effet, que, comme l'ont avancé plusieurs savants, les familles nobles, par le soin desquelles s'élevait un monument religieux, y faisaient ordinairement placer les images des saints qu'elles avaient choisis pour patrons. Quelquefois même ces saints étaient représentés sous les plus riches costumes, sous les vêtements les plus somptueux.

— Le Cabinet des Antiques de la Bibliothèque royale ne cesse de s'enrichir de monuments de tous les genres. Dernièrement M. Dépaullis a fait don à cet établissement d'amulettes ou *ex voto* très-singuliers, que l'on a découverts aux sources de la Seine ; ce sont de petites plaques de bronze découpées et travaillées au repoussé, représentant soit une paire d'yeux, soit la partie inférieure du corps humain avec le sexe masculin bien indiqué. Il est assez vraisemblable que l'on jetait dans les sources du fleuve ces *ex-voto*, afin d'obtenir la guérison des portions du corps qu'ils figurent.— Le même établissement vient de faire l'acquisition très-importante des riches collections de pierres gravées et autres monuments orientaux qui appartenaient à feu M. le marquis de Fortia d'Urban, membre de l'Institut. On remarque parmi ces antiquités, outre des fragments de bas-reliefs apportés de Persépolis, des briques babyloniennes de la plus parfaite conservation et des entailles gravées sous les trois dynasties qui régnaient sur l'antique Perse ; une série de soixante-quatre cylindres persépolitains, babyloniens et égyptiens, ce qui porte le nombre des monuments de cette nature que possède la Bibliothèque royale à cent quatre-vingt-cinq. — Le Cabinet des Antiques vient aussi d'acheter la double figure de lion trouvée à Ninive, que nous avons publiée dans un numéro précédent.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

ANALYSE D'UNE DISSERTATION DU PROFESSEUR FR. KUGLER, INTITULÉE :  
*VORLESUNG UBER DIE SYSTEM DES KIRCHENBAUES.* Berlin, 1843.

M. Kugler, professeur des beaux-arts à l'Académie royale de Berlin, jouit en Allemagne d'une juste célébrité. Depuis longtemps les antiquaires d'outre-Rhin ont apprécié ses nombreux écrits sur les arts. Les archéologues français n'ont point oublié ses curieuses recherches sur l'architecture *polychrome*. Voilà plus d'un motif pour nous autoriser à donner aux lecteurs de la *Revue archéologique* l'analyse d'un nouvel opuscule de cet écrivain.

M. Kugler, dans ce travail, se propose d'examiner les divers types de la *basilique* chrétienne. On ne peut qu'applaudir à ce dessein. Non-seulement le sujet est plein d'intérêt, mais personne n'est plus capable que l'habile professeur de le traiter avec un succès réel. Artiste et savant, M. Kugler est surtout homme de goût, et c'est un mérite bien rare parmi les critiques de profession.

On sait combien les édifices religieux du nord et du midi de l'Europe diffèrent d'aspect. Les goûts les plus opposés, les tendances les plus contraires semblent leur avoir donné naissance : ici les larges coupes, là-bas les grandes flèches pointues. Cette diversité étonne quand on songe que ces monuments se sont élevés sous le règne de la puissante unité catholique, tandis que les temples du paganisme, ce mot dit tout, présentent le plus souvent une remarquable uniformité.

Quoi qu'il en soit, M. Kugler a cru qu'une origine commune se dissimulait sous ces contrastes, et il a cherché cette origine dans les *basiliques* des premiers âges de la chrétienté. Selon lui, on trouve toujours dans ces édifices quelque chose qui rappelle l'Italie de Constantin ou la Grèce du Bas-Empire.

De ces considérations intéressantes sur un sujet assez peu étudié, il est résulté un cours d'histoire de l'architecture ou plutôt d'esthétique, pour nous servir de l'expression consacrée en Allemagne.

Si nous osions faire quelques observations au savant auteur de cet ouvrage, nous commencerions par le prier de se montrer moins exclusif dans le choix de ses exemples. Tous les monuments dont il

parle appartiennent à l'Allemagne; pourquoi donc exclure la France et l'Angleterre, si riches en édifices gothiques, et dans lesquels il aurait pu trouver de nombreux points de comparaison?

L'autre reproche est plus grave. M. Kugler nous paraît bien peu explicite en ce qui touche l'origine des *basiliques*. Il y a ici une question d'étymologie et d'histoire que M. Kugler résout sèchement en se contentant de dire que la *basilique* chrétienne est l'imitation de la basilique païenne. Mais pourquoi les chrétiens donnèrent-ils ce nom à leurs sanctuaires? Avaient-ils commencé par s'assembler dans la *basilique* romaine avant de rien construire? Quelque idée métaphysique se serait-elle glissée ici, par exemple un rapprochement entre la souveraineté judiciaire, dont la basilique était jadis le siège, et la souveraineté ecclésiastique? Tout cela est plus ou moins plausible, mais enfin le problème n'est point encore résolu.

Un fait paraît avoir frappé M. Kugler. Dès son entrée en matière, il s'indigne contre l'architecture religieuse contemporaine; il la trouve froide, insignifiante, vulgaire; en cela nous sommes tous de son avis. Il désespérerait presque de l'avenir de l'art sans une pensée consolante; c'est que le siècle n'a point encore rempli sa mission. Un jour viendra, nous dit le savant professeur, où la forme sera la véritable expression de l'esprit.

En attendant que cette brillante prédiction se réalise, suivons M. Kugler dans la route qu'il s'est tracée.

A ses yeux, trois systèmes se partagent le domaine de l'art: le premier substitue le sentiment individuel, ou si l'on veut le caprice, à l'autorité de l'exemple. On ne tient compte que des conditions matérielles dont l'art ne saurait s'affranchir. On oublie ce grand principe que dans les monuments mêmes, où la nationalité d'un peuple s'est gravée en traits ineffaçables, les lois générales de convenance et d'harmonie ont été fidèlement observées. Ces idées, où il y a plus d'indépendance que de justesse, triomphent aujourd'hui.

L'autre système préconise avant tout l'imitation; l'imitation des Grecs et des Romains, l'imitation du moyen âge. Mais qu'il est difficile d'appliquer certains types, enfantés dans certaines circonstances spéciales, aux besoins d'une tout autre civilisation. Voyez-vous l'artiste réduit à faire un choix au milieu de ces éléments hétérogènes! Que d'écueils sur lesquels son talent peut faire naufrage!

Il y a entre ces deux directions opposées une autre route, que M. Kugler rapproche avec esprit d'une ligne politique fameuse, car, à ses yeux, l'architecture n'est qu'une des faces du développement

social. Ceux qui suivent cette voie du *milieu*, reconnaissent l'existence de certains rapports nécessaires, de certaines lois harmoniques universelles dont il faut se préoccuper exclusivement, loin de se laisser enflammer par les variations du goût ou de se traîner sous le joug des traditions.

Cette doctrine a toutes les préférences de M. Kugler. Selon lui, l'artiste qui veut enfanter une œuvre grave, une œuvre qui aille droit au but sans blesser aucune convenance d'époque, n'en peut professer d'autre. Les règles qu'elle pose laissent l'invention s'exercer en toute liberté. C'est dans cette voie que marchèrent les peuples de l'Europe pendant plusieurs siècles ; car pour s'expliquer l'effet puissant de leurs monuments religieux, il faut se rappeler qu'ils ne les marquèrent pas seulement de l'empreinte de leur génie ou de leurs mœurs, et qu'ils puisèrent à des sources plus hautes que celles de la tradition ou de la nationalité. Aussi, voyez dans la construction de leurs sanctuaires, quelle admirable variété de formes, quelle richesse d'invention !

M. Kugler fait deux classes de tous les monuments du monde : dans la première, il place ceux où l'ordonnance à colonnes prédomine ; dans la seconde, ceux que l'arc ou la voûte caractérisent plus particulièrement. A la colonne, l'architecture doit l'élégance, la régularité, la vie ; l'antiquité l'adopta. L'arc ne se montra qu'exceptionnellement dans les monuments des anciens. L'art chrétien donna à la voûte sa plus grande perfection.

N'oublions pas que les premiers temples chrétiens étaient ornés de colonnes ; que des toits plats, une symétrie rectiligne les faisaient ressembler aux autres édifices profanes de Rome ou d'Athènes. En effet, à l'époque où l'exercice du christianisme devint public, les arts, ainsi que la société, touchaient à leur ruine. Il fallait inventer un genre d'édifice en harmonie avec la religion nouvelle ; or, l'inspiration fit défaut aux architectes chrétiens, et ils se contentèrent d'imiter la *basilique* païenne. Ce genre d'édifice, par sa destination, était susceptible de renfermer dans son sein l'assemblée des fidèles. On ne pouvait tirer nul parti du temple grec ou romain ; restreint à l'excès, l'intérieur pouvait contenir à peine quelques prêtres . . . . . le peuple se tenait sous les portiques.

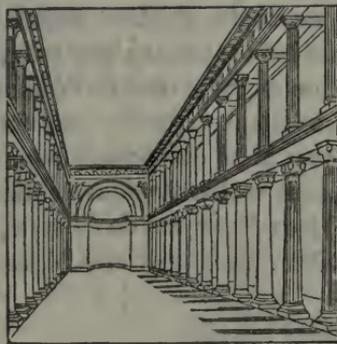
La destination de la *basilique*, au contraire, était de contenir la foule ; elle servait de bourse et de tribunal. C'était une salle en forme de carré long, entourée de colonnes qui soutenaient des galeries, ou plutôt c'était une cour, car tout fait croire que, dans cette

sorte de monuments, le milieu de l'édifice était à découvert. En face de la porte d'entrée, à l'autre extrémité, et dans un hémicycle, on voyait le siège du magistrat.

Les chrétiens imitèrent ses dispositions, ils conservèrent le nom de l'édifice et respectèrent les colonnes et l'hémicycle. Là, ils placèrent le prêtre, puis en face ils élevèrent l'autel.

Mais le goût change, les galeries supérieures disparaissent, une muraille s'élève à la place, le vaisseau de l'édifice semble emprisonné, la lumière n'arrive plus que par des fenêtres. Cette disposition est peu antique, elle est elle-même contraire au bon sens, car elle fait supporter des murs épais par de faibles appuis destinés, dans le principe, à n'avoir pour tout fardeau qu'une charpente légère. Quelques basiliques encore debout, soit à Rome, soit à Ravenne, attestent cette dégénérescence du goût.

Dans d'autres monuments de cet âge, on ne retrouve plus les lignes si grandes et si simples de l'architrave. Des arcades aux formes élastiques les remplacent; c'est un adieu à la pureté grave de l'art hellénique. Saint-Paul-hors-des-Murs est un des plus curieux monuments de ce style.



*Basilique antique.*



*Église de Saint-Paul, à Rome.*

La *basilique*, dans ces temps, apparaît comme un champ de bataille où se trouvent en présence le goût antique et le goût nouveau. L'innovation triompha, et il faut convenir que ce ne fut pas sans profit pour l'effet architectural. La suppression des galeries donna de la grandeur au vaisseau; les bas côtés firent paraître la nef plus élevée; une idée de solidité et de puissance s'attachait à ses arcades multipliées; l'œil était satisfait des rapports qu'elles établissaient avec le grand arc de l'hémicycle. A la vérité, des murs pesants, un plafond

rectiligne, à côté de ces sinuosités continuelles, produisaient un contraste bien étrange ! Du reste, ce style n'en est pas un, c'est le germe d'une phase brillante de l'art.

L'usage de construire des basiliques se répandit dans toute l'Europe. Il y régna; et particulièrement en Allemagne, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, la Saxe et la frontière nord du Hartz, ont conservé de nombreux débris de cette architecture. Mais trop souvent, au lieu de retrouver, ainsi qu'il l'espérait, des vestiges de l'ordonnance primitive, l'antiquaire en est réduit à se contenter de quelques ruines pittoresques.

Comme la vie de cette époque se reproduit admirablement dans ces constructions où l'empreinte originelle est encore toute fraîche ! Comme elles sont fantasques, fastueuses, barbares, telles enfin que ceux qui les ont faites ! En remplaçant la colonne par le pilier, l'architecture allemande signale le premier pas vers une ère remarquable.

Le pilier est fait pour résister, pour soutenir les murs de la nef, pour opposer sa masse énorme à ce poids énorme. De là vient l'énergie du style de la basilique à piliers.

Cependant, la sève d'innovation qui bouillonnait alors engendrait sans cesse des modifications nouvelles : pour varier les aspects, on plaça des colonnes entre les piliers. Dans quelques cas, une vaste arcade s'appuie sur ces piliers et surmonte d'autres arcades de moindre dimension, qui retombent sur les chapiteaux des colonnes. De cette disposition, qui établit dans toutes les parties de l'édifice un juste équilibre entre la pression et la résistance, résulte peut-être le modèle le plus accompli de la *basilique*. Mais qui pourra nous dire par quelles causes ces belles combinaisons architectoniques obtinrent si peu de faveur ! On ne connaît que deux *basiliques* de ce style, bâties dans le Hartz vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle. M. Kugler cite l'église du



*Église du monastère de Huyseburg.*

cloître de Huyseburg, près Halberstadt (Saxe prussienne), comme un des édifices les mieux conservés de l'Allemagne et comme le type parfait de cette architecture.

La forme de croix donnée à la *basilique*, par suite de l'ouverture d'une nef transversale, la disposition du chœur, élevé au-dessus du sol, l'existence d'une crypte, sont autant de modifications de détail qui n'altèrent en rien les bases du système.

Mais du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, tout change. Des courbes élégantes remplacent la monotonie rectiligne du plafond; de puissants arceaux se déploient dans des directions contraires; on a trouvé la voûte croisée qui, reliant les deux côtés de l'édifice, s'élève au-dessus de la nef avec une majestueuse hardiesse.

Cette invention renfermait d'innombrables changements. La solidité de l'édifice, l'unité de sa décoration voulaient que la colonne existât définitivement. Le pilier demeurait : les vieux architectes du moyen âge cherchèrent à lui donner quelque élégance. A peine dans ce pilier, qui s'élève et s'unit aux voûtes de la *basilique*, reconnaissez-vous le grossier support des siècles précédents.

Ce système ouvrait une vaste carrière aux artistes. Ainsi, le plus ou moins d'espace accordé aux galeries, ainsi, les caractères divers de l'ornementation firent éclore mille combinaisons capables de satisfaire le goût le plus décidé pour la variété. La cathédrale de Spire est bien de ce temps, c'est une œuvre où tout est grand, où



Cathédrale de Spire.

tout est noble, mais dans laquelle la forme est d'une sécheresse extrême à force de précision.

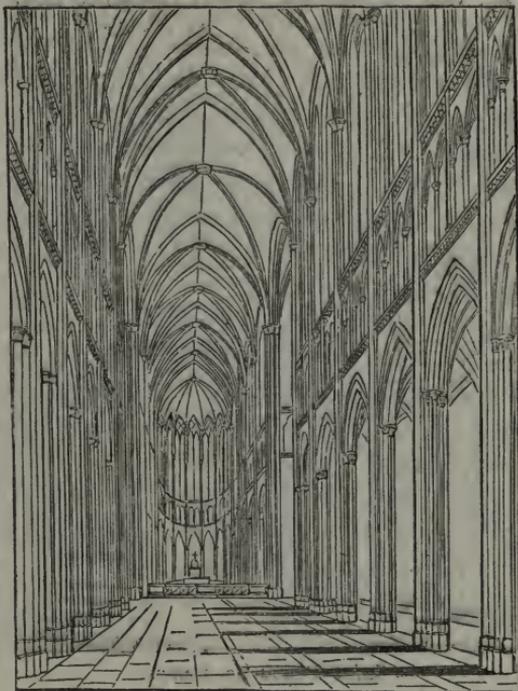
On a nommé cette architecture, architecture byzantine, et, plus tard, avec moins d'inexactitude, architecture romane. Elle fut remplacée, au XIII<sup>e</sup> siècle, par l'architecture gothique; autant qu'on peut en juger, ce style a pris naissance en Orient. Les Arabes firent emploi de la forme ogivale; on trouve l'ogive dans les monuments de la Sicile, sur laquelle ils exercèrent leur domination pendant une centaine d'années. Adoptée du reste de l'Europe, l'ogive modifia par degrés toutes les autres formes; elle a donné à l'architecture gothique un cachet inimitable.

Mais de ce que l'architecture gothique, au point de vue de l'histoire, semblerait s'appuyer sur une origine étrangère, devons-nous la considérer comme un type radicalement nouveau, ou, pour parler plus exactement, serait-ce une architecture sans précédents en Europe?

Nullement, bien s'en faut même, car s'il y a lieu de croire M. Kugler, que nous suivons pas à pas, on reconnaîtra dans la cathédrale gothique le développement de la *basilique* romane. Or, la basilique romane est une application des principes généraux sur lesquels l'art est fondé. Voilà, sans doute, ce qui prête un admirable caractère à l'architecture gothique, ce qui la met au rang des beaux ouvrages sortis de la main des hommes. Voyez les artistes de cet âge, ces hommes de génie dont la postérité a oublié les noms, avec quelle supériorité ils s'emparent de l'œuvre de leurs devanciers, comme ils la remanient! Le pilier s'amincit, la colonnette se groupe autour de ses flancs, et, s'élançant comme un jet vigoureux jusqu'aux sommités de l'édifice, dessine ses nervures entrelacées à la surface des voûtes. A la place des murs, des vitraux étincelants encadrés dans des feuillages de pierre rappellent les créations de la féerie. L'âme s'exalte à la vue de cette heureuse alliance du mouvement et du repos, de la noblesse et de la force. Quel lieu de prière qu'une église gothique, s'écrie M. Kugler, lorsque le monument lui-même semble s'élever comme une hymne vers le trône de l'Éternel! On peut voir, dans la cathédrale de Cologne le type splendide du gothique allemand.

Le règne de l'architecture gothique eut peu de durée; l'enthousiasme pour les lettres grecques et latines à la renaissance fit abandonner un type adopté dans des temps presque barbares. Clarté, simplicité, voilà ce qu'on demandait à l'art, c'était ce qu'on trouvait dans les chefs-d'œuvre antiques. De là une architecture savante, mais peu propre à exprimer les idées religieuses. Si la *basilique* conserva ses voûtes, c'est qu'elles suivirent les courbes du plein cin-

tre romain. Parfois aussi on la couronna de la coupole, et ces dispositions nouvelles commandèrent à l'architecte d'accroître encore la



*Cathédrale de Cologne.*

solidité de l'édifice ; aussi le pilier redevint-il massif. Il est curieux de voir comment les artistes classiques de cette époque obéirent à ces exigences, et comment la colonne, le pilastre, l'architrave et la frise reparurent sur la scène. Saint-Pierre de Rome est le type de cette architecture : imposant par sa masse, il est dénué d'une véritable grandeur.

Ce style a dominé l'art moderne. Les changements qu'on a essayé d'introduire dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ont prouvé seulement à quel point on sentait la nécessité d'une architecture moins pauvre de formes et d'un effet plus puissant.

Quant au style byzantin, son point de départ, aux yeux de M. Kugler, est dans le baptistère. Déjà, dans les premiers âges du christianisme, on avait donné à ces édifices tout spéciaux une forme différente de la *basilique*. Le baptistère s'élevait sur un plan circulaire ou le plus souvent dans la forme d'un octogone régulier ; un toit plat

et une coupole le surmontaient; on l'entoura de galeries pareilles aux



*Saint-Pierre de Rome.*

bas côtés d'une *basilique*, et qui lui donnèrent une physionomie à



*Église de Saint-Vital, à Ravenne.*

part. Ce mode de construction fut surtout en usage dans l'empire grec. Sous Justinien, on éleva de vastes édifices, empreints d'un caractère grandiose, qui devinrent, grâce à quelques annexes, de véritables *basiliques*. Bientôt la manie des constructions difficiles se fit sentir; alors prit naissance l'emploi des coupoles surhaussées sur des arcades. Sainte-Sophie est un type de ces tours de force architectoniques. Puis des idées de perfectionnement survinrent, et l'on fit supporter par des arcades, soutenues par des piliers, une coupole hémisphérique. Saint-Vital de Ravenne, bâti sous Justinien, est un modèle de ce style, et peut-être serait-il plus exact de dire que ce monument marque l'apogée de l'architecture byzantine.

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse. Cette esquisse des opinions et même de la méthode d'exposition de M. Kugler suffit. On peut contester sa manière de voir, mais on doit convenir, ce nous semble, qu'il sait la développer d'une façon ingénieuse et pleine de talent. Le conseil qu'en terminant il donne aux architectes sera, nous le croyons, généralement goûté. Là, du reste, se résume tout son système. Si vous voulez, leur dit-il, construire des églises en rapport avec nos sentiments et nos mœurs, étudiez les monuments que quinze siècles vous ont légués, afin d'y découvrir sous la masse d'idées empruntées au climat, aux institutions, à la civilisation, les règles éternelles de l'harmonie, des convenances et du beau.

E. V.

---

## NOUVELLES PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES.

### FRANCE.

*Lenormant et De Witte* : Élite des Monuments céramographiques, matériaux pour servir à l'histoire des religions et des mœurs de l'antiquité. Mise en vente de la 61<sup>e</sup> livraison, qui complète le premier volume. Paris, Leleux, édit. ; fig. noires, 4 fr. ; col., 6 fr. 50.

*Robert* : Recherches sur les Monnaies des évêques de Toul. Paris, Rollin, 1844, in-4 orné de 10 planches, 10 fr.

*Sansonnetti* : Description de l'Église des Antonistes, maintenant paroisse Saint-Martin de Pont-à-Mousson. Vues, plans, coupes, détails, in-4, fig. noires, 10 fr. ; sur Chine, 12 fr. Paris, Leleux ; Nancy, Grimblot et comp<sup>e</sup>.

## ANGLETERRE.

*Ainsworth (W. F.)* : Travels and researches in Asia Minor, Mesopotamia, Chaldea and Armenia. London, 1842, 8.

*Birch (Sam.)* : Gallery of antiquities selected from the British Museum by *F. Arundale*, archit. and *J. Bonomi*, sculptor. Part. III. London, 1843, 37 pl., 4.

*Mure (William of Caldwell)* : Journal of a tour in Greece and the Ionian islands, 2 vol. Lond. 1842.

*Smith* : Dictionary of Greek and Roman mythology, by various writers. Lond. 1843. Part. I.

*Stewart (J. Rob.)* : Description of some ancient monuments with inscriptions still existing in Lydia and Phrygia, several of which are supposed to be tombs of the early kings. Illustrated with 17 plates from sketches made on the spot. London, 1842, gr. fol.

*Strutt (A.)* : A pedestrian tour in Calabria and Sicilia. London, 1843.

*Vyse (J.)* : Appendix to operations carried on in the Pyramids of Gizeh in 1837. London, 1842.

*Walther* : Arts, antiquities and chronology of ancient Egypt. London, 1843.

*Akerman (J. Y.)* : Coins of the Romans relating to Britain described and illustrated. London, 1844, 87 pl.

*Gwilt* : An Encyclopedia of Architecture, historical, practical and theoretical. London, 1842.

*Hamilton (Gray mss.)* : Studies of Etruria. Part. I. London, 1843, 8. — Tour to the sepulchres of Etruria. 3 ed. London, 1843, 8.

## ALLEMAGNE.

*Wieseler* : Dr. Friedr. Prof. zu Göttingen : Die Nymphesht, la Nymphe Echo : Dissertation archéologique, gr. in-4, avec une Planche. Novembre 1844.

*Schæman (G. F.)* : Dissertatio de Titanibus Hesiodicis. Gryphiswaldiæ.

*Nota.* Tous les ouvrages allemands que nous annonçons dans la partie bibliographique de la *Revue* se trouvent à la librairie de Frank, successeur de Brockhaus et d'Avenarius, rue de Richelieu, n° 69. Et les ouvrages italiens et anglais à la librairie de Benjamin Duprat, rue du Cloître Saint-Benoit, n° 7.

# VOYAGES ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

DE M. LEBAS, MEMBRE DE L'INSTITUT,

## EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE,

PENDANT LES ANNÉES 1845 ET 1844.

---

SIXIÈME RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

---

CINQ JOURS DE RECHERCHES A SPARTE ET SUR SON TERRITOIRE; CAUSES DU PETIT NOMBRE D'INSCRIPTIONS TROUVÉES. — LISTE DE VAINQUEURS DANS DES JEUX PUBLICS; LISTE COMPLÈTE DES PATRONOMES ET CONSÉQUENCES IMPORTANTES QUI EN RÉSULTENT POUR L'HISTOIRE DE LA CONSTITUTION DE SPARTE. — A MISTRA ET DANS LES ENVIRONS, AUTRES LISTES DE MAGISTRATS; INSCRIPTIONS DIVERSES, FRAGMENTAIRES. — A SKLAVOKHORIO OU AMYCLES, PLUS QUE DEUX INSCRIPTIONS. — MONUMENTS DE LA DOMINATION VÉNITIENNE, A MISTRA SURTOUT. — TOTAL DES INSCRIPTIONS DÉCOUVERTES.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Les ruines de la Grèce n'offrent pas seulement d'admirables modèles à l'artiste, d'utiles documents à l'historien, d'intéressantes notions à l'antiquaire, elles sont aussi pour les peuples de grandes leçons, de sublimes enseignements. Forte par ses lois et par sa mâle population, Sparte ne vécut longtemps que pour la guerre et pour la conquête. La Messénie, l'Argolide, l'Arcadie, le Péloponèse, Athènes elle-même, le monde grec tout entier durent successivement subir son joug de fer. Et cependant que reste-t-il aujourd'hui de cette ville si importante? Si l'on excepte son théâtre de marbre et quelques tombeaux, rien que d'insignifiants débris de l'époque romaine ou même de temps plus récents. Nulle trace de son antique grandeur! Que sont devenus le portique construit avec les dépouilles des Perses, le palais du sénat, l'Agora décorée de tant de statues, de tant de sanctuaires, le Plataniste, le temple de Diane Orthia, celui de Minerve Chalciécoc, et ces innombrables monuments que Pausanias put admirer encore? Tout a disparu avec le nom même de Sparte sous les alluvions successives des torrents dévastateurs qui ont ravagé l'Europe. La ville des Messéniens, au contraire, des Messéniens si longtemps opprimés, dispersés, subsiste encore dans presque toute

sa beauté première; le temps et les conquérants l'ont respectée. C'est surtout lorsque quittant Messène on arrive dans la plaine où fut Sparte, *campos ubi Troja fuit*, que ce contraste paraît plus sensible. Si les cimes élevées du Taygète ne dominaient pas ces lieux, si l'Eurotas aux beaux roseaux, aux rives ombragées de lauriers-roses ne serpentait pas dans ces champs qu'il fertilise, on chercherait vainement où s'éleva le siège principal de cette race dorienne si dure, si opiniâtre. Mais le Taygète avec sa double cime, est là; on comprend encore, à cette vue tout à la fois imposante et terrible, que les hommes qui peuplèrent ces montagnes sauvages, escarpées, durent être des hommes énergiques et braves, comme aussi à Athènes, on comprend du haut des propylées que le peuple qui avait sans cesse sous les yeux une mer si belle, des lignes de montagnes si harmonieuses, éclairées par un ciel si azuré, par un soleil si brillant, dut avoir au plus haut degré le sentiment du beau, l'amour des arts, de la poésie et des lettres.

Malgré les désastres successifs dont Sparte fut la victime on y voyait encore du temps de Fourmont plus de 300 inscriptions, même sans y comprendre celles dont l'authenticité a été révoquée en doute. Ce qui échappa au marteau destructeur de ce nouveau vandale, ce qui fut déterré depuis son passage, venait d'être, par les soins de M. Ross, rassemblé dans la demeure du gouverneur de la province pour former, avec quelques objets d'art, les premiers éléments d'un musée local, quand un incendie détruisit tout. Depuis lors les découvertes sont devenues presque impossibles. On a voulu, fort à tort selon moi, rendre une ville de Sparte à la Grèce, qui pouvait fort bien s'en passer et se contenter de Mistra, lieu beaucoup plus salubre, possédant des eaux plus pures et plus abondantes que celui qu'on a choisi pour l'emplacement de la capitale de la province de Laconie; or, les ouvriers employés à la construction de la nouvelle ville ont converti en chaux tous les marbres qu'ils ont découverts dans les tranchées pratiquées à cet effet, sans s'inquiéter de la valeur qu'ils pouvaient avoir aux yeux de l'artiste ou de l'antiquaire. Il m'a donc été impossible, à mon très-grand regret, de trouver aucun monument à opposer aux savants qui regardent comme fausses les inscriptions en caractères archaïques rapportées de ces lieux par Fourmont; mais il reste hors de doute, pour moi, que mon prédécesseur, dans l'investigation des monuments écrits de Lacédémone, n'est pas le seul barbare qui ait fait disparaître les richesses scientifiques de la ville de Lycurgue. En ce moment encore, les maçons

occupés à construire l'église archiépiscopale s'en donnent tout à leur aise, et, sans prendre, comme Fourmont, la précaution de copier ce qu'ils anéantissent, mutilent, brisent, brûlent chaque jour colonnes, bas-reliefs, inscriptions, etc. J'ai vu, pour ma part, de très-belles colonnes ioniques déjà mises en morceaux pour être jetées dans le four. J'en ai témoigné mon indignation à l'archevêque et au gouverneur. Ce dernier m'a promis d'aviser à ce que le fait ne se reproduisît plus; mais n'ayant à sa disposition aucuns fonds particuliers consacrés à la conservation des monuments antiques, que pourra-t-il faire?

Mes découvertes à Sparte, sous le rapport de l'épigraphie, n'ont donc pas été aussi nombreuses que je l'avais espéré. Vous pourrez en juger, monsieur le Ministre, car je vais vous les faire connaître; et cependant j'ai scruté avec soin tous les lieux désignés par Fourmont : Magoula, Mistra, Kérami, Parori, Şklavokhorio (Amyclæ), Nitza, Goudena, Barsoba, etc. Commençons par Sparte.

Le premier monument que j'aie copié dans cette ville est une stèle, existant dans la demeure archiépiscopale. Elle est en pierre rouge et ne doit peut-être sa conservation qu'à cette seule circonstance. On y lit :

(1)                   ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΗ  
                          ΚΑΙΡΕ  
  
                          ΔΙΟΚΛΙΑ  
                          ΚΑΙΡΕ

Καλλικράτη χαῖρε  
Διόκλ [ε] ια χαῖρε.

Le deuxième est un fragment sauvé par le gouverneur d'entre les mains des constructeurs de l'église métropolitaine :

(2)                   ΟΥ  
                          ΘΕΙΝΩΚ'  
                          ΜΟΥΡΑΧΑ  
                          [ΝΟ]ΜΟΦΥΛ[ΑΚΟΣ]

Le troisième, trouvé dans les fouilles pratiquées pour la construction de la fabrique de soie fondée par mon honorable ami, M. Dou-routis, et se trouvant aujourd'hui dans la caserne qu'occupe la garnison, est gravé sur une base circulaire et ainsi conçu :

(3)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ  
 ΚΑΙΣΑΡΙ  
 ΑΔΡΙΑΝΩΣ  
 ΣΕΒΑΣΤΩ  
 ΚΩΤΗΡΙ

Αυτοκράτορι Καίσαρι Αδριανῶ Σεβαστῶ Σωτῆρι.

C'est des mêmes fouilles que provient une stèle portant ce seul mot :

(4)

ΦΙΛΟΥΣΑ

Dans les jardins attenants à l'édifice en question on a déterré, le jour de mon départ, un fragment de grande base sur lequel sont inscrites les quatre lignes suivantes dont je remplis les lacunes à l'aide des numéros 1363 et 1464 du *Corpus*.

(5)

[ΦΙ] Ο ΠΑΤΡΙ ΔΟΣ ΑΙΩ ΝΙΟΥ

[ΑΓ] ΟΡΑΝ ΠΛΕΙΣΤΟΝ [ΕΙΚΟΥ]

[ ] ΑΡΑ ΔΟΣ ΟΥ ΚΑΙ ΑΡΙΣΤ [ΟΥ]

ΕΛΛΗΝΩΝ

[Ἡ πόλις τὸν θεῖνα τοῦ θεῖνος προσδεξαμένου τὸ ἀνάλωμα τοῦ θεῖνος ἀρχιερέως τοῦ Σεβαστοῦ καὶ τῶν θεῖων προγόνων αὐτοῦ, φιλοκαίσαρος καὶ φι]λο[πάτρι]δος, αἰω[νίου ἀγ]ορανό(μου), πλειστον[εῖκου π]α-  
 ραδόξου καὶ ἀρίστ[ου] Ἑλλήνων.

Dans la cour de la demeure du gouverneur, sur la face antérieure d'un petit autel ayant 0,355 de hauteur sur 0,22 de largeur, et 0,24 d'épaisseur, on lit :

(6)

ΑΥΤΟΚΡΑ  
 ΤΟΡΙΑΔΡΙΑ  
 ΝΩΚΑΙΣΑΡΙ  
 ΣΕΒΑΣΤΩ  
 ΚΩΤΗΡΙ

Et sur la face latérale droite :

(7)

ZANIE  
ΛΕΥΘΕΡΙ  
ΟΙΑΝΤΩ  
ΝΕΙΝΟΙ  
CΩΤΗΡΙ

Ζανὶ Ἐλευθερί[ω] Ἀντωνεῖν[ω] Σωτῆρι.

Cette dernière inscription se retrouve reproduite presque dans les mêmes termes, mais dans des dimensions différentes, sur plusieurs monuments qui diffèrent également de forme. D'abord sur une plaque engagée dans la façade de la maison Matalas :

(8)

ZANIEΛΕΥ  
ΘΕΡΙΟΙΑΝ  
ΤΩΝΕΙΝΟΙ  
ΣΩΤΗΡΙ



Puis sur une colonne à demi-cannelée encastrée dans la porte de l'école publique :

(9)

[Z]ANI  
[E]ΛΕΥΘΕ  
[PI]ΟΙΚΑΙ  
[O]ΛΥΜΠΙ  
[OI]ΑΝΤΩΝ[ΕΙ]  
[N]ΟΙΣΩΤΗ  
PI



Puis enfin sur une base qui forme une des pierres d'angle d'une cabane au nord de l'Agora :

(10)                    ΖΑΝΙΕΛΕΥΘ  
ΕΠΙΟΙΑΝΤΩΝΕΙ  
ΝΩΙΣΩΤΗΡΙ

Que conclure, monsieur le Ministre, de ces témoignages de gratitude répétés si souvent car Fourmont en avait vu deux autres encore et le recueil de M. Ross, indépendamment des deux derniers que je viens de rapporter, en contient quatre autres sous les numéros 37, 38, 39, et 40? Qu'Antonin avait par quelque acte de la munificence impériale bien mérité de Sparte, et que dans chaque temple on avait consacré son image en l'assimilant à Jupiter sauveur, à Jupiter libérateur, à Jupiter olympien, genre d'adulation qui ne coûtait plus rien alors, même aux Spartiates; que peut-être même, sous ce nom, il figurait près des dieux pénates dans l'intérieur des maisons particulières.

J'ai encore trouvé dans la cour du gouverneur l'inscription suivante gravée sur une plaque dont la partie supérieure manque :

(11)                    [ΥΠ]ΕΡΤΩΝ[ΚΑΙΣΑΡΩΝ]  
ΣΩΤΗΡΙΑΣΑΡΙΣΤΟΚΛΗΣ  
ΜΕΤΑΤΗΣΓΥΝΑΙΚΟΣΚΑΙ  
ΤΩΝΤΕΚΝΩΝΤΥΧΗΕΠΗ  
ΚΟΩΤΟΝΒΩΜΟΝΑΝΕΘΗ  
ΚΕΝ

[Υπ]έρ τῶν [καισαράων] σωτηρίας Ἀριστοκλῆς μετὰ τῆς γυναικὸς καὶ τῶν τέκνων Τύχη Ἐπηκόω τὸν βωμὸν ἀνέθηκεν.

C'est encore une preuve de l'attachement des Grecs pour la famille des Antonins.

Sur l'emplacement présumé de l'Agora, j'ai trouvé, dans un état de mutilation récente, l'inscription suivante, que sans doute la veille on aurait pu lire beaucoup plus intacte, à en juger par la copie que M. Ross en a donnée sous le n° 13 de son recueil. On ne saurait le nier en présence de tels faits : le gouvernement grec, malgré la rigueur de ses lois, restera impuissant pour conserver les monuments antiques tant que les populations, à très-peu d'exceptions près, resteront assez ignorantes du passé et assez peu jalouses de la gloire

des ancêtres pour préférer quelques sacs de chaux à tous les monuments écrits ou sculptés. Je remplis immédiatement les lacunes.

(12)

ΑΠΟΛΙΣ

ΑΙΛΙΟΝΔΑΜΟΚΡΑΤΙΔ[ΑΝΤΟΝ]  
 ΑΛΚΑΝΔΡΙΔΑΑΡΧΙΕΡΕΑΤ[ΟΥ]  
 ΣΕΒΑΣΤΟΥΚΑΙΤΩΝΘΕ[ΙΩΝ]  
 ΠΡΟΓΟΝΩΝΑΥΤΟΥΦ[ΙΛΟ]  
 ΚΑΙΣΑΡΑΚΑΙΦΙΛΟΠΑΤ[ΡΙΝΑΙ]  
 [ΩΝΙ]ΟΝΑΓΟΡΑΝΟΜΟΝ  
 [ΠΛΕΙ]ΣΤΟΝΕΙΚΗΝ[ΠΑΡΑΔΟ]  
 [ ΞΟΝ]ΚΑΙΑΡΙΣ[ΤΟΝΕΛΛΗΝΩΝ]

A πόλις Πό(πλιον) Αίλιον Δαμοκρατίδ[αν τόν] Άλκανδρίδα άρχιερέα τ[οῦ] Σεβαστοῦ καί τῶν θε[ίων] προγόνων αὐτοῦ [φιλο]καίσαρα καί φιλόπατ[ριν], αἰώνιον άγορανόμ[ον], πλειστονείκην [παρά]δοξον καί ἄρισ[τον] Ἑλλήνων].

A l'époque où M. Ross a vu cette base on y lisait de plus une partie des trois lignes suivantes :

ΚΑΛΩΣΠΕΠΟΛΕΙΤ[ΕΥΜΕ]  
 [Ν]ΟΝΚΑΙΛΑΒΟΝ[ΤΑΤΑΣ]  
 [ΤΗΣΑΡ]ΙΣΤ[ΟΠΟΛΕΙΤΕΙΑΣ]  
 [ΤΙΜΑΣΚΑΤΑΤΟΝΝΟΜΟΝ]

Καλῶς πεπολειτ[ευμέν]ον καί λαβόντα τὰς [τῆς άρ]ιστ[οπολειτείας] τιμὰς κατὰ τόν νόμον].

Le personnage dont il est question sur cette base honorifique est connu déjà par les nos 1363 et 1364 *a b* du *Corpus*, qui ont été copiés, le premier par Cyriaque d'Ancone, le deuxième par Fourmont. J'ai tiré de là des facilités pour remplir les lacunes que présente notre monument. Je crois pouvoir par la suite établir que ces trois inscriptions nous font connaître quatre personnages d'une famille importante de Sparte, contemporains des Antonins, et portant alternativement les noms d'Alcandrides et de Damocratidas, suivant l'usage grec. L'Auguste dont il est ici question doit être Commode ou Marc-Aurèle.

L'inscription suivante a été copiée par Fourmont, et, plus tard, par M. Ravoisier, mais comme elle est de grande dimension et se

rencontre à l'est de l'acropole, fort loin des constructions nouvelles, elle a été jusqu'ici respectée :

ΗΠΟΛΙΣ

ΜΕΜΜΙΟΝΔΑ

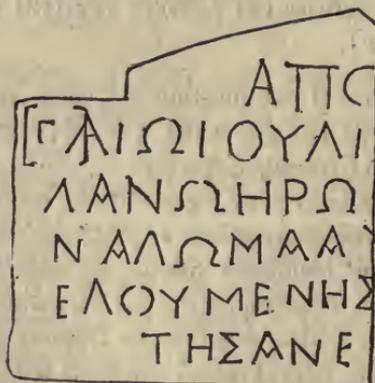
ΜΑΡΗΜΕΜΜΙ  
ΟΥΣΙΔΕΚΤΑΥΙΟΝ  
ΚΑΛΩΣΠΕΠΟΛΙ  
ΤΕΥΜΕΝΟΝΛΑ  
ΒΟΝΤΑΤΑΣΤΗΣ  
ΑΡΙΣΤΟΠΟΛΙΤΕ,  
ΑΣΤΙΜΑΣΚΑΤΑΤΟΝ  
ΝΟΜΟΝ

Η πόλις Πό(πλιον) Μέμμιον Δαμάρη Πο(πλιου) Μεμμίου Σιδέκτα υιόν, καλῶς πεπολιτευμένον, λαβόντα τὰς τῆς ἀριστοπολιτείας τιμὰς κατὰ τὸν νόμον.

J'ai parlé assez longuement de cette inscription (t. II, p. 67 de l'*Expédition de Morée*, t. I, p. 97 du tirage à part in-8°), cela me dispense d'entrer ici dans aucun détail.

Non loin du théâtre, sur la pente orientale de l'acropole, on trouve des ruines d'assises qui doivent avoir appartenu à un édicule funèbre, à en juger par le fragment d'inscription qui suit, lequel était gravé sur l'une des moitiés du fronton :

(14)



Cette inscription est encore connue. M. Bœckh l'a publiée sous le n° 1398 d'après deux copies, l'une de Fourmont, l'autre de Dodwell. Je ne la reproduis ici que parce qu'il me semble qu'elle

peut être restituée plus symétriquement et d'une manière plus complète qu'elle ne l'a été dans le *Corpus* :

ΑΠΟ[ΛΙΣ  
 [ΓΑ]ΙΩΙΟΥΛΙ[ΩΙ. . . . . ΗΡ  
 Κ]ΛΑΝΩΗΡΩ[ΙΔΟΥΣΗΣΤΟ  
 Α]ΝΑΛΩΜΑΑΥ[ΤΗΣΚΑΙΕΠΙ  
 Μ]ΕΛΟΥΜΕΝΗΣΙ[. . . . .  
 ΤΗΣΑΝΕ[ΙΚΗΤΟΥ

À πό[λις Γ]αίω Ιουλί[ω]..... Ηρκ]λανῶ ἥρω[ι] δούσης τὸ ἀ]νάλωμα  
 αὐ[τῆς καὶ ἐπιμ.]ελουμένης [τῆς δεινός] τῆς Ἀνε[ικήτου].

C'est-à-dire : la ville à *C. Julius* (*Festus* ou tout autre nom) *Herculanus*, une telle fille d'*Anicetus* faisant les frais et se chargeant de veiller à l'exécution des travaux.

C'est encore non loin du théâtre au nord de l'acropole, près de l'emplacement où dut être le stade, que j'ai lu les lignes ci-dessous, contenant une liste de vainqueurs dans des combats publics :

ΝΕΚΛΕΟ  
 ΑΙΡΕΙΣΟΙΝΙΚΑΣΑΝΤΣΜΑΧ  
 ΣΝΙΚΟΚΡΑΤΗΣΚ ΒΑΣ  
 ΚΙΔΑΣΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΥ  
 ΜΕΝΗΣΕΠΙΚΤΗΤΟΥ  
 ΙΠΠΙΔΑΣΕΠΙΚΡΑΤΟΥΣ  
 ΥΝΙΚΟΣ  
 ΩΑΝΔΡΟΣΤΡΥΦΩΝΟΣ  
 ΚΥΔΑΝΟΣΙΠΠΑΡΧΟΥ  
 ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΗΣΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΥ  
 ΔΑΜΙΠΠΟΣ ΤΙΜΟΚΡΑΤΟΥΣ  
 ΚΛΕΟΜΑΚΟΣΚ  
 ΕΥΔΑΙΜΟΚΛΗΣΕΥΔΑΜΟΥ  
 ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ ΘΕΟΔΩΡΟΥ  
 ΞΕΝΑΚΩΝΑΝΤΙΒΙΟΥ.



La restitution suivante ne doit pas s'écarter beaucoup du monument dans son état primitif :

ΟΙ ΕΠΙ ΜΕ] ΝΕΚΛΕΟ[Υ ΣΤΩΝ ΑΓΕΝΕ  
 ΙΩΝ ΔΕΚ] ΑΤΡΕΙΣ ΟΙ ΝΙΚΑΣΑΝ[ΤΕ] ΣΜΑΧ  
 ΓΑΙΟ] Σ ΝΙΚΟΚΡΑΤΗΣ ΙϚ ΒΑΣ  
 ΑΙΑ] ΚΙΔΑΣ ΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΥ  
 ΕΠΙ] ΜΕΝΗΣ ΕΠΙΚΤΗΤΟΥ  
 ΦΙΛ] ΙΠΠΙΔΑΣ ΕΠΙΚΡΑΤΟΥΣ  
 Ε] ΨΥΝΙΚΟΣ . . . . .  
 Σ] ΩΑΝΔΡΟΣ ΤΡΥΦΩΝΟΣ  
 ΚΥΔΑΝΟΣ ΙΠΠΑΡΧΟΥ  
 ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΗΣ ΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΥ  
 ΔΑΜΙΠΠΟΣ ΤΙΜΟΚΡΑΤΟΥΣ  
 ΚΛΕΟΜΑ[Χ] ΟΣΚ  
 ΕΥΔΑΙΜΟΚΛΗΣ ΕΥΔΑΜΟΥ  
 ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ ΘΕΟΔΩΡΟΥ  
 ΞΕΝΑΚΩΝ ΑΝΤΙΒΙΟΥ

Οἱ ἐπὶ Με]νεκλέο[υς τῶν ἀγενείων δέκ]α τρεῖς οἱ νικάσαντες μάχ(ην)  
 βασ(ιλικήν).

[Γαίω]ς Νικοκράτης Νικοκράτου  
 [Αία]κίδας Φιλοστράτου  
 [Επι]μένης Ἐπικτήτου  
 Φιλ]ιππίδας Ἐπικράτους  
 [Ε]Ψυνικός.....  
 [Σ]ώανδρος Τρύφωνος  
 Κύδανος Ἰππάρχου  
 Καλλικράτης Φιλοστράτου  
 Δάμιππος Τιμοκράτους  
 Κλεόμαχος Κλεομάχου  
 Εὐδαιμοκλῆς Εὐδάμου  
 Σώστρατος Θεοδώρου  
 Ξεναχῶν Ἀντιβίου.

Ce monument n'est pas sans intérêt si j'en ai bien saisi le sens. C'est le seul exemple d'une liste de vainqueurs dans des jeux publics qu'on ait rencontré jusqu'à ce jour. Quel était ce combat royal, μάχη βασιλική? Serait-ce les Μέγιστα Οὐράνια Σεβάστεια Νεροναΐδεια

dont il est question au n° 1424 du *Corpus*, et qui eurent lieu également sous le patronomat de Ménécès? C'est une question qui mériterait la peine d'être examinée, mais que ne peut résoudre immédiatement un voyageur campé à la belle étoile sur les ruines de l'ancienne Thouria. Tout ce qu'on peut affirmer c'est que c'étaient des jeux guerriers auxquels les combattants se préparaient en se frottant d'huile; ce que démontrent clairement, selon moi, le vase, le bouclier et la palme gravés au bas des treize noms. Il est, du reste, à remarquer que les quatre premiers vainqueurs sont distingués des neuf autres par la disposition même des lignes, et que les noms de Nicocrate, de Philostrate, de Soandre, d'Hipparque, de Callicrate, de Damippus, d'Eudæmocès, de Sostrate, de Théodore et de Xénacon se rencontrent sur d'autres monuments de Sparte, tous comme celui-ci de l'époque romaine.

La liste qui vient ensuite est d'une tout autre nature, elle est gravée sur une stèle à fronton et à antéfixes trouvée récemment par Nicolas Touros de Magoula, et sur laquelle les A ont le chevron brisé, et, le plus souvent, des *apices* :

(16) ΚΑΒΩΝΙΔΑΣΑΝΔΡΟΝΙΚΟΥ  
 ΠΑΤΡΟΝΟΜΟΣΔΑΜΟΧΑΡΗΣ  
 ΜΕΛΑΝΙΠΠΟΥΠΑΤΡΟΝΟ  
 ΜΟΣΠΡΑΤΟΝΙΚΟΣΕΠΙ  
 5 ΣΤΡΑΤΟΥΠΑΤΡΟΝΟΜΟΣ  
 ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΙΔΑΣΤΙΜΟΞΕΝΟΥ  
 ΠΑΤΡΟΝΟΜΟΣΤΙΜΟΞΕΝΟΣ  
 ΦΙΛΟΚΛΕΟΣ ΠΑΤΡΟΝΟΜΟΣ  
 ΔΑΜΟΧΑΡΙΣ ΤΙΜΟΞΕΝΟΥ  
 10 ΠΑΤΡΟΝΟΜΟΣ ΞΥΝΑΡΧΟΙ  
 ΑΡΙΣΤΟΚΡΑΤΗΣΕΥΤΕΛΙΔΑ  
 ΕΥΔΑΜΙΔΑΣ ΚΛΕΟΝΥΜΟΥ  
 ΤΙΜΑΡΙΣΤΟΣ ΔΑΜΩΝΟΣ  
 ΙΠΠΑΡΧΟΣ ΓΟΡΓΙΠΠΟΥ  
 15 ΦΙΛΟΞΕΝΟΣ ΔΑΜΟΛΑ  
 ΠΑΣΙΤΕΛΗΣ ΚΛΕΑΘΟΡΟΣ  
 ΡΑΣΩΤΗΡΙΔΑΣΑΓΑΘΟΚΛΕΟΣ  
 ΥΠΟΓ<sup>Α</sup>ΑΡΙΣΤΟΚΛΗΣΣΩΚΡΑΤΙΑ  
 ΕΥΤΥΧΙΔΑΣ ΥΠΗΡΕΕΥΤΥΧΟΣ

Καβωνίδας Ανδρονίκου, πατρονόμος·  
 Δαμοχάρης Μελανίππου, πατρονόμος·

Πρατόνικος Ἐπιστράτου, πατρονόμος·  
 Καλλικρατίδας Τιμοξένου, πατρονόμος·  
 Τιμόξενος Φιλοκλέος, πατρονόμος·  
 Δαμοχάρης Τιμοξένου, πατρονόμος.

Ἐύναρχοι·

Ἀριστοκράτης Εὐτελίδα,  
 Εὐδαμίδας Κλεονύμου,  
 Τιμάριστος Δάμωνος,  
 Ἴππαρχος Γοργίππου,  
 Φιλόξενος Δαμόλα,  
 Πασιτέλης Κλεάνορος.

Γρα(μματεὺς)·

Σωτηρίδας Ἀγαθοκλέος.

Ἵπογρα(μματεῖς)·

Ἀριστοκλῆς, Σωκρατίας,

Εὐτυχίδα

Ἵππρέτης.

Εὐτυχος.

Ce monument d'une admirable conservation est sans aucun doute le plus important de tous ceux que j'ai recueillis à Sparte. Il résout en effet une question restée incertaine jusqu'à ce jour : il nous apprend quel était le nombre des magistrats que Cléomène institua sous le nom de patronymes pour remplacer le pouvoir tyrannique des éphores (voy. Bœckh, *Corpus Inscr. gr.* t. I, p. 605, col. 2). D'après le n° 1356 du *Corpus*, M. Bœckh avait conjecturé qu'ils étaient plusieurs. Mais combien? et puis, que fallait-il entendre par ces mots du n° dont il vient d'être question : οἱ συνάρχοντες τῆς πατρονομίας? Notre inscription répond pleinement à ces deux questions. Il y avait six patronomes en titres assistés de six suppléants ou adjoints *σύναρχοι*. Le premier des patronomes, comme on le sait déjà, était éponyme. Les six patronomes se partageaient sans doute les différentes branches de l'administration, comme les trois premiers archontes à Athènes, et peut-être les six *σύναρχοι* veillaient-ils à la réforme des lois comme les six derniers archontes, les thesmothètes d'Athènes. Il est très-naturel de croire que Cléomène, partisan des principes démocratiques, ait emprunté beaucoup dans sa réforme politique à la constitution de l'État démocratique, par excellence, d'Athènes, tout en ayant égard aux exigences locales. Ainsi, le

peuple étant divisé en quatre tribus, il y eut douze patronomes, trois, sans doute pour chaque tribu; mais, comme à Athènes les gardiens des lois, les législateurs furent au nombre de six. Nous apprenons de plus, qu'à ce corps constitué était attaché un secrétaire en chef, trois secrétaires en second et un huissier; ce qui était resté également douteux jusqu'à ce jour (*voyez* Bœckh, t. I, p. 611, col. 2). Ces trois fonctions sont indiquées par trois sigles, dont les deux premières sont, je crois, sans exemple, et dont la dernière n'est qu'une simple abréviation.

D'après tout ce qui précède, il me paraît hors de doute que le n° 1256 du *Corpus* ne doit pas être considéré comme un monument unique, mais comme se composant de deux inscriptions bien distinctes, dont la première était, comme la nôtre, une liste de magistrats élus pour une année. Seulement, les noms des six premiers patronomes et celui du premier synarque manquent, effacés par le temps, et le graveur a oublié les noms de trois sous-secrétaires, si toutefois il n'est pas plus naturel d'admettre qu'ils précédaient le mot ΥΠΗΡΕΤΗΣ, mais qu'ayant été effacés par le temps, Fourmont a oublié d'indiquer une lacune dans cet endroit.

C'est encore à la même classe de monuments qu'il faut rattacher le n° 23 du recueil de M. Ross. Quelque mutilé que soit ce monument, le mot ΣΥΝΑΡΧΟΝ[ΤΕΣ], équivalent du ΣΥΝΑΡΧΟΙ de notre inscription, ne peut laisser d'hésitation à cet égard. Les quatre premières lignes, si la partie supérieure de la pierre était intacte, devaient contenir les noms des six premiers patronomes, les lignes 6 et 8 les noms des six synarques, la neuvième celui du secrétaire; puis, venait celui de l'huissier précédé du mot [Υ]ΠΗΡΕΤ[ΗΣ] dont cinq lettres subsistent encore. Peut-être les trois sous-secrétaires ne venaient-ils qu'après?

Je ferai encore remarquer que les *συνάρχοντες* sont aussi au nombre de six dans le n° 1341. Pratolaos, auquel ils décernent une statue, ne fait pas partie de leur collège puisqu'il est patronome, et c'est à tort que M. Bœckh a supposé qu'ils étaient sept en le comprenant.

En résumé, notre inscription doit être considérée comme une heureuse découverte puisqu'elle décide, d'une manière concluante, un point très-important de la constitution de Sparte à l'époque romaine; et j'aime à croire, monsieur le Ministre, que le monde savant en appréciera toute l'importance.

(La suite du 6<sup>e</sup> rapport au numéro prochain.)

## LA MÉCANIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS.

---

Ce fragment, comme celui que nous avons déjà publié (*sur l'époque du vase d'Artaxerce*), est extrait d'un Mémoire de M. Letronne, sur l'État de la civilisation de l'Égypte pendant la domination des Perses, lu récemment à l'Académie des Inscriptions. Nous avons pensé que cette vue nouvelle sur la *Mécanique des Egyptiens* intéresserait les lecteurs de la *Revue Archéologique*.

Après avoir tracé le tableau du règne des derniers Pharaons, et parlé des travaux d'architecture et de sculpture qu'ils avaient exécutés, l'auteur termine ainsi l'exposé de ceux d'Amasis :

« Mais ce qu'Hérodote admire encore plus que tous ces grands travaux, c'est une *chambre monolithe*, ayant 21 coudées (11 mètres) de long ; 14 coudées (7 mètr. 38) de large et 8 de haut (4 mètr. 216), ou 344 mètres cubes, qui devaient peser conséquemment près de 2 millions de kilogrammes, et environ 500,000 kilogrammes (le double de l'obélisque de Louqsor) après avoir été taillé et évidé.

« Outre ces immenses ouvrages, les monuments attestent qu'Amasis en exécuta beaucoup d'autres dont l'histoire ne fait pas mention. Thèbes et d'autres lieux en ont conservé beaucoup de traces. A Tel et Mui, l'ancienne *Thmuis*, dans le Delta, se trouve un monolithe tout à fait semblable à celui dont parle Hérodote, et d'une assez grande dimension, puisqu'il a 7 mètres de haut, 3 mètres 95 de large, 3 mètres 21 dans l'autre sens, selon les mesures de Chanailles et de Girard (1) ; M. Burton y a lu le nom d'*Amasis*. D'après cela, on voit qu'Hérodote a seulement parlé de ce qu'Amasis avait fait de plus remarquable, et que ce prince montrait un goût décidé pour ces monolithes de granit, qu'il tirait à grands frais de Syène et d'Éléphantine (2). Au témoignage de sir G. Wilkinson, les carrières de Syène portent encore plusieurs inscriptions qui annoncent que ce roi en a tiré des blocs pour les édifices qu'il voulait élever dans la vallée du Nil (3). Ainsi les monuments eux-mêmes viennent confirmer le té-

(1) Jollois et Dubois Aymé, *Description des ruines situées dans le Delta* (*Description de l'Égypte*, ch. xxvi), p. 10.

(2) *Description de l'Égypte ; Antiquités*, t. V, pl. XXIX, n° 16 à 19.

(3) Wilkinson, *Manners and Customs*, I, 191, 192.

moignage d'Hérodote sur les travaux exécutés par Amasis peu d'années avant l'arrivée de Cambyse.

« Le ressort énergique qui avait élevé les immenses constructions de Thèbes, dix ou douze siècles auparavant, ne s'était nullement affaibli; le goût pour ces grands ouvrages subsistait dans toute sa force; et l'on savait encore transporter et élever des masses d'un poids énorme.

« Le grand monolithe d'Amasis, même avant d'être évidé, ne pesait pas beaucoup plus qu'une des énormes pierres qu'on trouve encore dans les ruines de Balbeck. Plusieurs ont 58 pieds de long, et Volney (1) en a mesuré une de 69 pieds 2 pouces de long, de 12 à 13 pieds dans les deux autres sens; cette pierre, qui est une espèce de granit, doit peser de 8 à 900,000 kilogrammes, et elle provient, comme toutes les autres, d'une carrière située dans la montagne adjacente à la ville, d'où les Romains ont su, à l'époque des Antonins, l'amener sur le sol du temple par un chemin inégal et montueux.

Ils n'ont pas été plus embarrassés pour dresser à Rome (comme les Grecs avaient su le faire à Alexandrie) les plus grands obélisques égyptiens, ainsi que la fameuse colonne dite de Pompée, élevée en l'honneur de Dioclétien, et tant d'autres colonnes triomphales d'égale dimension qu'ils tiraient des carrières du mont Claudianus, dans le désert à l'est de l'Égypte (2). Ces travaux furent au moins égaux par celui que les Ostrogoths exécutèrent à Ravenne, au tombeau de Théodoric. Le toit monolithe de ce tombeau a été taillé dans un bloc de pierre d'Istrie qui pesait, selon les calculs de Soufflot, plus de 2,300,000 livres. En supposant qu'il eût été évidé dans la carrière même, autant qu'il le fallait pour en diminuer le poids sans qu'il courût le risque de se briser, on trouve qu'il pesait au moins 940 milliers lorsqu'il a été transporté des carrières de l'Istrie à travers le golfe Adriatique, voituré dans les environs de Ravenne, près du tombeau, et élevé sur les murs de face, à 40 pieds de hauteur (3), c'est-à-dire à une élévation trois fois plus grande que celle des piédestaux sur lesquels sont placés les colosses de Thèbes. Assurément ni les Grecs ni les Romains, encore moins les Ostrogoths, ne possédaient les puissants engins dont disposent les modernes; tout annonce cependant qu'ils étaient plus avancés que les Égyptiens en mécanique.

« Je suis étonné autant que personne de la patience et de l'adresse

(1) Volney, p. 258 de ses OEuvres (éd. de F. Didot).

(2) V. mon *Recueil des Inscriptions grecques de l'Égypte*, t. I, p. 177 et suiv.

(3) Soufflot, cité par Caylus. (Acad. des Inscriptions, t. XXXI, *Hist.* p. 39, 40.)

que ceux-ci ont déployées en ces occasions ; mais j'ai toujours été fort éloigné de leur attribuer, comme on l'a fait souvent, une mécanique aussi perfectionnée, pour le moins, que celle des modernes. S'ils avaient eu de telles ressources, les Grecs en auraient eu connaissance, eux qui, depuis Psammitichus, parcourant librement l'Égypte, furent les témoins des immenses travaux de ce prince et de ses successeurs. Or, que la mécanique des Grecs fût encore à cette époque dans l'enfance, cela résulte du moyen grossier qu'employa Chersiphron, l'architecte du premier temple d'Éphèse, commencé au temps de Crésus et d'Amasis (1). N'ayant point de machine pour élever les énormes architraves de cet édifice, à la grande hauteur où elles devaient être portées, il fut réduit à enterrer les colonnes au moyen de sacs de sable (2), formant un plan incliné, sur lequel les architraves étaient roulées à force de bras.

Ce passage de Pline est une autorité historique en faveur de l'usage que les Égyptiens eux-mêmes faisaient du plan incliné pour porter les lourds fardeaux à un niveau élevé ; car il est impossible que s'ils avaient eu un moyen plus perfectionné et moins pénible, les Grecs de ce temps ne l'eussent point connu. C'est à l'aide de ce procédé que purent être élevés facilement les tambours des colonnes de la salle hypostyle de Karnak, qui ont 21 mètres de haut, et 10 mètres de tour, ainsi que leurs énormes architraves. On enterrait toutes les colonnes à mesure qu'elles s'élevaient, et l'on allongeait graduellement le plan incliné où l'on en augmentait le nombre des rampes. Une application du même procédé, c'est-à-dire un plan incliné en spirale, à peu près tel que l'avait conçu Huyot (3), a fourni le moyen de dresser les obélisques, et cela sans autre secours que celui des leviers et d'une multitude de bras habilement combinés. C'est ainsi que Rhamessès avait employé 120,000 hommes pour dresser un des obélisques de Thèbes ; fait qui seul annoncerait l'extrême imperfection ou plutôt l'absence totale de la mécanique (4). Et, en effet, dans aucune peinture égyptienne on n'aperçoit ni poulies, ni moules, ni cabestans, ni machines quelconques. Si les Égyptiens en avaient eu l'usage, on en trouverait la trace dans un bas-relief (5), qui nous représente le transport d'un co-

(1) Ce synchronisme résulte pour moi de ce que, selon Hérodote (I, 92), Crésus avait fourni *la plupart des colonnes* de ce temple.

(2) Plin. XXXVI, 21 (14).

(3) Son dessin est déposé à l'École des Beaux-Arts.

(4) Id. XXXVI, 9.

(5) Publié d'abord par Cailliaud, puis par Champollion et Rosellini, en dernier lieu, par Wilkinson, *Manners and Customs*, III, 325.

losse : on le voit entouré de cordages, et tiré immédiatement par plusieurs rangées d'hommes attachés à des câbles; d'autres portent des seaux pour mouiller les cordes et graisser le sol factice sur lequel le colosse est traîné. La force tractive de leurs bras était concentrée dans un effort unique, au moyen d'un chant ou d'un battement rythmé, qu'exécute un homme monté sur les genoux du colosse. Si 1,000 hommes ne suffisaient pas, on en prenait 10,000, autant qu'on en pouvait réunir sur un même point et pour une même action. Ce bas-relief remarquable fait tomber bien des préjugés, en nous montrant que la mécanique des Égyptiens, comme celle des Indiens actuels et des Mexicains (1) a dû consister dans l'emploi de procédés très-simples, indéfiniment multipliés, et coordonnés habilement par l'effet d'une longue habitude de remuer les très-lourdes masses (2).

(1) Pierre Martyr, *de Orbe novo*, decad. 5, cap. 10. Cité par Prescott dans son *History of Mexico*.

(2) M. Prisse, qui connaît si bien les monuments égyptiens, après m'avoir entendu lire cette partie de mon mémoire, m'a adressé la lettre suivante qui confirme, par un fait tout nouveau, mes vues sur l'usage du plan incliné :

Paris, 7 décembre 1844.

MONSIEUR,

« Entre les traits qui m'ont frappé en vous entendant lire à l'Académie votre mémoire sur *l'état de l'Égypte pendant la domination des Perses*, j'ai surtout remarqué ce que vous dites de la *Mécanique des anciens Égyptiens*; vous avez reporté ma pensée sur une observation que j'avais faite dernièrement à Karnac, relative à l'emploi que les Égyptiens ont dû faire du *plan incliné*, pour élever de grosses masses, et en général, à la simplicité des moyens mis en usage par leurs architectes pour élever ces blocs colossaux qu'on remarque dans tous leurs monuments.

« L'entrée du grand palais des Pharaons à Karnak s'annonce par un gigantesque pylône dont les deux mâles n'ont jamais été terminés. La construction paraît en avoir été commencée par *Amoun-le-Pehor* de la vingtième dynastie, qui en fit sculpter une élévation parmi les bas-reliefs qui décorent le temple de Khons. Ces masses pyramidales malgré l'absence de leur couronnement ont chacune environ 45 mètres de hauteur sur 114 de largeur à leur base. Ils sont bâtis de gros blocs distribués en assises irrégulières et dont les joints n'ont été dressés que sur les bords. On remarque de chaque côté de ce pylône, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la cour, des massifs d'énormes briques crues adossés à ces bâtisses de pierre, au pied desquelles ils forment maintenant un immense monticule. A l'intérieur, ces massifs de briques sont encore assez bien conservés et s'élèvent du côté du nord sur un petit édifice isolé composé de trois salles dont les murs sont couverts de bas-reliefs portant les légendes de Méneptah II. Les énormes travées de pierre qui couvrent ce petit édifice antérieur à la construction du pylône, n'ont pu résister pendant des siècles au poids des massifs de briques dont on les avait surchargées et se sont écroulés. Le

temps (qui use tout, même en Egypte) a tellement décomposé ces constructions de briques qu'elles ressemblent à des monticules de décombres couverts de tessons de poterie. Mais des fouilles entreprises dernièrement pour subvenir aux besoins de la salpêtrière de Karnak, m'ont fait apercevoir *un plan incliné* construit d'énormes briques crues dont les assises consécutives ont dû être superposées au fur et à mesure de la nécessité d'augmenter la hauteur de ces rampes, dans un rapport constant avec la hauteur de la bâtisse. Le système adopté m'a paru avoir été disposé de manière à former plusieurs angles qui devaient probablement se reposer symétriquement sur les deux môles du pylône. Du reste, exploitées depuis des siècles pour subvenir aux besoins des huttes du voisinage, ces constructions de terre n'atteignent plus aujourd'hui qu'à la moitié de la hauteur du pylône.

« Cette observation qui a échappé je crois à tous les voyageurs, acquiert maintenant quelque intérêt de vos savantes et curieuses vues sur ce point. »

PRISSE.

## SCÈNES

DE LA

## PSYCHOSTASIE HOMÉRIQUE.

---

L'idée du pèsement des âmes ou des destinées telle qu'on la trouve dans l'*Illiade* a fourni peu de sujets à l'art ancien. M. Alfred Maury, dans deux savants articles (*Revue archéologique*, p. 235 et suiv., et p. 291 et suiv.), a tâché de rattacher à une pensée commune tout ce qu'on trouve, en représentations figurées ou en textes écrits, dans l'antiquité et au moyen âge sur la psychostasie ou pesée des âmes. On comprend facilement que l'*Équité* ou la *Justice* aient été représentées tenant des balances à la main. La balance que porte la Justice avait donné lieu à un proverbe grec : Δικαιότερον σταχάνης ou Δικαιότερον τρυπάνης (Suid. *sub verb.*), plus juste qu'une balance. Ensuite il n'y a rien d'étonnant non plus que l'idée de peser les actions humaines, pour en punir ou récompenser leurs auteurs, se retrouve chez les peuples tant anciens que modernes qui ont admis le dogme d'une autre vie ou celui de la métempsycose. Mais il y a loin de l'idée d'une pesée matérielle aux métaphores par lesquelles les Pères de l'Église ont quelquefois désigné la justice divine. Je n'examine pas ici la question de savoir à quelles sources les Grecs avaient emprunté leur manière de figurer le pèsement des âmes ou des destinées. Ces sortes d'images leur étaient venues, sans doute, de l'Orient aussi bien que les idées qui s'y rattachent. Mais comme j'espère pouvoir le démontrer, autre chose est la psychostasie homérique, autre chose la psychostasie chez les Égyptiens, peuple chez lequel des notions d'une autre vie faisaient partie des croyances religieuses. Dans Homère, rien n'indique que la psychostasie se rattache à une vie future, aux peines ou aux récompenses qui y attendent l'homme. Au contraire, dans les deux endroits où il est question des balances d'or de Jupiter et des *kères* ou destinées que le souverain des Dieux pose dans les bassins, il ne s'agit que de décider de l'issue d'un combat entre deux armées ou bien entre deux guerriers. La lutte se passe sur la terre; la pesée des sorts ou des âmes se fait dans les régions célestes, mais cette pesée n'a d'autre but que de résoudre

une contestation matérielle et terrestre. C'est l'armée ou le guerrier qui triomphe dont le sort s'élève vers le ciel ; le bassin dans lequel se trouve la *ker* du vaincu descend jusqu'à terre. Il faut faire bien attention à ceci, c'est le poids le plus léger qui indique le vainqueur, le bassin le plus chargé entraîne la défaite et la mort.

Pour se convaincre de ce que j'avance ici, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les vers d'Homère.

Dans le premier passage nous voyons Jupiter assis sur le mont Ida; le père des Dieux et des hommes contemple les Grecs et les Troyens qui vont en venir aux mains.

Καὶ τότε δὴ χρύσεια πατὴρ ἐτίταινε τάλαντα·  
 Ἐν δ' ἐτίθει δύο κῆρε ταηλεγείος θανάτοιο,  
 Τρώων θ' ἵπποδάμων καὶ Ἀχαιῶν χαλκοχιτῶνων·  
 Ἐλκε δὲ μέσσα λαβῶν· ῥέπε δ' αἰσιμον ἦμαρ Ἀχαιῶν.  
 Αἱ μὲν Ἀχαιῶν κῆρες ἐπὶ χθονὶ πολυβοτείρῃ  
 Ἐζέσθην, Τρώων δὲ πρὸς οὐρανὸν εὐρὺν ἄερθεν.

(*Iliad.*, Θ, 69-74.)

« Alors le père souverain déploie ses balances d'or ; il y met les « deux *kères* qui amènent le long sommeil de la mort, celles des « Troyens habiles à dompter les chevaux et des Grecs aux cuirasses « d'airain. Il prend la balance par le milieu. Le malheur des Grecs « se déclare ; leurs *kères* descendent jusque sur la terre verdoyante, « tandis que celles des Troyens s'élèvent jusqu'à la voûte du ciel. »

Dans le second endroit, Jupiter, du haut de l'Olympe, suit des yeux Achille et Hector. Les deux héros arrivent pour la quatrième fois aux sources du Scamandre.

Καὶ τότε δὴ χρύσεια πατὴρ ἐτίταινε τάλαντα·  
 Ἐν δ' ἐτίθει δύο κῆρε ταηλεγείος θανάτοιο,  
 Τὴν μὲν Ἀχιλλῆος, τὴν δ' Ἑκτορος ἵπποδάμοιο·  
 Ἐλκε δὲ μέσσα λαβῶν· ῥέπε δ' Ἑκτορος αἰσιμον ἦμαρ,  
 Ὡχέτο δ' εἰς Αἴδαο.....

(*Iliad.*, X, 209-13.)

« Alors le père des Dieux déploie ses balances d'or ; il y place les « deux *kères* qui amènent le long sommeil de la mort, celle d'Achille « et celle d'Hector, habile à dompter les chevaux. Il prend la balance « par le milieu ; l'heure fatale d'Hector se déclare ; son bassin des- « cend jusqu'aux enfers. »

Virgile emploie le même langage quand il fait peser par Jupiter les destinées (*fata*) d'Énée et de Turnus.

*Juppiter ipse duas æquato examine lances  
Sustinet, et fata imponit diversa duorum;  
Quem damnet labor, et quo vergat pondere lethum.*

(*Æn.* XII, 725-27.)

« Jupiter lui-même tient dans sa main les deux bassins d'une balance en équilibre, et y place les destinées différentes des deux héros, pour savoir à qui le combat doit être fatal, et de quel côté penchera le poids du trépas. »

Enfin Quintus de Smyrne nous représente les *kères* d'Achille et de Memnon pesées par Éris.

. . . . . Ἔρις δ' ἔθουε τάλαντα  
Ἰσμίνης ἀλεγεινά· τὰδ' οὐκ ἔτι ἴσα πέλοντο.

(*Paralipom.* II, 539-40.)

« Alors Éris déploie les balances fatales du combat; mais déjà les bassins ne sont plus en équilibre. »

En effet, Achille vient de percer Memnon qui tombe baigné dans son sang.

On voit par ce qui précède que la charge la plus pesante entraîne la perte du guerrier dont la destinée ou la *kère* descend vers la terre. C'est pourquoi Servius, dans son commentaire sur Virgile, ajoute, au mot *vergat* : *Bene vergat : nam morientes inferos petunt.* (*Ad Æn.* XII, 727.) Remarquons aussi que dans les deux passages de l'*Iliade* que j'ai cités, le poète emploie exactement les mêmes expressions pour décrire les deux scènes où il est question du pèsement des destinées. Ce sont les mêmes vers qui servent à peindre le sort réservé aux Grecs et le sort destiné à Hector; seulement dans le premier passage le bassin qui porte les *kères* des vaincus s'abaisse vers la terre (*ἐπὶ χθονί*), tandis que dans le second endroit l'image est plus forte et plus expressive; le bassin d'Hector descend jusqu'aux enfers (*εἰς Ἄϊδαο*).

Nous savons d'une manière positive, par le témoignage de Plutarque (1), que le pèsement des destinées s'appellait *Ψυχόστασία*. La lutte d'Achille et de Memnon avait fourni à Eschyle le sujet d'une tragédie aujourd'hui perdue. Après avoir cité les vers d'Homère dans lesquels il est question des sorts d'Achille et d'Hector, Plutarque ajoute : *Τραγωδίαν ὁ Αἰσχύλος ὄλην τῷ μύθῳ περιέθηκεν, ἐπιγράψας Ψυχοστασίαν, καὶ παραστήσας ταῖς πλάστιγξι τοῦ Διός, ἔνθεν μὲν τὴν Θέτιν, ἔνθεν δὲ τὴν Ἥω, δεόμενας ὑπὲρ τῶν υἱέων μαχομένων.* « Eschyle avait adapté à ce mythe une tragédie qu'il avait intitulée :

(1) *De Aud. Poet.* T. VI, p. 59, ed. Reiske.

« la Psychostasie ; il y avait représenté près des balances de Jupiter, « d'un côté Thétis, de l'autre l'Aurore qui suppliaient le maître des « Dieux en faveur de leurs fils, pendant qu'ils combattaient. »

Trois monuments nous offrent d'une manière non douteuse des scènes de la psychostasie telle qu'on la trouve dans Homère et chez les poètes qui l'ont suivi. Le premier est le miroir étrusque publié par Winckelmann (1) et sur lequel paraît Mercure (*Turs*) assis ; le dieu tient la balance dans les bassins de laquelle sont placées deux figures vêtues de tuniques et représentant les *kères* d'Achille (*Achle*) et de Memnon (*Efas* ou *Evas*). Les bassins ne penchent ni de l'un ni de l'autre côté ; cependant on dirait que Mercure appuie sa main sur celui dans lequel est placé la *ker* de Memnon. Apollon (*Aplu*), assis en face de Mercure, fait un geste d'équilibre ou de pondération en relevant par-dessus sa tête un bout de sa chlamyde et en accompagnant ce geste d'un mouvement de sa main droite ouverte.

Je n'ai pas jugé à propos de reproduire ici ce curieux miroir, parce qu'il se trouve figuré dans un des articles de M. Maury (p. 297), où les lecteurs de la *Revue* pourront prendre connaissance du sujet.

Quant aux deux autres scènes relatives à la psychostasie, ce sont



(1) *Mon. ined.* 133 ; Lanzi, *Saggio de lingua etrusca*, II, tav. XII, 4, éd. de Florence.

deux vases peints ; l'un connu sous le nom de *Vase du Stadhouder*, et que j'ai eu occasion d'examiner à Amsterdam, en 1840, a été publié par Millin (1).

On y voit le combat d'Achille et de Memnon tel qu'il est représenté sur une foule de vases où des inscriptions ne laissent subsister aucune incertitude à l'égard du sens du sujet (2).

Achille vient de percer Memnon d'un javelot qui fait jaillir le sang de la poitrine ; le guerrier est tombé sur ses genoux et s'appuie encore sur un javelot qui s'est brisé sous le poids de son corps. Au-dessus de cette scène de combat, on voit Mercure assis, reconnaissable au pétase et au caducée sur lequel il pose sa main. Devant le messager des Dieux est un arbre auquel est suspendue une balance dans les bassins de laquelle paraissent deux petits génies, nus et ailés, peints en blanc (3). Le bassin qui est au-dessus de la tête d'Achille s'élève vers le ciel, tandis que l'autre qui porte la *ker* de Memnon descend vers la terre. Nous trouvons donc ici l'image exacte que nous fournissent les vers de l'Iliade. Le bassin du vainqueur s'élève, celui du vaincu s'abaisse. Une déesse voilée, et la tête ornée d'une couronne élevée, se tient du côté d'Achille et dirige ses regards vers la balance ; c'est Thétis, la mère du héros. De l'autre côté, derrière Mercure, une déesse s'enfuit avec les signes du plus violent désespoir ; elle s'arrache les cheveux tout en retournant la tête vers la psychostasie. Il faut reconnaître ici l'Aurore dont les larmes, dans le langage poétique, forment la rosée.

Tout dans ce tableau est d'accord avec les données homériques, rien ici n'annonce une rémunération ou des peines réservées à une autre vie. Il s'agit simplement de la décision d'une lutte entre deux guerriers. Quant à la présence des deux déesses, nous avons ici sous les yeux une des scènes de la tragédie d'Eschyle ; nous avons vu plus haut que le poète avait fait intervenir la mère d'Achille et celle de Memnon, au moment où Jupiter pesait les destinées des deux héros.

Un magnifique cratère récemment publié par M. Raphaël Politi (4),

(1) *Vases peints*, t. I, pl. XIX ; *Galer. myth.* CLXIV, 597. Cf. Passeri, *Pict. Etrusc. in Vasc. tab.* CCLXII.

(2) Voir mon *Cat. Magnoncour*, n° 59. Cf. les *Monuments inédits de l'Inst. arch.* t. II, pl. XXXVIII. Sur le coffre de Cypselus, on voyait le combat d'Achille et de Memnon ; auprès se tenaient leurs mères. Ἀχιλλεὺς δὲ καὶ Μήνωνι μαχομένους περιστήμασιν αἱ μητέρες. Paus. V, 19, 1.

(3) La balance a été reproduite seule dans le second article de M. Maury, p. 293.

(4) *La Concordia, Giornale Siciliano*, anno secondo, n° 14, p. 107 seg. *Cinque vasi di premio rinvenuti in un sepolcro agrigentino.*

et reproduit dans le *Bulletin archéologique napolitain* (1), et dans l'ouvrage de M. Raoul-Rochette, sur les peintures de Pompéi (2), représente Jupiter, **ΙΕΥΣ**, imploré par Thétis, **ΘΕΤΙΣ**, et par l'Aurore, **ΗΕΟΣ**. C'est la scène qui précède celle du combat d'Achille et de Memnon (3).

Les Apolloniates avaient dédié à Olympie des statues placées sur une base en forme d'hémicycle ; au milieu était Jupiter imploré par Thétis et par Héméra ; aux deux extrémités on voyait Achille et Memnon préparés au combat (4). Le beau vase d'Agriente publié par M. Politi reproduit le groupe qui occupait le centre dans l'ofrande des Apolloniates.

Le second tableau, qui offre une psychostasie, n'est pas moins curieux que le premier, c'est un fragment de vase qui fait partie de la collection de M. le duc de Luynes (5).



(1) N° II, p. 16.

(2) *Choix de Peintures de Pompéi*, p. 5, vignette 1, et p. 11, note 6.

(3) L'autre peinture de ce magnifique vase montre *Triptolème*, *Τριπτολεμος*, sur son char ailé, entouré de *Déméter*, *Δεμετερ*, de *Phéréphassa*, *Φερεφασα* (*sic*), de *Céleus*, *Κελεο...*, et d'*Hippothon*, *Ηιπποθον* (*sic*).

(4) Paus. V, 22, 2.

(5) *Monuments inédits de l'Inst. arch.* t. II, pl. X, b.

Le savant possesseur de ce beau fragment (1) croit y reconnaître la scène du vingt-deuxième livre de l'Iliade, où les Dieux délibèrent entre eux (2) sur le sort d'Achille et d'Hector. Le combat de Dieux qui était peint au revers du vase, et dont il reste malheureusement bien peu de débris, s'expliquerait, d'après cette hypothèse, par le combat décrit vers la fin du vingt-unième livre, là où le poète nous représente les Dieux entrant en lice; chacun va pour secourir le peuple qu'il protège, après que Vulcain a desséché la plaine d'Ilion inondée par le Xanthus (3).

Dans la peinture que nous avons sous les yeux, Hermès, barbu, reconnaissable au caducée qu'il élève au-dessus de sa tête, tient la balance dans les bassins de laquelle sont placés deux petits hoplites qui vibrent la lance; ces deux hoplites sont colorés en violet. Ici les bassins sont égaux, comme sur le miroir étrusque dont il a été question plus haut; le sort des guerriers dont on pèse les *kéres* ou destinées n'est pas encore résolu. A gauche de la psychostasie est Jupiter armé du foudre et appuyé sur un bâton noueux. Une couronne, formée de feuilles de *smilax* (4), entoure sa tête. A droite du tableau on voit une déesse revêtue d'une tunique talaire et d'un ample péplus. De la main gauche elle relève un bout de sa tunique, tandis que de la droite, levée et ouverte, elle fait un geste de *libération* ou de *réussite* (5). Dans l'Iliade, nous ne voyons intervenir directement que la seule Athéné (6). Cependant aucun symbole, dans la peinture que nous examinons, ne peut servir à reconnaître cette déesse. Il faut avouer, toutefois, que bien souvent Minerve paraît sans aucun attribut (7). Il serait possible également qu'ici le peintre eût voulu représenter Thétis, la mère du héros destiné à remporter la victoire sur Hector.

J'ai dans plusieurs occasions (8) fait remarquer la différence que les artistes anciens apportaient dans les représentations de l'âme. Sur

(1) Cf. les *Annales de l'Inst. arch.* t. VI, p. 296.

(2) *Iliad.* X, 166, sqq.

(3) *Iliad.* Φ, 342-501.

(4) Voir Gerhard, *Griechische Vasenbilder*, I, S. 82 und 83; cf. mon *Cat. Beugnot*, p. 8.

(5) Voir l'*Élite des Monuments céramographiques*, t. I, p. 46, 185, 198, 277, 286. Cf. aussi ce qui a été dit dans la *Nouvelle galerie mythologique*, p. 39.

(6) *Iliad.* X, 177.

(7) Voir l'*Élite des Mon. céramographiques*, t. I, p. 174.

(8) *Annales de l'Inst. arch.* t. V, p. 313 et suiv.; *Cat. étrusque*, n° 139; *Cat. Magnoncour*, n° 108. Cf. également l'*Élite des Mon. céramographiques*, t. I, p. 23.

le miroir étrusque (*Revue archéologique*, p. 297), ce sont de petits hommes simplement revêtus de tuniques courtes, serrées au-dessus de la taille au moyen d'une ceinture. Sur le vase du Stadhouder les *kères* sont figurées par des génies ailés et nus, semblables aux images de l'Amour (1). Enfin, sur le fragment de vase de la collection de M. le duc de Luynes, ce sont de petits guerriers, de véritables hoplites qui représentent les âmes.

La forme la plus habituelle sous laquelle on a figuré l'âme, tant chez les Égyptiens (2) que chez les Grecs, est celle d'un oiseau à tête humaine; c'est aussi la forme que l'art grec, avec plus ou moins de modifications, a donné aux Sirènes (3). Sur un vase qui représente la mort de Procris (4), on voit l'âme qui s'envole sous la forme d'une Sirène; la même forme est donnée à l'âme du taureau de Crète, sur une amphore à figures noires du Cabinet des médailles (5). On sait que, suivant la doctrine de Zoroastre, on reconnaissait aux animaux une âme aussi bien qu'aux hommes. Quelquefois on voit aussi de simples oiseaux qui semblent indiquer l'âme, comme, par exemple, dans plusieurs scènes du combat de Thésée et du Minotaure (6) et dans une peinture qui représente la lutte d'Hercule et de Géryon (7). Un oiseau qui vole au-dessus du sanglier de Calydon, attaqué par Méléagre, pourrait bien n'avoir d'autre objet que de désigner l'âme du sanglier (8).

(1) Ce sont plutôt des *Amours* que des *kères* qu'il faut reconnaître dans une peinture de vase que j'ai décrite dans mon *Catalogue Durand*, n° 655. Ces petits amours sont pesés dans une balance que tient une femme.

(2) On connaît une foule d'amulettes soit en or, soit en pierre dure, ou en pâte émaillée qui représentent l'âme sous la forme d'un oiseau à tête humaine.

(3) M. Panofka a cité des exemples de toutes les formes que l'art grec a données aux Sirènes dans son bel ouvrage sur les *Antiques du Cabinet de M. le comte de Pourtalès*, p. 73 et suiv.

(4) D'Hancarville, *Vases d'Hamilton*, t. II, pl. CXXVI; Millingen, *Anc. uned. mon.* pl. XIV.

(5) Cf. mon *Cat. étrusque*, n° 139, note 1. Quelquefois on voit des oiseaux à tête humaine volant au-dessus des chevaux qui traînent un quadriges (*Cat. Durand*, n° 296; *Cat. Magnoncour*, n° 39. Cf. *l'Élite des Mon. céramographiques*, t. I, p. 220; *Mon. inéd. de l'Inst. arch.* t. III, pl. XLV); d'autres fois, ce sont des oiseaux ordinaires qui paraissent au-dessus de scènes de combat ou au-dessus des quadriges. Ces dernières représentations se rapportent sans doute aux *augures*. Mais il règne encore une grande incertitude à l'égard de l'explication la plus probable des *oiseaux* ou *Sirènes*, qui se trouvent figurés dans une foule de peintures de vases, surtout de ceux de l'Étrurie.

(6) Micali, *Storia degli ant. pop. ital.* tav. XXII. Cf. mon *Cat. étrusque*, n° 139, n. 1.

(7) *Cat. étrusque*, n° 139.

(8) *Cat. Magnoncour*, n° 108. Cf. Ph. Lebas, *Monuments d'antiquité figurée recueillis en Morée*, p. 150 et 152.

D'autres fois ce sont des génies ailés, comme on vient de le voir. C'est également un petit génie ailé qui désigne l'âme du géant Alcyonée, sur quelques rares peintures de vases (1). Les Danaïdes sont figurées sous une forme analogue dans une peinture de vase qui représente les supplices des enfers (2).

Nous avons vu aussi que l'âme est représentée par un hoplite; quelquefois cet hoplite est ailé, comme dans quelques peintures qui représentent Achille traînant le corps d'Hector autour du tombeau de Patrocle; l'ombre de l'ami d'Achille est représentée au-dessus du *tumulus*, sous la forme d'un petit guerrier accroupi et ailé (3).

Le papillon, ou une jeune fille avec des ailes de papillon attachées aux épaules, sont des formes relativement récentes employées pour figurer l'âme. On ne trouve pas à une époque fort reculée, par exemple, au temps le plus florissant de l'art grec, la figure de Psyché, telle que des monuments de l'époque romaine la représentent.

Les ombres (εἴδωλα, σκιαι) sont quelquefois figurées par des personnages voilés, la tête couverte de leurs manteaux ou bien de lin-cueuls. C'est ainsi que l'on voit l'ombre de Protésilas sur un sarcophage publié par Winckelmann (4), et sur plusieurs autres monu-

(1) Voir mon article intitulé : *La mort d'Alcyonée* dans les *Annales de l'Inst. arch.* t. V, p. 308 et suiv. Je saisis cette occasion pour ajouter ici la description d'une coupe fragmentée de la collection de M. le duc de Luynes. Cette coupe à figures rouges représentait le combat d'Hercule contre Alcyonée. Le héros thébain est nu, le bras gauche couvert de la dépouille du lion et la main droite armée de la massue dont il va décharger un coup sur Alcyonée, étendu par terre; une peau de lion, à ce qu'il paraît, enveloppe les jambes du géant; le bras gauche d'Alcyonée qui existe encore indique qu'il était déjà terrassé ou du moins couché. Un génie nu et ailé plane au-dessus de sa poitrine. Derrière Hercule se tient Athéné debout. Plusieurs autres personnages complétaient la scène.—J'ai décrit dans mon *Catalogue étrusque*, n° 91, une hydrie à figures noires qui représente Hercule et Alcyonée; là on ne voit pas le petit génie ailé. Certaines de ces peintures semblent se rapporter à l'aventure qu'Hercule eut avec Cacus au mont Aventin, entre autres celle d'une hydrie à figures noires du Musée Grégorien. *Museum Etruscum Gregorianum*, vol. II, tab. XVI.

(2) Inghirami, *Pittura di vasi fittili*, tav. CXXXV. Ce sont également de petits génies ailés qui représentent les ombres voltigeant autour de la barque de Charon. Stackelberg, *die Gräber der Hellenen*, Taf. XLVIII.

(3) Raoul-Rochette, *Mon. inéd.* pl. XVII et XVIII. Cf. mon *Cat. Durand*, n° 388. Voir aussi *Cat. du prince de Canino*, n° 527, p. 51; Panofka, *Recherches sur les noms des vases grecs*, p. 41, note 5. M. Ed. Gerhard (*Griechische Vasenbilder*, Taf. CXCVIII) vient de publier une curieuse peinture qui représente les jeux célébrés en l'honneur de Patrocle. L'ombre est figurée comme sur les autres vases relatifs à Patrocle, c'est-à-dire sous la forme d'un hoplite ailé. L'ombre d'Achille enfin dans une belle peinture qui décore une hydrie à figures noires, probablement à la pinacothèque à Munich (*Cat. étrusque*, n° 148) est représentée par un petit hoplite sans ailes.

(4) *Mon. inéd.* 123; Visconti, *Mus. Pio Clem.* V, tav. XVIII.

ments anciens, parmi lesquels je me contente de citer ici une coupe peinte qui m'appartient, les ombres sont figurées de même. Cette coupe inédite, à figures rouges, représente l'âme ou l'ombre d'un héros conduite aux enfers par Hermès Psychopompe (1).

Ce serait un travail intéressant de réunir et de comparer toutes les formes que les artistes anciens ont données aux représentations de l'âme humaine ou des ombres des morts.

J. DE WITTE.

¶ (1) *Cat. Durand*, n° 204. L'ombre de Clytemnestre voilée paraît aussi sur plusieurs vases où l'on voit Oreste poursuivi par les Furies. Raoul-Rochette, *Mon. inéd.* pl. XXXV. Je compte publier bientôt une très-belle peinture de vase qui montre l'expiation d'Oreste. Là, l'ombre de Clytemnestre voilée vient réveiller les Furies endormies. — Ceci était imprimé quand j'ai eu connaissance d'un Mémoire de M. A. Feuerbach qui a publié dans le *Kunstblatt* de 1841, n° 84-88, le bel *Oxybaphon* sur lequel je prépare un nouveau travail pour les *Annales de l'Institut archéologique*.

# DES DIVINITÉS

## ET DES GÉNIES PSYCHOPOMPES

### DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE.

SECOND ARTICLE (*Suite.*)

Pour achever cette démonstration, nous ferons remarquer que les expressions, *anges* et *démons*, ont été plusieurs fois échangées entre elles par des auteurs païens eux-mêmes : Orphée (1), Plutarque (2), Aristide (3), Stobée (4) emploient indifféremment ces deux qualifications.

Martianus Capella nous dit (5) : « Nam et populi genio, quum generalis poscitur supplicatur et unusquisque gubernatori proprio dependit obsequium. Ideoque genius dicitur, quoniam quum quis hominum genitus fuerit, mox eidem copulatur. Hic tutelator fidissimusque germanus animos omnium mentesque custodit. Et quoniam cogitatio num arcana superæ annuntiat potestati, etiam angelus poterit nuncupari. Hos omnes græci δαίμονας dicunt, ἀπὸ τοῦ δαίμονας εἶναι. » Philon a identifié de même les deux genres de divinité, ou pour parler plus exactement, il a reconnu lui-même l'identité que nous venons de chercher à rendre évidente à tous les yeux : Ταύτας δαίμονας μὲν οἱ ἄλλοι φιλόσοφοι, ὁ δὲ ἱερὸς λόγος ἀγγέλους εἶωθε καλεῖν, προσφυστέρῳ χρώμενος ὀνόματι· καὶ γὰρ τὰς τοῦ πατρὸς ἐπικελεύσεις τοῖς ἐκγόνοις καὶ τὰς τῶν ἐκγόνων χρείας τῷ πατρὶ διαγγέλλουσι (6).

Mais ce qui apporte à nos preuves toute la puissance de l'évidence, c'est que non-seulement les caractères sous lesquels s'offrent à nous les δαίμονες des Grecs, sont ceux que nous rencontrons chez les anges et les diables chrétiens, que les termes d'ἄγγελοι, de δαίμονες ont été fréquemment synonymes (7), mais c'est que de plus, les Pères de l'Église

(1) Ap. Lobeck. *Aglaoph.* p. 456. Orphic.

(2) *De Orac. defect.* p. 417.

(3) *Æl. Aristidis Orat.* Εἰς Ἀθηνῶν, p. 10, éd. Jebb. t. I.

(4) *Stobæi Ectog.* lib. V, c. 52, t. II, p. 904, éd. Heeren.

(5) *De nupt. Philolog. et Mercur.* lib. II, par. 152, 153, p. 206, éd. Kopp.

(6) *De Somniis*, lib. I, p. 64. Ap. Philonis, *Opera* ed. Pfeiffer, t. IV.

(7) Saint Paul emploie pour désigner les anges l'expression δύναμις, ἄρακτος

n'ont fait aucune difficulté de reconnaître que les démons des païens étaient les mêmes que les leurs, et qu'ils ont soutenu que les poètes et les philosophes grecs leur avaient imposé des noms avant eux. Écoutons Lactance : il prend si bien ce mot *δαίμων*, comme ayant désigné chez les Grecs les mêmes êtres que les chrétiens nomment démons, qu'il prétend conclure de certaines réponses d'oracles, l'aveu fait par les dieux païens qu'ils n'étaient que des démons ; et pourquoi ? parce que dans ces réponses prétendues, le nom de *δαίμων* a été appliqué aux dieux mêmes, conformément à l'acception générale de ce mot antérieure à l'adoption du système démonologique des platoniciens : « Denique in aliis responsis dæmonem se esse confessus est, nam quum interrogaretur quomodo sibi supplicari vellet, ita respondit : Πάνσοφε, παντοδίδακτ' ἐνολοίστροφε κέλκλυθι δαῖμον. Item rursus quum preces in Apollinem Smytheum rogatus expromeret ab hoc versu exorsus est : Ἄρμονιή κόσμοιο φραεσφόρε καὶ σοφὲ δαῖμον. Quid ergo superest nisi ut sua confessione verberibus veri Dei ac pœnæ subiaceat sempiternæ (1) ? »

Saint Clément d'Alexandrie est plus explicite encore à propos du passage de saint Mathieu : il s'appuie sur les paroles tirées de la république de Platon : Ἐπειδὴ δ' οὖν πάσας τὰς ψυχὰς τοὺς βίους ἡρῆσθαι ὡσπερ ἔλαχον, ἐν τάξει προσιέναι πρὸς τὴν Δάχσειν ἐκείνην δ' ἐκάστω ὅν εἶλετο δαίμονα τοῦτον φύλακα ξυμπέμπειν τοῦ βίου καὶ ἀποπληρωτὴν τῶν αἰρεθέντων, (2) pour établir que nous avons un ange gardien : il parle du génie de Socrate comme étant cet ange ; il prétend que Platon a désigné le diable sous le nom de κακόεργος ψυχή, et un peu plus loin, il rapproche la doctrine de ce philosophe de celle de saint Paul sur le même sujet (3). Il dit que Phocylide reconnaissait de bons et de méchants démons, que les premiers sont les mêmes que les anges, il ajoute cependant : ἐπεὶ καὶ ἡμεῖς ἀποστάτας τινὰς παρειλήφαμεν (4). Nous pourrions citer bien d'autres témoignages, nous y joindrions seulement celui de Minucius Félix, qui suffira pour convaincre à ce sujet le lecteur. « Il existe, dit-il, des esprits pervers et vagabonds qui ont dégradé leur origine céleste par les passions et les désordres qui souillent la terre : ces esprits, après avoir perdu les avantages de

*δυνάμεις* qu'emploient aussi Philon et les néoplatoniciens. Cf. Porphyr. *de Antr. Nymph.* c. 7, et Sallustius, *de Diis et mundo*, c. 15.

(1) *De falsa religione*, lib. I, p. 17, éd. Cantabrig. 1685.

(2) *Republ.*, lib. X, p. 228, éd. Londin. 1826.

(3) Cf. s. Clem. Alex. *Stromat.* lib. V, par. 253. Ap. *Oper.* ed. Potter, t. II, p. 701.

(4) *Ibid.* p. 260, p. 725.

leur nature et s'être plongés dans le plus incurable excès du vice, tâchent pour alléger leur infortune, d'y précipiter les autres; comme ils sont corrompus, ils ne cherchent qu'à corrompre, et séparés de Dieu, ils en éloignent les autres, en introduisant de fausses croyances religieuses. Que ces esprits soient des démons, les poètes n'en doutent pas, les philosophes l'enseignent (*eos spiritus dæmōnas esse poeta sciunt, philosophi disserunt*), et Socrate lui-même en était persuadé, lui qui dans tout ce qu'il faisait ou s'abstenait de faire, suivait l'instigation d'un démon familier ou céda à sa volonté. » Puis il ajoute en parlant du magicien Hostonès(1) : « Il rend au vrai dieu l'hommage qui lui est dû, et reconnaît qu'il y a des anges, c'est-à-dire des ministres et envoyés du vrai Dieu, qui se tiennent auprès de lui pour l'adorer, et qui, saisis de crainte à son aspect, tremblent au moindre signe de leur maître. Ce même magicien reconnaît encore que les démons sont des esprits terrestres, vagabonds, ennemis de l'espèce humaine. Que dirai-je de Platon, lui qui se décide avec tant de peine à reconnaître un dieu, et qui reconnaît sans peine les anges et les démons? Ne fait-il pas tous ses efforts dans son dialogue du Banquet, pour déterminer la nature des démons? Suivant lui, c'est une substance moyenne entre celles des dieux et des hommes, c'est-à-dire entre le corps et l'esprit, etc. » Et plus loin : « Les esprits impurs qui d'après les philosophes, les mages et Platon lui-même, sont des démons, remplissent, sans être visibles, les statues et les figures symboliques que la superstition a consacrées (2). »

Ainsi il ne saurait plus y avoir de doutes, les anges et les diables du christianisme ne sont décidément plus que les *δαίμονες* des Grecs. Non-seulement les monuments, en offrant sous des traits analogues les génies et les puissances célestes, nous indiquent un emprunt fait par les chrétiens à l'antiquité, ils ne sont bien réellement pour nous maintenant, après les rapprochements auxquels nous nous sommes livré, que des images d'êtres identiques.

Actuellement une question grave s'offre à notre examen : en admettant cette communauté de croyances, faut-il pour cela dire avec Minucius Félix qui vient de nous fournir un si puissant argument? « *Animadvertis philosophos eadem disputare quæ dicimus, non, quod nos simus eorum vestigia subsecuti, sed quod illi, de divinis prædictionibus prophetarum, umbram interpolatæ veritatis, imitati*

(1) Cf. ce que dit saint Cyprien, *de Idol. van.* p. 226, ed. Baluz.

(2) Octavius, c. 26-27. Afin de ne pas fatiguer le lecteur par une trop longue citation latine, nous nous sommes servi de l'estimable traduction de M. A. Péricaud.

« sont (1). » Ce serait fatiguer le lecteur, en remettant sous ses yeux les pièces d'un procès qui a été déjà jugé et gagné cent fois par ceux qui ont soutenu que le platonisme ne devait rien aux Hébreux. Nous n'ajouterons à ce sujet que quelques considérations propres à rappeler les éléments principaux du jugement que l'érudition indépendante a rendu en faveur des philosophes grecs.

Sans doute il faut reconnaître que ce fut surtout à l'époque du néoplatonisme alexandrin que la doctrine des démons se répandit dans les esprits, mais elle avait été enseignée par Pythagore, Chrysippe, Xénocrate, Héraclite, Platon, Posidonius, bien antérieurement à notre ère. En l'exposant, Plutarque, Apulée, Proclus, Plotin, Jamblique, Porphyre n'ont fait que développer les doctrines de ces philosophes. Le néoplatonisme ne peut donc pas d'abord être accusé d'avoir fait un emprunt au christianisme, son rival, puisqu'il tenait la démonologie d'une doctrine plus ancienne que lui. S'il y a eu emprunt, il n'a pu être fait qu'aux Juifs. Or, l'époque à laquelle, dans cette hypothèse, l'emprunt aurait eu lieu, est celle de Pythagore et de Platon, c'est-à-dire une époque à laquelle les livres hébreux n'étaient ni traduits dans la langue des Hellènes, ni connus de ceux-ci. Nulle trace, nulle tradition n'indique que les Grecs aient été le moins du monde initiés aux secrets de la religion d'Israël, tandis qu'on sait, au contraire, que c'était dans l'Égypte, dans la Perse, dans l'Inde, trois contrées dont les systèmes religieux offrent de fréquents points communs, que les philosophes avaient été puiser leurs idées. N'est-il donc pas naturel d'admettre que ce fut de ces pays que vint à la Grèce le système démonologique dont il est ici question, surtout quand l'étude des antiques croyances des peuples qui les habitent, nous en fait retrouver chez elles les racines évidentes.

Les anciens eux-mêmes, malgré l'obscurité qui régna plus tard en général, pour eux, sur les origines de cette croyance, inclinaient à penser qu'elle leur venait des mages et des Égyptiens, alors qu'elle rencontrait autant de foi que les dogmes nationaux. Plutarque suppose que la croyance aux démons peut avoir été empruntée aux mages, à Zoroastre, à Orphée, aux Égyptiens ou aux Phrygiens (2). Saint Clément d'Alexandrie dit formellement que les anges et les démons étaient adorés par les mages : *Δατρεύουσιν ἀγγέλοις καὶ δαίμοσιν* (3). Minucius Félix cite les mages parmi ceux qui croyaient

(1) Octavius, c. 34.

(2) Plutarch. *De Oracul. defect.* p. 699, *de Isid.* p. 477, éd. Wyttemb.

(3) S. Clem. Alex. *Stromat.* lib. III, c. 6. *Oper.* éd. Potter, p. 446.

aux démons (1). Or, c'est précisément à ces mages que les Juifs, de leur aveu, avaient emprunté cette doctrine. Le Talmud dit que c'est à Babylone que les Juifs ont appris le nom des anges (2). On ne trouve aucune trace de la hiérarchie angélique dans les plus anciens livres de la Bible, et le savant et orthodoxe D. Calmet est forcé de dire dans sa dissertation sur Asmodée (3) : « Les anciens Juifs, avant la captivité de Babylone, ne paraissent pas avoir beaucoup porté leurs études du côté des anges. Nous ne remarquons pas qu'ils aient exercé aucun culte, ni vrai, ni faux, ni légitime, ni superstitieux envers eux; ils ne s'étaient pas même avisés de leur donner un nom. Aussi ces noms venaient des Chaldéens. Les démons ne leur étaient pas mieux connus que les anges. Le nom de Sathan, qui se trouve en quelques endroits, signifie un adversaire. Belzébuth est un nom d'idole; Isaïe parle de Lucifer; mais ce nom ne signifie que l'étoile du matin; et si on le donne au démon, ce n'est que dans le sens figuré. »

Enfin la meilleure preuve de l'emprunt fait par les Juifs à la religion mazdéenne, c'est que la cabbale qui exerça une si grande influence sur les opinions de ce peuple, et dont les premières traces apparaissent dans le pharisaïsme, contemporain du Christ, est puisé tout entier à la source persane, dont elle a conservé l'irréfutable empreinte (4).

On ne saurait donc méconnaître la source orientale des anges et des démons, dont il faut aller chercher les types dans les Amschamps, les Izeds, les Ferouers et les Dewes du Zend-Avesta, dans les Parzuphim, les Melachim, les Elohim, les Ben-Elohim, les Sephiroth de la cabbale. A Babylone, la doctrine zoroastérienne (5) devait donc être nécessairement professée par une partie de la population assyrienne, sans doute la partie savante, et les Iynges! (6) paraissent avoir été les analogues des esprits du mazdéisme.

Une invasion des idées orientales dans l'Occident a donc doté le

(1) Octavius, c. 37.

(2) Hyde, *Histor. religion. veter. persar.* c. 20, p. 273.

(3) *Dissertations sur l'Écriture sainte*, t. II, p. 262 (1720, in-4).

(4) Voyez la démonstration de ce fait dans l'excellent ouvrage de M. Franck sur la cabbale.

(5) Cf. Matter, *Histoire du Gnosticisme*, 2<sup>e</sup> édit. t. I, p. 150 et suiv.

(6) Cf. les Oracles de Zoroastre dans les *Oracula Sibyllina* de Galaeus et les *Ancient fragments* de Cory. Si l'on admet l'assertion de Psellus dans son commentaire, les Chaldéens reconnaissaient formellement deux ordres d'anges, les bons et les mauvais.

christianisme de tout ce cortège de génies, d'esprits bons ou malfaisants, à la classe desquels appartiennent les divinités psychopompes qui fixent actuellement notre attention. C'est un fait curieux qui occupe incontestablement une grande place dans l'histoire intellectuelle des premiers siècles de notre ère. Un des grands écrivains de notre époque en a retracé le tableau avec son éloquence accoutumée. La vivacité avec laquelle M. Villemain a décrit cette phase des annales de l'esprit humain, la manière heureuse dont il résume tous les faits que nous avons péniblement prouvés, nous fait un devoir de le citer, en partie du moins : « Les dogmes simples de Zoroastre, transmis de proche en proche, défigurés par l'ignorance de leurs derniers sectateurs, étaient devenus une nouvelle idolâtrie. Les génies remplaçaient les dieux, c'était une autre erreur plus abstraite, plus contemplative, plus rêveuse que celle du paganisme romain, mais également faite pour troubler l'âme par la superstition et la crainte. Ces génies de l'Orient, ces intelligences émanées du Très-Haut, ces puissances intermédiaires et rebelles, n'avaient point de temples ni de statues; mais le dévot oriental se croyait sans cesse en leur pouvoir, les redoutait partout, les sentait, les souffrait en lui-même; de là ces possessions si communes dans l'histoire de cette époque. Ce n'était plus cette fureur divine attribuée par les païens aux interprètes de leurs dieux. Ils vénéraient la Pythie; on exorcisait un possédé de Nazareth ou de Samarie. Ce n'était pas non plus ces furies vengeresses qui, dans le polythéisme grec, s'attachaient à la suite des grands coupables. Les malfaisants génies, dont parle la Michna, rôdaient autour de l'innocence; le monde était plein de leurs embûches; ils tourmentaient les corps et les âmes; cette superstition rendait fou (1). »

Enfin pour achever un rapprochement dont l'évidence est peut-être déjà complète, remarquons que la doctrine de l'ange gardien, qui forme l'une des croyances les plus touchantes du catholicisme, se trouve formellement énoncée dans le système démonologique antique.

Chacun de nous a, d'après les enseignements de l'Église catholique romaine, un ange qui le conduit, l'instruit, veille sur lui et le protège contre les méchants. Cette idée apparaît dans l'évangile de saint Mathieu (2); elle a été ensuite professée par tous les Pères : « Magna dignitas est animarum, » écrit saint Jérôme, « ut unaquæque habeat

(1) Villemain, *Du Polythéisme dans le premier siècle de notre ère*, t. II, p. 267 des *Mélanges littéraires*.

(2) Math. XVIII, 10.

ab ortu natiuitatis in custodiam sui angelum diligentem (1).» Théodoret écrit de même : Διασκόμεθα τοίνυν ἐκ τούτων ὡς τῶν ἀγγέλων μὲν ἕκαστος τὴν ἐκάστου ἡμῶν ἐπιμέλειαν ἐγκεχειρίσται εἰς τὸ φρουρεῖν καὶ φυλάττειν καὶ τῶν τοῦ πονηροῦ δαίμονος ἐπιβουλῶν ἀπαλλάττειν (2). Origène (3) tient le même langage. Nous pourrions citer une foule d'autres témoignages ; nous nous contenterons de rapporter les paroles de saint Bernard, qui expose ce dogme consolant avec le charme habituel de sa parole : « Angelus ejus, » dit-il, « qui unus est de soda-  
« libus sponsi, in hoc ipsum deputatus, minister profecto et arbiter  
« secretæ mutuæque salutationis, is inquam angelus quomodo tre-  
« pudiat, quomodo collætatur et condelectatur..... fidelis paranym-  
« phus, qui mutui amoris conscius, sed non invidus, non suam  
« quærit sed domini gratiam ; discurrit medius inter dilectum et  
« dilectam, vota offerens, referens dona (4). »

Tous ces passages semblent empruntés aux auteurs anciens. Méandre nous disait déjà :

Ἄπαντι δαίμων ἀνδρὶ συμπαραστατεῖ  
Εὐθύς γενομένη, μυσταγωγὸς τοῦ βίου  
Ἄγαθός (5).

Plutarque, qui nous a conservé ces vers curieux, énonce les mêmes idées ; il nous représente chaque génie aimant à secourir l'âme qui lui est confiée (6). Censorinus (7), Hiéroclès (8), nous entretiennent du même génie que nous rappellent les vers si connus d'Horace :

*Scit genius, natale comes qui temperat astrum,  
Naturæ deus humanæ.*

*Epist. II, lib. II, v. 187-88.*

Hermias, dans son commentaire sur le Phèdre de Platon, parle du démon Εφορος τῆς ζωῆς (9). Sur ce chapitre, on peut dire que le platonisme était véritablement chrétien ; en lisant tous ces témoignages antiques, on croit lire des passages tirés des Pères ; le savant Creuzer

(1) In Math. XVIII, 10.

(2) In c. 10 Dan. p. 672.

(3) Hom. XX, in Num. ap. Oper. éd. Delarue, t. II, p. 350.

(4) In Cantic. Serm. XXXI, 5 col. Ap. Oper. t. II, col. 1381.

(5) Plutarch. De Tranquil. anim. 16.

(6) Plutarch. De Genio Socrat.

(7) Censorin. De Die natal. c. 5.

(8) Hierocles, De Provid. p. 277, éd. Needham.

(9) Cf. Animadv. ad Porphy. de Antro Nympharum, éd. Van Goens, p. 94.

l'a remarqué avant nous (1), ce sont les mêmes pensées et souvent les mêmes expressions : quand saint Basile parle des anges donnés à chaque croyant comme précepteur et pasteur, παιδάγωγος, ποιμήν, quand saint Athanase les désigne sous le nom de ἀνθρώπων διδάσκαλοι, on croit entendre parler Platon qui a fait, avant ces Pères, usage de ces dénominations pour les génies familiers des mortels.

De même que certains philosophes, certains écrivains tels qu'Émépécocle (2), Euclide (3), Plutarque (4), Servius (5), admirent deux génies pour chaque homme, l'un bon qui le conduit et l'éclaire, l'autre qui cherche à le tromper et à le séduire (6), de même certains auteurs sacrés et précisément ceux qui, par l'époque à laquelle ils vivaient, se rapprochent des temps où florissait cette doctrine chez les païens, admettent la même croyance. Dans le Testament des douze patriarches (7), dont au reste l'auteur semble avoir été gnostique, il est question de l'esprit de vérité et de celui d'erreur qui cherchent à diriger l'homme. Hermas, dans son livre du Pasteur (8), parle plus expressément de ces deux anges dont l'un est bon et l'autre méchant. On trouve des passages non moins explicites à cet égard dans l'*Opus imperfectum in Matthæum* (9), dans Origène (10), dans Cassien (11), Théodoret (12), et autres. Cette doctrine a reparu au moyen âge chez certains docteurs : « Habet enim quælibet anima duos angelos, » dit saint Bonaventure (13), « unum bonum ad custodiam, alium malum ad exercitium. » Quelquefois même, quoique rarement, il est question de deux anges gardiens. Ce sont ces deux anges que sainte Humilité, abbesse, avait sans cesse devant les yeux (14).

Pour que rien ne manque à la ressemblance entre la démonologie

(1) *Relig. de l'Antiquité*, trad. Guigniaut, t. III, part. I, p. 38 et suiv.

(2) Ap. Plutarch. *De Tranquill. anim.* 15.

(3) Ritter, *Hist. de la Philosophie*, II, 26.

(4) L. c. Cf. Huetii *Origenian.*, lib. 2, p. 171, éd. Delarue.

(5) « Quum nascimur, duos genios sortimur, unus est qui hortatur ad bona ; alter qui depravat ad mala. » Serv. ad *Æneid.* lib. VI, v. 140.

(6) Cf. Huetii *Quæstion. alnet. de Concord. rationis et fidei.* lib. 2, p. 134 (in-4, 1690).

(7) Grab. *Spicileg.* I, 18 ; et Fabricii *Cod. Novi Testam.* t. II.

(8) Lib. II, c. 6 ; lib. III, c. 6, c. 2, 3.

(9) Cf. Petavii *de Angelis*, p. 74 et suiv. Ap. *Opera.*

(10) Origen. *In Lucam. Hom.* XII, et *Hom.* XXXV, ap. t. III, p. 945, 973, éd. Delarue.

(11) *Collat.* 8, cap. 17.

(12) Lib. 3.

(13) *Compend. theolog. verit.* lib. II, c. 27.

(14) *Bolland. Act.* 22 maii, p. 213, col. 2.

platonicienne et l'angéologie chrétienne, nous ferons observer qu'on trouve dans la première, jusqu'à l'ange psychagogue qui présente notre âme au Seigneur et nous transporte au ciel, ainsi que nous l'enseignent les docteurs de l'Église. Λέγεται δὲ οὕτως, dit Platon dans son *Phédon* (1), ὡς ἄρα τελευτήσαντα ἕκαστον ὁ ἑκάστου δαίμων ὅσπερ ζῶντα εἰλήχει οὗτος ἄγειν, ἐπιχείρει εἰς δὴ τινα τόπον, οἳ δὲ τοῦς συλλεγέντας διαδοκασαμένους εἰς ἄδου πορεύεσθαι, etc. Hiéroclès nous enseigne également que le génie qui veille sur chacun de nous, nous conduit aux enfers après notre mort : Καὶ μετὰ τὴν τελευτὴν εἰς ἄδου πορεία μετὰ ἡγεμόνος τοῦ τὴν ζωὴν ἡμῶν εἰληχότος δαίμονος (2), et Plotin tient le même langage (3) qui se retrouve presque mot pour mot dans la bouche d'Origène, quand il nous entretient des anges : « Quos etiam venire ad iudicium cum hominibus (4). »

Le système démonologique, à l'exposé duquel nous venons de consacrer les pages précédentes, avait poussé dans l'antiquité de si profondes racines qu'il n'était pour ainsi dire pas de religions qui n'en fussent pénétrées. Les génies psychopompes, chez les Étrusques, par exemple, s'offrent à nous avec les couleurs sous lesquelles ces mêmes génies ont déjà été rencontrés par nous dans le polythéisme grec et le christianisme. Les Étrusques ont eu leur ange exterminateur, celui qu'on a désigné sous le nom de *Charon étrusque* (5). Cet angé figure sans cesse sur les monuments (6) funéraires de ce peuple. On le voit entre autres sur une urne en marbre publiée par Micali; il est armé d'un marteau, guette deux guerriers qui combattent et s'apprête à frapper celui des deux qui succombera dans la lutte; ce sujet se retrouve sur des monuments du Musée de Chiusi (7).

Ce Charon étrusque, qui n'est très-probablement que le *genius infernus* qui figure si souvent sur les inscriptions tumulaires (8), est un véritable ancêtre de nos diables: sa figure est repoussante, sa chevelure et sa barbe hérissées, son front est garni de serpents (9); ses oreilles pointues rappellent celles des satyres qui en furent ainsi pourvus, sans doute par imitation (10). Il veille à l'entrée des enfers, accompagne

(1) Platon *Phédon*, c. par. 130, edit. Londin., p. 359.

(2) Hiéroclès, *De Providentia*, p. 178, éd. Needham.

(3) Ennead. 3, lib. IV, c. 6.

(4) *Hom.* XXIV, p. 365, ap. *Opera*, éd. Delarue, t. II.

(5) Voyez J. A. Ambrosch, *De Charonte etrusco*, Vratislav. 1837.

(6) Micali, *Storia degli antichi popoli italiani*. Atlas, 2<sup>e</sup> ed. tav. LIX, fig. 3, 5.

(7) Inghirami e Valeriani, *Etrusco Museo Chiusino*, t. I, tav. XXVII.

(8) Fabretti, *Inscript.* II, n° 71, p. 73. Orelli, *Inscr. latin. select.* n° 1726.

(9) Ambrosch, l. c. p. 4.

(10) Voyez mon *Essai sur les Légendes du moyen âge*, p. 136.

la mort avec un autre génie; dans ce cas, il joue tout à fait le rôle de psychopompe. Ce sont les génies dont Aufustius a dit : *Deorum filii et parentes hominum* (1); ce sont réellement les *δαίμονες* grecs qui avaient été aussi à l'origine les âmes des morts divinisés (2). Sur une grande urne étrusque, on voit les deux génies infernaux figurer dans le scène des derniers moments d'une épouse. D'un côté, un génie femme ailée cherche à attirer doucement à lui la mourante, au moment où celle-ci adresse à son mari ses derniers entretiens. De l'autre côté, Charon, ou plutôt le mauvais ange, tenant une tenaille d'une main et un flambeau de l'autre, s'apprête à accompagner la défunte dans l'empire des ombres (3).

On sculptait la figure de ces deux génies aux portes des tombeaux (4), comme au moyen âge on peignait celle de saint Michel à l'entrée des cimetières. Sans doute que les Étrusques s'imaginaient que c'étaient ces démons qui ouvraient le sépulcre au moment où le mort se rendait dans le monde infernal, absolument comme on se figurait que l'archange Michel soulevait la pierre des tombes pour laisser ressusciter l'âme sortie de son sommeil (5).

Souvent les génies psychopompes étrusques s'offrent tout à fait sous les traits des furies. Ainsi, sur un sarcophage publié par Micali (6), on voit un guerrier que les génies tourmentent; l'artiste a donné à ceux-ci des têtes de bélier, sans doute pour exagérer leur laideur; sur le second plan, de véritables furies, des serpents, enroulés autour des bras, harcèlent la victime, et lui présentent la tête de ces reptiles; or cette attitude est précisément celle que dans les monuments, on donne à Tisiphone et à ses sœurs. Sur une autre urne (7), une sorte de furie assaillit une ombre qu'entraîne par la main un génie funèbre.

On voit par là que le mythe juif de l'ange exterminateur existait aussi chez les Étrusques sous les traits de ce Charon nécropompe. Nous disons le mythe juif, car, en effet, l'idée de l'ange exterminateur à disparu peu à peu, à mesure que le christianisme s'est répandu; on le trouve cependant encore dans quelques livres des

(1) Festus, *De Verbor. signif.*, v. Genius.

(2) O. Müller, *Die Etrusker*, III, 4, 5; 7.

(3) Micali, *Storia*, etc. Atlas, t. LX.

(4) *Ibid.* tav. CIV.

(5) Par exemple, d'après le livre intitulé : *Ascensio Isaiaë vatis* (édit. Gröfner, p. 9), c'est saint Michel qui ouvrit la pierre du sépulcre du Christ.

(6) Micali, o. c. tav. XLIX, fig. 1.

(7) *Ibid.* tav. XLVIII, fig. 1.

premiers siècles, par exemple dans les Actes de saint André (1). Saint Amphiloque parle de *θεριστάς ἀγγέλους* (2), qui sont de véritables exterminateurs, et qui rappellent ce sujet accepté sur les sarcophages païens de génies moissonnant et vendangeant (3), image allégorique par lesquelles les chrétiens adoucissaient déjà la rigueur du dogme hébreu.

Nous n'avons pas parlé de démon exterminateur chez les anciens ; il ne faut pas croire cependant que ce mythe leur fût inconnu, et il est facile de le retrouver, quoique sous une forme un peu détournée. Chez les Grecs, l'ange exterminateur, c'est d'abord Némésis, que Platon appelle *ἄγγελος Δίκης* (4), l'ange de la justice divine ; c'est aussi le *Δαίμων* dont il est fréquemment question dans les inscriptions ainsi conçues : *Δαίμων ἀφαρπάξας* (5), ou *Βάσκανος ἤρπασε Δαίμων* (6). Enfin, ces esprits exterminateurs se retrouvent encore dans le génie de la mort, Thanatos (7), le génie du tombeau, *Σοροδαίμων* (8), qui n'est évidemment que l'ange de la mort de l'Orient.

Le caractère de l'ange exterminateur, confondu avec celui du démon, se retrouve également chez les *Ποίμαι* des Grecs, les *diræ ultrices* des Latins (9), les Érinnyes, qui, comme les diables, conduisent dans l'Érèbe les âmes coupables (10) ; chez les Kères enfin, représentées les cheveux en désordre, la barbe touffue, la figure hideuse, les mains crochues, les ailes attachées au dos. Il est impossible, en jetant les yeux sur les vases peints, les bas-reliefs et les figurines qui nous fournissent l'image de ces divinités meurtrières, de ne pas penser aux diables. On croirait que les artistes du moyen âge, aussi bien que les poètes, Dante comme Orgagna, avaient sous les yeux ce portrait qu'Hésiode (11) nous fait de ces *kères* noires, affreuses, terribles, jetant leurs ongles acérés sur les infortunés qui succombent et envoyant leurs âmes dans le froid Tartare. On peut dire que dans l'Oc-

(1) Act. s. Andr. IX, 26, ap. Fabricii Cod. pseud. Novi Testam.

(2) *Serm. in occursum Domini*, p. 15, ap. Oper. ed. Combefis.

(3) Cf. Bottari, *Sculture e Pitture sagre della Roma sotterranea*, tav. CXXXII et t. I, p. 125.

(4) Cratyl. 407,

(5) Bœckh, *Corpus inscript. græc.* n° 710, p. 508.

(6) *Antholog. Palat.* Paralipom. III, III, 7, 760, ed. Jacobs.

(7) Cf. Raoul Rochette, *Orestéide*, p. 222-228, note.

(8) Plutarch. *de Puer. educ.* 13, 11.

(9) Voyez l'ouvrage de Bœttiger sur *les Furies*, traduit par Winckler, et Ambrosch, ouv. cit. p. 28, 29.

(10) Axioc. 21.

(11) Asp. Herc. 250 et 10.

cident, les kères ont été transformées en diables, tandis que dans le Nord elles étaient changées en valkyries. En lisant ce tableau de Stace, ne se représente-t-on pas l'armée des légions sataniques, qui, dans les légendes chrétiennes, entourent les damnés, les enchaînent et les torturent de mille façons :

*Forte sedens media regni infelicis in arce  
Dux Erebi, populos posebat crimina vitæ;  
Nil hominum miserans, iratusque omnibus umbris.  
Stant Furias circum, variæque ex ordine mortes  
Sævæque multisonas exercet pœna catenas;  
Fata ferunt animas et eodem pollice damnant.*

Thebaid. VIII, 21 et sq.

Le diable, les monuments nous le font sentir, est du même sang que le génie de la mort, tel que nous l'a peint l'antiquité. On le reconnaît dans cette figure noire, d'un aspect horrible, avec une longue barbe, les cheveux en désordre, qui apparut à Brutus avant la bataille de Philippes (1); dans une figure semblable que décrit Valère Maxime (2), lorsqu'il dit : « *Hominum ingentis magnitudinis, coloris nigri, squalidum barba, et capillo dimisso.* » C'est encore elle dont Lucien a écrit (3) : *Αὐχμηρὸς καὶ κομήτης καὶ μελάντερος τοῦ ζῶφου* : expressions qui nous reportent tout de suite à l'épithète de *ζοφωδεῖς*, qui a été donnée par les Pères aux diables (4). Ces descriptions s'appliquent parfaitement aux figures du démon antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle (5); ces apparitions du génie de la mort sont absolument celles que Raoul Glaber décrit dans sa chronique, comme les spectres diaboliques dont les moines de son temps étaient assaillis.

Les Chrétiens se sont inspirés si souvent des idées païennes dans toute la psychagogie, qu'il suffit d'étudier avec quelque soin chacun des monuments qui s'y rapportent, pour découvrir, en quelque sorte, à chaque pas, la trace antique. On sait que, sur un grand nombre de bas-reliefs, de peintures, de pierres gravées, l'âme est figurée symboli-

(1) Plutarch. *Brut.* 36.

(2) I, 7, 7.

(3) Lucian. *Philops.* VII, 31, p. 283, ed. Bip. Cf. Dion Cassius, LXXVIII, 9.

(4) S. Amphiloch. *Serm. de Pœnitentiâ*, ed. Combefis, p. 107.

(5) A partir du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, le diable perdit son caractère archaïque qui le rapprochait du *θάνατος* des anciens et revêtit une forme toute fantastique. Voyez sur les anciennes figures du diable, *Trésor de Numismatique et de Glyptique, bas-reliefs et monuments*, pl. XX. Gori, *Thesaur. Veler. diptych.* T. III, tab. XXXII. D'Agincourt, *Hist. de l'Art, peint.* Pl. 42, le Missel de Worms, manuscrit de la Biblioth. de l'Arsenal, un Manuscrit de la Biblioth. royale, in-4, n<sup>o</sup> 75, anc. fonds.

quement par un personnage placé dans un char ; quelquefois ce personnage est ailé (1). Il est traîné tantôt par des griffons (2), tantôt par de véritables chevaux (3), souvent aussi par deux génies à ailes de papillon (4), ou dont l'un est blanc et l'autre noir (5). Parfois encore, avec la même intention symbolique, on représentait sur les sarcophages l'enlèvement de Proserpine, dans lequel on voit Pluton plaçant sa future épouse sur le char funèbre (6) ; ce char, qui rappelle celui de la destinée (7), est une sorte de véhicule psychique (8).

Des tombeaux païens ces sujets passèrent sur les sarcophages chrétiens ; cet emprunt, comme les emprunts semblables dont nous avons déjà parlé, a une cause complexe : il provient de ce que les chrétiens se servirent de sarcophages fabriqués et sculptés par des artistes païens, en sorte que les sujets païens furent introduits, presque à l'insu des fidèles, sur les monuments appartenant au nouveau culte. Une fois reçus par les chrétiens, ils devinrent, par suite de la routine et de l'esprit imitateur naturels à l'homme, l'objet d'une imitation plus ou moins intelligente. Reproduits sans cesse, les néophytes qui les avaient sous les yeux, n'étant plus nourris des traditions antiques, repoussant toutes les idées païennes avec horreur, n'en pouvaient saisir l'esprit primitif ; ils durent donc leur attribuer des sens nouveaux, plus en harmonie avec les dogmes qu'ils professaient ; mais, comme leurs interprétations étaient nécessairement subordonnées aux sujets eux-mêmes, en quelque sorte enchaînées par eux, ceux-ci réagissaient à leur tour sur les opinions destinées à les expliquer, et le paganisme n'en continuait pas moins d'exercer ainsi sur les croyances nouvelles, à l'aide de ses monuments, une influence remarquable.

Nous ne chercherons même pas à démontrer le premier point, celui de l'usage fait par les chrétiens des monuments païens, c'est un fait acquis à l'histoire archéologique, et que, dans ces derniers temps, M. Raoul Rochette a achevé de mettre hors de doute dans ses nom-

(1) Gori, *Inscr. antiq.* Part. I, p. 197. Part. III, pl. XV.

(2) *Monum. dell' Instit. archeol. di Roma*, t. I, tav. XVIII.

(3) Micali, *Monumenti inediti*, pl. VI, n° 2.

(4) Gori, *Pierr. grav.* n° 479, pl. CCXXX.

(5) Micali, *Storia degli antichi*, etc. Atlas, 2<sup>e</sup> ediz. tav. LXV.

(6) Voyez pour la liste des nombreux monuments sur lesquels se trouve ce sujet, comte de Clarac, *Musée de Sculpt. anc. et mod. bas-reliefs*, n° 13, p. 209 et suiv.

(7) Raoul Rochette, *Orestéide*, p. 215. Voss, *Mytholog. Brief.* I, 76, 79.

(8) Cf. Inghirami, *Vasi fittili*, t. III, p. 47, tav. CCXVII.

breux Mémoires sur les antiquités chrétiennes. Quant à l'analogie qui en est résultée, pour le polythéisme et le christianisme, dans les idées relatives à l'enlèvement de l'âme sur un char, c'est une assertion qui demande quelque développement.

Les anciens se représentaient les dieux, les immortels, montés sur des chars d'or et de feu. Toute la poésie grecque et latine en fait foi, depuis le tableau que nous fait Hésiode (1), de Mars vaincu par Hercule, remontant aux cieux sur son char, conduit par la Terreur et la Crainte, jusqu'aux vers de Stace, dans ses Sylves :

*At tu seu rapidum poli per axem  
Famæ curribus arduis levatus  
Qua surgunt animæ potentiores  
Terras despicias et sepulcra rides.*

Lib. II.

Platon a comparé l'âme aux forces réunies d'un attelage ailé et d'un cocher (2).

Les Chrétiens ont admis plusieurs faits qui offrent avec ces idées un grand point de ressemblance. Ils croyaient que certains personnages avaient été enlevés aux cieux sur des chars de feu. C'est ainsi, par exemple, qu'Élie avait été transporté dans le sein de Dieu. Il est à remarquer que le sujet de l'enlèvement d'Élie se montre fréquemment sur les sarcophages chrétiens, précisément à l'époque où le paganisme était encore plein de vie, et par conséquent, alors que l'échange des idées païennes et chrétiennes était rendu plus facile. Le prophète est représenté tout à fait sous les traits du Soleil, son char, à quatre chevaux, est absolument le même que celui que les artistes païens donnent à Phœbus (3). Il n'est pas jusqu'à l'usage de figurer les fleuves par des divinités assises, appuyées sur une urne d'où l'eau s'échappe, et le front couronné de roseaux, qui n'ait été suivi pour peindre le Jourdain (4). En sorte que tout fait croire que le sujet, tel qu'il apparaît sur les monuments de la foi nouvelle, n'était autre que celui du lever du soleil, que les Chrétiens avaient transformé pour en faire l'enlèvement du prophète. Ne sait-on pas que le lever du soleil

(1) *Asp. Herc.* 465 et suiv.

(2) *Phed.* 1224.

(3) Voy. Boltari, *Scult. e Pitt. sagr.* tav. XXVII, XXIX, LII, LXX, Clarc, *Catalog. du Louvre*, n° 777 bis.

(4) Au moyen âge les fleuves continuèrent d'être représentés souvent sous figure humaine, comme on le voit par la *Diversarum Artium schedula* de Théophile. On lit au chap. LIX au sujet de l'encensoir battu : « In quibus sedeant quatuor flumina Paradysi humana specie cum suis amphoris, quibus effundatur quasi species fluentis aquæ. » Edit. Lescalopier et Guichard ; p. 205.

était pour les païens l'emblème de l'immortalité (1), que les chars du Soleil et de la Nuit, figurés sur les tombeaux, font allusion à la brièveté de la vie. Le nom d'Élie rappelait de plus, pour les Chrétiens, le nom grec du soleil, et ils allaient même jusqu'à vouloir que ce dernier nom fût dérivé de celui de leur prophète : — Je crois, s'écrie saint Jean Chrysostome (2) en parlant de l'enlèvement d'Élie, que c'est de là que les poètes et les peintres ont emprunté cette image du soleil monté sur un char étincelant et qu'entraînent des coursiers éclatants de flammes, s'élevant radieux du sein des flots de l'océan, à travers les cimes escarpées des montagnes, et qui semble comme lui monter à la céleste demeure environné de lumières.

Sedulius fait le même rapprochement entre le mot *helios*, soleil, et le nom d'Élie :

*Quam bene fulminei præluces semita cæli  
Convenit Eliæ, meritoque et nomine fulgens  
Hac ope dignus erat, quoniam sermonis Achivi  
Una per accentum mutetur littera, sol est.*

Lib. I, de *Helia*, v. 168 et sq.

Aujourd'hui, dans la Grèce, la plupart des montagnes, dont les cimes étaient jadis consacrées à l'astre qui les dorait de ses feux, portent le nom de saint Élie.

On peut donc sans témérité, puisque c'est saint Jean Chrysostome lui-même qui nous le dit, reconnaître dans Élie porté aux cieux, l'ancienne image du soleil qui s'élève de l'aurore vers le midi, ou bien encore celle de Bacchus qu'on voit sur les bas-reliefs antiques, la tête radiée, conduire aussi un char, comme symbole du solstice d'hiver (3). Il y a dans ce sujet chrétien une association évidente de l'idée païenne d'apothéose et du dogme chrétien de la résurrection ; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur certaines médailles représentant l'apothéose de Constantin, et sur lesquelles figure ce même prodige de l'enlèvement d'Élie au ciel.

Les légendes qui se rencontrent chez les Chrétiens de l'enlèvement des âmes dans l'empyrée, au moyen d'un char céleste, sont nées de cette association, et l'histoire du ravissement d'Élie en forme en quelque sorte le type. Un des plus anciens écrits qui en rapportent de ce genre est un livre fort curieux, intitulé : *Διαθήκη τοῦ ἀμεμπτοῦ καὶ*

(1) Raoul Rochette, *Monum. inéd.* Pl. LXXII, p. 396 et suiv.

(2) *Hom.* III, de *El.* 27.

(3) Millin, *Galer. Mythol.* Pl. LX.

πολυαθλοῦ καὶ μακαριοῦ Ἰωβ, ouvrage apocryphe, c'est-à-dire qui n'est nullement du Job de l'Écriture, mais dont la date est incontestablement fort ancienne, puisqu'il en est question dans le décret du pape Gelase (1). Il a été publié par Angelo Maio (2). On y lit qu'au bout de trois jours de maladie, Job, couché sur son lit, vit venir à lui les saints anges, qui s'apprêtaient à recevoir son âme; qu'alors il se leva, prit sa harpe et la donna à sa fille Hemera; il donna un encensoir à sa fille Cassia, et lui mit aussi entre les mains un tambour, afin que ses filles chantassent et jouassent de la musique à l'arrivée des esprits bienheureux; et celles-ci se mirent à chanter les louanges du Seigneur, en s'accompagnant de ces instruments; et l'ange vint, monté sur un grand char, il embrassa Job, prit son âme, la fit monter sur le char et la ravit au ciel.

Plusieurs saints, au dire des hagiographes, furent ravis au ciel sur des chars de feu. Nous citerons, entre autres, le célèbre saint François d'Assise (3).

La croyance à un char qui porte les âmes au ciel (Seelwagen, Zielwagen) existe dans plusieurs contrées germaniques. En Flandre, le peuple s'imagine le voir, la veille du jour des morts, parcourir le ciel (4). A Noël, on voit ce même char (Hellwagen) apparaître pendant douze nuits consécutives. Dans l'Odenwald, on croit également apercevoir au ciel ce char de feu (5). Les frères Grimm ont aussi donné, dans leur Recueil, l'histoire d'un char mystérieux qui portait des moines aux vêtements noirs et qui se trouvaient être des ombres, histoire empruntée à Georges Sabinus et à Wierus, et qui a son origine dans les mêmes croyances (6). La grande ourse, que presque tous les peuples de l'Occident ont désignée sous le nom de chariot, fut regardée plusieurs fois comme ce char mystérieux (7).

Après tous ces rapprochements, le lecteur sera moins éloigné de croire que ces légendes d'âmes enlevées au ciel sur des chars ne procédassent autant du mythe biblique d'Élie que des sujets des sarcophages païens. Il ne serait pas même impossible, quoique nous sentions combien cela est contestable, que la scène d'un caractère mythologique si évident de l'enlèvement de Proserpine ne fût devenu,

(1) *Collect. Concil. Mansii*, t. VIII, col. 169.

(2) *Ap. Scriptor. veter. nov. collat.* T. VIII, p. 191, par. 35 (in-4, 1839).

(3) Bartholom. Pis. *Liber aureus, etc.*, col. 148.

(4) Voy. Coremans, *L'année de l'ancienne Belgique*, p. 33.

(5) Grimm, *Tradit. popul. de l'Allemagne*, trad. Theil. t. I, p. 439.

(6) *Ibid.*, p. 436.

(7) Grimm, *Deutsche mythologie*, p. 686-687, nouv. édit.

dans l'esprit des Chrétiens, l'image de quelque histoire pieuse et que Proserpine n'eût été transformée dans le personnage de la mère du Sauveur. Proserpine n'est pas, en effet, sans quelque analogie avec Marie, et les anciens l'invoquaient, comme le faisaient les Chrétiens au moyen âge, pour Notre-Dame, afin de conduire l'âme au séjour de la félicité, comme le rappelle l'inscription trouvée à Venise :

Ἄλλὰ σὺ παμβασιλεια θεὰ πολυώνυμε Κουρα  
Τήνδ' ἄγ' ἐπ' εὐσεβέων χῶρον ἔχουσα χερὸς (1).

De même que les païens plaçaient leurs divinités sur un char enflammé, les Juifs et les Chrétiens s'imaginaient voir le Tout-Puissant parcourir le firmament porté sur un semblable véhicule. Les visions d'Ézéchiël et de Daniel en font foi, et nous voyons, par la vie de saint Siméon Stylite, que cet ascète, dans ses hallucinations, apercevait Dieu dans ce majestueux cortège (2). Ce n'est que plus tard que toutes ces croyances ne devinrent que des allégories aux yeux plus éclairés des Chrétiens et que le char ne fut plus conçu que dans un sens figuré; si bien qu'Honorius d'Autun a été jusqu'à dire : « Christus mundum « intravit, dum chorus prophetarum cecinerunt, curru Scripturæ vec-  
« tus, sanctorum ordinibus comitatus (3). » Métaphore hardie qui se reproduisit dans l'art et fit sculpter parfois l'Église trainée dans un char par les Évangélistes ou les Pères, et qui semble empruntée à l'idée indienne du char de Sourya, tiré par les trois Védas (4).

C'était quelquefois seulement sur un cheval et non sur un char que l'âme était conduite dans l'autre monde. Chez les Chrétiens, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, ce noble animal était regardé comme la monture du diable et de la Mort, avec laquelle le diable fut, comme l'on sait, si fréquemment identifié (5). On se rappelle la légende copte d'Oriundus, que nous avons rapportée dans la première partie de notre travail. Les chevaux de feu sont, dans les idées cabalistiques, la monture des anges (6). Saint Hilarion ap-

(1) *Museum Veronense*, p. CCCLXXV. (Veron. 1745.)

(2) *Bolland. Act.* 24 maii, p. 263.

(3) *Gemmæ animæ de Antiq. Rit. Missar.* Lib. I, c. 6. Ap. La Bigne, *Collect. Patr.* p. 1047, col. 1. Cf. S. Bernard. *in Cantic. Serm.* XXXIX, 5<sup>e</sup> col. 1407, ap. *Oper.* t. II.

(4) *Bhagavata-Pourana*, liv. V, trad. E. Burnouf, t. II, p. 475.

(5) Nous renvoyons, pour le développement de cette idée, au travail que nous publierons incessamment sur le personnage de la Mort.

(6) Cf. *Prolegom. ad libr. Yetzirah*, p. 16, Semit. III, ed. Rittangel. (Amstel. 1642.)

pelait toujours le diable, le charretier infernal ; il s'imaginait le voir monté sur un des chevaux enflammés ou traîné sur un chariot (1), et prétendait justifier cette vision par plusieurs passages de l'Écriture, tels que ceux-ci : « Il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier (2), » ou cet autre : « Ils se glorifient en leurs chariots et leurs chevaux, mais nous, nous glorifierons au nom du Seigneur (3). » Saint Cyrille comparait le diable au cheval hennissant, *equus adhinniens* (4).

Dans l'Apocalypse, *θύντος* est monté sur un cheval pâle et suivi par Hadès.

Cette signification symbolique et funèbre du cheval a été reconnue par toute l'antiquité (5). Les monuments étrusques nous en fournissent une preuve incontestable. Sur une urne, rapportée par Micali et Inghirami, et que nous reproduisons pl. XVII, fig. 1, on voit une ombre, reconnaissable au voile qui lui cache le visage, montée sur un cheval ; elle est conduite par le Charon étrusque, armé de son lourd marteau, et est suivie d'un personnage portant sur l'épaule un havresac, dans lequel M. Inghirami (6) reconnaît le *Genius famulus* ou ange gardien du mort, pour nous servir de l'expression chrétienne destinée à rendre ce personnage tutélaire.

Chez ces mêmes Étrusques, les génies funéraires étaient représentés par des jeunes gens vêtus d'une simple tunique, arrêtant des coursiers ailés (7). Des représentations analogues se trouvent sur les vases de la Grande-Grèce (8), sur des marbres grecs et romains (9) ; d'où l'on peut conclure, dit M. Ph. Le Bas, que, sur tous ces monuments, le cheval appartenait à la Mort et non pas au mort (10).

Le mythe de Pégase paraît s'être même rattaché à ces idées symboliques. C'est, montées sur ce céleste coursier, que les âmes s'élevaient au séjour des immortels. Dans cet emblème, le cheval père de

(1) Arnould d'Andilly, *Vies des Pères du désert*, 4<sup>e</sup> édit. t. I, p. 126.

(2) Exod., XV, 19.

(3) Psalm. XIX, 8.

(4) S. Cyrill. Hieros. Arch. *Catech.* IX, c. 13, p. 132 ; *Oper.* éd. Toutlée.

(5) Voyez sur le cheval employé comme symbole funèbre, Buonarrotti, *Osserv. sopra alcuni Medaglioni*, p. 42 et suiv. Fabretti, *Inscript. dynast.* c. 3, 29, p. 161-162. Gori, *Mus. etrusc.* t. III, p. 174-175.

(6) *Monumen. etrusc.* tav. VII.

(7) Micali, *Monumen. ined.* t. XIX, 2.

(8) Judica, *Antiq. d'Acrée*, pl. XXVII, XXVIII.

(9) Inghirami, *Mon. etrusc.* ser. VI, tav. B, 2.

(10) Ph. Le Bas, *Monum. d'antiq. figurée recueill. par la Commission de Morée*, 2<sup>e</sup> cah. p. 93.

l'Hippocrène était tout à fait une divinité psychopompe. Sur l'agate de la Sainte-Chapelle, on voit Auguste porté au ciel par Pégase (1). Sur une pierre gravée trouvée dans une vigne, près du *Clius Cinnæ*, on a figuré un héros vêtu de la cuirasse et qui est porté au ciel sur des chevaux ailés; Jupiter s'apprête à le recevoir (2). Sur la célèbre gemme tibérine, Drusus Germanicus est porté au ciel sur un coursier ailé. Sur une monnaie de Smyrne, on voit Mercure amener à Antinoüs, Pégase, qu'il retient par le frein, pour qu'il porte aux cieus le favori d'Hadrien (3).

C'est à ce Pégase psychopompe, à ce cheval emblème de l'âme, que font allusion les vers d'Apollonius de Thyane, rapportés par Philostrate (4).

Ἀθάνατος ψυχὴ καὶ χρήμασι σὺν ἄλλᾳ προνοίᾳ  
 ἢ μετὰ σώμα μαρανθέν, ἅτ' ἐκ δεσμῶν θοῦς ἵππος  
 Ῥηίδιως προθυροῦσα, κεράννυται ἤξει κούφῳ  
 Δεινὴν καὶ πολὺτλητον ἀποστέρεσσα λατρείην (5).

Dans la poésie du moyen âge, où se sont conservés comme les derniers reflets des croyances païennes, dit M. Ph. Le Bas dans une excellente dissertation sur ce sujet, à laquelle nous empruntons les détails qui vont suivre, la Mort emporte souvent le mort sur un cheval. Chez les Grecs modernes, Caron, le nocher des enfers, est devenu *Χάρος* ou *Χάροντας*, le messenger de la Mort; il parcourt les montagnes sur son cheval, faisant marcher les jeunes gens devant lui, les vieillards derrière, et emportant les tendres petits enfants rangés de file sur sa selle :

Σέρνει τοὺς ἀπ' ἐμπροστά, τοὺς γέροντας κατόπι  
 Τὰ τρυφερὰ παιδιόπουλα 'ς τὴν σέλλ' ἀρράδιασμένα (6).

Le savant Jacob Grimm regarde comme le résultat d'une influence toute païenne les traditions germaniques où la Mort est représentée emportant sur son cheval ceux qui ont cessé de vivre. On sait que c'est le refrain d'une chanson populaire très-répandue :

Der Mond scheint hell  
 Die Todten reiten schnell

quia inspiré à Bürger sa célèbre ballade de Lenor, où un amant, mort

(1) M. du Mersan, *Hist. du Cabinet des Médailles*, p. 37.

(2) Bellori, *Pict. veter. in crypt. roman.* tab. IX.

(3) Cf. Grævius, *Thesaur. Rom. antiq.* vol. XI, p. 1887.

(4) *Vit. Apollon.* VIII, 31.

(5) Cf. Thorlacius, *de Pegasi mythol. antiq. græc.* Havniæ, 1814, in-4.

(6) Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne*, t. II, p. 228.

dans les pays lointains, vient, à minuit, sur son cheval, emporter sa maîtresse; légende qui, comme le remarque le même érudit, se retrouve dans le Wunderhorn, les Kindermährchen, les Svenskavisar et dans les traditions serviennes (1). *Hel*, le dieu de la mort, chez les anciens Germains, avait un cheval ainsi que son messenger. Ce cheval est encore désigné, en Danemark, sous le nom de Helhesten (2). L'Ynglinga Saga appelle *Héla* la déesse à cheval (3).

C'est à cheval que les valkyries remplissaient leur ministère funèbre. Plusieurs expressions proverbiales, qui se sont maintenues jusqu'à nos jours dans la bouche du peuple, font allusion à cette croyance : « *Quand la mort venré graisse no boté, quand la mort viendra graisser nos bottes,* » dit un vieux proverbe bourguignon. Il a offert un boisseau d'avoine à la Mort, dit-on encore aujourd'hui en Danemark, en parlant d'un individu qui s'est rétabli d'une maladie dangereuse.

Nous ajouterons de nouvelles preuves à l'appui de ces rapprochements, que nous empruntons à MM. J. Grimm et Ph. Le Bas. Dans diverses parties de la Belgique, on appelle la Libellule, le cheval du diable (4). En certaines contrées, en effet, le diable a remplacé la Mort; on l'a vu par la légende que nous a fournie le chroniqueur Richer. Plusieurs esprits apparaissent montés sur de noirs coursiers; par exemple les Albs ou Elfs, qui galoppent sur les chevaux de nuit (Nachtmeire) (5), et le Phooka, se fait voir aux superstitieux Irlandais sous la forme d'un noir destrier (6). C'est sous les traits d'un cavalier que, dans maints *Sagen* allemands, le diable enlève sa proie (7). Chez les Scandinaves, les spectres des morts chevauchent la nuit sur de ténébreuses montures, comme le fait Sigurd, le meurtrier de Fafner :

Enn blacka Mar  
Hest uin hral'-faera

(1) Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2<sup>e</sup> édit. p. 803.

(2) Cf. *Lexicon mytholog.* T. III de l'*Edda Rhythmica*, v<sup>o</sup> *Hela*.

(3) C. 20.

(4) *Coremans*, ouv. cit. p. 152.

(5) *Coremans*, p. 99.

(6) Crofton Croker, *Fairy Legends of Ireland*, p. 11.

(7) Voyez la légende intitulée : *Wie der Teufel eine Prinzessin entführte*, t. II, p. 165 du recueil publié par Leibrock, sous le titre de *Die Sagen des Harzes* (Nordhausen, 1843), et l'histoire rapportée par Godelmann de la fiancée infidèle que deux diables vinrent prendre sous la figure de cavaliers, *Voy. t. I*, p. 161-162, de F. V. Dobeneck, *Des deutschen Mittelalters Volksglauben und Heroensagen her.* von Jean Paul (Berlin, 1815).

dit le Gudrunar-Hvat (st. 18). Ce cheval noir pourrait bien être l'Alastor des Grecs.

À l'époque à laquelle la croyance aux îles Fortunées, séjour où étaient transportées les âmes des bienheureux, se fut répandue dans le monde païen, on associa au cheval funéraire le cheval marin, qui partagea dès lors avec lui les fonctions psychopompiques. C'est montée sur cet amphibie, qu'une urne étrusque de Volterra, rapportée par Inghirami, dans ses monuments étrusques (1), offre l'âme qui, dans d'autres monuments, est placée sur un quadrupède. Nous donnons, fig. 2, pl. 17, ce curieux bas-relief, qui indique la transition des idées orientales à un ordre de croyance dont nous ferons connaître l'origine occidentale dans un travail spécial que nous préparons depuis longtemps sur les croyances à l'autre vie, dans l'antiquité et au moyen âge (2). Ce sujet qui se retrouve sur d'autres monuments, explique la présence des hippocampes au nombre des divinités, figurant sur les monuments, le voyage de l'âme aux îles Fortunées (3).

ALFRED MAURY

(1) Tav. 6, t. I.

(2) Voy. *Lucernæ fictiles Musei Passerini*, t. III, tav. 53.

(3) Nous profitons de cette occasion qui nous est offerte de revenir sur la navigation de l'âme pour l'autre vie, dont nous avons dit quelques mots plus haut, pour prévenir le lecteur que, lorsque nous avons cité à ce propos le bas-relief de la mort de Dalmacius, à Sémur, que nous ne connaissions que par l'ouvrage de Laborde, nous ne savions pas qu'il eût été récemment, de la part de M. Maillard de Chambure, l'objet d'une nouvelle interprétation. Cet antiquaire y voit la mort de l'apôtre saint Thomas. Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette opinion, qui a été adoptée par M. Didron et d'autres archéologues. Cette explication admise, elle ne porterait d'ailleurs aucune atteinte à nos idées; et, quand nous traiterons tout le sujet des idées sur la vie future, nous produirons d'irrécusables témoignages, à l'appui de la croyance à la barque des ombres, pendant le moyen-âge.

Puisque nous sommes ici en voie de rectification, nous nous en permettrons encore une, relativement à un fait, au reste fort insignifiant pour le fond de notre travail, mais sur lequel l'estimable auteur du *Dictionnaire Iconographique*, M. Guenebault, a attiré notre attention : c'est le bas-relief de la cathédrale d'Arles, représentant la lapidation d'un saint, de la bouche duquel l'âme s'échappe, portée par les anges. Nous avons dit, sur la foi d'Alexandre Lenoir, de Millin, de Laborde et plusieurs savants auteurs, que c'est saint Étienne; M. Guenebault fait judicieusement observer que le costume guerrier donné au martyr, le glaive qu'il porte au côté, ferait supposer un autre personnage qu'un diacre; nous le croyons aussi, mais il importe au reste peu à notre sujet, de chercher qui ce peut être, il nous a suffi de voir que les anges emportaient l'âme du saint. Nous laissons, pour l'instant, à l'érudition iconographique de M. Guenebault, le soin de déterminer quel est ce martyr, sur lequel nous aurons au reste plus tard l'occasion de revenir.

## EXTRAITS

### D'UNE LETTRE DU DOCT. LEPSIUS A M. LETRONNE.

---

Cette lettre, une des plus intéressantes que le savant voyageur ait écrites, est en français, datée de Thèbes, du 1<sup>er</sup> décembre. Elle a été mise à notre disposition par M. Letronne, qui nous a indiqué les passages contenant des renseignements utiles à l'histoire ou à l'archéologie, auxquels il a joint quelques remarques. Nous avons pris sur nous d'ajouter aux passages que ce savant nous avait signalés, celui qui contient le jugement du docteur Lepsius, sur le premier volume du *Recueil des Inscriptions grecques de l'Égypte*. Il nous a paru que nos lecteurs verraient avec plaisir ce témoignage rendu par un voyageur, qui, sur les lieux mêmes vérifie et confirme les résultats que l'érudit devine du fond de son cabinet. A ce sujet, nous nous sommes souvenu de ce que M. Letronne dit lui-même dans l'introduction de son ouvrage (pl. XL). « On a tant abusé de l'érudition, et certains « esprits aventureux en abusent encore tellement de nos jours, que « nous voyons un grand nombre de personnes instruites et judicieuses « l'estimer fort peu, dans l'idée qu'elle mène le plus souvent à des « résultats arbitraires ou capricieux, à des hypothèses sans réalité, « ni fondement. Il n'est donc pas inutile de saisir les occasions de « montrer qu'elle a des procédés susceptibles de toute la rigueur qu'on « reconnaît à ceux des autres sciences. » E. V.

« . . . . . Je me hâte maintenant de répondre à votre lettre et de vous dire bien des remerciements pour votre excellent ouvrage, le premier volume de vos *Inscriptions de l'Égypte*.

« . . . . . Permettez-moi de vous exprimer toute l'admiration et tout le plaisir que je sens toujours de nouveau chaque fois que je prends votre ouvrage à la main. Il m'est arrivé plus d'une fois de vérifier vos conjectures ou vos restaurations, et je les ai presque toujours trouvées ou littéralement ou essentiellement vraies. C'est là, sans doute, la meilleure preuve de la finesse et de l'autorité, si je puis m'exprimer ainsi, de votre critique; c'est pourtant le parti que vous en tirez que l'on suit encore avec plus de plaisir; car l'érudition

aussi vaste que solide avec laquelle vous mettez chacun de ces nombreux faits, comme autant de pierres précieuses, à sa place dans le grand tissu de l'histoire, vient toujours si à propos et semble si naturelle que, loin de nuire à la clarté de l'exposition, elle contribue plutôt essentiellement par sa grande variété à faire de ce livre si profond à la fois un livre agréable et amusant. Il vous paraîtra peut-être bien superflu d'entendre de ma bouche des éloges qui vous auront été offerts par tant de personnes dont le jugement a tout un autre poids que le mien; mais je crois, d'un autre côté, qu'il y aura peu de personnes pour lesquelles votre livre soit venu aussi à propos que pour moi, et qui aient eu l'occasion de le lire sous de pareilles impressions, c'est-à-dire en face des originaux mêmes que vous décrivez, commentez, restaurez, et qui par conséquent aient pu immédiatement profiter autant que moi de l'érudition rare, saine et applicable à tant d'autres sujets qui m'occupent. C'est donc un sentiment sincère aussi bien d'admiration que de gratitude qui m'a engagé à vous redire ce que vous aurez entendu sortir de bouches beaucoup plus éloqu岸tes et plus compétentes que la mienne.

« . . . . . J'ai lu, il y a peu de temps, dans la *Gazette de Prusse*, votre article sur le décret de l'inscription de Rosette, que j'ai trouvé sur un mur *palimpseste* à Philes; je n'ai pas reçu celui du journal anglais, et comme M. Bunsen ne m'a jamais donné d'éclaircissements sur le malentendu bien étrange qui doit avoir eu lieu dans la publication de la *Gazette*, je ne puis pas vous l'expliquer non plus. Mais vous vous serez probablement déjà aperçu que ce n'est pas moi qui ai pu donner occasion à cet article (1)....

« Voici le passage *littéralement* traduit de ma lettre à cet illustre ami, que je trouve heureusement dans mon *copy-book* : « A Philes, « j'ai fait la découverte d'une copie du décret de l'inscription de Rosette; la partie hiéroglyphique a déjà été observée par Salt, comme « j'ai vu après; le texte démotique n'a été mentionné par personne, « autant que je sache; Champollion n'en dit rien dans ses lettres; « il semble qu'il n'y a pas fait attention; cette inscription est d'une « grande importance, parce qu'elle répète le décret mot à mot et

(1) Ceci se rapporte à la nouvelle donnée par la *Literary Gazette*, que M. Lepsius avait retrouvé un nouvel exemplaire de l'inscription de Rosette à Méroé. J'avais annoncé, dans le *Journal des Débats*, que la circonstance de Méroé était fautive; ce qui fut reconnu plus tard. Le passage de la lettre du docteur Lepsius n'en est pas moins curieux, parce qu'il explique très-clairement en quoi consiste la découverte du docteur Lepsius, que Salt avait déjà soupçonnée. On trouvera dans la *Revue* (liv. I, p. 62 et suiv.) tout ce qui se rapporte à cet incident. — L.

« même en conservant la même longueur des lignes; aussi la fin du  
 « décret, relative à l'écriture triple, s'y trouve, quoique le *texte grec*  
 « ne soit pas ajouté, à moins qu'il n'ait été mis au bas en lettres peintes  
 « en rouge, qui se seront effacées. Une bonne partie du coin qui man-  
 « que au bas de la pierre de Rosette pourra être restaurée d'après  
 « notre inscription, ce qui sera toujours un grand avantage pour la  
 « philologie égyptienne; la partie démotique est aussi très-bien con-  
 « servée partout où les lettres ne sont pas enlevées par les hiéroglyphes  
 « que Ptolémée Dionysos II (1) a mis par-dessus (2). A côté de ce décret  
 « est un autre également bilingue, et avec la même fin relative aux  
 « trois écritures (3), mais avec l'indication d'un autre endroit où ce  
 « décret devait trouver sa place dans les temples. J'ai trouvé dans  
 « celui-ci, pour la première fois, le nom de la ville d'Alexandrie. Je  
 « ferai dessiner des inscriptions d'après les empreintes que j'en ai  
 « prises; après, je pourrai en dire davantage. » Je serai bien aise, si  
 vous trouviez une occasion de revenir sur la communication faite de  
 la *Literary Gazette*, qui devait beaucoup me surprendre; car je n'ai-  
 merais point que le public me crût capable dans un seul cas de le  
 mystifier par des exagérations ou même par des inventions pareilles...

« Vous aurez peut-être lu (4) que j'ai trouvé sur la base de l'obé-  
 lisque que M. Banks a laissé à Philes, les traces d'une quatrième  
 inscription grecque, en grandes lettres peintes, de cinq ou six lignes  
 au moins. Malheureusement l'existence d'une telle inscription est tout  
 ce qu'on peut affirmer; il sera toujours impossible de la déchiffrer;

(1) Ce roi est Ptolémée XII, qui a régné avec sa sœur, la fameuse Cléopâtre, dans les années 52 à 48 avant notre ère. C'est à tort que les chronologistes l'avaient appelé *Dionysos*, comme je l'ai fait voir dans mon second volume (inédit), p. 85-95. — L.

(2) Ce fait d'*hiéroglyphes* gravés, au temps de Ptolémée XII, *par-dessus* une inscription démotique du temps d'*Épiphanes*, est des plus curieux, et jusqu'à présent unique. Mais il ne surprendra point ceux qui connaissent les bas-reliefs égyptiens sculptés par-dessus des inscriptions grecques du temps de Ptolémée Dionysos, au grand pylône de Philes. — L.

(3) Ceci se rapporte à la dernière phrase de l'inscription de Rosette, où il est dit que le décret doit être gravé en *trois* caractères : *sacrés*, *locaux* et *grecs*.

(4) Je n'avais pas connaissance de ce fait; mais il n'a rien que de fort naturel. Sur le piédestal de l'obélisque sont trois inscriptions : 1<sup>o</sup> la pétition des prêtres de Philes; 2<sup>o</sup> le rescript royal qui leur accorde leur demande; 3<sup>o</sup> la *lettre d'avis* de l'épistolographe (V. mon *Recueil des Inscriptions*, t. I, n<sup>os</sup> XXVI et XXVII). Il manquait donc la réponse des prêtres soit au roi soit à l'épistolographe, contenant l'expression de leur gratitude. C'est sans doute là le sujet de la quatrième inscription trouvée sur la base de l'obélisque, malheureusement, à ce qu'il paraît, dans un état désespéré. — L.

je m'en suis convaincu de nouveau pendant notre dernier séjour à Philes.

« Vous reprendrez peut-être un jour votre intéressante et judicieuse discussion sur le possesseur du nom d'Eupator (1)... Je crois avoir trouvé dans les inscriptions hiéroglyphiques non-seulement Eupator (seul et sans femme), avant les Philométors, mais encore un Ptolémée *Philopator*, non marié après les Philométors et avant les Évergètes, qui ne saurait être un autre que le fils de Philométor, tué par Évergète III; enfin, il y a aussi des monuments d'un Ptolémée Évergète, fils d'Évergète II, qui ne peut être que le Memphites des écrivains, et qui doit avoir régné depuis 132 à 127 avec sa mère Cléopâtre II, pendant que son père était chassé de l'Égypte.

« Notre collection d'inscriptions de tout genre gagne tous les jours. Je ne sais pas combien de centaines d'inscriptions grecques il y a déjà dans nos caisses, dont six ou sept ne contiennent que des empreintes en papier. Elles sont pour la plupart déjà déposées au Caire; mais je me ferai un grand plaisir de vous communiquer après mon retour tout ce que vous voudriez me désigner de particulier pour compléter votre travail et pour aider vos recherches sur une partie de l'antiquité égyptienne, dont la conquête, pour ainsi dire, ne vous sera jamais disputée par personne.

« Vous avez désiré que je vous indiquasse la place des inscriptions gravées au côté gauche du grand pylône de Philes. Nous avions cette île déjà derrière nous lorsque j'ai reçu votre lettre; mais j'avais pensé moi-même à l'utilité d'une telle indication, et je vous envoie le calque d'une esquisse que j'ai fait faire à cet effet avec le commencement des inscriptions (2).

« Philes (dont j'ai trouvé le nom hiéroglyphique *P-i-lek* en toutes lettres, sans et avec l'article *P*) est sans doute l'endroit le plus riche en inscriptions, après Thèbes, et, quoique nous ayons tâché d'être complet, sous ce rapport, il y en aura pourtant encore qui nous seront

(1) Cette observation est relative au nom du dieu *Eupator* qui se trouve dans la liste des Ptolémées, en tête des actes officiels, placé tantôt *avant*, tantôt après Philométor. Elle tend à montrer, comme l'avait pensé M. Champollion-Figeac, que cet *Eupator* est réellement le fils de Philométor, tué par Évergète II. J'avais cru que ce nom était un double titre de Philométor. Les difficultés qui m'avaient arrêté subsistent encore.— L.

(2) Ce calque indique la place relative des inscriptions du pylône. Quoique cette partie de mon ouvrage soit imprimée et tirée, dans mon second volume (p.118-124), le calque arrive assez à temps pour prendre sa place dans l'Atlas. — L.

échappées. Vous aurez probablement l'intéressante inscription chrétienne (1) sur l'érection du quai oriental de l'île, ainsi que les deux inscriptions bilingues (grecques et démotiques) (2) d'un certain Ἀρκάσις Ἀμμωνίου (si je me rappelle bien); un proseynème fait au nom d'un roi éthiopien, dont le nom est assez barbare (3); trois ou quatre inscriptions ptolémaïques (4) appartenant aux plus anciennes de l'île, qui se trouvent employées comme matériaux dans le quai occidental. J'ai quarante-six inscriptions (5) d'un petit temple creusé dans le roc, sur la route d'Edfou aux mines d'émeraude, à une journée du fleuve. Les inscriptions les plus méridionales que nous ayons trouvées sont du Ouadi-Sofra (Meçaurad de Cailliaud), un peu au midi de Chendi, dans le désert, et une vingtaine à peu près d'inscriptions grecques et coptes funéraires (6), d'un couvent dans le désert, vis-à-vis de Barkal, à quelques heures du fleuve. Je suis très-curieux de connaître votre opinion sur l'inscription très-curieuse d'Abou Simbel, que je n'ai pas vue, à ce que je sache, dans le *Corp. inscr.* de Boeckh (mais peut-être je me trompe) (7), quoiqu'elle appartienne aux plus anciennes, peut-être la plus ancienne de toutes, si elle appartient réellement, comme elle le prétend, au règne de Psammétique; aussi les inscriptions de Gertassi sont un genre à part; vous les avez peut-être déjà publiées. Est-ce que vous connaissez une inscription,

(1) Non-seulement j'ai cette inscription, découverte par M. Lenormant, mais je l'ai publiée et expliquée il y a quinze ans, dans un Mémoire lu à l'Académie en mars 1830, et publiée dans le t. X (p. 195) de ses Mémoires. — L.

(2) Elles avaient été copiées déjà par M. Gau et M. Lenormant; elles sont expliquées p. 184-186 de mon deuxième volume. Quant au texte démotique, il existe dans les notes de Champollion, que l'on imprime en ce moment. — L.

(3) Sir G. Wilkinson me l'a fait connaître, et je l'ai expliqué (p. 224-228 de mon second volume). — L.

(4) Celles-ci, je ne les connais pas; elles n'avaient, je crois, été vues par aucun voyageur. — L.

(5) Cailliaud a le premier appelé l'attention sur ce lieu, nommé par les anciens l'*Hydreuma du Panium* (à présent *Ouadi Genisseh*), situé à l'entrée d'une route transversale qui d'Edfou se rendait aux mines d'émeraude. Il avait copié cinq des inscriptions gravées sur les parois d'un petit temple; les autres ont été copiées par Sir G. Wilkinson, qui me les a communiquées, au nombre de vingt-six; elles sont expliquées dans mon second volume, dont elles occupent les p. 239 à 255. Le docteur Lepsius dit en avoir copié quarante-six; c'est vingt de plus que je n'en connais. — L.

(6) Notre savant voyageur ne dit pas si elles sont de l'époque chrétienne. Pour moi, je n'en doute guère. — L.

(7) On ne la rencontre pas, en effet, dans le *Corpus*. Elle n'était pas connue lors de l'impression du premier volume de cet ouvrage. Elle a été publiée pour la première fois en 1827, par M. le colonel Leake (*Principaux monuments égypt. du British museum*, p. 25). M. Lepsius paraît en soupçonner l'époque. — L.

aussi barbare dans son langage qu'elle est nette et belle dans ses traits, que j'ai trouvée à Kalabsché? Elle commence ainsi :

ΕΠΙΦΟΝΟΙΝΦΥΛΑΡΧΟ ΓΑΜΑΤΙΦΑΝΤΥΕΝΘΑΠΣΙ (C),

suivent encore quinze lignes ; j'en ai envoyé dernièrement une copie à M. Boeckh, à l'occasion d'une lettre de remerciements pour l'honneur que l'Académie de Berlin m'a fait, en me nommant son membre correspondant (1).

« J'ai rassemblé enfin un très-grand nombre d'inscriptions démotiques et, ce qui est plus important, d'inscriptions *éthiopiennes*. Je me crois autorisé à les appeler ainsi, après avoir acquis la conviction qu'elles contiennent le langage des habitants de Méroé à l'époque de sa splendeur. J'ai trouvé ces inscriptions dans les pyramides de Méroé, appartenant aux représentations mêmes des chambres ; elles s'y trouvent quelquefois à côté d'inscriptions hiéroglyphiques assez barbares. La population de l'ancienne Méroé (dont les monuments sont irrévocablement ce qu'il y a de plus moderne parmi les antiquités de la haute vallée du Nil) descendait jusqu'aux frontières de l'Égypte ; j'ai trouvé un temple *éthiopien* érigé par les mêmes rois et reines qui bâtissaient les temples de Naga et les pyramides de Méroé, dans le pays des Cataractes, à *Amara*, et des représentations avec leurs inscriptions, jusqu'à *Philes*. Je crois même pouvoir prouver, et j'en ai donné les raisons générales dans un Mémoire envoyé à l'Académie de Berlin, que la langue éthiopienne de l'ancienne Méroé existe encore, et qu'elle est parlée par la population très-étendue de Bichariba (en arabe Bicharibin), qui occupe toutes les contrées de l'est, depuis le 23° jusqu'au 15°, et les provinces fertiles de Taka, qui s'étaient révoltées dernièrement contre les Turcs, pendant que nous étions là-haut. J'ai étudié autant que j'ai pu, pendant les dix mois que j'ai passés en Éthiopie, les langues principales de ces pays, notamment le nubien, dans la vallée du Nil, depuis Assouan jusqu'à la frontière de Dongola, le kongara des gens du Darfour, et le béga des Bichariba ; et j'ai trouvé que cette dernière langue est une branche très-intéressante de la famille *caucasienne*, quoiqu'elle s'éloigne beaucoup de la langue égyptienne. Je me suis aussi parfaitement convaincu que les Éthiopiens, du temps des anciens Pharaons, n'avaient presque rien de commun avec les Égyptiens comme peuple, et que les anciennes traditions de la haute

(1) Je viens de voir une copie de cette inscription dans le *Rapport mensuel de l'Académie de Berlin* (nov. 1844). Elle est pour moi, comme pour le docteur Lepsius, une *énigme*, quant à présent, indéchiffable. — L.

civilisation éthiopienne s'explique maintenant d'une manière très-différente, mais assez satisfaisante, par le rôle important que la civilisation égyptienne jouait en Éthiopie depuis 2,000 ans avant J.-C.

« J'ai parcouru l'Éthiopie jusqu'au 13° (les pays au-dessous de Khartoum avec un seul ami); mais quoique nous nous soyons trouvés une fois presque au milieu d'un grand soulèvement des nègres de l'armée et des esclaves du Sennaar, et que nous eussions à supporter à Barkal une chaleur de 40° Réaumur, à l'ombre (le sable en avait 54), nous avons toujours été en bonne santé et en bonne humeur, grâce à Dieu.

« Je ne crois pas que nous pourrions quitter Thèbes avant la fin du mois de février; nous ne sommes qu'au commencement de l'exploitation du côté ouest, après le premier mois. J'avais commencé par faire des fouilles dans le palais de Rhamsès, que je regarde encore comme l'original de la description d'Hératé (1). . . . . Toute la partie postérieure était encore parfaitement inconnue; les parois et les colonnes avaient entièrement disparu; mais nous avons retrouvé les fondements dans le rocher, de manière que nous avons pu refaire tout le plan sans aucune conjecture. La commission de l'Égypte l'avait supposé beaucoup trop long, M. Wilkinson, trop court. Après l'hypostyle suivent trois chambres égales, à huit colonnes, et une quatrième à quatre colonnes, toutes entourées de petites chambres et de corridors à piliers (2); mais, ce qui est bien curieux, nous avons trouvé, dans toute cette partie du temple une infinité de tombeaux creusés dans le roc, au-dessous des fondations, contemporains, postérieurs, et même quelquefois *antérieurs*, à l'érection du temple; de même, les grandes constructions voûtées en briques sont toutes remplies de tombeaux, et, en partie au moins, du temps des Rhamesides; les constructions mêmes appartiennent réellement, dans toutes ces parties, au temps de Rhamsès (3); car, ce qui paraît avoir échappé à Champollion

(1) Il s'agit du fameux *tombeau d'Osymandyas*. Que sa description dans Diodore de Sicile convienne mieux au *Rhamuséum* qu'aux autres édifices de Thèbes, je ne l'ai jamais mis en doute; mais que ce ne soit pas le *Rhamuséum*, cela résulte des *différences* entre les deux descriptions, et surtout de cette circonstance qu'Hératé et Diodore de Sicile, ont donné le tombeau d'Osymandyas comme un monument *déjà détruit* au temps de Ptolémée Lagus. — L.

(2) Toute cette description paraît assez conforme au plan de Huyot dressé pour mon Mémoire sur le Tombeau d'Osymandyas. On n'apprécierait bien les différences que si l'on avait sous les yeux le plan du docteur Lepsius. — L.

(3) Ce renseignement est très-curieux. Il confirme mon idée sur la destination funéraire du *Rhamesséum*. (*Sur le tomb. d'Osymandyas*, p. 16.) — L.

et à Wilkinson, qui n'en disent rien (1), partout les briques portent le cachet de Rhamsès Miamun, tantôt avec, tantôt sans l'épithète : « Approuvé par le Soleil. » Aussi les autres pièces, les enceintes des premières cours et de l'hypostyle ont un peu changé, ainsi que l'arrangement des colonnades de la première cour, dans laquelle s'ouvrait, du côté sud-ouest, un autre petit temple du même temps que le grand; un troisième s'adossait du côté nord-ouest.

« . . . . . Je croyais avoir trouvé *quatre* différents canons des proportions humaines, dont j'appelais les deux derniers le canon grec et le canon romain; je dois rectifier cela, en ce que j'ai trouvé, à mon retour à Ombos, que ces deux canons reviennent au même, si on les considère comme il faut; tous les deux s'accordent parfaitement avec le canon de Diodore, de vingt-et-une parties et un quart, parce qu'il faut compter, comme dans les canons anciens, seulement jusqu'au front; mais le pied n'était plus l'unité comme autrefois.

« Quant à votre intéressant chapitre sur les honneurs divins que Ptolémée Philadelphie accordait à ses parents, notamment aussi à sa seconde sœur, Philotéra, je puis vous dire que j'ai trouvé à Edfou Évergète II adorant Philadelphie et Arsinoé, et, immédiatement au-dessous, le même adorant Philadelphie et Philotera, et que je connaissais déjà auparavant une stèle, au musée Britannique, sur laquelle un prêtre (prophète) de Philotéra est mentionné (2). . . . . »

(1) Ces cartouches n'avaient pas échappé à Huyot; il les a indiqués, si je ne me trompe, sur un de ses dessins. — L.

(2) Dans mon premier volume (p. 184 et suiv.), j'avais montré que Philadelphie avait eu une autre sœur qu'Arsinoé; que cette sœur nommée Philotéra avait, comme l'autre, été chérie de son frère, qui lui avait fait rendre aussi des honneurs divins, et avait donné son nom à trois des villes qu'il fonda en différentes contrées. Ce sont ces résultats, fondés en grande partie sur le passage d'un historien contemporain (Lycus), caché dans une scolie corrompue de Théocrite, que le docteur Lepsius a trouvés confirmés par les monuments égyptiens qu'il cite. — L.

A M. L'ÉDITEUR DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

Paris, le 2 janvier 1845.

MONSIEUR,

Quelques jours après mon retour de la mission que je viens de remplir dans le Levant, je me suis empressé de parcourir l'intéressante Revue dont vous avez entrepris la publication, et j'y ai lu avec un grand intérêt, dans le second numéro publié au mois de mai 1844, le rapport adressé à M. Villemain, le 3 août 1843, par M. Egger, secrétaire du Comité chargé de proposer le plan et les principales divisions d'un recueil général des inscriptions latines; toutefois je n'ai pu voir, sans quelque surprise, que mon nom n'y était cité qu'à l'occasion de mes découvertes récentes, bien que j'eusse des droits à l'honneur d'une tout autre mention, comme ayant, depuis dix ans, tenté publiquement de réaliser un projet offrant la plus grande analogie avec celui qui est aujourd'hui en voie d'exécution par les soins du savant rapporteur. En effet, monsieur, dès le 30 avril 1835, j'avais proposé à M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, de joindre à la collection de documents relatifs à notre histoire nationale un recueil complet de toutes les inscriptions relatives soit à la Gaule, soit à la France. Mon projet, soumis à l'Académie des Inscriptions, avait été approuvé, à quelques modifications près, et M. Guizot paraissait disposé à y donner suite, quand des circonstances inattendues l'empêchèrent de réaliser ses bonnes intentions. Mon idée fut reprise plus tard, en 1839, par le Comité des Beaux-Arts, que M. de Salvandy venait de créer, ce qui donna lieu à une juste réclamation de la part du Comité des Chartes, Diplômes et Inscriptions dont je faisais partie, et amena une polémique courtoise entre M. Mérimée et moi, dans le *Journal Général de l'Instruction publique*, dont M. Egger était déjà à cette époque un des rédacteurs les plus actifs. Mes collègues me demandèrent alors un plan de publication; je m'empressai de répondre à leur désir. Mes propositions furent adoptées dans la séance du 10 mai 1839, et M. le ministre fut prié de vouloir bien me charger de la publication du recueil projeté.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, instruite de ce projet, en revendiqua l'exécution comme lui appartenant à plus d'un titre. Une commission fut nommée pour lui présenter un rapport à

cet égard ; j'en faisais partie, et fus choisi à l'unanimité par mes collègues pour proposer à la compagnie la marche à suivre dans l'exécution du travail qui devait paraître sous ses auspices. Mon rapport, lu dans la séance du 1<sup>er</sup> juin, reproduisait la plupart des faits contenus dans celui que j'avais présenté deux mois avant au Comité des Chartes, Diplômes et Inscriptions ; il fut écouté favorablement, mais une discussion s'engagea sur la nature même de l'ouvrage en question. Plusieurs membres, dont l'opinion était parfaitement d'accord avec la mienne, pensèrent que ce n'était pas un recueil des inscriptions latines de la Gaule et de la France qu'il fallait entreprendre, mais bien un *Corpus inscriptionum latinarum* à l'instar du *Corpus inscriptionum græcarum*, publié par M. Boeckh au nom et aux frais de l'Académie de Berlin. On parut s'arrêter à cet avis, plusieurs de mes confrères se le rappellent encore ; et c'est sous l'influence de cette idée que mon rapport fut renvoyé à la commission des travaux littéraires pour qu'elle s'occupât de présenter des renseignements positifs sur les moyens de pourvoir aux dépenses qu'exigeait une aussi vaste entreprise. C'est aussi sous l'influence de cette idée que, parcourant l'Italie quelques mois plus tard, j'entretins du projet de l'Académie les plus habiles épigraphistes de la péninsule : Gazzera, à Turin ; Labus, à Milan ; Orti, à Vérone ; Furlanetto, à Padoue ; Schiassi, à Bologne ; Borghesi, à San Marino ; Secchi, Marchi, Melchiori, Visconti, Sarti, Campana, à Rome ; Avellino, Gervasio, Minervini, à Naples ; le duc Serra di Falco, à Palerme. Tous s'en réjouirent et me promirent leur coopération ; tous s'en souviennent encore et l'ont rappelé récemment, et d'une manière fort honorable pour moi, à un savant voyageur dont je pourrais citer au besoin le nom.

Vous concevrez, monsieur, qu'après de tels précédents, j'aie quelque peine à m'expliquer comment tous les faits dont je viens de parler ont été omis dans le rapport de M. Egger, qui avait pu cependant en prendre connaissance, soit dans le *Journal Général de l'Instruction publique*, dont, je le répète, il était déjà rédacteur en 1839, soit à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, aux séances de laquelle il assiste fort régulièrement. M. Egger, à qui j'ai cru devoir en dire ma pensée, m'a affirmé qu'il n'avait jamais rien su de tout cela, bien qu'il se tienne fort au courant de toutes les nouvelles scientifiques. Je dois croire à sa parole. Il n'a rien su non plus, quoique secrétaire et par conséquent archiviste du comité, d'une lettre que, le 23 août 1843, j'écrivis de Cléones à M. le ministre de l'Instruction publique, et où, après avoir rappelé tout le passé, je lui exprimais combien

j'étais affligé, surtout dans les circonstances présentes, de n'avoir pas vu mon nom figurer sur la liste de la commission qu'il avait nommée pour surveiller la publication dont il s'agit. Il n'a également rien su de la réponse obligeante que m'adressa quinze jours plus tard M. Villemain. Il croit seulement se souvenir que mon nom fut dans le principe prononcé en sa présence, quand il s'agit de nommer la commission dont il est le secrétaire, et qu'on objecta alors que je m'occupais exclusivement d'épigraphie grecque, ce à quoi il ne trouva rien à objecter. Nouveau sujet d'étonnement, car si M. Egger n'a jamais su que, par une distinction flatteuse, M. le général de Marmora s'est adressé, lui Italien, à moi Français, pour expliquer, dans le deuxième volume de son *Voyage en Sardaigne*, les inscriptions, tant latines que grecques, gravées sur la grotte de la Vipère près de Cagliari ; il ne peut avoir la mémoire assez courte pour avoir oublié que dans mon Explication des inscriptions de la Morée figurent plusieurs monuments latins sur lesquels il a bien voulu s'arrêter en rendant compte de mon livre, le 9 mai 1840, précisément dans le *Journal Général de l'Instruction publique* ; que dans ma thèse pour le doctorat, à laquelle il a fait allusion en plus d'une circonstance, j'ai résumé l'histoire de l'épigraphie latine ; que, dans mes Notes sur Eumathe, dans mon Commentaire sur Tite-Live, j'ai expliqué plus d'un passage difficile à l'aide des inscriptions de Rome et de l'Italie ; que même, dans le recueil périodique auquel il consacre souvent sa plume et son érudition, il a pu lire et il a lu bien certainement, le 7 août 1836, au sujet de quelques inscriptions trouvées en Afrique, un Mémoire de moi, dont les conclusions furent quelque temps après adoptées par mon savant confrère M. Hase. Et d'ailleurs comment M. Egger pourrait-il ignorer le lien étroit qui unit l'épigraphie grecque à l'épigraphie latine, lui qui, tout occupé qu'il est d'un recueil complet de toutes les inscriptions latines connues, trouve encore le temps de publier des *Specimina selecta epigraphices græcæ*, et d'expliquer ces monuments à son cours de la Faculté des Lettres pendant le présent semestre d'hiver ?

Mais ce qui a lieu de me surprendre bien plus encore que l'oubli de mes travaux, ou que l'omission de mon nom dans un travail où il aurait dû trouver place, et ce qui en même temps cicatrise un peu la blessure que peut avoir reçue mon amour-propre, c'est que le plan proposé par M. Egger est, à de très-légères nuances près, celui que j'avais soumis à l'Académie. En effet, dans mon rapport que j'ai conservé, j'émettais l'opinion qu'il convenait de classer les

monuments dans l'ordre géographique et non dans l'ordre systématique dont je faisais ressortir tous les inconvénients ; je voulais que cette disposition une fois arrêtée, on suivît autant que possible l'ordre chronologique pour les détails comme pour l'ensemble, c'est-à-dire que les inscriptions de chaque ville fussent disposées le plus chronologiquement possible, et que même les provinces fussent soumises à cette classification et fussent rangées dans l'ordre des temps où elles commencent à apparaître dans l'histoire. Ainsi je voulais, comme je le rappelais à M. Villemain dans ma lettre en date du 23 août 1843, que l'on commençât par Rome, que l'on passât ensuite aux provinces italiques dans l'ordre de leur conquête, et ainsi de suite pour les autres parties du monde romain. Du reste, il était bien convenu qu'à l'exemple de M. Boeckh on s'attacherait à suivre pour chaque localité un ordre tout à la fois systématique et chronologique, en ce sens que dans chaque article les monuments publics précéderaient les monuments privés, et que les uns et les autres seraient rangés suivant leur date certaine ou présumée ; et enfin, il était également arrêté que l'ordre systématique serait rétabli dans des tables nombreuses qui trouveraient place à la fin de l'ouvrage.

Ces idées, monsieur, et d'autres encore, telles que la proposition de s'en tenir à des notes très-courtes tendant plutôt à établir le texte qu'à l'expliquer, se retrouvent toutes exprimées, en fort meilleurs termes, il est vrai, dans le rapport de M. Egger. Mais là ne se borne pas la conformité de ce travail avec le mien. Une des plus grandes difficultés que présentent les recueils épigraphiques, c'est de donner aux lecteurs une idée exacte de la forme qu'ont les lettres sur les monuments souvent très-divers qu'on leur fait passer en revue. C'était là une des plus fortes objections que m'adressait M. Mérimée. « Vous ne pouvez, me disait-il, sans des frais exorbitants donner toutes les inscriptions en *fac-simile*. — Non, lui répondis-je, mais qui empêche de réunir sur un nombre limité de planches les formes les plus remarquables de l'écriture épigraphique aux différentes époques, de les numéroter et d'y renvoyer dans le courant de l'ouvrage ? Telle est, ajoutais-je, la méthode qu'ont adoptée les savants qui publient des catalogues de vases peints : dans l'impossibilité de retracer la forme de chaque vase en particulier, ils réunissent sur une même planche les différentes formes dont il peut être question dans leur livre, et un simple numéro les dispense d'une longue description. »

Quel sera le moyen employé par M. Egger ? A peu de chose près le même. On a eu, dit-il, l'idée de faire graver les principaux types de

monuments qui offrent des inscriptions latines et d'en former comme un répertoire où l'on renverra le lecteur par des numéros joints à toutes les inscriptions pour lesquelles ce renvoi sera possible. Grâce à ce procédé, déjà appliqué dans les recueils de céramographie, on n'aura plus à décrire en détail que les monuments d'une forme exceptionnelle. Vous le voyez, monsieur : M. Egger veut faire pour la forme même des monuments ce que je proposais pour la forme des lettres, et il procède d'après la même analogie. Sans examiner jusqu'à quel point l'un serait plus utile que l'autre ; jusqu'à quel point la forme d'un monument est un indice plus sûr de l'époque à laquelle il appartient que celle des lettres qui y sont gravées ; jusqu'à quel point enfin il sera possible dans un ouvrage aussi long et aussi dispendieux de donner des dessins de temples, d'arcs de triomphe, de portiques, de ponts, etc. ; car, on lit des inscriptions sur un grand nombre d'édifices de ce genre, je n'en reste pas moins étonné et flatté de m'être rencontré par anticipation avec M. Egger, qui n'a jamais eu, il le dit et je le crois, la moindre connaissance de mes rapports.

Quoi qu'il en soit, monsieur, que le plan de M. Egger soit exclusivement l'ouvrage de ce savant, ou qu'il soit uniquement, ce qui est possible, le reflet des opinions émises devant lui par les membres du comité pour lequel il tient la plume, et dont quelques-uns, qui appartiennent à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, faisaient partie de la commission au nom de laquelle j'ai parlé à cette compagnie ; quoi qu'il en soit, dis-je, comme je vais avoir à publier un recueil de près de 4,000 inscriptions grecques recueillies par moi tant en Grèce qu'en Asie Mineure ; comme dans cette publication je suivrai la marche que j'ai tracée dès 1839 ; que je classerai les monuments dans l'ordre géographique ; que j'aurai recours, pour indiquer autant que possible la forme des lettres, au procédé paléographique dont j'ai parlé plus haut, je tiens à constater que ce plan m'appartient bien en propre, qu'il ne doit rien à M. Egger, qu'il reçoit seulement une nouvelle valeur de la conformité remarquable que le projet de cet érudit offre sous tant de rapports avec le mien. Tel est le but de cette lettre, monsieur ; j'attends de votre impartialité et de votre respect pour les droits de chacun que vous voudrez bien la rendre publique.

Agréez, etc.

PH. LE BAS.

## TABLEAU DE SAINT LOUIS.

### PL. XX.

Le département des estampes de la Bibliothèque royale possède un recueil de dessins, acquis après la mort de Millin, qui l'avait formé pendant ses voyages en Italie et dans le midi de la France. C'est de ce précieux volume qu'est extraite la composition intéressante que reproduit la pl. XX. Les mots : *Tableau de saint Louis*, qui sont, comme ici, placés sous le dessin original, auraient pu faire supposer que nous avions là un portrait du roi saint Louis représenté aux genoux d'un pape ou d'un évêque (1), supposition que l'encadrement de fleurs de lis semblerait autoriser au premier coup d'œil. Mais une seule réflexion suffira pour faire rejeter cette idée. Le tableau original ne peut certainement pas avoir été exécuté sous le règne du saint roi; ce n'est pas là en effet le style du XIII<sup>e</sup> siècle, eût-il été fait après la canonisation, le prince y eût reçu le nimbe ou quelque marque distinctive; enfin le sujet que représente la peinture serait inexplicable, s'il fallait y voir la figure du roi de France.

Si l'on examine avec attention la figure mitrée que deux anges couronnent, on remarquera que sous la riche chape de prélat dont elle est revêtue, elle porte un froc de moine, lié autour des reins par une grosse corde à nœuds. La chape est agrafée par une large boucle circulaire, sur laquelle on distingue les armoiries bien connues des comtes de Provence : parti d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est de Jérusalem et d'azur aux fleurs de lis d'or sans nombre, chargé d'un lambel de gueules, qui est d'Anjou (2). Or, on sait que saint Louis, évêque de Toulouse,

(1) La figure de saint Louis est trop connue pour pouvoir s'y méprendre; le costume que nous voyons ici est trop étranger à celui que porte habituellement ce prince pour pouvoir rester longtemps dans le doute à cet égard. La manière dont se fait ici le sacre nous semble encore une raison de plus de douter; les différentes miniatures ou peintures sur verre qui offrent le sacre de saint Louis, nous montrent ordinairement ce prince sur un trône, quelquefois debout; l'évêque consécrateur également debout, mais accompagné de plusieurs prêtres et de nombreux assistants. Voir les représentations que nous en indiquons dans notre *Dictionnaire Iconographique des Monuments*, etc., aux mots *Louis* et *Sacre*.)

(2) Un florin d'or qui a été gravé dans le recueil de Fauris de Saint-Vincent et de Duby, porte au revers de la tête de la reine Jeanne, les armoiries d'Anjou-Jéru-

était de la maison de Provence, et fils de Charles II, roi de Naples, et de Marie de Hongrie. Ce prince naquit à Brignoles ou à Nocera, dans le royaume de Naples, et fut donné, avec ses frères, en otage à Jacques d'Aragon qui avait fait leur père prisonnier; à son retour en Provence, il prit l'habit de Saint-François; et, quelque temps après, le pape Boniface VIII le fit évêque de Toulouse, quoiqu'il n'eût pas l'âge requis. Fort peu de temps après, en 1297, le jeune Louis meurt à Brignoles; il n'était âgé que de vingt-trois ans. Le pape Jean XXII le canonisa en 1317, et le corps fut transporté à Marseille deux ans plus tard. Cette translation des reliques fut célèbre par le grand nombre de miracles qu'elle opéra. Le roi Robert y assistait, et composa en l'honneur de son frère un office que le pape Sixte IV approuva, et dont les religieux de l'ordre de Saint-François ont fait usage jusqu'à la réforme introduite par le concile de Trente.

Un siècle plus tard, en 1423, le roi Don Alphonse d'Aragon, revenant de Sicile, attaqua Marseille et enleva le corps de saint Louis, seul fruit de cette expédition singulière. Il le transporta en Espagne où il se trouve encore.

Revenons au tableau que nous avons entrepris d'expliquer. Il y a véritablement tout lieu de croire que c'est celui que le savant Millin avait vu à Aix, et qu'il mentionne dans son *Voyage dans le midi de la France* (1). Il visitait alors la riche collection du président Fauris de Saint-Vincent, et chez cet habile antiquaire se trouvait, au milieu de tableaux précieux, « un portrait de saint Louis, évêque de  
« Toulouse en 1296, ayant à ses pieds son frère le roi Robert, fils de  
« Charles II dit le Boiteux, roi de Naples, et la reine Sancie, fille  
« de Jaime I, roi de Majorque, son épouse. Ce portrait est très-  
« précieux parce qu'il est du Giotto, et par conséquent un monument  
« de la peinture au XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle. On sait que le Giotto  
« avait été appelé à Naples par le roi Robert (2). »

salem circonscrites dans un cercle, complètement semblables à celles que montre l'agrafe de saint Louis. Cette ressemblance est bien plus saisissable lorsque l'on voit le florin réel qui existe à la Bibliothèque royale; car les gravures des auteurs que nous avons cités sont assez médiocres.

(1) T. II, p. 266.

(2) L'histoire nous apprend encore que ce fut à l'instigation du célèbre Boccace que le roi Robert, fit venir Giotto, à qui il commanda plusieurs peintures qui font l'ornement de Naples et en particulier de l'église Sainte-Claire. Ce roi Robert a été jugé bien différemment par les écrivains de son siècle. Plusieurs en font un homme familiarisé avec les diverses branches des sciences et dont le règne fut remarquable par une politique ferme et éclairée et la protection accordée aux savants. Dante le représente, au contraire, comme un prince d'un esprit faible et

Il reste une difficulté à résoudre, celle qui résulte de la disparition de la figure de Sancie. Peut-être était-elle peinte sur un volet qui n'aura pas été dessiné par l'artiste qui accompagnait Millin. Autrement comment pourrions-nous supposer que Millin décrirait ainsi qu'il l'a fait, sans prévenir autrement le lecteur, un tableau qui aurait été mutilé entre le moment où il le vit et celui où il le fit copier? Il est très-important de comparer le portrait du roi Robert, tel que nous le voyons ici, avec celui qui se trouve sur les monnaies d'assez grand module que fit frapper ce prince (Fauris Saint-Vincent, planç. VI, n° 7; Duby, planç. XCVI, n° 5); la ressemblance est frappante, et ne laisse aucun doute sur l'authenticité de la peinture. Le style de cette composition, le dessin des figures rappellent fort bien les autres ouvrages du Giotto. Ce peintre arriva à Avignon en 1306, et y resta jusqu'à la mort de Clément V, en 1316. C'est alors qu'il se rendit à Naples, et nous avons dit précédemment que la canonisation de Louis de Provence eut lieu en 1317. Il est tout naturel que Robert ait fait retracer une scène qui exprimait si bien les sentiments d'affection et de piété qu'il avait voués à son frère. Le roi de Naples est en effet représenté humblement agenouillé aux pieds de l'évêque, qui va lui poser sur la tête une couronne fleurdelisée; c'est une investiture morale que nous devons reconnaître ici, et non pas un sacre réel, puisque nous savons, d'une part, que Louis était mort avant son père en 1297; et que, d'un autre côté, Villani nous apprend que ce fut le pape Clément V qui couronna Robert à Avignon, le 8 septembre 1309, huit ans avant la canonisation. Saint Louis est représenté nimbé; deux anges soutiennent au-dessus de sa tête une couronne fleurdelisée, et cet empiétement des insignes nobiliaires mondains, dans une peinture destinée à exprimer la promotion céleste de l'évêque de Toulouse, n'est pas un des traits les moins caractéristiques qui distinguent cet intéressant tableau. Le trône épiscopal, terminé en griffes de lion (1), et qu'une draperie

sans capacités, c'est ainsi du moins qu'il en parle dans sa divine comédie. *Parad.* Cant. VIII, v. 147. Le magnifique tombeau de ce prince qui voulut aussi mourir sous l'habit de l'ordre de Saint-François, est un des plus beaux mausolées connus. Valery, *Voyage en Italie*, t. III, p. 335, en donne la description.

(1) Ce trône est terminé par deux griffes de lion, conformément à ce que nous voyons sur une foule de sceaux de cette époque dont beaucoup offrent des figures entières de lions servant de supports au siège. Ces griffes ne feraient-elles pas ici allusion à la vigilance des évêques, que les liturgistes comparent aux lions, supposés par les anciens dormir les yeux ouverts, *leones dicuntur oculis apertis dormire*. Voir aussi *Université catholique*, t. VI, p. 273.

cache en partie, avait très-probablement deux têtes du même animal pour accotoirs. Cette sorte de siège, que nous voyons si souvent sur les sceaux et sur les monnaies, notamment sur celles de Charles II et de Robert, comtes de Provence, était une imitation de la chaise curule romaine, dont le siège si connu de Dagobert nous a conservé le plus beau modèle.

Le cordon de Saint François sert de ceinture au jeune saint Louis. Nous avons dit que Robert voulut être enterré sous l'habit du même ordre. C'est un usage qui se conserva bien longtemps, et au XVI<sup>e</sup> siècle encore les princes l'adoptaient fréquemment. Nous n'insisterons pas davantage sur les accessoires, tels que crosse, mitre, etc., qui se remarquent dans le tableau de saint Louis.

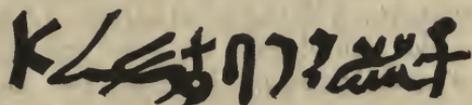
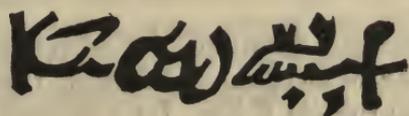
Le point important était de faire connaître le sujet qu'il représente (1), et de donner une date et une origine à cette curieuse peinture, que le recueil de Millin nous a transmise sans aucun renseignement, sans aucune note qui pût satisfaire la curiosité bien légitime des artistes et des archéologues.

L. -J. GUENEBULT.

(1) Les Bollandistes ont reproduit (août. t. III, p. 789), un buste mitré de saint Louis, évêque de Toulouse, dont le visage est tout à fait celui que nous montre le tableau attribué au Giotto. Ces auteurs disent avoir tiré cette figure de l'ouvrage de Rodulphus : *Historiarum Seraphicae religionis liber*, dans lequel elle se trouve fol. 120 verso.

## DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

M. E. Prisse vient de faire don à la Bibliothèque Royale, par l'entremise de M. le Ministre de l'Instruction publique, d'un superbe papyrus égyptien d'environ 25 pieds de longueur. Il est écrit en caractères hiératiques, et contient les noms de trois Pharaons des premières dynasties.



Ce papyrus n'est malheureusement pas complet : quelques pages, qui conservent encore les traces d'anciens caractères, ont été effacées pour recevoir probablement une nouvelle écriture. La dernière partie, qui est parfaitement conservée, date du règne d'*Assa*, dont on a retrouvé les cartouches dans les hypogées de Sakkara. C'est le plus ancien manuscrit égyptien qu'on connaisse jusqu'à ce jour ; le papyrus du Musée Royal de Turin ne date que de la cinquième année du règne de Thoutmes III.

M. le Ministre de l'instruction publique, avant de faire remettre ce manuscrit à la Bibliothèque Royale, a ordonné de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer sa parfaite conservation.

— Une grande entreprise architecturale sera prochainement exécutée à Trèves (Prusse). Le roi a ordonné que l'antique édifice, dit

palais Constantinien, qui, il y a une vingtaine d'années, était la résidence de l'archevêque de Trèves, et qui actuellement sert de caserne d'infanterie, sera rétabli dans sa forme primitive. Cet édifice était, dans son origine, une des plus grandes basiliques romaines qui ait existé dans la Germanie. Il a 180 pieds de longueur sur 88 de largeur. Les murs qui se composent des meilleures briques romaines, ont 9 pieds d'épaisseur ; ils sont percés de deux rangs de croisées ayant 12 pieds de hauteur. Plusieurs des principales parties de l'antique basilique y sont encore intactes, notamment le tribunal et la presque totalité des galeries. Après sa restauration complète, cet édifice, qui donnera une idée de ces vastes temples où les chrétiens des premiers siècles exerçaient leur culte, servira d'église protestante.

— Une belle mosaïque, d'environ 5 à 6 mètres de longueur, a été trouvée récemment dans un champ qui borde la route de Pau à Gan, à peu de distance du ruisseau le Nez. Il y a quelques années on avait déjà découvert des fragments semblables d'antiquités dans une prairie voisine appartenant à M. le général Larrieu. Ce fait mérite d'appeler l'attention des archéologues. On pense que ces mosaïques faisaient partie d'un établissement de bains. Des fouilles vont être entreprises en cet endroit et pourront amener des découvertes importantes.

— Les travaux entrepris pour le curage du port antique de Cherchell ont fait découvrir un bateau romain très-bien conservé. Il est très-plat, n'a pas de murailles, et, à cela près, ressemble à nos chaland ; sa courbure est de 70 centimètres environ, long de 11 mètres et large de 4<sup>m</sup>,50 ; il offre des membrures en chêne de 25 à 30 centimètres, qui paraissent être d'une seule pièce, et dont l'échantillon peut être comparé à celui des membrures d'un brick de 100 tonneaux. On aperçoit dans la carlingue l'entaille destinée à recevoir l'empâture d'un mât, ce qui indique que ce bateau devait marcher à la voile. On remarque l'absence complète de fer dans la construction de ce navire ; la même observation a été faite sur d'autres bâtiments romains trouvés dans le bassin. Toutes les chevilles sont en chêne et ont été employées avec profusion. Quoique la forme et les bois ne soient pas détériorés, on ne peut guère espérer de conserver ce bateau, car le contact de l'air, en le desséchant, le désajusterait complètement.

— On nous écrit qu'il est question de restaurer la belle église de Munster (Meurthe). M. V. de Sansonnetti vient d'être chargé par le préfet de relever les plans, coupes et détails de ce monument pour les soumettre à la Commission des monuments historiques au Ministère de l'Intérieur, pour avoir son avis avant de commencer les travaux.

— L'Académie des Inscriptions vient de recevoir des nouvelles de M. Botta et de ses découvertes. Dans une lettre adressée à M. Jules Mohl, notre consul fait part de l'état où sont parvenus ses travaux. Déjà une façade immense a été mise entièrement à découvert ; au centre se voit un portique composé de quatre taureaux de face entre lesquels sont placés deux taureaux de profil ; ces animaux de grandeur colossale offrent un aspect magnifique. Malheureusement il a fallu les scier pour les transporter en France où bientôt nous allons posséder le plus étonnant musée assyrien que l'imagination puisse concevoir. M. Flandin, dessinateur, envoyé pour aider M. Botta, a maintenant en portefeuille 220 planches ; il a relevé des plans, des cartes et M. Botta a pour sa part non-seulement copié deux cents inscriptions, mais a pris des empreintes en papier de presque toutes, mettant ainsi les critiques à même d'exercer leur sagacité sur des documents d'une authenticité irrécusable. A la partie postérieure de toutes les dalles sur lesquelles sont sculptés les bas-reliefs, existe une inscription cunéiforme, toujours la même, mais présentant cependant des variantes pour certains caractères. M. Botta en a copié quinze dont l'examen sera très-précieux pour le déchiffrement que vont tenter nos érudits. Ces inscriptions portent à croire que l'on s'est servi, pour tailler les bas-reliefs, de pierres empruntées à d'anciens édifices. Cette circonstance vient à l'appui des suppositions faites par un de nos collaborateurs touchant l'époque des constructions retrouvées à Khorsabad.

— Le 10 janvier, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a procédé au renouvellement de son bureau. M. Pardessus a été nommé président pour l'année 1845, et M. Naudet, vice-président ; dans sa séance du 20 décembre, cette compagnie a nommé à cinq places de correspondants, devenues vacantes dans le cours de l'année, trois français et deux étrangers : ce sont MM. le docteur Lautard, à Marseille, qui a publié des lettres archéologiques et une histoire de l'Académie de cette ville ; de Cadavène, à Constantinople, à qui l'on doit un

excellent volume sur la numismatique grecque et deux ouvrages sur l'Orient; de la Plane, à Sisteron, auteur de l'Histoire municipale de cette ville, ouvrage plein de conscience et de mérite; le père Secchi, à Rome, l'un des antiquaires les plus éminents de l'Italie, enfin M. Rawlinson, consul d'Angleterre à Bagdad, fort connu par les promesses qu'il a si souvent répétées de publier une traduction complète de toutes les inscriptions cunéiformes et pehlvi de la Perse et de l'Assyrie. Il faut espérer que le nouveau titre conféré à M. Rawlinson le déterminera à faire connaître aux érudits de l'Europe des travaux qui ne peuvent manquer d'être si profitables à leur instruction.

Dans sa séance du 17 janvier, l'Académie de Inscriptions a élu MM. La Boulaye et de la Saussaye en remplacement de MM. Fauriel et Mollevaut, décédés.

— M. Gilbert Charleuf qui avait l'année dernière découvert un temple antique à Saint-Révérien, vient de faire continuer les fouilles et elles ont été couronnées de succès. Un massif de grès avait été laissé debout au milieu de l'enceinte du temple; en le renversant on reconnut que c'était une sorte de coffre contenant des tisons, quatre lames de verre de cinquante centimètres de longueur; cinq médailles dont malheureusement les types ne nous sont pas indiqués, un taureau à trois cornes et un sanglier de bronze.

A Autun le même archéologue a trouvé un beau morceau de sculpture représentant quatre femmes adossées, hautes d'un mètre; dans le même lieu était l'inscription suivante :

LICNOS · CoN  
 TEXTOS · IEVRV  
 ANVALoNNACV  
 CANECo SEDLON

dans laquelle M. G. Charleuf croit retrouver les noms d'Avallon et de Saulieu (*Sedlonum*).

— M. Edouard Grasset, consul de France à Janina, dans une excursion qu'il vient de faire sur l'emplacement de l'antique Apollonie, vient de découvrir des statues, des inscriptions et des médailles qu'il se propose de publier dans la *Revue*. Nous nous empresserons de faire connaître à nos lecteurs ces monuments qui pourront certainement jeter quelque jour sur l'histoire si obscure de l'Épire.

## BIBLIOGRAPHIE.

TERRACOTTEN DES KOENIGLICHEN MUSEUM ZU BERLIN, ETC. — Description des terres cuites du musée de Berlin, par Théodor PANOFKA, membre de l'Académie des Sciences de Berlin. Berlin, 1842. A Paris, chez Franck, successeur de Brockhaus et Avenarius, rue de Richelieu, n° 69, et chez Leleux, éditeur-libraire, rue Pierre-Sarrazin, n° 9. In-fol., de VIII — 163 pages, avec 64 planches lithographiées.

Le nom et les travaux de M. Panofka sont trop célèbres pour que l'attention du public savant ne se fixe pas sur tout ce que publie cet éminent archéologue. D'ailleurs le livre que nous annonçons possède en lui-même plus qu'il n'est nécessaire pour intéresser vivement les antiquaires et pour plaire aux artistes et aux hommes de goût.

Et d'abord hâtons-nous de dire que la collection des terres cuites du musée de Berlin est une des plus belles de l'Europe. Puis, ce qui ajoute encore à l'intérêt du travail de M. Panofka c'est qu'une classe de monuments, dont les antiquaires jusqu'ici ne se sont point occupés d'une manière spéciale, en fait l'unique objet. Les rayons de nos bibliothèques plient sous le poids des volumes consacrés aux médailles, aux bronzes et aux marbres, tandis qu'il y a deux ans à peine, avant l'apparition du livre de M. Panofka, les publications relatives aux terres cuites se bornaient aux recueils de d'Agincourt, de Taylor-Combe, et à quelques planches éparses dans Caylus, Millengen, Gerhard, Stakelberg, etc. (1).

Cette sorte d'oubli des œuvres de la *plastique* a droit de nous surprendre. Cet art cultivé en Étrurie dès les temps les plus reculés a devancé chez les Grecs tous les arts du dessin : *Mater statuariæ, sculpturæ et celaturæ*. C'est lui qui fournissait les modèles et les formes. Les plus anciennes statues des dieux étaient en terre cuite coloriée, comme si l'on eût voulu racheter par la couleur l'insuffisance de l'exécution. Là, nous retrouvons pour ainsi dire les commencements de la peinture. Des bas-reliefs, des ornements d'argile déco- raient les habitations particulières, les places publiques et les temples.

(1) A peu près à la même époque on a commencé à publier, à Rome, un ouvrage sous ce titre : *Antiche opere in Plastica discoperte, raccolte, e dichiarate da Gio. Pietro Campana*. Il n'a paru jusqu'ici qu'un assez petit nombre de livraisons de ce livre important sur lequel nous nous proposons de revenir.

Les images des divinités funèbres, que l'on trouve encore en si grand nombre dans les tombeaux, étaient en terre cuite. L'habileté d'Athènes et de Corinthe dans la *plastique* était célèbre dans le monde entier.

C'est un des privilèges de l'art grec que de savoir tirer parti des matériaux les plus modestes et de produire de grands effets avec les moyens les plus simples.

Les terres cuites que nous possédons attestent un goût exquis, le sentiment le plus délicat des formes; souvent, malgré la petitesse habituelle des dimensions, on y distingue un certain caractère de grandeur et de puissance. C'est que la pensée du sculpteur s'y manifeste dans toute sa verve, dans toute sa liberté, et sans être affaiblie par un long et pénible travail. On comprend tout l'intérêt qui s'attache à ces ébauches dont la date remonte à quelques milliers d'années.

Ces monuments qui passionnent l'artiste méritent au plus haut degré l'attention du savant; où le premier trouve à admirer, le second trouve à s'instruire. Aux yeux de quelques archéologues, très-expérimentés, il n'existe pas de débris de l'antiquité dont on puisse tirer plus de lumière pour la connaissance des religions de la Grèce. C'est surtout sous ce point de vue que M. Panofka s'occupe des terres cuites du musée de Berlin.

M. Panofka appartient à l'école symbolique, c'est-à-dire à cette école qui accorde un sens élevé, une signification sérieuse aux fables du polythéisme. De même que l'illustre Creuzer qui l'a fondée, de même que le savant et infortuné K.-O. Muller, et M. Welcker, et M. Gerhard, et beaucoup d'autres antiquaires éminents, soit de l'Allemagne, soit de notre pays, M. Panofka voit dans les idées religieuses la base de la mythologie. Mais ce qui lui a valu une place à part parmi les archéologues, c'est l'application qu'il a faite de ce principe, et la hardiesse de ses interprétations.

M. Panofka est un érudit doué d'une sagacité supérieure; il est aussi un homme d'imagination. Il a vécu en Italie au milieu des chefs-d'œuvre de l'art antique. Voilà sans doute ce qui a influencé sa manière d'étudier les anciens. Il est très-probable que s'il fût resté toujours avec ses livres, ses idées eussent pris une autre direction.

Par exemple, à la différence de beaucoup de ses émules en science et en érudition, M. Panofka ne perd pas courage lorsque le passage classique qui lui est nécessaire ne se trouve pas sous sa main, ou qui pis est n'existe point. Il ne s'en tient pas simplement à la comparaison des monuments avec les textes; les mille détails d'une œuvre d'art lui servent à rechercher ce qu'elle signifie; analogie de formes, coiffure,

vêtements, gestes, pose, tout ou presque tout avec lui obtient une valeur mythologique et religieuse, et parle ce qu'il nomme justement la langue symbolique de l'antiquité.

Il est vrai que quelques antiquaires timorés se sont élevés contre ce système, ou plutôt contre ce qu'ils croient en être l'abus. Selon eux, vouloir remonter au sens primitif d'un mythe, en prenant souvent pour point de départ une terre cuite informe, une anse de vase, ou quelque chose d'approchant, c'est risquer de s'égarer. L'art, à toutes les époques, ajoute-t-on, a-t-il été si étroitement enchaîné par la religion qu'il faille, de toute nécessité, prendre au sérieux une foule de sujets dans lesquels des yeux non prévenus ne pourraient voir que de simples badinages d'artiste? La saine critique permet-elle de soulever un problème mythologique à propos d'une coiffure ou d'un geste? Supposer en outre, que des peintres de vases, que des graveurs sur pierre, que des sculpteurs travaillant, le plus souvent, pour le commerce et pour le luxe, se soient enfoncés dans les profondeurs de la mythologie mythique, cosmique ou orphique, n'est-ce pas là une idée un peu plus allemande que grecque?

Nous ne nous dissimulons point la gravité de ces critiques, que du reste nous n'avons aujourd'hui ni le temps ni la volonté d'apprécier. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elles n'ont point ébranlé le crédit de M. Panofka dans le monde archéologique, crédit fondé sur une connaissance profonde des traditions mythologiques et des monuments. D'ailleurs, il faut le reconnaître, on voit dans le savant antiquaire de Berlin un esprit philosophique, et, ce qu'on ne trouve pas toujours chez les érudits, le mérite de l'originalité. M. Panofka a fait école.

Ces réflexions pourront suffire peut-être pour faire connaître quels sont l'esprit et la portée du livre que nous signalons. Maintenant, voyons de quelle manière il est exécuté.

L'auteur publie quatre sortes de monuments : ceux de l'art grec ancien ; ceux qui montrent cet art arrivé à sa plus haute perfection ; les monuments du style primitif italien ; enfin ceux de fabrication romaine. L'ordre, ou plutôt le désordre dans lequel il les publie, n'est ni chronologique ni même rigoureusement mythologique. Ainsi, par exemple, on trouve à la fin des planches quelques figurines dont la place, conformément aux idées de M. Panofka, devrait être au commencement.

Nous avons regretté vivement, en parcourant ce volume, de ne pouvoir détailler toutes les richesses archéologiques qu'il renferme. Nous allons essayer d'indiquer ce qui nous a paru le plus remarquable.

M. Panofka débute par mettre sous les yeux des antiquaires un groupe des plus intéressants, non pas tant par sa rareté que parce que jusqu'à ce jour on s'est mépris sur sa signification. Dans ce groupe, le savant archéologue reconnaît deux divinités grecques, le bon génie, Δαίμων Ἀγαθός, et l'heureuse fortune : Τύχη Ἀγαθή, c'est-à-dire la double personnification, masculine et féminine, des richesses que la terre renferme en son sein. Cette vue neuve et judicieuse, au sujet d'une représentation mythologique dont plusieurs monuments nous offrent des variantes (pl. XLIX), est appuyée sur des rapprochements aussi savants qu'ingénieux.

Un monument reproduit sous diverses faces (pl. III, IV, V) qui représente une femme tenant un pavot et assise sur un trône soutenu par des sphinx, se recommande par ses dimensions, chose assez rare dans ce qui nous reste des œuvres de la plastique. Il a été trouvé à Chiusi, l'ancienne Clusium. C'est un curieux spécimen de la manière quelque peu barbare dont l'art étrusque imitait l'art grec. M. Panofka donne à cette figure le nom de Proserpine. N'oublions pas non plus une tête de Minerve (pl. VIII), dont une guirlande de lierre orne le casque, particularité qui rappelle à M. Panofka la *Minerve au lierre*, Ἀθήνη Κισσαία, adorée à Épidaure.

Nous arrêterons l'attention des lecteurs sur un de ces monuments malheureusement trop rares, et qui jettent de vives clartés sur un point d'histoire de l'art, ou de mythologie. Nous voulons parler d'une terre cuite peinte, représentant une tête de femme coiffée d'une peau de chevreau (pl. X). M. Panofka reconnaît dans cette figure la *Junon Caprotine* des Latins. C'est par des investigations pleines de science, et dans lesquelles il fait voir tous les rapports de Junon avec la chèvre, qu'il établit cette heureuse interprétation. Cette figure, qui appartient à la sculpture italote primitive, rappelle au premier aspect le style égyptien.

M. Panofka reconnaît dans une figure de femme assise sur un dauphin *Ino Pasphaé* (pl. XI), justement par la manière dont elle appuie sa main droite sur la queue de ce dauphin qui est terminée en croissant. Ceci, dit-il, dénote une divinité de la lumière. N'est-il pas à craindre que cette opinion ne paraisse trop parfaitement symbolique? Il est encore possible que le même doute accueille la dénomination de *Dia-Hebe*, déesse tellurique, épouse de *Dionysus Hebon*, attribuée à une figure de jeune fille, principalement parce qu'elle a les jambes croisées, attitude qui exprime le repos et par suite des idées funèbres.

Plusieurs planches (de XIV à XXIII) fournissent à M. Panofka

diverses explications, dont le résultat serait d'enrichir le domaine de l'antiquité figurée d'un assez grand nombre de représentations relatives au mythe de Vénus. Ainsi, dans plusieurs statuettes du musée de Berlin, il reconnaît Aphrodite, *Ambologera*, *Hera*, *Catascopia*, *Delia*, *Cythereia*, *Erycina*, etc., etc., noms sous lesquels, pour la plupart, cette déesse était honorée dans différentes localités. Le peu d'espace qui nous est accordé nous met dans l'impossibilité de suivre pas à pas les savantes recherches de l'auteur. Aussi nous bornerons-nous à observer combien il est difficile de caractériser quelques-unes de ces figures en l'absence de tout attribut significatif. Avouons toutefois que, pour M. Panofka, cette tâche est bien moins lourde que pour tout autre, grâce à sa vaste érudition, et au merveilleux parti qu'il sait tirer de la symbolique du geste et du costume.

Nous sommes obligés de passer rapidement sur plusieurs monuments d'un intérêt réel, tels par exemple que ces figures de jeunes hommes ailés (pl. XVIII, XXII, XXV), qu'on n'avait vus jusqu'alors que dans les peintures de vases. Les antiquaires, faute d'un autre nom, les désignent ordinairement sous celui de génies hermaphrodites. M. Panofka inclinerait à voir dans ces figures la personnification de *Pothos*, un des compagnons de Vénus. Nous ne pouvons aussi indiquer qu'en passant un buste remarquable représentant Bacchus enfant, et dont le doigt placé mystérieusement sur la bouche rappelle *Harpocrate*, ou plutôt encore *Télesphore*, le génie des mystères. Ici M. Panofka verrait Bacchus *Mystes*, c'est-à-dire le dieu qui initie aux mystères. Nous indiquerons encore une terre cuite peinte que l'on peut rapprocher du monument de *Junon Caprotine*; c'est le masque d'*Acratus*, compagnon de Bacchus, tel qu'il s'est offert peut-être aux yeux de Pausanias dans la maison de *Polytion*, à Athènes.

Enfin, nous renvoyons les archéologues à l'ouvrage même, en leur laissant le soin d'apprécier les curieux rapprochements à l'aide desquels M. Panofka reconnaît, dans plusieurs des terres cuites du musée de Berlin, *Aydistis*, *Plutus*, *Bacchus*, *Licnites* et *Kechenos*; *Demeter*, *Melophoros*, *Thesmophoros* et *Chloé*; *Ariane*, *Thyone*, etc.

Nous l'avons déjà dit, ce livre, indispensable aux antiquaires, est fait pour exciter chez les artistes un vif sentiment d'intérêt et de curiosité; et ce qui doit lui assurer leur faveur, c'est l'excellente exécution des lithographies. Il est impossible de reproduire avec plus de fidélité ces heureuses négligences, cette mollesse d'exécution parfois si gracieuse qui caractérisent les œuvres de la *plastique*.

Il est fâcheux que les bornes d'une notice nous privent du plaisir de signaler à leur attention, non-seulement le beau vase à reliefs colorés découvert à Centorbi, un des monuments les plus curieux de la céramique, mais encore une foule d'autres petits chefs-d'œuvre. En effet, les statuettes d'Aphrodite, *Polymnia*, de Dia-Hebe, de Pothos, de Thyone, de Némésis, les groupes si voluptueux ou si naïfs inspirés par le culte de Bacchus, et puis ces magnifiques têtes de Gorgone si variées, sont dignes de prendre place parmi tout ce que l'art grec nous offre de plus fin, de plus noble, ou de plus délicat.

On peut regretter vivement que des publications pareilles à celle de M. Panofka deviennent une rareté dans un pays comme le nôtre, où les monuments abondent, et qui peut à si bon droit se glorifier des savants qu'il possède; mais comment s'en étonner quand on songe que depuis plus de vingt ans la plupart des collections archéologiques du Louvre attendent un Catalogue?

E. V.

---

## NOUVELLES PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES.

### ALLEMAGNE.

*Ueber die Minervenidole*, etc., etc. De la manière dont on représentait Minerve à Athènes, par Edouard Gerhard, extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin. In-4, avec 5 planches, 1844.

*Archäologische Aufsätze*, etc. etc. Mémoires archéologiques, par Otto Jahn. Greifswald, 1845. In-8, avec 3 planches.

*Die Mythologie*, etc., etc. La Mythologie des Grecs et des Romains, par le docteur Hefster. 1<sup>re</sup> livraison. Brandeburg, 1845. In-8.

# VOYAGES ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

DE M. LE BAS, MEMBRE DE L'INSTITUT,

EN GRÈCE ET EN ASIE MINEURE,

PENDANT LES ANNÉES 1843 ET 1844.

SUITE DU SIXIÈME RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE.

(Voyez la dixième livraison, p. 629 et suiv.)

Le fragment que je vais transcrire provient encore de Magoula; il est gravé sur la gaine d'un hermès très-mutilé :

(17)

ΑΙ  
ΟΛ  
ΤΟ  
ΟΝΑ  
ΤΠΣ  
ΟΥΝ  
ΔΙ  
Τ

La première ligne contenait, suivant toute vraisemblance, la formule ΑΠΟΛΙΣ, le reste est trop vague pour qu'il soit possible d'en tenter une restitution. Ce monument est inédit; mais qu'y gagnons-nous? un fragment de sculpture d'assez bon style; voilà tout.

Instruit, le jour même de mon départ, que quelques débris des monuments détruits par l'incendie du musée avaient été déposés dans la cour du juge de paix, M. Parthénopoulo de Hydra, ancien enseigne de vaisseau de la marine française, je me transportai aussitôt sur les lieux et copiai huit fragments que je reproduis, car rien, quoi qu'on en dise, n'est à négliger dans ces sortes de monuments.

(18)

ΤΑΤΡΟ  
ΤΟΕΠΙ  
ΡΟΝ̄ΜΑΥΡ  
ΞΥΕΛΠΙΣΤ  
ΒΙΔΕΟΥ

Les lignes de ce monument ne doivent pas avoir eu beaucoup plus de largeur et peuvent être restituées ainsi :

[Π]ΑΤΡΟ[Ν]  
 ΤΟΕΠΙ[ΠΑΤ]  
 ΡΟΝΜΑΥΡ[']  
 [Ε]ΥΕΛΠΙΣΤ[ΟΥ]  
 ΒΙΔΕΟΥ

[Ἡ πόλις τὸν δεῖνα τοῦ δεῖνος...]πατρονόμου τὸ ε ἐπὶ πατρονόμου  
 Μ. Αὐρ. Εὐελπίστου, βιδέου.

Cette inscription qui rentre dans la classe des dédicaces honorifiques ne se trouve ni dans le recueil de M. Bœckh, ni dans celui de M. Ross. Il est fort à regretter qu'elle soit mutilée, car même dans cet état, elle ajoute à nos connaissances le nom d'un patronyme éponyme, *M. Aurelius Evelpistus* qui, à ce qu'il paraît, était en même temps surveillant des jeux; car on sait par Pausanias (III, 11, 2) que les *Βίδεοι* présidaient particulièrement aux jeux des Ἐφήβες.

Le nom d'Evelpistus se rencontre deux fois dans le *Corpus*, nos 1377 et 1423, mais les personnages qui le portent n'appartiennent pas à la famille Aurélia.

(19)

[Ξ]ΕΝΟΤΙΜ[ΟΣ]  
 [Ξ]ΕΝΑΡΧΟΥ

(20)

ΡΑΥΡ  
 ΜΟΥ

(21)

—ΙΙC  
 ΖΑΑΥ  
 ΟΞΕΥΤ  
 /Α

(22)

ΙΝ  
 ΙΥ

J'ai vainement parcouru le *Corpus*, et le premier fascicule de M. Ross pour trouver les inscriptions auxquelles ont survécu ces trois fragments. Je n'en dirai pas autant des huit lignes qui suivent; c'est, à quelques nouvelles mutilations près, le fragment publié dans le *Corpus* sous le n° 1285.

(23)

ΟΣ  
 ΝΙΟΣΙ  
 ΔΑΜΟΝ  
 ΡΩΜΑΝΟΥ  
 ΖΩΣΙΜΑΑΥ  
 ΥΠΟΑΛ  
 ΦΙΛΗΤ  
 ΣΩ

Voici dans quel état était ce monument quand Fourmont l'a copié :

ΙΣΙΟΡΚΙ  
 ΖΑΑΥΡΑΡΙΩΝΞ  
 ΟΣΕΥΤΥΧΑΑΥ  
 ΝΙΟΣΚΑΜΕΙΝΑΙ  
 ΔΑΜΟΝΙΚΟΥΛ  
 ΡΩΜΑΝΟΥΑΥ  
 ΖΩΣΙΜΑΑΥ  
 ΥΠΟΑΛΕΕ  
 ΦΙΛΗ  
 ΣΘ

On ne peut tirer de là que des noms propres :

[ΓΑΙ]ΟΣ[Π]ΟΡΚΙ[ΟΣ]. . .  
 [ΣΩ]ΖΑΑΥΡΑΡΙΩΝΞ . . .  
 . . . ΟΣΕΥΤΥΧΑΑΥ[ . . .  
 ΝΙΟΣΚΑΜΕΙΝΑΙ[ . . . . .  
 ΔΑΜΟΝΙΚΟΥΛ[ . . . . .  
 ΡΟΜΑΝΟΥΑΥ[Ρ. . . . .  
 ΖΩΣΙΜΑΑΥ[Ρ. . . . .  
 ΥΠΟΑΛΕ[ΞΑΝΔΡΟΥΤΟΥ  
 ΦΙΛΗΤ[ΟΥ. . . . .  
 ΣΩ. . . . .

[Γάι]ος [Π]όρκι[ος.... Σω]ζᾶ,  
 Αὐρ. Ἀρίων Ἀρίωνος,  
 .... ος Εὐτυχᾶ,  
 Αὐ[ρ].... νιος Καμειᾶ,  
 Ἰ..... Δαμονίου,  
 Λ..... Ρωμανοῦ,  
 Αὐ[ρ.]..... Ζωσιμᾶ,  
 Αὐ[ρ.].....,  
 Ἰπὸ Ἀλε[ξάνδρου τοῦ  
 Φιλίτου.....  
 Σω[ζᾶ], etc.

L'inscription suivante était gravée sur un hermès parfaitement intact à l'époque où M. Ross en a pris la copie qu'il a publiée dans le premier cahier de ses *Inscriptiones gr. ined.* sous le n° 29.

Je donne ici en regard l'état actuel et l'état primitif.

|      |   |  |
|------|---|--|
| (24) | ΕΦΗΒ<br>ΡΑΤΟΥ<br>ΚΡΑΤΗΝΛ<br>ΜΕΙΑΝ Ι ΙΟΙ<br>ΗΟΣΑΜΦΙ<br>ΣΙΝΣΤ<br>ΙΕΤΕΡΑΙΣ<br>ΝΙΚΑΤΟΙ<br>ΙΚΡΑΤΕ<br>ΦΗΒΟΙ                   | ΣΥΝΕΦΗΒΟΙ<br>ΔΑΜΟΚΡΑΤΟΥΣ<br>ΔΑΜΟΚΡΑΤΗΝΕ<br>ΟΝΕΡΜΕΙΑΝΥΙΟΝ<br>ΔΙΟΚΛΗΟΣΑΜΦΙ<br>ΠΑΛΑΙΣΤΡΑΙΣΙΝΣΗ<br>ΣΑΜΕΝΗΜΕΤΕΡΑΙΣ<br>ΠΑΙΔΕΣΑΝΙΚΑΤΟΙ<br>ΣΘΕΝΑΡΟΙΚΡΑΤΕ<br>ΡΟΙΣΗΝΕΦΗΒΟΙ |
|      | . . . . .<br>ΠΛΕΙC. . . . .<br>ΜΕΝΟΙΒΟΥΛΑΙ<br>ΙΝ. . . ΤΟΙΟΦ<br>. . . . .<br>ΝΑΛΛΩΝΕΣΤΙΝ<br>ΤΙΣΤΑΤΕΩΝΓΥ<br>ΙΑΣΙΑΙΣΠΡΥΤΑΝ | ΕΡΜΑΩΝΙΘΕΩ<br>ΠΛΕΙΟΝΑΓΑΛΛΟ<br>ΜΕΝΟΙΒΟΥΛΑΙ<br>ΣΙΝΠΙΝΥΤΟΙΟΦΙ<br>ΛΟΥΜΕΝΟΥΟΣΠΛΙ<br>ΟΝΑΛΛΩΝΕΣΤΙΝ<br>ΕΠΙΣΤΑΤΕΩΝΓΥ<br>ΜΝΑΣΙΑΙΣΠΡΥΤΑΝ                                    |

Voici la transcription en caractères courants de cette épigramme consistant en trois distiques élégiaques :

*Συνέφηβοι Δαμοκράτους.*

Δαμοκράτη, νέον Ἑρμείαν, υἱὸν Διοκλῆος,  
Ἄμφι παλαίστραισιν στήσαμεν ἡμετέραις,  
Παῖδες ἀνίκατοι, σθεναροί, κρατεροὶ συνέφηβοι,  
Ἑρμάωνι θεῷ πλεῖον ἀγαλλόμενοι,  
Βουλαῖσιν πινυτοῖο Φιλουμένου, ὃς πλεόν ἄλλων  
Ἔστιν ἐπιστατέων γυμνασῖαις πρῶτασις.

*Les Synéphèbes de Damocrate.*

Nous, enfants invincibles, robustes, vigoureux synéphèbes, fiers du culte particulier que nous rendons à Hermès, nous avons élevé dans notre palestre cette image de Damocrate, nouvel Hermès, d'après les conseils du sage Philumène, qui tient le premier rang parmi les magistrats qui président aux exercices du gymnase.

M. Ross n'entend pas comme moi les mots ὃς πλεόν ἄλλων, etc.; suivant lui ils signifient : qui alios (gymnasionum) praefectos dex-

*teritate in exercitationibus gymnasticis antecellit.* Mais je crois que cette longue périphrase n'a pour but que de désigner, d'une manière poétique, le rang de Philumène qui devait être *πρέσβυς βιδέων*, comme Publius Ælius Alcandridas du n° 1364 a.

Le n° 1330 qui, à l'époque où Fourmont l'a copié, se composait de trente-cinq lignes, et se trouvait à Mistra dans le vestibule de l'église appelée *Περίλεπτος*, n'en avait plus que quatre quand M. Ross l'a vue au musée de Sparte. L'incendie ne pouvait plus guère trouver prise sur cette pierre; les quatre lignes existent encore.

(25)

ΗΤΥΧΗ  
ΝΟΤΑΤΟΝ  
ΑΙΟΤΑΤΟΝ  
ΟΝΠΑΥΛΕΙΝΟΝ

Il est impossible de ne pas voir dans l'état actuel de ce monument une nouvelle preuve des mutilations dont Fourmont s'est rendu coupable et dont il se faisait gloire.

Le fragment suivant appartenait encore à une inscription que M. Ross a fait connaître le premier; c'est le n° 43 de son recueil.

(26)

ΤΑΧΡΩΧΑΙΡΕ  
ΕΝΕΙΡΗΝΗ  
ΝΕΙΑΣΧΑΡΙΝ

Elle était alors complète et conçue en ces termes :

ΚΑΤΙΑΧΡΩΧΑΙΡΕΕΠ  
ΟΙΗCΕΝΕΙΡΗΝΗΙΔΙΩΑΝΔ (sic)  
ΔΡΙΜΝΕΙΑCΧΑΡΙΝΚΑΙΤΕΙΜΗC

Κα[ρ]τίας ἥρωσ χαῖρε. Ἐποίησεν Εἰρήνη ἰδίῳ ἀνδρὶ μυτίας χάριν καὶ τείμης.

Au lieu du nom de *Κατίας* qui laisse des doutes à M. Ross, le lapicide avait peut-être eu à écrire *Καρτίας* qui serait alors de la même famille que *Καρτιδάμας* et *Καρτίνικος* qu'on trouve dans le *Corpus*.

Pour ne rien oublier je rapporterai encore les sept lettres suivantes qu'on lit sur le bord gauche du cadre d'un bas-relief brisé :

(27)

Ο  
Λ  
Λ  
Γ  
Ο  
Ι  
Ρ

Je passe maintenant à Mistra, à ce long spectre de ville dont il ne subsiste plus que le linceul, comme pour rappeler le souvenir des chevaliers français qui y avaient établi le siège de leur puissance, et qui du haut de cette aire dominaient au loin tout le Péloponèse. Sur ces murs, bâtis avec les ruines de Sparte, on lisait autrefois de nombreuses inscriptions antiques; je n'y ai plus retrouvé que celles dont je vais parler.

La première a déjà été publiée dans le grand ouvrage de Morée, d'après une copie qui avait été prise *dans l'Agora sur l'Acropole*; ce qui ne peut être une indication exacte. Elle a fait beaucoup de chemin depuis, car elle se trouve aujourd'hui à Mistra, dans l'église neuve de Saint-Georges.

(28)

ΑΕΘΤΙΒΚΛ  
ΙΚΟΝΒΡΑΣΙΔΣ  
ΛΟΓΩΤΑΤΟΝ  
ΠΡΩΤΟΝΙΕΡ  
ΗΣΑΡΧΙΕΡΕΑ  
ΕΒΑΣΤΩΝΚΑΙ  
ΩΝΠΡΩΓΟΝΩ  
ΤΩΠΩΛΓ✱

La seule variante que présentent les deux copies sont Θ au lieu de Ο à la troisième lettre de la ligne 1<sup>re</sup>, ΒΡΑΣΙΔΟ au lieu de ΒΡΑΣΙΔΕ, ligne 2, la ligne 6 tout entière qui manque sur la première copie, et la fin de la ligne 7 qui permet de lire [ΑΡΙΣ]ΤΟΠΟΛΕ[Ι] ✱ C'est-à-dire *ἀριστοπολιτευόμενον*.

Je changerais peu de chose au commentaire que j'ai publié sur ce monument (*Expéd. de Morée*, t. II, p. 75; t. I, p. 133 du tirage in-8); seulement je distribuerais un peu différemment les lignes, et aux mots [ΤΗΣ ΣΕΒΑΣ]ΤΗΣ, je substituerais [ΘΕΑΣΡΩΜ]ΗΣ.

. . . ΑΕΘΤΙΒΚΛ[ΑΥΔΙΟΝ].  
[ΑΡΜΟΝ]ΙΚΟΝΒΡΑΣΙΔ[ΟΥΤΟΝ]  
[ΑΞΙΟ]ΛΟΓΩΤΑΤΟΝ[ΒΟΥΑΓΟΝ]  
[ΚΑΙ]ΠΡΩΤΟΝΙΕΡ[ΕΑΘΕΑΣ]  
[ΡΩΜ]ΗΣΑΡΧΙΕΡΕΑ[ΔΕΤΩΝ]  
[Σ]ΕΒΑΣΤΩΝΚΑΙ[ΤΩΝ]  
[ΘΕΙΩ]ΝΠΡΩΓΟΝΩ[ΝΑΥΤΩΝ]  
[ΑΡΙΣ]ΤΟΠΟΛΕ[Ι] Ξ<sup>ο</sup>[ΜΕΝΟΝ] etc.

Sans doute ensuite venaient les autres formules qu'on rencontre sur les monuments du même genre *λαβόντα τὰς τῆς ἀριστοπολιτείας*

τιμὰς κατὰ τον νόμον. Du reste, les quatre premières lettres ont cessé d'être pour moi une énigme insoluble : il faut lire comme au n° 1242, ligne 21

. . . . . [ΤΟΝΣΥΝΔΙΚΟΝΤΟΝ]  
[ΕΠΙΤ]ΑΕΘΗ. . . . .

Τὸν σύνδικον τὸν ἐπὶ τὰ ἔθνη.

Le fragment qui vient ensuite se trouve sur une fontaine. Il a été publié par M. Ross, n° 31; mais le savant éditeur n'a pas jugé convenable de l'expliquer.

(29)

ΟΡΙΣ  
ΙΜΑΤΟ  
ΕΠΙΣΙ  
ΠΗΙΟΥ  
ΣΥΝ!  
ΥΧΟΣΝ  
ΖΟΡΟΣ

La copie que j'ai prise et celle de M. Ross portent, ligne 1, ΟΡΙΣ, l'estampage laisse de l'incertitude et porterait à lire ΟΡΙΔ. Ce marbre appartenait évidemment à un catalogue de magistrats dans le genre de ceux que contient le *Corpus*, n° 1237 et suivants et particulièrement n° 1242. A l'aide de ce secours on peut en proposer la restitution suivante :

. . . . . ΕΠΙ]  
[ΑΓΗΤ]ΟΡΙΔ[ΑΕΠΙΠΕΙΟΥ]  
[ΓΡΑΜ]ΜΑΤΟ[ΦΥΛΑΞΔΙΑΒΕ]  
[ΤΗΣ]ΕΠΙΣ[ΕΞΤΟΥ]  
[ΠΟΜ]ΠΗΙΟΥ[ΔΑΜΑΡΟΥ]  
ΣΥΝΑΡ[ΧΟΝΤΕΣ]  
[ΜΟΥΝ]ΥΧΟΣΝ. . . . .  
[ΝΕΙΚΗ]ΦΟΡΟΣ. . . . .

..... ἐπὶ Ἀγητ]ορίδ[α, ἐπὶ Πείου γρα]μματο[φύλαξ,  
διαβέτης] ἐπὶ Σ[έξτου Πομ]πήϊου Δαμάρους.

Συνάρχοντες·

[Μούν]υχος Ν.....

[Νεικη]φόρος.....

Toutes mes restitutions sont faciles à justifier. Agétoridas, Pius, Sextus Pompée Damarès sont des patronomes éponymes dont les

noms figurent sur des monuments datant d'une même époque. Voyez pour Agétoridas les n<sup>os</sup> 1239, 3, 8, 18; 1380, 19; 1354, 12; pour Πεῖος le n<sup>o</sup> 1242, 21, et pour Sextus Pompée Damarès le n<sup>o</sup> 1242, 27, où il n'est encore mentionné que comme ἔνσιτος; et le n<sup>o</sup> 1267, bien que provenant d'Amycles.

Les deux lignes qui forment le n<sup>o</sup> 30 sont encadrées dans la muraille extérieure d'une maison particulière, celle de M. Emmanuel Manoussaki. Elles faisaient également partie d'une liste de magistrats.

(30) ΛΑΟΥΩΝΠΡΕΣ  
ΓΗΜΩΝ

.....[οἱ νομοφύλακες, ἐπὶ]

[Πό. Μεμμίου, Πρατο]λάου ὦν πρέσ[βυς]

..... Ἀ]γῆμων

Ἀγῆμων est aussi un nom spartiate qu'on rencontre au n<sup>o</sup> 1280, ligne 9.

Les quatre suivantes proviennent de l'église de Saint-Spiridion :

(31) ΜΑΚΕΔΣ  
ΕΥΝΟΙΑΣ  
ΙΣΤΗΝΠΑ  
ΔΑ Α

Je proposerais la restitution suivante :

[ΗΠΟΛΙΣ. . . . .] ΜΑΚΕΔΟ  
[ΝΑ. . . . .] ΕΥΝΟΙΑΣ  
[ΕΝΕΚΕΝΤΗΣΕ]ΙΣΤΗΝΠΑ  
[ΤΡΙ]ΔΑ Α

[Ἡ πόλις.....] Μακεδό[να τοῦ δεῖνος] εὐνοίας [ἔνεκεν τῆς εἰ]ς τὴν πα[τρι]δα, etc.

Cette inscription a été publiée, par M. Ross, sous le n<sup>o</sup> 28 : le savant professeur n'a pas jugé convenable d'en remplir les lacunes.

Le n<sup>o</sup> 32 est connu depuis longtemps; mais il s'est bien amoindri :

| État ancien :         | État actuel :   |
|-----------------------|-----------------|
| (32) ἸΑΒΙΔΙΟΣΑΓΑΘΑΝΓΕ | (32) ΙΑΒΙΔΙΟΣΑΙ |
| ΛΟΣΝΙΚΗΣΑΣΑΤΕ         | ΛΟΣΝΙΚΗΣ        |
| ΝΕΙΩΝΠΑΛΗΝΕΠΙ         | ΝΕΙΩΝΠΑΛ        |
| ΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥΤΟΝ         | ΑΓΩΝΟΘΕΙ        |
| ΜΕΓΑΛΟΝΕΥΡΥΚΛΕ        | ΜΕΓΑΛΟΝΛ        |
| ΟΝΓΑΗΟΥΑΝΤΙΠΑ         | ΟΝΓΑΗΟΥΑ        |
| ΤΡΟΥΤΟΥΛΥΣΙΚΡΑ        |                 |
| ΤΟΥΣΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝ        |                 |
| ΟΣ ΠΙΤΑΝΑΤΗΣ          |                 |

C'est le n° 1425 du *Corpus*. Fourmont l'a lue à Sparte près de la porte septentrionale; elle avait alors en plus trois lignes et six lettres environ à chaque ligne. Qui a mis ce monument dans l'état où il est aujourd'hui?

(33)

ΤΟΝΞ  
ΛΤΟΝΚΙ

Peut-être faut-il il suppléer τὸν ἐ[νδοξότ]ατον κ[αί], mais le temps et la patience me manquent pour vérifier si ces quelques lettres appartiennent à un monument déjà publié.

Vient enfin le n° 1409 du *Corpus* dont voici une copie fidèle, que celles de Fourmont et de M. Benthyllos de Smyrne rendent encore nécessaire, et qui confirme toutes les corrections de M. Bœckh.

(34)

ΤΟΝΚΛΥΤΟΝΗΓΕ  
ΜΟΝΗΑΧΑΡΕΙΣΙΟΝ  
ΑΝΘΕΤΟΚΟΥΡΑ  
ΣΠΑΡΤΑΣΑΠΡΩΤΑ  
ΠΗΝΕΛΟΠΕΙΑΝΕΑ  
. ΝΜΕΓΑΧΑΡΜΑΠΑΤΡΑ  
. ΠΑΡΤΙΑΤΙΚΟΣΗΞΗ  
ΣΕΝ ΚΥΔΑΛΙΜΟΣ  
. ΕΝΕΤΩΡΚΥΔΑΛΙΜΑ  
ΟΥΓΑΤΡΑ

(Ici un Phallus.)

ΔΗΜΗΤΡΙΟΥΙΟΥΖΓΛΥΦΗ

Les n°s 35 et 36 se trouvent dans l'ancienne église catholique aujourd'hui en ruines.

(35)

ΟΥ . ΕΝΟΣΣΩΤΗΡΙ  
ΟΣΘΕΝΙΔΑΣΠΕΙΣΙΑ  
ΑΝΔΡΟΣΕΥΠΟΡΟΥ  
ΘΟΚΛΗΣΦΙΛΙΠΠΟΥ  
ΚΡΑΤΗΣΑΓΑ

C'est une suite de noms faciles à restituer,

[ΦΙΛ]ΟΥ[Μ]ΕΝΟΣΣΩΤΗΡΙ[ΔΑ]  
[ΔΗΜ]ΟΣΘΕΝΙΔΑΣΠΕΙΣΙΑ  
[ΜΕΝ]ΑΝΔΡΟΣΕΥΠΟΡΟΥ  
[ΑΓΑ]ΘΟΚΛΗΣΦΙΛΙΠΠΟΥ  
[ΕΠΙ]ΚΡΑΤΗΣΑΓΑ. . . .



|                |                       |
|----------------|-----------------------|
| ΚΑΛΛΙΚ[ΛΗΣ]    | Καλλικλῆς             |
| ΝΕΙΚΙΔΑ        | Νεικίδα,              |
| ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ      | Διονύσιος             |
| Λ[ΕΩ]ΣΤΡΑ[ΤΟΥ] | Λεωστράτου.           |
| [ΣΙΜΥ]ΛΙΟΣ     | Σιμύλιος [τοῦ δεινα]. |

## (40) En caractères archaïques

Γ Υ

Ξ Λ

Τ Ε

Au premier étage de ladite maison :

(41)

ΗΠΟΛΙΣ

ΟΜΠΩΝΙΟΝΑΡΙΣΤΕΑΝΑΛΚΑΣΤΟΥ  
 ΚΛΕΙΔΗΝΚΑΙΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΗΝΒΟΑΓΟΝ  
 ΕΤΗΝΑΠΟΔΕΚΤΗΝΕΠΙΜΕΛΗΤΗΝ  
 ΝΧΡΗΜΑΤΩΝΑΓΩΝΟΘΕ  
 ΤΟΝ ΝΟΥ  
 ΓΙΠΠ

Ἡ πόλις

[Γα. Π]ομπώνιον Ἀριστέαν Ἀλκάστου  
 Ἡρα]κλείδην καὶ Διοσκουρίδην, βοαγόν,  
 διαβ]έτην, ἀποδέκτην, ἐπιμελητήν  
 [τῶν ἀγωνοθετικῶ]ν χρημάτων, ἀγωνοθέτ-  
 [ην]..... τον.... νου  
 [προσδεξαμένου τὸ ἀνάλωμα Γορ]γίππ [ου]

Je ne doute pas de la sûreté des restitutions des deux premières lignes. On connaissait déjà par le n° 1351 un autre fils d'Alcaste, C. Pomponius Agis, qui figure n°s 1239 et 1240 parmi les nomophylaces, et qui paraît même avoir été patronome ; le nôtre fait valoir plus de titres, mais d'un ordre moins élevé. Il descend d'Hercule et des Dioscures, sans doute parce qu'il appartient à l'une de ces familles sacerdotales qui faisaient remonter leur origine jusqu'à ces héros. (Voyez le n° 1340 : *ἱερέα καὶ ἀπόγονον Ποσιδάνοσ, n° 1374.*) Sur les fonctions gymnastiques de *βοαγός* et de *διαβέτης*, qui étaient les premières par lesquelles on débutait, on peut consulter M. Boeckh (t. I, p. 611 et 612). De plus C. Pomponius était chargé de la recette et de l'em

ploi des fonds relatifs aux jeux publics, fonctions auxquelles on peut voir une allusion dans le n° 1378, où l'on fait un mérite à un certain M. Aurélius Cléomène d'avoir rendu à l'État, dans leur intégrité, les excédants des fonds dont il s'agit : τὴν περισσεῖαν ἀποδοῦς πᾶσαν τῇ πόλει τῶν αγωνοθετικῶν χρημάτων.

Un peu plus loin, à la porte d'une église, on lit :

(42)

ΕΛΠΙ ΔΑΜΙΑΣ ΛΕΩ  
ΧΑΙΡΕ ΧΑΙΡΕ ΣΤΡΑΤ.  
ΕΤΗΒΙΩCΑC

Ἐλπὶ, Δαμίας, Λεώστρατ [ε],  
χαῖρε. χαῖρε. ἔτη βιώσας [...χαῖρε].

En descendant de la forteresse, dans les ruines de la mosquée turque on lit, en caractères très-rectangulaires, imitant, sans la reproduire, l'écriture archaïque :

(43)

ΕΓΟΙΕΒΕ  
Ἐποιήθη

C'est encore une preuve à ajouter à beaucoup d'autres de l'usage, très-répandu à l'époque romaine, de fabriquer des titres antiques.

Nous voici parvenus à l'église métropolitaine, dont l'ancien monastère était autrefois riche et célèbre, et qui n'est plus habité que par un moine, frère de l'archevêque actuel, et cumulant les fonctions de prêtre avec celles de vétérinaire. Le long de la porte du parvis sont encadrées deux pierres qui n'ont point échappé à M. Ross, et qui forment le n° 32, a, b, de son recueil, bien qu'elles proviennent à n'en point douter, d'après la forme des lettres, de deux monuments bien distincts.

(44)

ΙΠΟΝΙ  
ΟΥΔΑΜΟ  
ΣΚΑΙΕΤ  
ΕΙΑΣ

[ΙΠ]ΠΟΝΙ[ΚΟΣ  
... ΟΥΔΑΜΟ[ΚΡΑ  
ΤΟΥ]ΣΚΑΙΕΤ[ΕΑΡΧ  
ΕΙΑΣ

[Ιπ]πόνη[κος  
.....ου Δαμο[κράτου]ς  
καὶ Ἐτ[εαρχ]είας

Cette restitution que je crois préférable à celle de mon devancier me laisse encore quelques doutes, l'usage de joindre le nom de la mère à celui du père n'ayant pas pour lui beaucoup d'exemples, bien qu'on en trouve un dans le numéro qui suit immédiatement. Le génitif qui précède *Δαμοκράτους* devait être un prénom romain.

(45)

ΚΑΙΟΣ  
ΚΕΝΑΠ  
ΚΡΕΙΟΥ  
ΚΑΙΣΚΟ

C'est environ la sixième partie du n° 1373. Voici ce qu'il était quand Fourmont l'a copié :

ΛΠΟΛΙΣ  
ΟΝΑΣΙΠΠΟΝΤΙΒ  
ΚΛΑΥΔΙΟΥΔΑΜΟ  
ΝΕΙΚΟΥΣΚΑΙΕΤΥ  
ΜΟΚΛΗΔΕΙΑΣΤΗΣ  
ΣΟΙΞΙΤΕΛΟΥΣΥΙ  
ΟΝΑΡΕΤΑΣΚΑΙΔΙ  
ΚΑΙΟΣΥΝΑΣΕΝΕ  
ΚΕΝΑΠΟΓΟΝΟΝ  
ΚΡΕΙΟΥΚΑΙΜΕΓΑΤΑ  
ΚΑΙΣΚΟΠΕΛΟΥ

Maintenant quittons Mistra pour ses environs, et transportons-nous à la belle fontaine de Kéramos. Nous y trouverons un marbre fort difficile à déchiffrer. M. Ross l'a publié sous le n° 27 ; mais il est loin d'en avoir tiré tout ce qu'on en peut lire. Voici les deux copies comparées :

Copie de M. Ross.

Nouvelle copie.

(46)

. . . . .  
. . . . .  
. . . ΚΛΕΙΔΑΣΠΙΣΤΟΥ  
ΔΙΩΝΤΙΜΟΦΑΝΕΟΣ  
ΟΛΣΩΝΑΝΔΡΟΝΙΚΟΥ  
ΚΑΛΙΜΑΧΟΣΥ  
ΙΛΙΔΙΣΚΙΩΡΟΣ  
. . . . .

Ι . . ΟΣ - ΝΜ  
. ΨΞΙ Γ ΣΟΙΞ . ΑΔΑ  
ΤΙΑΤΟΙ ΙΚΟΣΑΡΧΙΤΕΛ  
ΞΩΚΛΕΙΔΑΣΠΙΣΤΟΥ  
ΔΙΩΝΤΙΜΟΦΑΝΕΟΣ  
. ΙΘΑΣΩΝΑΔΡΟΝΙΚΟΥ  
ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΣΥ  
ΠΑΙΔΙΣΚΥΩΡΟΣ  
. ΘΗΝΙΩΝ

Le savant professeur tire de cette copie les quatre lignes suivantes :

..... κλειδας Πιστου?  
 Δίων Τιμοφάνεος,  
 (Θρ)άσων Ανδρονίκου,  
 Καλ[λ]ίμαχος Καλλιμάχου.

A l'aide de ma copie, on peut arriver à une plus grande exactitude et gagner encore quelques noms. Suivant moi, les sept premières lignes doivent être lues ainsi :

[ΦΙΛ]ΟΣ[Ω]ΝΜ. . . .  
 [Σ]ΩΣΕΙ[Α]ΣΟΙΞ[Ι]ΑΔΑ  
 [Σ]Τ[Ρ]ΑΤΟ[Ν]ΙΚΟΣΑΡΧΙΤΕΛ[ΕΟΣ]  
 [Σ]ΩΚΛΕΙΔΑΣΠΙΣΤΟΥ  
 ΔΙΩΝΤΙΜΟΦΑΝΕΟΣ  
 [Π]ΙΘΑΣΩΝΑΝΔΡΟΝΙΚΟΥ  
 ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΣΥ

Cette sigle  $\Psi$ , M. Ross l'a parfaitement vu, est l'équivalent, sous une forme nouvelle, des signes  $\Sigma$ ,  $\text{K}$ ,  $\text{Z}$ ,  $\text{<}$ , etc. (voy. M. Boeckh, *Corpus inscrip.*, t. I, p. 613, col. 2), qui indiquent que le mot qui la précède doit être répété au génitif.

Restent les deux dernières lignes, les lignes 8 et 9. La huitième m'a donné quelque peine. La pierre est par trop lisible en cet endroit pour qu'on puisse y supposer quelque altération. Mais comment un  $\text{K}$  et un  $\Psi$  peuvent-ils se trouver de suite? Évidemment il manque entre ces deux lettres une voyelle qui ne peut être qu'un  $\text{O}$ , et il est permis de supposer, en regardant le marbre de près, qu'un  $\text{O}$  de très-petite dimension était écrit au-dessus de la partie supérieure du  $\text{K}$  ( $\overset{\circ}{\text{K}}$ ) comme on le rencontre au-dessus du  $\text{N}$  ( $\overset{\circ}{\text{N}}$ ) dans les abréviations des mots terminés par  $\text{NOMOS}$ . Alors on pourrait lire Παιδισκόψωρος; mais ce nom, en le supposant admissible, sentirait par trop son mauvais lieu. Et puis d'ailleurs une pareille abréviation au milieu d'un nom n'était pas dans l'habitude des lapicides d'une bonne époque. Il vaut mieux y voir la désignation d'une classe particulière d'individus dont les noms sont ajoutés à la liste principale. Les lignes 8 et 9 pourraient donc, selon moi, être restituées de la manière suivante :

[Π]ΑΙΔΙΣ[ $\overset{\circ}{\text{K}}$ ]ΨΩΡΟΣ  
 [Α]ΘΗΝΙΩΝ

Ainsi tout le monument conçu en ces termes :

[Φιλ]όσ[ω]ν Μ.....,  
 [Σ]ωσει[α]ς Οἰξ[ι]άδα,  
 [Σ]τ[ρ]ατό[ν]ικος Ἀρχιτέλ[εος],  
 [Σ]ωκλείδας Πίστου,  
 Δίων Τιμοφάνεος,  
 [Π]ιθάσων Ἀνδρονίου,  
 Καλλίμαχος Καλλιμάχου.  
 [Π]αιδίσκ(οι) • Ψωρός,  
 Ἀθηνίων.

Le pauvre Ψωρός (*Scaber*) n'a pas un bien beau nom ; mais en revanche son compagnon porte un nom célèbre dans l'histoire des esclaves.

Il me reste encore à justifier quelques-uns des noms que j'ai rétablis dans les six premières lignes. Φιλόσων a pour lui l'autorité du n° 1576 ; Σωσειας, celle de Σωσίας, n° 1512, pour ne citer qu'un seul exemple emprunté aux inscriptions de Sparte. Οἰξιάδας n'est pas plus contraire à l'analogie que Κτησιάδας (n° 163, 45). Σωκλείδας ou Σωκλίδας est un nom spartiate qu'on lit au n° 1262, ligne 10. Enfin Πιθάσων est formé d'après les mêmes lois que Ὀνάσων et Κτηάσων, Μνάσων, etc.

A quelle classe de monuments appartient cette inscription ? C'est une question qui mérite d'être examinée. Si les deux noms qui suivent παιδίσκοι étaient suivis comme les autres d'un nom au génitif on pourrait voir dans notre marbre une liste d'éphèbes (νεανίσκοι) et de jeunes enfants vainqueurs dans des jeux publics. Le n° 1279 (col. 21, l. 8) prêterait beaucoup de force à cette conjecture. Du reste il pourrait se faire que l'on se fût contenté de désigner les petits enfants par leur simple nom. Cela est d'autant plus admissible que dans l'inscription que je viens de citer tous les νεανίσκοι, à l'exception d'un seul, sont ainsi indiqués, ou bien encore on ajoute une désignation tirée de l'âge, Δαμοκράτης πρεσβύτερος. Une seule chose me laisse de l'incertitude ; comment un enfant de condition libre a-t-il pu recevoir en naissant l'horrible nom de Ψωρός ? Le temps me manque pour faire quelques recherches à cet égard, mais l'onomatologie latine, à défaut de la grecque, pourrait fournir plus d'un exemple de noms tirés d'une maladie, d'une infirmité, ou d'un défaut de conformation.

Mistra visitée, j'entrepris le voyage d'Amycles, aujourd'hui Sklavokhorio. J'espérais que là je serais plus heureux qu'à Sparte, relativement à la question soulevée par les inscriptions de Fourmont. Mais dans ce lieu la destruction a été poussée plus loin encore qu'à Sparte. Il n'y reste plus que deux inscriptions. L'une d'elles (47), que ses grandes dimensions ont seules empêchée d'être détruite, a été copiée par plusieurs voyageurs, publiée dans le *Corpus* sous le n° 1445, et expliquée par moi dans le t. III de l'*Expédition sc. de M.* (t. I, p. 157 du tirage in-8°). L'estampage que j'en ai pris prouve que le monument est resté ce qu'il était lors du passage de M. Ch. Lenormant.

L'autre est, je pense, inédite; elle a servi à la construction d'une cabane.

(48)

ΟΝΘΕΟΠΡΟΠΙΟΝ  
ΝΕΑΣΗΛΙΚΙΑΣ  
ΥΙΑΡΕΤΗΣΣΕΠΕΙ  
ΤΑΡΤΗ

.... ου θεοπρόπιον νέας ήλικίας.... [κα]ι άρετης, etc.

*Oracle du jeune âge (modèle de science) et de vertu.*

J'abandonne le reste à un plus habile. On peut toutefois rapprocher de ce monument le n° 1376.

Il est encore, Monsieur le Ministre, une classe de monuments que je n'ai pas cru devoir négliger, ce sont ceux qui peuvent servir à l'histoire du moyen âge ou même à l'histoire moderne. C'est surtout à Mistra que la moisson en ce genre est fructueuse. Comme cette lettre est déjà bien longue, je ne transcrirai ici que l'inscription latine dont je vous ai parlé plus haut. Elle trouvera sans doute place un jour dans le recueil du savant éditeur des inscriptions des églises vénitiennes, M. Cicogna.

(49)

D O M  
TEMPLVM HOC  
PRÆSENTATIONIS· DEIPARAE· DICATVM  
SVB  
MARCO LAVRETANO PRO<sup>RI</sup> GENLI· PELOPONENSI  
MARCHIONI· NICOLAOMELI PRÆFF<sup>O</sup>· LACONI  
ANTONIO GRITTI PRETTORI SPARTÆ  
NEC NON  
DEVONE : ALI<sup>VM</sup> FIDELIVMAFVNDISE  
R. R. F. F. MIN : OBSERV : S : FRANCISCI COMC  
ANNO· SALVTIS· MDC.

Je me bornerai à mentionner le reste :

(50) L'inscription de la fontaine de Krebata, publiée par moi dans l'ouvrage de Morée (t. II, p. 79 et 8; t. I, p. 152 du tirage in-8°). L'estampage que j'en rapporte justifie presque toutes mes conjectures et permettra de préciser la date de ce monument qui ne remonte pas au delà du siècle dernier.

(51) L'inscription de la fontaine qu'on voit dans la cour de l'église métropolitaine. Je l'ai également publiée (t. II, p. 80 de l'ouvrage cité; t. I, p. 156 du tirage in-8°).

(52) Les vers qu'on lit sur le linteau de la porte du temple.

(53) Une inscription gravée sur une plaque encastrée dans la muraille latérale droite.

(54, 55, 56) Les inscriptions fort longues, gravées sur trois des colonnes intérieures de l'église.

(57) Une inscription qu'on lit sur une fontaine en ruine près de Keramos.

Ainsi, Monsieur le Ministre, 57 inscriptions formant deux classes, 48 anciennes et 9 modernes, et parmi les 48, 20 déjà connues et 28 inédites, de même que parmi les récentes 2 connues et 5 à faire connaître, voilà tout ce que j'ai pu recueillir dans cinq jours de recherches attentives; le reste du temps que j'ai passé à Sparte ayant été consacré à vous écrire. Même en ajoutant aux 48 inscriptions copiées par moi les 300 inscriptions environ dues à Fourmont, et les 14 rapportées par les membres de la commission de Morée, pourra-t-on comparer ces titres à ceux que présente Athènes? Avais-je donc tort de dire en commençant qu'il ne reste plus rien, à la surface du sol, de l'antique grandeur de Sparte? Ne semble-t-il pas qu'un génie vengeur des peuples qu'elle a si longtemps opprimés ait conspiré contre sa gloire et n'ait voulu laisser subsister d'elle que des monuments rappelant et l'époque où elle tremblait sous des proconsuls romains et celle où elle subissait le joug des peuples de l'Occident? N'y a-t-il pas là de grands enseignements?

Si mes découvertes à Sparte, sous le rapport des marbres d'une antiquité respectable, n'ont pas été aussi satisfaisantes que je l'aurais désiré, j'ai été plus heureux à d'autres égards. Dans un petit lot de médailles et d'objets en bronze dont j'ai fait emplette à Mistra, se trouve une sorte de patère antique sur le bord intérieur de laquelle a été ciselé le mot  $\Lambda\text{IWNATIS}$  ( $\lambda\iota\mu\nu\acute{\alpha}\tau\iota\varsigma$ ) ce qui, indépendamment de certains indices qui annoncent que ce meuble n'a jamais été isolé, mais tenait par la partie convexe à un autre objet, me porterait à croire que la

patère en question appartenait à un candélabre du temple de Diane Limnatide ou Orthia, nom identique, comme l'a prouvé M. Ross, p. 21 de son *Voyage dans le Péloponèse*. Dans le même lot, j'ai acquis un couvercle de vase en bronze, sur la partie intérieure duquel est gravée à la pointe une inscription, également en caractères archaïques, que je n'ai pas encore eu le loisir de déchiffrer. J'ai en outre fait emplette au village de Magoula d'un objet d'art très-important, selon moi; c'est un fragment en terre cuite qui, à en juger par sa courbure, devait appartenir à un vase de forme circulaire, ayant au moins de 60 à 70 centimètres de diamètre. Le fragment en question devait former la partie principale de ce vase, car il représente le sujet connu de la *Guerre des sept chefs*, au moment où les deux frères ennemis viennent aux mains. Polynice est armé du bouclier argien; Étéocle, du bouclier thébain. Un guerrier est étendu mort à leurs pieds. Deux autres se tiennent debout derrière les deux combattants, dans des attitudes diverses, mais se rapportant au sujet. Le style du monument est archaïque et de tout point semblable à celui des vases peints à figures noires. Il y a de là, si je ne me trompe, plus d'une conséquence à tirer : 1° Sparte n'a pas poussé aussi loin qu'on le pense communément l'aversion pour les beaux-arts, même à l'époque de la plus grande sévérité de ses mœurs, car la terre cuite en question est certainement antérieure au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère; 2° les vases peints dans le principe étaient peut-être souvent la reproduction de sculptures célèbres, ou réciproquement, ce qui me paraît du reste moins probable.

Dans ma prochaine lettre, Monsieur le Ministre, je vous entretiendrai des résultats de mon voyage à Geronthraë et à Gythium, et j'aime à croire que vous penserez avec moi qu'ils sont au nombre des plus importants que présente jusqu'ici mon voyage.

Je suis avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre dévoué serviteur,

PH. LE BAS.

Nauplie, le 15 août 1848.

# ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNE.

## LETTRE A M. CHAMPOLLION-FIGEAC (1).

Du Thouthmoséium de Karnac, le 27 mai 1843.

MONSIEUR,

Je n'ai pu attendre au Kaire votre réponse à ma dernière lettre. Des voyageurs m'ayant appris qu'on exploitait de nouveau les ruines de Karnac, je me suis empressé de remonter le Nil pour sauver de cette débâcle la petite salle des ancêtres de Thoutmès III.

J'ai voulu aussi utiliser ce nouveau voyage, et au lieu de fatiguer mes matelots à la cordelle, j'ai profité de tous les moments de calme pour faire quelques excursions et augmenter mes notes et mon portefeuille. La vieille Égypte a toujours pour vous tant d'intérêt, Monsieur, que je crois devoir vous communiquer le résultat de ces travaux, interrompus souvent mal à propos par le vent, mais auxquels je reviendrai, j'espère, plus tard, à loisir.

Parti du Kaire le 14 avril, au coucher du soleil, j'arrivai à *Fechn* le 16 à onze heures du matin, et, malgré la chaleur excessive, je fis une excursion dans un village des environs nommé *Ekf*, où un ouléma de ma connaissance m'avait assuré qu'il y avait une pierre *bilingue*, enchâssée dans le mihrab de la mosquée. Après cinq longues heures de marche au grand soleil, j'arrivai à *Ekf*, où, sans appréhension, grâce à mon costume, j'allai me reposer dans la misérable mosquée du lieu. J'y trouvai une pierre blanche couverte de vieux caractères arabes méconnaissables, inintelligibles, même pour l'iman qui m'accompagnait et qui m'indiqua de l'autre côté un fragment d'inscription romaine. J'en ai pris une bonne empreinte dont je joins ici la copie (2). ]

(1) Cette lettre avait déjà été publiée par M. Ch. F. dans le *Moniteur*, mais comme elle contient plusieurs nouveaux noms royaux, nous avons cru devoir la reproduire dans la *Revue* avec toutes les légendes hiéroglyphiques qui étaient restées inédites, et sur lesquelles nous comptons revenir dans le prochain numéro.

(2) Cette inscription a été remise à M. Letronne pour son recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte.

Le village d'Ekfas ne présente à la surface du sol aucun autre fragment antique ; mais les monticules sur lesquels il est bâti indiquent assez l'emplacement d'une ancienne bourgade égyptienne.

Fench, l'ancienne *Fenchi*, n'a conservé d'autre souvenir de l'antiquité que son nom. Mais un peu au-dessus de cette petite ville, sur l'autre rive, dans une anse de la chaîne arabique, on remarque deux petits hameaux appelés *Hebeh* et *Abji*. Les débris de l'ancienne ville égyptienne sur lesquels ils sont bâtis sont connus sous le nom de *Medinet el-Giahel*, c'est-à-dire la ville de l'impie. C'était la résidence d'un roi nommé Sanderous, au dire d'un prêtre copte du voisinage, qui avait lu ce nom dans une vieille légende arabe dont il ne put me citer le titre. Cette ancienne bourgade, dont les ruines furent découvertes en 1818 par M. Linant, ne présente plus que des monticules couverts de tessons et de pierres, un hypogée entouré d'un mur de briques, et, sur le rivage, les débris d'un quai, près duquel on voit trois bases de colonnes (1 mètre 60 centim. de diamètre) qui doivent être les restes d'un temple. La ville était ceinte d'un énorme mur de briques crues, qui sont d'une étonnante conservation. Les démolitions des paysans qui viennent y chercher des matériaux pour leurs misérables huttes ont mis au jour l'intérieur du mur, dans lequel ils ont trouvé quelques momies grossièrement ensevelies. Entre les assises de ces larges murailles, on remarque en plusieurs endroits des lits de joncs et de *halfa* (1) qui paraissent avoir servi à asseoir la

maçonnerie. Les briques qui entrent dans cette construction sont énormes : elles ont 40 centimètres de long, sur 20 de large et 11 d'épaisseur. La plupart portent, estampés sur leur méplat, des légendes et des cartouches déjà publiés, mais d'une manière si incorrecte qu'on ne peut en tirer aucun parti, ce qui m'engage à vous en donner de nouvelles copies.



A

L'une d'elles (A) porte le nom d'un grand prêtre d'Ammon, *Pihmé* ou *Pischam*, le même sans doute qui fit sculpter les pylônes

(1) *Poa cynosyroides*.

du temple de Khons à Karnac. Une autre brique (D) porte deux



cartouches qu'on ne savait encore où placer; mais de nouvelles recherches à Thèbes m'ont appris que cet *Isemhêt* (1) était le fils et le successeur de Pihmé, pontife souverain sur lequel j'ai recueilli quelques documents intéressants. Ces deux pharaons ont succédé à Amounse-Pehor, chef de la XX<sup>e</sup> dynastie, qui paraît se composer principalement de rois tirés de la caste sacerdotale.

Un fragment de stèle funéraire, qui gît parmi les décombres de Medinet el-Giahel, m'a donné, je crois, le nom de cette bourgade  qui était le même que celui de la capitale de la Grande Oasis. Du reste, pas une pierre ne rappelle le nom de la divinité qu'on y révérait.

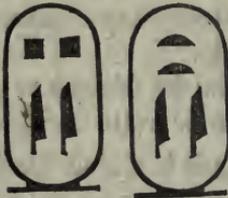
Le 18 mai, nous étions à *Zaouyéh el-Mayetin*, où quelques écrivains ont placé l'ancienne *Alabastron*. A côté de ce petit village, on remarque un large cimetière où les habitants de Myniéh et des environs viennent enterrer leurs morts; ce qui a fait donner à cet endroit le nom de *Zaouyéh el-Mayetin*, qui signifie *l'oratoire des morts*. A en juger par les hypogées du voisinage, et quelques tombeaux coptes, ce petit village a hérité, depuis bien des siècles, et sous des cultes fort divers, du privilège de recevoir les morts. La fête funéraire qu'on célèbre annuellement, le passage sur une barque du cadavre,

(1) Depuis que cette lettre est écrite, on a découvert en creusant le canal de Louqsor à Bayadiéh, les restes d'une muraille construite en briques crues dont la plupart portent les légendes royales ou sacerdotales de ce pharaon. Les deux cartouches de la légende royale contiennent, le premier, un groupe qui se lit : le *souden* et le *Hêt de l'Égypte supérieure et inférieure*; le second, *soleil stabiliteur du monde*.

accompagné des parents éplorés, de femmes souillées de poussière et de pleureuses, poussant leurs longues ululations, rappellent les vieilles cérémonies égyptiennes. Les petits hypogées appartenaient sans doute à une ancienne ville à laquelle *Myniéh ibn-Khacyb*, connue des Coptes sous le nom de *Thmoné*, a succédé sans garder aucun souvenir de l'ancienne Égypte.

Quoique les hypogées de *Zaouyé* et de *Koum el-Ahmar* soient bien connus, je m'y arrêtai pour revoir quelques inscriptions. Descendu à terre, je trouvai ces vieux tombeaux abandonnés aux mains des carriers qui les exploitaient pour le compte du gouvernement. Les uns étaient occupés à faire jouer la mine dans les tombeaux les plus rapprochés; les autres équarrièrent des blocs destinés à construire un pont sur le canal de *Myniéh*. Je me hâtai de revoir encore une fois, et probablement la dernière, ces intéressants hypogées, que la civilisation à l'européenne va faire disparaître pour toujours.

La plupart de ces hypogées sont d'une époque fort ancienne, à en juger par le bandeau cylindrique qui décore leur entrée, par le style des bas-reliefs et les cartouches qu'on y voit. La majeure partie remonte à l'époque de *Papi* ou *Apap*, dont on voit souvent le nom isolé, et à celle d'un autre roi, *Toti*, dont je fus assez heureux de trouver le cartouche inédit à l'entrée d'un tombeau inachevé (1).



Papi.

Toti.

Trois ou quatre de ces tombeaux, qui ont appartenu à de hauts fonctionnaires, sont entièrement ornés; les autres portent seulement des sculptures aux chambranles des portes, et quelques tablettes en forme de naos, qui indiquent toujours l'emplacement des puits funéraires. Deux de ces hypogées sont soutenus par des pilastres dont la face principale est ornée d'une colonnette à bouton de lotus épanoui. C'est la même idée qu'on retrouve plus tard dans quelques chapiteaux

(1) Un petit hypogée, à demi ruiné et situé un peu au nord de celui-ci, paraît contenir un autre cartouche inconnu; le signe initial est indéchiffrable, mais le  qui suit indique bien qu'il n'appartient pas à



Papi, et je crois qu'il faudrait restituer un  pour premier

caractère. Au reste, ces hiéroglyphes étant gravés en creux dans un calcaire coquillier très-friable, je n'ose rien affirmer, mais j'ai cru devoir noter ce cartouche, afin que si d'autres découvertes le rendent moins stérile, on puisse en retrouver à peu près l'époque.

ptolémaïques d'Edfou et de Philæ. Ces deux hypogées contiennent des scènes variées, travaux agricoles, chasse, pêche, arts et mé-

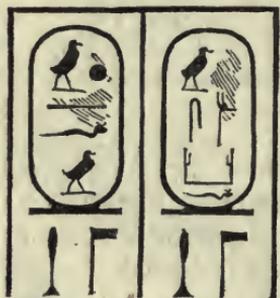


tiers, etc., d'un style archaïque fort remarquable. Les formes sont plus prononcées, les muscles plus accusés qu'ailleurs; et l'un de ces bas-reliefs qui représente des mariniers qui se battent à coups de gaffes et d'avirons sur des barques légères formées de tiges de papyrus, est un chef-d'œuvre de l'art égyptien. Je n'ai vu nulle part, même dans les plus belles scènes militaires des pharaons de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, autant de vérité et d'animation. J'ai passé la journée à dessiner et à prendre des empreintes; j'aurais voulu avoir le loisir d'y

passer quelques jours pour arracher à la barbarie tout ce que ces monuments contiennent de plus intéressant; j'aurais voulu surtout mouler en plâtre le combat des mariniens pour en orner le Musée.

Il est remarquable que, dans la plupart des tombeaux de cette époque reculée, on ne trouve presque aucune représentation religieuse. Osiris, roi de l'Amenti, et quelques autres dieux qui formaient son cortège dans le séjour des âmes, y sont souvent nommés, mais bien rarement figurés. Le principal tableau est toujours une scène de chasse et de pêche, amusement favori des anciens Égyptiens. Une énorme touffe de papyrus et de joncs sur lesquels sont posés ou nichés des oiseaux d'espèces fort variées, s'élève au milieu d'un marais et sépare d'ordinaire le sujet en deux parties. Debout sur une barque légère, le défunt, accompagné souvent de toute sa famille, et quelquefois d'un chat, dressé comme nos chiens rapporteurs, est représenté aux deux extrémités du tableau, d'un côté, occupé à percer d'énormes poissons avec une espèce de *bident*, de l'autre, à chasser divers oiseaux aquatiques avec un bâton courbé, semblable au *Boumerang* des Australiens. On a peine à se faire une idée de la portée et de l'effet d'un pareil projectile sans en avoir été témoin. Cette sorte d'instrument est de nos jours employée au même usage par les paysans irlandais, et la dextérité que plusieurs d'entre eux déploient dans l'usage de ce projectile est vraiment surprenante, tant par la distance qu'ils atteignent que par la précision de leur visé.

Le 20, je m'arrêtai aux hypogées de Berché et de Cheik-Sayd, en partie visités par N. Lhôte, qui a donné une copie incomplète de deux cartouches (1), malheureusement à demi effacés, qui se trouvent



dans un de ces tombeaux. Une empreinte en papier estampée sur le bas-relief, et soumise à tous les effets de la lumière, m'a permis de rétablir les signes initiaux de ces deux noms; le premier qu'on n'a rencontré jusqu'à présent nulle part ailleurs, pourrait bien appartenir au chef de la IV<sup>e</sup> dynastie, si le second est incontestablement celui de Schoufou comme tout semble l'attester.

Les hypogées du voisinage ont beaucoup souffert : ils ont déjà été

(1) Lettres écrites d'Égypte en 1838 et 1839, p. 51.



donnée historique fort intéressante et, je crois, inédite. Une tablette funéraire gravée sur une de ses parois, contient un acte d'adoration à Anubis et à Osiris sous tous leurs titres, et rappelle le nom des pharaons Papi et Toti, qui paraissent avoir régné successivement. A côté de cette tablette, et au-dessus de la tête du défunt on a gravé, après coup, à la pointe sèche et d'une manière fort cursive, l'inscription suivante (Voy. ci-contre) :

Ce tableau ne laisse aucun doute sur l'époque du roi Toti, qui doit être le même pharaon dont le cartouche se retrouve sur la table des ancêtres de Thoutmès III. Le cartouche qui précède celui de Papi n'a conservé sur cette liste généalogique que la voyelle finale, qui est la même que celle du cartouche ci-dessus.

La plupart de ces hypogées ont servi de retraite à d'iconoclastes cénobites qui ont peu ménagé les dieux égyptiens, et guère davantage les innocentes représentations des occupations et des amusements des personnages qui leur donnaient l'hospitalité. Quelques-uns de ces tombeaux conservent pourtant encore des sculptures intéressantes : la chasse et la pêche au filet, le transport du gibier, la manière d'apprêter et de sécher le poisson, l'éducation des bestiaux, un combat de taureaux, etc., etc.

Nous passâmes en face d'*Achmouneyn* le 23 mai ; c'est, comme vous le savez, Monsieur, dans le grand ouvrage d'Égypte qu'il faut chercher aujourd'hui le magnifique et colossal portique qui avait frappé nos savants d'admiration, et qui a été détruit il y a quelques années. J'ai vu, à *Roudah*, un cube de granit provenant des fouilles d'*Achmouneyn* et portant sur ses quatre faces une légende composée de deux lignes, qui donne les noms et prénoms d'*Aten-Re Bakhan*, celui de sa femme et de ses deux filles, les mêmes qu'on trouve à Tounéh et à Tel-Amarna. Cet autel, d'un superbe travail, doit avoir

servi au culte oublié du soleil,  qui, à certaine époque, semble avoir été dominant en Égypte.

Le 25, nous étions à *Souadj*. Pendant que mes matelots étaient occupés à renouveler quelques provisions indispensables, j'allai visiter la mosquée pour y chercher des inscriptions hiéroglyphiques. Je profitai de l'occasion pour visiter le tombeau de ce fameux Mourad-Bey, mort de la peste au commencement de 1801, lorsque, sur l'invitation du général Belliard, il s'approchait du Caire pour repousser l'armée anglo-turque. Ce héros, que sa lutte constante avec

Desaix, son courage, sa loyauté avaient fait estimer et chérir des Français, est inhumé mesquinement dans un sale réduit de la mosquée d'El-Arif. Le tombeau du bey souverain ne se distingue pas de celui d'un simple fellah, tandis qu'à ses côtés la dernière demeure d'un obscur santou est magnifique, brillante d'incrustations et de tapis. Pour honorer la mémoire de leur chef, ses mamelouks brisèrent ses armes et brûlèrent ses vêtements sur sa tombe; mais on s'étonne que la femme de Mourad-Bey, cette Sitté Néficeh, si accomplie au dire de tous, ait laissé ainsi négligée la tombe de son époux. Sa meilleure excuse est sans doute l'indigence à laquelle elle fut réduite, et dans laquelle elle mourut le 22 décembre 1815 (1).

En sortant de la mosquée, je passai près de longs tas de pierres amoncelées sur les bords du fleuve, et destinées depuis trois ans à élever un pont et une digue sur le canal de Souhadj. Ce projet, comme tant d'autres, n'a pas encore reçu d'exécution faute de bras. Au premier coup d'œil, je m'aperçus que la plupart de ces pierres étaient couvertes d'hiéroglyphes, les unes du plus beau travail du temps de Thoutmès III, dont je retrouvai plusieurs fois les cartouches, les autres d'une sculpture grossière du temps des Ptolémées. Aucun de ces fragments ne put me donner le nom de la divinité en l'honneur de laquelle ces pierres avaient été taillées, pour laquelle Thoutmès et Safré, dame des lettres et de l'*Architecture*, construisirent une demeure en pierre bonne et blanche, au dire d'un fragment de dédicace. Un habitant du lieu m'apprit que tous ces matériaux provenaient, les uns des fouilles faites à *Akhmin*, les autres au village de *Baçouné*, sis à deux lieues au nord de Souhadj.

Au delà de *Hâou*, où je passai le 28, je fis arrêter à *Qasr el-Sayad*, bâti sur l'emplacement de Scheneset, la Chenoboscion des Grecs. Il ne reste plus qu'un quai ruiné, quelques pierres qui portent encore, l'une, les vestiges d'une inscription grecque illisible, et les autres, des légendes hiéroglyphiques très-frustes. Ce sont probablement les restes d'un petit temple placé sur le rivage du Nil, et que les anciens appelaient *le Lieu de Sérapis* (2). Chenoboscion était renommée jadis pour les oies qu'on y prenait en grand nombre, et c'est sans doute par tradition que le village arabe qui lui a succédé porte le nom de *Qasr el-Sayad* (*le Château des Chasseurs*). Quelques antiquaires

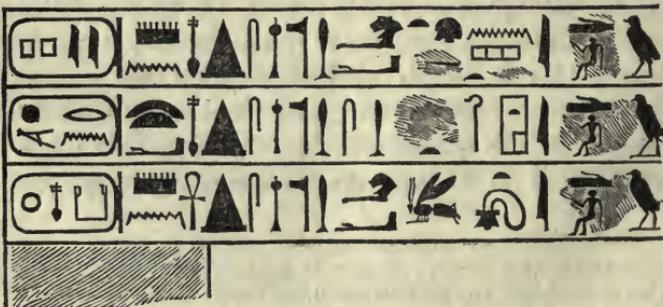
(1) Le général en chef Menou, au nom du gouvernement français, avait donné à la veuve de Mourad-Bey une pension de 60,000 livres. (C. F.)

(2) Quatremère, t. I, p. 448.

supposent qu'on nourrissait en ce lieu les oies offertes dans les différents temples d'Isis (1).

Curieux de consulter les légendes des trois vieux pharaons, et n'ayant point avec moi les notes d'une excursion faite à Chenoboscion il y a environ cinq ans, j'allai revoir quelques hypogées peu connus et situés à une lieue de Qasr el-Sayad, derrière un cap avancé de la chaîne arabique qui arrive ici jusqu'au Nil. La plupart de ces tombeaux ne consistent qu'en une étroite syringe taillée en pente, qui conduisait à un puits ou aboutissait à une chambre funéraire comblée par le temps. Deux de ces hypogées, plus vastes que les autres, ont servi de sépulture à de hauts personnages qui paraissent avoir gouverné cette province; ils sont décorés de bas-reliefs coloriés, représentant des scènes rurales et domestiques, peu intéressantes après celles de Beni-Hassen, mais remarquables en ce que, comme les hypogées de Zaouyéh et de Berché, dont ils rappellent les cartouches, ils ne représentent aucune des scènes funéraires si communes dans les tombeaux d'une époque plus récente. Les tableaux sont d'un relief très-bas, d'un style et d'un travail qui se ressentent de leur époque reculée. Les figures ont beaucoup de roideur et des yeux démesurés; les animaux, quoique représentés dans des postures variées, se ressentent plus encore de l'enfance de l'art. Les artistes de cette époque se sont bornés à creuser le contour extérieur des figures, sans se donner la peine d'enlever le champ du tableau qui est resté de niveau avec le relief.

Quoique d'une antiquité reculée qui ne le cède qu'aux pyramides et aux tombes de leur voisinage, ces hypogées ne peuvent intéresser que l'antiquaire; il reconnaît avec plaisir dans les légendes qui les décorent trois vieux cartouches dénués de préfixs, et placés dans un ordre chronologique qui diffère dans les deux hypogées. Voici la copie d'une inscription assez fruste, qui se répète de chaque côté de l'entrée du tombeau d'*Atso* ou *Atosou* :



(1) Voyez Herod., t. II, 45.

Dans le tombeau de *Fouta* ou *Fiouta* (1), on voit au-dessus de la tête du défunt l'inscription suivante qui est très-bien conservée :



Dans aucune de ces inscriptions les cartouches n'ont été surchargés, et le plus minutieux examen me fait croire qu'il y a erreur dans l'assertion de Sir G. Wilkinson, qui prétend que le nom de Papi a été sculpté sur celui de *Remai* ou *Mairé* (2). Du reste les cartouches de ces deux rois se rencontrent si fréquemment sur un même monument qu'ils doivent être de la même époque, s'ils n'appartiennent pas à un seul personnage.

Quelques petits proscynèmes décorent la porte de ces deux hypogées. Les actes d'adoration qui contiennent des cartouches n'ont malheureusement point de dates; cependant j'ai copié ceux qui m'ont paru les plus intéressants.

Le 29 mai, je profitai du calme pour revoir le temple de Dendérah dont le magnifique pronaos sert aujourd'hui d'étable aux bœufs qu'on envoie de Sennâr pour remplacer ceux qu'a décimés l'effrayante épizootie qui règne depuis plus de six mois dans la haute et basse Égypte. Comme nous possédons en France le zodiaque circulaire, il serait intéressant, je crois, d'avoir une copie exacte de la chambre à laquelle il servait de plafond. Ce travail exigerait un mois de labeur

(1) La valeur phonétique du premier caractère de ce nom est encore fort incertaine.

(2) Voyez *Wilkinson's Manners and customs of the ancient Egyptians*, t. III, p. 281.

assidu, et je n'ose l'entreprendre avant de savoir s'il n'a pas été fait par votre illustre frère qui paraît avoir laissé bien peu à glaner.

Je suis arrivé à Thèbes, Monsieur, depuis le 1<sup>er</sup> juin, et j'ai établi ma demeure dans les petites salles du Thouthmoséium; qui termine le splendide palais des pharaons, afin de surveiller les travaux de la chambre des rois. Tout va bien, et ma conquête est désormais aussi sûre que facile. Ma prochaine lettre vous annoncera mon départ, et vous donnera des détails sur mes recherches à Karnac, où j'ai été assez heureux pour retrouver quelques légendes royales, inconnues, je crois, jusqu'à ce jour.

Agréez, je vous prie, etc.

E. PRISSE D'AVESNES.

# LETTRE A M. LETRONNE

SUR LES

## ACTES D'ADORATION, OU PROSCYNÈMES,

RÉDIGÉS

EN LANGUE ÉGYPTIENNE ET TRACÉS EN ÉCRITURE DÉMOTIQUE.

MON CHER CONFRÈRE,

Vous avez bien voulu me témoigner de la manière la plus flatteuse l'intérêt que vous preniez au succès de mes recherches sur la langue et l'écriture vulgaires de l'antique Égypte. Une occasion s'offre à moi de vous exprimer ma sincère reconnaissance, et je la saisis avec empressement. Cette occasion d'ailleurs se présente comme elle devait se présenter, c'est-à-dire que le disciple vient consulter le maître et lui soumettre les premiers résultats d'un travail difficile. Vous accueillerez avec indulgence, j'en suis sûr, mon cher confrère, l'hommage de ce travail, qui, si je ne me fais pas illusion, n'est pas dénué de toute espèce d'importance, et les remerciements que je vous adresse dès aujourd'hui en réclamant quelques moments de ce temps précieux que vous savez si dignement employer, j'espère que vous voudrez bien les accepter aussi avec bienveillance.

Parmi les textes épigraphiques grecs recueillis sur les monuments de l'antique Égypte, et que vous avez commentés avec tant d'érudition, il en est un très-grand nombre qui rentre dans une seule et même classe aujourd'hui bien connue, grâce à vos magnifiques travaux : ce sont les proscynèmes, *προσκυνήματα* dont les soubasements des temples sont chargés, et qui sont destinés à constater que tel jour, tel individu est venu accomplir un acte d'adoration devant la divinité ou les divinités, *θεοὶ σύνναοι*, auxquelles le temple est consacré. Cette classe d'inscriptions, en apparence peu propres à fournir des documents importants pour l'histoire du pays, vous a néanmoins procuré tant de faits neufs et intéressants, qu'il y a tout lieu d'espérer que les textes égyptiens du même genre, s'ils se rencontreraient et s'ils étaient expliqués, rendraient les mêmes services à

l'histoire, en même temps qu'ils jetteraient de nouvelles lumières sur la science des écritures égyptiennes.

Beaucoup des proscynèmes grecs, émanant de gens d'une condition médiocre, de soldats ou d'hommes du peuple, qui se chargeaient probablement de tracer eux-mêmes sur les murailles l'inscription qui devait conserver la mémoire de leur pieuse visite, il est fort présumable que les Égyptiens de la classe du peuple, lorsqu'ils accomplissaient les mêmes devoirs religieux, se conformaient à l'usage reçu, et prenaient le soin de constater leur dévotion par des inscriptions conçues dans la langue et dans l'écriture qui leur étaient familières. Si cette hypothèse est raisonnable, l'espérance de retrouver sur les murailles des temples des proscynèmes rédigés en dialecte vulgaire et en écriture enchoriale ou démotique, ne peut être illusoire. Effectivement, notre savant confrère, M. Ch. Lenormant, en parcourant les ruines des édifices sacrés de l'Égypte, a reconnu l'existence d'un grand nombre de petites inscriptions démotiques; mais celles-ci ont été malheureusement négligées par les compagnons de l'illustre Champollion, parce que tout leur temps était loin de suffire à l'étude des textes sacrés ou hiéroglyphiques dont l'interprétation, déjà fort avancée, promettait une plus ample moisson de découvertes historiques et philologiques. Il faut donc attendre que quelque nouveau voyageur porte spécialement son attention sur cette classe de monuments que l'on n'a pas encore interrogés; et dont le mutisme pourra cesser un jour.

Notre ami M. Ampère est parti avec le dessein formel de recueillir des copies et de bons estampages de tous les proscynèmes démotiques qu'il rencontrera chemin faisant; nous avons donc le droit de penser que bientôt nous serons en possession de nombreux documents propres à jeter tout au moins un très-grand jour sur l'idiome parlé par les peuples de l'Égypte, à des époques qu'il sera peut-être possible de préciser, grâce aux dates dont ces proscynèmes pourront être munis, comme le sont beaucoup de proscynèmes grecs déjà publiés.

On voit tout d'abord de quelle importance doit être l'étude de ces monuments, puisqu'il y a tout lieu d'espérer que de cette étude surgira l'histoire, pour ainsi dire palpable, des phases qu'ont subies la langue et l'écriture vulgaires des Égyptiens pour devenir du copte tel que nous le font connaître les livres chrétiens. Sans doute les textes de ce genre, une fois classés par ordre chronologique, nous révéleront la marche qu'a suivie l'altération de la langue égyptienne, qui, après avoir vécu pendant des milliers d'années peut-être, sous

une forme purement logique, a fini par dépouiller ce caractère qui lui était propre, pour se surcharger d'une foule de particules d'un usage relativement moderne. A quelle époque les règles de position qui suffisaient pour déterminer le sens des propositions dans l'antique idiome égyptien, ont-elles été, je ne dirai pas abandonnées comme vicieuses, mais profondément modifiées par l'introduction des particules dont je viens de parler? L'usage de celles-ci a-t-il été introduit uniformément partout et dans le même temps? et s'il n'en est pas ainsi, en quels points de l'Égypte cette transformation du langage populaire s'est-elle manifestée d'abord, avant d'être généralement adoptée? A quel moment enfin les trois dialectes distincts de la langue copte ont-ils divisé l'idiome primitif du pays? Ont-ils coexisté de toute ancienneté, ou bien ne sont-ils nés que de l'introduction de l'alphabet grec, dont l'emploi fut substitué, sans règles absolues et bien définies, à l'emploi de l'alphabet démotique?

Il serait facile de multiplier ici les questions philologiques dont la solution naîtra peut-être de la simple lecture des proscynèmes écrits en langage vulgaire, et le peu que je viens de dire, suffira pour faire sentir tout le prix qu'il faut attacher à la connaissance de ces textes épigraphiques. Dans quelques mois les matériaux indispensables pour entreprendre cette étude seront abondants entre nos mains, et leur comparaison permettra de faire un grand pas de plus dans la science égyptienne; mais en attendant ce moment favorable, nous ne devons pas hésiter à utiliser autant qu'il est en notre pouvoir les matériaux de ce genre qui sont déjà rassemblés, et c'est ce que je vais m'efforcer de faire.

Je ne crains pas d'affirmer que pour copier avec quelque chance de succès un texte épigraphique quelconque, il faut avoir au préalable une idée sinon parfaite, du moins assez exacte, de l'idiome et de l'écriture employés dans ce texte. Faute de cette connaissance nécessaire, il est à peu près certain que la copie exécutée, quelle que soit l'habileté du dessinateur, n'aura pas la moindre valeur et ne pourra guère servir qu'à gêner la marche des investigateurs tentés d'en débrouiller le sens. Qu'en résulte-t-il? que toutes les copies de proscynèmes démotiques recueillies et publiées jusqu'à ce jour, sont tellement inextricables que leur étude ne saurait mener à rien. C'est donc aux estampages seuls qu'il est raisonnable de donner une attention sérieuse, parce que le papier au moyen de la pression qu'il subit, reproduit tout ce qu'il recouvre, sans rien ajouter, sans rien omettre.

Un ardent explorateur des antiquités égyptiennes, que les fatigues et les privations les plus cruelles, affrontées à deux reprises et coup sur coup, ont enlevé si jeune à la science, Nestor Lhôte avait recueilli un certain nombre de notes sur les textes démotiques rencontrés par lui dans ses voyages. Ces notes sont intéressantes, sans aucun doute ; mais je crains bien que le travail qu'il avait consacré aux transcriptions manuelles de ces textes, ne demeure stérile. D'autres fois, au contraire, il a eu sagement recours au procédé de l'estampage, dont il savait tirer un très-grand parti, et les textes recueillis ainsi sont dignes de toute l'attention des philologues. Ces estampages rapportés par Nestor Lhôte, j'ai pu les compulsés à loisir, grâce à votre obligeance extrême, et, après avoir constaté dans ces précieux papiers l'existence de textes démotiques fort importants, mais d'une étendue beaucoup trop considérable pour que je pusse entreprendre d'en opérer sur-le-champ la transcription, j'ai cru devoir donner la préférence à quelques textes, relativement très-courts, dans lesquels j'avais tout d'abord reconnu ce que je désirais ardemment rencontrer, c'est-à-dire des proscynèmes ou actes d'adoration. Ces proscynèmes, au nombre de dix, je les ai transcrits le plus exactement qu'il m'a été possible de le faire, et, cette opération terminée, je me suis efforcé de me rendre compte de leur contenu. J'espère y être parvenu pour le plus grand nombre d'entre eux, et c'est du résultat de mon travail que je viens vous entretenir aujourd'hui.

Les proscynèmes dont les estampages ont été recueillis par Nestor Lhôte, existent dans la localité appelée el-Hammamât (route de Qosseyr), ou à Philes. Les premiers (ceux d'el-Hammamât) sont au nombre de sept; ceux de Philes au nombre de trois, et, parmi ces derniers, il s'en trouve un dont quelques mots seulement sont restés lisibles. Pour opérer plus aisément l'étude comparative de ces textes, j'ai pris le parti de leur assigner un numéro d'ordre, de telle sorte que les sept premiers numéros désignent les proscynèmes d'el-Hammamât et les trois derniers les proscynèmes de Philes.

Ce qu'il importe d'abord, c'est de bien reconnaître les parties communes de ces textes, parce qu'évidemment ils doivent constituer des propositions formulaires, dont l'une est vraisemblablement destinée à faire la contre-partie de la désignation *προσκύνημα*, qui d'ordinaire est placée en tête des épigraphes grecques de cette classe. L'inspection des dix textes que j'avais à ma disposition m'a fait immédiatement reconnaître un ensemble de deux groupes qui se rencontrent, tantôt au commencement même des inscriptions, tantôt après d'autres

groupes qu'il s'agira d'expliquer plus tard. Quoi qu'il en soit, par cela même qu'ils sont plusieurs fois placés en tête du texte, ces groupes forment probablement une expression correspondante au grec *προσκύνημα*. De plus, ils doivent être distingués l'un de l'autre, puisque, dans le n° 7, ils sont séparés par le groupe démotique bien connu qui représente l'idée roi. Il faut donc voir quelles sont les variantes de cette formule démotique, et quand elles seront bien déterminées, nous chercherons à en obtenir le sens par la lecture. (Voy. Pl. VI. A.)

Voici les remarques que suggère l'étude matérielle de ces différents passages.

1° La teneur du texte 8 nous prouve que le premier groupe (Pl. VI. 1.) comporte un sens indépendant du second (Pl. VI. 2.), puisqu'il y est isolé.

2° Le second groupe (Pl. VI. 2.) ainsi que le prouve le passage extrait de l'inscription 7, ne comporte pas nécessairement le signe final (Pl. VI. 3.) qui l'accompagne partout ailleurs; celui-ci par conséquent n'est pas l'image d'une articulation essentielle.

3° Ce signe final est remplacé dans l'inscription 2 par un signe (Pl. VI. 4.) qui, dans le manuscrit de Leyde à transcriptions grecques, constitue un caractère final imprononçable, placé fréquemment à la suite de groupes réellement phonétiques. Ces deux signes pouvant se remplacer l'un l'autre dans les textes démotiques, et l'un d'eux étant imprononçable, tous les deux le sont.

Ceci posé, procédons à l'analyse alphabétique des deux groupes essentiels en question. Le premier se transcrit en lettres coptes  $\text{Ⲫⲃⲗ}$ , et le second  $\text{ⲡⲣⲮ}$ .

Dans le texte 3, les deux mots sont séparés par la particule de flexion  $\bar{\text{ⲏ}}$ ; nous lisons donc alors  $\text{Ⲫⲃⲗ} \bar{\text{ⲏ}} \text{ⲡⲣⲮ}$ .

Dans le texte 2, le second groupe se termine par une finale qui se lit  $\text{ⲟⲩ}$ , ainsi que le démontrent une foule de transcriptions grecques du manuscrit de Leyde. Nous lisons donc cette fois  $\text{Ⲫⲃⲗ} \text{ⲡⲣⲮⲟⲩ}$ .

Les textes 4 et 9 se lisent  $\text{Ⲫⲃⲗ} \text{ⲡⲣⲮ}$ .

Le n° 7 porte  $\text{Ⲫⲃⲗ} \text{ⲙⲪⲧⲁⲓⲛⲣ} \text{ⲡⲣⲮ}$ .

Et enfin le n° 8,  $\text{Ⲫⲃⲗ}$  seulement.

Cherchons le sens de ces mots.

Le mot  $\text{Ⲫⲃⲗ}$  est l'impératif du verbe copte  $\text{ⲃⲗ}$  ou  $\text{ⲫⲗ}$ , signifiant

*accipere*, ou du verbe  $\chi\epsilon$ ,  $\chi\omega$ , signifiant *dicere*. Toutefois la forme de l'impératif de  $\chi\omega$ , comporte un  $\zeta$  final, et devient  $\chi\chi\zeta$ , quand le verbe n'étant pas accompagné d'un régime direct, devient un véritable verbe neutre.

$\chi\iota$ , T. B.  $\beta\iota$ , M. signifie *accipere*, *habere*, *capere*, d'où  $\chi\iota$   $\pi$ , T. *particeps esse alicujus rei*.  $\chi\iota$   $\epsilon\rho\sigma$ , T. *convenire alicui*; Exemple :  $\Theta\zeta\chi\iota$   $\epsilon\rho\sigma$ , *id convenit mihi, me decet*, etc. Le sens de ce mot  $\chi\beta\iota$  est donc *accipe*, ou *particeps esto* lorsqu'il est suivi de la particule  $\pi$ .

D'un autre côté je dois faire observer qu'il existe, en copte, une particule qui, placée devant les radicaux, les change en substantifs désignant l'action, ou la présence de l'action exprimée par le radical. Cette particule est  $\beta\iota\pi$  pour le dialecte thébain,  $\chi\iota\pi$  pour le dialecte memphitique. De telle sorte que les radicaux  $\zeta\omega\tau\omega$ ,  $\psi\beta\chi\epsilon$ , signifiant écouter, parler, les mots composés  $\chi\iota\pi$  ou  $\beta\iota\pi\zeta\omega\tau\omega$ ,  $\chi\iota\pi$  ou  $\beta\iota\pi\psi\beta\chi\epsilon$ , signifient l'action d'écouter, l'action de parler.

Je ne puis me défendre de regarder cette particule  $\chi\iota\pi$  ou  $\beta\iota\pi$  comme formée de notre radical  $\beta\iota$  ou  $\chi\iota$ , *accipere* et *acceptio*, et de la particule de flexion  $\pi$ ; ce qui nous donne pour le sens littéral du mot  $\chi\iota\pi\psi\beta\chi\epsilon$ , par exemple, la prise de la parole.

Si la liaison que je n'hésite pas à reconnaître entre le radical primitif  $\chi\iota$ , et la formule dérivée  $\chi\iota\pi$  n'est pas illusoire, il y a quelque lieu de s'étonner de ce que le dialecte thébain, qui comporte l'orthographe  $\chi\iota$  du radical, a conservé la forme  $\beta\iota\pi$  de la particule, tandis que la particule du dialecte memphitique est  $\chi\iota\pi$ , le radical s'écrivant  $\beta\iota$  dans ce même dialecte. Je ne me charge pas de donner une explication quelque peu satisfaisante de ce singulier échange de prononciation des mêmes mots.

Le second groupe de notre formule se lit immédiatement  $\pi\rho\zeta$ ,  $\pi\rho\psi$ ; cherchons-en le sens.

$\pi\rho\psi$ ,  $\pi\epsilon\rho\psi$ ,  $\pi\omega\rho\psi$ , T. B.  $\phi\omega\rho\psi$ , M, signifie,

*extendere, sternere, prosternere, strare, sterni, prosterni, extendere, etc.* Il faudrait être plus que difficile pour ne pas trouver entre ce mot et le grec *προσκύνημα* une liaison intime.

Dans le texte 8 le mot  $\text{ⲗⲃⲓ}$  est isolé; cette fois il doit signifier *accipe*; il est donc tout naturel de voir dans l'ensemble des deux mots  $\text{ⲗⲃⲓ ⲡⲁⲣⲣⲱ}$ , ou  $\text{ⲗⲃⲓ Ⲓⲡⲁⲣⲣⲱ}$ , le sens *accipe prostrationem*.

L'action de se prosterner, se dirait en copte  $\text{ⲃⲓⲒⲡⲁⲣⲣⲱ}$ ; je dois donc faire observer l'analogie très-grande de ce mot avec l'expression que nous fournit notamment le texte 3, dans lequel nous lisons en toutes lettres  $\text{ⲗⲃⲓⲒⲡⲁⲣⲣⲱ}$ . L'expression égyptienne est-elle identifiable avec l'expression copte? c'est ce que je ne me permettrai pas de décider; j'avoue cependant que, pour ma part, je donne sans hésiter la préférence à la traduction littérale *accipe prostrationem*. Je vais essayer tout à l'heure de justifier cette prédilection.

Mais avant je dois émettre une hypothèse que je regarde comme assez naturelle et que je vous sou mets en toute humilité. Nous avons vu que les deux mots  $\text{ⲗⲃⲓ}$  et  $\text{ⲡⲁⲣⲣⲱ}$  sont, à une seule exception près, suivis constamment d'un signe qui est parfois de dimensions plus grandes que les lettres courantes du texte; ce signe est comparable au signe hiéroglyphique représentant deux bras élevés, lequel sert de déterminatif ordinaire aux idées, offrande, prière, et aux verbes relatifs à ces idées. Il n'est pas impossible que ce signe consacré, l'un de ceux que tous les Égyptiens, sans exception, devaient connaître à cause du caractère éminemment religieux de la nation, ait passé dans l'écriture démotique, lorsqu'il s'agissait de constater sur les murailles des temples l'accomplissement d'une prière ou de tout autre acte d'adoration. J'ai déjà fait observer, à propos du texte 7, que ce signe devait être considéré comme imprononçable, puisqu'il pouvait être supprimé sans qu'il en résultât aucune altération de sens; je crois donc devoir maintenir l'explication que je viens de donner de la présence de ce signe hiéroglyphique, introduit dans l'écriture vulgaire, dans le cas tout spécial où il s'agissait d'expressions relatives à des actes éminemment religieux.

Nous allons voir maintenant comment l'étude des mots qui, dans les textes 2 et 9, précèdent la formule  $\text{ⲗⲃⲓ ⲡⲁⲣⲣⲱ}$ , justifie la leçon que j'ai proposée pour ces deux mots.

Le texte n° 2 commence par une série de huit signes (Pl. VI. 5.), et le texte n° 9, par cinq signes seulement (Pl. VI. 6.) que suivent

immédiatement les mots déjà transcrits et expliqués  $\Sigma\delta\iota$   $\nu\epsilon\upsilon\tau\alpha\upsilon$ . Cherchons à nous rendre compte de ces deux commencements de phrase.

Ils comportent une partie commune (Pl. VI. 7.) dont la lecture nous est heureusement fournie par le texte démotique du décret de Rosette. Nous trouvons en effet dans ce décret les expressions *vie et vivant*, rendus par le même mot égyptien (Pl. VI. 8.)  $\Sigma\mathcal{E}\mathcal{E}$ , qui est immédiatement comparable au mot copte qui comporte le même sens.

Ce mot signifie donc également ici : *vie ou vivant*. Il est précédé d'un signe qui représente une voyelle *A* ou *O*, que nous retrouvons dans des noms propres et dans une foule de mots démotiques dont la lecture est indubitable, soit parce que leur sens est déterminé forcément, soit parce qu'ils sont transcrits dans le manuscrit de Leyde.

Voyons quel sens il faut donner aux monosyllabes *A*, *O*, ou *ô*.

$\Sigma$ , T;  $\Sigma\iota$ , M; veut dire : *faire ou être*.

O, T; O $\iota$ , M; *être*.

$\alpha\iota$ , B;  $\alpha\iota\iota$ , M; *être*.

Enfin  $\alpha\iota$  et  $\alpha\iota\alpha\iota$ , T; *concupere*, d'où  $\alpha\iota\alpha\iota$  et  $\delta\iota\alpha\iota\alpha\iota$ , *conceptio*.

Dans maint passage du décret de Rosette, le radical O,  $\alpha\iota$ , *être*, étant représenté par une lettre démotique (Pl. VI. 9.) toute différente, à l'exclusion de toute autre, je n'hésite pas à donner un sens distinct au radical représenté par le caractère que nous trouvons ici; c'est-à-dire que je préfère y voir l'idée *faire ou concevoir*; nous pourrions dans ce cas traduire le groupe (Pl. VI. 7.)  $\Sigma$   $\Sigma\mathcal{E}\mathcal{E}$ ,  $\alpha\iota$   $\Sigma\mathcal{E}\mathcal{E}$ , *par, qui fait la vie, qui conçoit ou engendre la vie*.

Poursuivons notre analyse :

Dans le texte 2, le groupe que je viens d'étudier est précédé de deux mots (Pl. VI. 10.), et il suffit de comparer entre eux, même superficiellement, les dix proscynèmes rapportés par Nestor Lhôte pour reconnaître que le nom de la divinité à laquelle sont adressés ces actes d'adoration, y est représenté par le premier de ces mots, qui offre différentes formes plus ou moins altérées par le caprice du scribe. (Pl. VI. B.)

Les formes extraites des textes 4 et 8 ne peuvent nous laisser de doute sur la composition de ce groupe démotique, dans lequel entre

un S hiéroglyphique placé au-dessus d'un support et accompagné de l'indice qui suit toutes les sigles divines. Or, les textes sacrés ou hiéroglyphiques nous offrent exactement le même groupe désignant *Ammon Générateur*, ou *Mendès*, divinité que les Grecs et les Romains avaient assimilée à Pan ou au Priape de la théogonie qui leur était propre, divinité, enfin, dont Champollion a donné la figure dans la planche 4 de son *Panthéon égyptien*. Ce savant voyait dans le S placé au-dessus du support, l'initiale du verbe  $\text{C}\text{A}\text{U}\text{C}\text{Y}$ ,  $\text{C}\text{O}\text{C}\text{Y}$ ,  $\text{C}\text{E}\text{C}\text{Y}$ ,  $\text{C}\text{A}\text{U}\text{C}\text{A}\text{C}\text{Y}$ ,  $\text{C}\text{O}\text{O}\text{C}\text{Y}$ , *contaminare, polluere, violare*. J'aime mieux n'y voir que l'initiale du mot  $\text{C}\text{A}\text{U}\text{M}\text{T}$ ,  $\text{C}\text{M}\text{T}$ , *creare, formare*. Comme les proscynèmes grecs en l'honneur de Pan se retrouvent très-fréquemment sur les monuments religieux de la même contrée qui nous a fourni nos proscynèmes démotiques, c'est avec toute raison que nous adoptons pour la sigle démotique qui représente le nom de la divinité à laquelle l'adoration s'adresse, le nom de la divinité égyptienne assimilée au dieu Pan, c'est-à-dire d'Ammon Générateur ou Créateur.

Dans l'impossibilité où je suis d'affirmer que le mot  $\text{C}\text{A}\text{U}\text{M}\text{T}$  nous donne la vraie prononciation de cette sigle divine, je la remplacerai par le nom d'Ammon Générateur. Ceci posé, le texte 2, commençant par cette sigle conventionnelle, il est clair que ce texte comporte une invocation directe à la divinité dont il s'agit. Cette sigle est suivie d'un groupe bilittère (Pl. VI. 11.), qui se lit sans difficulté  $\text{O}\text{X}\text{U}$  aussi bien que  $\text{S}\text{U}$  ou  $\text{Y}\text{U}$ . Le radical  $\text{O}\text{X}\text{U}$  signifie germe, puisque de ce mot viennent  $\text{T}\text{O}\text{X}\text{U}$ , T. M., *germinare, producere, germen, propago*, et  $\text{X}\text{I}\text{O}\text{X}\text{U}$ , T. *germen, incrementum*;  $\text{S}\text{O}$  ou  $\text{Y}\text{O}$  signifierait canal, conduit; la première leçon étant tout à fait convenable ici, nous avons, en définitive, dans le commencement du texte 2, les idées suivantes :

*O Ammon ! germe producteur, générateur de la vie, reçois l'adoration.....*

Quant au texte 9, le signe initial étant un S, il est très-possible que l'auteur du proscynème et de l'inscription se soit contenté, pour abrégé son travail, d'écrire le S de la sigle image conventionnelle du nom égyptien d'Ammon Générateur (1). Dans ce cas, nous avons

(1) A ce sujet je ne puis me dispenser de vous faire remarquer, Monsieur et cher confrère, que dans le texte démotique du décret de Rosette, le S en forme de croix

encore, en prenant pour un signe de ponctuation le petit trait oblique qui précède le mot  $\text{ⲗⲃ}$  :

*O Ammon Générateur ! producteur de la vie, reçois l'adoration...*

Il est bien entendu que les mots français *reçois l'adoration* ne sont pas la traduction littérale des mots égyptiens  $\text{ⲗⲃ}$   $\text{ⲡⲓⲣⲱⲩ}$ , puisque ceux-ci signifient à la lettre *accipe prostrationem*, de même que le grec  $\text{προσκύνημα}$  représente l'action de se prosterner.

Puisque les mots qui précèdent l'expression formulaire  $\text{ⲗⲃ}$   $\text{ⲡⲓⲣⲱⲩ}$  ne sont autre chose que le nom propre et les épithètes caractéristiques de la divinité à laquelle l'acte d'adoration s'adresse, j'ai, ce me semble, eu raison de considérer le mot  $\text{ⲗⲃ}$  comme l'impératif du verbe  $\text{ⲃ}$ , *accipere*. L'analyse que je viens de faire des deux membres de phrase qui commencent les textes 2 et 9, nous rend immédiatement compte du texte 7, qui se lit  $\text{ⲗⲃ}$   $\text{ⲙⲗⲧⲱⲣⲡⲓⲣⲱⲩ}$  et se traduit : *Reçois, ô roi ! l'adoration, etc.* En effet, le groupe démotique (Pl. VI. 12.), signifiant roi, dont je donnerai l'explication détaillée dans mon analyse du texte démotique du décret de Rosette, se lit  $\text{MATÔAR}$ , et signifie à la lettre, grand ou chef dans la multitude, c'est-à-dire roi.

Il faudrait maintenant deviner le sens des groupes suivants qui complètent la formule que je viens d'examiner (*voy. Pl. VI. C.*), mais, cette fois, les résultats de l'analyse sont moins précis.

Le texte n° 4 nous fournit immédiatement, pour le groupe que je viens de copier, la transcription suivante en lettres coptes  $\text{ⲬⲗⲧⲱⲈ}$ , et ce mot est suivi du signe hiéroglyphique les deux bras étendus.

Le n° 7 nous donne  $\text{ⲙⲈⲢⲟⲧⲱⲈ}$ .

Le n° 2 nous donne  $\text{ⲧⲱⲘ}$ , suivi du signe final imprononçable

et isolé, tel qu'il se retrouve au commencement du proscynème 9, correspond au signe hiéroglyphique le maillet dans lequel Salvolini a, grâce à l'étude des variantes, reconnu l'initiale du mot complet  $\text{Ⲙⲛⲧ}$ ,  $\text{Ⲙⲱⲛⲧ}$ , *creare, efformare, invigilare* (voyez *Analyse, etc.*, II, 3, 5, p. 243 et suiv.). Il est donc tout naturel de donner ici la même signification au même signe, et par suite l'hypothèse que j'ai émise sur le vrai sens du S placé sur le support dans le groupe symbolique qui accompagne d'ordinaire Ammon Générateur, cette hypothèse, dis-je, acquiert une assez grande vraisemblance.

composé d'un petit cercle surmonté d'un trait, si fréquent dans le manuscrit de Leyde.

Le n° 9 nous donne  $\text{Ⲛⲓⲣⲓⲛ}$  et le même signe final que dans le n° 2. Cette fois se présente pour l'articulation R un caractère (P. VI. 13.) qui ne se rencontre jamais, que je sache, dans les contrats, non plus que dans le décret de Rosette, mais qui se trouve à chaque instant dans le manuscrit de Leyde, où nous lisons entre autres (Pl. VI. 14. ligne 19, colonne XII), un mot qui est transcrit en lettres grecques  $\text{ⲛⲣⲗⲚ}$ . La valeur de ce signe ne saurait donc être douteuse, et il représente l'articulation R, ρ copte. Ce signe n'est d'ailleurs que la reproduction fidèle d'un signe hiéroglyphique qui a la même valeur, ainsi que Salvolini l'a constatée plusieurs fois (n° 242 de son catalogue des hiéroglyphes déjà déterminés). Le signe en question ne se trouvant dans aucun texte ancien, comme celui du décret de Rosette et ceux des contrats, il en faut, je crois, conclure que les proscynèmes qui le contiennent ont été écrits à une époque postérieure et probablement voisine de celle à laquelle le manuscrit de Leyde fut rédigé.

Enfin, le texte du proscynème n° 3 nous fournit le mot  $\text{Ⲛⲓⲣⲓⲛⲉ}$  suivi du déterminatif ou symbole religieux, les deux bras. Il s'agit maintenant de se rendre compte de ces diverses expressions.

Ces groupes nous fournissent, par la transcription, les mots suivants :  $\text{ⲬⲗⲚⲉ}$ ,  $\text{ⲛⲉⲣⲟⲚⲉ}$ ,  $\text{Ⲛⲓⲥ}$ ,  $\text{Ⲛⲓⲣⲓⲛ}$  et  $\text{Ⲛⲓⲣⲓⲛⲉ}$ .

Examinons d'abord l'expression  $\text{ⲬⲗⲚⲉ}$ . Il existe dans les trois dialectes coptes, une particule  $\text{Ⲭⲗ}$ , sur le compte de laquelle Peyron s'exprime ainsi dans son lexique : *Metaphorice notat quod summum est in aliqua re; sic*  $\text{Ⲭⲗⲉⲟⲟⲩ}$ , *summe gloriosus*. Cette particule est-elle distincte de la préposition  $\text{Ⲭⲗ. Ⲛ. Ⲭⲗ. Ⲙ. ?}$  je ne le pense pas. Dans tous les cas, notre mot (Pl. VI. 15.),  $\text{Ⲭⲗ}$  est certainement identique avec un mot  $\text{Ⲭⲗ}$ , puisqu'il n'en diffère que par l'emploi du  $\text{Ⲭⲉⲓ}$  memphitique à la place du  $\text{Ⲭⲟⲣⲓ}$  thébain; il est donc permis, je crois, de retrouver dans ce mot  $\text{Ⲭⲗ}$  la préposition ordinaire  $\text{Ⲭⲗ}$ ,  $\text{Ⲭⲗ}$ , ou la particule dont le rôle a été

défini par Peyron, ainsi que je l'ai dit plus haut. Reste alors à trouver le sens du groupe  $\Upsilon\Omega\Xi$ .

J'avais pensé d'abord au mot féminin  $\Omega\Xi$ , signifiant vérité, justice, à cause de la fréquence de l'emploi de l'épithète juste, sincère, attribuée aux offrandes religieuses et représentée par la plume hiéroglyphique dont la transcription n'est plus douteuse. Mais le  $\Upsilon$ . <., qui commence le mot en question, peut-il être l'article féminin que nous voyons si constamment rejeté après les substantifs qu'il caractérise, dans les textes démotiques ? j'ai quelque peine à le croire, et dès lors il faut chercher autre chose que le substantif  $\Omega\Xi$  muni de son article. Les mots  $\Upsilon\Upsilon\Omega\Omega\Omega$  et  $\Xi\Upsilon\Upsilon\Omega\Omega\Omega\Omega\Xi$  signifient *convenit, decet, et decens, conveniens*. C'est évidemment la troisième personne du présent d'un verbe  $\Upsilon\Omega\Omega$ ,  $\Upsilon\Omega\Omega\Omega$ , ayant le sens de convenir, d'être convenable. Je suis bien tenté de retrouver ce verbe dans le mot égyptien  $\Upsilon\Omega\Xi$ , et d'attribuer à l'expression en question le sens de convenable. Nous aurions ainsi : *Accepte l'adoration faite ainsi qu'il convient, ou souverainement convenable*. Si, du reste, l'on aime mieux retrouver ici le mot  $\Omega\Xi$  des textes sacrés, on peut attribuer à la particule  $\text{Ⲭ}$  le sens que lui attribue Peyron, et traduire : *Reçois l'acte d'adoration souverainement sincère, souverainement juste, de, etc.* Je n'ose me prononcer entre ces deux sens différents, et je crois plus prudent d'attendre qu'il soit possible de comparer de nouveaux textes.

Le texte du proscynème n° 2 porte  $\Upsilon\Omega\Gamma$ . Si cette transcription est juste, ce que je ne voudrais pas affirmer, il devient difficile de se rendre compte de la présence de cet S final à la place de la voyelle que présente deux fois de suite le texte du n° 4. On trouve bien à la vérité dans le copte des exemples de l'emploi d'un  $\Gamma$  paragogique sans influence sur le sens du radical qui s'en trouve muni, mais j'ai peu de propension à user de cette ressource pour me débarrasser d'une lettre dont la présence n'est pas naturelle. Peut-être, au lieu d'un S démotique (Pl. VI. 16.), faudrait-il voir un I (Pl. VI. 17.) dont le dernier trait aurait été mal tracé, et nous retomberions alors sur le mot  $\Upsilon\Omega\Omega\Omega$ , obtenu plus haut et signifiant : décent, convenable. Dans ce cas, le proscynème 2 commencerait par les mots : *O Ammon Générateur ! germe producteur de la vie, reçois l'acte d'adoration convenable de, etc.* Si cette fois encore on préfère voir

le substantif ⲙⲉ, on aura : *Reçois l'adoration sincère, ou juste de, etc.*

Le texte n° 7 nous a fourni le mot Ⲡⲉⲣⲟⲩⲙⲉ, qui se décompose en —, N, Ⲡ, de; ⲉⲣⲟ, mot composé lui-même de la particule ⲉ, caractéristique du datif et du substantif ⲣⲟ, bouche, composé qui, dans le copte, signifie chez, et, par extension, ce qui est dû, ce dont on est débiteur. En effet, ⲟⲩⲗⲏ ⲉⲣⲟ. M. ⲟⲩⲗⲏ ⲉⲣⲟ, T. a le sens positif : devoir être débiteur, et ⲉⲩⲉⲣⲟ, T. M. signifie dette, ce que l'on doit. On peut donc, en réalité, voir dans l'expression Ⲡⲉⲣⲟⲩⲙⲉ le sens littéral : de ce qui est dû convenablement, de la dette juste. Dès lors le début de ce proscynème n° 7 se transcrit ⲗⲃⲓ ⲙⲗⲩⲙⲗⲣ Ⲡⲁⲣⲣⲩ Ⲡⲉⲣⲟ ⲩⲙⲉ et se traduit : *Reçois, ô roi! l'adoration qui t'est justement due par, etc.*

Restent enfin les proscynèmes 3 et 9, qui nous donnent l'expression ⲩⲉⲣⲩⲙⲉ ou ⲩⲉⲣⲩⲙⲉ.

ⲩⲙⲉ, T. M. B. ⲩⲙⲗ. B. ⲩⲙⲟ. T. M. signifie *nunciare, ostendere, narrare, significare*. Ce mot, muni d'un ρ paragogique, nous donnerait ⲩⲙⲉⲣ, que l'on pourrait sans inconvénient traduire par : manifestation, démonstration; de telle sorte que ⲩⲙⲉⲣ ⲩⲙⲉ représenterait à la rigueur l'idée démonstration convenable ou juste.

Vous comprendrez, mon cher confrère, toute la réserve que je dois m'imposer lorsque je ne puis offrir une explication plus claire et plus simple de ces mots égyptiens. Je déclare donc ne tenir en aucune façon à cette traduction des diverses expressions finales que je viens d'examiner, et je me bornerai à répéter ce que j'ai dit avant de les aborder, que cette fois les résultats de l'analyse me paraissent beaucoup moins précis que lorsqu'il s'agissait d'interpréter la formule ⲗⲃⲓ Ⲡⲁⲣⲣⲩ. L'étude comparative d'un plus grand nombre de textes analogues me semble absolument indispensable pour que l'intelligence de cette phrase formulaire devienne complète; on me pardonnera donc, j'espère, de n'avoir pas su tirer un plus grand parti des seuls textes que j'avais à ma disposition.

F. DE SAULCY, de l'Institut.

(La suite au numéro prochain.)

## LETTRE A M. DE SAULCY

SUR

### L'ÉPOQUE D'UN PROSCYNÈME DÉMOTIQUE<sup>(1)</sup>.

Paris, le 22 janvier 1845.

J'ai lu, mon cher confrère, avec un grand intérêt votre Mémoire sur les *Proscynèmes démotiques* que Nestor Lhôte a copiés dans la vallée d'el-Hammamât, sur la route de Qosseyr. J'ai suivi, avec soin, l'analyse détaillée que vous avez donnée des éléments dont chacune de ces inscriptions se compose; il m'a paru que cette analyse, conduite avec beaucoup de réserve et de finesse, a de quoi satisfaire un esprit raisonnable, et lui donner pleine confiance, au moins dans tout ce qui est essentiel.

Les traductions, qui résultent de l'application de votre méthode, me paraissent claires, précises et d'une teneur très-vraisemblable.

Mais, dans les travaux de ce genre, où l'on est souvent obligé de donner beaucoup à la conjecture, où les résultats ne s'obtiennent pas directement, mais sortent, l'un après l'autre, de tâtonnements et d'inductions délicates, on n'est vraiment sûr de quelque chose que lorsqu'on peut se placer sur le terrain historique; c'est-à-dire, lorsque des traductions, amenées par la seule analyse philologique, peuvent être confirmées par d'autres données uniquement tirées de l'histoire.

Je crois avoir été assez heureux pour découvrir, dans votre intéressant travail, plusieurs confirmations de ce genre, d'autant plus remarquables que vous n'y avez pas pensé; et que vous vous êtes laissé guider uniquement par votre méthode de lecture.

Plusieurs de ces proscynèmes sont adressés à une divinité dont vous avez exprimé le nom par celui d'*Ammon Générateur*.

Cette traduction ne peut qu'être exacte. J'ai sous les yeux une soixantaine d'inscriptions grecques, contenant des proscynèmes, copiés dans la vallée d'el-Hammamât, les uns par Nestor Lhôte, les autres par sir Gardner Wilkinson. Ce sont, pour la plupart, des actes d'adoration en l'honneur du Dieu principal. Partout, ce Dieu

(1) Cette lettre se rapporte à un *proscynème* dont on trouvera l'analyse dans le second article de M. de Saulcy. Nous n'avons pas voulu différer à publier cette lettre, parce qu'elle est propre à donner confiance dans les résultats de ses recherches.

(Note de l'Éditeur.)

est représenté dans l'attitude ithyphallique reconnue pour être celle d'*Ammon Khem* ou *Générateur*. Dans les inscriptions grecques, il est toujours désigné sous le nom de Πᾶν, avec l'épithète de θεὸς μέγιστος; et l'on sait que les Grecs, par l'effet d'une de ces assimilations factices, sur lesquelles reposent les rapports des deux religions, ont toujours identifié l'*Ammon Générateur* des Égyptiens avec leur dieu *Pan*, qui, dans son essence, en différait complètement. Ce sont les rêveurs alexandrins, dont Macrobe est l'écho, qui, en abusant d'une fausse étymologie du nom de *Pan*, ont fait de ce *Dieu*, ou plutôt de ce *Héros* (1) ou demi-dieu, le *grand tout*, l'*âme universelle*; et, comme d'Hercule, une divinité *solaire* et *cosmique*, dont les anciens Grecs n'avaient jamais entendu parler.

En vous amenant à lire, dans ces inscriptions démotiques, le nom d'*Ammon Générateur*, votre méthode vous a donc conduit justement à trouver le *Dieu*, qui doit, sans nul doute, y être désigné; et cela, sans que vous puissiez vous douter de ce que les inscriptions grecques, que vous ne connaissiez pas, m'avaient appris depuis longtemps.

Une autre coïncidence de ce genre, et plus frappante encore, se reconnaît dans un des proscynèmes.

Votre analyse vous a conduit à cette traduction :

« L'an 26 du roi Ptolémée, fils de Ptolémée, le 4 de Tobi, Terp-  
« senammon, fils d'Eiméré, a offert des libations en ce lieu, selon  
« les rits prescrits, au roi Aridée, fils d'Arsinoe. »

Voilà réunies plusieurs circonstances historiques qui peuvent servir de pierre de touche à votre système.

Et d'abord, il n'y a qu'un seul des Lagides qui ait pu être qualifié ainsi : *le roi Ptolémée, fils de Ptolémée*, sans autre désignation; c'est le successeur de Ptolémée Soter, du premier des Lagides, à savoir son fils Ptolémée Philadelphie. C'est ainsi qu'il a été désigné dans une inscription delphique, publiée par M. Curtius; Βασιλεύοντος Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου βασιλέως (2).

Cette expression porte donc, en elle-même, un caractère historique qui concilie d'abord la confiance à votre traduction. La date de l'an 26, présente une coïncidence remarquable avec le premier

(1) C'est ainsi qu'il est appelé dans une inscription métrique de Ouadi Genisseh (désert à l'est d'Edfou); elle commence ainsi : ἔστινον τιμήσαντες, ὀδοιπόροι, ἥρωα τόνδε, Εὐδοῶν. La divinité adorée en ce lieu est aussi, comme à el-Hammamât, *Ammon Khem* ou *Générateur*, appelé constamment dans ces inscriptions : Πᾶν εὐδοῶς.

(2) *Anecdota Delphica*, n° 56, p. 81.

fait ; car Ptolémée Philadelphie est justement un des quatre Lagides dont le règne a dépassé ce nombre d'années. Le quatrième, le 4 de Tobi, vient bien à la place qu'occupe ordinairement cette indication. La date précise de notre proscynème répond au 24 février (Julien proleptique) de l'an 259 avant J. C.

Les deux noms qui viennent ensuite, ont une physionomie complètement égyptienne, *Terpsenammon*, fils d'*Eiméré* ; le premier est un de ces noms composés d'un nom de dieu, avec le préfix *sen* ou *psen*, comme *Psenosiris*, *Psemmonthès*, *Psenchonsis*, etc., précédé ici du mot *ter* qui signifie *Dieu*. Quant à *Eiméré*, c'est le nom connu *Eimeï* (personnage dont le tombeau est près de la grande pyramide), suivi de *Ré* ou *Phré*, le soleil, comme *Menkaré* et d'autres.

Jusqu'ici votre méthode vous a conduit au but, ce me semble ; et, quand l'inscription s'arrêterait là, ou du moins ne donnerait pas lieu à d'autres rapprochements, le plus sévère critique pourrait déjà se montrer satisfait ; mais il s'y trouve un dernier renseignement qui permet d'aller jusqu'à essayer de compléter l'histoire sur un détail assez curieux.

Ce n'est pas à la divinité du lieu que *Terpsenammon* adresse son hommage ; c'est à l'effigie d'un roi divinisé, dont vous lisez le nom *roi Aritée* ou *Aridée*. Ce nom nous reporte encore dans l'histoire ; car il ne peut être que Philippe Aridée ou *Arrhidée*, le fils naturel de Philippe, le frère et successeur d'Alexandre. L'orthographe grecque flotte entre Ἀρρίδαῖο et Ἀριδαῖος, ce qui revient au même, l'augmentatif ἄρι se disant aussi ἄρρι (1). Mais il est à remarquer que la première orthographe n'existe que dans Arrien, et en un seul endroit de Plutarque ; la deuxième, qui est celle de votre proscynème démotique, se trouve dans les textes de Dicéarque, de Ptolémée (de Mégalopolis), d'Arrien, de Dexippe, de Strabon, de Pausanias, etc. D'ailleurs, les exemples des noms propres avec le préfix ἄρι sont bien plus nombreux que les autres ; et quant aux adjectifs précédés de cette particule, le lexique si complet de Passow n'en présente aucun exemple. Ainsi, vous avez pour votre leçon le plus grand nombre des autorités et l'usage ordinaire de la langue.

A ce sujet, je me rappelle la perplexité où je vis Champollion, lorsque l'application de son alphabet l'eut conduit à lire sur des monuments égyptiens à Thèbes et à Aschmounein le nom de *Phi-*

(1) Ἀριδαῖος ou Ἀρρίδατος doit signifier *vallant, belliqueux* (de ἄρι ou ἄρρι et de δαῖς), à peu près comme Πτολεμαῖος, dérivé de Πτόλεμος, forme poétique de πόλεμος.

*lippe*, accompagné des titres divins, comme les noms des autres rois. Il ne savait d'abord comment expliquer que Philippe, père d'Alexandre, fût au nombre des rois au nom desquels avaient été construits ou réparés des édifices égyptiens. Mais bientôt il se souvint que parmi les souverains *effectifs* de l'Égypte, il fallait compter *Philippe Aridée*. La difficulté était résolue. En effet, ce prince, fils naturel de Philippe, et frère d'Alexandre, avait été investi à Babylone du pouvoir royal; ses droits furent reconnus par tous les généraux; et en Égypte, particulièrement, sa royauté fut si bien admise que le canon des rois divise le règne de Ptolémée Soter en trois parties; la première de sept ans est donnée à Philippe Arrhidée; la deuxième de douze ans, à Alexandre, fils posthume d'Alexandre et de Roxane; la troisième de vingt ans, à Ptolémée Soter; ainsi, pendant les dix-neuf premières années, ce prince régna sous les noms d'*Aridée* et d'*Alexandre*, et ne fut *roi* que lorsque la mort du fils et du frère du conquérant lui permit de prendre ce titre.

Ce fait, si bien constaté par l'histoire, explique la présence des noms de *Philippe* et d'*Alexandre* sur les monuments égyptiens, réparés ou construits de 324 à 317, ou de 317 à 305 avant notre ère; et l'on peut être, à présent, assuré que, si l'on découvrait un jour des inscriptions ou des papyrus appartenant à l'un de ces deux intervalles, on les trouverait datés non du règne de Soter, mais de ceux de Philippe Arrhidée ou d'Alexandre.

La présence du nom d'*Arrhidée* dans le proscynème d'el-Hammât est un fait du même ordre. Ce prince est qualifié de *roi*, parce qu'en effet il le fut; il est traité comme une *divinité* à laquelle on rend un culte, parce qu'en effet les rois grecs en Égypte, comme les anciens pharaons, furent divinisés même de leur vivant; aussi les divers cartels hiéroglyphiques de Philippe Arrhidée et d'Alexandre sont-ils accompagnés, comme tous les autres, des titres divins. Votre proscynème s'y coordonne de la manière la plus satisfaisante.

La date, qui est celle de l'an 26 de Philadelphie, n'est postérieure à la mort d'Arrhidée que d'environ cinquante-huit ans.

Cet intervalle n'a rien d'in vraisemblable. On comprend que l'Égyptien Terpsenammon voyageant sur la route de Qosseyr, et passant à el-Hammât, ait trouvé sur quelque monument une image d'Arrhidée, prince qui était peut-être le bienfaiteur de son père ou de tout autre membre de sa famille; et qu'il ait saisi cette occasion de lui donner une marque de sa vénération et de sa reconnaissance. Il suffirait même que notre Égyptien eût, à cette époque, soixante-

quinze ans, pour qu'il eût connu Arrhidée, éprouvé personnellement sa générosité, ou reçu le service qu'il a voulu reconnaître. Nous voyons par là que si, sur les monuments *publics*, ce prince portait le nom de *Philippe*, son vrai nom *Arrhidée* lui avait été conservé par ses contemporains, et pouvait paraître seul dans les actes privés.

J'arrive à la dernière circonstance, qui est le nom de la mère d'Arrhidée. D'après votre traduction, il était  *fils d'Arsinoe*. Je remarque d'abord combien ce nom *grec* vient à propos, après un nom d'homme grec; c'est ainsi que plus haut, les deux noms grecs de *Ptolémée* se suivent, comme ensuite les deux noms égyptiens *Terpsenammon* et *Eiméré*; votre méthode donne toujours ce qu'il faut.

Quant au nom lui-même, *Arsinoe*, il est impossible que le hasard seul l'amène; pour ma part, je suis aussi certain que ce nom est écrit dans l'inscription que s'il y était marqué en lettres grecques; et ce proscynème tout entier me paraît aussi clair que si nous avions à côté son expression grecque à peu près de cette manière :  
 Βασιλεύοντος Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου, ἔτους Κς, τοβὶ Δ, Τηρψενάμ-  
 μων τοῦ Εἰμερέως, τῷ βασιλεῖ Ἀρρίδαίῳ τῆς Ἀρσινόης, τὰς σπονδὰς,  
 κατὰ τὰ νόμιμα, συνετέλησε.

La leçon étant bien constatée, on peut à présent la prendre avec confiance pour base d'observation.

Ce qui me frappe d'abord, c'est que notre Égyptien nomme la mère d'Arrhidée, et ne parle pas de son père. S'il n'y avait pas d'autre désignation de ce genre dans le proscynème, celle-ci ne me surprendrait pas; car on sait que c'était l'usage égyptien de désigner les individus par le nom de leur mère. Mais pourquoi a-t-il suivi l'usage grec à propos du roi Ptolémée et de lui-même, tandis qu'il suit l'usage égyptien en parlant d'Arrhidée? Voilà ce qui me semble singulier; mais le fait est constant, et peut-être n'est-il pas impossible d'en découvrir la cause.

Quelle est cette *Arsinoe*, mère d'Arrhidée? ce sera sans doute quelque concubine de Philippe, puisque Arrhidée était fils naturel de ce roi.

Or, précisément, au nombre des concubines de Philippe, l'histoire compte une *Arsinoe*, femme d'un rang élevé, puisqu'elle était fille de Méléagre, et de la race des Héraclides (1). Philippe la maria à l'un de ses officiers, Lagus, lorsqu'elle était déjà enceinte de Ptolé-

(1) Saint-Martin, dans la *Biographie universelle*, t. XXXVI, p. 187.

mée, depuis Soter (1); en sorte que le fondateur de la dynastie des Lagides, qui passait pour le fils de Lagus, était réellement fils de Philippe, et frère d'Alexandre comme Arrhidée (2).

N'est-il pas bien naturel de voir dans cette *Arsinoë* la mère de Philippe Arrhidée? Ce serait donc un fils qu'elle aurait eu de Philippe, avant qu'il la fit épouser à Lagus.

Mais ici une grave difficulté se présente.

L'histoire donne pour mère à Arrhidée une autre concubine de Philippe, nommée *Philina* ou *Philinna*. Le fait a pour garants un auteur presque contemporain, Dicéarque, disciple d'Aristote (3), puis Ptolémée de Mégalopolis (4) (qui florissait sous Philopator ou à peu près). Les historiens postérieurs Arrien (5), Plutarque (6) et Dexippe (7), prononcent tous le même nom, et aucun d'eux ne nomme *Arsinoë*. Cette *Philinna* était une danseuse de Larisse en Thessalie, que Philippe, passionné pour les femmes, et fort peu délicat dans ses choix, ne craignit pas d'élever jusqu'à lui, comme le dit Ptolémée de Mégalopolis; Plutarque va même jusqu'à la qualifier de *vile prostituée*, γυνή ἀδοξος καὶ κοινή.

Ces autorités sont nombreuses et graves, mais l'inscription est aussi une autorité bien imposante qu'on ne peut soupçonner d'erreur. Car notre Égyptien ne pouvait se tromper sur le nom de la mère du roi; du moins il n'a pu exprimer que l'opinion qui avait cours en Égypte.

On sait que l'élection d'Arrhidée, comme successeur d'Alexandre, ne fut point unanime. Elle trompait trop d'ambitions pour qu'elle n'eût pas plus d'un adversaire. Ptolémée surtout se déclarait contre cette élection (8) pour différentes causes, opposant à Arrhidée l'*infamie de sa mère* (*propter maternas sordes*). Il est bien à présumer que la médisance et même la calomnie furent mises en jeu contre lui, et qu'on tâcha de le déconsidérer de toutes manières jusqu'au moment où il succomba sous les embûches d'Olympias. Or, un des moyens qu'on dut employer fut d'attaquer sa naissance. Philippe l'avait reconnu pour son fils, on ne pouvait le nier; mais on diminuait cet

(1) Suidas, V. Ἐγκαρπος.

(2) Pausan. 1, 62. Curt. IX, 8, 22.

(3) *Ap. Athen.* p. 557, c. Λαρισσαία Φιλίνα, ἐξ ἧς Ἀρριδαῖον ἐπέκλυσε.

(4) *Ibid.*, p. 578, a.

(5) *Ap. Phot.*, p. 69 a, éd. Bekk.

(6) *In Alexandr.* c. 77 fin.

(7) *Ap. Phot.* p. 64, a.

(8) Justin, XIII, 2.

avantage en soutenant qu'il était fils d'une vile baladine, d'une de ces femmes publiques avec lesquelles la paternité est toujours chose fort incertaine. Voilà ce qui se disait contre Arrhidée, et ce que les historiens ont recueilli. L'imputation était-elle fausse, était-elle vraie? Était-il réellement né d'une telle femme, *obscure et à tout venant* (ἄδοξος καὶ κοινή)? Était-il né d'une autre, et, par exemple, de cette *Arsinoë* qui devint ensuite la femme de *Lagus*? En tout cas, il a pu, dans l'intérêt de sa position, il a dû rejeter une origine si peu honorable et soutenir qu'il devait la naissance à une descendante des Héraclides.

Le proscynème démotique nous aurait donc conservé le nom de la mère que se donnait Arrhidée, soit qu'elle le fût réellement, soit que ce ne fût de sa part qu'une prétention conseillée par la politique. L'histoire ne nous aura peut-être ici conservé qu'un *article de la chronique scandaleuse du temps*. On expliquerait par là pourquoi notre Égyptien n'a fait mention que de la mère d'Arrhidée. Personne ne mettait en doute qu'il ne fût le fils de Philippe; mais comme on lui contestait son origine maternelle, il tenait d'autant plus à la constater en tous lieux. De son vivant, c'était lui faire sa cour que d'accoler à son nom celui d'*Arsinoë*; et, après sa mort, ceux qui voulaient honorer sa mémoire, avaient bien soin de lui conserver cette origine qu'on avait voulu lui contester.

Voilà, mon cher confrère, en attendant mieux, mon explication de cette difficulté historique. Tout cela tient, comme vous le voyez, au seul nom d'*Arsinoë*; mais du moment que la leçon est certaine (et comment pourrait-elle ne pas l'être?), elle devient un fait historique qu'on expliquera comme on pourra, mais qu'il est aussi impossible de mettre de côté que l'autre fait, transmis par le témoignage des historiens. Dès lors, on ne peut plus hésiter que sur le moyen de concilier ces autorités contradictoires.

Ce qui résulte de cette longue lettre, c'est que le proscynème devient un document qui, sur la plupart des points, se lie parfaitement avec l'histoire, et qui peut-être sert à la compléter sur le seul point qui semble y être contraire.

Je souhaite, mon cher confrère, que ces résultats augmentent votre confiance dans l'instrument dont vous savez faire un tel usage, et qu'ils soutiennent votre persévérance dans la poursuite de ces recherches arides et difficiles où l'on a tant besoin d'être encouragé par la perspective d'une heureuse issue.

LETRONNE.

## EXPLICATION DES PLANCHES.

### PL. XXI ET XXII.

BOISERIE DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE, REPRÉSENTANT L'ARBRE DE JESSÉ ET PROVENANT DE L'ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-SAUVEUR, A NEVERS.  
— VITRAIL DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS.

Le sujet qui nous est offert par cette boiserie et qui est connu sous le nom d'Arbre de Jessé, est un de ceux pour lesquels les peintres et imagiers du moyen âge ont témoigné le plus de prédilection. Il rendait en effet sensible aux yeux du vulgaire l'accomplissement de la prophétie qui avait annoncé que le Christ sortirait de la race de David, et montrait, d'une manière symbolique, la suite des aïeux de Marie, depuis Isai ou Jessé, le vieillard de Bethléem, David étant, comme on sait, le huitième fils de ce vénérable Israélite. Si les artistes ne faisaient pas commencer la généalogie à David, quoique ce saint roi ouvrit la seconde des trois séries dans lesquelles l'Évangéliste a divisé la succession des ancêtres de Joseph, c'est certainement qu'ils voulaient réaliser figurativement la parole d'Isaïe : « Et egredietur virga de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet. » (XI, 1.) Cette parole était regardée par les chrétiens comme une prophétie qui annonçait la venue du Christ : « Hujus (Jesse) Deus ex semine, secundum promissionem eduxit Israel salvatorem Jesum, » disent les Actes des Apôtres (XIII, 23.) Il fallait donc placer Jessé à la racine de l'arbre, du rameau prophétique (*virga*), comme il fallait placer Marie et son précieux enfant dans la fleur qui le termine. C'est ce que le sculpteur de notre boiserie a représenté : la mère du Sauveur s'échappe, entourée de feux célestes, de la corolle qui s'épanouit à la cime de l'arbre emblématique; sur les rameaux latéraux sont placés, sortant chacun également du milieu d'une fleur, les royaux ancêtres de Marie. L'artiste n'a pu naturellement les placer tous; ces deux fois quatorze générations dont parlent saint Mathieu et saint Luc eussent occupé un trop grand espace pour trouver facilement place sur la boiserie, aussi n'en a-t-il figuré que douze, auxquels il n'a donné d'autre attribut qu'un sceptre dans la main droite. Il est donc impossible de découvrir quels sont ceux des aïeux du Christ que l'on a voulu plus particulièrement représenter. Il est assez remarquable que

l'on n'ait pas mis au moins entre les bras de David sa harpe accoutumée; c'est en effet le signe qui le différencie des autres personnages dans bon nombre de sujets semblables; nous citerons comme exemple d'arbres de Jessé chez lesquels le roi d'Israël a été ainsi caractérisé : le bas-relief qui décore le maître-autel de l'église du Christ à Twynham (Hampshire) (1); le vitrail de Saint-Étienne de Beauvais, peint par Angrand ou Engerrand Le Prince (2). Salomon n'est reconnaissable également à aucun caractère particulier. Je serais néanmoins porté à admettre que ces deux rois sont les deux personnages de la première branche de droite, branche qui, étant celle qui sort du point le plus bas de la tige, doit nécessairement être parcourue la première quand on s'élève du tronc au sommet. Ce qui me semble une sorte de confirmation de cette hypothèse, c'est qu'outre que ces deux monarques sont fils et petit-fils de Jessé, le second sur la branche, Salomon est le seul, avec un autre placé plus haut, entre tous les aïeux de Marie ici représentés, qui n'indique pas de sa main la figure de celle-ci placée à la cime de l'arbre. Ce geste, emblème de l'enseignement, lui aura sans doute été refusé, à raison des erreurs dans lesquelles il est tombé à la fin de sa vie. Le second personnage, qui comme celui que je suppose être Salomon, abaisse sa main sur sa tunique, au lieu de l'élever vers Marie, serait sans doute Sadoc que l'on a regardé ici, suivant une opinion assez répandue, comme le chef de la secte des Saducéens, dont les doctrines étaient si fort en opposition avec le christianisme. Il est vrai que, pour accepter cette désignation des personnages de notre boiserie, il faut admettre la généalogie donnée par saint Mathieu, qui n'est pas d'accord avec celle de l'Évangile de saint Luc, puisque, dans la dernière, Salomon n'entre pas, et est remplacé par son frère aîné Nathan. Mais l'on sait qu'au moyen âge, la première était presque la seule qui eût cours, d'abord à raison de sa place dans l'Évangile, puisque elle est tout à fait en tête de ce livre, ensuite parce que c'est la seule qui comptât ce roi lui-même, dont le nom, devenu si populaire, devait, pour cette raison, nécessairement entrer dans cette suite de noms israélites moins familiers au vulgaire.

On pourrait ajouter à ces motifs, que la généalogie de saint Mathieu est la seule qui suive l'ordre ascendant donné par la disposition de l'arbre, tandis que saint Luc a adopté l'ordre inverse.

Il est très-probable que le dernier personnage de l'arbre, celui qui,

(1) Carter, *Ancient Painting and Sculpture in England*, Pl. XXXII, p. 44. Cf. Dugdalec, *Monast. anglican.* T. I, p. 140.

(2) F. de Lasteyrie, *Hist. de la Peinture sur verre en France*, Pl. LXXIV.

placé près de Marie sur un rameau plus élevé que les autres, tient de la droite l'auréole dont celle-ci est environnée, est saint Joseph. C'est en effet beaucoup plutôt ce saint, dont l'Évangile donne la succession des aïeux, que la Vierge, qui n'est pas même nommée dans saint Luc. Le Christ semble, d'après la lettre même des Évangiles, ne descendre en ligne directe de David que par son père putatif Joseph. *Et ipse Jesus erat, ut putabatur, filius Joseph qui fuit Heli, qui fuit Mathatan, etc.*, comme dit formellement saint Luc (III, 23). Quoi qu'il en soit de cette singularité qui a beaucoup embarrassé les commentateurs du Nouveau Testament, il est difficile de ne pas reconnaître saint Joseph dans le personnage en question. Il porte il est vrai un sceptre et une couronne, mais ces insignes sont loin d'indiquer que tous ceux auxquels ils sont attribués, aient régné sur Israël; on ne peut les regarder que comme destinés à faire voir que tous les personnages représentés étaient issus de race royale. L'espèce de sceptre que porte l'époux de Marie pourrait bien être d'ailleurs le fameux rameau qui reverdit dans ses mains, et le désigna à la main de la fille de Joachim, au moment où une colombe prophétique s'arrêta sur sa tête. Cette légende était fort accréditée au moyen âge; elle est tirée des apocryphes et consignée dans le livre *de Ortu Virginis*, attribué à saint Jérôme (1). Il est de plus à noter qu'on la justifiait précisément par la prophétie d'Isaïe que nous avons citée.

Jessé a été représenté, suivant l'usage, comme un patriarche; il n'a rien dans la main, et l'artiste ne lui a pas donné pour marque distinctive le compas, emblème singulier qui lui a été attribué ailleurs, sur un vitrail de Notre-Dame d'Alençon, par exemple (2). Pourquoi le vieillard de Bethléem est-il figuré dormant? Peut-être l'artiste a-t-il voulu montrer comment il vit en songe la postérité glorieuse qui lui était réservée, ou plutôt est-ce pour établir une analogie avec Adam, de la côte duquel Dieu tira, durant son sommeil, Ève, la mère de l'humanité.

L'arbre dont le tronc sort du sein de Jessé, malgré la forme un peu fantastique de ses feuilles, doit être reconnu pour une vigne; c'était en effet cet arbre que l'on choisissait de préférence pour image de l'arbre généalogique du Sauveur. C'est cette forme de vigne

(1) Cf. *S. Josephi vitæ histor.* auct. Carol. Strenghelio, 1616, in-18, p. 535. S. Damascen. *Orat. 1, de dormit. Virgin. et S. German. arch. Const. de Obl. Virginis in Templo.*

(2) De la Sicotière, *Notice sur les vitraux de l'église Notre-Dame d'Alençon.* T. VIII, p. 105 du *Bulletin monumental.*

qui contribuait à faire placer l'arbre de Jessé sur le tympan du portail des églises, comme cela s'observe à la cathédrale de Rouen (1), entre autres, par imitation de la vigne d'or qui se voyait au temple de Jérusalem, au-dessus de la porte du vestibule (2). La vigne avait, pour les premiers chrétiens, une signification symbolique; elle était pour eux l'emblème de Marie et de l'Église, comme dans ces paroles du Psalmiste (LXXIX, 15) : *Respice de cælo et vide et visita vineam istam*. Isaïe avait chanté la vigne qui prospère dans un terrain gras et fertile (V. 1 et 19), et ses chants parurent plus tard une prophétie qui contribua à accréditer ce symbole. Le Sauveur lui-même ne s'était-il pas comparé à la vigne : *Ego sum vitis vera*, dit-il dans l'Évangile de saint Jean (XV, 1).

Si l'on rapproche le symbole de l'arbre de Jessé des figures de langage qui ont été les plus familières aux écrivains sacrés, on verra qu'il en est peu qui soient mieux justifiées par les nombreuses métaphores que la langue théologique a empruntées au style oriental. Marie nous est toujours offerte comme une fleur qui s'épanouit, comme une racine qui pousse un magnifique rameau. Ne lui appliquait-on pas ces paroles d'Isaïe : « Et ascendet sicut virgultum coram eo, et sicut « de terra sitiendi (LIII. 2.). » Ὡς ἀστειὸν φυτόν, ὡς ῥίζα τῆς παρθενίας, dit à son sujet saint Amphiloque (3). Les nombreux sermons qui ont été composés à la louange de la Vierge, par exemple ceux de saint Épiphane, de saint Éphrem, de saint Chrysostome, de saint Damascène, de saint André de Crète, de saint Pierre Chrysologue, de saint Bernard, fourmillent d'expressions de ce genre. La Vierge est pour eux tout à la fois la fleur et le fruit, le rameau verdoyant qui réjouit la vue, le fruit, la vigne nourissante qui fait vivre. La poésie du moyen âge a souvent été un reflet de ces images sacrées, témoin ces vers de Rutebeuf, dans ses *Neuf joies de Notre-Dame* :

Tu iez la verge de fumée  
D'aromat remis en ardeur  
Qui par le désert iez montée  
El ciel seur toute créature  
Vigne de noble fruit chargée  
Sanz humaine cultiveure.

Œuv. *édit. Jubinal*, t. II, p. 12-13.

Marie semblait un arbre sur lequel la fleur du Seigneur s'était épa-

(1) Gilbert, *Descript. de la cath. de Rouen*, 2<sup>e</sup> éd. p. 34.

(2) Cf. Joseph. *Bell. Jud.* V, 5, par. 5. Tacit. *Histor.* V, 5.

(3) *Serm. in Domin. occurs.* p. 24, ed. Combef.

noüe pour embaumer l'univers de son divin parfum, comme nous l'explique le passage suivant de saint Maxime de Turin, qui me semble un des meilleurs commentaires de notre représentation :

« Floruit autem caro Domini, cum primum de Mariæ Virginis illi-  
 « bata vulva processit sicut ait Esaias : Exhibit virga de radice Jesse  
 « et flos de radice ejus ascendet. Refloruit autem cum succiso per  
 « Judæos corporis flore, rediviva de sepulchro resurrectionis gloria  
 « germinavit et in floris modum odorem pariter et nitorem cunctis  
 « hominibus immortalitatis afflavit odorem, bonorum operum suavi-  
 « tatem, circumferens nitorem incorruptelam perpetuæ divinitatis  
 « ostendens (1). »

L'arbre de Jessé était l'ornement le plus habituel des magnifiques verrières qui, au moyen âge, ornaient toutes nos basiliques et nos cathédrales. C'est ainsi que les églises d'Amiens (2), Beauvais (3), Alençon (4), et une foule d'autres, en sont encore décorées. L'abbaye de Saint-Denis, dont nous avons fait connaître une verrière dans un article précédent (5), comptait, ainsi que nous l'avons dit, ce sujet au nombre de ceux dont la munificence de Suger avait embelli ses fenêtres. Peut-être était-ce à ce vitrail qu'appartenait le fragment dont nous donnons ici la planche (Pl. XXII). Le personnage qui y est figuré a le costume biblique, et est assis sur des feuillages qui pourraient bien avoir appartenu à cet arbre; cependant il lui manque le sceptre. Suger, mieux instruit de l'histoire sainte, ne l'avait peut-être pas laissé donner à tous les ancêtres de Joseph. Au reste, il est difficile de rien décider à cet égard. M. Debret, dans ses restaurations, a fait reproduire ce sujet de l'arbre de Jessé à la grande rose du nord. Je doute que ce fût là qu'il se trouvât dans les verrières primitives.

La boiserie que nous venons de décrire appartient au cabinet de M. Gallois, une des personnes du Nivernais qui montre le plus de zèle pour la conservation de nos antiquités nationales, et qui a bien voulu nous en communiquer un dessin, d'après lequel a été exécutée notre planche.

ALFRED MAURY.

(1) *Homil. æstiv. V de fest. Paschæ.*

(2) Lasteurie, *Hist. de la Peint. sur verre*, p. 149.

(3) *Ibid.* Pl. LXXIV.

(4) De la Sicotière, ap. *Bullet. mon.* l. c.

(5) *Revue Archéologique*, t. II, p. 607.

## LETTRE DE M. EGGER

A M. L'ÉDITEUR DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques lignes en réponse à une lettre de M. Le Bas, insérée dans le dernier numéro de votre *Revue*. Malgré les restrictions qui la terminent, cette lettre tendrait à m'attribuer dans la rédaction du projet d'un *Corpus inscriptionum latinarum* et du rapport où ce projet est développé, une autorité et une responsabilité que je n'ai jamais eues. Secrétaire d'un comité (1) spécial choisi par M. le Ministre, dans le sein même de la Commission épigraphique (2), et dont tous les membres appartenaient à l'Institut, j'ai tenu la plume sous la dictée de M. Letronne et de ses savants confrères, et c'est en leur nom que j'ai soumis le plan de ce vaste travail à la Commission, assemblée sous la présidence de M. Villemain.

La lettre de M. Le Bas, écrite au retour d'un long voyage, d'après des informations incomplètes, renferme encore quelques assertions que je croirais devoir discuter, si, mieux instruit aujourd'hui des circonstances toutes fortuites qui nous ont privés du concours de ses lumières, M. Le Bas ne m'autorisait à désavouer ici en son nom toute interprétation malveillante que ses paroles pourraient recevoir. Je renonce donc, Monsieur, à prolonger devant vos lecteurs un débat auquel la science ne gagnerait rien, mais dont le point principal ne pouvait rester indécis.

Agréez, etc.

E. EGGER.

(1) Membres du Comité : MM. Letronne, président, Naudet, Burnouf père, Victor Le Clerc, Hase, Dureau de la Malle, Am. Thierry, Patin, Ch. Giraud, Leprévost.

(2) Membres de la Commission épigraphique, MM. Letronne, Naudet, Burnouf père, Leprévost, Victor Le Clerc, Hase, Dureau de la Malle, Am. Thierry, Patin, Ch. Giraud, Mérimée, F. Dübner, D. Nisard, Danton, Rinn, Gibon, Gérusez, Havet, Quicherat aîné, Egger.

## DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

---

— En me rendant de la Toscane à Rome, j'ai parcouru la voie Émilienne, que je connaissais déjà. A mon passage par Pérouse, j'ai voulu examiner les nouvelles fouilles exécutées à peu de distance de la ville, par les soins et aux frais de mon respectable ami M. Benedetto Baglioni. Je puis vous assurer qu'aucune grotte ne m'a jamais fait autant de plaisir à visiter que celle qu'on vient d'ouvrir sur les flancs d'une colline, près de la route dite *Strada Gregoriana*, laquelle conduit de Pérouse à Spoleto. Ceci n'est pas étonnant, puisque M. Baglioni a eu la précaution de conserver à leur place tous les objets qui avaient été déposés dans le tombeau, de sorte qu'on le voit dans l'état où il était il y a maintenant vingt siècles. Ce n'est pas seulement la disposition et l'arrangement, mais aussi la beauté des monuments qui est admirable. Presque tous ces monuments se rapportent aux croyances sur l'état des âmes dans un autre monde. Parmi les divers emblèmes hiératiques qu'on remarque dans ce tombeau, domine le symbole du *Gorgonium*, qui est répété, pour ainsi dire, dans toutes les parties de la tombe. Tout ceci me confirme bien les précieuses observations de M. le duc de Luynes, observations exposées avec une grande érudition dans son excellent travail *sur le culte d'Hécate*.

(Lettre de M. P. Gargallo à M. de Witte, décembre 1844.)

— Dans le courant du mois d'août prochain, on vendra à Paris une collection de *vases peints*, composée d'une centaine de pièces qui viennent toutes des fouilles de feu le prince de Canino. Ces vases sont les derniers débris de ces magnifiques collections tirées des hypogées étrusques ; les découvertes faites par le prince de Canino ont acquis une grande célébrité, dès l'époque des premières fouilles entreprises en 1828 et 1829. Il ne reste plus rien du vaste musée du prince, qui a été dispersé, et dont les monuments sont allés enrichir les collections tant publiques que particulières qu'on admire en Europe. Les fouilles de l'Étrurie semblent épuisées ; les tombeaux ne livrent plus rien à l'avidité toujours croissante des archéologues. On peut donc dire que la collection dont on annonce la vente, et qui réunit une foule de sujets intéressants, peut être considérée comme le dernier reflet de ces belles collections de vases vendues à Paris depuis une dizaine d'années.

— Un Anglais nommé Lloyd, qui paraît atteint de folie, vient de briser, à l'aide d'un fragment de granit, le célèbre vase *Portland*. Ce monument fut découvert au XVI<sup>e</sup> siècle dans un sarcophage que l'on avait extrait d'une chambre sépulcrale située sous le *Monte del Grano* colline qui se voit sur la route de Rome à Frascati. D'abord propriété de la famille Barberini, il fut vendu il y a environ cinquante ans à sir William Hamilton, qui le céda ensuite à la duchesse de Portland. C'est le fils de cette dernière qui a déposé en 1810, au *British museum*, le vase qui vient d'être réduit en pièces. Ce beau vase de pâte de verre bleu foncé est décoré de bas-reliefs en biscuit blanc, qui représentent, d'un côté les noces de Thétis et Pélée, et de l'autre une femme couchée, tenant un flambeau renversé, qui était restée sans explication, et que M. Charles Lenormant a le premier reconnue pour une Ariadne abandonnée dans l'île de Naxos. On a prétendu pendant longtemps que le sarcophage de *Monte del Grano*, aujourd'hui au Capitole, avait renfermé les cendres d'Alexandre Sévère et de Mamée. Visconti a démontré que c'est une erreur et que les deux statues couchées qui le surmontent sont celles de riches particuliers.

— M. Étienne Quatremère a communiqué à l'Académie des inscriptions une lettre par laquelle M. Pacifique Delaporte, gérant du consulat général de France à Tunis, lui faisait connaître la découverte d'un anneau d'or, qui paraît remonter à l'époque où l'Afrique était encore au pouvoir des Grecs byzantins; ce monument pèse environ une once; il est à huit pans, et sur le chaton on voit le Christ entre deux apôtres. Sur chacune des autres faces est représenté un des sept sacrements; autour de l'anneau règne une inscription grecque, composée de deux lignes précédées chacune d'une croix. Cet ornement a été trouvé par un nègre employé à extraire des pierres au pied même du monticule sur lequel s'élève la chapelle érigée en l'honneur de saint Louis.

— M. Champoiseau, qui s'occupe avec le plus louable zèle d'étudier les antiquités que renferme la ville de Tours, donne dans ses *Tableaux chronologiques de l'histoire de Touraine* quelques détails intéressants sur la maison du xv<sup>e</sup> siècle que l'on croit, à Tours, avoir été habitée par Tristan l'Ermite; cette tradition peut ne pas être dénuée de fondement, sans cependant que l'on doive l'appuyer sur la présence, dans les ornements de la façade, d'une corde à

nœuds, ou cordelière qui n'a rien de commun avec la hart dont le compère de Louis XI faisait un si terrible emploi.

« L'escalier, dit M. Champoiseau, dont les parois, le noyau et « la voûte sont en briques merveilleusement appareillées, est un « véritable chef-d'œuvre; derrière la porte, un petit caisson, logé « dans le briquetage du plafond, représente un archer; à côté, un « autre bas-relief, placé au-dessus de l'entrée de la cave, offre un « sauvage qui soutient un écusson et s'appuie sur une branche « d'arbre, sans écorce et sans feuilles, qui m'a conduit à reconnaître « la famille à laquelle on doit la construction de l'hôtel.

« En effet, cette pierre fut introduite dans l'écusson de la maison « de Beauvau: d'argent à quatre lions de gueules, couronnés, « armés et lampassés d'or, par Mathieu, puîné de cette maison; « il le brisa d'un tronc d'arbre d'azur, péri en bande, tiré de la devise « de Beauvau, composée de deux troncs d'arbres, liés l'un avec « l'autre par deux pointes de fer, avec ces mots: *sans départir*. « Deux sauvages au naturel, armés de massues, servent de support « à l'écusson, dont le cimier est une hure de sanglier. Mathieu fut « la souche de la branche des seigneurs de la Bessière et du Rivau, « en Touraine. Le tronc d'arbre péri, les lions, les sauvages au « naturel, armés de massues, qui figurent dans ses armoiries, et « que nous retrouvons ici, la cordelière, symbole de veuvage, ne « permettent pas de douter que notre hôtel n'ait été construit par « Anne de Fontenay, dame du Rivau et baronne de Saint Gassien; « elle était veuve de Pierre de Beauvau, seigneur de la Bessière et « du Bois-Barré, premier chambellan de Charles VII. »

Cette attribution s'accorde fort bien avec le style du monument; nous devons faire observer simplement que les sauvages qui servent de *supports* à l'écu des Beauvau n'ont rien de commun avec le blason de cette famille. Les sauvages sont très-communs comme supports dans toute l'Europe, surtout en France et en Allemagne où le *Wildemann* se voit partout. Ils portent toujours un arbre déraciné en guise de bâton, et cette particularité a l'origine la plus antique. Une famille peut toujours changer de supports sans altérer en rien ses armoiries; le cimier a plus d'importance, et, principalement en Angleterre et en Allemagne, il peut, sur un monument, servir à déterminer un propriétaire.

## BIBLIOGRAPHIE.

---

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DU BUDDHISME INDIEN, par M. EUGÈNE BURNOURF, membre de l'Institut. Tome I. Paris, 1844, in-4.

Il n'y a pas encore bien longtemps que le mot antiquité ne réveillait dans notre imagination que le souvenir des deux grands peuples qui ont laissé sur notre sol européen tant de monuments de leur puissance et de leur génie. Aussi ces monuments formaient-ils l'unique objet qui attirât l'attention de l'antiquaire, dont les études s'arrêtaient là où les Grecs et les Romains n'avaient point laissé de vestiges. Pour les érudits de l'autre siècle, au delà du cercle tracé par le compas des géographes anciens, comme les bornes du monde, il n'y avait plus que mystère et obscurité. On eût dit que les diverses contrées de l'univers n'avaient commencé d'exister qu'au moment où elles avaient été connues des peuples occidentaux. Il y a à peine soixante ans que le champ archéologique s'est agrandi, et qu'un peu de lumière est venu percer les ténèbres qui nous dérobaient le berceau de l'Orient. C'est aux établissements européens dans l'Inde qu'est due en grande partie cette heureuse extension des limites de nos connaissances historiques. Cette Inde nous apparut alors pour la première fois, avec sa langue sacrée, mère de la plupart des idiomes européens, avec sa religion où s'annoncent déjà les mythes que d'autres peuples se sont appropriés plus tard, avec ses institutions portant la trace incontestable de leur vieillesse et de leur originalité. Une antiquité se révélait, plus antique que celle à laquelle nous étions habitués de donner ce nom, et les nations dont les origines nous avaient paru si reculées, n'étaient plus que de modernes habitants du globe. Après une pareille rénovation dans les idées qu'on s'était formées de l'histoire ancienne, l'archéologie, si elle voulait rester fidèle à son nom, à son véritable but, devait étendre assez la sphère de ses connaissances pour y faire entrer les monuments de cette autre antiquité qu'elle était jadis loin de soupçonner. Elle devait embrasser désormais l'étude tout entière de ces nouveaux peuples, comme elle avait embrassé la vie tout entière des Grecs et des Romains, dans le

but de déchiffrer leurs inscriptions et d'expliquer leurs monuments. Voilà comment les études orientales ont pénétré dans l'archéologie, et sont devenues indispensables à celui qui veut étudier l'ensemble de cette science, et remonter aux origines, aux origines qui ajoutent tant de prix aux faits les plus insignifiants en apparence, tant d'intérêt aux plus arides. Or, parmi les objets qui doivent fixer davantage l'attention de l'antiquaire, dans la voie qui s'ouvre si large devant lui du côté de l'Orient, se place sans contredit la religion. Dans l'Asie, dans l'Inde surtout la religion est presque la seule histoire des peuples, car c'est à elle que tous les événements sont rapportés, c'est par elle que tout s'enchaîne, que tout subsiste, que tout est expliqué. Malheureusement, au début des travaux dont l'Inde a été le sujet, sa religion n'était encore, aux yeux des savants européens, qu'un chaos de fables ridicules, un assemblage informe de mythes, de rites, de croyances dont l'érudition démêlait mal la liaison et le sens. Ce n'est que bien récemment qu'on a vu la mythologie indoue sortir des incertitudes dans lesquelles elle avait jusqu'alors marché. Un fait capital est ressorti des recherches nouvelles, c'est la distinction entre les deux grandes religions de l'Inde, le brahmanisme et le buddhisme. D'abord confondues comme deux sectes d'un même culte, puis regardées comme issues l'une de l'autre, sans qu'on s'accordât sur celle à laquelle appartenait l'antériorité, ces deux doctrines religieuses, si différentes cependant dans leurs dogmes, dans leurs principes, dans l'influence sociale qu'elles ont exercée, peuvent maintenant être étudiées sous leur véritable jour par le mythographe et l'antiquaire. Les difficultés qui ont jusqu'à présent éloigné ces deux ordres de savants de leur examen, ont en grande partie disparu. Un orientaliste, le seul, nous pouvons le dire sans exagération, auquel cette tâche fût abordable, a entrepris de jeter les fondements des études buddhiques. Dans le livre que nous annonçons, M. Eug. Burnouf a, non pas écrit l'histoire actuellement impossible à écrire, de cette importante religion, mais il a éclairci presque tous les points fondamentaux, sans lesquels on ne saurait avoir une connaissance réelle des principes qui la constitue. Nous ne possédons encore que le premier volume de cet ouvrage, qui est un des livres les plus remarquables dont l'Orient ait été l'objet depuis longues années néanmoins, tout incomplet qu'il est, il donne déjà la solution inattendue et péremptoire d'une foule de questions d'un puissant intérêt. Une courte analyse va faire suffisamment comprendre tout ce que sa lecture peut apprendre et éclaircir.

Grâce au zèle et à la libéralité d'un savant naturaliste anglais,

M. Hodgson, M. Burnouf a eu à sa disposition une collection considérable de manuscrits sanscrits renfermant les livres principaux de la religion buddhique ; c'est l'examen, l'étude approfondie de ces précieux textes qui lui a fourni le moyen et l'occasion de composer l'ouvrage dont nous venons de parler ; c'est à force de les compulsés, de les soumettre à une comparaison attentive, qu'il est arrivé à se faire du buddhisme une idée infiniment plus exacte que tous les orientalistes qui l'avaient précédé dans ce genre de travaux, et qu'il a pu opérer entre cette religion et le brahmanisme, dont elle est issue, ce départ si difficile et si curieux qui ne permet plus désormais la moindre confusion. La méthode que l'auteur a adoptée dans la composition de son livre, est la même que celle qu'il avait suivie dans ses études préparatoires ; c'est en faisant analyser au lecteur les ouvrages de la collection du Népal, qu'il le conduit, par des résumés lumineux et substantiels, aux idées générales qu'on doit se former des points principaux. En agissant ainsi, M. E. Burnouf fait passer dans l'esprit d'autrui une conviction qui ne serait pas sortie peut-être d'une exposition dogmatique, en donnant en même temps la mesure de la sévérité de sa critique, de la sûreté de sa méthode qu'on n'eût pas autrement soupçonnées.

Remarquons encore, avant d'entrer dans l'analyse des faits qu'il nous fait connaître, combien l'auteur, en abordant l'étude du buddhisme par le côté sanscrit, s'est placé de prime abord sur un terrain plus sûr et plus productif que les orientalistes qui avaient avant lui tenté l'examen de cette religion. C'est dans l'Inde qu'est né le buddhisme, c'est sous l'empire des idées de ce pays qu'il s'est développé, c'est en sanscrit ou en pâli, qu'ont été composés ses plus anciens livres canoniques, c'était donc, ainsi que l'a fait M. Burnouf, par son côté indien qu'il fallait commencer son étude, et non comme l'ont fait d'autres savants, par la recherche de ses transformations dans le Tibet, la Chine, Java ou la Mongolie, pays où les traits primitifs de cette religion ont pu s'effacer. Ce n'était pas dans les livres tibétains, chinois, javanais, mongols qu'on devait puiser les faits et les idées les plus propres à nous donner la physionomie de cette doctrine, puisque ces livres ne sont que des traductions dans lesquelles, aux altérations provenant nécessairement du transport d'une langue dans une autre, viennent s'ajouter les difficultés qui naissent du sens réel de mots pris dans les acceptions buddhiques ; et que de plus, il était impossible d'arriver à les bien comprendre, sans le secours de la langue même dans laquelle ces sens nouveaux avaient pris naissance. On voit par ces

considérations qu'il n'y avait réellement que l'étude des livres sanscrits ou pâlis qui pût jeter de la lumière sur cette question obscure du buddhisme; que, sans eux, il était impossible de sortir des difficultés auxquelles on était arrêté! Et cela est si vrai que, bien loin d'avoir appuyé son livre sur les recherches antérieures d'un Abel Rémusat, d'un Schmidt, d'un Csoma de Cörös, d'un G. de Humboldt, M. E. Burnouf est venu, au contraire, apporter à leurs travaux si importants et si estimables, du reste, une base qui leur manquait, un point de ralliement, un moyen de contrôle qui donne une utilité nouvelle à leurs investigations, peut-être jusqu'à ce jour restées un peu incohérentes; et c'est là ce qui fait tout à la fois l'originalité, le mérite de ce livre et la démonstration de la grande supériorité des sources auxquelles il est composé. Loin de s'aider des travaux de ses devanciers, son auteur n'a en quelque sorte besoin de les citer, que pour rectifier leurs erreurs, compléter leurs idées ou en démontrer la justesse par des considérations que ces orientalistes n'avaient pu soupçonner. Cette remarque fait deviner combien de faits nouveaux l'*Introduction à l'histoire du buddhisme* renferme, et combien elle est loin, tant par la forme que par le fond, d'appartenir à la nombreuse catégorie des compilations savantes chez lesquelles des faits mille fois répétés sont remis au jour sous l'habile déguisement d'une vaste érudition : nous serions fâché que ces observations pussent ne paraître aux yeux de quelques-uns que des éloges, nous ne voulons nullement faire ici l'apologie d'un savant au mérite incontesté duquel une apologie sortie de notre bouche ne peut absolument rien ajouter : ce ne sont que des remarques destinées à faire entrevoir au public tout ce qu'il aura à apprendre dans la lecture de cet ouvrage.

Envisagés quant à leur forme et à la nature de leur contenu, et, comparés à ceux qui composent la collection tibétaine analysée par Csoma, les ouvrages de la collection du Népal peuvent être rapportés à quatre grandes classes : Les premiers traitent de l'histoire merveilleuse de la prédication de Çakyamuni; ce ne sont pas des livres méthodiques de l'enseignement buddhique, mais des recueils de légendes dans lesquelles sont exposés, sous la forme d'un dialogue entre Çakya et ses disciples, les principes de la nouvelle religion; on les nomme généralement Sûtras, et leur rédaction est attribuée au dernier Buddha. Les seconds traitent du Vinaya ou de la discipline; les troisièmes, de l'Abhidharma ou de la métaphysique; enfin les quatrièmes, qui constituent une classe réellement à part et qui sont désignés sous le nom de Tantras, sont des espèces de rituels des pratiques civaites qui se

sont mêlées au buddhisme, et n'appartiennent plus par conséquent à la classe des livres exclusivement buddhiques.

Les Sûtras, avons-nous dit, sont rédigés sous la forme d'un dialogue entre le grand réformateur et un ou plusieurs de ses disciples, et dont le fond roule sur la morale et la philosophie. On ne retrouve pas dans ces traités cette forme concise qui est si familière à l'enseignement brahmanique : aux répétitions fréquentes, aux développements étendus jusqu'à produire une diffusion fatigante, on reconnaît la forme d'une véritable prédication; on sent tout de suite la différence qui sépare le buddhisme, religion de prosélytisme, parce qu'elle est une religion de charité, du brahmanisme, religion exclusive dont les enseignements ne s'adressent qu'à un petit nombre d'initiés.

En soumettant les Sûtras à un examen pareil à celui qu'il avait fait subir à tous les livres de la collection du Népal ensemble, M. E. Burnouf saisit bientôt entre les divers traités qui portent ce titre un caractère différent bien tranché. Les uns s'offrent à lui avec un cachet tout particulier de simplicité dans le style, de sobriété dans les faits énoncés; les autres, enrichis de fables nombreuses, présentent de larges développements poétiques. De plus, dans les premiers, les stances qui y sont fréquemment introduites ne se distinguent pas, quant au langage, du corps même du traité, qui est rédigé en prose; ces vers et cette prose sont également en sanscrit. Dans les seconds, au contraire, les parties poétiques sont écrites en un sanscrit presque barbare, où paraissent confondues des formes de tous les âges, sanscrites, pâlies et prâcrites. Notre auteur établit par ces caractères mêmes, comment il faut en conclure que les Sûtras, quoique tous attribués à Buddha, sont loin d'être tous de la même date, et il nous montre clairement l'antériorité des Sûtras simples sur les Sûtras composés, dont les parties qui portent la trace si incontestable d'une époque moins ancienne, ont dû avoir été rédigées hors de l'Inde, par exemple dans les contrées situées en deçà de l'Indus et dans le Kachemire.

La seule analyse de ces Sûtras est, pour M. E. Burnouf, une occasion d'exposer nettement tous les grands principes de la religion buddhique, principes dont nous connaissons à peine même les plus fondamentaux. C'est ainsi qu'il nous explique ce que nous devons entendre au juste par ce terme si célèbre de bôdhisattva, que, dans l'ignorance profonde où l'on a été longtemps de toutes ces matières, l'on a été jusqu'à prendre pour un nom propre. Le bôdhisattva,

c'est-à-dire celui qui possède l'intelligence d'un Buddha, est le titre de l'homme que la pratique de toutes les vertus et l'exercice de la méditation ont mûri pour l'acquisition de l'état suprême de Buddha parfaitement accompli. Celui qui, durant plusieurs existences successives, a mérité les faveurs des anciens Buddhas, va dans les cieux attendre, sous le titre de bôdhisattva, le moment de sa venue dans le monde; il redescend sur la terre et, après avoir traversé les épreuves et accompli les devoirs les plus élevés, pénétré par la science les vérités les plus sublimes, il devient Buddha. Alors il est capable de délivrer les hommes des conditions de la transmigration, en leur enseignant la charité et en leur montrant que celui qui pratique durant cette vie les devoirs de la morale, et s'efforce d'arriver à la science, peut un jour parvenir à l'état suprême de Buddha. Puis, quand il a ainsi enseigné la loi, il entre dans le Nirvâna, c'est-à-dire l'anéantissement complet.

Il résulte de la définition donnée par les bouddhistes du buddha et du bôdhisattva, que ces deux êtres sacrés ne peuvent exister simultanément, l'unité de Buddha formant le dogme fondamental de la religion de Çakyamuni.

M. E. Burnouf nous donne sur les plus célèbres bôdhisattvas, sur ceux qui sont de la part des bouddhistes, l'objet d'une dévotion particulière, des détails qui seront recueillis avec d'autant plus d'intérêt par le mythographe, que leur histoire constitue le côté le plus mythologique de cette curieuse religion. Cet examen le conduit à celui du système des dhyâni buddhas ou bôdhisattvas surhumains, et à la question si importante de l'Adibuddha ou Buddha primitif. M. Hodgson avait signalé dans le Népal une école théiste, qui, au-dessus du Buddha, véritable homme fait dieu, et admis du consentement général, reconnaissait encore des buddhas célestes surhumains et un Buddha primitif, Adibuddha, être qui joue exactement le même rôle dans cette école, que Brahma, l'être absolu et impersonnel chez les brahmanes. Cette conception, qui, si elle avait appartenu à la donnée du bouddhisme, le faisait rentrer dans la vaste classe des religions théistes, M. E. Burnouf ne la retrouve en aucune façon dans les Sûtras primitifs, les Sûtras simples. Il ne constate dans ces plus anciens monuments de la doctrine de Çakyamuni, que l'athéisme de l'école des svâbhâvikas, c'est-à-dire de ceux qui soutiennent que toutes choses, les dieux comme les hommes, sont nés de Svâbhâva ou de leur nature propre, et, en cela, ses idées sont d'accord avec celles auxquelles l'examen des livres mongols avait

conduit M. Schmidt. Ainsi se trouve confirmé ce fait capital, et qu'on pourrait appeler le *paradoxe religieux*, une religion de charité, une religion civilisatrice, qui n'a pas de dieu, qui repose sur la parole seule d'un homme, Çakyamuni, prêchant, quoi? le néant, *Nirvâna*.

C'est dans les Sûtras simples que le buddhisme apparaît surtout avec ce caractère de charité, de pureté, de mansuétude; en un mot, avec ces caractères si chrétiens pourrions-nous dire, s'ils ne découlaient dans la religion indienne de principes si opposés au christianisme. Là, comme dans l'Évangile, le dogme occupe peu de place; c'est un sage qui prêche au sein d'une société corrompue des vertus qu'enseigne la morale la plus élevée. Dans les Sûtras développés, la métaphysique joue un plus grand rôle, le cadre est plus large, mais les dogmes n'y sont pas moins les mêmes; on y retrouve des idées semblables touchant la transmigration, les peines et les récompenses futures. Dans les Sûtras simples, Çakyamuni s'adresse à des brahmanes et à des marchands; dans les Sûtras développés, ses interlocuteurs sont des bôdhisattvas fabuleux; en sorte qu'on retrouve clairement dans ceux-ci, l'image d'une société qui a embrassé la religion nouvelle, chez laquelle cette religion a atteint tout son développement, tandis que dans les premiers on ne voit encore qu'une société à convertir; c'est une lutte religieuse entre les brahmanes et Çakya. Cette différence vient puissamment corroborer d'un autre côté l'antériorité des Sûtras simples à laquelle M. E. Burnouf avait été conduit déjà par la seule comparaison des textes.

Cette question ainsi éclaircie, avec toute l'évidence qu'on peut raisonnablement demander dans de pareilles matières, tranche en même temps un des points les plus importants que l'étude du buddhisme eût soulevé: c'est celui de l'antériorité du brahmanisme sur cette doctrine religieuse. Maintenant que les Sûtras simples nous ont offert Çakyamuni prêchant la foi nouvelle au sein d'un monde brahmanique, il n'y a plus moyen de douter que le buddhisme ne soit une réforme de l'antique religion de Brahma. Fait capital qui n'intéressera pas moins l'antiquaire que l'historien, quand il se rappellera que les plus anciens monuments épigraphiques de l'Indosthan appartiennent au buddhisme, et donnaient par là à la thèse opposée, quelque apparence de vérité. Les inscriptions pâlies ne prouveront plus qu'une chose, c'est que le sentiment et les procédés de l'histoire se sont produits et appliqués plus tôt chez les buddhistes que chez les brahmanes. Et ce brahmanisme, en face duquel se place, dès sa naissance,

le buddhisme, s'offre à nous avec un caractère marqué d'antiquité. Ce n'est pas le brahmanisme des Pouranas, si riche en fictions et en divinités, c'est un brahmanisme presque aussi primitif que celui des Védas et dans lequel on ne voit pas apparaître, par exemple, la moderne figure de Cricna, dans lequel Indra se montre comme le grand dieu, celui auquel s'adressent, avant tout, les adorations, de même que dans les compositions attribuées à Vyasa. M. E. Burnouf a fait sortir de l'analyse des Sûtras le tableau animé et attachant des premiers temps de la religion nouvelle. Sous sa plume élégante, sans cesser d'être aussi sévère que l'exige son sujet, revivent en quelque sorte ces âges primitifs de l'Inde dont l'Européen se faisait à peine une idée. Écoutons plutôt, pour nous en convaincre, le portrait qu'il trace du réformateur, après avoir fait passer sous les yeux la société dans laquelle il apparaissait.

« C'est au milieu d'une société ainsi constituée que naquit, dans une famille de Kchattriyas, celle des Çakyas de Kapilavastu, qui se prétendait issue de l'antique race solaire de l'Inde, un jeune prince qui, renonçant au monde à l'âge de vingt-neuf ans, se fit religieux sous le nom de Çakyamuni, ou encore de Çramana Gàutama. Sa doctrine qui, selon les Sûtras, était plus morale que métaphysique, au moins dans son principe, reposait sur une opinion admise comme un fait et sur une espérance présentée comme une certitude. Cette opinion, c'est que le monde visible est dans un perpétuel changement; que la mort succède à la vie et la vie à la mort; que l'homme, comme tout ce qui l'entoure, roule dans le cercle éternel de la transmigration; qu'il passe successivement par toutes les formes de la vie, depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus parfaites; que la place qu'il occupe dans la vaste échelle des êtres vivants dépend du mérite des actions qu'il accomplit en ce monde, et qu'ainsi l'homme vertueux doit, après cette vie, renaître avec un corps divin, et le coupable avec un corps de damné; que les récompenses du ciel et les punitions de l'enfer n'ont qu'une durée limitée, comme tout ce qui est dans le monde; que le temps épuise le mérite des actions vertueuses tout de même qu'il efface la faute des mauvaises, et que la loi fatale du changement ramène sur la terre et le dieu et le damné pour les mettre de nouveau l'un et l'autre à l'épreuve, et leur faire parcourir une suite nouvelle de transformations. L'espérance que Çakyamuni apportait aux hommes, c'était la possibilité d'échapper à la loi de la transmigration, en entrant dans ce qu'il appelle le Nirvâna, c'est-à-dire l'anéantissement. Le signe définitif de cet anéantissement

était la mort; mais un signe précurseur annonçait dès cette vie l'homme prédestiné à cette suprême délivrance; c'était la possession d'une science illimitée qui lui donnait la vue nette du monde tel qu'il est, c'est-à-dire la connaissance des lois physiques et morales, et, pour tout dire en un mot, c'était la pratique des six perfections transcendantes: celle de l'aumône, de la morale, de la science, de l'énergie, de la patience et de la charité. L'autorité sur laquelle le religieux de la race de Çakya appuyait son enseignement était toute personnelle; elle se formait de deux éléments: l'un réel et l'autre idéal. Le premier était la régularité et la sainteté de la conduite, dont la chasteté, la patience et la charité formaient les traits principaux; le second était la prétention qu'il avait d'être Buddha, c'est-à-dire éclairé, et comme tel de posséder une science et une puissance sur-humaines. Avec sa puissance, il opérait des miracles; avec sa science, il représentait, sous une forme claire et complète, le passé et l'avenir. Par là, il pouvait raconter tout ce que chaque homme avait fait dans ses existences antérieures, et il affirmait ainsi qu'un nombre infini d'êtres avaient jadis atteint comme lui, par la pratique des mêmes vertus, à la dignité de buddha, avant d'entrer dans l'anéantissement complet. Il se présentait enfin aux hommes comme leur sauveur, et il leur promettait que sa mort n'anéantirait pas sa doctrine; mais que cette doctrine devait durer après lui un grand nombre de siècles, et que, quand son action salutaire aurait cessé, il viendrait au monde un nouveau Buddha, qu'il annonçait par son nom, et qu'avant de descendre sur la terre il avait, disent les légendes, sacré lui-même dans le ciel, en qualité de Buddha futur. »

Il ne faut pas croire cependant que le buddhisme vînt faire table rase avec le brahmanisme et lui substituer un corps entier de croyances nouvelles; bien au contraire, il admettait tout le panthéon brahmanique, mais en le soumettant à son Buddha. Il acceptait une grande partie des mythes de l'Inde, mais en y associant un dogme nouveau; il changeait leur sens ou leur enlevait plutôt leur signification et leur importance. Le buddhisme, en un mot, faisait ce qu'ont fait toutes les religions nouvelles, qui, faute de pouvoir anéantir les divinités anciennes, en ont fait des divinités secondaires. Dans la religion des Ases, Thor, l'ancien grand dieu des Scandinaves, n'est plus qu'un dieu inférieur à Odin; pour les chrétiens, les dieux des païens que des démons; pour les musulmans, Jésus-Christ qu'un prophète inférieur à Mahomet. Çakya était d'ailleurs sorti de l'école des brahmanes; il admettait avec eux un grand nombre de points

fondamentaux, mais il s'en séparait du moment qu'il s'agissait de tirer les conséquences de ces vérités et de déterminer les conditions de salut, but et efforts de l'homme, puisqu'il substituait l'anéantissement et le vide au Brahma unique dans la substance duquel ses adversaires faisaient rendre le monde et l'humanité. Çakya appelait tous les hommes à la délivrance et il effaçait ainsi la distinction des castes.

Nous ne pouvons suivre M. E. Burnouf dans le développement qu'il donne à toutes ces questions, et dans lesquelles, tour à tour historien ou traducteur, il nous fait passer sans cesse du récit à la peinture du sujet.

C'est dans l'examen du Vinaya, ou de la discipline buddhique, que notre auteur nous présente surtout le buddhisme sous son côté moral. Il retrouve les règles de la vie religieuse au milieu des légendes, et il nous les montre nées des idées les plus belles et les plus grandes que les Orientaux se soient formés de l'hospitalité, de la charité; il nous fait sentir encore par ce côté nouveau la postériorité du buddhisme caractérisée par cette prédominance de la morale pratique sur ces spéculations philosophiques, cette mythologie délirante qui occupent dans le brahmanisme une place si exclusive. Si, en effet, dit-il, les systèmes moraux ne sont nés qu'à la suite des systèmes ontologiques, ce qui est établi de la manière la plus positive par l'histoire de la philosophie grecque, le buddhisme doit nécessairement, et si l'on peut s'exprimer ainsi, génétiquement être postérieur au brahmanisme. A cette morale si pure est associé un culte extrêmement simple qui ennoblit l'intelligence, en tenant sans cesse présente à celle-ci la pensée religieuse, sans l'étouffer sous l'étreinte abrutissante de superstitieuses pratiques. Les cérémonies consistent en offrandes de fleurs et de parfums, que l'on accompagne du bruit des instruments et de la récitation de chants et de prières pieuses. Aucune trace de sacrifices sanglants, de l'usage du feu. Le culte, en effet, ne s'adresse pas, chez les buddhistes, à un dieu unique ou à une foule d'êtres divins que l'imagination du brahmane entrevoit, le premier, caché dans le monde, les seconds, dispersés dans les éléments; il n'a que deux objets: la représentation figurée de Çakyamuni, le fondateur de la doctrine, et les édifices qui renferment une portion de ses os; une image et des reliques, voilà tout ce qu'adorent, disons plutôt ce qu'honorent les buddhistes; car il n'y a vraiment chez eux que ce que les chrétiens ont appelé un culte de *dulie* et non ce qu'on nomme *latrie*; aussi, dans le buddhisme, le culte s'appelle-t-il *pádja* ou honneur, tandis

que chez les brahmanes il se nomme *yadjná* ou sacrifice. C'est dans l'histoire de ce culte que l'antiquaire trouvera le plus de détails propres à l'intéresser; les considérations sur l'image de Buddha, sur les *topes* ou *stupas*, monuments destinés à renfermer les reliques des saints et à consacrer leur mémoire: ce sont là des objets qui sont plus particulièrement du domaine de l'archéologie. Sans doute M. E. Burnouf est encore dans l'impossibilité d'éclaircir bien des points, il manque de données suffisantes pour la solution d'une foule de questions, mais les matériaux qu'il fait connaître, les conséquences qu'il en tire, si elles ne disent pas tout, en disent déjà beaucoup, et garantiront les futurs explorateurs de l'Indosthan d'un foule d'erreurs, en précisant les objets qui doivent fixer leur attention. De l'étude de la discipline buddhique que lui fournit l'examen des *avadanas* ou légendes, M. E. Burnouf passe à l'analyse de l'*abhidharma* ou de la métaphysique. Cette matière, qui est une de celles dans laquelle l'auteur a le plus déployé cet esprit de pénétration qu'il possède à un si rare degré, nous amène sur un sujet qui est peu du ressort des travaux auxquels cette revue est consacrée. Aussi nous étendrons-nous moins sur cette partie du livre: disons seulement qu'au milieu de ce savant exposé des doctrines professées par chacune des écoles buddhiques, le scepticisme le plus profond, le nihilisme le plus dogmatique se retrouve sans cesse, à travers les apparences nombreuses dont il se revêt, sous les formes réelles qu'il n'évoque que comme des fantômes pour les faire évanouir par la triste pensée du néant. Toutes nos connaissances sont ramenées à l'*avidyá*, le non-être, le non-savoir, et la doctrine de la transmigration n'est pour le buddhisme, que l'enfantement d'un naturalisme désolant. Par sa métaphysique, monument le plus hardi de la négation humaine, nous dirons presque de son orgueil, puisqu'il détruit Dieu pour le remplacer par un homme déifié, Buddha, le buddhisme se place encore en opposition au brahmanisme. Ce qu'il nie, c'est le dieu éternel des brahmanes et la nature éternelle des *sâmkhyas*; ce qu'il admet, c'est la multiplicité et l'individualité des âmes humaines des *sâmkhyas* et la transmigration des brahmanes. Mais ces développements métaphysiques, désolante conséquence d'une doctrine athée, exposés dans la *Pradjná pâramitá* et les autres ouvrages qui s'appuient sur ce recueil, n'ont pris naissance qu'après que la doctrine nouvelle eut été fondée; aussi n'en trouve-t-on presque aucune trace dans les *Sûtras* émanés de la prédication de Çakya.

Après avoir fait connaître les trois classes principales auxquelles les

écrits buddhiques peuvent être rattachés, M. E. Burnouf passe à l'examen d'une quatrième classe, les Tantras, genre de composition qui n'offre plus, ainsi que nous l'avons fait observer, ce caractère exclusivement buddhique qui se décèle dans les classes précédentes. Dans ces traités, le culte des dieux et des déesses bizarres et terribles du çivaïsme s'allie au système monothéistique et aux autres développements du buddhisme septentrional. L'étude des Tantras a donc fourni naturellement l'occasion à notre auteur de traiter le point important de l'alliance du buddhisme et çivaïsme. Cette question, outre l'intérêt qu'elle a par elle-même, en présente un nouveau à l'archéologue, qui n'a point oublié que ce sont les temples hypogées de l'Indosthan qui nous ont offert les premiers des images figurées de cette étonnante association.

Les Tantras réunissent pour ainsi dire tous les buddhismes représentés chacun par leurs symboles, toutes les données théologiques associées aux spéculations métaphysiques de l'ordre le plus abstrait, mêlées au culte idolâtre des çaktis ou énergies femelles. Il résulte du lumineux aperçu que M. Burnouf donne des Tantras, qu'on ne doit pas voir dans ce qui a été appelé la fusion entre le çivaïsme et le buddhisme, un syncrétisme dogmatique composant une doctrine par l'accouplement bizarre de deux systèmes disparates; les Tantras nous montrent seulement les pratiques propres aux adorateurs de Çiva adoptées par des buddhistes, recommandées au nom de Buddha lui-même. Il n'y a donc pas eu de fusion réelle, mais une simple admission de certains rites çivaïtes dans le buddhisme; sans doute que le sectateur de Çakyamuni a cru à leur vertu, par des préjugés superstitieux indépendants du buddhisme lui-même; il s'est efforcé de justifier ensuite cet emprunt fait à des croyances étrangères, en faisant enseigner ces rites eux-mêmes par Buddha, dans les traités nommés *Tantras*. Dans l'histoire de la collection du Népal qui termine le premier volume du grand ouvrage dont nous venons d'esquisser les traits principaux, M. E. Burnouf a jeté les premiers fondements de l'essai historique auquel doit être consacrée une partie de son second volume, et cet essai se présentera comme conséquence du rapprochement que l'auteur établira entre les deux collections du Népal et de Ceylan. Déjà, en nous montrant les trois conciles qui ont fixé la foi buddhique, en faisant voir l'extrême vraisemblance de l'hypothèse qui rapporterait au premier concile la rédaction des Sûtras simples et au troisième celui des Sûtras composés, M. Burnouf a posé les premiers jalons qui indiquent la marche qu'il se propose

de suivre : les conciles s'offrent déjà à nous comme marquant les temps primitifs du buddhisme, tandis que dans les siècles suivants commence ce qu'on peut appeler son moyen âge.

C'est dans ce second volume, que les preuves historiques achèveront la démonstration que M. E. Burnouf a donnée avec un rare talent, de l'origine toute indienne du buddhisme et de son antiquité. On s'étonne, en lisant son livre, d'une connaissance si profonde, si familière des langues indiennes, si familière que les matériaux qu'il met en œuvre lui sont d'un usage aussi facile, que s'ils eussent été écrits dans sa propre langue. Disons de plus que, par un mérite rare dans des œuvres qui sont le fruit de l'érudition, on cherche vainement dans les pages qu'il écrit, cet effort de la science que le savant met sans cesse son orgueil à laisser sentir au lecteur, pour l'en accabler en quelque sorte. C'est que M. E. Burnouf n'a pas plaidé une opinion, soutenu une thèse, ne s'est pas posé en champion d'un parti ; il a mieux fait, il a simplement raconté ce qui a été, établi des faits incontestables ; tout ce qui manque encore à son livre, c'est le second volume qui nous le réserve ; c'est là qu'arriveront les derniers, nous dirons presque les plus décisifs éclaircissements ; c'est alors que le buddhisme apparaîtra clairement comme né sur le sol indien et s'étant développé sous l'influence seule des idées indiennes. Ce second volume sera désormais l'objet d'une vive attente pour ceux qui auront lu le premier. D'ici là, historiens, archéologues, mythographes, philosophes, moralistes, trouveront dans ce que M. E. Burnouf vient de donner au public, une source aussi féconde d'utiles méditations que de conquêtes intellectuelles.

ALFRED MAURY.

---

ÉLITE DES MONUMENTS CÉRAMOGRAPHIQUES, matériaux pour servir à l'histoire des religions et des mœurs de l'antiquité, expliqués et commentés par MM. CH. LENORMANT et J. DE WITTE. — Paris, LELEUX, in-4, tome I<sup>er</sup>.

### PL. XIX (1).

C'est assurément une heureuse idée que celle de réunir dans un même livre, de format commode, tous les sujets intéressants inédits ou connus que représentent les vases peints de l'antiquité. Cette vaste et utile entreprise réclamait de la part des auteurs, non-seulement

(1) Cette Planche est composée de vases qui tous existent au Musée céramique de Sèvres et les figures en sont empruntées à diverses planches du bel ouvrage, actuellement sous presse, dans lequel MM. Brongniart et Riocreux décrivent cette riche collection.

une érudition riche et féconde, mais encore une patience, un courage bien rares de notre temps. Pour qui ne connaît pas personnellement les deux savants qui promettaient il y a quelques années d'accomplir cette tâche, le doute était permis, tant elle semblait rude; mais aujourd'hui un premier volume, tout à fait conforme au plan indiqué par le Prospectus, vient servir de réponse à qui mettrait le succès en question. Hâtons-nous de dire que nous n'avons cessé d'accompagner de tous nos vœux un travail dont le résultat immédiat est de rendre accessible au grand nombre l'étude d'une branche extrêmement importante de l'archéologie. Réduire en quatre volumes in-4° la matière de cinquante volumes grand in-folio, classer tous les sujets dans un ordre méthodique ou rigoureux, n'est-ce pas là, quand les auteurs n'eussent pas fait plus, un service immense rendu au public studieux? Qui pourrait regretter l'incommensurable appareil scientifique dont cet ouvrage dispense? Qui donc préférerait encombrer ses pages de citations des cent *tirages à part*, impossibles à trouver, plutôt que de faire usage d'un livre que chacun peut consulter aisément? Nous ne pensons pas qu'il existe un seul antiquaire qui ne soit pas de notre opinion à cet égard; il faudrait qu'il eût oublié que le premier devoir du savant est de vulgariser les moyens d'instruction, et que c'est la seule ressource qu'il ait pour se faire pardonner l'auréole d'ennui dont l'entoure sa *spécialité*, lorsqu'il est assez malheureux pour en avoir une.

Les auteurs de l'*Élite des monuments céramographiques* ont employé, pour désigner la forme des vases, le vocabulaire formé il y a quinze ans par le savant Théodor Panofka, et nous déclarons tout d'abord avec franchise que nous croyons qu'il eût été nécessaire d'établir des restrictions au système de dénomination qui a été, comme chacun le sait, combattu avec tant de force par M. Letronne. Un grand nombre de lecteurs de la *Revue* nous ayant témoigné le désir de trouver ici des renseignements sur l'état de la question, comme aussi sur les différentes *fabriques*, nous avons réuni quelques notions sur cette matière et nous les exposerons brièvement avant de passer à l'examen du livre de MM. Lenormant et J. de Witte.

FABRIQUE PHÉNICIENNE (pl. XIX, nos 4 et 5). On a longtemps considéré comme égyptiens des vases de terre jaunâtre terne, de forme écrasée, ornés de figures brunes ou noires, rehaussées de rouge et de violet. Ces vases, qui se trouvent en Grèce, dans les îles de la Méditerranée et en Étrurie, représentent soit des rangées processionnelles d'animaux réels ou fabuleux, soit un oiseau aux ailes im-

menses qui enveloppent pour ainsi dire toute la surface du monument, soit encore une femme tenant par le col deux oies qu'elle paraît étrangler. L'orifice s'élargit singulièrement et rappelle le tailloir des colonnes de Pestum. Du reste, rien qui ressemble aux compositions si caractérisées de l'Égypte : point d'attributs symboliques, point de figures d'hommes à tête d'animal ; on y remarque au contraire des représentations d'animaux à tête humaine, combinaison véritablement asiatique, dont les colosses de Persépolis et de Khorsabad, les cylindres babyloniens et perses, l'Écriture sainte nous ont fourni tant d'exemples. Sur les vases dont nous parlons les hommes et les animaux sont presque toujours ailés, et à ce trait encore on reconnaîtra l'influence cananéenne ou arienne. Une observation fort ingénieuse a été faite au sujet de ces vases par M. Raoul Rochette. Ce savant a remarqué que tous étaient parsemés de rosaces à cinq ou six pétales et que cette rosace se retrouve exactement semblable sur un des deux fragments de briques émaillées rapportés des ruines de Babylone par l'abbé de Beauchamp. Toutes ces considérations ont fait abandonner depuis quelques années la dénomination d'*égyptiens* à laquelle a succédé celle de *tirrhéno-phéniciens*, ou simplement *phéniciens*. Ces vases sont très-anciens (celui que M. Dodwell a trouvé près de Corinthe porte une inscription dont les caractères paraissent remonter à la 50<sup>e</sup> olympiade (VI<sup>e</sup> siècle avant J. C.), suivant Otfried Müller). On ne prétend pas dire qu'ils aient tous été fabriqués par des ouvriers phéniciens, et celui que nous venons de citer serait la preuve du contraire ; mais ils doivent avoir été faits à l'imitation de ceux que le commerce maritime apportait de Tyr et de Sidon, dans les îles de la Grèce et sur les côtes de l'Italie.

On a trouvé dans la grande Grèce, et jusqu'à Corneto, un grand nombre de vases qui procèdent directement de ceux que les Phéniciens avaient mis en usage, et qui sont aux vases grecs ce qu'au moyen âge les monuments de la sculpture du X<sup>e</sup> siècle sont aux œuvres d'art du XIII<sup>e</sup>. M. Panofka a donné le nom d'*aryballos* au n<sup>o</sup> 4 de notre planche XIX, et celui de *bombylios* au n<sup>o</sup> 5. M. Letronne paraît admettre la première de ces dénominations, mais il repousse la seconde. Nous pensons que ce vase doit être classé parmi les *alabastron*.

FABRIQUE GRECQUE (Pl. XIX, n<sup>os</sup> 2, 3, 7, 9). Le vase figuré sous le n<sup>o</sup> 2 est essentiellement attique. On en voit plusieurs de cette forme dans le tombeau d'enfant, découvert à Athènes, que *la Revue* a publié (Pl. XI, numéro de septembre 1844). Souvent le fond blanc

de la partie cylindrique est orné de dessins au trait, d'un rouge pâle et généralement d'un grand style. M. Grasset, consul de France à Janina, avait apporté à Paris un vase à fond blanc chargé de figures peintes de diverses couleurs très-brillantes. Ce merveilleux monument de la peinture antique avait été trouvé à Salamine et fut publié par M. Raoul Rochette (1). Il a été depuis acquis par le Musée britannique. C'est très-certainement une des variétés de la famille des *lecythus*, sans que l'on puisse affirmer, ainsi que le fait observer M. Le-tronne, que ce soit le *lecythus* par excellence.

La *phiale* qui vient ensuite (n° 3), est de terre brune, enduite d'une couche d'un noir trouble. C'est un de ces vases que l'on trouve dans la grande Grèce, et que M. de Witte nomme *vases grecs à reliefs* (cat. Dur., p. 336); en effet, divers sujets se détachent sur le fond intérieur. Plusieurs phiales représentent des courses de chars montés par des dieux que guident des victoires et au-devant desquels volent des figures ailées, en rapport avec le caractère de chacun d'eux. Il y a là entre la divinité et le génie qui plane au-dessus d'elle une connexion qui rappelle les *férouers* des sculpteurs de l'Orient, êtres mystiques qui accompagnent le roi-dieu. Dans la phiale du Musée de Sèvres nous voyons cinq fois le soleil, dont la tête radiée est placée entre deux chevaux dont la disposition offre une analogie frappante avec les chapeaux du tombeau bien connu de Nakschi-Roustam.

Le vase n° 7 est d'une forme très-rare (2); M. Panofka, qui en connaissait un semblable dans le cabinet de M. le duc de Blacas, le croyait unique; le premier a été, comme celui que nous venons de citer, trouvé à Égine; la Bibliothèque royale en possède un troisième, rapporté de Grèce par M. le baron Rouen. Le fond jaune pâle, avec des zones et des stries rouges et noires, distingue les vases des îles; c'est ainsi que la poterie de Milo, de Théra présente les mêmes ornements. M. Panofka regardait le vase que nous décrivons comme une *thermopotis*, c'est-à-dire un vaisseau destiné à contenir des boissons chaudes; cette dénomination, qui n'avait alors pour base que la présence du couvercle, pouvait alors ne pas paraître bien certaine. Aujourd'hui nous pensons avoir pour l'adopter la raison que voici :

Suivant Athénée (XI, 783), l'*anaphaxa* était chez les Crétois une

(1) *Peintures antiques inédites*, p. 415, Pl. VIII, IX, X et XI.

(2) Les poteries d'Égine étaient réputées pour leur légèreté; ce vase est d'une finesse remarquable. Il est fait d'une terre en grande partie composée de carapaces ou test siliceux d'animaux microscopiques infusoires. Brongniart, *Traité des Arts céramiques*, t. I, p. 576.

*thermopotis* : Ἀναφραία ἢ θερμοποτις παρὰ Κρησίην. Or, les monnaies d'Anaphé, petite île de la mer Égée, voisine de Crète, ont pour type un vase que le savant Célestino Cuvedoni n'a pas hésité à regarder comme l'*anaphæa* (1). Voici tout au moins une variété de *thermopotis* qui nous est connue, et nous devons dire qu'elle ressemble beaucoup à notre vase n° 7, excepté que les anses sont placées dans le sens horizontal. On rencontre assez fréquemment dans les îles de petits fourneaux de terre jaune décorés de méandres, de stries, de zones brunes et rouges et sur lesquels les vases de l'espèce que je viens de décrire s'ajustent d'une façon qui ne saurait être l'effet du hasard; cette circonstance, jointe à l'argument que nous tirons de la monnaie d'Anaphé et qui nous paraît très-concluant, nous porte à admettre, dans la nomenclature céramique applicable, la *thermopotis* ou vase à boisson chaude.

Nous voici enfin arrivé à la description d'un de ces vases classiques à fond noir brillant et à figures rouges, que l'on a longtemps confondus avec les vases étrusques (2). Le n° 9 est de fabrication agrigentine, c'est le *vaso a colonnette* de la grande Grèce. Le nom de *Kélebé* par lequel on le désigne, est, comme l'a démontré M. Letronne, tout à fait impropre et peut s'appliquer à des vaisseaux de formes très-éloignées de celle que nous avons sous les yeux, et qui rentre bien plutôt dans le genre *crateres*, car ce dernier terme nous paraît en général employé pour indiquer les vases de grande dimension.

Les vases à colonnettes, qui se recommandent surtout pour leur belle fabrique et leur grand style, ne nous ont, pour la plupart, conservé que des scènes assez peu instructives. Sur celui-ci on voit un éphèbe nu qui s'apprête à assommer d'un coup de massue un taureau qu'il a saisi par les cornes; devant lui, une femme, vêtue d'une tunique talaire et d'un péplum, court en retournant la tête; elle tient dans la main gauche une pierre ou des crotales. On peut voir dans cette composition Thésée qui se prépare à immoler en l'honneur d'Apollon delphinien le taureau de Marathon, qu'il vient de dompter, ou un sacrifice à Bacchus du taureau dionysiaque, précédé par une ménade.

Une autre classe de vases, que l'on trouve très-nombreux dans les sépultures de Nola, présente plusieurs points de ressemblance avec les amphores d'Agrigente. C'est le même vernis luisant, la même

(1) *Spicilego numismatico*, p. 115.

(2) Voyez *Revue*, numéro de mai 1844, p. 82.

élégance dans les formes. Les sujets que représentent ces monuments sont le plus souvent bachiques ou érotiques; mais ils conservent ordinairement une certaine majesté qui leur donne un couvert hiératique. On a recueilli aussi à Nola une quantité considérable de poteries de toutes formes et de toutes grandeurs, entièrement noires, dont le galbe toujours très-pur est remarquable par son hellénisme.

FABRIQUE ÉTRUSQUE (Pl. XIX, nos 6, 8 et 11). M. Lenormant a fait voir dans ce journal (1) que si l'on ne doit pas appeler étrusques tous les vases qui se découvrent en Toscane, il fallait réserver ce nom à quelques monuments céramiques contemporains de la prépondérance tyrrhénienne en Italie. C'est à Chiusi que l'on a formé les plus belles collections de vases de ce genre, dont le n° 6 est un échantillon. L'argile qui le compose est noire à l'intérieur comme à l'extérieur; la coupe, très-épaisse et par conséquent fort lourde, est ornée de bas-reliefs imprimés à l'aide d'un cylindre dont le roulement reproduit plusieurs fois la même scène. Les sujets empreints sur les vases de Chiusi sont tout à fait orientaux, et l'on se souvient, en les voyant, de ces cylindres de pierre dure que l'on rapporte des environs de Babylone et de Ninive.

Nous avons vu à Albano, chez un maître d'école, une prodigieuse quantité de poteries noires, trouvées près du lac, au fond d'une tourbière. Ces monuments, de l'avis des plus savants antiquaires, remontent à l'époque la plus reculée de l'histoire italote. M. de Witte a déjà fait mention (*Revue*, p. 309) des *cabanes* funéraires qui faisaient partie de la découverte dont nous parlons. Ce sont de petites maisons de terre cuite noire, d'environ trente centimètres de long sur vingt de large. Ces édifices en miniature contiennent des cendres et des ossements calcinés.

Il semble que les Tyrrhéniens, lorsqu'ils s'établirent en Italie, aient continué la fabrication en usage chez les Aborigènes, en améliorant l'art de la cuisson et en introduisant le vernis et l'emploi du cylindre pour décorer les surfaces planes. On a donné à la coupe étrusque qui est figurée dans notre planche le nom d'*holcion*, ὀλκίον ou ὄλκιον, qui n'a pu se faire accepter par la science. En effet, à part l'incertitude qui règne sur la forme de l'*holcion*, en ne consultant que le texte des auteurs qui le citent, ne doit-on pas hésiter à proposer un terme grec pour exprimer le nom d'un ustensile purement étrusque?

(1) *Revue*, p. 82.

Le vase n° 8 provient des fouilles de Vulci; c'est le produit d'un art d'imitation qui puise ses inspirations dans l'hellénisme. Ce qui appartient presque exclusivement à la localité, c'est le grand œil qui se voit sur tant d'autres monuments découverts dans le même lieu. Nous avons expliqué ailleurs (1) les raisons qui nous font considérer cette représentation comme un symbole funéraire. Son intime association avec le *gorgonium*, qui orne presque toujours le fond des coupes sur lesquelles ce type existe, association qui devient encore plus évidente sur le vase de M. le colonel W.-M. Leake, qui nous montre le *gorgonium* servant de prunelle à quatre grands yeux, nous a fait croire que l'intention des artistes de Vulci avait été de figurer une *Kόρη* mystique. Suivant Plutarque, la mort est, dans la lune, soumise à Proserpine (*Kόρη*) : Θάνατος..... δ'έν τῇ σελήνῃ τῆς Περσεφόνης (2). Je ne reviendrai pas sur l'assimilation de la lune au *gorgonium*, question si bien traitée par M. le duc de Luynes, et je me bornerai à répéter que j'attribue la présence de l'œil sur des vases placés dans des tombeaux, à la même intention qui a fait sculpter l'enlèvement de Proserpine sur des sarcophages.

Au reste, dans un bas-relief sculpté sur un tombeau étrusque, on remarque un génie infernal, sur l'aile duquel est tracé un œil semblable à ceux des vases peints (3).

La tasse de Vulci (n° 8) est, suivant M. Ed. Gerhard, une *cyathis*, et M. Letronne s'oppose à l'emploi de cette dénomination. La hauteur de l'anse nous fait croire que cette tasse servait à puiser un liquide contenu dans un vase plus grand, action exprimée par les verbes ἀφύω, ἀφύσσω (4), d'où le substantif ἀφύτις, vase à puiser. Quoique ce mot ne se trouve pas dans les lexiques, nous n'en croyons pas moins qu'il ait dû exister; car sur les monnaies de la ville d'Aphytis de Macédoine, nous voyons un canthare à anses élevées qui nous paraît merveilleusement propre à l'usage qu'exprime le nom de la ville. Si nous ne craignons d'être suspecté de partialité, nous dirions que la numismatique offre à notre sens pour la recherche du nom des vases, un secours puissant auquel on aurait dû plus tôt recourir. Ainsi, lorsque l'on voit sur les monnaies de Thasos et de Chios des amphores parfaitement semblables, que M. Cavedoni rapproche avec sa critique habituelle du passage de Strabon : Κέραμόν τε Θάσιον καὶ

(1) *Revue Numismatique*, 1843, p. 421.

(2) *De facie in orbe lunæ*, cap. XXVII.

(3) Micali, *Monum. per Serv. alla stor. degli ant. pop.* Pl. CV.

(4) *Odys.* XXIII, 305.

Χίου, on aurait pu faire intervenir ces types pour fournir la *forme* que les lexicographes ne décrivent pas. Photius a dit : Σταμνία, τὰ θάσσια κεράμια, et dans Hésychius le *Stamnion* est donné comme synonyme du Κάσος; Horace (III, Od. 19, 5), à son tour parle du *Cadus Chius*. D'après cela n'est-il pas permis d'induire que les monuments numismatiques de Thasos et de Chios nous ont conservé la figure du Stamnos? Or cette forme est précisément celle du vase à vin qui se découvre dans les caves de Pompéi et de toutes les villes antiques dont on déblaye les substructions. C'est ainsi encore, que la *forme particulière* de l'*amphore de Corcyre*, nous semble très-clairement illustrée par la monnaie de cette île représentant un satyre versant du vin d'un diota dans un autre. (*Echkel*, t. II, p. 180.)

On voit dans la Planche XIX (n° 11), un vase étrusque, c'est-à-dire fabriqué en Étrurie, à l'imitation des produits de l'art grec. Celui-ci est l'*Amphore bachique* de Canino. Le combat qu'il représente est une de ces scènes homériques que les peintres et les sculpteurs de l'antiquité se plaisaient à multiplier. Les vases de cette espèce ne sont pas aussi anciens qu'on pourrait le supposer; la forme des armes, les figures noires sur fond jaune, l'emploi du blanc pour teinter les *chairs* de femmes, sont des traits d'archaïsme auxquels il ne faut pas se méprendre.

FABRIQUE DE LA BASILICATE (Pl. XIX, n° 1 et 10). Rien de plus varié que la forme et les ornements qui rendent les vases de cette partie de l'Italie si remarquables. Leurs dimensions extraordinaires semblent défier les efforts des imitateurs modernes. Le vernis en est toujours noir; les personnages et les ornements rouges ou jaunes avec des retouches épaisses rouges, blanches, violettes, jaune clair et quelquefois même dorées. Le dessin des figures est souvent détestable et toujours maniéré. Les compositions qui décorent ces vases, principalement les plus grands, sont empruntées soit au théâtre, soit à un système d'initiations des plus compliqués, dans lequel l'hermaphroditisme joue un rôle important. Toutes les scènes peuvent être ramenées à un sens funéraire. Ces monuments considérés *absolument* tendraient à déplacer singulièrement certaines données mythologiques. Il serait peut-être utile de restreindre délicatement les inductions auxquelles ils conduisent, en leur assignant, dans l'histoire des croyances grecques et latines, une valeur à peu près égale à celle que l'on accorde sans hésiter aux symboles gnostiques dans l'étude des théologies égyptienne et chrétienne. Le n° 1 montre une tête de Vénus, abrégé de la déesse qui est placée près d'un cippe ou d'un édifice funèbres,

sur tant d'autres vases de la même provenance. Le n° 10, qui appartient au genre *lécythus*, représente une femme portant un plat (phiale) chargé d'offrandes destinées aux morts, sujet qui se répète de cent manières, et qui n'offre qu'un faible degré d'intérêt.

Dans un prochain article nous exposerons le système de classification adopté par les auteurs de l'*Élite des monuments céramographiques*.

A. L.

---

## NOUVELLES PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES.

### ITALIE.

*Avellino (F. M.)* : Notizia di un busto di Demostene, con greca epigrafe. Napoli, 1843. 4.

*Betti (F.)* : Catalogo della collezione di pietre usate dagli antichi per costruire ed adornare le loro fabbriche già di uno avvocato, ora posseduta dal conte S. Karolisi. Roma, 1842. 8.

*Campana (P.)* : Di due sepolcri romani del secolo d'Augusto. Roma, 1842.

*Capranesi* : Description des sculptures anciennes qui existent dans la galerie de la villa de S. E. M. le prince Antoine Buoncompagni-Ludovisi. Rome, 1842. 8.

*Cavedoni (C.)* : Indicazione antiquaria dei monumenti principali del Museo Estense a Cataio. Modena, 1842. 8.

— Osservazioni sopra un sepolcro scoperto nella collina Modenese. Modena, 1843.

*Fiorelli* : Osservazioni sopra talune monete rare di città greche. Napoli, 1843. 4.

*Guarini (Raim.)* : Fasti Duumvirali ed Annali della colonia di Pompei. Napoli, 1842. 8.

*Micali (Gius.)* : Monumenti inediti ad illustrazione della storia degli antichi popoli italiani. Firenze. In-fol.

*Minervini (Giulio)* : Il mito di Ercole e di Jule illustrato cogli antichi scrittori e coi monumenti. Memoria letta all' Academia Ercolanese nell' anno 1840. Napoli, 1842.

Musei Etrusci quod Gregorius XVI, pont. max., in ædibus Vaticanis constituit monumenta linearis picturæ, exemplis expressa et in utilitatem studiosorum antiquitatum et bonarum artium publici juris facta. Pars I, II, ex ædibus Vaticanis, 1842.

---

# LETTRE A M. LETRONNE

SUR LES

## ACTES D'ADORATION, OU PROSCYNÈMES,

RÉDIGÉS

EN LANGUE ÉGYPTIENNE ET TRACÉS EN ÉCRITURE DÉMOTIQUE.

(Suite.)

Je passe actuellement à la seconde phrase formulaire que présentent les proscynèmes démotiques rapportés par Nestor L'Hôte, et j'espère cette fois arriver à une connaissance plus intime du sens qu'elle comporte.

Cette seconde formule se présente avec les variantes suivantes (Pl. VII, A.).

En étudiant ces variantes, nous remarquons d'abord que tous nos proscynèmes, à une seule exception près, se terminent par une expression que nous fournit le texte démotique du décret de Rosette, et dont le sens est bien déterminé; elle se compose des deux mots  $\omega\text{z}$   $\text{z}\epsilon\text{t}\epsilon$ , *jusqu'à la permanence, jusqu'à l'éternité, à toujours*. Ici, l'orthographe démotique de cette expression est double; ainsi nous trouvons deux formes distinctes de la lettre cheï; et le mot  $\omega\text{t}\epsilon$  du décret de Rosette s'écrit uniformément  $\omega\text{z}$ , ou  $\omega\text{d}$ , dans nos proscynèmes d'el-Hammamat et de Philes. Le texte des n<sup>os</sup> 9, 7, 4, 2, nous donne l'expression  $\omega\text{z}$   $\text{z}\epsilon$ , au lieu de  $\omega\text{z}$   $\text{z}\epsilon$ . En copte,  $\text{z}\iota\text{c}\epsilon$ ,  $\text{z}\iota\text{c}\iota$ ,  $\text{z}\text{o}\text{c}\epsilon$ ,  $\text{z}\text{b}\text{c}$ , signifie, *elevare, exaltare, sese efferre*; le substantif  $\text{z}\iota\text{c}\epsilon$ ,  $\text{z}\iota\text{c}\iota$ , signifie *alitudo, sublimitas, altum*, d'où  $\text{π}\text{z}\iota\text{c}\epsilon$   $\text{π}\text{π}\text{z}\text{o}\text{o}\text{x}$ , *longævitas*,  $\epsilon\text{π}\text{z}\iota\text{c}\epsilon$ , *superius*,  $\text{ⲉ}\text{π}\text{z}\iota\text{c}\epsilon$ , *supra*, etc. Comme il y a une liaison assez apparente entre ces différentes idées et l'idée de durée, de permanence, d'éternité, il n'y a rien de bien étonnant à ce que nous rencontrions cette expression à la place de l'expression plus ordinaire  $\omega\text{z}$   $\text{z}\epsilon\text{t}\epsilon$ , dont la forme hiéroglyphique est  $\omega\text{z}$

ⲭⲧⲏ ou ⲩⲗⲗⲭⲧⲣ Nous pouvons donc, quelle que soit l'expression employée, traduire le double groupe final de tous nos proscynèmes, par les mots français *à toujours*, sans craindre de nous tromper.

Voyons maintenant ce que nous fournit l'analyse des autres mots qui composent la seconde phrase formulaire. De l'étude comparative des variantes de cette phrase, il résulte que le mot initial se présente deux fois sous la forme (Pl. VII, 1) (1 et 2); une fois sous la forme (Pl. VII, 2) (7), deux fois sous la forme (Pl. VII, 3) (4 et 8), et enfin deux fois sous la forme (Pl. VII, 4) (6 et 10).

L'étude du texte démotique du décret de Rosette nous démontre que les verbes prenaient en suffixe le pronom personnel faisant fonction de sujet, de telle sorte que si le mot (Pl. VII, 3) représente un verbe, et le signe (Pl. VII, 5), le pronom personnel de la troisième personne, le mot (Pl. VII, 1), peut être la troisième personne du singulier du prétérit de ce verbe. Par suite de la même règle grammaticale, la forme (Pl. VII, 2), que nous donne le texte n° 7, est celle de la première personne du singulier du prétérit. En effet, on sait que le ⲥ et le ⲧ, sont encore en copte des pronoms suffixés de la troisième et de la première personne. La forme (Pl. VII, 3), dépourvue de pronom suffixe, est encore la troisième personne du singulier du prétérit, mais qui cette fois, si la règle est vraie, doit comporter un sujet exprimé et écrit en toutes lettres. Quant à la dernière forme, elle n'est pas encore suffisamment déterminée parce qu'elle ne se rencontre que dans deux proscynèmes, dont l'un est presque entièrement illisible; le premier signe d'ailleurs est une fois l'article singulier masculin, et semble une autre fois être la lettre *a*, image d'un radical ayant la signification *faire, accomplir*. Il faut donc attendre que de nouveaux textes à comparer nous permettent de raisonner sur une forme bien nette et bien précise. Nous verrons, en poursuivant notre analyse, si le contexte des proscynèmes étudiés s'accorde avec les indications que nous fournit la règle grammaticale que je crois avoir entrevue, et que je viens de rappeler.

Cherchons ce que peut signifier le mot (Pl. VII, 3). Les deux lettres qui le composent nous sont connues, ce sont un ⲧ et un Ⲛ. Nous avons donc un mot ⲧⲚ, dont il s'agit de trouver l'analogue en copte. Remarquons d'abord que le ⲧ est surmonté d'une petite barre qui très-certainement n'a pas été mise là sans dessein. Comme il est assez raisonnable d'admettre que la barre qui surmonte les lettres de l'al-

phabet copte moderne, dans certains cas déterminés, et qui n'a pas été empruntée à l'écriture grecque, n'a pas eu d'autre but et d'autre origine que la petite barre employée de tout temps dans l'alphabet démotique, on peut supposer que sa présence indique ici que le **T** qui en est surmonté doit, comme en copte, être affecté d'une voyelle à placer avant le **T** ou avant le **F**. Ceci posé, et abstraction faite de la voyelle indiquée par la barre, nous avons à chercher l'analogue copte d'un mot **T F** ou **T B**, parce que le **ϣ** démotique représente aussi bien un **B** qu'un **F**.

Deux mots coptes composés de ces mêmes articulations essentielles nous offrent des sens convenables. Ce sont :

1° **ⲀⲧⲪ**, **ⲐⲧⲠ**, *ferre, portare* (Pl. VII, 6), des textes sacrés, dans lesquels il signifie constamment *offrir, donner, présenter, ou offrande, don, présent*.

2° **ⲧⲀⲒⲔ**, **ⲧⲐⲒ**, **ⲧⲀⲒⲔⲔ**, **ⲧⲐⲐⲔ**, **ⲧⲀⲒⲔⲔ**, *reddere, solvere, exsolvere, retribuere, rependere*. Nous pouvons choisir entre ces deux mots, et traduire, dans le premier cas, par *Il a offert, il a présenté*; » dans le second cas, par *Il a acquitté, rendu, payé*.

Le régime constant de ce verbe nous est donné par un mot dont le tracé présente plusieurs variantes. C'est le mot (Pl. VII, 7), que nous trouvons écrit ainsi simplement dans le texte 7, tandis que les textes 1, 3, 4, 6, nous l'offrent compliqué d'un signe (Pl. VII, 8), et enfin le texte 8, sous la même forme, mais suivi de deux signes de plus (Pl. VII, 9). Les lettres essentielles qui constituent la première variante se lisent **ϣϣ**. La seconde forme comporte un signe final qui n'est pas une lettre démotique connue dans les anciens textes, mais qui se trouve fréquemment employé dans le manuscrit de Leyde, où il est une fois (colonne IX, ligne 9), transcrit **ϣϣ**. Malheureusement cette transcription ne me paraît pas parfaitement sûre. Je n'hésite donc pas à déclarer que j'ignore encore la consonnance qui appartient à ce signe, si toutefois il en comporte une, puisqu'il manque une fois. La dernière forme extraite du texte n° 8 est munie du caractère final imprononçable (Pl. VII, 10) précédé d'un **I**, et du signe indéterminé en question, mais qui cette fois se rapproche d'une manière frappante du signe qui dans les noms propres représente le radical **ϣⲔ**, *filis*. Si cette hypothèse était juste, nous aurions dans ce cas le mot **ϣϣϣϣ**.

Cherchons maintenant ce que peut signifier ce mot. En copte,

ϣϣϣϣ veut dire *laudare, laus, gloria*; mais ce qui vaut mieux encore, ϣϣϣϣϣ, et ϣϣϣϣϣϣϣ, veut dire *sacrificium*, d'où ϣϣϣϣϣϣ, *adorare, προσκύνειν*, ϣϣϣϣϣϣϣ, *sacrificium, holocaustum*, ερϣϣϣϣϣ, et ερϣϣϣϣϣϣϣ, *sacra facere, sacrificare*, et enfin ϣϣϣϣϣϣϣϣϣϣ, et ϣϣϣϣϣϣϣϣϣϣ, *altare, ecclesia*.

Il y a, je crois, peu de témérité à voir dans le mot ϣϣϣϣϣ l'analogie du mot égyptien que je viens d'isoler pour l'étudier. Je n'hésite donc pas à traduire les premiers mots de la phrase formulaire dont je m'occupe par : « Il a offert son adoration; » ou par : « Il a payé, il a acquitté son adoration; » expression en tout semblable à notre expression française : *Rendre hommage*.

Il est inutile, je pense, de faire observer la structure du mot ϣϣϣϣϣ, extrait du texte n° 8, et la parfaite identité qui existerait entre le copte ϣϣϣϣϣϣϣ et le mot égyptien, s'il était lu d'une manière certaine.

Je passe actuellement au mot qui suit ceux que je viens d'analyser. Ce mot se lit sept fois ϣϣϣ, et une fois seulement ϣϣϣ (texte 1). Sa signification nous est fournie par les contrats et par le décret de Rosette, dans lesquels le titre Athlophore est rendu par les mots (Pl. VII, 11) ϣϣϣϣ ϣϣϣϣ ϣϣϣϣϣ ϣϣϣ, suivis d'un nom royal. Une analyse tout au moins bien probable démontre que ces mots égyptiens signifient littéralement : « Celui qui porte le fouet de la puissance devant, etc. » Le copte a conservé ce mot dans le thébain ϣϣϣ, duquel Peyron dit : *Incertum, fortasse est memphiticum ϣϣϣ, aspectus; ϣϣϣϣ notat daticum, quasi conspectui*. Ce savant graminairien donne alors les exemples suivants, qui ont une liaison fort intime avec la phrase même que je cherche à expliquer : ϣϣϣϣϣ ϣϣϣϣ ϣϣϣϣ ϣϣϣϣ ϣϣϣϣ ϣϣϣϣ ϣϣϣϣ, *obtulit eum holocaustum... Domino. ϣϣϣϣϣ ϣϣϣϣ... ϣϣϣϣ ϣϣϣϣ ϣϣϣϣ ϣϣϣϣ, obtulerunt eum holocaustum Domino. ϣϣϣϣ ϣϣϣϣϣϣϣ... ϣϣϣϣ ϣϣϣϣ ϣϣϣϣ, fecerunt holocausta... Domino*. Probablement notre mot égyptien (Pl. VII, 12) et le copte thébain ϣϣϣ sont identiques.

Mais comment se fait-il qu'une fois, au lieu de  $\text{ⲙⲗⲉ}$ , nous lisions  $\text{ⲛⲗⲉ}$ , si le mot n'est pas composé d'une préposition  $\text{ⲙ}$ , qui peut se changer sans inconvénient en  $\text{ⲛ}$ , et d'un radical  $\text{ⲗⲉ}$  (Pl. VII, 13)? Nous connaissons très-bien déjà sous cette même forme le substantif qui représente l'idée, la vie, et qui est identique avec le copte  $\text{ⲗⲉⲉ}$ , ayant la même signification. Quelle liaison peut-il exister entre les mots *dans*, ou *à la vie*, et une particule caractéristique du datif? A cela je répondrai que  $\text{ⲗⲉⲉ}$ , veut dire non-seulement *vita* et *vivere*, mais encore *stare*, *sistere se*, *manere*; de sorte que  $\text{ⲙⲗⲉ}$  et  $\text{ⲛⲗⲉ}$ , signifient réellement *dans la station*, *à la station*, pour *au point où se tient*, *où demeure*; avec ce second sens du mot  $\text{ⲗⲉⲉ}$ , notre expression égyptienne devient juste, l'origine de l'expression copte s'éclaircit, et la règle de la persistance de l'orthographe démotique se vérifie. En résumé, notre mot signifie certainement, *au point où se tient*, ou *en présence*, pour *devant*, et nous avons reconnu l'expression de l'idée: « Il a offert son adoration à; » ou, « il s'est acquitté de son adoration, en présence de, etc. » Il est clair maintenant que si cette traduction est légitime, nous devons immédiatement après le mot  $\text{ⲙⲗⲉ}$  trouver le nom de la divinité à laquelle le proscynème est adressé. Or, c'est précisément ce qui arrive avec une régularité parfaite. Notre mot égyptien  $\text{ⲙⲗⲉ}$  (Pl. VII, 12) paraît dans huit des dix proscynèmes recueillis par Nestor L'Hôte, et les huit fois, sans exception, il est suivi de la sigle divine dont je me suis occupé plus haut, et qui s'applique à Ammon générateur. Inutile de revenir ici sur la composition de cette sigle dont la signification nous est bien connue, sans qu'il soit possible d'émettre autre chose que des hypothèses plus ou moins probables sur sa prononciation.

Passons à l'analyse des groupes qui séparent ce nom divin de l'expression déjà expliquée (Pl. VII, 14),  $\text{ⲙⲗⲉ ⲛⲉⲧⲉ}$ , *à toujours*.

Dans le proscynème n° 1, aussitôt après la sigle d'Ammon créateur, vient un groupe qui est parfaitement déterminé, parce qu'il se rencontre à chaque instant dans le décret de Rosette et dans les contrats. C'est le groupe *Dieux*, au pluriel; il est suivi d'un groupe dont je ne me rends pas compte, mais qui, je le suppose, forme avec le précédent une expression analogue à celle de  $\text{ⲑⲉⲟⲓⲥ ⲥⲟⲩⲩⲁⲟⲓⲥ}$ , que nous

offrent parfois les proscynèmes grecs. Peut-être l'expression égyptienne s'éclaircira-t-elle plus tard, quand de nouveaux textes seront venus à notre secours.

Les différentes expressions intercalaires en question (Pl. VII, B) se lisent :

|       |                        |
|-------|------------------------|
| N° 3, | ΠΩ ΠΥΘΕ ou ΠΥΘΥΕ.      |
| N° 4, | ΠΩ ΠΥΘΥΕ.              |
| N° 7, | ΠΩ, suivi de l'indice. |
| N° 8, | ΠΩ ΠΥΘΥΕ.              |

L'article singulier masculin n'est pas méconnaissable dans ces diverses expressions ; nous avons donc certainement deux mots distincts à étudier séparément : Ω, et ΥΘΥΕ, lesquels d'ailleurs sont séparés à dessein, dans le texte 3, par une petite barre faisant fonction de signe de ponctuation. Ω, ΩΩ, ainsi que nous l'avons déjà vu, signifie : *concevoir, produire; conception, production*, c'est donc le créateur, le producteur que signifie ce mot muni de l'article. Remarquons en passant que cette interprétation du groupe (Pl. VII, 15) tend à prouver que c'est bien le sens de *faire* qu'il faut appliquer au radical (Pl. VII, 16), quand il précède le mot (Pl. VII, 13) dans les invocations initiales des textes 9 et 2.

Quant au mot ΥΘΕ, ΥΘΥΕ, c'est le copte ΥΒΥΕ, ΥΒΥΘ, ΥΘΥΘ, ΥΒΥΒ, ΥΒΥΕ, ΥΒΥΘ, *producere, emittere*, à propos duquel Peyron dit : *Componitur a Υ, dare et ΟΥΩ, germen, quasi germen emittere*. Il serait difficile, je crois, de trouver un verbe qui fût en relation plus directe avec l'attribut caractéristique de l'Ammon générateur.

Maintenant que nous sommes arrivés à l'analyse complète de la deuxième phrase formulaire des proscynèmes, nous devons aborder franchement ces textes démotiques, et nous efforcer de les éclaircir par eux-mêmes ; car le précieux secours de la comparaison nous échappe. En opérant ainsi, on peut bien espérer sans doute de faire quelques pas de plus en avant ; mais on ne doit pas se flatter d'arriver à l'intelligence parfaite des textes en si petit nombre que nous avons sous les yeux. J'espère donc, mon cher Confrère, que vous voudrez bien me tenir compte de mes efforts, en perdant de vue la médiocrité des résultats auxquels je vais parvenir.

Puisque rien ne peut plus éclairer notre marche, il n'y a plus de raison pour intervenir l'ordre que j'ai assigné aux monuments qu'il s'agit d'expliquer; je vais donc commencer par le proscynème d'el-Hammamat, dont le texte porte le n° 1; et quand j'en aurai tiré toute la lumière qu'il m'est permis d'en tirer, je passerai au second, et ainsi de suite.

*El-Hammamat* (route de Qosseÿr), n° 1.

Le texte de ce proscynème débute par un groupe (Pl. VII, 17) dans lequel il est impossible de ne pas reconnaître sur-le-champ une date d'année, comme en contiennent tous les contrats démotiques et le décret de Rosette lui-même. Il suffit d'ouvrir le savant livre de Kosegarten pour s'en assurer. En effet, tous les protocoles des contrats commencent par un groupe non phonétique (Pl. VII, 18), suivi d'un chiffre, comme cela se présente dans notre proscynème. Je traduis donc, sans crainte de me tromper, le premier groupe par *l'année*. Quant au chiffre représenté par les deux signes superposés (Pl. VII, 19), il se lit 26, ainsi que le constate le tableau rédigé par Young et publié depuis sa mort.

La date du proscynème n° 1 est donc l'année 26; vient ensuite la particule de flexion —,  $\overline{\text{K}}$ ; puis le mot  $\text{Ⲛⲟⲩⲁⲓⲣ}$ , *Roi*, et le nom propre  $\text{ⲡⲧⲣⲟⲩⲉⲓⲥ}$   $\overline{\text{K}}$   $\text{ⲡⲧⲣⲟⲩⲉⲓⲥ}$ . Ces noms, qui ne sont pas accompagnés cette fois des rudiments du cartouche royal, sont suivis d'un groupe (Pl. VII, 20) se transcrivant immédiatement NTF, ou NTB R. 3 (plus) 1: c'est évidemment là la date du jour; TF ou TB, c'est le mois de tōby, R c'est le mot RA, *soleil* pour *jour*, et les deux chiffres juxtaposés 3 et 1 nous donnent le nombre 4. Nous avons donc en définitive pour le commencement de notre proscynème: « L'an 26 du Roi Ptolémée fils de Ptolémée, de tōby le 4. » Je n'ai pas connaissance d'une seule autre date égyptienne où le nom du mois soit écrit en toutes lettres, les mois étant d'ordinaire désignés par un chiffre d'ordre et le nom de la tétraménie à laquelle ils appartenaient. Je crois ne pas me tromper en voyant dans l'ensemble des douze signes qui suivent cette date le nom propre de l'auteur du proscynème et celui de son père, liés entre eux, comme plus haut les deux noms Ptolémée, par la simple particule de flexion, faisant cette fois fonction de l'indice de filiation. Ici l'embarras devient très-grand pour quiconque veut essayer de transcrire ce texte. En effet, les

noms propres démotiques sont presque toujours plus que difficiles à prononcer et même à comprendre; et sans les nombreuses transcriptions des noms de ce genre obtenues par l'heureuse rencontre des antiglyphes grecs de certains contrats démotiques, nous serions, pour les noms les mieux connus aujourd'hui, réduits encore à exprimer la même incertitude que lorsqu'il s'agit de noms s'offrant à nous pour la première fois. Je n'hésite donc pas à déclarer franchement que la lecture des noms propres démotiques est infiniment plus difficile que celle des mots d'un texte courant, parce que ces noms, presque toujours munis d'une signification religieuse, comportent une foule de sigles conventionnelles dont il serait ridicule de chercher *a priori* le sens et la prononciation. Il faut donc se contenter le plus souvent de reconnaître dans ces noms propres quelques-unes des parties qui les composent.

Ici le premier nom, c'est-à-dire le nom de l'auteur du pros-cynème, se compose des six signes (Pl. VII, 21), dans lesquels je crois reconnaître d'abord le symbole *Dieu*, puis le mot  $\pi\psi\epsilon$  *le fils*, et enfin la sigle connue du nom divin *Ammon*; nous aurions ainsi le nom  $\tau\eta\rho\psi\epsilon\kappa\lambda\omega\omega\alpha$ , *Terpsenammon*, *le Dieu fils d'Ammon*. Je le répète, je ne prétends en aucune façon donner cette lecture pour certaine; c'est un essai que je propose, rien de plus. Quant au nom du père, il est composé de signes mal définis (Pl. VII, 22), et je n'en devine pas la consonnance: ce nom commence bien par la lettre  $\Lambda$ ,  $\epsilon$  ou  $\iota$  qui semblent suivre un  $\mu$  et un  $\iota$ , puis la sigle de *Rè*, ce qui donnerait  $\epsilon\omega\epsilon$ ,  $\lambda\omega\epsilon$ ,  $\lambda\omega\lambda$ , *la science*, *rè* de *Rè*. Mais cette explication est par trop douteuse pour que j'y tienne en aucune façon.

Les caractères qui suivent ces noms propres sont les suivants (Pl. VII, 23).

Leur transcription en lettres coptes nous donne  $\text{O}\tau\text{N}\ \tau\text{H}\ \omega$   
 $\text{N}\text{N}\tau\text{N}$ . En effet, les cinq premiers signes ont des valeurs indubitables et bien déterminées; le sixième, qui offre une analogie frappante avec le chiffre démotique 7, reconnu et publié par Young, ne peut guère avoir ici cette valeur; et s'il en est ainsi, il devient probable que ce signe constitue une ligature des deux caractères distincts (Pl. VII, 24), dont le premier est l'article pluriel et le second la particule de flexion; les deux derniers sont de transcription certaine. Or, si nous coupons cet ensemble de lettres de la manière suivante :

ΟΥΤΗ ΤΗ  $\overline{\omega\eta\eta\tau\iota}$ , nous pouvons en trouver le sens. En effet, le premier mot est comparable au copte ΟΥΛΥΤΗ ΕΒΟΛ, *libare*, *effundere*, *libatio*; ΤΗ est le copte ΤΗ, *ibi*, *illic*, *illo in loco*;  $\overline{\omega}$  est la préposition *in*; et le groupe  $\overline{\eta\eta\tau\iota}$ , si nous en détachons les signes caractéristiques du pluriel (Pl. VII, 25), nous fournit un mot (Pl. VII, 26), composé de la particule  $\overline{\eta}$  et du radical  $\overline{\tau}$ , *faire accomplir*.

En conséquence je traduirais ce passage ainsi qu'il suit : « A fait des libations en ce lieu, comme elles doivent être accomplies (littéralement : dans les choses à accomplir). »

Le sens que je donne au mot  $\overline{\omega\eta\eta\tau\iota}$  est, en quelque sorte, justifié par l'existence des composés analogues que j'extrais du décret de Rosette,  $\overline{\eta\eta\eta\eta\eta\eta\eta\eta\eta\eta\eta\eta}$ , *les dedans pour ceux de l'Égypte*, pour *les habitants de l'Égypte*;  $\overline{\eta\eta\eta\eta\eta\eta\eta\eta\eta\eta\eta\eta}$ , *les choses dedans de la loi à accomplir*, pour *les cérémonies instituées à accomplir*.

Le mot qui suit et qui termine la ligne est le mot  $\overline{\eta\eta\eta\eta}$  (Pl. VII, 27), *l'image*, tel que nous l'offre le décret de Rosette, mais suivi de l'indice et d'une figure carrée qui est très-probablement le symbole déterminatif d'une pierre, symbole qui, dans le décret de Rosette, accompagne les mots ΟΥΕΙΤ et ΧΕΡΙΚ par lesquels le rédacteur a désigné la sorte de pierre dure qui devait recevoir le décret trilingue.

Vient ensuite le mot  $\overline{\omega\eta\eta\eta\eta\eta\eta}$ , *Roi*, précédé de la particule de flexion. Ici nous devons nous attendre à trouver le nom du personnage royal devant l'image duquel les libations ont été faites, et nous lisons :

## ARTEI EN ARSNE.

Chacun des deux noms propres étant suivi de l'indice ordinaire, le troisième caractère, c'est-à-dire celui qui est souscrit à l'R du premier nom, est incertain : ce peut être un P, un K, mais c'est plutôt un T. Ce premier nom peut donc se lire ARTEI OU ARPEI, ARKEI; de plus, la voyelle initiale est une de ces voyelles vagues dont le son n'est pas déterminé, et qui peut se lire aussi bien E et O que A. Quant au second nom, c'est certainement le nom *Arsinoë*, dont

toutes les articulations essentielles ont été tracées; le premier présente de l'analogie avec les noms Orphée, Alphée, et Aridée. Quel est le prince qui est ainsi désigné? je l'ignore.

Le verbe  $\Theta\omega\tau\tau\iota$  n'est pas accompagné du pronom affixe  $\epsilon\gamma$  de la troisième personne, parce que le sujet qui le régit le précède immédiatement. La règle que j'ai eu l'occasion de citer plus haut sur l'emploi des pronoms sujets placés en suffixes se vérifie donc en ce point.

En résumé, la première phrase du proscynème en question se transcrit :

L'année 26  $\bar{\pi}$   $\bar{\omega}\bar{\delta}\bar{\tau}\bar{\omega}\bar{\iota}\bar{\alpha}\bar{\rho}$   $\bar{\pi}\bar{\tau}\bar{\rho}\bar{\omega}\bar{\mu}\bar{\epsilon}\bar{\iota}\bar{\varsigma}$   $\bar{\pi}$   $\bar{\pi}\bar{\tau}\bar{\rho}\bar{\omega}\bar{\mu}\bar{\epsilon}\bar{\iota}\bar{\varsigma}$ ,  
 $\bar{\pi}$   $\bar{\tau}\bar{\omega}\bar{\iota}\bar{\delta}\bar{\iota}$   $\rho\bar{\alpha}$  4,  $\bar{\tau}\bar{\eta}\bar{\rho}\bar{\pi}\bar{\omega}\bar{\epsilon}\bar{\nu}\bar{\alpha}\bar{\mu}\bar{\mu}\bar{\omicron}\bar{\nu}$ ?  $\bar{\pi}$   $\bar{\epsilon}\bar{\iota}\bar{\mu}\bar{\iota}\bar{\rho}\bar{\epsilon}$ ?  $\bar{\theta}\bar{\omega}\bar{\iota}\bar{\tau}\bar{\epsilon}\bar{\nu}$   
 $\bar{\tau}\bar{\eta}$   $\bar{\omega}\bar{\nu}\bar{\nu}\bar{\tau}\bar{\iota}$   $\bar{\pi}\bar{\alpha}\bar{\alpha}\bar{\beta}\bar{\alpha}$   $\bar{\pi}$   $\bar{\omega}\bar{\delta}\bar{\tau}\bar{\omega}\bar{\iota}\bar{\alpha}\bar{\rho}$   $\bar{\Delta}\bar{\rho}\bar{\tau}\bar{\epsilon}\bar{\iota}$   $\bar{\pi}$   $\bar{\Delta}\bar{\rho}\bar{\varsigma}\bar{\eta}\bar{\epsilon}$ .  
 et se traduit :

« L'année 26 du roi Ptolémée, fils de Ptolémée, de tōby le qua-  
 « tre, Terpsenammon? fils d'Eimiré? a offert des libations en ce  
 « lieu, selon les rites prescrits, à l'image du roi Ariteï? fils  
 « d'Arsinoë. »

La phrase qui suit a déjà été expliquée; elle se transcrit :

$\bar{\tau}\bar{\omega}\bar{\iota}\bar{\delta}\bar{\iota}\bar{\epsilon}\bar{\gamma}$   $\bar{\psi}\bar{\alpha}\bar{\iota}\bar{\theta}\bar{\omega}\bar{\psi}\bar{\epsilon}\bar{\iota}$   $\bar{\pi}$   $\bar{\alpha}\bar{\rho}\bar{\rho}\bar{\epsilon}$  C.  $\bar{\pi}\bar{\tau}\bar{\eta}\bar{\rho}\bar{\omega}\bar{\nu}$  ???  $\bar{\psi}\bar{\alpha}$   $\bar{\alpha}\bar{\epsilon}\bar{\tau}\bar{\tau}\bar{\epsilon}$   
 et se traduit :

« Il a offert ou acquitté son adoration à Ammon générateur, et  
 « aux dieux *du temple?* à toujours. »

Ce proscynème est terminé par deux groupes (Pl. VII, 28), qui ne se trouvent dans aucun autre, après la formule de clôture  $\bar{\psi}\bar{\alpha}$   $\bar{\alpha}\bar{\epsilon}\bar{\tau}\bar{\tau}\bar{\epsilon}$ .

Cherchons le sens de ces mots. La première lettre est un R; la deuxième est une voyelle A, E ou I, et c'est ce groupe formé d'un R et de la voyelle ainsi longuement prolongée au-dessous de la ligne courante, qui dans les textes représente les idées *écrire* et *scribe*.

Ainsi, par exemple, dans la suscription du papyrus 36 de Berlin, nous lisons (Pl. VII, 29)  $\rho\bar{\alpha}$   $\bar{\omega}\bar{\rho}$   $\bar{\pi}$   $\bar{\psi}\bar{\alpha}\bar{\beta}\bar{\epsilon}\bar{\iota}$ , *scripsit Orus filius Phabitis*. De même dans le texte du décret de Rosette nous trouvons le même mot (Pl. VII, 30) dans le nom des hiérogammates et des ptérophores.

$\rho\bar{\alpha}$  en copte veut dire *facere*;  $\bar{\tau}\bar{\omega}\bar{\iota}\bar{\delta}$ ,  $\bar{\tau}\bar{\epsilon}\bar{\delta}$ ,  $\bar{\tau}\bar{\omega}\bar{\iota}\bar{\delta}\bar{\epsilon}$ ,

ΤΩΩΒΕ, signifie *adjungere, affigere, plantare*, et avec la particule ΕΒΟΛ, *affigere chartam seu edictum in loco publico*; le substantif de la même forme a dû nécessairement exister, et par suite l'ensemble des deux mots signifie très-probablement : « Il a écrit cette affiche, il a tracé cette inscription. » Ici le pronom suffixe ne paraît pas. Cela tient-il à ce que le sujet est le même que pour le membre de phrase qui précède, et l'emploi de ce pronom suffixe n'était-il obligatoire que dans les cas où le sujet changeait, comme cela a lieu pour la particule *ع* arabe? c'est ce que je ne me permettrai pas de décider.

Le sens général que je viens d'obtenir pour le proscynème n° 1 me paraît assez simple et assez naturel pour que je croie pouvoir le proposer avec quelque confiance (1). Je passe au n° 2.

*El-Hammamat* (route de Qosseyr), n° 2.

Cette fois, sauf le nom de l'auteur du proscynème, tout nous est déjà connu. Ce nom commence par la sigle Ammon; mais les signes de la fin en sont tout à fait incertains. Le nom du père semble écrit *ϣΔΠΝΤΕ*; mais je ne me charge pas plus de le prononcer que de l'expliquer. Ce proscynème se transcrit donc :

C. ΟΥΩ ΟΔΡΕ ΖΒΙ ΠΡΥ ΤΩΩΒΕC (ou ΤΩΩΒ) Ν  
ΔΩΝ ...Ν ϣΔΠΝΤΕ ϣΔ ΖΕΤΕ.

et se traduit :

« O Ammon, générateur, germe créateur de la vie, reçois l'adoration convenable d'Ammon.... fils de Chapente? à toujours. »

Cette fois le texte du proscynème ne nous fournit aucune date.

*El-Hammamat* (route de Qosseyr), n° 3.

Il en est de ce proscynème comme du précédent; tout est déjà transcrit et traduit, à l'exception du nom propre de son auteur. Les caractères qui composent ce nom nous sont tous bien connus; nous lisons donc sans hésitation

ϣΔΒΟ Ν ϣΕΒΕ.

Le premier nom est suivi de la lettre (Pl. VII, 31) ϣ, qui dans le

(1) C'est ce proscynème qui a fourni à M. Letronne le sujet de l'intéressante lettre que nous avons offerte à nos lecteurs dans le numéro précédent. (*Note de l'éditeur.*)

texte même du décret de Rosette suit tous les noms propres autres que les noms royaux, et qui pour cette raison me paraît l'initiale du mot égyptien et copte ρⲗⲏ, qui signifie *nom*. Le nom du père est suivi de l'indice ordinaire.

Ce proscynème se transcrit donc :

ⲗⲃⲓ ⲏ ⲡⲣⲱϣ ⲧⲁⲣⲧⲱⲈ ⲏ ϣⲣⲃⲟ ρ(ⲗⲏ) ⲏ ϣⲁⲃⲈ.  
 ⲧⲁⲣϣ ϣⲁⲟⲗϣⲈⲤ ⲁⲗⲗ Ϣ. ⲡⲁⲱⲓ ⲡⲁⲧⲟⲗⲈ ϣⲗ  
 ⲗⲈⲧⲈ.

« Reçois l'adoration, action convenable de Phibo, fils de Fimagué; il a offert ou acquitté son adoration à Ammon générateur, le Dieu qui conçoit, le Dieu qui produit, à toujours. »

*El-Hammamat* (route de Qosseyr), n° 4.

Ce proscynème commence par la phrase :

ⲗⲃⲓ ⲡⲁⲣϣ Ⲓⲗ ⲧⲁⲱⲈ

« Reçois l'adoration souverainement juste ou convenable. »

Les cinq derniers signes de la première ligne et les sept premiers de la ligne suivante constituent vraisemblablement les noms de l'auteur du proscynème. Ces noms, je ne les déchiffre pas. Vient ensuite un groupe de trois lettres, suivi de la particule, de flexion et de la même expression, ⲡⲁⲣϣ Ⲓⲗ ⲧⲁⲱⲈ; *l'adoration souverainement juste*.

Après ces mots vient le chiffre 6 (Pl. VII, 32); ce qui me fait présumer que le groupe trilitère qui commence la phrase en question est l'image d'un verbe actif dont le mot ⲡⲁⲣϣ est le régime direct, comme *faire, accomplir*; nous aurions ainsi une phrase : *il a fait* ⲏ ⲡⲁⲣϣ ⲒⲗⲧⲁⲱⲈ Ϣⲟ, c'est-à-dire il a accompli six proscynèmes. On peut objecter que dans le copte le seul nombre qui suive le nom auquel il se rapporte est le nombre deux, tous les autres se plaçant devant; ceci est très-juste sans doute; mais si une exception pour le nombre deux existe encore, il y a, ce me semble, moins de témérité à supposer que la même règle de position a pu être en usage pour les autres nombres, dans un temps beaucoup plus reculé, et quand la langue égyptienne était moins altérée.

Je ne saisis ensuite que quelques mots; mais si je n'ai pas été

assez heureux jusqu'ici pour en trouver la liaison, je ne désespère pas d'y parvenir quelque jour. Voici, en attendant mieux, ce que je reconnais avec certitude : après le signe qui me paraît être le chiffre 6 vient la particule (Pl. VII, 33), image du pronom relatif *qui, que*, et formative des participes ; le radical auquel est jointe cette particule se compose d'une seule lettre bien connue dont la valeur est τ. Il faut donc lire εττ, et le sens de ce mot, fourni par le décret de Rosette, est *disant*. Aussitôt après paraît le mot ρετταρ, *Roi*, et ce mot est évidemment au vocatif ; c'est le titre donné au Dieu du temple par l'auteur du proscynème dans sa prière. La fin de cette ligne, bien qu'à peu d'exceptions près tous les signes en soient connus, ne me fournit aucun sens probable.

La ligne suivante commence très-certainement par le mot πορευειν, *les Grecs* ; un peu plus loin se trouve la sigle d'Ammon générateur, puis une nouvelle série de mots que je ne lis pas.

Vient enfin la cinquième ligne que nous avons analysée déjà tout entière et qui se lit :

ταυ γυαοταυει ρεττ Ϟ. παυ πιτορε γυτ ρετε.

« Il a offert ou acquitté son adoration à Ammon le créateur, le producteur à toujours. »

Il est bon de remarquer que ce proscynème est clos par une croix, négligemment tracée, et dont évidemment le rôle est celui d'un simple signe final imprononçable.

#### *El-Hammamat*, n° 5.

Le proscynème que je vais actuellement analyser présente quelques parties dont l'interprétation est certaine, et quelques autres sur le compte desquelles je ne puis et ne veux m'exprimer qu'avec une entière réserve.

Le premier groupe se lit ιαρρ, et nous avons vu déjà que ce mot ρρ, avec l'orthographe qui se retrouve ici, avait dû signifier *écrire*. Il y a pour ce mot deux sens possibles entre lesquels je n'ose choisir. En effet il peut offrir : la première personne du futur ειαρρ, *j'écrirai*, comparable au futur (Pl. VII, 34), *je jeterai*, qui, dans le manuscrit de Leyde, remplace le mot grec προσρεψω de l'imprécation suivante (col. VIII, lignes 25-29).

Μη με διωκε οδε ανοχ παπιπετου μετουβανες βασταζω την ταφην

του Οσιρειως και επαγω κατασθησαι αυτην εις (sic) αβιδος κατασθησαι εις τας τας (sic), και καταθεσθαι εις... αχας εαν μοι οδε κοπους παρασχη προσρεψω αυτην αυτω.

Les lignes 29 à 31 de cette même colonne, écrites en caractères démotiques sont sans aucun doute la traduction de l'imprécation grecque, ainsi que Leemans et Reuvens l'ont soupçonné; et il est possible de s'en convaincre, bien que tout ne soit pas clair dans la transcription et dans la traduction de ce passage.

Le dernier membre de la phrase égyptienne (Pl. VII, 35) doit correspondre au grec προσρεψω αυτην αυτω; le premier mot (Pl. VII, 34) se transcrit immédiatement ΕΙΝΞΟΥΣΙ. Or le verbe copte ΞΙΟΥΣΙ. Μ. ΞΙΟΥΣΕ. Τ. signifie *percutere, injicere, projicere*, la première personne du singulier du futur de ce verbe serait ΕΙΝΞΞΟΥΣΙ, et c'est précisément ce que nous offre notre groupe égyptien; celui-ci signifie donc *injiciam*; quant à προσρεψω, ce n'est pas un mot grec régulier et connu; car ρίπτω qui veut dire *précipiter, jeter en bas, lancer*, fait au futur ρίψω; il est d'ailleurs probable que le προσρεψω du manuscrit avait la même signification que l'égyptien ΕΙΝΞΞΟΥΣΙ.

Si l'on remarque l'identité de ce futur démotique et du futur copte, on est en droit d'en conclure que le manuscrit de Leyde est plus moderne que tous les autres textes démotiques connus. Comparons maintenant le futur ΕΙΝΞΞΟΥΣΙ au groupe ΕΙΝΞΡΞ; ces deux formes sont identiques à cela près que la particule Ε, indicative du présent, ne se trouve pas dans le mot extrait du proscynème; est-il permis dès lors de voir dans celui-ci un futur de même forme? c'est ce que je ne me permettrai pas de décider. Si c'est un futur nous avons le sens : *j'écrirai*; si ce n'est pas un futur nous avons alors les trois mots ΕΙ Ν ΡΞ, *je viens ou je suis venu pour écrire*; on peut choisir entre ces deux leçons.

— Vient ensuite un petit trait qui peut être ou la particule de flexion Ν ou un simple signe de ponctuation; puis le groupe ordinaire *Roi*. Je n'hésite pas, pour ma part, à considérer ce mot comme un titre au vocatif donné à la divinité, et dès lors je traduis : *j'écrirai*, ou mieux : *je suis venu pour écrire, ô Roi!* etc.

La fin de la première ligne se transcrit ΕΥ ΕΠΕΥ, et le commen-

ment de la deuxième contient le chiffre 6 (Pl. VII, 32), suivi d'un trait et de l'indice final. Le copte nous fournit un mot ⲉⲡⲉϥ, qui, placé devant un nombre, indique le chiffre ordinal d'un jour; de telle sorte que, si nous trouvons ici le même mot, nous avons pour les groupes ⲉⲡⲉϥ 6 (plus) 1 (ϣⲗϣϥ), le sens : *le septième jour*, ⲉϥ signifie proprement *est, il est*; il devient donc possible de donner au membre de phrase égyptien le sens : *le septième jour est, pour est venu*. Si, en analysant le proscynème n° 4, je ne me suis pas trompé, j'y ai trouvé la mention de six actes d'adoration exécutés successivement; il n'y a donc rien de plus étrange à retrouver ici une indication de sept jours, pendant lesquels l'auteur du proscynème aurait accompli ses devoirs religieux. L'indice semble d'ailleurs destiné à clore la phrase, et nous allons voir qu'il joue le même rôle plusieurs fois de suite.

Les groupes qui viennent après, jusqu'au premier indice final, sont faciles à transcrire : ils se lisent ⲡⲠⲠ ⲉⲔⲔⲠⲠ. L'orthographe du mot ⲡⲠⲠ est exactement la même que celle de l'épithète donnée à Ammon générateur dans le proscynème 4. Cette épithète a le sens de créateur, car elle signifie à la lettre *celui qui conçoit*. Quant au groupe ⲉⲔⲔ ⲠⲠⲠ, je n'hésite pas à y retrouver la particule copte optative ⲉⲔⲔ, signifiant littéralement *da, date*, et par extension, *utinam*. Le texte démotique du décret de Rosette nous offre fréquemment une particule homophone (Pl. VII, 36), ⲉⲔⲔ, qui précède tous les impératifs et qui ne diffère de celle qui se rencontre ici que par la substitution du signe (Pl. VII, 37) à son équivalent (Pl. VII, 38). Quant au radical Ⲡ, j'y vois le copte ⲠⲠⲠ, *ire, venire*, dont l'impératif est ⲉⲗⲠⲠ. Nous avons donc : « Que le créateur ou que celui qui conçoit vienne.

Les mots suivants semblent se transcrire : ⲡⲉⲓⲛ ⲡⲠⲠ, et le dernier est terminé par le signe (Pl. VII, 10) accompagné de l'indice. Le groupe ⲡⲉⲓ signifie très-probablement *la venue, le voyage*, c'est le copte ⲉⲓ, *adventus*, de ⲉⲓ, *ire, venire* : ce substantif est des deux genres, puisque Peyron (*Lex.*, p. 30) lui assigne les deux articles ⲡ et ⲡ. La particule suivante ⲛ étant placée devant un verbe peut se rendre par le latin *ad*. ⲡⲠⲠ signifie *claudere*, ⲡⲠⲠⲡⲠ,

ⲧⲁⲣⲱ, *silentium imponere* (littéralement *fermer la bouche*). Le signe, d'ordinaire imprononçable (Pl. VII, 10), suivi de l'indice qui comporte le son ⲱ, doit-il se prononcer cette fois? La présence simultanée de deux signes imprononçables semble légitimer cette hypothèse, et, dans ce cas, nous aurions pour le mot ⲧⲁⲣⲱ le sens *ferme la bouche, impose silence, ou fais taire*. Peut-être encore n'est-ce pas la lettre isolée ⲱ qu'il faut voir après le groupe ⲡⲈⲘ, mais bien le radical ⲱⲗ, *venir, aller*, qui sert de particule formative du futur. En ce cas, nous aurions le sens : « Sa venue fermera ma bouche. » En résumé, tout le début de ce proscynème me paraît comporter le sens suivant :

« J'écrirai ou je viens écrire : O Dieu souverain, voilà le septième  
« jour que je t'implore; que le Créateur vienne à mon aide, et sa  
« venue m'imposera silence. »

Le reste de la troisième ligne se compose de deux noms propres dont le premier (Pl. VII, 39) est connu par les contrats démotiques; c'est le nom Phibis sous sa forme grécisée (1); il est suivi de la particule de flexion, indice de filiation, et d'un nom propre composé, dont la dernière partie est la sigle du nom *Rè*. Quant à la première partie, je renonce prudemment à la deviner. Ce nom est suivi de l'indice. Le dernier signe de cette ligne est la voyelle (Pl. VII, 38), ⲗ, caractéristique du prétérit, ou expression de l'idée *faire*. Comme le premier mot de la ligne suivante est ⲱⲘ, ou ⲱⲙ, et que ⲱⲙⲱ signifie *ire, iter facere, abire*, je pense que nous devons voir ici le prétérit ⲗⲱⲙⲱ (qui en copte moderne serait ⲗⲡⲱⲙⲱ) avec le sens *iter fecit, ou abiit*.

Les deux signes suivants sont, le premier, la préposition ⲱ, *dans*; le deuxième est très-certainement le groupe bien connu par le décret de Rosette et signifiant *mois*. Viennent ensuite les mots ⲠⲡⲧⲈⲘ; ⲧⲗⲉⲐ, ⲧⲗⲈⲈ. T. M. ⲧⲗⲈⲗ. T. B. signifie *constitutio, institutio, statutum*. Et il peut très-bien se faire que le Ⲙ

(1) Dans le papyrus 36 de Berlin (*Kosegarten*, pl. XI), ce même nom est écrit (Pl. VII, 40), FBI (Ran). Il n'y a donc de différence que dans la position de la voyelle I.

final ne soit autre chose qu'une consonne finale tombée avec le temps et qui se trouve à n'en pouvoir douter dans les mots égyptiens (Pl. VII, 41), DJROK, *victoire*, en copte ⲠⲮⲟ; (Pl. VII, 42), DJRIK, stèle, copte ⲠⲮⲣⲓ; (Pl. VII, 43), TREK, *vautour*, copte ⲤⲮⲈ : nous aurions en ce cas *le mois constitué, établi*; ce fait est du reste d'autant plus probable que ce groupe doit certainement comporter un qualificatif du mois en question, puisqu'il se trouve interposé entre le groupe *mois* et le nom même de ce mois. En effet, nous lisons, immédiatement après, les mots Ⲡ Ⲡ ⲣ 1., ⲠⲠ Ⲡ Ⲡ Ⲡ 1, *de la venue du soleil* 1. Ce mois est le premier de la première tétraménie, c'est-à-dire *thot*; la date du jour est fournie par les signes (Pl. VII, 44), ⲠⲠ 3, jour troisième, et cette date est close comme les membres de phrase précédents, par l'indice ordinaire.

Récapitulons ce qui résulte de notre analyse; nous avons : « Fibi, fils de ...prè s'est mis en route dans le mois consacré, le 3 de thôt. »

Le trait suivant est nécessairement par sa position un signe de ponctuation.

Le dernier groupe de cette ligne est le mot (Pl. VII, 45), dans lequel nous reconnaissons immédiatement notre mot formulaire ⲠⲠⲣⲣⲩ au pluriel, mais en tête duquel ne se trouve pas placé l'article pluriel des deux genres Ⲡ, Ⲡ.

Passons à l'analyse de la dernière ligne, le premier mot se lit ⲩⲮⲈⲘ. J'y vois un radical ⲩⲮⲈ suivi du pronom suffixe de la troisième personne du singulier. Or, ⲩⲮⲈ ou ⲩⲮⲓ signifie *metiri, ponderare, munerare, mensura, numerus*; ⲩⲮⲠ signifie *festum*, d'où ⲠⲣⲩⲠ, ⲈⲣⲩⲠ, *diem festum agere, celebrare*; on peut donc entrevoir ici le sens *numeravit* ou *celebravit*, et traduire : « Il a compté ou célébré ses actes d'adoration. » Le mot suivant est la particule (Pl. VII, 46), ⲩⲠ, qui, dans le décret de Rosette, signifie certainement *erga*, envers, puis reparait le groupe ⲩⲠⲤⲩⲠⲠⲣ qui remplace, comme au commencement du proscynème, le nom du Dieu Eponyme.

Le texte se termine enfin par plusieurs mots qui se transcrivent :

ⲤⲮⲈⲘⲟⲩⲘ ⲟⲩⲈ ⲩⲠⲮⲣ ⲠⲤⲠ.

Les deux derniers groupes nous sont bien connus; ils signifient *grand, éternel*; resterait donc à couper convenablement les groupes qui les précèdent; mais l'incertitude de trait des caractères qui les constituent m'impose l'obligation de ne rien proposer sur leur compte, qu'avec la plus entière réserve. Si donc cette transcription est exacte on pourrait lire :

|       |      |   |
|-------|------|---|
| ⲦⲚ    | pour | ⲦⲚⲚⲚ, <i>fortem reddidit, confirmavit, affirmavit</i> |
| ⲘⲚⲟⲩⲚ | —    | <i>gloriam ejus</i>                                   |
| ⲟⲩⲈ   | —    | <i>unicam</i>   |
| ⲘⲚⲣ   | —    | <i>maximam</i>  |
| ⲬⲦⲚ   | —    | <i>æternam</i>  |

Je le répète, je ne propose ces coupures et ces traductions qu'avec la plus grande réserve et sans prétendre en rien commander la conviction de personne. Je me bornerai à faire observer que le mot ⲬⲦⲚ est écrit entièrement en caractères hiéroglyphiques, et que cette circonstance me paraît démontrer la réalité de l'introduction de toutes pièces, dans l'écriture démotique, du groupe sacré signifiant *éternité, ou éternel*.

En résumé, le proscynème que je viens d'étudier me paraît offrir le sens suivant :

« J'écrirai ou je suis venu écrire : O Dieu souverain, voilà le septième jour que je t'implore : que le Dieu créateur me vienne en aide, et sa venue fermera ma bouche. Phibis, fils de ...pré, est parti dans le mois consacré de thôt, le troisième jour. Il a accompli ou compté ses actes d'adoration envers le Dieu souverain, et il a célébré sa gloire unique, immense, éternelle. »

Espérons que cette traduction se confirmera ou se modifiera convenablement, à l'aide des nouveaux matériaux dont nous sommes en droit d'attendre la venue.

*El-Hammamat, n° 6.*

C'est après une grande hésitation que je me suis décidé à proposer la traduction suivante de ce proscynème dont le sens me paraît un peu trop raffiné pour être le véritable. Quoi qu'il en soit, je dois en toute humilité faire connaître tous les résultats qu'une étude opiniâtre m'a fait obtenir, lors même que je suis obligé, comme cette fois, de dire formellement que je n'y attache aucune importance; en le faisant, j'espère

aider de plus heureux à trouver mieux, et je prouve du moins que je sais faire abnégation complète de mon amour-propre. Du reste, la transcription en lettres coptes de ce proscynème ne présente aucune incertitude, puisque tous les caractères qu'il contient nous sont connus; c'est dans la coupure des mots que gît toute la difficulté; voici donc cette transcription lettre pour lettre :

ΠΤΥΝΗΕΩΠΝΑΥΠΖC.

ϣϣ η ωδδ C. ϣδ ρετε.

Nous avons vu dans presque tous les proscynèmes étudiés jusqu'ici le verbe (Pl. VII, 47)  $\alpha\tau\epsilon\zeta$  ou  $\tau\alpha\iota\zeta\omega\alpha\iota\sigma\omega\gamma\iota$ , *offrir* ou *accomplir un acte d'adoration*. Ici les deux éléments de cette expression sont séparés par une série de plusieurs mots, et le radical (Pl. VII, 3)  $\alpha\tau\epsilon\zeta$  ou  $\tau\alpha\iota\zeta$  est précédé de l'article singulier masculin  $\pi$ ; il exprime donc forcément cette fois un substantif. En l'isolant, nous avons  $\pi\alpha\tau\epsilon\zeta$  ou  $\pi\tau\alpha\iota\zeta$ , *l'offre* ou *l'acquiescement, le solde, l'accomplissement*. Vient ensuite la particule de flexion  $\eta$ , *de*; puis la lettre  $\epsilon\iota$  ou  $\iota$ , suivie de la particule  $\alpha$ .  $\epsilon\iota$ ,  $\iota$  veut dire *venir, allée* ou *arrivée, voyage*. La particule qui suit peut être le pronom possessif de la première personne du pluriel, et je suis d'autant plus porté à le croire que ce signe possessif se retrouve un peu plus loin entre les deux mots (Pl. VII, 8),  $\omega\alpha\sigma\omega\gamma\iota$  et (Pl. VII, 12),  $\omega\delta\delta$ , qui d'ordinaire se suivent sans signe intercalaire. Si cette supposition est juste  $\epsilon\iota\eta$  signifie *notre venue, notre voyage*, comme  $\omega\alpha\sigma\omega\gamma\iota\eta$  signifie *notre adoration*. Vient ensuite un groupe (Pl. VII, 48), que je lis  $\epsilon\omega\pi\epsilon\eta$  et que je compare au copte  $\epsilon\omega\pi\epsilon\eta$ , *ut non, ne*. Le groupe (Pl. VII, 49).  $\eta\tau$ , forme le squelette d'un mot copte  $\eta\epsilon\delta\tau$ , *terminus, finis*. En adoptant la légitimité de toutes ces coupures, notre texte égyptien deviendrait :

$\pi\alpha\tau\epsilon\zeta$  ou  $\pi\tau\alpha\iota\zeta$  η ειν εωπεν α ηεδτ πζC  
ωαορωειη ωδδ C. ϣδ ρετε.

et se traduirait littéralement :

« L'offre ou l'accomplissement de notre voyage (a eu lieu) pour

« que nous Pasont nous ne missions pas de fin (c'est-à-dire pour « continuer) à nos actes d'adoration envers Ammon générateur, à « toujours. »

J'ai dit en commençant que je n'avais guère de confiance en cette traduction ; je la livre donc au lecteur pour ce qu'elle vaut, et sans y tenir autrement.

Du reste il est certain que ce proscynème doit être considéré comme constituant une formule distincte de celles que nous avons déjà étudiées. Ce qui me paraît démontrer l'existence d'une classe de proscynèmes démotiques conçus comme celui qui précède, c'est la forme du n° 10 dont quelques parties seulement sont lisibles. En effet la première ligne commence par les mots ΠΑΥΤΩ ou ΠΥΤΩΩ Ν. « L'offre ou l'accomplissement de.... » Et la dernière ligne se compose de cinq groupes (Pl. VII, 50), qui se lisent :

Ν ΨΖΖ C. ΨΖ ΖΕΤΕ, et se traduisent :

« .... Nos, envers Ammon générateur, à toujours. »

Vraisemblablement ce proscynème est rédigé sur la même formule que le sixième d'el-Hammamat. Un avenir prochain nous mettra, je l'espère, en possession de textes qui pourront décider si j'ai raison, et qui confirmeront ou renverseront la lecture que je viens de tenter.

*El-Hammamat, n° 7.*

Le commencement et la fin de ce proscynème ont déjà été analysés, ils se transcrivent :

ΖΒΓ ΨΖΤΩΡ ΠΑΥΩ Ν ΕΡΖ ΤΩΩ...  
 ΑΥΤΩΤ ou ΤΑΥΤΩ ΨΑΘΩΨΕΙ ΨΖΖ C. ΠΤΗΡ ΑΑ  
 ΨΖ ΖΕΤΕ.

En effet, c'est le groupe symbolique *Dieu* qui suit la sigle nominale d'Ammon générateur. Ces phrases se traduisent ainsi :

« Reçois, ô Roi, l'adoration qui t'est justement due.... J'ai « offert ou acquitté mon acte d'adoration à Ammon générateur le « Dieu producteur, à toujours. »

La portion de texte qui réunit ces deux phrases et qui par suite complète la teneur du proscynème, se compose encore de deux

groupes séparés par la particule  $\bar{\text{N}}$  indice de filiation (1). Ce sont donc très-vraisemblablement le nom de l'auteur du proscynème et celui de son père. Les caractères sont incertains parce qu'ils sont mal tracés et cependant je regarde comme très-probable que le premier nom doit se lire *Petearpche*. En effet dans ce nom (Pl. VII, 51), la sigle d'Horus, (Pl. VII, 52), et le mot (Pl. VII, 53), *l'enfant, le fils* sont reconnaissables, et d'une autre part nous savons par les contrats démotiques avec antigraphe grec, que le nom grécisé  $\pi\epsilon\tau\epsilon\alpha\rho\pi\omicron\chi\rho\alpha\tau\eta\varsigma$  s'écrivait (Pl. VII, 54), et se prononçait  $\pi\zeta\omega\rho\pi\epsilon\tau$ , et signifiait probablement celui qui appartient à Horus sauveur. Quant au nom du père, (Pl. VII, 55), on y distingue d'abord la sigle d'Horus, et le nom  $\beta\omega$ , pour  $\chi\omega$ ,  $\beta\omega$ , de l'Hercule égyptien. La première partie du nom se compose d'une lettre, qui sert d'initiale aux noms démotiques, Snachomès, Spotus, Zminis, Zthemaètes, etc.; c'est donc un S suivi d'une voyelle, A, E, I; CZ, CE, veut dire *beau*; ce nom  $\text{CE}\omega\rho\beta\omega$ , signifierait donc le *beau Horus-Gom*. Il n'y a rien qui doive nous surprendre dans la composition de ce nom, et son caractère est parfaitement égyptien. L'auteur du proscynème en question se nommait donc *Paorpche*, fils de *Saörgom*.

*Philes*, n° 8.

Ce proscynème présente, ainsi qu'on va le voir, une forme toute nouvelle.

Le premier mot dont nous avons déjà reconnu le sens est le mot  $\omega\tau\epsilon\zeta$  ou  $\tau\omega\zeta$ , *obtulit* ou *solvit*, précédé d'un sorte d'étoile que je considère comme un signe initial imprononçable, et dont la présence d'ailleurs ne peut en rien modifier le sens de la première phrase; ce mot est suivi d'un groupe qui doit constituer évidemment un nom propre, puisqu'il est composé de la sigle d'Ammon générateur, et d'une particule dont la lecture n'est pas certaine, mais qui cependant offre le son  $\text{N}\zeta$ . Ce nom se lisait donc probablement

(1) Je lis cette particule  $\bar{\text{N}}$ , et cependant je ne dois pas omettre de mentionner ici le nom Arsiesis extrait du contrat 36 de Berlin, et dans lequel les sigles bien reconnaissables d'Horus et d'Isis sont séparées par la même particule  $\times$  se prononçant, ainsi que l'indique la transcription grecque,  $\text{C}\bar{\text{N}}$  et non  $\bar{\text{N}}$ ;  $\text{C}\bar{\text{N}}$   $\omega\bar{\text{E}}$ , signifie, *fils de*.

ΠΖϞΑΙΝΤ; mais il n'est pas possible de l'affirmer, surtout à cause de l'orthographe insolite de la particule ΠΖ, qui dans tous les autres noms connus est invariablement écrite (Pl. VII, 56) et non comme ici (Pl. VII, 57). Après ce nom propre se lit en toutes lettres un mot ϡϡϡϡϡ, qui est comparable au copte ϡϡϡϡϡ, *illic, ibi*, ou à la particule ϡϡϡ, caractéristique de l'accusatif. Vient ensuite le substantif déjà reconnu ϡϡϡϡϡ ou ϡϡϡϡϡϡϡϡ, adoration, προσκύνημα, suivi d'abord d'une voyelle, III, qui cette fois semble jouer le rôle d'un simple indice de pluralité, et enfin du signe imprononçable ordinaire (Pl. VII, 10); le reste de la phrase se lit immédiatement :]

ϡϡϡ (ϞΑΙΝΤ) Πϡ ΠΙΤΟΥϡ ϡϡ ϡϡϡϡ.

Nous avons donc pour le sens de cette première phrase :

« Pasont a offert ou accompli ici? des actes d'adoration devant « Ammon générateur, le créateur, le producteur, à toujours. »

La phrase suivante contient nécessairement la prière de l'auteur du proscynème, puisqu'elle commence par le participe connu (Pl. VII, 58), ϡϡϡϡϡ, *disant*; le reste de cette seconde ligne est fort difficile à traduire, et je n'ai conservé aucun espoir d'y parvenir d'une façon satisfaisante; quant à la transcription matérielle elle est presque sûre. La voici :

ϡϡϡ ϡϡϡϡ ϡ ϡϡ (ou ϡϡ) ϡϡ ϡϡ ϡϡ ϡϡ.

Ces deux derniers mots ont pour caractéristique le signe que j'ai cru devoir comparer au déterminatif hiéroglyphique, les deux bras élevés, des mots ayant le sens, *offrande* ou *offrir*. Peut-être pourrait-on couper cette phrase de la manière suivante :

ϡϡ ϡϡϡϡ ϡ ϡϡϡ ϡ ϡϡϡ ou ϡϡϡ ϡϡϡ  
ϡϡϡϡ ϡϡ.

Et l'on y trouverait alors le sens : « Je suis venu à Philes de Trai? « ou Tmaï? pour honorer ta statue; accepte (*sous-entendu* mon « hommage). »

Je déclare du reste que je n'ai aucune espèce de confiance dans cette traduction.

D'abord il n'y a rien de sûr dans le sens que je donne au mot TA (Pl. VII, 59) parce que je le compare à tort peut-être (à cause du trait qui surmonte le τ), au mot égyptien (Pl. VII, 61) *payer, donner*, du décret de Rosette; τϷ υοοϣϣε, signifierait donc à la lettre *solvi* ou *solvit iter*. Quant aux groupes que je lis π̄ ϣρϷι π̄ τρϷι τϷι, si leur transcription est certaine, leur traduction est peut-être à cent lieues de ce que, en désespoir de cause, j'ai pensé que l'on pourrait y voir. Je le répète donc en toute humilité, je ne crois pas à la justesse de cette traduction que j'abandonnerais bien volontiers pour toute autre qui serait plus vraisemblable.

Reste à chercher ce que peut contenir la dernière ligne de ce texte.

Nous lisons d'abord un mot εϣπε, c'est, je crois, le participe présent du verbe τ, *donner*, écrit sans voyelle finale; ce mot est accompagné de la caractéristique πε des verbes, caractéristique dont l'existence, dans l'idiome vulgaire, remonte certainement au delà de l'époque où le décret de Rosette fut rédigé. Vient ensuite un signe dans lequel il n'est pas possible de méconnaître la hache, symbole divin, et un mot qui se lit en toutes lettres ποϣϣρ, c'est très-probablement le copte ποϣϣε, ποϣϣρε, *bonus, utilis*. Après ce mot nous retrouvons le radical αιϣϣ ou ταιϣ, suivi d'une voyelle ι finale; ce mot représente donc un substantif au pluriel et il désigne les dons ou les rémunérations, les récompenses; vient ensuite une série de lettres ῡ τ̄ τ̄ λ̄ ε̄ τ̄ ϣ̄ ϣ̄ ε̄ que je coupe et lis ainsi ῡ τ̄ τ̄ λ̄ ε̄ αιϣϣει ou ταιϣει, mot à mot : *dans faire l'oblation de mes offrandes*, puis on lit :

τ̄ θ̄ ε̄ π̄ λ̄ π̄ π̄ π̄ ε̄ π̄ ῑ, que je coupe ainsi :

τ̄ θ̄ Ϸ̄ ῑ ε̄ π̄ λ̄ αῑ π̄ (pour λαιϣ *corrumpi, vitiari*) ῡ  
π̄ ε̄ π̄ ε̄ ῑ.

« Faire la fin de la corruption parmi les hommes. »

Le reste du proscynème est impossible à lire; j'y vois cependant le mot (Pl. VII, 61), *il a écrit*, que suivait peut-être le mot (Pl. VII, 62)

ⲐⲟⲃⲈ pour former l'expression que nous avons déjà rencontrée à la fin du proscynème n° 1.

Nous avons donc en résumé pour le sens de ce proscynème :

« Pasont a accompli ici ? des actes d'adoration devant Ammon générateur, le créateur, le producteur, à toujours ; disant Je suis venu à Philes de Tmaï ??? pour honorer ta statue ; accepte (mon hommage), m'accordant, ô Dieu bon, en rémunération de l'oblation de mes offrandes, la purification des hommes. Il a tracé cette inscription.

*Philes, N° 9.*

Les deux noms propres seuls ont besoin d'être transcrits dans ce proscynème que nous avons analysé déjà par partie. Ces deux noms composent la troisième ligne du texte (Pl. VII, 63).

Le premier se transcrit PANPE, et le second MFONE ou MBONE. Quel mot faut-il voir dans les lettres (Pl. VII, 64), NPE? c'est ce que je ne me charge pas de préciser; ΠΠΕ veut dire *du ciel*, ΠΠΥ, *souffle*, ΠⲐⲨⲈ, *bon*, ΠΠⲂ, *seigneur*. On pourrait choisir entre ces quatre mots sans être pour cela certain le moins du monde d'avoir découvert le sens de ce nom propre. Je renonce donc prudemment à en tenter l'explication, en me contentant de le transcrire lettre pour lettre. Le second nom se lit ⲨⲈⲘⲐⲚⲈ ou ⲨⲂⲐⲚⲈ; en copte ⲨⲂⲐⲚ, ⲈⲨⲂⲐⲚ, signifie *colère* (1), *fureur*, et ce mot est en liaison évidente avec le nom ⲨⲐⲚⲈ de l'une des divinités égyptiennes, puisque ⲨⲐⲚⲈ, signifie *violence*.

(1) Remarquons en passant que l'existence de ce mot copte pourrait, jusqu'à un certain point, servir à constater l'emploi de la particule antique ⲨⲈ ayant le sens de *in*, dans. En effet ⲨⲂⲐⲚⲈ, qui signifie *colère*, se décompose immédiatement en ⲨⲈ, *dans*, et ⲂⲐⲚⲈ, ⲂⲈⲘⲐⲚ, ⲂⲐⲚⲐ, *malus, noxius, sædus*, et ⲂⲐⲚⲐ, ⲂⲐⲐⲚⲈ, *noxa*. De cette composition naît ce sens littéral : *in noxa, in malo, in noxio, in sædo*. Cette expression peut très-bien s'appliquer à la colère, à la fureur ; mais ici malheureusement la particule ⲨⲈ peut être aussi considérée comme la particule de flexion ⲨⲈ, changée en ⲨⲈ, par l'influence du Ⲃ qui la suit.

Ce proscynème se transcrit :

C(ΑΙΝΤ) ΖΖΘΕ  
 ΖΒΙ ΠΑΥΡΥ ΤΖΕΡ ΤΑΙΕ  
 ΠΖΝΤΕ Η ΕΒΟΝΕ  
 ΩΖ ΧΒΓ.

et se traduit :

« O créateur, générateur de la vie,  
 « Reçois l'adoration, acte juste,  
 « De Panpe, fils de Emboné  
 « A toujours. »

Voilà, mon-cher confrère, ce que l'analyse obstinée de ces précieux textes démotiques, m'a fourni jusqu'à présent. Sans doute tout cela est bien incomplet, bien imparfait; mais vous voudrez bien, je l'espère, penser que je me suis le premier hasardé sur un sol vierge; si donc je n'y marche qu'à tâtons, c'est que je m'y trouve seul et qu'il me faut à chaque pas que je fais, débayer péniblement le terrain sur lequel je dois ensuite poser le pied. Mieux que personne vous apprécierez les difficultés sans nombre, qui me font obstacle, et peut-être alors serez-vous moins étonné de la médiocrité des résultats philologiques auxquels je suis parvenu et que je me suis permis de vous présenter, ne fût-ce que pour éviter à d'autres les erreurs où je pourrais être tombé moi-même.

Veillez agréer, etc.

Paris, 10 janvier 1845.

F. DE SAULCY, *de l'Institut.*

**LETTRE A M. HASE,**  
MEMBRE DE L'INSTITUT,  
**SUR LES ANTIQUITÉS DE LA RÉGENCE DE TUNIS,**  
PAR M. E. PELLISSIER, CONSUL DE FRANCE A SOUSSA (1).

Soussa, le 18 juin 1844.

MONSIEUR,

Les marques d'intérêt dont vous avez bien voulu m'honorer pendant mon séjour à Paris, me permettent d'espérer que vous accueillerez avec bonté la lettre que je prends la liberté de vous écrire dans un double but : dans celui d'abord de me rappeler à votre souvenir, et de me remettre, quoiqu'un peu tardivement, en relation avec vous; puis pour vous communiquer quelques observations archéologiques.

Vous savez mieux que personne, monsieur, combien le nord de l'Afrique est riche en vestiges de l'antiquité; mais aucune partie de cette portion du continent africain n'est aussi bien partagée à cet égard que celle que j'habite. J'ai commencé à l'explorer avec soin, et voici la première partie de mon travail, partie qui comprend le caïdat de Monestir et les trois quarts de celui de Soussa. Je ne parlerai pour le moment que de ce que j'ai vu, sans me livrer encore à aucune recherche sur les synonymies antiques des lieux que j'ai visités.

La ville de Soussa, dont je dois d'abord parler, contient dans son enceinte un château carré, flanqué de huit tours, dont une, qui est fort élevée, est remarquable par ses proportions architecturales. Cet édifice est en bon état de conservation, et a reçu beaucoup de réparations et de modifications modernes; mais il est manifeste qu'il est d'origine ancienne. Un portique composé de quatre colonnes de granit d'un module considérable qui en orne l'entrée, ne laisse pas de doute à cet égard. Les chapiteaux de ces colonnes et les ornements

(1) Non-seulement M. Hase a bien voulu nous autoriser à imprimer cette lettre remplie de détails curieux; mais il l'a enrichie de notes précieuses, et cette double marque d'intérêt de la part du savant helléniste est une de ces bonnes fortunes que nos lecteurs apprécieront autant que nous le faisons nous-même.

de la frise sont du style byzantin le plus prononcé, et ne doivent pas, par conséquent, remonter plus haut que la période de la seconde occupation romaine.

A l'exception de ce château, on ne trouve dans la ville même de Soussa, en fait d'antiquités, que quelques fragments de colonnes, et le sarcophage dont parle Peyssonel, lequel est encore placé dans le lieu que ce voyageur indique, c'est-à-dire sous la voûte d'une des portes de la ville. Il dit y avoir lu ces mots : MARCELI . ALFONDI . EPISCOPI. Pour moi, voici ce que j'y ai lu, ou plutôt vu, car je n'ai pu attacher aucun sens aux caractères ci-après :

ETMARIFI  
....RVMVVO  
RVMDIONI  
SSIME (1).

A l'extérieur de Soussa, le sol, jusqu'à une assez grande distance des remparts, n'est presque partout qu'un amas de débris de marbre, de granit et de poterie. Comme à chaque pas on trouve des indices de mosaïque, j'ai fait exécuter quelques fouilles dans les lieux qui me semblaient promettre les résultats les plus faciles, et j'ai, en effet, mis à jour de cette manière plus de cent mètres carrés de mosaïques dont quelques-unes sont fort belles. J'en ai fait enlever plusieurs fragments dont j'ai pavé la chancellerie de mon consulat. Une pièce de milieu représentant un intérieur d'appartement, avec des personnages fort bien conservés, était destinée par moi à M. le maréchal Soult ; mais les grossiers ouvriers que je suis obligé d'employer, faute d'autres, me l'ont brisée en la transportant.

(1) Après Peyssonel, sir Grenville J. Temple, *Excursions in the Mediterranean*, London, 1835 : in-8, vol. II, p. 302, n° 1, avait donné la même inscription. Il la lit ainsi :

ETMATRIEI  
VOTVMSVO  
RVMDIGNI  
SSIM....

En nous tenant à la nouvelle copie que nous avons reçue de M. Pellissier, on pourrait essayer la restitution suivante :

*Et (ou, Flaviæ) Mariæ ß [liæ  
anno]rum duo-  
rum, digni-  
ssimæ.*

*Dignissimæ* serait ici le synonyme de *merentissimæ*, épithète donnée quelquefois sur les marbres à des enfants morts très-jeunes. (*Note de M. Hase.*)

Mes recherches de mosaïques m'ont fait reconnaître et découvrir les fondations d'une petite maison dont j'ai pu suivre le plan sur ce sol. Elle se composait d'une cour intérieure sur laquelle ouvraient quatre petites chambres. Les crapaudines en marbre des portes étaient encore en place, et indiquaient par leur position que ces portes étaient construites et fermaient comme celles qui sont encore en usage en Orient.

La petite maison dont je viens de parler s'élevait sur un plateau au nord-ouest de la ville. Dans la direction opposée existait une maison beaucoup plus considérable, ou peut-être un palais. Je n'ai pu en découvrir que deux appartements, le reste nécessitant des travaux trop considérables pour qu'il me fût possible de les entreprendre. Ce qui m'a frappé dans cette fouille, c'est que le sol des appartements dont je parle, et où j'ai trouvé les plus belles mosaïques, était entièrement couvert de tuiles et autres débris de toiture, sous lesquels gisaient deux squelettes; ce qui semble indiquer que la destruction de l'édifice n'a pas été l'effet du temps, mais bien le résultat de quelque événement.

En sortant de Soussa par la porte de l'Ouest, on rencontre, à quelques centaines de pas de cette porte, d'antiques citernes partagées en huit réservoirs parallèles de 86 mètres de longueur et 6 de largeur. On voit encore, sur divers points, les restes des canaux qui conduisaient à ces citernes les eaux pluviales du plateau de Soussa.

Non loin de là, dans la localité que les Arabes appellent la *Pierre renversée*, par la raison que vous allez voir à l'instant même, sont, à 80 mètres l'une de l'autre, deux énormes masses de maçonnerie détachées de leurs bases, et renversées sur le sol, avec lequel leurs arêtes forment deux angles de 45 degrés. La ligne droite, qui va de l'une à l'autre, est parfaitement tracée par une suite de décombres qui indiquent une courtine adjacente aux deux tours dont ces masses sont sans doute les débris. En avant, c'est-à-dire dans la direction de l'ouest, on voit quelques vestiges d'ouvrages avancés. En arrière, c'est-à-dire dans la direction de la ville, existe une aire parfaitement plane, et limitée par trois autres lignes de débris qui complètent le quadrilatère, ce qui me fait croire qu'il y avait là un fort destiné à défendre les abords de la place.

Sur la capitale de l'angle de ce quadrilatère, dont le sommet est occupé par la plus considérable des masses dont je viens de parler, et à cinq à six cents pas de distance, le hasard fit découvrir, quelque temps avant mon arrivée à Soussa, un hypogée dans lequel on trouva un sarcophage de marbre blanc, bien conservé et d'un style élégant.

M. Saccoman, négociant français, établi à Soussa, et qui en est devenu le propriétaire, l'a mis par mon intermédiaire à la disposition de M. le maréchal Soult, qui l'a destiné au musée d'Alger.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit que la ville antique dont Soussa occupe l'emplacement, présentait infiniment plus de développement que celle-ci, et qu'elle s'étendait, non-seulement sur la déclive qui conduit au rivage de la mer, comme la ville moderne, mais encore qu'elle occupait une bonne partie du plateau qui est à l'ouest de cette dernière.

A trois quarts de lieue au sud-ouest de Soussa, sur la route du village de Gouardamine, existe une construction antique qui mérite d'être examinée. C'est un polygone régulier de quatorze côtés, dont le cercle inscrit a 15 mètres 8 centimètres de diamètre. Ce polygone est formé par des murs de 64 centimètres d'épaisseur et de 2 mètres de hauteur. Au sommet des angles, à l'intérieur, sont des massifs en maçonnerie formant des sections de cône par des plans parallèles à l'axe. Les arêtes de ces sections sont garnies de rebords renflés, qui paraissent n'être là que pour l'ornement; à cette construction est accolée, à l'extérieur, une citerne couverte de 6 mètres 10 centimètres de longueur et de 3 mètres de largeur. A l'extrémité du diamètre dont cette citerne occupe un des bouts, existe un autre polygone dont le diamètre du cercle inscrit n'a que 4 mètres 86 centimètres. Ce dernier polygone n'a que cinq côtés. Du reste, il est de même construction que le grand. Ces deux enceintes polygonales n'ont aucune communication entre elles, ni avec la citerne; mais elles communiquent avec l'extérieur, chacune par une ouverture pratiquée sur l'un de leurs côtés. Il est difficile, pour moi, de dire à quoi était destiné ce système de bâtisse. Les deux polygones étaient-ils simplement des réservoirs destinés à débarrasser les eaux torrenteuses de leur limon, avant leur entrée dans la citerne? mais alors pourquoi étaient-ils sans communication avec celle-ci? Quoi qu'il en soit, cette construction est appelée par les Arabes la *Citerne bleue*.

Nous allons maintenant quitter Soussa et suivre le littoral jusqu'à Sélecta. Nous y reviendrons ensuite par El Djem, le lieu le plus intéressant de la contrée, sous le point de vue archéologique.

La ville de Monestir, qui est le premier centre de population qui se présente sur notre route, n'offre rien à la curiosité de l'antiquaire, à l'exception peut-être d'un tunnel creusé dans le roc, et qui fait communiquer avec la mer un petit plateau situé hors de la ville. L'eau entrant dans l'extrémité inférieure de ce tunnel en fait une salle

de bains pour la belle saison. J'ai vu un ouvrage à peu près de ce genre sur le Guadiaro, à Ronda en Andalousie. Il était attribué aux Maures. Rien n'indique l'origine de celui de Monestir.

Après Monestir viennent les ruines désignées comme étant celles de *Leptis-Minor*, au nord du village de Lamta. On n'y voit que des vestiges de citernes et des débris confus, couvrant une étendue considérable de terrain. J'y ai remarqué des fûts de colonne de marbre, et ramassé un fragment de chapiteau. Il y a une dizaine d'années qu'un agent anglais y fit faire quelques fouilles. J'ignore ce qu'elles ont produit. Au village de Lamta même, on voit un vieux fort exactement semblable à ceux de Guelma et de Sétif en Algérie.

De Lemta à Dimas, rien n'attire les regards de l'archéologue. Mais il en est amplement dédommagé dans cette dernière localité. Je parlerai d'abord d'une digue destinée à former avec les petites îles du Djénan et d'El Firan, un port aussi vaste que sûr pour les navires des anciens. Cette digue, de 146 mètres de longueur et de 10 mètres de largeur, est formée de béton, et d'une construction fort ingénieuse. Toute la partie qui s'élève au-dessus du niveau de l'eau est percée de deux étages de canaux, dont la coupe transversale est un carré de 20 à 22 centimètres de côté. Ces canaux, distants les uns des autres de 2 mètres dans le sens horizontal, et de 1 mètre dans le sens vertical, sont destinés à fournir un passage aux lames de la grosse mer, et par là à en neutraliser la puissance destructive. C'est à cette savante combinaison qu'il faut attribuer l'état parfait de conservation de cette digue, que nous serions bien heureux que quelque puissance féérique voulût bien transporter d'un coup de baguette à l'entrée du port d'Alger.

Le terrain au sud de cette digue est, dans une étendue d'un kilomètre, couvert de ruines considérables, parmi lesquelles on distingue celles d'un amphithéâtre, et de vastes et belles citernes. L'amphithéâtre, dont le grand axe est de 43 mètres et le petit de 32, n'était formé que d'un seul étage de galeries, dans le genre de celui de Philippeville en Algérie. Les citernes sont une réunion de vingt-cinq réservoirs de 53 à 66 mètres de longueur et de 2 mètres 92 centimètres de largeur, occupant en superficie un quadrilatère dont deux côtés sont égaux et ont 90 mètres. Les deux autres côtés sont inégaux, et ont, l'un 66 mètres et l'autre 53. L'entrée générale des eaux était au quatorzième réservoir. C'est un canal en maçonnerie qui se prolongeait très-loin dans la direction du village de Bokalta.

Le restant des ruines de Dimas ne consiste qu'en amas confus de

décombres, au milieu desquels on trouve une immense quantité de fragments de marbre.

De Dimas à El Mahédiah, rien n'a fixé mon attention. D'après les historiens arabes, cette ville d'El Mahédiah aurait été fondée au commencement du x<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne par le célèbre Mahdi, chef de la dynastie des Fatimites; mais ils omettent de dire qu'il y avait eu là une cité romaine (1) du nom d'Aphrodisium (2). On voit à El Mahédiah des ruines de ces deux périodes d'existence. Les remparts, qui peuvent appartenir à l'une et à l'autre, sont dans l'état où les ont mis les Espagnols, lorsqu'ils évacuèrent cette ville, il y a trois siècles, et qu'ils les firent sauter par la mine.

Aux deux tiers de la longueur de la presqu'île sur laquelle El Mahédiah est située, existe un monticule sur le plateau duquel sont plusieurs citernes antiques. Deux de ces citernes sont remarquables par le grandiose de leur construction : ce sont de vastes réservoirs souterrains de 25 mètres de longueur sur 12 de largeur et 8 de profondeur. On ne peut y descendre que par deux petites ouvertures circulaires et au moyen de cordes. Elles sont assez semblables par les détails de leur construction aux citernes d'Hippone, et ont sur celles-ci l'avantage d'être en bon état de conservation.

Au sud de ces citernes, et au pied du monticule, règne un bassin formant un rectangle dont les grands côtés ont 72 mètres et les petits 37. Ce bassin communique ou plutôt communiquait avec la mer par un chenal de 37 mètres de longueur et de 20 de largeur, et devait former un très-bon port. Il est encombré maintenant, ainsi que le chenal.

A une lieue d'El Mahédiah, à droite de la route d'El Djem, on voit les ruines d'un monument sarrasin connu dans le pays sous le nom de *Bourdj-el-Arif*. C'était une coupole soutenue par quatre massifs fort ornés et unis entre eux par des arcades. Il ne reste plus de ce monument que les massifs, qui sont très-élégants. C'était sans doute un mausolée, car il existait sous la coupole un caveau vide maintenant, mais

(1) Il est fort possible que des inscriptions découvertes à El Mahédiah confirment un jour la conjecture ingénieuse de M. Pellissier qui place dans cette localité l'antique Aphrodisium. Toutefois, plusieurs géographes modernes pensent qu'El Mahédiah représente la *Turris Hannibalis* dont il est question dans Tite-Live, XXXIII, 48; et ils cherchent Aphrodisium, mentionné par Ptolémée (p. 262, liv. XIII, édit. Wilberg), sur le golfe de Hammamet, aux environs de Herkla et au N.-O. de Soussa qui, sans aucun doute, représente l'Adrumetum des anciens. (*Note de M. Hase.*)

(2) Cette opinion a déjà été émise par Marsden, qui ne cite aucune autorité à l'appui. *V. Numismata Orientalia*, t. I, p. 190,

que tout annonce avoir contenu un cercueil. Ce caveau était recouvert d'un double lit de chaux et de charbon pulvérisé, dont on voit encore une partie sur ce qui reste de la voûte. Une inscription serpentait autour de l'édifice sur la frise qui régnait au-dessus des archivoltés. Je n'ai pu distinguer dans ce qui en reste que ce qui suit :

الله وحده وما.....  
(Dieu unique et.....) (1).

A Sélecta, limite de cette première incursion sur le littoral, j'ai remarqué beaucoup de pans de murs de dimensions considérables, les restes d'une digue unissant entre eux quelques rochers pour en former un abri contre les flots ; des vestiges de citerne, etc. ; mais ces ruines communes ne sont rien à côté d'une magnifique mosaïque que découvrit sous le sable du rivage, il y a peu de temps, un habitant du pays. C'est le fond d'un bassin de six mètres carrés environ, représentant, avec une grande correction de dessin et une admirable vivacité de couleur, les plus belles espèces de poissons et de crustacés, on dirait le poème d'Oppien en mosaïque. Un Italien, qui était de ma compagnie, et qui a visité les mosaïques de même nature du palais de Saint-Jean-de-Latran à Rome, regarde celle de Sélecta comme bien plus remarquable. L'inventeur de celle-ci a enlevé les bords du bassin, qu'il doit me céder. Il voulait aussi enlever la pièce du fond pour l'offrir au caïd de Monestir ; mais voyant qu'il ne pouvait le faire sans la briser, il a renoncé à son projet. Il serait du reste très-facile à des ouvriers européens de faire ce qui a paru impossible à cet Arabe. Si le gouvernement désirait cette belle pièce, je ne demanderais pour la lui envoyer que la coopération de quelques sapeurs du génie de la garnison de Bône. Le sol est bien disposé pour que la mosaïque puisse être enlevée tout entière en la prenant par-dessous.

Me voici enfin parvenu au terme de mon premier voyage archéologique, c'est-à-dire au célèbre amphithéâtre d'El Djem, le plus beau monument d'antiquité, sans contredit, du nord de l'Afrique. Vous en aurez lu, sans doute, bien des descriptions ; mais mon récit serait incomplet si je n'y ajoutais pas la mienne. Il est formé, comme le Colisée, de trois ordres surmontés d'un attique ; mais cet attique au

(1) Il est assez probable que la phrase entière était ainsi conçue :

الله وحده وما لكم من بعده من الله

c'est-à-dire Dieu est unique et il n'y a point de Dieu pour vous en outre de lui. M. Pellissier n'indique malheureusement pas en quelle espèce de caractère cette inscription est écrite.

lieu d'être plus élevé que les ordres, comme au Colisée, n'a guère que la moitié de leur hauteur. Le grand axe de l'ellipse extérieure est de 137 mètres 65 cent., et le petit de 115 mètres 90 cent. La hauteur totale de l'édifice est de 29 mètres 89 cent. Du reste, c'est la même distribution qu'au Colisée de Rome. Il y a 64 arcades; mais la façade et l'attique manquent en plusieurs endroits; il existe même à une des extrémités du grand axe, une solution complète de continuité de l'étendue de trois arcades; on dit généralement que cette brèche fut pratiquée, à une époque peu reculée, par le gouvernement tunisien, qui, ayant eu à combattre des rebelles retranchés dans l'amphithéâtre, voulut par ce moyen prévenir la reproduction d'un pareil fait; mais je n'ai rien trouvé de positif à cet égard. El Khairouan, le plus complet des historiens tunisiens, n'en dit pas un mot: il est vrai que son histoire ne va que jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il n'existe pas de traces de gradins en pierre à l'amphithéâtre d'El Djem. Les plans inclinés qui devaient les recevoir sont tout unis et sans saillies. Peut-être les sièges étaient-ils en bois, comme le furent pendant longtemps une partie de ceux du Colisée. Peut-être aussi faut-il conclure de cette circonstance que l'édifice n'a jamais été achevé, surtout si on la rapproche d'autres circonstances que voici: l'attique, qui, comme je l'ai dit, n'existe pas partout, manque même dans des endroits où il n'y a pas indice de démolition; les coupures dans les solutions de continuité de la façade, et même de la brèche, sont presque partout nettes, et représentent moins des arrachements que des pierres d'attente de la même teinte exactement que les autres; enfin il existe au centre de chaque archivolte des pierres brutes évidemment destinées à recevoir des ornements, et dont deux seulement sont sculptées, l'une en tête de lion, et l'autre en tête de femme portant la coiffure du siècle des Antonins.

Il existe sous l'amphithéâtre, comme à celui de Rome, une galerie souterraine qui se prolonge bien au delà des limites de l'enceinte. Les habitants du pays disent même qu'elle va jusqu'à El Mahédiah. Une telle assertion n'a pas besoin d'être réfutée; mais il paraît certain, néanmoins, que cette galerie est d'une étendue considérable. Comme elle est encombrée en plusieurs endroits, et que mon embonpoint ne me rend pas très-facile la progression ophidienne, j'ai dû renoncer à en sonder les profondeurs.

A un demi-kilomètre au sud de l'amphithéâtre, dans un lieu que les habitants du village d'El Djem appellent la *vieille Ville*, existent de grands amas de décombres. On y voit de tout côté des tronçons de

colonnes, des fragments de chapiteaux et de statues, des débris de mosaïque, etc., et pour peu qu'on remue le sol, on s'aperçoit qu'il renferme des richesses archéologiques considérables. On est surpris principalement de la profusion avec laquelle le marbre avait été employé dans ces antiques constructions. En disant que, seulement avec ce qui s'offre à la vue, on pourrait construire une maison à deux étages, dont il n'y aurait pas une pierre qui ne fût de marbre, je ne crois pas exagérer. M. le consul général de France à Tunis enleva de ces ruines, il y a quelques années, un torse de marbre qu'il envoya à Paris. L'agent anglais, dont je parle plus haut, y découvrit une statue de femme dont la tête était brisée, drapée de cette manière légère qui laisse suivre tous les contours du corps; mais il ne la fit pas transporter plus loin que l'amphithéâtre, où elle est encore. J'ai rapporté de cette mine, pour mon compte, une petite tête d'enfant en marbre, et une inscription prise sur un piédestal également de marbre; la voici :

L. AELIO. AVRELIO  
 COMMODO  
 IMPERATORIS. CAESA  
 RIS. T. AELI. HADRI  
 ANI. ANTONINI  
 AVG. PII. P.P.F  
 DD. PP (1)

Sur un fragment de marbre engagé dans le mur d'une maison de village, on lit :

.... GERMAN. T. P. XX... (2)

Cette lettre, monsieur, est déjà bien longue; mais je dois vous

(1) Lisez : *Lucio Elio Aurelio Commodo, imperatoris Caesaris Titi Aeli Hadriani Antonini Augusti patris patriæ, filio; decuriones posuerunt.* Piédestal destiné à supporter une statue de l'empereur Commode, succédant à Marc-Aurèle l'an 180, mort en 192. Cette inscription présente cela de très-singulier que Commode y figure comme fils d'Antonin le Pieux; il faudrait à la place de la lettre F, un N, initiale de *nepos*; dans ce cas encore il serait extraordinaire que l'aïeul fût nommé à l'exclusion du père. Peut-être était-ce une innovation ordonnée par le bizarre Commode. (*Note de M. Hase.*)

(2) Ce reste d'inscription indique un empereur revêtu du titre de *Germanique* et qui régnait au moins depuis vingt années. Cette double particularité ne peut, ainsi que l'a fait observer M. Hase, s'appliquer qu'au seul Marc-Aurèle. En supposant que le chiffre XX ne fût pas suivi de quelques unités, l'inscription aurait été tracée sous la vingtième puissance tribunitienne du fils d'Antonin le Pieux; c'est-à-dire en l'an 166 de l'ère chrétienne, 919 de Rome. Mais la guerre contre les Germains

dire cependant encore quelques mots sur la numismatique, qui présente ici cette particularité que des médailles de petit bronze sont en circulation monétaire avec la bourbe arabe, monnaie de billon du pays. J'ai pu réunir ainsi sans peine, et presque sans frais, près de deux mille médailles en peu de mois. Celles de grand et de moyen bronze sont infiniment plus rares. Mes petites médailles ne présentent pas une grande variété de types; mais il y en a quelques-unes qui ne sont pas sans valeur, deux entre autres de Flavia Constantia (1), que Mionnet désigne comme n'étant connues que par le Recueil de Goltzius.

La glyptographie trouve, comme la numismatique, à faire ici d'assez bonnes récoltes où l'ivraie des contrefaçons est peu à craindre. Je n'ai encore réuni que quelques intailles, mais on m'a assuré qu'il existait de beaux camées entre les mains de divers particuliers.

La céramique n'est pas non plus sans richesses : j'ai déjà en ma possession bon nombre de lampes sépulcrales, fioles dites jadis lacrymatoires, vases couverts à parfums, et autres petits monuments antiques.

Je serais heureux d'apprendre, monsieur, que cette longue lettre ne vous a point trop fatigué. Je le serais surtout si vous, ainsi que messieurs vos savants confrères de l'Académie des Inscriptions, vous vouliez bien donner à mes recherches subséquentes la direction qui vous paraîtrait propre à les faire concourir à l'accroissement de la science.

Veillez agréer, monsieur, la respectueuse assurance de ma haute considération.

PELLISSIER.

n'ayant commencé qu'en l'année 169, et Marc-Aurèle ne prenant sur les monuments et en particulier sur la monnaie, le titre de Germanique qu'à partir de sa vingt-sixième puissance tribunicienne, il est impossible de faire remonter l'âge de l'inscription découverte par M. Pellissier au delà de l'an 172 de J. C.; encore peut-on descendre jusqu'en 175, car c'est à la fin de cette année-là seulement que Marc-Aurèle, qui était alors dans sa vingt-neuvième puissance tribunicienne, ajouta à ses titres celui de Sarmatique, qui suivit depuis le *Germanicus* que nous voyons seul ici.

(1) Il y a deux Flavia Constantia dont les monnaies ne sont citées que par Goltzius; la première, femme de Licinius, qui l'épousa en 313, mourut en 330; la seconde, fille de Constance et de Faustine, épousa Gratien en 375 et mourut au mois d'août de l'an 383. Dans le catalogue, rédigé par M. Pellissier, ces monnaies sont ainsi décrites : ..... TANTIA AVG. Tête de Flavia Constantia. R. guerrier appuyé sur une pique. *Module 3.*

## OBSERVATIONS HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

SUR

### L'INSCRIPTION D'UNE BORNE MILLIAIRE

QUI EXISTE A TUNIS.

---

Il n'est pas rare que les inscriptions des bornes milliaires présentent beaucoup d'intérêt. Les notions diverses qui s'y trouvent exprimées, le chiffre itinéraire qui les termine, les formules impériales qui les commencent, fournissent assez fréquemment des indications utiles à l'histoire ou à la géographie.

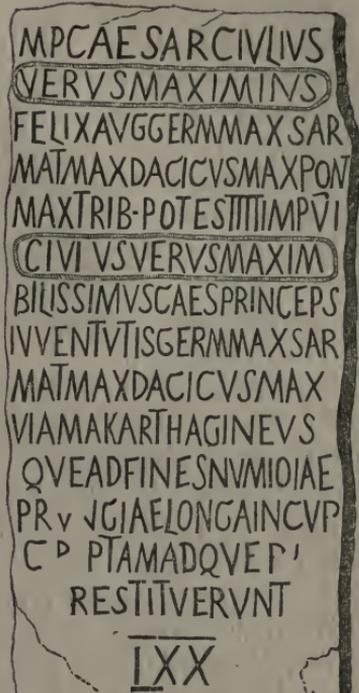
Celle que je vais expliquer m'a paru, sous tous ces rapports, mériter une attention particulière, puisqu'elle contribue à nous faire connaître l'histoire d'une importante voie romaine entre Carthage et l'intérieur de la Numidie; et qu'elle confirme ou même complète le témoignage de Jules Capitolin et d'Hérodien sur un point de l'histoire impériale.

Cette inscription n'est point inédite. Sir Grenville Temple l'a publiée en 1835 (1); mais sa copie est si incomplète qu'il est impossible de deviner les curieuses particularités qu'elle nous fait connaître. Ce voyageur l'a trouvée à Tunis, servant à soutenir un côté de la porte principale de l'école, dite *Medres el Andalous*. « Depuis que je l'ai copiée, dit-il, elle a été endommagée par quelques Francs. » Cependant M. Falbe, qui l'a copiée ensuite, l'a trouvée dans un si bon état qu'il a pu en tirer une copie presque complète, tandis que dans celle de sir Grenville la seconde moitié est mutilée à tel point que M. Dureau de Lamalle, malgré d'ingénieux efforts, n'a pu réussir à la restituer (2); on jugera qu'il ne pouvait en être autrement, quand on aura sous les yeux cette copie en regard de celle que m'a communiquée M. Falbe, d'après le *fac-simile* qu'il en a pris sur les lieux mêmes :

(1) *Excursions in the Mediterranean*, t. II, p. 305, n° 11.

(2) *Recherches sur la topographie de Carthage*, p. 252, 253.

- ..... CÆSAR.....  
 .. RVS MAXIMINVS...  
 FELIX AVGGERRMAXSAR  
 MARMAX DACICVS MAX SAR  
 5. MAX TRIB' POTEST III IMP...  
 CIVIBVS VERVS MAXIMVS..  
 BILISSIMVS CAES' PRINCEPS.  
 IVVENTVTIS GERMMAX...  
 MATMAKARTHAGINEM...  
 10. VIAMACARTHAGINE....  
 AD FINES NVMIDLE  
 .. GLEIONSAINCV...  
 ... APTAMADQVE...  
 ... RESTITVERVNT  
 15. LXX



Transcrite et complétée, elle est ainsi conçue : *IMPERATOR CÆSAR, Caius IULIVS VERVS. MAXIMINVS. FELIX. AVGVSTVS. GERMANICVS. MAXIMVS. SARMATICVS. MAXIMVS. DACICVS. MAXIMVS. PONTIFEX. MAXIMVS. TRIBUNITIA. POTESTATE IIII. IMPERATOR VI.*

*Caius IULIVS. VERVS. MAXIMVS. NOBILISSIMVS. CÆSAR. PRINCEPS. IVVENTVTIS. GERMANICVS. MAXIMVS. SARMATICVS. MAXIMVS. DACICVS. MAXIMVS. VIAM. A. CARTHAGINE. VSQVE. AD. FINES. NVMIDLE. PROVINCIÆ. LONGA. INCVRIA. CORRUPTAM. ATQVE DILAPSAM. RESTITVERVNT. LXX.*

Jusqu'à la neuvième ligne, il n'y a pas grande différence entre les deux copies; sauf la circonstance qu'on remarque dans la seconde et la sixième ligne, et sur laquelle je reviendrai plus bas; sauf encore le chiffre III au lieu de IIII après la puissance tribunitienne; mais ce second chiffre, sur la copie de M. Falbe, est confirmé par l'autre indication : IMP. VI. qui exige en effet la IV<sup>e</sup> puissance tribunitienne. La date, ainsi fixée à la dernière année du règne simul-

tané de C. Julius Verus Maximinus, et de son fils C. Julius Verus Maximus, correspond à l'an 238 de notre ère.

Les lignes 9, 12, 13, 14, dans la copie de sir Grenville sont entièrement corrompues; et il était impossible d'en rien tirer de satisfaisant. Je laisse donc de côté les conjectures qu'elles avaient suggérées à notre savant confrère; et je m'en tiens à la leçon certaine que j'en viens de donner; je dis certaine, parce que je ne pense pas qu'on puisse contester la seule restitution que j'aie dû proposer à la ligne quatorzième : *Corruptam ad (at) que dilapsam* (1); le dernier mot, dont il ne reste que DI, étant appuyé par l'expression : *viam Flaminianam vetustate dilapsam restituendam curavit*, dans une inscription de Fabretti (2).

Il s'agit donc d'une route que les empereurs Maximin et Maxime firent réparer; et elle en avait, à ce qu'il paraît, grand besoin, puisque qu'une *longue incurie* (*longa incuria*) l'avait réduite dans un état déplorable (*corrupta atque dilapsa*). Cette route partait de Carthage et aboutissait aux *frontières de la province de Numidie*. Cela est bien vague. A quel point des limites des deux provinces doit-on prendre ces *finēs*? on l'ignore; on ne serait pas plus avancé, si l'on voulait prendre ce mot de *finēs* pour le nom d'un lieu ou d'une station déterminée, ainsi qu'il y a d'autres stations dans l'itinéraire, auxquelles on avait donné ce nom de *finēs*; parce qu'elles se trouvaient sur la limite de deux peuples ou de deux provinces (3). Comme ce nom ne se rencontre pas une seule fois dans tous les itinéraires de l'Afrique, on ne pourrait trouver la position géographique de ces *finēs Numidiæ*.

D'ailleurs, en pareil cas, il n'y a jamais de complément après *finēs*; au contraire, quand ce nom est suivi d'un complément, tel que *Marmariæ*, *Alexandriæ*, il indique non pas une *station*, mais une limite de territoire (4).

Il faut donc entendre ces *finēs Numidiæ provinciæ*, des limites qui séparaient la *Numidie* de la *Zengitane*; c'est-à-dire que sur une route qui, partant de Carthage, aboutissait à un point quelconque de la Numidie, les empereurs Maximin et Maxime avaient fait réparer la partie qui finissait à la frontière de la province; et si l'on n'a point

(1) *At* et *ad* sont mis souvent l'un pour l'autre. C'est un effet naturel de l'allitération. G. Marini, *Iscriz. Alban.* p. 109.

(2) C. 10, n° 43.

(3) *Itin. vet.* p. 341, 343, 364, 379, 398, 427, 460, 461, 462.

(4) *Itin. vet.* p. 70, 71.

exprimé à quel point de la frontière, c'est que ce point était naturellement celui où aboutissait la route sur laquelle les milliaires étaient placés.

Maintenant, remarquons que la borne se trouve actuellement à Tunis, c'est-à-dire à quatre ou cinq milles seulement au sud-ouest de Carthage; comme elle porte le chiffre LXX, à partir de cette ville, il faut reconnaître qu'elle a été nécessairement apportée là d'une distance de soixante-cinq à soixante-six milles ou d'environ vingt-deux de nos lieues communes. Mais sur quelle route fut-elle originellement placée? c'est ce qu'il serait maintenant impossible de savoir, si d'autres colonnes, trouvées en différents points, n'en fournissaient le moyen.

Parmi les voies romaines qui partaient de Carthage, trois principales conduisaient en Numidie; l'une longeait en partie la côte au nord et se rendait à *Hippo-Regius* (Bone), par *Utica et Hippo-Zarytos* (Bizerte); l'autre aboutissait à cette même ville, en passant par *Cigissa, Teglata, Bulla Regia et ad Aquas*; la troisième tournait au sud-ouest par *Tunes, Musti*, où elle se partageait en deux bras, dont l'un se dirigeait à l'ouest et l'autre au sud-ouest pour se rendre à *Theveste colonia*, à présent *Tebesa*, et de là par *Cirta* (ou Constantine), aboutissait à Césarée. On a lieu de croire que c'est à la première partie de cette route, de Carthage à *Theveste*, qu'appartenait notre milliaire; en voici la preuve:

Deux autres milliaires ont été trouvés en un point très-reculé de l'intérieur, près d'El-Kaf, à Sidi Bou Atilah. Ce point doit correspondre à la station de *Thinica*, sur la route de Carthage à *Theveste*, entre les deux stations principales *Choreva* (LXVI, M. P.) et *Musti* (XCIV, M. P.), marquées dans l'itinéraire d'Antonin (1). La première de ces deux inscriptions, copiée par Sir Grenville Temple, est presque en tout semblable à celle qui nous occupe; la voici telle que la donne ce voyageur (2):

(1) *Itin. veter.* p. 26.

(2) N° 179, t. II, p. 352.

IMP. CAES  
 GIVLIVS VERVS M  
 ANIMIANVS (*sic*) PIVS. FEL  
 AVG. GERM. MAX.  
 SARM. MAX. DACI  
 CVS. MAX. PONTIF.  
 MAX. T. P. III. IMP. V. ET  
 GIVLIVS. VERVS. MAXI  
 MVS. NOBIL. CAES. PR.  
 IVVENTVTIS. GERMAN  
 SARM. MAX. DAC. MAX.  
 VIAM. A. KARTHAG....  
 . . . . .

On peut la terminer en toute assurance d'après la première ; car elles sont identiques entre elles, à l'exception de la date, qui est d'une année antérieure, TRIB. POT. III. IMP. V.; mais, comme l'autre a dû être posée, ainsi qu'on le verra, avant le mois de mars de l'an 238, la pose de l'une et de l'autre peut avoir eu lieu à quelques mois seulement d'intervalle.

Or, celle-ci étant précisément placée sur la route de *Carthage* à *Theveste*, marquée dans l'itinéraire, c'est une preuve manifeste que l'autre inscription qui existe à Tunis y fut transportée d'un point de cette voie romaine situé à soixante-dix milles de Carthage.

C'est d'ailleurs ce que semble démontrer la deuxième borne que Sir Grenville Temple a vue en ce même lieu, appelé *Abou Ailah*, où il a trouvé la précédente ; par conséquent sur la route de Carthage à Theveste : il n'en a copié que ces cinq lignes :

. . . . .  
 AVG. PONT. MAX. TRIB  
 POT. VII. COS. IIII  
 VIAM. A. KARTHAGINE  
 HILVESTEM. STRAV  
 PIRIECHIAVG  
 . . . . .

Les lacunes de ce fragment informe se remplissent avec toute certitude au moyen de deux autres bornes milliaires, trouvées en des lieux bien différents. La première a été vue et copiée à Tunis même

par Shaw (1), ensuite par M. Falbe, qui en donne cette copie, laquelle ne diffère de celle de Shaw, qu'en ce qu'elle fournit le chiffre milliaire que le voyageur avait oublié :

IMP. CAESAR  
 DIVI. NERVAE. [NEPOS]  
 [DIVI. TRAIANI. PARTHICI. F.  
 TRAIANVS. HADRIANVS]  
 AVG. PONT. MAX(TRIB)  
 POT. VII COS III  
 VIAM. A. KARTHAGINE  
 THEVESTEM STRAVIT  
 PER. LEG. III. AVG.  
 P. METILIO. SECVNDO  
 LEG. AVG. PR. PR.  
 LXXXV

La deuxième a été récemment découverte, lors des fouilles entreprises par une Société française sur le sol de Carthage; Elle a été transportée à Paris et doit être offerte à la Bibliothèque royale. Les trois premières lignes manquent; il ne reste de la quatrième que le bas des lettres : les lignes suivantes, à partir de AVG. PONT., etc., sont identiques avec celles des copies de Shaw et de M. Falbe. La seule différence consiste dans le chiffre milliaire qui est LXXXVI, au lieu de LXXXV.

Ces deux inscriptions permettent de rétablir complètement, au chiffre près, celle que sir Grenville Temple a copiée à *Abou-Atilah*, et dont j'ai transcrit plus haut les cinq lignes qui restent; on a donc maintenant trois bornes milliaires appartenant à la même voie romaine, qui, partant de Carthage, aboutissait à *Theveste Colonia*; l'une d'elles est encore en place, ou du moins se trouve fort près du lieu où elle dut être originairement placée; les deux autres marquées, l'une du chiffre LXXXV, l'autre du chiffre LXXXVI, furent apportées, la première à Tunis, où elle est encore; la deuxième à Carthage, d'où elle a été transportée à Paris.

Ces trois colonnes sont de la même année, savoir, la VII<sup>e</sup> d'Hadrien, répondant à l'an 877 de Rome, ou 124 de l'ère vulgaire. Elles attestent que la grande route de *Carthage à Theveste colonia*, fut pavée et garnie de ses milliaires, au commencement du

(1) *Travels*, p. 156, Oxford, 1738.

règne de cet empereur. Les travaux furent exécutés par la troisième légion *Augusta*, le lieutenant d'Auguste P. Métilius Secundus étant le procurateur de la province.

Nos trois inscriptions sont les plus anciens monuments où le nom de *Theveste* se rencontre. On ne le trouve ni dans Méla, ni dans Plin. Ptolémée, qui écrivait sous Antonin, est le premier auteur qui la nomme. C'était donc une ville nouvelle, du moins une ville qui ne prit qu'assez tard de l'importance. Il est vraisemblable que cette importance date de l'époque où elle devint *colonie romaine*, titre qu'elle porte dans l'itinéraire d'Antonin et dans une inscription de Gruter (1), et que cette époque est celle du commencement du règne d'Hadrien; c'est alors que le besoin de rendre faciles les communications engagea ce prince à faire exécuter la voie qui devait unir la nouvelle colonie avec *Carthage*, la métropole africaine. Ces trois milliaires vont très-bien, par leur date, aux autres données qui concernent ce lieu, en donnant Hadrien pour le premier auteur de cette grande voie de communication.

Des réparations y furent faites, environ un siècle après, la XIX<sup>e</sup> année d'Antonin Caracalla, en 960 ou 216 de notre ère, ainsi que l'atteste cette autre inscription trouvée et copiée à *Testour* par sir Grenville, à quelques milles à l'est du point où ont été trouvées deux des précédentes (2). Cette borne forme un des piliers qui soutiennent une maison moderne, servant à une corderie.

CAESAR M  
AVRELIVS  
ANTONINVS  
PIVS. AVG. PART  
HICVS. MAXIM  
VS. BRITANICVS  
MAXIMVS. GER  
MANICVS. MA  
XIMVS. TRIBVN  
CIA POT. XIX  
COS. IIII. P. P. RESTITVIT  
LXXI

*Cæsar Marcus Aurelius Antoninus, Pius, Augustus, Parthicus Maximus, Britannicus Maximus Germanicus Maximus, Tribunitia potestate XIX, Consul IV, Pater Patriæ, restituit. LXXI (2).*

(1) Sir Grenv. Temple, t. II, p. 308, n<sup>o</sup> 19.

(2) Cette borne était à un mille de celle qui fut transportée à Tunis (plus haut, p. 82f); comme elle était en place et en bon état, on n'y toucha pas lors des réparations ordonnées par Maximin.

Sir Grenville Temple a trouvé les vestiges de cette voie romaine entre Kaf et Testour ; il les décrit en ces termes : « Aussitôt après « avoir quitté Kaf, j'ai foulé les vestiges d'une ancienne voie ro- « maine. A mesure que nous avançons, ils devenaient plus forte- « ment prononcés, et, en quelques endroits, dans un état presque « parfait de conservation, spécialement entre Sidi Abd-er-Rabbou et « Bou Atilah. Cette route n'était pas pavée avec de grands blocs « polygones comme ceux des routes romaines en Italie, mais avec « des matériaux qui ressemblent à ceux qu'on emploie à Londres et « à Paris. En certains endroits, on trouve quelques anciennes bornes « milliaires ; mais malheureusement la plupart d'entre elles sont ou « fracturées ou presque illisibles. J'en ai pourtant copié trois (1). » Ce sont les deux précédentes et une troisième que voici :

[IMP.] CAESAR[I]

M. AVRELIO

PROBO. PIO

FELICI. AVG.

PONTIF. MA

XIMO. TRIB.

[POT... OB. VIAM

RESTIT. COL.....

MP.....]

Elle se renferme entre les années 1029-1034 ou 276-281 de notre ère, époque d'environ un demi-siècle postérieure à celle des travaux ordonnés par Maximin.

Il paraît que, depuis cette époque, la route fut abandonnée, et que, vingt-deux ans après la réparation faite par Caracalla, les empereurs Maximin et Maxime (ou du moins le procurateur de la Zeugitane en leur nom) la firent réparer dans toute la partie qui de Carthage aboutissait à la frontière occidentale de la Numidie.

D'après tous ces documents, la grande route de Carthage à Theveste fut pavée pour la première fois sous Hadrien, réparée sous Antonin Caracalla, en 266 ; négligée depuis ; restaurée en 237 et 238 sous Maximin (au moins jusqu'à la frontière numide), puis réparée encore sous Probus.

Ils nous fournissent donc une sorte d'histoire de cette voie importante dans la province de Zeugitane, presque jusqu'au temps de Dioclétien.

(1) Sir Grenv. Temple, t. II, p. 282.

J'arrive maintenant à l'examen d'une circonstance que présente l'inscription de Tunis, circonstance tout à fait unique dans l'épigraphie latine. On trouve souvent des inscriptions impériales où les noms des empereurs ont été effacés, ce qui a lieu pour ceux de Caligula, de Néron, de Domitien, de Commode, de Géta, de Caracalla, d'Héliogabale, de Galère Maximien et de Julien; mais on n'en connaît jusqu'ici aucune où ces noms, effacés par la haine ou la vengeance politique, aient été remplacés après coup. Il était impossible de se douter de cette circonstance singulière, d'après la copie de sir Grenville Temple. Mais ce fait m'a paru évident dès le premier coup d'œil jeté sur la copie, ou *fac-simile*, que M. Falbe m'avait communiquée. Ce savant en est demeuré d'accord, aussitôt que je lui en fis faire la remarque; et il m'a donné l'assurance que cette particularité était fort clairement indiquée sur la pierre.

Or, cette particularité consiste en ce que la 2<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> ligne où se lisent les noms de Maximinus et de Maximus présentent un enfoncement très-sensible; d'où il résulte avec évidence que ces noms en ont remplacé d'autres qui avaient été grattés; pour graver ces nouveaux noms, on égalisa et l'on polit ensuite la pierre; de là cet enfoncement qui se remarque en ces deux endroits seulement.

Quels étaient ces noms que le ciseau avait effacés? La réponse n'est pas douteuse; car il n'y a eu d'effacé que ces noms; le reste est demeuré intact. Or, comme les titres des deux empereurs et les dates qui les accompagnent ne peuvent absolument convenir qu'à *Maximinus* et à *Maximus*, on a la preuve certaine que leurs noms avaient été gravés là dès l'origine; d'où il suit que leurs noms furent effacés d'abord dans un intérêt quelconque, puis rétablis dans un intérêt opposé.

C'est là une circonstance dont aucune autre inscription latine ne fournit d'exemple, mais dont l'histoire nous donne une explication complète.

Maximus et son fils étaient occupés à la guerre de Pannonie; lorsqu'une ville d'Afrique, *Hadrumetum*, se révolta contre leur tyrannie; la révolte gagna bientôt toute la province d'Afrique. On mit sur le trône Gordien qui était proconsul de la province depuis sept ans, et qui pour lors se trouvait à Tysdrus. Forcé d'accepter ce dangereux honneur, il s'associa immédiatement son fils qui portait le même nom que lui. La haine de la multitude contre Maximin déposé se manifesta par de grands excès. Hérodien dit qu'on abattit ses statues, qu'on détruisit ses images et les traces de tous les hon-

neurs qui lui avaient été conférés (ἀνδριάντες οὖν καὶ εἰκόνες, τιμαὶ τε πᾶσαι τοῦ Μαξιμίνου κατεσπῶντο (1)).

A coup sûr, leurs noms gravés dans les inscriptions dédicatoires ne furent point épargnés; voilà ce qui explique pourquoi ils avaient disparu de notre borne milliaire, et probablement de toutes celles qui furent élevées sur la route de Carthage à la frontière de Numidie (*ad fines Numidiæ provinciæ*).

Maintenant pourquoi y furent-ils replacés de nouveau? Le voici :

Maximin avait nommé gouverneur de la Numidie un certain *Capellianus*, officier de distinction qui lui était tout dévoué. La province, dit Hérodien, avait besoin d'être fortement gardée contre les incursions des Barbares, et contre les mouvements des populations (2); car, après une occupation de près de trois siècles, la possession du pays était peut-être encore moins tranquille qu'elle ne l'est de nos jours.

Gordien, une fois proclamé empereur, était trop prudent pour laisser Capellien, son ennemi naturel, dans une position aussi formidable; il se hâta donc de le révoquer, de lui envoyer un successeur, et de lui enjoindre de quitter le pays (3); mais Capellien qui sentait sa force, se garda bien d'obéir à cet ordre. Pour toute réponse, il marche sur Carthage à la tête de ses troupes; il défait et tue le fils de Gordien; quant au père, désespérant de pouvoir échapper à son vainqueur, il s'étrangle avec sa ceinture, n'ayant régné qu'environ six semaines.

Capellien entre à Carthage; il fait périr tous ceux qui avaient pris parti contre Maximin; il pille les temples et les maisons des particuliers, met à mort ou bannit tous les membres de la famille des Gordiens (4); et l'histoire semble déjà confirmée sur ce point par une inscription d'Afrique, où notre savant confrère M. Le Bas a découvert le nom d'un des *Gordiens*, *Quintus Mæcius Rusticus*, assassiné (*ferro petitus*) à cette époque (5) et à la même occasion (6). Capellien parcourut les campagnes, ravageant toutes les villes qui avaient dé-

(1) Herod. VII, 7, 3.

(2) *Idem*, VII, 9, 2-4.

(3) *Idem*, VII, 9, 6 διὰδοχόν τε αὐτὸν ἔπειψε, καὶ τοῦ ἔθνους ἐξελοσῆν ἐκέλευσεν.

(4) *Idem*, VII, 7, 8 et 9. — *Jul. Capit. in Maximinis*, c. 19.

(5) .... *Omnes Gordianos.... in Africa interemit et proscripsit*. Je suis l'interprétation de M. Le Bas.

(6) *Journal de l'Instruct. publique*, 7 août 1836. Son interprétation est approuvée par M. Hase (*Journ. des Savants*, juillet 1837, p. 430, 431).

truit les honneurs conférés à Maximin, préparant tout, dit Jules Capitolin, pour arriver lui-même au trône impérial, si Maximin venait à périr (1).

En vengeance ainsi les injures de Maximin qui, malgré les décisions du sénat, était resté à la tête de sa formidable armée, en rétablissant ses honneurs, Capellien ne pouvait oublier que le nom de ses princes avait été effacé à l'avènement de Gordien, des inscriptions, principalement de celles des bornes milliaires sur la grande route que Maximin avait fait réparer. Si les bornes marquées de l'an 111 étaient de la fin de cette année, les unes et les autres avaient pu être dressées dans l'espace de peu de mois. Ces colonnes, c'était, à n'en point douter, Capellien lui-même qui les avait fait placer et orner d'inscriptions; car elles étaient, comme on l'a vu, les unes de l'an 111, les autres de l'an 114 de cet empereur. Or l'avènement de Gordien ayant eu lieu au mois de mars, Capellien était dès lors gouverneur de la province. En remettant ces noms, il ne faisait que rétablir son propre ouvrage.

Ainsi, l'histoire donne une explication complète de la particularité unique que j'ai remarquée; et, réciproquement, la borne milliaire de Tunis confirme, par un témoignage en quelque sorte vivant, ce détail historique qui ne repose que sur les dires de Jules Capitolin et d'Hérodien; elle les complète même, puisque ces historiens laissent présumer, mais ne disent expressément ni l'un ni l'autre, que le nom de Maximin et de son fils eussent été effacés des monuments ni remplacés après coup. A présent, on peut en toute assurance ajouter Maximin et son fils aux empereurs dont les noms eurent à souffrir cette grave injure. Elle put leur être infligée dans toute l'étendue de l'empire, puisque la haine du sénat contre ces tyrans les poursuivit jusqu'à leur mort; et peut-être un jour en trouvera-t-on d'autres exemples en diverses contrées. Mais ce qu'on ne trouvera jamais qu'en Afrique, et peut-être même que dans la seule province de Numidie, ce sont des inscriptions où le nom de ces empereurs détestés aura été gravé de nouveau.

Je ne doute point qu'il n'en soit de même de l'autre borne milliaire trouvée à Testour et copiée par sir Grenville Temple; si les noms des deux empereurs s'y lisent encore, c'est qu'à coup sûr ils y ont été remplacés. Sir Grenville n'a pas marqué cette circonstance dans sa copie; mais il ne l'a pas marquée davantage dans celle qu'il a

(1) *Præcludens ad imperium, si Maximinus perisset.*

donnée de l'inscription de Tunis ; et, sans le *fac-simile* de M. Falbe , personne ne se serait douté de cette particularité si curieuse. On peut donc penser qu'on la trouvera exprimée sur l'autre colonne, quand on la reverra sur les lieux.

C'est là une preuve, entre mille autres , de l'importance qui peut s'attacher aux détails les plus minutieux.

Les partisans du calcul des probabilités appliqué à l'histoire peuvent, s'ils veulent en prendre la peine, supputer les chances de certitude que la découverte de cette borne milliaire apporte aux témoignages de Jules Capitolin et d'Hérodien. Pour nous autres , antiquaires , philologues ou historiens , nous disons, sans avoir besoin de calcul, que la certitude est absolue et complète.

LETRONNE.

---

UN FRAGMENT D'UNE DES STATUES DU PARTHÉNON <sup>(1)</sup>.

Nous annonçons une heureuse nouvelle aux artistes et aux antiquaires. Un précieux fragment d'une des principales statues du Parthénon, une tête de Phidias est à Paris; elle appartient à un Français, à un homme de goût et de savoir. Elle n'est point à vendre, et par conséquent, elle ne passera pas la mer pour aller s'enfouir dans quelque château inaccessible de l'Angleterre.

C'est à Venise que M. le comte de Laborde, son heureux propriétaire, en a fait la découverte à la fin de l'année dernière. Occupé depuis longtemps d'un travail sur le Parthénon, il s'était attaché à recueillir des renseignements précis sur tous les admirables fragments dispersés aujourd'hui depuis Athènes jusqu'à Copenhague. Il sut qu'une tête de déesse provenant du Parthénon se trouvait à Venise, depuis les campagnes de Morosini en Grèce. Après avoir étudié en Angleterre les marbres rapportés par lord Elgin, et tout récemment, à Athènes, les statues respectées, ou plutôt oubliées, par l'Écossais, M. de Laborde se rendit à Venise. Là, conservant encore la fraîcheur de ses impressions et de ses souvenirs, tout plein d'hellénisme, si je puis m'exprimer ainsi, il vit la tête qu'il convoitait, et n'eut pas de peine à constater son origine.

On sait que Morosini assiégea et prit Athènes en 1687. Les grands hommes sont de cruels fléaux pour l'architecture. Alexandre brûla Persépolis après boire, Morosini, qui ne le valait pas, canonna le Parthénon, et une de ses bombes y fit plus de mal que les pluies et les tempêtes de vingt-deux siècles. Ce ne fut pas tout. Obligé, en 1688, d'évacuer les ruines qu'il venait à peine de conquérir, il voulut enlever les statues du fronton pour les envoyer à Venise. Voici comment il rend compte de cette opération dans une lettre datée du 19 mars 1688, que M. de Laborde a trouvée dans les archives de Saint-Marc, et qu'il a bien voulu me communiquer.

(1) Cet article est extrait du *Constitutionnel*, et les dessins qui l'accompagnent nous ont été fournis par l'*Illustration*. (Note de l'éditeur.)

« Sur le point d'abandonner Athènes « (Morosini allait diriger toutes ses forces contre Négrepont), « je voulus emporter quelques-uns de « ses plus nobles ornements, pour ajouter encore à la splendeur de « la sérénissime république. On essaya de détacher la figure d'un « Jupiter, et deux magnifiques chevaux, du fronton du temple de « Minerve, où l'on voit les sculptures les plus remarquables (1). A



(1) On a longtemps cru que l'entrée du Parthénon était à l'ouest, c'est-à-dire en face des Propylées et au débouché de l'escalier qui conduit sur le plateau de l'Acropole. Partant de cette supposition et du texte de Pausanias, les érudits du XVII<sup>e</sup> siècle voulurent voir dans le fronton de l'ouest la *Naissance de Minerve*, et du côté opposé *Neptune et Minerve se disputant l'Attique*. C'est le contraire de la vérité. Morosini qui s'attaqua au fronton occidental, devait nécessairement faire de Neptune un Jupiter, et supposer que la Victoire dans le char représentait la jeune Minerve conduite par son père dans l'assemblée des dieux. La vérité soupçonnée par Stuart et Leake a été complètement démontrée par M. Quatremère de Quincy.

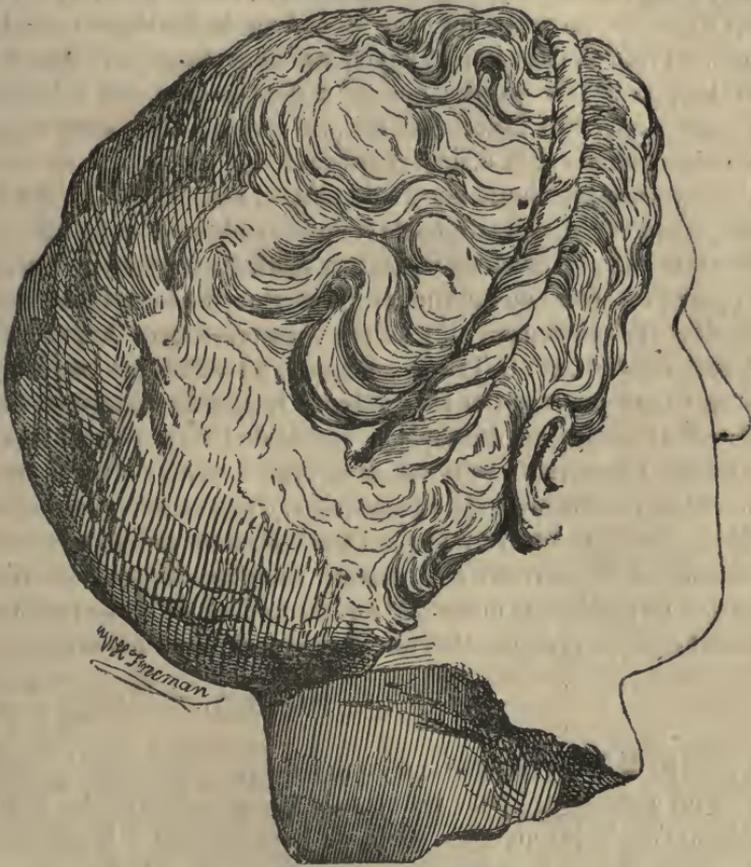
« peine eut-on mis la main sur une grande corniche , que tout tomba  
 « d'une hauteur extraordinaire , et ce fut un miracle que les ouvriers  
 « n'aient pas éprouvé d'accidents.

« L'impossibilité d'apporter et de planter dans le *château* (l'Acro-  
 « pole) des antennes de galères pour en faire des chèvres, n'a pas  
 « permis de renouveler ces périlleuses tentatives. D'ailleurs, ce qu'il  
 « y avait de plus beau n'existe plus à présent (*mancando cio v'era di*  
 « *piu singolare*), et le resté est fort inférieur et mutilé dans quelques  
 « membres par le temps. »

C'est avec cette laconique simplicité que le héros raconte ses déplo-  
 rables exploits. Il lui fallait, à ce qu'il paraît, des statues intactes ;  
 son état-major se montra moins difficile. Un lieutenant danois,  
 nommé Horn, envoya à Copenhague une tête détachée d'une mé-  
 tope. Des officiers hessois rapportèrent à Cassel des stèles et des in-  
 scriptions. Venise reçut un grand nombre de sculptures, entre autres  
 un beau fragment de la frise du Parthénon. Un certain Gallo, secré-  
 taire de Morosini, prit pour sa part la tête de la statue de la *Victoire*  
*sans ailes*, qui faisait partie du groupe que son général avait si mal-  
 heureusement précipité du haut du fronton. On croyait alors que  
 cette statue représentait Minerve conduite par Jupiter dans l'assem-  
 blée des dieux ; c'était donc la patronne du temple que Gallo s'était  
 réservée. Transportée à Venise, la tête de la Victoire demeura dans  
 la maison de Gallo, scellée dans une muraille, jusqu'à ce qu'on  
 abattit le bâtiment pour agrandir l'Académie. Déjà la tradition de son  
 origine était oubliée, car elle fut abandonnée à un de ces marbriers  
 qui font des parquets de Scagliola. Peut-être eût-elle été brisée en  
 morceaux, si un négociant allemand, M. Weber, informé qu'elle  
 provenait du Parthénon, ne l'eût achetée à bas prix. Il s'empressa  
 d'annoncer sa découverte dans les journaux scientifiques d'Allemagne  
 et d'Angleterre. Malgré les détails qu'il donnait sur la façon dont ce  
 précieux morceau était arrivé à Venise, on y fit peu d'attention ;  
 tout propriétaire est suspect vantant ce qu'il possède, et une détes-  
 table lithographie, qui accompagnait le *factum* de M. Weber, sem-  
 blait suffire seule à le réfuter. Enfin M. Weber, atteint d'une maladie  
 cruelle, avait, pendant plusieurs années, fermé sa maison aux visi-  
 teurs. Toutefois, l'annonce n'avait pas échappé à M. de Laborde ;  
 il voulut voir par lui-même. Dès qu'il eut vu, il acheta ; et, plus  
 heureux que lord Elgin, qui a laissé dans la mer la moitié de son  
 trésor, il a rapporté le sien intact à Paris.

Un mot, maintenant, sur cette tête qui a déjà subi l'examen des

juges les plus compétents. M. le duc de Luynes, M. Lenormant, M. Raoul Rochette ne doutent pas un instant qu'elle ne soit l'œuvre de Phidias. Je n'essaierai pas de la décrire. On sent la sculpture des maîtres grecs ; mais des paroles ne peuvent donner une idée de ce qui ne peut même se copier. Je me bornerai donc à quelques obser-



vations purement matérielles. La tête rapportée par M. de Laborde est, comme toutes les statues du Parthénon, du plus beau marbre penthélique. Sa proportion est presque double de nature. (Hauteur : 40 ou 45 centimètres ; circonférence, mesurée sur le front : 1,02). Ce sont les proportions qui conviennent à une statue semblable à celles des grandes déesses du musée de Londres.

Le nez est fracturé, ainsi que la partie postérieure de la coiffure. Sur une bandelette, qui retient les cheveux, on remarque un certain

nombre de trous assez profonds, qui ont servi à fixer des ornements en métal. Les oreilles sont percées également pour recevoir des pendants. Ce fait est des plus curieux. En effet, on peut s'étonner qu'on ait donné des ornements si délicats à une statue élevée à plus de cinquante pieds au-dessus du sol. Peut-être ces trous ont-ils été faits pour recevoir quelque pieuse offrande. Si l'on rapproche de ces pendants d'oreilles, cet autre fait, que les statues du Parthénon sont terminées du côté où elles étaient appliquées au tympan du fronton, on aura lieu de penser qu'elles ont été exposées dans une exhibition publique, pour être examinées de près, avant d'être élevées à la place pour laquelle elles étaient destinées.

Une circonstance ajoute encore du prix au fragment de M. de Laborde. En 1674, M. le marquis de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople, fit dessiner les statues des deux frontons du Parthénon, par Carey, élève de Lebrun. Il y avait alors dix-huit statues ayant leurs têtes. Primitivement, il y en avait quarante-huit. Aujourd'hui, une statue seulement, le Thésée, rapporté à Londres par lord Elgin, a conservé sa tête, et parmi les nombreux fragments découverts dans les fouilles récentes de l'Acropole, une seule tête provenant de l'un des frontons s'est retrouvée; ces deux têtes sont horriblement mutilées. Celle de la Victoire est, au contraire, d'une conservation remarquable, surtout si l'on se rappelle l'horrible chute qu'elle a faite par la maladresse des ouvriers de Morosini. Espérons que ses pérégrinations sont terminées, et que si elle sort du cabinet de M. de Laborde, ce ne sera que pour entrer dans une de nos collections nationales.

P. MÉRIMÉE, *de l'Institut.*

P. S. S. M. le roi de Bavière, qui réunit, comme tout le monde sait, à un goût éclairé pour les arts, la connaissance la plus approfondie de l'antiquité grecque, vient de faire adresser à M. le comte de Laborde, des offres toutes royales pour obtenir la tête de la Victoire sans ailes. M. de Laborde a refusé. Sans doute l'administration de notre Musée ne s'est laissé prévenir que parce qu'elle connaissait d'avance l'intention du propriétaire de conserver dans son cabinet le précieux fragment qu'il a si heureusement découvert.

## LETTRE DE M. LE BAS A M. LE RÉDACTEUR DU MONITEUR GREC <sup>(1)</sup>.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Je lis dans l'*Observateur grec* du 9 novembre 1844, une lettre de M. Papadopoulo-Vrétos, que je ne puis laisser sans réponse, puisque j'ai été la cause ( bien involontaire, il est vrai ) de l'étrange attaque que cette lettre contient.

Au mois d'octobre dernier, sur le point de quitter la Grèce pour rentrer en France, je voulus visiter la Béotie et la Phocide, et faire ainsi mes adieux à un pays que j'aime, à un pays dont l'histoire a été et sera l'objet constant de mes études. Je parlai de mon projet à M. Papadopoulo, que j'avais autrefois connu à Paris, et ne pus refuser l'offre qu'il me fit de m'accompagner. Mon but principal était de vérifier à Delphes les découvertes faites par l'infortuné Ch. Otf. Müller, et de m'assurer si, dans le trouble et les préoccupations qu'avait dû occasionner la maladie de ce savant archéologue, quelque monument épigraphique n'aurait pas échappé aux investigations de ses compagnons de voyage. Je m'étais donc muni en partant des deux livres qui pouvaient le plus efficacement faciliter mes recherches, les *Voyages à Delphes*, de feu M. Ulrichs, imprimés à Brême en 1840, et les *Anecdota Delphica* que M. Ernest Curtius a fait paraître à Berlin en 1843. C'est dans ce dernier ouvrage, qui était sans cesse entre mes mains, que M. Papadopoulo a pris connaissance de l'assertion de M. de Witte, contre laquelle il s'élève. Il y a appris que ce savant, venu à Delphes un an après Müller, en société de MM. Ch. Lenormant, Mérimée et Ampère ( et non pas de M. Raoul Rochette, avec lequel il n'a jamais voyagé, et qui n'a jamais, que je sache, visité les ruines de Delphes ), avait, dans une lettre adressée à M. Roulez, son confrère à l'Académie royale de Bruxelles, déclaré qu'il n'avait pu, malgré ses recherches attentives et celles de ses trois amis, retrouver le mur de soubassement du grand temple sur lequel l'illustre professeur de Gœttingue avait lu les nombreux décrets et actes publics, mis plus tard au jour par M. Curtius, et en avait tiré cette con-

(1) Dans une Notice publiée à la suite d'un voyage en Grèce, M. de Witte qui avait inutilement cherché à Delphes les inscriptions découvertes par K.-O. Müller, supposait que la muraille sur laquelle elles étaient tracées avait été détruite par les gens du pays. Cette supposition a excité au plus haut degré la colère de M. Papadopoulo-Vrétos qui a cru y voir une accusation de barbarie dirigée contre toute la nation grecque. De là une attaque aussi inconvenante dans la forme que pour le fond. La lettre que nous publions aujourd'hui, répondait aux allégations malveillantes de M. Papadopoulo.

(Note de l'éditeur.)

séquence que le mur en question avait dû être, comme cela est arrivé trop souvent, employé à la construction des nouveaux édifices qui se sont élevés depuis quelques années à Castri. De là l'indignation du trop irascible M. Papadopoulo. Il voit dans ces paroles une accusation de vandalisme dirigée contre tous les Grecs, disons le mot, une calomnie d'autant plus surprenante, suivant le belliqueux chevalier, que M. de Witte a été décoré de la croix du Sauveur.

Sans relever ici tout ce qu'a d'inconvenant cette dernière insinuation, je répondrai à M. Papadopoulo, dussé-je, moi aussi, encourir sa patriotique colère, que l'on peut être excellent philhellène et supposer, voire même admettre que des paysans ont employé à la construction de leurs maisons des matériaux déjà en place ou d'une forme plus commode que des pierres brutes. C'est un fait qu'attestent tant de fragments d'inscriptions, d'architecture et même de sculptures encastrés dans les murs des édifices particuliers ou publics du Péloponèse et du nord de la Grèce. Nous, non plus, nous ne sommes pas des Vandales, et cependant, si l'autorité locale n'y mettait bon ordre, nos précieuses antiquités romaines ou gallo-romaines auraient depuis longtemps disparu. C'est ce qu'ont parfaitement compris les différents ministères grecs; sans douter du patriotisme incontestable des habitants de la campagne, et même des villes, ils ont bien senti que de longtemps encore tous les Hellènes indistinctement ne sauraient pas apprécier la valeur des monuments antiques, et voilà pourquoi, dans les lieux remarquables, à Delphes, à Phigalie, etc., ils ont placé des vétérans chargés de veiller à la conservation des derniers souvenirs de la gloire des ancêtres.

M. Papadopoulo, trop pressé de faire connaître aux Grecs sa constante sollicitude à les défendre contre les calomnies de certains étrangers, n'a pas réfléchi que M. de Witte avait fort bien pu dire la vérité en affirmant qu'il n'avait pas retrouvé le mur vu par Müller. Ce dernier, pour lire les inscriptions qui s'y trouvaient gravées, avait fait exécuter des fouilles. Ne peut-il pas se faire qu'après son départ on ait remblayé les terres et recouvert le mur de telle façon que les quatre voyageurs français n'aient pu le découvrir, surtout si, s'en fiant au plan de M. Ulrichs, ils se sont abstenus de recourir à un guide? D'ailleurs, à l'époque où M. de Witte vint à Delphes, on bâtissait, dans le voisinage du mur en question, la maison d'un riche capitaine de Castri, dont le nom m'échappe, et il est très-probable que les matériaux de cette construction avaient encombré tous les alentours de manière à rendre les recherches presque impossibles. Cette supposition

est d'autant plus fondée que mon docte ami, M. Rizo Rangabé, qui visita Delphes en 1843, fut obligé, pour collationner les textes lus par Müller, de faire déblayer les approches du mur, et que moi-même, venu un an plus tard, j'ai dû, pour satisfaire ma curiosité, recourir à un moyen semblable. J'ajouterai que, dans ce travail, les paysans que j'employais eurent à déplacer des restes de chaux éteinte, provenant sans doute des travaux exécutés pour bâtir la maison dont j'ai parlé plus haut.

Ne résulte-t-il pas de tout ceci, M. le Rédacteur, que M. Papadopoulo, en s'armant de pied en cap pour repousser la chimérique calomnie de M. de Witte, rappelle beaucoup le chevalier de la Triste figure, prenant des moulins pour des géants et d'innocentes brebis pour une armée de Sarrasins, et que son zèle pour ses compatriotes, sa haine pour l'étranger que, soit dit en passant, il a moins qu'un autre raison de haïr, pourraient trouver à s'exercer d'une manière plus convenable. Mais interdire la polémique à M. Papadopoulo, c'est lui imposer une chose au-dessus de ses forces. La polémique ! mais c'est sa vie ; plutôt mourir que de ne pas faire imprimer tous les ans quelque brochure, quelque article contre tel ou tel adversaire, et de se faire tous les ans quelque nouvel ennemi. Après le tour de M. de Witte viendra sans doute le mien. Je me résigne d'avance à cet honneur, tout en déclarant que je ne ferai pas à M. Vrétos le plaisir de croiser le fer avec lui. Je n'ai pas, comme lui, pour me défendre, un *Pilima* à l'abri de toutes les blessures.

Sérieusement, je me suis élevé contre l'accusation de M. Papadopoulo, d'abord parce qu'elle est tout à fait injuste et qu'elle peut donner en Europe une fausse idée du caractère grec ; ensuite parce qu'elle est dirigée contre un homme honorable, qui n'est pas là pour se défendre ; et enfin parce que M. Papadopoulo, m'ayant fait part de son projet d'attaque, avait, sur mes représentations, promis formellement d'y renoncer. J'avais donc toute raison, et comme philhellène, et comme ennemi de l'injustice, et comme ami outragé, d'adresser des reproches publics à M. Papadopoulo, tout en regrettant de le voir épuiser, dans des luttes inutiles pour son pays, dangereuses pour lui-même, un talent qui ne devrait se proposer pour but que l'intérêt bien entendu de sa patrie. Agréez, etc.

PH. LE BAS.

Paris, le 7 janvier 1845.

Nous apprenons que M. Papadopoulo a repris la plume ; mais cette polémique doit en rester là. Sa lettre de M. Vrétos au *Moniteur grec* est d'un ridicule s'achevé qu'elle ne mérite pas une réplique.

# NOTE

SUR

## QUELQUES BRIQUES VERNISSÉES DU MUSÉE DE SÈVRES.

Pl. XXIV (1).

L'emploi de carreaux de terre, enduits d'une couche d'émail coloré, pour revêtir certaines portions des édifices, remonte à une antiquité fort reculée. Il a été déjà plusieurs fois question, dans ce recueil (2), des briques vernissées rapportées de Babylone par l'abbé de Beauchamp, et nous ajouterons que le voyageur Rich parle de fragments de même nature qui lui avaient été envoyés de Ninive. Les fouilles opérées avec tant de succès par M. Botta, ont démontré que l'usage de ces briques avait été de recouvrir les parois intérieures des murailles et non pas le sol qui, à Khorsabad était, comme on le sait, formé de dalles de gypse incrustées de caractères cunéiformes de bronze.

S'il paraît certain que les Romains employèrent des plaques de verre et de marbre précieux, pour orner les murailles et même le plancher de leurs maisons, il semble qu'ils n'ont pas connu l'application de l'émail sur les briques. En examinant leurs vases, on serait tenté de croire qu'ils évitaient soigneusement de pousser le degré de la cuisson à un point qui pût amener la terre à prendre une apparence vitreuse, que donne accidentellement la fusion des éléments siliceux. On n'a, jusqu'à présent, jamais rencontré de carreaux émailés dans les ruines romaines. On n'a pas non plus de preuves qu'en Grèce, on ait fait usage de ce mode de décoration. Dans les temps primitifs, on foulait aux pieds la terre nue dans les appartements dont l'aire, *δάπεδον*, devait ressembler à celle de nos granges. Après le massacre des poursuivants de Pénélope, Télémaque, aidé par un bouvier et un gardeur de pourceaux, fait disparaître les taches de sang qui souillaient le *palais* paternel, en ratissant le sol avec le *λίστρον* (3). Plus tard on dala les édifices, et l'on employa pour cela le marbre et la pierre.

L'usage des revêtements de briques vernissées, n'a probablement

(1) Les figures que nous publions ici sont empruntées à diverses planches du bel ouvrage que MM. Brongniart et Riocreux vont faire paraître prochainement.

(2) V. p. 233, et 778.

(3) *Odyss.* XXII, v. 454 et suiv.

jamais été abandonné par les nations sémitiques, qui, en général, restent fidèles à toutes leurs coutumes.

Toujours est-il que les Maures d'Espagne ornaient, au X<sup>e</sup> siècle, les édifices de Cordoue de carreaux faïencés qu'ils nomment *zelaïdj*. La chapelle de Villa-Viciosa et la Giralda de Séville ont conservé les plus riches et les plus élégantes combinaisons de briques vernissées que le XII<sup>e</sup> siècle ait produites. On voit aussi ces briques figurer sur les parois de la grande salle du château de la Zisa, près Palerme, que M. Girault de Prangey croit bâti sous le roi normand Guillaume II (1). On remarquera (Pl. XXIV, n<sup>o</sup> 12), un carreau recueilli dans les ruines de l'Alhambra; sur un fond bleu, se détache un écusson jaune d'or chargé d'une bande blanche qui porte, en caractères arabes, la devise des rois de Grenade : *Il n'y a de vainqueur que Dieu*.

C'est fort probablement à la suite des rapports qui s'établirent entre les Arabes et les princes chrétiens d'Espagne et de France, que l'usage des carreaux de faïence s'introduisit dans notre pays. Mais, chose assez singulière, on se servit de ces briques, non plus pour orner les murailles, mais pour paver l'aire des châteaux et des églises. Nous n'avons aucune indication qui puisse nous aider à fixer positivement la date de l'emploi des carrelages de cette sorte, et il paraît seulement constant qu'il était en vigueur au XIII<sup>e</sup> siècle.

Les briques figurées sous les n<sup>os</sup> 1, 2, 4, 5, (Pl. XXIV), proviennent de l'église de l'abbaye de Voulton, près Provins, fondée, dit-on, par la reine Blanche, mère de saint Louis; celles qui portent les n<sup>os</sup> 3 et 6, ont été trouvées dans les parties basses d'un château ruiné, situé au milieu de la forêt de Quimperlé (Finistère), et que l'on a découvert sous une épaisse végétation; les trois carreaux placés sous les n<sup>os</sup> 7, 8, 9, faisaient partie du pavé de l'une des chapelles de l'église Saint-Étienne d'Agen, aujourd'hui détruite. Le n<sup>o</sup> 9 est tourné du côté de la face qui touchait le sol, et présente des reliefs destinés à faire adhérer le mortier. Viennent ensuite, (n<sup>os</sup> 10 et 13,) deux briques sauvées des ruines d'un château qui fut détruit par la mer, lorsque les eaux recouvrirent une petite ville située à l'embouchure de la Somme, non loin du Crotay.

Le n<sup>o</sup> 11 pris à Cosne, dans une chapelle détruite, était accompagné d'autres carreaux portant une tourelle, *castillo*, et se rapporte par conséquent aux règnes de Louis VIII ou de saint Louis.

Enfin, les trois petits carreaux qui terminent la planche (n<sup>os</sup> 14,

(1) *Essai sur l'Architecture des Arabes*, etc., explication de la Pl. IX.

15 et 16), ont été déterrés en 1835, dans la galerie des chasses à Fontainebleau, galerie bâtie sous saint Louis.

Il est à remarquer que le moine Théophile ne parle pas dans son livre, intitulé : *Diversarum artium schedula*, des briques vernissées, quoiqu'il enseigne avec détails la manière de fabriquer les mosaïques de verre. Ainsi vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ou au commencement du XIII<sup>e</sup>, les ornements que nous décrivons pouvaient ne pas être encore en usage dans nos contrées.

L'*Opere de Mosy* (*Opus musicus*, la mosaïque), ainsi que le nomme l'*Ystoire de li Normant*, publiée par M. Champollion-Figeac d'après un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, fut fréquemment employé pour *aorner lo pavement* des églises pendant toute la durée de l'architecture romane. Dans le pavé mosaïque de l'abbaye de Saint-Bertin, près Saint-Omer, exécuté en 1109, on voit des pierres, gravées au trait, contenant des creux symétriques dans lesquels un mastic unicolore se fait remarquer (1). C'est la transition entre les dalles de pierre et les briques vernissées.

MM. Vitet et Ramée dans leur description de la cathédrale de Noyon, actuellement sous presse, publient huit carreaux émaillés trouvés dans cette église; ils portent les armes de Coucy, et remontent aussi au XIII<sup>e</sup> siècle.

Les exemples cités, prouvent qu'ils se répandirent rapidement par toute la France, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, et, d'après l'abbé de la Rue (2), le carrelage qui se voit dans la grande salle de l'abbaye de Saint-Étienne à Caen, doit avoir été fait pendant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'indiquent les armoiries appartenant à des familles qui ont fourni des abbés et des religieux à ce monastère.

On ne sait pourquoi l'usage des carreaux vernissés se perdit si promptement. Le fait est qu'à l'exception du carrelage de la librairie de Sienne, et de quelques briques vernissées de l'évêché de Beauvais qui peuvent être du XVI<sup>e</sup> siècle, on ne trouve plus bientôt d'exemples de ces éléments de décoration, qui à notre époque ne figurent que dans les laiteries ou les fourneaux.

Certaines églises, comme Saint-Bénigne de Dijon, ont des toitures formées de tuiles vernissées, dont les combinaisons les plus riches et les plus variées sont peut-être celles que nous a conservées la flèche de Plombière près Dijon.

(1) V. le Mémoire de M. Hermand; recueil de la *Soc. des Ant. de la Morinie* t. V, 1841, p. 75 et suiv.

(2) *Essai historique sur la ville de Caen*, 1820, t. II, p. 90.

## DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

**NÉCROLOGIE.** — La *Revue* vient de perdre un de ses collaborateurs. M. Ernest Grille de Beuzelin, chevalier de la Légion d'honneur, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, secrétaire de la Commission des monuments historiques, vient de mourir dans sa trente-septième année, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Ayant fait de bonne heure des études d'architecture, il publia, en 1835, un ouvrage intitulé : *Essai historique et archéologique sur l'église et le couvent de Saint-Jacques ou Saint-Jacob-des-Ecossois, à Ratisbonne*. Cet ouvrage, accompagné de six planches dessinées par l'auteur, lui valut une mission dans les provinces de l'est. Au mois d'août de cette même année, il partit pour inspecter les monuments du département de la Meurthe, et après plusieurs mois de recherches assidues, il adressa à M. le Ministre de l'Instruction publique un travail qui fut imprimé deux ans après, en 1837, sous le titre de : *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les monuments historiques des arrondissements de Nancy et de Toul, accompagné de cartes, plans et dessins*. Depuis plusieurs années, M. Grille de Beuzelin rendait à l'histoire et à l'archéologie de nombreux services, par le zèle et l'intelligence avec lesquels il s'acquittait de ses fonctions au Ministère. Nos lecteurs se souviennent des comptes rendus qu'il nous communiquait, et qui donnent une idée de la protection que le gouvernement accorde à nos monuments historiques, protection qui ne peut avoir d'efficacité qu'autant qu'elle est secondée par l'activité des bureaux. La perte de M. Grille de Beuzelin sera vivement sentie par tous ceux qui ont eu avec lui quelques-unes de ces relations d'affaires dans lesquelles il apportait tant d'obligeance, plus vivement sentie par ses nombreux amis qui espéraient le voir longtemps encore partager leurs travaux.

— En faisant des fouilles au nord de Marseille, au lieu dit le *Petit Camas*, on découvrit, il y a peu de temps, une dalle de marbre blanc, d'un beau grain, ornée tout autour d'une moulure et d'un élégant arabesque, et portant au centre une inscription, composée de onze lignes de caractères arabes d'une forme très-ancienne. M. Canonville, possesseur de ce monument, vient de l'apporter à Paris, et M. Adrien de Longpérier en a donné la traduction suivante :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux, que Dieu soit favorable au prophète Mahomet, à sa famille, à ses compagnons,

« et qu'il leur accorde le salut. Toute âme goûtera la mort et vous  
 « serez récompensés au jour de la résurrection; heureux celui qui  
 « sera préservé du feu et entrera dans le paradis; quant à la vie  
 « présente, ce n'est qu'une jouissance illusoire. Ce tombeau est  
 « celui du Scheikh Aboul Abbas Ahmed, fils de Mohammed, sur-  
 « nommé Zalladj, il mourut le lundi quinze de Schaban de l'an  
 « cinq cent quatre-vingt-trois; il témoignera. » ( Sous-entendu qu'il  
 n'y a de Dieu que Dieu unique.) On a peine à expliquer comment  
 un monument funéraire sculpté au XII<sup>e</sup> siècle (au 1187 de J. C.)  
 dans quelque ville d'Afrique, a été transporté en Provence et enfoui  
 pendant plusieurs siècles. On pourrait croire que cette inscription  
 avait déjà été déterrée au XVII<sup>e</sup> siècle, et que c'est là l'*épitaphe  
 arabe* que l'historien de Marseille, Ruffi, dit avoir été découverte  
 dans cette ville. Celle dont il donne une transcription fantastique  
 en caractères latins, accompagnée d'une traduction non moins sin-  
 gulière, conserve, malgré tout, quelques traits qui autorisent cette  
 supposition. Ainsi dans la phrase: *Abon Alabes Amet ben Maamed,*  
*que à sa contemplation s'achemina en Numidie et mourut en la ville de*  
*Elomina, le 1<sup>er</sup> août en l'année 500 de son prophète Mahomed,* on  
 reconnaît les noms du mort et de son père, mais le reste est aussi  
 absurde qu'éloigné du vrai sens. Un peu avant, la phrase (qui est  
 ici traduite par : *toute âme goûtera la mort, etc.*, et qui est un  
 verset bien connu de la III<sup>e</sup> sourate du Coran), est rendue ainsi par  
 Ruffi : *Vouant son âme à Dieu comme fit lorsque mourut Loeman*  
*son frère.* L'écrivain provençal exprime toute l'indignation que lui  
 inspire la présence, sur des tombeaux, du nom de l'*infâme Mahomet.*  
 (V. *Histoire de Marseille*, t. II, liv. XIII, p. 316 et 317.)

— M. le duc de Luynes vient de faire don, au département des  
 médailles de la Bibliothèque royale, d'un demi-statère d'or d'Athènes,  
 monnaie d'ancienne fabrique et d'une très-grande rareté. Cette divi-  
 sion du statère d'or était la seule qui manquât dans la série attique  
 du cabinet de France.

— M. Longa vient d'apporter à Paris un vase d'argent, contenant  
 deux cent cinquante monnaies aussi d'argent et une fibule de même  
 métal attachée à une longue chaînette. Le tout a été trouvé sur les  
 bords de l'Adour, à Ayries. Toutes les monnaies présentent le même  
 type; une sorte de tête barbue très-grossièrement gravée et au revers  
 une élévation globuleuse un peu allongée. Comme ces monnaies ne  
 sont pas usées par le frottement on peut être assuré qu'elles ont été

frappées telles qu'on les voit maintenant. Le vase est en forme de capsule profonde. Ces monuments appartiennent très-probablement à la civilisation celtibérienne.

— M. le Ministère de l'Intérieur vient d'acquérir pour le musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny, une série de grands émaux qui décoraient autrefois la façade du château de Madrid, bâti par François I<sup>er</sup> et Henri II. Ces pièces sont au nombre de neuf et représentent les dieux de l'Olympe exécutés dans le plus beau style de la renaissance. Chacune d'elles est signée *Pierre Courteys* avec ces mots : *Fet à Limoges en 1559* ; elles étaient primitivement au nombre de douze, mais, lors de la démolition du château, on en transporta trois en Angleterre. On sait qu'il existe, à Chartres, dans une chapelle de la cathédrale, douze grands émaux figurant les apôtres et qui ornaient la façade du château d'Anet.

— L'Académie royale des Sciences de Berlin vient de décerner le titre de correspondant à MM. Ch. Lenormant et J. de Witte.

— M. J. J. Ampère, membre de l'Institut, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, voyage en Égypte, vient d'adresser à M. le Ministre de l'Instruction publique un premier rapport sur le résultat de ses opérations. Ce travail qui est daté de Keneh, et qui est fort étendu, contient des indications intéressantes sur divers monuments et plusieurs inscriptions hiéroglyphiques.

— Nous avons reçu de M. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix, des observations fort judicieuses sur notre Planche XX, représentant le *Tableau de saint Louis* et l'article qui l'accompagne, p. 691. Nous en aurions déjà fait la communication à nos lecteurs si nous n'attendions pas de l'un de nos correspondants d'Italie de nouveaux renseignements sur ce curieux tableau. Nous prions M. Rouard de recevoir nos remerciements pour l'offre bienveillante qu'il nous a faite dans l'intérêt de la *Revue Archéologique*, nous accepterons avec reconnaissance les documents qu'il voudra bien nous adresser.

— Nous avons annoncé dans le dernier numéro de la *Revue*, p. 761, la vente des *Vases peints* du prince de Canino. Ce n'est pas au mois d'Août prochain, mais bien le 22 Avril 1845 que seront vendus à la Salle des Ventes, rue des Jeûneurs, les Vases dont nous avons parlé. L'exposition publique aura lieu le 20 et 21 à la Salle de Vente, et provisoirement on pourra les voir les dimanche et jeudi de 1 à 4 heures, rue Sainte-Anne, 44.

## BIBLIOGRAPHIE.

---

ÉLITE DES MONUMENTS CÉRAMOGRAPHIQUES, matériaux pour servir à l'histoire des religions et des mœurs de l'antiquité, expliqués et commentés par CH. LENORMANT et J. DE WITTE. — Paris, LELEUX, in-4°, tome 1<sup>er</sup>, lxxvj-304 pages, 109 planches.

### DEUXIÈME ARTICLE (1).

Nous trouvons en tête du volume une introduction savante et développée, divisée en trois chapitres; le premier contient l'exposition très-complète de tous les systèmes adoptés jusqu'à nos jours par différents archéologues touchant l'origine des compositions qui ornent les vases peints ainsi que des vases eux-mêmes. Toutes ces opinions peuvent être ramenées à deux manières de voir principales; l'une qui ferait attribuer à la Grèce les vases que l'on trouve en Italie, où ils auraient été transportés par le commerce; l'autre qui accorderait aux peuples de l'Étrurie et de la Pouille le mérite d'avoir fabriqué ces élégants vaisseaux d'après leurs seules inspirations. Les auteurs de l'*Élite des monuments céramographiques* ne se rallient ni à l'une ni à l'autre de ces opinions. Le second chapitre est consacré à la démonstration de cette supposition, que là où les vases peints se trouvent en très-petit nombre, il est probable qu'originellement on les avait importés dans le pays, et que là, au contraire, où on les découvre en grande abondance, cette abondance ne s'explique que par l'existence d'une fabrique locale. Ce système, tout en faisant prédominer le fait de la multiplication des fabriques, laisse encore, comme on le voit, une assez belle part à celui de l'importation. Athènes, Égine, Corinthe paraissent être les seuls centres de fabrication dans la Grèce continentale. Dans l'archipel, il faut citer Milo et Santorin. Les vases

(1) Quelques fautes typographiques ont rendu à peu près incompréhensibles plusieurs passages de notre premier article; nous prions le lecteur de vouloir bien rétablir :

Page 777, ligne 12; au lieu de : méthodique ou rigoureux; . . . . méthodique et rigoureux.

778, ligne 13; au lieu de : tirrhéno-phéniciens; . . . . tyrrhéno-phéniciens.

779, ligne 18; au lieu de : sculpteurs; . . . . sculptures.

780, ligne 3; au lieu de : Cuyedoni; . . . . Cavedoni.

783, ligne 4; au lieu de : κάσος; . . . . κάδος.

trouvés sur les bords de la mer Noire, à Panticapée, offrent des particularités qui doivent faire croire à une industrie locale. On remarque au musée de Leyde un petit vase noir trouvé dans la Cyrénaïque, orné d'une tête de Jupiter Ammon, en relief, type national à Cyrène et qui semblerait déterminer le lieu où fut fait ce monument. La contribution de la Sicile à l'ensemble des richesses céramographiques, quoique plus considérable jusqu'à présent que celle de la Grèce, est loin de pouvoir se comparer à ce qu'a fourni l'Italie.

Dans cette dernière contrée, il faut distinguer trois groupes principaux, dont, chacun se divise en plusieurs branches différentes. Le midi de la Péninsule, désigné sous le nom de grande Grèce, est représenté par les fabrique de Locres et de Tarente, dont les produits se distinguent plus par la qualité que par le nombre. On peut dire absolument le contraire, comme nous l'avons déjà remarqué, des vases presque innombrables qu'on découvre dans la région montueuse de la Basilicate et dans les cantons intérieurs de la Pouille; les nécropoles de Canosa et de Ruvo figurent en première ligne dans cette abondante production. Dans la Campanie, on trouve dans les sépultures de Cumès des vases qui, d'après leur style, paraissent avoir été exécutés postérieurement à la prise de cette ville par les Samnites. Tout le monde connaît la finesse des produits céramiques de Nola, qui ne le cèdent qu'à ceux d'Athènes. A mesure que l'on monte vers les gorges du Samnium, à Capoue, à Avella, à Santa-Agatha-de-Goli, le goût s'affaiblit graduellement en une pompe mêlée de rudesse. Si les vases de ces localités conservent quelque supériorité sur ceux de la Basilicate, cette prééminence tient sans doute à l'ancienneté comparative plus grande de la fabrique. Les villes du revers de la Campanie tombèrent avec la ligne du Samnium vers la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, tandis que la Lucanie et le Brutium maintinrent encore leur prospérité jusqu'au temps de la guerre sociale. Or, plus un peuple continue longtemps à pratiquer un art, plus les produits de cet art deviennent maniérés et médiocres. Au nord de Rome, les vases peints se découvrent aussi abondamment qu'au midi, depuis Clusium jusqu'à Véies, mais surtout à Tarquinies et à Vulci.

MM. Lenormant et de Witte ne s'occupent que des vases *peints*, et c'est à ce point de vue qu'il faut juger leurs divisions. Comme ces monuments, en presque tous les lieux où on les exhume, révèlent une influence grecque, il est nécessaire d'en découvrir la raison.

La difficulté que présenterait le transport de vases si fragiles est un grave obstacle à opposer aux savants qui pensent que ces monu-

ments ont tous été fabriqués en Grèce. Cette difficulté paraîtra encore plus imposante si l'on réfléchit au peu de relations qui existaient entre les divers peuples de l'Italie, ce qui se comprend lorsqu'on voit combien différaient les unités monétaires des villes dont les territoires étaient limitrophes. C'est à l'exposition de cette idée qu'est consacré le troisième chapitre, et nous recommandons ce morceau à l'attention des archéologues comme étant de nature à jeter le plus grand jour sur plusieurs questions très-importantes de la numismatique. Les monnaies de l'Italie présentent plus ou moins la trace de l'influence hellénique, et il est à remarquer que cette influence est en rapport avec celle que révèlent les peintures des vases trouvés dans les lieux où furent frappées ces monnaies. Personne assurément ne sera tenté de croire que les monuments numismatiques de l'Italie, quand même ils nous montrent des légendes grecques, aient été fabriqués dans l'Attique ou dans l'Achaïe.

Si les objets d'art étaient difficiles ou même impossibles à transporter en grandes masses, les artistes qui les exécutaient ne rencontreraient pas individuellement les mêmes obstacles. Les monuments numismatiques sont encore ici d'un grand secours; car, sans parler des signatures d'un seul et même graveur inscrites sur les monnaies de plusieurs villes, quelquefois séparées les unes des autres par de grands intervalles, il existe souvent une telle identité de style et de travail entre les monnaies appartenant à des contrées situées à des distances considérables, qu'on ne peut s'empêcher de conclure que les hommes de talent, partout bien accueillis, n'hésitaient pas à louer leur industrie à qui savait la récompenser, en quelque lieu et sous quelque gouvernement que ce fût. Ainsi donc le point capital qui ressort de l'introduction est la substitution de l'hypothèse du déplacement des artistes, à l'hypothèse du transport des vases. Il y a là évidemment un grand pas de fait vers la vérité.

On sait que les sujets mythologiques forment la classe la plus nombreuse des peintures de vases. L'ouvrage commence par les *mythes des dieux*, qui suivront les *mythes des héros*. Ces deux divisions formeront donc un *galerie mythologique* aussi complète que possible, dans son genre toutefois, puisqu'elle est tirée uniquement des produits de l'art céramographique. Et ici, qu'il nous soit permis de dire quelques mots sur la manière dont nous concevons l'emploi des monuments de l'antiquité dans les recherches qui ont pour but l'histoire des idées religieuses. Ainsi, par exemple, il nous semble que la plus grande importance doit être accordée aux bas-reliefs ou aux statues qui ornent

les temples; le simple bon sens dit que ces représentations devaient être empreintes de toute l'orthodoxie relative que l'on peut attendre des peuples de l'antiquité (nous entendons parler du monde hellénique). Viennent ensuite les tombeaux qui ont dû être sculptés ou peints avec une intention arrêtée et grave; les monnaies dont les types ne dénotent pas, nous le croyons, des idées bien profondes de la part des graveurs, mais qui nous conservent des copies de figures, de groupes, de symboles, reproduites parce que les originaux étaient consacrés dans les temples. Or, ces modèles avaient été conçus, avec toute apparence, suivant des idées hiératiques. Les monnaies nous offrent donc le reflet des mythes, et on doit les expliquer dans le sens religieux, sans pour cela faire des artistes qui les ont produites d'ingénieux théologiens. Nous classons, en dernier lieu, les peintures, les sculptures *privées*, celles que l'on trouve dans les habitations particulières, et celles qui décorent les ustensiles au nombre desquels nous rangeons les vases. A coup sûr le caprice ou l'arrangement ont pu avoir dans l'ornementation de ces derniers monuments une grande part, et nous croyons qu'il est peut-être utile de tenir compte de cette donnée lorsqu'on explique les peintures céramographiques.

Si nous faisons nos réserves pour ce qui concerne les vases funéraires, nous distinguons cependant la destination pieuse, de l'usage officiel.

Ce n'est pas assurément que nous inclinions vers la mythologie réduite en biographie, où les événements et les actions se développent d'une manière rationnelle, en suivant l'ordre possible dans l'existence humaine. Ce qui, dans la mythologie des monuments, paraît de la confusion, tend, en fin de compte, à faire prévaloir le dogme de l'unité dont les différentes fables ne sont que des expressions variées. La permutation des individus dans les scènes religieuses montre que les dieux les plus différents confinent et se mêlent comme les rameaux qui appartiennent à une même souche.

Nous voulons seulement dire que la signification donnée à un type doit dépendre de la place qu'occupe la composition qu'il s'agit d'expliquer, et qu'il ne serait pas prudent de modifier la forme théorique d'un mythe pour quelque association de personne fournie par une peinture de vase, où une dévotion personnelle, le besoin de remplir un vide ont pu lui faire donner un rôle exceptionnel.

Les vases peints n'ont conservé que bien peu de traces des divinités italiotes; une amphore qui existe depuis peu de temps dans le cabinet de M. le comte de Pourtalès, représentant *Rhèa* qui apporte à *Saturne*

une pierre emmaillotée, et un rhython, orné d'une *Cybèle*, cité par M. Raoul Rochette (*Journal des Savants*, nov. 1841), n'ont pu être figurés dans le livre de MM. Lenormant et de Witte, qui commencent leur collection par les scènes de la guerre des dieux et des *Géants* qui occupent les onze premières planches. Dix-sept autres planches sont consacrées à la représentation de *Jupiter*, soit sous la forme humaine et entouré de quelques divinités, soit sous la forme d'aigle ou de taureau, enlevant *Thalia*, Égine, Europe. Dix planches nous montrent *Junon*, seule ou accompagnée; cette déesse est, quelquefois, très-difficile à reconnaître. Les sujets relatifs à *Vulcain* sont répartis en dix-neuf planches, dont les deux tiers représentent ce dieu ramené à l'Olympe par Bacchus, sujet éminemment funéraire. On trouve à la fin de ce même chapitre deux scènes de la formation de *Pandore* et de la naissance des *Paliques*. Trente-neuf planches retracent l'histoire de *Minerve*; la seule *naissance* de la déesse en occupe treize. On conçoit sans peine que les peintres aient fréquemment figuré l'*artifex* par excellence. Quant à l'enfantement mystique de *Jupiter*, c'est un de ces sujets qui, exprimant l'origine de la vie, devaient naturellement être mis en parallèle avec les enlèvements, allégories de la mort. Les dix dernières planches du premier volume offrent différents types de la *Victoire*, placée à la suite de *Minerve*, parce qu'elle n'est pour ainsi dire qu'un dédoublement de la déesse ou plutôt un acolythe si intimement lié avec elle, que souvent toutes deux ne forment qu'une même divinité, devenant alors cette *Athéné-Nicé*, dont Pausanias vit le temple sur l'Acropolis de Mégare. Une belle peinture (Pl. XCIV), tirée d'un vase de Hamilton, représente la *Victoire* qui érige un trophée. Les auteurs de l'*Élite des monuments céramographiques*, rapprochant avec raison ce sujet du type qui se voit sur les tétradrachmes d'Agathocle, roi de Syracuse, pensent que si le vase est de fabrication sicilienne, il a pu être peint à l'époque des triomphes de ce roi sur les Carthaginois. Cette remarque est très-ingénieuse, et nous croyons que l'époque assignée à ce monument serait tout à fait convenable; car des types analogues se retrouvent sur les monnaies de deux contemporains d'Agathocle, Séleucus I<sup>er</sup>, roi de Syrie, et Dionysus, tyran d'Héraclée. L'examen des médailles prouve avec quelle régularité le niveau des idées en fait d'art tendait continuellement à s'établir partout où l'influence grecque avait accès.

Il est quelquefois très-difficile de classer des peintures dans lesquelles paraissent plusieurs divinités. Par exemple, les luttes de Ju-

piter et d'Apollon, de ce dernier avec Hercule, avec Neptune, de Neptune avec Minerve, avec Bacchus, peuvent faire ranger les scènes dont elles font le sujet au chapitre de l'un ou l'autre des personnages que nous avons énumérés; des renvois fréquents peuvent seuls parer à cet inconvénient inséparable de la matière.

MM. Lenormant et de Witte décrivent avec le plus grand soin les compositions, les figures, les accessoires qu'ils observent sur les vases. Ils savent habilement tirer parti de chaque circonstance pour rattacher les types céramographiques à d'autres monuments figurés ou à des textes qui peuvent concourir à en donner l'intelligence. A coup sûr la mythologie, telle qu'elle ressort de la comparaison que permet d'établir l'immense quantité de vases découverts depuis quelques années, est essentiellement différente de celle que l'on s'était faite depuis la renaissance des lettres, à l'aide d'Horace, de Virgile et d'Ovide. On ne voulait voir dans les croyances antiques qu'un fade allégorisme ou une obscénité recherchée; il semblait que Demoustier et Lachaud avaient dit le dernier mot sur la religion de la Grèce et de Rome. Aujourd'hui on se trouve en face d'un arsenal de documents d'une haute valeur; il est devenu indispensable de renoncer à la *biographie* des dieux et des héros; à la place de personnes, on trouve des idées qui s'expriment surtout par la combinaison des individus. Les dieux ne sont plus que des acteurs chargés tour à tour de représenter une *force* qui témoigne d'une puissance supérieure à l'humanité. L'action est la chose importante, le nom de ceux qui y prennent part est presque indifférent. Cette théorie se déduit nécessairement des exemples fréquents et certains de permutations et d'associations que nous présentent les scènes mythologiques. On peut, à la vérité, dire comme Simonide, chargé par Hiéron de définir la divinité : *Quanto diutius considero, tanto mihi res videtur obscurior* (1). Mais plus la mythologie deviendra complexe et obscure, et rebelle à tout code, plus selon nous, il sera possible de nous faire une idée de ce qu'elle était dans l'antiquité chez les peuples de race indo-germanique.

Une table de cinquante-deux pages à deux colonnes termine le volume que nous analysons; c'est assez dire que les auteurs n'ont rien négligé pour rendre leur ouvrage utile et instructif. La lecture de cette table suffit déjà pour donner une idée fort étendue de la mythologie. Les cent neuf planches, qu'explique cette première partie, sont exécutées avec un grand soin et rendent le style des originaux avec

(1) Cicér., de *Nat. Deor.*, I, XXII.

beaucoup d'exactitude; ceux qui ne voudraient considérer la céramographie qu'au seul point de vue de l'art, trouveront donc dans ce livre de quoi se satisfaire amplement.

Dans quelque esprit que l'on étudie le travail de MM. Lenormant et de Witte, on reconnaîtra sa grande utilité, la méthode simple qui a présidé à sa rédaction, enfin l'érudition riche, ingénieuse que les auteurs y ont déployée avec une bonne foi entière, un zèle qui ne s'efforce pas de dissimuler les difficultés, une conscience qui leur fait rechercher les exceptions. Espérons que rien ne s'opposera à la prompt publication des volumes suivants. A. L.

— La REVUE DE PHILOGIE, DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNE, qui paraît sous la direction de M. Léon Rénier, a publié dans ses deux premiers numéros, entre autres articles:

Sur l'époque de l'avènement et du couronnement des Ptolémées à propos d'un passage de l'inscription de Rosette, par *M. Letronne*. — Voyage en Asie-Mineure, premier rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique, par *M. Le Bas*. — Sur l'inscription de Delphes, citée par Pline, par *M. Rossignol*. — Deux Inscriptions grecques de Philes relatives à deux membres d'une confrérie dionysiaque, par *M. Letronne*. — Sur un passage de Salluste, par *M. Quicherat*. — Ce recueil paraît tous les deux mois par cahier d'environ six feuilles.

## NOUVELLES PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES.

### ITALIE.

*Gervasio (Agost.)*: Osservazioni intorno alcune antiche iscrizioni che sono o furono in Napoli. Lette nell' Accademia Ercolanese nell' anno 1840. Napoli, 1842. 4.

*Schulz (H. W.)*: Raggiunglio delle principali escavazioni operate ultimamente nel-regno di Napoli. Roma, 1843. 8.

*Secchi (F. Ciamp)*: Il mosaico Antoniano rappresentante la scuola degli atleti trasferito, per ordine di Gregorio XVI, dalle terme di Caracalla nel palazzo Lateranese. Roma, 1843. 4.

Studio Sull anfiteatro Puteolano. Napoli, 1842.

*Turconi*: Fabbriche antiche di Roma. Milano, 1843.

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

## DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

|  | PAGES    |   | PAGES    |
|--|----------|---|----------|
| Abad, signification de ce mot, note 1.....   | 234      | <i>Anthropomorphisme</i> .....  | 12       |
| Abbaye de Montréal, 271; — de Gigny, 369; — de Pontigny.....   | 369      | Aphytis, vase à puiser.....   | 782      |
| Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 69, 338, 697; — des Sciences de Bruxelles, rapport sur les fouilles de Fouvin-le-Comte.....       | 406      | Apothéose de Romulus. Sculpture.....  | 591      |
| Académie d'Herculanum; ses membres distingués.....   | 41       | Arbre de Jessé. Sculpture et vitrail expliqués, pl. XXI et XXII.....  | 755      |
| Actes d'adoration. V. <i>Proscynèmes</i> .   |          | Arc de Saintes.....   | 614      |
| Affranchis. Recherches sur l'origine de leur nom.....  | 115      | Archéologie (L'), 1; — pose les bases certaines de l'histoire, 12. En Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France. V. à ces divers noms.   |          |
| Ahrens (M.), savant cité.....  | 317      | Archéologue. En quoi il diffère de l'antiquaire.....  | 2        |
| Ain (Recherches historiques sur le département de l'), par M. de la Teyssonnière.....  | 365      | Architecture (Etude indispensable de l')... pl. VII.....  | 15       |
| Ainsworth, savant cité.....  | 628      | Armoire aux saintes huiles à Saint-Clément, pl. VII.....  | 212      |
| Akerman, savant cité.....  | 628      | <i>Ars critica lapidaria</i> .....  | 112      |
| Allemagne. Bibliographie des savants archéologues de ce pays..... 77, 560, 618, 699  | 340      | Artaxerce (Vase d').....  | 497      |
| Ambron de Saint-Laurent, pl. X.....  | 340      | Aryballas (Vases dits).....   | 778      |
| Ames (Pèsement des). V. <i>Psychostasie</i> .  |          | Aschraf (Malek el), son nom sur une coupe, 540; — liste des princes arabes qui ont porté ce nom.....  | 543      |
| Ammien Marcellin, sur la langue hiéroglyphique.....  | 352      | Asie-Mineure ( <i>Voyages archéologiques dans l'</i> ), par M. Le Bas: 1 <sup>er</sup> rapport, 39; 2 <sup>e</sup> rapport, 98; 3 <sup>e</sup> rapport, 166; 4 <sup>e</sup> rapport, 277; 5 <sup>e</sup> rapport, 422; 6 <sup>e</sup> rapport, 629, 705 |          |
| Ampère (M.-J.-J.). Son départ pour l'Égypte.....   | 559, 845 | Assaut d'une forteresse représenté dans une sculpture assyrienne.....   | 224      |
| Amphiaraius prenant congé d'Eriphyle, peinture d'un vase de Nola.....  | 484      | Association archéologique anglaise.....   | 72       |
| Amphore avec peintures noires, 482; — Autres dites bachiques, 783; — de Corcyre, <i>ib.</i>  |          | Athènes. Preuves de son influence sur les arts, 85; — ses trois musées, 42; — lettre sur ses antiquités. V. <i>Le Bas</i> . — Fragments moulés de ses antiquités, 210; — siège de cette ville, par Morosini.....  | 832      |
| Anphæa (Vase dit).....   | 780      | Attributs (Des). De la Vierge, 470; — des saints. Ouvrage allemand cité.....  | 610      |
| Ancre des Séleucides, sa signification.....  | 93       | Autel assyrien avec caractères canéiformes..  | 217      |
| Ange gardien figurant dans une scène de psychostasie.....  | 306      | <i>Autocrator</i> . Sur l'absence de ce mot dans les cartouches hiéroglyphiques du zodiaque,.....   | 381, 387 |
| Anges psychagogues, 512; — de la mort.....   | 518      | Avellino, archéologue cité.....   | 784      |
| Anges. Comment représentés par les agiographes, 597; — gardiens, 658; — confondus avec le génie des païens, <i>ib.</i> ; — exterminateurs..... | 667      | Axoum. V. obélisques  |          |
| Angleterre (Ouvrages d'archéologie en).....  | 628      | Azema de Montgravier (M). Sa lettre à M. Hase sur des inscriptions.....   | 122, 566 |
| Anjou (Archives d'), par M. Marchegay, citées.....   | 363      | Babylone. Description de cette ville, par Hérodote.....   | 225      |
| Annales de l'Institut, t. XV, cité.....  | 480      | Bæhr. V. <i>Symbolick</i> .   |          |
| Anneau chrétien avec figures.....  | 762      | Balance, symbole de la justice, 297; — antique.....   | 650      |
| Annocation. Peinture symbolique du XV <sup>e</sup> siècle, 467; — à l'église Saint-Denis.....  | 606      | Barrow. V. <i>Peit</i> .  |          |
| Antiquaire. En quoi il diffère de l'archéologue.....   | 1        | Basiliques chrétiennes. Recherches sur leurs types primitifs et leurs modifications, par M. Kugler.....   | 618      |
| Antiquaires de France (Mémoire de la société des). Examen critique du 7 <sup>e</sup> volume.....   | 410      | Basse-OEuvre à Beauvais, mouum. roman. 549  |          |
| Antiquité (L') figurée.....  | 1        |   |          |
| <i>Antiquités chrétiennes (Mémoires sur les)</i> , par Raoul Rochette. Cité.....   | 304      |   |          |

|   | PAGES                        |  | PAGES    |
|---|------------------------------|--|----------|
| Bassin antique à Nîmes. Description et pl. . . . .  | 477                          | Catacombes chrétiennes de Milo, 69; — de Naples. . . . .   | 414      |
| Bateau romain retrouvé à Chercheil . . . . .  | 696                          | Caumont (M. de). <i>Son cours d'antiquités monumentales</i> . . . . .  | 368      |
| Batissier. <i>Les Elémens d'archéologie nationale</i> . . . . .   | 142                          | Cavedoni, archéologue. . . . .   | 784      |
| Baubn. Figure symbolique. . . . .   | 482                          | Cazouini, écrivain arabe; son <i>livre des merveilles des créatures</i> . . . . .  | 545      |
| Budour (Sainte). . . . .  | 24                           | Celestins. Chapiteaux provenant du cloître de ce couvent. . . . .  | 550      |
| Béatrix, impératrice; son portrait. . . . .   | 528                          | Celtique Monument de cette époque à Marly. . . . .   | 68       |
| Bechstein. Sur les monuments de la Franco-<br>nie et de la Thuringe. . . . .  | 610                          | Cér-mographie. Dissertation de M. de Long-<br>périer. . . . .  | 776, 846 |
| Benoît (Saint-)sur-Loire ( <i>Souvenirs histo-<br/>riques sur l'abbaye de ce nom.</i> ) 140; —<br>ordre de ce nom. . . . .  | 369                          | Cér-mographie (Monuments de la) publiés<br>par MM. Ch. Lenormant et J. de Witte. . . . .   | 627      |
| Betti, archéologue. . . . .   | 784                          | Cercueils de bois chez les Athéniens. . . . .  | 388      |
| Bibliographie archéologique, 1 <sup>er</sup> Bulletin. En<br>France, 74 et suiv., 627; en Allemagne,<br>77, 560, 704; en Angleterre, 78, 628; en<br>Italie. . . . .     | 79, 784                      | Cervetri (Tombeau de). . . . .   | 312      |
| Birch (Sam), galerie d'antiquités publiée par<br>ce savant. . . . .   | 628                          | Chalérix (Saint), évêque de Chartres au VI <sup>e</sup><br>siècle. <i>Mémoire</i> de W. de Boisthibault sur<br>la découverte de son tombeau. . . . .   | 374      |
| Bolloye. Son ouvrage sur la Morée, 281, 282, 288  |                              | Champs Élysées d'Arles. Fouilles. . . . .  | 127, 128 |
| Boëckh. Recueil d'inscriptions de ce savant. . . . .  | 42                           | Champoiseau (M.). Ses tableaux chrono-<br>logiques de l'histoire de la Touraine. . . . .   | 762      |
| Boiseries du XV <sup>e</sup> siècle sculptées. V. <i>Arbre de<br/>Jesse</i> . . . . .   | 110, 317, 460, 683, 706, 715 | Champollion. Ses travaux sur les hiéro-<br>glyphes. . . . .  | 62, 341  |
| Bombylios (Vases). . . . .  | 778                          | Chanson de Roland. Fragment. . . . .   | 521      |
| Bon-Pasteur (anciennes représentations du). . . . .   | 404                          | Chant des Aivals. . . . .  | 112      |
| Boscherville (Église de) en restauration. . . . .   | 555                          | Chapelle du collège de Navarre (Recherches<br>historiques sur la). . . . .   | 192      |
| Botta (M.). Ses découvertes archéologiques. . . . .   | 9, 215, 402, 697             | Chapelle de Cluny. . . . .   | 30       |
| Bouddhisme indien (Histoire du), par<br>E. Burnouf. . . . .   | 764                          | Chapelle des Pénitents. . . . .  | 534      |
| Boulay (M. La), nommé membre de l'Acadé-<br>mie des Inscriptions et Belles-Lettres. . . . .   | 668                          | Chapelle du prieuré de Morlange. . . . .   | 267      |
| Braun (M.). Mémoire sur le tombeau de Cer-<br>vetri. . . . .  | 312                          | Char assyrien. . . . .   | 219, 227 |
| Brindes. Objets découverts en ce lieu. . . . .  | 262                          | Charente-Inférieure. <i>Fastes historiques</i> ;<br><i>Archéologie, etc., sur ce département</i> . . . . .   | 140      |
| Briques assyriennes, 225, 233; — de Baby-<br>lone, 225, 243, note 1, 778—617; — ver-<br>nissées du XIII <sup>e</sup> siècle, 840; — pl. XXIV,<br>de l'Alhambra. . . . . | 841                          | Charlemagne. Reliquaire et recherches sur<br>ses reliques, pl. XV. . . . .   | 524, 531 |
| Buclon (M.). Note communiquée à l'Acadé-<br>mie des Inscriptions et Belles-Lettres. . . . .   | 69                           | Charlemagne (Canonisation de) sous Barbe-<br>rousse, par le pape Pascal. . . . .   | 524      |
| <i>Bulletin de l'Institut archéologique</i> . . . . .   | 312                          | Charleuf (M. Gilbert), ses découvertes. . . . .  | 698      |
| Burnouf père. Sa mort et son éloge. . . . .   | 135                          | Chasseurs orientaux. . . . .   | 538      |
| Burnouf (M. Eugène). Son histoire du Boudd-<br>hisme, 764; — ses travaux sur les in-<br>scriptions cunéiformes. . . . .   | 445                          | Chasuble d'étoffes arabes de la cathédrale de<br>Coire. . . . .  | 408      |
| Byzantin. Remarque importante sur l'emploi<br>banal de cette expression. . . . .  | 530                          | Chasuble du XIII <sup>e</sup> siècle à Coutances. . . . .  | Ib.      |
| Byzantins. Véritables monuments de cette<br>époque. . . . .   | 531                          | Château des Génois, Asie-Mineure. . . . .  | 323      |
| Cabanes funéraires. . . . .   | 781                          | Chaussée romaine découverte à Paris. . . . .   | 188      |
| Cadalvène (M. de), à Constantinople, nommé<br>correspondant de l'Acad. des Inscriptions<br>et Belles-Lettres. . . . .   | 697                          | Chemins de l'hôtel de Cluny. . . . .   | 38       |
| Callier (M.). Sa lettre à M. Letronne. . . . .  | 182                          | Cheval emblème de la Mort. . . . .   | 674, 675 |
| Campana, archéologue. . . . .   | 784                          | Cheval vainqueur couronné par son maître.<br>Épiscème d'une médaille. . . . .  | 93       |
| Canino (Le prince de). Sa belle collection. . . . .   | 761                          | Chevaux assyriens. . . . .   | 219, 227 |
| Canon du siècle de Henri II retrouvé en Al-<br>gérie. . . . .   | 70                           | Chimère, sculptée sur un tombeau. . . . .  | 66       |
| Capranesi, archéologue. . . . .   | 784                          | Christ de Naga. . . . .  | 579, 580 |
| Carbon, peintre du XVI <sup>e</sup> siècle. . . . .   | 32                           | Ciel (La déesse), représentée sur le zodiaque. . . . .   | 381      |
| Carnoët (Finistère). Objets trouvés dans la<br>forêt de ce nom. . . . .   | 133                          | Clarac (M. le comte de). <i>Musée de sculp-<br/>ture antiq. et mod.</i> 302, 511 (note) 594;<br>— <i>Inscriptions grecques du musée</i> , ib.<br>— son Catalogue des Artistes de l'anti-<br>quité. . . . . | 338      |
| Carter. <i>Ancient Painting and sculpture, etc.</i><br>à la note. . . . .   | 756                          | Clément (Saint), d'Alexandrie, cité à pro-<br>pos de la langue hiéroglyphique, 353; —<br>cité à propos des anges gardiens. . . . .   | 658      |
| Cartouches vides du temple de Dendera, 383,<br>note 2; — cartouches pharaoniques. . . . .   | 725                          | Cléophas et Cléopas. Remarques sur ces deux<br>noms. . . . .   | 485      |
|   |                              | Cloches, leur origine. . . . .   | 128      |
|   |                              | Cloître converti en musée à Barcelone, 72;<br>— de Cadouin, sculpture de ce monu-<br>ment. . . . .   | 513      |
|   |                              | Cluny (Hôtel de), son musée; voir ce mot.<br>Plan. . . . .   | 23       |

| PAGES  | PAGES              |
|--|--------------------|
| Cœur de saint Louis. Examen de l'authenticité de cette découverte. . . . .   | 269, 390, 546      |
| Collège de Navarre. Voir <i>Chapelle</i> .   |                    |
| Collier gaulois 124; — Collier de la confrérie de saint Christophe (note 1) . . . . .  | 610                |
| Cologne (Cathédrale de) . . . . .  | 625                |
| Combat d'Achille et de Memnon . . . . .  | 651                |
| Commission des monuments historiques, 54, 201, 519; — Archéologique du département du Nord, 129; — des antiquités de la France, 363; — du prix de numismatique . . . . . | 378                |
| Comte-Evêque (Notice sur le); par Gérard, citée. . . . .   | 375                |
| Comtes de Flandre (Histoire des), citée. . . . .   | 366                |
| Cônes assyriens . . . . .  | 218                |
| Conrad, oncle de Barlerousse, son portrait. . . . .  | 528                |
| Copte, ancienne langue égyptienne . . . . .  | 349                |
| <i>Corpus inscriptionum</i> de Boëckh, cité 42, 316  |                    |
| Costumes présumés d'annuques . . . . .   | 222                |
| Coupe sassanide, 312; — sa description, 483; arabe, sa description . . . . .   | 538                |
| Coupe du tombeau de Théodoric . . . . .  | 643                |
| Courtet (Jules). Sur un porche roman . . . . .   | 474                |
| Croix ansée (De la) égyptienne, imitée par les chrétiens . . . . .   | 483                |
| Croix. Son apparition dans les types des monnaies, 96; — processionale, 130; — dans les mains de la Victoire des monnaies antiques . . . . .                             | 96                 |
| Crotales, observation sur ce mot . . . . .   | 412                |
| Cryptes du VII <sup>e</sup> et IX <sup>e</sup> siècles . . . . .   | 550                |
| Cunéiformes (Caractères). Systèmes perse, assyrien, babylonien, arménien, 234, 444. Voir aussi <i>Autels</i> . . . . .   | 217, 233, 234, 697 |
| Cuve baptismale . . . . .  | 129                |
| <i>Κυρότοκος</i> , mot grec signalé comme inédit. . . . .  | 416                |
| Cyathis (Vase dit) . . . . .   | 782                |
| Cylindres babyloniens, leur importance. 12, 617  |                    |
| Cypselus (Vase de) . . . . .   | 484                |
| Dalmacius, Bas-relief de Sémur . . . . .   | 677                |
| Daniel, grave sur des monuments des premiers siècles du christianisme . . . . .  | 125                |
| Dauphin, emblème chrétien; — d'Arion; — de Taras . . . . .   | 405                |
| Debret (M.). Architecte injustement attaqué pour sa restauration de l'église Saint-Denis . . . . .   | 609                |
| Delaquérière (M.). V. Église Saint-Ouen.   |                    |
| Démarate (le Corinthien). Ce que lui doit l'art en Étrurie . . . . .   | 87                 |
| Démons chez les chrétiens et les païens . . . . .  | 659                |
| Dépaulis (M.). Don de divers objets au Cabinet des Antiques . . . . .  | 617                |
| Diable (Le) comment envisagé? et représenté (note 5) . . . . .   | 668                |
| Dialecte sacré, distinct du dialecte vulgaire, 344; — de Thessalie . . . . .   | 316                |
| <i>Dictionnaire des monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge</i> de M. L.-J. Guénebaud . . . . .  | 141, 415, 610, 677 |
| Diodore de Sicile sur l'écriture hiéroglyphique . . . . .  | 350                |
| Diplyque de Besançon; Pl. IV, 144; — en ivoire du musée de Cluny . . . . .   | 531                |
| Divinités (Des) psychopompes dans l'antiquité et le moyen âge; par M. A. Maury. Voir <i>Psychostasie</i> .   |                    |
| Dré, dieu du mal . . . . .   | 294                |
| Druides (Monuments des). Brouze découverte. 117  |                    |
| Dubeux (M.). Sa traduction de la Chronique de Tabari . . . . .   | 294                |
| Dubois de Monpereux. <i>Voyage au mont Caucase</i> (note 9) . . . . .  | 599                |
| Dujardin (doct.). Critique de Champollion réfutée . . . . .  | 341                |
| Dumas (M.), chimiste, son rapport sur le prétendu cœur de saint Louis . . . . .  | 399                |
| Durand, sa Collection célèbre . . . . .  | 310                |
| Édit de Dioclétien . . . . .   | 112                |
| Egger (M.), sa lettre en réponse à M. Lebas. 760   |                    |
| Égine (Vases d') . . . . .   | 779                |
| Égypte. Importance de l'étude de ses monuments, 8, 9, 10; — Ouvrages cités sur ce pays et ses antiquités, 291, 292, 293, 301; — Explorée, par M. Prisse d'Avesnes. 723   |                    |
| Éléphant, vu en songe par la mère de Boud-dha, 93; — support d'un siège épiscopal. 544   |                    |
| Éleusis (Ville d'), ses inscriptions . . . . .   | 45                 |
| Élie, son enlèvement; comment en visage, 670, 671; — l'histoire de ce prophète regardé comme un mythe . . . . .  | 672                |
| Émail (Peinture sur). Ouvrage de M. Dus-sieux . . . . .  | 143                |
| Émaux du château de Madrid . . . . .   | 845                |
| Emprunts (Des) faits aux monuments païens par les chrétiens . . . . .  | 669                |
| Épigraphie (Science de l'), sa définition . . . . .  | 14                 |
| Episcopus du XI <sup>e</sup> siècle. Voir <i>Siège épiscopal</i> .   |                    |
| Escalopier (M. de l'). Sa traduction du moine Théophile, citée avec éloge . . . . .  | 372                |
| Estampage. Importance et pratique de ce procédé . . . . .  | 43                 |
| Éthiopiens. Costumes des rois de ce pays. 5-3; — observations sur la forme de leur écriture . . . . .  | 576                |
| Étienne (Saint) lapidé. 512; — observations sur le costume inusité de cette figure (note 3) . . . . .  | 677                |
| Étrusques (Les). Vases qu'on leur attribue . . . . .   | 82, 87, 781        |
| Eudamidas, fils de Perdicaes, figure de bronze de ce personnage, pl. XIII . . . . .  | 459                |
| Eulogie. Vase chrétien . . . . .   | 406                |
| Éunuques. Voir <i>Costume</i> .  |                    |
| Évêque d'Amiens (M. l'), sa circulaire sur la conservation des monuments . . . . .   | 339                |
| Expiation d'Oreste, peinture (à la note) . . . . .   | 656                |
| Fabrique phénicienne des vases peints. 777; — fabrique grecque, 778; — fabrique étrusque, 781; — de la Basilicite . . . . .  | 783                |
| <i>Familles Romaines</i> (Monnaies des), par M. Gennaro Riccio . . . . .   | 380                |
| Fano (Coupe arabe trouvée à) . . . . .   | 539                |
| Fata (Les trois), déesses de la destinée . . . . .   | 298                |
| Fellows, savant anglais son exp. à Xanthé. 66  |                    |
| Ferret et Galinier. V. Obélisque d'Axoum.  |                    |
| Figurine de bronze. Conjecture à ce sujet. . . . .   | 458                |
| Fiorelli (Joseph). Son ouvrage sur les monnaies grecques . . . . .   | 93, 380,           |
| Firouz. Ce roi perse représenté sur une coupe Flandre. Voir <i>Comtes de</i> .   |                    |
| Fortunées (Illes). Séjour des âmes . . . . .   | 677                |
| Fortia d'Urban (M. de). Sa collection de pierres gravées . . . . .   | 617                |
| Fourmont. Hommage rendu à son exactitude . . . . .   | 100, 104, 105      |

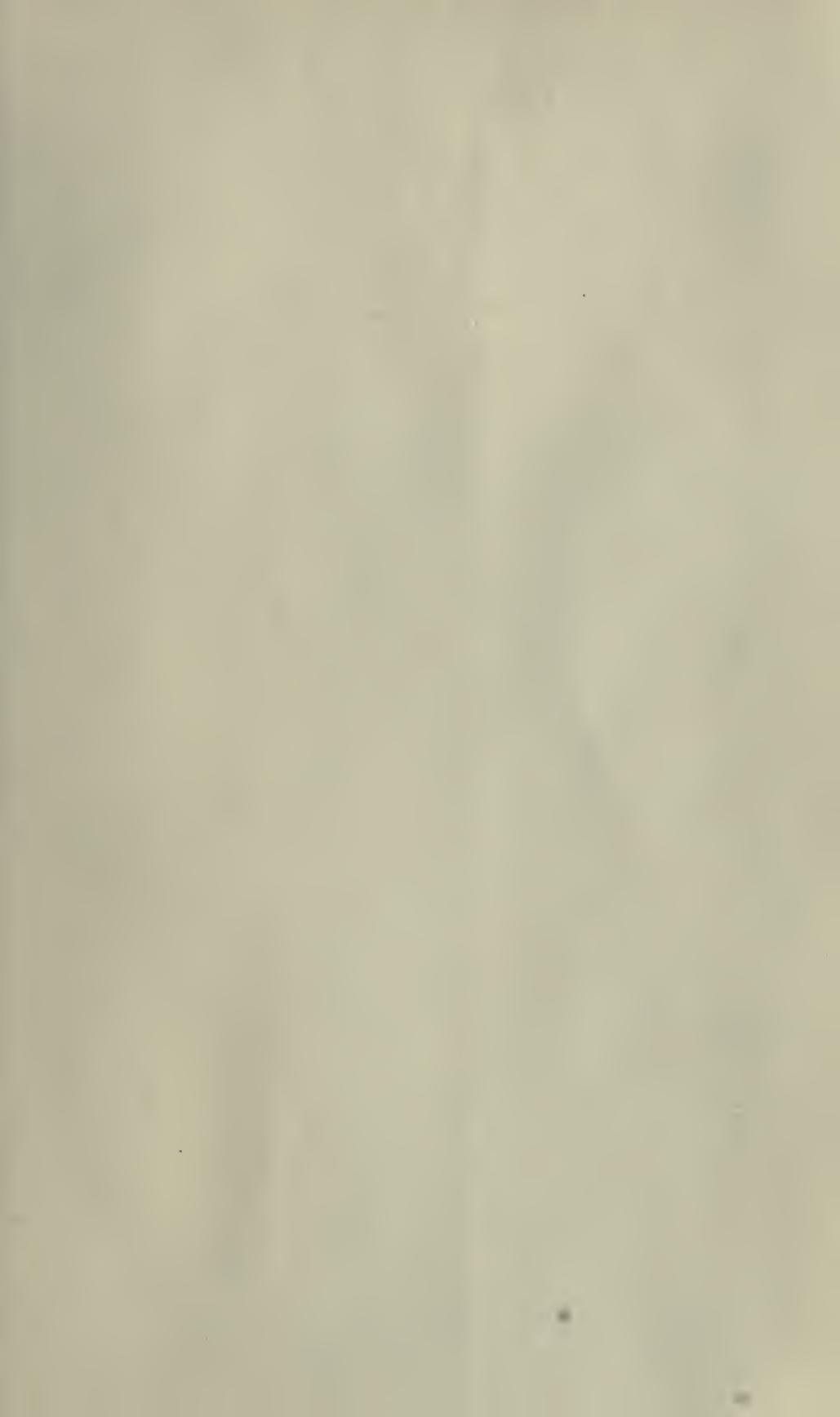
|   | PAGES    |  | PAGES        |
|---|----------|--|--------------|
| France (publications archéologiques) 74, 140, 211, 269, 338, 409, 480, 627, 764   | 319      | Gwilt. Savant.....   | 628          |
| Franz. <i>Elementa epigraphicæ græcæ</i> .....  | 538      | Hagenbach. Savant numismate.....   | 113          |
| Frédéric Barberousse, son portrait, 529; — duc de Souabe, son portrait, 527; — Frédéric II; ses chasses.....                        | 475      | Hamilton. Savant.....  | 628          |
| Fulcherius, évêque d'Avignon.....   | 475      | Harnachement des chevaux assyriens... 219,   | 228          |
| Gabriel (L'ange). Psychopompe, 303; — représenté sur un autel du XII <sup>e</sup> siècle.....                                       | 470      | Harpies (Fable des). Peinte sur un vase grec.  | 481          |
| Gaillon. Découverte du nom de l'architecte de son portique.....   | 69       | Hathor. Divinité égyptienne.....   | 208          |
| Galeron. Statistique du Calvados.....   | 117      | Hébreux. Leurs livres.....   | 660          |
| Gallo-Romain. Monuments de ce style.....  | 133      | Heffier (docteur). Mythologie grecque et romaine.....  | 704          |
| <i>Gammarus</i> , tessère représentant ce crustacé.....   | 261, 405 | Hel. Dieu de la mort chez les Germains...  | 676          |
| Gargallo (M. P.). Lettre à M. de Witte sur un tombeau découvert près de Pérouse... 761  | 757      | Hellénisme (Définition de l').....   | 84, 87       |
| Généalogie de Jésus-Christ, 756; — de la Vierge.....  | 757      | Henri VII, roi d'Angleterre. Bas-relief de son tombeau.....  | 305          |
| Genies (Des). Psychopompes dans l'antiquité, etc.....   | 500, 657 | Herculanum. Son Académie. <i>V.</i> ce mot.  | 300          |
| Geoffroy de Beaulieu, confesseur de saint Louis.....  | 270      | Hermès, psychopompe.....   | 11           |
| Georges d'Amboise. Cloche de la cathédrale de Rouen.....  | 36       | Héroïques (Temps). Ce qu'on en connaît... 11   | 11           |
| Géorgie. Monuments chrétiens de ce pays, note 6.....  | 515      | Hérrouval (Oise). Objets trouvés près de ce village.....   | 133          |
| Géraud (Hercule). Eloge de ce savant. <i>Voy. Ingeburge</i> .....   | 704      | Hiérodotes.....  | 278          |
| Gerhard (Edouard). Son ouvrage sur la Minerve d'Athènes.....  | 704      | Hiéroglyphes (Les), ou réponse à une critique de la grammaire de M. Champollion, 341; — de quoi se compose cette écriture, 351; — ce qu'en disent les anciens. 352 | 352          |
| Germain (Saint-) l'Auxerrois. Lettre de M. Troche sur les restaurations de cette église.....  | 254      | <i>Hieroglyphical collections of the Egyptian Society</i> .....  | 292          |
| Gilbert (M.), antiquaire. Mémoire sur le pavé de Paris, etc.....  | 188      | Holcien (Vase dit).....  | 781          |
| Gilles (M. Florent), conservateur des musées de Russie fait don d'une collection de plâtres à la Bibliothèque royale.....           | 402      | Horace. Origine du nom de ce poète.....  | 114          |
| <i>Glanum</i> ou Saint-Remy. Ville citée pour ses beaux monuments.....  | 373      | Horloge de la cathédrale de Laon incendiée. 134  | 134          |
| Glaucus. Mémoire sur ce mythe.....  | 483      | Huysberg. Basilique remarquable de ce monastère.....   | 622          |
| Globe céleste sur la tête de Firouz.....  | 266      | Hypogées détruits, 726; — avec peintures de travaux agric., 727; — autres, 729, 732, 733   | 733          |
| Gnosticisme. (Histoire du). <i>V. Matter</i> .....  | 761, 782 | Icosium (Mosaïque trouvée à).....  | 556          |
| <i>Gorgonium</i> (symbole du).....  | 761, 782 | Ingeburge (La reine). Notice historique de M. Géraud, citée avec éloge.....  | 375          |
| Gorlée. Monum. du gnosticisme, note 2.... 596   | 596      | Innocent III, défenseur de la reine Ingeburge. Ses lettres publiées par M. De la Porte du Theil.....   | 376          |
| Grasset (M. Edouard). Ses découvertes... 698  | 698      | Inscriptions (Plau du recueil général des inscriptions latines). Rapport à ce sujet par M. Egger.....  | 107          |
| Gravure sur bois de 1423. Détails à ce sujet. 610   | 610      | Inscriptions de Rosette. Détails à ce sujet, 62; — découverte d'un exemplaire complet de ce monument, 62; — inscription latine trouvée à Marsal.....               | 492          |
| Grèce (antique et moderne), 39. <i>V. Asie-Mineure</i> . — Septentrionale. <i>V. Leake</i> .....                                    | 704      | Inscriptions de Niuive, 697; — d'une borne milliaire à Tunis.....  | 828          |
| Grégoire XVI. <i>V. Musée Grégorien</i> .....   | 704      | Inscription arabe funér. trouvée à Marseille. 843  | 843          |
| Greifwald (Ott. Joh.) <i>Mémoires archéolog.</i>  | 704      | Inscription gréco-italienne découverte.... 481   | 481          |
| Grif (le chev.). <i>Sur les monuments de Cære</i> , 312; — Lettre sur un Vase peint. 326  | 326      | Inscriptions romaines de Baena, 176; — découverte à Avignon.....   | 479          |
| Grille de Beuzelin (M.). Rapports sur les travaux de la Commission des monuments historiques, 54, 549; — sa mort, ses ouvrages..... | 843      | Inscriptions grecques reproduites, 41 et suiv.; — 99 et suiv.; — 169 et suiv.; — 279 et suiv.; — 314, 434 et suiv.; — 631 et suiv.; — 705 et suiv.                 | 41 et suiv.  |
| Grouchy (M. de). Ses découvertes.....   | 124      | <i>Institut archéologique</i> .....  | 312          |
| Guarini. Archéologue.....   | 784      | Institut de correspondance archéologique. 480  | 480          |
| Guénebault (L.-J.). <i>Dictionnaire des Monuments</i> , etc., 141, 415; — sur le tableau dit de saint Louis.....                    | 691      | Instruments de musique connus des anciens. (Observations sur quelques).....  | 412          |
| Guerrier de Marathon, planche I.....  | 49       | Italie. Publications archéologiques de ce pays.....  | 79, 784, 854 |
| Guichard (M. Marie). Son introduction en tête de l'édition du moine <i>Théophile</i> .... 374                                       | 374      | Ithôme (Couvent d').....   | 436          |
| Guignaut (M.) Mythologie, 145; — son ouvrage sur les religions de l'antiquité.... 253   | 253      | Jenkins (Patère de).....   | 206          |
| Guy de Crème, pape.....   | 529      | Jeux funèbres sur un vase.....   | 655          |
|   |          | Jonas, ses paroles, citées, 213 — explication du chiffre de la population de Ninive, indiquée par lui.....   | 215          |
|   |          | Jorio (Le chanoine André de), <i>Guida per le catacombe di Napoli</i> .....  | 414          |

| PAGES   | PAGES    |   |               |
|---|----------|---|---------------|
| Jouarre, restauration de la crypte.....   | 550      | phas et Cléopas, 485; — recueil des inscriptions grecques de l'Égypte, 678; — sa lettre à M. de Sauley sur les proseynèmes, 748; — ses observations historiques et géographiques sur l'inscription d'une borne milliaire qui existe à Tunis.....  | 820           |
| <i>Journal des Savants</i> , cité au sujet du tombeau de Cervetii.....  | 312      | Libellule, cheval du diable.....  | 676           |
| <i>Journal archéologique d'Athènes</i> . Inscriptions attiques.....   | 452      | Licorne, symbole du sauveur.....  | 466, 467      |
| Jugement dernier de Michel-Ange.....  | 593      | Lions de bronze et de lapis lazuli trouvés à Ninive.....  | 232 et 617    |
| Justice (Figure de la). V. <i>Manche de sceau</i> .   |          | Lion porté en croupe.....   | 539           |
| Justinien 1 <sup>er</sup> . Recherches sur les monnaies de cet empereur.....  | 3-8      | Lit funèbre.....  | 311           |
| Karnak. Palais des Pharaons.....  | 645      | <i>Livre noir</i> .....   | 364           |
| Kennouda (Afrique), nécropole découverte en ce lieu.....  | 566      | Lobeck, savant.....   | 316           |
| Kéres (Les) ou destinées, 647, 648; — portant des ailes.....  | 654      | Longpérier (M. de) V. <i>Numismatique, Ninive et Khorsabad</i> . — Son travail sur les médailles des trois races persannes, 266; — sur les monnaies sassanides, <i>ib.</i> ; — sur les noms de rois perses écrits sur des vases, 444; — Figurine d'Endamidas, 458; — sur la chasse de Charlemagne, 525; — sur une coupe arabe, 528; — sur des tumulus de la Mauritanie, 555; — sur les vases antiques, 776 et 846; — son <i>application d'une coupe sassanide</i> , 483; — sa traduction d'une inscription arabe funéraire..... | 843           |
| Klopstock. Sa Messiede.....   | 248      | Louis (Saint). Divers articles sur la prétendue découverte de son cœur.....   | 267, 390, 547 |
| Khorsabad. Recherche sur cette ville.....   | 234      | Louis (Saint), évêque de Toulouse.....  | 691           |
| Kélebé (Vase dit).....  | 780      | Louis et Charles d'Or éans; leur influence sur les arts, la littérature, etc., par M. Champollion-Figeac.....   | 419           |
| Kugler (M. le professeur). Sa dissertation sur les divers types des basiliques chrétiennes.....   | 618      | Iouis le Debonnaire. Son portrait.....  | 525           |
| Kutayah. Tombeaux, planches et texte.....   | 320      | Luynes (M. le duc de), fait don au Cabinet des Antiques d'une coupe perse, 263; — d'une médaille d'or d'Athènes, 844; — Ses <i>Études sur le culte d'Hécate</i> , 761, 782; — son Mémoire sur <i>Phinée délivré par les Harpies</i> .....   | 481           |
| Lhaam, dieu du bien.....  | 294      | Maffei (Scipion). Défaut de son ouvrage.....  | 112           |
| Lactance, cité sur les démons.....  | 658      | Maily. Statues de personnages de cette famille au portail d'une église.....   | 617           |
| Langeais (Château de). Notice sur ce monument.....  | 140      | Maisons de Rouen (Description historique des), par M. de la Quérière.....   | 371           |
| Langues (Étude des) indispensables.....   | 13       | Malo (Saint-). Objets découverts près de cette ville.....   | 263           |
| Langues asiatiques. Leur enseignement attaqué par un député.....  | 268      | Manche de sceau d'ivoire, pl. IX.....   | 332           |
| Lassen (Christian), ses travaux sur les inscriptions cunéiformes.....   | 445      | Marathon (Ville de), 51; — guerrier de, pl. I; — Taureau de (offert en sacrifice), 780. V. <i>Guerrier et Thésée</i> .  |               |
| Lasteyrie (Le comte de). <i>Son histoire de la Peinture sur verre</i> .....   | 607, 756 | Marcadier (Notice sur), par Géraud.....   | 375           |
| Latinités anciennes. Recueil à ce sujet par M. Egger.....   | 940      | Marchegay (M.).....   | 364           |
| Lautard (M. le docteur) à Marseille, nommé corresp. de l'Acad. des Ins. et Bell.-Lett.  | 697      | Marsal (Meurthe). Inscription trouvée en ce lieu.....   | 492           |
| Leake. <i>Voyage dans la Grèce septentrionale</i> .....   | 317      | Martichoras, monstre à face humaine, note Masson. Mém. sur les topes de l'Afghanistan.....  | 565           |
| Le Bas (M.). Ses travaux scientifiques, 39, 98, 167, 277, 421, 629, 705; — lettres sur les antiquités d'Athènes, 314; — sa réclamation contre M. Egger, 686; — sa lettre contre M. Papadopoulo-Vretos.....  | 837      | Matter (M.). <i>Histoire du Gnosticisme</i> .....   | 520           |
| Lécythus (Vase dit).....  | 779, 784 | Mauzy (M. Alfred). Sur une peinture symbolique, 462; — sur les représentations psychostiques, 235 et 291; — recherches sur les divinités psychopompes, 501, 581, 657; — sur deux représentations de l'arbre de Jessé.....   | 755           |
| Légendes impériales du temple de Denderah.....  | 383      | Mécanique des anciens Egyptiens.....  | 642           |
| Leherennus. Divinité romaine.....   | 250      | Médailles (Étude des). V. <i>Numismatique</i> .   |               |
| Lenormant (Charles). V. <i>Vases antiques</i> ; — Mémoires sur l'OEon d'Hadrumète, 95; — <i>Musée des Antiquités égyptiennes</i> , V. à ce nom; — Rapport au nom de la Commission des Antiquités de la France, 363; — nommé membre de l'Acad. royale de Sciences de Berlin.....   | 845      | Mercur pesant les âmes d'Achille et de Memnon, 296; — conducteur des âmes.....  | 303           |
| Léopards, qui sciant equitare.....  | 538      | Mérimée (M.), de l'Institut. V. <i>Inscriptions romaines de Baena</i> , 176; — sa relief du   |               |
| Lepsius (docteur). Extraits de ses lettres de voyages aux Pyramides, 573; — sa lettre sur le Recueil des inscriptions grecques de l'Égypte.....   | 678      |   |               |
| Letronne (M.). Son rapport sur l'Inscript. de Rosette prétendue, trouvée à Méroé, 62; — Lettre de ce savant qui rectifie cette découverte, 65; — sur deux colonnes milliaires, 184; — sa réfutation sur la découverte du cœur de saint Louis, 269; — sur la Croix ansée, V. à ce nom; — sur le Zodiaque de Dendéra, 381; — sa réfutation à une assertion de M. Raoul Rochette, 439; — sur les noms de Cléo- |          |   |               |

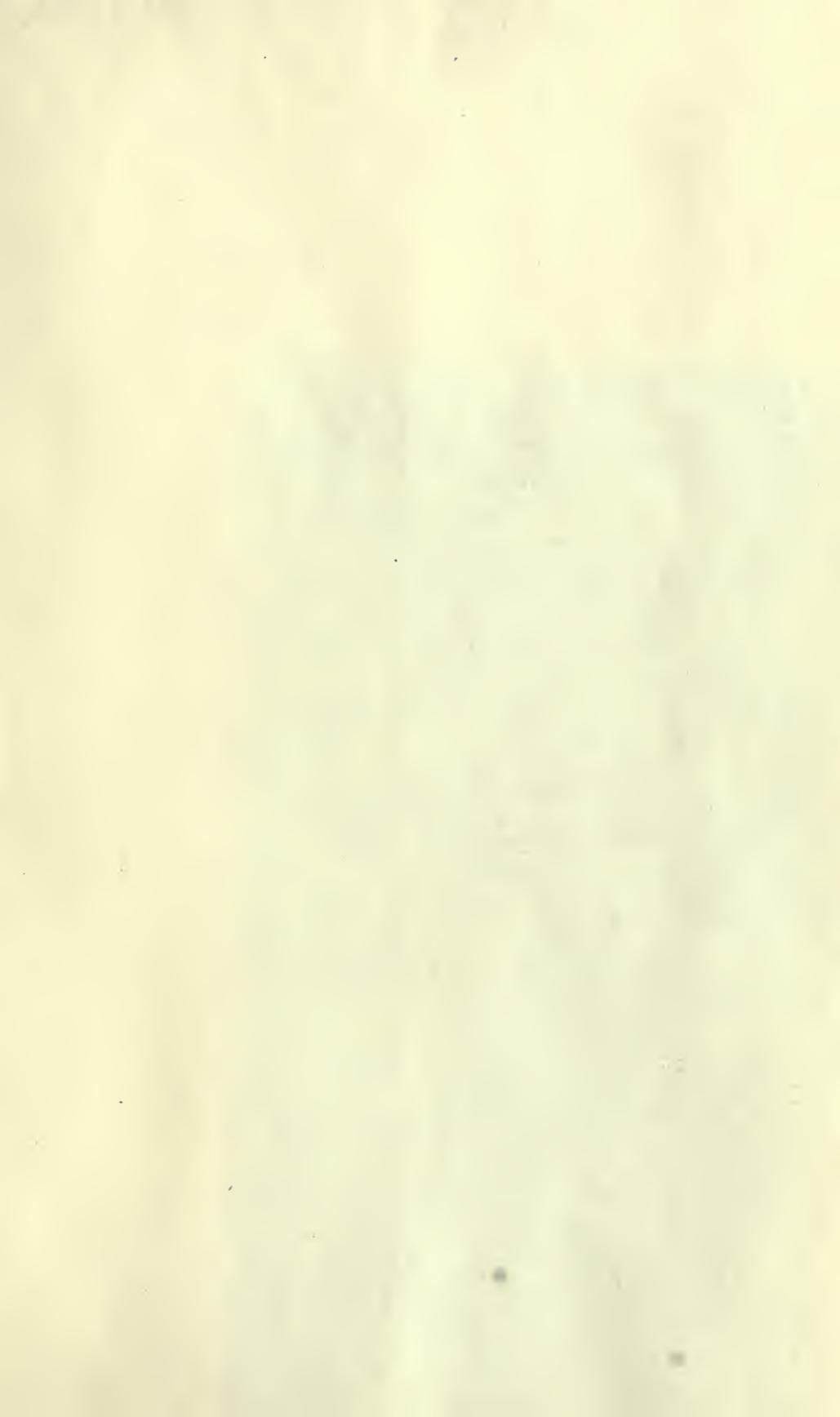
|   | PAGES    |   | PAGES         |
|---|----------|---|---------------|
| musée de Strasbourg, 250; — <i>Notre-Dame-des-Doms</i> , 533; — sur un fragment d'une des statues du Parthéon . . . . .   | 832      | Niuiue et Khorsabad. Recherches sur ces deux villes, par M. de Longpérier . . . . .   | 213           |
| Méroé. Époque exacte de la construction de ses monuments . . . . .  | 575      | Nivernais (Le). Album historique, par M. Morellet . . . . .   | 373           |
| Messine. Inscription découverte aux environs . . . . .  | 432      | Nola (Vases et tombeaux de) . . . . .   | 484, 780      |
| Micali (savant) . . . . .   | 755, 784 | Notre-Dame de Paris. Architectes nommés pour la restauration de cette église . . . . .  | 129           |
| Michel, archange. Représentation de ce personnage sur divers monuments . . . . .  | 237      | Notre-Dame-des-Doms. Recherches sur l'époque de son porche . . . . .  | 472, 533, 602 |
| Millin. <i>Vases antiques</i> . . . . .   | 296, 297 | <i>Notre-Dame d'Ajaccio. Histoire et légendes</i> . . . . .   | 419           |
| Minervini, archéologue . . . . .  | 784      | Nubie (Monuments de la), par M. Champollion-Figeac . . . . .  | 384           |
| Minutius Félix. Sur l'existence du démon . . . . .  | 658      | Numismatique. Importance de son étude, par M. de Longpérier . . . . .   | 15, 89        |
| Miroir de Jenkins, 296; — collection de . . . . .   | 311      | Numismatique (Rapport de la commission de l'Académie des Inscriptions sur divers ouvrages de) . . . . .   | 378           |
| Merris. Bas-relief des ancêtres de ce roi. Conduit en France . . . . .  | 250      | Nymphé, ville de l'Asie-Mineure; son château féodal, 323; — tombeau, pl. VII . . . . .  | 219           |
| Moïse. Son assumption . . . . .   | 508      | Oannès figuré sur un cône de Ninive . . . . .   | 219           |
| Monnaies (Étude des). V. <i>Numismatique</i> ; — leur imitation au moyen âge, 97; — leur histoire, 372; — des évêques de Toul, 627; — des villes grecques. V. Fiorelli. Trouvées sur les bords de l'Adour . . . . .                                       | 844      | Obélisque d'Axum, publié, pl. III, et expliqué . . . . .  | 331           |
| Montgravier (M. de). V. Azema . . . . .   |          | Odon, comte de Champagne; épisode de sa vie . . . . .   | 241           |
| Montigny (Denier mérovingien frappé à) . . . . .  | 338      | OEil. Symbole funéraire sur les vases . . . . .   | 782           |
| Monuments figurés. Quand ils commencent à être étudiés . . . . .  | 12       | Ogive ouverte, dans un monument antique de la Mauritanie . . . . .  | 570           |
| Morelli, savant numismate . . . . .   | 113      | Olympie (Ville célèbre) . . . . .   | 286           |
| Morée (Recherches géographiques sur les ruines de la) . . . . .   | 281      | Oratoire des Templiers, à Metz . . . . .  | 267           |
| Morini, savant numismate . . . . .  | 113      | Orphanotrophéion (L') d'Égine . . . . .   | 103           |
| Morlange; son prieuré . . . . .   | 267      | Ordre de la Paix, en Prusse . . . . .   | 394           |
| Morosini, assiégé Athènes . . . . .   | 832      | Osymandias (Tombeau d'). Remarque sur ce monument . . . . .   | 684           |
| Mort (La). Comment représentée . . . . .  | 673, 674 | Othon III. Son portrait . . . . .   | 527           |
| Morts emportés sur le cheval infernal . . . . .   | 675      | Ouen (Saint-) de Rouen. La restauration de cette église, 257; — bas-relief de cette église, pl. VIII . . . . .  |               |
| Mossoul, ville d'Assyrie . . . . .  | 214      | Ouvrages archéologiques. V. <i>Archéologie</i> . . . . .  |               |
| Moulages de divers fragments d'art de la ville d'Athènes . . . . .  | 210      | Palais à Trèves. Sa restauration . . . . .  | 696           |
| Muratori. Sur les inscriptions . . . . .  | 110      | Paléographie (La); sa définition . . . . .  | 15            |
| Moyen âge; difficulté d'en fixer l'époque . . . . .   | 107      | Palladium (Enlèvement du). Commentaire à ce sujet . . . . .   | 326           |
| Murs d'Athènes. Inscription grecque sur leur reconstruction . . . . .   | 314      | Panofka. Recherches sur les noms des vases grecs, 655, (à la note 3); — description des terres cuites du musée de Berlin, 699; — sa dénomination des vases antiques . . . . . | 777           |
| Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny, 18, 132, 479, 659, 845; — des Petits-Augustins, 19; — d'Eleusis, 45; — des Antiques, à Barcelonne, 72; — de Strasbourg, 250; — Grégorien, à Rome, 308; — du Louvre, 323; — de Nîmes, 374; — de Berlin . . . . . | 699      | Papadapoulo-Vrétos (M.), réponse de M. Le Bas à sa critique . . . . .   | 837           |
| <i>Musée de Sculpture ancienne et moderne. V. Clarac.</i>   |          | Papi (Cartouche de) . . . . .   | 726           |
| <i>Musée des Antiquités égyptiennes</i> , par M. Ch. Lenormant . . . . .  | 292, 386 | Parasol assyrien sur un bas-relief . . . . .  | 219           |
| <i>Museum Cortonense</i> , 296; — Veronens, 304; Gregorianum . . . . .  | 312      | Pardessus (M.), nommé président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres . . . . .  | 697           |
| Mythe. Définition de ce mot . . . . .   | 145, 148 | Parthénon (Fragment d'une des statues du) . . . . .   | 832           |
| Mythologie envisagée comme science . . . . .  | 145      | Passeri. <i>Monuments étrusques</i> . . . . .   | 296           |
| Naples. (Création d'une commission historique à) . . . . .  | 71       | Patère de Jenkins . . . . .   | 296           |
| Naudet (M.), nommé vice-président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres . . . . .  | 697      | Patronomes, magistrats grecs . . . . .  | 610           |
| Naumachie antique retrouvée à Nîmes . . . . .   | 118      | Pavé de Paris (Sur l'ancien), par M. Gilbert . . . . .  | 188           |
| Nehallenia, déesse zélandaise . . . . .   | 251      | Pectoral d'or . . . . .   | 311           |
| Neuvy-Pailloux (Indre). Découverte faite près de ce village . . . . .   | 476      | Pédagogue (Le) des Niobides. Statue du musée du Louvre . . . . .  | 335           |
| Nicéas Eugénius. Traduct. franç. de cet auteur . . . . .  | 437      | Pégase. Sa fonction, 674; — psychopompe . . . . .   | 675           |
| Nielles, ou Niellures allégoriques représentant des scènes de l'ancien et du nouveau Testament exécutées au XII <sup>e</sup> siècle dans un cloître . . . . .   | 246      | Peinture du X <sup>v</sup> e siècle représentant une annonce . . . . .  | 462           |
|   |          | Peinture assyrienne . . . . .   | 224           |
|   |          | Peintures sur verre de l'église Saint-Denis, 606, 759, et pl. XVIII et XXII . . . . .   |               |
|   |          | Pellissier (M.). Sa lettre à M. Hase sur les antiquités de la régence de Tunis . . . . .  | 810           |
|   |          | Perdiccas. V. <i>Endamidas</i> . . . . .  |               |

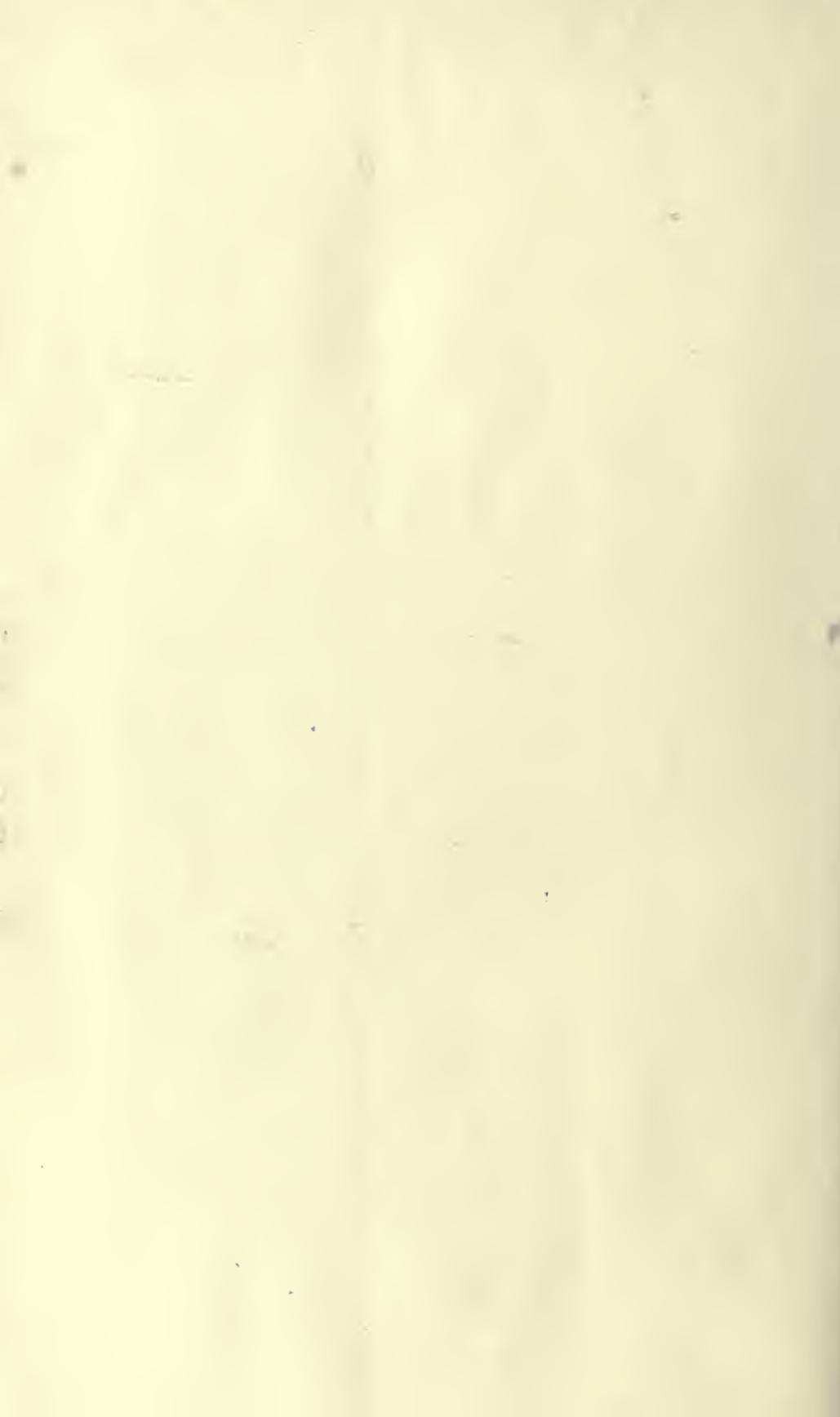
| PAGES   | PAGES  |  |              |
|---|--------|--|--------------|
| Pèsement des âmes. V. <i>Psychostasie</i> .....   | 209    | Roi chassant. Coupe d'argent ciselée.....  | 264          |
| Petit-Barow découvert.....  | 833    | Romoldus, sculpteur du XI <sup>e</sup> siècle.....   | 544          |
| Phidias (Sculpture de).....   | 779    | Ross. Recueil d'inscriptions par ce savant....   | 706          |
| Phiale (Vase dit).....  | 189    | Rosette (Inscription de) retrouvée.....  | 681          |
| Philippe-Auguste fait paver Paris.....  | 124    | Roue (La). Sa signification funéraire (à la note 5).....   | 506          |
| Philippe, monnaie gauloise.....   | 13, 14 | Rouen (Histoire de) sous l'époque communale  | 365          |
| Philologie (Science de la). Sa définition....   | 481    | Roulez (archéologue à Gand).....   | 484          |
| Phinée délivré par les Harpies (Mémoire)..  | 208    | <i>Routiers</i> (Notice sur les), par M. Gérard....  | 375          |
| Phtha, divinité égyptienne.....   | 126    | Saint-Pierre de Rome (Eglise de), 626; —   |              |
| Pierre (Saint-) de Rome; — type d'église....  | 626    | Saint-Zacharie, à Eleusis, église transformée en musée.....  | 45           |
| Plane (M. de la) à Sisteron, nommé correspondant de l'Acad. des Inscript. et B.-L..   | 698    | Saint-Révérien; fouilles faites en ce lieu..   | 698          |
| Plastique. (Sur l'art de la) à Athènes et à Corinthe.....   | 699    | Saintonge. ( <i>Lettres hist. archéol.</i> , etc. sur la)  | 140          |
| Poissons symboliques, monuments chrétiens.  | 405    | Sancie, femme de Robert, roi de Naples....   | 692          |
| Polythéisme.....  | 90     | Sansonnetti (M. V. de) son ouvrage, 627; — relève les plans pour la restauration de l'église de Munster.....   | 697          |
| Pontpoint (Oise). Découverte faite près de ce village.....  | 479    | Sarcophage de Charlemagne, 68; — de thésalonique au musée du Louvre, 336; — prétendu d'Alexandre Sévère, erreur relevée par Visconti.....  | 762          |
| Pouzzuole. Objets découverts en ce lieu....   | 261    | Sassanide. Coupe, 264; — pierre gravée du du cabinet de Munich, <i>note</i> .....  | 231          |
| Porche roman de Notre-Dame-des-Doms, à Avignon.....   | 472    | Saulcy (M. de). Défense de M. Champollion, 341; — rapport au nom de la commission de numismatique, 378; — sur une inscription bilingue, 481; — inscription trouvée à Marsal, 492; — lettre à M. Letronne sur les prosocynèmes..... | 735          |
| Préféricules.....   | 328    | Saussaye (M. de la) nommé membre de l'Acad. des Inscript. et B.-L.....   | 698          |
| Prisse d'Arvesnes; sa Lettre à M. Champollion-Figeac sur diverses inscriptions égyptiennes.....   | 723    | Sauvages sur des armoiries; leur accoutrement, 29; — représentés dans des armoiries....  | 763          |
| Prosocynèmes. Actes d'Adoration en langue égyptienne et en écriture démotique, 735, 785; — démotique expliqué par M. Letronne.....                                  | 754    | Savenières, restauration de son église.....  | 550          |
| Proserpine. Son analogie avec Marie; son caractère funéraire.....   | 673    | Saverne (Découverte à).....  | 120          |
| Proverbe lourguignon sur la mort.....   | 697    | Scandinaves Leurs divinités funères.....   | 676          |
| Psychostasie (Recherches sur la) chez les divers peuples, 235, 291, 501, 581, 657 et suiv.; — scènes de psychostasie homérique                                      | 647    | Seaau de saint Edmond.....   | 514          |
| Publications archéologiques en France, 74, 140, 211, 269, 338, 409, 627, 764; — en Italie, 79; 84; — en Allemagne, 77, 560, 618, 699; — en Angleterre, 78, 420..... | 628    | Seaau assyriens, 232; — égyptiens cités par Hérodote.....  | 232, not. 3. |
| Pythales. Observation sur ce mot.....   | 413    | Schlegel (Ang.-Guil. de). Vers sur la découverte du cœur de saint Louis.....   | 390          |
| Rangabé (M.). Ses travaux.....  | 43     | Scheman. Savant cité.....  | 628          |
| Rapt de Proserpine représenté sur un sarcophage.....  | 68     | Schweighæuser Mort et éloge de ce savant....   | 73           |
| Raoul Rochette (M.). V. <i>Antiquités chrétiennes</i> ; — allégories chrétiennes, 669; — Sa publication des peintures antiques inéd.                                | 779    | Secchi (Le P.). Antiquaire de Rome, nommé correspondant de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres.....   | 698          |
| Rapport de M. Lenormant, au nom de la Commission des Antiquités de la France..  | 363    | Séguier (Jean-Franç.) Son travail sur les inscriptions.....  | 111, 112     |
| Rawlinson (M.) à Bagdad, nommé correspondant de l'Acad. des Inscript. et B.-L.....  | 698    | Sésostris. Son portrait sculpté sur un rocher, 229, 324  |              |
| <i>Regesum</i> de l'empereur Frédéric II.....   | 538    | Sicotière (M. de la). Sa Notice sur les vitraux d'une église.....  | 757          |
| Reilenberg (Le baron de). Notice sur une ancienne gravure sur bois.....   | 610    | Siège épiscopal de l'église Saint-Césaire à Rome, planche II.....  | 80           |
| Reinaud. <i>Monum. du Cab. du duc de Blacus</i> .....   | 541    | Siège d'une ville assyrienne.....  | 224          |
| <i>Reliquiæ selectæ latinî sermonis</i> , etc. Publication de M. Egger.....   | 409    | <i>Sigles monétaires</i> sur les monnaies byzantines.....  | 378          |
| Rémond (Pierre), emailleur du XV <sup>e</sup> siècle.   | 133    | Smith. Savant cité.....  | 628          |
| Rénier (M. Léon). Sur diverses inscriptions thésaliennes.....   | 314    | Sparte. Etat présent de cette ville, 630; — inscriptions qu'on y trouve.....   | 631          |
| Réservoirs romains découverts à Nîmes....   | 477    | Spire (Cathédrale de).....   | 623          |
| Restauration de monuments, 129, 202, 254, 257, 267, 479, 550, 549.  |        | Squelette de bronze dédié par Hippocrate, 459; — conservé dans le musée Kircher.   | 461          |
| Restauration des vases dans l'antiquité....   | 310    | Script (Haute-Marne). Objets trouvés près de ce village.....   | 70           |
| Restitut (Eglise de Saint-).....  | 532    | Stammion ou Stamos (Vase dit).....   | 783          |
| Rétable d'or de Bâle.....   | 521    | Statue d'un dieu consacrée à un autre dieu..   | 439          |
| <i>Rhamesseion</i> , monument.....  | 684    | Statues de rois d'Égypte au musée du Louvre  | 335          |
| Robert. Sur les monnaies de Toul.....   | 627    |  |              |

|   | PAGES      |  | PAGES         |
|---|------------|--|---------------|
| Stewart. Savant cité.....   | 628        | Type numismatique.....   | 89            |
| Stoupas ou Topes. Monuments indiens.....  | 565        | Types parlant des monnaies.....  | 92, 94, 95    |
| Strutt. Savant cité.....  | 628        | Types accessoires.....   | 93            |
| Suger, représenté sur un vitrail, pl. XVIII et texte.....   | 606        | Urnes funéraires, avec des noms expliqués par Hermann.....   | 481           |
| Sylla. Mémoire sur ce mythe.....  | 483        | Vase égyptien portant le nom de Xerxès, 444 ; — autre portant le nom d'Artaxerce, à Venise.....  | 445           |
| <i>Symbolik des Mosnischen cultus</i> de Bœhr. Symbolique de l'Orient. Abus qu'en font les savants.....             | 608<br>482 | Vase de Nola avec peinture historique, 484 ; — vase de Portland, brisé, 762 ; — expliqué par M. Lenormant, <i>ibid.</i>                |               |
| Table d'Abydos, 261 ; — iliaque.....  | 327        | Vases antiques et peints trouvés dans un tombeau d'enfant, 389, et la pl. XII.   |               |
| Tableau dit de <i>saint Louis</i> , 691, 845 ; et pl. XX ; — tableaux chronologiques de l'histoire de Touraine..... | 762        | Vases chrétiens (Des) trouvés dans les catacombes, 405 ; — Céramographiques. V. <i>Céramographie</i> .                                 |               |
| Talair (tonique dite).....  | 653        | Vases funéres dans les tombeaux. V. <i>Tombeaux</i> .  |               |
| Θαλουσανθηα. Mot composé remarquable..  | 436        | Vases de la Basilicate comparés aux monuments gnostiques.....  | 783           |
| Taureau a tête humaine. Note 1.....   | 231        | Vases grecs Leurs noms, V. <i>Panofka</i> .  |               |
| Temple antique retrouvé à Vienne.....   | 118        | Vases peints du musée Grégorien.....   | 309           |
| Templiers. V. <i>Oratoire</i> .   |            | Ventes d'antiquités.....   | 616, 761, 845 |
| Temps héroïques. V. <i>Héroïques</i> .  |            | Vezelay (Notice sur l'Église de).....  | 551           |
| Terres cuites dans l'antiquité.....   | 700        | Vigne. Son emploi symbolique.....  | 757           |
| Tes-ères chrétiennes, 404 ; — ol scènes, 92 ; — de plomb, 567 ; — théâtrale.....                                    | 261        | Villa antique, retrouvée à Saverne.....  | 120           |
| Testament politique d'Auguste retrouvé et publié.....   | 410        | Vital (Église Saint-).....   | 626           |
| Tête d'ange renfermant un petit tombeau.  | 559        | <i>Vitraux de Bourges (Description des)</i> , 368 ; — de Saint-Denis. V. <i>arbre de Jessé</i> , <i>Snger</i> .                        |               |
| Texier (M.). Sur deux tombeaux du moyen âge.....  | 320        | Volks, peuplade qui a habité le midi de la France.....   | 479           |
| Thecl. Mot prophétique.....   | 245        | Volterre. Objets antiques trouvés près de cette ville.....   | 67            |
| Théuphanon, femme d'Orthon ; son portrait sur un dyptique.....  | 531        | Voulton (Restauration de l'église de).....   | 479           |
| Théophile (Le moine). Son livre sur les arts, traduit et publié.....  | 372        | <i>Voyages archéologiques en Grèce et dans l'Asie-Mineure</i> , par M. Le Bas, 39, 98, 167, 277, 421, 629, 705.                        |               |
| Thermes (Les) de Julien.....  | 18         | Vulcano (Monastère de). Ignorance de ses moines.....   | 436           |
| Thermopotis (Vase dit).....   | 779        | Vulci (Tombeau de).....  | 368           |
| Thésée immolant un taureau. V. <i>Marathon</i> .  |            | Vyse (M.), savant cité.....  | 628           |
| Thoth, psychopompe.....   | 291        | Walthen (M.), savant cité.....   | 628           |
| Tyrrhéno-Phéniciens (Vases).....  | 778        | Way (M. Albert), antiquaire anglais cité.....  | 339           |
| Tombeau d'un enfant à Athènes. Pl. XII..  | 388        | Wieseler (M.), savant cité.....  | 628           |
| Tombeaux du moyen âge à Kutayah et Nymphis, Pl. V et VII.....   | 320        | Wilkinson (Sir Gardner), savant anglais cité.....  | 445, 526, 733 |
| Tombes des comtes de Champagne retrouvées à Troyes.....   | 558        | William Mure (M.), savant cité.....  | 628           |
| Torques, collier gaulois.....   | 124        | Witte (M. J. de). Musée Grégorien, 308 ; — psychostasie homérique, 647 ; — nommé membre de l'Académie roy. des Sciences de Berlin..... | 845           |
| Toti (Cartouche de).....  | 726        | Xanthus de Lycie. Prise de cette ville figurée sur une frise, 226 ; — bas-reliefs peints que l'on y a trouvé.....                      | 221           |
| Toul (Évêques de). Leurs monnaies. V. <i>Robert</i> .   |            | Xerxès. Figure de ce roi à Persépolis, 221, 226, 229 ; — forme assyrienne de son nom, 234 ; — vase avec le nom de ce roi.....          | 444           |
| Tour Magne à Nîmes, restaurée.....  | 202        | Zacharie (Église Saint-), à Éleusis.....   | 45            |
| Tour du Palais de Justice, à Paris. Sa peinture murale.....   | 131        | Zodiaque d'un dyptique.....  | 591           |
| Tours (Peinture de la porte du Change à), 615 ; — bas-relief de bois, 615 ; — maison dite de Tristan-l'Ermitte..... | 762        |  |               |
| Translation de reliques ; bas-relief de Saint-Ouen, à Rouen, pl. VIII.  |            |  |               |
| Troche (M.). V. <i>Germain- (Saint-) l'Auxerrois, Collège de Navarre</i> .  |            |  |               |
| Troyes. Découverte faite dans une chapelle de la cathédrale.....  | 557        |  |               |
| Tumulus de Djebel el Akhdhar.....   | 565        |  |               |
| Tunis (Antiquités de la régence de).....  | 810        |  |               |









CC  
3  
R4  
année 1

Revue archéologique

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

